Hk
5

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME IX. — 1er MAI 1912.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1912unse_1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME NEUVIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA GUERRE DE 1870

II[1]

FORBACH. — 6 AOUT 1870

I

Entre Sarreguemines, Sarrebrück et Saint-Avold s'étend un massif montagneux couronné de plateaux découverts. Ce massif a la forme d'un triangle. La base se développe, de Saint-Avold à Sarreguemines, par Marienthal et Puttelange, le long d'une route départementale, sur 28 kilomètres. Les côtés sont formés, à l'Est, par les rebords de la vallée de la Sarre, de Sarreguemines à Saint-Arnual et Sarrebrück; à l'Ouest, par ceux de la vallée de Stiring, de Bening-lès-Saint-Avold à Sarrebrück. Ces deux vallées, convergeant sur Sarrebrück, abaissent les deux côtés du triangle, rétrécissent les hauteurs et les réduisent enfin à une pointe abrupte, l'Éperon de Spicheren (Rotherberg). L'Éperon s'avance dans un vallon transversal, de plain-pied avec la vallée de la Sarre et celle de Stiring, dans lequel la Sarre, après avoir coulé du Sud au Nord depuis Sarreguemines, s'infléchit à partir de Saint-Arnual, derrière les hauteurs de Sarrebrück, et se dirige sur Sarrelouis à 22 kilomètres en aval. Ainsi trois vallées étroites, deux latérales, la troisième transversale, autour d'un massif montagneux élevé en moyenne de cent mètres, voilà la configuration générale du terrain vu à

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

vol d'oiseau. Le massif montagneux a pour point central et culminant le plateau au Nord du village de Cadenbronn. Le plateau d'Œting est en avant de Cadenbronn vers le Nord, sur le flanc droit de Forbach, découvrant à la fois en face l'Éperon, à droite le ravin et la route de Grosbliederstroff, à gauche la vallée de Stiring. Spicheren, situé sur la partie rétrécie où le triangle n'a plus que 2 kilomètres de largeur, est bordé de hau-

Plan de la bataille de Forbach.

teurs escarpées et boisées, le Stifftswald, le Pfaffenwald, le Gifertwald.

Dans la vallée latérale de Stiring, se développent parallèlement, à une petite distance l'un de l'autre le chemin de fer et la route de Sarrebrück à Saint-Avold et Metz. Sur la route la maison de Douane, les fermes Baraque-Mouton et Brême d'Or. Entre le chemin de fer et la route, l'étang de Drahtzug, une hauteur dite la Foister-Holm, plus loin un petit bois Stiringer Waldstück, puis Stiring, les constructions massives des usines Wendel. La paroi orientale de cette vallée est couverte par le bois de Spicheren, dont le Forbacherberg est la crête ; sur la

paroi occidentale, les bois de Sarrebrück, de Stiring, de Forbach; au milieu de ces bois, le village de Schœneck; à 3 kilomètres en arrière Forbach, couvert à l'Est par la hauteur du Kaninchensberg. Les hauteurs derrière lesquelles coule la Sarre, se nomment le Champ de manœuvres, la Reppertsberg, la Winterberg, etc. Elles sont dominées par le plateau de Spicheren. Sur ce terrain l'armée du Rhin va livrer sa première bataille.

A chaque instant, la rencontre décisive approchait; on entendait presque de nos bivouacs découragés le galop des chevaux prussiens et le bruit de leurs canons, de tous côtés les avertissemens précis se multipliaient, et nous ne pouvions nous résoudre à rien; on tâtonnait lourdement comme si l'on avait devant soi les jours et dans les mains la maîtrise des événemens. Ne sachant ni peser les renseignemens ni les contrôler, on les accueillait tous sans distinction; on n'osait aller au-devant des Prussiens et on les attendait de tant de côtés à la fois, qu'on ne se préparait sérieusement nulle part à les recevoir.

C'est là la malédiction de la défensive. Dès qu'on attaque, on ne se soucie que médiocrement de ce que fait l'adversaire, on va de l'avant. Au contraire, lorsqu'on est sur la défensive, on est dans des transes perpétuelles parce qu'on est suspendu aux mouvemens de l'ennemi, sur lequel on n'a que des renseignemens vagues ou contradictoires. A tout instant, sur une dépêche, on conçoit un plan, on l'abandonne sur une autre, et l'on ne fait rien à propos.

Cependant, voulant se donner l'air de faire quelque chose, l'état-major commanda un nouveau mouvement. Le 5 août, dans la matinée, Bazaine transporte son quartier général de Boulay à Saint-Avold, où se trouvent déjà la division de cavalerie et les réserves d'artillerie. La division Decaen l'y rejoint; la division Castagny se dirige vers Puttelange, la division Metman sur Marienthal, et la division Montaudon sur Sarreguemines. Les divisions de Bazaine, qui s'échelonnaient les unes derrière les autres et pouvaient facilement se concentrer sur leurs têtes, s'éparpillent latéralement et seront plus difficiles à réunir. Frossard fut maintenu en avant-garde sur les hauteurs de la rive gauche de la Sarre, en attendant qu'on lui donnât un rôle dans le plan stratégique en perpétuelle élaboration. La Garde se transporta de Volmerange à Courcelles-Chaussy. Canrobert reçut l'ordre d'envoyer trois divisions d'infanterie de Châlons à Nancy par

voie ferrée. La réserve d'artillerie, la réserve du génie, la cavalerie suivraient par étapes.

Ces mouvemens, sur lesquels Bazaine n'avait pas été consulté et qui émanaient de l'initiative propre de l'état-major général, étaient en pleine exécution lorsque Bazaine, investi du commandement en chef des 2e, 3e et 4e corps, prit possession de ce commandement le 5 août à une heure.

La nouvelle disposition laissait Frossard en flèche au sommet d'un triangle dont les deux côtés découverts pouvaient être forcés. Informé que la Ire armée prussienne (VIIe et VIIIe corps) était à quelques kilomètres de Sarrebrück, ainsi que la division de cavalerie Rheinbaben du IIIe corps de la IIe armée, il demanda le 5 au matin, à 7 h. 15, l'autorisation de replier son front en arrière, de quitter les hauteurs Sud de Sarrebrück, de s'établir sur les plateaux de Forbach à Sarreguemines, et d'occuper en même temps Forbach. On le laissa libre de disposer ses divisions comme il l'entendrait, mais à la condition de les concentrer autour de lui, de manière à reculer son quartier général à Saint-Avold dès qu'on le lui ordonnerait.

Ces instructions étaient fort significatives. Quelque faible opinion qu'on ait de notre état-major général, il n'est pas permis de le supposer assez ignare pour n'avoir pas compris qu'en retirant Frossard des hauteurs de la rive gauche de la Sarre, en le reportant à Forbach et en livrant ainsi à l'ennemi le passage de la rivière, on renonçait à la fois à agir offensivement sur la rive droite et défensivement sur la rive gauche. L'ordre impliquait qu'il ne défendrait pas le passage de la Sarre : dès lors, il était élémentaire de détruire les ponts avant de se retirer. On ne le lui ordonne pas. Il est vrai que c'est une de ces prescriptions superflues, tant elle est dans la nature des choses. Il appartenait à Frossard d'en prendre l'initiative : il n'en fit rien. Averti le même soir que les mouvemens de concentration des Allemands vers Sarrebrück s'accentuaient, il crut imprudent de différer jusqu'au lendemain la retraite à laquelle il avait été autorisé. Il l'exécuta d'urgence dans la soirée du 5, sans être arrêté par la fatigue que les marches de nuit infligent aux troupes. Il partagea ses forces en trois, porta la division Laveaucoupet sur le plateau de Spicheren, où se trouvait déjà la brigade Doëns. Il établit la division Vergé dans la vallée de Stiring, la division Bataille, sur le plateau d'Œting, comme une

réserve prête à se porter vers l'une ou l'autre division. Il transporta son quartier général en avant, un peu à droite de Forbach, gardant autour de lui ce qui n'avait pas été détaché de la division de cavalerie et ses quatre batteries de 4 de la réserve. Deux batteries de 12 furent reportées en arrière à Morsbach, et des grand'gardes de chasseurs à cheval furent disposées en avant du front. Ces marches s'opérèrent sous une pluie persistante, au milieu d'une extrême fatigue. La division Bataille ne parvint sur sa position d'Œting que dans la matinée du 6.

En prenant ces dispositions, Frossard méconnaissait formellement les ordres qu'il avait reçus le matin et qu'aucun contre-ordre n'avait modifiés. Il transportait bien son quartier général à Forbach, ce qu'on lui avait permis, mais il ne concentrait pas ses divisions autour de lui de manière à se replier sur Saint-Avold, ce qu'on lui avait prescrit; et il reportait une partie de son corps sur le plateau, ce qu'on lui avait interdit.

Son initiative n'était pas heureuse. Puisqu'il prenait sur lui de ne pas se tenir autour de Forbach, il aurait dû revenir entièrement sur le plateau. Se diviser ainsi en deux, une partie en haut, une partie en bas, offrait de graves inconvéniens; choisir un front coupé en deux par des pentes abruptes rendait difficile, sinon impossible, l'unité du commandement et de l'action aussi bien que le déploiement combiné des troupes, condamnait à l'incohérence et au décousu, et plaçait les deux fractions, disjointes par des obstacles naturels, dans une situation désavantageuse. Sur le plateau comme dans la vallée, la position dans laquelle le 2e corps allait s'établir défensivement était bordée de bois dont il eût été nécessaire d'occuper les lisières afin de commander le terrain en avant et d'empêcher l'ennemi de s'y glisser pour nous décimer. Concentré en entier dans la vallée ou sur le plateau, le 2e corps eût pu facilement remplir cette condition d'une sérieuse défensive; il ne pouvait y satisfaire à la fois sur le plateau et dans la vallée.

Frossard a reconnu que son corps d'armée eût été mieux placé pour recevoir l'attaque, s'il l'avait établi tout entier sur les plateaux en arrière de Spicheren. « En effet, il y trouvait un terrain libre, favorable à l'action des feux, praticable aux trois armes, des points d'appui d'infanterie, des cheminemens pour

faire manœuvrer à l'abri ses réserves. Là ses divisions pouvaient combiner leur action, produire un effort d'ensemble, pour résister d'abord, pour passer à l'offensive ensuite. L'ennemi, obligé, pour aborder le plateau, de gravir des pentes abruptes et boisées, ne pouvait y arriver que désuni, et surtout dans des conditions rendant extrêmement difficile la mise en action de son artillerie (1).

Frossard entoura son armée de travaux comme une forteresse; il ordonna de remuer de la terre, d'envelopper d'une tranchée-abri, en forme de fer à cheval, le contrefort de l'Éperon et la brigade Jolivet; il fit construire un épaulement pour quatre pièces; enfin, il fit exécuter par le général Dubost, commandant du génie, un retranchement rapide d'environ mille mètres de développement, barrant la route de Sarrelouis. On se barricada de toutes parts. Soit qu'on n'y eût pas pensé, soit qu'on ne s'en fût pas cru le moyen, on négligea d'occuper le petit bois en avant de Stiring, entre le chemin de fer, la route et Drahtzug (Stiringer Waldstück), d'où des tirailleurs embusqués pouvaient fusiller de près notre artillerie et notre infanterie.

Bazaine, à deux heures cinquante du matin, télégraphia à Frossard l'avis, qu'il venait de recevoir du quartier général, de la concentration des forces allemandes vers Sarrelouis et Sarrebrück. Il lui recommandait de redoubler d'attention aux avant-postes, et lui faisait connaître l'emplacement de trois de ses divisions, Metman, Castagny, Montaudon, à Marienthal, Puttelange, Sarreguemines, ce qui signifiait : « Disposez de ces divisions si c'est nécessaire. »

II

Le plan fondamental de Moltke ne prévoyait aucune action sur la Sarre avant le 9 août, lorsque les troupes de Frédéric-Charles, complètement déployées hors de la zone boisée du Palatinat, auraient pris un peu de repos. Le 9 seulement, six corps de Steinmetz et Frédéric-Charles, ayant en deuxième ligne trois corps (Ier, IXe XIIe) devaient franchir ensemble la frontière, derrière laquelle ils s'attendaient à une sérieuse résistance.

(1) Colonel Maistre, *Spicheren*.

Ils comptaient que la IIIe armée, s'étant débarrassée en Alsace de Mac Mahon, viendrait par la Haute-Sarre se joindre aux deux premières armées ce même jour.

Le 6 août, les divers corps de la IIe armée ne devaient que hâter leurs mouvemens vers la Sarre où elles arriveraient le 7. Un fait imprévu dérange cette combinaison : le 6 août au matin, des éclaireurs découvrent que les ponts sur la Sarre n'ont pas été détruits et que les hauteurs de la rive gauche sont libres. Ils communiquent cette nouvelle inattendue à tous les corps qui, selon les dispositions arrêtées la veille, s'avançaient vers la Sarre derrière le rideau formé par les Ve et VIe divisions de cavalerie. Une commotion électrique les soulève. Comment! on leur livre un passage qu'ils s'attendaient à conquérir au prix de leur sang et de longs efforts! Déjà habitués à notre manque de vigueur et d'audace, ils ne supposent pas que ce soit une invite captieuse à passer et à venir se heurter à une position où nous les attendions; ils en concluent que, plus démoralisés et moins prêts qu'ils ne le pensaient, nous nous retirions en hâte.

Personne n'attend d'ordres. C'est à qui se jettera le premier sur le sol français. Le général de la Ve division de cavalerie, Rheinbaben, traverse Sarrebrück, accompagné d'un escadron de cuirassiers et d'un escadrons de uhlans : il s'établit sur le champ de manœuvres. De petits partis de cavalerie tâtent le terrain au delà de la Sarre. La XIVe division du VIIe corps avait pour commandant le général de Kameke. Cet officier du génie, distingué comme Frossard, ne connaissait pas mieux que son adversaire les conditions d'une initiative stratégique, mais il était animé d'un esprit d'offensive que Frossard n'avait pas. Il dépêche au commandant de son corps, le général de Zastrow, afin d'en obtenir l'autorisation de passer la Sarre et d'occuper les hauteurs de la rive gauche. Le général de Zastrow, âgé de soixante-neuf ans, fatigué, ne va pas voir ce qui se passe. Il ne répond ni oui ni non; il laisse Kameke libre de prendre le parti qu'il voudra. Kameke, sans même attendre cette permission, avait pris le parti de s'emparer de Sarrebrück. Il a la surprise d'y trouver le général commandant sa brigade d'avant-garde, François, qui l'avait devancé sans autorisation lui aussi. Là un rapport de cavalerie inexact lui signale que nous nous embarquons à Stiring et à Forbach, couverts par deux bataillons, un escadron, une bat-

terie. Il jette ses premiers contingens sur la rive gauche, en occupe les hauteurs. Survient le général de Gœben, commandant du VIIIe corps, bien portant, alerte, désireux d'en venir aux mains; il opérait une exploration personnelle ; il offre son appui à Kameke. Celui-ci le refuse : « Il est assez fort; il n'a devant lui que des détachemens et il les débusquera sans retard d'une position d'où ils découvrent les mouvemens des forces allemandes, et il assurera ainsi à l'armée prussienne la possession des passages de la Sarre. »

Les détachemens prussiens, qui tâtent le terrain au delà de la rivière, ne nous prennent pas au dépourvu; ils trouvent immédiatement qui les reçoit. Deux bataillons, un escadron, une batterie de la brigade Jolivet repoussent les partis de cavalerie prussienne. Des hauteurs de l'Éperon, Laveaucoupet ouvre le feu (de trois sections d'une de ses batteries) contre les escadrons de Rheinbaben (9 heures). Ces coups de canon dans la vallée et sur la hauteur donnent l'alerte au quartier général de Frossard ; mais, comme Kameke, il juge qu'il n'a devant lui que de simples reconnaissances, et craignant que Bataille, dont il connaissait le tempérament impétueux, ne prenne l'alarme, il lui fait savoir qu'il ne s'agit que d'une canonnade échangée entre l'artillerie du champ de manœuvres et celle de Spicheren.

Notre canonnade n'inquiète pas Kameke. Il ne cherche pas à être fixé sur l'importance de la résistance qu'il rencontre et, quoique n'ayant aucune certitude d'être appuyé, il entame une opération stratégique mal préparée, risquée, bien au-dessus des moyens dont il dispose : il ne s'en tient pas à l'occupation des hauteurs de la rive gauche de la Sarre, il entame une double poursuite, l'une sur Stiring et sur Forbach, en vue de surprendre les Français en train de s'embarquer en chemin de fer; l'autre contre l'arrière-garde française de l'Éperon. La brigade du général François entame l'action. Il passe la Sarre, dirige une partie de ses régimens vers l'Éperon, une autre vers Stiring, et place la dernière en réserve sur le Reppertsberg.

Ces mouvemens n'échappent pas à Laveaucoupet. A peine la tête de colonne de la brigade prussienne apparaît-elle sur le champ de manœuvres (11 h. 1/2) qu'elle est accueillie par un feu violent de notre artillerie de l'Éperon. Kameke ne se rend pas compte encore de la réalité. Il voit qu'il ne s'agit plus de simples détachemens, mais il n'évalue pas nos forces à plus de

trois régimens. Par mesure de prudence, il ordonne à la seconde brigade, la brigade de Woyna, de franchir à son tour la Sarre, et il la dirige tout entière vers Stiring par le pont du chemin de fer. Il est midi. Frossard s'était mis en communication avec Bazaine dès que Kameke avait commencé ses attaques. Il avait envoyé coup sur coup trois dépêches : la 1re à 9 h. 10, disant qu'il entendait le canon vers Merlebach et s'y portait et demandant que Montaudon lui envoyât une brigade et que Decaen marchât en avant. — La deuxième (10 h. 20) précisait : « L'ennemi fait descendre de Sarrebrück de fortes reconnaissances, mais n'attaque pas. » La troisième est plus affirmative : « On me prévient que l'ennemi se présente à Rosbrück et Merlebach, c'est-à-dire derrière moi (10 h. 50). »

Frossard, d'après ces dépêches, n'avait devant lui que des reconnaissances, et l'agression imminente allait se dessiner par Merlebach et Rosbrück, c'est-à-dire contre Bazaine plus que contre lui, puisque cette agression menaçait le gros de l'armée, et non son avant-garde. A cette heure, Bazaine n'avait donc pas à se préoccuper de Frossard, très suffisamment gardé par ses trois divisions, il devait s'occuper de se protéger lui-même. Et c'est dans cette visée qu'il prend toutes ses mesures. Il attire du côté que Frossard suppose menacé le général Castagny; il lui envoie l'ordre d'appuyer à la gauche de Puttelange, de se porter sur Farschwiller, d'y laisser une brigade, de continuer avec le reste de ses troupes en avant de Theding, à l'Ouest de la position de Cadenbronn, en se reliant sur sa gauche avec Metman, et sur sa droite avec Frossard. Il communique à Frossard ces instructions et l'invite à coopérer à l'effort commun contre le mouvement tournant que celui-ci lui a annoncé. Il ne croit pas devoir envoyer un secours qu'on ne lui demande pas et qui ne semble pas nécessaire; c'est lui qui en réclame un. Il ne remue pas Decaen parce que l'ennemi peut se présenter par Creuzwald; il n'appelle pas non plus Ladmirault parce qu'on peut être assailli par Boulay; mais il prévoit le cas où, malgré la concentration qu'il opère en hâte vers Merlebach et Rosbrück, l'attaque sera trop sérieuse pour être arrêtée : dans ce cas, on se concentrera sur la position de Cadenbronn.

Certainement, voilà des résolutions promptes, intelligentes, de véritables actes de commandement d'un chef qui sait bien son métier. L'événement les rendit inutiles. L'attaque ne vint

pas du côté où Frossard l'avait signalée : aucun corps ennemi ne se présenta à Merlebach ni à Rosbrück.

A 1 h. 25, Frossard annonce à Bazaine que les reconnaissances du matin se sont transformées en un engagement sérieux, tant sur les hauteurs que dans la vallée et dans les bois; et que c'est une véritable bataille.

Bazaine se montre aussi intelligent, aussi prompt à organiser l'assistance à Frossard qu'il l'avait été à se mettre en état de se défendre lui-même. Il répond à ce second appel : sans perdre un moment, il envoie à Haut-Hombourg l'ordre à la brigade Juniac de marcher sur Forbach, et quoique Montaudon vienne de lui télégraphier que l'avant-garde de la brigade Lapasset, en route sur Bitche, avait été rejetée sur Sarreguemines par des uhlans, il lui ordonne de laisser la garde de Sarreguemines aux troupes du général Lapasset, de marcher avec toute sa division, sans ses *impedimenta*, sur Grosbliederstroff et de se mettre à la disposition de Frossard. Il était impossible de donner un ordre plus formel et qui signifie mieux : allez vite. Cette prévoyante assistance ordonnée, il n'avait plus qu'à attendre, l'œil bien ouvert, le développement ultérieur de l'action dont Frossard venait de lui apprendre le début.

III

Cette fois, Frossard ne s'était pas trompé; c'était une bataille. Depuis midi, Kameke déroulait insensiblement sa double attaque parallèle, l'une contre Spicheren sur la hauteur, l'autre contre Stiring, dans la vallée. Des deux côtés, il procédait de même, et faisait coïncider un mouvement de flanc avec une attaque de front. Des deux côtés, Laveaucoupet sur l'Éperon et Verger dans la vallée, bientôt soutenu par une portion de la division Bataille, arrêtent, puis repoussent les mouvemens de flanc et les mouvemens tournans de Kameke. Sur l'Éperon, le général François est tué; dans la vallée, le général Woyna n'obtient que des avantages sans importance. Vers trois heures, la situation de Kameke est des plus exposées : il se déployait sur une ligne mince de 5 600 mètres, des Vieilles Houillères jusqu'au Pfaffenwald, repoussé dans sa tentative sur le Gifertwald et l'Éperon, et ne pouvant progresser vers Stiring.

Il semble vraiment qu'à cette heure-là la Providence ait eu pitié de la France, que, gagnée par la justice de sa cause, entrevoyant ce que la civilisation, la liberté, perdraient à notre ruine, elle ait pris la place des chefs qui ne savaient rien vouloir, leur ait préparé un champ de bataille où ils rencontreraient la victoire, cette première victoire dont les effets eussent été incalculables. Voilà une division prussienne ayant à peu près un effectif réel de 12 000 combattans, 24 pièces, 4 escadrons, ne pouvant être immédiatement soutenue que par trois escadrons sur un terrain impropre à l'emploi de la cavalerie, qui, croyant n'avoir devant elle que de faibles détachemens, se jette à l'étourdie sur trois divisions prévenues et en position, formant un total de 28 000 hommes et 15 batteries. Un Bugeaud, un Pélissier, un Bosquet, un Changarnier, n'importe quel général de notre vieille armée n'eût pas hésité sur la conduite à suivre. Il serait arrivé au galop sur le plateau, d'où il aurait découvert toutes les parties du champ de bataille, l'Éperon et la vallée, et où il se serait trouvé à égale distance de ses deux ailes. Il aurait donné le signal d'une offensive générale. Laveaucoupet eût atteint alors sans encombre la Sarre. Vergé aurait commencé sur Drahtzug et le champ de manœuvres un mouvement offensif parallèle; les deux offensives se seraient rejointes sur la Sarre et auraient mis en pièces la XIVe division. « Si, au lieu de nous river à cette absurde position de Spicheren, on avait entraîné tous nos soldats ensemble sans arrière-pensée à l'attaque des Prussiens débouchant de la Sarre, le résultat, nos adversaires ne font aucune difficulté pour en convenir, le résultat n'était pas douteux (1). » Ceci est en effet hors de doute.

A proximité, il est vrai, d'autres troupes prussiennes s'avançaient, mais ces troupes ne pouvaient arriver qu'après quelque temps, successivement, décousues, essoufflées. De plus, comme la division de Kameke, qui avait commencé cette attaque si inégale, était dans la nécessité d'étendre son front sur six kilomètres, ces troupes de secours devaient se fractionner et se glisser, loin les unes des autres, à différens points de la ligne de bataille, en se mêlant à des unités elles-mêmes entamées : il en résulterait la confusion, l'impossibilité d'un commandement

(1) Lieutenant-colonel Maistre, *Spicheren*.

régulier, et, à la moindre offensive vigoureusement prononcée, l'incapacité de se ramasser pour arrêter une débâcle.

Mais Frossard est un ingénieur plus qu'un général ; quoique intelligent et instruit, il n'a pas plus pratiqué les méthodes tactiques du XVIIIe siècle que celles du XIXe, et, quoique brave, il est écrasé par une responsabilité au-dessus de son expérience. Il ne s'établit pas sur le plateau, d'où il peut prendre la direction du combat, il se tient terré dans le bas-fond de Forbach, ne bougeant pas d'une maison où il ne voit rien, et il ne sait pas tirer des hommes admirables qu'il a sous la main les prodiges qu'ils sont prêts à accomplir.

En n'opérant pas un retour général offensif, il a sauvé Kameke et lui a permis d'attendre des secours. Ils arrivent de tous les côtés. Jusqu'à cette heure, Frossard n'avait devant lui que 12000 hommes. De ce moment, le nombre des ennemis ne va cesser successivement de s'accroître, et, à la fin de la journée, il atteindra 35000 hommes, 130 canons. Parmi ces nouveaux arrivans ne se trouve aucun chef supérieur. Moltke, quoique son plan fondamental soit en péril, demeure au quartier général de Mayence et ne se porte pas sur Hombourg, où il eût assisté de plus près aux péripéties de la lutte. Le prince Frédéric-Charles, à Kaiserslautern, est instruit de l'engagement ; il s'avance à Hombourg, d'où il peut en peu de temps gagner le champ de bataille. Son premier mouvement a été d'y aller, mais on lui représente qu'il rencontrerait Steinmetz, son ennemi, et que du choc de ces deux pierres dures jailliraient des étincelles : il ne remue pas, refuse même à un de ses aides de camp l'autorisation de chercher des nouvelles. Steinmetz ne se montre pas davantage. Ce sont les généraux de second ordre qui se précipitent, et leurs troupes se sont souvent ébranlées avant qu'ils ne partent eux-mêmes.

Gœben, du VIIe corps, survient le premier (3 heures) ; puis Constantin Alvensleben, commandant du IIIe corps, le meilleur, le plus solide de l'armée prussienne ; puis Zastrow. Cette rencontre de plusieurs généraux sur le champ de bataille n'engendre ni confusion ni conflit. Kameke cède le commandement à Gœben ; Gœben le passe à Alvensleben. Celui-ci aurait dû le transmettre à Zastrow, le plus ancien, mais ce sont les troupes d'Alvensleben qui vont agir. Il a déjà engagé l'action ; Zastrow, qui ne peut fournir que son artillerie, à l'abnégation de ne pas

réclamer la suprématie de l'ancienneté ; il laisse Alvensleben poursuivre l'affaire.

Alvensleben, après une rapide exploration personnelle, se rend compte que la situation n'est satisfaisante nulle part. Woyna a eu d'abord quelques avantages ; il a surmonté les résistances qui l'ont ralenti et il tente avec le 53e un mouvement tournant sur notre gauche plus audacieux et plus étendu que le précédent ; il était arrivé ainsi jusque sur l'embranchement ferré des Vieilles Houillères et avait répandu une telle alarme parmi les rangs français que l'intendant du 2e corps Bagès, après avoir pris l'initiative de faire chauffer les locomotives disponibles à la gare de Forbach, fit partir trois cents wagons d'approvisionnement sur trois cent cinquante en stationnement. Mais les demi-bataillons de sa brigade, après s'être approchés du village de Stiring, n'avaient pu nous attaquer : ils avaient dû même abandonner les positions conquises sur la chaussée du chemin de fer. Fusillé tant du haut du clocher que des bâtimens de la ferme, le major Werner se crut obligé de se replier sur Drahtzug en contournant Stiring. Ce recul eût été un désastre si un bataillon de fusiliers, aidé par des fractions de trois compagnies, n'avait fini par s'emparer de Baraque-Mouton et ne s'y était maintenu contre les attaques de notre 8e et d'une charge de notre cavalerie (4 heures). Sur le plateau de Spicheren, les Prussiens du Gifertwald s'étaient repliés ; ceux de l'Éperon, sans munitions, accrochés aux roches, allaient être rejetés sur le Gifertwald.

En somme, c'était une bataille perdue par les fautes de Kameke : attaque exécutée sans rassemblement et sans dispositif préalables, éparpillement des troupes, extension insensée du front, laisser-faire, laisser-aller absolus, exécution effroyable. Alvensleben ne songe qu'à tirer Kameke du mauvais pas où il s'est mis. Il ne s'inquiète pas du combat de la vallée et jette sur notre aile droite ses sept bataillons sans prendre le temps de grouper les troupes qui débouchaient et d'en former une grande unité tactique ; il les lance sur l'endroit le plus malade pour couvrir la blessure et rectifie de son mieux le combat de Kameke. C'est une nouvelle bataille qu'il faut engager, et c'est ce que va tenter Alvensleben, en tenant compte de ce qui est fait irrévocablement. Il prend, d'un coup d'œil rapide, sûr, audacieux, le parti suivant : il n'entrera point par petits paquets dans un combat en train, il en recommencera un en évitant la faute de s'émietter et de cher-

cher la décision sous les bois, où les soldats échappent à l'action de leurs chefs et où l'artillerie ne peut être d'aucun secours. Son point de départ sera la Brême d'Or en possession des Prussiens et qu'on reprendra si on la perd ; de là il prendra pour objectif une attaque concentrée du Forbacherberg à laquelle peut concourir l'artillerie dont le nombre va s'accroître incessamment. Maître du Forbacherberg, il coupera en deux l'armée française, prendra Laveaucoupet à revers et s'emparera du plateau que l'on n'a pu encore enlever tant qu'on l'a abordé de front par l'Éperon. L'exécution de ce plan est subordonnée à deux conditions : qu'on se maintienne à la Brême d'Or en reprenant le terrain perdu par le major Werner, puis qu'on s'assure définitivement l'Éperon et le Gifertwald.

Prudent autant que hardi, Alvensleben ne veut pas embrasser plus qu'il ne peut. Il charge Zastrow d'aller à Drahtzug afin d'arrêter le recul de la XIVe division, de préparer l'offensive sur Stiring, et d'assurer la possession de la Brême d'Or. Lui, limitant son action sur le plateau, en finira d'abord avec nous sur l'Éperon et dans le Gifertwald et exécutera ensuite le mouvement décisif sur le Forbacherberg.

IV

Alvensleben met en action la première partie de son plan, et va emporter la possession de l'Éperon en l'assurant par celle du Gifertwald. La lutte du côté du Gifertwald est marquée par d'incessantes fluctuations suivant les troupes fraîches qui surviennent de part et d'autre. Finalement, les Prussiens restent maîtres de la crête du Nord de Spicheren et de toutes les positions qu'ils avaient dû précédemment abandonner (5 heures).

Laveaucoupet prescrit au colonel Zentz, commandant la brigade à la place de Doëns, qui vient d'être tué, ce qu'il aurait dû ordonner dès le début, de reporter en arrière les défenseurs du bois sur une seconde crête, à cinq cents mètres environ de la première. Ce mouvement est exécuté lentement, par échelons, avec ordre. Nos soldats ont maintenant devant eux un plateau découvert, entre leur nouvelle ligne et l'étroite arête par laquelle les troupes prussiennes tentent de déboucher ; agissant par un large front, la mousqueterie et l'artillerie du colonel Zentz les rejettent

avec de grandes pertes chaque fois qu'ils veulent sortir du bois dont ils viennent de s'emparer, et nous demeurons les maîtres de l'angle Sud-Ouest du Gifertwald, des hauteurs de Spicheren, de celles que couvre le Pfaffenwald, et des pentes broussailleuses de sa forêt.

L'offensive d'Alvensleben sur l'Éperon n'atteint pas plus le but que celle sur le Gifertwald, quoique Alvensleben déploie encore plus de vigueur de ce côté. Jusque-là, l'infanterie seule avait essayé d'enlever l'Éperon; il combine d'y lancer de la cavalerie et de l'artillerie, en même temps, de le tourner du côté de la route et de s'emparer du col situé au Sud. Le régiment des hussards de Brunswick se lance sur les pentes rapides; il est obligé de se replier avec pertes et de retourner au pied de la montagne. L'artillerie réussit mieux. Les chevaux étant impuissans à faire avancer les pièces, les fantassins et les canonniers s'y attellent. Après des efforts terribles, et une lutte dans laquelle la moitié des servans furent abattus, elles prennent position, au milieu des hurrahs de l'infanterie sur le plateau. L'infanterie vient à leur rescousse. Trois compagnies du 8e régiment de grenadiers abordent le col situé au Sud de l'Éperon. Un feu meurtrier les accueille lorsque leur première ligne apparaît sur la crête; ils perdent beaucoup de monde, mais ils débouchent de la forêt au pas de course, enlèvent le mamelon le plus méridional de l'Éperon et refoulent le centre de notre ligne de bataille jusque sur la partie la plus élevée et la plus méridionale. Cependant ni le mouvement tournant tenté par le Gifertwald, ni celui essayé du côté de la route par les trois compagnies de grenadiers, ni l'entrée en ligne sur l'Éperon des huit bouches à feu n'avaient imprimé au combat une tournure décisive. Nos longues lignes occupaient toujours une position dominante s'étendant sur tout le versant Nord du Forbacherberg, depuis la forêt de Spicheren jusqu'au village. Et nos troupes y étaient inexpugnables.

Alvensleben, malgré son insuccès relatif du côté de l'Éperon et du Gifertwald, n'en est que plus obstiné à s'emparer du Forbacherberg. Sa situation n'était plus tenable. «... Il ne pouvait plus compter sur des renforts importans en troupes fraîches. De la XIIIe division, dont l'entrée en ligne avait été indiquée comme prochaine, il ne savait rien. Déjà le soleil était bas : il n'y avait plus de temps à perdre. Si l'attaque échouait, il fallait irrévocablement entamer la retraite, ayant la Sarre immédiate-

ment à dos, et, dans l'obscurité de la nuit, le passage de la rivière, rendu difficile par l'artillerie et les autres voitures, pouvait se transformer en une déroute. » Alvensleben destina à cette attaque six bataillons sous l'ordre du général Schwerin. Deux autres restant en réserve au pied de l'Éperon, trois devaient former la première ligne et trois la soutenir. Il ne crut pas nécessaire de couvrir sa droite vers Stiring, ne sachant pas que, depuis sa retraite, Woyna était en mauvais état.

Schwerin, désobéissant formellement sous prétexte d'initiative, se porte, avec trois bataillons de la deuxième ligne, du côté de Stiring où il entend le canon et il ne destine à l'attaque de la hauteur boisée, sous les ordres du colonel de l'Estocq, que trois bataillons de la première ligne accrus de quelques détachemens de la division de Kameke établis à la Brême d'Or et à la maison de Douanes. Il compromet ainsi le succès de la manœuvre à laquelle son chef attachait une importance décisive. Le sort de la journée en dépendait tellement que les Prussiens, officiers et soldats, l'entreprenaient « dans une angoisse terrifiée. »

Les bataillons rompirent entonnant à pleine gorge la *Wacht am Rhein*. Ils comptaient trouver la route facile et la position accessible. Ils furent déçus. Le général Bataille, s'étant aperçu du péril des troupes en lutte sur la hauteur, leur avait envoyé de la vallée deux bataillons du 8e sous le commandement du lieutenant-colonel Gabrielli. D'un coup d'œil rapide, le colonel voit le danger et comprend qu'il faut à tout prix protéger les troupes engagées au Nord du plateau contre le mouvement enveloppant qui les mettrait entre deux feux. Il place un de ses bataillons dans le petit bois qui domine le Forbacherberg, la gauche appuyée à la route qui conduit sur le plateau de Spicheren ; il étend l'autre bataillon déployé sur le plateau depuis le Forbacherberg, jusqu'en face de la Brême d'Or. Les Prussiens se glissent, ardens, nombreux, le long du ravin boisé qui échancre cette partie du plateau. Nos intrépides combattans du 8e, animés par leurs officiers, infligent à leurs adversaires des pertes cruelles. Malheureusement, les nôtres n'étaient pas moins sensibles : à sept heures du soir, 280 officiers et soldats étaient tués ou blessés et Gabrielli tombait, la jambe droite emportée par un boulet.

Les Prussiens sont tenus en échec. Les deux bataillons du 8e,

ayant arrêté l'assaillant, veulent le rejeter vers la Sarre. Un clairon sonne la charge. Ils abandonnent la crête principale sur laquelle ils se tenaient, se précipitent dans le ravin, et, à coups de crosse, refoulent les Prussiens. Ceux-ci se reforment, s'élancent, débordent l'héroïque petite troupe et l'obligent à regagner la crête qu'elle avait abandonnée. Mais elle ne peut s'y tenir et le colonel d'Istria la reporte en arrière de la crête principale. Là on ne peut l'entamer. Alvensleben, qui n'avait pas réussi du côté du Gifertwald et de l'Éperon, n'était pas plus heureux du côté du Forbacherberg. Il avait partout gagné quelque terrain, mais il était partout arrêté; son mouvement enveloppant n'avait pas réussi contre Laveaucoupet, et il n'avait pu couper en deux l'armée française.

Laveaucoupet ne s'était pas douté du péril auquel avait été exposée son aile gauche et auquel l'avait arraché l'initiative de Bataille et de Gabrielli. Nullement inquiet de ce côté, poussé par cet instinct offensif indestructible, quoi qu'on ait dit, dans l'armée française, il voulut tenter avant la nuit un dernier effort, par son front et son aile droite, sur l'Éperon et le Gifertwald. Sur l'Éperon, les tirailleurs prussiens reculèrent d'une centaine de pas sur la crête; mais une résistance énergique de différentes fractions, notamment du colonel Rex, parvint à arrêter nos progrès. Au Gifertwald, notre action fut plus efficace. Quelques groupes prussiens isolés, engagés dans le bois, réussirent à s'y maintenir; le reste, cédant devant l'attaque, se replia et alla finalement se rallier, tant bien que mal, à Sarrebrück sur la place de l'Église. Laveaucoupet dit dans son rapport : « La nuit tombant, l'ennemi cessa son feu, évacua la ligne qu'il avait fini par conserver, après en avoir été chassé quatre fois, descendit dans la plaine et, se couvrant par des avant-postes, alla sur les hauteurs de Sarrebrück reprendre son bivouac du matin. »

Ainsi à la fin de la journée, Alvensleben n'avait pas réalisé son dessein. Il n'était pas maître de Spicheren, il n'occupait pas même le plateau. Il n'avait pu débusquer Laveaucoupet de ses dernières positions, ni le tourner par la droite ou la gauche. Il était parvenu à se tenir sur la première crête, il n'avait pu progresser au delà.

Dans la vallée, les Allemands s'étaient rapprochés davantage du but ; ils ne l'avaient cependant pas atteint. Zastrow n'avait pas déployé moins d'énergie qu'Alvensleben pour se rendre maître

du bois en avant de Stiring, des usines et du village. Averti par ses rapports et par les obus français qui éclataient sur le Galgenberg de la tournure défavorable que l'affaire prenait à Stiring-Wendel, il s'était porté au delà de la Folster-Hohe et était allé se rendre compte par ses propres yeux de la situation de son aile droite. Il commence par faire avancer sur la Folster-Hohe les batteries en position sur le Galgenberg. Leur feu arrête le mouvement offensif du général Bataille et permet aux compagnies qui luttaient au milieu du Stiringer Waldstuck de tenir bon. Le général Schwerin, qui devait seconder en deuxième ligne l'attaque sur le Forbacherberg, accouru au bruit du canon, vient soutenir Woyna; un effort général est tenté; le Stiringer Waldstück est enlevé. Une batterie prussienne, postée à quatorze cents pas de nos batteries de Stiring-Wendel, ouvre sur elles un feu à volonté, les couvre de projectiles, les réduit au silence. Les Prussiens reprennent le mouvement tournant sur notre gauche déjà repoussé une première fois. Ils s'étendent dans le Stiringer Waldstück, nous débordent et attaquent à revers les défenseurs de l'usine. Nos soldats forment un crochet de ce côté et soutiennent le combat sans faiblir, mais dans cette gorge resserrée ils offrent des cibles profondes au feu des bois environnans. A l'entrée de la nuit, ils sont obligés de céder Alt Stiring, les bois au Nord de l'usine, le bois à l'Ouest et une ou deux maisons du village. Stiring restait menacé, mais non occupé, et là encore le but des Prussiens n'avait été qu'imparfaitement atteint. Frossard l'a dit justement dans son livre : « Dans la vallée comme sur le plateau, nos positions étaient sensiblement les mêmes que celles occupées le matin. »

V

Dans cette journée, il n'y avait pas eu une seule bataille, il y en avait eu deux. Celle de Kameke jusque vers les quatre heures du soir, celle d'Alvensleben depuis cette heure jusqu'à la nuit. Nous avions été victorieux dans la première, et nous n'avions pas été vaincus dans la seconde. La journée était restée indécise; elle ne l'eût pas été et la seconde bataille se serait terminée aussi par notre victoire, si, en même temps qu'arrivaient les renforts prussiens à Kameke, les nôtres étaient parvenus à

Frossard. Si Metman était venu par la vallée, Castagny par la hauteur, Montaudon par Grosbliederstroff, à ce moment critique où Alvensleben, repoussé sur le Gifertwald, était arrêté sur l'Éperon et le Forbacherberg, et si les trois divisions françaises, concentrant leur effort, eussent prononcé un mouvement offensif, les Prussiens auraient été refoulés en miettes sur la Sarre et Sarrebrück, et la guerre commençait pour eux par une débâcle.

Même l'arrivée tardive des trois divisions n'eût été qu'un mal très réparable si Frossard, resté maître de soi, avait établi son corps sur les hauteurs entre Spicheren, Œting et Bohren, à l'abri de tout danger, puisqu'il dominait la vallée où les Prussiens n'étaient pas les plus forts. De là il se serait mis en communication avec Metman, Castagny, Montaudon, se serait concerté avec Bazaine et, ses troupes restaurées par une nuit de repos, il aurait pu le lendemain reprendre en excellentes conditions le combat interrompu la veille. Mais Frossard détruit tout à coup ces perspectives. Il n'était pas vaincu, il se constitue à l'état de vaincu ; Alvensleben n'était pas victorieux, il lui donne la gloire qu'il n'avait pas gagnée; il s'évade du champ de bataille où l'ennemi ne le menaçait pas. Les péripéties favorables de la bataille contre Kameke avaient d'abord rendu à Frossard sa tranquillité d'esprit. Un de ses officiers, traversant vers trois heures le camp du général Arnaudeau au Mittenberg, lui avait dit : « Pour aujourd'hui, ce n'est pas sérieux; le général Frossard n'est pas inquiet, mais demain ce sera autre chose (1). »

A 5 h. 15, Frossard avait encore rassuré Bazaine. « La lutte qui a été très vive s'apaise; j'espère rester maître du terrain, mais cela pourra recommencer demain matin ou peut-être la nuit. La division Montaudon vous sera renvoyée aussitôt que possible. Si vous pouviez m'envoyer un régiment au moins par chemin de fer, ce soir, ce serait bien. Mes troupes sont fatiguées. Votre brigade de dragons est arrivée, mais ne peut m'être de grande utilité dans les bois. » En effet, il avait renvoyé la brigade Juniac : elle encombrerait, croyait-il, la route qu'il importait de tenir libre pour l'artillerie de réserve et le service des ambulances. Et il la fit rétrograder sur Morsbach, Bening, Merlebach.

(1) Déposition du général Arnaudeau au procès Bazaine.

Soudain, quelques minutes après, à 5 h., 30, il pousse un cri d'alarme : « Ma droite, sur les hauteurs, a été obligée de se replier. Je me trouve compromis gravement. Envoyez-moi des troupes très vite et par tous les moyens. »

Bazaine est surpris de ce revirement presque subit. Il ne tarde pourtant pas à secourir son lieutenant : il ne pouvait sans dégarnir Saint-Avold envoyer la seule division qu'il eût sous la main, celle de Decaen, mais il lui télégraphie : « Je vous envoie par le chemin de fer le 60e de ligne. Renvoyez-le-moi par la même voie dès qu'il ne vous sera plus nécessaire (6 heures). » Cette dépêche est expédiée en double. A 6 h. 6, il la complète : « Je vous envoie un régiment par le chemin de fer. Le général Castagny est en marche vers vous ; il reçoit l'ordre de vous joindre. Le général Montaudon a quitté Sarreguemines à cinq heures, marchant sur Grosbliederstroff. Le général Metman est à Betting. Vous avez dû recevoir la brigade de dragons du général Juniac. » Et il télégraphie à Castagny : « Portez-vous sans retard, et avec vos moyens d'action, à portée et à hauteur du général Frossard. Entrez immédiatement en relations avec lui et faites ce qu'il vous commandera. »

Qu'était-il donc survenu qui avait changé la confiance de Frossard en détresse ? C'était l'entrée en ligne de la XIIIe division prussienne Glümer, venant de Sarrelouis. Le gros de cette division marchait sur Petite Rosselle, et son avant-garde, divisée en trois colonnes, sur Stiring. Ces trois colonnes n'étaient pas de force à enlever nos divisions, et elles étaient encore éloignées, lorsque Frossard apprit leur approche. A cette annonce, il fut affolé, se crut perdu. A l'inverse de Mac Mahon qui ne comptait des corps d'armée que comme des divisions, lui ne cessait de voir des corps d'armée là où il n'y avait pas même des brigades. Il quitta son quartier général et courut à Stiring vers Bataille et Vergé. Il prévint les deux généraux qu'il allait être obligé de battre en retraite et leur indiqua de le faire par les crêtes sans marquer le point précis. Bataille, admirable toute cette journée de vigueur, d'intelligence, de sang-froid, d'élan, représenta qu'il ne croyait pas que cette décision s'imposât. Frossard l'écoute et suspend son dessein, mais il lance un nouvel appel de détresse à Bazaine : « Les Prussiens font avancer des forces considérables ; je suis attaqué de tous côtés : pressez le plus possible le mouvement de vos troupes (6 h. 35). » Instruit par la

dépêche du maréchal de la présence de Metman à Bening, il demande directement à ce général de se porter immédiatement à son secours.

Les Prussiens s'avançaient en effet contre les hauteurs du Kaninchensberg, mais non en nombre aussi considérable que le croyait Frossard, puisqu'il ne s'agissait que d'une colonne de l'avant-garde de la XIIIe division. La position n'avait d'autres défenseurs que deux escadrons du 12e régiment de dragons et une centaine de soldats du génie. L'approche de la colonne prussienne signalée, le lieutenant-colonel Dulac fait mettre ses dragons à pied et les dispose avec les hommes du génie dans les tranchées établies sur le Kaninchensberg (7 heures), et il envoie un officier prévenir Frossard. Celui-ci, sans même attendre comment va se dénouer l'affaire, perd de nouveau la tête et cette fois ordonne la retraite (7 heures). Il lance une dernière dépêche sibylline à Bazaine (7 h. 22) : « Nous sommes tournés par Wehrden; je porte tout mon monde sur les hauteurs. » Il gagne, en effet, les hauteurs, et dès huit heures il prend le chemin de Sarreguemines, afin, dit-il, de préparer les emplacemens de ses troupes.

La nécessité de la retraite admise, il n'y avait raisonnablement à opter qu'entre la direction sur Saint-Avold et celle sur Cadenbronn. Les deux routes étaient ouvertes; la seconde colonne de l'avant-garde de la XIIIe division allemande n'était pas encore arrivée sur Emersweiller et n'était pas de force à empêcher nos trois divisions de s'engager sur la route de Saint-Avold. Frossard était convaincu qu'il était cerné par là, mais il lui était impossible de croire qu'il le serait sur la route toujours ouverte des hauteurs de Cadenbronn. Et cependant il se détourne de cette route et se dirige sur Sarreguemines. Il savait pourtant, depuis le matin, que l'ennemi n'en était pas éloigné. Il n'avait donc pas à hésiter, pas même à délibérer : à Cadenbronn les renforts français; à Sarreguemines les menaces allemandes; c'est vers les menaces allemandes qu'il va.

Un général qui commet une telle inadvertance n'a plus son bon sens. Les circonstances qui accompagnent sa retraite ne le prouvent que trop. Sans souci de ce qu'un chef doit à ses hommes, il condamne aux fatigues exténuantes d'une marche précipitée de nuit les troupes qui ont marché une partie de la nuit précédente, et qui ont combattu sans manger toute la

journée. Il n'avertit de la direction divergente de sa retraite ni Bazaine, ni l'Empereur; il oublie la brigade Juniac sur la route où il l'a renvoyée; il ne s'inquiète pas des divisions qu'il a demandées et qui, si un corps d'armée prussien était arrivé par Sarrelouis, seraient tombées dans une véritable souricière. Ses voitures galopent sur Puttelange avec autant de célérité et de confusion que lui vers Sarreguemines, et l'officier, qui les conduit, écho des impressions de son état-major, réclame le passage prompt à travers les troupes qu'il croise, en criant à leur général : « Tout est perdu! »

Cette retraite sur Sarreguemines, décidée par la crainte exagérée d'un mouvement tournant, est sans excuses. De la part d'un officier d'une intelligence éprouvée et d'une bravoure au-dessus du soupçon, elle ne s'explique que par le désarroi moral résultant des surprises de l'inexpérience. Le péril d'être tourné était une réalité bien plus imminente en 1792, dans l'Argonne, lorsque l'Autrichien Clairfayt, s'étant emparé des défilés de la Croix-au-Bois et du Chêne populeux, se préparait à envelopper les 15 000 hommes de Dumouriez, ayant en tête 40 000 Prussiens. Dans ce péril, Dumouriez, plein de présence d'esprit et de décision, ne s'éloigne pas des renforts en route vers lui, au contraire, il va au-devant d'eux en se dérobant par une marche de nuit; il réunit ainsi 60 000 hommes et le lendemain il est victorieux. Frossard n'avait pas à aller au-devant de ses renforts, ils venaient à lui; il n'avait qu'à les attendre, sans se dérober par une marche de nuit. Il ne tenait qu'à lui, ainsi renforcé, de punir les Prussiens de leur précipitation comme Dumouriez avait fait payer aux Autrichiens leur lenteur.

Vergé et Bataille, l'ordre de retraite reçu, ne perdent pas leur sang-froid comme leur chef, ils se retirent, sans se hâter, car personne ne les harcèle, et ils emmènent leur artillerie et une partie de leurs blessés.

Laveaucoupet (9 heures) s'était établi pour la nuit sur la crête Sud de Spicheren, occupant toujours le village par ses avant-postes. A dix heures, l'ordre de retraite lui parvient. Il se porte lentement et avec ordre sur les plateaux de Bohren et d'Œting, et il ne se met en marche vers Sarreguemines qu'après que les hommes et les fractions disséminées ont rallié. Ses derniers échelons ne quittèrent le plateau qu'au point du jour. La division Bataille couvrait la retraite; elle ne s'éloigna que lorsque

le général eut fait partir devant lui toutes les réserves et même toute l'artillerie.

VI

Frossard et son armée s'en vont, et les renforts qu'il a réclamés arrivent.

A huit heures, c'est un bataillon du 60e. Il demande où est Frossard? On l'ignore. Ensuite surviennent successivement les divisions Metman, Castagny et Montaudon.

A neuf heures, arrive la 1re brigade de Metman sur la place située à l'entrée du village. Personne ne sait où est Frossard. Une auberge était là : les hommes l'envahissent pour se procurer un peu de vin et de pain, en attendant le retour du chef d'état-major allé aux nouvelles. Enfin on trouve le maire. Il raconte que Frossard n'a pas paru au quartier général depuis cinq heures, et qu'il le suppose en route sur Sarreguemines. Alors Metman traverse les rues de la ville, noires et silencieuses, bivouaque à quelques kilomètres, au-dessous et en face du plateau d'Œting. Sans allumer de feu, les soldats se couchent le long de la route, avec leurs sacs pour oreillers.

A une heure du matin, rejoint la brigade Arnaudeau. Avant de partir, elle s'était grossie de 400 réservistes. En route, elle avait rencontré la brigade Juniac, oubliée par Frossard, et avait cheminé avec elle. Le maire de Forbach averti accourt. « Dépêchez-vous de filer, leur dit-il, vous me compromettez ; allez rejoindre votre général de division qui est au delà de Forbach. » Ce fut le compliment de bienvenue de ce bon Bavarois. Arnaudeau campa auprès de Metman.

Castagny était arrivé à Teuteling, à petite distance de Forbach. Il s'établit vers les huit heures du soir, à droite et à gauche de la route, en position de recevoir l'ennemi qu'on annonçait tout proche. De là il envoie des officiers à Frossard. Ceux-ci ne trouvent que Metman qui leur apprend que Frossard est en retraite sur Sarreguemines et qu'au jour il le rejoindra par Puttelange. Alors Castagny ne se meut plus ; il s'établit sur un tas de pierres afin que personne ne puisse venir sans qu'il le voie, et il attend les instructions qu'il a fait demander à Bazaine par un aide de camp.

Montaudon était à Grossbliederstroff, lieu désigné par le maréchal, vers sept heures. Mais, entendant toujours le canon, après un court repos, il avait pris sa direction sur Etzling. Au devant de lui accourait un officier tout échauffé qui lui dit : « Courez, courez vite au secours du 2e corps, qui est fortement engagé. » Il le suit; mais fusillade et canonnade cessent; la nuit tombe. Il arrête ses troupes en position sans bivouaquer, il charge deux officiers d'aller annoncer à Frossard qu'il est là, compact, à sa disposition. Puis il attend les renseignemens.

Metman au point du jour (7 août, 4 heures) se reforme en colonnes, emmenant le bataillon du 60e et la brigade Juniac. Par un chemin difficile, il gagne la route de Puttelange où il arrive, le même jour, à midi. Castagny se dirige vers Puttelange, son camp de la veille, où il arrive à quatre heures du matin, mais sur l'ordre de Bazaine, il porte son camp à Guenwiller où il arrive à 5 h. 30 du soir. Montaudon, qui avait fini par apprendre le départ de Frossard pour Sarreguemines, ne veut pas, lui non plus, rester isolé. Il craint que Sarreguemines ne soit encombré, il se dirige (1 h. 30 du matin) sur Woustwiller, puis sur Puttelange où il établit ses bivouacs à dix heures du matin. Frossard lui-même ne tarde pas à rejoindre ces divisions. A peine à Sarreguemines, il comprenait la faute qu'il venait de commettre et qui l'exposait à être enveloppé entre deux armées. Il prend un repos et se dirige, lui aussi, sur Puttelange, emmenant la brigade Lapasset. Il s'y établit le 7 août entre onze heures du matin et quatre heures du soir. Ainsi tout ce monde, sans s'être concerté, se trouve réuni à Puttelange, épuisé de fatigue et de besoin. Le hasard opérait une concentration que les généraux n'avaient pas su faire.

La Garde avait été ballottée par les instructions de l'état-major dans un va-et-vient exténuant et stérile et avait passé la journée du 6 août dans les perplexités. Le matin, suivant les instructions de la veille, elle s'acheminait sur Courcelles-Chaussy lorsqu'un ordre arrive : « Continuez sur Saint-Avold. » Mais un second ordre survient : « N'y allez pas. » Puis un troisième : « Allez-y ! » Le général Bourbaki, déconcerté, interroge l'officier porteur du dernier ordre : Faut-il qu'il aille, faut-il qu'il reste ? Il se décide à aller. Au moment où il approche, on le rappelle à Metz. Attendez un élan offensif de troupes ainsi conduites !

A cette bataille, les pertes des Prussiens furent supérieures

aux nôtres, 223 officiers, 4 648 hommes tués, blessés ou disparus. Nous eûmes tués, blessés, disparus, 249 officiers, 3 829 hommes dont la moitié au moins appartenait à la division Laveaucoupet. Notez que nous manquions de tout, selon Messieurs les Doctrinaires, que la pénurie était générale : qu'aurait-ce été si nous avions eu quelque chose ? Nous les aurions tous exterminés.

VII

Mac Mahon n'avait accusé personne, pas même Failly, de sa défaite. Il en avait accepté silencieusement l'entière responsabilité. Frossard essaya de couvrir sa nullité en accusant Bazaine de ne l'avoir pas secouru à temps et d'avoir été ainsi le véritable auteur de sa défaite. « Le combat de Forbach était tout à notre avantage jusqu'à quatre heures du soir après huit heures de lutte. Si à ce moment, où j'avais engagé toutes mes réserves, les renforts demandés par moi *dès le matin* au maréchal étaient arrivés, comme ils auraient pu le faire, je l'affirme, nous aurions remporté un avantage magnifique par ses résultats au lieu de l'échec que nous avons subi. » Ce thème a prévalu, et il est devenu de tradition presque courante de considérer Bazaine comme le véritable vaincu de la journée.

L'examen impartial des faits détruit cette légende. D'abord, c'est à une heure seulement que Frossard a annoncé à Bazaine le commencement de la bataille de Forbach : il n'avait donc pu demander des renforts *dès le matin ;* lorsque à cinq heures il en réclama formellement, Bazaine répondit sur-le-champ à ses demandes, n'y apportant d'autre retard que le temps nécessaire à lire une dépêche, regarder une carte, réfléchir, rédiger, expédier un ordre. Il met successivement à sa disposition toutes ses divisions, sauf celle de Decaen. Ces divisions auraient pu arriver plus vite si elles avaient été échelonnées les unes derrière les autres, sur la communication directe de Saint-Avold avec Forbach ; mais ce n'est pas Bazaine qui les avait étendues sur un large espace. La lenteur avec laquelle Montaudon a exécuté sa marche ne peut, pas plus que le va-et-vient de Castagny, lui être imputée. Enfin pouvait-il prévoir que, affolé, Frossard non vaincu se constituerait lui-même à l'état de défaite et se replie-

rait, non derrière lui sur des renforts amis, mais latéralement sur les troupes ennemies?

Il serait donc absurde de soutenir qu'il a abandonné Frossard, mais on l'incrimine encore de ne s'être pas rendu de sa personne auprès de lui à Forbach. Des paroles sévères de Napoléon Ier semblent justifier ce reproche : « Comment, écrit-il au maréchal Victor commandant du 1er corps de l'armée d'Espagne, comment, au lieu de vous porter en personne à la tête de vos troupes, secourir *une de vos divisions*, avez-vous laissé cette opération importante à un général de brigade qui n'avait avec lui que le tiers de vos forces? — Vous savez que le premier principe de la guerre veut que, dans le doute du succès, on se porte au secours d'un de ses corps attaqués, puisque de là peut dépendre son salut. » L'autorité de cette règle du grand capitaine doit être limitée aux cas analogues à celui qui l'a motivée. De qui s'agit-il? Du *chef du 1er corps de l'armée d'Espagne*, ayant sous ses ordres plusieurs divisions et laissant écraser l'une d'elles sans intervenir de sa personne. Si Bazaine n'avait été qu'*un chef de corps d'armée* et Frossard un de ses divisionnaires en péril, il eût été répréhensible de n'être point allé personnellement l'assister. Mais autre était leur situation. Frossard était un *chef de corps* ayant sous ses ordres trois divisions et Bazaine *un chef d'armée* ayant sous son commandement trois corps d'armée disséminés sur un large espace. Et Frossard, avec ses trois divisions contre une prussienne, ne fut en péril ni dans la première partie de la journée, où il luttait presque trois contre un, ni à la fin, puisqu'il n'avait qu'à attendre ses renforts en marche vers lui de tous les côtés, et que sa retraite ne fut pas un instant inquiétée.

A aucun moment, la présence de Bazaine auprès de Frossard n'aurait pu se produire utilement. S'il était accouru à une heure, à l'annonce d'une bataille engagée, Frossard eût considéré cette intervention, qu'il ne réclamait pas, comme une offense personnelle, car elle eût signifié : « Je viens à vous, quoique j'eusse dû rester au centre de mon commandement, parce que je vous suppose incapable. » Il eût semblé que, jaloux de sa gloire, il venait, en cas de succès, voler à son subordonné le mérite de la victoire.

A la fin de la journée, la présence de Bazaine était encore plus inutile. Calculez : la dépêche d'alarme de Frossard 5 h. 15 n'a pu lui arriver avant six heures; quelque diligence qu'il y

mît, il n'aurait pas atteint le quartier général de Forbach avant sept heures. Là il n'aurait plus trouvé personne puisque Frossard n'y avait plus reparu depuis cinq heures. L'aurait-il saisi à Stiring ou à Spicheren, avant qu'il se fût engagé sur la route de Sarreguemines? c'est peu probable. De quel secours alors lui eût-il été? La nuit tombait, la retraite était commencée. Il aurait pu tout au plus la détourner sur Cadenbronn, mais cette route avait été indiquée par lui à Frossard dès le matin. Lui-même risquait de ne pouvoir regagner son quartier général. La batterie de la XIIIe division prussienne établie à Emersweiller balayait le chemin de fer; les trains ne circulaient plus; Bazaine aurait été obligé de gagner Bening par un long détour à cheval; il ne serait rentré que très tard à son quartier général.

On a expliqué injustement sa conduite par de misérables raisons personnelles. Il était, dit-on, mécontent de la situation dans laquelle on le tenait depuis son entrée à l'armée du Rhin : on lui donne, on lui reprend le commandement ; quand on le lui donne, on agit comme si on ne le lui avait pas donné ; de quelque nom qu'on le décore, il reste un lieutenant subordonné et par-dessus la tête duquel passent les ordres et les décisions ; tout cela l'aurait mal disposé à se montrer actif. De plus, l'antipathie que lui inspiraient, ainsi qu'à la plupart des officiers généraux, les façons hautaines et cassantes de Frossard aurait été un autre motif encore de son abstention. Il aurait dit : « Le maître d'école a voulu avoir sa bataille, il l'a, qu'il se débrouille. » Cette suspicion n'est pas fondée. Certes, Bazaine avait gémi des tergiversations et des reviremens de l'état-major général, mais cela n'avait pas agi sur ses dispositions de soldat. Il avait encore moins sujet de se laisser influencer par une rancune contre le « maître d'école ; » le propos a été inventé. Sans doute, il n'avait pas avec Frossard la même intimité affectueuse qu'avec Le Bœuf, mais une camaraderie cordiale contractée depuis la Crimée rendait leurs rapports courtois. D'ailleurs, un des traits particuliers de cette nature, c'est qu'il ne gardait de rancune contre qui que ce soit. Souvent, en lisant sa correspondance avec l'Empereur, impatienté de la placidité avec laquelle il repoussait d'odieuses accusations, je me suis écrié : « Indigne-toi donc et donne à ton tour un coup de dent ! » La conduite de Bazaine le 6 août s'explique naturellement par les raisons militaires les mieux justifiées.

En sa qualité de chef d'armée, il était obligé de se tenir en un point central d'où pussent arriver et partir à tout instant les renseignemens et les ordres venus de ses trois corps. S'il disparaissait de ce centre, toute unité d'action cessait, et chacun était livré au hasard. Si, pendant qu'il galopait à la recherche de son lieutenant, un incident était survenu, un péril imprévu eût surgi, que n'aurait-on pas dit d'un général en chef qui désertait sa direction ? Une des règles les plus certaines de la science militaire est que le commandant d'une armée, « même quand il a autour de lui ses différens corps à de courtes distances, ne doit jamais trop se rapprocher des combattans ni se laisser absorber par les détails du combat des unités, qui ne le regardent pas et qui lui feraient négliger l'ensemble en abandonnant une tâche importante (1). » Moltke, Frédéric-Charles, Steinmetz ne sont pas accourus au canon sur le champ de bataille ; ils se sont contentés d'envoyer ou d'approuver l'envoi de troupes de secours et personne en Allemagne ne le leur a reproché. Cette obligation de ne pas déserter le centre de son commandement s'imposait d'autant plus à Bazaine que Saint-Avold, point stratégique de première importance à surveiller, pouvait, à tout instant, voir fondre de Sarrelouis une diversion plus dangereuse que celle qui mettait Frossard en fuite.

On a répété que nos défaites provenaient de ce que nos généraux ont pratiqué la petite guerre, et non la grande. Or c'est précisément aux préceptes de la grande guerre qu'a obéi Bazaine en cette occasion. S'il avait été le général de la petite guerre, il aurait couru vers Frossard tête baissée, n'apercevant qu'un des côtés du champ d'opérations. En restant vigilant, mais immobile au centre du vaste mouvement auquel il présidait, il a démontré que, s'il n'avait pas la science de la grande guerre, il en avait l'instinct. Il a donc bien fait, en secourant Frossard de tout son pouvoir, de ne pas aller lui-même sur le champ de bataille où sa présence eût été peut-être funeste, peut-être inutile. Sa conduite ce jour-là a été irréprochable ; il n'est responsable ni de près, ni de loin, ni directement, ni indirectement, de la défaite volontaire de Forbach, imputable uniquement à l'inexpérience arrogante de Frossard.

(1) Verdy du Vernois, *Mémoires*.

***

A la suite des batailles de Wœrth et de Forbach, on est nécessairement entraîné à s'élever au-dessus du fait particulier et à rechercher ce qu'il faut conclure sur la valeur des deux armées en présence. Le moment n'est pas encore venu d'établir un jugement définitif, car, au cours de la lutte, les deux unités à comparer vont subir des transformations. Si l'on devait juger la cavalerie prussienne par ce qu'elle a fait jusqu'au 6 août, on prononcerait que, pas plus que la nôtre, elle n'a su éclairer, reconnaître, poursuivre, garder le contact, et qu'elle n'a pas, aussi bien que la nôtre, chargé à fond. A la fin de la campagne, elle avait accru beaucoup sa valeur. Au contraire, le fantassin français, qui marchait péniblement à Sedan, à demi vaincu d'avance, n'avait plus la même qualité que le zouave et le fantassin alerte et confiant de Wœrth. Cependant on peut, en s'en tenant aux lignes principales, formuler un jugement approximatif presque assuré à condition de se garder d'un parti pris systématique.

Après 1870, des officiers instruits, distingués, parlant bien, écrivant encore mieux et, je n'en doute pas, capables de bien agir, ont fondé une école militaire doctrinaire. Cette école, qui a rendu de notables services par ses études sur notre histoire militaire, ne s'est point préservée de l'absolutisme pédantesque qui rendit autrefois si désagréable l'école doctrinaire politique. Elle dogmatise, régente, condamne tout ce qui n'est pas elle et surtout ce qui l'a précédée. Avant elle, la science militaire n'existait pas : les Jomini, les Gouvion-Saint-Cyr, les Morand, les Marmont, les Bugeaud sont gens de mince autorité; quant aux généraux qui ont victorieusement promené notre drapeau sur tant de champs de bataille, pris Anvers, conquis l'Algérie, emporté Sébastopol, triomphé à Magenta et Solférino, fait si belle contenance en Syrie et au Mexique, ce n'étaient que des ignorans qu'on a peine à ne pas traiter de ganaches.

C'est dans des conversations avec Galliffet qui, ayant si longtemps tout ignoré, était infatué de savoir quelque chose, que j'ai entendu la première fois ce langage trop souvent répété. Sur la guerre de 1870 la thèse est celle-ci : la lutte n'a pas éclaté entre des hommes, mais entre des doctrines. C'est la doctrine napoléonienne, ressuscitée par les Prussiens après avoir été

abandonnée par nous, qui a vaincu la doctrine linéaire de position à laquelle nous étions revenus en sautant par-dessus l'épopée napoléonienne.

Certes, parmi nos chefs de 1870, il en fut de légers, incapables, négligens, et même stupides, je n'en disconviens pas. Dans quelle machine immense, telle qu'une armée exigeant un si grand nombre de moteurs, n'a-t-on point compté des non-valeurs ? Il est certain encore que, parmi les généraux qui n'étaient ni incapables, ni superficiels, ni négligens, ni stupides, il en est qui se sont trompés, ont mal jugé, fait trop ou pas assez, regardé à gauche tandis qu'il fallait voir à droite. Peut-on exiger des Mac Mahon, des Bazaine, des Canrobert, des Ducrot, une infaillibilité dont n'ont pas été dotés les Turenne, les Frédéric, les Napoléon ? Ce n'est donc pas dans les ignorances des types inférieurs, ni dans les défaillances passagères des supérieurs les plus capables qu'il est juste de chercher ce qu'ils appellent la doctrine d'une armée. C'est d'un ensemble de faits qu'il convient de l'induire. Or de cet ensemble de faits bien étudiés il ressort que, sur les points essentiels, la doctrine de notre vieille armée ne différait pas de celle dont les modernes prétendent être les révélateurs.

A Wœrth et à Forbach, la lutte a-t-elle été entre deux doctrines, lutte dans laquelle la bonne a vaincu la mauvaise ? Les Prussiens l'ont-ils emporté parce que leurs doctrines stratégiques, tactiques, étaient supérieures aux nôtres et impliquaient une initiative et une offensive que nous avions oubliées ? La stratégie prussienne, dit-on, n'avait qu'un objectif : rechercher l'armée ennemie, l'aborder, la détruire ; la stratégie française, revenue aux procédés de guerre des XVIIe et XVIIIe siècles, se préoccupait surtout des positions à défendre. On aurait beaucoup étonné Napoléon III si on lui avait raconté que lui, admirateur jusqu'au fétichisme de toutes les maximes de son oncle, s'était dirigé d'après la méthode des XVIIe et XVIIIe siècles. Sans doute, il n'a pu se décider, tout en disant sans cesse qu'il le voulait, à aborder l'armée ennemie, mais il n'a jamais pensé à faire la guerre de positions. S'il eût été partisan de cette guerre, il se serait établi sur le plateau de Cadenbronn ou sur celui des Hayes, et là aurait attendu l'ennemi en position défensive. Mais il ne s'est pas plus établi sur ces positions que sur quelque autre ; il s'est promené à travers toutes, sans plan fixe, sans s'arrêter sur aucune. Sa

doctrine n'était point autre que celle de Moltke; il n'a différé qu'en ne faisant point ce qu'il savait fort bien qu'on devait faire. Notre infériorité stratégique n'a donc pas été dans la doctrine, mais dans la pratique de l'homme qui était chargé de l'appliquer.

Peut-on dire que les oppositions se manifestent entre les tactiques des deux armées? C'est là que les doctrinaires triomphent : nos règlemens de manœuvres, disent-ils, étaient arriérés de plus d'un siècle et ne soupçonnaient même pas les exigences de la guerre moderne. Halte-là, messieurs! Notre dernier règlement de manœuvres est du 16 mars 1869 et voici comment l'état-major prussien le juge : « Ce nouveau règlement, *rompant complètement* avec les formations antérieurement en usage, *se rapprochait d'une manière frappante du règlement prussien.* »

Néanmoins, à Wœrth et à Forbach, il y a eu une différence dans la formation des deux armées. Les soldats prussiens, les pantalons serrés dans leurs demi-bottes de gros cuir, coiffés du casque à pointe dans l'infanterie et la cavalerie, du casque à boule dans l'artillerie et le génie, en tunique à une rangée de boutons, un sac assez léger au dos et la longue capote brune roulée en bandoulière, une musette autour des reins, s'avançaient, formés en colonnes de compagnie, rangés en profondeur. Notre soldat, avec un bonnet de police ou un képi, rarement un shako, jamais de bonnet à poil, chaussé du commode soulier Godillot, fixé par une guêtre en toile ou en cuir, une capote sur son vêtement et au-dessus un sac très pesant, allait au combat en ordre de bataille sur deux rangs, coude à coude, précédé de tirailleurs, ayant derrière lui des colonnes plus ou moins profondes. Cette différence de formation n'était pas décisive, car on peut combattre et vaincre dans toutes les formations. Du reste, elle ne se maintenait pas longtemps : des deux côtés les formations se déformaient dès que le combat s'animait ; le Prussien accrochait son casque à sa musette et se débarrassait de son manteau; le Français jetait sac à bas; il n'y avait plus que des tirailleurs groupés autour de quelques chefs ou étendus en longue ligne.

La vraie différence tactique à notre désavantage fut dans le maniement de l'artillerie. L'artillerie prussienne, employée tout entière dès le commencement de l'action, écrasait notre artillerie et allait, par-dessus nos premiers rangs, dévaster nos hommes

de second rang, couchés par terre. La nôtre n'avait pas su mettre en œuvre les ressources par lesquelles elle aurait pu conjurer son infériorité en qualité et en nombre. On ne l'avait mise en ligne que successivement, par petits paquets, au lieu de le faire en masse dès le premier moment; on l'avait gaspillée dans des combats d'artillerie à artillerie; on ne la gardait pas pour l'attaque contre l'infanterie; parfois on ne s'en servait pas du tout. Ainsi l'artillerie de réserve fut tellement tenue en réserve à Forbach qu'elle ne parut pas sur le champ de bataille et, sur quinze batteries, six seulement donnèrent, neuf restèrent inactives. Il y a là une différence de procédé qui ne se rattache nullement à une différence de doctrines. Si l'emploi défectueux de notre artillerie eût dépendu d'une doctrine erronée, il eût fallu des mois pour la redresser, tandis que dès que d'Aurelle de Paladines s'en aperçut à Coulmiers, il lui suffit d'un ordre dicté en cinq minutes pour que notre tactique d'artillerie devînt la même que celle des Prussiens.

Retrouve-t-on la différence des doctrines dans l'esprit de solidarité, d'initiative, d'offensive des Prussiens, qui n'animait pas au même degré les Français asservis à la vieille méthode? Ici encore, je réponds par des objections de fait. L'esprit de solidarité n'existait guère entre les commandans de la Ire et de la IIe armées prussiennes, puisque, à la nouvelle de la bataille entamée, on dut retenir le prince Frédéric-Charles à Hombourg dans la crainte qu'il ne se livrât sur Steinmetz à quelque violence; il n'existait pas entre Steinmetz et son chef d'état-major, et je ne crois pas qu'une grande tendresse unît Glümer et Goltz, Alvensleben et Gœben. De notre côté, si vous ne tenez pas compte de quelques mots inventés, attribués à Bazaine et Castagny, aucun acte de mauvaise camaraderie intentionnelle ne peut être relevé. Sur le champ de bataille de Wœrth, comme sur celui de Forbach, les généraux de nos diverses divisions se sont, à tous les momens critiques, prêté un appui fraternel. Les divisions de Bazaine sont arrivées tard, mais elles sont arrivées. Ce n'est pas seulement chez nous qu'il y a eu des Failly, des Castagny sourds à l'appel du canon. Le général de la XVe division prusssienne assista immobile, à quelques kilomètres de Sarrebrück, aux péripéties de la bataille commencée par la XIVe division; le commandant de la XIIIe division ne s'est décidé à marcher que sous la pression d'un de ses chefs de bri-

gade. Je ne parle que pour mémoire des braves Bavarois qu'on a eu tant de peine à faire avancer contre Ducrot.

L'initiative a-t-elle autant manqué dans l'armée française qu'on l'a prétendu? Nous touchons ici un point délicat, car l'initiative, qualité à encourager, a pour cousine germaine la désobéissance, défaut à châtier. Il importe de les définir exactement. L'initiative est la décision prise d'urgence par un chef qui n'a pas reçu d'ordres de son supérieur et qui n'a pas eu le temps d'en demander, ou dont les ordres reçus trouvent une situation de fait inconnue de celui qui les a donnés, autorisant à croire qu'il ne les aurait pas donnés s'il avait été présent sur les lieux. La désobéissance consiste à ne pas exécuter l'ordre d'un chef présent, ou qui, n'étant pas sur les lieux, est instruit des circonstances au milieu desquelles doit agir celui à qui son ordre a été expédié. Dans la guerre de Hollande, Louvois ordonne à Turenne de repasser le Rhin; Turenne estime l'ordre fatal et ne l'exécute point, en raison de circonstances que Louvois ne peut apprécier : il fait acte d'initiative, non de désobéissance. Au contraire, la plupart des actes que, dans l'armée prussienne, on appelle des actes d'initiative n'ont été que des actes de désobéissance. Le Prince royal dit à ses généraux : « Vous ne vous battrez pas le 6, » et Kirchbach commence la bataille le 6 sur la Sauer. Moltke dit au prince Frédéric-Charles et à Steinmetz : « Avant le 9, vous ne franchirez pas la Sarre, » et, le 6 août, la XIVe division franchit la Sarre, et les divisions du IIIe corps la suivent. Alvensleben envoie le général Schwerin à l'attaque du Forbacherberg avec six bataillons; Schwerin n'en lance que trois et expédie les trois autres dans la vallée de Stiring; Bose dirige le général Schkopp sur Gunstett, le général n'y fait aller qu'un de ses régimens et dirige l'autre sur Morsbronn. On rencontre la même désobéissance parmi « les officiers subalternes et jusque parmi les hommes de troupe qui cherchent à faire œuvre personnelle en tentant un petit mouvement tournant, en gagnant un abri voisin, en se jetant dans le flanc de l'adversaire (1). »

La caractéristique de l'armée prussienne dans ces journées, c'est que ce sont ceux qui devaient obéir qui commandent, décident, et les chefs qui devaient commander qui obéissent, ratifient. Bismarck le constate dans sa forme humoristique :

(1) Lehautcourt.

« Il arrive bien souvent chez nous que ce n'est pas le général en chef qui engage les batailles et les dirige ; ce sont les troupes comme du temps des Grecs et des Troyens... Un sous-officier engage l'action, il est rejoint par un lieutenant ; le commandement passe ensuite à un colonel, jusqu'à ce que le général arrive sur le terrain avec toutes les troupes dont il dispose... » A parler exactement, dans ces journées de Wœrth et de Forbach, l'armée prussienne ne brille point par l'esprit d'initiative, mais par l'esprit de désobéissance.

Notre armée, sous ce rapport, est bien supérieure. L'initiative n'y manque pas : ne sont-ce pas des actes d'initiative (heureux ou malheureux, ce n'est pas la question) que les batailles même de Wœrth et de Forbach, engagées par Mac Mahon et Frossard de leur propre mouvement, sans aucun ordre de leur généralissime? n'est-ce pas un acte d'initiative des plus heureux, que l'intelligence avec laquelle le lieutenant-colonel Gabrielli arrêta le mouvement enveloppant contre le Forbacherberg?

En fait de désobéissance grave, je n'en connais que deux : d'abord celle de Failly ne se rendant pas à Bitche avec tout son corps et n'envoyant à Mac Mahon que la division Guyot de Lespart, et celle de Frossard rangeant son armée, moitié dans la vallée, moitié sur le plateau, au lieu de la concentrer autour de Forbach, puis se retirant sur Sarreguemines, non sur Cadenbronn ou Saint-Avold. De telle sorte qu'en ces deux journées, on peut dire que l'armée prussienne est une armée d'anarchie et notre armée une armée d'obéissance.

Tout pesé, une armée d'obéissance me paraît supérieure. L'obéissance seule permet à un généralissime de concevoir un plan, de le mener à bonne fin et de faire une campagne d'Austerlitz ou d'Iéna. « Dès qu'un général sort des instructions qu'il a reçues, écrivait le Comité de Salut public aux généraux en chef, et hasarde un parti qui paraît avantageux, il peut ruiner la chose publique, par un succès même, qui ne serait que de localité ; il rompt l'unité des plans, il en détruit l'ensemble. » (14 frimaire an II.) Le maréchal Lannes, arrivé avec deux corps au contact des avant-postes prussiens sur la rive gauche de la Saale, occupe Iéna évacué et rejette les Prussiens dans Weimar ; mais, quelque tentation qu'il ait de les poursuivre, il interroge d'abord l'Empereur (13 octobre 1806) : « Je désirerais savoir si l'intention de Votre Majesté est que je marche avec mon corps

d'armée sur Weimar. Je n'ose prendre sur moi d'ordonner ce mouvement. » En effet, s'il l'avait ordonné, le succès du plan d'Iéna eût été compromis. Lannes mérite plus d'être imité que ce Kameke qui, étourdiment, par un acte de désobéissance, dérange le plan si longtemps médité de Moltke et expose les Prussiens à perdre leur première bataille. C'est parce que Failly a cessé d'être un chef obéissant pour devenir un chef d'anarchie à l'instar des Prussiens, que la journée de Wœrth a été perdue.

L'anarchie dans l'action a profité aux Prussiens, il est vrai, mais par deux circonstances accidentelles : à Wœrth, leur écrasante supériorité de nombre couvrait toutes leurs erreurs; à Forbach, où ils n'avaient pas cette supériorité, ils n'ont eu devant eux qu'un chef contre lequel l'insanité même devait l'emporter. Le succès à la guerre est tout, a-t-on dit, quel que soit le moyen par lequel on l'ait obtenu. Oui, à condition que ce succès ne soit pas éphémère. « Quand un succès a eu lieu contre les principes, a dit Napoléon, il ne faut pas l'approuver, car, à la longue, le principe méconnu se venge de ceux qui, d'abord, en ont profité. » Que les chefs de l'armée française de l'avenir restent donc ce qu'ils ont été en 1870, ce qu'ils ont été antérieurement, ce qu'ils ont été toujours, des subordonnés obéissans, qui attendent les ordres et qui les exécutent.

Seulement, l'armée obéissante n'a toute sa valeur que si elle est vigoureusement tenue en main par un chef qui inspire confiance, qui sait ce qu'il veut, où il va et qui se rend bien compte que l'action des armées nombreuses n'est pas compatible avec une certaine espèce d'ordres. Un généralissime, obligé de s'établir à grande distance, ne peut plus embrasser le front étendu de ses forces; la bataille sera une série de petites batailles indépendantes, ne se coordonnant que par l'identité de l'esprit directeur. Les ordres ne doivent donc pas être minutieux, entrer dans le détail des mouvemens tactiques; ils indiqueront seulement le but à atteindre en laissant à chaque chef de corps le choix des meilleurs moyens. En d'autres termes, ils ne doivent pas être des lisières, mais des *directives*.

En 1870 dans notre armée on connaissait la nécessité de ces directives et on en a fait emploi. Ainsi en ordonnant à Bazaine de préparer l'expédition de Sarrebrück, l'État-major ajoute que pour les moyens d'exécution il s'en rapportait à l'expérience du maréchal; en prescrivant à Frossard de se concentrer autour de

Forbach, il s'en remet à son discernement du soin des mesures à adopter; en investissant Mac Mahon du commandement de l'armée d'Alsace, il le laisse libre d'agir comme il lui conviendra d'après ses propres lumières.

Si le chef suprême n'ordonne pas ou ordonne mal, l'armée obéissante s'effondre, tandis que l'armée d'anarchie, même en ce cas, se tire plus ou moins d'affaire puisque tout le monde y commande.

VIII

Nul doute que, dans ces premières batailles, il n'y a pas eu dans l'armée française le même élan offensif qui déborde de toutes parts dans l'armée prussienne, depuis le simple soldat jusqu'au général. Mais ne mettez pas de la doctrine en ceci et ne venez pas nous dire que nous avions abandonné nos vieilles règles d'offensive et que nous étions rangés à celles de la défensive. Dans tous les cas, cette conversion eût été bien récente, car un de nos adversaires les plus illustres, qui avait intérêt à bien pénétrer notre manière de combattre, le prince Frédéric-Charles, a dit en 1869 : « La tactique des Français consiste simplement à ce que le soldat marche toujours en avant. La forme sous laquelle le mouvement s'exécute leur est indifférente. Cette forme se trouve, et elle diffère, suivant les fautes de l'ennemi. Ils ne se défendent jamais passivement; là où d'ordinaire une troupe garde la défensive, les Français agissent offensivement. La véritable manière de triompher de cette tactique des Français est de se l'approprier. *Qui donc veut vaincre doit donner de l'avant* (1). »

Niel avait, il est vrai, eu le tort de recommander à nos chefs de se placer d'abord sur la défensive tactique, afin de se protéger contre les effets meurtriers des armes à chargemens rapides, mais il avait en même temps expliqué que cette attitude ne devait être que le préalable momentané, très court d'un passage à l'offensive; ses instructions, qu'on ne doit pas assimiler au règlement de 1869, n'étaient nullement obligatoires et n'avaient point pénétré dans l'esprit de l'armée : « *Au début de la campagne de 1870, l'idée de la défensive n'existait pas,* » dit le général Derrécagaix.

(1) *Tactique.*

D'après le général Lebon, « on a eu tort de conclure que tous les chefs de l'armée de Metz ignoraient *tout* de cette doctrine, qu'ils étaient des incapables, et ne possédaient pas, notamment, l'esprit offensif; — Bourbaki, Le Bœuf, Ladmirault, Canrobert, de Cissey, pour ne citer que ceux-là, n'étaient-ils pas animés de l'esprit offensif autant que personne l'a jamais été et le sera jamais? Ils étaient parfaitement capables de faire autre chose que ce qu'ils ont fait. Quant à la troupe, elle était pleine de confiance et d'espoir dans une vigoureuse offensive (1). »

Voyez au premier moment combien tous les chefs sont prêts à passer la frontière. Lisez dans les relations les signes d'impatience de nos soldats à Saint-Avold, à Bitche, à Marienthal, quand on les tient immobiles et qu'on ne les dirige pas vers ces canons qui les appellent! avec quelle ardeur ils s'élancent quand on le leur permet! « Ils vont à l'ennemi et au corps-à-corps en riant. Ils se disputent les places d'avant-garde; le cri : « Ça chauffe! » fait accélérer leur marche et les met de bonne humeur. »

Comment prétendre que la *furia francese* n'animait plus nos troupes quand on se rappelle ces zouaves, ces turcos, ces fantassins, qui, à Wœrth, ont toute la journée abordé l'ennemi, faisant à peine usage de leurs fusils terribles et s'élançant au pas de course, la baïonnette en avant? En vérité, l'armée française de 1870 était encore telle que le prince Frédéric-Charles l'avait vue. Jeanne d'Arc, dans un interrogatoire, répond : « Je disais à mes hommes d'armes : « *Entrez hardiment parmi les Anglais et j'y entrais moi-même.* » La fille inspirée du sillon définit ce qu'a été, ce qu'est toujours la France militaire : offensive dès qu'elle sera libre de suivre son instinct naturel.

Il est vrai qu'à Wœrth et à Forbach cette offensive de nos troupes et de leurs chefs a toujours été courte et ne s'est pas lancée au delà du point où l'ennemi avait été refoulé; Ducrot à Wœrth, Vergé à Stiring, Laveaucoupet à Spicheren n'ont pas poursuivi l'épée dans les reins les assaillans qu'ils avaient battus. Cela tient à une raison profonde : c'est qu'une troupe ne peut pousser à bout une offensive tactique victorieuse que lorsqu'elle se sent entraînée par une offensive stratégique générale. Les portions isolées de l'ensemble ne ressentent cette impulsion

(1) Conférence du 19 janvier 1912 au Cercle militaire.

de l'offensive que lorsque l'ensemble lui-même est poussé par la volonté directrice, que le cri « En avant! » a été lancé, et que, comme Moltke dans sa dépêche au Prince royal (3 août), le chef a dit : « Offensive générale ! » Quand une armée a été immobilisée dans la défensive stratégique par son général en chef, elle repousse intrépidement les attaques, mais quand elle y a réussi, elle considère son but comme atteint; le maintien de ses positions lui paraît le seul succès qu'elle ait à poursuivre, elle s'en contente; les échecs que subit l'ennemi, elle les considère à l'égal du succès et elle ne recherche pas d'autre satisfaction.

Si, en 1870, nos troupes ont agi offensivement moins que celles des Prussiens, ce n'est pas qu'elles aient été formées par une doctrine différente de la leur. En 1870, il n'y a pas eu lutte d'une doctrine contre une doctrine. A Wœrth, ce n'est pas une doctrine qui a empêché Failly d'aller gagner la bataille; à Forbach, ce n'est pas une doctrine qui a fait perdre la tête à Frossard et l'a fait fuir sur Sarreguemines. Ce n'est pas une doctrine qui a été battue en Alsace et en Lorraine, ce sont des hommes inférieurs à leur tâche. C'est cet état-major engourdi, cacochyme, dont les incertitudes et la pusillanimité détruisent de leurs propres mains l'armée avant qu'elle ait combattu, la démoralisent et glacent l'ardeur des premiers jours par les ordres, les contre-ordres, les marches, les contremarches, les piétinemens, les attentes. Thiers l'a dit justement à l'homme, à divers titres si éminent, qui a été le pivot de la défense nationale, Freycinet : « Si les armées avaient été bien commandées et constituées comme elles auraient dû l'être, nous aurions battu les Prussiens. » Il n'y a pas plus eu unité de doctrine chez nos adversaires qu'il n'y en a eu manque chez nous; les doctrines étaient les mêmes et Napoléon, qu'il fût commenté par Clausewitz ou Jomini, ou Bugeaud, était considéré de part et d'autre comme le législateur suprême.

L'inconvénient de cette fausse méthode, d'envisager les faits de guerre en mettant de la doctrine où il n'y en a pas, est de créer une sorte de déterminisme militaire qui supprime la responsabilité des individus et lui substitue la fatalité des choses. Elle a aussi le tort de faire croire que, quand on a bourré la tête des jeunes gens de formules plus ou moins bien rédigées, on en fera des victorieux. Il faut nous applaudir d'avoir notre excellente École de guerre, pépinière féconde d'où sortent régu-

lièrement des officiers de mérite, mais l'enseignement qu'on y donne ne suffit pas à faire ces victorieux. La guerre n'est pas seulement une science, c'est un art. L'inspiration personnelle instinctive fait les grands hommes de guerre plus que les études théoriques. « Ce n'est ni par la façon de s'armer, a dit Polybe, ni par celle de se ranger qu'Annibal a vaincu, c'est par ses ruses et sa dextérité... Dès que les troupes romaines eurent à leur tête un général d'égale force, elles furent aussitôt victorieuses. »

Napoléon a exprimé la même idée : « Même les institutions les mieux réglées ne suffisent pas à assurer la victoire. *Quelque chose qu'on fasse, quelque énergie que montre le gouvernement, quelque vigoureuse que soit la législation*, une armée de lions commandée par un cerf ne sera jamais une armée de lions. »

L'enseignement technique, quelque excellent qu'il soit, demande à être enflammé par une grande éducation patriotique. Le victorieux est un homme de métier, mais il a été porté par les souffles inspirateurs de la vertu civique, de l'amour désintéressé de la patrie, nourri de la vivifiante sève de l'idéal national. Si les généraux et les officiers du roi Guillaume se sont montrés si extraordinairement entreprenans, tenaces, héroïques, ce n'est pas seulement à cause de leur bonne éducation spéciale, c'est que vibraient en eux les aspirations ardentes de leurs poètes et de leurs penseurs, qu'ils étaient soutenus par la coopération passionnée de souhaits et d'amour de tout leur peuple, et qu'ils sentaient que dans pas un cœur allemand il n'y avait un battement qui ne fût pour leur triomphe.

ÉMILE OLLIVIER.

STÉPHANIE [1]

TROISIÈME PARTIE [2]

IX

Les cors de chasse qu'embouche l'équipe cavalière de piqueurs en habits rouges, la grosse caisse de la baraque où Félix en Jocrisse débite ses bonimens, les carabines tonnant sur le stand que tient Pauline de Helgoët, la masse frappant le piquet, projetant la hausse et provoquant l'explosion du pétard sur le dynamomètre qu'Émilie désigne aux plus robustes, les violons du théâtre où paradent Isabelle et Juliette en soubrettes de Marivaux, Robert en Céladon, l'orchestre du bal où contredansent des invitées en robes à fleurs, des invités en bas et culottes de chasse, le champagne que, dans la closerie de roses blanches et rouges, Ernest débouche poudré à frimas, les propos des cent personnes courtoises, rieuses, spirituelles, plaisantes sous les ombrelles de couleur, à l'ombre des feutres gris et des panaches énormes, tout cela fait un tumulte de fête dans les huit nefs de verdure aboutissant au rond-point de la déesse, et que le soleil pare. Le gala réussit. Grâce au temps favorable, tous nos amis, camarades, associés, envieux, rivaux et détracteurs, souhaitèrent cette rencontre ici. Claude ordonne. Huvelin promène sa grande taille et ses manières hautaines au milieu de femmes. Elles le supplient de commanditer un club cham-

(1) *Copyright by* Paul Adam, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

pètre qu'elles fondent aux environs de Paris, avec golf, polo, restaurant, rowning. J'en suis moi-même pour dix actions de cent francs, mais ce sera bel à voir l'été cet ensemble de femmes hardies et de sportsmen, dans l'ancien pavillon de la Parabère qu'on veut enlever aux démolisseurs.

Je m'éloigne pour mieux apercevoir cette foule minuscule sous l'altitude trois fois séculaire des verdures en voûte, et le long des charmilles. A distance, on dirait vraiment un Debucourt. Il convient que je jette un coup d'œil aux pièces d'artifices qui embraseront, dès le début de la nuit, les eaux du Miroir, vers le milieu du dîner. Tout est bien. Je me rapproche par le Pré aux Biches. Espérant surprendre un flirt, je franchis le pont, j'entre dans l'île. Or, sur le chapiteau tombé de la colonne, j'aperçois, assises, Thérèse et Stéphanie dans le temple en ruines de l'Amour. Que se disent-elles? Depuis le retour de la jeune fille, cette intimité s'affirme. Qui recherche l'autre? Thérèse, afin de conquérir sa sœur prochaine, et de garder le recours de ma bourse aux heures difficiles? Stéphanie, pour apprendre mieux de Thérèse mes habitudes, mon caractère, les impairs à fuir, les grâces à répandre? La similitude peut-être de leurs situations les porte à se lier. Moins élégantes, moins frivoles que cette société de plaisir, les deux infortunées se comprennent. Certainement elles parlaient de choses graves. Les yeux vers la terre, ma sœur, avec le bout de son ombrelle, disperse machinalement des brindilles. Les mains jointes sur les genoux, Stéphanie murmure. Elle hoche parfois la tête en personne qui doute, qui n'ose.

La voici donc, celle avec qui m'ont fiancé la malice gratuite des domestiques, les appréhensions insultantes de mes sœurs, les justes prières de Clermont, sans que mon goût ait eu, sur ce choix, l'influence éminente. Si médiocre par la beauté, par l'esprit, si dépourvue par le sort, cette fille ne saurait prétendre à séduire un jouvenceau de quelque apparence. Je n'ai même point à me réjouir de la docilité qu'elle marquera devant les vœux intéressés de son père. Le monsieur élégant et parfumé que je suis à quarante-sept ans, le cavalier aux lévriers l'emporte même sur le commis malingre et sale en vêtemens fripés qui pourrait, demain, lui échoir; et encore. Même entre Félix et moi qui n'ai point d'éruption sur le front, ni les ongles pleins de couleur, ni des genoux bossuant la culotte tachée, il se

pourrait que le choix de maintes filles me désignât. Sans doute n'éliraient-elles ni l'un ni l'autre volontiers. Robert leur plairait mieux. Néanmoins, une Stéphanie peut avoir de la sympathie pour son bienfaiteur. Ah! ce mot!

Vais-je passer la fin de ma vie auprès de cette petite personne méticuleuse et polie?

J'ai trop besoin de sentir auprès de moi une âme qui n'attende pas de ma mort le bonheur. L'amiral a merveilleusement arrangé son affaire sentimentale et matérielle, puisque sa fin privera Pauline de leur luxe, et ne laissera que le pain assuré à la veuve dans un logis modeste. M'arrêterai-je à une telle décision? Je pourrais faire, dès à présent, le partage de mes biens, après la mise en actions des Parfumeries. Je garderais le château et ses terres qui formeraient le douaire de Stéphanie. Je placerais à fonds perdus un capital prélevé sur mes actions et qui m'assurerait une rente viagère de trente mille francs. Après moi, Stéphanie, en louant les chasses et le domaine, n'en tirerait guère plus de dix à quinze mille francs annuels. Cette diminution aussi l'engagerait à ne pas souhaiter mon dernier jour. Ayant reçu leur part des valeurs représentées par les usines et les magasins, Thérèse, Émilie, leurs enfans n'auraient plus à espérer que je disparaisse avec l'hospitalité offerte ici et mes cadeaux d'anniversaires. Dès lors je ne serais plus entouré de gens prêts à l'escompte de mon agonie. Comme on est bête! Qui m'empêche de chasser tout ce monde, de vivre au loin dans le Midi, de convertir tout mon capital en viager pour finir dans l'opulence, et comme un Silène couronné de fleurs rares entre des bacchantes rieuses? Je ne puis. Il y a en moi l'aspiration de toute une race bourgeoise et latine pour ce qu'on nomme la famille, la société. Il me faut de la considération, celle que procure un entourage respectable. Il me faut encore cette confiance qu'on accorde seulement à des parens proches, comme Émilie, même comme Thérèse. Mes sœurs, elles, me soigneraient jusqu'à l'épuisement de tous les moyens normaux et anormaux, si je tombais malade. Elles me recueilleraient pauvre ou déshonoré. Entre nous trois, durant les études et les jeux de l'enfance, les enthousiasmes et les désespoirs de la jeunesse, une âme collective s'est créée que leurs enfans ignorent. Thérèse, en ma fortune, respecte les efforts souvent pénibles qui me la valurent. Son fils, sa fille, de tout cela, envient la chance échue

à un homme poussif, débonnaire et sans mérite. Clermont m'a peut-être dépeint autrefois de la sorte à Stéphanie.

Plus nerveuse, Thérèse fut, la première, avertie de ma présence par ce fluide que dardent à distance les regards, et qui gêne les personnes de sensibilité certaine. Mme Reynart toucha légèrement sa compagne. Sans le moindre sursaut, la jeune fille roide se tourna vers moi. Elle rougit fort. Je reconnus alors qu'appuyé contre un arbre, un poing sur la hanche et le chapeau à la main, j'avais l'air d'affecter la posture d'un amoureux contemplatif. Stéphanie avait honte de moi qui prenais ce ridicule aux yeux de ma sœur et, sans doute, de la manière la plus intempestive. Un homme de mon âge, pensai-je, aura toujours de la peine à éviter, en une affaire d'amour, le ridicule. Mais Stéphanie, me répondis-je aussitôt, ne se leurre pas. Elle sait bien qu'elle fait, sur le conseil de son père, un mariage de convenance. Moi, je n'aime pas Stéphanie... Je l'élis pour simple complice de mon évasion hors d'un état où ma mort, chaque jour, devient l'espoir vrai de ceux qui m'approchent... La reconnaissance comme l'intérêt de cette petite, si j'adopte le principe du partage et la rente viagère, me garantiront son attentive sollicitude. Voilà tout le net de notre situation commune. Il sied que cette petite personne, droite dans l'empois de son organdi, m'assure qu'elle l'entend ainsi, et que, sous le fichu à la Marie-Antoinette, rien ne s'émeut en son cœur.

Pendant que je réfléchissais, nous nous étions abordés... Nous échangions des propos indifférens sur la fête. Thérèse craignit de sembler indiscrète. Après nous avoir guidés instinctivement hors de l'île, vers le Pré aux Biches, ma sœur nous y laissa sous prétexte de rejoindre les Helgoët qui, de loin, lui faisaient un signe.

Nous nous trouvâmes, Stéphanie et moi, fort embarrassés. Je m'inquiétai de son père. Elle l'avait, la veille, quitté, sur les instances de Juliette, pour assister à la fête. Les termes de médecine qui surgirent dans les réponses me permirent de louer les mérites du docteur.

Assez habilement pour une petite jeune fille, Stéphanie confessa toute une inclination vers les qualités d'élégances, et qu'il lui était impossible d'apprécier les gens dont l'extérieur trahissait le désordre. Elle parla copieusement du retard que le docteur apporte au soin de se raser la figure, et du tort qu'il a de

ne pas mettre de gants à l'ordinaire, bien que, sans cesse, il traverse le jardin, se rende d'un pavillon à l'autre, et sorte même de la villa. Aussi lorsqu'elle lui tendait la main, avant le bonjour ou le bonsoir, Stéphanie répugnait-elle à la sensation de moiteur grasse que lui communiquaient les doigts du médecin. En outre, il persifle, avec un air de supériorité fort agaçant, les propos de chacun. Qu'il appelât Clermont « mon pauvre monsieur, » selon une ironie peu dissimulée, Stéphanie ne le pardonnait pas. Le docteur hausse les épaules à tout avis différent du sien. Bref, elle ne lui concédait nul mérite que celui d'une science d'ailleurs peu réconfortante pour ce triste père.

L'ardeur que dépensa Mlle Clermont afin de chasser, hors de mon esprit, toute appréhension de rivalité, me fit une sorte de plaisir réflexe. Bien que ma raison démêlât les calculs de cette satire, je ne laissai pas d'être ravi. Cette jeune fille aspirait à notre union et se démenait de son mieux pour réussir. Donc elle acceptait le rêve de vivre en ma compagnie dans ce château lointain, d'y tolérer mon affection et mes caresses, de se blottir en mes bras, de s'accommoder de mes fantaisies. Tout de notre mariage lui semblait, pour l'heure, un agrément.

Je goûtai là, sans doute, une volupté non pareille. Nous marchions à l'écart dans une nef de verdure que termine, au bout, une trouée ovale sur les champs au soleil, sur l'horizon des bois vaporeux et bleuâtres dans le ciel net. Stéphanie avait le chapeau d'argent et de myosotis, une robe empesée, une ombrelle à haute canne parée d'un ruban métallique. Elle avançait, les pointes en dehors. La grande bouche humide exprimait la tendresse et la confiance par mille sourires. Les yeux d'aventurine se dérobaient entre les cils noirs, gracieusement, lorsque je tâchais, par mes regards audacieux, de pénétrer cette petite âme frissonnante. Sans nul doute, elle m'aimait un peu ce jour-là. Les bruits de la fête retentissaient jusqu'à nous. Nous entendions les piqueurs à cheval trotter vers les points opposés du parc pour, successivement, y sonner de la trompe, et suggérer la vie châtelaine du vieux temps. Parfois un chevreuil bondissait au travers du chemin. Souvent une famille de lapins déboulait à notre approche. Un épervier s'enleva. Des geais crièrent leurs amours insultantes. L'odeur des buissons enivrait. Nous allâmes en silence quelque temps. Tout à coup Stéphanie, prenant texte de ce parc agencé, me récita les opinions flatteuses

de son père sur mon esprit. D'abord enchanté par cette louange, je défendis à peine ma modestie. Tout m'enivrait de cette voix émue, du trouble qui paraissait sur ce visage, d'un parfum plus certain qui émanait de ce corps en clairs atours fleurant la naïve propreté de la repasserie. Je m'égarai jusqu'à prendre la main longuette, gantée de fil, jusqu'à laisser la taille de Stéphanie se ployer contre mon bras, et toute cette émotion s'essouffler contre mon cœur en tumulte ; car devant nous, au milieu de l'air, deux mésanges s'unissaient, de leurs becs, sans nous voir, et se livraient à leur passion suspendue par le frémissement des ailes.

— Alors,... fis-je,... alors, petite Stéphanie, souffrirez-vous que nos deux vies s'arrangent dans ce parc comme le bonheur de ces oiseaux ?

Tout s'effondra de cet espoir avant que j'eusse achevé l'absurde métaphore. Au milieu du mot « bonheur, » je me rappelai grisonnant et ventru, réel. Il me sembla que l'univers éclatait de rire pendant que ma voix prononçait la fin de la phrase.

La honte m'enveloppa de ses voiles brûlans. Je n'osai plus regarder la jeune fille ni la malice de sa bouche, de ses yeux. Comment avais-je pu dire une telle sottise ?... Comment avais-je oublié, une seconde, que je n'étais plus le garçon de jadis courtisant une fillette au fond du bois.

Je me demande pourquoi j'ai pu retenir mon sanglot, tant fut cruelle la douleur qui déchira mon être. Je me vis comme un Géronte de Molière caressant une Agnès pour le rire formidable d'un public assemblé sous le lustre du théâtre. Je n'étais qu'un grotesque et, tout à l'heure, un odieux.

Stéphanie pourtant demeurait contre moi. Elle consentait. Et elle ne consentait pas avec une résignation maussade, mais avec une sûre tendresse de ses yeux mouillés. A son âge, l'attrait de l'amour lui-même est si fort que l'aspect du révélateur importe moins. Stéphanie remerciait le ciel d'être aimée avec, pour preuve indéniable, le don de ce parc, de ce château, trésors qui se transformaient en un hommage à la grâce, aux vertus d'une fille sans dot.

— Le rêve est trop beau... murmura-t-elle... Et mon père ! Quelle joie pour lui...

Je sentis aussitôt deux blessures nouvelles s'approfondir en moi. Murmurant : « Le rêve est trop beau, » Stéphanie avait regardé, mesuré le parc, le domaine, ses dépendances. Avant

de prononcer : « Mon père!... » le soupir qu'elle exhala me parut celui d'une victime qui se livre au sacrificateur, puis celui d'une triste créature parvenue au terme d'un long effort, et qui en dédie le succès au plus cher des siens. J'eus le sens d'abandonner les dépouilles opimes que la petite triomphatrice déposerait sur les genoux de Clermont, le lendemain, dans la villa de Suresnes. J'évoquai la figure Henri IV, au rire sarcastique, de mon ancien associé. Je prévis les railleries qu'il ne retiendrait pas devant sa fille même, les consolations qu'il lui prodiguerait, injurieuses pour moi, toutes.

Nous revenions en silence vers la fête. Stéphanie avait glissé sa main sèche dans le pli de mon coude, et elle avançait en regardant le sol. Deux ou trois fois, ses yeux se evèrent sur moi; et le sourire de sa grande bouche découvrit ses dents ternes. Elle me parut laide, malgré le chapeau d'argent et de myosotis.

— Stéphanie, murmurai-je, ce qui me reste d'existence et d'intelligence suffiront-ils pour vous témoigner ma gratitude? Votre âme est bonne et généreuse infiniment. Ce ne sont pas des mots. Vous verrez les actes; et j'espère qu'ils vous contenteront... Cependant réfléchissez encore. Consultez votre père. Songez avec lui à l'extrême différence de nos âges. Dans quelques jours, vous me direz si la sagesse n'a pas mieux averti votre amitié surprise aujourd'hui par un élan soudain. Je ne voudrais pas devoir ma félicité à un mouvement de compassion que vous regretteriez plus tard. Si vous le permettez, mon amie, nous ne confierons à personne, sauf à mon cher Clermont, ce qui vient de se passer entre nous. Vous le soupçonnez : il y a des volontés hostiles. Soyons très silencieux... Très silencieux pendant quatre jours, jusqu'à mercredi. Voulez-vous?... Alors votre père m'écrira la réponse à la lettre que je lui adresserai demain matin. Est-ce convenu?

Stéphanie est d'humeur docile. Pour son espoir, elle ne prévit pas le péril d'atermoyer, si peu que ce fût. Moi, je savais bien me réserver une échappatoire ainsi. La jeune fille me regardait gravement. Elle crispait un peu sa main sur mon bras. Elle cherchait dans mes yeux une certitude que j'eus la charité de lui offrir en simulant un regard de passion fervente. Nous nous rapprochions de la fête. Il fallut nous séparer. Au-devant de nous Isabelle et Juliette accouraient en plaisantant notre couple.

Tout ce qu'elles inventèrent de piquant me confirma plus dans ma résolution de fuir le ridicule conjugal.

D'ailleurs, entre ces deux créatures embellies par le fard de théâtre, l'une poupine et bouclée d'or, l'autre impérieuse et brune sous la poudre de sa coiffure, qu'était la petite Stéphanie? Une écolière dans l'âge ingrat, malgré ses dix-neuf ans. Par taquinerie elle me fut ravie, et je lui fis signe de suivre les cousines au plein de la fête champêtre qui tonnait, sonnait, ballait, criait et chantait en tous les débouchés d'avenues, pour l'effarement de la Diane chasseresse.

Aux personnes qu'il me fallait accueillir, entretenir, présenter, toute une heure, je ne prêtai qu'une attention d'apparence. J'admire encore comme il me fut possible de remplir ces devoirs par le ministère de l'inconscient et de l'habitude. Le souvenir de la tiède amoureuse, ployée sur moi, et qui s'était promise à moi, avec une indéniable émotion, voilà ce qui maintenant accaparait ma fièvre. Donc, je n'étais pas indifférent à une fille de cet âge. Le trouble de Stéphanie, la crispation de sa main sèche sur ma manche, l'étourdissement qu'elle avait eu en regardant se becqueter les oiseaux suspendus dans le rayon, tout cela m'enorgueillissait la mémoire, et me brouillait les yeux.

Naïveté de l'âme humaine. Un quart d'heure plus tôt j'avais renoncé à ce mariage devant le grotesque de ma personne en amour; et, tout à coup, le souvenir seul de l'émoi m'entraînait vers le sentiment le plus contraire. Ce n'était pas le comique de mes attitudes que je raillais amèrement, mais la laideur de Stéphanie. Brusquement je formai le dessein de conquérir ma nièce Isabelle, de tenter sa misère aussi par ma fortune, et de proposer à l'accorte interprète de Marivaux le mariage en vue duquel je m'étais arrangé pour ne pas « m'accorder » encore à Mlle Clermont. Véritablement j'esquivai des fâcheux, j'éconduisis les bavardes, je lâchai de vieux amis, dans l'espoir de rattraper les trois jeunes filles, et de me déclarer à l'oreille de ma nièce Isabelle. Géronte se déguisait en don Juan. L'espoir de la trahison me rendit alerte et avantageux. Afin de montrer ma force que cinq minutes d'haltères exercent, chaque nuit, avant le sommeil, je saisis le maillet du dynamomètre, je levai la masse et l'abattis. A l'étonnement de tous, la hausse grimpa jusqu'au pétard qui détona. Émilie me fit présent d'un lot superbe entre

ceux qu'elle offrait, une trousse de chasseur garnie de sa timbale, de ses assiettes, de sa boîte à volaille en argent.

La compagnie dîna par petites tables dans les salons et la salle à manger. Bientôt la magnificence du parc s'empourpra. A cette époque de l'année, le soleil tombe dans les bois qui terminent la perspective de trois mille mètres ouverte, entre les deux avenues d'ormes, sur les longues prairies et la surface carrée du Miroir. Cette pièce d'eau devient rose, puis se fonce. Elle s'incendie. Elle est un lac de feu. Là plongent les troncs noirs des arbres reflétés en ligne. Mes lévriers qui s'étaient, tout le jour, promenés dans le parc avec noblesse, et, parfois, avaient donné le spectacle de leurs courses circulaires où ils s'allongent comme des flammes blanches en se poursuivant, mes lévriers s'échappèrent. Ils vinrent saluer les dîneurs non sans réserve et courtoisie. Les dames leur firent une ovation. Comme Stéphanie les soigne avec délicatesse, ces belles bêtes s'assemblèrent vite autour de leur amie. Elles allongèrent leurs longues têtes sur la nappe auprès de la petite personne interdite un peu, et qui rougit fort ; car, ses yeux m'ayant interrogé sur la manière d'agir en pareil cas, je souris de sa confusion au lieu de lui répondre. Félix et Juliette étaient du même couvert avec un hussard, pupille d'Huvelin. Ils accablèrent de leurs mots à double entente la malheureuse enfant qui me parut plus gauche. J'eus envie d'aller à son secours, délaissant Pauline de Helgoët et la mère du lieutenant qui siégeaient à ma gauche, à ma droite, Huvelin qui trônait en face. Apparemment il se convainquit de mon émotion. Je supportai mal l'idée que Stéphanie souffrît, pour moi, peu d'instans après m'avoir donné la plus douce illusion, celle de me faire oublier l'âge au point de m'inspirer un propos lyrique. Huvelin sourit. Il cligna de l'œil vers la mère du hussard. Je vis la baronne de Helgoët frissonner, tant elle avait de peine à contenir la joie de sa malice. Aussitôt l'ironie de ces gens, de Pauline surtout, firent que je me rebiffai. J'adressai à Mlle Clermont le geste le plus amical en la priant de garder les chiens près d'elle puisque cela déterminait un ensemble fort décoratif. On m'approuva de tous les points de la salle anglaise où nous marivaudions, trente dîneurs en parade derrière les fleurs et les cristaux limpides, aux lueurs de bougies sous abat-jour de soie bleue. Mlle Clermont fut l'objet de tous les regards, un moment. Face-à-main et monocles se braquèrent sur cette

figure pincée, surmontée du chapeau d'argent à myosotis, flanquée par les masses de sa chevelure noire et fauve. L'enfant se rasséréna vite. Elle feignit de caresser les levrettes en leur offrant, avec une grâce divine, les bribes du festin. De la pièce voisine même quelques dames s'intéressèrent. J'entendis la voix d'Émilie vanter le génie de Clermont aux convives de la salle à manger. En l'honneur du hussard, Isabelle éleva le ton pour décrire les manières plaisantes de sa chère Stéphanie, l'exquisité d'un caractère si ferme, d'une âme si fine, si modeste. Dix vers de Racine louant les vertus d'Esther vouée au roi Assuérus furent récités avec maîtrise par la jeune comédienne. Maints flatteurs applaudirent.

Ce petit succès se prolongea jusqu'au dessert, lorsque les cors des piqueurs à cheval recommencèrent la fanfare autour du parc. Les chevreuils effrayés à l'approche de cette cavalerie insolite traversèrent alors par couples, en bondissant, l'espace assombri autour du Miroir encore pourpre et balafré de vert comme le ciel.

On se tut pour jouir de l'instant, de sa beauté. Il sembla que les ondes sonores des trompes élargissaient, dans l'étendue, toute l'ampleur du parc, de ses halliers noirs déjà. On se montrait l'élan des chevreuils, celui d'un cerf, que d'invisibles traqueurs avaient poussés hors des buissons. Les tables disposées en demi-cercle formaient une sorte d'amphithéâtre. Les dames aux chapeaux mirobolans, les messieurs bien coiffés goûtèrent l'agrément de cette féerie. Au milieu, Mlle Clermont souriait, rêvait, heureuse certainement. Pouvais-je assumer la cruauté de rompre, demain, cette illusion? Il me sembla que Stéphanie me saurait une durable gratitude pour ce luxe; et que je n'aurais pas à craindre une inconstance trop vile, si je cédais à la tentation du mariage. N'avais-je pas eu le tort infini de prononcer, dans le parc, une phrase qui m'engageait? Non, je ne pouvais plus remettre le désespoir au cœur de cette enfant, de son père, lorsque moi-même l'avais choisie pour complice de mon évasion morale. Mlle Clermont était compromise; et par ma faute. Il ne m'appartenait plus d'hésiter. L'affront de la rupture eût été le signal de calomnies hostiles à cette petite fille que déjà l'on traitait d'intrigante parvenue à ses fins.

J'en étais là de mon examen de conscience. Claude, sur mon assiette, déposait une tranche de mousse à la framboise

qu'Ernest arrosa de marasquin glacé. J'adore la succulence de cet entremets. Je savourai avec talent la seconde cuillère, cependant que le parc s'assombrissait miraculeusement à mes yeux. Le miroir devint un émail d'azur au centre des pelouses grisâtres et des futaies noires colorées, à la cime, par quelque pourpre encore. L'excellence du mets que j'absorbai, des perspectives que j'admirai, du ciel qui scintilla, de cette compagnie en gracieux costumes, de ces fleurs éclatantes sous les lumières des bougies à lômes bleus, tout me confirma trop dans le sens de mon aise pour que je fusse en état de consommer une injustice. Un peu de vieux grenache m'exaltait, puisque ce n'est plus ma coutume de boire le vin. Pauline de Helgoët me montra un visage en joie : je ne cessais plus d'exagérer l'empire de ses charmes sur mes neveux, particulièrement sur Robert, à la rage d'Huvelin qui multiplia ses critiques de la jeunesse actuelle, lâche, sans caractère, bêtement individualiste. Animé par tous ces propos, je perdis de mon flegme : et j'eus la folie de vouloir, à distance, rassurer Mlle Clermont sur mes sentimens. Je levai mon verre, et la saluai de mes sourires. Elle y répondit en levant le sien, qui d'ailleurs était vide.

Je perçus ce que mon geste avait de choquant dès le silence qui suivit aussitôt, qui s'établit dans la salle anglaise. Il est vrai que l'apparition des bols interrompt toujours les conversations. Je ne le sentis pas moins : les gens se taisaient parce qu'ils n'avaient point d'autres paroles aux lèvres, que le blâme et le persiflage.

Quand j'eus averti la baronne de se lever pour donner le signal, je m'aperçus que Mlle Clermont au bras du hussard voyait tous les couples s'effacer devant elle. On la laissa passer la première sur la terrasse du perron comme si elle eût été la maîtresse de céans, déjà. En vain retenait-elle son cavalier. Ce lieutenant mal instruit des usages et de la civilité ne comprit rien. Il entraîna Stéphanie vers les fauteuils de paille avant tout le cortège. Cela fut jugé comme une prise de possession très hardie ; et chacun se tut de nouveau, fort en peine de savoir comment mes sœurs apprécieraient l'incident.

Isabelle et Juliette parurent les plus vexées. Elles rentrèrent dans la bibliothèque, et n'en bougèrent plus. Stéphanie se trouva seule dans un rocking avec les quatre lévriers allongés près d'elle, sur les dalles, au gré des plus nobles attitudes.

Il était trop apparent qu'en effet Mlle Clermont jouissait de l'avenir promis par mon imprudence. Elle ne s'inquiétait pas d'être à l'écart des autres. Peut-être même n'en avait-elle pas conscience. L'enfant vivait son rêve obstinément. Pauline de Helgoët finit par avoir pitié de la petite folle, et s'en approcha en agitant le sucre dans sa tasse à café.

Les lampions de couleur qui s'allumaient en ifs, les pièces d'artifices qui s'embrasèrent, les soleils qui s'irradièrent et s'épanchèrent en pluies d'or, dans l'eau du Miroir, les fusées qui s'élancèrent parmi les étoiles avant de retomber, averses de perles, sur les futaies rectilignes et les espaces, tout ce bruit triomphal excita les esprits d'autre façon. Il n'y eut qu'Huvelin pour me dire :

— Si je ne m'abuse, mon cher, vous voilà près de l'escapade dont vous menaciez l'autre jour, si drôlement, nos deux scélérats.

Déjà les phares resplendissans des automobiles accouraient hors de la nuit, se succédaient, arrivaient au bas du perron. Ernest ouvrait les portières sur les intérieurs de velours gris éclairés par les ampoules électriques. Avant le départ, les femmes s'embrassaient lentement avec des gestes compassés.

... Je reste là, maintenant que les crapauds se plaignent à la lune, et que Stéphanie m'a dit bonsoir en un sourire trop large de petite fille discrète, plus timide encore devant la curiosité de la famille. Les lampions s'éteignent dans les avenues... Je reste là seul, à regarder mourir ces petites lumières de couleur.

X

Sous bois, Huvelin ralentit l'allure de son hunter, et moi celle de mon poney d'Irlande. Les lévriers se sont, malgré mes appels, introduits dans le fourré. Si j'étais seul, mes sifflets, mes appels ramèneraient Nadine, puis les autres. La crainte de fatiguer ce vieillard irritable m'empêche de faire le tintamarre efficace. Bientôt nous entendons un cri de mécanique enrouée, des essors maladroits, un bris de ramilles cédant sous la pression des chiens. Au bout de la brousse, une poule faisane échappe du buisson, toute mâchonnée déjà, l'aile pendante et piteuse. A coups de fouet je contrains les lévriers. La volaille s'enfuit boitillante, maigre, ridicule, puis disparaît dans le taillis.

Huvelin alors vante la beauté que déploient ces grands chiens animés par l'instinct de victoire. Il me loue de choyer Nadine, cette fine princesse en fourreau de peluche claire. La tête pointe hors du jabot touffu, blanc. Nous l'admirons si haute sur les pattes frêles et griffues, avec la courbure de sa poitrine à franges de soie, et l'orgueil de sa queue recercelée :

— Pour cette maigreur aristocratique, dit-il, vous avez certainement un goût instinctif. Mlle Clermont possède aussi de ces finesses, de ces noblesses. Elle est haute sur jambes et ses souliers pointus l'allongent encore, comme ses mains sèches. Elle a de même une chevelure très soyeuse à volutes. Et voilà qui compense, à vos yeux, les plans trop nombreux et trop bizarres de cette frimousse, cette peau sans éclat, cette bouche sans couleur. Je comprends cela. Vous aimez avoir autour de vous des bêtes et des gens à la démarche de cortège. Je vous croyais plus épris de réalités. Martine Saléris que vous aimiez autrefois, — on se souvient du scandale à Trouville, — elle était autrement potelée, dodue, rebondie, épanouie, fraîche à souhait. Quel contraste avec cette jeune cigogne solennelle.

— Mlle Clermont a des qualités d'ordre et de tenue qui en feraient une précieuse maîtresse de maison.

— D'accord! Oh! d'accord! Ça...

Huvelin hoche sa vieille tête blette à moustache de pandour. Il claque de la langue pour réveiller son cheval que le sommeil gagne après l'ennui. Moi, je songe au départ de Stéphanie très inquiète, très pâle. Comme ils tremblaient les doigts que je serrai à la manière des amoureux! Je me reproche l'hypocrisie de ma lettre à Clermont : « Mlle Stéphanie vous fera sans doute, en arrivant auprès de vous, des confidences. Je vous supplie de lui donner ensuite les conseils que vous jugerez les meilleurs *pour elle*, sans égard *pour moi*. Prenez tout le temps de la réflexion. Il y va d'une vie jeune et franche. »

A quoi bon? Clermont a reçu ma lettre ce matin. Quand je vais rentrer, son télégramme enthousiaste me saisira... Je suis le fiancé de Stéphanie Clermont. Cette jeune fille place en moi le total de ses espérances, de ses vœux. Se moque-t-elle aussi? Sourit-elle avec son père de celui qu'elle sut jouer au mieux? Huvelin continue de disserter sur les vertus de la jeune fille. Il n'en méconnaît aucune. Pourtant :

— Cette charmante pensionnaire a peu d'instruction. Il doit

être incommode, le soir, de causer avec elle. On ne peut toujours parler du ménage, des domestiques, de l'ameublement. Son petit répertoire de clavecin n'est pas considérable. Hein? Le mari devra se coucher de bonne heure, comme elle. A moins qu'ils ne jouent à chat perché?... Hein? Voilà ce qu'il lui faut à cette enfant. Un gamin qui joue au chat perché. Vous ne croyez pas, mon vieux?

Ce dernier mot m'atteint directement. Huvelin m'attaque. Le lancier de Gravelotte me pousse la pointe au cœur. Et je me sens blêmir.

J'ai toujours eu, pour Huvelin, du respect. C'est un homme violent et cruel, mais droit. Il contraignit Babelon à se suicider. Lui-même se serait tué en pareille circonstance. Impitoyable à l'égard de ses concurrens au cours de la lutte, il aide volontiers les vaincus avouant leur désastre; toutefois il exige qu'on s'humilie, qu'on se déclare inférieur. Voici mon tour. Huvelin va me mettre en infériorité devant lui. Comme la plupart des financiers, il est moins calculateur que psychologue. Il a de la facilité pour découvrir à quoi, chacun, secrètement, lie son orgueil. Huvelin aussitôt s'adresse à l'intelligence, à l'honneur, à la vanité, au scepticisme, à la cupidité qu'il pénètre sous les masques ordinaires, et il transforme ces vertus, ces vices, en mobiles de spéculations. Nul conseil d'administration, nulle assemblée générale d'actionnaires ne lui a marchandé les votes de confiance. Il sait offrir à toute personne l'argument qui la détermine. Ministre, il convaincrait, comme Briand, tous les groupes de la majorité.

A mon intelligence il démontre flatteusement qu'un esprit de ma valeur ne peut se satisfaire avec la sottise d'une pensionnaire sans diplôme. A mon sens de l'honneur il représente que profiter de sa fortune pour séduire une innocente n'a jamais paru, devant l'opinion publique, un acte bien délicat. Quant à ma vanité, comment se pourrait-elle satisfaire d'une si médiocre conquête, du contraste un peu comique entre la chétiveté de Mlle Clermont et ma corpulence? A la sagesse de mon scepticisme Huvelin propose l'exemple du ménage Helgoët, d'une Pauline très frivole entre Robert et Félix. Frivole ou pire. Ma fortune ne sera-t-elle pas trop amoindrie par les dépenses somptuaires qu'exigera certainement une fille si jeune, si ferme en ses desseins, et soucieuse de mesurer son pouvoir en obligeant

aux largesses un mari épousé « pour lui-même et pour l'opulence? » En cinq phrases, Huvelin a prêché l'actionnaire orgueilleux de son intelligence, et l'actionnaire farouche en son honneur, celui féru de sa bonne apparence, celui fier d'être un sceptique malicieux, enfin celui qu'inquiète la fragilité de son bien. Ces cinq personnes confondues en la même sont persuadées par le clair, le net, et le simple des syllogismes. Huvelin prend garde encore de me citer en son discours. Il l'adresse au mari futur, quelconque de Mlle Stéphanie Clermont, et à l'amiral baron de Helgoët si berné par Pauline. Je ne suis pas en cause, une seconde. Huvelin, parbleu, me tient pour un homme trop sensé, trop fier, évidemment incapable de me rendre aussi ridicule que ce pauvre marin ou l'époux fantastique et illusoire de Mlle Stéphanie Clermont. Toutefois, le regard aigu du cavalier se pose, aux bons passages, sur ma figure honteuse.

— En géométrie, il y a les théorèmes. En morale, il y a les principes. Ceux qui construisent en dépit des théorèmes, et ceux qui se conduisent en dépit des principes se vouent eux-mêmes aux catastrophes.

Sur ce mot, il guide son cheval de manière à me barrer la route, et le fixe. Je pèse sur les rênes. Mon irlandais stoppe à son tour. Huvelin me domine de sa tête blette, de son torse en jaquette ample, de ses moustaches guerrières. Sa main gantée de cuir s'oppose. Évidemment il me signifie que lui-même deviendrait le fauteur des catastrophes, s'il le fallait.

Je me demande comment... Veut-il me menacer d'interdit, de conseil judiciaire? En tout cas, il me barre la route. C'est cela même qu'il veut dire.

Cette insolence m'exaspère. Je lance sur-le-champ une allusion aux héritiers qui considèrent le testateur comme leur chose. Je m'irrite. Huvelin simule l'attention; puis il remet sa bête en marche.

Néanmoins, je proteste fervemment. Cette façon de me reléguer entre les momies, dès quarante-sept ans, ne m'indigne-t-elle pas à juste titre? Que pense mon beau-frère d'une pareille désinvolture? Il sourit un peu.

— Robert aussi escompte ma fin. Vous avouerai-je que, bien avant lui, j'ai, dans ma jeunesse, offert aux usuriers la même garantie... Vous-même?

— Jamais!

— Eh bien! c'est que vous étiez un garçon froid et sans passion. Mon fils sent couler dans ses veines un sang plus impétueux; le fils de Reynart aussi.

A ce nom, je me rappelle des lettres oubliées dans mon aria d'amoureux. Et je m'attache à cette diversion qui va permettre de baisser un peu le ton des propos devenu presque agressif.

— En voilà un, Reynart, qui me semble se préparer sinon la catastrophe, du moins l'avilissement final!

— Et comment?

— Tout d'abord, il me semble moins loyal. Je sens ou je comprends mal ce qu'il me veut. Lui qui d'ordinaire ne m'écrit jamais, par crainte de s'humilier en étant poli, lui m'adresse une lettre, à présent, de chaque endroit où il passe. Il m'avoue qu'il n'envoie plus d'argent à sa femme, qu'il ne peut plus, que son devoir surpasse les chances d'un « pauvre musicien ambulant, » qu'il subsiste grâce à la bonté des mélomanes enclins à goûter la musique de chambre, s'il y tient sa partie de violoncelle. La lettre reçue avant-hier me confie qu'on se l'adresse ainsi de ville en ville, grâce aux recommandations prodiguées par une femme admirable, écrit-il, une artiste de grand talent, une certaine Samtzcha Hoervary.

— Eh! mais, si je ne me trompe,... s'écrie Huvelin,... les journaux illustrés nous offrirent la photographie de cette personne belle à souhait. Je la vis, dans un fourreau de soie agréablement impudique, chanter ses invocations à la Lune, il y a deux ou trois ans, sur je ne sais quelles planches de Monte-Carlo. Cette pauvre Thérèse! Quelle protectrice Reynart a choisie!

— Reynart s'arrange avec cette femme.

— Ça me paraît évident... Voilà qui nous explique le sang impétueux de son fils. Comme le mien, il cède aux impulsions que ce liquide imprime à leurs veines, à leurs muscles, à leurs nerfs, à leurs cerveaux.

Je me récrie :

— Cette thèse physiologique ne vous inspirait guère l'autre jour, lorsque vous étrangliez à moitié l'un et terrassiez l'autre de ces gaillards.

Huvelin arrête encore sa bête pour m'ahurir :

— Je recommencerais à l'instant; car il faut appliquer des sanctions mémorables aux indociles, si l'on souhaite qu'ils se

disciplinent dans l'avenir. Tenez : nous ne maintenons, en banque, la probité de la transaction à terme, que si nous infligeons le déshonneur de la faillite et le châtiment de la banqueroute aux malhabiles même victimes de cataclysmes absurdes. Nous immolons à l'intérêt général, au crédit et à la confiance publique trop nécessaires, des hommes maladroits, leurs familles innocentes.

— Babelon,... nommai-je perfidement.

— Vous me reprochez, vous aussi, d'avoir acculé Babelon au suicide. C'était un homme sympathique en effet.

— Vous savez que sa jeune femme devient folle, que ses enfans abandonnés végètent en apprentissage. N'est-ce pas lamentable ?

— Assurément ; mais, si dans la Chambre que je préside, nous n'avions pas imposé cet exemple aux spéculateurs imprudens, on aurait trop imité l'audace de Babelon. Une sorte de krach aurait suivi, aurait, quelque jour, ruiné plusieurs maisons de coulisse au lieu d'une, outre mille commerçans séduits par les circulaires de tous les Babelons présens et futurs. Il faut agir en chef quand on le doit, et savoir prendre les responsabilités.

— De bien graves responsabilités.

— Oui. Cela ne m'empêche nullement de penser que Babelon fut victime de machinations dolosives inventées par ses concurrens. Certes, je ne le crois pas le vrai coupable. L'organisation défectueuse de la coulisse, les usages établis à tort, les complicités de vingt personnes malhonnêtes : tels semblent les vrais auteurs du gâchis qui nous obligea de sévir... Si notre Chambre eût frappé ces vingt personnes, c'eût été un scandale vilipendé par les journalistes, amplifié par les torrens d'éloquence socialiste au Parlement, terminé par la chute d'un ministère, consacré par une de ces tares qu'imposent les imbéciles au prestige indispensable de l'Argent, seule autorité positive de l'ère actuelle. Oui : comme j'ai châtié Babelon, malgré ma croyance en sa bonne foi, j'ai corrigé Robert et Félix, malgré ma croyance en leur irresponsabilité partielle. Leurs tempéramens, les suggestions de nos luxes, la littérature et l'opéra, le délire instinctif des adolescens pris d'amour achetèrent les émaux et le cadre de vingt mille francs, par l'entremise de Robert, de Félix. Toutefois, Robert et Félix suffisamment punis contracteront progressivement les habitudes, puis les réflexes utiles à l'asservissement de ces impulsions naturelles, de ces suggestions ambiantes, de ces

folies provisoires. Ce contrôle de leurs passions créera peut-être la noblesse et la puissance de leurs caractères. A se réprimer, ils apprendront le secret du commandement.. Ils deviendront les maîtres d'eux-mêmes, puis des autres. Et c'est là ce qu'il faut...

— Il me semble qu'ils se soucient fort peu de notre volonté. Ils disposent en maîtres de notre vie et de notre mort par avance.

— Ça vous offusque?

— Légèrement!

— Vous avez raison parce que leur mobile est ridicule, mais vous auriez tort si leur mobile était plus relevé. Parfaitement. Voici pourquoi. A la naissance, nous recevons de nos parens la vie, de nos ancêtres les facultés spirituelles, de notre race les avantages qu'assure une civilisation historique, et de notre patrie la sécurité nécessaire à notre développement selon les mœurs et les tendances de la nation. Nous nous trouvons débiteurs de tout cela. Nous sommes les dépositaires de ces forces confiées à notre gérance viagère par l'ensemble des siècles et des hommes. Il faudra rendre, un jour, ce dépôt sous une forme quelconque. C'est une loi économique. Elle régit toute circulation fiduciaire de valeurs. Et la morale, en effet, oblige les mères de sacrifier leurs luxes ou leurs plaisirs à l'éducation de leur progéniture. Ainsi le présent de l'individu est subordonné à l'avenir de la société. Cet avenir, ce sont les enfans. Notre génération leur passe la gérance des forces héréditaires. A leur tour, ils peuvent réclamer les garanties qu'elle suppose, toutes ces garanties et même le crédit qu'assurent l'honorabilité ou la fortune de notre ascendance. Comme le dit ce gredin de Félix, le plaisir de ses parens fut la cause de sa naissance. Tout plaisir se paye. Il leur demande compte. C'est l'Avenir qui nous somme de payer la dette contractée par nous envers le Passé.

— Que Robert ait ce droit vis-à-vis de vous, soit; mais non Félix vis-à-vis de moi.

— Pourquoi? La fortune que nous amassons en profitant du travail universel dans nos usines, nos banques, sur les paquebots d'exportation, sur les trains de marchandises, dans les magasins de coiffeurs et parfumeurs, dans les caisses des négocians, cette fortune nous ne l'avons ni distribuée à nos collaborateurs commis et ouvriers, ni dilapidée selon nos appétits successifs. Donc vous l'avez vous-même destinée à l'avenir. A l'avenir de

qui? Au vôtre pour ce qui est du revenu. A celui de la société pour ce qui est du capital. Votre famille représente la société à qui nous devons tout. Il n'est pas si extravagant que cette famille tente d'emprunter sur cette garantie que vous lui devez, ayant reçu de la même ascendance les facultés propres à votre développement, à votre enrichissement. J'accorde que ce Félix est une canaille. Peut-être vous appartenait-il de l'éduquer mieux, puisque ses parens n'y réussissaient pas. Vous n'aviez point à vous immiscer? C'est un malheur. Subissez-en les conséquences. Je subis celles de Robert et de ses actes. L'individu que je suis, celui que vous êtes appartiennent aux deux familles qui nous ont transmis, en argent, immeubles, instruction, vigueurs physiques ou facultés mentales tout l'acquis de la race, de la nation. Corneille a noblement exprimé cela dans ses tragédies. Elles condamnent l'individu en révolte contre le bien de la famille ou de la société. Molière et les romantiques ont soutenu la thèse contraire; mais le socialisme rétablit la vérité. Vous appartenez à Félix, comme j'appartiens à Robert, comme les ancêtres et leur effort appartiennent à la descendance, comme le Passé appartient à l'Avenir qu'il engendra. Et, si vous dérobez votre individu à cet avenir par égoïsme, l'exemple que vous donnerez sera néfaste et injuste. Vous devez à nous, famille, société, votre vie et votre mort.

— Diable!

— Aujourd'hui plus que jamais, lorsque l'anarchie romantique atteint au paroxysme et promet d'anéantir les institutions confirmées par les siècles. Aujourd'hui personne de nous n'a d'excuses pour donner le mauvais exemple. Vous et moi nous nous devons à la famille, à la société, vifs ou morts, et quelles que soient l'ingratitude ou l'erreur de la descendance. Il faut que chacun de nous périsse à son poste.

— Si l'on veut.

— Nous le voulons; ou nous le voudrons. Les individus et leurs passions doivent être sacrifiés à l'ensemble de nos traditions, de notre histoire. On ne peut souffrir qu'un seul de nous déserte en ce moment où les partis fous désarment le pays, le livrent à l'étranger avec la complicité d'un peuple avili par le culte de ses intérêts individuels. Nous ne permettrons pas qu'autour de nous un seul donne l'exemple de la lâcheté morale. Nous ne le permettrons pas!... N'est-ce pas, mon cher?

Huvelin pérore ainsi, depuis un quart d'heure, au milieu des

bois. Las, les lévriers se sont étendus, la pointe du museau sur les griffes de leurs longues pattes. Moi je balance la tête de droite à gauche, en faisant la moue, en souriant. Je n'ose pourtant contredire l'insolence. Huvelin s'irrite et se grise. Sa vieille face blette s'empourpre. La bouche édentée crachote sous la moustache tombante. En vain le hunter, impatienté, encense et, du pied, creuse la boue. Uni au corps du cheval, le lancier ne s'aperçoit guère de ces mouvemens. La main suit les rênes que le mors entraîne. Les reins se creusent ou se bombent selon le tangage de la bête, sans que mon beau-frère interrompe le cours de son attaque. Mon poney d'Irlande chasse les mouches en secouant ses jarrets, et en agitant son tronçon de queue.

Nous rentrons enfin maussades, silencieux. Je montre en passant, à Huvelin, mes luzernes, mon trèfle anglais, mes blés de mars. Par politesse Huvelin s'intéresse vaguement à la culture. Il reprend sa marotte, proteste contre ceux qui pensent avec Nietzsche, sentent avec Wagner, fréquentent les juifs d'origine allemande, boivent de la bière, et applaudissent Jaurès lorsque « ce Pangermaniste » s'exténue pour empêcher qu'on ne mette les nouveaux cuirassés en construction. Il accuse Jaurès de soutenir la politique des hobereaux prussiens, sans vergogne. A quel Bismarck ce démagogue veut-il livrer la France ?

Au retour, je ne trouve pas le télégramme de Clermont.

Étrange ! Mon dépit est extrême tout de suite. Stéphanie aurait-elle réfléchi ? Serais-je refusé ? Certes il se peut. Clermont a l'humeur fantasque. L'enfant aime un gamin peut-être, capable de jouer bien à chat perché, comme dit Huvelin. Mon courroux enfle. Je suis furieux contre moi qui m'abusai, contre Stéphanie qui me tenta sournoisement, contre Clermont qui m'a trompé à Suresnes, contre Huvelin et ses menaces sourdes. Tout le monde se joue de moi. Suis-je un imbécile ? — Non.

Je réagis. Après tout, que m'importe la pécore ? Et me voici qui disserte avec Isabelle sur le type de Figaro. Je flatte la manie de cette belle fille. Elle s'échauffe, crie ses préférences. Nous nous comprenons. Elle oublie de manger. Thérèse le remarque.

— Ah, laisse-moi, mère ! Quand on parle de choses intéressantes, je me moque de la boustifaille, moi !

Cela fut répliqué sur un ton vif avec tant de colère dans les yeux, sur les lèvres, que Thérèse lève en silence sa main décharnée. Isabelle se calme :

— C'est vrai, ça...

Huvelin cependant déplore qu'une jeune fille traite de cette façon sa mère uniquement soucieuse de la convier au plaisir. Isabelle pâlit très fort. Ses narines se pincent et se violacent, comme celles d'une morte.

— Je ne veux pas vous offenser, mon enfant... ricane Huvelin... Je déplore cela parce que *toutes les influences ambiantes* ont fait de vous cette indocilité et cette rébellion funestes. Ce que je me permets de critiquer là, ce n'est pas Isabelle Reynart, c'est une série de causes qui remonte, pour le moins, à Jean-Jacques Rousseau, même à Martin Luther, à Savonarole, et qui s'exprime en ce moment, par la bouche d'une fille d'élite, très intelligente, mais trop dénuée de caractère pour savoir contenir ses impulsions. Au fond de vous-même, Isabelle, vous regrettez la peine que vous avez faite à votre mère. Vous n'aurez cependant pas le courage de l'avouer. Cela vous semblerait une diminution.

— Et il ne faut jamais s'humilier devant qui que ce soit... prononce Thérèse... Je le lui ai moi-même enseigné.

— Parfaitement. Vous récoltez le fruit de vos plantations.

— Mieux vaut que je souffre un peu, et qu'Isabelle développe entièrement sa personnalité.

— Oui, vous sacrifiez toute votre vie propre aux possibilités de victoire que vous apercevez en vos enfans... Vous persévérez dans votre vertu sociale, la vôtre qui me semble mal comprise, toutefois. Isabelle ne cultive que son individualité.

Huvelin se tourne vers moi.

— Vous avez entendu?... Voilà bien, sous une autre face, le conflit dont nous parlions ce matin.

En versant au milieu de son verre une poudre que sa cuiller agite avec l'eau de Pougues, il me regarde narquois. Certainement il assimile mon esprit à celui d'Isabelle; et il juge égales nos tentatives d'affranchissement.

— Du reste... conclut-il... Thérèse agit comme il faut à son âge, et Isabelle comme il est excusable au sien. On peut, à la rigueur, tolérer que la jeunesse exalte ses pouvoirs. L'expérience ne lui en a pas montré la valeur exacte qui est petite, et sans action réelle. Parfois des gens plus mûrs calculent aussi mal les virtualités de leur énergie.

Pourquoi contenir la riposte qui me monte aux lèvres? Pour-

quoi, vraiment, ai-je peur d'Huvelin ? Dans mon château, à ma table, devant mes domestiques et mes obligés, il s'impose comme le maître, comme le juge. Et je ne proteste pas, sauf par un sourire facile, vague. J'ai peur. J'ai peur qu'il ne se fâche, qu'il ne m'insulte, que la brouille s'ensuive, que tout le monde pâtisse de cette rupture... Et voilà que le sens de la famille, le besoin de notre cohésion me commande de lui soumettre l'orgueil de mon être. Je me tais. Je masque ma défaite en détournant la conversation, en réclamant à Claude la confiture de mangues qu'un client m'envoie du Brésil, et que je veux faire goûter à Émilie. Je ne veux pas ouïr Félix qui demande :

— Alors, il nous faut être les esclaves des morts, comme en Chine ?

— Les esclaves, non. Les débiteurs, oui.

— Je n'ai pas sollicité ma naissance, ni l'emprunt... appuie la comédienne... On a contracté la dette pour moi, sans mon approbation.

— Suicidez-vous... crie Huvelin.

— Oh !... pleure Émilie.

— Oui, nous savons... opine Félix... C'est un conseil que vous donnez ; et que des idiots suivent.

— Qui ne se suicide pas estime la vie meilleure que le néant. Donc il la tient pour un don. Donc il lui faut en échange de ce cadeau accepter le devoir, les obligations sociales, les traditions nécessaires.

— Le devoir, c'est justement de briser les entraves qui ne sont plus nécessaires. Le devoir, c'est de se libérer... déclame Félix en crispant sa main sur le couteau d'argent.

— Ou de changer simplement la forme du joug ?... interroge le vieillard qui choisit un cure-dents.

— Saint Laurent avait besoin, parfois, de se retourner sur le gril,... observe Thérèse les yeux au ciel.

— Nietzsche... propose Isabelle.

— Cite-moi des Français, je te prie,... ou du moins des Latins, s'écrie Robert... Rien n'est plus contraire au sens de notre évolution que l'esprit germanique. Pensons avec Montaigne, Descartes, Jean-Jacques ou Auguste Comte... Il n'est pas besoin de chercher, au dehors, des maîtres pour notre intelligence, Dieu merci !

— A la bonne heure... approuve Huvelin.

De là nous retombons dans la littérature. La conversation n'a plus guère d'intérêt pour moi. Isabelle me rejoint dans la bibliothèque quand Claude y dispose le plateau du café sur le tapis vert de la table, au pied de la sphère astronomique. Il pleut à torrens. La bourrasque chasse obliquement des cataractes avec des feuilles et des ramilles. Dans les bergères dorées mes sœurs s'installent. Thérèse raccommode les chaussettes de son fils. Émilie brode un coussin. Félix et Huvelin entreprennent une partie de billard dans la salle voisine que, s'insultant, ils enfument à l'envi. Attentif derrière son monocle, Robert lit les journaux avec la mine d'un politique anglais peint par Romney vers 1800. Juliette raille ces façons de doctrinaire bien coiffé, en costume de bure, en chemise beige nouée d'une cravate blanche. Tout à coup Isabelle me demande si des pièces écrites par des femmes me plurent autrefois.

Céderait-elle à mon avis de composer des actes au lieu d'en jouer? Oui. Secrètement tous les matins, pendant que sommeille encore Juliette, mon autre nièce esquisse, au crayon, une comédie. Je félicite l'auteur de mon mieux. Ai-je réussi à la détourner du théâtre? Je vise en effet à dériver son goût vers les lettres. Peut-être deviendra-t-elle raisonnable lorsque l'auront lassée l'imperfection de ses essais dramatiques ou la difficulté de les rendre fructueux. Isabelle m'explique le sujet. Une orpheline s'aperçoit que ses tuteurs qui l'élèvent sont d'abominables gens. La traite des nègres les enrichit. Cependant eux vivent riches, honorés... Que doit faire la jeune fille? Acceptera-t-elle sa dot, cet argent infâme pour épouser celui qu'elle aime? Ou bien renoncera-t-elle au mariage, et entrera-t-elle, ouvrière, dans un atelier? Elle y entre. Son ancien fiancé l'y retrouve, l'aime de nouveau, tente de la séduire, n'y réussit pas, offre de l'épouser. L'héroïne refuse. Elle donne sa main à un brave tisserand pourvu d'innombrables mérites.

J'approuve ce thème généreux. Fertile en déclamations, il va pendant une année, dix-huit mois, sans doute, nous épargner la peine de voir cette enfant monter sur les planches, et s'y transformer en courtisane. C'est une victoire pour moi. Depuis un mois, Isabelle, chaque jour, m'a entendu flatter son style, applaudir ses reparties. J'en ai consigné quelques-unes sur un calepin qu'avant-hier je lui montrai. Elle convint de leur piquant, de leur à-propos. La voilà décidée. Si je n'attendais ce télé-

gramme de Clermont avec une frémissante impatience, je me féliciterais grandement de cette conquête morale.

Que discutent le père et la fille dans la villa de Suresnes? Stéphanie me parut bien affirmative. Clermont ne demandait que ça. Se sont-ils ravisés? Tant mieux. Je n'aurai plus à lutter avec Huvelin. J'abdiquerai mon individualité en faveur de la société, de l'avenir.

Si je veux.

Si je dois.

Ai-je raison, maintenant, d'arrêter Isabelle sur le chemin du théâtre? N'est-ce pas me créer l'obligation de compenser tout ce que pouvaient lui promettre de triomphes son intelligence littéraire, sa diction, sa beauté, la musique de sa voix? Je la voue à n'être qu'un bas bleu misérable, trottant, sous le parapluie, avec un manuscrit refusé dans la main, et le désespoir dans le cerveau, la rancune dans le cœur. Est-ce une bonne action que j'accomplis? Au lieu de bravos, de bouquets, d'ovations, d'adorateurs prodigues, d'amours et de luxes, je lui assure l'ironie des directeurs, la pauvreté en gants de fil et en bottines éculées, un mari grognon dans un intérieur où fument la soupe de portière et la lampe à pétrole; — mais avec la satisfaction de l'honneur!

Car les enfans de Stéphanie auront mes biens.

Aujourd'hui, certainement, il ne me sied plus d'empêcher qu'Isabelle prépare son examen du Conservatoire. Je lui enlève sa chance unique de bonheur, sans compensation. Car ce n'est pas son père qui...

Ces Clermont manquent à toutes les convenances. Comme Isabelle, que n'est-elle intelligente, Stéphanie? Elle est plus sûre... Plus sûre. Je veux avec elle démontrer mon pouvoir, et que ni la cupidité de Félix, ni l'autorité d'Huvelin, ni l'ambition d'Isabelle ne commanderont à mon sort.

Ernest et son plateau à cartes. Le télégramme m'apparaît: « Venez à Suresnes? Causerons. Votre amitié si vraie nous touche infiniment. »

J'ai un réflexe de fureur. Comment? Ils hésitent? Peut-être vont-ils m'éconduire. Non. Il aurait écrit. Alors quoi? Vont-ils poser leurs conditions? Oui. Parole d'honneur! C'est trop fort.

Je fourre le télégramme dans ma poche. Ernest recueille les tasses, emporte le plateau. Les billes se heurtent sur le drap vert. Huvelin annonce le point. Félix grogne. Thérèse se plaint

de sa bonne, qui, trop vieille, ne voit plus clair, même avec le binocle; mais quelle autre accepterait des gages faibles et incertains? Émilie conseille de la garder, et de prendre une couturière à la journée, de temps à autre. J'écoute tout cela très attentivement, comme si le choc des billes ou la voix paisible d'Émilie pouvaient fournir un avis à ma déception.

Elle est immense. Clermont veut tirer parti de la situation. Je vais avoir à débattre... A débattre les termes d'un contrat. Il ne sera question que de mon décès là dedans, comme dit le personnage de la farce. Merci.

Mon agitation est extrême. Je ne puis répondre aux questions d'Isabelle, et les lui fais, chaque fois, répéter. Je me retranche derrière mon incompétence littéraire : si j'ai de l'inclination pour la peinture, et quelque curiosité pour l'histoire, la philosophie, les encyclopédistes, les œuvres des classiques, je n'ose affirmer des opinions sur les écoles contemporaines. Voilà ce que je balbutie malaisément... De cette manière je me dérobe à la responsabilité d'avoir changé en carrière littéraire la vocation dramatique de ma nièce. Sous prétexte de comptes à vérifier avec le chauffeur, j'esquive, d'ailleurs, toute conversation.

... Depuis quatre heures, je marche de long en large dans mon appartement. Je me coiffe, décoiffe et recoiffe afin de juger mon physique et ses attraits. Je tâche de lire. Je tâche d'écrire, même je tâche de me distraire en feuilletant ma collection de photographies esthétiques et voluptueuses. C'est infernal. L'hésitation de Stéphanie, de son père, m'outragent. Je ne puis dompter mon exaspération. Et il pleut. Et il pleut. Impossible de courir les routes en y gagnant une fatigue qui m'apaiserait. Dans l'auto, tout m'agacerait autant. Que faire? Aller à Suresnes. Mon empressement dénoncerait une passion sur laquelle tablerait Clermont pour m'exploiter... Une passion? Laquelle? Pour cette fille maigre au front bosselé? Non. La passion de mon indépendance que ce mariage affirmerait, consacrerait. C'est cela. Passion exaltée par la présence des légataires, et par l'autoritarisme du lancier... Je veux m'affranchir, m'affranchir, et tenir une garantie contre ma propre faiblesse assiégée par les Félix, les Thérèse, les Isabelle.

Donc, il faut aller à Suresnes. Si je ne m'y précipite, et que Clermont renacle, que Stéphanie doute, tout ratera. Il lui fera

valoir mon âge mûr,... sa jeunesse,... les possibilités de meilleures rencontres dans l'avenir. Elle me refusera. Et alors? Je ne puis pas épouser une veuve roublarde d'agence matrimoniale. Entre les Clermont et moi, des liens subsistent. Par ce mariage, je viens en aide au fondateur de nos comptoirs américains. J'accomplis un acte de justice. Et la médiocrité physique de Stéphanie nous préservera de toutes les insinuations désobligeantes. Allons à Suresnes.

Il y a une chanson de ma jeunesse avec ce refrain. Non, ce n est pas ça... Ah oui!

J'avais mon pompon en revenant de Suresnes.

... Je fredonnais ça en 1884 au quartier Latin les soirs d'été vec des gamines turbulentes. Pourquoi donc ai-je échoué à mes examens de licence? Je ne suis pas si bête. Au reste, j'aurais probablement moins réussi comme professeur. La parfumerie a du bon. Il faut aller à Suresnes, mais quand? Tout de suite? Je me livre. Plus tard? Stéphanie peut s'être ravisée. Ah!

On doit causer dans la bibliothèque. Émilie me dévisageait pendant la lecture du télégramme. Thérèse a pâli. Isabelle souriait amèrement. Mon silence, ma retraite les intriguent. Cette pauvre Thérèse. Que n'est-elle seule! Je la recueillerais ici. Elle n'aurait qu'à se reposer, s'adoucir, vivre. Elle remplacerait Mlle Clermont avec moins de bonne humeur, et plus d'autorité.

Son Reynart est loin sous la protection de Samtzcha Hoervary. S'il ne revient pas, il faudra donc que je garde Thérèse. Soit. Mais ses enfans? Non. Ah! non! Stéphanie, petite Stéphanie, sauvez-moi. Il faut que j'aille à Suresnes, mais après la réception d'une lettre explicative. J'attendrai la lettre.

Mon impatience tourne à la folie. Je n'aime pas Stéphanie. Cependant je suis comme un maniaque de cabanon, et qui n'aperçoit, dans le vide, que son idée fixe. Cette jeune fille maigre au front bosselé devient pour moi la statue de la liberté, le symbole de la dignité. Je veux la serrer contre mon cœur avec la certitude en chair et en os de mon indépendance. Je suis comme un peuple opprimé qui se choisit un drapeau à l'heure de la révolution, et qui se précipite contre les canons pour obtenir le droit d'arborer les couleurs de son idéal. Donc, et dès cet instant, Stéphanie est mon bonheur, tout ce que ce mot comporte de vague, de chimérique. Ce mariage manqué, ce

sera la défaite et l'humiliation sous le joug de ceux qui escomptent ma mort. Cela, je me le répète en m'habillant, en descendant pour le dîner, en discutant avec Huvelin et Isabelle, en jouant au bridge avec Émilie, Robert et Juliette, en me retirant de bonne heure, en me retournant sur mon lit que la bougie éclaire sans que je puisse lire même mon cher Casanova de Seingalt.

... Voici la lettre de Clermont sur le plateau du déjeuner, entre la brioche et le pot de crème. Cette écriture oblique, tremblante et couchée, que signifie-t-elle ?... Comme cette enveloppe est rude à déchirer. Quelques lignes seulement : « *C'est un grand honneur. Votre bonté... Décision très grave... La vie de ma fille... Venez dès que vous pourrez... et quoi qu'il s'ensuive, vous remercie du fond du cœur, mon vieil et bien cher ami...* »

C'est à pleurer. Vraiment je rage ainsi qu'au lycée, lorsqu'il me fallait subir les taquineries d'un grand, trop vigoureux pour être attaqué, ainsi qu'au quartier lorsque l'adjudant Ledoux, l'ennemi des volontaires, m'insultait lâchement si la gourmette brillait mal, et si Neptune avait, en manœuvre, brouté de l'herbe humide. Je suis le faible. Je suis indéniablement le faible. Comment devenir le fort ? Clermont m'imposera le joug autant qu'Huvelin ; Stéphanie autant que Thérèse.

Seigneur, que fais-je ici-bas ? Prisonnier de l'Avenir, esclave du Passé, enchaîné par les morts et dépouillé par les vivans ?

XI

— Il y a l'hostilité de votre famille aussi !

Vers moi, Clermont agite, à la lumière de Suresnes, son unique bras valide qu'entoure la manche fripée de sa chemise russe. Hâve et crasseux, la barbe de travers, il tousse. Il s'affaisse sur l'oreiller de son lit. Je demeure là, penaud. Il me semble que j'ai seize ans, et qu'un professeur malade me démontre comment je raterai l'examen à cause de ma bêtise, malgré la précellence incomparable des répétitions qu'il condescendit à me donner. Clermont d'ailleurs a toujours arboré ces façons devant moi. Il m'ahurissait en alignant ses formules d'équivalens chimiques au dos des factures. Dans notre association, il joua le rôle d'importance. Pourtant ses échecs et sa ruine, après notre séparation, eussent dû l'avertir de son infériorité certaine

lorsque lui manque un contrôle. Je retrouve mon gaillard d'autrefois, maître hardiment.

— La dot de Stéphanie, je l'ai là... (il se frappe le front). Dès que je pourrai me rendre à l'usine, et ce sera lundi au plus tard,... je vous apporterai la valeur de cent mille francs. L'année prochaine, cent cinquante mille. L'année suivante, quatre cent mille. La troisième... Stéphanie peut attendre trois ans. Alors elle épousera qui elle voudra; mais oui.

— En attendant?...

— En attendant, c'est une petite fille éblouie, je ne le nie pas, par votre élégance de cavalier, par la distinction de vos manières, par le noble train de votre maison; mais enfin... Le Prince Charmant arriverait tout à l'heure entre les ailes de l'Oiseau Bleu. — Stéphanie, entre lui et vous, hésiterait-elle?

— Alors?

Je me renverse contre le dossier de ma chaise, croise mes jambes et laisse à ma mauvaise humeur toute licence de rendre ma mine impertinente.

— Eh bien! il se pourrait qu'elle hésitât... Je ne dis pas: « non... » Vous voyez que je vous fais la part belle...

— Merci.

— ... Stéphanie vous fait la part belle.

Je m'incline. Au réel, je suis outré. Clermont l'a senti. Dans une quinte de toux, il dissimule son embarras, et l'anxiété de ses réflexions. Il reprend:

— Moi, je vous la fais moins belle, la part; en mon âme et conscience.

— Vraiment?

— C'est que je vous connais, mon cher... Nous sommes de vieux copains tous deux. Et Stéphanie est Mlle Clermont. C'est ma fille... Vous comprenez. Cette enfant-là, c'est l'innocence même. C'est l'agnelle derrière la brebis... Oui, parfaitement. Stéphanie, avec son bon petit cœur de catéchisme de persévérance, elle ne devine rien de la vie. Elle voit un monsieur parfumé, bien mis, qui chasse en bottes, qui passe à cheval comme un seigneur de légende, qui ne prononce jamais un mot excessif, qui lui prodigue les attentions, qui commande à ses domestiques, à ses fournisseurs, à ses courtiers, qui a pour amis des amiraux, des commandans, des banquiers, des magistrats, des musiciens illustres... Ça lui tourne la tête un peu à cette petite.

Elle ne s'imagine pas que bientôt cette magnifique barbe bronzée où se jouent quelques fils d'argent sera toute grise, que l'éclat de ces yeux si vifs se voilera... Elle aura des surprises, et, avouons-le, certaines désillusions. A quel âge? A vingt-trois, vingt-cinq ans?... Je n'ai pas peur... C'est franc comme l'or. Je l'ai élevée sur des principes. Des principes en acier. Je la sais par cœur! Elle, Stéphanie, est incapable de défaillance. D'ailleurs... avec vous, je ne crains pas cela. Vous serez de taille longtemps à lui montrer qu'un tiers n'est pas indispensable dans votre ménage... Stéphanie est incapable de défaillance; mais elle est capable de tristesse... Ah! la tristesse! Quelle mauvaise conseillère, l'hiver, au fond d'un vieux château!... Vous avez lu les romans d'Octave Feuillet?... On délaisse à tort cet auteur. A tort. Quel analyste de la sensibilité féminine! Lisez les romans d'Octave Feuillet. Il importe qu'une jeune femme échappe à la tristesse, et, surtout, à ce sentiment de méfiance qu'elle aurait, si vous maintenez les arrangemens dont votre lettre m'a fait part... Quoi! vous, mon cher, vous vous défiez de cette innocente?

— Pas le moins du monde!

— Pardon!... Vous prenez des précautions testamentaires extrêmement ingénieuses pour que, dès votre décès, la situation matérielle de ma fille soit réduite au cinquième. Autant dire que vous l'intéressez à votre existence. Auriez-vous peur qu'elle ne mêle des poudres à votre potage, la pauvre petite? Imaginez-vous que cette ange se prépare, en acceptant votre alliance, les plaisirs de la Veuve Joyeuse?

— Oh!

— Oui, je pense bien que vous n'y avez pas songé un instant; et que votre notaire, défenseur naturel de votre famille, de ses droits, a, par excès de zèle, rédigé ces clauses de soupçon, ces clauses de méfiance, ces clauses d'hostilité.

— Hostilité!... Non... J'ai une famille dont il est indispensable que nous respections aussi l'avenir. L'arrangement qui concerne le douaire de ma veuve est commandé par tout le reste du dispositif: mise en actions des usines et des comptoirs: répartition virtuelle de ces actions; prélèvement de mon capital argent, etc. Les Reynart n'ont aucune fortune. Je ne puis vouloir que mon bonheur soit le signal de leur irrémédiable détresse. Mlle Clermont ne l'accepterait certainement pas. Je tiens à ce qu'elle entre dans la famille sans y rencontrer la

rancune, l'envie ou l'inimitié. C'est pourquoi le capital actions des usines et comptoirs devra rester libre de toute emprise, ma vie durant. J'assure ainsi la tranquillité de ma femme et la bonne harmonie de la famille.

— Voilà justement ce que moi, père, je déplore! Voilà ce qui m'effraye; et à juste titre. Mon enfant se trouve donc exposée, le lendemain de ses noces, à rencontrer ces rancunes, cette envie, ces inimitiés. Oh! oh! oh!... Halte-là, halte-là!... Permettez... Avant tout, je désire que ma fille soit heureuse. Je n'entends pas faire descendre cet ange dans la Fosse aux lions... C'est bien ce que je vous disais tout à l'heure. L'hostilité de votre famille devant ce mariage suscite une objection très grave, très, très grave... Stéphanie descendrait dans la Fosse aux lions. Parfaitement, c'est comme je vous le dis!

— La Fosse aux lions!... Vous êtes fou!... Je suis le maître chez moi, Clermont! Je suis le maître chez moi... Je saurai contraindre tout le monde à respecter ma femme... Tout le monde, vous entendez. Tout le monde!

Il fait un geste de doute qui m'offense :

— Même Huvelin?

— Même Huvelin.

J'ai prononcé le nom de ma voix la plus impérieuse. Je me lève. Je ne puis rester en place. Je vibre. La colère secoue mes membres, mes dents. L'infirme s'est étendu comme s'il était las un peu. Il s'essuie le front et les joues. Nous estimons l'un et l'autre que le silence nous est nécessaire.

Je me trouve désemparé. Je n'avais guère prévu qu'avec tant de raison le père de Stéphanie jugerait médiocre l'avantage de ces fiançailles. Au point de vue moral, il est certain que la défiance du mari et l'hostilité de la famille apparaissent sur le papier du notaire transmis à Clermont dans la lettre qui me précéda, et qui devait, selon mon espoir, régler, tout d'abord, la question d'intérêt.

Ce n'est pas que je ne flaire l'hypocrisie relative de cet excellent père. Après avoir, tout un hiver et tout un printemps, convaincu sa fille de m'aimer un peu, de m'épouser, de leur constituer ainsi une bonne et solide fortune, Clermont simule l'étonnement. Il ergote. Il découvre maintes difficultés sentimentales, afin de paraître octroyer ce qu'il sollicita du ciel, à genoux, deux saisons entières. Malin, Clermont veut surtout

anéantir les dispositions que l'amiral m'a suggérées, que j'ai soumises à mes notaires, et qui empêchent le père de saisir, par l'intermédiaire de sa fille, la totalité de mon bien. Tout cela ne souffre pas le doute.

Cependant je suis en mauvaise posture pour répliquer aux objections de fait. Que je me défie de Stéphanie dans l'avenir, que les miens nous fassent grise mine : comment le nier? Qu'un père s'inquiète, et recule devant de telles probabilités, cela ne me paraîtrait qu'honnête, si je ne savais la misère de mon associé, et sa logique encline à situer le pire malheur dans la pauvreté, non dans les déboires moraux. En fin de compte, il se peut que Clermont soit absolument sincère. Je n'ai pas, sur ce point, le droit de manifester mon scepticisme. Clermont chérit sa fille. Peut-être a-t-il considéré ce mariage comme une chance, tant qu'il n'a pas aperçu les proportions réelles des difficultés. Et, peut-être, ces difficultés morales lui semblent-elles assez fortes pour le détourner de notre dessein.

Je regarde le malheureux, couché dans ce lit d'hospice, au milieu de la chambre blanche et nue. Les lèvres s'agitent, Clermont se parle à lui-même. Sa faiblesse, sa fébrilité ne lui permettent pas de réprimer toutes ses impulsions. Creusée, embroussaillée de noir et de blanc, la tête Henri IV garde cependant l'air qui convient au sarcasme. Mon associé médite de me lancer encore au visage quelques objections irréductibles. L'odeur d'une fiole débouchée m'écœure. Où est Stéphanie? Dans une chambre d'étranger. Quel sentiment vrai nourrit-elle à mon égard? Sait-elle qu'ici j'enrage? Non. Elle ne m'attendait pas de si grand matin. Sans quoi, l'on eût lavé, coiffé le paralytique. Il espère que je recommencerai la discussion, le premier. Que dire? Je n'entends pas renoncer à mon arrangement. Il assure toutes garanties aux miens et à moi. Il alloue à Stéphanie un château et cent hectares de terres en plein rendement. J'ai beau m'interroger. Tout cela me semble à point. Les exigences de Clermont dépassent la mesure que j'ai sagement fixée. Si je dois courber la tête sous le joug de Clermont, il est inutile d'épouser sa fille pour m'affranchir des Reynart et des Huvelin.

Clermont a-t-il, sur ma figure maussade, lu cette hésitation? Le voici qui se redresse.

— Enfin, vous avez fait la conquête de ma fille. Je vous félicite... Car Mademoiselle est difficile. Votre avantage est

même plus réel que vous ne le soupçonnez... Parfaitement. Vous vous êtes substitué, dans son affection, à un joli jeune homme... Oui. Et que vous connaissez... Un peintre...

— Félix Reynart?

— C'est cela même. Ah! elle a eu un béguin pour votre neveu! Ce fut sa première amourette... Et puis, je ne sais pourquoi, un beau jour, elle n'en a plus parlé qu'avec mépris. Et elle n'a plus voulu de ses leçons d'aquarelle.

— Je m'étais aperçu de ce flirt.

Je dis cela pour reprendre quelque supériorité; car je succombe. Depuis Noël, depuis le jour où nous fûmes troublés sous le gui que Stéphanie accrochait dans la salle anglaise, je pensais que la pécore s'était exclusivement souciée de moi. Je croyais que du rapin elle avait seulement apprécié les farces, les tours, les histoires. L'avertissement donné par Isabelle m'avait paru une simple manœuvre d'héritière. Stéphanie a donc aimé Félix entre nos premières émotions et l'heure actuelle. Diable! voilà qui me semble dangereux!

— Un enfantillage d'ailleurs,... reprend Clermont qui s'aperçoit de ma déconvenue.

Pourquoi m'a-t-il ouvert le secret? Veut-il, en excitant ma jalousie, mettre au paroxysme la passion qu'il me suppose, et me faire ainsi abdiquer toute sagesse? Pitoyable calcul. Félix Reynart m'obsède. Commensal habituel du château, il me gênera désormais. Le rôle de l'amiral ne me siérait guère.

— Oui, mon vieux, vous avez supplanté un jeune homme de vingt ans, un artiste, un garçon très spirituel, à ce qu'on dit. Vous l'avez supplanté totalement, je puis vous l'affirmer, dans le cœur de Stéphanie. Ah! ces don Juan! Toujours le même; hein? Vous vous rappelez le scandale de Trouville... Donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne la rendrez pas malheureuse, en la trompant.

— Qui?... ai-je eu la cruauté de dire.

— Qui?... Stéphanie!

— Alors, vous consentez?

— Oui... Si vous vous montrez confiant... Ah! ça, je demande la confiance absolue. Stéphanie vous demandera la confiance absolue. C'est bien le moins.

— Qu'appelez-vous la confiance absolue?

Je prévois que nous allons à la catastrophe. Un étrange

malaise, en moi, se manifeste par l'hypertrophie de tous mes organes. Je sens le poids de mon estomac, les soubresauts de mon cœur, les battemens de mes artères, l'ampleur de mon foie, la crispation de mes reins, les pierres de mes os.

— Nous allons déchirer ce petit programme incompatible avec la dignité de ma fille et la sécurité de son avenir.

— Si ça ne tenait qu'à moi, je le ferais à l'instant;... mais il y a mes sœurs que représentent les notaires.

— Ah!... Vous disiez à l'instant que vous entendiez être le maître chez vous.

— Oui; mais non pas le maître injuste. Je dois à ma sœur Thérèse un appui. Peut-être vais-je la prendre avec moi définitivement. Son mari voyage sans cesse. Il l'aide fort peu.

— Stéphanie devra vivre avec les Reynart?

— Avec Mme Reynart, si vous y consentez.

A mon tour, je pousse Clermont dans ses retranchemens. J'attaque... Ou il cédera, ou...

— Tout cela est très grave, très grave. Voilà une enfant que vous arrachez à mon affection, pour la livrer à l'inimitié toujours présente d'une famille orgueilleuse.

— Cet orgueil même est une garantie du respect que chacun lui gardera.

— Peut-être... Et encore... Dites-moi. Cet orgueil ne s'arrangerait certainement pas de laisser votre beau-père dans un hospice à la merci de la charité publique? J'imagine que M. Huvelin, officier de la Légion d'honneur, régent de la Banque Centrale, ne tolérerait pas cette honte dans sa famille. Cet orgueil des vôtres obligerait sans doute à reconstituer, du moins nominalement, notre association, et à m'attribuer quelques avances sur les résultats de nos travaux prochains. D'ailleurs, je reprendrai, lundi, la direction des expériences sur les méthyls; comme il est convenu... Avez-vous songé à cette complication?... Stéphanie ne pourrait me voir dans un hôpital pendant qu'elle habiterait un château et courrait les routes en automobile. Stéphanie a de l'orgueil aussi, comme les vôtres. Et je n'aperçois pas, dans le programme de votre notaire, que cette question ait été indiquée. Nouvelle difficulté.

— Nous nous arrangerons toujours... Guérissez d'abord.

— J'y songe...

Clermont ricane. Il ne s'abuse pas. Le ton glacial de ma

réponse l'instruit de mes impressions exactement. Je suis anéanti. Ma liberté, faudra-t-il ainsi la payer bribe à bribe? Tant pour la dignité de la fille. Tant pour la dignité du père. Tant pour la vertu de l'une. Tant pour l'amitié de l'autre. Tout ce qu'il y eut d'intense en moi, cette saison, se dissout. Je suis là, bête, mon chapeau à la main, et qui louche vers la touffe d'œillets bleus piquée dans ma boutonnière, vers mes bottines vernies à guêtres marron, couleur aussi de mon complet neuf. Ce costume de séducteur que j'endossai pour mieux plaire à Stéphanie n'est plus qu'inutile et comique. Ma chair, mes os me pèsent. Je n'ai que le désir de prendre congé, de fuir même sous l'averse qui noie le jardin. Si je ne suis déjà loin, c'est de la pitié pour Clermont qui me retient encore. Je m'explique et j'excuse cette cupidité naïve, toute cette diplomatie de courtier en peine de rouler le client. A sa place, qui n'agirait, qui ne penserait comme lui! Il estime que je lui dois tout, et que l'agrément de sa fille à cette union centuple ma dette encore. En cela, comment savoir s'il n'est pas sincère? Il parle :

— Vous aimez Stéphanie, et, parce que vous l'aimez, vous lui offrez de marier sa jeunesse, son innocence et sa confiance avec votre maturité, votre vice et votre défiance. Sa franchise avec l'hostilité des vôtres. Son amour filial avec votre calcul économe. Son avenir avec votre parcimonie... Stéphanie est raisonnable. A la rigueur, je lui ferais comprendre tout cela. Cette pauvre petite! Elle a trop connu les horreurs de notre existence traquée. Ce que je me demande, c'est s'il m'appartient, je ne dis pas de la persuader, mais de l'abandonner à son inclination pour vous. A ma place, comment sauriez-vous envisager le devoir? le vrai devoir?

Cette fois, je ne doute plus. Clermont parle loyalement, fût-ce même sa première minute de loyauté. Ses argumens l'ont persuadé lui-même.

Ils me persuadent aussi. J'entrevois l'horreur future de ce mariage pour Mlle Clermont et pour moi. Je m'aperçois, dans huit ou dix ans, vieillard auprès d'une jeune femme dégoûtée. J'évoque le mépris irritant d'Huvelin, les soupirs ridicules de l'amiral, les douleurs mêmes de Thérèse.

Non, je ne puis pas m'affranchir. Huvelin a raison. On ne s'affranchit pas sans bassesse du joug imposé par les morts et par les enfans.

Clermont parle toujours. Il vante sa fille. Il loue ma bonté pour eux. Précipitamment, il rattache les liens qu'il a rompus. Son discours se hâte. Son erreur enfin l'étonne. Le père s'aperçoit que son artifice fut néfaste à nos trois espoirs. Et j'assiste aux ravages que la détresse multiplie dans cette face tout à coup plus vieille, distendue, verdie. Les yeux implorent du milieu de l'eau subite qui gonfle les paupières flétries et bistrées. Maintenant, Stéphanie m'appartient sans conditions. Clermont abdique :

— Elle a sa volonté aussi. Quelle autorité lui opposerai-je si elle me somme de lui céder? Je n'ai pas su lui préparer le bonheur. Comment m'opposerai-je à son désir si elle le croit sans imprudence? J'ai fait mon devoir en vous présentant des objections...

— Elles me semblent sérieuses, mon cher ami. Oui, sérieuses. Je tiens maintenant à y réfléchir, pour vous donner, si je puis, satisfaction. A bientôt.

— Ne partez pas sans voir votre amoureuse, au moins... Je vais la faire appeler.

— Ne vous dérangez pas. Je prierai qu'on m'annonce auprès d'elle.

— Mais...

Je m'esquive. Je ferme la porte, et me sauve à grands pas. Pourvu qu'il ne me fasse pas rejoindre par un domestique! J'entends grelotter la sonnette électrique, l'infirmier répondre de son poste, obéir le plus lentement. Moi, je ne verrai pas Stéphanie. Il m'arriverait de faiblir peut-être... Plus tard. Pas en ce moment. Sous la pluie qui cingle, je cours comme un collégien, je passe le porche, me jette dans l'auto en activant, du geste, de la voix, la manœuvre de l'allumage. Enfin je suis parti, et loin déjà lorsque, par la petite vitre ovale du panneau arrière, m'apparaît un garçon gesticulant, appelant sous le parapluie. Le chauffeur ne peut entendre.

Stéphanie, délectable petite poupée, tu fus palpitante et tendre pourtant sur mon cœur, un après-midi de fête, devant les oiseaux qui se becquetaient suspendus au milieu du bois par leur vol doré.

XII

Comme elles paraissent lugubres ces journées de pluies incessantes que le vent d'Ouest jette obliquement sur le parc! Les vapeurs de l'Océan, depuis la Bretagne, ont couru dans le ciel en nuées sinistres. Elles se déversent sur nos pelouses. Les allées gluantes s'attachent à la chaussure si l'on sort. Dans les salons, les pas humides ternissent l'éclat des planchers. Huvelin et Félix fument terriblement. La fraîcheur de l'air empêche d'ouvrir les fenêtres. Je suffoque.

Remonter chez moi, transcrire le brouillon de ma réponse quotidienne, aux lettres et dépêches de Suresnes, ce m'est atroce. Clermont se cramponne. Il lutte pied à pied. Progressivement je le décourage. J'ai vraiment adopté toutes ses objections. Ce serait le malheur de Stéphanie, mon inéluctable défiance, l'hostilité des miens. Je ne dois pas échanger ce domaine contre la peine de cette jeune créature acquise à mes plaisirs ainsi. Ses chagrins gâteraient mes heures davantage. Courageux, j'élude les questions et les sollicitations. Pour l'instant, j'ai fait acquérir, par la caisse de notre syndicat, le privilège de soumettre aux expériences le procédé nouveau de Clermont. Cette somme, trois mille francs, lui permet d'attendre patiemment une amélioration de son état, et de garder Stéphanie, qui ne pouvait plus reprendre ses occupations de secrétaire ici. Elle me manque.

Son insignifiance me manque.

Les couloirs me semblent déserts depuis qu'elle n'y promène plus sa prestance de poupée aux jupes bouffantes, au corselet roide, aux gestes mécaniques... Parfois j'essaye de pleurer, quand je me trouve seul dans ce petit bureau qui précède mon appartement. Il me paraît qu'après deux ou trois larmes, la tension de mes nerfs se relâcherait. Pauvre petite Stéphanie! Son rêve finit d'être châtelaine, et le mien de la voir contente quelques mois, quelques saisons... Et après?... Après?... Tant pis... Il ne faut pas prévoir...

On s'abîme la vie à prévoir.

Stéphanie reproche-t-elle à son père les témérités de langage qui m'avertirent de mes erreurs? Espère-t-elle encore? Se réjouit-elle de m'échapper? Se prépare-t-elle à d'autres amours? Félix?

Comment cette petite ne m'aurait-elle pas trompé avec lui, avec Robert, avec des galans de son âge? Son père m'a prévenu, l'imbécile! Allons.

C'est drôle. Il me semble que la trahison de Stéphanie m'importerait moins que le charme de sa présence, et que j'accepterais celle-là si je possédais celle-ci.

Stéphanie! Tu as le front bosselé et des membres osseux, une bouche trop large, une peau d'âge ingrat. Tu joues mal au clavecin tes airs de vielle, et tu ne brilles ni par l'esprit, ni par le savoir; mais tu as tremblé sur mon cœur dans le bois; mais tu fus une délicate image dans les salles de cette maison. Et me voici hors de moi en te regrettant.

Comme on souffre de ça!

Thérèse aussi va souffrir. Elle m'a confié les lettres de son mari. Le fourbe l'abandonne peu à peu. Ses épîtres chantent l'affection la plus chaude et la plus noble. Reynart a trouvé le leurre de rappeler, en chacune, l'anniversaire d'une caresse, d'un émoi, d'une jolie querelle, d'une réconciliation ardente. C'est une suite de mélodies. Jurerais-je qu'il ne les traduit pas en musique afin d'en tirer profit, afin de ne pas sacrifier, à sa femme, le temps même qu'il emploie pour lui mentir!

Faut-il accuser ce pauvre artiste accablé par l'injustice, par le béotisme des publics? Sentant la jeunesse fuir, il veut se délivrer de charges trop lourdes pour sa vigueur morale, trop lourdes pour la faiblesse de sa chance, et jouir de quelques voluptés inférieures, de quelques libertés précaires, avant la vieillesse, comme moi. Je ne m'accorde plus le droit de le punir par des remontrances humiliantes. Au reste, Thérèse lui a certainement révélé, sous des couleurs inexactes, mon goût pour Mlle Clermont. Reynart saurait me répondre.

Qui sait, au reste, si mon exemple cité, vilipendé par sa femme, ne l'a pas induit à cette désertion progressive?

Voilà certes la preuve qu'il faudrait à un prédicateur pour montrer, en chaire, combien nos faiblesses nous diminuent. J'ai perdu le moyen de ramener, peut-être, Reynart dans la bonne voie, en lui reprochant, avec fermeté, sa trahison. Mon péché m'ôte le pouvoir de m'opposer utilement à la consommation d'un crime.

Sans doute ai-je perdu l'avenir de Thérèse en laissant mon âme sentimentale incliner vers cette union avec Stéphanie.

Jamais vraiment je n'eusse cru susciter tant de catastrophes, dans les vies de mes proches, en m'apercevant qu'une jeune fille souhaitait ici partager mon repos, et en me laissant aller à la douceur d'y croire.

... Avant le déjeuner, ce matin, voici que nous surprend le hussard présenté par Huvelin lors de la *garden party*. Il est arrivé de sa garnison en auto de louage. Il lui faut repartir dans une heure. C'est le désir de nous voir, de dire un mot à Huvelin. Étrange! Ce jeune homme a, sans doute, un besoin pressant de subsides. Le jeu ou les cocottes l'ont tout à coup dépouillé. Je descends pour le recevoir, Huvelin et son fils chevauchant à travers monts et plaines. L'intrus prodigue les excuses. Embarrassé, rougissant malgré ses bottes et ses éperons, ses deux galons d'argent sur la manche, il me conte des histoires imbéciles. Je le gêne. Je me dispose à le laisser là, dans la salle anglaise, avec les portefeuilles d'estampes, lorsque Juliette arrive, le visage bouleversé, et le nez plâtré de poudre qu'elle omit d'essuyer... Que faire? Je ne puis laisser là tout seuls ces pastoureaux qui m'ont la mine dramatique. Juliette lui demande :

— Eh bien?

— Ça y est.

— Vous partez?

— Le 17 juillet, par le *Hong-Kong*...

J'interroge, et j'apprends que ce petit militaire est envoyé en Indo-Chine pour organiser quelques pelotons de cavalerie annamite et la surveillance de la voie ferrée sur le territoire du Yunnan. Désira-t-il ce voyage, cette absence? Il sourit et ne s'explique point. Je conclus que c'est un exil. Aventureux et ambitieux, ce joli garçon ne semble pas, cependant, déplorer son destin. Juliette voudrait que je m'en aille. C'est impossible, si ces enfans ont une idylle à parfaire, comme il me semble. Huvelin m'arrangerait de la bonne façon. Le déluge noie le parc et ruisselle sur les vitres. Je ne puis même quelque peu m'éloigner sous l'apparence de respirer l'air au milieu de la terrasse. A la recherche d'un prétexte, je me rappelle que, dans l'*Histoire des voyages*, il y a quelques gravures du XVIIIe siècle relatives au Yunnan et au Tonkin. Ces volumes sont dans la bibliothèque, pièce voisine d'où je pourrai, sans ouïr la confidence, veiller. Je propose au lieutenant de lui montrer les gravures, les

cartes anciennes. Il me remercie avec effusion. Je laisse les enfans à leurs murmures, pendant que, des rayons, j'extrais les tomes in-quarto. La perspective de la galerie sur laquelle ouvrent les deux salles met une distance de vingt mètres entre le groupe et moi. Debout devant la porte-fenêtre, le duo n'a pas l'air gai. Le jeune homme s'exaspère. Il hausse les épaules. Il secoue la tête. Il tambourine contre les vitres avec ses doigts impatiens. La moue de Juliette gonfle, autour de sa bouche en cerise, ce visage de bébé. Il se boursoufle autour des fossettes, au centre des boucles blondes. Juliette va-t-elle pleurer? Elle aussi a des peines de cœur.

L'arrivée de Thérèse, les yeux rouges, m'étonne davantage. Elle serre les deux mains de l'officier. Elle semble le désoler plus encore par ses propos. Qu'est-ce donc? Un drame se passe dont je ne fus pas informé, que je ne sus pas deviner. Thérèse m'avise. Elle vient à moi. Elle m'entraîne vers l'embrasure d'une fenêtre, et m'y conte que le lieutenant B... est épris d'Isabelle, qu'il a demandé ce poste pour lui prouver combien il la préférait à sa famille, dont elle redoutait l'arrogance. Il veut épouser ma nièce avant son départ, l'emmener là-bas où il ne peut vivre solitaire, de longues saisons. Isabelle refuse, malgré les talens, malgré l'agréable patrimoine du jeune homme. Et cela pour des raisons imbéciles, de vraies raisons de comédie. Ne puis-je monter, causer avec la récalcitrante, la persuader, moi qui sus la détourner presque des coulisses?

— Elle est folle, ta fille! Elle est folle! Comment, elle refuse ce cavalier sorti onzième de Saint-Cyr, intelligent, puisqu'il va faire œuvre de civilisateur en Asie, au lieu de s'engourdir l'esprit dans une garnison! Si j'avais su plus tôt ce roman!

Pourquoi Thérèse ne m'a-t-elle pas averti? Elle-même n'y croyait pas. C'est Juliette qui a tout arrangé par dévouement pour sa cousine. Émilie a aidé sa fille en convainquant la famille du jeune homme; mais tout se précipite, parce que cette nomination, attendue pour l'hiver, arrive prématurément. Le hussard ne peut atermoyer. Ses chefs douteraient peut-être de sa décision, de son énergie. Un autre prendrait la place; car le poste est enviable. On peut donner sa mesure et revenir décoré, capitaine, avant l'admission à l'École de guerre.

Je porte au lieutenant les cartes et les gravures, dont il se soucie peu. Je grimpe l'étage, cogne à la porte et trouve Isa-

belle, drapée dans un peignoir de calicot bleu, tragique devant la glace.

— Tu es folle!... Ce garçon te déplaît?

— Non.

— Alors?

— Alors!... Alors je ne veux pas... Il a l'air de me faire une grâce, ce traîneur de sabre. Eh bien! non.

— Comment! Il se sépare de sa famille pour te complaire...

— Pas du tout : c'est une invention de maman qui t'a conté ça pour dorer la pilule!... Le lieutenant B..., qui est un arriviste terrible, a su que cette place était bonne à prendre au Yunnan, et qu'il en reviendrait avec la croix. Il a sollicité la mission en usant de toutes les platitudes et de toutes les intrigues pour supplanter ses rivaux. Comment non? Il a mis en branle son tuteur Huvelin, qui a forcé l'amiral de Helgoët à voir le ministre de la Guerre! Tout ça me dégoûte d'abord; mais là n'est pas la question. Il y a six semaines, quand le militaire a su le succès probable de ses démarches, il s'est avisé qu'il allait être bloqué là-bas, tout seul dans la brousse, et qu'il s'ennuierait à la mort. Il a voulu partir avec une fille agréable. Il m'a vue jouer en coquette Marivaux, avec la poudre et les mouches, un jour de fête réussie. Il a été flatteur et gentil. Nous avons plaisanté ensemble. Là-dessus;... tu vas voir : là-dessus j'apprends que sa famille a raté le mariage qu'elle lui destinait avec la petite Coltot de la banque Coltot. Sept cent mille de dot. Alors, ma Juliette s'est mis en tête de faire choisir au hussard, comme pis aller, Isabelle, coquette de Marivaux. Ma tante Émilie a trouvé l'idée sublime. J'avoue que j'avais eu la bêtise, ignorant tout ce micmac, d'aller, deux fois, au bout du parc, à la balustrade du saut-de-loup, oh! avec Juliette, les mercredis où les hussards font par ici du service en campagne. Le lieutenant s'est cru amoureux parce qu'il est passé à cheval, et qu'il nous a demandé de vos nouvelles à tous... Bien entendu, je me suis amusée un peu à jouer la friponne de vieille estampe. Bref, le hussard s'est dit : « Voilà mon affaire, puisque maman a raté les sept cent mille, et que je n'ai plus le temps de chercher ailleurs. J'emporte au Yunnan une bonne malle bien garnie, trois nécessaires de voyage, une collection de brosses à dents, une caisse de conserves, un cheval, deux chiens de chasse, et une coquette-Marivaux... » Eh bien, non!. Il se passera de coquette.

Il en trouvera une jaune, là-bas, avec des yeux bridés. C'est plus nouveau ! Et, comme pis aller, ça me vaut bien !

Isabelle déclame cela furieusement. Mon Dieu ! oui, on l'a choisie à défaut de Mlle Coltot, qui ne voulait pas manger, en Chine, la rente de sept cent mille francs. Qu'importe cela ?... Isabelle n'aura point de peine à faire oublier. Mlle Coltot. Félix sort de la chambre voisine :

— Tu ne voudrais pas tout de même, mon oncle, que ma sœur épouse un assassin à brandebourgs qui va massacrer là-bas des pauvres Chinois plus intelligens et moins cruels que lui ?

— Ou qui va protéger, contre des brigands tortionnaires, les malheureux ouvriers du rail destiné au ravitaillement des populations que déciment les famines périodiques.

— Tu parles !... On va leur porter l'absinthe des mercantis, et toutes les contrefaçons dont nous ne voulons plus en France, mais qu'on leur vendra au poids de l'or, en les trompant sur les échanges. Tu ne voudrais pas qu'Isabelle se fît complice de tous ces crimes.

— Tu es un sot.

— Alors Jaurès est un sot, Guesde est un sot, et tous ceux qui les approuvent ; et le Parlement qui a voté contre les entreprises coloniales et le pays qui élit ces députés, et les Annamites qui se révoltent contre la tyrannie française, ces pauvres diables qu'on appelle « pirates » pour avoir le droit de les décapiter, s'ils se rebiffent contre l'exploitation de leur travail...

— On meurt moins en Annam qu'autrefois. Il y a des ponts sur les rivières... La voie ferrée du Yunnan enrichira toute la vallée du fleuve Rouge par où s'effectueront alors les transactions entre la Chine occidentale et le monde entier.

— A ce moment-là, on aura décapité tellement de pirates qu'il ne restera plus un Tonkinois pour jouir des bénéfices. Je comprends bien Isabelle de ne pas vouloir se mêler à toutes ces sales machinations de la Haute Banque, et à tous ces massacres. Elle a joliment raison, ma sœur... Moi, je l'approuve.

— Voyons, Isabelle, n'écoute pas cet imbécile... Réponds-moi.

— Mais j'ai répondu. Le lieutenant B... ne m'emportera pas, comme pis aller, à Lao-kaï dans son bagage.

— Il te déplaît ?

— Non. Au contraire. Il n'est même pas bête.

— Alors?

— D'abord, je veux rester en France, à Paris. J'adore les arts, la littérature ; je veux cultiver mon esprit.

— Ta mère n'est pas riche. Ce mariage t'épargnerait bien des épreuves.

— La pauvreté n'a rien qui m'effraye.

— Tu n'as pas dit cela toujours. Pour échapper à la médiocrité, tu veux te faire comédienne, malgré nous tous, malgré des objections que tu sais fort graves.

— Je ne les admets pas cependant. Peu importe. Je gagnerai toujours mon pain, soit dans un bureau, soit sur un théâtre.

— Il t'aime, ce garçon... Il est en bas, tout pâle. Il se désespère entre Juliette et ta mère. Viens le voir.

— Non.

— Il t'aime certainement.

— Qu'il démissionne, s'il l'aime!... crie Félix... Qu'il prenne un métier honnête, un métier de producteur, pas un métier de destructeur. Il s'intéresse aux chevaux. Qu'il se fasse charretier, cocher-livreur. Je l'estimerai. Isabelle aussi...

— Tais-toi. Tu es incapable de risquer ta vie pour ton idéal, comme lui va la risquer pour le sien.

— Tu n'en sais rien.

— Je m'en doute. Je ne t'ai pas encore vu sur les barricades. Va donc prendre l'air un instant... Isabelle! pense à ta mère qui souhaite ton bonheur parce qu'il est le sien.

Félix, avant de sortir :

— Maman a-t-elle suivi les conseils de ses parens pour se marier?... Elle n'a pas voulu être l'esclave des morts, elle non plus.

— Je fais comme elle.

— Ça lui a peu réussi.

— Entre mon père et l'oncle Huvelin, moi non plus je n'aurais pas hésité.

— Il ne s'agit pas d'Huvelin. Il s'agit d'un jeune homme, et de qui tu seras fière,... et qui t'assure une vie facile...

— Tout ça ne me touche pas.

— Que te faut-il donc?

— Mon indépendance et ma dignité.

— La pauvreté ne garantit pas l'indépendance, hélas! Loin de là!

— Pourquoi?... Si l'on travaille.

— Travailler, c'est obéir au maître, au patron, au public dont la faveur est nécessaire même à une dramaturge, même à une actrice, comme à un négociant. Crois-moi, Isabelle... Crois ton oncle...

— Je sais que tu dis ça pour mon bien.

— Juliette, qui t'est si dévouée, l'a voulu, ce mariage. Elle l'a préparé. Elle a introduit ta tante dans le complot. A elles deux, elles ont séduit la famille du lieutenant. Tout ce monde t'invite et t'ouvre les bras... Retrouveras-tu, dans la vie, une seconde fois, la même chance?

— Tant pis!...

Avant ce mot de rage, Isabelle a hésité. Autant que je puis le deviner, cette belle fille ne doute pas qu'elle repousse la félicité même. Elle sacrifie son avenir à je ne sais quel orgueil féroce pour elle-même. Et comme je la sens fléchir, je redouble mes instances.

Je voudrais tant réussir à la convaincre! J'espère encore que cet entêtement est de parade, qu'elle se fait prier, qu'elle cédera. Est-il possible qu'Isabelle anéantisse, par un amour-propre idiot, sa fortune, une vie subitement offerte d'aisance, d'affection, d'honneur! Offerte à la pire misère, la misère aux gants reprisés?

Isabelle se contemple dans la glace de l'armoire. Elle se loue d'être, au réel, la tragédienne qu'elle y voit chargée de sa chevelure sombre, drapée dans cet ample peignoir bleu, la bouche sanglante, les sourcils froncés. Et, soudain, elle lance la tirade en gesticulant :

— Non, je n'épouserai pas cet officier, justement parce qu'il appartient à une famille de riches, à la classe qui nous humilie tous, qui refuse au génie reconnu de mon père les biens qu'elle prodigue, avec son or, à ses carrossiers, à ses épiciers, à ses tailleurs, à ses banquiers, mais qu'elle refuse aux créateurs de son esprit... Non, non, non. Je ne veux pas être la femme de celui qui protège cette infâme richesse contre la colère du peuple affamé. Je ne veux pas être de la classe qui a laissé mourir dans le désespoir les Berlioz et les Verlaine, pour combler des Félix Potin et des Chauchard plus que les anciens rois, plus que les anciens rois... Non, je ne veux pas me souiller l'esprit dans cette bassesse. Ils ont martyrisé le père. Ils le laissent courir

méprisé, mendiant. Ils n'auront pas la fille. Ils ne l'auront pas! Tu entends! Ils ne l'auront pas. Et, si celui-là m'aime, je le souhaite pour qu'il en souffre, pour qu'il se désespère. Je voudrais qu'il se suicidât! Et j'éclaterais de rire; tu entends : j'éclaterais de rire devant son cadavre, moi! Car je vous déteste tous, tous, tous!

— Moi aussi?...

Isabelle n'a pas répondu. Épuisée, elle s'affaisse dans un fauteuil. Je la regarde avec tristesse. Demain, Isabelle regrettera son délire. Et je ne puis, à cette heure, lui faire rejeter le masque tragique, la tunique et le cothurne pour devenir ce qu'elle est, au fond : une noble fille contente d'être choisie par un brave garçon, et prête à partager avec lui les joies, les peines d'une existence courageuse.

A mon exemple, elle veut soustraire son individualité aux liens sociaux. Elle se débat contre l'amour même qui peut-être a soulevé son cœur derrière la balustrade du parc, lorsque l'officier la courtisa, par-dessus le saut-de-loup. Ah! Thérèse, voilà ce que ton indépendance a créé, sœur généreuse et fière!

— Stéphanie Clermont aime mieux l'argent que moi, hein! mon oncle?

Enrouée, la pauvre enfant, grogne cette méchante boutade au moment où je me retire.

En bas, l'officier que Thérèse avait mis au courant de ma démarche a lu, sur ma figure, le résultat. Mes paroles simplement accusent l'état nerveux d'une jeune fille trop sensible, puis invitent B... à revenir dimanche. Ce malheureux garçon tremble de tout le corps. Il nous salue, et, refusant de déjeuner avec nous, il se précipite dans son automobile qui l'emporte, tourne devant le Tapis-Vert, disparaît, comme toute autre voiture, derrière le pavillon du garde. Thérèse, pourtant, voit s'enfuir l'espoir qui l'avait, quelques jours, réconciliée avec les apparences de l'univers.

Je presse Juliette de me dire ce qui a fâché sa cousine. Le hussard a, paraît-il, insisté trop sur les habitudes religieuses qu'il convenait d'avoir. Il a plaisanté les génies incompris, comme ça, en l'air. Isabelle s'imagina que c'était une allusion à son père. Erreur. Juliette pleure à chaudes larmes. Le petit visage à fossettes se tuméfie.

Dans la salle de la Révolution; nous restons debout, fiévreux.

Émilie descendue se courrouce. Elle lève au ciel ses beaux bras blancs avec son réticule et ses journaux illustrés :

— Oh! ma pauvre Thérèse, comment les as-tu élevés, tes enfans? Comment les as-tu élevés?

— Comme j'ai pu, et comme j'ai dû.

— Tu as fait leur malheur;... avec le tien.

— Oui, si l'argent est tout.

— Mais tu ne peux t'en passer d'argent, ma pauvre amie. Tu ne peux pas t'en passer. Qui de nous peut vivre, ici, comme les Cafres, sous une hutte de paillotis, avec une vache maigre et des fruits pourris? Qui de nous? Ce n'est pas ton fils? Il offre des cadres de dix mille francs aux dames dont il veut se faire remarquer... Ce n'est pas Reynart? Il place du champagne à l'étranger plutôt que de gagner, ici, dix-huit cents francs à corriger les épreuves de musique. Ce n'est pas toi qui te lamentes, du matin au soir, qui t'irrites, qui te fâches, qui soupçonnes chacune de nos paroles comme si elles renfermaient une insulte. Pourquoi as-tu fait un caractère pareil à ta fille? Pour qu'elle chasse le bonheur à coups de fouet, quand son esprit chagrin et susceptible invente des allusions hostiles dans les déclarations mêmes de l'amour. Elle chasse l'amour même à coups de fouet. L'amour désintéressé, franc, l'Amour par un grand A, Isabelle le chasse à coups de fouet!... A coups de fouet!

Satisfaite de cette expression, Émilie la répète vingt fois en trépignant. Sur une chaise, Juliette effondrée ne se console pas. Elle se mouche, sanglote, et se remouche. Jamais on n'eût pu croire si véritable l'affection de cette enfant pour sa cousine. Tandis que mes sœurs discutent et se reprochent copieusement leurs défauts, leurs erreurs, j'entreprends la fille d'Huvelin. Que la superbe intelligence d'Isabelle demeure enlizée parmi les humiliations et les soucis de la vie, cette pauvre Juliette ne s'y peut résoudre. Elle avait entrevu, dans ce mariage, le salut définitif. Et, de toutes ses forces, elle avait, trois semaines, endoctriné sa mère, son père et, chose difficile, les oncles de l'officier quelque peu rebelles. Enfin, tous les obstacles franchis, et quand Isabelle avait à sa cousine avoué de la sympathie, même du goût sensuel pour ce gentil garçon, tout s'anéantit sans raison. Juliette et moi tombons d'accord là-dessus : Isabelle *veut* epouser le lieutenant, mais elle ne le *peut* à cause d'un excessif orgueil. Elle a peur d'être mise en contradiction avec ses principes

anciens de pauvresse, par son imbécile de frère. Non qu'elle attache au jugement de Félix un prix quelconque, mais parce qu'elle reconnaîtrait, en cette voix de révolte, ses propres sentimens d'autrefois, Isabelle sacrifie à des vérités de jadis, qu'elle dément aujourd'hui, tout son bonheur; et elle sait qu'elle accomplit ce sacrifice. C'est très beau ou très bête, dis-je.

— C'est à la fois très beau et très fou,... rectifie Juliette... Mais le sacrifice de Polyeucte ne me semble pas moins fou. Isabelle pense selon la littérature héroïque. Je l'en aime davantage... Cependant, que faire pour la sauver?

— On ne la sauvera pas.

Huvelin rentre alors, illuminé par la pluie qui ruisselle sur son capuchon et sa pèlerine, qui noircit le poil de son alezan. Informé de la catastrophe dès qu'il a mis pied à terre, dès qu'il a gravi les marches, il se tourne vers Thérèse :

— Voilà votre ouvrage de vingt ans, ma chère.

— Si, vraiment, cet officier a raillé mon mari devant ma fille, je ne regrette pas qu'elle préfère à l'argent l'honneur et le respect des siens. Isabelle Reynart n'est pas une Stéphanie Clermont.

— Alors, tout va pour le mieux. A table! Voici Claude qui ouvre à deux battans la porte de la salle à manger... Robert déjeune chez l'amiral à qui nous avons souhaité le bonjour.

Serait-ce donc pour ne pas imiter Mlle Clermont qu'Isabelle a rompu ses fiançailles?

A moi les responsabilités de ce malheur; encore? A moi?

Parfaitement.

Pour avoir trop combattu, vilipendé cette petite fille devant tous, sans doute Isabelle n'ose-t-elle, par vergogne, accepter un « mariage riche. »

En prenant place à table avec son frère, et comme Huvelin lui demande ironiquement de ses nouvelles, elle répond, le sourire aux lèvres :

— Je n'ai pas perdu la matinée. J'ai refusé de me vendre.

Émilie a haussé les épaules. Nous avons parlé de cet affreux temps et d'échanger le château contre une bastide provençale bien exposée au soleil du Midi. Chacun s'animant, désirant surtout éviter les propos périlleux, nous vantons nos souvenirs et nos espoirs de voyages. Huvelin annonce qu'il envoie son fils à Londres. Robert part après-demain. Après avoir assisté

aux funérailles d'une parente, il ira regarder, à la National-Gallery, les portraits historiques d'Angleterre. Excursion propice aux travaux du futur licencié. Les mérites de Hogarth, de Lawrence et de Raeburn distraient un peu nos esprits du drame qui, sévèrement, obsède le silence de Thérèse. Cette conversation se prolonge devant les estampes de la salle anglaise, celles des murs et celles des portefeuilles... Émilie préfère un Lancret de Pétersbourg. Félix tâche de nous initier à Cézanne. Huvelin s'en tient aux antiques de Naples. Isabelle affecte d'opiner en faveur de Watteau et de Romney. Lucidement toutefois elle continue de repousser les exhortations de Juliette qui la supplie d'écrire à l'officier. Déjà Huvelin et Félix se chamaillent dans la salle de billard. Nous ne parlons plus que du lieutenant B... Nous conjurons Isabelle de ne pas manquer sa vie. Petit à petit, j'apprends tous les détails du complot qui se tramait, depuis des semaines, sans qu'on m'eût averti de rien. Le lieutenant n'était pas venu par hasard à notre fête champêtre.

C'est la première fois que mes sœurs et mes nièces me tiennent à l'écart d'une affaire importante. Je m'en afflige infiniment. Me considèrent-elles comme un imbécile qui compromettrait, par des impairs, toute combinaison délicate? Jusqu'à présent, elles avaient toujours témoigné de leur foi en ma sagesse.

L'intrigue avec Stéphanie les a-t-elle, à ce point, détournées de moi?

Évidemment je pourrais leur dire que cette union ne se fera pas; mais je ne me résous point à leur certifier, ainsi, mon abdication. Je m'aperçois qu'elles me déplaisent. Émilie, Thérèse, avec qui j'ai passé mon enfance, avec qui je me suis éduqué, instruit, avec qui j'ai soigné, cinq ans, l'agonie de notre père, puis consolé notre pauvre mère! Émilie à qui je dois ma fortune puisqu'elle sut obtenir de la Banque Huvelin l'escompte de mes traites, à l'heure où, par la témérité de Clermont, nous allions déposer notre bilan! Thérèse à qui je dois de vivre; car elle obtint de Reynart qu'il amenât, dès ma dépêche, par le rapide, son vieux camarade, l'illustre chirurgien, Séculus, vers le grabat où j'agonisais le ventre ouvert dans le village basque, après la catastrophe du Sud-Express! Émilie à qui j'ai tout confié de mes affaires, Thérèse à qui j'ai tout dit de mes rêves, se peut-il que je ne vous chérisse plus?

Vous m'êtes seulement fatigantes et cupides? D'ailleurs, je le

sens bien : vous me négligez aussi. Émilie ne me sauverait plus de la faillite. Thérèse ne porterait plus à l'usurier le portrait que Puvis de Chavannes a fait de Reynart, couronné par l'Harmonie, afin d'arriver à temps, avec le sauveur et tous les appareils nécessaires, dans le galetas de Luz. Nous avons échangé, maintenant, trop de pensées hostiles, trop de paroles justicières. L'insignifiance de Stéphanie a brisé les liens qui nous unissaient depuis quarante ans, et plus, ceux que notre mère avait noués autour de nos cœurs sur ses genoux sacrés.

Qu'as-tu fait, petite Stéphanie, de notre franchise, de notre fraternité? Ton grand sourire mélancolique et ton pas de cigogne incarneront la fatalité la moins prévue, la plus sinistre.

Parce qu'on a parlé de voyages, l'envie me prend d'obéir aux appels du consul et de l'avocat qui m'écrivent du Chili. Je perdrais le prix de mes cargaisons, si je ne me présente moi-même, à ce qu'ils affirment, devant le juge de Lima, si je n'organise, là-bas, pour l'avenir, un autre système de crédit bancaire et de recouvremens. Franchissons l'Atlantique puis les Cordillères. Le motif est suffisant pour m'écarter de Clermont, et pour fixer, à l'heure de mon retour, l'explication définitive. De Lisbonne ou de Dakar, je lui manderai ma décision.

Dès cet instant, je ne pense plus qu'à cela. Et me voici, deux jours après, dans les affres des préparatifs. Le garde visite les fusils de chasse. Ernest fourbit les flacons. Maria garnit, avec scrupule, la pharmacie de voyage. En compagnie d'Huvelin, je vais, à Paris, faire des visites. Il me faut obtenir certaines lettres d'introduction auprès de personnages influens là-bas. Ce voyage m'amuse. L'espoir de ses plaisirs me rajeunit. Il est convenu qu'en mon absence Mme Huvelin régira la maison. A propos des soins que les lévriers exigent, je conseille de rappeler, au lendemain de mon départ, Mlle Clermont fort au courant de toutes choses. Émilie ne présente pas d'objection. Devinerait-elle, malgré mon silence, l'état de mon âme, et que je suis loin, maintenant, de m'unir à Stéphanie? En effet, je m'assure davantage que les agrémens de la fortune ne lui procureraient pas toutes satisfactions. Elle s'ennuierait entre mes sœurs et mes nièces dont l'ironie lui rendrait l'existence difficile. Fatalement la jeune femme chercherait un jouvenceau pour jouer à chat perché, comme dit Huvelin. Mes soupçons agaceraient

l'inconstante. Et moi, je serais bien en peine de trouver ma quiétude au milieu de toutes ces complications.

Cependant les motifs subsistent qui me déterminèrent à l'erreur. De plus en plus, le joug de la famille s'alourdit sur moi. Les épîtres de Reynart deviennent trop claires en leur lyrisme. Il me faut convaincre Thérèse de ne pas chercher un autre appartement à Paris, puisque le propriétaire lui a donné congé, puisque Reynart ne paye plus, en ce moment, les quittances. Elle louera, vers janvier seulement, ailleurs. J'acquitte les termes en retard. Je désintéresse les fournisseurs du quartier et m'occupe du transport au garde-meubles. Thérèse est installée dans le château, provisoirement, à ce qu'elle croit, définitivement, à ce que je crains. A notre pauvre mère j'ai promis que je n'abandonnerais pas sa fille malheureuse, ni les enfans. L'échéance est venue. Je tiens parole. De son côté, Huvelin consent à prendre Félix dans la banque, et à l'y garder sous sa coupe, près de son cabinet, dans le bureau des secrétaires. Félix marchera droit ou il dira pourquoi. Je pars tranquille. Quant à la fière Isabelle, nous la laisserons noircir du papier à sa guise. Elle se félicite de sa rigueur. Désireux en effet de ne pas souffrir vainement, le hussard n'a voulu la revoir que si, d'abord, elle promettait sa main. Les deux orgueils ne se sont rien cédé. Isabelle n'a point fait partie du « bagage » expédié à Lao-kaï. Le hussard va dans un poste lointain vivre, plusieurs années, au milieu de périls monotones et quotidiens, sans appui, sans confidente, sans douceur.

Je m'irriterais contre Isabelle si elle ne parait, de son intelligence brillante, de sa grâce raffinée, cette campagne où le soleil enfin rayonne. Bras dessus, bras dessous, les deux cousines s'élancent, prestes, et en robes de linon, par les sentes ménagées le long des blés verts, des coquelicots écarlates. Les lévriers suivent. C'est un cortège de poème que je me plais fort à contempler de ma fenêtre. Ces deux jeunes filles s'adorent. La preuve d'absolu dévouement qu'offrit l'initiative de Juliette à sa cousine influence ce caractère jusqu'alors si farouche, et que fortifie la certitude indéniable d'avoir conquis ce jeune lieutenant, de l'avoir ensuite éconduit, avec les avantages d'une situation flatteuse, les sécurités d'une fortune importante déjà, considérable plus tard. De cette épreuve Isabelle sort contente de soi. Elle se juge en accord avec ses principes, et le déclare. Elle

possède la foi en cette supériorité morale que ne put entamer la plus licite des tentations. Isabelle lève plus haut sa tête altière. Consciente de sa réalité, cette vertu nous domine. En effet, depuis sa mère qui, tout espoir perdu, l'a louée trop de cette constance, jusqu'à sa tante d'abord furieuse et maintenant stupéfaite devant cet héroïsme vrai, jusqu'à Huvelin aujourd'hui respectueux de ce que son ironie nomme « une naïveté sublime, » nous sommes tous dans l'admiration. Atmosphère spirituelle qui rassérène la jeune fille. Elle n'a plus à se défendre. Elle n'a plus à s'affranchir. De beaux jours se suivent amènes et pacifiques.

Peu à peu elle abandonne ses façons de tragédienne combative. Elle contredit moins les opinions d'autrui. Elle ne déclame plus ses théories d'indépendance sociale et artistique à la moindre occasion. La prophétesse s'apaise. Sûre de sa supériorité, elle devient conciliante, et affable. Voici qu'elle ne critique plus Robert Huvelin. Les photographies de tableaux qu'il nous adresse de Londres sur cartes postales, Isabelle en vante le choix. Elle envoie même des complimens à la poste restante de Calais où le voyageur s'attardera quelques jours en visitant les abords de la place. Il se propose de compléter certaines recherches historiques que son professeur entreprit sur le siège fameux de 1346.

... A l'heure du thé, cet après-midi, surviennent l'amiral et la baronne. Il a voulu qu'elle me dise adieu avant mon départ. Pauline souffrante prétend se guérir à l'air vif de la mer du Nord, et, pour une semaine, se rend à Boulogne. La goutte malheureusement empêche Helgoët de l'accompagner.

Je regarde Émilie. Nous réprimons nos sourires. Boulogne est proche de Calais. Pauline va rejoindre Robert. Impatiente, la jeune femme veut abréger leur séparation en allant le recevoir au débarqué. Évidence. Ils s'aiment. Ils trompent. Ils mentent.

Est-ce là effet de l'ordre, de la discipline classiques tant voulus par Robert?

Pauline de Helgoët a compris notre soupçon. Elle n'a pu s'empêcher d'un certain trouble. Aussi feint-elle d'admirer la fuite de la biche que poursuivent inutilement les lévriers. Pauline détourne ainsi, vers le parc, l'émoi de son visage.

J'entraîne l'amiral dans la bibliothèque; car Félix blême fixe, de ses yeux méchans, la traîtresse... Helgoët pourrait s'apercevoir de cette comédie sentimentale. Sagement, Thérèse emmène

son fils, pendant qu'Isabelle et Juliette poussent la visiteuse sur la terrasse, en appelant à tue-tête les chiens qui touchent presque les ruées de la bête. Grâce au tumulte de cet incident, les chances de drame se dissipent. J'offre à mes amis de leur montrer les nouvelles volières de la faisanderie repeuplée. Thérèse referme en hâte la fenêtre de son appartement où Félix commence une scène romantique. Aussi j'amuse mes hôtes loin de la maison, jusqu'à la minute des adieux. Pauline de Helgoët assise dans son auto me tend la main, une fois encore, avant qu'Ernest referme la portière :

— Revenez-nous vite. J'aime les gens intelligens, moi; et je suis bien malheureuse quand ils me manquent.

Ma diplomatie ne fut pas inutile.

A peine l'automobile de l'amiral a-t-elle décru dans la perspective de la charmille, j'entends mon rapin adapter à son désespoir des souvenirs littéraires que, tour à tour, il hurle ou déclame.

Agacé, Huvelin emmène les jeunes filles au fond du parc. Je ne tiens guère à ce que les domestiques clabaudent; et je monte là-haut pour calmer l'imprudent.

Il a déchiré son col, arraché sa cravate, ébouriffé sa chevelure. En ce moment, il entasse dans sa valise quelques nippes afin de courir à Calais, d'y provoquer son rival. Thérèse le conjure de se taire. Moi aussi; et je lui fais observer qu'il ne lui appartient pas de déshonorer cette jeune femme, ni de ridiculiser l'amiral, en criant comme un fou. Alors il consent à baisser le ton :

— C'est cela... dit-il... C'est bien cela... Je n'ai qu'à me taire, qu'à subir parce que je suis le pauvre. Cette catin m'a trahi, elle me rend grotesque, et l'autre sublime. Je n'ai qu'à m'effacer, qu'à plier, qu'à garder le silence. Et pourquoi?... Pourquoi? Pourquoi devrai-je plier sans cesse, toujours plier, plier... plier... Je ne suis rien, alors? Je ne suis rien parce que je ne me fais pas une raie par derrière avec une lotion à quinze francs la fiole. Je ne suis rien parce que je n'ai pas trente-six costumes hideux, avec des pantalons trop larges, des manchettes pour éléphant, et des souliers bossus? Je ne suis rien parce que je n'ai que des sous dans ma poche, en place de louis? Il l'a achetée, lui. Il l'a achetée! Et cependant Pauline m'aime. J'en suis sûr. Il a profité de son argent pour la tenter, pour m'arracher

mon seul bonheur, mon seul pauvre petit bonheur; maman, maman!

Après ce cri d'incontestable sincérité, le malheureux se cache la tête dans les bras. Il s'effondre à genoux contre son lit. Félix ne pleure pas, mais de brusques frissons secouent sa maigre échine.

Thérèse s'agenouille près de lui, l'enlace, et le console avec des mots tendres... Il gémit :

— Maman, maman, tu ne m'as créé que pour la misère et l'humiliation! Pourquoi m'as-tu créé?

Thérèse tourne vers moi sa face de martyre.

— Vraiment, je finirai par le croire : ma vie n'a été qu'une série de crimes,..,

— Tais-toi... ai-je dit... Et laisse cet enfant se calmer. A son âge, nous avons tous connu ces douleurs, violentes et brèves,... heureusement.

Se plaint-il avec raison, ce gaillard qui flâne ici dans un château suffisant, au milieu d'une famille amie, entre une sœur et une mère qui le chérissent?... Que lui faut-il donc? Il a presque tout ce que procure l'argent, sauf la peine de le gagner. Pourtant il reproche sa vie à celle qui l'enfanta. Pendant que je m'éloigne, sa voix résonne dans le couloir, plaintive, déchirante :

— Maman, maman, pourquoi m'as-tu créé, pourquoi m'as-tu créé? Comment m'as-tu créé pour tant de misère et de honte?

PAUL ADAM.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA NOUVELLE COUVÉE [1]

(LETTRES A FRANÇOISE)

LETTRE V [2]

Ambleuse, 12 septembre.

Vous n'ignorez pas, chère Françoise, que mon jeune hôte, Georges de Lespinat, sans offrir au regard aucun des traits consacrés du « joli garçon, » a une charmante figure. Une de ces figures, si rares, où tout exprime la pensée active et les sentimens robustes; une figure qui traduit l'intensité de la vie intérieure. Les cheveux noirs, abondans, partagés sur le côté, encadrent avec une négligence somptueuse un visage mat, à grand front aride, à méplats nets, à menton fin, à nez osseux, un visage dont l'expression serait rude sans la tendresse de la bouche irrégulière, un peu trop forte, sans les yeux foncés dont on aurait dit justement, au temps de Mme de Sévigné, qu'ils sont « les plus beaux du monde, » au moins par leur chaleur et leur esprit... Sa mère, m'a-t-on conté, avait ces mêmes yeux, et aussi ce charme ardent, contenu, irrésistible. A son père, Georges a pris la belle silhouette de sportsman, la grâce aisée des manières, un timbre de voix assez rare dans la région berri-

(1) *Copyright by* Marcel Prévost, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

chonne, la voix métallique des Méridionaux. Il s'habille avec soin, mais de telle façon que Guy Demonville, infiniment plus recherché dans sa mise, a l'air, auprès de lui, d'un rastaquouère... Bref, je vous le répète : le goût très vif que lui marquent les personnes de votre sexe n'a rien pour nous étonner, même lorsqu'il s'agit de fillettes telles que Mlles Demonville ou May Footner, pour qui les principales qualités d'un homme sont la taille, la toilette, la gaîté, d'être bon danseur, et de bien « servir » au tennis.

... Donc, après la séance instructive de la bibliothèque, Georges, laissant le reste de la nouvelle couvée s'éparpiller à travers le parc, m'accompagna jusque dans la pièce voisine de ma chambre, où sont installés mes bouquins de travail et mes paperasses. Je m'assis à ma table ; lui s'assit sur un fauteuil en face de moi. Je lui offris une cigarette qu'il alluma distraitement et qu'il laissa bientôt éteindre, tout en la gardant aux doigts. J'en allumai une moi-même.

— Mon cher Georges, lui dis-je, je vous écoute.

Il parla d'abord avec un peu de gêne et d'intimidation, cherchant les mots, laissant des phrases inachevées. Mais il reprit vite l'assurance caractéristique de sa génération, heureusement tempérée chez lui par une naturelle politesse et une déférence voulue. Néanmoins son attitude signifiait : « J'ai beau n'avoir pas dix-huit ans, mes soucis, mes affections, mes desseins, mes travaux et ma personne doivent vous apparaître comme importans, et il est juste que vous y donniez votre attention. »

— Monsieur, me dit-il en substance, je suis en ce moment à la fois très heureux et très tourmenté. Je suis heureux parce que j'aime Mlle Sylvie Bertrand-Tasqué...

— Et tourmenté, interrompis-je, voyant qu'il hésitait, parce que vous êtes un honnête garçon, et que, même en risquant l'imprudence d'aussi lointains projets, Mlle Sylvie Bertrand-Tasqué, fille d'un médecin et d'une infirmière, n'est pas un parti pour vous...

— Je crains surtout que ce ne soit pas un parti accepté par mon père.

— Votre père n'a-t-il pas fait lui-même un mariage d'inclination?

— Mon père a épousé une jeune fille sans fortune, mais d'une excellente maison, plusieurs fois déjà alliée à la nôtre. L'idée que mon beau-père sera cet illuminé de docteur Bertrand-Tasqué...

— Et que Mme Amalia-Bertrand Tasqué sera doublement belle-mère dans votre ménage...

— Justement... Cela ne sourira guère à papa. Sans qu'il me l'ait annoncé de façon précise, je devine qu'il rêve pour moi d'un mariage opulent... Des officieux, des caillettes du voisinage lui ont raconté que Mme Demonville couvait une de ses filles à mon intention. Comme tous les pères un peu glorieux de leur famille, mon père voudrait voir la sienne se relever... Et il ne compte guère sur ma poésie pour opérer ce relèvement.

Nous méditâmes en silence.

— Mon cher enfant, dis-je, est-il bien nécessaire de prévoir les choses de si loin? Votre mariage? Mais vous avez dix-sept ans...

— Presque dix-huit!...

— Presque dix-huit, soit. Sylvie en a seize. Voilà deux ans seulement que vous vous rencontrez ici durant un mois chaque automne; il est très facile que vous ne vous rencontriez plus jamais. Je me charge de la négociation avec le docteur Bertrand-Tasqué, lequel est un illuminé, comme vous dites, mais une conscience scrupuleuse et un cœur fier. Sylvie aura un peu de chagrin, vous aussi; vous n'en mourrez ni l'un ni l'autre. Six mois à chacun pour souffrir gentiment de la séparation, je vous accorde bonne mesure... Sylvie, qui est jolie et gracieuse, et à qui son père fera des rentes convenables, se mariera sans peine à Paris. Vous-même, ayant laissé couler au moins une dizaine d'années (car, permettez-moi de vous le dire, vous êtes un enfant), vous vous marierez selon le vœu de votre père, ayant ajouté, j'en ai la ferme espérance, un beau renom littéraire à l'ancien honneur de votre héritage patronymique. Voilà la sagesse : vous en êtes convaincu comme moi, et j'incline à penser que vous me demandez mon avis parce que vous le prévoyiez d'avance.

— Oh! monsieur... vous avez de moi cette opinion!...

Ses joues mates s'étaient instantanément brunies d'un flux de sang, et il ne s'empêcha de pleurer que par un effort d'orgueil. En même temps, il voulut se lever.

— Voilà une révolte que j'aime, dis-je en lui prenant les

deux mains et en le faisant rasseoir... Mais alors, nous sommes hors du roman, en pleine réalité : c'est plus grave. Une question encore : vous êtes sûr de vos sentimens, bien! Ceux de Sylvie, qu'en savez-vous?

Je goûtai infiniment la visible et vraie pudeur avec laquelle il me répondit qu'il croyait bien en être sûr aussi... oui, qu'il en était sûr... De la pudeur chez un adolescent de nos jours, alors que ses contemporains montrent si peu de vergogne!... Je dus le presser pour qu'il me confiât les motifs de sa certitude... Y avait-il eu, entre Sylvie et lui, ce qu'on appelait naguère, si joliment, des aveux? Non, rien de pareil... Le goût réciproque et point dissimulé de se rencontrer le plus souvent possible, de se regarder, de se parler. « Il me semble, dit Georges, qu'elle s'ennuie quand je ne m'occupe pas d'elle. » Et cet ennui, — voilà quel était le point délicat, — s'était accentué récemment, à mesure que Blanche Demonville cachait moins sa complaisance pour Georges... Mon jeune ami sut exprimer ces délicates confidences avec tant de modestie qu'elles ne me choquèrent point. Rien du coquelet fanfaron : on eût dit qu'il s'excusait de sa double victoire.

— En somme, conclus-je, vous tenez pour un aveu le chagrin de Sylvie. Mon observation s'accorde avec la vôtre. Mais je vais vous faire une querelle : il m'a semblé, lors du récent tennis à Chambon, et tout à l'heure encore, pendant notre joute académique, que vous ne découragiez pas Blanche Demonville?...

Il eut envie de protester, puis la sincérité l'emporta :

— Vous avez raison : je ne vaux rien. Il y a en moi un mauvais génie... comment dire?... un mauvais génie littéraire... ou plutôt romantique... qui par momens me suggère : « Va donc, satisfais-toi... use de la vie... sois Rastignac, Rubempré, Camors... Le temps où te voilà fuit comme un ruisseau de mai, que l'été va rendre aride. Pourquoi t'enlizer si tôt dans un devoir, fût-il tendre et doux?... *Invenies alium Alexin :* tu trouveras toujours une autre Sylvie... »

— Je connais cette voix, dis-je : tous les hommes, les artistes surtout, l'ont entendue à votre âge. Mais une autre voix intérieure, il me semble, une voix plus grave, réplique en vous à celle-là, puisque vous ne songez pas sérieusement à Mlle Demonville?

Georges se mit à rire avec cette éclatante gaîté qui, dans l'adolescence, illustre même les graves soucis.

— Blanche Demonville!... Je n'y pense pas cinq minutes après que je l'ai quittée... Ni à elle, ni à May Footner, ni à aucune autre. Cher monsieur, il n'y a qu'une Sylvie. Et l'inspiratrice intérieure dont vous me parlez, que j'entends en effet, durant mes longs momens de solitude, emprunte la voix et l'apparence de Sylvie... Oui... C'est une sorte de Sylvie idéale qui se penche vers moi quand je suis tout seul, rêvant sur la page où une strophe est en suspens. Elle me parle de tout près et me dit : « N'écoute pas *l'autre*... Le bonheur qu'elle te propose, rien n'est plus vide ni plus vain... Puisque tu crois à la joie que donne l'amour, sache qu'elle est interdite à ceux qui dispersent leurs désirs. De Pétrarque ou de Casanova, qui donc, penses-tu, a vraiment connu l'amour? Même par égoïsme, même pour mieux satisfaire cette curiosité sentimentale qui tourmente ta jeunesse, n'aime qu'une seule femme. Deux cents gros sous ne font pas la même chose qu'un louis d'or, et un diamant pulvérisé n'est tout de même que de la poussière... »

Je ne change à peu près rien, ma charmante nièce, aux propos que me tint Georges de Lespinat : il a une éloquence contenue qui se fixe mal sur le papier, mais à laquelle la voix, le geste, l'animation du visage donnent un accent si naturel! Il est sincère; il est ardent : combien de telles vertus sont émouvantes! Je me sentais déjà conquis à la cause de Sylvie, et je dus ramasser toute mon expérience, toute ma volonté de conseiller pratique et raisonnable, pour répondre :

— Mon ami, le duo des voix intérieures, l'opposition de Pétrarque et de Casanova, tout cela est fort agréable : mais c'est de la littérature. Parlons réalité : si vous cédez à la voix qui emprunte le timbre charmant de Sylvie, non seulement vous décevez les espérances de votre père et vous vous préparez une union bizarre, — mais vous enchaînez toute votre vie, à l'âge où vous êtes encore presque un enfant... Ne protestez pas! Vous n'avez pas dix-huit ans! A dix-huit ans, vous voulez lier votre vingtième, votre trentième, votre cinquantième année : grave imprudence! Vous ne pouvez pas raisonnablement vous engager à être, dans vingt ans, ce que vous êtes aujourd'hui...

— A quelque âge qu'on se marie ou qu'on se fiance, n'engage-t-on pas pareillement l'avenir?

— Plus tard, on 'engage en connaissance de cause. Vous n'avez encore vécu que par le rêve, mon cher enfant. Attendez au moins d'avoir subi le choc des tentations, pour mesurer votre résistance.

Georges rougit encore, et fut un moment silencieux. Puis, me regardant bien en face :

— Monsieur, vous ne vous offusquerez pas si je vous dis toute ma pensée?

— Allez!

— Je crois que vous ne jugez pas tout à fait comme ils sont les jeunes Français de ma génération. Il y a bien de la différence avec la précédente, telle qu'elle m'apparaît chez mes aînés immédiats, et surtout avec votre génération à vous, telle que les livres nous la racontent... Vous êtes frappé, — m'avez-vous dit, — de l'absence de vergogne des jeunes gens d'à présent, et même des jeunes filles. Certes, nous sommes plus libres dans nos manières et dans nos propos : pourtant, croyez-moi, il y a parmi nous moins d'intrigues suspectes que je n'en surprends chez mes aînés. Mais, surtout, comment vous exprimer cela?... eh bien!... il me semble que nous pensons autrement aux femmes... un peu comme y pensent les jeunes gens Anglais, dont nous avons pris de plus en plus les habitudes physiques. Sam Footner, qui n'est guère plus vieux que moi, est *engaged* en Angleterre avec une jeune fille un peu plus âgée que lui : il est admirablement sérieux, et, tout « flirt » qu'il paraisse, très respectueux du sexe féminin, avec une nuance de peur. Guy Demonville, lui, n'a pas grands scrupules, mais sa conversation, entre hommes, est surtout farcie de snobisme; il affecte un grand dédain pour l'autre sexe, qu'il déclare bon, sans plus, au papotage et au flirt. L'an passé, quand j'allai à Paris avec mon père, on m'a fait connaître des jeunes gens de mon âge : j'ai vu des arrivistes, des esthètes, des sportsmen, des noceurs de chez Maxim's; je n'ai pas vu de Faublas... Ici, dans ma province, c'est plus significatif encore. Des amis à moi, le jeune Lasmolles, par exemple, se font un orgueil de leur sagesse monastique, exactement comme Sam Footner, qui n'a pas assez de sarcasmes pour la « malpropreté française. »

Je ne pus m'empêcher de demander :

— Et vous?

Il ne baissa pas les yeux.

— Moi?... Je suis fort tranquille... Et je vous avoue que quand je lis certains romans de Zola ou même de Maupassant, la fièvre sensuelle de tous ces gens-là me semble un peu risible... Je ne les comprends pas... Voilà pourquoi l'idée de me fiancer à dix-huit ans pour me marier cinq ou six ans plus tard ne m'effraie pas plus qu'elle n'a effrayé Sam.

Nous ne parlâmes plus, de quelque temps. L'aveu si net de Georges ne me surprenait pas au point qu'il croyait : je ne l'avais pas attendu pour remarquer la sérénité dédaigneuse des adolescens français d'aujourd'hui en face de l'attrait féminin. J'en avais même cru distinguer les causes : nouvelle allure des jeunes filles, plus camarades, plus égales, plus rivales des garçons dans l'activité physique ou intellectuelle; développement de l'esprit positif et arriviste chez les deux sexes; énorme accroissement de l'activité sportive, laquelle peut avoir des inconvéniens, mais qui assainit merveilleusement les cœurs en endormant les appétits. A la vérité, je n'étais pas entièrement du même avis que Georges. Nos jeunes Français s'acheminent, sans aucun doute, vers les mœurs sentimentales de leurs contemporains d'outre-Manche : mais d'abord, ils n'y sont pas encore, et, d'autre part, je doute qu'ils y arrivent jamais; on ne change pas le tempérament d'une race. J'exprimai ces réserves à Georges, qui s'obstina :

— Vous vous trompez, je vous assure. Nous sommes, dès maintenant, une génération de garçons très raisonnables, très calmes, sous nos apparences de flirt. N'apercevez-vous pas déjà que les jeunes filles, comme en Angleterre d'ailleurs, sont plus provocantes que nous?... Je vous répète que, personnellement, je ne suis point tourmenté par ma jeunesse. La voix intérieure qui me chuchote de temps en temps : « Sois Rastignac! sois Rubempré! » n'a d'écho que dans mon imagination. Elle laisse mon tempérament paisible.

Ce bel adolescent de dix-huit ans, qui en parait vingt, solide, râblé, entraîné à tous les sports, familier de tous les livres de passion et de sensualité, accoutumé à la société des jeunes filles qui le comblent d'attentions, — je le regardais tandis qu'il parlait. Aucun doute : la sincérité même.

— Mais alors, questionnai-je, puisque vous êtes, au fond, si calme dans votre jeune célibat, pourquoi cette alliance prématurée avec une femme?

— Oh ! vous sentez bien, répliqua-t-il, que c'est justement pour cela...

Oui, il avait raison, je devinais, je comprenais... Du dégoût, à l'avance, pour la bohème de l'amour; une vague peur de céder tout de même à la tentation ; l'idée, commune parmi les jeunes Anglais, qu'une affection sérieuse est une défense... Quelle objection valable avais-je le droit d'opposer? Si un adolescent prend pour modèle le Thouvenin de *Denise*, il lui faut le mariage jeune, et, avant le mariage, des fiançailles longues et sérieuses.

— Soit, repris-je. Vous avez un bel idéal de jeunesse : je ne me crois pas le droit de vous en détourner. Mais combien il me paraît difficile de choisir la jeune fille à qui on confie le dépôt, la sauvegarde d'un tel idéal ! Êtes-vous sûr que Sylvie?... Oui, j'entends bien : vous l'aimez... N'est-ce pas ses cheveux blonds, ses yeux clairs, son air d'Ophélie bien portante que vous aimez, c'est-à-dire, malgré vous et à votre insu, des avantages physiques?

— Non, me répondit-il avec chaleur. Je trouve Sylvie adorable à voir, et vous ne me contredirez pas. Mais je l'aime aussi parce qu'elle est unique, parmi les autres jeunes filles. Il n'y a qu'une Sylvie. D'abord, de toutes les jeunes filles que je connais, elle seule est simple, vraie... Les jeunes filles de ma génération sont intelligentes, actives, ambitieuses, amusantes; elles sont terriblement apprêtées et poseuses : voilà leur grand défaut. Sylvie se montre telle qu'elle est. Elle ne pose ni pour la culture, comme cette petite Bernier à laquelle vous avez si bien montré son béjaune, ni pour la mondanité comme les petites Demonville, ni pour le sport comme May Footner, ni pour rien. Et moi, je la trouve plus cultivée, plus femme du monde, plus adroite de ses membres qu'elles toutes... Et puis, — et surtout ! — elle seule a une vie intérieure, une vie morale... Vous qui nous observez de près, monsieur, avez-vous remarqué que les jeunes filles d'aujourd'hui, si conforme à la morale que puisse être leur vie pratique (et elle l'est souvent), n'ont guère de vie morale, guère de croyance morale? Pas de religion, ou une religion de snobisme ; rien à la place. Aucune réflexion sur le devoir : marions-nous, nous verrons bien après ! Sur la maternité, une seule résolution : pas tout de suite et pas trop... Une activité intellectuelle fiévreuse, désordonnée, mais qui se

dépense à absorber des conférences et des lectures sans choix, sans profit, parce que la réflexion, le retour sur soi font défaut. Elles ont une peur affreuse de la méditation, de la vie intérieure, du tête-à-tête avec soi-même... Me fiancer, me marier avec de semblables péronnelles!... J'aimerais encore mieux le célibat, ou la bohème de sentiment!...

J'écoutais, et je pensais : « Tout ce que dit ce jeune poète est marqué au coin de la plus saine raison... » Cependant je crus devoir objecter encore :

— Sylvie est jolie, sage, sincère, gracieuse. Son cœur est tendre. Dans le ménage libre penseur de son père remarié, elle a continué tout doucement à pratiquer sa croyance traditionnelle, sans affectation, sans dispute : preuve, comme vous le dites, d'une âme ferme et d'une vie intérieure active. Je vous accorde qu'elle égale en intelligence, avec plus de simplicité, Mlles Demonville et même Mlle Bernier... Mais une intelligence moyenne, est-ce suffisant pour la femme que vous épouserez? Un esprit féminin vraiment supérieur ne serait-il pas mieux placé auprès de vous, comme conseil, comme aide, comme critique utile?

Le joli rire éclatant de Georges sonna derechef :

— Une femme supérieure? Une femme auteur, peut-être? Oh! monsieur, qu'est-ce que je vous ai fait? Mais tous, tant que nous sommes, dans ma génération, nous sommes déjà excédés par l'intellectualité des jeunes filles! Nous sommes résolus à épouser les moins pédantes, les moins « supérieures, » celles qui n'auront pas la prétention de tout savoir et de tout juger, et surtout celles qui en aucun cas, à aucun âge, ne nous feront la méchante surprise d'écrire un roman, ou des vers, avec notre nom sur la couverture!

Je reconnus dans cette sortie un sentiment que j'avais déjà noté parmi les coquelets de la nouvelle couvée : la sourde rancune contre la concurrence intellectuelle des jeunes filles... C'est que, depuis le temps où vous-même étiez jeune fille, ma chère Françoise, il a coulé la dixième partie d'un siècle. La boulimie intellectuelle de votre sexe s'est exaspérée. Les jeunes filles se sont précipitées avidement sur les études classiques, que les jeunes gens négligeaient par la faute des programmes. Corollaire : les jeunes gens d'aujourd'hui ont la sensation d'être moins cultivés que les jeunes filles, et celles-ci ne manquent pas de faire parade de leur avantage... Cela finira, espérons-le, par

fouetter la paresse intellectuelle des jeunes gens; ils accepteront la lutte et la concurrence, et finalement, l'intellectualité des deux sexes y gagnera... Mais un pareil équilibre, pour s'établir, requiert encore pas mal d'années.

***

Il fallait une conclusion pratique à mon entretien avec Georges.

— J'admets, lui dis-je, que Sylvie soit bien la femme qui vous convient, malgré l'absence de fortune et une certaine différence sociale. J'admets que vous soyez homme à vous engager quatre ou cinq ans à l'avance, et à rester fidèle à vos engagemens. En quoi puis-je servir vos projets ?

Il me prit la main et la pressa gentiment :

— En faisant pour moi, répondit-il, ce que vous avez fait naguère pour votre nièce Françoise et pour le saint-cyrien qu'elle aimait. Je sais bien que nous n'avons pas les mêmes droits à votre appui ; Sylvie n'est pas votre nièce. Mais elle vous aime beaucoup, elle aussi... Et elle aussi, de temps en temps, vous appelle : mon oncle.

Ah ! le malin petit poète ! Il savait bien ce qu'il faisait en vouant ses projets au patronage de Françoise ! Il me rajeunissait de dix ans et plus, comme par un coup de baguette féerique... J'en fus si troublé que je ne lui répondis pas sur-le-champ. Je me revoyais, sortant de chez moi, par un jour d'automne, pour me rendre à cette place Possoz où demeurait votre maman, Françoise, la douce Mme Le Quellien... La carcasse de l'Exposition universelle débordait encore jusqu'à la place du Trocadéro, sous mes fenêtres... Comme c'est loin, déjà, ce temps-là !... Les derniers vestiges de l'Exposition (la galerie des Machines) ont disparu récemment. La provinciale place Possoz est bouleversée, éventrée par des avenues : ce n'est plus la placette de sous-préfecture, c'est l'aboutissement de cinq ou six grandes voies parisiennes, garnies de gratte-ciels modernes, pierre de taille, balcons monumentaux, dômes coiffés d'ardoise... Un de ces immeubles occupe le lieu même de la maison vieillotte, de la maison à trois étages où vous êtes venue au monde, Françoise, où votre mère est morte.. Le bouleversement des choses, autour de nous, nous avertit que les années coulent, malgré notre

illusion d'être, nous, toujours les mêmes. Et les mots de Baudelaire tintent mélancoliquement dans ma mémoire : une ville change plus vite que notre cœur.

... Mais quoi? Vais-je au stérile regret du passé? Ce n'est pas notre manière, n'est-il pas vrai, chère Françoise, à vous ni à moi? Vivre, c'est voir mourir des jours; qu'importe si chaque jour aussi est une naissance, — un recommencement?... Recommençons donc, pour Georges et Sylvie, l'effort que nous fîmes naguère pour Maxime et Françoise. Et peut-être, dans dix autres années, le souvenir d'avoir aidé leur jeune tendresse fera-t-il de la lumière à travers notre passé...

J'ai promis de sonder les intentions de M. de Lespinat, qui me marque une aimable confiance. J'ai promis, dès mon retour à Paris, de converser avec le docteur Bertrand-Tasqué. J'ai promis de plaider la cause des fiançailles à long terme, la cause des mariages d'inclination, la cause de l'amour... Ah! je puis dire adieu à toute sérénité, pour quelques mois! Mais, en récompense, j'ai pris part ce matin, dans la bibliothèque d'Ambleuse, à une scène digne de Jean-Jacques: Georges et Sylvie serrés contre moi, heureux et fous, riant et pleurant.

Car depuis Jean-Jacques, on a heureusement ajouté un peu de rire aux larmes de l'émotion heureuse.

LETTRE VI

Ambleuse, 19 septembre.

Ceci est ma dernière lettre datée d'Ambleuse, ma chère Françoise : je quitte demain l'exquise vieille maison et mes hôtes charmans. On m'écrit de Gascogne qu'on a fini de rincer les cuves, et d'exposer à l'air les comportes pleines d'eau, pour faire gonfler le bois des douves qu'a disjointes la chaleur de l'été. Les grappes du Sémilion, du Sauvignon, du Jurançon commencent à montrer çà et là, sur l'opale de leurs raisins, les tavelures mauves de la pourriture noble (ainsi disent les vignerons). Or, la pourriture noble des grappes signifie : « Nous

sommes mûres ; cueillez-nous vite !... » On va commencer les vendanges. Rien ne saurait me retenir loin des coteaux où flotte l'âcre senteur du pressoir... Je pars demain à l'aube.

Je pars demain. Et selon ma constante habitude (que je vous ai transmise parce que je la crois utile), avant de quitter ce coin de France, mon abri durant plusieurs semaines, j'essaye de dresser l'inventaire du morceau de vie laissé là. Quel usage ai-je fait de mon séjour en Berry ? Fut-ce du temps perdu ? Fut-ce simplement un temps de plein repos, — nullement perdu si la vie intérieure ne demeura pas inactive, tandis qu'on chômait ?

A la vérité, je n'ai pas écrit une ligne de copie : le dossier qui renferme les projets de nouvelles, de romans ou de pièces est demeuré soigneusement sanglé... Tant mieux ! Au moins n'aurai-je pas ajouté une seule page superflue à toutes les pages, bonnes ou mauvaises, que j'ai déjà accumulées. Au moment de la vie où me voilà, un écrivain n'a plus le droit de prendre la plume à tout bout de champ. Et quand on a dédié vingt volumes à ses contemporains, le vingt-et-unième se doit commencer avec circonspection.

Donc, pas une ligne de copie en près de trois semaines. Je n'ai manié la plume (sans compter les ennuyeuses broutilles de la correspondance courante) que pour vous écrire cinq longues lettres, ma Françoise, — pour résumer brièvement mes impressions de lectures (relu *Corinne*, relu *le Médecin de Campagne ;* lu un volume de Bergson), — et enfin pour ajouter quelques fiches à mon dossier sur l'éducation. Tout à l'heure, j'ai classé ces fiches ; elles constituent le plus clair de mon acquis intellectuel, à Ambleuse. Essayons d'en résumer la substance pour mieux évaluer cet acquis.

J'ai trouvé ici une admirable opportunité, comme disent les Anglais, pour observer la « nouvelle couvée. » Je ne compte pas Pierre, Simone et le « lardon scientifique, » — trois sujets que déjà je possédais à fond. Mais Noël Laterrade, Guy Demonville et ses deux sœurs, Sam et May Footner, Cécile Bernier, Sylvie et Georges s'offrirent ici à mon objectif, échelonnés comme par une complaisance providentielle, entre douze et dix-sept ans, entre la veille de l'âge ingrat et le seuil de la jeunesse.

Merveilleuse occasion pour prospecter à l'avance cette troisième région de l'enfance dont Pierre et Simone vont s'approchant. Nous avions fixé, chère Françoise, notre méthode éducative de la naissance à la huitième année, et de celle-ci à l'âge dit ingrat. Mais nous n'avions pas encore arrêté notre doctrine sur la période qui va de la douzième aux environs de la seizième année... Pierre et Simone aborderont cette troisième période de l'enfance dans un avenir assez proche pour que le climat intellectuel et moral n'ait pas changé depuis la présente couvée. Sur cette couvée, étudions donc la vie qui les attend, ses promesses et ses périls. Nous gouvernerons nos pupilles, nous les préserverons en conséquence.

Qualités de la nouvelle couvée, d'après mes observations sur le groupe Laterrade-Demonville-Footner-Lespinat-Bernier-Tasqué : énergie et entraînement physique ; une certaine franchise ; une façon réaliste, au bon le meilleur sens du mot, de voir la vie telle qu'elle est, sans romantisme, sans minauderie ; peu de pessimisme ; renaissance d'un certain chauvinisme national qui avait presque disparu dans la génération précédente.

Chez le sexe féminin : curiosité intellectuelle, bonne volonté d'apprendre n'importe quoi (hélas! sans beaucoup d'ordre, mais est-ce leur faute?) Cette curiosité des jeunes filles a pour contrepartie une sorte de mauvaise humeur des garçons contre l'intellectualité en général, mais plus spécialement contre l'intellectualité des femmes.

Défauts de la nouvelle couvée : absence de beaucoup de choses que je considère comme essentielles au type idéal du jeune homme ou de la jeune fille, aux types d'après lesquels je voudrais sculpter peu à peu mes deux pupilles, Pierre et Simone. Énumérons ces absences :

Premièrement : absence de respect. — La jeunesse a toujours marqué certaine indépendance vis-à-vis des aînés, mais, cette fois, les aînés ne comptent plus du tout. Un adolescent de seize ans, une fillette de quatorze, s'estiment à égalité de valeur et d'importance avec les gens de trente à cinquante ans les plus considérables. Et cela est nuisible audit jeune homme ou à

ladite fillette, d'abord parce que c'est ridicule, puis parce que cela ne correspond pas à la réalité. Veiller soigneusement chez Pierre et Simone à cultiver raisonnablement « le sens du respect; » leur démontrer combien il est juste et utile. Tout en dressant l'enfant à agir par lui-même, tout en développant au mieux sa culture, ne négligeons pas de lui faire, de temps en temps, toucher du doigt les limites de son faible pouvoir, de son savoir débile. Il n'en résultera pour lui ni humiliation, ni découragement, si nous avons soin de lui dire chaque fois : « Mon enfant, le temps, maître que rien ne supplée, reculera peu à peu ces étroites limites, à la condition que tu ne le braves pas, que tu n'affectes pas de te passer de lui. »

***

Secondement, l'absence de vergogne. — Elle est un résultat de l'absence de respect ; l'autorité des parens ayant fléchi, les enfans ne se gènent plus en leur présence. Mais l'absence de vergogne a d'autres causes. D'abord, un affaiblissement général de ce qu'on nommait naguère « les convenances. » Naguère, les convenances régnaient, presque au-dessus de la morale. Une jeune fille, une femme, une famille se discréditaient, autant que par un grave désordre, si elles passaient outre certaines règles de toilette, de langage, de tenue, de fréquentation, règles admises sans discussion par tout le monde. Du jour où l'on a discuté lesdites règles, beaucoup d'entre elles n'ont pas résisté; malheureusement, certaines règles défendables, fondées en raison, ont été balayées du même coup, et, depuis ce 89 des convenances, chacun se juge libre de dénoncer les convenances qui ne lui conviennent point. L'une des plus gênantes, pour les parens, était de se contraindre en présence de leurs enfans. Elle est abolie... Les enfans en profitent pour ne se point gêner en présence des parens. Liberté réciproque de paroles et d'allures.

Autre cause destructive de la vergogne : on a abattu, entre l'éducation des jeunes gens et celle des jeunes filles, la cloison étanche. On a très bien fait, vous savez là-dessus mon opinion. Mais il va sans dire que le mélange des garçons et des filles, dans l'enfance et surtout dans la jeunesse, requiert de la part

des parens et des maîtres une surveillance redoublée; et, vu la nouveauté du système, vu le tempérament national de galanterie, la surveillance était plus nécessaire en France que partout. Avouons que les parens s'en sont tout bonnement affranchis. Jeunes gens et jeunes filles traversent donc, en France, une période assez dangereuse, où ils cherchent inconsciemment à établir *le statut de leurs relations*. Ils l'établiront, soyez-en sûre, ma chère Françoise ; ils l'établiront par la force des choses, par l'antagonisme des intérêts. Mais, provisoirement, le mélange a pour premier effet que les filles ont surtout envie d'égaler les garçons, d'une part, en adresse physique, en science, ce qui est bon, — d'autre part, en précoce expérimentation de la vie et en liberté, ce qui n'est pas sans danger. Je redis ici que je ne crois pas du tout la nouvelle couvée (section poulettes) moins morale que la précédente : je suis sûr qu'elle est moins pudique. D'où un problème inédit proposé à l'éducateur : de cette pudeur, charmante jusque dans son exagération, qui veloutait la jeune fille d'autrefois, — puisqu'il est certain que tout ne saurait être retenu, — qu'est-ce qu'il faut défendre à tout prix? Qu'est-ce qui est essentiel?

Il en faut retenir (et ce sera notre règle dans l'éducation de Simone) *tout ce qui importe réellement au foyer futur*, tout ce qui importe à la femme, à la mère que deviendra la jeune fille. Et, comme on se saurait aller contre son temps, il faut résolument sacrifier le reste.

Mères françaises, ne vous leurrez pas de l'espoir que vos filles seront « ignorantes » comme peut-être vous l'avez été. Et voici mon conseil absolu : chargez-vous vous-mêmes du grave soin de ne les point laisser ignorantes. « La morale, a dit Nicolay, consiste bien plus à enseigner la lutte contre le mal qu'à poursuivre le chimérique espoir que l'enfant grandira dans une naïveté idéale, tout en vivant dans l'air délétère que nous respirons. » Et Fénelon : « N'ayant pas de curiosité raisonnable, les jeunes filles en ont une déréglée... »

C'est la « curiosité raisonnable » qu'il importe de satisfaire, et pas trop tard ! Les leçons de puériculture, données à des fillettes très jeunes, les apaisent, dérivent sur la maternité leurs anxiétés de savoir... Retarder cet enseignement ou s'en abstenir, c'est une paresse criminelle de la part de la mère. La mère a déguisé en pudeur sa lâcheté devant un devoir pénible ; l'en-

seignement sera donné tout de même à sa fille, — mais par qui ! mais dans quel esprit !

Informée *par sa mère*, la jeune Française moderne, la Simone de seize ans n'affectera pas les ignorances qui lustraient le plumage de l'ancienne « oie blanche » (ainsi l'ai-je baptisée jadis, d'un mot qui a fait une belle fortune). Mais, mieux informée, si son âme est pure et droite, elle n'en aura que plus de souci de défendre en soi l'épouse et la mère de demain. Dans mes observations sur la nouvelle couvée, je constate avec plaisir que, — parmi beaucoup d'imprudences, parmi, hélas ! quelles faillites, — s'annonce et se développe le type de la jeune fille pour qui le flirt n'est qu'un amusement social, une façon gaie de comprendre l'éternel conflit des garçons et des filles, — mais qui se gardent jalousement contre les entreprises des garçons, et mettent à rester strictement des jeunes filles, et à être réputées telles, le point d'honneur que mettent les garçons à sauvegarder leur réputation de loyauté et de courage... Voilà, chère Françoise, la Simone que je veux : informée, ne jouant pas à l'innocente, ne répugnant nullement à ce que les jeunes gens la trouvent plaisante et la courtisent, mais excluant sèchement et définitivement quiconque, parmi eux, aura manqué aux règles strictes de la décence, ne tolérant ni mot ni geste qui prétende à diminuer la part réservée pour l'homme qu'elle aimera, qu'elle épousera, qui lui donnera des enfans.

Résolution : Sachant que leurs filles ne peuvent plus être ignorantes, les mères les instruiront elles-mêmes, et de bonne heure, à l'âge où cet enseignement est sans péril, et s'oriente vers l'instinct de la maternité, qui précède chez la fillette celui de la féminité. Après quoi, elles s'efforceront de leur inspirer le point d'honneur de la défense personnelle, comme on inspire aux garçons le point d'honneur du courage et de la loyauté.

Ayant fait cela, elles ne renonceront certes pas à surveiller les rapports sociaux de leurs filles avec les jeunes gens, mais elles laisseront cependant à celles-ci une liberté qu'on ne leur laissait pas à elles-mêmes, qu'on ne vous laissait pas à vous, Françoise. Elles chargeront leurs filles de préserver en soi l'épouse, la maman de demain : préservation non plus instinctive et causée par une vague pudeur, mais consciente et causée

par la connaissance du danger. Et les jeunes filles, même sans la surveillance exclusive et taquine d'autrefois, se préserveront fort bien, comme en Angleterre, comme aux États-Unis d'Amérique : d'autant mieux que simultanément, les façons des jeunes gens, vis-à-vis d'elles, se modifieront... Déjà nos garçons, disciplinés aux sports, familiarisés avec la société des jeunes filles, ne sont plus tout pareils à ceux de ma génération, ni même à ceux de la génération de votre mari, ma jolie nièce... La préoccupation de galanterie est certainement, chez eux, moins obsédante ; Georges de Lespinat, dans ses confidences, me l'a nettement affirmé. On peut prévoir que cette évolution s'accentuera de plus en plus : Petit-Pierre et ses contemporains seront sans doute, encore moins que Georges, tourmentés par l'obsession galante des jeunes Français d'autrefois. Ils ressembleront de plus en plus (les inévitables différences de la race mises à part) aux jeunes Anglo-Saxons leurs contemporains ; la société des jeunes filles les attirera, ils y seront habitués ; mais ils y porteront la réserve un peu défensive qui sied avec un adversaire informé et armé... De cette évolution-là, *je suis sûr*. C'est un des rares pronostics que j'ose formuler. Et ce n'est pas une des moins curieuses conséquences de la tendance à l'égalité des sexes. On ne la prévoyait guère : maintenant qu'on la constate, on s'aperçoit qu'elle était fatale.

Sans doute, notre jeunesse française y perdra cette effervescence amoureuse qui fit parfois éclore des poètes, des artistes précoces, et qui prête un charme languide aux souvenirs puérils des hommes de mon temps. Mais je crois que le mariage y gagnera, que la nation y gagnera, que la race y gagnera.

Et je dirigerai résolument Petit-Pierre vers cet idéal.

***

Une troisième « absence » que j'ai notée au détriment de la nouvelle couvée, — c'est l'absence de loi morale supérieure, d'idéal, et de vie intérieure... Ce n'est guère sa faute : elle vit dans un pays où les traditions religieuses, morales, idéales sont, sinon abolies, du moins morcelées, dispersées en lambeaux. Il en résulte que, se rapprochant maintenant des jeunes Anglo-Saxons par les mœurs, le tempérament, la conception de la vie, nos enfans en diffèrent tout de même dangereusement : car

les petits Anglo-Saxons ont une tradition morale, spirituelle, nationale, extrêmement solide encore, bien qu'on signale chez eux les symptômes d'une crise.

Or, j'ai la conviction que le tempérament d'enfant le plus sain, cultivé le plus sagement du monde, ne suffit pas à garantir, pour l'avenir, un être vraiment moral. Il vient un jour, en effet, où l'éducateur a fini sa tâche, et rend au disciple sa liberté. Libre, le disciple entre dans la vie du monde. Son caractère est, à ce moment précis, une résultante de deux composantes : les habitudes innées (nature héritée) et les habitudes acquises (éducation). Mais voilà qu'une composante nouvelle va influer sur lui : la vie, le contact des hommes, les leçons de l'expérience. Selon le hasard de ses expériences, le jeune disciple libéré recevra de la vie comme une « éducation seconde, » et ce n'est guère qu'après cinq ou six ans de cette éducation seconde que le caractère définitif sera formé, résultante de *trois* composantes : nature, éducation, expérience.

L'expérience, quoi qu'on en dise, n'est pas toujours une éducatrice moralisante. Elle donne parfois des conseils d'égoïsme, de duplicité, voire de férocité. Elle en donne souvent de scepticisme, de laisser aller, de jouissance souriante... Pour choisir entre les leçons de l'expérience, pour mettre au point son enseignement, il faut à tout prix que le disciple, jeté dans la vie, porte en soi une inflexible règle morale, un idéal d'action, une foi dans le bien impératif : il pourra faillir, mais au moins saura-t-il qu'il a failli, au moins se jugera-t-il.

Créer cette règle morale inflexible dans Pierre et Simone, nous y travaillons de notre mieux, chère Françoise. Nous leur enseignons, selon le conseil de M. Jules Lemaître, les croyances de leurs pères. Mais nous ne nous jugeons pas quittes avec eux lorsqu'ils ont ânonné des préceptes. Nous voulons que l'enseignement moral soit pour eux distinct de l'enseignement de la géographie ou du calcul, que ce ne soit pas, comme pour le reste, des pages qu'on apprend et envers lesquelles on est libéré dès qu'on les a comprises et logées dans sa mémoire. Nous nous efforçons d'implanter en eux cette rigide règle morale qui demeurera leur principe actif, défendant et développant notre enseignement à travers la vie, malgré les tentations de l'égoïsme et du scepticisme.

***

Je retrouve encore sur mes fiches, chère Françoise, l'indication d'un dernier déchet pour la nouvelle couvée : « l'absence de culture. » J'ai rédigé cette fiche après la séance de la bibliothèque. Elle est trop sévère et, en somme, injuste dans sa brièveté. J'aurais dû noter : faible culture chez les garçons, supériorité incontestable des filles ; agacement des garçons à le constater ; espoir que cet agacement provoquera l'émulation et que la culture des deux sexes y gagnera... Toutefois, la bonne volonté de la nouvelle couvée n'y suffirait pas : il importe surtout que les éducateurs secouent leur paresse, et y mettent du leur. Je ne reviendrai pas là-dessus, ma chère nièce, j'y ai insisté à satiété au cours de ces lettres, et nous savons parfaitement comment nous dirigerons la culture intellectuelle commune de Pierre et de Simone : culture identique jusqu'à seize ans, car nous ne nous reconnaissons pas le droit d'empêcher Simone d'être un jour, si cela lui plaît, avocat, médecin, ou professeur au Collège de France... Pierre et Simone n'ont que huit ans ; mais les méthodes que nous leur appliquons aujourd'hui sont valables pour toute la durée de leur culture... Quand ils atteindront quinze ou seize ans, vous irez chercher dans votre bibliothèque, ma chère nièce, les premières « Lettres à Françoise, » celles que je vous écrivais lorsque vous étiez élève à l'Institut Berquin : et nous y retrouverons un programme de culture secondaire, et des disciplines pour la jeunesse de l'esprit, sur quoi nos idées n'ont pas varié.

. . . . . .

Les premières « Lettres à Françoise !... » leur souvenir surgit tout naturellement à la fin de celles-ci, chère Françoise maman, — puisque me voilà au terme de la tâche que vous m'aviez assignée (1). Vous épinglerez mes lettres d'Ambleuse au bout de la correspondance que je vous ai adressée, les mois précédens, sur l'éducation des plus jeunes enfans : elles en sont le complément, et cette brève étude sur la nouvelle couvée vous

(1) Les premières *Lettres à Françoise* ont paru en 1900. Elles ont été suivies, en 1906, des *Lettres à Françoise mariée.* — Les six lettres publiées ici formeront le dernier tiers d'un troisième volume, les *Lettres à Françoise maman,* qui paraîtra cette année.

sera peut-être utile pour élever Pierre et Simone, entre l'âge dit « ingrat » et la fin de l'enfance.

J'écris donc en ce moment les lignes dernières du dernier volume des « Lettres à Françoise... » Et ce n'est pas sans mélancolie que je les écris. Durant douze années de ma vie, Françoise jeune fille, Françoise mariée, Françoise maman, m'aura demandé mes conseils : je les lui aurai donnés en conscience... Et c'est fini... Finir un livre, c'est mourir un peu. Finir le dernier volume d'une série composée au cours de douze années de sa vie, — c'est presque rédiger un testament...

Allons, pas de neurasthénie ! Les douze années sont vécues, c'est vrai, mais l'œuvre est faite : et il m'est venu trop de témoignages, de par le vaste monde, qu'elle a consolé, relevé, encouragé des âmes à l'action pour que je ne sois pas humblement content de l'avoir écrite, même pleine de défauts, comme elle est. Si les douze ans étaient encore à vivre, l'œuvre serait encore à faire. Savais-je, en la commençant, il y a douze ans, si la vie me laisserait le loisir de l'achever ?

Adieu, Françoise... Je vais signer la dernière lettre que vous m'ayez demandée... Toutes celles que je vous ai écrites m'apparaissent soudain comme un chemin sinueux derrière moi, sur lequel je vois échelonnés des visages différens de Françoise, ... seize ans..., vingt ans..., vingt-cinq ans... La Françoise actuelle aura trente ans tout à l'heure.

Elle n'a plus besoin de conseils...

Adieu, Françoise.

MARCEL PRÉVOST.

LA SITUATION DES INDIGÈNES

ET LE

CRÉDIT AGRICOLE EN ALGÉRIE

I

L'opinion française, en acceptant les larges sacrifices réclamés par notre expansion coloniale, garde le très vif souci de les voir profiter aux populations conquises aussi bien qu'à nos compatriotes d'outre-mer. Naturellement, ce sentiment se manifeste avec le plus de force à l'égard de nos possessions les plus anciennes, les plus voisines et les plus prospères, et tout d'abord à l'égard de l'Algérie.

Quand on observe les progrès que notre grande possession a réalisés durant ces dernières années, les recettes du Trésor qui ont presque doublé en douze ans (moyenne décennale de 1889 à 1898 : 45 336 291 francs ; recouvremens effectués en 1910 : 87 239 72), celles des chemins de fer qui ont suivi la même marche (moyenne quinquennale de 1891 à 1895 : 23 696 150 francs, recettes de 1910 : 45 810 888 francs), les importations de la Métropole qui oscillaient autour de 200 millions de 1890 à 1895 et qui se sont haussées depuis lors, par un accroissement à peu près ininterrompu, à 389 millions en 1909 et 433 en 1910, l'augmentation constante du domaine des Européens qui s'est enrichi depuis 1880 de plus de 400 000 hectares dont 72 247 pour les seules années 1908 et 1909, et qui a

recommencé à s'étendre même dans le département de Constantine, où les ventes et les achats de terres par les colons s'étaient équilibrés pendant quelque temps ; quand on mesure cette extension générale des affaires algériennes, on ne peut manquer d'en conclure que bon nombre de Français en ont profité, des deux côtés de la Méditerranée.

Les Israélites et les étrangers ont évidemment participé à ces divers bénéfices, et notamment aux acquisitions immobilières ; des premiers la part est connue, et d'ailleurs considérable, près du sixième des ventes consenties par les indigènes à des non-musulmans, alors que les Juifs sont à peu près dix fois moins nombreux que les gens d'Europe ; quant aux Espagnols, aux Italiens, aux Maltais, sans posséder de renseignemens précis à leur sujet, on peut affirmer hardiment qu'ils ont été largement rémunérés du concours d'ailleurs très précieux qu'ils ont apporté à notre œuvre colonisatrice.

Dans l'ensemble, ces divers élémens ont donc tiré avantage de notre effort national : en dirons-nous autant de l'indigène? Vis-à-vis de lui la colonisation apparaît tout d'abord sous les espèces d'un prélèvement de quelque deux millions d'hectares, environ la cinquième partie des espaces que l'on peut cultiver régulièrement dans le Tell et sur les Hauts Plateaux. Où est pour lui la contre-partie et que pèse-t-elle ?

Nombreuses sont les études dans lesquelles on s'est efforcé d'évaluer le profit que la main-d'œuvre indigène tire des entreprises de nos colons. On peut discuter ces comptes, mais ce qui est incontestable, c'est qu'une culture quelque peu perfectionnée exige plus de bras que la plus primitive et que, par conséquent, si l'on met à part la toute petite propriété qui n'est qu'une forme temporaire de l'exploitation européenne, chaque hectare colonisé apporte une possibilité nouvelle de travail et de vie pour l'enfant du pays. S'il s'agit de céréales, un hectare cultivé à l'européenne représente une centaine de francs de main-d'œuvre, tandis qu'année moyenne il en aurait rapporté net 80 à un Arabe labourant et moissonnant lui-même son champ avec l'aide de sa famille. Encore faut-il remarquer que ce salaire va aux plus nécessiteux et aux plus méritans, tandis qu'une très forte partie des revenus de la terre indigène profite à des propriétaires paresseux et ignorans.

En même temps, l'exemple du colon est la meilleure des

écoles professionnelles, et seule la vue des récoltes qu'il obtient malgré la sécheresse, avec des labours suffisamment profonds et répétés, est capable d'arracher ses voisins musulmans à la routine, quand ils comparent ses blés serrés et nourris à leurs épis clairsemés et brûlés par le sirocco. Plus l'agronomie algérienne avancera, plus elle multipliera les façons, plus elle fera appel aux amendemens, plus ses progrès bénéficieront à la société indigène, en haut par les leçons, en bas par le pain qu'elle lui donnera. Dès maintenant, les cultures riches comme la vigne procurent une somme de salaires six ou sept fois supérieure au bénéfice que la possession du sol laisserait communément à nos fellahs.

Assurément, les cent cinquante millions que la propriété européenne peut verser annuellement à la main-d'œuvre agricole sont fortement entamés par quarante mille ouvriers français ou espagnols, et par quinze ou vingt mille moissonneurs marocains ; les Kabyles surtout en prennent une large part, eux qui ont gardé ou racheté leur montagne et qui viennent grossir leur épargne sur les champs dont l'Arabe a été chassé par la conquête ou par la chicane, par l'infortune ou par la paresse. Mais qu'y faire ? La colonisation n'a pas la vertu de créer l'énergie : elle ne peut que la réveiller ou la soutenir. Elle offre aux indigènes plus de travail qu'ils n'en veulent faire, et elle serait même sérieusement en peine de main-d'œuvre, dans l'Oranie notamment, si l'afflux étranger venait à lui manquer. Fatalement le domaine européen grandit aux dépens des populations les plus arriérées et les plus inertes, les plus impuissantes de par cette même apathie à tirer profit de l'établissement des Européens à leur côtés.

Non seulement la culture européenne apporte au prolétariat agricole des salaires inconnus des indigènes en service chez leurs coreligionnaires, mais elle lui donne les moyens d'échapper à un véritable servage. Le mode d'exploitation ordinaire en terre arabe est le *khammessat* ou bail au cinquième de la récolte, les quatre autres parts restant au possesseur du sol, à charge de fournir au preneur les instrumens de travail, presque toujours les grains et l'argent nécessaires à son entretien, souvent aussi, selon les usages locaux, des vêtemens au commencement de l'hiver, un mouton ou un pot de beurre au moment des grandes fêtes. Ces avances dites *sarmia*, remboursables sur

la part des *khammès*, le constituent presque toujours en débet vis-à-vis de ses maîtres; or, la coutume oblige, dans beaucoup de régions, le propriétaire indigène qui emploie un khammès à rembourser la sarmia qu'il doit au précédent bailleur; le débiteur ne trouve donc à se placer nulle part et doit travailler indéfiniment pour son créancier, s'il ne trouve à louer ses bras chez un Européen qui n'a pas à tenir compte de ces usages tyranniques, aussi contraires à nos principes de droit qu'à la loi musulmane elle-même qui proscrit comme aléatoire tout bail à quote-part des fruits (1). Alors même que cet abus disparaîtrait, la situation des khammès serait toujours singulièrement étroite et humble vis-à-vis des maîtres indigènes de la terre dont beaucoup emploient les mêmes familles depuis des générations; s'ils ne sont pas légalement attachés à la glèbe, comme ceux de Tunisie qui peuvent être réintégrés de force, tant qu'ils sont redevables d'une obole au propriétaire, ils sont rivés à leur état par toutes les forces du groupe, du sang, de l'habitude; pour échapper à l'exploitation héréditaire, il leur faut s'arracher à toute leur vie, chercher au loin leur pain, au risque de tomber définitivement à la boue des villes ou des grands chemins.

D'ailleurs, en supposant le mieux, un bailleur honnête et une bonne terre, le cinquième de la récolte nourrit tout juste son homme, tandis qu'on voit plus d'un indigène se retirer du service d'un Européen avec un petit pécule qui lui permet de devenir propriétaire.

Peut-être objectera-t-on que, si l'intrusion européenne profite à quelques manœuvres indigènes, elle a réduit beaucoup de propriétaires musulmans à la condition de salariés en leur prenant leur terres. Pour justifier notre œuvre, il suffit de se demander ce qui serait advenu de ce pays, dans la paix française, s'il était resté complètement fermé aux entreprises du dehors. Un calcul bien simple s'impose : la colonisation occupe environ la cinquième partie des champs algériens; d'autre part, le nombre de nos sujets augmente de près de deux pour cent par an (2) et la part des terres revenant théoriquement à chacun d'eux diminue d'autant chaque année. Si donc

(1) Pouyanne, *la Propriété immobilière en Algérie*, p. 156 à 158.

(2) Moyenne de l'accroissement de 1901 à 1906 : 77 350 pour 4 477 788 indigènes musulmans, soit 1,7 pour 100.

l'Algérie n'avait été aucunement colonisée, elle se serait trouvée, une dizaine d'années plus tard, en face d'une situation identique à celle de l'heure actuelle, et cela sans que l'ombre d'un progrès, d'un accroissement de prospérité fût venu compenser ce resserrement.

Mais, dira-t-on, que signifient les chiffres dans une question qui est avant tout morale? Qu'importe un peu moins de misère pour les indigènes, si le contact d'étrangers arrogans vient constamment leur rappeler leur sujétion? Qu'importe que la part des Européens ne soit pas excessive, si elle est trop visible et si elle rappelle un passé de violence? Qu'importe que le travail enrichisse et étende le sol, si cette richesse excite constamment l'envie et le regret de l'enfant du pays et accrédite chez lui l'idée que les Français lui ont pris toutes les bonnes terres?

Il n'est que trop vrai : les indigènes n'ont pas besoin de consulter la magistrale *Enquête sur la colonisation officielle* de M. de Peyerimhoff pour être convaincus qu'une grande partie du domaine livré à la colonisation provient du séquestre, des confiscations immobilières qui ont suivi les grandes insurrections : « Quand nous rendra-t-on nos terres? » disait un jeune instituteur arabe en recevant son décret de naturalisation. Son interrogation sera répétée par tous ses coreligionnaires au lendemain de leur émancipation et la seule réponse qu'on y pourra faire sera de s'unir dans le travail de tous pour amener la colonie à un état de prospérité qui rendra possibles tous les règlemens de compte.

Mais n'eussions-nous aucun souvenir de ce genre à effacer que notre situation vis-à-vis du peuple conquis n'en serait guère modifiée, témoin les difficultés que nous rencontrons en Tunisie aussi bien que l'Angleterre en Égypte : c'est le contact même du roumi, c'est sa présence sur le sol sacré de l'Islam qui choque le musulman.

Assurément, il ne faut pas croire qu'en Algérie les relations journalières des deux races soient foncièrement mauvaises, que le coudoiement des burnous et des manches de chemises s'accompagne forcément de regards torves et de sourdes injures ; mais la vie coloniale n'est pas douillette et les rapports qu'elle comporte ne sont pas comparables aux échanges de vues entre savans d'Europe et d'Islam dans un congrès d'orientalistes.

Du côté de Mahomet, du moins parmi les populations qui n'ont pas vécu longtemps dans le voisinage du chrétien, il est assez couramment admis que les infidèles sont impurs, au sens rituel du mot, et qu'il faut éviter de les toucher. Dans les pays de stricte observance, on ne peut employer à leur égard les formules de politesse qui sont réservées aux vrais croyans, leur donner le véritable « salut, » le souhait de l'éternelle paix. Il y a des paroles de bienvenue et de bénédiction qui sont réservées aux non-musulmans, mais le vulgaire les ignore et se tait. Si le langage populaire ne sait comment les honorer, il n'est pas embarrassé pour les maltraiter : chose digne de remarque, les appellations qu'on donne aux Européens ont fréquemment trait à leur grossièreté, ce sont les chacals, les *aledj* (ânes sauvages). On ne peut s'en étonner beaucoup : à ces croyans dont l'attitude est soutenue et minutieusement réglée par la tradition religieuse, et qui, fussent-ils de la plus basse extraction, savent de par leur foi, leur orgueil et leur placidité se tenir et parler devant Dieu et devant les hommes, la familiarité du Français de nos jours, son allure libre et pressée apparaissent comme le fait de gens mal appris ; aussi bien la qualité des Latins qui forment le fond de la population coloniale ne leur donne que trop raison, et davantage le sentiment de la prééminence européenne peut porter un esprit simple à la brutalité, du moins verbale. Ce n'est pas à dire que nos sujets se laissent volontiers rudoyer. Quiconque, après avoir vu les écœurantes manifestations de supériorité auxquelles se livrent les touristes, à coups de courbache ou d'ombrelle, sur le dos des fellahs d'Égypte, aura été à même d'observer l'attitude des indigènes d'Algérie vis-à-vis des étrangers, pourra apprécier la différence des deux fibres.

Les sentimens de nos colons vis-à-vis de l'Arabe ou du Kabyle procèdent à la fois de la bonhomie, de l'inquiétude et d'un mépris pour leurs mœurs et leurs usages, égal à celui que les gens du Prophète ont pour les leurs.

Certes, il ne faut pas attacher trop d'importance aux diatribes dont les cafés d'Algérie retentissent à l'adresse des indigènes ; ceux qui en médisent le plus ont peut-être parmi eux des amis et des auxiliaires précieux. Après s'être répandus en plaintes sur la complaisance des hautes autorités à l'égard du peuple conquis, en anecdotes sur la perfidie de vieux serviteurs

indigènes auxquels on oppose le dévouement de certains autres qui ont défendu leurs maîtres jusqu'à la mort en temps d'insurrection, presque invariablement les Algériens portent sur nos sujets le jugement suivant : « Ce sont des enfans, il faut avant tout les traiter avec justice, comme je le fais. » Sentence où il n'y a rien à reprendre, quant à la partie générale. Pris en masse, les colons, ceux surtout qui sont nés dans le pays, s'entendent bien avec les autochtones : ils ne ressentent pas, vis-à-vis de ces hommes dont ils comprennent la langue et dont l'aspect leur est familier, la crainte qui jette parfois le paysan fraîchement débarqué en des méprises sanglantes. Ils savent les prendre et tirer parti d'eux au meilleur compte. Néanmoins, et quelle que soit la continuité et la loyauté des rapports entre Européens et indigènes, il reste toujours au cœur des premiers un reste d'appréhension vis-à-vis d'une race dominée, mais non ployée, retranchée derrière des formules absolues d'exclusion, possédée par d'obscures hantises de violences, d'hécatombes au vrai Dieu. Ainsi s'expliquent les émois soudains, les paniques même qui traversent à certaines heures la population européenne : il est d'ailleurs parfaitement conforme à notre tempérament colonial de passer d'une insouciance téméraire à des perplexités exagérées.

Nos sujets se rendent très bien compte de ce qui s'agite dans l'âme du conquérant et ils en tirent certainement vanité, ils ont le sentiment très net de la force qu'ils possèdent sur leur vieux sol, et une ferme croyance dans la grandeur de leur race qui a fait si longtemps reculer les princes chrétiens ; ils n'ont aucunement l'admiration et le respect que le nègre, fût-il musulman, a souvent pour l'homme d'Europe ; ils peuvent bien, quand on leur explique une invention nouvelle, s'incliner gravement en répétant que « les Français ont bonne tête, » mais le moment d'après, ils parleront avec dégoût de ces buveurs d'alcool qui ne font pas d'ablutions et qui laissent voir leurs femmes. Il y a beaucoup à apprendre en observant l'air de convoitise méprisante avec lequel ils regardent les Européennes.

Cette mesestime peu dissimulée, cette ironie même à l'égard de la race dite supérieure est certainement pour quelque chose dans l'éloignement qu'on voit à l'égard des indigènes, même dans les milieux algériens qui ne sont pas en compétition ni en fréquentation avec eux. Quant aux colons, ils ne sont pas en

reste de répugnance avec ces compagnons obligés de la vie du *bled ;* ils goûtent peu l'air de noblesse de l'Arabe et ils évitent ses parasites ; ils trouvent désagréable le spectacle de certains de ses rites religieux ; ils lui reprochent les vices qui lui sont particuliers, et, pour s'étonner de les voir répugner au mélange des enfans des deux races dans les écoles, il faudrait pousser un peu loin le parti pris arabophile. Ils raillent la facilité de leurs mariages et de leurs divorces et d'une façon générale jugent peu édifiante la conduite de ces gens pieux.

En définitive, entre ces élémens si dissemblables, les rapports individuels sont souvent bons, pleins de confiance et de sympathie, mais dans l'ensemble, les sujets de mésentente, les points de répulsion réciproque abondent. C'est dans la psychologie bien plus que dans le heurt des intérêts ou dans l'exploitation, beaucoup moins fréquente qu'on ne le dit, de l'ignorance et de la pauvreté de l'Arabe par les Européens, qu'il faut chercher la cause principale des dissentimens trop réels qui séparent les deux groupes ethniques. Sans doute une plus grande pénétration réciproque, par l'association et la collaboration économiques, pourra miner à la longue ces préjugés que seule l'impossible fusion des sangs pourrait renverser tout à fait.

Heureux si la solidarité de race se traduisait par l'entr'aide : mais chez les Arabes, elle consiste principalement dans l'exploitation du plus grand nombre. L'expérience le montre : dans la plupart des régions peu ou point colonisées, l'indigène végète sans pouvoir s'étendre ni améliorer ses cultures, jusqu'au jour où une mauvaise récolte le réduit à l'emprunt et l'emprunt à la ruine.

Si l'on compare l'étendue moyenne des cultures annuelles avec le nombre des propriétaires musulmans, familles comprises, on trouve environ 1 hectare 40 ares par tête, soit environ, pour une maisonnée de 5 personnes, 7 hectares rendant en blé ou en orge 5 à 600 francs : nous ne comptons pas d'autres frais de culture que la semence, le maître travaillant lui-même avec sa femme et ses enfans, le bétail se nourrissant sur les chaumes et sur les communaux. Épargner sur un pareil revenu est à peu près impossible. Ce pauvre monde, il est vrai, vit de rien, se nourrit pour trois ou quatre cents francs par an, la laine des moutons suffit à le vêtir et quelques perches l'abritent

sous des touffes de *diss;* mais tant d'embûches l'entourent, tant de mains avides et impérieuses se tendent vers lui ; et puis le musulman naît obéré; du jour où il possède, il a quelques dettes à traîner. Arrive donc un accident quelconque, grêle, sirocco, sécheresse, froidure ou épizootie, et aussitôt notre homme perd pied ; il sollicite un voisin, un parent peut-être ; il en obtient un prêt ; de ce jour il est perdu, à moins qu'une de ces folles aubaines de la campagne algérienne, une de ces moissons éclatantes que parfois les pluies de printemps font déborder de terre, ne vienne le sauver ou plutôt retarder sa ruine... Et qu'on y songe, nous avons tablé sur une moyenne, ce qui suppose que la plus grande partie de nos fellahs se trouve dans un pire état!

Pourtant, si l'on s'en rapporte aux statistiques, le nombre des propriétaires indigènes ne diminue pas sensiblement et il représentait en ces dernières années la moitié de la population musulmane des campagnes. Mais, en tenant même ces chiffres pour exacts, il faut remarquer qu'ils comprennent sous la dénomination de propriétaires tous les membres de la famille des détenteurs de la terre. Or la population indigène ayant augmenté annuellement de 70000 unités environ dans la dernière décade, nous devrions trouver chaque année, si le nombre des propriétaires véritables restait stationnaire, 25 à 30000 individus de plus dans cette catégorie.

Il serait assurément prématuré de prédire la disparition de cette classe agricole qui, à l'heure actuelle, se maintient grâce à sa prodigieuse capacité de résistance aux privations; il serait surtout injuste d'imputer sa misère à la colonisation ou même à l'accaparement des terres par les gros capitalistes indigènes. Certes, il y a eu, notamment dans la région du Chéliff, quelques faits scandaleux dans ce dernier ordre d'idées, mais qui sont heureusement rares. On manque de documens sur ces mouvemens si importans que les statistiques officielles devraient mieux suivre, mais ce que tout le monde sait, c'est que les domaines de plusieurs milliers d'hectares ne sont pas nombreux en Algérie, mais qu'en revanche les usuriers y prospèrent et y pullulent. Ce sont moins les grands vautours qu'une foule de petits rapaces qui dévorent le peuple arabe.

La grande propriété ne se généralisera plus dans l'Afrique du Nord comme elle put faire du temps de l'esclavage antique;

chez les Européens la tendance est à la culture intensive et par conséquent réduite ; chez les indigènes, la prodigalité et la mauvaise administration, aussi la polygamie et la loi successorale qui multiplient le nombre des héritiers poussent au morcellement. Seulement, au-dessous des fastueux caïds, des marabouts avides, des chicaniers de haut vol, le Kabyle, le Mozabite et ses émules arabes guettent, amorcent, agrippent le pauvre fellah, ramassent à vil prix quantité de petits biens, se répandent et s'arrondissent obscurément et se substituent aux cultivateurs ruinés qu'ils réduisent à l'état de fermiers ou de khammès.

Voilà un des grands maux actuels qui évidemment n'est pas imputable à l'exploitation européenne, mais qui, au contraire, sévirait davantage encore si les initiatives et les capitaux européens ne venaient agrandir les possibilités de travail et de gain, accroître le prix des terres comme le taux des salaires et réduire le loyer de l'argent.

II

N'est-il point de remède à cette lente expropriation des petits agriculteurs qui, si elle continuait son œuvre, compromettrait gravement l'équilibre social de ce pays sans augmenter ses capacités de production ? L'usurier en effet ne se soucie guère de progrès agricole : il lui est plus expédient d'employer ses fonds à faire de nouvelles victimes que de les risquer à des améliorations culturales.

Tout d'abord, il faut écarter résolument les recettes juridiques et législatives, l'idée de protéger l'indigène par l'établissement du *homestead*, du bien de famille inaliénable. Que servirait à un malheureux de garder sa terre s'il se voyait réduit à mourir de faim en attendant la moisson ? Une telle mise en interdit de la plus grande partie du territoire de l'Algérie ne ferait que favoriser la malhonnêteté de quelques vendeurs, tout en laissant le plus grand nombre sous la domination des usuriers qui, par des arrangemens dolosifs, se feraient céder en gage ou à bail, aux pires conditions, les terres mises hors du commerce. Dès aujourd'hui, on voit trop de fellahs privés depuis de longues années de leur bien qu'ils ont donné en nantissement pour un prêt infime.

Aurons-nous meilleur compte à pourchasser Shylock? Mais les indigènes seront les premiers à en pâtir : mieux leur vaut être tondus que mangés et plus d'un pauvre diable, une fois la disette passée, dit de son prêteur, en dépit du Coran : « C'est mon père, il m'a prêté à 50 pour 100 et j'ai gardé ma terre. »

Il ne s'agirait donc que de leur trouver des pères à meilleur marché. C'est à quoi l'administration s'efforce depuis longtemps ; elle a déjà réalisé, dans ce domaine, une grande œuvre, aussi belle que simple, celle des sociétés de prévoyance. Notre administration, en vingt ans d'efforts, est arrivée à faire du vieux silo une institution perfectionnée et généralisée. De tout temps, le Berbère avisé et l'Arabe insouciant lui-même avaient obéi à l'instinct amasseur, et pratiqué, avec un art souvent remarquable, le choix des emplacemens et des terrains bien secs, où l'on peut conserver les grains sans autre précaution que l'enfouissement et la dissimulation des orifices. Il a suffi à nos officiers, puis à nos administrateurs civils, de propager cette coutume, de la faire renaître là où l'insécurité ou la facilité de se procurer des subsistances l'avaient fait disparaître, et surtout de pourvoir à la surveillance et à la répartition de ces modestes trésors, de les empêcher de tomber à l'usage exclusif des puissans de la tribu, et de les défendre contre les visites des voisins, plus désastreuses que les razzias d'autrefois.

Les « sociétés de crédit, de prévoyance et de secours mutuels, » organisées par la loi du 14 avril 1893, sont en théorie des associations auxquelles l'indigène apporte librement son adhésion et sa cotisation. On peut affirmer que si ce beau principe avait été appliqué à la lettre, aucune de ces institutions, si nécessaires à la vie des indigènes, n'aurait pu durer et prospérer. C'est ici un exemple frappant des effets que peut produire l'émancipation de nos sujets. Actuellement, ces sociétés comptent plus de 520 000 membres et se recrutent principalement parmi les contribuables ruraux musulmans des communes mixtes : l'administrateur, fonctionnaire municipal nommé par le gouverneur général, est président de la Société, les adjoints indigènes, plus connus sous le nom de caïds, et leurs subordonnés les chefs de fraction, appelés cheikhs ou *kebar* selon les pays, composent le conseil d'administration : chacun des « adhérens » paye sa quote-part en même temps que ses impositions au receveur des contributions directes, trésorier de

la société de prévoyance agricole, et bien peu sauraient établir aucune distinction entre ces versemens divers. Dans les communes de plein exercice au contraire, administrées par des municipalités élues, les indigènes éveillés à notre contact se montrent parfois trop bons adeptes d'une certaine école démocratique en retirant leurs adhésions aussitôt après les avoir données, en refusant d'acquitter les versemens promis, et en réclamant le concours de la société de prévoyance après lui avoir refusé le leur. Aussi cette organisation ne fait-elle que végéter là où le système électif livre l'indigène à lui-même, à son esprit d'opposition, de versatilité et d'intrigue.

Il faut l'ascendant qui appartient dans les communes mixtes au représentant du pouvoir et à ses auxiliaires indigènes pour vaincre dans les débuts l'inertie de la masse et le mauvais vouloir de quelques-uns ; une fois le branle donné, la machine fonctionne à souhait ; l'indigène le plus malintentionné ou le plus borné comprend l'intérêt de donner chaque année trois à cinq francs pour pouvoir en emprunter dix fois davantage. On peut même dire que l'administration locale, en voulant acclimater plus vite l'idée de la mutualité, a trop multiplié l'usage des petits prêts. Par embarras de choisir entre les requêtes trop nombreuses des sociétaires, entre les nécessités trop réelles auxquelles il faut parer, par crainte aussi de favoriser les exactions des chefs de douar ou de fraction qui ne recommandent guère sans motif intéressé les demandes d'emprunt de leurs coreligionnaires, beaucoup d'administrateurs en arrivent à répartir également, machinalement, chaque année, entre tous les adhérens de la Société, riches ou pauvres, pressés ou non de besoins, le contenu presque entier de la caisse. De là beaucoup de menus gaspillages de la part des indigènes qui ne sauraient en général résister au chatouillement de quelques douros impatiens de s'échapper de leurs doigts : de là aussi la tentation pour le pauvre diable de suivre l'usurier qui l'attend au sortir de la distribution, offrant de compléter la somme que la Société n'a pu lui avancer en totalité. Assurément on peut admettre que tous les petits propriétaires musulmans ont besoin de crédit ; trop de charges les empêchent d'épargner, même pour l'indispensable, pour semer et subsister jusqu'à la récolte nouvelle ; seulement, comme il n'est pas possible de satisfaire à toutes les demandes, étant donné l'insuffisance des ressources actuelles,

qui ne dépassent guère une vingtaine de millions, soit quelque quarante francs par adhérent, il serait à souhaiter que les chefs des communes mixtes, présidens des sociétés de prévoyance, fussent toujours à même de discerner, parmi les candidats à l'emprunt, les gens les plus méritans et leur fissent la part aussi large que de raison.

Si l'emploi de ces fonds n'est pas toujours judicieux, du moins le placement en est-il très sûr, et le recouvrement des prêts annuels ne laisse qu'un montant très faible de non-valeurs. Encore faut-il, pour être tout à fait juste, mentionner d'une part les excès de zèle de quelques administrateurs qui, en pressant trop quelques retardataires, les obligent à s'adresser à l'ennemi commun, l'usure, pour s'acquitter vis-à-vis de la mutualité; d'autre part, dans certaines communes, la pratique tout à fait répréhensible qui consiste à renouveler indéfiniment les prêts par un simple jeu d'écritures, au risque de ne trouver dans la caisse aux jours de disette que les billets des indigènes.

En revanche, nous n'accuserons pas, comme on l'a fait, les sociétés de prévoyance de n'avoir arraché les pauvres hères aux dents des prêteurs à la petite semaine que pour les jeter aux griffes des Harpagons officiels, adjoints indigènes et autres pressureurs du pauvre monde musulman. On a publié des calculs hautement fantaisistes d'après lesquels le mutualiste indigène, après avoir passé par le kébir, le khodja, le caïd et le chaouch, aurait déboursé 20 pour 100 de l'avance que lui consentira la Société. Que de tels abus existent, cela n'est que trop certain, encore que la généralisation des prêts doive bien les atténuer. Mais il serait curieux que cette institution, en ouvrant une nouvelle source de crédit, n'eût pas réduit le taux moyen de l'intérêt : à coup sûr l'indigène n'est pas obligé de s'adresser à la société de prévoyance et s'il s'y empresse, malgré sa répugnance bien connue pour le remboursement à époque fixe, c'est qu'il y trouve un avantage sérieux.

On dit aussi que certains adhérens, parmi les Kabyles surtout, n'empruntent que pour prêter à usure; la chose n'est pas impossible, étant donné l'incurie qui règne dans quelques communes mixtes, mais elle demeure exceptionnelle et de tels financiers, opérant avec un capital de cinquante à cent francs, ne peuvent causer grands ravages.

A plus forte raison ne croirons-nous pas que les sociétés de prévoyance puissent, comme on l'a affirmé récemment, servir à l'accaparement des terres par quelques riches musulmans. Il est bon cependant de se méfier de tout prêt important demandé par un sociétaire notable ou puissant et de ne consentir que rarement, à qui que ce soit, une avance dépassant quatre ou cinq cents francs. Surtout, il faut condamner tout renouvellement qui peut faciliter l'emploi abusif des fonds de la Société. Il ne faut jamais perdre de vue que l'argent du « silo des pauvres, » comme disent les indigènes, est versé par des pauvres, et destiné aux plus laborieux et aux plus besogneux.

Plus douteux est de savoir s'il vaut mieux encaisser et prêter en numéraire ou en nature : le premier procédé simplifie beaucoup la tâche de l'administration, qui se débarrasse ainsi de la surveillance et de l'entretien des silos ; mais le second, comme tous les moyens primitifs, a l'avantage de s'adapter beaucoup mieux aux conditions du milieu et de la race. L'indigène qui emprunte deux quintaux de blé pour ensemencer est beaucoup moins tenté d'en faire mauvais emploi que s'il touche huit beaux écus pour le même usage ; le caïd, si leste à glisser dans son burnous le douro prélevé sur la somme prêtée, sera fort en peine d'escamoter un double décalitre. D'autre part, le prix des céréales étant au plus bas au moment de la moisson, la Société, qui encaisse alors les cotisations en nature, peut recevoir davantage sous cette forme qu'elle n'aurait fait en argent, de même qu'à l'époque des semailles, qui est le temps de la hausse, elle peut consentir des prêts de grains d'une valeur supérieure à ceux qu'elle aurait faits en numéraire. En outre, la constitution de réserves, en des régions mal accessibles, bride un peu la spéculation en temps de disette, et met les secours à la portée des besoins, dans un pays où l'insuffisance des communications et de l'organisation commerciale donne trop beau jeu aux intermédiaires.

Tant de raisons devraient triompher de la paresse des uns et des hésitations de quelques autres, auxquels les méthodes du patriarche Joseph semblent surannées, dans un état social qui n'a cependant guère varié depuis l'époque des Pharaons ; il faut que toutes les régions productrices de céréales imitent l'exemple de l'Oranie, et se pourvoient de bons silos, maçonnés et cadenassés, à l'abri des fureteurs et des charançons. Ce progrès

sera dû en grande partie aux exhortations de M. de Peyre, le vénérable apôtre des sociétés de prévoyance à qui la mutualité indigène est redevable de tant de bienfaits.

La Société de prévoyance doit rester avant tout dans son rôle d'assurance contre la famine, et ce rôle a de quoi absorber pendant bien longtemps ses ressources croissantes. Le déficit d'une récolte en Algérie peut encore atteindre facilement la valeur de 100 millions, malgré la diminution de l'écart des rendemens due aux améliorations culturales, et nos mutualités disposent à peine du cinquième de cette somme; en continuant à s'enrichir à peu près d'un million et demi par an, elles suffiraient tout juste à leur tâche vers la fin du siècle. Tout en renforçant autant que possible ces instrumens rudimentaires et indispensables du crédit, on ne saurait évidemment compter qu'ils suffiront à la transformation de l'économie agricole, et à la fécondation d'un sol à peine effleuré pendant des siècles par l'effort humain. On pourra bien, çà et là, pourvoir de charrues françaises un certain nombre de notables indigènes, à l'aide des prêts de nos sociétés, mais il ne faudrait pas que ce fût au détriment des petits adhérens, dont les demandes, nous l'avons vu, sont trop souvent écartées faute de fonds.

III

Cette aide que la tirelire administrative ne peut complètement lui fournir, et sans laquelle le petit propriétaire indigène ne saurait longtemps subsister, la trouvera-t-il auprès des capitalistes? Hélas! il n'a que le choix entre la méfiance des uns et l'avidité des autres : l'Européen ne se risque pas volontiers avec eux à des opérations aussi dangereuses pour sa considération que pour son argent; le Juif, lui-même, malgré sa merveilleuse accommodation aux tractations avec le musulman qui depuis des siècles l'outrage, le maudit, le supplie, le remercie, lui donne sa parole, la reprend, le paie, le vole et l'enrichit, le Juif est gêné par nos lois contre l'usure, tandis que l'Arabe, le Kabyle, le Mozabite surtout, trouvent de précieuses ressources dans le droit spécial qui les régit, pour tirer des moutures inépuisables du prêt qu'il a consenti à un coreligionnaire.

La jurisprudence coranique montre d'une façon frappante

où l'on aboutit en voulant trop comprimer un besoin universel qui, se jouant des interdictions et des commentaires les plus ingénieux à boucher les fissures des textes, tourne ou déborde tous les obstacles et cherche une issue dans les passages mêmes où l'on s'assurait de l'étouffer. Le droit musulman a prévu et condamné toutes les formes possibles de l'usure : tout lui est suspect, l'association commerciale, le métayage, la vente à crédit, le simple change de monnaie, et non seulement toutes les variétés du louage abusif de l'argent fleurissent dans le monde arabe, particulièrement le prêt de semences payable à un taux déterminé au moment de la récolte, procédé habituel de l'exaction d'intérêts excessifs entre indigènes algériens, mais bien plus cette législation donne au prêteur, dans la *rahnia*, ou gage immobilier, des facilités qui n'existent guère en aucun autre code pour rançonner un débiteur.

Frappés de la détresse où la prohibition du prêt à titre onéreux mettait le musulman en mal d'argent, les docteurs favorisèrent de bonne heure l'antichrèse qui, en fournissant une garantie au bailleur de fonds, lui permettait de se récupérer sur les revenus de l'immeuble engagé. Seulement, l'usage s'établit bien vite, contrairement au vœu formel de la loi sacrée, de conserver les immeubles en *rahnia* jusqu'au remboursement intégral de la dette, sans compter pour rien la jouissance de la terre ou de la maison mise en gage.

On a bien essayé, il y a quelques années, de redresser cet abus en rappelant aux magistrats musulmans, par une consultation de la Commission chargée de codifier le droit musulman, les vrais principes qui règlent ces contrats. Nous craignons bien que ces recommandations n'aient point trouvé d'écho dans les prétoires et que, parmi les innombrables propriétés laissées en *rahnia*, pas une n'ait été reprise aux roitelets de l'usure : c'est qu'aussi bien les spoliations de cette espèce sont surtout pratiquées par les grands du monde indigène, ou par leurs protégés, si bien que, fussent-ils mieux instruits de leurs droits, les emprunteurs frustrés n'oseraient les faire valoir : on voit ainsi de vastes territoires rester indéfiniment aux mains des fils de grande tente, ou de leurs cliens, sans aucun titre que d'anciens prêts, dont souvent le montant ne dépasse guère la valeur d'une récolte annuelle des terres occupées. Souvent, il n'existe aucun acte écrit, souvent le propriétaire légal reste

comme khammès sur le bien qu'il a engagé, et la confusion des comptes de colon partiaire vient rendre plus impossible le règlement éventuel de sa situation d'emprunteur. On pense si ces combinaisons occultes qui se perpétuent trop facilement entre musulmans sont propres à simplifier les problèmes juridiques auxquels on se heurte à chaque pas en pays indigène.

Et cependant, quelque oppressive que se manifeste parfois une telle institution, on n'en peut nier l'utilité : elle permet au petit agriculteur ruiné d'échapper à l'éviction immédiate, de garder l'espérance des jours meilleurs qui lui rendront son petit domaine ; à tout le moins, elle lui laisse la satisfaction, très chère à sa religion du sol ancestral, de conserver la propriété nominale du coin de terre où ses pères ont vécu et travaillé. La *rahnia* et son succédané, la *tsénia,* ou vente avec stipulation de rachat sans terme, ont sur notre réméré un avantage considérable, c'est de ne pas obliger l'indigène, enfant imprévoyant, à s'exécuter sans rémission avant une date déterminée. En outre, les indigènes trouvent dans la *rahnia* le moyen de tirer quelque profit d'une part indivise d'héritage dont ils ne pourraient ou ne voudraient se défaire par une aliénation définitive ; en engageant à leurs cohéritiers ce qui doit leur revenir de la succession, ils évitent de recourir à un partage onéreux et d'introduire des étrangers dans le bien familial.

Honnêtement pratiqué, ce mode d'engagement pourrait rendre autant de services qu'il entretient actuellement de misères. On pourrait concevoir une sorte de Mont-de-Piété des immeubles où l'autorité française, agissant au nom d'une association de musulmans, utiliserait, au profit des débiteurs indigènes, les commodités que la loi religieuse leur donne en cette matière. Là comme dans les sociétés de prévoyance, le croyant le plus scrupuleux pourrait consentir à payer un intérêt qui ne constituerait plus un gain pour le prêteur, mais une contribution au profit de la communauté des emprunteurs. Les risques de cette entreprise seraient, semble-t-il, infiniment moindres que son utilité : ils consisteraient moins dans la gestion, très simplifiée par le taux peu élevé de capitalisation des terres et par la facilité correspondante avec laquelle on trouve à les louer à bon compte, que dans l'incertitude de la propriété musulmane ; encore l'absence de titres n'empêche-t-elle pas actuellement ces opérations entre indigènes.

Seulement pareil essai de libération de la propriété indigène ne saurait évidemment être tenté sans une première et assez forte mise de fonds ; or, jusqu'ici, tout l'effort de la colonie dans cet ordre de choses s'est porté, et non sans succès, vers l'organisation du crédit agricole proprement dit, fondé non plus sur les garanties immobilières, mais sur les capacités de travail et de succès des individus.

IV

On n'a pas besoin de rappeler les difficultés que présente en tous lieux le problème du crédit aux gens de la terre : durée et simultanéité des opérations culturales qui immobilise durant six à neuf mois les capitaux du prêteur, tandis que l'escompte commercial, chez nous du moins, se règle à trois mois au plus ; danger des crises qui peuvent s'étendre à de vastes contrées et qui déjouent toutes prévisions ; difficulté de surveiller les affaires d'une clientèle disséminée sur un territoire trop étendu ; tempérament de l'homme des champs qui, selon les races, est trop prudent pour emprunter ou trop insouciant pour s'acquitter.

Nulle part, les agriculteurs n'ont pu vaincre la répugnance des grands manieurs d'argent à se risquer en ces entreprises, réservées de tout temps à l'âpreté minutieuse du petit capitaliste villageois. L'exemple unique de l'Écosse montre que les banques, et surtout celles qui ont la faculté d'émettre des billets-monnaie, ne peuvent seconder le progrès agricole qu'à la condition d'avoir un rayon d'action très limité, de vivre tout près du cultivateur, en collaboration étroite et constante avec lui. « C'est sous la puissante influence de ces banques que l'Écosse a changé d'aspect, presque de forme, et que sa terre, pétrie et manufacturée en quelque sorte, est devenue l'une des plus fertiles et des mieux cultivées de l'univers (1). » On ne peut évidemment attendre d'aussi merveilleux résultats des grandes banques d'État ou dépendant de l'État qui participent aux énormes risques de sa fortune et dont l'organisation centralisée ne se prête en aucune façon aux tractations patientes et méti-

(1) Courcelle-Seneuil, *Traité des opérations de banque*, p. 336.

culeuses du crédit rural. Même là où la finance est le plus hardie, comme en Allemagne, ce n'est pas d'elle qu'est venu le salut pour la petite et moyenne agriculture; c'est de l'union des intérêts, de même qu'en Italie, sous la forme de la solidarité illimitée des emprunteurs associés. Dans notre pays individualiste et timoré en matière d'engagemens pécuniaires, cette méthode, assurément la plus féconde de toutes, n'a jamais pu aboutir, et il a fallu, après bien des hésitations, recourir à l'intervention de l'État.

On connaît l'organisation du crédit agricole constitué en Algérie par la loi du 8 juillet 1901, à l'imitation du système établi en France par la loi du 31 mars 1899. Au moyen des avances et des redevances fournies par la Banque de l'Algérie, comme par la Banque de France dans la Métropole, les caisses dites régionales, composées d'agriculteurs du même pays, reçoivent de la colonie des prêts gratuits qui peuvent s'élever et qui atteignent généralement le quadruple du capital versé par les sociétaires; elles obtiennent assez facilement des banques l'ouverture de crédits supérieurs au total des fonds qu'elles leur confient en dépôt, de sorte qu'avec une somme de 1 200 000 francs fournie par les intéressés et les trois millions et demi qui lui sont confiés par la colonie, l'ensemble de ces caisses arrive à escompter pour quinze millions à leurs adhérens.

Ces chiffres montrent bien, en même temps que les avantages que les colons tirent de l'appui pécuniaire de la collectivité, l'insuffisance du régime des avances gratuites. C'est par centaines de millions qu'il faudrait pouvoir venir en aide aux gens de bonne volonté, Européens ou indigènes, pour mettre en mouvement toutes les forces endormies de la terre algérienne et surtout pour empêcher l'éviction des agriculteurs laborieux et malchanceux. Le procédé actuel, tout en présentant l'avantage d'apprivoiser le monde agricole, de faire son éducation au point de vue du crédit, a le vice de l'accoutumer à des taux d'emprunt artificiellement abaissés. Bien qu'une récente convention avec la Banque de l'Algérie ait augmenté le taux de la redevance annuelle que cet établissement doit payer à la colonie, le jour est proche où sera tarie la source des faveurs que la colonie répand par l'intermédiaire des caisses régionales. Sans doute le remboursement des fonds avancés est formellement prévu, à terme fixe, mais combien problématique est cette rentrée! Elle

serait pourtant indispensable pour atteindre pleinement l'objet poursuivi, c'est-à-dire d'amener les premiers bénéficiaires à se suffire à eux-mêmes, après avoir grossi leur capital et affermi leur crédit avec le secours temporaire des deniers publics, et, d'autre part, faire profiter successivement le plus grand nombre possible d'agriculteurs des moyens disponibles pour cette initiation.

Déjà quelques associations sont entrées bravement dans la voie qui seule est la vraie, celle de la responsabilité solidaire et illimitée des membres de la caisse régionale pour les engagemens qu'elle souscrit. Il y a beaucoup à espérer de ce côté : l'esprit du colon est bien différent à cet égard de celui de notre paysan ; l'Algérien plus aventureux, plus novateur, plus ouvert de caractère, sent mieux l'utilité de l'emprunt et de l'entr'aide, la nécessité de se munir réciproquement contre le mal d'argent, contre la froideur du capitaliste et l'astuce des mauvais payeurs.

C'est surtout parmi les musulmans que pareilles ententes seraient indispensables pour assurer à l'agriculture les ressources dont elle est privée. Nous tenons à honneur d'avoir créé, sous la direction de M. Jonnart, les premières caisses régionales composées d'indigènes. Auparavant, quelques établissemens européens de crédit agricole, notamment à Constantine, avaient ouvert leurs portes à bon nombre de propriétaires arabes : on ne saurait trop louer et encourager ces initiatives, mais les dispositions des colons ne sont pas partout aussi libérales, et, dans beaucoup d'endroits, la méfiance ou la timidité des indigènes les tiennent à l'écart de ces associations où ils se sentiraient trop dominés par leurs voisins européens. En outre, il est intéressant de former parmi cet élément arriéré un certain nombre d'hommes à la gestion responsable des intérêts agricoles du groupe dont ils font partie ; en même temps, il faut veiller étroitement à ce que leur action ne tourne pas, comme il est trop ordinaire dans les milieux musulmans, à l'exploitation du plus grand nombre et, comme l'administration est particulièrement à même d'exercer ce contrôle moral sur les mutualistes indigènes, il vaut mieux, pour ce faire, les constituer en autonomie hors des caisses régionales d'Européens.

Dans cette expérience, les obstacles qui se sont rencontrés

provenaient non point des intéressés, toujours dociles aux conseils de l'autorité et parfaitement aptes à comprendre les avantages d'un prêt gratuit, mais bien de la routine de beaucoup de fonctionnaires et des hésitations de la finance algérienne. Un certain nombre d'administrateurs se sont pourtant dévoués à cette œuvre nouvelle qui, malgré quelques fâcheux échecs, a déjà porté de bons fruits ; mais les banques n'ont guère trouvé moyen jusqu'ici de seconder le crédit mutuel indigène. Sans doute, il est trop naturel qu'elles n'ouvrent pas aussi largement leurs guichets à ces emprunteurs qu'aux Européens, dont la situation foncière et mobilière est en général beaucoup plus nette ; en effet, l'avoir d'un indigène, même riche, qui veut se soustraire à un engagement, disparaît avec une merveilleuse facilité : du jour au lendemain, on apprend que ses terres ne lui ont jamais appartenu, que ses maisons sont cédées en gage, et que ses troupeaux sont vendus au voisin. Seulement, ses chefs sont en état d'empêcher de telles collusions et, dans le fait, les prêts des caisses régionales rentrent et rentreront aussi facilement que ceux des sociétés de prévoyance dans les communes mixtes bien administrées. D'ailleurs, le crédit agricole est affaire moins de sécurités matérielles que de garanties morales ; il y faut avant tout connaître son monde, chose difficile au bailleur de fonds qui accepterait le papier d'une foule de petits propriétaires musulmans, chose facile aux gens qui vivent au milieu des emprunteurs. A cet effet, on avait offert, dans un cas tout au moins, la garantie la plus forte qui soit, la solidarité illimitée entre les membres d'une mutualité indigène qui comprenait tous les propriétaires d'une contrée ; là, plus de complicité possible entre le débiteur et ses amis de la tribu, mais au contraire la surveillance incessante des sociétaires permettant de connaître exactement les facultés de chacun au moment de la discussion des demandes de fonds et d'empêcher l'évasion des ressources au détriment de la caution commune, à l'époque du règlement.

Et cependant, ce difficile effort de bonne foi et d'union n'a pu vaincre les appréhensions des capitalistes ; prêter à l'Arabe éveille trop d'idées de tracas, de retards, d'exécutions malaisées et odieuses. Hâtons-nous de dire que ces préjugés très compréhensibles n'ont rien d'absolu et qu'ils seraient bientôt dissipés, le jour où une organisation méthodique du crédit mu-

tuel se généraliserait parmi les indigènes, avec l'aide matérielle et morale du pouvoir.

Seulement, pour atteindre ce but, le premier à poursuivre à l'heure actuelle, il faudrait donner à l'Algérie des moyens que ses contrats avec une banque de circulation ne suffiront jamais à lui fournir. C'est en faisant largement appel à son propre crédit, et non autrement, qu'elle pourra étayer celui de ses enfans, et leur ouvrir des champs d'activité fructueux pour tous. Maintenant qu'un vaste programme de travaux publics en cours d'exécution a donné satisfaction pour quelque temps à l'un des besoins les plus pressans de la colonie, aucune tâche plus importante ne la sollicite que de répandre sur son sol l'eau et l'argent qu'il réclame. Or, pour l'une et pour l'autre, le problème est identique. De même que, par un article de loi bienfaisant et ignoré, M. Jonnart a obtenu pour la colonie le droit de garantir les emprunts des syndicats d'hydraulique agricole, on devrait accorder à l'Algérie l'autorisation de cautionner les associations de crédit mutuel. Européens ou indigènes, les petits propriétaires ont le même besoin de cet appui et montreront la même aptitude à s'en servir honnêtement et prudemment. Dût-elle aller plus loin, et fournir aux mutualités agricoles les fonds qu'elle emprunterait à cet effet et dont les preneurs lui serviraient l'intérêt, la collectivité n'y trouverait guère, croyons-nous, de mécomptes. Les retards qui pourraient se produire dans les règlemens à la suite d'une mauvaise récolte seraient toujours réparables et se chiffreraient sans doute beaucoup moins haut que les pertes occultes ou visibles subies chaque année par son budget en raison de l'insuffisance des cultures ou des rendemens.

Un danger plus sérieux et qui s'est déjà manifesté, serait de voir les avances de l'État accaparées par un petit nombre d'agriculteurs aisés. On ne saurait trop réclamer que les statuts des caisses régionales abaissent autant que possible, non seulement le maximum du montant des prêts, mais le minimum des cotisations exigibles des adhérens. Il serait souhaitable aussi que les administrateurs de ces associations comprissent, comme ils l'ont fait en quelques endroits, la convenance de ne pas faire escompter leurs effets par la caisse régionale dont ils ont la gestion. C'est assez que la Colonie leur donne, en subventionnant ces institutions, un moyen considérable d'influence et d'action

utile sans qu'ils y cherchent un avantage palpable. Dans le monde indigène surtout, il faudra veiller à ce que l'argent provenant des faveurs de la colonie ne soit pas détourné vers des mains trop peu nombreuses ou à des fins peu productives.

C'est ici un des points sur lesquels on peut le mieux se rendre compte des effets pernicieux qu'aurait une émancipation prématurée de nos sujets ; le jour où ils seraient livrés à eux-mêmes, il serait à peu près impossible de faire fonctionner utilement parmi eux l'organisation du crédit qui dégénérerait en une lamentable gabegie. On sait trop ce que devient cette institution parmi nos compatriotes eux-mêmes, là où la politique s'en empare ; le moindre mal qui puisse résulter de son intrusion est de détourner les caisses agricoles de leur but en les ouvrant clandestinement au petit commerce. En Algérie, la surveillance de ces associations a été récemment resserrée, sur la demande même de quelques-unes d'entre elles dont la gestion pourrait servir de modèle à pas mal de leurs congénères de France. On ne saurait trop se prémunir contre toute corruption de cette partie essentielle de notre œuvre.

Négligence et gaspillage, tels sont malheureusement les grands écueils de l'intervention publique, en ce domaine plus qu'en tout autre, et pourtant elle est indispensable en pareille matière. L'État doit agir où l'action privée a défailli ; l'agriculture algérienne ne peut progresser sans le crédit ni, sauf exception, y accéder sans l'appui de la collectivité. Un audacieux trouvera des millions dans les banques pour créer un énorme domaine, au mépris de toute prudence, plus facilement qu'un modeste colon ne fera escompter chaque année quelques milliers de francs pour payer ses frais de culture. Si la France, avec sa richesse acquise et la puissance de son épargne rurale, a jugé utile de mettre plus de 50 millions à la disposition de ses paysans, combien seraient-ils plus nécessaires à une terre presque entièrement vouée à la culture la plus primitive, faute de disposer de quelques écus par hectare pour les labours de printemps, à un pays où le bétail meurt de faim dans le Nord pendant les hivers froids et végète dans le Sud faute de points d'eau aménagés.

Notre suggestion irait d'ailleurs, non pas à fortifier l'intervention de l'État, mais à la réduire en substituant aux avances gratuites la garantie de la colonie ou ses prêts à prix coûtant,

tout en imprimant au système une impulsion que la faiblesse des moyens présens ne permettrait pas de soutenir.

Au demeurant, qu'on approuve ou non nos conclusions, il faut se mettre bien en face de la situation. Si l'on n'y met ordre, la transformation de ce pays peut aboutir à la dépossession d'une partie considérable des autochtones, la plus stable, la plus honnête et la plus paisible, par des individus de leur race qui ne sont certes ni les plus méritans ni les plus capables de collaborer avec nous à l'amélioration de la vie économique. Les petits propriétaires indigènes peuvent être peu à peu réduits au rang des salariés de la ville et des campagnes, et alors les divergences qui nous séparent du peuple musulman s'approfondiront de toute leur rancœur, à voir que notre domination n'aura largement profité qu'aux pires d'entre eux.

Nous ne pouvons accepter une pareille évolution comme fatale : la possibilité de modifier les conditions naturelles, de porter remède aux maux, est le postulat de toute politique et même de toute action. Il faut agir, et tôt : l'administration de l'Algérie, qui a tant fait pour les indigènes en ces derniers temps, se doit à cette tâche indispensable ; notre intérêt, nos sentimens et notre honneur s'unissent pour l'y convier.

RAYMOND AYNARD.

UN FRANÇAIS VICE-ROI DE LA PLATA

JACQUES DE LINIERS, COMTE DE BUENOS-AYRES

Ce n'est pas uniquement par la diffusion de théories philosophiques et d'utopies humanitaires que la France du XVIIIe siècle a agi sur les colonies espagnoles de l'Amérique, et concouru à leur émancipation. A cette propagande par les idées correspondit la propagande par l'action personnelle des nombreux représentans de l'aristocratie française, qui partirent pour les Indes Occidentales à la recherche d'une cause à défendre, de terres nouvelles à explorer, ou, plus simplement, d'une aventure à courir. La participation de la noblesse française à l'indépendance des États-Unis n'est que l'épisode le plus célèbre de la croisade continentale. Bientôt notre Révolution donne une intensité nouvelle à cette influence indiscutée, en ajoutant, à la force de l'exemple et des doctrines, le contact avec le sol américain de nombreux émigrés, qui n'ont pas rejoint l'armée des princes, ou qui, à l'opposé de Chateaubriand, ont abandonné Coblentz pour traverser l'Océan.

I

Parmi ces existences plus ou moins romanesques de gentilshommes déracinés, bien peu atteignent la grandeur dramatique de celle de Jacques de Liniers. Il naquit à Niort le 25 juillet 1753,

d'une ancienne famille poitevine, qui avait donné huit chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cadet sans fortune, il fut d'abord élevé à l'Oratoire ; puis, à douze ans, admis dans l'ordre de Malte comme page du grand maître Fonseca. Après trois ans de séjour dans cette école militaire de la noblesse européenne, il reçut la croix de chevalier. En 1768, sur la recommandation de son oncle, le comte de Bremond d'Ars, gouverneur d'Amboise, il obtint un brevet de sous-lieutenant au régiment de Royal-Piémont cavalerie. En 1774, il se trouvait avec son régiment à Carcassonne et s'y consumait dans les loisirs de la longue paix qui suivit la guerre de Sept Ans, quand les préparatifs d'une expédition espagnole contre Alger vinrent tenter son âme de soldat. Il prit du service en Espagne, après avoir remis à son colonel, Gabriel de Talleyrand, son brevet de lieutenant. La démarche était régulière et rendue alors assez commune par l'alliance perpétuelle des deux pays. Nombreux étaient les officiers nobles qui suivaient ce parti; il suffira de noter que, jusqu'à son départ pour l'Amérique, ce fut sous les ordres de chefs français, le prince de Rohan et le duc de Crillon, que Liniers fit ses campagnes espagnoles d'Afrique et de Gibraltar.

L'expédition d'Alger fut un désastre; mais le jeune Liniers, qui s'y battit avec entrain, en rapporta le goût de la marine, si bien que, de retour à Cadix en 1776, il obtint, après examen, d'embarquer comme enseigne de vaisseau sur l'escadre que Don Pedro Ceballos, premier vice-roi de Buenos-Ayres, armait contre le Brésil. La campagne s'ouvrait brillamment, quand le traité de Saint-Ildefonse y coupa court, en restituant aux Portugais tout le terrain conquis, sauf la fameuse Colonia. Trois ans plus tard, Liniers, déjà lieutenant de frégate, servait dans l'escadre de Cordoba qui opérait contre Minorque. A l'attaque de Mahon, où les Espagnols, commandés par Crillon, se couvrirent de gloire, il reçut une blessure assez grave et fut promu lieutenant de vaisseau. Il se signala encore, quelques mois après, au siège de Gibraltar, et en revint capitaine de frégate. Après une nouvelle et non moins infructueuse tentative de l'escadre de Barceló contre les régences barbaresques, le capitaine Liniers, qui venait d'épouser une Malaguène d'origine française, passa trois ans à terre, occupé à des travaux d'hydrographie. Rappelé en France par l'amour du sol natal, retenu en Espagne

par ses nouveaux liens de famille, il semble avoir hésité sur l'orientation définitive de sa vie. La mort prématurée de sa jeune femme, qui lui laissait un fils, décida de sa destinée. La solitude de l'Océan lui apparut comme un refuge à la solitude du cœur : en 1788, il fut destiné sur sa demande à la station du Rio de la Plata. La chute de la royauté en France et le bouleversement du pays n'étaient pas faits pour l'y rappeler. Un second mariage avec la fille du riche facteur de la Compagnie des Philippines, Don Martin de Sarratea, acheva de le fixer dans la contrée. Il y végétait, comme chef de l'escadrille de Montevideo, quand le grade de capitaine de vaisseau, qu'il reçut en 1769, sembla marquer le plus haut échelon de sa carrière.

Quelques années après, pour subvenir à ses charges de famille, il obtenait du vice-roi Del Pino le gouvernement provisoire des Missions. Il partit avec femme et enfans pour la province jésuitique, où il resta établi deux ans, étudiant les moyens de la rendre à son ancienne prospérité. En 1804, dans un mémoire présenté au Conseil des Indes, après avoir dénoncé certains abus administratifs, il en proposait le redressement énergique. Pour prix de son attitude, il reçut de la cour de Madrid, qu'il avait troublée dans sa quiétude coloniale, au lieu d'une nomination définitive, l'annonce de l'arrivée de son successeur. En regagnant Buenos-Ayres par le Parana, seule route alors praticable, il vit, suprême amertume ! sa dévouée compagne succomber aux privations et aux fatigues du pénible voyage. Il confia ses six enfans aux grands-parens Sarratea et reprit son obscur commandement maritime à l'Ensenada ou baie de Barragan, à huit lieues au Sud de Buenos-Ayres. Et c'est là que la gloire tardive vint le chercher pour l'élever au pinacle, et l'en précipiter bientôt par une chute foudroyante et mortelle.

A cinquante ans passés, robuste, fort, avec sa haute taille que l'âge ni le malheur n'avaient courbée, toujours élégant et portant beau, l'ancien officier de Royal-Piémont possédait un don de séduction personnelle dont tous ceux qui l'ont approché, hommes et femmes, courtisans de Versailles et créoles de Buenos-Ayres, compagnons d'armes et généraux ennemis, ont subi le charme irrésistible. Joignant à une folle bravoure une sorte de candeur virile faite de droiture et de bonté, il laissait voir, à défaut d'ambition définie, comme un pressentiment de

son étrange destinée. Le premier Jurien de la Gravière (oncle de celui que nous avons connu), qui visita la Plata et y vit Liniers vers 1804, consigne en ses *Souvenirs d'un Amiral* l'impression profonde que lui laissèrent la personne et la conversation de l'officier expatrié.

II

Même avant le triomphe définitif de Trafalgar (21 octobre 1805) qui lui assura l'empire des mers, l'Angleterre était résolue à reprendre à la République Batave la colonie du Cap de Bonne-Espérance, que le traité d'Amiens avait rendue à celle-ci. Dès juillet 1805, le ministre Castlereagh organisait à Cork une expédition composée de 6000 hommes de toutes armes, qui s'embarqua sur l'escadre de sir Home Popham à destination du Cap. Le commandement en était confié au major général sir David Baird, avec le brigadier sir William Carr Beresford, — le futur adversaire de Soult en Espagne, — pour commandant en second. Les instructions de l'Amirauté portaient que la possession du Cap une fois assurée, l'excédent des forces d'occupation se répartirait entre l'Inde et Sainte-Hélène; aucune mention n'était faite des colonies espagnoles. Tout se passa comme on l'avait prévu. Dans les premiers jours de janvier 1806, la division anglaise effectua son débarquement à Lospard Bay; le 18, après une courte défense pour l'honneur, le général hollandais Jansens signait la capitulation qui convertissait le Cap en colonie britannique.

Ce fut sur les suggestions d'un certain capitaine Wayne, patron d'un négrier mouillé à Table Bay, et qui connaissait vaguement la Plata, que le projet d'envahir, sans ordre supérieur, ces riches provinces sud-américaines, germa dans le cerveau fertile de l'amiral anglais. Baird finit par se prêter à l'étrange équipée. Il confia au général Beresford le 71e régiment de highlanders écossais, avec un détachement d'artillerie et une centaine de dragons. La petite troupe, qui en passant par Sainte-Hélène devait se renforcer de quelque 300 hommes et de quelque armement, se rembarqua au mois d'avril sur les navires qui l'avaient amenée, et qui la conduisirent en deux mois sur la côte sud-américaine. Contre l'avis sensé de Beresford, qui préférait commencer par Montevideo, l'attaque immédiate à

Buenos-Ayres fut décidée. On traversa donc, de l'Est à l'Ouest, le large estuaire jusqu'à Ensenada, où se trouvait Liniers. L'éveil étant donné par la batterie de terre, les envahisseurs se rapprochèrent de Buenos-Ayres pour débarquer, dans la soirée du 25, sur la place de Quilmes, à trois lieues de la capitale, sans que le moindre indice de résistance ou d'alarme vînt gêner l'opération. Le lendemain, à l'aube, Beresford rangea ses 1 600 hommes en bataille, disposa son artillerie sur les flancs et à l'arrière-garde ; puis, résolument, se mit en marche vers cet Eldorado du négrier Wayne, dont il ignorait tout, population, état d'esprit, moyens de défense, — sauf que la place était bonne à prendre comme butin de guerre et meilleure à garder comme colonie de rapport.

Buenos-Ayres n'était alors qu'un grand village colonial, inférieur par l'étendue à d'autres capitales de l'Amérique espagnole qui, aujourd'hui, tiendraient à l'aise dans un de ses faubourgs. Le groupe des îlots bâtis dessinait un vague triangle isocèle, plus large que haut, dont la base, sur un parcours d'un kilomètre et demi, s'allongeait du Nord au Sud en bordure du fleuve. On en connaît le tracé en damier, à cases carrées de 120 mètres, que séparent les rues étroites, tirées au cordeau, se coupant à angles droits, invariablement orientées Est-Ouest, Nord-Sud, suivant ce moule uniforme, prescrit par le Code des Indes (qu'on aura tant de peine à briser) et dont le rigide Escurial semble réaliser l'idéal artistique. Le Fort, avec la résidence du vice-roi, occupait la case médiane sur le Rio, là même où s'élève le palais du gouvernement ; le carré contigu formait la Plaza Mayor, avec l'Hôtel de Ville à l'Ouest et, au Nord, la Cathédrale. Quelques clochers d'églises et de couvens, points stratégiques des prochains combats des rues, rompaient çà et là l'uniforme entassement des maisons basses. Pas une avenue, pas une tache verte sur les deux ou trois places : seuls les larges patios moresques laissaient déborder de leurs galeries à colonnades quelques plantes grimpantes ou arbustes en fleurs. Autour des quartiers bourgeois, le quadrillage continuait, marquant des cuadras à moitié vides, des vergers enclos d'aloès, surtout des terrains vagues encombrés de ranches en torchis où grouillait la populace de couleur ; maraîchers, colporteurs, charroyeurs, manouvriers, tous esclaves ou affranchis d'hier, ceux-ci moins gais que ceux-là et ayant gardé le pli sinon le regret de

la servitude. Au delà des faubourgs, la plate banlieue s'accidentait de pauvres hameaux reliant les métairies de cultures et de pâturages, et tout de suite après, s'ouvrait la pampa infinie, où les premières estancias, couvertes de bétail en liberté, formaient, sur une largeur de quinze ou vingt lieues, une zone de conquête précaire, que les Indiens saccageaient fréquemment en forçant la faible ligne des fortins. Au Sud, la ville était couverte par un médiocre cours d'eau, le Riachuelo que les marées de l'estuaire élargissent brusquement à l'embouchure, et qui, depuis la conquête, a joué dans l'histoire des invasions un rôle stratégique de premier ordre.

La ville, faubourgs et banlieue compris, comptait alors 40 000 habitans, dont les trois quarts étaient Européens (Espagnols) ou créoles de race blanche. Dans le quart restant, dominaient de beaucoup les nègres et les mulâtres, esclaves ou affranchis; les Indiens et métis ne dépassaient pas le millier. Cette majorité européenne, ce haut titre ethnique, pourrait-on dire, était déjà la caractéristique de la population.

Les Espagnols constituaient en principe la classe dirigeante: hauts fonctionnaires, administrateurs, chefs militaires, gens de robe et d'église. Espagnol aussi le haut commerce, qui introduisait les articles européens et expédiait à Cadix les produits du pays sur les navires de registre. Pourtant, un groupe supérieur s'était formé des natifs issus d'Espagnols; aussi nombreux, aussi riches que les péninsulaires, ils étaient de plus possesseurs du sol et, par là, patrons-nés de ces gauchos vaillans et demi-nomades, futurs soldats de l'Indépendance, qui couraient les estancias et s'y employaient à des besognes à cheval, tenant plus du sport que du travail champêtre. Beaucoup de ces « créoles, » — nom et qualité dont ils étaient déjà fiers, — ne se contentaient plus d'être les grands terriens; ils pénétraient dans l'administration, l'armée, le barreau, briguaient les charges municipales en attendant mieux. Plusieurs étaient docteurs de Chuquisaca, la Salamanque sud-américaine; d'autres, élevés en Espagne, en revenaient moins Espagnols qu'ils n'étaient partis, tout à fait dissidens d'esprit et de cœur, déjà « Argentins, » bien que le nom ne courût pas encore. Tour à tour urbains et ruraux, ils se mariaient jeunes, formaient des familles nombreuses, retenus au foyer par des femmes charmantes et dévouées, à l'âme douce et un peu enfantine, où la

Révolution, pourtant, allait insuffler le plus ardent patriotisme. La masse indolente se laissait aller au courant, comme des îlots flottans de ses grands fleuves, que les chroniqueurs espagnols ont décrits bien avant que Chateaubriand en semât le Meschacébé.

Jusqu'à ce jour les élémens hétérogènes avaient vécu côte à côte, se frôlant sans se froisser : l'invasion anglaise, avec la revanche qui s'ensuivit, fut le choc décisif qui fit éclater l'hostilité latente des composans et en précipita la séparation. Cette crise salutaire, tout vint à souhait pour la provoquer. La somme d'incurie, d'incapacité, de lâcheté qui fut nécessaire aux gouvernans pour livrer sans combat la capitale de ces vastes provinces à une poignée de soldats anglais, dépasse de si loin toute limite assignable qu'on aima mieux croire à la trahison : on affirma que, dans la nuit du 24, qui précéda le débarquement, des signaux de feux avaient été échangés entre le Fort et l'escadre ennemie. Le vice-roi Sobremonte et ses sous-ordres n'étaient coupables que d'ineptie, mais poussée à un degré où elle atteignait la beauté du symbole et devenait représentative de deux cents ans de décadence. Résumons en quelques mots cette journée d'ignominie.

La garnison de Buenos-Ayres se composait alors d'un millier d'hommes des trois armes, auxquels il faut ajouter 280 lanciers ou *blandengues* de la frontière ; en outre, les bataillons de milices, qui représentaient un chiffre double, avaient été réorganisés et exercés durant les derniers mois. La rivalité existante, entre les corps exclusivement créoles et les Espagnols, avait du moins produit cet effet utile de développer, par un sentiment d'émulation, la discipline et l'esprit militaire des uns et des autres. Appelés et casernés aux premières rumeurs d'invasion, ils manœuvraient sur les places presque à la vue de l'ennemi, prêts à réaliser de leur mieux le plan de défense qu'ils supposaient en voie d'élaboration au quartier général. Tout n'y était que désordre et affolement. A la première annonce du danger, le vice-roi faisait ses préparatifs de départ avec sa famille et une nombreuse escorte. Les principaux chefs espagnols, piliers de garnisons qu'on envoyait aux colonies prendre leurs invalides, se révélèrent aussi incapables de concevoir une mesure utile que de l'exécuter. Après avoir passé la journée du 25 juin sur la terrasse du Fort, à observer à la longue-vue

le débarquement des chaloupes anglaises, que 500 hommes bien postés auraient changé en irréparable désastre, l'inspecteur général Arce résolut le lendemain de barrer le chemin à l'ennemi formé en bataille, à Quilmes même. Les forces espagnoles lâchèrent pied aux premières décharges et ne se retirent que sur le Riachuelo, où, se joignant à quelques compagnies de milices, elles tentèrent de disputer le passage du gué. Mais, les munitions manquant, on battit en retraite ; d'ailleurs, un ordre supérieur arriva qui enjoignait aux troupes de se replier sur le Fort afin d'obtenir une « honorable capitulation ; » c'était le dernier geste héroïque de Sobremonte, avant de s'enfuir à Cordoba. Quelques heures après, les troupes anglaises pénétraient dans la ville sans coup férir, et le général Beresford, installé dans la demeure des vice-rois, y dictait son premier décret comme « gouverneur de Buenos-Ayres pour Sa Majesté Britannique. »

III

Le lendemain, chefs et officiers, prisonniers sur parole, prêtèrent le serment d'usage. Quelques jours plus tard, le 5 juillet, sur invitation écrite du Cabildo, qui fonctionnait toujours, les corporations civiles et ecclésiastiques, les alcades de quartiers, tous les notables de la ville vinrent au Fort, à midi sonnant, jurer fidélité à Sa Majesté George III. Seul, un obscur officier de marine, commandant du poste maritime de l'Ensenada, et comme tel non compris dans la capitulation, s'etait abstenu de tout engagement. Il obtint par un Irlandais de ses amis un sauf-conduit de quelques jours pour visiter sa famille : ce fut ainsi que Jacques de Liniers, capitaine de vaisseau au service de l'Espagne, put, sans manquer à l'honneur, accomplir le dessein hardi qu'il avait conçu.

Il était descendu chez son beau-père Sarratea où habitaient ses enfans. La spacieuse demeure coloniale se dresse encore en face du couvent de Saint-Dominique, à quatre cents mètres du Fort. Liniers s'y trouvait à merveille pour étudier la situation. Par les Sarratea et surtout par les Dominicains, qui avaient un œil partout, il fut promptement renseigné sur les forces anglaises et les dispositions des habitans. On ne reprochait aux

envahisseurs ni désordres, ni abus de pouvoir; même d'excellentes mesures administratives avaient été prises ; d'ailleurs, on n'avait pas touché au régime municipal qui continuait à fonctionner sans immixtion des autorités anglaises. Donc, de haine violente et personnelle contre les maîtres du jour, il n'en existait pas. Mais la fierté créole, bien plus que le patriotisme espagnol, ne supportait qu'en frémissant le joug étranger. Des complots s'organisaient dans l'ombre, plus ou moins criminels ou insensés ; les uns, germés en des cerveaux catalans, reposaient sur l'incendie et l'assassinat ; les autres, conçus par quelques créoles écervelés, tendaient à un soulèvement des gauchos, armés de lazzos et de piques, contre des bataillons aguerris. Il y avait encore les appels grotesques du vice-roi déchu aux paysans de Cordoba, plus désarmés et fuyards que les gauchos de la plaine. Enfin, on parlait aussi de certains préparatifs de résistance organisés à Montevideo en vue d'une attaque possible de l'escadre anglaise. Tout bien pesé, et sans se dissimuler les conséquences terribles qu'un échec sanglant pourrait avoir pour la ville, Liniers se résolut à l'héroïque entreprise, en cherchant un appui à Montevideo. Il ne semble avoir averti personne de son dessein, sauf le prieur des Dominicains et, sans doute, Sarratea.

Montevideo est située à 35 lieues à l'Est de Buenos-Ayres, sur la rive opposée ou Bande orientale du Rio de la Plata. Par les bateaux à vapeur, la traversée se fait aujourd'hui directement en huit heures. Au commencement du siècle passé, suivant l'itinéraire le plus usuel, on traversait le Rio sur une largeur de 25 à 30 milles de large, en partant de Buenos-Ayres ou du Tigre, pour débarquer à la Colonia, et de là gagner par la poste la capitale de l'Uruguay. Liniers prit passage à Las Conchas (qui est proprement le port du Tigre) le 10 juillet 1806, et débarqua à la Colonia quelques heures après.

A Montevideo, il trouva l'opinion toute à la guerre, sous la menace d'une attaque réelle ou simulée de l'amiral Popham. Un corps de troupe d'environ 1 500 hommes était sous les armes, avec une escadrille prête et des transports en quantité. Il y en avait trop; et Liniers dut dépenser des trésors d'éloquence et de diplomatie à démontrer qu'il ne fallait pas dégarnir la place, encore moins la priver de son vaillant gouverneur! Un noyau de 500 soldats de ligne, débarquant près de Buenos-

Ayres, suffirait à attirer en quelques heures un nombre double de volontaires armés. Son plan fut accepté, grâce au concours de quelques officiers de marine qui appuyèrent leur supérieur hiérarchique, et, l'expédition décidée, Liniers en fut nommé officiellement commandant en chef avec, pour second, son camarade et ami le capitaine de frégate Gutierrez de la Concha (père des deux généraux espagnols de ce nom), qui devait être son compagnon de gloire et d'infortune.

La division libératrice quitta Montevideo le 22 juillet et atteignit la Colonia le 3 août. Au dernier moment, Liniers avait dû accepter quatre compagnies (250 hommes) de milices montevidéennes dont les officiers, Chain, Larretta, Ellauri, Zuniga, etc., appartenaient aux meilleures familles, et qui, tous, firent bravement leur devoir. A Las Conchas, où l'expédition prit terre, 400 ou 500 hommes s'y adjoignirent : marins espagnols de la flotte et volontaires buenos-ayriens. Mais la recrue la plus importante fut celle du vaillant corsaire français Hippolyte Mordeille, qui, avec 73 matelots débarqués de sa corvette *Dromadaire*, offrit son concours spontané à la reconquête et s'y couvrit de gloire. Le 4, la petite armée, dont l'effectif ne dépassait pas 1 300 hommes, entreprit sa marche sur Buenos-Ayres.

Elle fut extrêmement lente et pénible. Pour éviter une attaque de Beresford en rase campagne, il fallut décrire une grande courbe à l'Ouest, jusqu'aux marais de la Chacarita (ancienne ferme des Jésuites), où l'on ne parvint que le 9. Liniers était l'âme joyeuse de la troupe : tous les témoignages s'accordent sur cette bonne humeur inaltérable qui est la satisfaction robuste et comme le rayonnement de l'héroïsme en activité. Le lendemain, qui était un dimanche, le temps se remit, et l'on voulut voir un heureux présage dans le clair soleil qui permit aux compagnies rangées d'entendre à l'air libre la messe, célébrée dès l'aube par le chapelain uraguayen Larrañaga, ardent patriote et naturaliste amateur estimé de Cuvier. L'office à peine terminé, la division se rapprocha de la ville, jusqu'à une demi-lieue vers l'Ouest, aux abattoirs dits *Corrales de Miserere*, qui sont aujourd'hui la Place du Onze-Septembre. Nous retrouverons cet inévitable point stratégique, lors de la seconde invasion anglaise. On y était à dix heures du matin, et c'est de là que Liniers adressa au général anglais la sommation de se

rendre, qu'il fit porter par son aide de camp. Cette démarche audacieuse ne faisait que traduire militairement la véritable situation, qui n'avait pu échapper à l'œil exercé de Liniers; elle était intenable devant une attaque énergique des troupes, appuyée du concours matériel et moral de la population. Beresford l'ignorait moins que personne. Sa réponse écrite à l'arrogant cartel en était la meilleure justification : il refusait de se rendre, comme l'exigeait son honneur de soldat, mais en ajoutant qu'il résisterait jusqu'aux limites extrêmes « fixées par la raison, » il révélait lui-même son peu d'espoir dans la victoire.

L'attaque décidée, il fallait d'abord s'emparer du Retiro ou *Plaza de Toros*, poste avancé au Nord de la ville qu'occupaient 200 soldats anglais. Une charge à la baïonnette délogea l'ennemi, qui battit en retraite vers la citadelle. Un renfort envoyé par Beresford ne put arrêter l'élan des volontaires de Buenos-Ayres et de Montevideo, appuyés par quelques décharges de mitraille qui balayèrent la rue; la colonne anglaise décimée courut s'enfermer dans la Plaza Mayor en laissant la rue semée de cadavres. Mais il était tard et Liniers ne put que se fortifier dans ses positions. La journée du lendemain fut employée par les Buenos-Ayriens à débarquer la grosse artillerie de marine pour la braquer sur la citadelle où Beresford était résolu à se défendre. Ce fut le 12, dans la brume épaisse de ce matin d'hiver, que l'action décisive s'engagea. Liniers avait divisé sa petite armée en trois colonnes, qui devaient respectivement tenter de déboucher par un des trois angles de la Plaza Mayor. Celle-ci était barrée à l'Est, du côté du fleuve, par une galerie d'arcades, dite la *Recova*, qui la séparait de la place d'armes où s'élevait le Fort. L'attaque convergente était pour midi, mais l'ardeur de Mordeille la précipita. Vers neuf heures, dans la *cuadra* de la cathédrale qui lui était assignée, il se glissait avec ses matelots rasant les murs à la faveur de la brume, tandis que les miquelets catalans en faisaient de même de l'autre côté de la rue, quand ils furent découverts par un poste ennemi. L'alarme donnée, une colonne anglaise s'avança sur les assaillans qui tinrent ferme tout en demandant du renfort. Liniers, qui commandait personnellement la colonne du Nord, dut modifier son plan antérieur; il envoya soutenir Mordeille par les milices de l'Uruguay, donna l'ordre à chaque colonne de gagner la place à

tout prix en délogeant l'ennemi qu'elle avait en face, pendant que lui-même quittait le parvis de la Merced, où il avait pris position, pour attaquer l'angle Nord de la Recova, du haut de laquelle Beresford dirigeait la défense. En moins d'une heure, l'action devint générale ; les attaques simultanées étaient en plein effet, et les colonnes assaillantes, sous le feu plongeant et meurtrier des fantassins anglais postés sur les terrasses, semaient les rues natales de cadavres, mais avançaient toujours.

Au moment où Liniers, l'uniforme traversé de trois balles, débouchait à l'angle Nord-Est, les deux généraux, par une coïncidence étrange et terrible, virent tomber à leurs côtés leurs aides de camp, mortellement frappés : le capitaine Kennett, ami de Beresford, expira là même ; l'enseigne de vaisseau Fantin succomba le lendemain. Comme si l'incident tragique eût fait défaillir un instant cette âme intrépide, Beresford donna le signal de la retraite, et la division anglaise, décimée, se replia sur le Fort, en faisant toujours face à l'ennemi : le général fut le dernier à passer le pont-levis. Aussitôt, soldats et peuple mêlés firent de tous côtés irruption sur la place et vinrent battre les vieux murs, comme les flots de l'estuaire aux jours de grande crue. La fusillade continuait et quelques canons traînés à bras étaient déjà mis en batterie. Les corsaires de Mordeille, toujours à l'avant-garde, apportaient des échelles, se préparant à l'assaut comme à un abordage. Alors, à l'angle Nord-Est du parapet, on vit apparaître Beresford, tête nue, l'épée à la main, en même temps, qu'un drapeau blanc était hissé. Mais la fumée empêchait de voir et le feu ne cessait pas. Un bref dialogue en français s'échangeait entre Mordeille au pied de la muraille et le général anglais qui, bientôt, lui jetait son épée. Le marin français la lui rendit attachée à une corde faite de mouchoirs. En même temps, un matelot hissa au bastion le drapeau espagnol, et au feu qui cessa tout à coup succéda une immense acclamation. Liniers rétrograda vers le Cabildo, à l'entrée duquel il se tint debout, entouré de quelques officiers et des alcades accourus. C'est là qu'il reçut le général vaincu. Liniers serra dans ses bras le futur vainqueur d'Albuéra. La capitulation accordant les honneurs de la guerre, la garnison anglaise, une heure après, sortait du Fort, tambours battans et enseignes déployées, pour venir défiler devant les troupes victorieuses avant de déposer les armes.

Le combat avait été meurtrier : les pertes des Anglais dépassaient 300 hommes, 3 officiers morts et 8 blessés, entre autres le lieutenant-colonel Pack, commandant du 71e highlanders; Liniers eut 200 hommes hors de combat, sans compter les volontaires du dernier moment qui ne figuraient sur aucun rôle. Les soldats prisonniers furent éparpillés dans les provinces, où presque tous s'établirent et firent souche d'Argentins. Les chefs et officiers, d'abord prisonniers sur parole, furent confinés à l'intérieur quand l'annonce d'une seconde invasion rendit leur liberté dangereuse. Beresford et Pack y virent le droit de s'évader. Beresford refusa de prendre part à la seconde invasion de Buenos-Ayres ; Pack, moins scrupuleux, y revint à la tête d'un régiment. Ceci faillit priver l'armée anglaise à Waterloo d'un de ses plus solides brigadiers : retombé prisonnier, il ne dut qu'à l'énergique intervention de Liniers d'échapper à la populace furieuse, qui voulait le pendre pour sa forfaiture.

Ainsi fut reconquise sur les Anglais, par un brillant fait d'armes, la ville dont ils s'étaient, quelques semaines auparavant, emparés par surprise. Ce n'est pas une vaine phrase de dire que cette défaite, où un cinquième des leurs tombèrent vaillamment, les honore, plus qu'une victoire indisputée, et qu'ils eurent plus de mérite dans cette défense de Buenos-Ayres qu'ils n'en avaient eu à le gagner. Ce n'est donc pas à tort que les Argentins font partir de la « Reconquête, » ainsi qu'ils la désignent tout court, leurs fastes historiques. Il y eut là, en effet, comme une « conception » invisible mais réelle de la nationalité future, qui, après quatre ans de gestation, allait venir au jour. Quant au héros de la journée libératrice, ce fut pour lui l'heure rayonnante et unique, que d'autres purent, selon le mot de Vauvenargues, dépasser en éclat mais non pas en douceur. Bientôt viendront à Liniers, avant la catastrophe, les grades, les titres de Castille, la vice-royauté, tous les honneurs ; mais rien ne vaudra le premier baiser de la gloire, que résume ce surnom claironnant de *Reconquistador*, jailli du cœur d'un peuple entier en une effusion de reconnaissance et de virile tendresse.

IV

L'enthousiasme que produisit en Espagne la reprise de Buenos-Ayres n'a pas besoin d'être décrit. En Angleterre, où le succès éphémère n'épargna pas à ses auteurs le Conseil de guerre qu'ils avaient encouru, la nouvelle de l'échec causa une sensation de stupeur et de colère qui, chez ce peuple de *self-control*, se traduisit promptement en mesures ayant pour objet de satisfaire à la fois l'orgueil national et l'intérêt positif, également atteints. Une véritable expédition de conquête fut décidée qui, après Trafalgar et l'état de guerre persistant avec la France et l'Espagne, se justifiait d'elle-même. D'ailleurs, le gouvernement britannique n'avait pas attendu la rude déconvenue pour apprécier l'insuffisance du corps d'occupation. Dès le mois d'octobre 1806, 1 400 hommes, détachés du Cap, prenaient possession de Maldonado, à l'entrée de l'estuaire. Bientôt, l'escadre de l'amiral Stirling, successeur de Popham, amenait 4 000 hommes, sous le commandement de sir Samuel Achmuty, pour renforcer Beresford, qu'on croyait toujours maître de la capitale. La jugeant un trop gros morceau pour lui seul, le sage Achmuty dut se contenter de Montevideo, qu'il prit d'assaut le 3 février 1807 : ce fut là que tomba le brave Mordeille, mortellement frappé. Quelques jours après, une autre escadre, sous l'amiral Murray, quittait Plymouth, conduisant au Chili le brigadier Craufurd avec 4 200 soldats.

Elle était à peine partie qu'arrivait à Londres la nouvelle de la perte de Buenos-Ayres : le brick rapide *Fly* put rattraper Murray au Cap, avec contre-ordre de rallier Stirling et d'attendre à Montevideo le général en chef Whitelocke qui, en effet, arriva en mai 1807, avec quelques renforts. D'après son attitude devant la cour martiale qui le jugea plus tard, Whitelocke était probablement le plus médiocre des chefs présens, — lesquels, Achmuty à part, formaient une belle collection de médiocrités ; — en tout cas, l'exécution le montra inférieur à l'entreprise. A la tête d'un corps d'armée de 10 000 soldats aguerris, pourvu d'une artillerie suffisante et appuyé de deux fortes escadres, il ne douta pas qu'il réduirait une ville ouverte, dont, un an auparavant, une brigade anglaise avait eu raison.

Déduction faite des garnisons qu'il dut laisser à Montevideo et Maldonado, il avait encore 8 000 hommes avec lesquels il partit de la Colonia pour débarquer sans grande difficulté à l'Ensenada, le 28 juin 1807, et de là se mit en marche vers la ville : les quelques officiers qui, comme Pack, avaient fait partie de la première expédition, purent penser que la promenade militaire recommençait.

Au lendemain de la capitulation de Beresford, l'Audience et le Cabildo, à peine remis en fonctions, tentèrent de rétablir l'autorité suprême en rappelant de Cordoba le vice-roi fugitif. Mais tout à coup, le « peuple, » entité nouvelle qui entrait en scène pour n'en plus sortir, envahit le vénérable Hôtel de Ville, proclamant la déchéance de Sobremonte et demandant que Liniers lui fût substitué. Il va sans dire que le Conseil n'avait pas qualité pour prendre l'une ou l'autre mesure. Mais en fait, Sobremonte demeura effacé, à Cordoba ou à Montevideo, jusqu'à son départ pour l'Espagne, tandis que le Reconquistador s'installait au Palais des vice-rois. Liniers, outre son glorieux surnom populaire, était alors qualifié officiellement tantôt de « capitaine général, » tantôt de « gouverneur de Buenos-Ayres. » Servie par un pouvoir absolu, son infatigable activité militaire, durant l'année comprise entre la Reconquête et la « Défense » (ainsi qu'on désigne dans l'histoire argentine la campagne de juillet 1807), accomplit des prodiges.

On savait, et l'occupation de Montevideo vint bientôt le confirmer, le gouvernement anglais résolu à recouvrer Buenos-Ayres par la force : ce fut sous cette obsession incessante que le chef gouverna, sous cette préoccupation virile que le peuple obéit. Créoles et Espagnols, portenos et provinciaux, riches et pauvres, jeunes et vieux, acceptèrent sans murmurer l'incorporation dans un bataillon civique, les exercices journaliers, les manœuvres, la discipline, les corvées, toutes les dures impositions de la milice, aggravées, chez la plupart, par le besoin de se suffire, alors que le commerce chômait, les impôts rentraient mal et les caisses pillées par Popham ne se refaisaient pas. Beaucoup devaient se pourvoir d'uniforme, de fourniment; le cavalier amenait son cheval, l'officier riche défrayait de viande et de *hierba* sa compagnie.

L'ardeur des Buenos-Ayriens surtout fut admirable : de leurs milices urbaines sortirent, officiers et soldats, les futurs guer-

riers de l'Indépendance. Le plus fameux de ces régimens de volontaires, dit « légion des patrices, » dont l'effectif atteignit 1500 hommes devint une sorte de garde consulaire qui représenta jusqu'à la Révolution le sentiment local contre l'esprit espagnol.

Cette militarisation d'une cité coloniale fut l'œuvre méritoire de Liniers, bien plus importante que la Défense même, puisque c'est grâce uniquement à celle-là que celle-ci fut efficace. On se figure ce que représenta de labeur pour les uns, de sacrifice pour les autres, de dévouement pour tous, la formation complète d'un contingent de 9 à 10 000 hommes, dont le septième à peine appartenait à la troupe de ligne. De cette petite armée improvisée, tout était à créer et tout se créa, l'âme et le corps : la discipline, la résistance, l'aptitude au combat, les armes, les munitions, l'équipement, les subsistances en campagne. Liniers devait être partout, avoir l'œil à tout. Le plus scrupuleux des historiens argentins lui rend justice : « Il révéla, dit-il, un véritable génie organisateur. »

La courte campagne, cependant, débuta mal. Liniers eut la faiblesse de céder à quelques bourgeois trembleurs du Cabildo, qui redoutaient l'entrée de l'ennemi, et aussi aux fanfaronnades d'un colonel espagnol Elio, sorte de *Miles gloriosus*, qui, dans les succès généraux les plus avérés, trouvait toujours moyen de se tailler une déroute personnelle. Avec une partie de son armée, il franchit le Riachuelo, le 2 juillet, pour offrir le combat à la division de Craufurd, forte de 2000 hommes. Il se laissa tourner, ne put soutenir une attaque de flanc, tenta vainement de contenir les troupes débandées de Elio et fut lui-même entraîné dans la panique. Le lendemain, Liniers put rassembler à la Chacarita une partie de ses forces et, par le Retiro, reprendre la direction centrale de la défense qu'il ne devait plus abandonner. Il était temps : à cette heure même, l'armée anglaise venait camper à l'Ouest, près des abattoirs dont nous avons déjà parlé. Au quartier général de Whitelocke, la soirée s'employa à discuter et finalement approuver le plan d'attaque : il était simple comme la figure de la ville, dont il s'inspirait. Il consistait à diviser en deux chacun des régimens attaquans (à l'exception du 38e, commandant Nugent, qui manœuvra seul, à l'extrême Nord), et à pénétrer ainsi dans la place, par douze colonnes, dont chacune devait parcourir la rue

correspondante, en balayant devant soi toutes les résistances jusqu'à ce qu'elle parvînt en vue du fleuve, où tous les corps se reformeraient pour converger à la Plaza Mayor.

On n'essaiera pas de décrire l'exécution de ce plan stratégique : même ceux qui connaissent Buenos-Ayres ne s'y retrouveraient qu'en ayant une carte sous les yeux. Mieux vaut sauter d'emblée au dénouement. Il fut terrible. Chaque colonne, postée de la veille à l'entrée de la rue qu'elle devait parcourir, se mit en mouvement à trois heures du matin, qui est, en hiver, la nuit noire. Sauf pour les deux colonnes extrêmes, qui purent se développer à l'aise et s'emparer, au Sud, de l'hôpital dit la *Résidencia*, au Nord de la *Plaza de Toros*, que Gutierrez de la Concha défendit vainement, toutes les autres subirent un sort égal. D'abord, protégé par les ténèbres, chaque bataillon s'engagea sans encombre dans la rue droite aux maisons basses. Mais, à mesure qu'on approchait du centre, et l'aube venue, chaque terrasse à parapet devenait un poste armé, du haut duquel miliciens ou bourgeois fusillaient les soldats par derrière. Bientôt, la colonne décimée devait chercher asile dans une église, où, assaillie et cernée par les troupes urbaines, elle mettait bas les armes : c'est ainsi que se rendirent, entre autres, le major Vandeleur au couvent de la Merced, devant l'intimation personnelle de Liniers, et aussi le bataillon Duff, réduit de 225 hommes à une centaine, *rank and file*, dans l'église de San Miguel où il s'était réfugié. Du côté opposé, la brigade Craufurd, la fleur de l'armée, comme la désignent les rapports, *the flower of the army*, sema de cadavres le quartier du Sud. Le colonel Pack, qui commandait l'aile gauche, forte de 600 hommes, a laissé un tableau frappant de cette marche à la mort, dans le silence funèbre et la pâleur livide de l'aube d'hiver : « J'allais, conclut-il devant la Cour martiale, poursuivi par l'obsession que nous avions tenté une lutte impossible, la plus inégale peut-être qui fut jamais... » Il erra ainsi pendant des heures, perdant quelques hommes à chaque pas. Vers midi, démoralisé, — et certes, il avait l'âme bien trempée, l'inébranlable brigadier de la Haie-Sainte ! — en remontant la rue de l'actuelle Université, une formidable décharge, d'un ennemi insaisissable, comme il le dit (*unassailable*), renversa la moitié de son monde : c'étaient les patrices de Saavedra et Viamont qui, à l'affût dans les maisons du voisinage, avaient choisi le bon moment. En reculant vers le fleuve,

Pack donna dans l'aile droite de la brigade Craufurd, aussi mal en point que la sienne ; vers trois heures, les deux débris s'enfermaient dans le couvent de Santo-Domingo.

Attaqué aussitôt par les « Cantabres » de Garcia et les volontaires du quartier, battu par l'artillerie du Fort (le clocher gauche, le seul qui existât alors, exhibe encore fièrement sa façade, grêlée de boulets espagnols), Pack tenta vainement de s'ouvrir passage vers la Résidence ; à quatre heures, après deux sorties meurtrières, les soldats anglais se rendirent. Pack, à qui la foule voulait faire un mauvais parti, resta caché dans le couvent jusqu'au soir ; alors, entre deux moines dominicains, il put gagner le Fort et se mettre sous la protection de Liniers.

La nuit fit une trêve ; mais, le lendemain, le général anglais, accablé par les résultats de l'attaque, — 1 200 morts et blessés, 2 000 prisonniers, — et quoique maître encore du Retiro et de la Résidence, demanda lui-même à ouvrir les négociations. Liniers exigea l'évacuation complète du pays, — y compris Montevideo, — qui devait être terminée avant deux mois : et cette clause, que Whitelocke et Murray, au nom du commerce anglais, voulaient étendre à six mois, dut être subie comme les autres. L'embarquement, par le Retiro, commença dès le lendemain. Malgré toutes les menaces ultérieures, les Anglais ne devaient plus revenir.

En Espagne, le retentissement de la « Défense » dépassa de beaucoup celui de la Reconquête que, d'ailleurs, il rendait plus solide. Les noms de Liniers et de Buenos-Ayres furent exaltés dans la presse, célébrés dans la chaire sacrée, chantés par les poètes : tout le monde castillan sut par cœur l'ode de Gallego. Les grades et les décorations comblèrent les braves défenseurs, sans acception de vétérans ou de miliciens. La cité victorieuse se livra plusieurs jours à des transports de joie indescriptibles : le nom du héros populaire était sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs. Liniers, qui, depuis le mois de juin, avait été reconnu par l'Audience comme gouverneur militaire de la province, fut promu chef d'escadre ; il recevait peu après le titre de comte de Buenos-Ayres, avec la grandesse et 100 000 réaux annuels de dotation. Enfin, en décembre de cette même année, la dignité de vice-roi l'élevait au plus haut rang qu'un étranger eût jamais atteint en Espagne. Ce fut le clou d'or qui arrêta un instant la roue de la Fortune.

V

Parmi les contre-coups lointains de la déroute anglaise et du triomphe de Liniers, il n'en est pas de plus étrange que le suivant où l'on voit, par l'entrée en scène de Napoléon, s'accuser avec un relief saisissant le contraste douloureux de cette destinée d'un Français gouvernant une vice-royauté espagnole, à l'heure même où un fleuve de sang et une barrière de haine vont séparer les deux pays.

Au lendemain de la Défense, après ses rapports officiels au gouvernement de Madrid et au prince de la Paix, Liniers n'avait pas voulu perdre cette occasion d'en faire hommage à celui qui personnifiait tous les triomphes de la guerre. Il avait écrit à Napoléon une lettre débordante d'enthousiasme militaire, mais au fond très politique, que devait lui remettre son aide de camp et futur gendre Périchon de Vandeul. La démarche ne provenait pas seulement d'un élan d'admiration, fort naturel chez un soldat français; elle tenait compte aussi du véritable protectorat que le maître de l'Europe exerçait sur l'Espagne, et qu'avec un peu de sagesse, il aurait pu rendre utile et durable. La lettre fut si peu secrète que la rédaction en fut soumise à l'Audience et au Cabildo, qui l'approuvèrent. Jusqu'en janvier 1808, Périchon ne fut pas reçu par l'Empereur; mais, grâce à son parent Carroyon de Vandeul (le propre petit-fils de Diderot), chargé d'affaires à Madrid, il avait mis sous les yeux du maître la lettre de Liniers, qui semble l'avoir frappé. Avec sa promptitude habituelle, il chargea Decrès, ministre de la Marine, de lui découvrir quelqu'un qui pût le renseigner sur la Plata. Le capitaine de vaisseau Jurien de la Gravière se présenta qui, après avoir rédigé un mémoire, sur le sujet, reçut l'ordre d'effectuer, sur la frégate *Créole*, une exploration politique du pays.

Mais les événemens espagnols se précipitèrent et, en mai 1808, après le funeste guet-apens de Bayonne, il s'agissait bien moins d'étudier ces provinces que de provoquer leur annexion pacifique à l'Empire. Il fallait, pour préparer le terrain, un agent plus souple et moins compromettant qu'un officier supérieur monté sur son vaisseau de guerre. Maret proposa le marquis de Sasse-

nay, ancien émigré, et officier au corps de Condé, rentré en France sous le Consulat après un séjour de plusieurs années en Amérique, notamment à Buenos-Ayres où il avait connu Liniers. L'émigré assagi, sa radiation obtenue, vivait en paix dans sa gentilhommière, entre sa femme et ses enfans, quand, en mai 1808, un ordre impérial l'appela à Bayonne. Le résultat de sa courte entrevue avec l'Empereur fut qu'il partit le 30 mai, — sans doute un peu moins bousculé que nous le conte une biographie de famille, — sur un mauvais petit brick, *Le Consolateur*, à destination de Buenos-Ayres. On nous dit aussi que, outre divers journaux et papiers politiques relatifs à sa mission, le marquis avait reçu de Champagny un pli cacheté qu'il n'ouvrit qu'en haute mer et dont la lecture lui causa un « véritable désespoir. »

La petite scène, qui a le tort de rappeler *le Cachet rouge* de Vigny, est fort invraisemblable : qu'aurait-il pu contenir qui différât des instructions verbales reçues par Sassenay sur l'objet bien connu de sa mission ? D'ailleurs, dans les *Lettres inédites de Napoléon Ier* (tome I, p. 171), nous trouvons une lettre, du 16 mars 1808, relative à cette affaire et qui rétablit les faits. En rendant à Decrès ses verbeuses instructions sur l'expédition projetée à la Plata, le maître lui dicta la conduite à tenir avec sa précision impérative habituelle : « Je vous renvoie vos instructions ; ce qu'elles contiennent est inutile à écrire ; cela doit être dit de vive voix à l'agent que vous enverrez. » Évidemment, la règle dictée pour Jurien dut s'appliquer à son successeur. Et quant à la scène du « désespoir, » elle ferait plutôt sourire : les très réelles et cruelles mésaventures du pauvre émissaire provinrent, non de ses instructions, ni de ses efforts pour les remplir, mais des circonstances imprévues et qui devaient l'empêcher de les exécuter. On sait trop comme celles-ci se succédaient alors sur le monde en coups de théâtre formidables et inouïs, devant lesquels les petits gestes d'un passant ne comptaient pas. C'est dans ce tourbillon que Sassenay tomba et fut emporté comme un fétu dans un cyclone.

Les derniers jours de la traversée semblèrent contenir pour lui le présage de ce qui l'attendait dans la contrée qu'il avait connue si passive et si calme. En vue de la côte uruguayenne un pampero furieux rejeta au large le *Consolateur*, retardant d'une semaine son arrivée. Il dut descendre à Maldonado et

gagner Montevideo à cheval, sans autre bagage qu'une valise, — la valise aux documens, qui devait jouer un si grand rôle dans l'affaire, et un si mauvais tour à son porteur. Le gouverneur de Montevideo, que Liniers avait placé là, n'était autre que ce colonel Elio, bourru malfaisant, qui n'avait du Navarrais que l'entêtement et la lourdeur avant que l'invasion des Français en Espagne le frappât de délire gallophobe. Encore ignorant des dernières volte-faces politiques, il ne reçut pas trop mal Sassenay ; mais sur une allusion de celui-ci à un changement dynastique, Elio éclata en de telles vociférations, que l'envoyé jugea prudent de s'esquiver. Il se mit en route pour la Colonia, où il arriva le lendemain, sous l'escorte d'un capitaine Igarzabal. Il y trouva l'enseigne Louis de Liniers avec la patache *Belen* qu'envoyait le vice-roi prévenu par courrier extraordinaire : la barque était adressée à l'émissaire, le fils à l'ami. Quand le marquis de Sassenay, le 13 août à midi, sautait sur le môle de Buenos-Ayres, avec la joie instinctive du voyageur qui foule après des années un pays connu, il ne se doutait guère qu'il en repartirait le jour suivant, repoussé comme un hôte suspect et dangereux.

S'il eût débarqué quelques jours auparavant, la population tout entière aurait porté en triomphe l'envoyé de Napoléon. D'après les dernières nouvelles, la proclamation de Fernand VII était contremandée. On en était à la rentrée en scène de Charles IV, qui reprenait le pouvoir sous l'égide encore vénérée de l'Empereur, avec Murat comme lieutenant général du royaume. Les premiers soulèvemens consécutifs au 2 mai n'étaient que les menées de quelques ambitieux et fauteurs de désordre, intéressés à troubler les relations fraternelles des deux pays : telle était, au commencement d'août, la note dominante à Buenos-Ayres, écho fidèle de celle de Madrid au commencement de mai. Mais, depuis lors, le temps avait marché. Une lettre de Périchon reçue le 5, et qui annonçait un envoi d'armes, comme témoignage impérial de sympathie et de sollicitude, ne pouvait qu'accentuer ces belles dispositions. L'arrivée de Sassenay, transmise au vice-roi par courrier extraordinaire, porta à son comble la joie publique ; deux nuits de suite, Espagnols et créoles rivalisèrent d'enthousiasme ; des manifestations s'organisèrent, illuminations, musiques, promenades au flambeaux, aux cris mille fois répétés de : *Vive Napo-*

léon ! Le 12 au soir, le vent avait sauté ; on parlait d'une lettre d'Elio à l'alcade Alzaga, où le farouche gouverneur dénonçait les vrais desseins de Napoléon, dont Sassenay était porteur, en connivence probable avec le Français Liniers. Ce fut le *bruit léger* de Basile, rasant le sol et pénétrant partout. Le lendemain, l'opinion hostile à Napoléon et à la France remplissait la ville, prête à éclater. Le vice-roi éventa le danger ; d'autre part, fort de sa loyauté, il convoqua les membres de l'Audience et du Cabildo pour l'heure de l'arrivée de Sassenay, afin qu'ils fussent témoins de l'entrevue et juges de la situation.

Ils étaient tous là, solennels, dans le grand salon, quand l'émissaire fut introduit, — toujours porteur de son inséparable valise, — entre le capitaine Igarzabal et l'enseigne Liniers. Après avoir fait constater que, pas un instant depuis son départ de Montevideo, Igarzabal, l'homme d'Elio, n'avait quitté Sassenay et que celui-ci n'avait communiqué avec personne, les deux officiers s'étant retirés, le vice-roi laissa le Tribunal procéder à l'interrogatoire. Le procès-verbal, rédigé par les deux procureurs fiscaux de l'Audience, existe encore. De l'enquête et de l'examen des papiers, il ne résultait rien de clair, si ce n'est le désir de l'Empereur de voir les Colonies espagnoles, et en particulier Buenos-Ayres, se ranger volontairement sous les drapeaux de la France, qui sauraient les protéger, quel que fût le sort de la péninsule, contre toute attaque extérieure. On fit sortir Sassenay pour délibérer. La résolution fut qu'il serait tenu au secret et rembarqué pour Montevideo, le soir même, dans les conditions où il était venu, mais que, par déférence pour la personne de Son Excellence dont l'émissaire avait été l'ami, il pourrait rester son hôte jusqu'au moment du départ. Sassenay rappelé objecta qu'il manquait de tout pour un voyage en Europe, à quoi il fut répondu que la générosité espagnole y saurait pourvoir, comme on le vit bientôt. Tous les papiers furent enfermés dans une cassette dont le vice-roi refusa de garder la clé. Son intervention, dit le document fiscal, s'était bornée à signer un ordre à Elio, pour que Sassenay fût embarqué sur le premier brick espagnol qui lèverait l'ancre, comme s'il prévoyait les conjectures et les soupçons malicieux qui allaient incriminer sa conduite.

La séance levée, le vice-roi, dont Sassenay devait partager la table, eut soin de faire rester aussi quelques-uns des person-

nages présens. Une tempête était déchaînée au dehors. Les flots de l'estuaire débordé venaient briser avec fracas au pied de la citadelle, dont les vieux bois craquaient sous la bourrasque. Le pilote, appelé, déclara l'embarquement impossible ; sur quoi, le fils de Liniers s'offrit à conduire à sa chambre l'hôte d'une nuit. Quand les convives furent partis et que Sassenay se fut retiré, le vice-roi resta quelques minutes dans son bureau à écrire une lettre pour Ortega, son correspondant de Montevideo, générosité dernière envers ce pauvre diable de marquis, qui lui fut imputée à crime; puis, un flambeau à la main, dans le silence nocturne que troublaient seuls le bruit de la rafale et quelques cris de sentinelles, il se dirigea vers la chambre, éloignée de toute oreille curieuse et de tout œil indiscret, qu'il avait destinée à son ami. De quoi parlèrent-ils ? Sassenay a laissé du tête-à-tête deux relations différentes : suivant l'une, qui est sa déposition devant le fiscal de Montevideo, on n'aurait causé que de la Reconquête; suivant l'autre, qui est dans son rapport, — très postérieur, — à Champagny, Liniers aurait exprimé ses vives sympathies pour la « dynastie nouvelle » (qui n'existait pas encore au départ de Sassenay), en même temps que son admiration pour l'Empereur. Il n'y a évidemment que ceci de tout à fait vrai. En tout cas, on peut affirmer que l'image colossale, une fois entrée dans l'entretien, n'en devait plus sortir. On entend d'ici les questions haletantes de Liniers, les cris de sa curiosité inlassable : « Vous l'avez vu ! Il vous a parlé ! Comment est-il ? Quelle est sa figure, son regard, sa voix, son geste ?... » Cette fascination que Napoléon exerçait alors sur les âmes, qu'il exerce encore sur elles, comment le *Reconquistador* s'y serait-il soustrait ? Il était Français après tout, — ou avant tout, — de race militaire, et, lui aussi, toutes proportions gardées, soldat victorieux ! De son modeste demi-jour de gloire locale, ne voyait-il pas resplendir au loin le seul théâtre, — qui aurait pu être le sien, — où il valût la peine d'être acteur !

Sassenay partit le lendemain. En arrivant à Montevideo, la « générosité espagnole, » personnifiée en Elio, le jeta dans un cachot comme Français. Au bout de dix mois, il parvint à s'échapper, aidé, dit le dossier de l'affaire, par ses propres geôliers, sans doute pris de pitié ; repris au bout de quelques jours, il passa cinq mois aux fers. En décembre 1809, il fut transporté à Cadix et confiné sur un ponton. Enfin, huit mois

après, compris dans un échange de prisonniers anglais, il vit le terme de sa lamentable odyssée.

VI

En une explication au peuple, bientôt suivie de la proclamation solennelle de Fernand VII, Liniers tenta vainement de ramener le parti espagnol que ses ennemis, — Elio et Alzaga en première ligne, — exploitaient contre son autorité. Après une lettre publique pleine d'outrages contre celui qui l'avait élevé, le gouverneur Elio, soutenu par la population de Montevideo, toujours jalouse de Buenos-Ayres, provoqua une assemblée populaire, laquelle déclara Montevideo séparé de la vice-royauté tant qu'un Français y commanderait, et nomma une Junte de gouvernement reliée directement à la Junte centrale d'Aranjuez. Ce scandale inouï d'un gouverneur subalterne, excitant publiquement au soulèvement de sa province et au mépris d'un représentant du vice-roi, était un signe des temps et un symptôme de la dissolution prochaine. Liniers, appuyé par l'Audience, destitua le rebelle, mais, renonçant à le soumettre par la force, attendit les événemens. D'autres embarras encore surgissaient du côté du Brésil, où l'infante Carlota de Bourbon, mariée au prince régent de Portugal, que l'entrée des Français avait chassé à Rio, se déclarait souveraine des colonies espagnoles, en l'absence de son frère Fernand. Liniers ayant repoussé une prétention qu'aucun acte de la Junte centrale n'autorisait, l'infante résolut de prendre parti pour la province rebelle et prépara même une entrée à Montevideo, sous la protection de l'escadre de l'amiral Sidney Smith, le fameux défenseur de Saint-Jean-d'Acre. Mais ce nouvel écart inquiéta le gouvernement anglais, et l'amiral fut rappelé.

Le levain d'anarchie qui travaillait la population coloniale en activait l'inévitable division : l'hostilité croissante du parti espagnol contre Liniers eut pour effet de serrer plus étroitement autour de lui le groupe créole, dont la forte légion des patrices représentait le noyau militant. Un complot séditieux, fomenté par Alzaga et ses partisans du Cabildo, fit éclater l'antagonisme désormais irréconciliable entre péninsulaires et natifs. Les conjurés, qui tenaient leurs conciliabules chez Alzaga ou même à

l'évêché, comptaient sur les bataillons catalans, biscaïens et galiciens, dont l'organisation avait survécu à la Défense et auxquels s'étaient joints quelques soldats et marins débauchés par Elio.

Il s'agissait de s'emparer du Fort et d'arracher au vice-roi sa démission. Le mouvement devait éclater le 1er janvier 1809, date des élections municipales qui rassemblaient le peuple sur la Plaza Mayor, ou place de la Victoire, comme on la dénommait déjà. Liniers, tenu au courant, n'avait pas accepté la proposition des bataillons créoles qui s'offraient pour écraser dans l'œuf l'entreprise criminelle. Il n'avait même pas cru devoir différer d'une heure le mariage de sa fille Carmen, qui fut célébré à la Cathédrale le 26 décembre, cinq jours avant le conflit annoncé.

Toutes les tentatives de ramener les séditieux ayant avorté, il prit ses mesures pour les réduire. Le 31, d'accord avec les chefs respectifs, il fit armer et consigner dans leurs quartiers les troupes fidèles, qui devaient marcher vers le Fort à un signal donné. Le 1er janvier, dès le matin, les corps espagnols apparurent rangés autour de la place. Les élections bâclées en faveur des membres sortans, une commission présidée par le premier alcade, Alzaga, également réélu, alla soumettre la liste au vice-roi, qui la ratifia sans une observation. Les conjurés espéraient une discussion et se retirèrent désappointés. Revenus sur la place, Alzaga poussa le cri convenu : *Junte comme en Espagne! A bas le Français Liniers!* que reprit en chœur la foule mutinée. De là, envahissant l'Hôtel de Ville, elle eut bientôt fait de créer ladite Junte, copiée sur la liste municipale qui venait de passer. La Junte se rendit au Fort, accompagnée de l'évêque et des notables du parti ; envahissant le salon du vice-roi, elle lui annonça sa destitution. Ce fut alors que les patrices et les autres corps de natifs apparurent sur la place et vinrent se ranger sur le glacis du Fort. Pendant ce temps, Liniers, debout devant son bureau et entouré de traîtres, discutait les termes du document qu'ils le sommaient de signer, attendant l'arrivée de Saavedra, commandant des patrices, qu'il savait en chemin. Quand celui-ci parut sur le seuil, le vice-roi déchira le papier, et prenant le bras du chef, il s'élança sur la place : une immense acclamation du véritable peuple buenos-ayrien salua le *Reconquistador*. Tandis qu'il regagnait le palais, Saavedra

faisait déployer sa légion en ordre de bataille et intimait aux Espagnols l'ordre de mettre bas les armes et de se dissoudre. Tout le monde obéit. Le soir même, Alzaga et ses complices municipaux étaient embarqués pour le préside de Patagones. Ils n'y devaient pas rester longtemps. Quelques jours après, Elio envoyait une frégate qui n'eut pas de peine à se saisir des prisonniers, malgré la faible résistance de la garnison. Ramenés à Montevideo, ils y reprirent leurs menées « patriotiques, » multipliant les calomnies contre Liniers, le dénonçant au gouvernement de Madrid, profitant de l'invasion française en Espagne pour soulever l'opinion contre le malheureux vice-roi, dont le vrai crime consistait à être le compatriote de ceux qui là-bas déchiraient le drapeau qu'il soutenait ici.

Les accusations personnelles portées contre Liniers étaient absurdes, mais non, il faut l'avouer, les raisons invoquées alors contre la présence d'un Français à la tête d'une colonie espagnole. L'Audience elle-même, qui n'avait pas cessé de défendre le vice-roi contre ses ennemis, fut amenée à déclarer à la Junte de Séville que « le seul moyen d'ôter tout prétexte aux factieux de désordre était de substituer à Liniers un mandataire espagnol. » Celui-ci, qui ne se dissimulait aucune des difficultés insurmontables de sa position, sentait un immense découragement. Tout tournait contre lui. Son frère venait de mourir dans ses bras ; sa fille la plus chère manquait à son foyer ; ses compagnons d'armes le fuyaient ou l'attaquaient. Il n'était pas jusqu'à sa gloire d'hier qui ne lui devînt ennemie : ce titre de « comte de Buenos-Ayres, » qui lui était parvenu en mai 1909, était matière à chicane de la part du Cabildo, furieux d'être oublié. Ceux mêmes qui lui restaient fidèles, ces créoles ardens qui l'acclamaient, il savait bien n'être pas ce qu'ils voyaient en lui. Ces « patriotes, » comme ils se désignaient déjà dans leurs conciliabules, suivaient sur la carte d'Espagne le progrès des armées françaises, attendant la journée décisive qui les délierait de toute attache au vieux régime sans les lier au nouveau. Alors se produirait la rupture avec ces derniers amis, devenus à leur tour ennemis, car le serment de général et de vice-roi qu'il avait prêté au roi d'Espagne, aucune déroute, aucune déchéance dynastique ne pouvaient l'en relever. Et à travers tout cela, suprême angoisse ! il se sentait Français, et il lui fallait annoncer comme une catastrophe la victoire de

Soult à la Corogne et la fuite éperdue des Anglais vers leurs vaisseaux!

Telle fut la longue torture secrète, le combat occulte qui maintint bandée en une tension héroïque cette âme chevaleresque, et dont le sacrifice de la Cruz Alta, auquel nous arrivons, ne fut que le dénouement tragique et fatal.

On conçoit à présent que, payé d'un tel prix, le pouvoir suprême lui fût devenu un fardeau et qu'il accueillît avec un soupir de soulagement l'arrivée de son successeur et ami Don Baltasier Hidalgo Cisneros. Ce brave débris de Trafalgar qui, loin de son bord, n'était plus qu'un pauvre homme indécis et timoré, resta plus d'un mois à la Colonia, en vue de Buenos-Ayres, sans se résoudre à y faire son entrée, sous les suggestions de l'éternel Elio, ses craintes d'une révolution qu'appuyait, au dire d'Elio, le vice-roi sortant.

Il fallut que celui-ci traversât le rio, sans autre escorte que le commandant Martin Rodriguez, futur général de l'indépendance et gouverneur de Buenos-Ayres, et amenât par la main son ancien frère d'armes qui le connaissait si mal.

VII

A peine déchargé du pouvoir, en août 1809, Liniers s'empressa de quitter Buenos-Ayres, où il se sentait gênant et gêné. Malgré l'insistance de Cisneros à l'expédier en Espagne, avec toute la pompe imaginable, l'ancien vice-roi préféra s'établir avec sa famille à Cordoba, qui était alors et est quelque peu restée le type de la ville universitaire et coloniale. Outre son vieux camarade Gutierrez de la Concha, qui en était le gouverneur nommé par lui, il trouvait là un groupe d'amis plus ou moins fidèles : l'évêque Orellana, le colonel Allende, l'ambassadeur Rodriguez et d'autres qui l'accompagnèrent au sacrifice; les Funes qui devaient, sinon le trahir, du moins l'abandonner. Mais ce menu mouvement de petite ville provinciale semblait encore trop bruyant à son besoin de repos. Il résolut de s'établir à la campagne et acheta, vers 1810, l'estancia d'Alta Gracia, à 40 kilomètres au Sud-Ouest de Cordoba et quelque 700 de Buenos-Ayres. C'est un ancien domaine de Jésuites, dans une jolie vallée de quelques lieues carrées, encadrée de collines

boisées et sillonnée de ruisseaux pierreux. La solitude d'autrefois est devenue un lieu de villégiature. Mais l'église et le collège, où habita Liniers, sont toujours debout, avec la vaste salle carrelée du premier étage et son balcon surplombant l'étang. C'est de là que le Reconquistador, devenu un simple campagnard, comme il l'écrivait à son ami Echevarria, contemplait avec ravissement ses bois ombreux, ses prés couverts de bétail, et savourait l'exquise et rajeunissante douceur de vivre près de la terre, loin de l'agitation malsaine des villes, oubliant les hommes comme il était oublié d'eux.

Hélas! ce bruit du monde qu'il voulait fuir, il en recevait l'écho par l'estafette à cheval qui, toutes les semaines, lui apportait, tantôt les nouvelles du haut pays, — tumultes précurseurs à Lima, propagande incendiaire à La Paz, qu'on noyait dans le sang indigène, — tantôt celles de la Péninsule où les armées françaises triomphantes occupaient déjà la Nouvelle-Castille. Enfin, des lettres de Buenos-Ayres annonçaient une imminente révolution des « patriotes, » lesquels, disait-on, n'attendaient que l'entrée des Français en Andalousie pour secouer le joug colonial. Parmi ces dernières, il s'en trouvait à chaque courrier une de Cisneros, exhortant son prédécesseur à se rendre aux ordres de la Régence de Cadix qui réclamait sa présence. Les prières et représentations devinrent si pressantes que Liniers, excédé, consentit : il fit ses préparatifs, arrangea ses affaires, confia à son gendre le soin de sa famille, qui restait à Cordoba en l'absence du père : enfin, le 30 avril, il se déclara prêt à prendre passage sur la corvette *Descubierta*, qui devait transporter à Cadix « Son Excellence l'ancien vice-roi de ces provinces. »

Il semble que tout conspirât à vouloir le sauver. Mais on n'échappe pas à sa destinée. Au lieu de s'embarquer au commencement de mai, comme il l'avait promis, il demanda un nouveau délai et fixa irrévocablement la fin du mois pour son départ de Cordoba. Il s'y trouvait, le 30 mai, chez le gouverneur, lorsque y tomba comme la foudre la nouvelle, apportée dit-on en quatre jours, par un collégien nommé Lavin, de la révolution de Buenos-Ayres. Il ne s'agissait encore que d'une sorte de plébiscite, ou *Cabildo* ouvert, tenu le 22; mais il suffisait de connaître ceux qui l'avaient provoqué et la proposition mise aux voix (substitution d'un Comité exécutif à l'autorité

déchue du vice-roi) pour en mesurer la portée : c'était la révolution et, à brève échéance, la tentative d'indépendance, plus ou moins dissimulée, des provinces de la Plata. D'ailleurs, les nouvelles du *pronunciamiento* se complétèrent quelques jours après.

Le 25 mai 1810 est la date fondamentale de l'histoire argentine; et nous n'avons pas à rappeler avec quelle splendeur, quelle explosion de fierté légitime le jeune peuple, exubérant de force et de richesse, célébrait hier le centenaire d'un événement qui lui donnait désormais place dans le concert des grandes nations. Ce jour mémorable vit crouler le régime colonial.

Quand la décadence de l'Espagne en fut arrivée à ce point que l'ancienne tutrice d'un continent tombait elle-même en tutelle, et que ses vice-rois ne savaient plus au nom de qui rédiger leurs décrets, les colonies s'indignèrent à l'idée de subir un maître d'aventure. Toutes les provinces du Nouveau Monde, à intervalles inégaux et avec des fortunes diverses, secouèrent le joug : aucune avec plus de résolution et de succès mérité que celle qui s'était fait la main en battant à deux reprises les troupes britanniques. A Buenos-Ayres, la révolution du 25 mai consistait essentiellement dans la réunion d'une assemblée de notables, convoquée à l'Hôtel de Ville, et qui, sans tumulte ni violence, décida, après délibération et à la majorité, la déposition immédiate du vice-roi et son remplacement par une Junte exécutive de sept membres, nommés par acclamation : un Comité de salut public. Tout cela s'effectua sans résistance aucune, du moins à Buenos-Ayres. Cisneros se soumit; l'Audience et le Cabildo s'effacèrent et les Espagnols ne songèrent d'abord qu'à se faire oublier.

Il n'en devait pas être de même dans certaines provinces, et tout d'abord à Cordoba, où le gouverneur Concha et les principaux fonctionnaires étaient Espagnols, partant opposés à la révolution. La Junte prévoyait si bien la résistance que, dès le premier jour, elle préparait une expédition armée à l'intérieur à l'effet d'y garantir l'ordre... révolutionnaire. Les appréhensions de Mariano Moreno, secrétaire de la Junte, et qui en fut l'esprit lucide et l'âme impitoyable, n'étaient que trop fondées. A la première nouvelle de l'attentat contre le vice-roi, Concha, l'évêque Orellana, le colonel Allende et quelques autres notables avaient décidé, dans une première réunion, de s'op-

poser par la force au triomphe de la sédition. Ils comptaient sur le concours de Liniers, dont l'expérience militaire et surtout la popularité semblaient un gage de succès. Mais l'ancien vice-roi, retiré à Alta Gracia, refusait d'en sortir, soit qu'après tant d'agitations il se reconnût quelque droit au repos, soit qu'il cédât aux supplications de sa famille et de ses amis de la Junte, qui lui demandaient simplement de ne pas prendre parti. Toutefois, quelques semaines après, Liniers changea d'avis : les mesures violentes que la Junte crut devoir prendre contre les intrigues de Cisneros et de l'Audience, qu'elle déporta à Cadix, parurent lui créer des devoirs nouveaux. Il se crut obligé à revendiquer les droits de la souveraineté foulée aux pieds. Vers la fin de juin, il se rendit à Cordoba pour prendre la direction de la résistance qu'il n'abandonna plus. Le sort en était jeté. Son activité sembla faire merveille; tandis qu'il correspondait avec tous les chefs espagnols, de Montevideo à Lima, qui promettaient la prompte coopération de troupes auxiliaires, Concha et Allende armaient et exerçaient les milices de Cordoba dont les effectifs dépassaient 1000 cavaliers et autant de fantassins; on s'était procuré une quinzaine de canons; enfin, on aurait encore deux bataillons partis, disait-on, de Mendoza et San Luis.

Ainsi s'écoula la moitié de juillet; on attendait, en toute confiance, l'arrivée de l'expédition révolutionnaire, qui s'avançait péniblement, pour la détruire aux portes de la ville. Ce fut alors que Moreno fit signer par la Junte et communiquer aux autorités de tout le pays le décret qui leur ordonnait de se saisir des chefs de la contre-révolution, qu'il énumérait, — Liniers, Concha, Allende, l'évêque Orellana, etc., — et de les amener sans retard à Buenos-Ayres. En même temps qu'il faisait activer la marche des « patriotes, » il employait ses partisans de Cordoba (quelques-uns comme les Funes, très influens) à semer la défiance dans les rangs des royalistes et à stimuler la désertion. L'effet de ces manœuvres qui, en somme, étaient de bonne guerre, ne tarda guère à se faire sentir. A mesure que les « patriotes » approchaient, les compagnies de milices fondaient comme la neige au soleil. L'opinion des habitans était si peu solide que l'avant-garde de Buenos-Ayres à peine signalée, le Cabildo, hier encore royaliste, envoya à son chef un message d'adhésion et de bienvenue. Ce jour-là, Liniers et les autres chefs royalistes comprirent l'impossibilité de faire face à l'ennemi.

Avec les 400 hommes qui leur restaient, ils se mirent en marche vers le Nord, où ils comptaient des partisans. Mais ils étaient trahis par leurs propres officiers, et chaque jour augmentait la débandade. Un soir, le fourgon des munitions prit feu et la dernière compagnie partit en masse, en insultant les chefs. Le 4 août, à quelque 30 lieues de Cordoba, un exprès les prévint que le commandant Balcarce venait à leur poursuite avec un parti de cavaliers. Alors, ils se séparèrent, pour dépister les recherches: Liniers et son aide de camp s'enfoncèrent dans les bois de la plaine; l'évêque et son chapelain se détournèrent à gauche, vers la montagne; Concha et les autres suivirent la route du Pérou. Précautions inutiles. Tous furent pris, l'évêque livré par son hôte, un curé de campagne. Un soir, Balcarce entrevit un feu dans la forêt; il s'approcha; un nègre, qui gardait les mules de Liniers, avoua que celui-ci se trouvait à une lieue de là, dans une hutte; il s'offrit à guider l'escouade. Et on est heureux de savoir que la vindicte publique ne pardonna pas au traître. Liniers dormait sur le sol, roulé dans son manteau; il fut saisi, garrotté. L'officier, — un misérable plus tard châtié par la Junte, — outragea le prisonnier et lui lia les mains par derrière, si rudement qu'il lui écorcha les poignets. Balcarce était porteur d'une sentence de mort, prononcée par la Junte.

La terrible nouvelle, répandue à Cordoba, y causa une telle explosion de douleur que personne ne voulut l'exécuter. Tandis que le triste convoi faisait halte à Totoral, à quelque vingt lieues de la ville, le nouveau gouverneur et les principaux chefs signèrent un recours en grâce qu'on envoya par exprès; la réponse de Moreno fut que les six « coupables » devaient, sous bonne escorte, être conduits à Buenos-Ayres, sans passer par Cordoba. Le 19 août, on se remit en route, par le désert. Les malheureux étaient dans un complet dénûment; ils avaient bien reçu de leurs familles quelques secours en vivres et vêtemens, mais les soldats avaient tout pillé.

Pour s'expliquer tant de dureté, il faut savoir que, depuis le 25 mai, la propagande enflammée de la Junte avait créé et fait accepter par le peuple ce dogme patriotique : que les ennemis de la révolution étaient des criminels indignes de pitié. C'est le fanatisme jacobin, d'autant plus terrible qu'il est plus sincère. Moreno et son séide Castelli, que nous allons rencontrer, vivaient

comme la salamandre dans cette atmosphère de feu qui dessécha leur cœur honnête et chauffa leur passion au rouge ardent. Pourtant, même dans ces éclipses de la raison, l'humanité ne perd jamais ses droits. Au passage des prisonniers, à travers ces solitudes qu'animaient çà et là quelques estancias clairsemées, quelques traits d'ingénue bonté venaient soulager leur malheur, moins par le secours même que par le geste compatissant : des gauchos apportaient un chevreau, une toison pour la selle, du tabac. Une petite *chinita* ou métisse acheta, de quelques réaux qu'elle avait, six mouchoirs de coton, qu'elle vint offrir tout en larmes à son vice-roi.

La caravane suivait à présent l'ancienne route des postes. Le 25 août, le Rio Saladillo traversé, on alla coucher à Lobaton, sur la frontière de Santa Fé. Le dur voyage touchait à son terme, et personne ne doutait plus que l'appel de la Junte ne signifiât la remise de la peine ou tout au moins sa commutation. Le soir, on était presque joyeux à la pensée d'arriver le matin suivant, dimanche, à la chapelle de la Cruz Alta, où l'évêque dirait la messe ; et tout le monde se coucha sur la bonne impression. Et se levant le lendemain, à la pointe du jour, un nouvel officier, Domingo French, se mit à la tête de l'escorte. On atteignit à dix heures du matin l'endroit dit *Cabeza del Tigre* (Tête du Tigre) ; de là French donna l'ordre de prendre à travers champs jusqu'à un bois d'acacias et de caroubiers dit *Monte de la Papagayos ;* tout à coup, en débouchant dans une clairière, apparut la barre sombre d'un peloton de hussards, rangés et l'arme au bras. Un homme s'avança, que Liniers reconnut : c'était l'avocat Castelli, membre de la Junte, qui lut la sentence de mort. Seul le prélat échappait au supplice, mais non à la prison et aux avanies. Toutes les protestations des condamnés furent inutiles ; ils avaient trois heures pour se préparer. L'heure venue, l'évêque tenta un effort désespéré en invoquant le décret canonique qui prohibe les exécutions en un tel jour : Castelli, froidement, le fit écarter par un soldat. A deux heures et demie, les cinq condamnés furent rangés à quelque distance l'un de l'autre ; quand leurs yeux furent bandés, les exécuteurs avancèrent à quatre pas. Si profond était le silence de cette solitude qu'on percevait, dit un témoin, quelques halètemens. Au relèvement de l'épée du commandant, les fusils s'abaissèrent, visant à la poitrine. Il y eut encore deux horribles secondes

d'attente pour assurer le tir ; au commandement de : *Feu!* une seule détonation ébranla la forêt. Les cinq corps s'affaissèrent sur le sol. On acheva ceux qui remuaient encore, et ce fut French, soldat de la Reconquête, qui déchargea son arme dans la tempe du Reconquistador.

Sur l'ordre de Castelli, les cadavres furent portés à la Cruz Alta et enterrés près de l'église. Ils furent exhumés en 1861, à la demande du gouvernement espagnol. N'ayant pu identifier les restes, on les transporta tous à Cadix, où, après avoir reçu les plus grands honneurs militaires, ils reposent dans le Panthéon des marins illustres.

Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de juger l'acte de la Junte. La sentence équitable, croyons-nous, pourrait se résumer en une phrase : à cette heure critique, la Junte n'avait le choix qu'entre le sacrifice de chefs royalistes et son propre suicide. Elle ne se sentit pas assez forte pour se montrer clémente. L'histoire ne l'a pas condamnée. Les générations argentines, qui recueillent aujourd'hui les fruits glorieux de l'arbre planté par leurs pères, se rendent compte des obligations auxquelles ils ont obéi, si dures qu'elles aient été quelquefois. Mais cette reconnaissance, qui n'est au fond que de la justice, les Argentins, dans la générosité de leur âme, la devaient aussi à Liniers, tombé victime de sa foi monarchique, fidèle au serment de loyauté qui pour lui représentait le premier, le plus sacré des devoirs. Ils ne pouvaient pas oublier toujours que Liniers avait repoussé l'invasion anglaise de leur territoire et les avait conduits jusqu'au seuil de l'indépendance. Aujourd'hui donc, la justice a commencé et plus que commencé de se faire jour pour lui, puisque le premier de leurs historiens, au cours d'une polémique que nous nous honorons d'avoir provoquée, a inscrit d'avance cette noble épitaphe sur le monument futur de Liniers : *Gloire au héros de la Reconquête et de la Défense. Sur sa tombe honorée, Espagnols et Argentins peuvent s'embrasser fraternellement en célébrant la mémoire d'un fils de la France héroïque!* Ces grandes paroles du général Mitre, du plus illustre des Argentins, font plus qu'annoncer la glorification du héros : elles l'accomplissent.

PAUL GROUSSAC.

LA FORCE FINANCIÈRE DES ÉTATS

Jamais il n'a autant été question que de nos jours, dans les conversations politiques et dans le public, de la force financière des États. Jamais on n'a plus répété l'adage : « L'argent est le nerf de la guerre. » Jamais on n'a plus vanté la puissance de quelques nations à cet égard, ni critiqué la faiblesse ou la soi-disant faiblesse de certaines autres. L'opinion, nous semble-t-il, a fini par être quelque peu faussée à cet endroit. Nous voyons dans cette disposition d'esprit un véritable péril national. C'est pourquoi nous essaierons de remettre les choses au point, en recherchant d'abord ce qui constitue véritablement la force économique d'un pays, ensuite quelle place cette force tient dans l'ensemble de celles qui concourent au maintien de son indépendance et qui lui permettent de conserver son rang dans le monde. Nous montrerons enfin, par des exemples empruntés à l'histoire, que, dans les luttes internationales, la richesse n'a pas toujours assuré la victoire, et que bien souvent, au contraire, le pauvre y a vaincu le riche.

I. — FORTUNE NATIONALE

Qu'appelle-t-on la richesse d'un pays? C'est, en dehors des biens nationaux, du domaine public, l'ensemble des fortunes de ses habitans additionnées entre elles et qui comprennent la propriété du sol, divisée entre les particuliers ou les sociétés privées qui l'occupent, avec le tréfonds d'une part et les constructions érigées sur la terre d'autre part; ce sont les biens meubles de toute nature que possèdent les mêmes habitans. Dans l'énumé-

ration des objets mobiliers, il faut prendre bien garde aux doubles emplois. On ne saurait par exemple compter comme fortune publique les titres de rente émis par le Trésor et qui, s'ils forment une partie de l'actif d'un certain nombre d'individus, constituent une charge équivalente pour l'ensemble de la nation, tenue d'en acquitter annuellement les intérêts et d'en rembourser un jour le capital. Il en est de même pour les titres émis par des sociétés industrielles, les chemins de fer, par exemple, qui ne doivent pas être considérés comme formant un actif s'ajoutant à celui que constituent les propriétés qui sont à leur base. Le *census* américain, c'est-à-dire l'évaluation officielle de la richesse des États-Unis, est, sous ce rapport, plus logique que la plupart des statistiques européennes : il ne tient compte que des élémens en quelque sorte visibles, tangibles, et se borne à les additionner, sans faire entrer en ligne les valeurs mobilières représentant un certain nombre des élémens qui figurent dans le recensement. Si celui-ci a été opéré d'une façon logique, les fonds d'État et les autres titres étrangers, actions et obligations, sont les seules valeurs mobilières qui doivent y figurer, parce qu'ils représentent une créance sur le dehors, ou une part d'actif dans des entreprises qui ont leur champ d'action au delà des frontières et n'ont point été comprises dans l'inventaire dressé d'après le principe que nous venons d'exposer.

Un statisticien, s'inspirant en partie de ces idées, est arrivé à l'évaluation suivante de la fortune française :

	Milliards de francs.
Propriété agricole non bâtie (dette hypothécaire non déduite)	75,5
Animaux de ferme	5,8
Matériel agricole	1,8
Semences et fumiers	1,3
Propriété bâtie (déduction faite de la dette hypothécaire qui est représentée par des valeurs négociables sur le marché public)	60,8
Entreprises industrielles et commerciales	28,1
Valeurs mobilières françaises	66,4
Valeurs mobilières étrangères	38
Numéraire : or et argent	8,7
Objets mobiliers, effets personnels, bijoux	20,2
Automobiles, chevaux, voitures	2
A reporter	308,6

	Milliards de francs.
Report	308,6
Moins la somme des valeurs mobilières représentant les entreprises industrielles et commerciales qui figurent directement dans le tableau ci-dessus.	21,6
	287

Ce chiffre de 287 milliards devrait encore être diminué des dettes hypothécaires qui grèvent la propriété agricole et la propriété bâtie, en dehors de celles qui correspondent aux obligations du Crédit foncier de France. Même après que cette soustraction aurait été opérée, le chiffre serait notablement supérieur à celui que donne la méthode dite de l'*annuité successorale :* cette dernière repose sur l'idée que, dans une période déterminée, toute la fortune des particuliers a passé d'une génération à la suivante : dès lors, connaissant la somme des biens dévolus par succession au cours d'une année, il ne restera plus qu'à déterminer la durée au bout de laquelle la mutation sera complète, et à multiplier la première par la seconde. Si, par exemple, la somme des héritages d'une année est de 6 milliards et qu'on admette quarante ans comme vie moyenne des Français, on en conclura que la fortune de la France s'élève à 240 milliards de francs.

Plusieurs autres méthodes ont été employées. Parmi les évaluations qui ont été tentées de la fortune anglaise, nous reproduirons celle de M. Chiozza Money, qui a cherché à en établir le capital d'après les revenus atteints par l'*Income tax* (impôt sur le revenu). Les chiffres s'appliquent à l'année 1902.

	Milliards de francs.
1. — *Domaine public.*	
a) Domaine de l'État.	12
b) Domaine des Communes	29
2. — *Fortune des particuliers.*	
c) Propriété rurale, d'après le revenu capitalisé à 5,55 p. 100.	24
d) Maisons d'habitation, locaux d'affaires, terrains adjacens, d'après le revenu capitalisé à 6,66 pour 100. .	70
e) Divers revenus ruraux (non compris dans le *c*), capitalisés à 4 pour 100.	8
f) Cheptel, à raison de 150 francs l'acre pour 47 millions et demi d'acres.	7
g) Dette de l'État.	20
h) Dettes locales.	11
A reporter.	181

	Milliards de francs.
Report . . .	181
i) Capital des entreprises commerciales et industrielles, d'après la moitié de leur revenu considérée comme bénéfice et capitalisée à 10 pour 100.	44
Capital des petits commerçans qui ne paient pas d'impôt sur le revenu.	2
j) Chemins de fer, d'après le revenu capitalisé à 4 pour 100.	24
k) Mines et carrières, d'après le revenu capitalisé à 20 pour 100.	3
l) Entreprises gazières, d'après le revenu capitalisé à 5 pour 100.	3
m) Forges et fonderies sidérurgiques, d'après le revenu capitalisé à 20 pour 100.	1
n) Compagnies d'eaux, d'après le revenu capitalisé à 5 pour 100.	2
o) Canaux, d'après le revenu capitalisé à 5 pour 100. . .	2
p) Marchés, ponts, cimetières, pêcheries, d'après le revenu capitalisé à 5 pour 100.	1
q) Divers autres revenus capitalisés à 5 pour 100.	3
r) Mobilier, objets d'art évalués au sixième de la valeur des maisons.	12
3. — *Fortune que des Anglais possèdent à l'étranger.*	
s) Titres étrangers, indiens, coloniaux, d'après le revenu capitalisé à 4 pour 100.	18
t) Autres placemens dans l'Inde, aux colonies, à l'étranger, d'après le revenu capitalisé à 5 pour 100. . . .	17
u) Autres capitaux placés à l'étranger.	10
	323
De ce chiffre il convient de déduire les dettes publiques.	31
Ce qui nous conduit à un total de.	292

Cette méthode, consistant à remonter du revenu au capital qui le produit, est toute différente de celle qui cherche à évaluer directement le capital. Cette dernière met en œuvre généralement les renseignemens fournis par les administrations fiscales de pays qui, comme la Prusse, ont un impôt sur le capital, tandis que la Grande-Bretagne ne connaît que la taxe sur le revenu : les chiffres très précis et très détaillés que fournit l'assiette de l'*Income tax* permettent d'opérer comme l'a fait M. Chiozza Money. La difficulté de son œuvre consiste dans la détermination du mode d'après lequel il convient de capitaliser les divers revenus. On remarque à cet égard des écarts énormes,

depuis le taux de 4 pour 100 appliqué aux placemens en fonds publics jusqu'à celui de 20 pour 100, qui est admis pour les forges, les usines métallurgiques, les mines et carrières.

Les Américains ont procédé par voie d'évaluation directe. D'après le *census* de 1904, la fortune des États-Unis se décomposait comme suit :

	Milliards de francs.
Propriété foncière taxée	291,2
Propriété foncière non taxée	36,4
Bétail	20,8
Outillage des fermes	5,2
Espèces monnayées et lingots d'or et d'argent	10,4
Machines, instrumens	15,6
Chemins de fer (y compris l'équipement)	57,2
Tramways	10,4
Télégraphes	1
Téléphones	3,1
Matériel roulant appartenant à des particuliers	0,5
Navires et canaux	4,7
Compagnies d'eaux	1
Installations électriques	3,1
Produits agricoles	10,4
Produits manufacturés	36,4
Marchandises importées (en douane)	2,6
Produits miniers	2,1
Vêtemens et objets personnels	13,5
Mobilier, voitures	31,2
	556,8

Cette évaluation ne comprend pas les valeurs mobilières, parce que les objets que représentent les actions sont tous énumérés, et que les créances sur le gouvernement ou les indigènes ne sont pas considérées, par les statisticiens américains, comme un actif national, la dette qu'elles constituent devant être envisagée comme un passif à déduire de la fortune publique. D'autre part, le portefeuille de valeurs étrangères possédées par des sujets américains est jusqu'ici peu important, et n'est qu'une quantité négligeable dans l'ensemble. Les entreprises commerciales et industrielles, qui figurent sous une rubrique distincte dans les tableaux français et anglais, sont réparties, par la méthode américaine, entre les chapitres de la propriété foncière, des machines et instrumens, des installations.

Le rapprochement des statistiques française et américaine fait comprendre pourquoi celle des deux nations dont la richesse est la moindre, a une puissance financière plus grande, tout au moins au point de vue international : elle a plus de disponibilités que les États-Unis, notamment sous forme de ces valeurs étrangères qui constituent, avec le numéraire, le capital mobile par excellence. Il convient en effet, lorsqu'on cherche à supputer la fortune publique, non pas seulement au point de vue statique, mais au point de vue dynamique, de considérer la facilité plus ou moins grande avec laquelle les élémens de la richesse peuvent être maniés par leurs propriétaires. Or les rentes, actions et obligations étrangères possédées par les habitans d'un pays leur permettent à tout moment de faire rentrer du numéraire en opérant des ventes sur les marchés du dehors. L'exemple de la guerre de 1870 a été maintes fois cité : pour payer à la Prusse l'indemnité de 5 milliards, la France a réalisé à Londres, à Berlin, à Rome et sur d'autres places, des quantités considérables de valeurs qu'elle avait acquises au cours des années prospères du second Empire. Les 38 milliards de titres étrangers qui figurent aujourd'hui dans notre inventaire national et dont la plupart sont négociables en dehors de notre territoire, sont une ressource précieuse, très différente, au point de vue qui nous occupe, des valeurs indigènes, qui n'ont en général de marché qu'à l'intérieur des frontières. En cas de crise, la vente de ces valeurs ne correspond qu'à un échange entre Français, qui peut déplacer le capital disponible, mais qui n'en augmente pas la quantité : il en est autrement lorsque l'aliénation s'opère sur des places étrangères (1).

Une comparaison de la fortune française avec la fortune allemande nous amène à des conclusions identiques. De grands écarts se sont manifestés entre les évaluations de cette dernière.

(1) Remarquons à ce sujet, qu'il n'est pas indifférent, lorsqu'on admet une valeur étrangère à la cote, de s'assurer qu'elle se négocie dans le pays d'origine et qu'elle y est l'objet d'un marché régulier. Lorsqu'en effet la totalité ou la grande majorité des titres d'une société, ou même d'un fonds d'État étranger, sont entre les mains d'indigènes, de Français par exemple, ces titres, au point de vue des disponibilités de la France, ne jouent plus le même rôle que les autres élémens du portefeuille étranger de nos capitalistes. Les revenus de l'entreprise ou les coupons payés par le débiteur augmentent bien nos ressources annuelles, mais l'absence d'un marché autre que le nôtre fait que nous ne pourrions pas, le cas échéant, écouler rapidement ces titres au dehors et nous créer ainsi des ressources venant s'ajouter à celles qui existent sur notre territoire.

On connaît bien, pour la Prusse, d'une façon assez précise, les fortunes supérieures à 20 000 marks (25 000 fr.), grâce aux statistiques qui servent de base à l'assiette de l'impôt complémentaire (1) ; on n'a point de données pour les patrimoines inférieurs. D'autre part, les chiffres publiés par certains économistes, qui arrivent au total formidable de 445 milliards de francs, paraissent exagérés ; mais, en les réduisant même d'un tiers ou d'un quart, on voit que, dès maintenant, l'Allemagne est plus riche que la France. M. Steinmann-Bucher considère le chiffre de 250 milliards de francs, avancé par M. Schmoller en 1902, comme très éloigné de la vérité. Voici comment il établit un montant bien supérieur, en évaluant sous six rubriques différentes les élémens de la fortune allemande :

1° *Les propriétés mobilières et les immeubles, abstra tion faite de la valeur du sol.* — Le total en est établi d'après les sommes pour lesquelles ces propriétés sont assurées contre l'incendie auprès de compagnies indigènes et étrangères, de mutuelles, d'établissemens publics. L'ensemble des polices s'élevait en 1905 à plus de 200 milliards. Si certaines d'entre elles dépassent la valeur réelle des objets assurés, le contraire est vrai dans beaucoup de cas. En outre, 25 pour 100 des meubles ne sont pas assurés et quelques centaines de petites unions d'assurances ne figurent pas dans la statistique officielle. D'ailleurs, le total de 1905 a dû s'accroître considérablement en 1912 et s'élève sans doute aujourd'hui, d'après notre auteur, à 225 milliards de francs.

2° *La valeur du sol des villes et des campagnes.* — Dans les agglomérations urbaines, il arrive que cette valeur dépasse celle des constructions édifiées sur lui. D'autre part, les terrains qui constituent la périphérie immédiate des cités ont une tendance constante à la hausse, alors même qu'ils servent encore à la culture ; car les produits qui s'y récoltent se vendent à des prix en progrès constant, grâce à la proximité de centres de consommation de plus en plus vastes. Le moment vient ensuite où l'extension des villes les transforme successivement en terrains à bâtir. Depuis 1871, le nombre des grandes agglomérations ne cesse d'augmenter chez nos voisins, et la proportion des habitans

(1) L'impôt complémentaire (*Ergaenzungssteuer*) frappe les capitaux de toute nature à raison d'environ un demi pour mille ; un projet récemment déposé au *Landtag* prussien propose d'élever ce taux d'à peu près un tiers.

qu'elles renferment grandit par rapport à la population totale. C'est ainsi que sur 1 000 habitans :

En 1871.	En 1905.			
639	426	se trouvaient dans des communes	au-dessous de	2 000 âmes,
124	118	—	— de 2 000 à	5 000 âmes,
112	137	—	— de 5 000 à	20 000 âmes,
77	129	—	— de 20 000 à	100 000 âmes,
48	190	—	— de plus de	100 000 âmes.
1 000	1 000			

Il en résulte que la valeur du sol allemand ne cesse de s'élever, puisqu'elle est naturellement d'autant plus forte que l'agglomération est plus importante. Si la population de Berlin, qui a triplé depuis 1871, continue à se multiplier avec la même vitesse, d'ici à trente ans, cette capitale atteindra les dimensions de Londres et occupera un cercle de 15 kilomètres de rayon, et dont le sol vaudra 15 milliards de francs. M. Steinmann-Bucher compte le sol de Hambourg pour 5 milliards, celui des autres villes allemandes, de plus de 100 000 habitans, pour 32 milliards de francs. En y ajoutant les cités de moins de 100 000 âmes, il fixe à 50 milliards la valeur du sol des communautés urbaines, tout en déclarant qu'il regarde ce chiffre comme très inférieur à la réalité.

En évaluant les terres de la campagne à 60 milliards de francs, l'auteur prétend également être très au-dessous de la vérité : cela correspond à 1 200 francs environ l'hectare, alors que, selon lui, la valeur moyenne est supérieure : il donne certaines preuves à l'appui de cette assertion.

3° *Le capital allemand placé au dehors et les fonds étrangers possédés par des Allemands.* — En 1904, le mémoire préparé par l'Office impérial de la Marine évaluait à 11 milliards de francs les capitaux allemands placés au delà des mers. En 1906, M. Erich Neuhaus estimait à 20 milliards les fonds étrangers possédés par les Allemands. Steinmann-Bucher les compte pour 25 milliards.

4° *Les chemins de fer possédés par les États, les mines domaniales, les bâtimens publics, les ports, les canaux,* 42 milliards de francs ;

5° *Les marchandises en cours de route sur voie de terre ou d'eau, les navires,* 5 milliards ;

6° *Les espèces métalliques,* 6 milliards.

En récapitulant ces divers élémens, nous trouvons :

		Milliards de francs.
1. Propriété particulière en meubles et immeubles. . .		225
2. Sol et sous-sol :	Terrains urbains.	62
	Terrains ruraux.	62
	Mines appartenant à des particuliers.	6
3. Capitaux allemands à l'étranger.		12
Valeurs étrangères possédées par des Allemands. . .		25
4. Domaine de l'Empire et des États confédérés.	Chemins de fer	24
	Mines et autres exploitations domaniales	6
	Bâtimens publics.	12
5. Marchandises en cours de route, navires.		5
6. Espèces métalliques.		6
		445

On est surpris au premier abord par l'énormité de ce chiffre, double de celui que l'on s'était habitué à considérer comme représentant la fortune de l'Allemagne. A la réflexion, il se pourrait qu'il fût moins excessif qu'on ne serait tenté de le croire : la plus-value foncière a été particulièrement rapide et considérable chez nos voisins. Toutefois, là où M. Steinmann a probablement été trop loin, c'est dans l'évaluation de la propriété bâtie, considérée indépendamment du sol sur lequel elle a été édifiée, peut-être aussi dans celle des meubles, des terres agricoles et du portefeuille étranger. Même en admettant son chiffre pour celui-ci, nous constatons une différence avec notre pays dans les disponibilités allemandes, et avant tout dans celles qui sont représentées par les valeurs mobilières et le numéraire.

L'Allemagne, qui était jadis un marché important pour les fonds d'État, qui, à une certaine époque, fut, avec la Hollande et l'Angleterre, le principal banquier de la Russie, ne joue plus aujourd'hui qu'un rôle secondaire sur ce domaine, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord, la place de Francfort qui, jusqu'à l'annexion prussienne en 1866, était un centre financier de première grandeur, a vu, depuis lors, décliner le chiffre de ses affaires et la part qu'elle prenait aux grandes transactions internationales ; plusieurs des maisons séculaires qui étaient à la tête de la banque francfortoise et qui occupaient une situation prépondérante en Europe ont fermé leurs bureaux. Après 1870, Berlin parut un moment sur le point de devenir à son tour un

vaste marché de fonds publics. Le krach de 1873 d'abord, ensuite les mesures hostiles à la Bourse qui, sous l'influence des agrariens, prévalurent dans la législation de l'Empire, ralentirent cet essor. Ce qui acheva de l'arrêter, ce fut l'expansion de l'industrie allemande, qui prit une allure de plus en plus rapide, et qui absorba la majeure partie des capitaux disponibles du pays. Les Allemands trouvaient dans les actions indigènes de mines, de charbonnages, de hauts fourneaux, d'aciéries, de fabriques de produits chimiques, de manufactures de tout genre, des occasions constantes de placemens attrayans : ils se détournèrent des rentes étrangères et même de celles de l'Empire et des États confédérés, dont les cours ont, depuis lors, baissé dans une proportion telle qu'elles se capitalisent aujourd'hui aux environs de 4, c'est-à-dire à 1 pour 100 de plus que vers la fin du XIXe siècle. Les 3 pour 100 allemand et prussien, qui s'étaient approchés du pair en 1896, sont redescendus, au printemps de 1912, au-dessous de 82. Il était dès lors naturel que le portefeuille étranger de l'Allemagne cessât de s'accroître dans la même mesure que celui de sa voisine occidentale. Elle n'a pas non plus les mêmes sommes liquides que nous dans les comptes courans et les comptes de chèques des banques, alors que les dépôts de ses caisses d'épargne dépassent la somme considérable de 20 milliards de francs, très supérieure au chiffre correspondant en France.

Ces dépôts des caisses d'épargne, qui sont bien un élément incontestable de la fortune des particuliers titulaires des comptes, constituent, pour l'État ou les caisses responsables, un engagement très lourd, et qui, lors d'une crise, donne lieu à de graves préoccupations. Les sommes que les porteurs de livrets pourraient réclamer doivent être tirées de l'intérieur, à moins que certains placemens n'aient été effectués en valeurs étrangères, ce qui ne se produit que rarement et pour des sommes en général peu importantes. En France, l'avoir des caisses d'épargne, confié à la Caisse des Dépôts et Consignations, est presque entièrement représenté par des rentes 3 pour 100, tandis qu'en Allemagne il était, à la fin de 1908, employé à raison de :

39,13 pour 100 en hypothèques urbaines,
20,76 pour 100 — rurales,
23,85 pour 100 en valeurs mobilières (dont 10,25 p. 100 en fonds publics,

Cette moyenne des trois cinquièmes placés en hypothèques était dépassée dans beaucoup de cas; certaines caisses avaient immobilisé de la sorte jusqu'à 93 pour 100 de leur actif : en cas de besoin, il est évident qu'il serait malaisé de faire argent de créances de cette nature ; un portefeuille de rentes serait relativement plus facile à réaliser, bien qu'il ne soit guère possible de songer à le jeter sur le marché à l'heure où des complications politiques obligeraient le gouvernement à emprunter. D'une façon générale, plus les dépôts des caisses d'épargne sont considérables et plus est grande la difficulté de les rembourser à vue. Loin d'augmenter les disponibilités de la nation, ils les restreignent, tout au moins au début d'une période de crise, lorsqu'il s'agit de faire face aux retraits des déposans.

Outre les capitaux que l'Allemagne a directement placés en valeurs étrangères, elle possède au dehors d'autres intérêts. Elle est représentée en maintes régions, particulièrement en Asie, en Amérique, en Australie, par des maisons de commerce et de banque établies dans ces divers continens, qui y travaillent avec du capital et un personnel germaniques et qui forment ainsi une sorte d'extension économique de la mère patrie. Ce n'est pas là un actif qui s'évalue en francs et en centimes, mais ce n'en est pas moins une force appréciable pour le pays, qui, grâce à cette colonisation d'une nature spéciale, rayonne au loin et exerce une influence qui peut se traduire, à un moment donné, par des concours précieux. Les placemens proprement dits de l'Allemagne à l'étranger ont du reste repris une marche ascendante : ils ont été évalués, au Reichstag, à près d'un milliard de marks pour l'année 1909, c'est-à-dire au quart de l'épargne totale annuelle de l'Empire. Le pays a besoin des revenus que lui procurent ces placemens, pour payer les objets d'alimentation qu'il importe tous les ans. Jadis exportateur de céréales, il est aujourd'hui obligé de faire venir du dehors une partie de ce que consomme sa population, qui a augmenté de 60 pour 100 depuis 1870 et qui s'adonne de plus en plus à l'industrie. C'est, dans une certaine mesure, mais à un degré moindre, un phénomène analogue à celui qui s'est produit en Grande-Bretagne.

Avec la France, les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, nous avons épuisé la liste des grandes puissances dont la force financière rayonne au dehors. Elle s'y fait sentir inégalement : l'Angleterre et la France ont, sous ce rapport, une supériorité

incontestable : les États-Unis et l'Allemagne sont absorbés à l'intérieur par le développement d'industries qui marchent à pas de géans. Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur d'autres pays, dont l'influence économique s'étend au delà de leurs frontières, mais d'une façon quelque peu différente des quatre premiers. L'Italie et la Grèce, qui n'ont pas de portefeuille étranger pour des sommes importantes, exportent un capital précieux entre tous, leurs ouvriers, qui vont travailler au loin et envoient une partie de leurs salaires à leurs familles restées dans la mère patrie. Pour l'Italie seule, on évalue à plus d'un demi-milliard de francs le total annuel des sommes ainsi épargnées par les travailleurs temporairement émigrés : elles ont sur la situation économique du pays, sur le cours des changes, le même effet qu'exerceraient les coupons de valeurs mobilières étrangères qui auraient été acquises par des habitans de la péninsule et dont les revenus reviendraient en Italie sous forme d'or ou de toute autre remise. Seulement, cette rentrée est moins régulière que celle de la rente attachée à des obligations, et les causes qui modifient les migrations des travailleurs peuvent diminuer, augmenter ou supprimer cette source de richesse, plus variable que celle qui provient de placemens de fonds effectués en valeurs mobilières.

Les Hollandais, les Suisses, les Belges possèdent des quantités notables de titres étrangers. Les premiers, chez qui la banque fut de bonne heure florissante, ont fourni depuis longtemps des capitaux à certains gouvernemens : au commencement du XIXe siècle, ils étaient les principaux bailleurs de fonds de la Russie. Ils ont ensuite pris des intérêts considérables dans les chemins de fer des États-Unis, sans compter leurs propres entreprises coloniales. Les bourses d'Amsterdam, de Genève, de Bruxelles, d'Anvers sont ouvertes à de nombreuses valeurs des deux Amériques. La Belgique y ajoute les entreprises congolaises, qui ont pris, sous le règne de Léopold II, un si brillant essor.

Ni l'Autriche ni la Hongrie ne comptent au nombre des pays qui ont effectué beaucoup de placemens au dehors. Au contraire, une partie de leurs fonds publics appartiennent à des étrangers, ce qui les met dans une position inverse de celle des nations créditrices et constitue pour elles une faiblesse d'autant plus fâcheuse que leur dette de ce chef est plus forte. En 1905,

on évaluait aux deux cinquièmes du total, soit près de 2 milliards de couronnes (2 100 millions de francs), les rentes hongroises détenues par des Allemands, des Français, des Anglais et des Hollandais (1). Sur un milliard d'actions de préférence et d'obligations de chemins de fer hongrois, plus de 75 pour 100 étaient à l'étranger. Il faut se souvenir que ce vocable est appliqué par les Hongrois à l'Autriche aussi bien qu'à toute autre contrée en dehors de la Transleithanie. La même proportion, des trois quarts environ, était celle des obligations foncières et municipales du royaume de Saint-Étienne qui n'appartenaient pas à des nationaux. Ceux-ci avaient également fait appel, dans une large mesure, à des concours extérieurs pour l'organisation de leur industrie, la création d'usines et de fabriques, la constitution ou le développement des banques. Si l'on additionne les sommes dont la Hongrie est annuellement tributaire vis-à-vis de ses créanciers autrichiens et européens, on trouve que, déjà en 1905, elles s'élevaient à :

200 millions de couronnes pour la Dette publique;
28 pour le service des titres de chemins de fer;
66 pour l'intérêt des obligations foncières et municipales;
23 pour l'amortissement des obligations foncières et municipales;
28 pour les dividendes d'actions;
16 pour les intérêts de lettres de change;
21 pour la rente de terres appartenant à des étrangers;
58 pour la quote-part des dépenses communes avec l'Autriche;
9 pour la liste civile de l'empereur-roi;
12 pour les bénéfices d'industries appartenant à des étrangers,
soit au total :

461 millions de couronnes, ou 484 millions de francs.

Ce demi-milliard a considérablement grossi au cours des dernières années, qui ont été marquées par de nombreuses émissions de rentes, de valeurs du Trésor, d'actions et d'obligations hongroises souscrites sur les places du dehors. Pour s'acquitter, la Hongrie dispose d'un excédent d'exportations, notamment de céréales, et des envois de fonds de ses travailleurs, émigrés aux États-Unis; le nombre, depuis 25 ans, en est évalué à plus d'un million et demi. On accuse la mauvaise organisation de la propriété foncière d'être la cause de cet exode, qui prive la

(1) Voyez les *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 juillet 1911. — *La Situation économique et financière de la Hongrie*, par M. Simon Aberdam.

plaine fertile d'une partie des bras dont elle aurait besoin. Le remède, ici comme ailleurs, consisterait dans une meilleure distribution des terres.

Nous nous sommes étendu quelque peu sur la situation hongroise, parce qu'elle démontre les inconvéniens qu'il y a pour une nation à être, d'une façon permanente, débitrice de l'étranger. L'obligation de verser chaque année des centaines de millions à des créanciers qui ne les dépensent pas dans le pays est une source d'appauvrissement. C'est un des points sur lesquels l'attention des hommes d'État doit se fixer, de façon à discerner les moyens de corriger cet inconvénient : l'un des meilleurs consiste à favoriser le développement de la production indigène, surtout de la production agricole. Ce n'est pas par la protection douanière qu'on y réussira, mais par une judicieuse répartition du sol. C'est pourquoi nous voyons la Russie, transformant le régime de la propriété foncière paysanne, substituer les exploitations individuelles au *mir* collectif, et l'Angleterre encourager de toutes les manières, chez elle, en Écosse, en Irlande, au prix de sacrifices financiers considérables, la constitution de petites propriétés. Un lien étroit unit la question des récoltes à celle de la richesse nationale : la production agricole n'a besoin d'aucun secours extérieur, sauf quand elle importe des engrais ou que, faute d'un nombre de bras suffisant, elle réclame le concours de la main-d'œuvre étrangère, par exemple à l'époque des moissons; mais c'est de la terre elle-même qu'elle fait jaillir la fortune. L'industrie au contraire demande souvent au dehors une partie de son combustible et des matières premières qu'elle transforme : elle ne réalise en ce cas de bénéfice que sur la différence de valeur entre le produit brut et l'objet fabriqué.

D'une façon générale, l'agriculture demeure le fondement de la prospérité. C'est d'elle que les États-Unis et la France tirent le meilleur de leur force économique. La Russie dépend de ses récoltes : lorsqu'elles sont bonnes et permettent une exportation abondante de céréales, l'activité est générale, l'or étranger afflue dans ses caisses, les banques se développent; l'industrie, indigène trouve de larges débouchés pour ses produits que les paysans achètent en masse. L'évolution du monde moderne ne dément pas la théorie des physiocrates : c'est toujours la terre qui est la véritable source de la richesse.

II. — INFLUENCE DE L'IMPÔT

Les chiffres de la fortune globale des principales nations du monde ont leur importance, mais ne sont pas les seuls qu'il faille avoir présens à l'esprit lorsque l'on veut comparer leur force financière. De même que, lorsqu'il s'agit des individus, il convient de ne pas se borner à supputer le capital qu'ils possèdent, de même, pour les nations, il y a lieu de mettre en lumière le revenu dont elles, ou plutôt leurs gouvernemens, peuvent disposer.

Or, chez la plupart d'entre elles, ce revenu est surtout constitué par les impôts : beaucoup en effet, et non des moindres, ne possèdent que peu ou point de domaines, et ont dès lors un budget alimenté, presque exclusivement, par les contributions versées au Trésor public. Il y a lieu d'examiner le total des recettes budgétaires, de dégager la partie qui est fournie par des recettes domaniales, d'analyser les taxes qui produisent le surplus. L'étude des impôts directs et indirects qui pèsent sur une communauté est une des plus instructives qui soient. La part de revenu personnel qu'ils prélèvent, les obstacles plus ou moins considérables qu'ils apportent au libre dévelopement de l'activité et de l'initiative individuelles, l'état d'infériorité dans lequel ils mettent parfois le contribuable vis-à-vis de ses concurrens étrangers, sont des facteurs essentiels à examiner avant de se former un jugement sur la fortune d'une nation. En pareille matière, les chiffres de recettes ne sont qu'une des données dont il faut se servir : il convient de savoir quelle est l'importance du prélèvement que l'impôt opère sur les revenus bruts, afin de connaître les ressources liquides qui restent à la disposition du pays pour faire marcher ses affaires. Il n'est pas indifférent de savoir quelle est la proportion de leurs rentes que conservent ceux des contribuables qui vivent en totalité ou en partie des fruits d'un capital amassé par eux ou par leurs parens. Nous demandions dernièrement à un financier autrichien, président d'une des premières banques de Vienne, pourquoi l'industrie de la monarchie ne se développe que lentement. « Parce qu'elle est écrasée sous le poids de charges fiscales croissantes, » nous répondait-il. Et il nous citait deux anecdotes. Un des principaux commerçans de la Bohême paie depuis douze ans

l'impôt sur le revenu : sa déclaration avait été acceptée sans observation par les autorités, qui avaient encaissé chaque année la somme considérable qu'il leur verse. Or, on vient de lui annoncer que, pour la seule année 1902, il lui sera réclamé un versement quintuple de celui qu'il a effectué, et on lui laisse entendre qu'on en exigera davantage pour les autres. Le contribuable, nous allions dire l'inculpé, ne pourrait se défendre qu'en produisant ses livres, mais cette publicité lui serait néfaste vis-à-vis de ses rivaux, dont un représentant siège dans la commission de taxation et serait ainsi mis au courant de ses affaires. Il est dans une impasse. Un autre, dont les déclarations ont paru insuffisantes, a été l'objet d'une enquête policière dont voici un échantillon. Le président de la Commission de taxation a écrit à l'un des concurrens du personnage visé (toutes les voies sont permises au fisc) : « Nous avons tout lieu de croire ses bénéfices supérieurs à ceux qu'il avoue : l'année dernière, il a fait, à l'occasion des quatre-vingts ans de l'Empereur, une donation à des œuvres d'utilité publique. *Étant donné son avarice notoire*, nous jugeons qu'il n'a certainement pas consacré à cette donation plus de la moitié de son revenu annuel. » Après ce bijou d'inquisition fiscale, il n'y a qu'à tirer l'échelle.

Il ne s'agit pas seulement des impôts qui atteignent directement les individus ou les sociétés. L'assiette et la nature des impôts indirects, de ceux qui frappent les objets de consommation, ont une importance au moins égale dans la vie économique des nations. Comparez celles chez qui les denrées alimentaires sont exemptes de tout droit et arrivent par conséquent sur la table de l'habitant sans avoir acquitté aucune taxe, avec les autres, où la douane majore parfois de moitié le prix de la matière première ou de l'objet d'alimentation : il est aisé de comprendre de quel côté est la supériorité. Il est vrai qu'il faut aussi considérer la force productive du sol, et que le fait qu'un peuple tire de sa propre agriculture ce dont il a besoin pour vivre le met dans une situation favorable.

Un point à examiner avec soin est ce que nous appellerons les réserves d'impôts. On ne doit pas se borner, lorsqu'on étudie un système fiscal, à constater le nombre de millions qu'il fournit : on analysera les sources des revenus publics, de façon à voir ce qui n'est pas encore atteint par le percepteur, à évaluer la mesure dans laquelle tel ou tel impôt pourrait être majoré

avant d'arriver à la hauteur qu'il atteint ailleurs. Lorsque l'on constate que l'alcool ne fournit à nos voisins de l'Est, en 1911, qu'une somme de 200 millions de francs, on voit combien légère est cette contribution d'environ 3 francs par tête d'habitant, alors qu'en France elle représente 10 et en Angleterre 12 francs. Il en est de même pour le tabac. Du chef seul de ces deux taxes, l'Empire allemand a une réserve latente : il pourrait aisément en tirer des centaines de millions de plus que ce qu'il leur demande aujourd'hui.

Les droits de mutation immobilière, à titre onéreux, produisent au budget français une somme de 166 millions. Le taux, additionné avec les frais accessoires, représente près d'un dixième de la valeur des propriétés qui changent de maître : c'est-à-dire que, pour peu qu'une terre ou une maison soit vendue plusieurs fois au cours d'un siècle, le fisc a bientôt fait de percevoir la moitié ou les deux tiers de sa valeur sous forme d'impôt. Selon que ce prélèvement se produira à des intervalles plus ou moins rapprochés, il représentera une amputation plus ou moins sensible, mais toujours appréciable, du revenu. Si par exemple on admet une période de vingt ans, souvent supérieure à la réalité, on voit que le droit de mutation du dixième équivaut à une charge annuelle d'un demi pour 100 du capital. Le propriétaire d'une maison valant 100 000 francs aura ainsi acquitté un supplément de contributions annuelles égal au vingtième de 10 000 francs, soit 500 francs, qui s'ajoute à l'impôt foncier et à toutes les autres charges imposées par l'État et la commune. Si l'immeuble est loué à raison de 4 000 francs par an, ce sera une diminution du huitième du loyer touché.

Nous n'entrons dans ces détails que pour montrer comment il convient d'analyser les divers impôts pour en mesurer les répercussions et en comparer le poids. Si l'on nous objecte que les Prussiens paient un impôt sur le revenu qui, appliqué aux particuliers, ne dépassait pas jusqu'ici un maximum de 4 pour 100, élevé à 5 dans certains cas par le dernier projet de loi soumis à la Diète, nous répondrons qu'une seule de nos taxes immobilières, comme nous venons de le démontrer, représente parfois un prélèvement de 12 et demi pour 100, et plus encore, du revenu. C'est à peu près aussi l'importance des impôts qui frappent chez nous les valeurs mobilières au porteur. L'impôt sur les mutations immobilières ne figure dans le budget de

l'Empire d'Allemagne de 1911 que pour 43 millions de marks, et celui sur les plus-values foncières que pour 39 millions. Encore ce dernier n'a-t-il nullement le caractère d'une charge permanente, puisqu'il se borne à assurer au fisc une fraction de l'augmentation de prix d'une propriété, obtenue autrement que par l'effort personnel de celui qui la possède.

Lorsqu'un objet est moins frappé dans un pays que dans un autre, l'écart entre les deux taxations constitue une véritable réserve pour le premier, à condition, bien entendu, qu'il s'agisse de deux nations comparables au point de vue de la richesse et de la civilisation. Si nous appliquons cette méthode à la France et à l'Allemagne, en puisant les chiffres dans les budgets les plus récens, nous trouvons que, par tête d'habitant, les populations respectives étant de 39 et 65 millions d'âmes,

	En France.	En Allemagne.
	fr. c.	fr. c.
L'alcool fournit	10	3,10
La bière	0,40	2,35
Le vin	1	0,20
Le tabac	13	0,75
Le sucre	4	2,90
Le sel	0,25	1,00
Les allumettes	1,05	1,10
Les droits de douane	14,50	12,15
L'impôt sur les transports	2,10	0,40
L'impôt sur les successions	8	0,75

On voit quelles sommes énormes les Allemands pourraient retirer des seuls impôts sur les successions, le tabac et l'alcool, s'ils voulaient en élever le taux à la hauteur de ceux de la France. Il y aurait là de quoi gager aisément un emprunt de plusieurs milliards, le jour où, en vue d'une circonstance grave, l'Empire ferait un appel au crédit. En imposant l'alcool au taux français, l'Allemagne se procurerait 450 millions par an ; les successions pourraient lui fournir une somme égale ; les transports, plus de 100 millions, la douane 160, le sucre 70, le tabac 7 à 800. Nous savons avec quelle énergie les contribuables germains défendent les objets de consommation contre les tentatives de taxation nouvelle : il n'en est pas moins certain qu'il y a là, pour le cas où la nécessité de trouver des ressources serait reconnue par le Parlement, des réserves abondantes.

De même que, en ce qui concerne l'évaluation des fortunes

nationales, nous avons cherché à expliquer à nos lecteurs les procédés à employer pour arriver à un résultat scientifique plutôt qu'à dresser des tableaux définitifs, de même, en matière de ressources budgétaires, nous avons voulu attirer leur attention sur les données du problème plutôt que leur énumérer des chiffres. Ceux-ci sont insuffisans ou trompeurs. On est loin d'avoir tout dit lorsqu'on a constaté le nombre de millions qui constituent les recettes annuelles du Trésor; il s'agit de discerner l'origine des deniers, de savoir s'ils proviennent d'exploitations industrielles, de monopoles ou de contributions. Après qu'on a séparé les uns des autres, il faut rapprocher l'importance du prélèvement de celle de la matière imposable, et déduire du rapport du premier à la seconde la véritable situation financière de la nation, d'autant meilleure que la proportion du prélèvement sera plus faible.

III. — LE CRÉDIT PUBLIC

La fortune nationale est à la base de la force économique d'un peuple ; sa puissance financière est d'autant plus grande que l'impôt pèse moins lourdement sur les épaules des contribuables et ne contrarie pas trop l'essor de leur activité créatrice. L'expression de cette puissance se trouve dans ce qu'on appelle la cote du crédit public, c'est-à-dire le cours de la rente. On sait en effet que, chez la plupart des nations modernes, les contributions annuelles exigées par le fisc ne suffisent pas à son appétit dévorant. Il a besoin d'autres ressources, de capitaux destinés à des œuvres de guerre, à des travaux publics, parfois tout simplement à l'extinction d'un déficit. A cet effet, il emprunte, sous la forme de rentes perpétuelles ou d'obligations amortissables : aux unes comme aux autres est attachée la promesse du paiement d'un intérêt régulier, qui varie en raison inverse de la confiance que l'emprunteur inspire à ses créanciers. Plus elle sera grande, moindre sera le taux de cet intérêt. On peut donc dire que le cours auquel les États placent leurs fonds fait partie des indices d'après lesquels on les classe dans la hiérarchie économique. Ce cours, qui est une mesure de leur crédit, marque le prix auquel ils peuvent, en cas de nécessité, notamment lorsque la guerre éclate, se procurer les sommes dont ils ont besoin. Il joue un rôle important dans l'étude qui nous occupe

et mérite que nous recherchions les causes qui agissent sur lui et que nous démontrions, par quelques exemples, la justesse des lois que nous dégageons de l'histoire. Nous allons à cet effet rappeler certains faits peu éloignés de nous, mais dont quelques-uns sont déjà oubliés par la génération présente et qui portent en eux-mêmes d'utiles leçons.

Au mois de juillet 1870, la rente française 3 pour 100 valait 70 francs; la cote de la Bourse de Paris, sans avoir atteint les dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui, enregistrait un grand nombre de valeurs et de fonds d'États étrangers; la France était le banquier de sociétés et de gouvernemens dont les titres garnissaient le portefeuille de ses capitalistes; les changes lui étaient favorables, le numéraire était abondant. Le 19 juillet, la guerre avec l'Allemagne est déclarée; aussitôt les premières mesures sont prises pour réunir les fonds nécessaires. Une loi autorise le ministre des Finances à emprunter un milliard. Le 19 août, une souscription publique est ouverte : 800 millions de rente 3 pour 100 sont placés au cours de 60 fr. 60, c'est-à-dire à 15 pour 100 environ au-dessous de la valeur qu'avait ce titre un mois auparavant. Le gouvernement s'adresse en même temps à la Banque de France, décrète le cours forcé, et obtient de cet établissement des avances successives, dont le total devait s'élever, jusqu'à la fin de la guerre, à plus d'un milliard et demi de francs. Mais tout cela ne suffisait pas. Au cours de l'automne, la délégation de Tours du gouvernement de la Défense nationale contracta à Londres, avec la maison Morgan, l'emprunt le plus onéreux que la France moderne ait connu : il était représenté par 500 000 obligations de 500 francs rapportant 6 pour 100 d'intérêt, remboursables en trente ans, et cédées au cours de 84 : la charge réelle du débiteur était d'environ 7 et demi pour 100. Une fois la paix conclue, il fallut emprunter encore pour payer l'indemnité et réparer les désastres : les deux grandes opérations de liquidation furent faites en rentes 5 pour 100. Deux milliards en furent émis, le 27 juin 1871, au prix de 82 et demi pour 100. C'était un taux effectif de 6 pour 100, alors qu'un an auparavant le crédit de la France se capitalisait à peu près à 4 pour 100 : la guerre l'avait détérioré de moitié. Et lorsqu'en 1872 les trois autres milliards de 5 pour 100 furent offerts en souscription publique, ce fut à 84 et demi, c'est-à-dire

à un cours bien peu éloigné de celui du premier emprunt.

Pendant la même période, quelle avait été l'allure des fonds allemands? Les 3 et 4 août 1870, la Confédération de l'Allemagne du Nord avait procédé à l'émission de 100 millions de thalers (375 millions de francs) de rentes 5 pour 100 au prix de 88. Deux tiers seulement de ce montant avaient été souscrits : mais, aussitôt que les premières victoires prussiennes furent connues, le cours des fonds se releva, et, dans le courant du mois, le gouvernement put écouler aisément, au prix de 92, les titres qui étaient restés entre ses mains. La Bavière avait émis, du 22 au 24 août 1870, 15 millions de florins (environ 37 millions de francs) d'un emprunt 5 pour 100 dit de guerre. En décembre 1870 et en janvier 1871, la Confédération de l'Allemagne du Nord créa pour 102 millions de thalers (environ 380 millions de francs) de bons du Trésor 5 pour 100 à cinq ans d'échéance. Ces bons, émis aux environs de 96 pour 100, en partie à Berlin, et en partie à Londres, furent remboursés dès le début de l'année 1872. On voit combien avaient été légères les charges imposées par la campagne à nos ennemis triomphans. Leurs armées tiraient en partie leur subsistance de notre sol, levaient de tous côtés des contributions de guerre, soit en nature, soit en argent, en attendant les cinq milliards qui devaient être notre rançon. A la conclusion de la paix, l'Allemagne se retrouvait avec des finances plus solides qu'avant l'ouverture des hostilités ; elle puisait dans nos coffres-forts de quoi rembourser une grande partie de sa dette, réformer sa circulation monétaire, établir l'étalon d'or, constituer le trésor de Spandau, le fonds des invalides, ceux des fortifications, du palais du Parlement. Elle faisait des largesses à ses généraux, aux États Confédérés ; consciente de sa force, elle voyait le cours de ses rentes se maintenir bien au-dessus de celui des fonds français, dont la masse en circulation était presque doublée.

Tel était le résultat d'une lutte de six mois, qui avait suffi pour intervertir entre deux nations l'ordre de la grandeur financière aussi bien que de la puissance politique. Les victoires allemandes ne devaient pas seulement avoir ce résultat ; elles préparaient aussi les voies à une expansion commerciale et industrielle dont des chiffres chaque jour en progrès attestent la continuité.

Si maintenant nous franchissons une trentaine d'années,

c'est-à-dire à peu près la durée d'une génération, nous trouvons un autre exemple, non moins saisissant, de la rapidité avec laquelle une campagne bouleverse la situation des deux adversaires, élève le crédit du vainqueur et abaisse celui du vaincu. En février 1904, quand éclata le coup de tonnerre de Port-Arthur, que l'escadre japonaise, sans déclaration de guerre préalable, pénétra audacieusement dans la rade chinoise et détruisit une partie de la flotte russe mouillée dans ses eaux, il semblait qu'il n'y eût aucune comparaison à faire entre les ressources financières et la puissance économique des deux Empires qui en venaient aux mains. Les fonds moscovites, classés en majeure partie dans les portefeuilles français, avaient une clientèle assurée, dont les inépuisables ressources semblaient garantir l'écoulement facile des emprunts futurs et le maintien des cours élevés auxquels les divers types de rentes étaient alors cotés. Malgré les rumeurs inquiétantes qui circulaient depuis la fin de 1903 et qui avaient déjà causé un certain recul des cours, le 4 pour 100 s'inscrivait encore à 99, le 3 et demi à 96, le 3 pour 100 à 85. Plusieurs des anciens fonds 5 et 4 et demi pour 100 avaient disparu, grâce à des conversions successives qui avaient notablement réduit la charge du service annuel des emprunts, ou, ce qui revenait au même, permis au Gouvernement de se procurer de nouveaux capitaux sans augmenter l'annuité servie à l'ensemble de ses créanciers. La Banque de Russie, réorganisée, avait reçu du Trésor le remboursement de l'énorme dette contractée vis-à-vis d'elle depuis l'insurrection polonaise et la guerre d'Orient, et possédait une encaisse très supérieure au chiffre de ses billets émis (1); l'étalon d'or, établi après une longue suite d'efforts persévérans des éminens ministres Wyschnegradski et Witte, régnait sans conteste; le métal jaune abondait, non seulement dans les caves de l'institut d'émission, mais dans la circulation, où le public prenait peu à peu l'habitude de s'en servir, à la place du papier que plusieurs générations avaient seul connu comme instrument des échanges. Les disponibilités du Trésor, c'est-à-dire l'excédent des ressources en caisse par rapport aux exigibilités, s'élevaient à 319 millions de roubles, soit 850 millions de francs. Le marché français, qui depuis quinze ans avait ouvert ses portes à deux battans aux fonds

(1) Voyez notre article sur les *Finances de guerre : Russie et Japon*, dans la *Revue* du 1er juillet 1904.

russes, était prêt à en absorber de nouveaux milliards. Au Japon, la réforme monétaire avait également été menée à bonne fin, à peu près à la même époque ; mais les réserves métalliques étaient beaucoup moins considérables, et les changes étrangers moins solidement établis au pair. Quant aux fonds publics, ils n'avaient qu'un marché restreint à Londres, seule place européenne où ils fussent cotés. Les cours en étaient très inférieurs à ceux des fonds russes : le 4 pour 100 était aux environs de 79.

Les arsenaux financiers des deux puissances qui entraient en lutte se présentaient donc sous un aspect bien différent. En peu de temps néanmoins, les choses changèrent d'aspect. Après les premières défaites des Russes, l'opinion surprise crut d'abord que ceux-ci ne tarderaient pas à reprendre l'avantage ; les rentiers français conservaient leurs titres, dont les cours ne fléchirent que de quelques unités. Les fonds japonais au contraire baissaient rapidement ; le 4 pour 100 fut un moment coté à 62, alors que le 4 pour 100 russe était encore à 95. Mais peu à peu l'écart entre les deux titres diminua. A mesure que les succès des Japonais se multipliaient, leur crédit s'améliorait et le moment vint où les cours étaient nivelés. Non seulement ils donnaient ainsi un témoignage matériel du changement profond qui s'était opéré dans la situation respective des belligérans, mais celui d'entre eux qui, au début des hostilités, éprouvait quelque peine à se procurer des fonds, émettait des emprunts à Londres, à Berlin et à New-York et voyait les souscripteurs lui apporter avec empressement les centaines de millions dont il avait besoin, à des conditions peu différentes de celles qu'obtenait à la même heure son adversaire. Voici un tableau qui indique les mouvemens des cours du 4 pour 100 russe et du 4 pour 100 japonais depuis janvier 1904 jusqu'en décembre 1905, c'est-à-dire pendant la période de deux ans qui s'ouvre un mois avant le début des hostilités et se termine quatre mois après la signature du traité de paix.

	4 pour 100 russe consolidé à Paris.	4 pour 100 japonais à Londres.
Janvier 1904.	99	76
Février —	94	70
Avril —	93	64
14 mars —	88	70
15 juin —	90	77
Août —	92	73

	4 pour 100 russe consolidé à Paris.	4 pour 100 japonais à Londres.
Sept. 1904.	94	71
Janvier 1905.	87	77
Février —	90	84
Mars —	88	87
Mai —	89	83
Juillet —	90	92
Décembre —	80	93

Si l'on représentait les mouvemens ci-dessus par un graphique, on verrait les deux fonds, partis de deux niveaux éloignés l'un de l'autre, suivre d'abord une marche sensiblement parallèle, puis se rapprocher de plus en plus jusqu'à se rejoindre au printemps de 1905. Aussitôt la paix conclue, le 4 pour 100 japonais s'élève, tandis que le 4 pour 100 russe ne cesse de baisser, si bien qu'à la fin de cette même année, il descend, à un moment, à un prix presque aussi bas que celui de la rente japonaise, au commencement d'une campagne dont l'issue avait été le contraire de ce qu'attendait la grande majorité des rentiers.

En dehors des fluctuations des fonds qui existaient antérieurement, il est intéressant de rappeler comment les belligérans se procurèrent les ressources dont ils avaient besoin pour continuer la campagne. L'historique des emprunts émis par eux durant cette période ne sera pas moins éloquent que le tableau ci-dessus pour montrer comment la victoire modifiait l'étiage des crédits, au fur et à mesure des événemens qui la faisaient de plus en plus pencher en faveur du Japon. En mai 1904, celui-ci émettait, à Londres, au cours de 93 et demi, un emprunt 6 pour 100 au capital nominal de 10 millions de livres sterling (250 millions de francs). Au mois de novembre suivant, il en émettait une nouvelle quantité de 12 millions de livres (300 millions de francs), au cours de 90 et demi. Le 31 mars 1905, il créait 30 millions de livres (750 millions de francs) d'un fonds 4 et demi, garanti par un privilège de premier rang sur les revenus nets annuels du monopole des tabacs : le gouvernement japonais contrôle la culture et la production de la feuille, et a seul le droit d'acheter, de vendre, d'importer et de fabriquer le tabac. Cet emprunt était émis à 90 pour 100, c'est-à-dire presque exactement le même prix que celui auquel se plaçait, l'année précédente, du 6 pour 100. Il est vrai qu'à la sûreté de l'emprunt 4 et demi était affecté un gage important. Le 13 juillet de la

même année, un second emprunt des tabacs de 30 millions de livres 4 et demi était émis au même cours que le premier. Enfin, en novembre 1905, peu de temps après la signature du traité de paix de Portsmouth, la maison de Rothschild frères offrait au public français la moitié d'un emprunt japonais 4 pour 100 de 50 millions de livres sterling, à un prix voisin de 90. Ce taux d'émission avait été, à peu de mois d'intervalle, le même, à une fraction près, pour des fonds 6, 4 et demi, puis 4 pour 100 : il mesure le chemin parcouru par le crédit japonais en cette rapide étape. Le vainqueur sortait de la guerre appauvri de l'argent dépensé, mais avec un crédit singulièrement amélioré, puisque son 4 pour 100, coté 76 le jour de Port-Arthur, s'émettait à 90 par les soins de la première maison de banque du monde. A l'heure où nous écrivons, il se négocie à 95 sur le marché de Paris.

Si nous nous livrons au même examen pour la Russie, nous voyons qu'elle avait, au mois de mai 1904, émis pour 800 millions de francs de bons 5 pour 100 remboursables en 1909 : elle les céda à un groupe de banques et de banquiers à un cours qui représentait pour elle une charge d'environ 6 pour 100. Un peu plus tard, en janvier 1905, elle procéda à une émission d'autres bons sur les marchés allemands au taux nominal de 4 1/2 ; mais comme ils étaient remboursables au-dessus du prix d'émission dès 1911, ils coûtaient au Trésor près de 7 p. 100. Elle émit à Saint-Pétersbourg des bons du Trésor et aussi 200 millions de rente intérieure 5 pour 100. Enfin, pour liquider les dépenses de la guerre, elle mit en souscription, sur la plupart des grandes places européennes, le 26 avril 1906, un emprunt 5 pour 100 de 2 milliards et quart de francs au cours de 88, c'est-à-dire meilleur marché que l'emprunt japonais 4 pour 100, émis 5 mois auparavant. A ce moment, la différence de capitalisation des rentes russes et japonaises était donc de plus de 1 pour 100, en faveur des secondes.

Tel était le résultat de la guerre, des défaites de Port-Arthur, de Moukden et de Tsoushima. Le crédit russe avait subi la rude atteinte de désastres répétés, et il y avait entre le sien et celui du vainqueur à peu près le même écart que celui qui les séparait à la veille de la lutte, mais en sens inverse. Depuis lors, cet écart a disparu ; la puissance moscovite s'est ressaisie et ses fonds sont aujourd'hui au niveau des rentes niponnes : au mois

de mai 1912, le 4 pour 100 des deux empires s'échange au même prix, à quelques centimes près, sur le marché de Paris, et cela en dépit de l'énorme supériorité économique de la Russie, de deux belles récoltes qui ont fait affluer à Saint-Pétersbourg l'or européen, de la prospérité industrielle de l'Oural, de la Pologne et du Donetz. Le Japon n'a pas les mêmes ressources; il ne peut mettre en ligne que l'énergie de sa population, la sévérité de son administration et de sa gestion financière ; mais le prestige des succès obtenus dans plusieurs campagnes victorieuses a fortifié son crédit au point de le mettre sur le même rang que celui d'une nation qui, sur ce terrain, lui était jadis infiniment supérieure.

Dans les deux cas mémorables que nous venons de rappeler, des événemens semblables ont donc produit les mêmes effets. Dans les deux cas, un peuple dont la puissance financière dépassait de beaucoup celle de son adversaire, a été vaincu : tout d'abord, l'écart considérable qui séparait leurs crédits a disparu; ensuite, pendant les premières années qui ont suivi la conclusion de la paix, la cote des fonds publics de l'État le plus pauvre s'est maintenue à un niveau beaucoup plus élevé que celle de l'autre.

IV. — CONCLUSION

Telle est la leçon qui se dégage des enseignemens de l'histoire. Jamais un peuple ne s'est abstenu de faire une guerre faute d'argent. Toujours il en a trouvé pour cet objet, soit à l'intérieur, en prélevant des impôts et en empruntant, soit à l'extérieur, en se faisant avancer par des puissances amies ou simplement par des communautés riches, les sommes dont il avait besoin. Une fois les hostilités commencées, c'est la fortune des armes qui décide de celle des finances. Le crédit suit la victoire, et le vainqueur n'éprouve aucune difficulté à émettre tous les emprunts qu'il veut. Les bailleurs de fonds n'ignorent pas quels heureux effets sur le commerce, l'industrie, la navigation, exerce le prestige militaire; ils les escomptent et savent aussi qu'une indemnité plus ou moins forte vient généralement compenser, au moins en partie, les frais de la campagne encourus par celui qui reste définitivement maître du champ de bataille.

Le mécanisme du crédit moderne, loin d'être favorable aux

peuples riches, l'est plutôt à ceux qui ont moins de ressources et surtout moins d'épargnes accumulées, notamment sous la forme de métaux précieux. La supériorité résultant de la possession d'un trésor de guerre constitué en lingots n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au temps de Périclès, alors que les boucliers d'or suspendus aux murs du Parthénon et les autres réserves amassées dans les temples paraissaient aux Athéniens une des garanties de leur supériorité navale et partant de leur indépendance. Les 150 millions de francs enfermés dans la tour de Spandau, même les 3 ou 4 milliards d'or et d'argent qui reposent dans les caves de la rue de la Vrillière, ne sont qu'une faible partie de l'arsenal financier qui est à la portée des nations modernes. Il ne faut pas oublier tout d'abord que les espèces métalliques de la Banque de France servent de garantie à sa circulation et qu'elle ne pourrait en disposer, pour un but autre que le remboursement de ses billets, qu'en donnant à ceux-ci cours forcé, c'est-à-dire en prenant une mesure susceptible d'en ébranler le crédit. En réalité, ces espèces, qu'on s'imagine dormir inutiles et improductives dans les souterrains de l'établissement émetteur, circulent sous forme de papier, dont elles garantissent à toute heure le remboursement à vue : elles ne constituent donc pas une disponibilité réelle pour le Gouvernement, qui n'a aucun droit sur elles. Il est certain qu'en cas de nécessité la Banque n'hésiterait pas à consentir au Trésor des avances, comme elle n'a pas manqué de le faire en 1870 et à d'autres époques ; mais elle n'agit ainsi que par devoir patriotique, en vue de circonstances exceptionnelles : sa situation au point de vue commercial en demeurerait affaiblie jusqu'au jour où le Trésor aurait remboursé les sommes empruntées par lui. C'est une grave erreur de parler de l'encaisse de la Banque de France comme d'un actif appartenant au Gouvernement. Elle a la destination que nous venons de rappeler et ne peut en être détournée que temporairement, et à la double condition qu'une nécessité de salut public impose des mesures exceptionnelles et que le premier soin des hommes chargés de la gestion des affaires publiques soit de rapporter les mesures dès que les temps seront redevenus normaux.

Voyons en effet ce qui se passerait si la Banque, au lendemain d'une déclaration de guerre, accordait par exemple au Gouvernement un premier prêt d'un milliard de francs et le lui four-

nissait en lui remettant des espèces pour ce montant. L'encaisse qui, d'après le bilan au 31 décembre 1911, s'élevait à 4 milliards, serait ainsi réduite à 3, tandis que la circulation qui, à la même date, était de 5 268 millions, se gonflerait vraisemblablement, sinon jusqu'à la limite légale de 6 800 millions, mais tout au moins jusqu'à 6 milliards. Car les besoins d'instrumens de paiement seraient grands de tous côtés, et la majeure partie des 550 millions de comptes courans créditeurs viendraient demander des billets et motiver une augmentation de la circulation, sans compter celle qui résulterait de demandes plus pressantes d'escompte et d'avances. La couverture métallique de la circulation, qui était de 76 pour 100 au 31 décembre 1911, tomberait donc rapidement à 50 pour 100, puisque, contre 6 milliards de billets, il n'y aurait plus que 3 milliards de numéraire; et encore convient-il de rappeler qu'une partie de ces 3 milliards consiste en pièces de 5 francs en argent, dont la valeur intrinsèque ne représente pas tout à fait la moitié de la valeur légale. Il va de soi qu'une élévation des taux de l'escompte et des avances sur titres devrait être décrétée à bref délai pour modérer les appels adressés à la Banque et ménager son pouvoir d'émission. La première avance au Trésor d'un milliard serait sans doute suivie, à bref délai, d'une autre qui amènerait la Banque à égaler et probablement à dépasser le total, atteint en 1870-71, de 1 500 millions. Les effectifs des troupes mobilisées seraient en effet très supérieurs à ceux d'il y a un demi-siècle. Il est aisé dès lors de se représenter ce que serait le bilan de notre grand établissement de crédit, dont tous les ressorts seraient tendus à l'extrême. Certes, sa situation est plus forte encore qu'il y a quarante-deux ans; son encaisse est triple de ce qu'elle était en 1870; mais sa circulation est quintuple du chiffre auquel elle s'élevait lorsque la guerre fut déclarée, et la proportion de ses engagemens à ses ressources n'est donc pas plus favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était à la fin du second Empire. Comme d'autre part les effectifs des armées mises sur pied seraient bien plus forts, les dépenses croîtraient en proportion, et il faudrait se préparer à réunir des ressources très supérieures. Dès lors, il y aurait lieu d'envisager d'autres moyens d'alimenter les caisses publiques, et il faudrait songer à l'emprunt sous forme d'émission de rentes.

C'est ici qu'apparaît la transformation profonde que l'orga-

nisation moderne des grands marchés financiers a opérée dans les conditions du crédit public et dans les ressources des États. Alors même qu'un pays ne peut pas compter trouver à l'intérieur de ses frontières les concours suffisans, alors qu'il ne peut pas espérer voir ses emprunts souscrits en totalité ou en partie par ses nationaux, il s'adresse au dehors, — et, pour peu que la richesse de son sol, la puissance de son industrie, la vitalité et l'énergie de sa population, la bonne gestion de ses finances inspirent aux capitalistes étrangers une confiance suffisante, il obtiendra, au delà de ses frontières, les capitaux dont il a besoin. En cas de guerre européenne, il paraît très probable que le marché américain s'ouvrira largement aux emprunts de l'un ou de plusieurs des belligérans. A l'inverse de ce qui se passait lorsque le gouvernement de Washington, pendant la guerre de Sécession, émettait des obligations 6 pour 100 or, qu'absorbèrent les portefeuilles français et anglais, ce seraient les banques de New-York qui souscriraient les emprunts européens, auxquels il faudrait seulement attribuer un taux d'intérêt susceptible de tenter les capitalistes de Wall Street, habitués à des rendemens plus élevés que les nôtres. Ne les a-t-on pas déjà vus intervenir, il y a peu d'années, lors des émissions japonaises qui se multiplièrent au cours de la guerre contre la Russie?

C'est donc en partie dans le crédit dont jouira chaque belligérant que résidera sa force financière. Celle-ci ne vient pas de la thésaurisation quelque peu enfantine des pièces de 20 francs. Elle réside avant tout dans l'aptitude du pays à supporter les épreuves d'une campagne qui appellera aux armes la plupart de ses enfans valides. Comment se comporteront l'agriculture, l'industrie, le commerce, au cours de l'épreuve sévère qu'infligera une guerre mettant aux prises des nations vivant sous le régime du service militaire obligatoire universel? Comment les rouages complexes et multiples de la vie économique moderne fonctionneront-ils? La mer sera-t-elle fermée ou bien ouverte aux ravitaillemens nécessaires? Mille problèmes se poseront alors, dont la solution résoudra cette mystérieuse inconnue qu'est la lutte future du xxe siècle. Une seule chose nous paraît certaine, c'est que les succès militaires pèseront, plus que jamais, d'un poids énorme dans la balance et exerceront une influence décisive, même sur le facteur économique. Le vainqueur aura à sa disposition les capitaux de plus d'une nation neutre ou sym-

pathique, sans compter ceux qu'il arrachera à sa victime, tandis que le vaincu sera réduit à ses propres ressources ou ne trouvera à emprunter au dehors qu'à des conditions onéreuses.

C'est donc une des illusions les plus dangereuses auxquelles une nation puisse se laisser aller que de s'imaginer que quelques milliards de numéraire et de plus nombreux milliards de capitaux disponibles lui font un rempart inexpugnable contre les attaques possibles, ou lui assurent la victoire, si elle prend l'offensive. C'est une erreur funeste de répéter, avec certains écrivains, qu'une guerre moderne implique de telles dépenses que l'État victorieux serait lui-même épuisé et ne pourrait tirer parti de ses succès. C'est au vaincu que de pareilles prophéties peuvent s'appliquer ; c'est lui qui verrait se réaliser les sombres prédictions d'un écrivain dont l'article a fait récemment quelque bruit (1) et qui se trompe fort, croyons-nous, en prétendant que les conséquences d'une lutte à main armée seraient également désastreuses pour les deux partis. Nous sommes d'un avis diamétralement opposé. La richesse, une certaine richesse en particulier, celle qui consiste en capitaux mobiliers accumulés sous forme d'espèces disponibles ou de titres facilement négociables, peut être, entre les mains d'hommes médiocrement énergiques, une cause d'amollissement, en même temps qu'une tentation pour des adversaires plus forts, prêts à se jeter sur cette proie et à l'arracher à ceux qui ne sont pas de taille à la défendre contre leur convoitise. Nous devons cet avertissement à notre pays, qui se distingue des autres par l'abondance de ses disponibilités, l'importance de ses réserves métalliques et le chiffre de son portefeuille étranger, plus élevé que celui d'aucune autre communauté, l'Angleterre exceptée. Gardons-nous d'ailleurs de confondre ces disponibilités avec la fortune nationale : celle-ci comprend bien d'autres élémens, représentant une part beaucoup plus forte de l'ensemble dont elles ne constituent qu'une fraction.

La fortune des États-Unis est évaluée à 550 milliards de francs, c'est-à-dire double de la nôtre. Cependant, dans plus d'une circonstance, en dernier lieu lors de la crise de 1907, il est apparu que la France, grâce à la fois à l'abondance de ses ressources liquides et à l'excellence de son organisation de banque,

(1) Norman Angell, *Angleterre et Allemagne*, n° de décembre 1911 d'*Athéna*.

était en mesure de venir en aide au marché américain. C'était le cas de rappeler le vers du fabuliste :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Mais il ne faudrait pas en conclure que notre richesse est supérieure à celle d'une République qui produit annuellement 25 millions de tonnes de fer et d'acier, 300 millions de tonnes de charbon, la moitié du pétrole et du cuivre qui se consomment dans le monde, plus de blé et de maïs qu'aucune autre terre du globe, et le reste à l'avenant. A cette production agricole et industrielle sans rivale correspond évidemment une force économique incomparable. Elle peut être gênée dans son expansion par des immobilisations, par un mauvais système d'escompte, par une conception erronée des garanties qui doivent être à la base de la circulation des billets ; mais les faits et les chiffres n'en sont pas moins là qui attestent la puissance des États-Unis. Qu'il s'agisse d'entreprendre une œuvre coûteuse comme le canal de Panama, de refaire une marine de guerre, ou de soutenir un jour l'effort de luttes gigantesques, les Américains peuvent envisager hardiment la tâche qui leur serait imposée : ils auront les moyens de l'accomplir. Leurs Bourses dussent-elles alors être le théâtre de baisses violentes, comme il s'en est produit à New-York dans plus d'une circonstance, la profondeur de cette chute dût-elle dépasser de beaucoup toutes celles qui l'auraient précédée, les sources vives de l'énergie nationale ne seraient pas atteintes. Il faut se garder de confondre la structure d'un marché financier avec les matériaux qui constituent l'édifice économique d'une nation. La bonne organisation du premier a une importance indéniable ; elle permet de réunir rapidement les ressources dont un État peut avoir besoin à une heure décisive. Ensuite les élémens durables, ceux qui sont à la base même de la puissance, entrent en ligne ; et le peuple qui les possède en plus grand nombre supportera le mieux les épreuves d'une guerre qui se prolongerait.

A côté de ces données matérielles du problème, il en est d'autres infiniment plus importantes à considérer, le facteur moral, l'organisation sociale d'un pays, le patriotisme et l'énergie de ses habitans, leur conscience des devoirs à remplir vis-à-vis de la chose publique. Le peuple qui laisse s'affaiblir chez lui ces vertus primordiales, qui ne les cultive pas avec un

soin jaloux dans l'âme de sa jeunesse, est exposé à tous les dangers, en dépit de son or et de sa fortune. C'est une vérité que les bons Français ont l'impérieux devoir d'avoir toujours présente à l'esprit et à laquelle ils doivent conformer leur vie et subordonner leurs actes. Carthage était plus opulente que Rome : elle n'en a pas moins succombé sous ses coups. Rome à son tour a été vaincue par les barbares, en dépit de ses trésors et de sa puissance économique. C'est donc la plus trompeuse des sécurités que celle qui se fonde sur des richesses accumulées. Contrairement à l'opinion vulgaire qui s'imagine que l'évolution moderne a grandi le rôle de ce facteur, l'organisation actuelle du crédit diminue les avantages qui s'attachaient jadis à la détention matérielle des métaux précieux et des biens facilement réalisables qui peuvent, dans une certaine mesure, leur être assimilés. Nous avons essayé de démontrer que ce crédit tant vanté est à la disposition des forts plus encore que des riches et qu'il a précisément pour effet de fournir des capitaux à ceux qui, n'en ayant peut-être pas de disponibles sur l'heure, ont prouvé leur aptitude à les conquérir. Ce sont là des vérités bonnes à méditer et propres à ramener notre attention sur les ordres de grandeur respectifs des élémens de la force des peuples. Sans méconnaître le rôle des uns, nous souhaitons que nos concitoyens ne perdent pas les autres de vue. Ne dédaignons pas les leçons de l'histoire, qui nous apprend à quels réveils douloureux s'exposent ceux qui les oublient.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LE VENT

ET

LA NAVIGATION AÉRIENNE

Le rôle du vent dans la Navigation aérienne n'a été sérieusement envisagé dans aucun des articles concernant l'aéronautique parus jusqu'ici dans la *Revue*. Approfondir ce rôle, au moins dans ses parties les plus facilement accessibles, étudier les grandes perturbations qui bouleversent si fréquemment l'atmosphère de nos régions, indiquer aux pilotes de l'air la conduite à tenir en présence de ces météores et, ce qui vaut mieux, les mettre à peu près en état de prévoir leur venue, leur démontrer qu'en tout cas, la chose est possible, le démontrer à nos lecteurs, tel est, aujourd'hui, notre objectif.

I

Pour mener à bien l'étude du rôle que joue le vent dans la Navigation aérienne, il importe d'avoir à sa disposition un principe sûr, inébranlable, capable de servir de base à cette étude et propre, aussi, à servir de guide. La Mécanique, seule, peut le fournir, car seule elle peut répondre à cette question primordiale : un dirigeable, un aéroplane, un oiseau, un insecte, etc., un navire aérien, en un mot, délivré des liens qui l'attachent au sol, a pris son vol ; dans quelles conditions, désormais, va-

t-il se trouver? Et elle nous répond : le navire aérien, une fois dans l'air, se trouve dans les mêmes conditions qu'un sous-marin, qu'un poisson au milieu de l'eau; les conditions d'équilibre de sa marche ne dépendent que du mouvement relatif qu'il possède par rapport à la masse d'air qui l'environne et que de l'état de cette masse. Grand principe, dit *principe de la relativité*, que les marins ont, de tout temps, admirablement appliqué, sans se soucier de le formuler, sans se douter le moins du monde et de son ampleur et de sa fécondité.

De ces deux qualités, ampleur et fécondité, les pages qui suivent en fourniront des exemples et, s'ils ne suffisaient pas à contenter la curiosité de nos lecteurs, nous ne saurions mieux faire que de les renvoyer au joli petit volume de M. Ed. Guillaume intitulé l'*Initiation à la Mécanique*. En tout cas, le premier, l'immense service rendu par ce principe à l'Aéronautique a été de lui permettre d'établir sur des bases indiscutables ce théorème fondamental (passé, lui aussi, maintenant que la démonstration expérimentale en a été surabondamment faite, à l'état de principe, d'axiome), qu'un navire aérien, dirigeable, aéroplane, etc., n'est en état de naviguer, c'est-à-dire de décrire une trajectoire absolument quelconque et revenir à son point de départ, que si le moteur qui lui est attaché est toujours en état de lui imprimer une vitesse propre supérieure à celle du vent. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nous parlons ici de ce théorème : ceux qui nous font l'honneur de nous lire doivent s'en souvenir. Peut-être même se rappellent-ils qu'on entend par *vitesse propre* d'un aéronef sa vitesse, par rapport au sol, dans une atmosphère rigoureusement calme, et que cette vitesse, justement en vertu du principe de la relativité, n'est autre que celle qu'il possède par rapport à la masse d'air ambiante, que celle-ci soit animée ou non d'un mouvement de translation.

Ces préliminaires posés, arrivons à notre sujet. Il peut, en définitive, se ramener à l'examen de la question suivante : quelle est l'allure que prendra un navire aérien, de nature quelconque, lorsque ce navire se trouvera soumis à l'action d'un vent quelconque, c'est-à-dire à l'action d'une immense masse d'air animée, dans tout son ensemble, d'un mouvement de translation à peu près rectiligne et régulier?

Occupons-nous d'abord du cas le plus simple, celui d'un

vent qui souffle horizontalement, en ligne droite, parallèlement à la trajectoire du navire, supposée, elle aussi, horizontale, rectiligne et parcourue d'un mouvement à peu près uniforme.

En vertu du principe de la relativité, pour le pilote, pour le navire (abstraction faite du *vent de l'appareil*, c'est-à-dire du courant d'air plus ou moins violent que produit le déplacement du navire dans le milieu qui l'environne), le vent horizontal considéré n'existera pas, la masse d'air en mouvement qui produit ce vent ne semblera agir ni sur la machine volante, ni sur son pilote. Leur situation est analogue à celle d'une mouche qui, voletant dans un wagon bien clos, ne peut avoir conscience que du petit courant aérien qu'elle-même crée en se déplaçant, et ne saurait se douter le moins du monde de l'existence du vent plus ou moins rapide qu'engendre la marche du train. Pour s'en rendre compte, il faudrait que l'idée pût venir à la bestiole de regarder à travers les glaces du wagon ; de même, pour juger exactement ce qui se passe, le pilote est forcé de regarder le sol : à cette condition seulement il peut savoir s'il avance, recule ou reste en place.

Supposons que la machine volante, un aéroplane, par exemple, possède une vitesse propre de 25 mètres à la seconde. Supposons que la vitesse de translation de la masse d'air dans laquelle elle baigne soit de 10 mètres à la seconde, et considérons d'abord le cas où le vent est « debout, » c'est-à-dire supposons que le mouvement de cette masse d'air s'opère en sens inverse du mouvement de la machine volante.

Si l'on a bien compris le principe de la relativité, bien saisi ce que nous en avons déjà dit, bien saisi la comparaison de la mouche, il est clair que la vitesse de la machine volante par rapport à la masse d'air qui l'environne, c'est-à-dire sa vitesse propre, sera toujours de 25 mètres, ou, si l'on veut, que le navire aérien avancera sans cesse de 25 mètres par seconde dans le lit du vent. Mais alors la vitesse du navire par rapport au sol, ce qu'on appelle sa *vitesse absolue*, ne sera, à la seconde, que de 15 mètres, différence entre 25 mètres et 10 mètres. Le pilote, s'il regarde le sol, constatera facilement qu'il en est ainsi, en conclura qu'il a vent debout et pourra même, si la vitesse propre de son appareil lui est donnée par un anémomètre installé sur le navire (la vitesse du vent de l'appareil étant, de toute évidence, égale à la vitesse propre), se faire une idée de la

vitesse de ce vent. Quant aux spectateurs restés à terre, la vitesse du navire leur paraîtra relativement faible : 15 mètres à la seconde, soit 54 kilomètres à l'heure, alors que beaucoup d'entre eux tablaient sur 25 mètres à la seconde, soit 90 kilomètres à l'heure. Et cependant le navire, en vertu de sa vitesse propre, n'en fait pas moins, continuellement, 25 mètres à la seconde, 90 kilomètres à l'heure, dans le lit du vent. Il continuerait à les faire si la vitesse du vent devenait supérieure à la vitesse propre, si, par exemple, le vent venait à souffler à 30 mètres à la seconde. Mais, alors, les spectateurs placés à terre verraient le navire reculer à raison de 5 mètres (différence entre 30 et 25) par seconde.

Il peut arriver aussi que la vitesse du vent debout devienne justement égale à la vitesse propre. Alors, pour les spectateurs restés à terre, le navire semble immobile. Il l'est, en effet ; sa vitesse absolue est nulle ; mais il n'en fait pas moins, dans l'exemple choisi, 25 mètres à la seconde dans le lit du vent, et cela sans cesse, sans relâche. Le pilote le sait bien, lui qui reçoit constamment en pleine figure le vent de l'appareil, que l'anémomètre ne cesse de lui indiquer. S'il ne regardait à terre de temps à autre, il pourrait s'imaginer qu'il avance, alors qu'il reste sur place.

Le phénomène est général : un oiseau, un insecte dont les ailes battent, semble-t-il immobile ? C'est qu'assurément le vent debout qui le frappe possède une vitesse égale à leur vitesse propre. De ce que M. A. Sée a observé que par un vent assez violent de 20 à 25 mètres, des hirondelles paraissaient clouées sur place, on peut sûrement en déduire que l'hirondelle ne peut guère faire plus que 25 mètres à la seconde, tout en s'employant à fond, et nos anciens auteurs lui accordaient bénévolement une vitesse de 67 mètres à la seconde ! On se demande sur quoi ils se fondaient pour énoncer un chiffre aussi fantaisiste ! Il est vrai que si les hirondelles de M. Sée, au lieu de s'épuiser à lutter contre le vent, avaient fait demi-tour, du coup elles auraient eu vent arrière, et auraient pu couvrir 50 mètres par seconde, soit 150 kilomètres à l'heure.

Admettons, en effet, que notre aéroplane, au lieu du vent debout, ait vent « arrière. » En vertu du principe de la relativité, ce n'est plus 15 mètres que l'appareil couvrira à chaque seconde, mais 35, somme de 25 et de 10. Tout à l'heure il ne faisait que

du 54 à l'heure ; il va maintenant faire du 126 et, par suite, les spectateurs restés à terre seront portés à lui attribuer une vitesse propre bien supérieure à la réalité, car il n'avance toujours que de 25 mètres par seconde dans le lit du vent.

Tout se passe, en somme, dans les trois cas que nous venons d'étudier, comme pour un bateau qui, par le moyen de ses rames ou de son hélice, navigue sur un fleuve en suivant le fil de l'eau. Sur le Rhône, au cours torrentueux, il sera malaisé, de prime abord, de se rendre compte de la valeur de la vitesse propre du bateau : s'il descend le fleuve, on le verra filer avec rapidité ; s'il le remonte, sa marche paraîtra pénible et lente ; il se peut aussi qu'on le voie rester en place, ou même reculer. Sur la Saône, au cours tranquille et lent, l'appréciation sera plus aisée. Mais, en réalité, ce n'est que lorsque l'eau est étale, que l'atmosphère est parfaitement calme, que la vitesse absolue d'un bateau, d'un navire aérien, est, nous l'avons, d'ailleurs, déjà dit, rigoureusement égale à sa vitesse propre.

Des erreurs d'appréciation du même genre peuvent être commises lors d'un virage. Si parfait que soit alors le demi-cercle décrit, il ne paraîtra pas tel, s'il y a du vent, aux spectateurs restés à terre, ni au pilote lui-même, si ce dernier s'avise de regarder le sol. La géométrie nous apprend qu'alors la courbe réellement décrite par rapport aux spectateurs, ou, mieux, la projection de cette courbe sur la terre ferme, ne sera pas un demi-cercle, mais la courbe que décrit dans l'espace un point de la circonférence d'un cercle (une roue de voiture, par exemple) lorsque ce cercle roule d'un mouvement uniforme sur un terrain plat. L'arc décrit sera donc un arc de cette courbe particulière, appelée « roulette » au XVIIe siècle, « cycloïde » à notre époque, courbe curieuse à tous égards, étudiée par Pascal, Descartes, Huyghens, etc., et dont J. Bernouilli a mis en lumière les déconcertantes propriétés.

Le vent, pendant la manœuvre, est-il arrière ? Une fois celle-ci achevée, le navire se trouve au delà du point à atteindre. Pour virer au plus court, le pilote aurait dû décrire une cycloïde dans le lit du vent. Le vent est-il debout ? C'est le contraire qui se produit. De même pour un bateau qui vire au milieu de la Seine : pour les rives, la courbe décrite est un arc de cycloïde, et, suivant le sens du courant, le trajet s'en trouve allongé ou raccourci. Ce n'est que dans l'eau étale, dans l'air absolument

au repos, que la trajectoire décrite reste, pour les spectateurs placés à terre, ce qu'elle est réellement, un demi-cercle.

Le principe de la relativité permet encore de prévoir, en gros, ce que peut être l'action du vent sur le navire aérien, soit au départ, soit à l'atterrissage.

Nous avons expliqué, dans un article précédent, pourquoi, soit au départ, soit à l'atterrissage, l'axe d'un aéroplane, et, *a fortiori*, celui d'un dirigeable, doivent être orientés parallèlement au vent. Supposons toujours le vent horizontal et, de plus, vent debout. Prenons l'aéroplane de tout à l'heure : il roule sur le sol et la vitesse du vent local que sa marche doit produire pour se soutenir en l'air tout en se propulsant est, nous l'avons admis, de 25 mètres à la seconde. Admettons pour le vent qui le frappe une vitesse encore de 10 mètres. En vertu de notre principe, 15 mètres de vitesse absolue, environ, différence entre 25 et 10, devront suffire à l'aviateur pour prendre son essor, et c'est ce que l'expérience confirme : il est plus aisé de s'envoler par vent debout que par vent arrière. Et, en effet, si notre vent était un vent arrière, le principe de la relativité nous montre que l'aviateur devrait demander à son moteur, pour que l'essor devînt possible, une vitesse propre d'au moins 35 mètres, somme de 25 mètres et de 10.

Pour l'atterrissage, on aboutit à des conclusions analogues. Un aéroplane de 25 mètres de vitesse propre, qui atterrit avec un vent arrière de 10 mètres, roule sur le sol, au moins quelques instans, avec une vitesse de 35 mètres, faisant ainsi du 116 à l'heure. Si, dans de pareilles conditions, l'aviateur a commis l'imprudence de ne pas munir son appareil de patins, un accident est toujours à craindre : la moindre bosse de terrain peut faire chavirer la machine, comme il est arrivé à l'infortuné capitaine Ferber. D'autre part, avec le vent debout, l'aéroplane n'aurait plus, en reprenant le contact avec la terre, qu'une vitesse de 15 mètres, différence entre 25 mètres et 10. Il ne fera donc plus, à ce moment, que du 54 à l'heure, vitesse relativement modérée. Gardons-nous cependant d'en conclure à la supériorité, au point de vue sécurité, de l'atterrissage vent debout sur l'atterrissage vent arrière. Ces deux façons d'opérer ont, encore aujourd'hui, leurs partisans et leurs adversaires.

Laissons-les disputer et, pour en finir avec le vent horizontal et parallèle, occupons-nous d'un petit problème, bien vieux, très

vieux, plus que millénaire, et qui, cependant, ne manque pas d'intérêt, puisqu'il s'est posé et imposé du jour où il y a eu des bateaux et où l'on s'en est servi pour remonter ou descendre les rivières, du jour, en définitive, où est née la navigation fluviale. Pour plus de clarté, traitons un cas particulier :

Un bateau, à rames ou à hélice, dont la vitesse propre est constante, ou à peu près, doit faire le voyage, aller et retour, de Paris à Melun, en suivant le fil de l'eau ; on suppose le courant de la Seine régulier. La durée du voyage, aller et retour, sera-t-elle la même qu'en eau étale, qu'en eau dormante? Oui, évidemment, répondirent sans hésiter à L. Bréguet quelques convives, gens instruits, qu'il y a plusieurs mois, un jour de Noël, le célèbre aviateur avait reçus, à Douai, à sa table hospitalière, et auxquels, brusquement, il posait cette question. Le simple bon sens faisait admettre à ces messieurs que le temps perdu à l'aller devait, nécessairement, être compensé par celui qui était gagné au retour. Mais, comme il n'arrive que trop souvent, le simple bon sens, ici, se trompait, confondait le temps correspondant à un trajet donné avec le trajet correspondant à un temps donné : l'erreur était grossière ; le premier marinier venu, interrogé, s'en serait gaussé. Démontrons-le sans calculs savans.

D'abord, une proposition préliminaire, un lemme :

Si un mobile peut franchir une certaine distance avec deux vitesses différentes, il saute aux yeux que le temps gagné par l'emploi de la plus grande peut être perdu par l'emploi de la plus petite. Par exemple, si les vitesses sont 5 mètres et 7 mètres et que le mobile prenne la vitesse 7 au lieu de la vitesse 5, il gagne exactement, en ce cas, le temps qu'il aurait perdu en prenant 5 au lieu de 7.

Ceci établi, supposons que notre bateau ait une vitesse propre de 5 mètres par seconde, le courant de la Seine une vitesse de 2 mètres. A la descente, de Melun à Paris, tout se passera, nous avons dit plus haut pourquoi, comme si le bateau se mouvait en eau dormante avec une vitesse absolue de 7 mètres, somme de 5 et de 2 mètres. A la montée, supposons que le bateau « force » sa vitesse propre et l'augmente juste de celle du courant, de sorte que cette vitesse soit de 7 mètres. Le courant contrariera toujours la marche et lui fera perdre ce surcroît de vitesse. Mais alors, tout se passera comme si le bateau se mou-

vait en eau étale à raison de 5 mètres par seconde. Par suite, si l'on tient compte du lemme, le temps gagné tout à l'heure à la descente sera juste égal au temps perdu pendant la montée. Mais cela revient à dire que pour ne perdre à la montée qu'un temps égal à celui que l'on rattrapera à la descente, il faut augmenter, pendant la montée, la vitesse propre du bateau de celle du courant. Si donc (et c'est le cas dans lequel nous nous sommes placés) le bateau conserve constamment la même vitesse propre, le temps de la montée devenant forcément plus considérable, la compensation entrevue par le simple, le gros bon sens est, purement et simplement, une impossibilité.

Il en sera de même dans l'air. Considérons, d'ailleurs, un aéroplane doué d'une vitesse propre de 80 kilomètres à l'heure, celle du vent étant de 20 kilomètres et la distance à parcourir, aller et retour, de 400 kilomètres. Supposons qu'à l'aller le pilote a vent arrière; tout se passera, dans cette première partie du voyage, comme si l'aéroplane faisait 100 kilomètres à l'heure et, par suite, l'aller durera deux heures. Au retour, la vitesse ne sera plus que de 60 kilomètres à l'heure et, par suite, le trajet durera trois heures vingt, soit, en tout, pour l'aller et le retour, cinq heures vingt, alors qu'en air calme le voyage eût été effectué en cinq heures. Avec n'importe quels chiffres, le résultat serait analogue, conformément, d'ailleurs, aux explications précédentes.

Ainsi, pour un voyage aller et retour, un vent régulier, parallèle à la route et soufflant constamment dans le même sens, produit toujours, au point de vue de la durée du trajet, un effet nuisible, qui augmente, il est facile de s'en rendre compte, avec la vitesse de ce vent. Mais, en définitive, le vent n'est pas toujours parallèle à la route. Le plus souvent, le navire aérien le reçoit de côté. Examinons donc, maintenant, le cas du vent de côté, du « vent latéral. »

Supposons toujours ce vent horizontal, ainsi que la trajectoire suivie. Tout se passera encore, en vertu du principe de la relativité, comme lorsqu'un bateau, mû par ses rames ou par son hélice, navigue dans le courant d'un fleuve, mais sans suivre le fil de l'eau. Pour les spectateurs placés sur les rives, la vitesse absolue du bateau ne sera plus, alors, la « somme algébrique, » somme ou différence arithmétique, de la vitesse propre et de la vitesse du courant, mais la « somme géo-

métrique » de ces deux vitesses, ce qui veut dire qu'elle sera représentée, en grandeur, en direction et en sens, par la diagonale du parallélogramme construit en prenant pour côtés de cette figure la vitesse propre du bateau d'une part, celle du fleuve de l'autre.

De même pour le navire aérien. Sa vitesse absolue sera représentée en grandeur, en direction et en sens par la diagonale du parallélogramme construit avec la vitesse propre du navire, d'une part, celle du vent, de l'autre. Résultat : la machine volante, au lieu de décrire une trajectoire dans le sens de son axe, *dérive*, et cela, sans que le pilote, à moins de regarder le sol, puisse s'en douter, car, toujours, la machine avance, dans la masse d'air qui la baigne, de 20 mètres par seconde, par exemple, si sa vitesse propre est de 20 mètres à la seconde, et le pilote est toujours frappé par le vent que crée ce déplacement incessant de son appareil.

Du reste, le vent de côté peut agir de deux façons différentes : s'il souffle dans le sens de la marche, son action est accélératrice; dans le cas contraire, elle est retardatrice. On peut se rendre compte aisément du phénomène si l'on réfléchit qu'en vertu, toujours, du principe de la relativité : 1° la *dérive*, quelle qu'elle soit, peut toujours être considérée comme la somme géométrique, la résultante de deux dérives composantes, d'abord une *dérive longitudinale*, dirigée suivant l'axe de l'appareil, dérive dont, sans la nommer, nous venons de faire une étude suffisamment détaillée, et qui, dirigée dans le sens de la marche, est accélératrice, dirigée en sens inverse, est retardatrice; puis, une dérive dite *dérive transversale*, perpendiculaire, à l'axe du navire, qui, suivant le sens du vent, tend à l'entraîner à droite ou à gauche de cet axe, c'est-à-dire à droite ou à gauche du pilote. 2° tout vent de côté, tout vent latéral horizontal peut être considéré, lui aussi, comme la somme géométrique, la résultante de deux courans aériens : le premier, parallèle à l'axe du navire, vent debout ou arrière, suivant le sens du vent latéral; le second, perpendiculaire à cet axe, soufflant, suivant le sens du vent latéral, à bâbord ou à tribord. Quelques chiffres appuieront cette démonstration :

Un aéroplane faisant du 100 à l'heure, va de Paris à Amiens, exactement suivant la direction Sud-Nord (on sait qu'Amiens est à très peu près sur le méridien de notre capitale). L'air

est calme, mais, à une demi-heure de Paris, l'aéroplane est pris par un vent de Sud-Ouest incliné d'à peu près 37° sur le parallèle Ouest-Est, vent dont la vitesse est de 50 kilomètres à l'heure. Que va-t-il arriver si le pilote ne s'aperçoit pas qu'il dérive? Une heure après son départ, l'aéroplane aurait dû se trouver à 11 kilomètres environ au sud d'Amiens. Il n'en sera plus ainsi à présent : les composantes du vent qui l'a surpris peuvent être considérées comme deux vents distincts, l'un soufflant vers le Nord avec une vitesse de 30 kilomètres à l'heure, l'autre soufflant vers l'Est avec une vitesse de 40 kilomètres. Par suite, dans la seconde demi-heure du voyage, la vitesse propre de l'aéroplane se sera accrue d'une dérive longitudinale de 30 kilomètres, soit, pour la vitesse totale suivant la direction du méridien Paris-Amiens, 130 kilomètres à l'heure, 65 kilomètres à la demi-heure, et, en même temps, l'aéroplane aura éprouvé une dérive transversale de 20 kilomètres. Consultons la carte et nous constaterons que le pilote se trouve, non à 11 kilomètres au Sud d'Amiens, mais à l'Est de cette ville, à mi-chemin, entre Amiens et Péronne. A partir du moment où le vent a soufflé, le pilote a dérivé vers l'Est de 17° environ, et cela malgré la vitesse considérable de son appareil.

Mais, avant d'aller plus loin, une remarque s'impose :

L'application faite jusqu'à présent du principe de la relativité n'est admissible qu'à deux conditions : 1° en englobant dans l'expression « navire aérien » le cortège de tourbillons, de remous, qu'engendre le jeu de ses différens organes et qu'il traîne avec lui; 2° en supposant le navire loin du sol et, par conséquent, des remous qui se produisent si fréquemment au voisinage de la terre, en le supposant loin, aussi, de tout autre navire aérien. De même, du reste, pour un bateau : lorsque la rivière est trop étroite par rapport aux dimensions du bateau, il devient obligatoire de tenir compte des remous qui se produisent sur les rives, comme, aussi, de ceux que produisent les bateaux qui passent dans son voisinage.

Reste, maintenant, pour être à peu près complet, à examiner le cas d'un vent latéral, ascendant ou descendant, car le vent, que nous avons supposé jusqu'à présent rectiligne et horizontal, est rarement l'un et l'autre : dans les basses régions de l'air, il épouse les dénivellations du sol et, par suite, est tantôt ascendant, tantôt descendant; les montagnes et les vallées, de leur

côté, sont parcourues alternativement par des brises de sens contraire : une brise descendant le long des pentes pendant la nuit, une brise ascendante pendant le jour; puis, au-dessus des grandes rivières, souffle fréquemment, dans le sens de la pente, un vent descendant qui suit les sinuosités de la vallée; etc.

Si le vent est ascendant, on peut, en raison des principes de Mécanique invoqués tout à l'heure, le regarder, en direction et en intensité, comme la résultante de deux vents, l'un latéral et horizontal, l'autre vertical et ascendant. Par suite, la dérive correspondante, dirigée suivant une ligne oblique ascendante, pourra être considérée comme la résultante de deux dérives : 1° une dérive latérale horizontale, dont nous venons d'analyser les effets; 2° une dérive verticale ascendante. Le vent est-il descendant? il en est de même, sauf que la dérive verticale est descendante. Tout cela importe peu aux dirigeables, qui, grâce à leur « vessie natatoire, » peuvent toujours lutter contre la dérive verticale. Mais tel n'est pas le cas des aéroplanes : la dérive ascendante ne les gêne pas; mais la dérive descendante, elle, leur produit l'effet d'une lourde masse de plomb qui, si le moteur ne peut fournir un excédent de puissance suffisant, les précipite vers le sol. Bielovucic raconte que, dans le raid Paris-Bordeaux, il fut obligé, aux environs d'Orléans, de monter à 1 500 mètres, pour traverser la Loire. A des hauteurs moindres, non seulement il était irrésistiblement entraîné dans le sens du lit du fleuve, mais, de plus, il était fortement secoué par les remous que produisait la rencontre du vent régnant ce jour-là, un vent du Nord, avec le fleuve aérien qui, au-dessus de la rivière, et avec elle, descendait la vallée. On peut se demander à quelle hauteur l'aviateur aurait dû s'élever pour traverser le Rhône un jour de mistral.

Il semble, à présent, que nous pourrions regarder comme achevée la partie de cet article consacrée à l'étude des effets cinématiques que peuvent produire sur un navire aérien quelconque, dirigeable, aéroplane, hélicoptère, oiseau, insecte, etc., les *vents*, c'est-à-dire les mouvemens de l'atmosphère dont la composante horizontale est la composante dominante. Mais il nous paraît difficile, à cette heure, de ne pas consacrer quelques lignes à certaines questions regardées longtemps comme secondaires, mais auxquelles la pratique du vol en aéroplane donne, aujourd'hui, une importance capitale.

Un point d'abord, que nous avons sciemment laissé de côté, et qui rentre cependant dans notre programme :

Il n'y a guère de vents réguliers qu'aux grandes hauteurs, 1 000, 1 500, 2000 mètres au-dessus du sol. Mais, au voisinage de la terre, le vent souffle souvent par *rafales*, qui, lorsqu'elles prennent un aéroplane par l'arrière, peuvent lui faire courir les plus grands dangers. De plus, même quand la vitesse du vent apparaît uniforme, des expériences délicates, mais précises, ont montré que, bien souvent, il n'en est rien et que, presque toujours, elle oscille, à des intervalles de temps très rapprochés, entre des valeurs assez distantes les unes des autres, la *vitesse du vent*, c'est-à-dire la vitesse des trajectoires parallèles que décrivent les particules de la masse d'air en mouvement, ne correspondant, en définitive, qu'à une moyenne. Ainsi, lorsque les anémomètres d'un aérodrome indiquent un vent de 10 mètres, il doit être entendu, une fois pour toutes, que ce chiffre n'est qu'une moyenne et qu'à tout moment la vitesse instantanée de ce vent peut, par exemple, ou être inférieure à 6 mètres, ou dépasser 14 mètres. C'est du reste l'existence de ces *pulsations*, qui rend scabreux le vol en aéroplane dès que la vitesse moyenne du vent dépasse 12 mètres, et qui explique la rapidité avec laquelle, aux environs de ce chiffre, se fatigue la membrure de ces machines.

Seulement ces pulsations, si longtemps insoupçonnées, les bouffées, les rafales du vent, les remous qu'engendre, comme nous l'avons vu tout à l'heure, la rencontre de deux ou plusieurs courans aériens, ne sont pas les seuls phénomènes qui méritent de solliciter l'attention :

Par les plus beaux jours, le calme de l'atmosphère peut n'être qu'apparent. D'abord, si faible que soit la brise, il est prouvé que les inégalités du sol, les grandes constructions isolées, engendrent des remous verticaux qui produisent leur maximum d'effet au double, environ, de la hauteur de l'obstacle, 50 mètres, par exemple, si cette hauteur est de 20 mètres. Ensuite, par temps calme, surtout par temps calme, des mouvemens de convection, analogues à ceux qui se produisent au sein d'une masse d'eau chauffée à sa partie inférieure, peuvent troubler l'atmosphère : H. Maxim a depuis longtemps signalé les colonnes d'air verticales, alternativement ascendantes et descendantes qui, par un beau soleil, peuvent se former en masse au-dessus de la mer

et doivent leur naissance à la différence de température entre l'Océan échauffé et les régions glacées de la haute atmosphère. Il s'en produit aussi au-dessus du sol : les trombes de chaleur du désert, qui se forment à chaque instant au-dessus d'un sable dont la température atteint parfois 80 degrés, et qui se font sentir jusqu'à un millier de mètres de hauteur, sont dues aux mêmes causes. La variété des terrains, enfin, peut déterminer aussi la formation de courans verticaux : les sols sablonneux, arides, desséchant et échauffant l'air immédiatement au-dessus, surtout quand le soleil donne, engendrent des courans franchement ascendans, tandis que des courans de sens contraire sont produits par les régions humides : forêts, étangs, marécages, etc.

En somme, même par beau temps, l'atmosphère peut être le siège de « bouillons » dont l'observateur non averti ne se doute guère, les vents seuls, par suite de la prédominance de leur composante horizontale, étant sensibles à tous, et dès lors, on s'explique facilement la présence, qu'il y ait du vent ou non, de ces *remous*, de ces vagues d'air, de proportions souvent gigantesques (nous venons d'en donner un exemple), que l'on peut classer, tout comme les vagues de la mer, en lames déferlantes, lames de fond, houle, brisans, etc., dont la rencontre fait vibrer ou trépider nos aéroplanes, quand elle ne les fait pas capoter ou chavirer. Seulement, tandis que les vagues de la mer, d'un lac, d'un fleuve, sont visibles, qu'on peut les voir venir, prévoir leurs effets, chercher à y parer, les remous d'air, eux, malheureusement, sont invisibles : rien ne peut indiquer sûrement leur existence, leur proximité, les dangers qu'ils peuvent faire courir et, par suite, presque jamais la manœuvre ne peut être préventive. Peu importe, certes, aux grands dirigeables, que leurs dimensions protègent, comme celles des cuirassés sur une mer houleuse et qui n'ont guère à redouter que les brisans que fait naître le voisinage du sol. Mais tout autre est le cas de nos petits aéroplanes, que la moindre vague risque de culbuter et qui, perdus au sein de cet océan en ébullition, ne nous donnent que trop souvent la sensation de « canots à voile gouvernés par des aveugles. » Il y a heureusement toutes raisons d'espérer que cet état de choses ne tardera pas à prendre fin.

II

Il ne tardera pas à prendre fin : 1° parce que d'ores et déjà, avec des cerfs-volans, des ballons-pilote ou à l'aide de dispositifs convenables, tels que ceux dont le principe vient d'être indiqué par M. Chassériaud, et qui, placés aux sommets des pylônes d'un aérodrome, téléphoneront l'*état de l'air*, au moins dans le voisinage du champ d'aviation, on pourra, à l'instant du départ, être déjà en possession de renseignemens précieux; 2° parce que, avec le temps, nous aurons des pilotes qui, par suite d'une longue pratique de l'Océan aérien, pourront, après un examen attentif de l'atmosphère, diagnostiquer convenablement son état; 3° parce que, enfin, la stabilisation des aéroplanes que M. J. Bordeaux vient d'étudier d'une façon si magistrale (1) a tout l'air (le stabilisateur Doutre en fait foi) d'être un problème à la solution complète duquel on touche. Ainsi le moment approche où la question de l'état de l'air, si gênante, si angoissante même, à l'heure actuelle, ne sera plus la principale des préoccupations de nos aviateurs.

Mais, quels que soient leurs perfectionnemens futurs, les machines volantes, tout comme les bateaux les mieux construits, seront toujours susceptibles de se perdre et, par suite, ceux qui les gouverneront devront toujours compter, s'ils veulent diminuer les chances de naufrage, avec les grands météores, tornados, cyclones, dépressions, etc., qui, en tout pays, troublent par moment l'état normal de l'atmosphère et font succéder à un régime de calmes ou de vents modérés des vents de tempête, aussi irréguliers que violens, auxquels nul dirigeable et, à plus forte raison, nul aéroplane ne saurait avoir la prétention de résister. L'art de prédire ces perturbations possibles de l'atmosphère est donc un art ou, si l'on veut, une science dont ne saurait se désintéresser tout aéronaute un peu sérieux. Mais il va de soi qu'ici, dans cette *Revue*, un exposé un peu complet de cet art, de cette science, ne saurait trouver place. La seule chose faisable est de rappeler, en gros, les règles sur lesquelles repose la *prévision du temps* pour nos pays, abstraction faite, toutefois,

(1) *Étude raisonnée de l'Aréoplane*, par M. J. Bordeaux, 1 vol. in-8 (Gauthier-Villars).

des bords de la Méditerranée, qui se trouvent dans des conditions un peu particulières. Or, chez nous, le régime ordinaire des vents, vents variables, certes, mais plutôt modérés, est à chaque instant bouleversé par la venue des vents intenses et capricieux que nous apportent les *dépressions* dont l'Atlantique nous gratifie peut-être un peu trop fréquemment, pour nos pilotes de l'air, du moins. C'est donc à une étude rapide de ce genre de météores que nous nous bornerons.

Tout le monde sait, aujourd'hui, que les dépressions sont d'immenses tourbillons aériens dont le diamètre, pour l'Europe, varie de 1 500 à 4 000 kilomètres. Tout le monde sait aussi que le mouvement giratoire à l'intérieur de ces tourbillons se fait autour d'un centre, dit *centre de la dépression*, où la pression atmosphérique est très basse, 740, 730, 720 millimètres de mercure et même moins, et que, quant aux bords extrêmes de la dépression, ils correspondent à une vaste zone, où la pression atmosphérique est équilibrée par une colonne de mercure de 760 millimètres de hauteur. Le sens des mouvemens de l'air à l'intérieur d'une dépression est moins connu du grand public; le voici : sur toute l'étendue du continent européen, sur tout notre hémisphère (le contraire a lieu pour l'hémisphère austral) les vents, à l'intérieur d'une dépression, tournent, par suite de la rotation de la Terre, en sens inverse des aiguilles d'une montre, pour un observateur placé au-dessus de la dépression et qui regarderait le sol; autrement dit, si cet observateur faisait le tour de la dépression du Nord au Sud pour revenir ensuite au Nord, il constaterait que le vent y souffle d'abord du Nord-Est, tourne ensuite à l'Est, au Sud-Est, au Sud, au Sud-Ouest, à l'Ouest, au Nord-Ouest, pour revenir, enfin, au Nord, toutes les directions intermédiaires étant successivement abordées.

En général, après nous avoir assailli par l'Ouest ou le Sud-Ouest, les dépressions restent rarement stationnaires : d'ordinaire, elles se dirigent immédiatement vers l'Est, se propageant à la façon des ondes qui se forment à la surface des eaux, sans qu'il y ait, par conséquent, réellement transport de matière, au contraire de ce qui a lieu avec les courans aériens ordinaires, tels que les vents. Le résultat de cette marche vers l'Est, c'est que, pour un observateur placé à terre au Sud de leur trajectoire, c'est-à-dire au Sud du chemin parcouru par le centre de dépression, le vent souffle d'abord presque exactement du Sud, puis

du Sud-Ouest, de l'Ouest et, enfin, du Nord-Ouest, tournant ainsi progressivement dans le sens des aiguilles d'une montre (loi de Dove), ce que les anciens avaient déjà constaté, l'*Ecclésiaste* en fait foi. Le contraire aurait lieu pour un observateur placé au Nord de la trajectoire : l'arrivée de la dépression coïnciderait, pour lui, avec des vents de Sud-Est, tournant progressivement au Nord, c'est-à-dire en sens inverse des aiguilles d'une montre. Or, presque toujours, en France, nous sommes au Sud des dépressions qui passent dans notre ciel. Par suite, les vents qu'elles nous amènent sont des vents du Sud ou du Sud-Ouest, vents chargés de pluie qui relève la température en hiver, la fait baisser en été, l'établissement du vent au Nord-Ouest annonçant que le météore nous a quittés. Le contraire a lieu pour un pays placé au Nord de la dépression : les vents d'Est, de Nord-Est, accompagnant l'arrivée d'une dépression, vents ayant soufflé sur l'Europe continentale, vents secs, par conséquent, abaissent la température en hiver, la relèvent en été.

Si la pluie peut, à certains égards, être considérée comme un bienfait, non pour les pilotes que la brume, le brouillard, les chutes d'eau gênent toujours plus ou moins, en revanche, la violence des vents qui, chez nous, l'apportent, est fortement renforcée par le déplacement vers l'Est de presque toutes les dépressions qui nous abordent. Comme les tornados des pays tropicaux, une dépression présente toujours, en effet, ce que les marins appellent le *côté maniable* et le *côté non maniable*. Or, il est clair qu'en France, par suite de notre position au Sud de presque toutes les dépressions, nous sommes, en général, du côté non maniable, car le vent que nous sentons est, approximativement, la somme arithmétique de deux vitesses : 1° la vitesse giratoire du vent autour du centre de la dépression, vitesse dirigée vers l'Est, puisque le vent souffle de l'Ouest; 2° la vitesse de propagation de la dépression, dirigée aussi vers l'Est, vitesse qui, chez nous, se maintient entre 24 et 30 kilomètres à l'heure, mais peut, quelquefois, atteindre 90, 100 kilomètres. De là les grands vents, les vents de tempête annoncés plus haut.

D'ailleurs, les dépressions que nous envoie l'Atlantique ne nous amènent pas seulement de grands vents. Avec elles, presque toujours, voyagent ce qu'on appelle des *grains*, dont l'effet est d'augmenter, au moins momentanément, la violence de ces vents.

Qu'est-ce qu'un grain?

Le baromètre est bas, le ciel plutôt clair, le vent très supportable. Tout à coup, une étroite et courte bande de nuages apparaît à l'horizon, du côté du Sud-Ouest, le plus souvent (dans nos pays, bien entendu). Peu à peu cette bande s'allonge des deux côtés et monte, lentement d'abord, puis très rapidement, simple effet de perspective, car sa vitesse de propagation est assez constante. Au moment où la bande approche du zénith, on peut souvent voir se produire de petits tourbillons ascendans de poussière, mais, toujours, un coup de vent violent apprend à l'observateur qu'il y a quelque chose de changé dans l'atmosphère, et le baromètre monte brusquement. Le vent, quelques instans auparavant, n'était qu'un doux zéphyr; maintenant il passe du Sud-Ouest au Nord-Ouest en devenant un vent de tempête de 25, 30 mètres à la seconde. Les nuages continuent à avancer, le ciel se couvre de plus en plus, même vers l'Est, l'air se rafraîchit, la pluie ou la neige, suivant la saison (quelquefois la grêle) arrive et, le plus souvent, l'orage se met de la partie car, en général, dans nos pays, lorsque l'atmosphère est saturée d'électricité, l'orage est déclanché par un grain. C'est l'instant où les animaux du ciel et de la terre cherchent un abri, et l'homme aussi, car les parapluies se retournent et les chapeaux s'envolent. Voilà ce que c'est qu'un grain!

Au bout d'une heure en moyenne, souvent moins, quelques minutes seulement, le vent se calme, retourne lentement au Sud-Ouest ou à l'Ouest, la pluie s'apaise, l'orage s'éloigne, la température se réchauffe, le baromètre, après une baisse aussi brusque que sa hausse de tout à l'heure, remonte à son point de départ, le ciel redevient clair, quelquefois, cependant, plus troublé qu'auparavant : le grain est passé! Les animaux sortent alors de leur retraite et l'homme retourne à ses occupations ou à ses plaisirs.

La violence des grains est très variable, mais ce n'est que rarement que les petits tourbillons dont on vient de parler se transforment en véritables *trombes*, à l'intérieur desquelles, comme dans les dépressions, le vent tourne rapidement, sur notre hémisphère, en sens inverse des aiguilles d'une montre. Il est assez fréquent, du reste, de voir des grains sans orage, sans pluie : l'été dernier nous en a donné des exemples.

Ce même été, d'ailleurs, nous a permis de constater la

persistance du beau temps sous un régime de dépression, apparente anomalie qui tient à ce que la vitesse des vents diminuant du centre aux bords de la dépression, si ce centre est très éloigné, le temps peut rester beau ou à peu près beau. D'autre part, on comprend facilement que plus une dépression, à rayon d'action égal, est « creuse, » c'est-à-dire plus la baisse barométrique à son centre est accentuée, plus les vents engendrés sont violens. Et, même, si la dépression est assez resserrée, on conçoit très bien qu'elle se transforme en *tempête*, avec des vents de 30, 40 mètres et plus, les vents, en somme, ne tendant à souffler avec modération que lorsqu'une dépression s'étend ou qu'elle est faible, c'est-à-dire peu profonde.

Tout comme les dépressions, les grains ne sont pas des phénomènes localisés, mais, au contraire, comme Helmholtz l'a établi le premier, des météores d'une grande envergure. Un grain est dû, en effet, à l'action d'une immense vague aérienne, dite *ruban de grain*, formée par une nappe d'air descendante et dirigée de telle sorte que sa vitesse s'ajoute à celle de la dépression qui la transporte, ce qui explique la violence du vent du grain. Cette vague, après avoir heurté le sol, rebondit avec force, et devient ascendante, non sans avoir donné naissance à des remous, à des tourbillons plus ou moins dangereux. Tout semble indiquer, au reste, que cette vague se forme au centre de la dépression qui la traîne, et, de là, s'étend en longueur jusqu'à l'un des bords, en suivant, à quelques sinuosités près, le rayon correspondant. Sur nos contrées, le ruban de grain s'étend, en général, du Nord au Sud, et puisque le diamètre des dépressions y peut varier entre 1 500 et 4 000 kilomètres, nécessairement la longueur de la vague qui constitue le ruban de grain varie de 750 à 2 000 kilomètres environ. C'est assez pour balayer l'Europe.

La largeur du ruban est infiniment moins considérable : 10 à 60 kilomètres, au plus. Voyageant avec la dépression au sein de laquelle il a pris naissance, la vitesse de propagation d'un grain est donc, à très peu près, celle de sa dépression, et par suite, de 24 à 30 kilomètres à l'heure, rarement plus.

Ces notions sommaires exposées, voyons les enseignemens que nous pouvons en tirer pour la Navigation aérienne.

« Se tenir coi » est le conseil le plus sage à donner lors de l'arrivée probable d'une dépression, surtout si elle s'annonce pro-

fonde. Il se peut, cependant, qu'un aéroplane, qu'un dirigeable, puissent, sans trop de témérité, affronter les airs, mais à condition que la brume ne les gène pas, que le vent soit relativement doux, ce qui, on l'a vu tout à l'heure, peut arriver. Toutefois, si l'on monte un dirigeable, on doit, s'il est possible, s'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas celle d'une bonne brise, 11 à 15 mètres par seconde, environ, la vitesse propre de ce genre de machines volantes ne dépassant guère, actuellement, 19 à 20 mètres. Avec les aéroplanes actuels, qui peuvent avancer de 25 à 30, 35 mètres par seconde dans le lit du vent, on peut se risquer par de fortes brises, 16 à 20 mètres. Mais il ne faut pas oublier ce qui a été dit plus haut, que par suite des pulsations possibles du vent, l'aéroplane devient assez scabreux à partir des vents de 12 mètres. Les prouesses de quelques aviateurs exceptionnellement doués, si précieux que soient leurs enseignemens, ne sont, après tout, que des prouesses. En tout cas, un pilote sérieux doit, avant le départ, consulter les anémomètres, qui lui donneront la vitesse moyenne du vent au voisinage du sol, observer les nuages flottant un peu bas et, par la mesure approximative de leur vitesse (cette opération est plus facile, plus rapide qu'on ne le pense), en déduire celle du vent aux altitudes qu'il peut être forcé d'atteindre pendant son voyage. Il devra, aussi, tenir compte de ce fait que, dans nos pays, le vent d'une dépression tourne, d'ordinaire, assez lentement, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et que, par suite son arrivée au Nord-Ouest indique la fin du passage de la dépression.

Mais que faire en présence d'un grain?

Pour les dirigeables, le bon sens indique qu'ils n'ont qu'à se terrer, si faire se peut ; dans le cas contraire, se transformer en ballons libres, en arrêtant les moteurs, puis monter haut, très haut, là où les vents sont plus violens, mais aussi plus réguliers; ensuite, se laisser aller et attendre, pour atterrir ou reprendre leur course, le moment favorable. Avec un aéroplane, on peut agir autrement. Un savant météorologiste, M. Durand-Gréville, pense, et nous sommes de son avis, que le pilote a deux partis à prendre : atterrir, s'il le peut; sinon, foncer sur l'ennemi. Expliquons-nous.

Considérons un aéroplane naviguant, dans nos pays, le cap sur un point plus ou moins situé à l'Ouest et abordé inopiné-

ment par un grain. Étant donné qu'en même temps qu'il est assailli par un courant descendant violent, le vent change brusquement de direction vers le Nord-Ouest, son pilote devra s'écarter de sa route pour faire face au vent et, en même temps, s'élever aussi haut que possible, pour rencontrer les vents réguliers dont il a été question à l'instant. En manœuvrant ainsi, le pilote : 1° évitera d'être rabattu sur le sol par la partie descendante de la vague aérienne ; 2° ne risquera plus d'être la victime d'un remous ; 3° ne sera pas pris de côté ; 4° enfin, comme le vent propre du grain est à peu près perpendiculaire au grain et qu'il importe de sortir au plus vite de ce ruban pour retrouver des vents relativement faibles, c'est encore de cette façon que le pilote pourra se tirer du danger le plus rapidement. Et, en effet, avec une machine volante rapide telle qu'un aéroplane, la traversée du ruban, si le pilote se hâte vers l'Ouest, ne sera jamais bien longue puisque, de son côté, le grain se déplace vers l'Est. De même deux trains qui se croisent restent moins longtemps voisins l'un de l'autre que si l'un d'eux restait en place.

Il peut advenir qu'un grain soit immédiatement suivi d'un autre, le ruban de grain étant alors formé de plusieurs rubans parallèles très voisins les uns des autres. Le pilote n'a alors qu'à recommencer pour chaque nouveau grain les manœuvres qui viennent d'être préconisées. D'ailleurs, les « rubans composés » ont des vents moins violens, mais aussi plus variables.

Supposons maintenant que l'aéroplane ait le cap sur un point plus ou moins situé à l'Est. Les chances de rencontre avec un grain sont alors fortement diminuées. Toutefois, si, au lieu de viser l'Est, le navire aérien a le cap sur le Nord-Est, le Sud-Est, ou sur des points encore plus voisins du Nord ou du Sud, il pourra parfaitement être rattrapé par le grain, de même qu'il peut très bien le rattraper si, naviguant franchement vers l'Est, la vitesse qui l'anime est supérieure à celle de la propagation du météore. Dans n'importe lequel de ces cas, M. Durand-Gréville conseille encore : 1° de s'élever assez haut, afin de se mettre à l'abri des remous et de la partie descendante du ruban ; 2° de faire varier sa direction de manière à la rendre perpendiculaire à celle du ruban. Seulement, alors, au lieu d'avoir vent debout, le pilote aura vent arrière, ce qui, en définitive, hâtera le voyage.

Il va de soi qu'à cause des remous qui, s'ils ne sont pas très

dangereux, en général, pour un dirigeable, peuvent parfaitement faire capoter ou chavirer un aéroplane, il faut éviter d'atterrir en plein grain. Si, cependant, on se trouve juste au-dessus du point d'arrivée, et qu'on ne veuille pas absolument aller plus loin, il faudra tâcher de toujours faire face au grain et de ne garder de vitesse que juste ce qu'il faut pour rester à peu près sur place. On ne devra reprendre terre qu'après le passage du grain, alors que le vent, après avoir retourné vers le Sud-Ouest, s'est sensiblement calmé.

En définitive, la manœuvre d'un aviateur, d'un pilote, attaqué par un grain, peut se résumer ainsi : 1° ne pas rester près du sol, afin d'éviter les remous; 2° faire varier sa direction de manière à avoir toujours le vent en face ou dans le dos, suivant les cas, seul moyen de traverser le ruban de grain le plus promptement possible; 3° éviter d'atterrir à l'intérieur du grain, attendre qu'il ait passé.

III

A propos d'un chimérique projet de traversée de l'Atlantique en dirigeable, M. G. Prade écrit : « Le vent est tantôt un ami, tantôt un adversaire, surtout un inconnu ; se fier à lui, c'est faire entrer l'irréel dans ses calculs. » M. Prade exagère, au moins en ce qui concerne les pays civilisés, au moins en ce qui concerne le nôtre. Si nous nous sommes fait comprendre de nos lecteurs dans les pages qui précèdent, ils doivent, en effet, être convaincus qu'on peut, dès aujourd'hui, sans imprudence, faire entrer dans les calculs la *prévision du temps probable*, ou, si l'on veut, du vent probable (la pluie, la neige, l'orage lui-même, ne pouvant être considérés comme des empêchemens majeurs), et que seul, pour l'instant, l' « état de l'air, » tel que nous l'avons défini, plus haut, est une inconnue qui nous échappe.

En ce qui concerne l'arrivée et l'allure des dépressions, notre Bureau central de Météorologie avec ses cartes synoptiques et ses bulletins, nos grands journaux, *le Temps*, particulièrement, donnent des renseignemens suffisans. Certes, en France, en Angleterre, ou est moins favorisé que le centre de l'Europe : trop souvent, au moment où le Bureau central

annonce une perturbation atmosphérique, elle est déjà sur nous, tandis que les habitans de l'Europe centrale, prévenus par le télégraphe, vu la lenteur avec laquelle se déplace ordinairement le centre de la dépression, ont le temps de la voir arriver. Mais, même chez nous, un pilote sérieux ne peut pas être pris au dépourvu, car, en dehors des indications d'origine officielle, une foule de symptômes lui permettent de prévoir le temps probable :

Si le baromètre baisse graduellement, que le thermomètre, en été, en fasse autant (il monterait en hiver), que le vent, augmentant progressivement d'intensité, souffle du Sud et tende à tourner à l'Ouest, que des nuages apparaissent, il peut, en effet, tabler sur l'arrivée d'une dépression. Que si, quelque temps après, le baromètre remonte graduellement, le thermomètre aussi, en été, bien entendu, car, en hiver, c'est le mouvement contraire qui se produira, que le vent, en même temps, s'affaiblisse, en tournant au Nord-Ouest et au Nord-Nord-Ouest, et que le ciel s'éclaircisse, c'est que la dépression s'éloigne, pour disparaître en comblant les profondeurs de notre continent.

Le baromètre met-il alors trois ou quatre jours pour monter graduellement de la pression normale de 760 millimètres, à 770, 780 millimètres, le thermomètre en fait-il autant si on est en été, baisse-t-il si on est en hiver, alors, comme il y a toutes chances pour que la baisse du baromètre dure aussi longtemps que la hausse, notre pilote peut compter sur trois et quatre jours, et même plus, de beau temps. Toutefois, par prudence, il sera bien de regarder, de temps à autre, l'horizon du côté du Nord-Ouest. Si, à un moment donné, il voit apparaître des nuages rapides de la catégorie de ceux qu'on appelle queues-de-chat (cirrus), ou encore des nuages pommelés (cirro-cumulus), il y a grandes chances pour que l'Atlantique nous gratifie d'une dépression. Cependant, il ne devra pas oublier : 1° qu'une dépression peut se combler avant d'arriver sur nous, et qu'alors le temps peut rester beau ; 2° que, nous l'avons déjà dit et nous le répétons, le temps peut rester beau pendant le passage d'une dépression, si le centre est très éloigné ; 3° que, loin des grands centres, là où les bulletins du Bureau central font défaut, les avis des marins et des agriculteurs ne sont pas à dédaigner. On ne peut, en pareil cas, se fier aux animaux ni aux plantes : les chats qui se fardent, les oiseaux aquatiques qui battent des

ailes, les poules quand elles s'ébattent et se couvrent de sable, les tiges du trèfle qui se redressent, etc., ne font qu'annoncer la pluie, tout comme le vulgaire hygromètre à cheveu. Mais les *pronostics* tirés de l'état de l'atmosphère ont plus de valeur : les halos lunaires ou solaires annoncent, avec une presque certitude, la pluie accompagnée de vent ; de même, une perceptibilité plus facile des sons lointains, surtout de ceux qui sont émis dans une certaine direction, annonce la venue, dans cette direction, de vents pluvieux ; l'amoncellement des nuages du côté de l'horizon vers lequel souffle le vent annonce la pluie ; la lourdeur de l'atmosphère et l'apparition de cumulo-nimbus annoncent l'orage ; etc., etc.

En somme, un pilote de l'air n'a pour ainsi dire pas le droit de se laisser surprendre par une dépression. Il n'en est pas de même pour les grains, qui peuvent l'assaillir un quart d'heure, une demi-heure au plus après que les bancs de nuages qui les annoncent ont été perçus à l'horizon, et qui, on l'a vu, sont beaucoup plus dangereux que les dépressions, à l'intérieur desquelles les vents tournent presque toujours avec assez de lenteur et sont animés de vitesses bien moindres, en général, que celles des vents de grains.

Aussi M. Durand-Gréville pense-t-il qu'en raison des progrès incessans de la navigation aérienne, une mesure s'impose d'ores et déjà : la création d'un *service d'annonce des grains*. Il se fonde, pour la préconiser, sur les essais très satisfaisans qui ont déjà eu lieu : à Francfort, un météorologiste allemand, M. Linken, sur 37 grains qui ont passé sur cette ville, en quatre mois, a pu en annoncer 35, au moins une heure à l'avance, résultat magnifique, que n'a jamais obtenu le service d'annonce des dépressions. Nous sommes absolument de l'avis de M. Durand-Gréville : il est certain qu'en France, par exemple, une seule dépêche venant de Brest suffirait pour prévenir la venue d'un grain pouvant balayer l'Europe. Quelques dépêches supplémentaires, expédiées de Saint-Brieuc, Nantes, Cherbourg, etc., au moment du passage du grain sur ces villes, permettraient de se faire une idée suffisante de son orientation, de sa largeur et de sa vitesse de propagation. A peu de minutes près, l'heure de son passage sur Paris ou tout autre point plus à l'Est pourrait être prévue.

Où, cependant, nous nous séparons de M. Durand-Gréville, c'est lorsqu'il pose en principe que la dépense de ce service

d'annonce serait minime. Si l'on s'en tenait à la *prévision des orages*, oui : la télégraphie sans fils, qui est appelée sûrement à simplifier le service d'annonce des dépressions, est, dès aujourd'hui, en mesure d'annoncer les orages et sans trop de frais. Mais tous les grains ne sont pas orageux; beaucoup d'orages sont des phénomènes purement locaux. Par suite, pour signaler l'arrivée d'un grain, il faut, au moins pour l'instant, chercher à recruter un assez grand nombre d'observateurs, toujours disponibles, logés à proximité d'un bureau télégraphique ; il faut, pour la transmission rapide des télégrammes, des fils spéciaux, reliés directement au Bureau central de Météorologie de Paris, etc. Seuls les pouvoirs publics, évidemment, dans un pays tel que le nôtre, sont à même de déférer aux vœux de M. Durand-Gréville, de tous les météorologistes, et, nous nous permettons de l'affirmer, de tous les aéronautes.

En attendant, nos pilotes aériens, au moment du départ et pendant le voyage, surtout si celui-ci doit être d'une certaine durée, feront bien, de temps à autre, de regarder à l'horizon, du côté de l'Ouest, afin de surveiller l'apparition possible des bancs de nuages qu'un véritable grain se fait toujours un devoir de charrier.

P. Banet-Rivet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Beaucoup d'événemens, dont quelques-uns sont graves et d'autres peuvent le devenir, sont survenus depuis quinze jours, mais l'attention en a été distraite par l'impression d'angoisse dont tous les cœurs ont été étreints à la nouvelle du naufrage du *Titanic*. Plus de quinze cents passagers ont péri par suite d'un accident qu'on aurait pu, qu'on aurait dû prévoir comme possible et qu'une vigilance plus grande, plus prudente, plus consciencieuse aurait vraisemblablement prévenu. L'opinion courante était que le *Titanic* échapperait par sa masse à tous les dangers de la mer, et, même après le choc, il a fallu quelque temps pour qu'on se rendît compte de l'étendue et de l'imminence du danger. Le choc, en effet, avait été à peine senti, et pourtant le paquebot était frappé à mort. On a parlé beaucoup de la science à ce propos, de sa puissance et de ses limites, de l'enflure qu'elle donne à l'orgueil humain et des terribles démentis qu'elle apporte à ce sentiment après l'avoir provoqué. Tout cela est vrai dans un sens comme dans l'autre. La science emprunte sa force à celles de la nature dont elle s'empare et qu'elle discipline ; elle s'y soumet pour leur commander ; mais, malgré son effort pour les comprendre toutes, il en est toujours quelques-unes qui lui échappent et rendent fragiles ses constructions les plus hardies et, en apparence, les plus solides. Comment n'être pas ému à la pensée qu'un navire comme le *Titanic*, œuvre de tant de génie, résultat de tant de travaux, produit de tant de millions, a disparu en quelques quarts d'heure, sans avoir pu terminer sa première traversée, engloutissant avec lui un nombre d'hommes égal à la population d'un chef-lieu de canton? Bossuet dirait : *Et nunc erudimini!* De cet effroyable désastre sort en effet un enseignement sur notre grandeur et sur notre faiblesse; mais il est réconfortant de penser que la première ne s'est pas révélée seulement dans l'ordre maté-

riel et qu'au sein même de la catastrophe, elle s'est manifestée dans l'ordre moral avec un éclat qui a été rarement surpassé.

Tout le monde a lu les récits du naufrage. Il y a eu là, n'était-ce pas inévitable? quelques-uns de ces gestes de violence qui, dans la surprise de la catastrophe, échappent à la bête humaine. Ceux qui ont le plus d'empire sur eux-mêmes ne sont pas toujours maîtres de ces mouvemens réflexes; mais, sur le *Titanic*, ils ont été réduits au minimum. On a pu voir ce que ces grandes forces inspiratrices, la civilisation et la religion, ont su faire pour réprimer les premiers instincts de conservation et les subordonner aux sentimens plus nobles de dignité envers soi-même, de charité pour les plus faibles, enfin de soumission à la mort inévitable qui élèvent l'homme si haut sur l'échelle morale et lui permettent quelquefois d'atteindre au sublime. Nous ne reproduirons pas des récits dont nos lecteurs connaissent déjà les moindres détails. On a commencé par sauver les femmes et les enfans, non pas tous cependant, car il y a eu des femmes qui n'ont pas voulu se séparer de leurs maris et ont préféré mourir avec eux, comme elles avaient vécu. On a vu des hommes veiller avec soin au salut de leurs femmes et revenir avec un calme stoïque sur le vaisseau condamné. Tout cela s'est fait avec une simplicité admirable et nous n'en connaissons qu'une partie : combien de drames ignorés se sont passés entre le ciel et la mer dans cette nuit d'épouvante! La résignation avec laquelle, aussitôt qu'ils en ont compris la gravité, tant de passagers ont accepté leur sort sans protestations vaines, sans agitations inutiles, montre ce que fait de l'homme l'idée d'un devoir supérieur, lorsqu'elle est entrée dans sa conscience pour en régler tous les mouvemens. Le devoir professionnel lui-même, qui, dans certaines circonstances, peut devenir le premier de tous, a poussé à l'héroïsme de modestes télégraphistes, restés attachés à leurs appareils pendant que l'eau de la mer entrait déjà dans leur cabine, pour envoyer à travers l'espace les appels méthodiques qui ont arraché à la mort huit cents et quelques passagers. Ce sentiment du devoir professionnel ou, pour parler plus humblement et plus exactement, de la fonction professionnelle, les musiciens du *Titanic* ne l'ont pas éprouvé avec moins de force : surpris par le choc du navire contre l'iceberg pendant qu'ils jouaient des airs quelconques, ils ont continué de le faire jusqu'au moment suprême, sans manquer une mesure, croyant sans doute qu'à la manière du clairon dans la bataille, ils soutiendraient par là le courage de leurs malheureux compagnons. Ceux qui ont survécu ont parlé avec admiration de ce

merveilleux sang-froid que les premiers cris de détresse n'ont pas ébranlé. Seulement, quand tout espoir de sauver le navire a été perdu, les musiciens ont choisi dans leur répertoire des morceaux plus graves, mieux en rapport avec la situation, et on les a entendus jouer l'air du cantique dont voici les premières paroles :

Quand tu viendras, ô mon céleste Roi,
Me recueillir dans ta pure lumière,
Que je redise à mon heure dernière :
Plus près de toi, mon Dieu, plus près de toi !

A quelque religion qu'on appartienne, ou même si on n'appartient à aucune, comment rester insensible à ce cri de l'âme poussé sur la profondeur des flots vers le ciel inexorable ? C'est dans de pareils momens que l'homme, plus près de la mort qui va le prendre que de la vie qui l'abandonne, montre vraiment tout ce qu'il est, ou plutôt tout ce qu'il est devenu : ceci soit dit à l'honneur de la race anglo-saxonne qui était, plus que toute autre, représentée sur le *Titanic*, et qui a fait d'une catastrophe sinistre un triomphe moral pour l'humanité.

Au moment où nous écrivons, l'enquête se poursuit encore en Amérique sur les circonstances du naufrage. Des imprudences ont été évidemment commises, et il importe de les découvrir pour en éviter le retour. Nous souhaitons qu'on y réussisse et que l'enquête produise, comme on dit, la lumière. Mais la catastrophe elle-même a eu la sienne et le spectacle qu'elle a éclairé n'a pas été sans consolations.

Les nouvelles du Maroc ont causé une vive surprise à ceux qui croyaient que, puisque nous étions enfin d'accord avec l'Allemagne, que nous étions à Fez, que le Sultan avait accepté notre protectorat, nous étions maîtres du pays. C'est une illusion qui témoigne d'une grande simplicité d'esprit : l'événement montre à quel point elle était décevante. Il est triste de penser que nous sommes allés à Fez il y a un an pour prévenir des massacres qui semblaient imminens, que nous nous sommes exposés par là à de très pénibles difficultés internationales, que nous avons assumé des obligations très lourdes, et tout cela inutilement puisque le massacre n'a pas été évité, mais seulement ajourné. Il a fallu reprendre la ville tombée aux mains des émeutiers et, pour cela, y faire rentrer, à l'aide du canon, les troupes cantonnées à quelques kilomètres de ses murailles. On avait cru

n'avoir pas besoin de forces françaises à Fez même; on s'était bercé de l'espérance que la terreur qu'elles inspiraient agirait à distance et qu'il suffisait d'avoir dans la ville des troupes chérifiennes avec quelques instructeurs européens. L'erreur a été cruellement dissipée. Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que la révolte et l'émeute de Fez ne semblent pas avoir été des événemens isolés, ni spontanés; d'autres insurrections étaient prêtes à éclater sur plusieurs points du territoire; déjà nos colonnes avaient été attaquées sur la frontière Nord-Est et, bien que victorieuses, avaient éprouvé des pertes sensibles en hommes et en officiers. Tout cela révèle un plan général qui, par bonheur, n'a été exécuté qu'en partie, ou plutôt qui, ne l'ayant pas été partout en même temps, a pu être déjoué. L'ordre a été rétabli à Fez, nous n'osons pas dire la sécurité; mais ce n'est là que la surface des choses, le mal subsiste au fond et il est plus répandu qu'on ne l'avait cru.

On y croyait si peu qu'il était question de faire faire au Sultan un voyage à Rabat et à Paris, aberration d'autant plus difficile à concevoir que nous avions une expérience récente d'une opération du même genre qui avait abouti au plus pitoyable dénouement. La leçon en est-elle déjà perdue? M. Regnault a-t-il pu l'oublier? Le sultan du Maroc était alors Abd-el-Aziz ; il subissait notre protectorat avant la lettre, avant le traité, et, pour mieux marquer sa dépendance à notre égard, nous l'avions amené à Rabat. Il ne pouvait par être encore question de le faire venir à Paris, mais nous lui avions passé en écharpe le grand cordon de la Légion d'honneur comme pour prendre possession de lui. C'est ce qui l'a perdu : Abd-el-Aziz, revêtu de nos insignes, est tombé dans une impopularité si profonde que nous avons été obligés de l'abandonner pour nous rallier à Moulaï Hafid, qui avait profité d'une aussi bonne occasion de le remplacer. Croit-on que celui-ci à son tour soit plus populaire, après avoir signé le traité de protectorat, que ne l'était l'autre au moment dont nous parlons? Il n'en est rien : Moulaï Hafid est accusé d'avoir vendu son pays à la France. Et c'est juste à ce moment que, le faisant marcher sur les traces mêmes de son frère, nous nous sommes proposé de le conduire à Rabat! Et après Rabat, nous avons manifesté l'intention de le conduire à Paris, où sans doute M. Fallières lui aurait passé autour de la poitrine le grand cordon rouge! Il aurait été impossible de mieux marquer sa vassalité à notre égard et de faire de lui plus définitivement une loque politique hors d'usage. Pourtant Moulaï Hafid se prêtait sans résistance, avec complaisance même, à nos desseins sur lui. On sait aujour-

d'hui qu'il a eu la velléité d'abdiquer : peut-être poursuit-il la même idée sous une autre forme. La tranquillité et la sécurité dont jouit son frère le tentent sans doute. Se sentant méprisé et haï, il semble avoir voulu faire croire qu'il était notre prisonnier. S'il était allé à Rabat et surtout s'il était venu à Paris, un nouveau prétendant n'aurait pas manqué de se produire et de se mettre à la tête du mouvement vers l'indépendance qui, nous venons de nous en apercevoir, était préparé dans tout le pays. Aurions-nous rétabli Moulaï Hafid par la force? L'aurions-nous pris comme pensionnaire en second à côté d'Abd-el-Aziz? Aurions-nous attaché un nouveau Sultan à notre fortune? Nous serions-nous attelés à la sienne? En tout cas, nous aurions bien mal à propos accumulé autour de nous des difficultés nouvelles. Le projet de voyage de Moulaï Hafid est naturellement décommandé, mais c'est trop d'en avoir eu la sotte idée. Dans dix ans, quand nous serons vraiment maîtres du Maroc, nous pourrons montrer Moulaï Hafid à Paris sans inconvéniens, comme aussi sans avantages : mais commençons par être les protecteurs du pays autrement que sur le papier.

Pour cela, nous devons accomplir une double tâche, politique et administrative d'une part, militaire de l'autre, et les accomplir toutes les deux à la fois, car l'une est aussi nécessaire et urgente que l'autre. Qu'avons-nous fait cependant? Il serait injuste de dire rien, mais il n'est que trop exact de dire peu de chose et d'ajouter qu'il y a eu beaucoup de temps perdu. Depuis le 4 novembre, date de notre traité avec l'Allemagne, aucune bonne raison ne peut excuser notre inertie, car nous pensons bien qu'on ne s'est pas cru obligé d'attendre, pour agir, notre traité avec le Sultan et encore moins sa ratification par le Parlement : ce serait sacrifier le fond à la forme dans une affaire où le fond seul importe. Nous parlerons un autre jour des réformes politiques et administratives restées en souffrance : l'émeute de Fez appelle aujourd'hui l'attention sur la nécessité de réformes militaires. Ici les critiques ne peuvent qu'être discrètes : nous sommes convaincu que nos officiers ont usé avec intelligence de toutes les ressources dont ils disposent, mais sont-elles suffisantes ? Dans le nombre des hommes qu'ils commandent, on a pris l'habitude de compter ceux des troupes chérifiennes : ce qui vient de se passer montre le peu de fond que nous devons faire sur leur fidélité. Elles se sont tournées contre nous à la première occasion, massacrant leurs officiers et sous-officiers et désertant à travers champs en emportant leurs armes. Les troupes chérifiennes ne sont pas sûres : pour qu'elles

le devinssent, il faudrait les encadrer beaucoup plus solidement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Une autre remarque qui a été faite est que nos troupes étaient trop dispersées et qu'elles manœuvraient trop souvent par petits paquets, ce qui était pour les Marocains hostiles une tentation de les attaquer et pour elles-mêmes une faiblesse. Il ne faut pas donner aux Marocains l'habitude de nous attaquer, mais, au contraire, les en décourager en leur montrant des colonnes très fortes, appuyées sur des points de concentration bien choisis et solidement établis. Nos points de concentration sont trop dispersés, nos colonnes ne sont pas assez nombreuses, nos efforts n'amènent pas des résultats en rapport avec leur énergie. Cela tient à diverses causes dont la principale est que le commandement, au Maroc, n'est pas encore organisé. Et nous ne parlons pas seulement du commandement militaire : il est indispensable d'avoir au sommet de tout une autorité unique, c'est-à-dire un homme investi des pleins pouvoirs du gouvernement de la République. Cet homme, où est-il ? Qu'il soit civil ou militaire, — et, malgré les événemens d'hier, nous ne renonçons nullement à un résident civil, — il aurait dû être nommé aussitôt après la signature de notre traité avec l'Allemagne. Nous l'attendons encore, le Maroc l'attend toujours, et pendant cette attente il n'y a pas de gouvernement à Fez. C'est ce qui explique l'ignorance où nous avons été, et qui semble avoir été profonde, du mouvement dangereux qui se préparait. Peut-être M. Regnault, qui connait les affaires marocaines et auquel on ne peut reprocher que de les avoir ramenées trop souvent à des idées préconçues, aurait-il prévu l'événement, l'aurait-il senti venir, enfin l'aurait-il annoncé s'il avait été depuis longtemps sur les lieux; mais il était à Paris depuis plus d'une année et avait perdu tout contact personnel avec le Maroc. Nous n'insisterons pas : tout cela est le passé, et les critiques rétrospectives n'ont d'intérêt que si elles servent à préparer un meilleur avenir. C'est de ce côté qu'il faut regarder. M. Poincaré a une intelligence trop claire, trop nette, pour ne pas se rendre compte des nécessités de la situation présente. Sa responsabilité est trop lourde pour qu'il ne l'allège pas en s'en déchargeant en partie sur un résident général bien choisi. L'affaire de Fez peut rester une simple échauffourée si on prend rapidement et énergiquement les mesures nécessaires pour en prévenir la récidive. Dans le cas contraire, le mal, qui n'est pas seulement à Fez, se répandra dans le Maroc tout entier, où nous aurions grand tort de croire que nous sommes aimés parce que nous y apportons les bienfaits de la civilisation.

D'abord, nous ne les y avons pas encore apportés, on ne les y a pas encore sentis et appréciés ; mais quand même il en aurait été autrement, le fanatisme musulman est une force avec laquelle nous aurons longtemps à compter. Qu'on ne s'y trompe pas, il est aujourd'hui à l'état frémissant tout autour de la Méditerranée. L'entreprise italienne sur la Tripolitaine a mis tout le monde arabe en fermentation, fermentation dont le caractère particulier est de se dissimuler sournoisement jusqu'au moment où elle éclate brutalement. En Algérie, en Tunisie surtout, on en a aperçu les symptômes. Les incidens marocains se rattachent par plus d'un lien à cette situation d'ensemble. Des mesures de prévoyance doivent être prises, et la première de toutes, on ne saurait le répéter avec trop de force, est de donner à notre protectorat marocain une organisation normale. Nous n'avons aujourd'hui que le mot, et le mot, à lui seul, est dangereux : nous demandons la chose et nous ne la reconnaîtrons comme une réalité active que lorsqu'elle sera représentée par un homme, c'est-à-dire par une tête et par un bras.

Nous venons de parler de la guerre italo-turque. Toutes les puissances ont un intérêt identique, mais cependant inégal, à ce qu'elle cesse le plus tôt possible : le nôtre est à coup sûr un des plus pressans, car, comme on l'a dit bien souvent, nous sommes une grande puissance musulmane, et rien de ce qui se passe dans le monde musulman, surtout dans le monde arabe, ne saurait nous laisser indifférens. Indépendamment de nos sentimens pour l'Italie et pour la Turquie, nous devons donc désirer, plus que personne peut-être, la fin de la guerre entre ces deux puissances. Malheureusement, elle n'est encore qu'une espérance et nous n'apercevons pas en traits distincts le moyen de la réaliser.

Le fait capital de ces derniers jours est le bombardement par la flotte italienne du fort de Koumkalé, à l'entrée des Dardanelles, et l'occupation d'une île, qui sera peut-être suivie de l'occupation de plusieurs autres dans la mer Égée. Ces mesures étendent le champ des hostilités, sans que rien démontre qu'elles nous rapprochent du dénouement. Lorsque l'Italie a envoyé une flotte avec des troupes de débarquement dans la Tripolitaine, on a pu croire que toute l'action militaire serait localisée sur la côte d'Afrique. Quelques coups de canon ayant été tirés dans la mer Adriatique, l'Autriche s'est émue et le fait ne s'est pas renouvelé depuis. Les Italiens espéraient alors qu'en touchant l'ennemi sur un seul point, ils l'amèneraient à composition :

peut-être en aurait-il été de la sorte, si les coups portés avaient été assez profonds, mais ils ne l'ont pas été, et on n'a pas tardé à s'apercevoir que cette guerre était matériellement plus onéreuse pour les Italiens que pour les Turcs, puisqu'elle coûtait beaucoup aux uns et à peu près rien aux autres.

Dans ces conditions, l'intervention amicale des puissances auprès des belligérans avait peu de chance d'amener un résultat. Des démarches ont pourtant été faites à Rome et à Constantinople : tout le monde s'y est associé, personne n'a cru qu'elles aboutiraient. L'Italie cependant a voulu faire un effort concomitant pour appuyer les démarches des puissances, et c'est sans doute à cette intention de sa part qu'il faut attribuer le bombardement de Koumkalé. Mais que pouvait-il produire? Si la flotte italienne avait pu, à ses risques et périls, forcer les Dardanelles et venir s'embosser devant Constantinople, une action aussi hardie aurait peut-être exercé sur la Porte une pression très forte; nous ne disons pas qu'elle aurait vaincu ses résistances, et même nous ne le croyons pas; néanmoins, la physionomie de la guerre aurait été changée, et la Porte, devant une menace aussi pressante, aurait eu quelque peine à conserver l'attitude indifférente qu'elle a adoptée. Quelques obus lancés sur un port à l'entrée du détroit et qui ne lui ont fait aucun mal, pas plus d'ailleurs que la riposte turque n'a fait un mal appréciable à la flotte italienne, ont au contraire conservé aux hostilités leur caractère purement démonstratif : aussi la situation ne se serait-elle en rien modifiée si la Porte n'avait pas jugé le moment venu de protéger sa sécurité par la clôture des Dardanelles. Elle a fait part de sa résolution aux puissances et l'a exécutée en plaçant des torpilles dans le chenal resté libre au milieu du détroit. Aussitôt quelque émotion s'est manifestée chez plusieurs puissances qui se sont senties atteintes dans leurs intérêts économiques, parfois même gravement. La Russie, en particulier, a fait, sous une forme amicale, des observations à Constantinople contre une mesure qui paralysait le commerce de ses provinces méridionales. Ses représentations auraient eu peut-être encore plus de poids si on n'avait pas pu croire qu'il s'y mêlait des préoccupations politiques : la Russie s'est, en effet, très sensiblement rapprochée de l'Italie dans ces derniers temps, comme si elle avait avec elle des intérêts communs d'un ordre qui est demeuré jusqu'à ce jour un peu indéterminé. L'Autriche, l'Angleterre, la Roumanie, la Bulgarie ont partagé plus ou moins les mêmes préoccupations, et des articles très vifs ont paru dans les journaux au sujet d'une guerre

comme on n'en avait, disait-on, encore jamais vu, puisque les neutres étaient appelés à en souffrir plus que les belligérans. Peut-être est-ce bien là ce que les Italiens avaient pressenti et ont-ils voulu, en obligeant la Porte à fermer les Dardanelles, obliger les puissances à intervenir d'une manière moins platonique qu'elles ne l'avaient fait jusqu'alors. Plusieurs puissances se trouvent effectivement placées dans une situation embarrassante, et leur désir de voir la guerre prendre fin ne peut qu'en être augmenté; mais on n'aperçoit pas beaucoup mieux qu'auparavant ce qu'elles pourraient faire de décisif pour ramener la paix. Si les Italiens ont le droit, à notre avis incontestable, d'étendre le champ de la guerre dans la mer Égée et même, s'ils le peuvent, dans la mer de Marmara, le droit qu'ont les Turcs de fermer la porte de leur maison n'est pas moins certain. Que les neutres en soient gênés, c'est possible, mais ils n'ont qu'un moyen d'échapper à l'inconvénient, qui est de sortir de la neutralité et de se mettre soit du côté d'un des belligérans, soit du côté de l'autre. Nous ne leur conseillerons pas de l'employer, et assurément aucune puissance n'est disposée à le faire. Si une d'elles le faisait, il en résulterait des complications générales infiniment plus graves que celles au milieu desquelles se débattent la Porte et l'Italie. Le bruit avait couru, par exemple, que la Russie appuierait par une démonstration pacifique à l'entrée du Bosphore la démonstration belliqueuse que devaient faire et qu'ont faite les Italiens à l'entrée des Dardanelles. Grâce à Dieu, rien de pareil n'a eu lieu : toutes les puissances ont été d'accord jusqu'ici pour rester dans une stricte neutralité; le jour où une d'elles en sortirait, que feraient les autres? La paix de l'Europe ne tiendrait plus qu'à un fil.

La prolongation de la guerre n'en est pas moins, elle aussi, un péril permanent et on s'explique que des démarches aient été faites à Rome et à Constantinople pour se rendre compte des conditions que les deux belligérans mettraient au rétablissement de la paix. Par malheur, l'écart entre les exigences de l'Italie et les prétentions très naturelles de la Porte reste immense : on ne voit pas encore comment il pourrait être comblé. L'Italie considère l'annexion de la Libye comme un fait acquis, sur lequel il n'y a pas à discuter; la Porte se déclare toute disposée à la paix, dont elle est sincèrement désireuse, pourvu que l'Italie évacue le vilayet de Tripoli et retire le décret l'annexion. Comment s'entendre sur des bases aussi contradictoires? Il faudrait un fait de guerre vraiment sérieux pour modifier les dispositions intransigeantes, soit d'une part, soit de l'autre : où, com-

ment ce fait pourrait-il se produire? L'Italie compte peut-être sur les souffrances des neutres pour les amener à exercer sur la Porte une pression déterminante; mais, à supposer que cette pression se produise, pourquoi s'exercerait-elle d'un seul côté? Les puissances se diviseraient sans nul doute s'il fallait prendre parti entre les belligérans et, si elles se divisaient, les conséquences en seraient plus redoutables pour elles toutes que ne peuvent l'être celles de la guerre. Il est donc probable que la situation actuelle se prolongera encore quelque temps et il faudrait être prophète pour en prédire le terme.

Toutes les puissances, disons-nous, sont pacifiques. Il en est une qui ne néglige aucune occasion de dire qu'elle l'est, et sa sincérité est pour nous hors de doute; c'est l'Allemagne; mais elle pratique plus que toute autre le fameux axiome : *Si vis pacem, para bellum*, et c'est en augmentant sans relâche ses forces militaires pendant la paix qu'elle prétend éloigner le péril de guerre. Le moyen, suivant les momens, peut être efficace ou dangereux. Quand on a atteint, ou même dépassé certaines limites, il n'est peut-être pas utile d'accroître encore ses forces : en tout cas, on ne peut le faire sans obliger ses voisins à un effort correspondant. Ces armemens toujours croissans pèsent sur les peuples d'un poids toujours plus lourd, et il est presque inévitable que le moment vienne où même de bons esprits se demanderont s'il ne faut pas, ou profiter des sacrifices qu'on a multipliés et faire acte de force, ou prévenir des sacrifices nouveaux en liquidant la situation par une décharge générale. A force de préparer la guerre, on est tenté de la faire : les gouvernemens les plus maîtres d'eux-mêmes ne sont pas toujours sûrs de pouvoir résister jusqu'au bout à cette tentation, qu'elle se produise en eux ou autour d'eux.

Le Reichstag allemand discute en ce moment une nouvelle loi militaire. Il suffit, pour en montrer l'importance, de dire que le quinquennat, voté l'année dernière, portait à 610 000 soldats l'effectif de paix et que la loi nouvelle le portera à 653 000, ce qui, avec 30 000 officiers, fait 683 000 hommes sous les drapeaux. Cette augmentation redoutable coûtera 825 millions de marks, soit 1 milliard 31 millions de francs en cinq ans, de 1912 à 1917. Quand on voit de pareils chiffres, il est difficile de croire que le gouvernement qui les propose à l'adoption d'une assemblée n'aperçoit à l'horizon aucun péril de guerre: cependant, le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a affirmé qu'il en était ainsi et même que la situation internationale n'avait jamais été plus rassurante, ni mieux assurée. Nous préférons ce

langage à celui qu'avait l'habitude de tenir le prince de Bismarck lorsqu'il voulait faire voter par le Reichstag quelque loi du même genre : il ne manquait pas de montrer le monde déjà tout en feu et il dénonçait l'antipatriotisme de ceux qui lui opposaient la moindre critique. M. de Bethmann-Hollweg se contente de faire appel au patriotisme de tous les partis. Mais alors, s'il n'y a aucun danger de guerre, si l'Europe n'a jamais été plus tranquille, si l'avenir immédiat n'a jamais présenté un plus grand caractère de sécurité, pourquoi ces formidables armemens? L'objection se présente si naturellement aux esprits que M. de Bethmann-Hollweg, sentant bien qu'on la lui opposerait, a voulu y répondre d'avance, et il a dit qu'un grand pays devait toujours faire le plus grand effort militaire dont il était capable, parce que son autorité, dans les controverses internationales, était en raison directe de la force qu'on lui connaissait.

Cette théorie peut conduire loin, et on voit, en effet, où elle conduit l'Allemagne. Il nous semble pourtant que ce grand pays jouit actuellement d'une autorité qui n'a nul besoin d'être augmentée. Quand donc en a-t-elle éprouvé l'insuffisance? Est-ce au mois d'août 1911? M. de Bethmann-Hollweg ne l'a pas dit, mais le ministre de la Guerre, M. le général Heeringen, qui a parlé après lui, a été plus explicite : « Entre la dernière loi, a-t-il déclaré, et la loi actuelle, il y a eu l'expérience de l'année passée : elle nous a prouvé que l'augmentation de nos forces n'avait pas été suffisante. » Ce sont là de graves paroles : elles donnent à croire qu'au mois d'août le gouvernement allemand ne s'est pas senti assez fort pour réaliser toutes ses prétentions et qu'il regarde comme indispensable de se fortifier encore en vue des épreuves futures. Les partis colonial et pangermaniste pourront trouver dans le discours du général Heeringen la justification de ce qu'ils ont toujours soutenu, à savoir que le gouvernement impérial avait d'autres vues que celles qu'il a réalisées. C'est toutefois une erreur de croire que, quand même il aurait eu à sa disposition les renforts que doit lui donner la loi nouvelle, il aurait obtenu davantage, car la France n'a pas compté arithmétiquement le nombre des soldats allemands pour savoir ce que son intérêt bien compris et son honneur lui commandaient de faire. M. de Bethmann-Hollweg, en défendant le projet de loi dans le langage simple, précis, sans exagération d'aucune sorte, qu'il emploie toujours et auquel nous avons souvent rendu hommage, a donné aux journaux un avertissement dont nous voudrions bien qu'ils s'inspirassent en Allemagne : nous en prendrons volontiers à notre compte la part cer-

tainement plus modeste qui nous revient. « Je regrette, a-t-il dit, les bruits alarmans qui, chez nous et ailleurs peut-être, par patriotisme mal entendu, ont été lancés dans la presse, soi-disant pour appuyer des mesures d'armemens nécessaires. Ces bruits troublent toutes les affaires et n'ont aucune utilité. » M. de Bethmann-Hollweg aurait été encore plus fort pour qualifier ces bruits avec sévérité si les armemens qu'ils avaient pour objet de provoquer n'étaient pas venus en effet, et nous nous demandons si, lorsque les armemens auront été faits, les mêmes bruits ne courront pas pour obtenir qu'on les mette à profit. « Oui, messieurs, a continué le chancelier, bien souvent les guerres ne sont pas voulues et provoquées par les gouvernemens. Les peuples se lancent dans ces expéditions aventureuses bien fréquemment par suite de manœuvres bruyantes et fanatiques. Ce danger existe aujourd'hui : il est même peut-être plus grand qu'autrefois. » Nous dirons à notre tour qu'il devient plus grand encore lorsque les gouvernemens, qui ne veulent pas la guerre, habituent les peuples à croire qu'ils peuvent la faire sans danger. On nous rendra la justice que nous ne faisons rien de tel en France. Le gouvernement n'y demande pas sans cesse des armemens nouveaux et, quant au peuple lui-même, s'il est toujours prêt à répondre à une provocation, on peut être sûr qu'elle ne viendra pas de lui.

Il est vrai que M. de Bethmann-Hollweg en dit autant du gouvernement, sinon peut-être du peuple allemand, et encore une fois la probité de son affirmation nous paraît incontestable; mais, à parler franchement, nous sommes quelque peu inquiets d'entendre si souvent ou plutôt d'entendre toujours parler de la guerre, même quand c'est pour assurer qu'on n'en veut pas. A force de parler de revenans, on en donne la peur même à ceux qui n'y croient pas : il y a des exorcismes qui, à force de se répéter, finissent par faire croire au diable et par ressembler à une évocation. Tout ce que nous retenons du discours de M. de Bethmann-Hollweg, c'est que l'Allemagne s'arme jusqu'aux dents parce que, si aucun gouvernement ne projette la guerre, l'imprudence des peuples et des journaux la rend plus à craindre que jamais. Malheureusement, nous ne pouvons répondre que de nous.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

III[1]

A METZ ET A PARIS
APRÈS LES PREMIÈRES DÉFAITES

I

Pendant toute la journée du 6 août, se succédèrent au quartier général les nouvelles sensationnelles. Le matin c'est le bruit d'une grande victoire remportée par nous avec beaucoup de prisonniers. A dix heures, c'est une dépêche de Mac Mahon : « Si Failly me rallie, je pourrai prendre l'offensive. » A une heure, c'en est une de Frossard : « Je suis attaqué vigoureusement. » A trois heures, c'est un télégramme du chef de gare de Reichshoffen : « On bat en retraite, je me sauve. » A cinq heures, c'est Frossard qui rassure : « La lutte semble s'apaiser, j'espère rester maître du terrain. » A sept heures, c'est encore Frossard, mais poussant un cri de détresse : « Je suis tourné, obligé de me retirer sur les hauteurs. » Enfin, à huit heures et demie, c'est le télégramme tragique de Mac Mahon : « J'ai été attaqué ce matin à sept heures par des forces très considérables. J'ai perdu la bataille ; nous avons éprouvé de grandes pertes en hommes et matériel. La retraite s'opère en ce moment, partie sur Bitche, partie sur Saverne. Je tâcherai de gagner ce point où je reconstituerai l'armée. Nos hommes ont perdu la plus grande partie

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

de leurs sacs. » Et à neuf heures, Failly confirme : « Mac Mahon en retraite sur Saverne après bataille perdue. »

Comment exprimer l'effet que produisent ces nouvelles? Ce n'est pas le désarroi, pas même la panique, pas même l'ahurissement, c'est la prostration, la désespérance, l'anéantissement. « Je suis obligé de l'avouer, dit l'écuyer de l'Empereur, Faverot de Kerbrech, le 6 août au soir, alors que, consternés, nous recevions au quartier impérial ces télégrammes navrans, je n'ai pas trouvé chez les généraux, dans l'atmosphère desquels vivait l'Empereur, le calme, la pondération, la fermeté réconfortante que j'aurais été heureux de saluer chez ces vieux soldats qui, tous, avaient fait la guerre, et qui étaient les conseillers naturels et indiqués de leur souverain... Les idées les moins raisonnables furent émises. Mais le plus violent de tous fut précisément le général Lebrun, en partie éditeur responsable de nos malheurs présens, celui qui avait été, dans la coulisse, l'inspirateur du « plan de campagne, » et qui avait fait prévaloir la théorie des petits paquets disséminés le long de la frontière. Ce soir-là, il nous fit à nous autres, les jeunes, une impression pénible. Se laissant aller à une excitation que la présence de l'Empereur aurait dû contenir, il traita d'incapables et d'ignorans ses camarades malheureux, et ne parla de rien moins que de les faire fusiller... J'admirai l'Empereur, qui sut rester calme au milieu de ces divagations et ne laissa pas échapper une parole de blâme contre les généraux qui venaient d'être mis en déroute et rendaient désormais si grosse la responsabilité du chef suprême. Mais je songeai douloureusement qu'en un moment si angoissant, il n'avait auprès de lui aucun guide réfléchi, susceptible de l'éclairer, quand tous ceux que leur situation mettait à même de le faire se laissaient aller au découragement ou à la colère. Cet ami des anciens jours, ce conseiller fidèle et sûr, dont l'intelligence supérieure et l'esprit prodigieusement fécond auraient su dominer les circonstances et dicter les décisives résolutions, j'ai toujours pensé, avec le vaillant maréchal Canrobert, que c'était le général Fleury qui en réalisait l'idéal (1). » Je dis, moi aussi : « Quel malheur que Fleury n'ait pas été là! »

Il y a dans tous les quartiers généraux un certain nombre de gens qui savent, avec la plus grande pénétration, faire ressortir

(1) Faverot de Kerbrech, *Mes Souvenirs*, p. 29-9.

les difficultés que présentent les entreprises que l'on propose. Au premier embarras, ils prouvent péremptoirement qu'ils ont tout prévu. Ils ont toujours raison, car comme ils ne proposent jamais et surtout n'exécutent eux-mêmes quoi que ce soit de positif et de réel, le résultat de leurs propres entreprises ne peut jamais servir à les réfuter. Ces hommes de l'éternelle négation sont la perte des généraux en chef (1). On vit à l'œuvre à Metz ces hommes funestes. Ils se répandirent en prédictions sinistres ; tout leur paraissait fini : l'armée, la France et surtout l'Empereur.

Les critiques les plus acerbes étaient celles du prince Napoléon : il n'épargnait rien ni personne et ne cessait de déclamer contre la politique de sous-officier qui nous avait conduits à la guerre. Cependant aucun pessimisme n'égala celui que l'Empereur cachait sous son calme imperturbable. Le peu de volonté active qui restait en lui s'était évanoui : il voyait la partie irrévocablement perdue ; il n'avait aucun espoir de la relever ; Paris était menacé d'un rapide investissement ; il ne fallait plus songer qu'à le défendre, et, par un mouvement de sauve-qui-peut, abandonner l'Alsace, la Lorraine, la Champagne à l'invasion, se retirer en hâte sur Châlons, y appeler les débris de Mac Mahon, Failly, F. Douay, et là s'interposer entre l'invasion et la capitale. A partir du 6 août, ce fut son idée constante. Sous la pression exercée, il a paru parfois y renoncer ; il y est toujours revenu. Il n'a été indécis qu'en apparence ; en réalité, il n'a voulu alors qu'une seule et même chose : quitter Metz, revenir à Châlons.

II

Le soir de ce jour, l'Empereur, ayant autour de lui le prince Napoléon, Le Bœuf, Castelnau, délibéra sur ce que les circonstances exigeaient. Aussitôt il découvre l'idée qui obsède son esprit, de s'interposer entre l'ennemi et la capitale, de se concentrer sur Metz puis sur Châlons. Le prince Napoléon l'approuve ; Le Bœuf contredit : l'Empereur s'est déjà trop attardé à Metz, il devrait être au centre de ses troupes, s'établir au milieu d'elles, les diriger en personne ; se replier sur Châlons serait une irrépa-

(1) Campagne d'Italie de 1859, par l'état-major prussien, à propos du quartier général autrichien.

rable défaillance; c'est en Lorraine et en Alsace qu'il faut couvrir Paris. On avait en avant Bazaine, Ladmirault, la Garde, les réserves générales de cavalerie et d'artillerie : qu'on les concentre à Saint-Avold et qu'on recueille Frossard; on disposera ainsi de 135 000 hommes, et, en pressant le mouvement commencé du 6e corps d'armée vers Metz, d'une réserve de 50 000 hommes en arrière sous Canrobert. Que ne pouvait-on tenter avec de pareilles forces? Il était impossible que les deux premières armées prussiennes avancées avec tant de précipitation ne fussent pas décousues; on devait les aborder avant qu'elles ne pussent se serrer et surtout avant que la IIIe armée, engagée dans les Vosges, ne pût accourir à leur secours. Une vigoureuse offensive laissait seule la chance de relever les affaires : tentons-la.

D'instinct, le major général proposait la seule conduite qui, vu l'état des forces ennemies, eût pu nous sauver. Certainement le plan était audacieux, car « lorsqu'une armée a éprouvé des défaites, la manière de réunir ses détachemens ou ses secours et de prendre l'offensive est l'opération la plus délicate de la guerre, celle qui exige le plus, de la part du général, la profonde connaissance des principes de l'art (1). » Néanmoins, il n'y avait pas d'autre moyen de nous relever et, s'il n'eût pas réussi, il eût donné à notre chute quelque chose de grandiose. Le prince Napoléon, qui avait d'abord approuvé la retraite sur Châlons, se rangea à l'avis de Le Bœuf. Quoiqu'il le détestât depuis sa mission à Venise où il ne l'avait pas trouvé assez italien, il m'a souvent répété depuis : « C'était une idée digne de Napoléon Ier. »

Seul, l'Empereur ne fut pas convaincu. Raisonnemens, supplications, tout fut inutile. Il multipliait les objections : « Il est bien difficile de donner des instructions tout de suite. — Il n'y a qu'une instruction à donner, Sire, et elle est bien simple : marcher en avant, se jeter sur l'ennemi dès qu'on le rencontrera sans se préoccuper de son nombre. » Vers onze heures, l'Empereur se lève et dit : « Messieurs, à demain. » Le Bœuf, désolé, dit au Prince : « Vous devriez tenter un dernier effort. — Non, c'est à vous, qui êtes major général, de recommencer. » Le Bœuf réfléchit un instant, puis il retourne auprès de l'Empereur déjà retiré dans sa chambre. Il en sortait bientôt, levant les bras au ciel avec consternation : « Impossible de rien obtenir ! — Allons

(1) Napoléon Ier, *Œuvres*, t. II, p. 302.

nous coucher, répéta le Prince. Après tout, nous sommes sûrs de n'être pas enlevés cette nuit. »

En s'en allant, ils rencontrèrent Jérôme David. Il arrivait de Forbach et, d'une maison il avait vu le combat jusqu'à cinq heures et demie. On avertit l'Empereur qui revient dans son cabinet. Jérôme David raconte ce qu'il a vu et dit qu'il considère ce combat comme une victoire plutôt qu'une défaite, mais la retraite de la fin de la journée paraîtrait une déroute si on ne s'avançait au plus tôt. Le Bœuf, fort de cet appui inattendu, revient à la charge une troisième fois, et il est soutenu énergiquement par Jérôme David. La résistance de l'Empereur est enfin vaincue. Il cède ou du moins paraît céder. Il se rendra le lendemain à Saint-Avold, accompagné de quatre aides de camp et de quatre officiers d'ordonnance ; il se placera au milieu de ses troupes et organisera le mouvement offensif; Bazaine sera invité à appeler à lui Ladmirault ; la Garde est déjà en route vers Saint-Avold ; un train partant à deux heures du matin transportera les équipages de l'état-major ; l'Empereur partira à quatre heures (1). Cette résolution relève les courages, et un sentiment d'espoir succède à l'abattement. On utilise le mieux possible les trois ou quatre heures qui séparent du départ. L'Empereur télégraphie à Bazaine (3 h. 30) : « Je vais me placer au centre de la position. » Le Bœuf télégraphie de son côté : « Un effort sérieux est nécessaire. Une bataille est imminente. »

Le lendemain, dimanche 7 août, à quatre heures du matin, l'Empereur montait en wagon. Il était à peine assis qu'un employé de la Compagnie lui remet un télégramme. Il l'ouvre et il lit que l'on est sans nouvelles de Frossard. Cette incertitude sur le sort de Frossard pouvait empêcher de chercher la bataille ce jour-là, mais non de se porter au centre de la position. Elle était pour un général en chef un motif de plus de s'avancer sur sa première ligne, d'aller se rendre compte de la situation physique et morale des troupes, de les soutenir ou les diriger en une crise qui pouvait être décisive. L'Empereur n'aurait certainement pas manqué à ce devoir, s'il en avait eu la force. Son état de souffrance ne lui laisse voir dans le fait qui devait confirmer sa résolution de la nuit qu'un prétexte d'y renoncer. Il se retourne vers Le Bœuf prêt à s'asseoir à ses côtés et lui dit

(1) Carnet de Castelnau.

sèchement : « Vous voyez où vous m'entraîniez ; vous me faisiez commettre une faute. L'ennemi ne nous donnera pas le temps d'opérer la concentration en avant ; il faut l'opérer en arrière, autour de Metz. » Il descend du wagon et donne l'ordre à Le Bœuf de se rendre vers Bazaine pour constater *de visu* l'état réel des choses et lui faire un rapport. Et il revient avec Lebrun à la préfecture, ayant encore gagné un jour d'immobilité.

III

A Saint-Avold, Le Bœuf apprend à Bazaine notre désastre de Wœrth. Bazaine l'ignorait. Il ne dit mot ; mais ses yeux se remplirent de larmes (1). Les deux maréchaux n'eurent pas le temps de discourir sur l'opportunité de se concentrer ou non sur Metz. Une dépêche de Ladmirault apprit à Bazaine qu'il venait d'y être appelé directement par l'Empereur. Puis le général Grenier, divisionnaire de Ladmirault, arrivé à Saint-Avold, vint annoncer au maréchal, que, rappelé par son chef, il retournait vers Boulay et ensuite vers Metz. Le Bœuf le retint et le mit à la disposition de Bazaine.

Rentré à son quartier général et livré à ses réflexions, l'Empereur était revenu à l'idée, qu'il n'avait abandonnée qu'en apparence et qui désormais restera au fond de son esprit, de se replier sur Châlons. Il avait envoyé directement à Ladmirault l'ordre de ne plus se rendre à Saint-Avold et de se concentrer à Metz, afin d'éviter à celles de ses troupes qui n'étaient pas encore à Saint-Avold la fatigue inutile de s'y rendre pour en revenir.

Ensuite il fait préparer par Lebrun des ordres à expédier de tous côtés : on renonce à appeler Douay ; on lui télégraphie de jeter, s'il le peut, une division dans Strasbourg et, avec les deux autres, de couvrir Belfort. On oublie que le 7e corps d'armée ne se compose que d'une division, la division Liebert, que la division Conseil-Dumesnil est avec Mac Mahon, et que la division Dumont n'a pas quitté Lyon. Il n'y avait pas à s'occuper de Mac Mahon en route déjà sur Châlons ; on ordonne à Frossard, qu'on sait maintenant à Puttelange, de se diriger aussi sur Metz afin de continuer ensuite sur Châlons. On prescrit à Failly, qui se préparait, à la Petite-Pierre, à marcher sur Phalsbourg et

(1) Récit du maréchal Le Bœuf.

Saverne, de prendre la même direction ; on arrête le corps de Canrobert, dont la tête approchait de Nancy, on le renvoie à Châlons. On invite le ministre de la Guerre à diriger sur le camp tous les détachemens de réservistes.

Pour la défense de Metz, lorsque l'armée sera partie, Coffinières est nommé gouverneur et chargé de construire seize ponts qui faciliteront le passage de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche ; il devra en outre constituer un approvisionnement de six mois. Ces mesures prises, l'Empereur télégraphie au ministre de la Guerre d'appeler à Paris tous les quatrièmes bataillons dont il pouvait disposer et d'y faire venir également les régimens d'infanterie de Corse, de Bayonne, de Perpignan et de Pau (moins leurs quatrièmes bataillons) et les deux régimens de Carcassonne et de Tarbes (7e et 8e chasseurs) qui avaient été laissés en observation sur les Pyrénées (1). La retraite sur Châlons ainsi résolue et ordonnée, il demande au Conseil des ministres l'effet qu'elle produira.

Le Bœuf, de retour de Saint-Avold, est informé de toutes les mesures prises en son absence. Sa situation, depuis l'arrivée de l'Empereur à l'armée, était devenue intolérable. Selon une expression du prince Napoléon, l'Empereur « le faisait tourner en bourrique. » Il ne prétendait pas exercer le commandement en chef, il eût voulu seulement être un conseil écouté et acquérir ainsi sur les commandans de corps d'armée une autorité qui contribuât à mettre un peu de cohésion dans l'incohérence de l'ensemble. Mais il n'avait pas su comme Niel prendre de l'ascendant sur l'esprit de l'Empereur; il avait trop gardé les docilités d'un aide de camp; l'Empereur le consultait peu, l'écoutait encore moins et accordait l'influence à d'autres qui eussent dû lui être subordonnés. Lebrun ne restait pas dans sa situation de sous-chef auxiliaire : en contact incessant avec l'Empereur pendant les absences fréquentes du major général, souvent même lui présent, il était devenu son rival, le supplantant à tout propos. On avait ainsi deux chefs, agissant sans concert, l'un détruisant ce qu'avait fait l'autre. Le Bœuf souffrait de cette situation indécise et humiliée, d'autant plus qu'il sentait que, en dépit de tout, on le rendrait responsable d'une conduite qu'il ne dirigeait pas.

Il avait été une première fois déjà très offensé de ce qu'on

(1) L'Empereur au ministre de la Guerre, 7 août, cinq heures et demie du matin.

eût, quand il était près de Mac Mahon à Strasbourg, défait ce qui avait été convenu relativement à l'expédition de Sarrebrück. Avec la fougue de sa nature ouverte, il avait exprimé sa douleur au prince Napoléon : « Cela ne peut aller ainsi ; voilà Frossard qui, après avoir provoqué l'ordre d'attaquer Sarrebrück, déclare qu'il ne peut le faire; il change son quartier général sans dire où il le porte : Frossard est indiscipliné; Failly insuffisant. » Il s'anime, s'échauffe, et, prenant le Prince par le bras : « On ne peut faire la guerre avec un tel manque d'obéissance. Si cela continue, je me demande si je ne ferai pas bien de me brûler la cervelle. — Je ne suis pas assez de vos amis, répondit le Prince, pour vous répondre autrement que non ; si j'étais de vos amis, je répondrais peut-être autrement. — Savez-vous que vous n'êtes pas encourageant (1) ? »

Maintenant il était à bout de résignation. De nouveau très froissé de l'abandon *ex abrupto* avec lequel l'Empereur, sans attendre son retour et son rapport, tranchait un doute dont il était allé étudier la solution, il offrit sa démission de ministre de la Guerre et de major général. « Jusqu'à présent, dit-il, j'ai donné des avis que l'Empereur n'a pas suivis : je comprends que je n'ai pas sa confiance, et je ne peux plus remplir des fonctions qui supposent une confiance entière. Je demande à rester à la suite de l'armée jusqu'à ce que l'Empereur puisse m'employer; j'accepterai, du reste, la responsabilité de tout ce qui a été ou n'a pas été fait. — Vous n'avez fait, répond l'Empereur, qu'exécuter mes ordres. » Il accepta la démission de ministre, refusa celle de chef d'état-major. Le Bœuf ne la retira pas. Il proposa divers noms comme remplaçans : « Bazaine ? — Il ne m'inspire pas confiance, répond l'Empereur. — Trochu ? — Un esprit biscornu. — Lebrun ? — C'est un brouillon. » Malgré les insistances de l'Empereur, Le Bœuf ne consentit à continuer ses fonctions que jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé ce remplaçant. Désormais il ne sera plus que l'instrument passif des ordres qu'il recevra.

C'est en cette qualité qu'il écrivit une dépêche au ministre de la Guerre (2 h. 20 soir) : « L'Empereur insiste vivement sur la nécessité de terminer l'organisation des quatrièmes bataillons et des régimens de marche. Je suis étonné que les officiers

(1) *Carnet du prince Napoléon*, 29-31 juillet 1870.

généraux, à l'intérieur, aient laissé dans leurs foyers autant d'hommes appartenant à la réserve. Sévissez contre ceux qui ont contrevenu aux ordres donnés. Signalez-moi des noms. » C'est encore en cette qualité qu'il communiqua à quatre heures au ministre de la Guerre les dispositions arrêtées par suite de la résolution du matin de se concentrer sur Châlons.

A ce moment, l'Empereur avait entre les mains la réponse du Cabinet à l'interrogation qu'il lui avait posée. Cette réponse n'approuvait ni ne blâmait (1) et disait seulement que le Conseil, sans juger la mesure, n'y faisait aucune objection.

Le sentiment élevé qui empêchait l'Empereur de désavouer Le Bœuf, lui inspira d'envoyer une pensée de réconfort à Mac Mahon. Il lui télégraphia : « L'Empereur sent vivement le chagrin que vous devez éprouver. Il vous félicite et vous remercie des efforts que vous avez faits. »

IV

Que ferait-on de l'armée? Telle était la principale préoccupation de tous. Mais il en était une autre qui grondait dans les esprits et que le prince Napoléon manifesta le premier ce jour-là. Que ferait-on de l'Empereur? demeurerait-il à la tête de l'armée? L'Empereur déjeunait à dix heures et dînait à six. Le Prince arrive une demi-heure avant le dîner et dit à Castelnau : « Il faudrait que l'Empereur rentrât à Paris. — C'est vrai, dites-le-lui. — Mais si je le conseille à l'Empereur, il se défiera de ce que je lui dis et cela suffirait pour qu'il adopte un avis contraire; parlez-lui-en. » Castelnau s'en défend : il n'a pas l'habitude de pareilles initiatives. Cependant, à cause de la gravité des circonstances, il dérogera à ses habitudes.

L'Empereur entre, s'assied sur un canapé. Castelnau aborde le sujet. Il lui rappelle la conduite de son oncle qui, en 1812, n'hésita pas à laisser son armée et à rentrer à Paris. « J'y ai pensé, dit l'Empereur, mais cela est impossible. Mon oncle,

(1) D'après le *Récit historique de l'état-major français*, nous aurions répondu que nous trouvions impolitique « d'évacuer la Lorraine, sans livrer bataille, et que nous redoutions l'effet déplorable que cette nouvelle produirait sur le pays. » Nous n'avons rien dit de cela, et l'Empereur, dans une brochure sur Sedan, confirme le sens de notre télégramme : « L'Empereur, dit-il, résolut de ramener immédiatement l'armée au camp de Châlons..., le plan communiqué à Paris fut d'abord *approuvé* par le Conseil des ministres. »

lorsqu'il rentra à Paris en 1812, était entré à Moscou et avait remporté des victoires ; moi, je n'ai pas encore livré de combats, je ne puis imiter son exemple. » A ce moment, survint le Prince impérial, très surexcité comme il l'était toujours. L'Empereur le prit sur ses genoux et dit : « Je veux que tu sois juge de la question. » L'enfant, ayant écouté le débat, se récria : « C'est impossible, rentrer avant de nous être battus, ce serait un déshonneur. — Il serait affligeant, fit le général, qu'à votre âge on ne pensât pas ainsi, mais nous devons voir les choses autrement (1). » La conversation en resta là.

Ce qui ne pouvait en rester là, c'était l'exécution de la retraite sur Châlons. Dès que ce projet avait transpiré, il avait excité une vive réprobation. L'ahurissement d'en haut n'existait pas en bas ; l'ardeur des officiers et des soldats, un peu déconcertée, était encore très vive. Tout le mal, selon eux, venait du commandement, des ordres et des contre-ordres qui les harassaient ; ils étaient exaspérés de l'immobilité à laquelle on les condamnait ; qu'on mît à leur tête un véritable général, tout serait vite réparé. Toujours reculer ! mais ils n'avaient encore livré aucune bataille ; étaient-ils donc des lâches ? La grande majorité repoussait comme une honte inacceptable l'idée de retourner sur Châlons. Ce sentiment revint à l'Empereur de tous côtés. Il réunit dans la soirée du 7 août à huit heures un nouveau conseil auquel assistèrent Le Bœuf, les commandans de l'artillerie, Soleille, du génie, Coffinières, l'intendant général Wolff, Lebrun et Castelnau. Cartes déployées, on délibéra longuement, on revint sur la résolution du matin et on décida que l'armée, restant à Metz, attendrait, appuyée à la place, les événemens. L'Empereur en prévint l'Impératrice. « La retraite sur Châlons devient trop dangereuse, je puis être plus utile en restant à Metz avec 100 000 hommes bien réorganisés. Il faut que Canrobert retourne à Paris et soit le noyau d'une nouvelle armée. Ainsi deux grands centres : Paris et Metz, telle est notre conclusion. Prévenez-en le Conseil. Rien de nouveau. » Cet abandon de la retraite sur Châlons venait d'être décidé, le 7 août dans la nuit, lorsque l'Empereur reçut dans les premières heures du 8 août une seconde dépêche des ministres sur le projet de retraite, plus explicative que la première, et qui n'a pas

(1) Carnet de Castelnau.

eu plus d'influence, puisqu'elle est arrivée après la résolution arrêtée. Cette dépêche était ainsi conçue : « *7 août au soir, Émile Ollivier à l'Empereur :* Nous avons répondu un peu vite ce matin sur l'effet de la retraite de Châlons. L'effet ne sera pas bon. Il va de soi que nous ne parlons que politiquement : *mais le point de vue stratégique doit l'emporter sur le point de vue politique, et vous êtes le seul juge.* »

Conçoit-on qu'en présence de ce document on ait pu parler du *plan militaire* du ministère Ollivier ? Notre seul plan militaire était de n'en avoir aucun et de ne pas prendre une responsabilité quelconque dans des résolutions dont nous étions incapables, de loin, de juger l'opportunité. Nous ne pouvions pas répondre que l'opinion publique serait ravie d'apprendre qu'après quatre jours de campagne, l'armée abandonnait la Lorraine et l'Alsace et prenait la fuite sur Châlons. Le surprenant est qu'on ait cru devoir nous interroger. Nous répondîmes en nous gardant d'empiéter sur le domaine que nous nous étions interdit : nous nous contentâmes de mettre l'esprit de l'Empereur à l'aise, en lui conseillant, quelque mauvais que fût l'effet politique, de ne pas s'y arrêter et de ne tenir compte que des nécessités stratégiques.

Le 8 août, en conséquence de la décision prise le 7 dans la soirée, de nouvelles directions furent données à l'armée. L'état-major fit connaître à Frossard, alors à Brulange, que l'ordre de retraite sur Châlons était révoqué et qu'il eût à se porter sur Metz par la ligne la plus directe en se conformant aux instructions de Bazaine. L'ordre de se mettre en mouvement sur Metz avait déjà été donné aux autres corps la veille. La concentration sur Châlons ne fut maintenue qu'aux 1er et 3e corps dont on comptait faire le centre d'une seconde armée dont le quartier général serait à Paris sous Canrobert.

V

La retraite subit un temps d'arrêt le 9 août. « Je vous prie en grâce, écrivait le général Decaen à Bazaine, de ne pas m'ordonner de mouvement aujourd'hui. Les hommes sont rendus de fatigue, la soupe n'est pas encore mangée, et il faudrait encore y renoncer ce soir. Il leur faut un peu de repos. » Montaudon et les autres généraux lui adressaient la même prière. Ladmirault écrivait : « Depuis cinq jours, mes troupes sont en marche ; la

journée d'hier, 8 août, a été très pénible par suite d'un orage qui nous a inondés d'eau. La pluie n'a cessé de tomber en abondance pendant toute la nuit; les hommes sont restés debout, sans sommeil, mais pouvant faire de grands feux. Les chevaux de la cavalerie et les attelages de l'artillerie sont horriblement fatigués; ils ont passé la nuit du 8 au 9 dans des bourbiers profonds. Dans cet état de choses, les troupes de mon corps d'armée ont le plus grand besoin de repos et d'un bivouac tranquille. » La brigade Clérembault par exemple était restée vingt et une heures consécutives à cheval. Il fallut s'arrêter. L'Empereur pendant cet arrêt se rendit à Faulquemont où était arrivé Bazaine. « Je trouve, dit Montaudon dans ses *Souvenirs militaires*, le souverain bien vieilli, bien affaibli et n'ayant en rien l'attitude d'un chef d'armée. »

Bazaine proposa à son tour son plan : peut-être il ne fallait ni se reporter sous Châlons, ni attendre sous Metz, mais se concentrer entre Frouard et Nancy. Canrobert devait y être; on y appellerait Mac Mahon, Failly et Douay; on s'établirait sur le plateau des Hayes. Expulser d'une telle situation 200 000 hommes était impossible; les déborder en leur prêtant le flanc était périlleux. Le maréchal avait été à Nancy deux ans et y avait commencé un travail dans ce sens; en outre, il avait trouvé dans les Archives un projet très intéressant du général Haxo dans lequel était recommandée l'occupation de Frouard. Il ajoutait que, depuis le commencement du siècle, dans tout ce qui avait été écrit à ce sujet, *on a presque toujours rejeté l'idée d'une concentration sous Metz, qui peut être tourné, soit par la frontière du Nord, soit par le Sud.* — Tout cela était bien conçu, bien combiné, d'une incontestable justesse. « Ce serait découvrir Paris, » objecta l'Empereur. Et la proposition ne fut pas agréée. Elle eût mieux valu que ce qui a été fait.

La retraite sur Metz continua à être dirigée dans l'ensemble par l'état-major général, dans le détail par le maréchal. Elle se poursuivit lamentablement. Les troupes qui, depuis plusieurs jours, ne cessaient d'aller, de venir, d'arriver, de repartir aussitôt après leur arrivée, non seulement se démoralisaient, mais étaient à bout de forces physiques. Les hommes partis souvent à l'aube n'atteignaient le bivouac que pendant la nuit sous des pluies torrentielles; ils ne pouvaient assujettir leurs misérables petites tentes sur un sol qui n'était plus qu'une mer de boue, ni

allumer des feux pour faire des soupes ; alors ils se couchaient sans manger, mouillés jusqu'aux os, sur le terrain détrempé. Leur fatigue excédait les forces humaines. Les hommes de Frossard n'avaient plus ni leurs objets de campement, ni leurs ustensiles, ni leurs marmites, ni leurs tentes perdues à Forbach.

Toutes les misères de cette saison pluvieuse, contre laquelle aucune sollicitude ne pouvait rien, étaient aggravées par la difficulté d'assurer des vivres aux troupes dont le biscuit était réduit en pâtée. L'intendance abondait d'approvisionnemens et, dans leur répartition, se montrait aussi intelligente que dévouée, mais les changemens perpétuels et surtout imprévus dans les emplacemens désignés aux troupes, au milieu de l'entassement effroyable d'*impedimenta*, dérangeaient toutes ses prévisions et créaient un dénuement provisoire à peu de distance d'un lieu où était la plénitude. Comment un intendant ne perdrait-il pas la tête quand il reçoit le même jour de telles dépêches : Le matin : — « Gardez à Nancy tout ce que vous avez. » A midi : — « Dirigez sur Metz tout ce que vous avez. » Le soir : — « N'expédiez rien sur Metz, au contraire... » Enfin dans la nuit : — « Considérez comme nul le dernier télégramme : dirigez sur Metz tout ce que vous avez. »

Montaudon a décrit le misérable état de cette vaillante armée : « Je viens de voir résoudre, sous mes yeux et aux yeux de tous, un problème bien surprenant, quand on considère l'armée française, qui, animée du feu sacré, ne demandait qu'à bien faire et à se montrer à la hauteur de celles des autres époques. Eh bien ! on a eu le plus funeste talent de la faire battre par petits paquets ; puis, en présence d'un échec très réparable, le haut commandement s'est pris d'une folle terreur que rien n'a pu maîtriser, et il va à l'aventure. Notre pauvre armée, depuis son départ de Paris, ne fait que s'user sur les routes par des marches et contremarches aussi inutiles qu'inopportunes ; toujours en éveil, elle mange peu et dort moins encore. Des fatigues sans raison et sans but, voilà comment on mène les troupes à l'ouverture d'une campagne qui sera longue et difficile. Comme c'est fâcheux pour le pays d'avoir à la tête de l'armée des chefs aussi peu expérimentés et aussi peu capables de faire mouvoir avec intelligence de grosses masses ! En général, le soldat bien conduit, bien entraîné, fait et fera bien son devoir ; mais, pour le moment, qu'attendre de lui ? Il est

fatigué, démoralisé ; il lui faut quelques jours de repos et puis ensuite on pourra en faire ce que l'on voudra. Malheureusement, la confusion et l'incohérence règnent dans les hautes sphères (1). »

Cet état lamentable ravivait le désir qui hantait tous les esprits prévoyans d'obtenir de l'Empereur qu'il abandonnât le commandement. Dans la matinée, Lebrun vint très courageusement lui conseiller de remettre le commandement en chef entre les mains d'un des maréchaux et de rentrer aux Tuileries. Franceschini Pietri, modèle de fidélité intelligente et infatigable, renouvela la démarche de Lebrun. Il annonça en ces termes à l'Impératrice le résultat de sa tentative : « N'écoutant que mon dévouement, j'ai demandé à l'Empereur s'il se sentait assez de forces physiques pour les fatigues d'une campagne active, pour passer les journées à cheval et les nuits au bivouac. Il est convenu avec moi qu'il ne le pouvait pas. Je lui ai dit alors qu'il valait mieux aller à Paris réorganiser une autre armée et soutenir l'élan national, avec le maréchal Le Bœuf comme ministre de la Guerre, et laisser le commandement en chef de l'armée au maréchal Bazaine, qui en a la confiance, et à qui on attribue le pouvoir de tout réparer. S'il y avait encore un insuccès, l'Empereur n'en aurait pas la responsabilité entière. C'est aussi l'avis des vrais amis de l'Empereur. » (Metz, 8 août, quatre heures et demie du soir.)

L'Impératrice répondit à l'Empereur sur la communication de Piétri : « Avez-vous réfléchi aux conséquences qu'amènerait votre rentrée à Paris sous le coup de deux revers ? Je n'ose prendre la responsabilité de ce conseil. Si cependant vous vous y décidez, il faudrait que la mesure fût présentée au pays comme provisoire, et que le commandement fût confié provisoirement au maréchal Bazaine. »

Jusqu'à ce jour, tous les arrangemens stratégiques pris par l'Empereur étaient uniquement inspirés par des considérations militaires plus ou moins bien entendues, car l'opinion des ministres, quant à l'effet de la retraite sur Châlons, n'avait pas influencé ses résolutions. Désormais l'élément politique intervient, et les remuemens de Paris se mêlent aux difficultés de l'action militaire et les aggravent.

(1) Cité par le *Récit historique de l'état-major français*, t. IX, p. 172.

VI

Jules Simon (1) a dit : « Non seulement les ministres, non seulement la majorité du Corps législatif, mais nous-mêmes, membres de l'Opposition, nous regardions notre armée comme la première du monde. Je désire n'être pas taxé de témérité si j'ajoute que, *même après nos malheurs*, je n'ai pas changé d'avis (2). »

On a l'habitude de représenter Stoffel comme étant le seul militaire qui n'ait pas partagé cette confiance. Or voici ce que raconte à ce sujet Faverot de Kerbrech : « Le 16 juillet, j'allai au salon de service, où je trouvai le colonel Stoffel. Il était arrivé à Paris à cinq heures du matin, et venu directement à Saint-Cloud. Il mangeait un œuf sur le plat avant d'entrer chez l'Empereur, qui terminait sa toilette : — « Eh bien ! Stoffel, lui dit devant moi le général Bourbaki, aide de camp de service, il est trop tard maintenant pour nous bercer d'illusions ; dites-nous carrément, là entre nous, qui va recevoir la pile ? — Mais, dit le colonel, je n'éprouve aucune hésitation à vous répondre, mon général. Je crois fermement que la France finira par avoir le dessus. Seulement, ne vous figurez pas que ce sera facile. La Prusse est remarquablement préparée. La lutte sera longue et meurtrière (3). »

Forbach et Wœrth, le même jour, voilà quel fut cependant le début d'une guerre que la nation s'était promise triomphante. Les deux batailles, amenées par le hasard, avaient été défensives de notre côté, avec cette différence qu'à Wœrth, c'est un général au tempérament offensif qui commande ; il est écrasé par le nombre, mais vaincu, il reste glorieux. A Forbach, le chef autrefois audacieux dans sa spécialité, glacé par une responsa-

(1) Il n'est pas un seul des récits, surtout de ceux qui se disent bien informés, qui ne soit, sur ces journées du 6 au 9 août, un mélange d'incohérences, de faussetés, de contradictions. Les faits certains y sont ou mal placés ou mal commentés. A tout instant, des inventions ridicules ou odieuses, et surtout une niaiserie déconcertante. Il faudrait un volume pour réfuter tout ce fatras, et ce serait donner de l'importance à des œuvres qui n'en méritent pas. Je me contenterai, uniquement à titre d'exemple, de relever quelques-unes des sottises qu'on raconte, non pour qu'on pense que celles que je ne relève pas sont vraies, mais uniquement pour qu'on juge le peu de sérieux de celles sur lesquelles je ne prends pas la peine de m'expliquer.

(2) Jules Simon, *Origine et chute du second Empire*, p. 211.

(3) Faverot de Kerbrech, *La guerre contre l'Allemagne*, p. 15 et 16.

bilité au-dessus de ses forces, est devenu un défensif : il est supérieur en nombre au début, à peine inférieur à la fin ; il s'en va sans gloire d'un champ de bataille où il n'a pas été vaincu. Comment Paris et la France accueilleraient-ils cette effroyable désillusion ?

La manière dont les peuples supportent les revers démontre ce qu'ils valent et fait pressentir leur destinée définitive. La Grèce ne sut jamais les supporter. « L'ardeur avec laquelle les Athéniens se déterminaient à la guerre ne persistait pas quand il fallait agir et leurs pensées tournaient au gré des événemens (1). » Ils frappèrent d'une amende Démosthènes parce qu'il avait conseillé une guerre malheureuse. C'est pour cela que la Grèce fut soumise par le Macédonien.

La constance romaine, au contraire, ne fut jamais plus indomptable qu'aux jours des revers. « Cette destinée nous a été réservée, disait Scipion à ses soldats, que, dans toutes nos grandes guerres, ce soit de la défaite que nous soyons allés à la victoire, *victi vincerimus*. » Et il leur rappelle les revers de la Trebbia, de Trasimène, de Cannes, la défection de l'Italie, de la Sicile, de la Sardaigne, Annibal dressant son camp aux portes de Rome. Mais, ajoute-t-il, dans cette ruine des choses, une seule, la vigueur du peuple romain, demeura entière et immuable et elle releva les autres du sol où elles gisaient, les remit debout et les soutint (2). » L'historien donne le secret de la grandeur romaine en racontant qu'après Cannes tous les ordres se rendirent au-devant du consul Varron, dont l'impéritie avait causé le désastre, et il ajoute avec une fierté pleine de dédain : « A Carthage il eût été livré au dernier suplice (3). »

La constance romaine se retrouve chez les Anglais. Macaulay narre que Londres vit rarement une journée aussi triste que celle où la nouvelle de la bataille de Beachy Head arriva. « Notre honte paraissait intolérable ; le péril était imminent ; de mauvaises nouvelles venaient des Pays-Bas : l'armée de Louis XIV victorieuse dans les Flandres et sa marine en possession du Détroit. Heureusement le mal apporte toujours son remède. Ils connaissent peu l'Angleterre ceux qui s'imaginent que le pre-

(1) Thucydide, I, CXL.

(2) *In hac ruina rerum stabit una integra et immobilis virtus populi Romani : haec omnia strata humis erexit ac sustulit.* T. LIVII, lib. XXVI, cap. 41.

(3) *Quod si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret.* T. LIVII, lib. XVIII, 61.

mier pas d'une rébellion et le premier pas d'une invasion peuvent la mettre en péril. En vérité, le danger de l'invasion était la meilleure sauvegarde contre celui de la rébellion... Ces mots : Les Français arrivent... étouffèrent comme par enchantement tout murmure... L'effet immédiat de nos revers dans le Détroit et dans les Flandres fut de donner une seule âme au grand corps de la nation et toutes les discussions de parti furent oubliées (1). »

Nous n'eûmes jamais au même degré la constance romaine et la constance anglaise. Les observateurs étrangers nous ont reproché d'avoir hérité de la mobilité athénienne. « L'esprit des Français, a dit Pétrarque (2), est toujours vif et prompt à entreprendre la guerre, mais il fléchit vite sous les calamités et il ne sait pas les supporter. » Tous cependant avaient noté que, fidèles à une coutume gauloise, en se désavouant eux-mêmes et s'abandonnant au découragement, ils ne désavouaient pas leurs chefs malheureux et ne s'en séparaient pas. « *More Gallorum, nefas est etiam in extrema fortuna deserere patronos* (3). — « Les Français, dit Paul Giove, non seulement sont fidèles à leurs rois, mais ils les révèrent et les adorent (4). » — « Ils n'admettent pas, ajoute Machiavel, que leur roi ait tort, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune (5). » Quand François Ier eut été pris à Pavie, « la France se crut prisonnière en lui, les bonnes gens demandaient des nouvelles du Roi et les écoutaient en pleurant (6). » Les femmes faisaient tourner plus vite et plus souvent leurs rouets afin de contribuer à la rançon du captif.

Les guerres civiles de religion, qui vinrent déchirer la France, altérèrent notre loyalisme national. Il avait existé des traîtres comme le connétable de Bourbon, mais l'exécration publique les avait anéantis et la trahison n'était pas une coutume française excusée ni glorifiée. A partir de la Ligue et de la Fronde, il en fut autrement, et l'on vit nos grands capitaines, Condé, Turenne, servir sous le drapeau espagnol contre leur patrie et leur roi.

(1) Guillaume III.

(2) Petrarque : « Ut ad bella suscipienda Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est.

(3) César, *De bello Gallico*, VII, 40.

(4) *Vita del marchese di Pescara*, l. IV.

(5) *Dei discorsi*, lib. III, cap. XLI, p. 223 de 1789.

(6) Michelet.

Puis vint la Révolution. La Royauté, jusque-là symbole vivant de l'unité et de l'inviolabilité de la patrie, appela elle-même l'invasion, préférant la loi de l'étranger à celle de son peuple. La noblesse française vint accroître les armées de la Coalition et ceux qui n'étaient pas dans ses rangs l'accompagnaient de leurs sympathies. « Je ne puis jamais me rappeler sans honte, écrit la comtesse de Boigne, les vœux antinationaux que nous formions et la coupable joie avec laquelle l'esprit de parti nous faisait accueillir les revers de nos armées (1). » Les mécontens, les corrompus du nouveau régime, les Dumouriez, Pichegru, Moreau, deviennent les conseils des généraux ennemis; Talleyrand appelle les souverains étrangers, ouvre son salon maudit de la rue Saint-Florentin à leurs délibérations, et les amène à renverser le Maître qu'il avait tant exploité et qu'il vendait depuis Erfürth. Alors une notion nouvelle s'empara des esprits: c'est qu'il pouvait être un intérêt supérieur à celui de la Patrie, et qu'avant d'être patriote, on devait être homme de parti, dût-on, pour satisfaire ce parti, se faire le collaborateur des victoires ennemies.

Or le patriotisme consiste à ne mettre aucun sentiment, aucune pensée, aucun intérêt politique, religieux ou social au-dessus de la Patrie : dès qu'on lui préfère quoi que ce soit, on n'est plus patriote. C'est pourquoi est si profonde la vue de Faguet que le patriotisme ne peut exister que là où règne la liberté, parce que ce n'est que là que chacun peut trouver la garantie de ses opinions, de ses idées et de sa foi, et dès lors n'a plus aucune raison de préférer quoi que ce soit à la Patrie.

Qui plus que notre patrie était digne de cet amour? Qu'elle est toujours belle et charmante, loyale et généreuse, notre chère France! Ou elle conquiert l'admiration par les exploits de son épée libératrice, ou elle illumine par la splendeur de sa pensée, ou elle charme par la grâce légère de son art, et toujours elle tient la coupe de consolation d'où se répand la joie. Mais il est des Français, enfans ingrats, qui ont placé quelque chose au-dessus d'elle et lui ont préféré les passions, les intérêts, les convoitises, les haines, les colères de leur parti. De là est né le *partiotisme:* qu'on me permette de créer ce mot.

Ce nouveau dogme politique s'étendit si promptement qu'on

(1) *Madame de Boigne*, t. I, p. 291.

en vint (ce qui ne s'est jamais vu dans un autre pays) à considérer comme un immense éloge que de dire d'un homme d'État : C'est un patriote. Je n'ai jamais entendu un Anglais louer de la sorte son Canning ou son Palmerston, un Italien son Cavour ou Garibaldi. Exalter fastueusement le patriotisme dans un seul implique qu'il n'existe point en tous.

VII

L'épreuve décisive du patriotisme et de sa lutte avec le *partiotisme* eut lieu après Waterloo. Le grand capitaine n'avait pas épuisé son génie dans la campagne extraordinaire de 1814 ; son plan de 1815 est un de ses meilleurs ; mais Grouchy n'arrive pas ; Bourmont passe à l'ennemi ; une panique irrésistible dissout l'armée ; il rentre à Paris. Cependant « sur les frontières et dans l'intérieur, rien, dit Thiers, n'était définitivement perdu, si à Paris on savait supporter le grand désastre (1). » Il y eut alors trois conduites : celle de Talleyrand, celle de Lafayette, celle de Carnot. Talleyrand est à Vienne ; la Coalition, éperdue du retour triomphal de l'île d'Elbe, hésite ; l'intégrité de la patrie va être sauvée. Mais l'intégrité de la patrie avec Napoléon c'est l'effondrement personnel de Talleyrand ; le démembrement, au contraire, l'élèvera sur nos ruines : il ranime la Coalition, la renoue.

Lafayette est à Paris, membre important de la Chambre des Représentans ; il est l'obligé de l'Empereur, qui l'a aidé à sortir de sa prison d'Olmütz et auquel il a promis une éternelle reconnaissance. Mais c'est un républicain qui ne lui pardonne pas de n'être pas resté consul ; il déteste son passé de dictateur et il n'a pas confiance dans son avenir de libéral, l'Acte additionnel lui déplaît : il lui eût fallu une Assemblée constituante, une Constitution nouvelle. Lui ne pactise pas avec l'ennemi ; mais il prend au sérieux les proclamations des Coalisés qui disent faire la guerre à Napoléon et non à la France ; il croit que, l'Empereur à bas, ces Coalisés s'arrêteront et respecteront l'intégrité du territoire national. Donc, pas d'arrangement avec l'Empereur ; ne lui accorder aucun secours, lui demander l'abdication et, s'il s'y refuse, prononcer la déchéance.

(1) *Le Consulat et l'Empire*, t. XX, p. 305.

Carnot, républicain incorruptible, avait vécu éloigné de la prospérité de Napoléon; il se rapprocha de son malheur et, en janvier 1814, il lui écrivit : « Sire, aussi longtemps que le succès a couronné vos entreprises, je me suis abstenu d'offrir à Votre Majesté des services que je n'ai pas cru lui être agréables. Aujourd'hui que la mauvaise fortune met votre constance à une grande épreuve, je ne balance plus à vous faire l'offre des faibles moyens qui me restent. C'est peu de chose, sans doute, que l'effort d'un bras sexagénaire; mais j'ai pensé que l'exemple d'un soldat, dont les sentimens patriotiques sont connus, pourrait rallier à vos aigles beaucoup de gens incertains du parti qu'ils doivent prendre, et qui peuvent se laisser persuader que ce serait servir leur pays que de les abandonner. Il est encore temps pour vous, Sire, de conquérir une paix glorieuse et de faire que l'amour du grand peuple vous soit rendu (1). » Napoléon l'avait chargé de défendre Anvers.

A peine aux Tuileries après l'île d'Elbe, il l'avait appelé et, voulant donner des garanties aux libéraux, lui avait confié le ministère de l'Intérieur. Carnot eût préféré la Guerre. « Mais, dit-il, il ne m'est pas permis de rien refuser à Votre Majesté en ce moment (2). » Il blâme Lafayette : « Devant l'étranger, haine, espérance, tout devait être sacrifié à la défense de l'intégrité du territoire national; on devait servir celui qui tenait le gouvernement de la France, quelles que fussent ses erreurs, parce qu'il était la sauvegarde de l'indépendance nationale plus sacrée que les intérêts mêmes de la liberté. » « Si cet homme nous trompe, écrivait-il à un ami, nous aurons rempli notre devoir, et nous irons, comme le vieux Romain, reprendre notre charrue; mais du moins le sol qu'elle creusera n'aura pas été foulé par l'invasion étrangère. » Il fut très attrapé d'avoir été créé comte. « Si le service de la patrie l'exige, dit-il, je me laisserai nommer marquis ou vidame. » Serviteur de Napoléon par patriotisme, il devint son ami. Il le détourna de l'abdication, le poussa à s'opposer à la déchéance et à retourner sans retard à son armée reconstituée par les 30 000 hommes de Grouchy, et d'où, menaçant, il eût maté l'Assemblée plus que de l'Élysée.

Sieyès, le penseur profond de la Révolution, refusa aussi de suivre Lafayette et se rangea à côté de Carnot. « L'Empereur,

(1) Carnot, *Mémoires*, t. II, p. 288.
(2) *Ibid.*, t, II, p. 409.

dit-il, représente tout ce que nous devons défendre ; soyons avec lui ! S'il nous trompe, nous le pendrons après. » Le brave général Lecourbe, quoique ami de Moreau, les anciens conventionnels, tous les républicains de l'Assemblée se rangèrent derrière eux. Benjamin Constant, malgré sa déférence envers Lafayette, suivit l'exemple de Carnot, de Sieyès et de Lecourbe. « Il était évident pour tout esprit juste, dit-il, qu'abandonner Bonaparte au milieu de l'orage, c'était livrer le territoire à l'invasion étrangère (1). »

Napoléon nous a dit ce qui serait arrivé si la Chambre des Représentans, avait écouté Carnot : « La position de la France était critique mais non désespérée... Tout pouvait se réparer ; mais il fallait du caractère, de l'énergie, de la fermeté de la part des officiers, du gouvernement, des Chambres, de la nation tout entière. Si la France s'élevait à cette hauteur, elle était invincible ; son peuple contenait plus d'élémens militaires qu'aucun autre peuple du monde. »

L'opinion de Lafayette prévalut : « Saisis d'une étrange préoccupation, ils (les amis de la liberté) s'attachèrent à compléter la ruine d'un homme quand il fallait sauver l'État menacé. Les passions ont un merveilleux penchant à croire ce qui les flatte : on s'obstina, malgré les nombreux exemples inscrits dans les annales de tous les peuples, à penser que la guerre cesserait à l'instant où la France aurait abjuré son chef ; et, pour emprunter l'expression énergique d'un écrivain célèbre, tandis que la tempête battait le vaisseau, on jeta le gouvernail à la mer, et on l'offrit en sacrifice aux flots irrités (2). » Les royalistes firent mieux. De par l'ordre du Roi, des officiers s'engagèrent dans l'armée de l'Usurpateur, avec la mission de faciliter le succès de l'ennemi en provoquant la panique au moment critique.

Les faits nous ont appris les résultats de cette conduite. Après qu'ils se furent débarrassés de Napoléon, les Coalisés traitèrent la France aussi durement que si elle l'avait conservé à sa tête, et nous montrèrent qu'ils s'étaient moqués de nous. Nous fûmes occupés, démembrés, réduits au rôle de puissance de second ordre, dans lequel nous avons végété, jusqu'à ce que Napoléon III déchirât les traités de 1815 et nous replaçât par le Traité de Paris au premier rang des nations de l'Europe.

(1) Benj. Constant, *les Cent-jours*, 2e partie, IIIe note, p. 129-130.
(2) *Ibid.*, p. 203-204.

VIII

Après Wœrth et Forbach, notre situation était loin d'être aussi critique qu'après Waterloo. Un seul de nos corps d'armée avait été réellement battu. Nos ressources de toute nature étaient considérables; l'infériorité de notre canon pouvait être suppléée très vite en fabriquant à la hâte le canon de 7 en bronze, égal, au moins, à celui des Prussiens. Il n'était pas non plus malaisé d'augmenter nos fusées percutantes et de corriger la tactique de notre artillerie, dont la défectuosité venait d'être démontrée; la garde nationale mobile, dont les états étaient dressés, nous donnait un réservoir d'hommes où il n'y avait qu'à puiser à pleines mains. Ils n'étaient pas instruits, mais, reçus dans de vieux cadres de troupes vigoureusement exercées, ils fussent, en peu de jours, devenus de véritables soldats. Avec de telles ressources il était ignominieux de se jeter aux pieds de l'ennemi, de lui demander grâce et de bâcler une paix qui eût toujours fait une entaille à notre territoire.

Le patriotisme, comme la prévision de l'avenir, conseillait la continuation de la guerre et la guerre à outrance. Depuis l'époque où nous arrachions notre nationalité encore mal cimentée à l'étreinte de la conquête anglaise, et celle où nous défendions notre nationalité constituée contre les convoitises de l'Europe coalisée, il ne fut pas d'heure plus solennelle et plus fatidique. L'illusion généreuse dans laquelle les meilleurs d'entre nous avaient vécu, que la lutte séculaire entre l'Allemagne et nous était close et qu'entre les deux pays il n'y aurait plus qu'une guerre de civilisation et de progrès, une amitié loyale, pleine d'espérances civilisatrices, venait d'être cruellement déçue, et l'Allemagne, qui nous devait d'avoir vu détruire son archaïsme féodal pendant la Révolution, et d'avoir pu librement constituer son Unité en 1866, nous récompensait en nous provoquant à l'improviste, la main tendue pour nous arracher la Lorraine et l'Alsace et nous soumettre à sa prépotence. La France allait-elle être précipitée de son rang de puissance de premier ordre au rang de puissance de second ordre, asservie désormais aux caprices de l'Allemagne conquérante? C'était une question de vie ou de mort. Nous ne l'avions pas posée, mais, à aucun prix, il ne fallait admettre qu'elle fût résolue

contre nous et accorder à l'Allemagne une victoire définitive.

Accepter provisoirement une défaite dans la pensée de prendre plus tard une revanche est une idée fausse. Quand on a accepté une défaite avant d'avoir lutté jusqu'à l'extrémité des forces, on ne prend pas de revanche. Mais une défense à outrance n'avait chance de succès que si les partis, oubliant leurs colères et leurs espérances, se réunissaient, ne formant qu'une âme, autour du gouvernement issu de la volonté nationale, qui n'avait commencé la guerre qu'avec le libre consentement de la majorité, presque de l'unanimité de la nation, et de qui la Liberté n'avait plus rien à craindre, puisqu'il l'avait donnée tout entière. Il fallait comprendre qu'à ce moment être bonapartiste, au moins provisoirement, c'était être Français. Alors, la crainte de la révolution ne troublant plus les esprits, en reprenant la tradition de Carnot, on serait revenu au plan que lui avait inspiré son expérience de 93 et on aurait adopté les résolutions qui étaient dans tous les esprits : faire revenir l'Empereur à Paris; si on ne pouvait livrer de bataille offensive, soit entre la Moselle et la Sarre, soit entre la Moselle et la Meuse, laisser une garnison dans Metz, replier Bazaine et Mac Mahon sous la capitale, en défendre vigoureusement les abords, en empêcher l'investissement, y mettre, si on n'y réussissait pas, une simple garnison, reculer sur la Loire, s'y refaire, s'y compléter, et quand on eût été en état, se porter sur le flanc gauche de l'invasion et sur ses derrières. Autant qu'on peut juger d'une chose qui n'est point arrivée, les Allemands eussent été repoussés, battus; la terre qu'ils avaient voulu conquérir fût devenue leur tombeau et aujourd'hui ils ne monteraient pas la garde à Metz et à Strasbourg : c'est nous qui serions en faction le long du Rhin et qui nous écrierions comme autrefois Scipion : *Victi vincerimus*.

Il était insensé de croire qu'on pût espérer un tel succès d'une défense à outrance, si elle était poursuivie sur les ruines du gouvernement existant, et si on l'organisait autour d'un gouvernement d'aventure sans autorité, sans compétence, n'ayant d'autre titre que celui qu'il se donnait à lui-même. Quelle que fût la valeur des hommes, leur courage, la supériorité de leur intelligence, ils ne réussiraient pas à opérer ce miracle de créer presque de toutes pièces des armées et, en même temps, de reconstituer une administration, recruter un personnel, en un

mot, refaire, à quelques pas des bivouacs ennemis, une France à la place de celle qu'on venait de détruire. Ils étaient encore moins sûrs d'obtenir cette adhésion passionnée des masses sans laquelle une défense à outrance ne peut se continuer; ils n'auraient que l'assentiment abaissé qu'impose la terreur des cours martiales; ceux que l'on condamnerait à l'héroïsme sous peine d'être passés par les armes resteraient aux aguets, silencieux et mécontens, prêts à se ruer dans la paix, quelle qu'elle fût. Et la France sortirait de cette lutte mal conduite, humiliée, rançonnée, démembrée, et, qui peut dire jusques à quand, gardée à vue dans tous ses mouvemens par un vainqueur arrogant.

Il n'y avait donc, après Wœrth et Forbach, qu'à répudier la tradition de Talleyrand et de Lafayette, qui ne virent dans les malheurs de l'Empereur que l'occasion propice de le renverser; il n'y avait qu'à suivre celle de Carnot qui, dans le souverain vaincu, ne vit que la France à sauver et se dévoua à lui. On pouvait espérer sans illusion que la France prendrait ce parti. Depuis 1815, la plupart des historiens avaient condamné Talleyrand, blâmé Lafayette, exalté Carnot, dont la figure toujours grandissante était devenue, après celle de Bonaparte, la plus illustre de la Révolution. Nous n'en étions certainement pas revenus au patriotisme stupéfiant de ce puritain du temps d'Élisabeth qui, sa main coupée par ordre de la Reine, saisit son chapeau de la main qui lui reste, l'élève en l'air et s'écrie au jour du péril national : « Dieu sauve la Reine! » Mais il était à peu près de croyance commune qu'un Français devait, à moins d'être considéré comme un traître, se ranger derrière son gouvernement, même détesté, même malheureux, dans une lutte avec l'étranger.

Mignet avait résumé ce dogme en quelque sorte national dans sa noble langue : « L'indépendance de la patrie doit l'emporter sur la forme des gouvernemens et sur les intérêts des partis. Ni les douleurs de l'exil, ni l'ardeur des convictions, ni la force des attachemens, ni la violence des haines ne justifient de méconnaître ce premier des devoirs. Séparer son pays du gouvernement qui le régit, dire qu'on attaque l'un pour délivrer l'autre, n'excuse pas davantage. Ces distinctions subtiles conduiraient à la ruine des États. » Berryer s'écriait le 5 février 1847 à la Chambre des Députés : « Nous sommes libres, nous n'avons pas même chez nous, sur le sol de la France, l'em-

barras des partis, Je n'en connais pas... *(Les applaudissemens coupent la phrase.)* Laissez-moi le dire; je n'en connais pas où il y ait un homme assez coupable, assez peu digne d'être Français, pour conserver dans son cœur le ressentiment le jour où vous porterez noblement, fièrement, sincèrement, devant l'Europe, la question de ces grands intérêts français, de l'intégrité de notre influence et de nos droits! Je n'en connais pas d'assez haïssable nulle part! » Lors de la guerre de Crimée, le républicain Barbès, enfermé dans la prison de Ham, écrivait à un ami : « Si tu es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Je plains notre parti s'il en est qui pensent autrement. Hélas! il ne manquerait plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses (1). » Tocqueville, exaspéré contre le régime de Décembre, écrivait dans la même circonstance : « Il faut toujours être de son pays avant d'être de son parti, et, quelque adversaire que je sois du gouvernement actuel, je serai toujours de son côté quand il sera en face de l'étranger (2). » De tels exemples n'allaient-ils pas être suivis?

IX

L'Impératrice nous avait immédiatement communiqué la nouvelle de l'escarmouche de Sarrebrück et dès le soir du 2 août la dépêche de Metz (4 heures) était donnée aux journaux et à la population. Elle n'eut pas le même empressement à nous faire connaître la nouvelle de l'échec de Wissembourg. Elle l'avait reçue à Saint-Cloud le 4 dans la nuit. Ce fut seulement le matin, à onze heures, qu'elle m'envoya par un de ses officiers, le lieutenant de marine Conneau, un pli cacheté contenant le télégramme du quartier général et une lettre dans laquelle elle me priait de le remettre sous enveloppe après l'avoir lu et de le rendre à l'officier chargé de le porter successivement à chaque ministre. Elle espérait que l'échec serait aussitôt réparé, et elle avait différé de nous en instruire afin que nous connussions en même temps la défaite et la revanche.

Justement Chevandier survint. Il nous parut inadmissible

(1) *Empire libéral*, t. III, p. 243.
(2) *Correspondance du baron de Tocqueville*, 7 mars 1854.

de garder un seul instant pour nous cette dépêche, notre résolution étant de ne jamais cacher une nouvelle, qu'elle fût bonne ou mauvaise, dès qu'elle nous paraissait certaine. Nous avertîmes aussitôt l'Impératrice que nous nous croyions tenus, au lieu d'une transmission mystérieuse à nos collègues, à une communication immédiate au public. Elle y consentit et la dépêche fut affichée. Elle était ainsi conçue : (4 août, midi 45.) « Trois régimens de la division du général Douay et une brigade de cavalerie légère ont été attaqués à Wissembourg. par des forces très considérables massées dans les bois bordant la Lauter. Ces troupes ont résisté pendant plusieurs heures aux attaques de l'ennemi, puis se sont repliées sur le col du Pigeonnier, qui commande la ligne de Bitche. »

A sa divulgation tardive, cette dépêche joignait le tort d'être trop peu circonstanciée; elle n'indiquait pas d'où elle était envoyée; elle ne précisait pas le jour, l'heure de la bataille, les régimens engagés; elle ne faisait pas ressortir la disproportion des forces, qui donnait le caractère d'une victoire morale à cette défaite matérielle héroïque. Le public en fut troublé.

La foule se pressait sur les boulevards, en proie à une pénible agitation; de longues files de promeneurs serrés au coude allaient et venaient, arrêtés de distance en distance par des groupes qui stationnaient et où pérorait quelque orateur, fabricant de nouvelles plus ou moins suspectes. On s'écrasait aux kiosques des marchands de journaux. De temps en temps, au milieu de la chaussée, des jeunes gens qui rejoignaient leur corps passaient, un drapeau en tête, escortés d'une troupe d'amis et faisaient entendre, au milieu du bruissement de la foule, ces chants et ces refrains de la guerre qui prenaient alors une signification plus émouvante. Un rassemblement menaçant assaillit la boutique d'un changeur, de laquelle, disait-on, s'étaient échappées quelques paroles favorables à la Prusse, et la police eut grand'peine à le protéger contre les dernières extrémités.

L'esprit public ne fut un peu calmé que le lendemain matin par la lecture des dépêches prussiennes et anglaises, beaucoup plus explicites que les nôtres, par lesquelles le véritable caractère du combat était révélé. Il y était dit que, de notre côté, il n'y avait en ligne que trois régimens et une brigade de cavalerie légère, tandis que les Prussiens avaient trois corps d'armée, et

que néanmoins, malgré cette énorme disproportion de forces, la résistance désespérée de nos soldats leur avait causé des pertes considérables.

Un cordial nous vint, à nous ministres, du général Trochu. Plichon lui avait demandé son avis sur l'événement; il répondit : « Notre échec devant Wissembourg n'a rien de sérieux. La dépêche prussienne montre que la vaillante division du pauvre Douay a tenu tête au plus gros de l'armée du Prince royal, et lui a infligé des pertes considérables; grande chance pour le maréchal Mac Mahon qui, rendu à pied d'œuvre avec trois de nos meilleures divisions, va entrer en ligne avec une prédominance morale et matérielle dont les effets me paraisssent presque certains. Et puis nous allons voir cesser cet abominable chauvinisme qui représente partout l'armée française comme devant manger les Prussiens à la croque-au-sel. On aiguisera ses dents, on s'éclairera mieux dans les marches, *et tout ira bien, je l'espère* (1). »

L'Impératrice ne s'était pas démoralisée. Plichon étant allé dans la soirée lui porter nos condoléances à Saint-Cloud l'avait trouvée une Bible à la main. Elle lui avait montré le passage qu'elle lisait en disant : « N'est-ce pas, que cela doit être interprété dans un sens favorable? » Au Conseil, nos délibérations se prolongèrent plus que de coutume à l'occasion du traité avec l'Angleterre sur la neutralité de la Belgique, et nous ne rentrâmes à Paris que vers trois heures.

X

J'étais venu dans la voiture de Gramont jusqu'à l'Hôtel des Affaires étrangères et de là je rentrais à pied. A la place de la Concorde, je rencontrai des chevaux portant à leur tête de petits drapeaux; en débouchant de la grille des Tuileries dans la rue de la Paix, j'aperçus la plupart des fenêtres pavoisées. J'eus un serrement de cœur indicible. J'arrêtai un passant et je lui demandai : « Pourquoi ces drapeaux? Il y a donc quelque chose de nouveau? — Oh! oui, monsieur, on vient d'afficher à la Bourse la nouvelle d'une grande victoire de Mac Mahon. Il a fait 25 000 prisonniers et le Prince royal est du nombre. »

(1) Lettre de Trochu à Plichon, 6 août 1870.

L'effet de cette dépêche apocryphe avait été indicible. En un instant, la Bourse s'était vidée, la foule s'était répandue sur les marches de l'édifice, annonçant ce bonheur à ceux qui passaient. Les bravos, les cris, les chants de *la Marseillaise* avaient aussitôt éclaté avec enthousiasme. En un instant, la nouvelle avait envahi la ville et en se propageant l'émotion était devenue du délire. Toutes les audiences avaient été levées au palais de Justice; on s'embrassait dans les rues en pleurant sans se connaître; on rencontrait des gens que la joie avait rendus presque fous (1). Depuis vingt ans, on n'avait vu Paris dans un pareil état. Deux chanteurs en vogue. Capoul et Mme Sasse, reconnus dans une voiture découverte, avaient été arrêtés, et, debout, avaient chanté l'hymne patriotique au milieu des trépignemens frénétiques de la foule.

Je hâtai le pas; arrivé place Vendôme, je tombai dans un rassemblement très surexcité, furieux contre le gouvernement qui ne disait mot, et exigeant sur-le-champ la confirmation de l'heureuse victoire. Les jeunes attachés de mon cabinet, accourus au bruit, eurent grand'peine à me dégager et à me faire rentrer dans la cour du ministère. Là m'attendait une députation de négocians venue pour m'interroger. Je les détrompai. Mais la foule restée sur la place et qui grossissait toujours, criait : « Au balcon! au balcon! » Je m'avançai sur ce balcon et, d'une voix vibrante de douleur : « La nouvelle affichée aujourd'hui à la Bourse est une manœuvre indigne. Une enquête est ouverte afin de rechercher ceux qui, dans un moment si solennel, troublent ainsi la tranquillité publique que le gouvernement a toujours maintenue. Le gouvernement donne immédiatement à tous les journaux les nouvelles qu'il reçoit... » Une voix : « *Dix heures plus tard!* » Cris : « *Fermez la Bourse! fermez la Bourse!* » Quelques voix : « *Écoutez donc! écoutez donc! Vous avez promis d'écouter avec calme.* » Nouveaux cris : « *Fermez la Bourse!* » Vous demandez la fermeture de la Bourse. *(Oui! oui!)* C'est une mesure grave; elle ne pourrait être prise qu'après que le gouvernement en aurait délibéré; je ne veux pas vous faire des promesses qui ne seraient pas tenues. *(Bien!)* Mais ce que je puis vous dire, c'est que toutes précautions seront prises pour qu'un acte aussi scandaleux ne puisse se renouveler. *(Bravo! bravo!)*

(1) *Siècle.*

Voici toutes les nouvelles que nous avons : Le maréchal Mac Mahon concentre ses troupes et s'apprête à réparer l'échec, le malheur éprouvé par une de nos divisions. Cette division ne se composait que de 6 000 à 7 000 hommes : elle n'a battu en retraite, après un long et héroïque combat, que devant deux corps d'armée. Je vous le répète, le maréchal Mac Mahon en position d'arrêter les ennnemis va venger un avantage momentané qu'ils n'ont dû qu'à leur grand nombre. *(Bravo!)* Répandez-vous dans Paris, et dites partout que le gouvernement vous donnera toutes les nouvelles certaines. Si elles sont bonnes, nous vous les donnerons avec joie; si elles sont mauvaises, nous vous les donnerons avec confiance, sûrs qu'un revers passager n'ébranlera pas votre patriotisme et votre foi dans le succès final. Ayez confiance en nous, comme nous avons confiance en vous. Pendant que nos frères se battent à la frontière, ayons, nous, assez d'empire sur nous-mêmes pour les aider par notre patience *(Bien!)* et unissons-nous pour crier d'un élan unanime : Vive la patrie! (Cris de : *Vive la patrie! vive la France!)* Oui, unissons-nous pour crier ensemble : Vive la France! » *(Applaudissemens;* cris de : *Vive la France!)* Sur ces paroles, la foule se dispersa.

Chevandier, qui, au ministère de l'Intérieur, avait trouvé la même surexcitation, lui avait donné le même démenti. Il avait envoyé son secrétaire général, d'Auribeau, à la Bourse, rétablir la vérité et commencer une enquête. La désillusion fut aussi prompte à se répandre que l'avait été la joie; en peu d'instans, la consternation d'une grande espérance déçue fut générale. Un rassemblement irrité fit irruption dans l'enceinte de la Bourse, saccageant les barrières et la corbeille des agens de change. Ce devint un véritable champ de bataille; il fallut sonner la cloche de clôture et appeler la police. Un autre rassemblement encore plus nombreux envahit la place Vendôme, réclamant de nouveau ma présence. Je m'avançai une seconde fois sur le balcon. Je dis en substance : « Toutes les nouvelles qui m'arriveront seront immédiatement portées à la connaissance du public. Cependant, il y a certaines nouvelles que nous ne vous dirons pas, parce qu'elles indiqueraient des mouvemens de troupes qui, aussitôt connus à Paris, seraient télégraphiés chez nos voisins et qui tourneraient au détriment de nos armes. Quant à l'auteur de la fausse nouvelle, il est arrêté. — Son nom? s'écrie un furieux. — Je l'ignore, répondis-je. Le saurais-je, je ne vous le

dirais pas. *(Clameurs.)* Non, je ne le vous dirais pas, car ce serait une indignité *(Rumeurs redoublées)*, car il n'a pas été jugé et il peut être innocent. De quel droit livrerais-je à la publicité le nom d'un homme qui est peut-être innocent? » Cette apostrophe retourna la foule qui m'applaudit. Cependant elle se retira moins vite que la fois précédente et des vociférations hostiles continuèrent à se faire entendre.

J'avais à peine quitté le balcon que Maurice Richard vint me prendre et me conduire au ministère de l'Intérieur où tous nos collègues étaient réunis en conseil. Nous commençâmes par rédiger une proclamation aussitôt imprimée et affichée. Nous décidâmes ensuite que l'un de nous se rendrait le soir même à Metz, afin d'informer l'Empereur des difficultés insurmontables dans lesquelles nous jetait le détestable système d'informations de l'état-major, et le prierait d'en organiser un plus intelligent qui répondît mieux à l'exigence publique. Notre envoyé, en retour, nous rapporterait des renseignemens certains sur l'état des esprits et des affaires au quartier impérial, sur lequel nous n'avions, dans le silence de Le Bœuf, que des données vagues.

J'eusse voulu me charger de la mission; je regretterai éternellement de ne l'avoir point fait. Si j'y étais allé, je ne serais pas revenu seul, j'aurais ramené l'Empereur, et le cours des événemens eût été changé. Mes collègues ne consentirent pas à mon départ. Ils jugeaient imprudent, dans l'état de fermentation du parti révolutionnaire, de laisser à Chevandier seul la direction de l'Intérieur. D'une bravoure indomptable et très clairvoyant, il manquait d'autorité sur l'opinion publique et ne connaissait pas l'intonation qui parvient aux foules; à tout instant, je l'empêchais de compromettre une mesure excellente par des considérans faux ou mal présentés. Nous chargeâmes donc Maurice Richard de l'importante mission. Il se mit en route immédiatement.

XI

Au milieu de la baisse effarée des fonds publics amenée par une guerre ou par les angoisses d'une négociation scabreuse, il s'est presque toujours rencontré quelque spéculateur aux abois, essayant, à l'aide d'une nouvelle favorable lancée à l'émotion

publique, de susciter une hausse foudroyante dont il espère la fortune. En 1823 (4 février), on attendait avec impatience à Paris et à Vienne de savoir si le discours de S. M. britannique contiendrait ou non la promesse de la neutralité dans la guerre d'Espagne. Le matin même de la réunion du parlement anglais, on remit à Paris entre les mains du ministre des Affaires étrangères Chateaubriand, et à Vienne entre les mains du grand chancelier Metternich, une copie apocryphe déjà jetée dans le public, qu'on prétendait avoir obtenue par des moyens habitués à triompher de tout, et dans laquelle on lisait en toutes lettres le mot « neutralité. » Il s'ensuivit une hausse considérable : en réalité, le mot ne s'y trouvait pas, et la baisse succéda à la hausse. Quelques jours après la bataille de l'Alma, une dépêche apportée, disait-on, par un Tartare, enleva toutes les Bourses plus ou moins en détresse par l'annonce fantastique de la prise de Sébastopol.

Dans la manœuvre du 6 août, il y avait plus qu'un acte de piraterie financière, il y avait un moyen d'exciter les esprits en les jetant d'un excès de joie dans un excès de désespoir. Des secousses pareilles ne se calment pas instantanément; elles créent une susceptibilité nerveuse qui facilite les mauvaises entreprises. Malgré nos explications et quoique notre loyauté ne pût être en doute, les révolutionnaires se mirent dans la soirée à exploiter une commotion dont ils étaient probablement les auteurs. Ils se répandirent de tous côtés, déclamant contre le retard à annoncer l'échec de Wissembourg, accusant les ministres de cacher les dépêches. Des rassemblemens plus ou moins turbulens arrivaient sur la place Vendôme, criant : « Des nouvelles! des nouvelles! Ollivier! Ollivier au balcon! » Je ne parus plus au balcon et j'allai m'établir le soir en permanence à la préfecture de police, en communication avec Chevandier au ministère de l'Intérieur, afin de veiller de plus près aux événemens.

Vers les huit heures, Chevandier m'envoya une première dépêche de Metz : « Frossard est engagé, il est trop loin pour que nous venions à son aide, tout espoir n'est pas perdu. » — « Encore une défaite, dis-je avec douleur à Piétri; après l'émotion d'aujourd'hui, la situation sera terrible demain. »

Déjà des rapports d'agens informaient le préfet de police que la fermentation de Paris augmentait. Une longue colonne des-

cendait les boulevards, drapeau en tête, en chantant *la Marseillaise*, et sur l'air des lampions : « Ollivier! Ollivier! » Quelques voix criaient : « Ollivier à la lanterne! Vive la République! » On entendit même le cri de : « Vive la Prusse! » Cette bande alla encore sous mes fenêtres en hurlant toujours : « Des nouvelles! des nouvelles! » Les troupes de police l'avaient repoussée. Obligée de rebrousser chemin, elle remontait le boulevard, accentuant ses clameurs et vociférant : « A bas Ollivier! »

Pietri et moi donnâmes nos ordres. Mais nous ne pouvions pas en donner à Metz comme à Paris, et, dans une détresse inexprimable, pendant que des rapports rassurans nous annonçaient le calme rétabli dans la ville, nous attendions ce qui allait fondre encore sur nous du quartier général, en arpentant, d'un pas fiévreux et sans rien nous dire, un grand salon de réception, faiblement éclairé par une petite lampe. Vers minuit Chevandier nous télégraphie d'accourir immédiatement place Beauvau.

Nous y fûmes en un instant; nos collègues y étaient déjà. Tout bouleversé, Chevandier nous lit la dépêche suivante : « Frossard a été obligé de se retirer; Mac Mahon est battu; élevons-nous à la hauteur des circonstances; mettez Paris en état de défense; déclarez l'état de siège. » En d'autres termes : « Tout est perdu, la capitale même est menacée. » Après six jours de campagne! Quel cauchemar! Nous demeurâmes d'accord qu'il fallait d'urgence prendre nos dispositions, et nous mettre en état de recevoir le choc de Paris, lorsque à son réveil il apprendrait ce qu'était en réalité cette victoire qu'il avait la veille célébrée avec tant de délire.

Je télégraphiai à l'Empereur : » Nous resterons à la hauteur des circonstances; nous allons aviser, mais je conjure Votre Majesté de nous envoyer des détails, quels qu'ils soient. Si nous n'avons comme nouvelles que la dépêche vague de Votre Majesté, il y aura un soulèvement dans Paris. Au nom du ciel, des détails tout de suite. » Plichon courut chercher le général Chabaud-Latour, chargé des fortifications, et Trochu, l'oracle de la plupart de mes collègues. Les membres du Conseil privé et les présidens des Chambres furent convoqués (1).

La réunion complète, nous nous occupâmes d'abord d'assurer

(1) Voyez *Empire libéral*, t. XV.

la défense de Paris : Chabaud-Latour et Dejean nous promirent qu'en un mois elle serait en état complet, et Louvet s'engagea à amasser dans le même délai tous les approvisionnemens nécessaires. Quelque rapide que fût la marche de l'ennemi, il nous semblait impossible qu'il fût plus tôt à la porte de la capitale.

Par une intelligente initiative, avant de se rendre au Conseil, Rigault de Genouilly avait télégraphié aux préfets maritimes d'expédier tout de suite les régimens d'infanterie de marine (12 000 hommes), de manière qu'ils arrivassent à Paris le 9 et le 10, d'organiser les équipages en bataillons et de les tenir prêts à marcher; il avait mandé au préfet de Lorient d'envoyer toutes les batteries d'artillerie et le général Pélissier avec ses 2000 artilleurs. Nous demandâmes au général Dejean d'appeler également par les moyens les plus rapides les troupes disponibles en Algérie et toutes celles laissées dans le Midi en vue de l'organisation d'une armée à Toulouse : deux régimens de cavalerie de Carcassonne et de Tarbes, tous les régimens d'infanterie de Corse, de Bayonne, de Perpignan et de Pau. Nous le priâmes aussi de préparer, afin de les soumettre au prochain Conseil, l'indication des mesures soit à décréter, soit à demander à la Chambre, de nature à grossir nos effectifs. Tout cela fut voté sans discussion. Il n'y en eut pas davantage sur l'état de siège : nous n'avions à ce sujet qu'à obéir à l'ordre de l'Empereur.

Nous ne fûmes en désaccord que sur la convocation des Chambres. Schneider fit remarquer que l'état de siège allait inquiéter et soulever bien des clameurs, qu'on y verrait l'intention de perpétuer le pouvoir entre nos mains, que le seul moyen de le rendre acceptable était de l'accompagner d'une prompte convocation. Cette supposition d'arrière-pensée égoïste, dans une mesure dont l'initiative venait de l'Empereur, me parut absurde et je répondis avec vivacité à Schneider que la convocation des Chambres rendrait vaine la déclaration de l'état de siège. A quoi servirait d'empêcher les journaux d'exploiter les revers, de conseiller la révolte, de prêcher le mépris de la Constitution, de vilipender l'Empereur, de renseigner l'ennemi, d'agiter les esprits, de semer les défiances et les divisions, si des députés inviolables avaient la faculté de commettre ces infamies dans des discours reproduits par tous les journaux? Contenir la presse

était impossible si la tribune n'était pas muette. Réunir le Parlement ne serait pas augmenter nos forces, ce serait les anéantir; ce serait assurer les catastrophes, non préparer les revanches. L'heure était aux soldats et point aux parleurs. Je rappelai le rôle odieux qu'avait joué la Chambre des Cent jours : « Ne préparons pas une nouvelle édition de cette lamentable histoire et n'ouvrons pas à la révolution le champ de propagande et d'action que l'état de siège va lui fermer. »

Plichon soutint énergiquement l'opinion de Schneider : plus la situation était difficile, plus il était nécessaire de s'appuyer sur l'opinion et faire notre force de sa force; nous n'avions déclaré la guerre qu'après l'approbation des Chambres; un revers nous frappait; il fallait sans tarder nous entourer de ceux qui nous avaient soutenus au premier jour, afin que l'accord établi au début et qui couvrait notre responsabilité se continuât durant les épreuves; nous étions des ministres parlementaires, nous ne devions pas nous isoler du Parlement. Enfin il invoqua la malheureuse phrase du discours de l'Empereur : « Je vous confie en partant l'Impératrice qui vous appellera autour d'elle si les circonstances l'exigent. » Il y avait là, selon lui, un engagement solennel auquel nous ne pouvions nous soustraire.

Je conviens que le précédent de 1815 que j'avais invoqué contre l'opinion de Plichon n'était pas concluant : entre l'Assemblée de ce temps-là et le Corps législatif actuel, il y avait une différence capitale, l'Assemblée des représentans se composait en grande majorité d'ennemis de l'Empire. La majorité du Corps législatif, au contraire, était dévouée. Il n'était donc pas déraisonnable de compter avec Plichon que la réunion des Chambres ne nous créerait aucun péril et même accroîtrait nos forces.

La discussion fut interrompue par un aide de camp, qui nous annonça que l'Impératrice, arrivée de Saint-Cloud aux Tuileries, nous priait de nous rendre auprès d'elle.

XII

L'Impératrice passait les heures dans une attente poignante. Elle avait envoyé un de ses aumôniers, l'abbé Pujol, à Sainte-Geneviève et à Notre-Dame-des-Victoires, prier pour la France.

Après les scènes de la Chancellerie, je lui avais télégraphié de se rendre aux Tuileries. Ce départ lui avait paru prématuré ; elle s'était contentée de dépêcher le général Lepic aux nouvelles auprès de nous.

Lepic m'avait vu d'abord. Il s'était rendu ensuite chez Baraguey d'Hilliers. Il le trouva grognon, boudeur, compassé, et la seule assurance qu'il en obtint fut qu'il marcherait, mais seulement sur les ordres des ministres responsables. Au ministère de l'Intérieur, Chevandier lui donna une copie de la proclamation que nous venions de rédiger et qui allait être affichée, et l'instruisit de l'envoi de Maurice Richard à Metz. Il rapporta à Saint-Cloud que nous avions le front haut devant l'adversité, remit notre proclamation, et annonça le départ de Richard. « Cette proclamation, dit l'Impératrice, est incorrecte. On aurait dû me la soumettre, mais pour une question personnelle je ne soulèverai pas l'ombre d'une difficulté. » Le voyage à Metz de notre collègue l'avait contrariée davantage : « L'Empereur a déjà assez de ses tracas, nous devrions savoir porter les nôtres. »

Suivit un répit anxieux de quelques heures, puis éclata dans le Palais, comme un coup de tonnerre, la dépêche de l'Empereur sur les combats de Wœrth et de Forbach. Un effroyable cri de douleur s'élève ; les femmes sanglotantes se tordent les mains, les soldats demeurent muets et convulsés, les serviteurs effarés courent et se heurtent ; toutes les portes sont ouvertes, les salons et les chambres illuminés et déserts. Mon frère arriva, au nom des ministres, engager l'Impératrice à rentrer aux Tuileries. Elle partit immédiatement et nous accourûmes auprès d'elle (1).

Dans les appartemens mornes, aux meubles couverts de housses, à peine éclairés par la lueur pâle des lampes, nous soumîmes, à la souveraine accablée de douleur, mais courageuse, les

(1) On a raconté qu'au reçu de la dépêche de l'Empereur, l'Impératrice pria le prince Poniatowski de faire atteler un coupé et d'aller au plus vite à Bougival réveiller le prince de Metternich et le ramener parce qu'elle tenait à l'avoir à côté d'elle pour rentrer dans Paris en pleine nuit... Le prince de Metternich accourut à l'appel. Aussitôt l'Impératrice monta avec lui dans un landau. L'amiral Jurien, Cossé-Brissac, etc., s'installèrent dans une seconde voiture, et on fila à grand trot sur Paris... Lorsque le landau croisa l'avenue Marigny, il s'arrêta un instant : l'ambassadeur d'Autriche en descendit et rentra à pied à l'hôtel de l'Ambassade. — Je tiens de personnes présentes à Saint-Cloud à ces momens terribles que ce récit est absolument faux. L'Impératrice n'avait besoin d'être escortée par aucun ambassadeur étranger pour rentrer à Paris, même pendant la nuit. Elle envoya en avant MM. Augustin Filon et Cossé-Brissac pour préparer son arrivée aux Tuileries et elle suivit avec son service.

différentes résolutions que nous avions adoptées ; elle les sanctionna. Puis, nous recommençâmes la discussion interrompue sur la convocation des Chambres. L'Impératrice était visiblement de mon avis et de celui de Chevandier, mais, à une grande majorité, le Conseil décida que les Chambres seraient convoquées. Je m'efforçai alors de retarder le plus possible la date, dans l'espérance que quelque nouvelle meilleure changerait la situation. Le jour fixé fut le jeudi 11.

Trochu sortit du silence dans lequel il s'était renfermé. Il demanda avec emphase à l'Impératrice si elle pouvait affirmer avoir toujours communiqué toutes les nouvelles venues de l'armée? — « Sans aucun doute, répondit-elle. — Alors il faudrait le dire dans une proclamation. » On le lui concéda. Néanmoins, il se lança dans un débordement intarissable de paroles incohérentes et acrimonieuses sur les nouvelles, sur la nécessité d'en donner, sur l'exaspération que causait le silence du gouvernement. Ses admirateurs l'écoutaient avec consternation. Moins patient, comme il ne paraissait pas disposé à s'arrêter, je me tournai vers lui et d'un ton péremptoire : « Assez péroré, général ! Aux affaires ! » Je pris la plume et nous terminâmes la séance par la rédaction d'une proclamation (1).

(1) On a raconté qu'Haussmann, en revenant de voyage, apercevant des lumières rue de Rivoli, serait monté, n'aurait trouvé personne à la porte du Conseil, y serait entré. L'Impératrice, le remerciant, l'invite à assister à la délibération. Tout le monde est effaré ; lui seul, lucide, indique la véritable solution : « Il faut séance tenante proclamer l'état de siège. S'il n'y a pas assez de troupes, il faut faire venir celles restant encore en Algérie et les régimens d'infanterie de marine qui sont dans nos ports. Il faut faire une proclamation annonçant ces mesures. L'autorité, le bon sens pratique des avis de M. Haussmann font impression ; les ministres se calment, retrouvent le sang-froid, admettent ses propositions, et l'Impératrice lui demande de rédiger la proclamation. Il se met à l'angle d'une table et écrit. » Ce récit est d'un bout à l'autre un impudent mensonge, *mentiris impudentissime*. Même à ce moment, on n'entrait pas au Conseil comme dans une gare. Il y avait un huissier qui annonçait les arrivans, et n'arrivaient que ceux qui avaient été formellement convoqués... Si Haussmann, qui depuis sa destitution était l'ennemi déclaré des ministres, eût été annoncé, on l'eût éconduit. Et si l'Impératrice avait commis l'inconvenance, dont elle était incapable, de l'engager à siéger avec nous, nous nous serions tous levés et aurions quitté la salle. Le mensonge est aussi bête qu'impudent : les mesures qu'aurait conseillées Haussmann et fait adopter grâce à son autorité (état de siège, rappel des troupes) avaient déjà été prises avant l'arrivée de l'Impératrice, sans débat et sans difficulté. Quant à la proclamation, elle fut composée par nous tous, moi tenant la plume. Imaginer que j'aurais permis à qui que ce soit, surtout à un homme comme Haussmann, notre ennemi, qui ne savait pas écrire (ses *Mémoires* en font preuve), de rédiger un acte ministériel devant moi, c'est ne pas avoir le moindre sentiment de ce que j'étais et manquer de sens commun.

On a prétendu qu'en convoquant les Chambres sans avoir pris l'assentiment de l'Empereur nous avions les premiers donné l'exemple de ces violations de la Constitution qui ne vont pas tarder à se succéder sans répit. L'accusation n'est pas fondée. Nous n'avions pas à demander une autorisation que, selon la juste remarque de Plichon, l'Empereur avait accordée d'avance. Ne l'eût-il pas accordée, nous étions autorisés à prendre cette décision de notre propre initiative en vertu de l'ordre général du service pendant l'absence de Sa Majesté qui dit : « Dans tout ce qui n'est pas de forme ou de petit ordre, les affaires seront renvoyées à Notre décision par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes, *à moins qu'il n'y ait urgence et utilité pour nos intérêts et ceux de l'État à prendre un parti immédiat*. »

Au petit jour, Chevandier et moi, exténués, le cœur gonflé des larmes que nos yeux ne répandaient pas, inquiets de la douleur ou de la colère qui allait faire explosion au réveil dans la cité encore endormie, nous nous rendîmes à pied à la Chancellerie. Là, on nous remit une dépêche de l'armée qui paraissait moins désespérée. Nous nous raccrochâmes à cette espérance et y vîmes la possibilité de supprimer, ou tout au moins de reculer cette convocation du Corps législatif qui nous répugnait tant. Nous envoyâmes des messagers dans tous les sens pour arrêter l'impression des décrets et convoquer de nouveau les ministres à la Chancellerie. La plupart ne vinrent pas ; ceux qui arrivèrent furent d'avis de maintenir les résolutions de la nuit. D'autres dépêches inquiétantes nous ramenèrent d'ailleurs à ce sentiment, et le dimanche 7 août, Paris, à son réveil, apprit, par un supplément du *Journal Officiel* et par l'affiche de notre proclamation les défaites de Frossard et de Mac Mahon, la déclaration de l'état de siège, la convocation des Chambres pour le 11.

XII

Nous nous réunîmes à dix heures dans un second Conseil. Schneider avait été assailli par les visites d'un grand nombre de députés rentrés à Paris. Ils pressaient le président de hâter la convocation des Chambres : ils étaient tous là, ils brûlaient de s'associer à la défense du pays, ils exigeaient qu'on leur en donnât le moyen. Schneider, dès l'ouverture du Conseil, se fit l'interprète de leur désir. Chevandier et moi, nous résistâmes

comme nous avions résisté à la convocation, mais sans plus de succès. La date fut reportée du 11 au 9 août.

Le général Dejean nous soumit les mesures que nous avions réclamées dans la nuit : l'incorporation de la garde mobile dans l'armée et l'incorporation dans cette garde mobile de tous les citoyens âgés de moins de trente ans qui n'en faisaient point partie ; l'introduction également dans l'armée des 12 000 hommes d'infanterie de marine et de l'excellente division Dumont d'abord destinée à l'expédition de la Baltique, et à laquelle, ne voulant point paraître renoncer, nous ne consacrerions que des régimens de marche. Les troupes de gendarmerie et de douane seraient également versées dans l'armée et l'on hâterait le plus possible la formation des quatrièmes bataillons de nos cent régimens d'infanterie, à raison de neuf cents hommes. On rappellerait la classe de 1869. La garde nationale, commandée par un de nos meilleurs divisionnaires, le général d'Autemarre, n'existait pas dans tous les arrondissemens, et elle était répartie entre cinquante et un bataillons formant un effectif de 60 000 hommes : elle serait grossie par l'appel de tous les citoyens de trente à quarante ans.

Nous ne savions pas encore quel était au juste l'état de l'Empereur et nous n'en étions qu'aux interrogations. Mais nous ne doutions pas de la convenance de rappeler le Prince impérial. Chevandier avait, en son nom personnel, écrit une longue dépêche chiffrée à Metz donnant toutes les raisons de ce rappel : le Conseil ratifia son initiative. Malgré la résistance désespérée de l'Impératrice, je fus chargé de télégraphier à l'Empereur : « A l'unanimité le Conseil des Ministres et le Conseil privé croient qu'il serait bon que le Prince impérial revînt à Paris. » L'Impératrice ajouta, en marge : « Je n'ai pas cru devoir m'y opposer. » Elle aurait dû dire : mon opposition a été sans succès. D'ailleurs, elle télégraphia de son côté en chiffre : « Pour des raisons que je ne puis pas expliquer dans une dépêche, je désire que Louis reste à l'armée, et que l'Empereur promette son retour sans le faire effectuer. » (7 août.)

Nous pourvûmes aux périls intérieurs, qui allaient aggraver les difficultés militaires, en conférant au gouverneur de Paris, le maréchal Baraguey d'Hilliers, les pouvoirs de l'état de siège et nous lui prescrivîmes de mettre un terme aux manifestations tumultueuses, répétitions générales de l'insurrection, qui, chaque soir, inquiétaient les bons citoyens : agitation factice qui pro-

duirait un trouble réel si on la tolérait. Nous savions qu'une immense manifestation se préparait pour le 8 août, jour où expirait la détention de Rochefort. Et nous décidâmes que Rochefort ne serait pas mis en liberté ce jour-là, et serait maintenu en état d'arrestation jusqu'à ce qu'il eût purgé son autre condamnation à quatre mois de prison « pour coups et blessures portés au sieur Rochette. »

L'Impératrice, jugeant notre proclamation du matin trop morne, nous engagea à en faire encore une. Séance tenante, je rédigeai le texte suivant : « Français, nous avons dit toute la vérité. Maintenant, à vous de remplir votre devoir ; qu'un même cri sorte de toutes les poitrines d'un bout de la France à l'autre. Que le peuple entier se lève frémissant pour soutenir le grand combat. Quelques-uns de nos régimens ont succombé sous le nombre, notre armée n'a pas été vaincue. Le même souffle intrépide l'anime toujours. Soutenons-la. A l'audace momentanément heureuse, opposons la ténacité qui dompte le destin, replions-nous sur nous-mêmes, et que nos envahisseurs se heurtent contre un rempart invincible de poitrines humaines. — Comme en 1792, comme à Sébastopol, que nos revers ne soient que l'école de nos victoires. Ce serait un crime de douter un instant du salut de la patrie et surtout de n'y pas contribuer. Debout donc, debout ! Que la France, une dans les succès, se retrouve plus encore une dans les épreuves, et que Dieu bénisse nos armes ! »

A la fin du Conseil arriva un télégramme de l'Empereur nous demandant l'effet que produirait à Paris une retraite de l'armée sur Châlons. Nous répondîmes que *si cette retraite était nécessaire*, le Conseil n'y ferait pas d'objections. C'est sur l'avis de Rouher surtout que cette réponse fut envoyée.

ÉMILE OLLIVIER.

STÉPHANIE [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

XIII

Le soleil qui se lève derrière les sables d'Afrique darde ses feux sur l'étendue laiteuse de l'Océan. Vieille terre qui, loin de ce navire, recules, et qui deviens vapeur à l'horizon, tu as vu mon courage. Elle est écrite, la dépêche effaçant tout le rêve formé quelques instans pour mon avenir si court. Je n'ai pas su m'affranchir, mais était-ce l'affranchissement que changer le joug? Petite Stéphanie, dans le câble noyé, là-bas au fond de cette mer, ton destin va courir, tout à l'heure. Sans doute ne sera-t-il pas celui de ton espoir. Sans doute, si ton père maintenant ne me trompe plus.

Autour de cette enfant et de son insignifiance, que de passions furent déchaînées! Me voilà sur la mer où j'ai dû fuir. Partout l'espace me sépare de ceux qui m'affligèrent. Ces vingt jours de traversée vont m'être reposans. Me voilà débarrassé même de la dernière hésitation qui, jusqu'à Dakar, me tourmenta. Devant ce bananier ombrageant, à l'hôtel, le bureau du télégraphiste, je me suis encore demandé si Mlle Clermont, châtelaine tranquille, ne serait pas très heureuse. Les humiliations de la misère vraiment les compensera-t-il, cet amour du commis qui jouera bientôt avec elle au chat perché? Là encore, parmi

(1) *Copyright by* Paul Adam, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

ces messieurs si fiers en leurs costumes blancs, et qui se prétendaient à haute voix d'inconsolables boulevardiers, j'ai pensé au télégramme affirmatif. Non. Au lieu de cette poupée gracieuse et amusante, la douleur de Thérèse, l'orgueil d'Isabelle, la révolte de Félix habiteront avec ma vieillesse... Quelle prise ont sur moi la tradition héréditaire et le souci de l'avenir social!

Contre l'élément que voici profond, circulaire, multiple et vivant, toute l'impassibilité des falaises a moins de force, et toute la résistance subtile et variable des dunes moins de souplesse. Elles l'étreignent, mais s'effritent et se muent en lagunes. De l'antique société rien n'a péri malgré tant de révolutions, de guerres religieuses ou sociales... Des noms changèrent et des formules, quelques apparences, mais la loi romaine de la famille, de la *gens* implacablement persiste à travers les siècles nouveaux.

Rayons de feu, vous empourprez aussi la mer fraîche, chantante, le sillage angulaire, glauque et blanc qui bouillonne jusqu'à la courbe de l'horizon, depuis la poupe où je souffre.

Pourtant j'ai juré de vivre en repos, durant cette course par l'Atlantique. A cette heure de l'aube, sur le pont désert et net, il faut que je me sente libre, content de l'air qui s'enlace à ma figure, et de l'espace maintenant lumineux.

Verte ici, bleue là-bas, et qui scintilles au soleil, mer, de toi je réclame le plaisir du voyage. Gonfle sous le paquebot qui s'incline, puis redresse dans le ciel les angles de ses cordages fixés aux pointes de mâts. Creuse ton flanc. Découvre sous ce balcon les abîmes mouvans qui ruissellent, se comblent, se bombent, et se dorent. Le chant de l'espace,... comme dit Reynart. Heure magnifique!... Que ne suis-je poète, peintre, musicien!... Je perçois tout cela, dans ce moment,... et la crainte d'avoir brisé le rêve d'une petite fille, et la honte d'avoir été dupe.

J'ai regagné ma cabine. J'ai dormi, enfin. Le luxe des portières en soie bleue et des lambris en citronnier poli salue mon réveil. Au dehors, la vie bavarde près de mes hublots ouverts sur le pont. Les passagers se complimentent. Ils s'offrent leurs cigares. Les Anglais marchent déjà par trios en silence. A grand bruit, les cinq demoiselles de Montevideo jouent à la marelle pour leur galerie de jeunes Brésiliens aux élégances parfaites. La glace étroite et haute de l'armoire reflète ma tête de zouave sur l'oreiller. Bon! Dans leur cadre de barbe fauve et grise, mes

lèvres rouges, mes joues plates et hâlées me plaisent, si je blâme, aux angles des paupières fripées, cette double patte d'oie que désignent des stries heureusement fines encore. Mes mains que je lève pâles et longues méritent les soins dont je les harcèle. Sur mon front blême un peu, les crins hérissés, courts, font une couronne d'argent oxydé. Tout cela n'est point répugnant. Autrefois, j'eus le visage moins large, des cheveux abondans et qui recouvraient ce front bas. Aujourd'hui, dans mon ample robe de chambre, je m'attribue l'aspect d'un sage oriental. Que ne puis-je me promener ainsi toujours? J'aurais meilleur air que dans mon veston si défavorable à cette académie que j'immerge dans la baignoire, et qui me paraît encore très digne d'inspirer le sculpteur d'un dieu fluvial, ou d'un triton corpulent. Dans cette cabine de pont, je naviguerais des mois et des mois, n'était la répulsion de l'eau marine pour le savon du bain. Tout en céramique blanche, le cabinet de toilette avec ses étagères d'acajou, ses robinets de nickel, ses cuvettes profondes, son lustre électrique me suggérerait l'illusion de la terre ferme, si, de temps à autre, le coup de roulis ne me bousculait dans la baignoire en suscitant une vague qui me gifle. Il est plaisant de se costumer en flâneur de casino même quand la glace de l'armoire soudain vous saute à la figure, la porte s'étant ouverte au gré du tangage. L'odeur lourde néanmoins des vernis et des tissus mal aérés par le hublot charge le cerveau de migraine. Mieux vaut se hâter, s'enfuir, tituber dans le couloir blanc, se rattraper à la rampe, ouvrir malgré le vent l'huis du pont, et respirer la brise qui a fraîchi.

J'aime ces regards de curieuse déférence, hommage rendu par les passagers de première au monsieur qui occupe une « cabine de luxe. » Parmi ces jeunes créoles se promettant tous une vie triomphale, j'apparais comme un exemple en costume bleu et en souliers gris, avec, au petit doigt, un rubis d'importance. On se murmure que je suis un grand exportateur français, que ma chimie des parfums semble une science difficile. De loin M. Rivadavia, spéculateur en laines argentines, me salue de sa casquette blanche. Notre consul à Rosario qui rejoint son poste m'aborde avec courtoisie. Tout de suite, il me pose, sur le commerce des parfums en Amérique latine, des questions utiles à l'exercice de ses devoirs professionnels. Chevalier de la Légion d'honneur, M. Compard porte à la boutonnière ce mince fil rouge

que je ne pus pas obtenir malgré toutes les démarches d'Huvelin. Il eût fallu dépenser cent mille francs pour étaler mes fioles avec faste, dans les expositions des capitales étrangères. Dépense excessive. A trois, nous commençons cette promenade ellipsoïdale, préventive, assure-t-on, contre le mal de mer.

Cent fois par jour, nous contournerons le rouf central du pont, sa basse muraille blanche, ses persiennes et ses portes d'acajou dont les cuivres reflètent le scintillement de la mer par-dessus la piste que rétrécit le parapet du bord. Devant nous s'allonge, puis s'abaisse le plancher de cette ruelle où marchent déjà les couples et les trios, où les cinq demoiselles de Montevideo s'évertuent à cette sorte de marelle, le schuffelboard, jeu difficile qui consiste à faire, de loin, glisser un disque, précisément, jusqu'en l'une des cases peintes sur le plancher.

Embarrassant la piste, ces jeunes personnes s'amusent de forcer ainsi les groupes marcheurs à se diviser, à passer en file indienne le long du jeu. Leurs mines et leurs attitudes fières m'enchantent. Le consul tente des œillades. M. Rivadavia houspille de plaisanteries paternelles ces néréides, si le roulis, qui s'aggrave, rend plus complexe la manœuvre d'épargner courtoisement leurs postures étudiées, sans perdre soi-même l'équilibre. Au bout de la ruelle, vers l'avant, il faut baisser la tête et s'opposer au souffle de Borée qui s'époumone, qui cherche à nous arracher nos casquettes ; mais on voit, en bas, les matelots entrer, sortir de leur poste sous la dunette, et, en haut, la vigie piquer les quarts sur la cloche, ou regarder la grande courbe bleue de l'horizon. Au retour, c'est le côté de l'ombre. Des familles nonchalantes feignent de lire, étendues sur leurs chaises pliantes qu'on achève d'arrimer solidement aux barres. Le vent nous pousse vers l'arrière où les passagers de seconde classe amusent leur marmaille, jouent aux dés, bavardent. M. Rivadavia ne manque point de s'accouder, tous les deux tours, sur la barrière et de choisir, par l'insistance de ses attentions, entre les malheureuses cabotines et choristes qui vont, en tournée, là-bas, chercher fortune. Malgré ses trente-cinq ans, M. Compard juge cette démonstration audacieuse. Il simule l'innocence qui ne devine rien... Moi, je n'ai cure de me donner du tintouin avec de nouvelles amours, fussent-elles simples. M. Rivadavia ne nous décide guère à partager les joies qu'il se promet en sédui-

sant, sur la garantie visible de son anneau et de son épingle, ces créatures avides, ennuyées déjà par la longueur du voyage, la brûlure du soleil, les assauts du vent et le malaise de dormir en une cabine sans air. Époux, la « vedette » et l'impresario vivent en première classe, mais la dame quitte peu sa couchette. L'impresario est une sorte de Mirabeau environné de boucles noires qui se tordent comme des vipères au souffle de la brise et qui ne supportent pas l'étreinte de la casquette. Il la porte à la main. Un Vitellius mélancolique en cache-poussière de tussor, un Robespierre insolent en complet de flanelle l'accompagnent. Ces princes de la rampe bordelaise nous croisent à chaque tour de la promenade. Ils pérorent très haut, afin que nous apprenions leurs « idées. » Je m'imagine la susceptibilité d'Isabelle dans ce milieu. Vers midi, quand l'ingénue rejoint ces personnages, pour le déjeuner, elle crispe son visage dès qu'ils lui parlent avec trop de fantaisie. La plaisantant, ils la comblent aussi de prévenances excessives. Mirabeau la soutient pour franchir la porte du rouf, pénétrer sous la coupole de vitraux qu'encastrent les colosses de stuc, génies de la navigation. Robespierre guide sa camarade vers l'escalier monumental et à double révolution par lequel il faut descendre pour gagner la salle à manger Louis XVI. Là vingt petites tables ornées de fleurs et de cristaux attendent les compagnies aux flancs d'une longue table centrale majestueusement dressée. Ce but ne donne point de courage à l'ingénue qui voit se dérober les marches sous ses pieds en mules blanches. Vitellius, gravement, lui tend le poing.

A peine voilée d'une robe en tussor brun et d'une écharpe jaune qui serre la capote autour de la tête enfantine, cette cantatrice ressuscite, en moi, toutes espèces d'impressions, de sensations et d'espérances juvéniles. J'aime que ma place, au couvert du commandant, soit telle que je puisse apprécier les mines de cette artiste qui, délicatement, épluche ses crevettes. M. Rivadavia ne tarde point à rivaliser; ce que j'observe et qui me vexe. Ma voisine, une dame de São Paulo, finement parfumée, n'admet pas que j'habite la campagne à l'ordinaire. Comment puis-je me passer du théâtre, des courses? Elle vient tous les printemps, pour son foie, à Vichy. Son chagrin, c'est de retourner dans ses plantations avant l'automne. Son mari, ses enfans, exigent des soins. Elle rentre par devoir dans ses plaines à caféiers qui, d'ailleurs, valent un tel sacrifice. Le précieux grain

s'accumule dans les docks des ports brésiliens, où sa valeur double.

— Ah, que je suis malheureuse, monsieur!

— Qu'est-ce donc le bonheur pour vous?

La dame réfléchit un instant. Elle regarde les saphirs de ses bagues. Elle tâte les perles de ses oreilles... Elle murmure à l'oreille de sa fille imperturbable et brune, que couronne une chevelure noire, ondulée, lustrée, brillante, nouée d'un ruban vert pâle... Je m'incline vers mon autre voisine, celle de Buenos-Ayres, qui s'évente avec une dentelle ancienne tendue sur des branches d'écaille blonde.

— Et vous, madame? Le bonheur?

— Faut-il être franche? Eh bien! je me sens vraiment heureuse à Paris ou à Londres, dans la salle du meilleur restaurant, si je dîne avec des amis décorés; moi sous un chapeau neuf qui me sied, qui « fait tableau, » qu'on regarde. Il faut que les Tziganes jouent d'une manière endiablée, que les assistans soient des gens chics, qu'aucune des femmes, pourtant, ne m'éclipse. Il faut qu'il y ait sur la table des orchidées, et, dans ma bouche, la saveur d'un poisson très fin, et de sa sauce exquise. Il faut encore que ma robe soit réussie, qu'un personnage illustre, entrant alors, salue notre table, donnant ainsi à ma famille de Buenos-Ayres présente une haute idée de mes relations et de mon influence européenne. Voilà bien, je crois, l'instant le plus à mon goût.

— Vous avez alors,... dis-je,... le sens de triompher?

— C'est cela même.

— C'est cela, c'est cela... même, approuve la dame aux caféiers de São Paulo.

— C'est assurément cela... continue la jeune fille au ruban vert pâle... On a dans ces momens une idée noble de son individualité.

Je reconnais à ces mots l'influence des Yankees sur l'esprit des nouvelles générations latines de l'Amérique. Mon Dieu! je ne sais pas si le bonheur se peut définir de la sorte, mais il est certain que je savoure, moi aussi, une aise particulière à me trouver, sur ce grand paquebot, à la table du commandant, près de ces dames millionnaires et affables, devant le grand spéculateur de l'Argentine et le consul chevalier de la Légion d'honneur, mes amis presque, devant les mines des cinq demoi-

selles de Montevideo, gracieuses à voir. Je hume un vieux vin des Canaries dans le cristal pur de mon verre. L'ingénue de la troupe lyrique commence à s'apercevoir de mon attention, à le signifier par certains regards qu'elle me livre, malins et complices déjà. J'ai l'assurance d'appartenir à l'élite des hommes; et cela grâce à ma valeur personnelle qui sut choisir les chimistes de mes laboratoires, les courtiers espagnols ou allemands de mes parfums, l'organisateur de mes exportations, le directeur de ma publicité, le banquier de notre association corporative, maintenant docile à la plupart de mes conseils. Je suis une force, une individualité robuste, et qui tient les fruits de sa victoire dans cet entrepont laqué, fleuri, tout animé de reines somptueuses, de rois spirituels ou fiers. Reines et rois, car chacun de ces gens commande plus de vies, certes, en ses usines, plantations ou marchés, que n'en commandaient les Achille, les Agamemnon, les Ulysse, en leur Égine, en leur Mycène, en leur Ithaque. Au dessert, je dis souvent quelles tribus montagnardes notre association fait vivre au Tonkin, en payant le musc de leur gibier, quels insulaires d'Océanie nous civilisons, en échangeant, contre nos fers, le patchouli récolté dans leur brousse, quels villageois mexicains j'enrichis en commanditant leur culture de la vanille, quels Malais de Timor j'éduque en accaparant leurs santals pour nos importations, quelles familles provençales je pourvois d'aise en achetant, sur pied, la moisson de leurs champs de roses. Mes phrases évoquent les pays tropicaux ou j'ai recueilli jadis nos essences. Elles intéressent les mères et les jeunes filles, si désireuses d'odeurs suaves. Je leur parle des élixirs qu'employait la reine de Saba pour séduire Salomon. Ceux de Cléopâtre et qui captivèrent Antoine, je me les rappelle aussi.

Après déjeuner, sur le pont, la dame de São Paulo, sa fille très intelligente au ruban vert pâle, la vaniteuse de Buenos-Ayres, les cinq demoiselles de Montevideo prêtent à mes propos leur attention qui oublie la marelle. M. Rivadavia jalouse ma faconde. Je répète les idées musicales dont Reynart et Thérèse m'obsédèrent. J'ajoute les opinions d'Huvelin sur les sports, et m'attribue ses exploits de cavalier, la demoiselle au ruban vert pâle se piquant d'être amazone. Allongés sur les chaises pliantes en un retrait du rouf où l'ombre est plus fraîche, nous formons cercle. C'est moi qui brille, grâce au génie de Clermont, à l'art

de Thérèse, au caractère d'Huvelin. Dans le moment où ces femmes distinguées, ces filles altières me deviennent un peu plus intimes, après sept jours de navigation, dans le moment où ces adolescentes me permettent de mieux admirer leurs grâces qui m'entourent et se prêtent à mes flatteries, à l'heure où je me pense content, c'est ma famille qui parle par ma bouche. Et je m'en avertis. Une phrase de Reynart sur Berlioz étonne les cinq demoiselles de Montevideo, prêtes à se croire musiciennes. La plus belle s'est étendue sur la chaise longue voisine de la mienne.

— Oh, parlez encore de Berlioz,... J'aime tant Berlioz!

Mon plaisir de la voir si proche s'est trahi. Elle rougit sous les franges noires de ses longs cils, et recouvre vivement ses chevilles en bas de soie violette, avec sa robe de linon. Poliment, je baisse les yeux de peur que l'enfant ne s'effarouche. Alors elle s'installe, confiante, et, toute une heure, tandis que son jeune sein enfle une guimpe diaphane, tandis que se prodiguent les joies de ses yeux, les émois de ce teint mat et incarnat, les gestes de ces mains pâles, les imaginations soudaines, je goûte l'amour platonique, je rêve à l'impossible incarné dans cette belle vierge, brune et frémissante.

Reynart m'a valu cette heure insigne, le pauvre homme! Dans une ville morave, il doit faire, cependant, les courses de sa chanteuse serbe. En dépit de sa sveltesse et de sa décoration, le consul n'obtient pas mon succès. Il se dépite. Il ironise, mais ne parvient qu'à recueillir des sourires de politesse, et part avec M. Rivadavia, qu'attirent les choristes vers la barrière de la deuxième classe. Lors, je reste seul, Apollon de ce Parnasse aux muses argentines et urugayennes. Mon âge tranquillise les mères. Peu à peu, elles se rassemblent dans un coin, sous leurs plaids, et médisent, en espagnol, d'amis communs, tout en fumant des papelitos à bouts dorés, en dépouillant des oranges, en feuilletant des livres qu'elles lisent un peu. Quand les serveurs apportent les glaces à la fraise et les oublies de trois heures, la demoiselle au ruban vert pâle, elle-même, se récrie parce que je me lève et quitte la place, de crainte de paraître indiscret.

Quelques instans, je me promène à tribord côté du soleil brûlant, avec la présence unique de mon aise... Bleue à l'horizon, opaline et verte sous le navire qui la creuse, la mer est une douceur lumineuse de toutes parts. Trois couples an-

glais, intrépides marcheurs, se succèdent à longs intervalles dans l'étroite raie d'ombre due au plancher qui, sur nos têtes, supporte les canots de sauvetage.

Peut-être ai-je plu vraiment à Stéphanie, puisque cette belle jeune fille préféra m'entendre. Des jouvenceaux argentins l'ont inutilement saluée, resaluée, complimentée, invitée à leurs paris sur la vitesse probable de la machine par ce temps variable. Mlle Ogidor les éconduisit.

Clermont a peut-être atténué les sentimens de sa fille pour me demander le prix d'un sacrifice qui n'était pas. Comme elle doit pleurer alors, Stéphanie! Maintenant le télégramme de Dakar a tout rompu. Pauvre petite Stéphanie. Osera-t-elle retourner au château ainsi que l'y convièrent mes sœurs? C'est le gagne-pain, l'indispensable gagne-pain. Espère-t-elle renouveler sa tentative de séduction? Son père l'encouragera s'il fut, comme je pense, hypocrite et cupide. Être aimé par cette jeune fille, être aimé, fût-ce pour mes biens, le savoir, épier les manœuvres innocentes de cette âme qui souhaite devenir mienne!

Adossé contre le rouf, dans la raie d'ombre, je construis mes songes. Des voix fraîches sonnent. C'est Mlle Ogidor et son amie.

Elles s'avancent, s'arrêtent, bien que je n'aie fait nul geste pour interrompre leur promenade. Mlle Ogidor a conçu un grand projet. Au bénéfice des matelots et des mécaniciens, de leur caisse, ne pourrait-on organiser un concert? Les chanteurs et les cantatrices de Bordeaux prêteraient leur aide. M. Rivadavia leur a parlé. Entre autres choses, ils vont jouer *Les Troyens* à Buenos-Ayres. Ne voudraient-ils pas, à bord, exécuter le duo fameux du second acte? Et Mlle Ogidor fredonne l'amour que Didon consent au pieux Énée. J'approuve à demi le dessein. Mlle Ogidor insiste, trépigne, car M. Rivadavia refuse de rien faire, si je ne m'en mêle. Lui de la musique ignore tout, comme M. Compard. L'amie de l'impatiente se plaint de la chaleur en cet endroit et nous invite à regagner notre place de tout à l'heure. Entre elles deux, je retourne à pas comptés, entre elles deux qui me courtisent et me supplient d'arranger ce festival de paquebot. Quelques aphorismes de Reynart me procurent cette satisfaction.

Elle dure. Matin et soir, les demoiselles de Montevideo m'entourent. Un comité, mardi, se forme que M. Compard aussitôt veut présider. Les jeunes filles préfèrent mon nom. En ma

bourse elles ont plus de confiance pour décider les chanteurs. Elles intriguent. La dame de São Paulo les seconde. Vexé, le Consul renonce, et, mercredi, propose d'élire un personnage officiel, du moins, comme lui. Alléguant ses devoirs de navigateur, le commandant, pareil à un gros épagneul en uniforme, décline l'invitation. Ses mathématiques, son astronomie, sa mécanique céleste l'absorbent. Vendredi, les joueurs du fumoir se déclarent en ma faveur, sur les instances de M. Rivadavia qu'exaspère la chance de Compard. Ce long corps, cette barbe en pointe, ce lorgnon, ce ruban rouge séduisent précisément la choriste chère au spéculateur. Président du Comité, je le réunis dans ma cabine. Le capitaine assiste avec le consul, l'Argentin et trois joueurs qui prélevèrent une cagnotte à l'intention des artistes. Délégué vers Mirabeau, Vitellius et Robespierre, je les décide, hautains. L'ingénue approuve toutes mes paroles. Elle chantera les grands airs de Didon, car c'est elle la prima-donna, puisque la vraie souffre du mal de mer. D'Énée Robespierre prendra le visage et la voix. Didon souhaite fort de respirer ce parfum des îles Fidji que les naturels fabriquent, et qui est si capiteux. Dans ma cabine, une fiole, dit-on, contient cette rareté. Arcise Villajac possède une collection d'odeurs turques et persanes qu'un de ses amis, officier du shah, lui a laissées. Pour des parfums, il n'est pas de folies que ne ferait Arcise Villajac.

Robespierre, Mirabeau et le triste Vitellius jugent leur présence moins nécessaire. Discrètement ils s'écartent. Au reste ils ne semblent point très polis à l'endroit de leur camarade, sans cesse atteinte par leurs quolibets désobligeans. Je les dénonce avec prudence. Incontinent, Arcise ouvre son cœur. Par principe, elle refuse le flirt à ses collègues; car ils se permettent de l'autorité ou du mépris ensuite, sans compter les drames grotesques entre rivaux. De bonne famille ruinée (je réprime le sourire en pensant à ma nièce Isabelle), cette institutrice a professé le solfège, puis a chanté dans les salons, en public, sur la scène. A Constantinople, elle remporta de grands succès, comme à Pétersbourg... Je n'écoute plus le roman d'Arcise. Je m'abandonne à l'extrême plaisir de la voir adossée contre le balcon qu'elle agrippe. Elle se cambre vers moi. Son voile d'or claque au vent dans le soleil miré par l'incandescence infinie de l'Atlantique. Au-dessus de nos têtes la tente palpite et clapote. Contre la paroi blanche éblouissante où danse le reflet blond des

vagues, un groupe de Brésiliens indolens et beaux se laisse chauffer debout dans la brise. Pourtant Arcise ne semble pas les apercevoir, ni leur adolescence en costumes élégans de flanelles beiges ou bleues, ni leurs yeux qui l'adorent, ni leurs lèvres pourpres qui lui sourient, ni leurs belles mèches noires sous les casquettes de piqué... C'est pour moi, pour ma victoire sociale symbolisée en ma fortune qu'Arcise se cambre, qu'elle offre, dans cette tunique étroite de tussor brun, la tension d'un corps harmonieux, et, dans cette capeline de dentelles rousses, le masque fleuri d'une bouche rose, de pupilles malicieuses très brunes, de boucles noires...

Des heures sont excellentes.

— Le bonheur... Madame... ne croyez-vous pas que nous le tenons sur ce magnifique navire qui vole entre le soleil et la mer, qui contient toutes les choses délicieuses, qui est l'expression du génie humain réalisé dans ses machines, dans ses compas, dans ses forces et dans les talens de ses officiers, et qui, ce soir, rassemble autour de cette table étincelante vos splendeurs, mesdames, celles de vos visages, de vos diamans? Voyez l'incomparable figure nacrée, enveloppée de lourdes tresses noires et de bandelettes nacarat que nous présente Mlle Ogidor. Admirez, là-bas, le nu de ce buste délicat que Mlle Arcise Villajac prodigue hors de ce fourreau en dentelles d'azur. Écoutez. Écoutez... Ce sont les choristes qui répètent, sur le pont des secondes, à la lueur des étoiles, un motif de Berlioz. Me permettrez-vous de remplir votre verre? A la bonne heure! Je suis content. Ce vieux vin des Canaries vous semble, comme à moi, sans rival. Le sommelier du bord l'acquit pendant un voyage qu'il fit de Las Palmas à La Rochelle. Quelle étonnante saveur? Je ne sais rien de plus joli qu'une femme décolletée qui lève son verre avant de boire. Merci, madame. Non, non, je ne suis pas un flatteur... Seulement, je suis dénué d'ingratitude; et je dis ma reconnaissance de tout bienfait... La ligne de votre bras et de votre profil... En est-il beaucoup de la sorte à Rio? Pourquoi? Parce que je ferais escale... A Montevideo? Non. Mlle Ogidor me tient rigueur?... Que dites-vous, madame? Je la trompe avec Arcise Villajac! Grand Dieu!... Pour tromper Mlle Ogidor, il eût fallu...

— Rien. Les jeunes filles de notre pays sont jalouses en amitié. A leur âge, on ne distingue pas bien l'amitié de l'amour.

J'ai raffolé de mon oncle. Il avait trente ans de plus que moi. Mlle Ogidor a raison. A sa place, je ne tolérerais pas que mon flirt... fît respirer des parfums, dans sa cabine, aux actrices.

— Son flirt...

— C'est votre épithète ici.

— Vous vous moquez.

— Croyez-vous?

La dame de Rio m'a regardé fort sévèrement, malgré le sourire narquois. Se peut-il qu'elle me juge en facilité de plaire à Mlle Ogidor? Quel compliment!

... Heures de joie, comme je vous apprécie, entre la mer noire et la profondeur des cieux où les astres pendent et rayonnent. En s'épanchant, les vagues, contre le bordage, font un bruit de fraîcheur. Le pont est désert maintenant. Tous ces Américains du Sud jouent volontiers. Par les hublots du fumoir, j'entends tinter les louis que les râteaux assemblent sur le tapis vert. Dans le salon, les dames annoncent les couleurs du bridge. Les demoiselles de Montevideo entament leur quintette habituel... Il manque une voix ce soir...

Charme des grands voyages. Tout s'est dissipé de mes ennuis. Au milieu de ma famille avide, entre l'autorité d'Huvelin et les vices de Félix, la misère de Thérèse, les jugemens de Maria et de Claude, quelle proie lamentable j'étais! Ce Clermont, par le moyen de Stéphanie, comme il voulut me dépouiller! Ma mort, ma mort! Ils n'attendaient tous que ma mort, là-bas, même Émilie, par amitié pour sa sœur, même Juliette, par dévouement pour Isabelle.

Là-bas, tous les miens n'attendent rien que de ma mort. Ici, chacun s'attache à ma vie. Chacun me grandit et m'accroît. Arcise va-t-elle venir avec le plaid croisé contre sa gorge nue et sa traîne de paillettes!

— Ce n'est que moi.

— Mademoiselle Ogidor.

— Comment se fait-il que vous ne causez pas avec la chanteuse?

— Mais... mademoiselle.

— Oui, ma mère se plaint de votre négligence. Nous avions pris l'habitude de bavarder avec vous. Et puis, tout à coup, vous nous abandonnez. Mes amies me plaisantent. Elles ricanent... Mes cousines se rient de moi... Ces petites imbéciles me taquinent.

Et je suis susceptible! Et je suis orgueilleuse!... Oui, ça me fait souffrir un peu... Et je ne veux pas souffrir, même un peu... Vous riez aussi; vous! Vous êtes méchant, alors... Je me vengerai... Je ne puis supporter la raillerie. Elles me répètent toutes que ma « sublime intelligence et que mon fameux sens artistique » ont moins d'attrait, pour vous, que les charmes d'une petite actrice... Savez-vous qui me houspille? C'est Angela Corrientès, la fille du maréchal Corrientès qui a battu mon père aux élections du Congrès! Et c'est Lucile Ferella, la nièce de la femme avec qui mon frère est parti en nous oubliant. Aussi ma mère souffre, comme moi, de votre trahison. Oui. Trahison. Depuis quinze ans, nous luttons pour les surpasser. A Paris, nous y avons presque réussi ; et je reviens à Montevideo avec la réputation qu'il me faut pour y tenir notre rang malgré nos mécomptes, pour y préparer notre revanche. Voilà que ce caprice de votre amitié, qui d'abord m'a rendue glorieuse, me livre à la moquerie de mes ennemies... Par votre faute, je suis ridicule. Ridicule! Comprenez-vous le mal que vous faites?

— Mademoiselle, vous exagérez... Et je n'ai pas la présomption de penser qu'on attache à mes actes, à mes paroles une pareille importance. Je ne suis rien qu'un marchand d'odeurs qui va régler, à Lima, des affaires en litige.

— Quelle modestie! Pensez-vous que M. Rivadavia n'a pas renseigné ma mère? Tout le monde sait à bord que vous avez fondé l'une des sept grandes compagnies françaises en état de rivaliser avec les Allemands et les Anglais pour les importations de l'Amérique. M. Rivadavia vous traite d'économiste remarquable. Votre consul nous apprend que vous êtes l'associé de la banque Huvelin. Nous la connaissons, cette banque. Elle a des succursales dans toutes les capitales de notre continent. M. Compard tient les détails de l'amiral baron de Helgoët qui vous l'a recommandé. Nous n'ignorons plus que vous habitez un château historique près de Paris où vous donnez des fêtes XVIIIe admirables. Ce qui est d'un homme de goût, d'un artiste; car une demeure est une œuvre comme un tableau bien composé. D'ailleurs vous avez marié madame votre sœur à ce compositeur étrange, original, mais si curieux, à Reynart. Nous avons applaudi sa *Junon* ce printemps, au concert Colonne. Cette *Junon*, lorsqu'on l'aura comprise, elle tiendra, dans l'histoire de la musique, la même importance que *Tristan* ou les *Béatitudes*... Voilà les

parens que vous savez choisir. Vous êtes ce que les Yankees appellent un homme complet. Vos manières, votre distinction si française, votre charmante frivolité...

— Grâce, grâce, mademoiselle!... Votre imagination grossit de petites choses, de très minces avantages...

— Non, non... Vous le voyez. Je vous connais bien. Ma mère aussi vous, connaît... et nous toutes... Ah! Votre chanteuse qui s'approche...

Au lieu de s'écarter, Mlle Ogidor s'installe sur la chaise pliante voisine de celle où je l'écoute, ahuri de me découvrir tant de mérites célèbres. Ne sont-ils pas réels, au fait, si l'on envisage tout cela d'une certaine façon? Arcise n'hésite point en nous apercevant. Elle va, bonne comédienne, par une oblique savante, s'accouder sur le garde-fou. Bientôt elle fredonne à la nuit un air de cavatine. Elle non plus ne désire pas céder la place. Jamais je ne me divertis à ce point. Je ne regrette plus rien des cinquante louis empruntés par Arcise un peu cavalièrement. Aussi bien avait-elle des droits.

Pour donner le change, Mlle Ogidor cite assez haut M. Compard. Elle montre l'état qu'il fait de mes connaissances. A ce fonctionnaire en effet je propose constamment les idées financières d'Huvelin, outre les miennes. Huvelin, par ma bouche, instruit le consul assez en peine de se conduire là-bas. J'apprends qu'il s'engoue de mon savoir, et qu'il le proclame. M. Rivadavia ne le dément point. Tandis que parle cette belle jeune fille, toute pâle de jalousie, d'orgueil et de courroux, j'acquiers de mon être une conception moins timide. Autant que Mlle Ogidor et Arcise Villajac, Stéphanie appréciait ma personne. En mon honneur, la vierge et l'aventurière se défient à l'avant de ce navire où les mâts et les cordages, là-haut, emprisonnent quelques astres dans un angle oscillant.

Ces deux filles m'avertissent de ma valeur. Mon individualité se précise. En moi, le goût de commander se réveille comme au temps où je dirigeais, administrateur unique de nos usines syndiquées, les foules ouvrières... J'ai le désir d'éprouver l'obéissance de Compard. Que je l'aie emporté à l'occasion de cette présidence, voilà ce qui l'a stupéfait, soumis. Son infériorité de causeur sur les choses de la musique et des sports, de l'élégance, aurait dû le déconcerter auparavant. Parfait. Il servira mes affaires de Lima. Jusqu'à quel point ces deux jolies personnes

vont-elles accepter mon influence?... Arcise tolérera-t-elle que je flirte avec Mlle Ogidor? Mlle Ogidor acceptera-t-elle ma liaison avec Arcise, et qu'elle continue?

— La discrétion seule, mademoiselle, m'empêcha de vous importuner avec mes bavardages. Votre jeunesse et celle de vos amies ne peut s'accommoder indéfiniment des propos habituels à un monsieur de mon âge.

— Et pourquoi? Sommes-nous sottes?... Cette actrice doit l'être davantage, en tout cas.

— Arcise Villajac est bonne musicienne aussi. Vous l'avez dit vous-même lorsqu'elle a, sur le piano du salon, interprété la IXe de Beethoven.

— Je ne conteste pas ce mérite.

— Arcise a de l'esprit.

— Sans doute. Ces sortes de femmes ne réussiraient pas sans un peu de verve.

— Elle a voyagé et vu beaucoup de gens. Sa conversation n'est pas monotone.

— Moins que celle d'une pauvre jeune fille, honnête oie blanche?

— Je ne dis pas cela.

— Vous le pensez.

— Pas du tout.

— Allons donc!

Mlle Ogidor applique sur la chaise une telle claque avec l'éventail qu'il se fêle.

Très flatté. Je m'oblige à regarder la furie sévèrement.

La pâleur de la face, les yeux cernés comme de sang rose, cela sous la coiffure d'énormes tresses noires ceinte de bandelettes en soie jaune, rendent cette créature sublime. Le sein qui palpite sous la dentelle, les jambes qui remuent nerveusement dans la robe de pékin jaune à larges raies blanches accusent toute une vie superbe, impérieuse et passionnée. Le châle de Manille aux perroquets de broderies glisse vers la taille. Et Mlle Ogidor se tait, bien que son souffle l'oppresse... Elle contemple l'écaille fendue de l'éventail.

Arcise ne fredonne plus. Elle nous épie à la dérobée. L'ampoule électrique n'éclaire qu'à demi cette portion ronde à l'avant du pont promenade; mais derrière, à l'intérieur des salons, du fumoir, de la bibliothèque, les lustres illuminent abondamment

le jeu, les chansons du navire qui fend la mer ruisselante et mélodieuse, au rythme sourd de la machine.

Je présente mes excuses à Mlle Ogidor. Involontairement j'ai froissé son orgueil. Elle m'en a voulu. Elle m'en veut ; mais sa rancune est moindre que son désir de me ramener triomphante, à ses pieds, pour finir les taquineries de sa mère, de ses cousines. Il se peut qu'elle craigne des médisances à Montevideo, et qu'on la plaisante devant un fiancé difficile à conquérir pour elle aussi. La comédie sociale diffère peu sous les latitudes extrêmes. C'est cela. Mlle Ogidor voudrait qu'au retour on vantât les succès de son esprit, ceux de sa beauté ne pouvant être douteux, et qu'on ne mentionnât aucun échec. Cette imagination puérile travaille, et s'exalte pour une petite chose qu'à tort elle estime grave durant une semaine de nervosité. Et je crois qu'il me deviendrait possible d'amuser la coquette, si je n'étais un homme très sérieux. Pour en avoir la présomption, il m'a suffi d'un compliment sur des mains qu'on m'a tendues aussitôt, sur un visage qui s'incline vers moi en riant trop, sur des épaules que le désordre des mouvements fiévreux dévoilerait. Mlle Ogidor entend me ramener même par une audacieuse coquetterie qui, espère-t-elle, fâcherait Arcise, et l'écarterait de moi.

Sagement j'assagis nos propos avec l'élégante amie. Mme Ogidor heureusement paraît. Elle nous accuse gentiment de mystère, s'assied auprès de nous. Je me défends contre le reproche d'abandon que la mère fort adroite me fait elle-même.

Cependant Arcise, majestueuse, se drape dans son plaid. Elle continue d'adorer l'espace bleuâtre, mugissant, et, là-haut, parsemé de mondes qui semblent retomber en gerbe comme les perles d'une céleste fusée. Lasse enfin de son attitude poétique, l'actrice s'éloigne sans nous avoir vus, semblerait-il. La dame s'aperçoit de cette présence au moment même où elle s'évanouit; ce qui ne laisse pas de nous mettre à la gêne. Quelques minutes, je tremble pour Mlle Ogidor et pour la juste réprimande qu'elle recevra; car la société du bateau ne manquera point d'insinuer que je me débats entre deux rivales. Néanmoins, nous rentrons ensemble au salon sous le dôme de vitraux.

Une conversation banale occupe le cercle qui se forme autour de moi. Je pérore assez mal. Mlle Ogidor elle-même simule l'indifférence. Nous nous séparons froidement lorsque, le roulis s'étant accentué, le salon, deux ou trois fois, penche vers tri-

bord avec toute la compagnie, les bridges, les lustres, le piano à queue, les tziganes en habits rouges, les divans de velours amarante, puis se relève lentement vers bâbord. Les moins aguerries de ces demoiselles nous souhaitent le bonsoir. On les suit. Pour moi qui payai mon tribut de quarante heures à Neptune entre La Pallice et Dakar, je supporte sans malaise, à présent, l'oscillation; et je vais au fumoir rejoindre le consul. Il m'intéresse de vérifier le réel de mon influence. Dans leurs nuages de fumée, Argentins, Brésiliens et chanteurs pontent gravement, roides dans leurs plastrons et leurs smokings, sous leurs coiffures plaquées. M. Rivadavia qui ressemble à don Quichotte tient la banque. Mirabeau compte avec soin les billets bleus de son portefeuille. Robespierre sourcille. Vitellius s'est écarté du jeu. Sombre, il suce les pailles de son whisky glacé. Aucun de ces gens ne me semble, autant que moi, satisfait. Contre une des colonnes ioniennes, le consul debout regarde la partie. C'est lui que je rejoins à pas de loup... Les matelas de banke-notes, les tas de louis, de guinées, les plaques de nacre à gros chiffres s'accumulent sur les deux tableaux du baccara. De petites fortunes sont l'enjeu. Après chaque carte abattue, un mouvement presque imperceptible émeut toutes les épaules en smoking, toutes les têtes à mines impassibles. Par ce même et simple frémissement, les malheureux traduisent leur détresse, et les heureux leur joie. Le spectacle du jeu m'a toujours captivé, bien que moi-même je n'aie connu ce travers qu'une saison, jusqu'à l'instant d'être guéri par d'assez fortes pertes. Je tente parfois la chance en lançant quelques louis au hasard sur le tapis vert. Ce soir, je n'ai pas l'esprit au désir de gagner dix louis, quoique, basse sur les vingt colonnes ioniennes soutenant les caissons rouges du plafond aux bouquets de lueurs électriques, cette salle me soit comme le miraculeux palais de mon triomphe personnel. Le consul obéit à mes prescriptions. Pour mon procès chilien, en télégraphiant à son collègue de Lima, un ami, M. Compard accomplira le nécessaire que je lui dicte et qu'il sténographie sur l'ivoire de son calepin, dût-il encourir les reproches de ses supérieurs. Ce monsieur ne doute pas que je ne lui réserverais une situation dans la banque Huvelin ou dans nos comptoirs d'Amérique, s'il lui fallait, pour excès de zèle en ma faveur, offrir sa démission. Docile, il me le laisse entendre. Les appointemens de l'État lui semblent maigres. Directeur de banque et

d'entrepôts, il jouirait d'une meilleure aisance. Avoir perdu trois cents francs là, c'est, pour lui, un désastre, en tout cas une certitude de gêne. Voilà cependant mon pouvoir. Voilà pourtant ma force. J'assujettis à mes calculs ce représentant de la République, averti de toutes les morales et de toutes les sciences, diplômé à la suite des concours difficiles, décoré pour son courage à Marrakech. Sans armée, avec sa poitrine et un pavillon tricolore, il protégea des Allemands réfugiés au consulat de France, et que fusillaient les Berbères descendus furieux de l'Atlas. Sur les épaules courbées de ce brave subsistent les traces des balles. J'ai plaisir à l'imaginer pendant qu'il sollicite.

Arcise me découvre enfin. Son visage est blêmi par l'anxiété de craindre mon inconstance, la rupture, la fin de libéralités qu'elle espère plus généreuses pendant notre séjour commun à Buenos-Ayres. La peur de vivre médiocrement ne la bouleverse pas moins que le désespoir d'un amour trompé. Elle m'aborde haletante et hagarde, sans même songer à feindre. Compard devine et s'écarte. Elle m'entraîne sur un divan incurvé dans un boxe d'acajou. A voix basse elle me joue une scène de jalousie. Ignorante de la vertu, cette paillasse soupçonne Mlle Ogidor de me vouloir séduire, ou de me vouloir épouser. J'éclate de rire. Apparemment la sotte ajoute foi à ses récriminations, car elle tremble de dépit et de colère. Son plaid aussi coule des épaules comme le châle de Manille aux perroquets multicolores coula vers la taille de la jeune fille... Je m'amuse prodigieusement de les voir pareilles en leur émoi. Depuis ma jeunesse, je n'avais pas eu l'honneur d'intéresser les jolies personnes aussi vivement. Est-ce le hâle qui prête à ma face barbare un air de sultan, et qui provoque, dans ces jeunes âmes, le souvenir des littératures romantiques aux attributs orientaux? Suis-je un Namouna, un Saladin, pour ces Shéhérazades qui me content agréablement leurs vérités?

Il est divin de consoler Arcise en expliquant Mlle Ogidor, pendant que je déguste le froid de ce givre au kummel pilé dans un long et pur cristal. Comme le roulis s'accentue, il accroît la migraine d'Arcise, et m'en délivre au moment où elle commençait, bien que plus quiète, à se répéter de manière ennuyeuse. Nous nous quittons réconciliés. Je l'accompagne jusqu'à la porte de son couloir, par les escaliers instables. Les glaces nous

mirent avec les girandoles qui s'inclinent et se redressent trop fréquemment.

Seul je trouve le consul et le commandant. Ils m'invitent à me hisser avec eux sur le pont des officiers. Là-haut, cet astronome nous désigne les constellations du Sud. Tandis qu'il nous guide à travers l'avenue qu'encombrent les cheminées des ventilateurs, les radeaux de cylindres à air et de madriers, le long des canots en ligne comme autant de maisons blanches, j'aperçois, par les verrières, sous nos pieds tout l'enfer de l'usine où se créent les forces qui meuvent le paquebot. Les monstrueux organes d'acier huileux se hâtent et grondent en rythme. L'arbre de couche tournoie. Cent pygmées noirs grouillent dans la profondeur lumineuse. Autour de nous, les braises et les cendres pleuvent sur les tôles du parquet, car les deux cheminées trapues mi-rouges mi-jaunes s'empanachent d'interminables nuées qui flamboient, qui s'en vont avec le sillage là-bas aux confins de la mer sombre et du ciel scintillant. Vers le sommet du paquebot nous atteignons le belvédère où les cartes, étalées sous l'ampoule électrique, présentent les chiffres des fonds marins au compas du lieutenant. Attentif, à voix basse, il règle les gestes du timonier sur la roue vernie du gouvernail. De ce pont, le navire apparaît ovale et penché. Il a perdu son aspect de grand hôtel maritime pour reprendre sa figure de nef courante, tendue comme les angles de ses cordages entre le bord et les pointes de ses deux mâts.

La mer grossit.

De l'horizon s'avance une chaîne de monts liquides qui s'éboulent, puis se renflent et bondissent. Le premier soulève le navire oblique, et, dessous, ondule, gonfle, fuit, le laisse minuscule entre deux collines incurvées d'eaux noirâtres, bleuâtres. Les fanaux éclairent ces ruissellemens rapides, écumeux et noirs.

Le commandant nous mesure la croissance insolite de la houle sous le ciel clair. Phénomène que l'on attribue à des perturbations sous-marines, à des mouvemens sismiques peut-être. Le consul demande si quelque récif aussi ne pourrait surgir inconnu, dangereux. Chose improbable, assurent les marins. Le spectacle est étrange de cette nuit où les sphères semblent de couleurs diverses, vertes, roses, suspendues dans l'espace au-dessus de cette étendue montueuse qui se gonfle en dômes mouvans, qui se creuse en vallées fuyantes, infinies. Le paquebot y

glisse avec ses illuminations intérieures et ses fumées flamboyantes, et les saccades tumultueuses de sa machine...

Le mouvement de la houle s'accroît toute la nuit, tout le jour.

En silence, nous jouissons de notre orgueil humain qui dompte le cataclysme sans limites. Après dîner, je persuade le lieutenant, son quart fini, de m'accompagner au fumoir. Déjà quelques joueurs quittent l'édifice à colonnes ioniques qui s'élève et s'abaisse, devient oblique, retombe en horizontale, de la manière la moins favorable aux sensibilités délicates. Chacun rattrape son or qui s'épanche, rattrape ses billets qui s'éparpillent. M. Rivadavia ne tient plus la banque. C'est Mirabeau qui bat les cartes. Il en donne aux tableaux. Sa large face camuse, grêlée, s'épanouit au milieu de sa crinière brune. Il a dû gagner. Il se carre. Le plastron bombe entre les revers du smoking. Comme je le montre au consul, nos trois verres d'eau glacée culbutent et nous inondent. Nous nous essuyons en plaisantant. J'appelle le stewart; mais, lugubre, la sirène barrit par deux fois, coup sur coup. Elle interrompt ma phrase. Aussitôt le lieutenant se lève, prend sa casquette, et nous dit qu'il lui faut se rendre à la manœuvre. Le commandant s'amuse à donner l'alerte. Cela nous intéresse moins que Mirabeau. L'acteur annonce, et retourne, pour le tableau de gauche, entouré de fumeurs intrépides. Toutes les mains repoussent leurs mises trop mobiles.

Le fracas de l'hélice tournant à vide hors de l'eau nous étonne, bien que le vacarme se répète depuis le début de la grosse houle. Le consul propose d'aller voir l'exercice. En effet, on entend les hommes courir sur nos têtes, traîner des câbles. Les sifflets des maîtres se répondent. Dehors, notre pont promenade est désert, mal éclairé de-ci de-là par ses ampoules. Pourtant la nuit d'étoiles merveilleuses prodigue l'obscure clarté. On piétine là-haut, sur le plancher aux canots. Paraît un stewart en veste qui jette son torchon, et se boucle autour du ventre la ceinture à hautes plaques de liège, selon le règlement. Au fond du navire, que de rumeurs grondent! Soudain la machine s'arrête... Doucement le navire donne de la bande sur bâbord. Et la vague accourante au lieu de nous soulever bat le flanc du paquebot. Elle monte. Elle monte en fusées jusqu'au pont supérieur. Elle lèche les canots auprès desquels se mêlent, à présent, dirait-on,

des milliers de pas. Avouerai-je au consul ma crainte d'un accident?

Nous devinons le sens de nos sourires ambigus. Brusquement, l'électricité s'éclipse, et, dans le fumoir, les joueurs s'insurgent.

Saute, par-dessus nous, une voûte glauque qui enveloppe tout, retroussant le canot que nous regardions se déplacer, saillir, et surplomber la mer. Une force jette mon corps dans les chaises pliantes. J'y culbute. Atrocement mes genoux souffrent. Cependant je me redresse. Alors un poids énorme me terrasse. Une cataracte m'aplatit. Elle ruisselle. Elle noie mes yeux. Elle tourbillonne dans mes oreilles. Elle sale ma bouche. Elle me pénètre de sa tiédeur fluide. Pour soulever cette masse, je m'arcboute. J'arrondis mon échine. Vais-je étouffer? A mes yeux tout rougit. L'eau bouche ma gorge et mes narines. Et mon souffle n'expulse plus rien. Déjà suis-je dans les profondeurs où cette vague m'enleva? Non? Je m'agriffe à ce bras de fauteuil, bien arrimé contre la cloison des cabines extérieures. Aussi je résiste à l'arrachement par l'eau qui se retire, qui traîne, qui grince, qui s'ôte enfin de moi lourd comme le plomb, meurtri, aveugle, et asphyxié dans la nuit bleuâtre.

Debout, je distingue la rue de tribord vide, sauf dans les escaliers du pont supérieur où une humanité en délire se débat, s'étreint, s'appelle pour gagner l'avenue des canots. J'y cours. La plage des secondes à l'arrière contient un fourmillement de bataille. De courtes flammes jaillissent... Revolvers qui tonnent. Les tumultes restent confus parmi les voix de l'Océan. Il bondit. Il s'échevèle. Il lance une cavalerie de flots écumeux contre la forteresse inerte qu'est devenu le paquebot. Je pense énergiquement que je ne veux pas mourir. Pourrai-je m'introduire dans la bagarre qui s'empêtre sur l'escalier le plus proche? Ai-je vu Mirabeau saisir Arcise par derrière, étrangler le mince cou entre ses mains formidables, abattre la femme, se hisser sur cette chair pantelante, escalader des épaules, assommer, du pied, des têtes criantes, et disparaître vainqueur par l'écoutille d'en haut? Arcise et sa douce chevelure...

Verte à l'avant surgit une montagne. Elle se creuse. Elle bâille comme une mâchoire vers l'épave et moi qui me jette au hasard, en un trou, une salle vide, noire où l'on râle. Aussitôt le peu de lumière venu par les hublots disparaît. Des cascades

font irruption, inondent, baignent de tiédeur mes pieds, refluent autour, immergent mes jambes, ceignent mon torse, cravatent mon cou, m'enlèvent du sol, me bousculent et me lancent contre une chose dure qui me blesse au front. Je m'y cramponne pourtant. Est-ce une des colonnes dans la salle de jeu? Sans doute. Je tâte, et reconnais la volute ionienne du chapiteau. Me savoir là c'est un tel apaisement, d'abord, que je me représente Stéphanie, Émilie en querelle. Je m'estime hors d'atteinte. Si Thérèse héritait, son fils la ruinerait vite. Cette idée m'obsède jusqu'à ce que l'eau aborde le menton. Il me faut fermer les lèvres, puis lâcher d'une main la colonne pour me pincer les narines. Déjà le ruisseau murmure dans mes oreilles. Je m'affole. Périrai-je comme un rat noyé dans une marmite? La terreur me gèle. Je réagis. Revoir Thérèse. Il le faut. Je me crispe et me tends. J'étreins la colonne. Lucide, je le serai. Au lieu d'agir en folie, je raisonnerai. En effet, je me rappelle qu'au centre du plafond, il y a la verrière en octogone. Des vasistas y sont mobiles. Par l'un, ne pourrai-je pas gagner le pont supérieur, les canots? Comment n'aperçois-je pas la lueur de cette verrière. Serait-elle derrière moi? Évidemment. Je nagerai donc jusque-là. Avec méthode je lâche la colonne et la repousse d'un coup de pied qui me lance. Faisant la planche, je flotte vers l'octogone de vitres en ménageant ma respiration que je rythme. Le principal est de ne pas laisser l'eau clapotante m'aveugler. Pourquoi tourbillonner? Un remous? Mille serpens vigoureux m'entraînent dans le vertige de leur ronde. Je tournoie malgré mes efforts. Je m'essouffle. J'engloutis la saumure qui me gonfle. Ai-je la tête en bas? Il n'y a plus que du courant glauque qui vire. C'est la mort. Je ne puis plus résister à ce stroom de forces liquides. Arcise et ses caresses. Stéphanie et les oiseaux suspendus dans l'air d'été... Ai-je vécu ma vie?... L'eau se précipite en moi, gonfle mes veines qui vont éclater. Mes artères bouillonnent. L'univers liquide bourdonne et sonne en ma tête ahurie. Je n'en puis plus... Inutile de se débattre... Je tourne et tourne, pauvre chose inerte... Tenter encore? Ça ne vaut pas la peine. Je suis à bout... Et pour quoi faire? Thérèse et Isabelle héritent. Il leur mangera tout... Que me fait cela maintenant, où tout n'est plus qu'étourdissement? Des cordes serrent mon crâne... C'est long de mourir... Que c'est long!... On dirait un repos; si j'essayais une fois encore... Il faut. Je veux. Je le veux

des pieds et des mains furieusement. Avec l'élan de la spire liquide je remonte à la lueur... Ah! j'émerge... C'est, devant moi, la verrière... J'agrippe une tringle de vasistas. Je saisis, je me hisse... Espoir! Des carreaux sont éclatés. Je vais sortir du stroom... Je crie... Des mains passent, m'empoignent, tirent. Oh! mon corps se déchire en long. Enfin je tremble sur le pont parmi la cohue dense de ceux qui gémissent et qui pleurent, qui s'attachent aux anneaux des tôles, qui s'appellent hideux, mouillés. Ils reçoivent comme moi l'éboulement d'une lame à crête bleue. Nous roulons pêle-mêle dans un torrent de flots, d'agonisans tordus, de caisses vides. Cela s'écoule et me laisse accroché à l'anneau d'un cylindre qui me coupe les doigts. Que de fois j'ai lu dans les journaux : « Les vagues balayèrent le pont du navire. » Voilà. Cette grosse femme qui s'en va dans le ciel avec l'écume en criant : « Sanchez! » n'est-ce pas la voix de la dame de São Paulo? La pauvre! Et Mlle Ogidor? D'autres lames l'ont-elle emportée, cadavre déjà avec cette chaloupe la quille en l'air? Un instant, par l'avenue des canots, il n'y a que des groupes crispés autour des cheminées centrales, des manches à air, et dans le belvédère du commandant. Notre groupe se relève. Une sorcière grelotte en chemise. Robespierre n'a plus de main gauche, mais une grappe de sang. Se résigner à la fin ce ne semble pas si dur que je l'imaginais.

Qu'est une nouvelle foule issue des trous, des écoutilles des escaliers? Déjà nous sommes des noyés livides. Émigrans avec leurs ballots. Des enfans hurlent. L'eau enfle et s'épanche en gros bouillons hors du toit de verre brisé qui recouvrit les machines. Des deux côtés, les canots, à la file, sont pleins d'êtres noirs et blottis. Comment ne les met-on pas à la mer? Des collines d'eau passent continûment sur l'arrière là-bas. La masse grouillante des Secondes, chaque fois, laisse quelques-uns des siens partir avec les fleuves subits que le garde-fou invisible, une seconde, arrête avant que le courant culbute, coiffe, entraîne.

Mourrons-nous, moi, ma voisine affreuse qui accroche son collier de perles avec des mains tremblantes autour de son cou décharné. Elle a pour corset la ceinture de liège. Sa tresse de nuit goutte dans son dos. Pourquoi Thérèse et son malheur occupent-ils mon esprit encore à cet instant? Elle héritera... Elle héritera... Ce navire n'est plus qu'un récif assailli. Ah! un canot qui part? On a coupé à temps les drisses. Il file sur le dos

courant de l'autre rivière. Et voilà les avirons qui se dressent, qui s'abattent. Sauvés ceux-là!... Si je me dépouillais de mes vêtemens trop lourds. Je serais plus alerte pour me hisser dans une barque. J'ai ma ceinture, et, dedans, mon or, mes billets, mes lettres de change. A quoi bon? Ma voisine claque des dents parmi ses perles et ses diamans, dans son peignoir scellé contre les frissons de sa chair.

Le matelot qui nous commande répète encore... — C'est le radeau qui tiendra le mieux la mer. Chargés comme ça, les canots n'iront pas loin...

Je me rends compte. Je me trouve avec toute une troupe sur un quadrilatère de cylindres en tôles, de madriers, à quoi les stewarts, les chauffeurs et les gabiers arriment des barils, des caisses. Thérèse, seras-tu sauvée de tou fils? Par moi qui vais lutter encore dans cet espace d'ombre, de mouvemens fluides et glauques, d'embruns volans sous les millions de soleils impassibles au ciel?

Thérèse!

Je ne veux penser qu'à moi pourtant, qu'à moi, qu'à moi, rien qu'à moi. Thérèse!

XIV

Mme Félix Reynart s'occupe-t-elle plus de sa couture que de mon récit?

Certainement, après huit mois, j'ai quelque peine à retracer l'horreur de cette nuit où je vis neuf cents personnes cramponnées sur l'étroit espace entre les cheminées obliques, les mâts, attendre le bond mortel de chaque lame accourant et arrachant à l'épave des victimes. Pour cette jeune femme cependant, pour Stéphanie, assise sur la terrasse au soleil de mai, c'est pour échapper à la tentation de lui appartenir et de lui sacrifier ma famille que j'ai fui par delà l'Océan. Pour elle que la prudente Émilie a si vite mariée, durant mon absence, j'ai failli périr tant sur le paquebot échoué qu'à l'hôpital brésilien de Rio où m'avait, le surlendemain du sinistre, transporté, lamentable et gangreneux, avec cent soixante autres, une vedette à vapeur de ce port.

Stéphanie coud. Elle coud. Ça ne l'intéresse pas que les vigies des sémaphores se rappelant notre fumée sur l'horizon du

crépuscule aient, dans la nuit, cherché nos feux et se soient signalé notre route quand les convulsions de l'Océan se furent aggravées. Stéphanie ne pousse même pas ces soupirs de compassion polie si souvent provoqués avec la sympathie de l'auditoire lorsque, dans les hôtels de Buenos-Ayres, de Rosario, de Lima, dans le train des Andes, je contais mon naufrage, avant les démarches qu'exigèrent six mois d'instance et d'appel devant les juridictions chiliennes.

Stéphanie coud imperturbablement. Félix Reynart l'a-t-il à ce point conquise qu'elle ne veuille même pas se souvenir de l'amitié? L'épouse vertueuse craint-elle de ressusciter, par un mot compatissant, notre émotion d'une heure ancienne déjà? C'est la première fois, il est vrai, que nous nous retrouvons seule à seul. Les quatre dîners de famille auxquels nous assistâmes cérémonieusement ne furent les occasions que de propos froids, timides, brefs, sous l'œil narquois de mon neveu, maintenant fashionable, puisqu'il vend cinq, sept et dix mille francs à de naïfs Bavarois les peintures saugrenues des Matisse, des Van Dongen, des Cézanne, achetées quelques louis adroitement de-ci, de-là.

Stéphanie aime Félix, ou, du moins aime jouer avec lui. C'est une chose que Clermont m'avait apprise, que m'a confirmée Huvelin en m'écrivant à Lima pourquoi ce flirt imposait une conclusion légale, religieuse et prompte.

La petite Stéphanie coud, en silence, là.

Incorrigible, j'ai voulu croire, alors, que ma famille érigeait en prétextes acceptables les rudes hardiesses du rapin auprès de Mlle Clermont pour écarter définitivement, grâce à ce mariage, le péril d'une récidive entre elle et moi. Une lettre de Thérèse me l'a laissé entendre. Il y paraissait du dépit contre les fiançailles de son fils. Elle estimait insuffisante la situation offerte dans la banque Huvelin au jeune mari. J'ai dû permettre qu'on logeât le ménage dans le pavillon du Tapis-Vert meublé convenablement, aménagé, restauré, puis que la Brazier, en allant aux provisions, menât le peintre, chaque matin, à la gare, et, chaque soir, l'y fût chercher. Ainsi la vanité de Félix et la susceptibilité de Thérèse se trouvent satisfaites. Au lieu d'un mari quelque peu mûr, Stéphanie possède, outre les avantages du château, ceux de l'amour juvénile et sain. Elle peut jouer à chat perché, son idéal, avec Félix, comme le souhaitait Huvelin. Ce vieillard :

quelle force de caractère! De point en point, il a réalisé ce qu'il avait prévu dans les bois pendant que nous chevauchions. Il nous a tous recourbés sous le joug de la vie traditionnelle en moins d'un an. Lui encore a su découvrir la profession lucrative qui convenait à Félix, après l'avoir observé trois semaines dans les bureaux de la banque, et l'avoir marié pour lui adjoindre une surveillance, une entrave. Stéphanie pourra-t-elle contenir ce turbulent? La voilà tout de même au château, et ma nièce, sinon ma femme. Clermont doit grogner, lui qui n'a rien pu tirer d'Huvelin.

Stéphanie coud tranquille au chant des oiseaux innombrables dans les charmilles. Inutilement je lui démontre comment l'antenne du paquebot avait d'abord annoncé à Bahia, par ses ondes hertziennes, le point du naufrage. Comment Bahia avait immédiatement câblé sur tout le littoral, à Rio, comment les vedettes de ce port arrivèrent pour nous recueillir et renflouer le bâtiment. Stéphanie ne répond qu'en secouant la tête avec une mine d'ennui plus que de tristesse. Me garde-t-elle rancune pour m'être soumis aux injonctions que son père me présenta, et qui dissipèrent notre projet? C'est ainsi, parbleu, que Clermont dut interpréter, devant sa fille, mes lettres et dépêches américaines. Je connais mon homme, sa jactance. Il aura prétendu que ses réflexions et ses enquêtes l'avaient instruit sur les faiblesses de mon caractère, qu'il ne seyait pas, dès lors, à une si jeune fille d'épouser un monsieur de cinquante ans, qu'elle apprécierait, plus tard, les motifs de cette résolution, qu'au surplus, il lui trouverait mieux. En effet il a, paraît-il, sauté sur la proposition d'Huvelin et d'Émilie : suprême chance.

Stéphanie pense-t-elle à Félix pendant que je lui dépeins mes maux de naufragé? Pénétrer la conscience de Stéphanie, en savoir tout ce qui me concerne, c'est ma folie de l'instant. Pourquoi la jeune femme a-t-elle, contre sa coutume, accepté de dîner seule avec sa belle-mère et moi?

Est-ce une vengeance contre Félix? Soupçonne-t-on le motif qui le fit téléphoner, dès midi, l'urgence, pour ses affaires, de terminer, ce soir, un important échange de tableaux avec un Berlinois de passage, et de manquer le train? A ce que m'a confié Thérèse, le farceur emploie, de temps à autre, ce prétexte qui lui assure une demi-nuit libre et amusante, si la commission des vendeurs l'a muni d'or. Stéphanie devine-t-elle la supercherie

et veut-elle le taquiner en retour? Non. Félix a trop de fatuité pour se dire jaloux de moi. Sa femme sait qu'elle ne l'agacerait pas ainsi. Simplement, parce qu'elle redoute la solitude au pavillon du Tapis-Vert, elle accepta l'invitation de Thérèse. D'ailleurs, il fallait bien un jour ou l'autre en venir là. Vivant sur le domaine, comment éviter toujours l'intimité?

Stéphanie coud. Elle ne doit savoir quelle contenance tenir devant le fiancé d'une heure qui l'a, dans ses bras, chérie,... qu'elle a certainement agréé.

D'ailleurs, ni elle, ni moi n'avions prévu la migraine d'Isabelle emprisonnée, dans sa chambre, avec son éther, ni cette visite du plombier qui gardera Thérèse, plus d'une heure, dans la Bibliothèque pour la discussion du mémoire annuel; car cet homme veut être, aujourd'hui, payé.

Oui; Stéphanie a « le charme, » cette vertu subtile, extérieure et intérieure, plus puissante que la beauté, que l'esprit. Sous ce large chapeau de dentelles blondes, la bouche entr'ouverte est une saveur à distance même. Les manches de toile bise serrées contre la rondeur parfaite du bras en trahissent le parfum plus que la forme. Stéphanie émane d'elle-même. La cheville en bas gris suggère la sveltesse de sa personne encore adolescente. Cette femme est toute en chacune de ses parties. L'intelligente gaminerie de la pauvre Arcise, l'orgueilleuse beauté de Mlle Ogidor, je les donnerais pour cette singulière force de radiation que Stéphanie possède, en cette simple robe de toile bise et mal brodée de bleu. A voir cette jeune femme laide un peu de visage, gracieuse par les attitudes et les plis de son écharpe violette, je m'explique l'imagination des hommes qui peignit la première auréole autour d'une tête prophétique. Il y a des êtres qui s'épanouissent hors d'eux-mêmes. Leur essence vous pénètre. Elle vous trouble.

Je me suis tu. L'attitude droite de Stéphanie s'arrange avec les lignes régulières de la façade, du perron, des platanes en file le long des pelouses que violacent les fleurs de lin, que blanchissent les fleurs de fraisier, que dorent les fleurs de renoncules, que divise la quadrature lointaine du Miroir, que bornent, au delà du vase géant, les clartés de la plaine aux champs verts, aux bois bleus. De Stéphanie, paraît-il, tout le paysage naît, s'allonge entre ses murailles de verdures infinies et gazouillantes.

Le savoir du moins, elle, puisqu'il n'est pas donné de savoir l'univers. Air et couleurs que la nature dispense, je me sens vivre. L'été, autour de nous, bourdonne, m'étourdit, m'éblouit. J'ai connu cet état lorsque, pendant les vacances du lycée, au soleil, je sommeillais dans les foins. Est-ce l'amour quand on a conscience d'être une aspiration de la terre encore vers une force nouvelle et multipliée ?

J'ai commencé par une sottise. Au milieu de propos qui, certes, valaient moins que notre silence, j'ai dit à Stéphanie combien je l'ai pensée, durant cette nuit de naufrage, avec ce château, ces avenues, cette perspective, Émilie, Thérèse, les miens, et comment, près de mourir, j'entrevis avec leurs images, avec celle de ce parc, le meilleur de mon existence. Heureusement, j'ai dit cela sur un ton léger, sans joindre à mes paroles la moindre sensiblerie, la moindre tendresse inopportune. J'ai vraiment gardé l'accent de l'épisode, voire de l'anecdote, comme si je trouvais étrange, ou plutôt curieux, oui curieux, d'avoir eu cette pensée dans un tel moment. Cette pensée. Plus : cette obsession...

J'ajoute ce mot expressif parce que Stéphanie ne m'a pas interrompu. Elle n'a pas eu ce geste de doute malicieux que font toutes les femmes à qui l'on adresse une flatterie de cette sorte. Mme Félix Reynart a simplement quitté son ouvrage, des yeux, pour les diriger vers l'espace des pelouses en fleurs vertes, jaunes, blanches, et que divise l'eau du Miroir déjà rose au déclin du soleil. Tout à coup cette figure de plans divers s'unifie par une sorte de miraculeux resplendissement. L'air maussade a disparu. Stéphanie semble remercier les charmilles obscures, la prairie multicolore, l'eau rose, et l'astre incendiant le bout de l'avenue occidentale. Je ne sais quel espoir impossible m'inspire :

— Pourquoi, madame, pourquoi donc ne trouvez-vous pas étrange l'obsession de ce souvenir chez un homme près de la mort, et que le soin de la fuir eût dû préoccuper avant tout ?

— Cette pensée eût été la mienne aussi dans une pareille frayeur.

Stéphanie tremblante avoue cela devant les feux du soleil rouge qui embrasent la surface du Miroir entre les reflets des platanes.

— Vraiment, le croyez-vous ? Vous auriez aussi attendu la

mort en imaginant les beautés de ce parc et les mérites de ceux qui l'habitent ?

— Pourrait-on trouver, au monde, quelque chose de plus admirable que cet endroit, tel que le voici maintenant ?...

Stéphanie se dérobe à l'assaut de ma question trop directe; mais je suis sûr que ma fiancée d'autrefois a voulu dire plus qu'elle ne livre.

J'exigerais qu'elle me regardât. Elle n'y veut pas consentir. Ses yeux fixent la merveille que composent les dômes lointains de nos futaies encadrant la descente du disque pourpre. Ce refus de me voir implorant ou victorieux, est-ce la pudeur qui se refuse ? Est-ce la prudence d'une vertu qui craint de faiblir ?

— Il y a des après-midi splendides... aussi... dans ce parc, n'est-ce pas ?

Stéphanie tout à coup a le masque de la douleur sur la face. Pour dissimuler, elle s'incline de nouveau sur son ouvrage.

L'aiguille pique au hasard le pan de satin mordoré.

— Je sais qu'il y eut un après-midi splendide. Là, dans l'air, se becquetaient un couple de mésanges que leur vol y suspendait.

La grande bouche de Stéphanie se crispe. Elle-même s'est aperçue de ses points faux; et elle lisse machinalement l'étoffe tendue contre son genou maigre.

— Cependant...

Stéphanie a soupiré ce mot plus qu'elle ne l'a prononcé. J'ai la joie infinie de l'interpréter comme une expression du chagrin que mon abandon lui valut.

Stéphanie regrette.

— Ah ! si je n'avais craint de commettre une mauvaise action en liant votre jeunesse à mon âge !

Stéphanie secoue la tête :

— Non, ce n'est pas cela. Vous n'avez voulu sacrifier personne à votre destinée; mais il n'était besoin de sacrifier personne... Personne ! Pas même... moi.

— Vous, Stéphanie ! Vous, sacrifiée ? Comment cela ? Tout ce que vous pouviez attendre d'une autre union, vous l'avez ici, dans ce parc même ! Ce parc que vous aimiez tant. J'ai cru réparer mon erreur en facilitant votre mariage qui ne vous prive d'aucun de vos rêves... D'aucun.

J'ai insisté sur ce mot, afin de provoquer une réponse flat-

teuse pour moi. La voici telle que je la souhaitais. La jeune femme a compris mon vœu fervent.

— D'aucun ?

Tristement elle hoche la tête qui s'incline davantage vers le pan de satin mordoré.

— D'aucun que je sache... ai-je repris triomphant... On vous assure, de plus, l'amour d'un artiste passionné, plein de révoltes généreuses, prêt à tous les élans... La jeunesse elle-même. La très belle, l'incomparable jeunesse !...

— On dit ça.

Stéphanie refuse toujours de lever la tête. A-t-elle peur de voir ma figure, les rides et la barbe argentée ? Mon âge. Cette idée rabat ma présomption ; et c'est mon amertume qui s'exprime :

— Quoi donc ? N'auriez-vous pu vous habituer un peu à la fumée de la pipe, à la peinture de kaléidoscope et aux théories antimilitaristes ?

— Il a bien fallu.

— Je ne vous savais pas l'esprit d'une vieille dame réactionnaire, qui tient à sa tranquillité. Autrefois Félix vous amusait par ses facéties.

Stéphanie murmure, presque irritée :

— Les clowns aussi m'amusaient au cirque... Même le clown peintre qui bâcle la ressemblance du cheval au milieu de la piste.

— Ah ! les femmes sentimentales ! Qui les contentera ?

Je ne me possède plus. Félix est honni devant moi par sa femme ! Par elle ! Honni dans ce qui est le meilleur de lui : la gaîté, l'esprit drôle, les cabrioles... Tant de félicité se dilate en moi que je puis à peine demander :

— Seriez-vous malheureuse,... Stéphanie ;... réellement ?

— Me suis-je plainte ?

Rien ne me contente. Il me faut un aveu clair, hardi. Il me faut son repentir, son remords, sa honte.

— Ce fut pourtant une inclination... Pendant mon absence, Maria n'a-t-elle pas rencontré mon neveu, le soir, presque la nuit, dans votre appartement ?...

J'ai porté cette accusation d'un trait, selon les termes inscrits dans une lettre d'Huvelin, confirmés depuis, vérifiés. Que va répondre, en sa pâleur livide, Mme Félix Reynart. Elle prononce :

— Il y a des actions qu'on nomme « des crimes » dans le catéchisme, et « des bagatelles » dans la vie.

— Que voulez-vous dire ?

— On a cru Félix. On voulait admettre les apparences qu'il sut donner à son audace... Il y avait là des calculs. Vous les connaissez. On a voulu mettre de l'irréparable entre nous. L'Océan, ce n'était pas encore assez ;... ni le naufrage.

— Votre père m'a fait entendre que vous aviez un sentiment pour mon neveu... C'est même pour cela que, désespéré, je suis parti là-bas, où j'ai failli mourir en vous imaginant...

— Mon père. Ah ! mon père ! Il m'aime trop. Il aura voulu me rendre plus précieuse à vos yeux en inventant une difficulté. Il me disait alors : « Je connais les hommes. Laisse-moi faire... On t'adorera davantage... » Et voilà : vous vous êtes exilé... On m'a mariée pour assagir un... fou ; et pour lui réserver sa part de fortune. Bah ! quand on est une fille pauvre avec un père épuisé, on ne peut que servir à quelque chose comme ça ;... comme ça !...

La fausseté de ce raisonnement me prouve toute la sincérité de la répulsion que Mme Reynart éprouve à l'endroit de son mari. D'ailleurs, elle ne redoute plus rien.

— Avez-vous lu, vous qui lisez beaucoup, l'histoire de cette mère romaine qui détestait son enfant à naître parce que le père était un soldat barbare entré avec l'incendie dans la maison pour saccager, pour souiller, puis...

— Il me semble avoir lu ça quelque part, en effet.

— Souvent je pense à la haine de cette mère pour l'âme étrangère, violente et ennemie qui se créait en elle...

Malgré son ridicule, cette comparaison d'écolière m'épouvante. Stéphanie attendrait-elle une naissance ? Je n'ose le lui demander. Et cette idée, soudain, me poignarde le cœur, me voile les yeux... J'avais bien songé à la progéniture de Félix et de Stéphanie ; mais alors que je la croyais tout autre, éprise de son mari, passive sous les événemens, contente à peu près de son aise neuve. Voici qu'elle le déteste, qu'elle me le déclare avec toute la violence dont est capable sa personne étroite et ligotée ; voici qu'elle le déclare à moi sans atténuations, presque sans pudeur. C'est qu'elle m'aime, et que, m'aimant, elle souffre d'appartenir à un autre avec ses entrailles de femme et son avenir de mère !

Stéphanie m'aime; et c'est émouvant.

Stéphanie m'aimait; et c'eût pu devenir, pour un temps, la félicité sans nom.

Elle m'aimait complètement et pour moi-même, puisque, héritière maintenant de mes biens, nulle cupidité ne l'inspire. Elle m'aime, moi, puisque l'autre lui est odieux; et tant!... Quelles tendresses j'ai donc anéanties! Quelle félicité ils ont anéantie, mes neveux, mes nièces, mes sœurs, le père, les autres!... Ah! comme ils m'ont tenu dans leurs liens pendant qu'ils égorgeaient mon suprême bonheur!...

Nous nous sommes tus. Stéphanie coud fébrilement. L'ombre est venue sur la terre. Le Miroir garde encore un peu de sa laque rose entre les masses noires des futaies. Elles nous cachent, à l'Ouest, au Nord, l'univers. Elles permettent de voir seulement ce qui, là-bas, est limité par les lignes du paysage artificiel et splendide.

Après avoir repris mon souffle et ma sagesse hésitante, je fis remarquer à Stéphanie cette disposition du parc, et comme il est l'emblème de tout ce qui conquiert notre âme spontanée. Le soleil lui-même tombe ici entre deux bastions de verdure, au moment de sa toute-puissance annuelle, derrière le vase géant qu'il auréole. C'est l'ordre superbe, tyran de la nature impulsive... Je récite à voix basse une phrase longtemps méditée pour traduire une impression fréquente et profonde :

— Voici le soir, mon amie. C'est mon soir à moi, le soir de mon existence. Il saigne là-bas dans la forêt de l'horizon qui l'encercle. Il saigne un peu sur cette eau que les bords de marbre ont carrée. Il est captif entre les charmilles taillées comme des murs infinis et noirs. Pour vous, Stéphanie, demain, après, un peu plus tard, la vie se réveillera intense et radieuse. Pour moi, il n'est plus que le repos entre ces lignes dont la grandeur m'ensevelit.

— Taisez-vous... Taisez-vous... supplie-t-elle... Il ne faut pas désespérer ainsi...

Alors Stéphanie tourne vers moi sa face harmonieuse dans l'obscur. L'espèce de fixité que garde, un instant du moins, chacune de ses postures prête à ce jeune corps une solennité digne de ce crépuscule.

Elle parle à voix très basse. Ses phrases correctes et scandées demandent une amitié qui la secoure. Félix inconsciemment,

par affectation de goût populacier, l'humilie, la torture, lui répugne. Point d'insulte blessante qu'il ne lui jette en gaîté, point de toilette qu'il ne tourne en ridicule, point de servante qu'il ne séduise publiquement; tout cela sous couleur de faire le grotesque et le clown. Stéphanie a subi les injures, les trahisons, et pis, le contact d'un garçon malpropre qui refuse de se purifier, content de s'imposer odieux en cela même, par farce de goujat. Stéphanie attendait mon retour. Elle ne savait si je lui serais pitoyable, ou si, fâché par les manigances de son père, je m'écarterais d'elle. Lors de nos premières rencontres, la réserve obligatoire de mes manières l'a désolée vraiment. Stéphanie se résignait comme on se résigne à la mort. Cet après-midi, quand Thérèse nous eut laissés, Stéphanie n'attendait plus un signe de mon affection. Mon amante ne sait dire ce qu'elle a ressenti en m'écoutant redevenir sien. Maintenant qu'elle me connaît, là, favorable, elle va reprendre tout son courage,... tout son courage. Elle songera que Félix est mon neveu, qu'elle doit à ce mariage de vivre ici, comme elle l'a toujours rêvé, comme ma bonté l'a permis. Il y a tant de souvenirs pour elle dans ce parc! Tant de beaux souvenirs!

— Les nôtres?

— ... Les nôtres...

Chère petite, je vous ai, contre mon cœur, tenue, pour la seconde fois. Vous pleurez doucement. Vos larmes une à une roulent dans ma barbe argentée. Je jure de finir notre détresse. Je serai votre refuge et le consolateur.

Je devine trop ce que vous souffrez dans l'attente atroce de l'enfant qui va naître de cette erreur. Non, non, vous ne passerez pas votre vie de mère à seulement refréner les vices que l'autre aura transférés dans la chair de votre chair. Notre influence prévaudra. Sans doute verrons-nous grandir, de jour en jour, vos propres mérites dans le cœur nouveau que nous éduquerons. La vertu de Thérèse, la sensibilité de son mari peuvent ressusciter avec une fille de Félix. L'énergie de votre père peut s'épanouir dans un fils de Stéphanie Clermont.

Une odeur d'éther nous est venue; un bruit nous sépare.

— Je vois que Stéphanie te conte son chagrin... soupçonne Isabelle en s'avançant... Félix est vraiment insupportable. C'est à nous de la consoler, de lui faire une existence en accord avec sa douceur et son charme... Je suis très contente, moi, de vous

voir ainsi tous deux... Oui, très contente... Très contente...

Elle s'assied entre nos fauteuils. Elle accueille en ses mains le museau de Nadine qui se lève, et qui nous flatte selon la singulière intuition des lévriers si quelque peine grave afflige les maîtres. Isabelle communie avec l'émotion de notre silence.

Qu'a-t-elle voulu dire, Isabelle, par cette affirmation dramatique de son contentement? Elle regarde la nuit, et prend, comme on dit au théâtre, un « temps. » Puis :

— J'ai beaucoup à me faire pardonner de vous... Je n'avais pas compris. On est bête. On est méchant d'abord; oh, oui! On est d'abord méchant... Je n'avais pas compris.

Doucement, Stéphanie se dresse. Les deux femmes se sont embrassées.

Thérèse rentre devant Claude qui place les lampes. Pensant à ses comptes, elle annonce :

— Enfin! Tout est en ordre, maintenant. Robert nous féliciterait. Tout est en ordre maintenant.

Isabelle n'a pu dissimuler un sourire.

Ce sourire de théâtre condamne à jamais la folie de mon espoir nouveau.

Terminerais-je ma vie dans le mensonge?

Tout serait-il en ordre ainsi?

Et l'ordre, ne serait-ce que le mensonge joint par la faiblesse de l'homme aux forces du monde?

Comme le soir se fait obscur!

L'ombre a gagné l'univers, et moi.

PAUL ADAM.

JOHN GALSWORTHY

Tout le monde suit avec attention l'effort que fait depuis quelques années la vieille Angleterre pour se renouveler en s'adaptant à ses circonstances modernes. Une telle activité ne se borne pas au domaine pratique et politique; elle s'accompagne d'un travail très profond et général de réflexion. Ce ne sont pas seulement les formes nationales de la société que l'on met en question, mais les formes nationales de l'esprit : préjugés, croyances, traditions, où se perpétuent, fixées par l'automatisme, les idées fondamentales qui correspondaient à d'anciennes conditions d'équilibre et de vie. On s'est mis à discuter ces idées mêmes, les principes essentiels de la culture anglaise, la table des valeurs qu'elle suppose, les types d'humanité, si distincts entre toutes les variétés de l'homme civilisé, qu'elle a produits. Pour prendre un exemple significatif, on a vu des écrivains, que nous commençons à connaître en France, un Bernard Shaw, un Chesterton, un Wells, attaquer cet idéal aristocratique et chrétien du *gentleman*, qui régna, défini, prêché par les moralistes, incarné par les romanciers dans leurs héros, chanté par les poètes, durant toute l'époque victorienne.

Parmi ces nouveaux penseurs, il en est un, à mon sens le premier par l'art, dont l'œuvre est plus difficile à suivre pour des étrangers, parce qu'il se prend, en des personnages de vie complète, aux modes les plus caractéristiques et parfois les plus cachés de l'âme anglaise, et cela sans les étudier à part, sans

les définir et les juger à la façon de M. Wells, en se bornant, en des notations d'une ironie tacite, à en saisir au passage les brèves expressions dont le sens peut échapper, si l'on n'a pas déjà l'expérience de cette humanité si spéciale. Ces personnages, qu'il nous laisse à reconnaître, M. Galsworthy les choisit dans la portion la plus anglaise de l'Angleterre, dans cette puissante classe dirigeante dont les hommes, plus accessibles que le menu peuple besogneux aux influences déterminantes de la culture nationale, en incarnent les idées, et les entretiennent par leurs mutuelles suggestions. De cette classe, qui a si longtemps composé la substance active de la nation, décidé sa figure et son caractère distincts, de cette Angleterre essentielle, de ses catégories et de ses types divers, — nobles, hommes politiques, *squires*, prêtres de l'Église anglicane, intellectuels, universitaires, grands bourgeois et grands marchands, — des consignes, coutumes et préjugés de caste qui façonnent leurs âmes et leurs physionomies, les romans de M. Galsworthy composent l'étude la plus méthodique et pénétrante, d'autant plus suggestive que, toujours, au factice, au conventionnel, à l'insulaire des principes de la vie anglaise, secrètement il oppose les grandes nécessités éternelles de la vie, celles qui font de l'homme la chose partout pareille de la Nature : la Faim, l'Amour, la Mort (1).

***

Il est philosophe et poète, mystiquement poète, ce qui ne l'empêche pas d'être le plus précis et le plus systématique des réalistes. En écrivant ce dernier mot, je ne songe pas à le cataloguer dans une école; je ne pense pas à la manière, mais à l'objet de son art que commande son point de vue naturel. C'est celui de tous les grands artistes, que sollicite le besoin de saisir et traduire la réalité complète, non seulement celle que perçoivent les yeux ordinaires, mais l'intérieure, la profonde, dont le mystère les hante, la force ou l'idée qu'ils pressentent sous les apparences d'un être ou d'une chose, et qu'ils tâchent à nous révéler dans leur interprétation des apparences. Et quand il s'agit de l'homme, c'est l'âme qui les intéresse principalement,

(1) Les romans de M. Galsworthy sont : *The Island Pharisees* (1904) ; *The Man of Property* (1905); *The Country-House* (1907); *Fraternity* (1908) ; *The Patrician* (1911). Il a publié, en outre, trois recueils de nouvelles et six pièces de théâtre.

le fond vital et le dedans spirituel dont le dehors n'est que le signe, le principe secret d'harmonie d'où procèdent la forme et le mouvement de la créature.

Parce qu'il est si curieux de cette créature humaine, parce qu'il veut la voir et la montrer dans sa profondeur, ce romancier s'attache à tout ce qui l'exprime et la traduit aux yeux. Il ne se lasse pas d'en épier les aspects et les gestes. Le nombre et l'exactitude du détail concret, c'est ce qu'on remarque d'abord dans son art où s'atteste ainsi l'un des traits communs à toutes les créations du génie septentrional : génie sérieux, épris de beauté morale plutôt que de perfection plastique, mais trop soucieux de vérité vraie pour oublier, dans son rêve de l'idéal, le réel irrégulier et complexe, ou l'astreindre à la simplicité des formes abstraites. Devant les personnages de M. Galsworthy, on penserait, si la main qui les dessine n'était si légère et si preste, aux portraits que peignaient les vieux maîtres germaniques. Même attention, même sensibilité à tout ce qui constitue et manifeste l'infini de l'individu, et, dans cet infini, à ce qui est unique, telle combinaison singulière de traits d'une âme et d'un visage que la nature ne répétera jamais, — et à ce qui est général, expressif du type, de l'âge, du milieu, du métier. De là le ton fondamental de son œuvre. Inspirée par une foi, émue au fond d'amour et de pitié, elle procède avec le calme, la sérénité précise et délibérée de l'observation pure. Aucun des grands romanciers anglais de notre temps n'a si peu montré de sa personne dans son œuvre. Rien ici qui rappelle les élans de verve et les attendrissemens de Dickens, la prédication dissertante de George Eliot, les fantaisies de Meredith, les lyriques ardeurs, les tensions de volonté, les violentes clartés visionnaires de Kipling. Rien qu'une suite tranquille et serrée de fines petites touches posées d'un pinceau égal et sûr, chacune extraordinairement expressive et complémentaire de toutes les autres, s'y harmonisant dans l'unité de la vie, contribuant à nous traduire la relation de tel visage, de telles habitudes du corps, de telle physiologie, avec tels rythmes de vouloir, de pensée et de sentiment. A ce degré, l'imagination intuitive peut se passer de l'affabulation du roman. Le créateur des Forsyte peut user du privilège du peintre : il lui suffit d'évoquer des figures. Qu'elles soient significatives et marquées de caractère, qu'elles se composent suivant la profonde logique de la vie, que toute leur vie

nous apparaisse, la même dans la nuance des yeux, dans la lumière ou le voile du regard, dans le mat ou le pourpre du teint, dans l'énergie, la langueur ou la sérénité de l'expression, dans le fléchissement ou la décision de l'attitude, et c'est assez pour qu'il nous intéresse, surtout quand, par-dessous ces apparences individuelles, se révèle un élément spécifique, la marque de telle culture sociale, le parti pris de telle civilisation. M. Galsworthy a écrit des livres qui ne sont que des suites de portraits infiniment circonstanciés, mais qui nous disent tout des types de l'humanité anglaise contemporaine.

L'un de ces recueils (1) s'ouvre justement par une étude de vingt pages qui s'intitule *Un Portrait*, où l'on découvre, harmonieusement réalisée dans une figure vivante, une certaine idée de l'homme qui compte pour beaucoup dans l'essence de l'Angleterre moderne. Ce grand vieillard dont l'échine n'a jamais fléchi, dont la tête se tient si haute, dont les yeux profonds, traversés de vives lueurs, regardent droit et sont restés d'un gris d'acier, cet octogénaire aux beaux cheveux d'argent, au front large et serein, à la mâchoire volontaire, au menton saillant et fendu par une fossette, c'est un gentleman anglais de l'espèce citadine, et qui a vécu presque tout le XIXe siècle. L'équilibre, voilà sa qualité fondamentale : équilibre des puissances de sentiment et de pensée, et des énergies de vouloir et d'action. Il est riche; il respecte la richesse parce qu'il y voit le produit et le signe de la vie laborieuse et bien ordonnée. Il a travaillé dur, jamais trop dur. Moralement il se suffit. Il n'est pas un original, mais il ne demande rien à l'opinion d'autrui : il a ses certitudes, sa philosophie, sa morale qui traduit ses tendances natives d'Anglais et de gentleman et son expérience de la vie. Il méprise tout ce qui est signe de langueur, d'anémie, ou bien de force insolente et brutale. Son passé, ses goûts, ses habitudes nous sont décrits, sa claire et spacieuse maison de campagne si méthodiquement étudiée pour la joie et la santé des enfans, ses préférences d'art, qui sont de l'ordre classique : en littérature, il aime surtout George Eliot et Tourguenief, et répugne à Meredith et Browning; en musique, il a fait un effort pour comprendre Wagner, mais rien ne l'enchante comme la perfection d'un Mozart; en peinture, il n'a pas suivi Ruskin et les préraphaëlites;

(1) *A Motley.*

il n'est pas allé jusqu'à Botticelli, et il se méfie de Turner. Et c'est ensuite son profond sentiment anglais de la nature, le rêve où peut le jeter une figure de jeune femme, une mélodie tendre, un chant d'oiseau, la lune derrière les peupliers, une nuit d'étoiles, dont l'émotion se traduit chez lui par du silence ou par ce mot prononcé à voix basse : « Quels insectes nous sommes! » — tout cela plus ou moins mal exprimé par la naïveté un peu pompeuse de ses tentatives poétiques de jeunesse, dont il n'a confié le secret à personne. Ainsi, graduellement, par le nombre des petits traits choisis qui tous manifestent quelque chose de la même qualité fondamentale, sa figure achève de se réaliser. Nous apprenons sa façon de s'habiller, le style un peu suranné de son service sur la pelouse de cricket, qu'il fréquente encore avec ses petits-fils, l'espèce de thé qu'il préfère, son attitude devant les pauvres. Nous le voyons dans son bureau, dans la *nursery* des bébés où il est heureux, à l'église où il va régulièrement, par sentiment de décorum et de discipline sociale, au cimetière où il s'oublie, tête baissée, devant la tombe ouverte d'un ami d'enfance, méditant la mort qui s'approche pour lui, et quand nous arrivons à la dernière page, nous le connaissons tout entier. Il nous apparaît comme l'un des rares exemplaires tout à fait réussis d'une espèce, comme le fils accompli d'un siècle qui fut celui de Tennyson et de Thackeray, que la génération présente, plus critique, peut railler pour son illogisme et ses timidités intellectuelles, mais qu'elle peut aussi regretter quand elle sent sa propre faiblesse et ses inquiétudes, et qu'elle mesure l'effort qu'il lui faut faire pour s'adapter moralement et socialement aux conditions du monde nouveau : un siècle entre deux âges, où l'Angleterre continuait ingénument et paradoxalement de vivre en des formes construites aux époques de foi et d'autorité, sans se douter que ces formes étaient condamnées, — ses hommes encore sains, encore tranquilles « à l'ombre du vieil arbre dont les racines étaient coupées. »

Dans les grands romans, les figures se mettent en mouvement, mais leur détail reste infini. Le drame, en général rejeté au second plan, n'est là que pour les obliger à se révéler complètement, à se présenter sous toutes leurs faces, dans tous les gestes possibles de la vie, avec, toujours, le courant intérieur de rêve et de sentiment dont le rythme est aussi propre à chacun que sa démarche ou le ton de sa voix. Les événemens pathé-

tiques, les paysages, l'amour, la mort, la nature ne servent qu'à suggérer ironiquement, par le contraste des puissances éternelles, ce qu'il y a de limité, de particulier, de local dans le type décrit et les idées qui le gouvernent. L'essentiel dans le *Propriétaire*, c'est l'histoire naturelle des Forsyte, d'une famille qui présente en ses diverses générations les vertus et les défauts propres de la grande bourgeoisie citadine de l'Angleterre au dernier siècle (et quelques-unes de ces caractéristiques la distinguent profondément de l'espèce française équivalente) : l'énergie, l'invincible vitalité, l'instinct et le culte de la santé, l'orgueil taciturne, la secrète volonté de se garder, l'égotisme irréductible, la passion de la propriété, la tendance à tout apprécier en termes d'argent, le mépris professé des idées, l'individualisme jaloux, et cependant le respect superstitieux des conventions, l'hostilité à tout ce qui s'écarte du modèle prescrit et reconnu. Le vrai sujet, c'est James Forsyte, c'est Jolyon Forsyte, c'est Swithin Forsyte, c'est Roger, Nicholas et Timothy Forsyte, leurs sœurs, leurs femmes, leurs enfans, leurs neveux, chacun présentant une certaine variante du type général des Forsyte, c'est-à-dire de la *gentry* professionnelle anglaise. Le livre n'est que la suite des tableaux où cette famille se manifeste comme être collectif, où ses individus apparaissent dans les situations principales de la vie humaine, dans les situations particulières d'une vie d'Anglais et de bourgeois. Les titres mêmes des chapitres : — *Le vieux Jolyon reçoit*, — *Dîner chez Swithin*, — *Le vieux Jolyon à l'Opéra*, — *Promenade avec Swithin*, — *Mort de tante Anne*, — *Bal chez Roger*, — *Soirée à Richmond Park*, — nous indiquent assez le point de vue de l'auteur, qui est celui de l'observation méthodique. Quand vous avez lu le roman, vous avez vu Soames en train de soupçonner et de surveiller sa femme, de décider, dans un si profond secret de convoitise et de prudence, une opération d'importance suprême pour un Forsyte : l'achat d'une propriété, — de défendre sa bourse, d'intenter un procès d'argent à l'homme détesté qui est intervenu dans son ménage, de répondre, — sous quel masque d'impassibilité, avec quelle maîtrise de soi, quel laconisme hautain et calculé ! — au questionnaire insidieux que lui fait subir l'avocat de l'adversaire. Vous avez vu Swithin, ce puissant et fruste célibataire de soixante-quinze ans, orgueilleux de sa cave, de ses chevaux et de ses cigares, et que menace l'apoplexie, mé-

diter profondément le menu d'un grand dîner. Vous avez assisté au Conseil d'administration que préside impérieusement l'octogénaire Jolyon; vous l'avez accompagné au théâtre, aux bains de mer, vous avez fait le tour de son club et de son hôtel; vous y avez surpris la triste rêverie de sa solitude. Vous avez noté les différens aspects de sa personne, ce qu'il est avec ses frères, son fils, ses petits-enfans, — si méfiant, méprisant, cassant avec les uns, si simple, si sensible, si faible même, secrètement, avec les autres. Vous connaissez la terreur obscure que tous ces Forsyte ressentent à l'inacceptable idée de ce monstrueux scandale : un adultère dans la famille ; et vous avez compris qu'un mari trompé n'est pas un personnage comique en Angleterre. Vous les avez suivis à l'enterrement de la tante Anne, laquelle n'est morte qu'à seule fin que vous aperceviez, par-dessous les gestes mécaniques de la convention, les réactions profondes, devant le cadavre de l'un des leurs, de ces bourgeois si puissamment construits, de ces Anglais aux mains prenantes en qui la vie et l'illusion sont si fortes et si tenaces, pour que vous sachiez ce qu'est leur idée de la mort, comme vous savez ce qu'est leur conception du bonheur, de l'honneur, de la morale, de la religion, du mariage, de la famille, de l'amour, de l'art, pour que vous possédiez toutes les caractéristiques de leur espèce, qui est nombreuse dans leur pays, pour que vous compreniez bien ce qui s'y combine, par une de ces associations paradoxales des contraires qui sont le fait et l'œuvre de la vie, d'aristocratique et de vulgaire, de mercantile et de puritain, de grégaire et d'individualiste, d'orgueilleux et de bas, de primitif et de civilisé. Autant de scènes où M. Galsworthy tourne et retourne ses personnages, faisant varier chaque fois la silhouette qu'il nous en présente, afin que nous apprenions à les connaître dans la mouvante et délicate complexité qui est celle de la créature la plus simple, par une suite d'expériences, toutes pareilles à celles qui dans la vie s'additionnent et se corrigent mutuellement pour nous renseigner sur autrui, — en ayant soin de ne jamais les décrire complètement, de n'en présenter d'abord que les traits les plus évidens, de n'en donner qu'une première et sommaire impression d'ensemble, en prenant garde aussi de ne pas les définir, de les laisser se révéler eux-mêmes, nuance à nuance, par leurs gestes, leurs propos, par la vision qu'ils ont les uns des autres, et que chacun d'eux traduit avec les mots et les images qui lui sont propres, par la

série surtout de leurs sensations, idées, rêves, velléités, décisions, que l'auteur ne semble pas suivre et noter du dehors, qu'il ne transpose pas non plus dans la forme du monologue, mais qu'il fait apparaître en se servant d'un procédé de langue auquel l'anglais se prête admirablement : le discours indirect. Par ce moyen, qui ne prétend pas répéter exactement une suite continue de paroles mentales (une telle suite existe rarement), mais surtout reproduire le mouvement, l'allure et les gestes personnels d'une âme, les créatures de M. Galsworthy nous deviennent comme transparentes. Nous assistons vraiment au déroulement de leur mécanisme intérieur.

Il est bien difficile, par des fragmens, de donner idée d'un tel art. C'est par l'effet total de vingt évocations distinctes et dont aucune ne vaut tout à fait qu'à sa place dans le roman, que chacun de ces personnages finit par nous paraître si réel, animé d'une vie à ce point complète et singulière que nous saurions que c'est lui qui parle, si seulement nous entendions le son de sa voix. Il faut pourtant bien citer ; en critique, c'est encore le seul moyen d'être précis. Voici, par exemple, le vieux Jolyon, un homme d'affaires, l'aîné de la famille dont les quatre-vingts ans se tiennent superbement droit, — tête puissante en forme de dôme, regard ferme et vif, longues moustaches blanches qui tombent au-dessous de son énergique menton, — maître, semble-t-il, et quoi qu'en dise le creux de ses joues et de ses tempes, d'une indestructible jeunesse (chez les vieillards de cette forte bourgeoisie anglaise, c'est un trait général), le plus noble des Forsyte, le seul qui soit généreux, très fier, dominateur, dédaigneux, mais capable de tendresse et de rêve désintéressé, en cela singulier dans la famille, dressé d'ailleurs par les disciplines de sa caste à cacher attentivement sa sensibilité. Il est très seul. Cédant, un soir de lassitude, à un besoin longtemps réprimé du cœur, il est allé chez son fils, Jolyon le jeune, qu'il n'a point vu pendant des années, parce que celui-ci, dérogeant à l'une des plus strictes consignes d'une société d'essence encore puritaine, — son ménage fut d'abord irrégulier, — s'est mis hors de la famille et de la société. La maison, le quartier lui ont semblé médiocres, indignes de ce fils qui porte son nom. A ce vieil Anglais tout parle de honte, qui porte la marque de la pauvreté, et Jolyon le jeune est pauvre : fièrement, il a refusé tout secours d'un père qui le tenait à distance. L'entrevue, dans l'étroit jar-

din, fut embarrassée ; la femme rougissante, muette, agitée, l'a regardé d'un air de crainte et de ressentiment. Tout d'un coup, comme secouée de sanglots, elle s'est levée. Son mari l'a suivie. Le vieux Jolyon est resté seul avec les enfans, qu'il voit pour la première fois, ses petits-enfans qui lui grimpent sur les genoux, et dont la grâce et l'inconscience l'attirent étrangement, — le vieil homme opiniâtre s'est toujours laissé prendre par les petits. Quand son fils est revenu, il a maîtrisé son élan; sa pudeur anglaise, ses habitudes de réticence l'ont empêché de parler. Il n'a pas été question d'une autre visite. Maintenant, il rentre chez lui, morne et mécontent.

Il partit tristement. Quelle pauvre maison ! Et il pensait à son grand hôtel vide de Stanhope-Gate, — l'habitation normale d'un Forsyte, avec sa vaste salle de billard, son salon où personne n'entrait d'un bout à l'autre de la semaine.

Cette femme, dont il avait assez aimé la figure, avait vraiment la peau trop sensible. Elle devait faire passer de mauvaises heures à Jo... Et ces mignons d'enfans ! Ah l'effroyable stupidité de toute cette histoire !

Il tourna vers Edgware-Road, entre des rangs de maisons basses qui éveillaient en lui l'idée d'histoires du même ordre, de vies plus ou moins tarées.

Ainsi donc la société, tous ces imbéciles, ces singes qui jacassent, s'étaient permis de passer jugement sur ceux de sa chair et de son sang ! Un tas de vieilles commères ! Il tapa la terre du fer de son parapluie, comme pour l'enfoncer au cœur de ce misérable corps social qui avait osé mettre au ban son fils et le fils de son fils, en qui lui-même aurait pu revivre.

Rageusement, il poussait son parapluie. Et pourtant, est-ce que lui-même n'avait pas agi pendant quinze ans comme la société? Pour la première fois de sa vie, il venait d'en défier les impératifs.

Il pensa à June (1), à la mère morte de celle-ci, à tout le passé, et la vieille rancœur lui revint. Une misérable affaire !

Il avait mis beaucoup de temps à gagner Stanhope-Gate, car avec une perversité native du vouloir, se sentant très fatigué, il avait tenu à faire à pied toute la route.

Après s'être lavé les mains au rez-de-chaussée, il passa pour attendre le dîner dans la salle à manger, la seule pièce qu'il habitât quand sa petite-fille était absente.

La sensation de solitude y était moindre. Le journal du soir n'était pas encore arrivé ; il avait fini le *Times :* il n'y avait donc rien à faire.

La chambre, qui donnait sur une rue sans passans, était très silencieuse. Il détestait les chiens, mais, vraiment, un chien ce soir-là, c'eût été

(1) Fille de Jolyon le jeune par sa première femme qu'il a quittée jadis.

de la compagnie! Son regard, errant le long des murs, s'arrêta sur un tableau intitulé : *Groupe de bateaux de pêche hollandais au coucher du soleil*. Il n'y trouva point de plaisir. Il ferma les yeux. Il était seul! Ah! il savait bien qu'il n'avait pas le droit de se plaindre, mais tout de même!... Il était un pauvre homme; il n'avait jamais été qu'un pauvre homme! Pas de courage! Ainsi rêvait-il.

Le maître d'hôtel vint mettre le couvert, attentif, en voyant que son maître avait l'air de dormir, à ne point faire de bruit. Cet homme à barbe portait aussi moustaches, ce qui le rendait suspect aux autres membres de la famille, surtout à ceux qui, ayant passé par Eton ou Harrow, se montraient difficiles en fait de style et de tenue. Pouvait-on, vraiment, le considérer comme un maître d'hôtel? George, qui passait pour le plaisant de la famille, l'appelait « le Méthodiste de l'oncle Jolyon. »

Il allait et venait, admirablement gras, doux dans ses mouvemens, autour du vaste buffet poli, de la vaste table polie.

Le vieux Jolyon le guettait, feignant de dormir. Certainement ce garçon était un faux bonhomme! — il l'avait toujours pensé. Celui-là se fichait de tout, pourvu qu'il pût bacler sa besogne et filer chez un agent de pari mutuel ou retrouver quelque femme, ou Dieu sait quoi! Un flemmard, et gras avec cela, qui se souciait de son maître comme d'une guigne!

Mais alors lui vint, malgré lui, un de ces instans de philosophie qui faisaient la différence entre le vieux Jolyon et les autres Forsyte.

Après tout, pourquoi l'homme sentirait-il quelque chose pour son maître? On ne le payait pas pour sentir, et dans ce monde il ne faut pas s'attendre à de l'affection si on ne la paye pas. Ça serait peut-être différent dans un autre monde. Il n'en savait rien. Il ne pouvait pas dire... Et de nouveau il ferma les yeux.

Impassible et circonspect, le maître d'hôtel continuait ses travaux, prenant les verres, les couteaux, les fourchettes dans les divers compartimens du grand buffet. Il s'arrangeait pour tourner toujours le dos au vieux Jolyon, comme pour atténuer l'inconvenance qu'il sentait à mettre la table en présence de son maître. De temps en temps il soufflait sur l'argent d'un couvert, et puis l'essuyait avec une peau. Il avait l'air de méditer la quantité de vin contenue dans les carafes, qu'il portait minutieusement, en les tenant hautes, près de sa barbe qui semblait les protéger. Quand il eut fini, il se tint tranquille pendant plus d'une minute, regardant de côté son maître; et dans ses yeux verdâtres passa un regard de dédain.

Au bout du compte, ce patron-là n'était qu'un vieux coco à peu près fini!...

D'un pas feutré de matou, il traversa la chambre pour toucher le bouton de la sonnette. Les ordres étaient: dîner à sept heures. Tant pis si son maître dormait! Il le ferait vite sortir de son sommeil. Il y avait la nuit pour dormir! Et puis, lui-même il avait autre chose à faire : son cercle où on l'attendait à huit heures et demie!

Au coup de sonnette un petit groom apparut, portant une soupière d'argent. Le maître d'hôtel la lui prit des mains et la plaça sur la table; puis allant se placer droit contre la porte ouverte, comme pour annoncer des invités, il articula d'une voix solennelle: « Le dîner de Monsieur est servi! »

Lentement, le vieux Jolyon se leva de sa chaise et s'assit à sa table pour manger son dîner.

Ce qui frappe dans une telle scène, ce n'est pas seulement l'abondance du détail d'âme observée, c'est encore la minutieuse indication du décor. Ce décor exact est nécessaire quand il s'agit de présenter des types. Car un type ne se caractérise pas seulement par sa structure physique et morale. Isolé, séparé de son habitat où se manifestent ses habitudes, il n'est plus rien. Il n'existe que par sa relation avec un certain milieu, le milieu qu'il s'est façonné, et qui contribue à le façonner, tout au moins à le maintenir dans sa forme. Dans le *Propriétaire*, dans le *Manoir*, les menues circonstances extérieures, l'environnement des personnages sont décrits avec une précision qu'un lecteur inattentif aux dessous psychologiques du roman peut juger oiseuse. Si M. Galsworthy raconte un dîner, par exemple celui qui réunit Soames, Irène, June et Bosinney, il marque les places des convives ; il dit le menu : le potage, « excellent quoiqu'un peu épais, » — le poisson, « une sole frite de Douvres, » les côtelettes, « enveloppées de papillotes roses, » la charlotte aux pommes ; il nous apprend la qualité des olives, des vins, du café, des cigarettes. Si Soames remarque : *le champagne est sec... la charlotte est bonne ;* si le domestique propose à l'oreille : *un peu de salade?* si June demande du sucre, il n'oublie pas de le noter. Il note jusqu'aux silences. On hésite à citer un tel morceau : le lecteur va hausser les épaules, crier à l'art photographique.

***

Je le citerai pourtant, car cette page va nous livrer le second procédé, le plus intéressant, de ce romancier. M. Galsworthy use simultanément de deux moyens contraires : l'un qui consiste à tout dire, et l'autre à ne pas tout dire, et cela sans difficulté, car le plus souvent, et c'est le trait le plus original de son art, la réalité dont il s'occupe dans un même instant est double et se compose sur deux plans différens. Tandis qu'il suit par le détail un certain ordre de faits, il en est un autre qu'il nous laisse à deviner, et cela sur de minimes indices, mais si attentivement choisis ! En général, c'est le plus émouvant ; c'est la

passion ou l'action des grands personnages, qu'il préfère suggérer en des évocations fragmentaires, et dont notre imagination, adroitement sollicitée, doit combler les lacunes. Une telle méthode relève d'une conception de l'art que l'on peut opposer à celle qui a prévalu en France. Nos romantiques, nos pseudo-réalistes n'ont jamais oublié tout à fait les leçons de leur rhétorique, les incomparables modèles de développement que la tragédie racinienne nous présente en ses discours alternés. Si la parole naturelle est faite pour exprimer la pensée, on estime généralement chez nous que la parole écrite doit l'exprimer plus complètement et dans un ordre plus parfait; et de là l'idéal du bien écrire où notre public aime à trouver ses critères pour juger même du dialogue dans un roman ou dans une œuvre dramatique. Les Anglais, moins soucieux de logique, se sont préoccupés surtout de traduire le réel, lequel est complexe et fragmentaire, et dans leur notion du réel ils ont compris le monde si multiple et divers de l'esprit, ce dont ne s'avisait point M. Zola. De là chez leurs romanciers psychologues une certaine idée du dialogue. Dans une conversation, bien des mouvemens de l'âme restent cachés, bien des silences sont expressifs, bien des paroles, en elles-mêmes insignifiantes, s'emplissent d'un sens fort et nouveau parce qu'elles s'animent de la vie des interlocuteurs, et que pour eux quelque chose s'y traduit que ne dit point le dictionnaire. Si nous sommes entrés vraiment dans les âmes des personnages, — et M. Galsworthy, disciple en cela de Meredith, tient tellement à nous y introduire que, plutôt que de raconter et décrire lui-même, il aime à nous montrer les événemens, les paysages et jusqu'aux figures mêmes de son roman dans l'image qui s'en réfléchit en chacune; — si nous savons la situation, les moindres mots vont suffire à nous suggérer tout de suite, et, comme il arrive dans la vie, ce qu'ils recèlent d'inexprimé.

On voit les avantages du procédé. Il est puissant : la chose entrevue, mystérieuse à demi, paraît plus rare, s'enrichit de prestiges d'émotion qui s'évanouiraient à la lumière crue des premiers plans. Il produit l'illusion du réel, où l'ordinaire occupe ce premier plan, où des apparences quelconques couvrent des significations profondes. Enfin, il fait appel à notre intelligence : il nous excite à penser. Ce n'est pas l'auteur, c'est nous qui observons, interprétons. Quel plaisir d'épier les caractères,

de deviner ce qui n'est pas visible, quel amusement de toutes nos découvertes!

Voyons donc les personnages de ce dîner. Soames, l'amphitryon, l'un des plus complets spécimens de la catégorie sociale étudiée dans le *Propriétaire*. Quarante ans, grand, strictement rasé, les joues plates, les yeux gris, froids, attentifs, la mine pâle et compassée. Un ancien élève d'Eton, ce que ne furent ni son père, ni ses oncles, dressé comme eux au respect orgueilleux des apparences, qui signalent son succès parmi les hommes de sa caste, mais mieux averti des dernières, des plus subtiles exigences de la mode et de l'étiquette; avec cela, méfiant, dissimulé, cachant ses calculs d'argent, rapportant tout à la mesure des livres et des shillings, propriétaire dans l'âme, et qui considère sa femme comme l'une de ses propriétés. — Irène, sa femme, étrange et belle créature, aux yeux bruns, malgré ses cheveux d'or, signe, paraît-il, de volonté faible : silencieuse, instinctive, passive, d'espèce à part, au milieu des énergiques et pratiques Forsyte, et qui étouffe daus ce milieu, fleur mystérieuse, jusque-là fermée, mais qui s'ouvre insensiblement en présence de Bosinney et d'où monte, pour lui, un trouble, étourdissant parfum. — Bosinney, l'architecte, fiancé de June, dont il se détache vite sous cette vertigineuse influence, le rêveur en dehors de toutes les conventions, normes et consignes de la gentry anglaise, tantôt absorbé dans son rêve, tantôt, par une brusque intuition de leurs calculs, ironique à l'endroit de ces âpres, vaniteux et rigides bourgeois, — le bohème sans le sou, au profil oblique, aux pommettes et tempes saillantes, aux joues creuses, comme sucées en dedans, aux noirs cheveux qui frisent, — l'homme qui fit à la famille ses visites de fiançailles en chapeau mou (un chapeau que les Forsyte, avertis par leur instinct, ont jugé « dangereux, ah! dangereux! ») — l'homme dont le cocher de Jolyon a dit : « Sais pas ce que j'en pense : il a l'air d'un léopard à demi apprivoisé, » que le vaste Swithin appelle « un drôle de type avec sa figure toute en angles, » que le triste et maigre James, déconcerté par son sourire secret de sarcasme, son allure de mystère, son pas félin, rapide et comme velouté, n'a pu décrire que par ces mots : « une espèce de chat affamé ; » — celui que les jeunes clubmen de la famille appellent par plaisanterie le *Brigand*, bref, l'artiste dont l'histoire vient traverser étrangement, pour

leur malheur et son malheur, celle des réguliers et respectables Forsyte. — A côté de lui, June, qui l'aime, la frêle, véhémente et volontaire petite-fille du vieux Jolyon, dont elle a le menton et le courage, *all hair and spirit*, — « toute ardeur d'âme et de cheveux, » — avec un cou qui semble trop mince pour porter la flambante et pesante couronne de ces cheveux. (Remarquez la plénitude de vision dont témoignent ces détails, incidemment amenés çà et là, au cours du récit, des dialogues. M. Galsworthy, si curieux de la vie des âmes, en aperçoit profondément la substructure physique. De même Shakspeare quand il fait dire, dans *Hamlet*, à la Reine : « Notre fils est gras et a le souffle court. »)

Et maintenant la situation. Depuis quelque temps, June sent obscurément que son fiancé lui échappe, et elle a compté sur cette soirée pour le reprendre. A son arrivée chez Soames, entrant dans le salon par la serre, elle a surpris quelques mots à voix basse de sa cousine Irène et de Bosinney, mots innocens, — aucun des deux ne s'est encore avoué le nom de la force qui l'attire vers l'autre, — mais dont le ton concentré de ferveur et d'intimité dit tout à la jeune fille inquiète et prête à la jalousie. Ceci posé, nous pouvons suivre la conversation du dîner. Des paroles décousues, banales, semble-t-il, inutiles à noter, y traduisent de profonds états d'âme, toute une vie intense de rêve et de passion.

Le dîner commença en silence, les deux femmes, l'une en face de l'autre, et de même les hommes.

En silence ils mangèrent le potage : excellent, bien qu'un peu épais. Le poisson parut. Le silence continua, tandis qu'on le passait.

Bosinney hasarda : « C'est le premier jour du printemps. »

Irène répondit à voix basse, en écho : « Oui... le premier jour du printemps. »

— « Printemps ! » dit June, « il n'y a pas un souffle d'air ! » Personne ne répondit.

Le poisson fut enlevé, une belle sole fraîche de Douvres. Et Bilson apporta le champagne, une bouteille dont le cou était entortillé d'argent.

Soames dit : « Vous allez le trouver sec ! »

Les côtelettes, chacune avec une papillote rose autour de l'os, firent le tour de la table. June les refusa, le silence retomba.

Soames dit : « Prenez donc une côtelette, June ! il n'y a plus rien. »

Mais June refusa de nouveau. Les côtelettes disparurent.

Alors Irène demanda : « Phil, avez-vous entendu mon merle ? »

Bosinney répondit : « Un peu ! Il siffle une chanson de chasse ; je l'ai entendu en arrivant dans le square. »

— C'est un amour d'oiseau !

— Un peu de salade, monsieur ? Bilson enleva le poulet de grain.

Mais Soames parlait : « Les asperges sont médiocres. Bosinney, verre de sherry avec l'entremets ? June, vous ne buvez rien. »

June dit : « Vous savez bien que je ne prends pas de vin. Quelle horreur que le vin ! »

Une charlotte parut, sur un plat d'argent. Et, avec un sourire, Irène dit : « Les azalées sont si merveilleux cette année !... »

A quoi Bosinney répondit dans un murmure : « Merveilleux ! Le parfum est extraordinaire ! »

June dit : « Comment *pouvez*-vous aimer cette odeur-là ! Du sucre, s'il vous plaît, Bilson ! »

Du sucre lui fut présenté, et Soames remarqua : « Pas mauvaise, la charlotte ! »

La charlotte disparut. Un long silence suivit.

Irène fit un signe : « Otez les azalées, Bilson ! Mademoiselle June n'en supporte pas l'odeur ! »

— Non ! qu'ils restent ! dit June.

Suivirent des olives de France, avec du caviar russe, sur de petites assiettes. Et Soames remarqua : « Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir la grosse espèce, les espagnoles ? » Personne ne répondit.

Les olives disparurent. Levant son verre, June demanda : « Un peu d'eau, s'il vous plaît ! » Bilson lui versa de l'eau. Des prunes confites d'Allemagne parurent sur un plateau d'argent. Il y eut une pause assez longue. Ensemble, en parfaite harmonie, ils les mangeaient.

Bosinney se mit à compter ses noyaux. « Cette année, — l'an prochain, — un jour (1)... »

Irène acheva à voix basse : « Jamais. Quel splendide coucher de soleil nous avons eu ! Le ciel est encore couleur de rubis... d'une telle beauté !... »

Il répondit : « Oui, au bas du ciel sombre. »

Leurs yeux s'étaient rencontrés, et June s'écria d'un ton de mépris : « Un coucher de soleil de Londres ! »

On passa des cigarettes égyptiennes dans une boîte d'argent. Soames en prit une et demanda : « A quelle heure votre théâtre (2) ? »

Personne ne répondit, et l'on servit du café turc dans de petites tasses d'émail.

Irène, avec un lent sourire dit : « Si seulement... »

— Si seulement quoi ? dit June.

— Si seulement ce pouvait être toujours le printemps !

On passa la liqueur : un cognac pâle et vieux.

Soames dit : « Bosinney, un doigt de cognac ? »

(1) C'est la formule d'un petit jeu traditionnel, comme notre : *Je t'aime... Un peu... Beaucoup...*, et qui consiste à prédire, en comptant des noyaux, le mariage ou le non-mariage. Le dernier mot de la formule est *jamais*.

(2) Bosinney, ce soir-là, doit conduire sa fiancée au théâtre.

Bosinney en prit un petit verre; tout le monde se leva.

— Voulez-vous un cab? demanda Soames.

June répondit : « Non. Mon manteau, s'il vous plaît, Bilson! » Son manteau lui fut apporté.

Irène, près de la fenêtre, murmura : « Quelle nuit admirable! Voilà les étoiles qui sortent! »

Soames ajouta : « Allons, amusez-vous bien ! »

June répondit : « Merci. Venez-vous, Phil? »

Bosinney cria : « J'arrive! »

Soames eut son froid sourire supérieur pour dire : « Je vous souhaite une bonne soirée. »

A la porte, Irène vint les voir partir.

Bosinney jeta : « Bonne nuit! »

— Bonne nuit, répéta-t-elle doucement...

June voulut monter sur une impériale d'omnibus, disant qu'elle avait besoin d'air. Puis elle garda le silence, sa figure tournée vers la brise...

Je crois bien qu'elle a besoin d'air! Elle doit avoir la tête en feu.

Mais a-t-on pu sentir ici ce qu'il y a de tendu, de frémissant dans ce dialogue d'apparence si tranquille? Pour qui n'arrive point à cette scène porté par tout le roman, il est bien difficile de suivre les secrets courans de passion qui s'y croisent et s'y heurtent. Reprenons-la pour en regarder de près quelques détails. Le début semble insignifiant. Déjà pourtant la passion vient imperceptiblement s'y traduire.

Bosinney hasarda : « C'est le premier jour du printemps. » — « *Oui, le premier jour du printemps,* » *dit Irène à voix basse, en écho.* — « *Printemps!* » *dit June,* « *il n'y a pas un souffle d'air!* » Trois petites phrases qui, sans doute, n'inquiètent pas le mari; mais elles suffisent à nous annoncer le drame qui se joue entre les trois interlocuteurs, à nous donner le ton de leurs âmes. Sentez-vous déjà le rêve et la langueur des futurs amans qui se fascinent l'un l'autre? Ils remarquent le printemps, parce qu'ils sont dans l'étrange état où l'homme entre en correspondance avec la nature (de même, plus loin les mots murmurés de la jeune femme sur les fleurs, sur le coucher de soleil, sur la nuit et les étoiles). « Le premier jour du printemps, » le premier jour de leur amour aussi, celui de leurs aveux muets, que June vient de surprendre. Irène répond « en écho, » passive, magnétisée; elle parle bas. Et soudain, coupant le courant qui s'établit entre eux, la brusque, nerveuse contradiction de la petite

fiancée qui étouffe : *Printemps! Il n'y a pas un souffle d'air!*

Voilà le thème posé, dont tout le morceau à trois parties va développer les variations. Quand Irène sort de son silence pour dire avec son mystérieux sourire : *Les azalées sont si merveilleux cette année!...* sans doute elle sourit dans le vague, elle rêve, elle revoit les azalées de la serre, « merveilleux, » parce que c'est au milieu de ces fleurs que tout à l'heure elle s'est sentie si près de Bosinney. Et quand Bosinney répond : *Oui, merveilleux... le parfum est extraordinaire*, c'est tout bas, « dans un murmure; » il rêve lui aussi, il ne parle que pour elle. Aussitôt l'impatiente exclamation de June, — *Comment pouvez-vous aimer cette odeur-là?* — traversant, rompant le courant qui tend toujours à se rétablir entre Irène et le jeune homme. N'oubliez pas que c'est derrière les azalées qu'elle a surpris leur entente. Elle déteste à présent l'odeur des azalées. Et soyez sûr qu'il y a quelque chose de factice, de tendu dans sa voix, quand elle continue sans s'arrêter : *Du sucre, s'il vous plaît, Bilson!* Et, l'instant d'après, son trouble et son irritation se trahissent davantage : *Enlevez les azalées! dit Irène, Mademoiselle June n'en supporte pas l'odeur. — Non, qu'ils restent! dit June.* La pure saccade nerveuse. Je vous dis qu'elle étouffe; elle ne peut pas manger; elle refuse les plats.

Maintenant, relisez jusqu'au bout la scène dont le pathétique monte à mesure qu'elle se développe. Quel rêve et quelle mélancolie de pressentiment dans ces mots de Bosinney et d'Irène! « *Cette année, — l'an prochain, — un jour...* » — « *Jamais!... Le ciel est encore couleur de rubis, si admirable!* » — « *Oui, au bas du ciel sombre.* » Et vers la fin : — *Si seulement... dit Irène à voix basse. — Si seulement quoi? dit June* (ce qui veut dire : mais parlez donc tout haut! parlez donc pour tout le monde!) *Si seulement ce pouvait être toujours le printemps!* — Entendez : si *maintenant* pouvait s'éterniser! Si seulement il n'y avait pas le menaçant avenir! Remarquez enfin que, dans cette scène de passion, la psychologie propre de chaque personnage ne cesse pas d'être visible. Irène demeure l'être sensitif, passif, intérieur que nous avons vu jusque-là. En June vous retrouvez la petite-fille volontaire du vieux Jolyon; ses réactions sont celles du courage et de l'attaque. Bosinney, l'amoureux, est aussi l'artiste qui a noté la chanson de chasse que siffle un oiseau. Admirez en Soames l'éternel mari, et de plus le Forsyte précis, positif,

limité aux réalités matérielles et présentes, qui rappelle l'heure, propose un cab, l'homme lucide et qui ne voit rien, le propriétaire qui donne à dîner, qui commente et juge son dîner, qui sait sa cave et le menu. Tout ici a un sens. Au moment de partir, c'est June qui est obligée d'appeler Bosinney : « *Allons! venez-vous, Phil?* » *Bosinney cria :* « *J'arrive!* » Il « crie, » sans doute parce qu'il est resté en arrière, qu'il n'a pas suivi June et Soames dans le vestibule, parce qu'il s'attarde dans la chambre où est restée Irène. On imagine ce que sera cette partie de plaisir où c'est un fiancé qui « conduit » sa fiancée. Avez-vous remarqué la subtile intention qui se cache dans la petite phrase que voici : *Des prunes confites, sur un plat d'argent, furent passées. Il y eut une pause assez longue. Ensemble, en parfaite harmonie, ils les mangeaient.* Pendant un bref instant, l'auteur a quitté ses personnages pour les regarder du dehors. Ce qu'il voit, ce qu'il nous montre ironiquement, c'est le spectacle satisfaisant d'une famille qui dîne en toute sérénité. Cette « pause » assez longue valait aussi la peine qu'on l'indiquât : les silences sont nombreux et durables; quelque chose pèse sur ce dîner.

Maintenant, à la place de ce commentaire écrit, — l'écriture est si lente et si lourde! — imaginez les rapides clartés d'intuition, les brèves, immédiates visions du dessous psychologique dont s'accompagne chaque mot de cette scène (une scène quelconque au cours de l'histoire) pour le lecteur que tous les chapitres précédens ont préparé à la comprendre, et vous commencerez à prendre idée des subtilités et des réussites de cet art. Ce qui vient affleurer ici, avec la vie intérieure des caractères, c'est la vie secrète du roman au point de développement atteint par le drame à l'instant décrit. Car, sous l'étude des Forsyte, à travers la série des scènes typiques qui les manifestent dans les mœurs et les grands aspects de leur espèce, le roman chemine, avance peu à peu, sûrement, par un progrès nécessaire et fatal, vers son point culminant de pathétique. Il est presque invisible, « souterrain, » comme disent eux-mêmes les membres de la famille à propos de cette mystérieuse et redoutable affaire d'Irène et de Bosinney, dont ils ne parlent entre eux qu'à mots couverts. On peut dire que, des douze ou quinze personnages qui figurent dans le *Propriétaire*, ce sont les deux amans qui reviennent le moins souvent sous nos yeux. Ils demeurent dans la coulisse où leurs gestes n'apparaissent qu'en

un jeu d'ombres chinoises projetées sur la toile de fond. S'ils viennent passer incidemment sur la scène, quelque circonstance banale les y amène avec beaucoup d'autres, et jamais, sauf la brève minute où June les épie, nous ne les voyons en tête à tête, en sorte que leur passion ne s'exprime pas devant nous. C'est le miracle de cet art que, la tragédie restant presque toute hors de notre vue, son émotion se communique à nous d'une façon si intense, que de la sauvage fleur cachée de cet amour, nous sentions le trouble et mortel parfum monter à travers tout le roman, à travers tout ce qui la recouvre de froide, positive et correcte vie anglaise. Et c'est le même miracle que ces deux figures reculées, enveloppées d'ombre derrière tant d'autres que l'auteur fait agir et parler sous nos yeux, jusqu'à ce que nous en connaissions le fonds et le tréfonds, soient justement les seules qui nous hantent comme le souvenir d'une vision, celles dont nous ne pourrons jamais oublier la fervente pâleur, l'étrangeté, le caractère fatal, l'air à la fois possédé et consacré, l'aspect de soumission passive à la puissance plus ancienne que l'humanité qui les conduit à leur destin, la solitude enfin, au sein d'une société dont ils ne représentent plus rien, parce qu'ils n'appartiennent plus qu'à l'éternelle nature.

***

En relisant le roman, — à la première lecture on n'a pu qu'en subir l'effet, — on commence à comprendre le miracle. L'histoire d'amour nous apparaît *à travers les personnages* dont l'auteur peuple le premier plan de son théâtre, — ces types qu'il étudie avec une minutie si pénétrante. C'est par tout ce que chacun d'eux, suivant sa situation, sa propre forme d'âme, voit du drame, que nous voyons le drame et ses deux protagonistes. De là l'un des paradoxes et l'une des complexités de cet art. *A chaque instant, il suit à la fois plusieurs psychologies.* En même temps qu'il évoque tel aspect, tel geste décisif d'une figure principale et tragique, il étudie plus à fond telle figure secondaire, moyenne et quelquefois comique. La déformation spéciale que subit l'image de la première en venant se réfracter dans la seconde nous est un nouveau renseignement sur le dedans d'âme de celle-ci. Ce qu'il faut admirer, c'est qu'en passant par cet intermédiaire, le drame subsiste, déploie graduellement

ses pouvoirs d'émotion. Voici comment nous est présentée, dans le *Propriétaire*, l'une des premières et la plus décisive rencontre d'Irène et de Bosinney.

L'un des oncles de Soames, le plus vaste, le plus massif, le plus primitif des Forsyte, celui dont la vision du monde est restée la plus simple, Swithin, magnifique septuagénaire de six pieds de haut, impatient, autoritaire, mais raidi, appesanti par l'âge et toujours près du coup de sang, s'est mis dans la tête de faire à Irène (il s'imagine qu'il lui plaît, qu'elle seule le comprend) les honneurs de son luisant équipage. Sur sa demande, il l'emmène à Robin Hill où Bosinney, l'architecte, qui construit une maison pour Soames, l'a suppliée de venir le voir. Correctement ganté de peau de chien, fleurant l'oppoponax et le cigare (ses célèbres cigares lui coûtent cent quarante shillings le cent), en vieux beau coquet devant une jolie femme, et qui a des prétentions de sportsman, il a conduit lui-même, en la regardant du coin de l'œil, sans quitter pour cela son attitude empesée et droite, son expression de vieux paon solennel. Le lendemain, dans le salon de son frère Timothy, où les vieilles tantes de la famille se réunissent, il raconte sa promenade, et son récit coupé de ruminations muettes, ses éclats de voix, ses silences, que son regard rond tâche à rendre expressifs, ses impatiences, ses accès d'imagination, tumultueux et confus comme les poussées de sang qui lui empourprent la face, — tout cela nous indique admirablement cette physiologie de Forsyte et de vieillard.

— Irène, leur dit-il, était montée dans la voiture, aussi légère que... hmm... Taglioni ! Pas d'embarras, pas d'histoires, comme ces femmes qui n'ont jamais fini de réclamer quelque chose quand on les emmène en promenade. Et, surtout, — Swithin y insista en fixant tante Juley d'un regard qui la déconcerta, — pas d'idiote nervosité !

A tante Hester, il parla surtout du chapeau d'Irène : « Pas un de ces diables de grands machins qui s'étalent à n'en plus finir, et qui attrapent la poussière !... Rien qu'un petit... » il dessina un rond dans l'espace avec son doigt, — « quelque chose de net, avec un voile blanc — du vrai chic ! »

— Un chapeau fait de quoi ? demanda tante Hester, qui s'excitait vaguement, mais toujours, quand il était question de toilette.

— Fait de quoi ? répondit Swithin, que diable voulez-vous que j'en sache ?

Il s'abîma dans un silence si profond que tante Hester commença d'avoir peur...

... Swithin, le dimanche matin, avait ouvert de grands yeux à la proposition d'aller à Robin Hill. Une rude trotte pour ses chevaux! Et lui qui dînait tous les jours au club à sept heures et demie, avant la bousculade! Le nouveau chef ne soignait que les premiers dîners. Encore un rossard, celui-là! Mais il s'était dit que la maison valait la peine d'être vue (une maison, ça intéresse toujours un Forsyte). Après tout, il se moquait bien de la distance! Est-ce que, dans sa jeunesse, il n'avait pas eu pendant des années son pied-à-terre à Richmond? Il y gardait alors sa voiture et ses chevaux. C'est « l'homme au mail-coach » que les amis du cercle s'amusaient à l'appeler. Son tilbury, son attelage étaient connus depuis Hyde-Park Corner jusqu'à l'auberge de *l'Étoile et de la Jarretière*. Le duc de Z... aurait bien voulu les avoir, lui en avait offert deux fois leur valeur! Il les avait gardés. — quand on tient une bonne chose!... Une expression d'orgueil solennel se figea sur sa vieille figure glabre et carrée; il roula la tête entre les pointes de son col comme un dindon qui se lisse les plumes.

Ce magnifique dindon fait aussi la roue, car il se persuade qu'Irène est sensible à son charme. « Toutes les fois qu'il ouvrait la bouche, elle levait vers lui ses yeux noirs, et le regardait avec un sourire. » Silencieux sourire de rêve et de bonheur: chaque minute de cette promenade la rapproche de Bosinney.

A Robin Hill, il est arrivé fatigué. Il a fallu son habitude de superbe tenue, — la consigne de toute une vie, — pour que, les rênes aux mains, les yeux demi-fermés, il continuât de se tenir droit sur son siège. Guidé par Bosinney, il pénètre avec la jeune femme dans la maison neuve; son valet de pied lui a passé sa canne à pomme d'or, parce que ses genoux de vieillard se sont ankylosés dans la voiture; il a endossé sa pelisse de fourrure parce qu'il a peur des courans d'air.

Ils font le tour de la maison conçue par un artiste moderne, et que Swithin juge en Forsyte, en bourgeois qui fut dans sa fleur en 1850, et qui a gardé les goûts de son temps.

— Ah! bel escalier! le style seigneurial! Il y faudrait des statues!

Puis, devant le portique intérieur, pointant sa canne vers le patio vitré.

— Tiens, ça! qu'est-ce que c'est? Le vestibule? Et soudain illuminé: Ah! très bien! je vois: le billard!

Quand on lui dit que ce devait être une cour pavée de carreaux, avec des arbustes au milieu, il se tourna vers Irène.

— Gâcher cet espace-là pour des plantes! Prenez mon avis: mettez-y un billard!

Irène sourit. Elle avait relevé son voile qui semblait sur son front le bandeau d'une religieuse. Là-dessous le sourire de ses yeux parut à Swithin plus délicieux que jamais. Il s'approuva de la tête. Il voyait bien qu'elle était de son avis.

A la fin, il demande une chaise, s'y installe en haut de la pente où s'élève la maison, en disant à Bosinney de montrer à Irène le terrain pendant qu'il regarde la vue.

Il était assis près du chêne, droit et carré, le bras tendu et appuyé au pommeau de sa canne, sa pelisse ouverte, son grand chapeau surplombant le pâle rectangle de sa figure, son regard vide fixé sur le paysage.

Ils s'éloignèrent dans les champs. Vraiment, il n'était pas fâché d'avoir un moment de réflexion à lui. L'air sentait bon; le soleil pas trop chaud; belle vue... Certainement, une vue remarqua... Sa tête dodelina, il la redressa, il la releva, et pensa : Bizarre!... Ils... Bon!... Ils étaient en train de lui faire des signes du bas de la pente! Il leva la main, l'agita plusieurs fois. Ils avaient l'air de se parler avec animation. Certainement, une vue remar... Sa tête tomba à gauche, se releva d'un sursaut, tomba à droite, y resta : il dormait.

Il dort, cependant qu'Irène et Bosinney disparaissent dans le bois plein de fleurs et de jeunes frondaisons. L'air est suave de parfums d'aubépines et de menthes; le coucou chante au loin. Ils s'en vont, seuls, loin du monde, amoureux au sein de la libre nature, parmi tous les effluves et les langueurs du printemps. A nous d'imaginer ce qu'est leur promenade.

Il s'éveilla. Sa vigueur l'avait quitté; il avait un drôle de goût dans la bouche! Où diable était-il?

Sacrebleu! il avait dormi!

Il avait dû rêver quelque chose à propos d'une nouvelle espèce de soupe. Une soupe avec un goût de menthe.

Ces deux jeunes gens, qu'est-ce qu'ils étaient devenus?

Sa jambe gauche avait les fourmis. Il appela son valet de pied: « Adolf! » Le coquin n'était pas là; le coquin devait être à ronfler quelque part!

Il se leva, grand, massif, volumineux dans sa fourrure, cherchant des yeux dans les champs. Il les vit qui revenaient.

Irène était en avant. Ce garçon... comment donc les autres l'avaient-ils baptisé? Ah! « le Brigand! » Il avait joliment l'air d'un chien fouetté derrière elle! Elle avait dû lui river son clou! C'était bien fait! En voilà une idée, de l'emmener si loin, sous prétexte de juger l'effet de la maison!

Ils ne bougeaient plus. Pourquoi, diable, restaient-ils là à parler, à parler? Ils se rapprochèrent. Oui, c'était bien ça! elle avait dû lui dire son fait; drôle d'idée aussi de bâtir une maison comme celle-là! une grande bête de machine! Il les dévisagea de ses yeux de verre qui ne bougeaient pas. Ce jeune homme avait l'air très drôle!

— Vous ne ferez jamais rien d'une telle bâtisse! lui cria-t-il à brûle-pourpoint. On n'a jamais rien vu de pareil.

Bosinney le regarda de l'air d'un homme qui n'entend rien; et plus tard

Swithin le décrivit à tante Hester comme « un type impossible : une curieuse façon de vous regarder avec sa tête toute en angles et en creux... »

Ce qui put provoquer chez lui cet accès soudain de psychologie, il ne l'expliqua pas : sans doute le front, les pommettes aiguës, le menton saillant de Bosinney, ou bien quelque chose d'avide dans le visage, qui ne s'accordait pas avec cette idée de calme satiété que Swithin associait instinctivement à sa notion d'un parfait gentleman.

Quand on parla de prendre le thé, sa physionomie s'éclaira. Il méprisait le thé : son frère Jolyon avait été dans le thé, — y avait gagné gros. Mais il avait si soif, et un si drôle de goût dans la bouche qu'il aurait bu n'importe quoi. Il mourait d'envie de parler à Irène de ce mauvais goût dans sa bouche. Celle-là le comprenait toujours! Mais non, ça n'eût pas été distingué. Il roula sa langue et la fit claquer contre son palais.

Au lieu du thé, on lui donne du champagne. Et vous allez voir le brusque effet d'illumination produit par ce breuvage sur cette vieille et confuse cervelle.

Prenant son verre sur la table, il le tint à bout de bras pour en scruter la couleur. Sans doute il avait soif, mais il n'était pas homme à boire une tisane quelconque. Le portant à ses lèvres, il en dégusta une gorgée.

— Pas mauvais du tout! dit-il, en passant le verre sous son nez. Tout de même, ça n'est pas mon Heidsiek ! *C'est alors que l'idée lui vint, qu'il traduisit plus tard chez Timothy par ce raccourci :* « M'étonnerait pas du tout si le type d'architecte en pinçait pour Madame Soames ! »

A partir de ce moment, et jusqu'à la fin de son récit, ses yeux ronds et pâles ne cessèrent pas de lui sortir de la tête, si intense était l'intérêt qu'il trouvait à sa découverte.

— Le type, expliqua-t-il à Madame Septimus Small, la suit comme un chien, avec sa drôle de tête anguleuse. Et ça se comprend : une femme charmante, on peut dire une fleur de distinction! (Ce qui l'excita à la création de cette image, ce fut peut-être le vague sentiment du parfum qui s'exhalait d'Irène comme d'une fleur demi-close sur son cœur passionné.) « Mais je n'ai été sûr de rien que lorsque je l'ai vu ramasser derrière elle son mouchoir. »

— Est-ce qu'il le lui a rendu? demanda Madame Small.

— Rendu ? cria le vieillard. « Je l'ai vu saliver dessus quand il croyait que je ne le regardais pas !... Mais, dit-il ensuite, elle ne l'a pas encouragé... » Il s'arrêta court, et se mit à fixer l'espace de la façon qui faisait si peur à tante Hester. Il venait de se rappeler tout d'un coup qu'au moment de remonter en voiture, elle avait une seconde fois tendu sa main à Bosinney, et même la lui avait laissée... Swithin, impatient de l'avoir à lui tout seul, avait cinglé ses chevaux. Elle avait tourné la tête en arrière, sans répondre à sa première question. Impossible ensuite de voir son visage qu'elle gardait baissé.

Sur la route a lieu l'incident qui arrache à la muette Irène

un mot extraordinaire, où vient se révéler soudain la profondeur et l'intensité du rêve qu'elle rapporte de Robin Hill.

Poussé à l'expansion par le champagne et par le sentiment du tête-à-tête retrouvé, il se mit à lui confier ses tristesses de vieillard : sa rancune contre le nouveau cuisinier du cercle... son oreille qui devenait dure, et puis cette douleur qui le lancinait de temps en temps au côté droit. Elle avait l'air d'écouter, ses yeux nageant sous ses paupières. Persuadé qu'elle suivait attentivement le récit de ses misères, il s'apitoyait sur lui-même. Pourtant, dans sa pelisse aux larges pattes boutonnées, son chapeau haut de forme un peu de côté sur la tête, conduisant cette jolie femme, il ne s'était jamais senti si distingué.

Il se tient alors si pompeux et si droit qu'un fruitier qui fait route avec sa belle, à côté d'eux dans sa carriole, entreprend de le singer. Swithin comprend qu'on se moque de lui. Sa figure jaune et bouffie s'empourpre ; il lève son fouet pour châtier l'insolent ; le phaéton accroche la carriole, les gris pommelés s'emballent.

Swithin, toute sa face envahie d'un rouge terne de colère, les joues gonflées, les lèvres serrées, tirait à bout de bras sur les rênes.

La jeune femme, une main sur le barreau de la voiture, s'y accrochait à chaque embardée. Il l'entendit qui demandait :

— Oncle Swithin, est-ce que nous allons avoir un accident ?

Il haleta : « Ce n'est rien... un peu vifs ! »

— Je n'ai jamais été dans un accident.

— Ne bougez pas ! Il tourna la tête pour la regarder. Elle souriait, parfaitement calme. « Restez tranquille ! » répéta-t-il. « N'ayez pas peur ! Je vous ramènerai chez vous ! »

Et au milieu de ses suprêmes efforts, il fut surpris de l'entendre dire d'une voix à peine reconnaissable : « *Ça m'est égal, si je ne rentre jamais chez moi !* »

La voiture fit un bond terrible ; l'exclamation de Swithin lui rentra dans la gorge. Les chevaux essoufflés par la côte se mirent au trot, et finirent par s'arrêter d'eux-mêmes.

— Quand je m'en fus rendu maître, raconta-t-il chez Timothy, elle était là, aussi calme que moi. Parole d'honneur ! On aurait cru que ça lui était parfaitement indifférent de se casser le cou ! Qu'est-ce que c'est donc qu'elle a dit ? « Ça m'est égal, si je ne rentre jamais chez moi ! » Et se penchant sur le bec de sa canne, il râla, à la grande terreur de Madame Small : « Et vous savez ! ça ne m'étonne pas, avec un mari aussi tatillon, aussi embêtant que le jeune Soames ! »

A présent vous connaissez Swithin, élémentaire et proche de la nature. Il s'est livré à vous sous tous ses aspects. Vous

avez vu ce vieillard dans la torpeur où il s'affaisse, cet Anglais dans le danger où il se tait et se raidit. En cette orgueilleuse et fruste nature, vous avez reconnu ce qu'étudie dans tous ses romans M. Galsworthy : l'élément national et fondamental qui, plus ou moins altéré, affiné sous les influences modernes, se retrouve chez tous les Forsyte. Cependant quelque chose du drame auquel celui-ci demeure étranger est venu passer dans ses immobiles yeux de verre, — un reflet étrangement déformé, rompu, mais que vous interprétez, et l'effet sur vous est plus neuf et plus vrai, plus pathétique aussi que si la rencontre d'Irène et de Bosinney vous était directement contée. Plus neuf, parce que les paroles de l'amour sont éternelles et que nous les savons d'avance; plus vrai, parce que c'est ainsi que dans le monde réel le roman d'une âme vient apparaître, non point isolé, détaché, à la fois complet et limité à lui-même, mais enveloppé de toute la vie indifférente de l'alentour, mêlé à cette vie, ne se révélant que çà et là par de brefs indices, — plus émouvant enfin par le contraste des réalités quelconques, et des étranges, intermittentes lueurs qui nous signifient, au milieu de ce monde de tous les jours, la présence et le mouvement de la passion. Quelques-unes de ces lueurs sont des éclairs. Par un mot comme celui de la jeune femme et dont même un Swithin a senti la valeur : *Ça m'est égal, si je ne rentre jamais chez moi,* tout ce que vous n'aviez encore qu'entrevu, pressenti, s'illumine et se précise. Vous mesurez maintenant le chemin que les deux amans viennent de faire l'un vers l'autre, et vous savez qu'ils ne peuvent plus être que l'un à l'autre. Ce mot étrange et qu'Irène prononce parce qu'une secousse physique, la brusque sensation du danger lui descellent enfin les lèvres au moment où les paroles de Swithin : *je vous ramènerai chez vous,* c'est-à-dire à votre mari, viennent de la frapper au point où toute sa sensibilité se concentre, ce mot énorme nous livre tout ce qui couvait sous du silence, et ce que nous apercevons alors, c'est une âme possédée et désespérée, une âme pour qui rien n'existe plus dans la vie hors une certaine image, et que son rêve insensibilise au péril de mort. L'œuvre de M. Galsworthy abonde en ces brusques raccourcis qui font penser à ceux de Kipling et de Balzac, et qui témoignent chez lui, à côté de ses étonnans pouvoirs d'analyse et d'observation, de la grande faculté intuitive et créatrice. Ses personnages naissent d'un très grand nombre d'idées et de nota-

tions accumulées; peu à peu, ils se détachent de lui; il n'a plus qu'à les regarder vivre, et le détail de leur vie procède alors d'une telle unité, il est si bien lié par la logique de la nature qu'à chaque instant, un de leurs gestes, un de leurs mots, une expression saisie au passage suppose et suffit à nous rappeler leur passé, leur milieu, leurs habitudes, leur tempérament et, par delà, les vérités les plus générales et les plus émouvantes, la psychologie des passions, des sexes, des types, les profondeurs de l'homme et de la vie.

Secrètement le roman d'amour continue de progresser pour apparaître ainsi de loin en loin, ses deux figures tragiques chaque fois plus ferventes, plus pâles et solitaires, nécessairement dévouées au malheur parce qu'elles vont à l'encontre des rigoureuses conventions sociales, chaque fois différemment présentées suivant ce qu'est le caractère à travers lequel M. Galsworthy nous les montre, et dont la nature propre s'éclaire en réfractant la pâle flamme montante de leur passion. Bien pauvre, décolorée était l'image d'Irène qui est venue passer dans les yeux de Swithin. C'est par la vision qu'en a Jolyon le jeune, un artiste, un peintre, que la beauté et le charme d'Irène vont nous devenir sensibles. Celui-là sait voir et il peut comprendre, car lui-même a subi jadis la dangereuse puissance qui, par le visage d'une femme et l'étrange rayonnement qu'elle lui communique, paralyse une volonté d'homme et la soumet à ses fins. Lui-même a suivi la triste route que « ces deux-là » vont parcourir; il a désobéi aux lois; il est hors cadre et hors caste. Il connaît cette solitude. Avec quel intérêt, quelle attention de sympathie il observe l'amoureuse! La scène se passe dans un coin du jardin zoologique où Irène, assise sur un banc, est venue attendre Bosinney. Jolyon le jeune est en train de peindre quand il l'aperçoit; il ne l'a jamais vue; c'est une promeneuse quelconque, mais dans cette figure il a tout de suite senti la présence et l'effluve de la passion, et il regarde.

Il vit un menton arrondi qui se blottissait dans une ruche de dentelle blonde, un visage délicat avec de larges yeux sombres et des lèvres tendres. Un chapeau Gainsborough cachait les cheveux. Elle s'appuyait légèrement au dossier du banc, les genoux croisés, la pointe d'un fin soulier verni dépassant le bord de la jupe. Mais Jolyon vit surtout l'expression de cette figure qui lui rappelait sa propre femme. On eût dit que cette inconnue subissait l'action de forces trop grandes pour elle. Cela le troublait; il sentait une

attirance, de vagues instincts de chevalerie qui s'éveillaient en lui. Qui était-ce? et qu'est-ce qu'elle faisait là, toute seule?

Deux jeunes gens passèrent devant elle, la raquette de tennis en main. Leurs furtifs regards d'admiration lui déplurent. Un jardinier qui flânait s'arrêta près d'un arbuste exotique auquel il fit semblant de donner des soins... Un vieux monsieur revint trois fois pour la scruter à la dérobée, une expression singulière aux lèvres.

Tous ces hommes excitaient chez Jolyon le jeune la même vague irritation. Elle ne leva les yeux sur aucun, mais il savait que chaque mâle qui passerait devant ce banc la regarderait de cette façon-là.

Ce visage n'était pas celui de la sorcière dont chaque coup d'œil tend à l'homme l'offre du plaisir; ce n'était pas la beauté pécheresse si hautement prisée par les Forsyte de la catégorie sociale supérieure. Il n'était pas davantage de ce type, non moins prestigieux, dont l'idée s'associe à celle d'une boîte de bonbons; il n'appartenait pas au genre spirituellement passionné ou passionnément spirituel qui inspire la moderne poésie anglaise, et dont les images décorent tant d'intérieurs. Il n'aurait pas non plus éveillé chez un auteur de théâtre l'idée d'un drame dont l'héroïne neurasthénique se suicide au dernier acte.

Par ses lignes, par le ton de sa chair, par sa douceur passive, sa suavité délicieuse au regard, le visage de cette femme lui rappelait l'*Amour sacré* du Titien, et son charme résidait dans cet air de soumission douce, dans cette expression qui suggérait qu'elle était faite pour céder.

Pour qui donc ou pourquoi restait-elle là, dans ce silence des choses, dans ce jardin où les arbres laissaient une à une tomber leurs feuilles, tandis que les grives erraient sur l'herbe mouillée d'automne?

Jolyon la vit tressaillir tout d'un coup; regardant autour de lui, presque avec la jalousie d'un amant, il aperçut Bosinney qui traversait la pelouse. Ils s'assirent l'un à côté de l'autre, l'un à l'autre, malgré leur réserve extérieure. Sans pouvoir rien saisir, il entendait le murmure de leur conversation.

Lui-même avait ramé dans cette galère-là! Il savait les longues heures d'attente, les maigres minutes des rencontres presque publiques, l'angoisse d'impatience qui ne quitte pas l'amour défendu.

Il ne fallait qu'un coup d'œil à ces deux figures pour comprendre que ce n'était pas là une de ces affaires d'une saison qui amusent les hommes et les femmes de la ville, un de ces brusques appétits qui s'éveillent insatiables, et retombent à leur sommeil au bout de six semaines. C'était la chose authentique, celle que lui-même avait connue jadis, et dont il savait bien que tout pouvait sortir.

Bosinney semblait plaider. Elle, si tranquille, immuable dans sa douceur, restait assise, les yeux fixés sur l'herbe.

Était-il homme à l'emporter, cette pliante et tendre créature, incapable de faire un pas pour elle-même, qui lui avait tout donné d'elle-même, qui pourrait mourir pour lui, mais qui n'aurait peut-être pas la force de s'en aller avec lui?

Jolyon eut presque l'illusion de l'entendre dire : « Mais, mon chéri, ce serait la ruine de ta vie! » Car lui-même connaissait bien ce qui ronge le

cœur de toute femme : la peur d'être un fardeau dans la vie de l'homme qu'elle aime.

Peu à peu le murmure de leurs paroles tomba. Un long silence suivit.

Et Soames ? qu'est-ce qu'elle en fait dans tout cela ? pensa Jolyon le jeune. Les gens s'imaginent qu'elle songe au péché d'adultère. Ils connaissent peu les femmes. Elle se rassasie après une longue inanition. Elle prend sa revanche, et Dieu ait pitié d'elle ! car lui prendra la sienne.

Il entendit un bruissement de soie, et se penchant derrière le laurier, il les vit qui s'éloignaient, leurs mains furtivement jointes.

Vous sentez bien qu'au moment de cette rencontre, Irène est déjà la maîtresse de Bosinney. Mais voyez comment nous l'avons appris. Soames a rompu avec son architecte. A ce jeune et pauvre débutant, coupable par entraînement d'artiste, par amour de son œuvre, d'avoir dépassé de trois cent cinquante livres sterling le devis d'une maison qui devait en coûter douze mille, il intente un procès qui doit ruiner l'imprudent. « Vous êtes plus bas que je ne pensais, » lui a dit sa femme, en se détournant, quand il lui annonça, toujours avec son hautain laconisme, cette nouvelle. A nous de deviner, par la scène que voici, — elle se passe quelques jours après, — la réaction opérée d'Irène au mauvais coup que son mari vient de porter à celui qu'elle aime.

Soames est seul, à la fenêtre de sa salle à manger. Il écoute un orgue de Barbarie qui moud une valse, une valse que l'on jouait au dernier bal de son oncle Roger, et la musique lui apporte l'odeur des gardénias que portait Irène ce soir-là, au moment où il la vit passer, si étrangement sérieuse et pâle, les yeux noyés, les lèvres desserrées, entraînant Bosinney dans la molle danse qui n'en finissait plus.

Il se retourna, prit une cigarette dans la boîte d'argent ciselé, et revint à la fenêtre. Cet air l'avait ensorcelé... Tout d'un coup il aperçut Irène qui traversait à pas pressés le square dans la direction de la maison. Son ombrelle n'était pas dépliée ; elle portait une blouse lâche, aux manches tombantes, qu'il ne lui connaissait pas. Elle s'arrêta devant l'orgue, chercha sa bourse, tendit de l'argent à la pauvresse.

Soames recula et se plaça de façon à voir dans le vestibule.

Une clef tourna dans la serrure : elle entra, posa son ombrelle, et se regarda dans la glace. Elle avait une ardeur aux joues comme si le soleil l'avait brûlée ; un sourire entr'ouvrait sa bouche. Elle étendit ses bras comme pour embrasser son image, avec un rire qui ne ressemblait à rien qu'à un sanglot.

Soames s'approcha.

— Tout à fait... jolie ! dit-il.

Elle tourna sur elle-même, comme frappée d'un coup de fusil, et s'élança vers l'escalier.

Il lui barra le chemin.

— Pourquoi tant de hâte ? dit-il, et son regard se fixa sur une boucle de cheveux défaite qui pendait sur l'oreille d'Irène.

Il la reconnaissait à peine. Elle semblait éclairée par une flamme, si profonde et si riche était la couleur de ses joues, de ses yeux, de ses lèvres, de la blouse insolite qu'elle portait.

Elle leva la main et ramena la boucle folle. Elle respirait vite et fort, comme après une course rapide ; à chaque souffle, un parfum semblait s'épancher de sa chevelure, de son corps, comme d'une fleur qui s'ouvre.

— Je n'aime pas cette blouse, articula-t-il lentement ; c'est trop lâche, ça n'a pas de forme.

Il leva le doigt vers la poitrine de sa femme. D'un geste, elle lui fit tomber la main.

— Ne me touchez pas ! cria-t-elle.

Il lui saisit un poignet qu'elle lui arracha.

— Et où donc avez-vous bien pu aller ? demanda-t-il.

— Dans le ciel ! hors de cette maison !

Au dehors, comme remerciement, au pied même du perron, la joueuse d'orgue avait recommencé la valse...

Je ne sais si les paroles et l'expression d'Irène ont renseigné Soames, orgueilleux et qui manque d'imagination, sur l'étendue de son malheur. Le lecteur a compris et ne s'étonne pas qu'après ce dialogue l'auteur ait mis le point final à l'une des grandes divisions de son roman.

On voit ce qu'est, chez l'auteur du *Propriétaire*, le parti pris de réserve et d'omission. Mais on voit aussi que les omissions ne sont qu'apparentes. Toujours ce que M. Galsworthy nous dit sous-entend ce qu'il ne nous dit pas. D'où la valeur de ses brèves et précises notations. Chacune signale un petit fait sensible qui est l'affleurement à la lumière de faits très importans de caractère et de situation. Une idée commande son art, c'est que le dedans d'un être ne se traduit aux yeux que par d'intermittentes et fragmentaires expressions, qu'il n'est point directement visible, par conséquent qu'il est faux de le décrire directement. C'est, d'autre part, que cet être fait partie d'un groupe où tout le monde est en mouvement, où nul n'apparaît au premier plan que pour s'éclipser tout de suite derrière les autres, par conséquent qu'il est faux de le maintenir trop longtemps près de la rampe et de l'étudier à part. Plus généralement, c'est que la vie,

surtout celle de l'esprit, n'est pas tout à fait transposable en termes de langage, que l'association logique des mots et des phrases ne correspond point à ce qu'il y a simultanément de total et d'inachevé, de mouvant et de réalisé, de simple et de complexe dans chaque moment du sentiment et de la pensée. Déjà Meredith disait que, pour décrire un paysage, une ligne suffit, — mais il faut la trouver. C'est qu'il s'agit, pour le romancier, bien moins de peindre ce paysage que de l'évoquer, bien moins d'en énumérer le détail que d'en communiquer l'impression, — en général l'impression qu'en reçoit tel personnage du roman, et qui varie suivant sa psychologie. A plus forte raison quand, au lieu de formes et de couleurs, il s'agit de traduire la vie d'une âme, si fugitive et diverse, si riche, même la plus pauvre, en évanescentes nuances. Là les mots préciseraient ce qui n'a point de contour, fixeraient ce qui n'est que devenir. Un seul moyen vaut, et que M. Bergson approuverait : éveiller la sympathie intuitive du lecteur, l'exciter à combler d'un trait d'imagination les lacunes, à y introduire lui-même ce pur élément d'âme, ce flux spirituel qui ne se laisse pas saisir, bref susciter en lui le mouvement intérieur du personnage, — ce mouvement dont l'écrivain peut noter les momens successifs, dessiner la ligne de parcours, mais non pas reproduire l'essence, laquelle est une force à l'œuvre, une puissance en train de passer à l'acte.

***

Ajoutez que si l'émotion et la passion sont essentiellement des phénomènes intérieurs, cela est plus vrai qu'ailleurs dans les pays du Nord où les réactions des nerfs, leurs décharges par le geste et la parole sont plus rares et plus lentes, — et plus vrai encore en Angleterre où l'éducation, tout appliquée à la culture de la volonté, les disciplines sociales dressent l'homme à ne point se livrer, à réprimer ses impulsions. Un Soames Forsyte, par nature aussi snob et commun que son père, mais qui, lui, fut élève de l'aristocratique Eton, est taciturne parce qu'il juge au-dessous de sa condition sociale, *infra dig* (1), de s'exprimer. Cette réticence anglaise, — l'expression est de Kipling,

(1) *Infra dignitatem* : formule scolaire où s'affirment à la fois la grande vertu et le grand défaut anglais : le stoïcisme et le snobisme.

— tient du dédain, de la timidité, de la pudeur, mais surtout d'un profond instinct, très général en Angleterre, des conditions de la santé. Ces hommes devinent que la sensibilité, c'est la faiblesse, le commencement de la maladie, que l'émotion, c'est une rupture d'équilibre, une atteinte portée aux synthèses de certitude et de vouloir qui font la résistance et l'unité de la personne, ce qu'ils appellent *character* et qu'ils prisent plus que tout. Aussitôt qu'un choc leur desserre la bouche, aussitôt que leur sentiment profond se projette au dehors, on dirait qu'ils en ont à la fois peur et honte comme d'un aveu de faiblesse et d'infériorité, comme d'un geste de mauvais ton, *underbred*, comme d'une dérogation à l'idéal enseigné dès l'école et reconnu, imposé par l'opinion : idéal proprement anglais, non d'intelligence mais de volonté. Et ce trait est tellement une caractéristique de caste que M. Galsworthy, qui ne cesse pas d'étudier la gentry anglaise, l'a souvent dessiné à part : telle de ses nouvelles, tel chapitre de ses romans ne furent écrits que pour le mettre en évidence (1). Le plus souvent il se contente d'en saisir brièvement, au passage, les indices : il excelle à montrer aussi clairement qu'un fait positif ce qui n'est que silence, arrêt, inhibition. Par exemple dans le *Patricien*, quand lord Valleys, ce type accompli de l'aristocratie anglaise, entre en conflit avec lord Miltoun, son fils, non moins orgueilleusement fermé et discipliné que lui-même, et plus volontaire encore parce que plus passionné, c'est presque assez, au cours d'une conversation, de ton si ordinaire, à l'instant où leurs volontés se heurtent de front, d'indiquer une expression et moins qu'un geste : la suppression d'un geste.

Le domestique finit par quitter la chambre. Alors Miltoun, sans préparation, regarda lord Valleys et dit :

— J'ai l'intention d'épouser Madame Noel, mon père.

Lord Valleys reçut le coup exactement du même air qu'il prenait quand un de ses chevaux perdait une course. *Il leva son verre à ses lèvres et le reposa sans y avoir touché.*

— Est-ce que ceci n'est pas un peu soudain? dit-il.

Soudain Miltoun remarqua le tremblement d'un pain à cacheter que lord Valleys tenait entre ses doigts. Nul remords ne passa dans les yeux du fils, mais un regard brûlant comme celui qu'un prêtre fanatique, au temps des Tudors, aurait pu jeter sur un adversaire qui donne un signe

(1) *The Japanese Quince* dans *A Motley;* le retour à la maison de Mrs Pendyce dans le *Manoir*, le chapitre intitulé : *Anglais* dans les *Pharisiens de l'Ile.*

de faiblesse sur le bûcher. Lord Valleys, lui aussi, vit frémir la petite pastille rouge, la porta à ses lèvres et l'avala.

Beyle n'a vu le type de l'énergie humaine que dans les violens sursauts, les dangereux élans de ses passionnés Italiens. Chez ces Anglais disciplinés se concentre une énergie supérieure à celle de la passion : la volonté. Mais à deux ou trois signes imperceptibles, — le feu d'un regard, une main qui tressaille, — vous avez senti l'ardeur et le conflit des deux hommes. De même, lorsque deux électricités sont en présence, les brefs crépitemens, les subites étincelles irritées révèlent la présence du fluide, font pressentir sa charge et sa tension.

Car de ces âmes les forces de désir et de rêve sont véhémentes, et d'autant plus qu'au lieu de se dépenser à mesure qu'elles se créent, elles s'accumulent au dedans, se condensent jusqu'au degré qui va produire, si quelque choc les détend, l'effet tragique ou l'expression lyrique. En général, les personnages de M. Galsworthy, qui peint des mœurs et des types, ne sont que moyens. Mais ils sont Anglais, capables de la vie intérieure la plus intense, et peu importe la petitesse ou la banalité de l'objet qui les passionne. Quand on connaît bien le hobereau qu'est Horace Pendyce, le clubman qu'est George Pendyce, la femme du monde qu'est Bianca Dallison, les marchands, les hommes d'affaires, les avoués que sont un Jolyon, un James, un Soames Forsyte, et qui vous donneraient envie de bâiller si vous causiez avec eux, on comprend ce que les individus de cette gentry, si dociles aux conventions de leur classe, si soucieux de bien copier le modèle imposé par la mode, peuvent recéler, sous leurs apparences ordinaires et grégaires, de puissances de passion et de vouloir, — amour, haine, convoitise, rancune, méfiance, orgueil, opiniâtreté, besoin jaloux d'indépendance et de quant à soi, — quelles profondes énergies cachées nourrissent leur irréductible et solitaire personnalité.

***

C'est ici cette « hypertrophie du moi » dont l'égotisme n'est qu'un cas, et que Taine donnait comme la grande caractéristique anglaise. On dirait que dans ce pays de la brume et du gris, où les objets s'effacent à demi, où les activités de la nature sont

plus lentes, où la marque de l'effort humain est partout, le monde intérieur de l'âme se soit développé démesurément. On dirait que dans ce pays le sentiment et la volonté, ces puissances que l'homme porte en soi, et qui constituent son caractère et son énergie propres, priment l'intelligence et la sensation, ces élémens les moins personnels de sa personne, et par quoi l'ordre et la diversité du monde viennent se refléter en lui. L'Anglais projette son moi sur ce monde; il déforme sa vision des choses suivant ses propres tendances; il ne s'y intéresse que pour se les subordonner, les astreindre à ses fins, ou bien y trouver l'aliment dont va s'augmenter son fonds intime et permanent de croyances, de sentiment et de rêve. Enfermé en lui-même, tourné vers le dedans, son être intérieur est son principal objet. De là son souci de la réalité spirituelle. De là sa religion qui est bien moins un système de rites, lié à une certaine explication dogmatique de l'univers, qu'un appel à la conscience et « qu'une morale traversée d'une certaine espèce d'émotion (1), » — l'émotion du sacré. De là son art, qui superpose son rêve au réel, qui s'adresse à l'âme plutôt qu'aux sens, qui dans le monde visible cherche surtout des signes de l'invisible, des leçons, des symboles, d'émouvantes suggestions. Et de là enfin sa littérature, toute psychologique et moralisante, appliquée tantôt à l'ardente prédication d'un idéal, tantôt à la méditation de la vie, tantôt à l'expression du lyrique ou du pathétique, toujours à l'étude infinie des âmes, de leur vie profonde et plus ou moins solitaire, de leurs lents développemens et de leurs crises.

C'est dans ce sens que l'effort des romanciers s'est orienté de très bonne heure en Angleterre, et qu'un Henry James, un Arnold Bennet, un John Galsworthy continuent de poursuivre leurs recherches. Tandis qu'en France, avec Gautier, avec Flaubert, avec les Goncourt, avec Alphonse Daudet, avec Maupassant, avec Huysmans, l'art s'efforçait surtout de rendre fortement et finement des sensations, de fixer ce qu'il y a d'unique dans l'apparence de chaque objet, et cela par des choix, des arrangemens de mots qui nous communiquent en même temps une impression de rythme, de rareté, de beauté simple ou complexe, comme en peinture un ton, comme en musique une harmonie valent par leur qualité propre, indépendamment de ce

(1) Mot de Matthew Arnold.

qu'ils signifient, les Anglais s'attachaient de plus en plus à pénétrer, fouiller et traduire le dedans de la créature humaine. Ils descendaient en elle plus profondément que n'ont fait nos romanciers psychologues, car ils ne se bornaient pas, comme le plus souvent Stendhal et son école, à suivre en des personnages qui s'analysent et dont la sensibilité n'est le plus souvent qu'un reflet de celle de l'auteur, des développemens et des involutions de pensée, des séries d'associations d'idées qui relèvent, comme les monologues de la tragédie classique, des activités lucides du cerveau. Ils allaient jusqu'aux dessous obscurs où se forment, fermentent les sentimens, où s'élaborent les volontés. Ils cherchaient à saisir et rendre la personne même, son ton, son rythme singuliers, à nous en communiquer l'incommunicable, ce qui la distingue de toutes les autres, et par conséquent la constitue comme personne. Ils suivaient son long devenir, ils montraient dans le quotidien de son existence ses forces latentes, avant de les déployer dans le drame. Ils n'oubliaient pas, comme Beyle, l'être physique, produit des mêmes énergies qui développèrent l'âme et qui régissent ses mouvemens, forme visible et révélatrice, peu à peu dessinée, fixée dans la matière par le travail vital. Au dehors de l'individu, ils regardaient ce qui tient à lui, d'abord tout ce qui l'exprime, l'habitat qu'il s'est fait, ses accessoires familiers, qui sont des abrégés de biographie et se composent harmoniquement avec l'être vivant dont ils participent, — et puis ce qui l'influence, l'alentour social, la nature environnante, le paysage, étudié non pour lui-même, pour sa beauté indépendante, comme un pur thème d'œuvre d'art, mais dans sa relation avec le personnage, dans ses suggestions de sentiment et de rêve, dans ses correspondances avec les types, les mœurs et les idées.

Une telle curiosité du monde moral s'accompagnait chez les romanciers d'outre-Manche de recherches spéciales de métier. Il s'agissait de traduire ce qu'on découvrait, et l'on ne cessait pas de découvrir, la sensibilité aux faits psychologiques s'aiguisant à mesure que l'on observait. Il s'agissait d'étendre et d'affiner l'art, de le superposer, détail à détail et nuance à nuance, à la réalité spirituelle dont chaque moment, chaque parcelle se révélaient toujours plus riches en élémens divers. On avait commencé par simplement raconter et commenter; à la narration des faits on associa la description des états d'âme. Cette étude,

George Eliot vint l'approfondir en y apportant, avec les précisions du vocabulaire scientifique, les méthodes des psychologues professionnels, les idées des philosophes du déterminisme et de l'évolution. Opposant la tendance native de l'individu à la poussée du milieu, elle présentait la vie comme la résultante de ces deux forces. Elle démêlait le secret principe de destin contenu dans le germe, elle signalait l'imperceptible tare originelle qui ne produira qu'à longue échéance ses effets d'avortement ou de malheur. Elle montrait l'homme continuant tous les jours de se déterminer lui-même, chacun de ses actes contribuant à dessiner la ligne de son devenir; elle suivait jusque dans l'infinitésimal la génération et le développement de cette ligne; elle observait la naissance et l'élaboration des sentimens, le délicat détail des faits de volonté, les impondérables influences qui s'ajoutent au poids mesuré des motifs, le tremblement imperceptible de la balance avant le mouvement décisif et final qu'elle jugeait ensuite, par un paradoxe fréquent chez les déterministes, du seul point de vue de la conscience stricte, avec la conviction puritaine de l'importance des actes, mais aussi avec la charité de sa grande âme infiniment pitoyable à la souffrance humaine et sensible au pathétique des humbles destinées.

Il ne semblait pas possible de pousser plus loin cette étude de la vie morale. Mais c'était une étude : ce n'était pas exactement la vie. Meredith essaya de noter cette vie telle quelle, sans l'expliquer, sans l'analyser, en se plaçant au centre de chacun de ses personnages, en nous montrant le monde extérieur, les paysages, les événemens dans la vision qui s'en forme en chacun, en faisant passer en nous le jeu d'images et d'idées qui compose l'activité mentale de chacun, — jeu complexe, intermittent, où la pensée se mêle à chaque instant de sentiment et de sensation, se poursuit à la fois sur plusieurs plans, s'arrête et repart en des directions imprévues, avec, par-dessous, la vie de l'inconscient, tout le fonds acquis de l'individu où s'est enregistré son passé, d'où montent les réminiscences, les impulsions, le geste subit de l'instinct ou de l'habitude. Les incertains murmures de la pensée qui se cherche, les frémissemens les plus ténus de l'être sentant, les vagues, légères, multiples vibrations qui s'éveillent comme des harmoniques autour d'une sensation ou d'une idée, se propagent, se dégradent dans la profondeur de l'inconscient, les résonances ignorées qui s'y

attardent et qui font à chaque moment la tonalité de cette âme, tout cela, Meredith entreprit bien moins de le décrire que de le faire entendre. Voilà le sujet et la substance des grands romans qui s'appellent *l'Égoïste*, — *Un de nos Conquérans*. Nul événement que ceux de l'esprit, ou plutôt les événemens proprement dits, les changemens de situation, les détails de l'action, les péripéties ne sont que l'aboutissement au dehors, le résultat, qui vient s'inscrire au fur et à mesure dans la réalité visible, de forces à l'œuvre en des caractères en conflit.

Pour rendre cette vie de tous les instans, pour faire sentir les fuyantes nuances, les changemens soudains, les détours, les volte-face, les menues, incessantes actions et réactions dont elle est faite, pour en traduire ce que les personnages eux-mêmes ne peuvent pas traduire, la germination insensible de l'idée et du sentiment, les mouvemens qui s'ébauchent au tréfonds de l'âme, il fallait inventer une langue, un style, un art. De tout cet insaisissable, Meredith réussit à nous communiquer la sensation directe par des moyens indirects, — ceux qui s'opposent le plus, dit son meilleur critique anglais, à « l'idéal français de l'expression définitive, du *mot unique*, » ce cristal où ne se fixe pas la fluidité mouvante de l'esprit. Par de rapides images, enchevêtrées, brisées, par des analogies, de brèves allusions, il a su nous suggérer le sentiment de tout ce qui, en cette vie infinie de l'âme, ne trouve pas son équivalent dans le vocabulaire. Surtout par des raccourcis d'expression, par ces mots composés que permet le génie de la langue, où le verbe et l'adverbe, le substantif et l'adjectif s'amalgament pour traduire d'un seul coup ce que le français dissocie logiquement, l'action et ses circonstances, l'objet et ses modes, — par des ellipses, prétéritions, des sauts brusques du dialogue dont il laisse au lecteur d'imaginer d'un trait l'intervalle, il a rendu le fugitif et l'instantané de cette vie où se confondent sensation, sentiment, idée, en adapter l'image à l'allure de « nos esprits qui volent, » — *our flying minds*, — et dont la vision va plus vite que les descriptions et les analyses. Cette méthode a conduit l'auteur de *l'Égoïste* à des réussites incomparables. Son danger, c'est l'obscurité, et l'on sait que Meredith passe pour obscur. Il le fut pour ses contemporains et ses compatriotes ; il le sera bien davantage aux futures générations anglaises, et, comme le grand Browning, il reste à peu près inaccessible à l'étranger. C'est que l'allusion,

l'analogie qui veulent suggérer, l'image oblique dont le reflet doit éclairer l'imperceptible, tout cela n'est efficace que si nous vivons à l'époque et dans le milieu de l'auteur. Il faut que, d'avance, par nos habitudes d'esprit, par nos associations, correspondances ordinaires d'images et de sentimens, nous soyons accordés avec lui, pour qu'il puisse, en se servant de moyens si détournés, exciter en nous telle résonance, émouvoir par sympathie telle corde qui ne se laisse pas ou qu'il ne veut pas ébranler directement. En tout cas, il semble que, seul, l'inventeur d'un art si difficile et délicat puisse en commander tous les prestiges. A vouloir noter chaque frisson de l'être sentant, on paraît long aussitôt que l'on manque le miraculeux effet d'instantané. M. Henry James, dont l'œuvre contient des merveilles de subtilité psychologique et d'adresse, en a fait l'expérience quand il a changé sa manière pour se rapprocher de celle de Meredith. Ce n'est pas aux meilleures pages de *l'Égoïste* que l'on pense en lisant une nouvelle comme *le Gant de velours*; c'est à ce célèbre et terrible premier chapitre de *l'Un de nos Conquérans* où sont enregistrées toutes les ondes naissantes, entre-croisées, répercutées, rompues qu'une chute sur le pavé du Pont-de-Londres excite dans le cerveau de Victor Radnor, — et dont la vingtième page s'achève sans que ce fringant gentleman en gilet blanc soit arrivé de l'autre côté du pont.

Dans cette histoire du roman psychologique anglais, ce qu'a produit jusqu'ici M. Galsworthy compte pour une part très neuve et déjà fort considérable. Lui aussi s'intéresse aux fibres obscures, aux frémissemens les plus ténus de l'âme. Nous avons choisi surtout dans l'histoire des Forsyte quelques exemples d'une si pénétrante observation. C'est que les Forsyte sont relativement simples. Quand M. Galsworthy se prend à des types de haute culture, des artistes, des rêveurs, des nerveux, au Shelton des *Pharisiens de l'Ile*, aux Dalison de *Fraternité*, si rares, si critiques, de sensibilité si délicate et si cachée, son art devient à ce point complexe, invisiblement lié, fait de menues touches complémentaires, de secrets rappels de ton, que rien ne se laisse plus étudier à part. Les événemens sont presque nuls. Comme il arrive dans la vie, c'est le simple flux du temps, la succession des minutes, des jours, qui change, sans qu'on les voie changer, les positions des personnages. On peut dire que la grandeur des forces en mouvement, la ligne décrite

par les principaux caractères au cours du roman, nous sont ici données par un procédé qui ressemble à la sommation de l'infinitésimal. Notez que par pudeur, fierté, obéissance aux impératifs de leur caste qui les obligent aux apparences impassibles, une Bianca Dalison, plus orgueilleuse encore que jalouse, un Hilary Dalison qui subit sans se l'avouer à lui-même le charme d'une petite fille du peuple, se refusent à rien livrer de leur être intime, qu'ils ne se manifestent pas. Ajoutez que, si retirés en eux-mêmes, paralysés par leurs habitudes de rêve et de doute, contraints par leur sens des conventions, ils n'agissent pas ou, plutôt, n'agissent que négativement, pour se dérober, se réprimer, s'abstenir, éviter de s'engager. L'étrange, dans le drame conjugal qui fait le sujet de *Fraternité*, c'est que, du commencement jusqu'à la fin, il reste invisible et silencieux. Insensiblement, par la graduelle accumulation des minimes circonstances, par le petit jeu quotidien et toujours caractéristique des impresssions et réactions d'âme, se prépare la crise inévitable et finale. Pas une scène entre les deux époux. Sans conflit, sans heurt apparent, dans ce ménage une fissure est apparue, qui s'étend, s'élargit par un lent progrès. Tout s'achève nécessairement par le tranquille départ du mari. Le secret travail qui s'opère ici fait penser à ces profondes, imperceptibles activités moléculaires qui aboutissent à la rupture spontanée d'un impossible alliage. Dans une telle étude, comme la structure et le mouvement intérieur des âmes se révèle! C'est comme si nous les regardions avec un cristal grossissant, comme si nous écoutions leur vie au microphone. Leurs vibrations les plus légères prennent alors un sens, une valeur inattendus; leurs silences s'emplissent de rumeurs étranges, profondes, émouvantes, toujours révélatrices de l'être essentiel.

Tout cela rappelle beaucoup *l'Égoïste*, et le rappellerait davantage si les personnages parlaient plus. On ne peut pas lire M. Galsworthy sans penser à Meredith. Non seulement l'objet de son art est pareil, non seulement il lui doit quelques-uns de ses procédés, mais on retrouve chez lui beaucoup de la philosophie générale du maître. Même critique de l'Angleterre pharisienne, même haine de l'égoïsme masculin et des tyrannies qu'il impose à la femme, même idéalisme foncier. C'est un Meredith corrigé par Tourguenief, allégé, dépouillé, mesuré, un Meredith plus conscient de son art et plus systématique, sans doute,

parce que moins puissant en souffle et en instinct, moins pourvu de ce fonds ethnique d'énergie d'où jaillit tantôt ce qui nous ravit et tantôt ce qui nous déconcerte chez le créateur de *Richard Feverel* et de *Nevil Beauchamp :* fantaisie shakspearienne, irrésistibles élans de danse inspirée, — parfois gigues folles qui précipitent l'auteur au milieu de son œuvre, brusques coups d'aile qui l'emportent d'un trait au plus haut de l'éther.

Surtout, il s'est bien gardé de rien emprunter au style si périlleux de Meredith. Rien de plus uni et limpide que le sien. S'il arrive que nous ne comprenions pas toute sa pensée du premier coup, nous n'avons jamais le sentiment de ne pas comprendre. Dans la profondeur d'un roman comme *Fraternité*, plusieurs plans se superposent. Si nous ne sommes pas attentifs, si notre regard manque de pénétration, nous ne voyons guère que le plus matériel et le plus prochain, où viennent agir et parler les personnages. Nous sommes là devant les apparences ordinaires du réel : elles s'ordonnent et se suivent avec la logique naturelle de la vie. Simplement, c'est la vie qui passe devant nous, d'autant plus simple, intelligible que nos pouvoirs de vision sont plus brefs et limités à l'évident. Peu à peu, si nos yeux s'aiguisent, si nous observons, si nous interprétons, d'autres plans se révèlent, qui s'entrecoupent ou se succèdent: celui où secrètement passent tels événemens, vivent telles figures dont l'action demi-cachée vient influer sur les personnages immédiats, celui, surtout, où se poursuit la profonde vie psychologique dont les faits sensibles, gestes et paroles, ne sont que la projection à la claire surface du roman. Et derrière ces multiples perspectives, sur un plan qui enveloppe tous les autres, la pensée personnelle de l'auteur, l'idée cachée dont l'extérieur de l'œuvre ne nous présente, sous les formes les plus ordinaires, que des symboles. La première lecture de *Fraternité* m'a ravi; ce n'est qu'à la seconde que j'en ai vu le sens intérieur, le sens mystique transparaître dès le début de la première page dans la description d'un nuage au coucher du soleil. Il est presque impossible, si l'on n'a pas déjà subi les principales suggestions du livre, d'entrevoir l'intention panthéiste qui se dissimule là. Mais nul embarras, nul sentiment d'énigme : vous n'avez vu qu'un ciel comme en peignent tant de romanciers. Presque tous les paysages de M. Galsworthy contiennent des significations aussi voilées, où se prolonge, se dégrade, s'achève mystérieusement

l'idée philosophique et profonde qu'il se refuse à énoncer parce qu'il la préfère indistincte, multiple, faite de possibilités diverses et seulement pressenties. La nature qu'il nous évoque ainsi est toujours pénétrée d'âme. Une vie générale et vague y circule, où tout s'assemble et se meut. Par ces images émouvantes du ciel et de la terre, un instant, il nous fait sentir le divin à l'œuvre au sein des choses, le sourd vouloir qui développe l'univers, la réalité unique et cachée où chaque être a sa substance, — et, dans cette brève vision, les petits individus séparés qui disent *moi* d'eux-mêmes et ne voient du monde que leurs affaires, changent de valeur; leur histoire prend un sens nouveau, ironique ou pathétique.

Souvent une idée plus spéciale se mêle à ces paysages. Puisqu'une âme est dans la nature, quelque chose peut y passer d'analogue aux états élémentaires et profonds de notre âme. Une correspondance peut exister entre tel aspect des choses et telle passion, tel émoi qui traversent un personnage du roman. En général, quand M. Galsworthy décrit les choses, c'est pour suggérer ce qu'il n'a point décrit de son personnage. Telle est, dans le *Propriétaire*, la secrète raison d'être de cet admirable tableau d'un soir à Richmond Park. Autour d'Irène et de Bosinney qui s'attirent et ne peuvent se parler parce qu'ils ne sont pas seuls, un soir extasié de juin, une nuit bleue, les marronniers chargés de fleurs, l'affluence prodigieuse des seves et des parfums, une langueur qui se dégage d'un mode insolite de la nature, — tout cela, qui trouble obscurément, ce jour-là, les plus positifs des Forsyte, nous signifiant, sans que l'auteur en dise rien, la Puissance ancienne comme le monde qui agit à cette minute en la pauvre Irène, et qui la transfigure, la traverse, l'enveloppe d'effluves, fait d'elle une fleur, fleur humaine, fleur parfumée comme celles que le Printemps vient encore une fois d'épanouir par milliers sur les vieux arbres, et dont toute la destinée s'est accomplie quand elles ont atteint leur brève minute d'amour et de beauté.

Quelquefois le rappel aux grandes réalités est plus mystérieux encore et plus bref. C'est une impression subite, inexpliquée qui vient remuer un des personnages, accompagnée d'une vague, rapide intuition qu'on nous laisse à deviner, et qui lui ouvre je ne sais quelles profondeurs : brusque demi-vision dont l'image lui revient de loin en loin pour changer un instant son attitude

et son idée de la vie. C'est Soames, l'homme d'argent, l'impassible, l'autoritaire mari d'Irène, que fait frissonner tout d'un coup dans la nuit le cri, le grand cri voluptueux et douloureux du paon, sans doute parce qu'il y sent le cri du désir, de l'amour élémentaire, mystérieux et fort comme la nature, et dont la présence environne, hante sa maison, menace son orgueil et sa sécurité. C'est Hilary, le triste et délicat sceptique, le rêveur détaché de tout, qui, à deux heures du matin, accoudé à sa fenêtre, à Londres, perçoit dans le silence nocturne une rumeur naissante, grandissante, rapprochée, bientôt un sourd, immense grondement qui semble monter de toute la ville. Simple bruit des centaines de charrettes venues de la campagne, en route vers les marchés voisins, — mais qui l'effraye, précipite le battement de son cœur. Probablement pour lui le bruit émouvant de la vie qui se déploie dans la nuit où le monde semblait aboli, de l'innombrable, inévitable vie qui vient battre autour de sa solitude, chargée de la souffrance et de l'effort des hommes. Obscurément, à cette minute, quelque chose d'inexprimable se révèle à lui, dont plus tard, à plusieurs reprises, le fugitif et tressaillant souvenir reviendra soudain l'immobiliser dans du rêve.

D'autres symboles sont plus précis. C'est, à côté des caractères principaux, telle figure, telle série de figures secondaires où s'incarne et se laisse reconnaître la même idée. Par exemple, — toujours dans *Fraternité*, — cette famille de miséreux dont les rêves, les gestes, les mutuelles relations répètent à chaque moment du récit quelque chose de l'histoire des Dalison, en sorte que c'est la même, éternelle humanité que nous retrouvons chez ces gentlemen et chez ces gueux, et que ceux-ci, à travers toutes les différences de classe, nous apparaissent comme *les analogues* de ceux-là, comme leurs tristes ombres projetées au plan de la misère. Parfois, c'est un simple animal qui suit son maître, qui porte sa marque évidente, ou bien lui ressemble. Ainsi, dans *le Manoir*, sur les pas d'Horace Pendyce, son épagneul, type de la soumission, de l'adoration muette qu'exige inconsciemment de son entourage ce *squire* excellent, mais à qui vingt générations de petits potentats ruraux ont transmis leurs habitudes et leur besoin de domination. Et de même encore, dans *Fraternité*, tous près d'Hilary Dalison, — cet écrivain en qui la culture a tué la nature, cette âme atténuée, toute en sensibilité intérieure,

vidée de vouloir, qui se tient à l'écart de la vie parce qu'elle la dédaigne et parce qu'elle en a peur, — c'est son pâle petit bouledogue dont les instincts sont presque morts, tant il est, lui aussi, civilisé, citadin, intelligent, assuré de sa pâtée quotidienne, bête admirable, éprise de solitude et de silence à côté de la bibliothèque, tout indépendante de ses congénères, mais qui tombe en arrêt, un jour, dans une allée d'Hyde Park, devant un chien plus extraordinaire encore que lui-même, un toutou frisé, tout blanc, qui ne bouge pas, qui n'a point d'odeur, et dont il fait le tour avec un émerveillement stupéfait, comme s'il avait enfin trouvé le chien idéal, le produit parfait et définitif de la civilisation dans l'espèce canine. En effet, celui-ci est supérieurement artificiel : il est de carton. Mais de telles images sont plutôt des rappels d'idée dont on ne peut faire comprendre l'effet par des exemples. Signaler au lecteur l'une de ces analogies, c'est tout de suite commencer à l'expliquer. On pose l'un à côté de l'autre les deux termes que l'auteur a maintenus séparés, dont un seul doit suffire à nous évoquer l'autre. Aussitôt la fugace allusion se change en métaphore concertée, le symbole se développe en parabole.

Au total, l'œuvre de ce romancier nous atteste un effort très nouveau pour pénétrer au sein de la vie, pour en saisir et en traduire ce que nous y sentons de plus fuyant et que l'art, en général, ne transpose qu'en le dissociant, en le déterminant, en l'astreignant à la simplicité des formes arrêtées. Il y parvient par des moyens qui semblent ordinaires, en réalité extraordinairement subtils. Le principal, celui que l'on aperçoit et que nous avons signalé d'abord, c'est le choix calculé, la secrète ordonnance du détail profondément caractéristique. Le plus minime, le plus indifférent, semble-t-il, quand on l'isole, — la façon dont le vieux et maigre James tient son parapluie, le geste que fait lady Casterley pour écraser une guêpe, — ajoute à notre intelligence d'une certaine nature, à notre vision d'une certaine physionomie. C'est que M. Galsworthy unit à l'intuition profonde de la vie psychologique la perception aiguë de tout ce qui la manifeste au dehors. Il voit totalement chacun de ses personnages, à la fois dans son unité intérieure et permanente, et dans la diversité de tous ses aspects et momens. D'où la valeur esthétique de tout cet infinitésimal qu'un autre n'eût pas songé à traduire ou qu'il eût négligé comme inutile. Il agrandit ainsi

le domaine de l'art, il y fait entrer plus d'élémens et d'expressions de la vie, il serre de plus près le réel et le fait apparaître plus nombreux et plus intéressant. Il y a là un progrès de la technique et de la sensibilité analogue à celui qui, chez les peintres et les sculpteurs de notre temps, témoigne des exigences accrues de l'œil moderne. Dans un ton qui semblait simple, dans un relief du corps vivant que l'on croyait lisse, ils perçoivent et nous révèlent chaque jour plus de frémissante complexité. Il est facile de se perdre dans cette recherche et cette notation de l'élément. Mais chez les grands artistes, — et l'auteur de *Fraternité* fait penser à ceux-là, — le frisson du marbre, son palpitant modelé, tout son jeu d'ombres sensibles obéissent à la direction d'une ligne et d'une idée fondamentales.

Reste ce que nous avons vu de plus original dans l'art de M. Galsworthy et qu'il trouve moyen d'unir à cette profusion du détail : son refus de tout dire, son parti pris de sous-entendu, son adresse à suggérer ce qu'il juge plus émouvant et plus vrai dans l'ombre. Nous avons essayé d'étudier ce délicat procédé. Mais nous touchons ici au mystérieux élément que l'on sent en toute grande œuvre d'art et qui fuit l'analyse. Quand on a lu *Fraternité*, on se demande par quelle secrète magie la figure de Bianca, la femme d'Hilary Dalison, si hautaine, si fermée, énigmatique et ironique, nous est devenue présente comme une hantise. Nulle description, nulle dissection d'âme, et l'on pourrait faire tenir en une demi-page ce qu'elle laisse tomber de paroles au cours des trois cents pages du roman, — paroles volontairement inexpressives, par là même expressives de son orgueilleuse volonté de tenue et de retenue, car on peut dire d'elle, comme de tous les autres Dalison, de tous les Forsyte, de tous les Caradoc (1), de tous les Dennant (2), ce que dit M. Galsworthy de George Pendyce (3), et qui est vrai de toute la classe dirigeante anglaise : « C'était un des articles de sa foi qu'il est défendu d'exprimer ses émotions. » De même, dans le *Propriétaire*, la femme jadis illégitime de Jolyon le jeune, qui ne prononce pas un mot, dont nous ne savons pas même le nom, dont nous ne voyons le visage qu'une seule fois, à l'instant où, relevant la tête, elle rougit devant son beau-père, — rougeur plus

(1) Dans *le Patricien*.
(2) Dans *les Pharisiens de l'Ile*.
(3) Dans *le Manoir*.

pathétique sous des cheveux gris, — et dont nous devinons cependant à la fois le douloureux passé, ce qu'il a laissé en elle de sensibilité anxieuse et de méfiance, la vie monotone et limitée à son ménage, la fierté susceptible et qui cherche la solitude, la puissance de passion concentrée sur son mari. Tout cela, semble-t-il, par deux ou trois gestes, mais si intensément significatifs, et dont la valeur s'accroît par la situation. Seulement, n'oubliez pas, alentour, ce jeu si nuancé, si preste, de reflets que se renvoient les personnages et qui nous les montrent les uns dans les autres, les fuyantes lueurs dont ils s'éclairent mutuellement, toute cette prestidigitation d'âmes miroirs dont l'auteur de l'*Égoïste* a donné les premiers exemples.

On voit à peu près comment M. Galsworthy esquive la difficulté du style de Meredith. A celui-ci il ne doit que son idée générale du roman et quelques-uns de ses moyens obliques d'évocation. Par de savans sous-entendus, il se passe de ces enchevêtremens d'images dont use le maître pour traduire l'intraduisible de l'esprit. C'est aussi que son objet n'est pas le même. Sauf dans le *Patricien*, le dernier, l'un des plus puissans, mais au point de vue technique le moins original de ses livres (car M. Galsworthy a varié de volume en volume sa manière, et c'est une autre façon pour lui de déconcerter la critique), il ne considère pas des individus exceptionnels ou de la grande espèce, un Richard Feverel, un Nevil Beauchamp, une Diane des Crossways, un lord Ormont, un Victor Radnor, à qui leur créateur a pu prêter quelque chose de son esprit ailé, parfois de son génie, souffler sa propre vie qui fut comme une flamme. Il ne s'occupe pas non plus de cas extraordinaires comme ceux d'Evan Harrington ou de Carinthia, de monstruosités comme l'égoïsme de Willoughby Patterne, l'orgueil de Fleetwood ou le charlatanisme de Roy Richmond. Il n'agrandit pas l'échelle de la nature. Il ne peint pas des épopées d'âmes. Il se prend à des types, à des exemplaires de la société anglaise contemporaine et de ses classes, à des figures, par conséquent, dont son public a l'habitude et que le lecteur anglais peut imaginer sur de légers indices. Derrière les Forsyte, ce lecteur aperçoit la grande bourgeoisie des villes, les parvenus du XIXe siècle, remarquables par leur respect de l'argent, leur rigorisme et leur snobisme, — derrière les Pendyce, la vieille gentry tory des campagnes, la caste ancienne, autoritaire des *justices of the*

peace, chasseurs de renards, chefs, de pères en fils, du petit peuple local, — derrière les Dalison, le monde des intellectuels, affinés, sensibilisés par la culture, dociles encore (c'est là le trait anglais) à des consignes d'origine puritaine, mais dont le principe religieux s'est mué pour eux en impératif social, — derrière les Caradoc, enfin, l'aristocratie, dressée par de stoïques disciplines au culte orgueilleux de la volonté, traditionnellement dévouée au service de la chose publique, mais bien plus libre de pensée et d'action, bien plus indépendante des conventions et du *cant* que la classe moyenne, par là plus spontanée, plus près de la nature, plus capable de comprendre le peuple instinctif et prime-sautier, et d'en être compris.

Le talent et l'art singuliers de M. Galsworthy attiraient d'abord notre attention. Il resterait à considérer ces types, à dégager ce qu'ils signifient des idées anglaises, ces actives idées qui les ont façonnés et dont ils sont la vivante figure. Ce serait une façon, et la meilleure, d'étudier l'Angleterre d'aujourd'hui : elle est déjà tout entière dans l'œuvre inachevée de ce grand romancier. Et puis il resterait à montrer quelle satire est au fond de son œuvre, quel idéal s'y oppose aux idées de la société d'outre-Manche, j'entends aux idées établies, celles que perpétuent la tradition, le préjugé héréditaire, et qui n'ont pas cessé de gouverner les mœurs, — quelle pitié de la souffrance en attendrit ou en aiguise l'ironie, quelle ferveur d'amour l'inspire tout entière, quel sentiment mystique, — presque hindou, s'il n'était si voilé, — de la divine unité du monde, où sont frères et pareils d'essence, non seulement tous les humains, mais tous les périssables vivans.

André Chevrillon.

NAPOLÉON STÉNOGRAPHIÉ

AU CONSEIL D'ÉTAT

EN 1804 ET 1805

Pour revivre l'époque impériale, nous n'avons que les récits des contemporains qui ont approché Napoléon ; mais, il n'en pas douter, presque toutes les paroles de l'Empereur qui nous sont parvenues ont été passées au polissoir, et l'histoire s'en contente avec peine. C'est pourquoi j'exhume ces fragmens qui ont le mérite de la précision et de la littéralité. Aimablement communiqués par M. le baron Pierre de Bourgoing, ils se composent de vingt-quatre feuilles manuscrites portant pour titre : *Séances du Conseil d'État stenographiées par M. L... auditeur au Conseil.* Quel personnage fixa ainsi en 1804 et 1805 les phrases nettes, coupantes que le maître prodiguait dans la haute assemblée ? Lecoulteux, Leblanc-Pommard sont les seuls auditeurs dont le nom commence par la lettre L, qui assistèrent aux séances pendant ces deux années. Je penche pour Lecouiteux, lequel avait l'habitude de prendre de nombreuses notes. Ces papiers seraient donc les originaux des comptes rendus qu'après beaucoup de corrections et de retouches, on livrait comme officiels : ils reproduisent les mots vrais prononcés jadis à Saint-Cloud et aux Tuileries.

Pour bien connaître la manière dont parlait l'Empereur, il ne faut pas s'en référer aux divers ouvrages écrits par les anciens membres du Conseil d'État. Tous l'ont revu, corrigé, déformé. Pelet de la Lozère ne donne que des tirades bien fourbies auxquelles il a enlevé le naturel ; Thibaudeau lui-même a commis parfois la même faute et sa rédaction s'arrête en 1803 ; Miot de Melito, Boulay de la Meurthe, Rœderer racontent les séances sans en détailler les digressions, les épisodes. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* cite les conversations de l'illustre captif

sur cinquante sujets différens touchant le Conseil d'État, mais le héros accumulait alors les matériaux de son histoire prodigieuse et le soin qu'il avait de se composer une attitude devant la postérité permet de n'accepter son récit que sous bénéfice d'inventaire. D'autre part, les archives qui renfermaient les rapports, les exposés, le travail entier de tant d'hommes éminens, ont été détruites par la Commune en 1871. L'unique relation frôlant la vérité est celle d'un ex-auditeur dont la *Gazette des Tribunaux* communiqua jadis quelques souvenirs (1). Malheureusement, l'auteur laissa aussi courir sa plume et s'abandonna oiseusement à la narration. Dans les pages suivantes, on juge de la façon intime avec laquelle l'Empereur entretenait les membres de la grande assemblée. Le Conseil d'État a été la pièce maîtresse du travail administratif et politique à cette époque. L'Empereur s'y sentait, s'y mettait particulièrement à l'aise, donnant libre cours à la fougue de ses pensées sans en surveiller l'expression. On croit l'entendre en lisant les notes rapides prises au vol même de sa parole dont un auditeur ignoré nous a laissé la fidèle reproduction.

Saint-Cloud, 23 prairial an XII (12 juin 1804).

Cérémonie du couronnement.

LE TEMPS, LE LIEU, L'ENDROIT

LE TEMPS

L'Empereur demande si le Conseil est d'avis de faire la cérémonie cette année ou de la remettre à l'année prochaine. La Commission a voté pour cette année afin d'éviter l'air d'hésitation. Plusieurs membres appuient cette opinion, entre autres Portalis, Treilhard et Ségur, qui font observer que la nation s'attend à cette grande cérémonie et qu'on ne saurait à quels motifs attribuer ce retard.

Aux voix : Cette année.

LE LIEU

La Commission propose Paris. On avait pensé à Reims.

Regnaud. — « Ce serait déshériter Paris de l'avantage de posséder V. M. Ce serait l'affliger.

(1) *Gazette des Tribunaux*, 18 avril, 6 juin, 26 septembre 1838, 18 novembre 1839, 10 octobre, 7 novembre 1840, 29 janvier, 5 février 1841.

LACUÉE. — « La Commission a pensé qu'il fallait laisser l'option à l'Empereur.

MIOT. — « Il est essentiel de ne consacrer aucun droit à cet égard.

SÉGUR. — « On avait pensé à Aix-la-Chapelle.

PORTALIS. — « Si on n'était pas à Paris, il faudrait y venir. »

Aux voix : Paris.

L'ENDROIT

L'EMPEREUR propose le Champ-de-Mars.

REGNAUD. — « Ce local assure à la cérémonie le caractère purement politique et civil qui lui est nécessaire et essentiel.

MIOT. — « C'est se mettre dans la dépendance du temps. Le mauvais temps rendit le 14 juillet de 1790 ridicule. » Il propose d'adjoindre aux Tuileries une salle bâtie en bois, avec un balcon sur lequel l'Empereur se montrerait au peuple.

DEFERMON réfute l'opinion de son collègue sur le 14 juillet en protestant que, malgré la pluie, il n'y eut jamais de fête si brillante par l'expansion et l'unanimité des sentiments. Dix mille personnes étant partie nécessaire, il faut un local qui puisse contenir trois à quatre cent mille hommes.

SIMÉON opine pour qu'on multiplie les cérémonies, le serment aux Tuileries, la revue au Champ-de-Mars, le sacre à la cathédrale, etc.

SÉGUR. — « Il faut que la fête soit populaire : Le Champ-de-Mars. »

Aux voix : Le Champ-de-Mars.

L'EMPEREUR propose une question nouvelle : Convient-il d'y appeler le Pape?

PORTALIS interrogé croit que l'intervention du Pape a toujours produit un grand effet tant au dedans qu'au dehors. Les abus qui étaient à craindre au XIIIe siècle ne le sont plus aujourd'hui. Charlemagne ne s'imagine point tenir son pouvoir du Pape; au contraire c'est un hommage rendu au premier souverain de l'Europe. Toutes les fois qu'il y a eu un changement de dynastie, on a été jaloux de faire agir ce grand ressort.

TREILHARD. — « Il est une question préliminaire à décider. La cérémonie sera-t-elle politique ou religieuse? En supposant qu'on se décide pour la dernière, a-t-on bien senti les inconvéniens d'une telle démarche? Je crois bien que Charlemagne ne

craignit point l'influence du Pape, puisque celui-ci tenait tout de lui, mais les suites en furent funestes et irréparables.

Portalis. — « Vous ne voulez pas établir un divorce entre le ciel et la terre. Tout ce qui tend à rendre sacré celui qui gouverne est un grand bien. Le malheur de nos jours est qu'on raisonne trop la puissance. Quand les peuples la croyaient conférée par la divinité, ils la regardaient comme sacrée.

Treilhard. — « Ce ne fut jamais sans de grands inconvéniens qu'on joignit la religion à la politique.

« Cette démarche sera-t-elle conséquente dans le moment où la nation proclame la liberté des cultes? De quel œil croyez-vous qu'elle sera considérée des Cabinets protestans? Et si jamais un des successeurs de l'Empereur est protestant, il changera donc le cérémonial? Ne serait-il pas bien plus sage d'établir un mode constant et indépendant de tout culte?

Regnaud. — « Il est important de constater que ce sont les peuples et non Dieu qui donnent les couronnes. La divinité les laisse donner. Il faut que la cérémonie soit indépendante de toute opinion religieuse, puisque vous y faites assister les chefs des Églises protestantes. Si vous voulez y faire participer la religion, séparez donc les deux cérémonies. Que l'Empereur aille d'abord invoquer l'Éternel, il se rendra de là à la cérémonie qui sera purement civile et politique, puis on pourra la terminer par un *Te Deum.* »

Montalivet observe qu'outre la qualité de chef de l'Église, le Pape réunit encore celle de souverain temporel; il ne voit point la nécessité de la présence du Pape pour faire intervenir la religion.

L'Empereur. — « Ce n'est point Charlemagne, c'est Pépin qui fut couronné à Paris par le pape Étienne.

« Ce n'est plus le siècle où l'on peut craindre l'influence du clergé. Nous ne sommes plus au temps où un concile coupait les cheveux à l'Empereur. Toute idée exclusive de religion est passée. On ne change plus de religion. Chacun vit dans celle où il est né.

« Ce qu'on doit conséquemment considérer ici, c'est si cette démarche sera utile à la masse de la nation, si ce n'est pas un moyen de nous attacher les nouveaux pays et ceux qui ont été aliénés : le Piémont, la Belgique, la Vendée. Il existe des discussions religieuses, il y a encore des prêtres qui correspondent avec

leurs anciens évêques. Tous ces troubles cesseront quand le Pape viendra. Personne n'aura plus rien à dire quand on dira : J'ai vu le Pape!

« Dans aucun pays on n'a fait de cérémonies civiles sans la religion. En Angleterre, on jeûne.

« Enfin je suis sûr que, si je parcourais la France avec le Pape, tout le monde me laisserait pour courir voir le Pape. »

Siméon cite les voyages de Pie VI à Vienne et à Valence où l'affluence du peuple était extrême sur son passage.

L'Empereur. — « Il faut juger de l'avantage que nous en retirerons par le déplaisir qu'en auront nos ennemis. Qu'en diront les Bourbons? »

(Plusieurs membres disent qu'ils en concevront le plus grand dépit. Treilhard interpellé bat en retraite. Tout le monde est de l'avis de Sa Majesté.)

Cambacérès. — « Avant d'opiner s'il viendra ou s'il ne viendra pas, il faudrait savoir ce qu'il viendra faire. Viendra-t-il donner la couronne? ce serait une grande faute. Voulez-vous rétablir ce déplorable système qui fit attribuer aux papes le droit d'ôter ou de donner des couronnes? Tant que vous avez un gouvernement ferme, rien de semblable n'est à craindre; mais répondez-vous des suites? Le Pape ne peut pas venir créer l'Empereur, puisqu'il l'a déjà reconnu.

L'Empereur. — « Le légat vient de recevoir ses lettres de créance.

Cambacérès. — « Si le Pape vient, il faut qu'il vienne pour consacrer. Point des 36 maires, c'est une idée fausse; ce ne sont point les représentans de la nation; c'est réveiller toutes les idées de féodalité.

« Suivant moi, l'Empereur doit arriver à la cérémonie la couronne sur sa tête, il se dépouille devant le Seigneur, le Pape le bénit; après quoi, l'Empereur remet lui-même sa couronne sur sa tête.

Regnaud. — « Il n'y a plus de Sainte-Ampoule.

Plusieurs membres. — « On a déjà retrouvé à Naples le sang de saint Janvier. »

Cambacérès écarte la plaisanterie en faisant observer que tous les princes de l'Europe se font oindre et sacrer.

Miot établit une différence entre le couronnement et le sacre. Le Roi n'allait point à Reims pour être couronné, mais seule-

ment sacré. Ce n'est pas là ce qui le faisait Roi. Il tenait ses droits non pas de son sacre, mais de sa naissance.

Cambacérès. — « Quant aux observations sur les protestans, elles tombent d'elles-mêmes. Le souverain est toujours de la religion de la majorité; on ne peut citer que la Saxe.

L'Empereur. — « Et c'est un État sans organisation. Malheur aux protestans si jamais l'Empereur était protestant ! L'Empereur doit toujours être de la religion de la majorité. Le changement de religion n'est plus regardé comme important. Le paradis a bien des chemins, et l'honnête homme a toujours su trouver le sien depuis Socrate jusqu'à Quaker. Voilà ma profession de foi.

Regnaud. — « Que diront les soldats quand ils verront l'Empereur revêtu d'habits blancs pour recevoir des onctions! Je suis bon catholique, mais... »

Aux voix : Point de consécration.

Les Sceaux.

Crétet, au nom de la Commission, propose successivement l'aigle, le lion, l'éléphant. La Commission s'est décidée pour le coq. Il propose encore l'égide de Minerve, une fleur, le chêne, l'épi de blé.

Miot dit qu'il faut distinguer le sceau des armes. Les fleurs de lys ne furent jamais le sceau. Il propose l'Empereur assis.

L'Empereur. — « Le coq est de basse-cour. C'est un animal trop faible. »

Ségur vote pour le lion parce qu'il vaincra le léopard.

Laumond propose l'éléphant avec l'épigraphe *Mole et mente.*

Siméon observe que le lion est hostile.

Cambacérès propose les abeilles comme l'emblème de la situation actuelle de la France ; une république qui a un chef.

Lacuée. — « D'autant mieux qu'elles ont à la fois l'aiguillon et le miel. »

Ségur y voit l'emblème du travail et non celui de la puissance.

Aux voix : Le coq.

L'Empereur. — « Le coq n'a point de force, il ne peut pas être l'image d'un Empire tel que la France. Il faut choisir entre l'aigle, l'éléphant ou le lion.

MIOT. — « On ne dira pas le coq de l'empire, ni l'empire du coq. »

(On observe contre l'aigle qu'il serait difficile de le distinguer de l'aigle autrichien et de l'aigle prussien.)

LEBRUN observe que les trois lys ont été les armes de toutes les dynasties. Ce sont les armes de France ; il propose d'y revenir.

REGNAUD. — « On ne reviendra pas à la religion des lys comme à celle de Rome.

L'EMPEREUR. — « Il faut prendre un lion étendu sur la carte de France, la patte prête à dépasser le Rhin : Malheur à qui me cherche. »

Légende des monnaies.

D'un côté : *Napoléon Empereur.*
De l'autre : *République française.*

Code criminel.

« La déclaration du jury sera-t-elle rendue à l'unanimité ou à un certain nombre de voix? »

TREILHARD, rapporteur, expose les différents systèmes qui ont été adoptés dans le cours de la révolution.

Assemblée Constituante	3/4 plus 1.
An V.	Unanimité.
Plus tard.	Majorité.

La Commission propose les 2/3 c'est-à-dire 8 voix contre 4.

CAMBACÉRÈS demande 7 contre 5.

L'EMPEREUR. — « Il faut établir un ordre judiciaire très ferme si vous ne voulez point de tyrannie. Quand on fait un acte arbitraire, on en fait trente et quarante. Qu'arrive-t-il de cette facilité à acquitter? Tous les jours, le Grand Juge arrive. Il faut empêcher de mettre tel homme en liberté! Celui qui a été acquitté par la tribunal reste en prison, et je suis un tyran. C'est humanité de punir un criminel. On acquitte des brigands... On m'écrit : Tout est perdu ! Je ne fais que des actes arbitraires et le peuple dit : Il n'y a plus de sûreté pour moi.

« Au contraire, vous avez bien plus de ressource contre le trop de sévérité. D'abord, le droit de grâce. Puis les juges peuvent adjoindre au jury trois nouveaux membres. Il n'y a pas de quinze jours que je ne sois forcé à un acte arbitraire de cette nature. J'aimerais mieux qu'on me coupât un doigt. Il n'y a que justice dans le magistrat ; il ne peut laisser la société veuve de justice. C'est l'humanité des Italiens. Tout est douteux dans le monde. Dès que la majorité dit que l'accusé est coupable, il est probable qu'il est coupable. Vous mettez l'arbitraire en administration, vous consacrez la tyrannie en France. Il n'y a de liberté civile que là où les tribunaux sont forts. Il ne faut point d'avocats pour défenseurs ; c'est une absurdité. Avocats contre juges, à la bonne heure. Corsaires contre corsaires ; mais contre les jurés, il faut des hommes simples comme eux.

« La société a besoin d'une justice rigoureuse ; c'est là l'humanité d'État, l'autre est l'humanité d'opéra. Combien de fois ne m'a-t-il pas fallu sacrifier un bataillon pour sauver l'armée ! »

Le Rapporteur observe qu'il y a une grande différence entre n'être pas condamné et obtenir sa grâce.

Cambacérès. — « Les considérations accessoires ont beaucoup d'influence sur les jurés. Ils sont toujours enclins à la clémence. Ils ne croient point charger leur conscience en acquittant, et c'est avec de tels juges que vous voulez faire décider par huit contre quatre... Au moins sept contre cinq ! »

L'Empereur. — « Il faut être un peu moins philanthrope et plus philosophe. Léopold tant vanté ne condamnait point à mort, mais aussi il signait par jour cinquante injustices. Le magistrat n'est point père ; il est juste et sévère. Il n'y a que les tyrans qui soient pères.

« Interrogez le préfet de police ; il vous dira que la veille de toutes les fêtes, deux cents filous se rendent en prison. Ils lui disent : Il y aura demain des mauvais coups, vous nous soupçonnerez, nous venons vous prouver que ce ne sera pas nous.

« Depuis le 1er vendémiaire, il y a déjà plus de soixante réclamations.

Berlier. — « Les jurés ne sont donc pas si doux ! »

Aux voix : La majorité.

Le rapporteur continue d'exposer le projet de la Commission qui propose de remplacer les présidens des tribunaux criminels par des préteurs ambulans. Beaucoup de tribunaux cri-

minels, dit-il, n'ont rien à faire. Le nombre des présidens peut être réduit à vingt ; l'économie qu'on y trouverait, fournirait les moyens de leur donner plus de représentation. Leur réunion à Paris offrirait d'autres avantages ; ils pourraient s'y communiquer leurs idées, exposer la situation des départemens et proposer les améliorations.

L'Empereur. — « Nous sommes faits pour diriger l'opinion publique et non la discuter. »

Bigot se déclare contre les préteurs ambulans.

Un des juges de la Commission observe qu'il n'y a point assez de procès pour occuper un président ambulant et que, vu l'impossibilité de réduire les tribunaux criminels, il faut donner à un président plusieurs départemens. Les juges ambulans étaient une institution de Charlemagne que la féodalité a détruite. Elle est justifiée encore par l'ambulance des préfets, des sénateurs dans leurs sénatoreries, etc.

Portalis. — « Il ne faut pas calculer en matière criminelle comme en matière civile. Tous les inconvéniens des localités subsistent. Jadis la justice était ambulante, mais, quand les crimes sont devenus plus fréquens, elle est devenue sédentaire. Pourquoi rétrograder ? »

Saint-Cloud, 7 messidor an XII (26 juin 1804).

Cérémonie du couronnement.

L'Empereur. — « Si on plaçait l'autel au milieu du Champ-de-Mars, ce serait une cérémonie populacière. Il est bien important que le peuple de Paris ne se croie pas la nation. C'est se soumettre aux brouhahas de la populace. Cela n'est bon qu'au commencement d'une révolution où chaque partie de la nation, chaque faubourg se dit, se croit le peuple.

« Quand vous m'emmailloterez de tous ces habits-là, j'aurai l'air d'un magot. Avec vos habits impériaux, vous n'en imposerez pas au peuple de Paris qui va à l'Opéra où il en voit de plus beaux à Laïs et à Chéron qui les portent beaucoup mieux que moi. Est-ce que vous ne pouvez pas ajuster votre manteau par-dessus mon habit comme je suis là ? »

On discute si l'Empereur se rendra à la cérémonie avec la couronne et les ornemens impériaux.

L'Empereur. — « La cérémonie se fait en face de la nation. L'Empereur y va, mais il est déjà Empereur. Ceux qui n'en veulent pas baissent la tête. Nous ne sommes plus au commencement de la révolution où le peuple était en effervescence et gouvernait le Roi. Il ne faut plus qu'il se mêle d'affaires politiques.

« Cette cérémonie doit se faire devant toute la nation ; c'est par hasard qu'elle se fait à Paris.

« S'il fallait élever l'Empereur sur le pavois, ce serait au camp. Je rassemblerais deux cent mille hommes au camp de Boulogne. Là j'aurais une population couverte de blessures dont je serais sûr. Si c'est une masse sans représentation légale qui doit faire un Empereur, c'est l'armée. Il y a là des hommes de tous les pays, de tous les départemens. Pourquoi donner au peuple de Paris le droit de faire un Empereur ? Tant que je gouvernerai, la ville de Paris ne sera que la capitale et non toute la France. »

Le préfet de Versailles, interrogé, croit qu'il ne faut pas s'exposer aux témoignages de contentement ou de mécontentement du peuple.

L'Empereur. — « Ce n'est point une fête pour amuser le peuple, c'est une cérémonie qui doit avoir la plus grande influence sur le sort de l'État. »

Talleyrand cite le sacre de Louis XVI où le peuple n'est entré qu'après la cérémonie achevée.

La question posée si le sacre aura lieu dans un endroit public ou fermé, la majorité décide pour un endroit fermé.

Saint-Cloud, messidor an XII (juin-juillet 1804).

Cérémonie du couronnement.

L'Empereur. — « Pourquoi ne pas choisir une autre ville que Paris où il y a tant de canaille ? Quand ce ne serait que pour faire voir aux Parisiens qu'on peut gouverner sans eux ! Le préfet de Paris qui en est le premier magistrat en laisse-t-il ainsi égarer l'opinion ! Il est bon de montrer à Paris son mécontentement. Tant que j'aurai du sang dans les veines, je ne me laisserai pas faire la loi par les Parisiens. Il ne me faudra pas deux cent mille hommes, j'en ai assez de quinze cents pour

mettre Paris à la raison. Je finirai par mettre la main sur ces messieurs, et les envoyer à deux cents lieues. J'ai dormi pendant quinze jours. J'ai voulu voir comment Paris se gouvernait tout seul ; ça commençait à aller pas mal. J'ai dormi quinze jours, mais le lion se réveillera. Je frapperai, et je frapperai juste. Je n'ai pas accepté l'Empire sur l'avis de la ville de Paris qui change d'intérêt et d'opinion deux fois du matin au soir, mais c'est sur le vœu des départemens, de l'armée et de toute la France. Les Parisiens ont fait voir leur regret que la conspiration n'ait pas réussi. Ils prennent la défense de Georges. Ils sont fâchés qu'on ne m'ait pas tué ! »

(*Murmure général.* Tous les membres se récrient sur l'injustice de cette opinion. Plusieurs membres ajoutent que les rapports qu'on fait à l'Empereur sont exagérés.)

L'Empereur. — « M. P..., M. B... ! Ce sont des boute-feux ! Ils répandent l'argent dans le peuple pour le séduire. Ce sont des gens à p..... dessus (1) ! »

Le Préfet de Paris engage son honneur pour M. P...

L'Empereur. — « Si j'ai jamais eu la folie de croire à l'attachement des Parisiens, j'en suis bien revenu. Au reste, ils ont toujours été de même et n'ont jamais aimé personne. N'est-il pas honteux qu'on dise partout aujourd'hui que Pichegru a été étranglé dans sa prison ? »

Le Préfet de la Seine dit qu'il faut l'attribuer aux diverses proclamations déplacées dans les circonstances, s'il ose se servir de cette expression, et qui n'étaient faites que pour accréditer ces bruits, loin de les étouffer.

L'Empereur. — « Le préfet de la Seine ne devrait pas souffrir que de tels bruits se répandent. N'est-ce pas à lui à diriger l'opinion de la ville de Paris ? Ne pouvait-il pas rassembler chez lui les chefs de corporations pour éclairer leur opinion ? »

Le Préfet de Paris dit que ce serait donner un fondement à ces bruits que de les traiter d'une manière si importante.

L'Empereur. — « Je ne crains rien tant que je serai à Saint-Cloud ou aux environs. Ne dit-on pas encore qu'on se bat à Bou-

(1) Voici comment Pelet de la Lozère rapporte de façon plus réservée ces paroles un peu rudes :

« On m'a fait faire de mauvais choix pour le conseil municipal ; je sais qu'un de ses membres, M. P..., a répandu de l'argent lors du procès de Moreau. Il n'est rien qu'on ne fasse pour indisposer la capitale contre moi. »

(*Opinions de Napoléon*, page 86.)

logne, soldat contre soldat, tandis qu'il n'a jamais régné plus belle union. »

Plusieurs membres discréditent ces bruits. Ils observent que le gouvernement ne trouve aucun obstacle à ses projets. Il n'y a point d'opposition.

L'Empereur. — « Je crois bien ! Il ne peut pas y en avoir.

Plusieurs membres. — « On est tranquille.

L'Empereur. — « Parce qu'on ne peut plus bouger !

Cambacérès. — « Les sortes de gens qui répandent ces bruits voudraient faire tomber l'indignation de Votre Majesté sur la ville de Paris. »

Code criminel.

Y aura-t-il des magistrats qui pourront tenir des assises dans un ou plusieurs tribunaux criminels de départemens ?

Treilhard, rapporteur, expose l'avis de la Commission et développe son système de préteurs ambulans.

Siméon. — « Les meilleures lois sont celles auxquelles on est accoutumé. Il faut qu'un capitaine connaisse ses soldats. Le président permanent conduira bien mieux le jury qu'un étranger qui ne connaît ni les localités, ni les mœurs. Le préteur inspirera plus d'effroi que de respect, on le regardera comme un homme pressé d'expédier son affaire. Il ne fera point cas de l'opinion. Je ne suis point pour une justice bottée.

Le Grand Juge. — « Ce sont les relations politiques du président permanent que je redoute plus que tout. »

Muraire préfère une institution qui existe et qui va bien.

Crétet. — « Le juge doit être regardé par abstraction comme l'opposant du jury. »

L'Empereur approuve cette opinion et dit en conséquence qu'il faut qu'un arrêt de la Cour de Cassation ou un règlement d'administration interdise aux juges de manger chez un défenseur.

« L'opinion publique n'a pas de sens commun en fait de tribunaux. Il faut donc un homme qui en impose, et ce ne peut pas être un homme de la localité. Il y a beaucoup de brigandage dans un département. Eh bien ! on y envoie un homme sévère et *vice versa*. Le plus grand moyen d'un gouvernement,

c'est la justice. Si l'ordre judiciaire n'est pas dans la main du gouvernement, il faut des actes arbitraires.

« Il faut les choisir dans le tribunal de Cassation, qui jouit déjà d'une considération nationale. Nous n'avons point de justice criminelle en France ; la preuve, c'est qu'il nous faut des tribunaux spéciaux. Quand il n'y aura que trente préteurs, ils seront connus du gouvernement, et on choisira chaque fois l'homme propre au pays. Je voudrais qu'on pût y envoyer des conseillers d'État, section de législation.

Cambacérès. — « La source de tant de maux et de tergiversations est dans le système. Si j'avais cru que cela dût nous mener à la justice ambulante, je me serais opposé au jury. Les présidens se sont tous bien conduits ; il n'y en a pas qui mérite de reproches, pas un seul.

L'Empereur. — « Tous, ils ont laissé saper les bases de l'État. Voulez-vous les parlemens ?

Cambacérès. — « Oui !

Le Grand Juge. — « C'est le seul moyen. »

Target consulté développe avec beaucoup d'éloquence le projet de la Commission. Il relève l'avantage de la centraliser.

Regnaud déplore la perte de la distinction des rangs. Le juge a perdu sa considération en se familiarisant. Le juge n'impose point au jury, tandis qu'au contraire l'avocat a la plus grande influence.

Le Grand Juge défend les présidens. Il attaque vigoureusement le projet. « C'est substituer l'incertain au certain. La France est fatiguée de tous les changemens. Si nous avions table rase et qu'il fallût choisir, à la bonne heure ; vous pourriez hésiter, discuter. Mais quand l'institution marche, pourquoi la renverser sur la seule espérance d'en établir une meilleure ?

Cambacérès. — « Vous n'accoutumerez jamais les Français à voir rendre la justice criminelle par un seul homme. Vous ne recueillerez aucun avantage et vous aurez le grand inconvénient d'avoir innové quand il faut stabiliser. »

Aux voix : In statu quo.

Saint-Cloud, 24 vendémiaire an XIII (16 octobre 1804),
la séance s'ouvre à 7 h. 1/2 du matin.

Convocation du Corps législatif.

Le Corps législatif sera convoqué pour assister à la cérémonie du couronnement. Ce ne sera point l'ouverture de la session.

Proclamation.

Une proclamation doit annoncer que la cérémonie du couronnement est fixée au 18 brumaire et y appelle tous ceux qui ont droit d'y assister. L'Empereur observe que les lettres closes ne peuvent renfermer que des invitations et non des ordres, sans quoi tous les services seraient désorganisés.

Préséance.

L'Empereur demande à M. de Ségur s'il est vrai qu'il se soit élevé des difficultés entre le Conseil d'État et le Corps législatif pour la place au couronnement.

Ségur. — « Le Conseil d'État avait toujours servi d'escorte au Premier Consul. Maintenant que l'Empereur est environné des grands dignitaires, de ses ministres et de ses chefs militaires, la place du Conseil d'État s'est établie naturellement vis-à-vis du Sénat. C'est là contre que le Corps législatif croit avoir le droit de réclamer comme corps constitué de l'État.

L'Empereur. — « Le Corps législatif réclamera toujours. Il faut trouver moyen d'arranger cela.

Ségur. — « Il n'y en a qu'un. C'est de mettre le Conseil d'État des deux côtés sur les gradins du trône.

L'Empereur. — « Oui, de tous côtés, tout autour au pied du trône.

Fourcroy. — « Comme cela, tout le monde sera content.

Defermon. — « C'est la place que nous aimons le plus. »

L'Empereur demande l'avis de l'Archi-Trésorier.

Lebrun dit que c'est fort bien, parce que les membres du Corps législatif sont les représentans de la nation.

L'Empereur. — « Nous sommes tous les représentans de la nation. Le premier représentant de la nation, c'est l'Empereur.

« L'Empereur, le Sénat, le Conseil, le Corps législatif et le Tribunat composent toute la machine gouvernementale. Ensemble ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Ils représentent la nation. L'Empereur, qui est le chef de tous, est héréditaire parce qu'il faut choisir entre les inconvéniens et qu'il y a moins d'inconvéniens à ce qu'il soit héréditaire qu'électif, sans quoi, il serait électif.

Le Grand Juge. — « Dès 89, on appelait le Roi le *représentant héréditaire*.

L'Archi-Trésorier. — « Proprement, les représentans de la nation sont ceux qu'elle a choisis, ses mandataires.

L'Empereur. — « Bah! Ce sont des idées de 89!

L'Archi-Trésorier. — « Non, sire, ce sont des idées de tous les temps.

Bérenger. — « L'Assemblée Constituante était composée de représentans du peuple; mais ces mandataires mirent bientôt leurs mandats de côté et se firent souverains. »

L'Empereur demande à M. Regnaud son avis sur le sacre.

Regnaud. — « J'ai déjà énoncé mon opinion sur ce sujet. Ce qui me répugne, c'est l'idée de voir l'Empereur s'humilier, se prosterner.

(*Murmures. Plusieurs voix :* Devant Dieu!)

L'Empereur. — « Ah! devant l'autel! C'est plus important que vous ne croyez, surtout pour toutes les puissances, et aussi pour l'intérieur.

Regnaud. — « Pour les nouveaux départemens peut-être.

L'Empereur. — « Pour toute la France et pour toute l'Europe. Ce n'est pas que l'on croie par là consacrer le droit de la naissance. On ne croit plus que c'est Dieu et la naissance qui donnent les trônes; nous croyons, nous, que c'est Dieu et les hommes. »

Lacuée se récrie sur les prétentions de la Cour de Rome.

L'Empereur. — « Le Pape ne demande point à donner la couronne; il demande, s'il ne la donne point, qu'aucun autre ne la donne.

Lacuée. — « Il veut rétablir le droit que nul autre que lui ne peut disposer des couronnes.

L'Empereur. — « Non. La Cour de Rome dit : « Vous voulez

faire venir le Pape? Fort bien, mais qu'en voulez-vous faire? Ce n'est pas pour en faire un spectateur. S'il ne la donne pas, au moins qu'aucun autre ne la donne. » C'est assez juste. J'arriverai avec la couronne, je la mettrai sur l'autel, le Pape ou, s'il ne vient pas, celui qui le représentera la bénira, et je la remettrai sur ma tête. »

Corps des avocats.

L'Empereur n'est point satisfait de l'arrêté pris pendant son absence sur la discipline des avocats. Il s'étend très au long sur les inconvéniens de l'indépendance des avocats. Il répète ce qu'il a déjà dit dans d'autres séances sur l'influence de l'avocat sur les jurés qui sont le plus souvent leurs cliens, ont intérêt à les ménager et sont accoutumés à regarder leurs paroles comme articles de foi. « Dans tous les tribunaux, ce sont les avocats qui dirigent la discussion. Dans aucun tribunal de France, vous n'avez un homme de courage et de tête comme M. Hémart; eh bien! c'est toujours par les avocats qu'est posée la majeure. »

Il veut que les avocats soient soumis au Grand Juge et puissent être destitués ou interdits par lui.

Cambacérès, Treilhard et Lebrun plaident pour l'indépendance des avocats.

Berlier dit qu'avec le gouvernement actuel, on ne pourrait craindre aucun abus de cette mesure, qui est peut-être nécessaire pour les circonstances; mais il croit que, par la suite, elle pourrait avoir des conséquences funestes et devenir une arme fatale dans les mains d'un gouvernement malintentionné. Il demande qu'elle ne soit établie que pour dix ans.

Lebrun témoigne aussi son effroi sur les suites d'une telle mesure. Il dit qu'il est trop ami de la liberté et de la propriété pour tout concentrer en une seule main.

L'Empereur se récrie beaucoup sur la faiblesse de l'ordre judiciaire. « Il n'y a point d'ordre judiciaire en France. C'est à qui la perdra. Autrefois, n'avez-vous pas vu le duc de Richelieu revêtu de dignités, de faveurs, de richesses, et même couvert de gloire, ne l'avez-vous pas vu traîner devant les tribunaux? Aujourd'hui tel homme s'est couvert de crimes qui font frémir la nature, eh bien! parce qu'il est général, personne n'ose l'attaquer. Un homme puissant et riche ne sera jamais jugé. »

Le Grand Électeur présente au serment M. Goyon de Matignon, auditeur à la section de la Guerre.

Saint-Cloud, 1er brumaire an XIII (23 octobre 1804),
la séance s'ouvre à 8 heures du matin.

Diminution des frais de justice.

Treilhard, rapporteur, propose de remplacer les huissiers par des gendarmes pour porter les assignations. Les huissiers ne s'acquittent point de leur emploi et se font payer un prix exorbitant.

Réal et Lacuée observent que la gendarmerie est déjà trop peu nombreuse, qu'il faudra augmenter son traitement, que cela la distraira de son service, etc.

Cambacérès propose de la faire agir concurremment avec les huissiers.

Le Grand Juge objecte que les huissiers dépendent uniquement des tribunaux, tandis que les gendarmes resteraient encore sous la dépendance de leurs chefs naturels.

Cambacérès propose que les mêmes huissiers exploitent pour tous les tribunaux civils et criminels du même arrondissement.

L'Empereur. — « Il ne sera accordé aux huissiers aucun frais de déplacement.

(*Adopté.*)

Cambacérès. — « Vous ne ferez point marcher un homme sans le payer.

L'Empereur. — « Nous n'avons point d'argent.

Cambacérès. — « La justice est la première dette du gouvernement. »

Postes.

Lavalette, directeur général des Postes, demande le privilège exclusif.

L'Empereur dit que les Postes coûtent un million à l'État et que, l'année prochaine, il en faudra trois pour les soutenir.

Cambacérès prohibe les relais.

Ségur. — « Deux moyens : liberté entière comme en Angleterre ou privilège exclusif.

L'Empereur. — « Il faut obliger les diligences à se servir des chevaux de la poste au moins sur les dix routes principales. »

Regnaud se plaint que la poste aux lettres ne se sert point des chevaux de la poste. On ne s'en sert qu'en les payant vingt-cinq sous.

Lavalette. — « Trois services : grande malle pour la poste, petite malle pour l'entreprise, service à cheval. » Il se plaint que les poids énormes des diligences tuent tous les chevaux. Un cheval qui fait leur service est tué au bout de six mois, et c'est l'administration qui les paie.

Paris, 27 frimaire an XIII (18 décembre 1804).

Conscription.

Lacuée lit le projet. A l'article 44, il observe que la 1re partie (les suppléans pris dans la commune), inscrite par ordre de Sa Majesté, a éprouvé la plus grande opposition à la discussion de la section. C'est anéantir les suppléans.

Petiet croit qu'il suffirait d'exiger que le suppléé présentât un homme de telle mesure, bien constitué.

Lacuée demande la liberté de prendre dans l'arrondissement.

L'Empereur. — « Nous voulons avoir de bons paysans, c'est là ce qui fait la force des armées, et non des garçons perruquiers qui sont accoutumés à se traîner dans la boue des villes. »

Defermon et Bérenger observent que l'opinion est absolument contraire à la conscription, que c'est un impôt qu'il faut rendre léger.

L'Empereur. — « Nous avons aux armées un tas de canailles qui désertent à l'ennemi aussitôt qu'ils sont arrivés, ce qu'on n'avait jamais vu autrefois. J'aime encore mieux les exemptions et les privilèges. Le mode de remplacement est ridicule.

Bérenger. — « Si le remplacement n'a pas eu lieu, c'est à cause des difficultés.

L'Empereur. — « Il n'y en avait point.

Bérenger. — « Il y a eu de grands désordres.

L'Empereur. — « Sans doute, c'est une chose dure que la conscription, mais il n'y a pas de bien dans le monde. Tout est

relatif. C'est une des conséquences de l'ordre social. Toutes les Puissances de l'Europe l'ont, la Prusse, l'Autriche, la Russie l'ont; et l'Angleterre, n'est-ce pas bien pis encore? Il n'en faut point faire ou la bien faire. »

Dumas borne le remplacement au canton, c'est le rendre plus proportionnel et plus égal.

Bérenger. — « Tel canton ne trouvera point de remplaçans.

L'Empereur. — « Eh bien! il marchera! C'est une loi de rigueur. Il vaut mieux suivre la conscription sous l'aigle français que sous l'aigle prussien ou allemand.

«... Ajoutez, si vous voulez, que le remplaçant sera accepté quand il sera lié ou remplacé par un lien quelconque. Si un homme de Paris m'offre pour le remplacer un fermier qu'il a en Provence, je l'accepterai. Nous avons été forcés d'en réformer dix mille après les avoir habillés et nourris pendant un an, parce que c'était la canaille des villes.

Bérenger. — « La conscription a déjà été gâtée l'année dernière par le mode d'exécution.

Lacuée. — « Il y a des communes où il ne se trouve que deux ou trois remplaçans. »

Siméon se récrie sur la disposition de l'article qui exclut du remplacement celui qui a été traduit à la police correctionnelle. Il demande qu'au moins on mette *condamné*.

Lacuée (article 49) demande que le remplacé adopté ne soit garant de son suppléant que pendant un an.

L'Empereur. — « Deux ans, ce n'est pas trop. Je pars du principe qu'il faut que chacun serve. Il faut que le suppléant soit un homme sûr. Quand on fournira l'enfant de son fermier, on en sera sûr. »

Lacuée propose d'excepter de la conscription les colons réfugiés.

(Renvoyé aux sections de Guerre et de Marine.)

Calendrier.

Fourcroy lit le projet de décret.

Il sera institué une fête onze jours après le solstice d'hiver, en mémoire du couronnement, pour resserrer les liens des familles, et entretenir par des vœux réciproques l'harmonie entre tous les Français.

Paris, 8 nivôse an XIII (29 décembre 1804).

Loi sur les douanes.

L'Empereur. — « L'exportation des grains n'est pas l'objet de la loi. La détermination en varie à chaque instant. Voilà par exemple l'Espagne qui est dans le malheur. Elle vient de déclarer la guerre. Elle dit : « Je suis votre alliée, je ne tiens au monde que par vous, par les Pyrénées, vous ne pouvez pas m'abandonner. Dans un autre cas, je vous aiderai ; je vous aide encore par mes laines. » Il faut nourrir l'Espagne, mais, si le blé devenait plus rare, je dirais au roi d'Espagne : « Vous êtes fort aimable, mais moi je suis égoïste, parce que quand on a trente millions d'estomacs à contenter, il est permis de l'être.

« Aujourd'hui, voilà le Hanovre qui meurt de faim, il faut bien le nourrir, et la Suisse qui est une province qui a toujours dépendu de vous. C'est pour cela qu'il faut que le gouvernement gouverne. Que celui qui a des variations d'hypothèses puisse les expliquer. Au lieu que la loi suit toujours la même route; c'est comme la lune que l'Éternel a placée une fois à une certaine distance de la terre et lui a indiqué son chemin pour toujours.

« On a prohibé les nankins parce qu'on a su que la Compagnie anglaise en ayant une grande quantité voulait les vendre à la Compagnie danoise pour les faire entrer en France.

« Les douanes étaient estimées dans le budget vingt-sept millions, elles en ont produit quarante-cinq. L'enregistrement en a produit aussi vingt de plus. »

Paris, 27 nivôse an XIII (17 janvier 1805).

Budget.

an IX.	539 millions
an X.	500 millions
an XI.	684 millions et demi
an XII.	762 millions
an XIII.	681 millions

Loi sur les finances.

L'Empereur. — « Il faut considérer cette année et l'année passée comme les plus fortes, parce que je tiens mes armées comme si j'avais la guerre à la fois avec la mer et le continent. Je puis la faire aujourd'hui à l'Autriche, la Prusse et la Russie ensemble. Je suis mieux monté que je ne l'étais à l'époque de la paix d'Amiens. J'ai jeté trente millions dans la rivière l'année passée; j'en jetterai encore autant cette année, ou plutôt ce n'est pas jeté dans la rivière, puisqu'ils ne sortent pas de France, mais ils sont sacrifiés, et alors je ne crains rien. J'ai dans mes magasins de quoi équiper vingt mille hommes d'ici à demain sans lever un centime de plus; c'est pour cela que je n'ai pas la guerre, parce que tout le monde sait mon compte et que je ne le cache pas. Je ne demande que mes trente mille conscrits, et avec cela je suis content. Si les affaires d'Italie ne s'arrangent pas, j'y arrive en dix jours. Je suis sur leurs frontières avant qu'ils aient acheté leurs chevaux de cavalerie, et s'ils les achètent, je fais la guerre et je les attaque. Mais je n'en lèverai point un centime de plus. Le laboureur n'en poussera pas moins sa charrue. Cela vaut mieux que de sonner le tocsin et d'afficher le danger de la patrie sur tous les clochers. »

Paris, 16 pluviôse an XIII (5 février 1805).

Loi sur les jeux.

Bigot de Préameneu, rapporteur, lit le projet : Maisons de jeux de hasard défendues.

Réal souhaite que le projet puisse réussir, mais il en doute. On jouera toujours.

L'Empereur. — « De ce qu'on assassine sur tous les chemins, s'ensuit-il qu'il faut donner privilège pour assassiner? Le gouvernement tolère les jeux. Il y a des villes où les commissaires de police en font des spéculations honteuses. Tout cela se fait en mon nom, et mon nom en est déshonoré. C'est comme les filles, c'est affreux! Les filles ne devraient point être souffertes dans les rues. La jeunesse ne peut pas se promener sans être attaquée

et entraînée au mal. La police ne devrait pas souffrir un tel scandale. Un jeune homme de seize ans, de bonne famille, ne peut pas sortir de chez ses parens sans risque d'être pris au collet et conduit en mauvais lieu. Tous les philosophes avec leurs beaux principes nous diront que c'est nécessaire. Je ne vous demande pas d'empêcher ces femmes d'avoir une mauvaise vie, je ne vous demande pas de refréner le libertinage ; je vous demande qu'un jeune homme bien élevé et qui a de bonnes habitudes puisse se promener sans être violenté. Qu'elles l'appellent par la fenêtre, à la bonne heure ; s'il entre, c'est qu'il le veut bien. Mais je les vois tous les jours dans les rues ; elles y sont en faction.

« Il faudrait que toute femme qu'on arrête dans les rues à raccrocher fût condamnée à six mois de prison et de travail.

Réal. — « Il n'y a déjà pas assez de prisons.

L'Empereur. — « Il faut les établir en province dans quelques grands couvens où on les contiendra mieux qu'à Paris. Sûrement vous n'aurez pas moins de libertinage, mais au moins vous ne craindrez pas qu'un jeune homme qui quitte son précepteur et ne connaît pas le monde, soit au premier pas entraîné dans le vice.

Réal. — « Je demanderai à Votre Majesté de faire les établissemens avant de rendre la loi. »

Jeux.

Bigot de Préameneu, rapporteur : Défendu de tenir des maisons de jeux de hasard.

L'Empereur. — « En province, dans les grandes villes, il y a dans tous les théâtres des roulettes où les jeunes gens se perdent. »

Plusieurs difficultés s'élèvent sur la détermination des jeux de hasard. Quelques conseillers opinent pour qu'on en fasse l'énumération. On leur observe que le lendemain tous les noms seront changés.

L'Empereur. — « Il faut mettre que tout jeu où on peut perdre dans la soirée plus de deux louis est défendu. »

Réal observe qu'il n'y a pas de jeu où on ne puisse perdre plus de deux louis. Le loto, le domino seront des jeux de hasard.

L'Empereur. — « Il ne faut pas se faire tant de difficultés.

Mettez : *les maisons de jeux*. Personne de nous ne saura les définir, mais tout le monde les distinguera.

REGNAUD. — « Quand on pense qu'il y a à Paris une maison où on peut aller jouer en masque ! Le caissier, l'homme public, le père de famille, la femme mariée, vont sous le masque, à l'abri de toute honte, jouer leurs fonds ou ruiner leur famille ! C'est chez Carchy. Il ne devrait pas y avoir de bals masqués ailleurs qu'à l'Opéra. »

Police de l'imprimerie.

L'EMPEREUR. — « Il existe des moyens d'arrêter un ouvrage capable de faire du mal, mais il n'existe pas de droit, il faut se jeter dans un arbitraire affreux. Cela va bien en administration, mais l'administration n'est pas fondée sur la loi. »

Saint-Cloud, 5 germinal an XIII (26 mars 1805) (1),
10 heures du matin.

Forces départementales formées des conscrits de réserve.

LACUÉE rapporteur.

L'EMPEREUR. — « Nous n'avons que seize mille gendarmes point suffisans, et cependant trop nombreux. Il faut une force qui ne soit que force. Un jeune homme de dix-huit ans, dès qu'il a des bras et des jambes, pourra s'en servir !... » La gendarmerie réduite à huit mille hommes. Économie. Nécessité de donner une force aux préfets... « Elle représentera dans l'ordre politique la garde nationale. Ce sera la garde d'honneur des préfets. Chaque préfet aura cent vingt hommes, chaque sous-préfet quarante. Plus de troupes dans l'intérieur de la France. On vendra tous ces couvens, bâtimens qui ruinent le ministère de la Guerre en réparations. En cinq jours, on pourrait réunir quatre à cinq mille hommes.. C'est organiser l'armée de réserve. Une augmentation de dix-huit mille hommes qui ne gène pas la population, puisqu'ils ne sortent pas du département. Ce n'est

(1) Tous ces comptes rendus ne portent que les dates du calendrier républicain. Celle-ci doit être erronée, car le 5 germinal l'Empereur se trouvait à la Malmaison. Je crois qu'il faut lire *8 germinal*.

pas comme s'ils tenaient à un corps qui serait aujourd'hui dans le royaume de Naples, demain dans le Hanovre. »

Regnaud approuve, mais les villes seront fâchées de perdre les troupes, c'est la consommation de leurs produits.

L'Empereur. — « Nous n'avons point de troupes pour boire le vin des marchands. On entretient quatre fois plus de logemens qu'il n'y a de troupes. Il y a une garde de Paris. Tout ce qui se commet de vols, ils y entrent pour quelque chose. Chaque département enverra deux hommes pour la Garde de Paris. »

Mounier et Regnaud observent que ce sera une grande charge pour cette année.

L'Empereur. — « Messieurs, combien Dieu a-t-il mis pour faire le monde? Sept jours. Eh bien! vous mettrez sept ans.

Montalivet. — « On peut populariser l'institution en affranchissant les citoyens du service de la Garde nationale. »

Réal. — « Point d'inconvéniens à la supprimer dans les campagnes. »

Defermon observe que dans les temps de trouble, les gens du pays se divisant en partis, les étrangers sont les seuls qui puissent rétablir la paix.

Réal. — « Les prisons ne sont point gardées. »

Aux voix : Adopté.

Bataillons de l'armée de réserve. Les octrois et les quatre centimes. Poudres et salpêtres. Frères ignorantins pour les écoles d'instruction.

Rejeté par la section de l'Intérieur comme retour dangereux aux corporations.

Cambacérès croit l'établissement utile.

Mounier et Berlier s'y opposent comme inutile et dangereux.

Cambacérès parle pour.

Regnaud lit les statuts.

L'Empereur. — « Les statuts ne peuvent être adoptés, mais avons-nous une instruction publique? Non. Les Lycées sont remplis de femmes. Nous avons tous été jeunes et nous savons que c'est une fort mauvaise compagnie dans les collèges. Ceux qui arrivent là n'ont point fait de carrières autrefois. On n'a vu

jusqu'ici de bons enseignemens que dans les corps ecclésiastiques. Je préfère voir les enfans d'un village entre les mains d'un homme qui ne sait que son catéchisme et dont je connais les principes, que d'un quart de savant qui n'a point de base pour sa morale et point d'idée fixe. La religion est la vaccine de l'imagination, elle la préserve de toutes les croyances dangereuses et absurdes. Un frère ignorantin suffit pour dire à l'homme du peuple : « Cette vie est un passage... »

« Si vous ôtez la foi au peuple, vous n'avez que des voleurs de grand chemin.

« Sous le rapport politique, vous les surveillerez, vous aurez la direction dans la main.

« Vous ne pouvez pas dire au peuple qu'il y a une autre lumière que celle de la religion, celle de la raison naturelle... Au lieu que vous avez de petits coqs de village qui viennent on ne sait d'où, qui font ici un petit certificat faux et perdent la génération. Vous n'aurez point de solidité dans l'État si vous ne donnez pas de morale au peuple, et point sans religion. On a voulu y suppléer, le Père Girard, etc., en vain ! »

Décider que l'instruction de la première classe sera confiée aux ministres du culte.

Mounier et Réal. — « L'instruction religieuse séparée.

Ségur. — « Il faut au peuple une instruction positive. »

Treilhard regarde les vœux comme contraires à la raison et à la liberté naturelle.

Saint-Cloud, 30 messidor an XIII (19 juillet 1805),
la séance est ouverte à onze heures.

Droits féodaux en Piémont.

L'Empereur est d'avis de publier simplement les lois de l'Empire pour éviter les bigarrures de législation. Pour le duché de Parme, autre code, mais il n'est pas réuni à la France, et quand il le serait...

« La Révolution qui a supprimé les droits féodaux est une espèce de jubilé... Ils m'ont dit qu'ils n'ont même pas besoin de distinction. Ils sont bien plus français que les départemens du Rhin, qui sont tous allemands. Le Piémont et la France sont enfans des Romains. »

Mounier expose les motifs de son arrêté. Tout droit féodal gênant l'agriculture, on a cru devoir les supprimer.

L'Empereur. — « Vous ne me proposez pas d'être juste.

Mounier. — « Le plus possible, sire.

L'Empereur. — « Je n'entends pas ça. Je ne sais pas ce que c'est qu'une femme qui a le plus possible d'honneur. Elle a couché avec son amoureux ou elle n'y a point couché. La justice est comme l'honneur.

C'est une île escarpée et sans bords
On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors.

« Je ne connais point de demi-justice, et puis ce serait trop soumettre à l'analyse ce qui s'est passé en France. Je ne dis pas que ce qui s'est passé en France est juste, je dis que c'est un jubilé qu'on appelle une révolution.

Defermon. — « Le point de fait n'était pas contesté.

Duchatel. — « Les rentes et les droits féodaux ne se paient pas plus en Piémont qu'en France. Les communes ont dit : « Si vous nous faites payer à nos seigneurs, nous ne paierons que les contributions au fisc. »

L'Empereur. — « Ce qui s'est passé en France n'est pas si ancien qu'on ne puisse y revenir. Vous allez donner de l'inquiétude à tous les acquéreurs de domaines nationaux. Il faut que ce soit comme en France ; je ne puis pas faire autrement en Piémont et à Parme sans dire qu'on a mal fait en France. Or cela ne me regarde pas. Je dis : C'est un jubilé. L'ordre social a été renversé, le Roi a été guillotiné qui était le sommet de la législation. Si veut le Roi, si veut la loi ; c'est un ancien axiome en France. Tout a été bouleversé. Il ne faut pas deux législations. Vous ne pouvez pas revenir sur ce qui s'est fait. Il faut que tous les pays réunis soient comme la France, et si vous réunissez jusqu'aux Colonnes d'Hercule et jusqu'au Kamtchatka, il faut que les lois de la France s'y étendent. Et c'est la cause des petits que je plaide, les autres ont toujours de bons dîners, de bons salons qui plaident pour eux. A moins que vous ne vouliez abolir le jubilé, alors dites-moi-le, je saurai bien donner aux voiles du vaisseau une autre direction, et nous voguerons en sens contraire.

« La Constituante a violé la justice civile, mais elle l'a violée en tous points. Elle a attaqué toute propriété en attaquant

la souveraineté. La Convention a été moins coupable, elle n'a été que conséquente, et puis elle a sauvé la patrie. Moi, je suis un peu conventionnel, parce que c'est là qu'a commencé ma carrière. Qu'est-ce qui a fait périr le Roi ? Ce n'est pas la Convention, ce sont les Girondins et les journaux de Brissot qui lui ont ôté toute considération. Enfin, sous la Convention, on ne pendait pas dans les rues; il y avait des tribunaux, injustes, atroces, et dont je suis bien loin de faire l'éloge, mais sous la Constituante, on baissait une lanterne et on y accrochait un homme. C'est là la subversion de tout ordre social.

« Si je fais encore des conquêtes, je m'empare du quart du bien de ceux qui ont plus de dix milles livres de rente, comme faisaient les anciens Lombards, les Francs ; car il est injuste que ceux qui se cassent bras et jambes n'aient rien, tandis que d'autres mangent des blancs de poulet. »

L'enregistreur de ces rapports ne s'est pas préoccupé, comme on le voit, de faire parler l'Empereur avec noblesse; il a simplement écrit ce qu'il a entendu. Napoléon ne pouvait s'exprimer comme L'Hospital, Lamoignon ou d'Aguesseau. Au début de l'Empire, il n'avait que trente-cinq ans, et son langage, imprégné de l'égalité jacobine, n'avait pas encore complètement endossé la majesté impériale. Il resta d'ailleurs jusqu'à la fin spontané et familier dans son Conseil d'État. Il y discourait abondamment, monologuait avec des éclats de voix, des apostrophes, quelquefois même des accès de nervosité poussés jusqu'aux larmes, donnant libre cours à ses haines et à ses colères, « répandant par tourbillons de la flamme et de la fumée. » En parcourant les notes ci-dessus, en écoutant ce débit haché, ces objections vives, ces grondemens et ces bourrasques, le lecteur songera peut-être à la réflexion de Cormenin : « S'il n'y a guère de héros pour son valet de chambre, il n'y a guère plus d'orateur pour le sténographe. » A moins qu'il n'estime, avec Pascal, que « la vraie éloquence se moque de l'éloquence. »

ALFRED MARQUISET.

L'ART ROMAIN

DU XVIIE SIÈCLE

II [1]

LA FIN DE CET ART

I. — LES SCULPTEURS : LE BERNIN. — L'ALGARDE

Jamais en Italie on n'a autant sculpté que dans la période qui nous occupe. Vers le milieu du XVIe siècle la sculpture, pour s'être faite trop sensuelle entre les mains de Cellini, de Sansovino, de l'Ammanati, avait perdu la faveur des papes de la Contre-Réforme, mais l'âge nouveau du XVIIe siècle n'a plus le même puritanisme, et la sculpture lui plaît tout particulièrement parce que, plus que la peinture, elle se prête aux grands effets décoratifs et à la somptuosité que l'on rêve désormais pour les églises et les palais.

En sculpture, plus encore qu'en architecture, un homme a dominé cet âge, le Bernin. Le Bernin est né à Naples, mais il appartenait à une famille de sculpteurs florentins, et il n'avait pas encore dix ans lorsque son père fut appelé à Rome, à la Cour pontificale. Il se rattache ainsi à Florence par les traditions de sa famille et à Rome par son éducation.

Quand il commence à travailler il est encore trop jeune pour être distingué par le Pape, et recevoir d'importantes commandes pour les églises; il débute au service d'un grand seigneur, le

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1912.

cardinal Scipion Borghèse, ce passionné amateur d'art qui enrichissait de trésors antiques et d'œuvres modernes sa belle Villa du Pincio. C'est pour lui que le Bernin fait ces œuvres si empreintes de souvenirs classiques, soit par le sujet, soit par la manière de le traiter : le *Pluton enlevant Proserpine* et l'*Apollon poursuivant Daphné*. Par de telles œuvres le Bernin mettait définitivement fin à l'âge de la Contre-Réforme, et faisait renaître cette joie qui semblait avoir disparu de Rome depuis un demi-siècle. La plus de pensée, surtout plus de pensée chrétienne, la seule volonté de plaire et de charmer les yeux par la beauté des formes. C'est pour un instant tout le programme de la Renaissance qui réapparaît comme au temps de Léon X.

L'occasion que le cardinal Scipion Borghèse lui offrait de sculpter la nudité de la femme, le Bernin la retrouva rarement au cours de sa vie qui fut toute consacrée au service des papes et à des œuvres religieuses. Une fois pourtant, mettant à profit la courte disgrâce qui le frappa au début du pontificat d'Innocent X, il fit pour lui-même, pour le plaisir de ses yeux et de son âme d'artiste, une statue nue, la *Vérité* découverte par le Temps. Un quart de siècle séparait cette œuvre de la Proserpine et de la Daphné, et cette science qu'il augmentait sans cesse au prix d'un infatigable labeur lui permit de se libérer des souvenirs antiques et de créer une œuvre toute personnelle, toute frémissante de vie, une de ces œuvres qui ont offert à l'art un modèle dont on ne s'est guère écarté jusqu'à nos jours. L'artiste, c'est l'homme qui, plus que tous les autres, sait voir, aimer et comprendre la beauté de la vie, qui peut lutter avec la nature, et dans son marbre faire revivre un être de chair, un être mobile et sensible, tel que Dieu l'a créé pour notre amour.

Michel-Ange, génie peu féminin, sculptait en savant et non en amoureux. Le Bernin qui voyait bien que là était le point essentiel qui le distinguait de ce maître, le point sur lequel il pouvait se vanter de quelque avantage, disait que « Michel-Ange n'avait pas eu le talent de faire paraître les figures de chair, qu'elles n'étaient belles et considérables que pour l'anatomie. »

Quelques années après la *Vérité*, il voulut encore donner la vie à un beau corps de femme, en sculptant toute nue la *Justice* sur la tombe du pape Alexandre VII, mais c'était trop de hardiesse et, malgré la sympathie que l'on avait pour lui, la Cour pontificale s'émut et il fut obligé de couvrir d'un voile de métal

la nudité dont il avait si amoureusement chanté la beauté.

Si le Bernin ne sculpta pas d'autres figures de femmes nues, il saisit toutes les occasions de montrer quelques parties du corps, une jambe, un bras, une poitrine, et lorsqu'il représente une figure voilée, il excelle par ses draperies à révéler les formes du corps. Nulle part, dans l'œuvre d'aucun sculpteur, on ne trouve une plus délicieuse galerie de beautés féminines.

Je marque ce caractère de l'art du Bernin, car ce fut le premier qui apparut dans son œuvre, et il en resta toujours un des traits essentiels. Mais, à côté de ce caractère, il en est un autre non moins notable et fort différent, le sentiment religieux. Le Bernin a passé sa vie à travailler pour les églises, et il eut une âme chrétienne. Sa sensibilité, son féminisme même, convenaient bien à cet art du XVIIe siècle qui eut tant de tendresse, et qui voulut par-dessus tout séduire les fidèles en s'adressant à leur cœur. L'œuvre du Bernin tient une place de premier ordre dans l'art chrétien. Il fut le peintre de l'amour divin et des extases, le peintre de ces âmes tendues vers des émotions surnaturelles.

Sa première œuvre chrétienne fut la statue de Sainte Bibiane, dont le brûlant regard tourné vers le ciel est l'annonce de ces expressions de mystique amour qui vont le passionner et dans lesquelles il sera inimitable. Très simple d'attitude, sans ces exagérations de mouvemens, d'agitations fébriles qui plus tard tordront ses figures, cette jeune sainte, semblable à une statue grecque, avec la sensibilité d'une âme chrétienne, est un des plus parfaits modèles de l'art du XVIIe siècle.

Ce sont ensuite, non plus seulement des statues isolées, mais des groupes, qui permettent au Bernin d'exprimer plus fortement une vie ardente. C'est, à Saint-Pierre in Montorio, le groupe représentant l'*Évanouissement de saint François* que soutiennent des anges, c'est *la Madeleine prosternée aux pieds du Christ*, dans la chapelle Allaleona, deux œuvres qui rivalisent avec les scènes les plus émouvantes de la peinture; c'est enfin l'*Extase de sainte Thérèse*, qui, à juste titre, est restée l'œuvre la plus populaire du maître, celle qu'il faut tenir pour la plus significative de son talent. Pour comprendre cette œuvre, parfois si inintelligemment critiquée, il suffit, comme commentaire, de se rappeler les paroles par lesquelles sainte Thérèse elle-même a décrit les extases que le ciseau du Bernin a tenté de faire revivre devant nos yeux. « Il a plu parfois à Notre-Seigneur,

dit-elle, que j'aie un ange à mes côtés, dans une forme corporelle. Il était petit, d'une merveilleuse beauté et son visage étincelait de lumière. Cet ange avait en la main un dard qui était d'or. Il me sembla qu'il l'enfonça diverses fois dans mon cœur, et toutes les fois qu'il l'en retirait, il m'arrachait les entrailles, et me laissait toute brûlante d'un si grand amour de Dieu que la violence de ce feu me faisait pousser des gémissemens mêlés d'une si extrême joie que je ne pouvais désirer d'être délivrée de cette douleur délicieuse (1). »

La dernière œuvre du Bernin est digne de la Sainte Thérèse, c'est la *Beata Albertoni*, représentée sur son lit de mort, les mains crispées sur son cœur malade dont elle voudrait comprimer les battemens qui l'étouffent ; la tête renversée sans force, les yeux voilés, elle s'abandonne dans le calme des vierges quittant la terre pour rejoindre leur céleste époux.

Le Bernin a été un merveilleux peintre de ces âmes chrétiennes où dans une union si étroite vivent la souffrance et le bonheur, souffrance de la vie présente, bonheur de l'espérance des joies futures. Mais il a été surtout le poète de la joie, et pour la chanter il a évoqué tout particulièrement le charme et le sourire des petits enfans. Toutes ses œuvres en sont remplies et comme encadrées ; citer ses figures d'enfans, ce serait pour ainsi dire les énumérer toutes : c'est à Saint-Pierre, le maître-autel, le monument de la chaire, les niches des pylones de la coupole, les piliers de la grande nef, les voûtes des nefs latérales, la tombe de la comtesse Mathilde ; ailleurs, à Saint-André du Quirinal et dans ses églises de Castel Gandolfo et de l'Ariccia, partout, dans les voûtes, au-dessus des autels, c'est la même nuée d'anges descendant du ciel au milieu des rayons du soleil. Ses œuvres, comme sa maison, furent remplies par les enfans, et les onze enfans que lui donna sa charmante femme, qui était la plus grande beauté de la ville de Rome, lui fournirent toute sa vie d'inépuisables modèles de grâce et de jeunesse.

Le Bernin qui a sculpté si souvent des statues de saints représenta très rarement la Vierge. Par là il suit le mouvement de son siècle où le culte des saints tend à se substituer à celui de la Madone. Pour plaider la cause des âmes mortelles auprès

(1) Cette page admirable que je ne connaissais pas lorsque j'ai écrit mon livre sur le *Bernin* a été citée par M. Alfassa dans le numéro du 10 mars 1911 de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, p. 282.

du Christ, la pensée chrétienne s'adresse aux saints qui, ayant connu comme nous les misères de la vie, semblent devoir être plus indulgens pour nos fautes et devenir de plus compatissans interprètes près du juge céleste. Il est intéressant de remarquer l'évolution qui eut lieu au cours des siècles dans la représentation des figures religieuses, et qui va, du Christ du XIIe siècle, aux Apôtres et aux Prophètes du XIIIe, aux Vierges du XVe et enfin aux Saints du XVIIe siècle.

Le Bernin n'a sculpté qu'une seule Madone, celle qui fut faite pour les Carmes de la rue de Vaugirard à Paris et qui est aujourd'hui à Notre-Dame. C'est dire avec quel intérêt nous devrions étudier, au lieu de la laisser dans l'oubli, une pièce si capitale dans l'œuve du Maître.

Au Bernin, dans ses recherches d'un art si expressif et parfois si violemment dramatique, il fallait des moyens nouveaux, et il sut admirablement les trouver : il fallait représenter le mouvement, le geste instantané, la mobilité incessante de la vie : il fallait ces qualités qui sont les facultés maîtresses de l'artiste, la faculté d'observer et de retenir, de créer l'œuvre d'art sans être obligé d'avoir recours au moyen si facile, mais si faux de l'emploi du modèle, sans être obligé de lui demander une immobilité qui est la destruction même de toute vie et de toute expression naturelle. « Un homme n'est jamais aussi semblable à lui-même que lorsqu'il est en mouvement, » disait le Bernin qui, en sculptant le buste de Louis XIV, ne demanda jamais une pose immobile.

Ces recherches de mouvement vrai conduisirent le Bernin à créer une manière toute spéciale de traiter les draperies. Après les draperies mouillées si souvent employées par les Grecs, après les draperies disposées sur des mannequins qui furent adoptées par les sculpteurs florentins de la fin du XVe siècle, après les draperies collant sur la chair qu'affectionnait Michel-Ange pour mieux faire apparaître l'anatomie des corps, viennent les draperies du Bernin, qui renonce à tous ces moyens factices pour lutter avec la réalité elle-même et pour donner à nos yeux non seulement la sensation d'une véritable draperie, mais celle d'une draperie en mouvement. S'il échoua parfois dans ces recherches, s'il se laissa entraîner, par sa science, à une trop grande surcharge de plis, il eut de merveilleuses réussites, et il suffit de citer la *Sainte Bibiane*, les *Vertus* de l'Inscription

Barberini, la *Beata Albertoni* et surtout l'*Extase de Sainte Thérèse* et les deux Anges faits pour le Pont Saint-Ange.

Par de telles facultés de vision pénétrante et de fidèle mémoire, le Bernin devait être un grand maître dans l'art du portrait. Après la période du XVIe siècle où, par suite de l'idéalisme mis à la mode par Michel-Ange, on se désintéressa des traits particuliers de la nature, et où l'art du portrait était tombé dans un profond discrédit, le Bernin eut la gloire de le faire renaître, et, par des œuvres également précieuses par leur variété et leur beauté, par le buste si captivant dans sa simplicité de Costanza Buonarelli, par la figure si extraordinairement vivante et sensuelle du cardinal Scipion Borghèse, par le buste triomphal de Louis XIV, surtout par cette merveille incomparable d'observation aiguë qu'est le buste d'Innocent X, le Bernin a atteint des sommets que nul depuis lors n'a dépassés.

Vérité, fidélité à la nature, amour profond de la vie, tels sont les traits du génie de ce grand artiste que l'on a cependant pu accuser d'avoir créé un art factice et corrupteur.

Le Bernin a repris la tradition des plus grands naturalistes de l'art italien. Il n'a pas le décevant idéalisme qui parfois égare un Michel-Ange ou un Raphaël ; il est un vrai fils de la nature, un amoureux de toutes les beautés créées, le véritable disciple du Corrège.

A côté du Bernin un autre sculpteur de génie, l'Algarde, créait, dans une forme et une pensée un peu différentes de la sienne, d'admirables chefs-d'œuvre.

Comme Michel-Ange, le Bernin n'aimait pas le bas relief. La statue en ronde bosse lui paraissait préférable pour ses recherches de beauté. L'Algarde, qui appartient à l'école bolonaise et qui poursuit les traditions d'intellectualisme de cette école, fut au contraire le maître par excellence de cette forme de sculpture. En plein XVIIe siècle il continue, peut-on dire, l'art de la Contre-Réforme, ajoutant toutefois à cet art la richesse, la somptuosité que réclamait l'âge nouveau.

L'Algarde reprend l'art de Ghiberti et de Donatello, cet art qui sur une surface de pierre ou de bronze, sans aucune ressource de couleur, uniquement par le travail du ciseau, par la saillie des surfaces, veut produire des effets de perspective, donner des aspects de nature vivante, et rivaliser avec toutes les ressources de la peinture. Cette entreprise était-elle possible ? Ce n'est pas

avec des argumens *a priori* que l'on peut répondre. Le fait est là qui a justifié de telles recherches. Et s'il est vrai que le sculpteur n'a pas les mêmes ressources que les peintres, il est néanmoins certain qu'il lui est permis, dans une réelle mesure, de lutter avec eux et ne pas se borner à concevoir le bas-relief comme ne pouvant recevoir que des figures disposées sur un seul plan. Les anciens, les Grecs et les Romains, avaient déjà entrevu cette forme d'art, mais ils n'en avaient donné que de timides essais. Il était réservé aux maîtres florentins du XVe siècle de créer cette nouveauté, une des plus fécondes de l'histoire de l'art. L'Algarde continue leur œuvre et la perfectionne. Il ne se contente plus de petits bas-reliefs ciselés avec le soin et la finesse que permet l'outil des orfèvres, il aborde les compositions magistrales, et par de grands bas-reliefs sculptés, comme avec des peintures, il peut décorer les autels et les parois des églises.

Et il n'y a pas un reproche à faire à cet art dont toutes les visées sont légitimes. Pour en comprendre toute la puissance, il faut voir le bas-relief de l'*Attila* à Saint-Pierre, qui fut le modèle dont toute une école pendant longtemps s'inspira ; il faut voir l'église de Sainte-Agnès où l'Algarde, aidé par ses élèves, notamment par Ercole Ferrata et Domenico Guidi, a conçu et réalisé cet admirable programme de décorer toute une église avec de grands tableaux de marbre. Combien ne devons-nous pas aimer un maître à l'enseignement duquel nous devons notre Puget !

L'Algarde n'eut pas à Rome les mêmes faveurs que le Bernin. C'étaient deux concurrens, on pourrait presque dire deux ennemis, en lutte non seulement par leur talent, mais par les idées qu'ils représentaient. Aussi la production de l'Algarde fut-elle bien loin d'égaler celle du Bernin. Son art s'épanouit surtout pendant la disgrâce du Bernin sous Innocent X. C'est le moment ou il décore Sainte-Agnès et, avec Borromini, Saint-Jean de Latran.

Mais ce n'est pas dans la manière de l'Algarde que se développe l'école du XVIIe siècle. A l'art narratif de ce maître on préfère l'art plus brillant et plus passionné de son rival. C'est autour du Bernin, pour exécuter les immenses travaux qui lui étaient confiés, que nous voyons se former toute une armée de sculpteurs. Ceux qui appartiennent au début du siècle ont encore la simplicité, la délicatesse que les maîtres bolonais avaient

apportée à Rome et substituée aux anatomies de Michel-Ange; c'est à un Stefane Maderne, le délicieux sculpteur de la *Sainte Cécile*, que se rattachent des artistes tels que Duquesnois, le chantre des petits enfans, et Giuliano Finelli qui collabora aux premières œuvres du Bernin, à la *Daphné*, à la *Sainte Bibiane* et au Baldaquin de Saint-Pierre. Ce sont plus tard des artistes plus hardis, suivant le Bernin dans l'évolution de ses audaces, tels par exemple Antonio Mari qui collabora à la décoration de Sainte-Marie du Peuple, Giulio Cartari que le Bernin choisit pour l'accompagner à Paris, Cavallini, l'auteur des Tombes des Bolognetti à l'église de Gesu e Maria, Antonio Raggi, le décorateur de la voûte du Gesu, ou Antonio Gherardi dont la chapelle Avila à Sainte-Marie du Transtévère et surtout celle de Sainte-Cécile à San Carlo ai Catinari sont parmi les œuvres les plus originales de cette époque. Cette brillante école du Bernin s'accrut encore des meilleurs élèves de l'Algarde, tels Ercole Ferrata et Domenico Guidi, qui s'attachèrent à lui après la mort de leur maître.

On pourrait faire une place à part à Cosimo Fancelli qui, après avoir été l'élève du Bernin, se lia intimement avec Pierre de Cortone et s'inspira de sa manière plus tendre et plus légère. Nous savons qu'il fut employé par lui au décor des voûtes de San Carlo al Corso et de la Chiesa nuova, et on doit lui attribuer les sculptures des pendentifs et du transept de SS. Luca e Martino, dont j'ai déjà dit toute l'exceptionnelle beauté. Toutes ces sculptures portent à un si haut point les caractères de l'art de Pierre de Cortone qu'il me paraît difficile de ne pas supposer que Cosimo Fancelli les a faites d'après des dessins de son maître.

Toute la ville de Rome est couverte de sculptures dues aux maîtres du XVIIe siècle. Ce sont eux qui en ont décoré la plupart des églises, notamment Saint-Pierre, Sainte-Agnès, Saint-André au Quirinal, Sainte-Marie du Peuple, la Chiesa nuova, Sainte-Marie de la Victoire, Gesu e Maria, San Carlo al Corso, Saint-Jean-de Latran, Saint-Nicolas de Tolentino, Santa Maria del Orto; ce sont eux qui, dans toutes les églises, construisent et décorent tant de magnifiques chapelles et tant d'autels dont le plus splendide est celui de Saint-Ignace au Gesu par le Père Pozzo; ce sont eux qui font les tombeaux des Papes à Saint-Pierre et partout des tombeaux de cardinaux; ce sont eux qui élèvent des

fontaines sur les places de la ville, dans les cours des palais et les jardins des villas. Sur la seule place de Saint-Pierre, le Bernin fait sculpter par ses élèves plus de 160 statues pour surmonter sa Colonnade.

Les sculpteurs romains semblent ne plus pouvoir suffire à de tels travaux, et nous voyons à ce moment se joindre à eux plusieurs sculpteurs français, des artistes qui, venus à Rome pour étudier à l'École créée par Colbert sur les conseils du Bernin, ne peuvent plus se résoudre à quitter cette ville où ils se font vite une très belle place, tels Monnot, Théodon, Le Gros et plus tard Michel-Ange Slodtz.

Les successeurs du Bernin sont aujourd'hui fort négligés par les historiens d'art, et cependant la sculpture italienne du XVIIIe siècle a créé encore bien des chefs-d'œuvre. Je voudrais ici en citer quelques-uns. Ce sont à Rome les statues des façades de Sainte-Marie Majeure, de Saint-Jean des Florentins, de Sainte-Croix in Jerusalem, celles de la Fontaine Trevi, du Palais de la Consulta, surtout celles du Palais del Grillo ; et un artiste doit être cité hors pair, Filippo Valle, le délicieux auteur des Tombeaux d'Innocent XII et du cardinal André Corsini et du grand bas-relief de l'Annonciation à Saint-Ignace. Dans le Sud de l'Italie, c'est à Palerme l'art du Serpotta, et à Naples l'art de Sammartini, remarquable surtout dans les statues du transept de l'Église de l'Annunziata (1). A Florence, c'est Spinazzi, le maître délicieux qui a sculpté la Tombe de Machiavel et un Ange sur la Porte centrale du Baptistère. Mais c'est Venise qui semble alors prédominer à la suite de Rome, avec les statues de la façade et du maître-autel de la Salute, les statues de l'intérieur des Scalzi et des Jésuites, et celles de Bonnazza à SS. Giovanni e Paolo (Chapelle du Rosaire, et groupe de la Victoire sur la Tombe du doge Venier).

Cet art, il est vrai, n'égale pas celui du XVIIe siècle, mais il a une valeur qu'on ne saurait méconnaître, et c'est lui qui, à la fin du siècle, aboutira à l'art de Canova.

(1) Les livres sur la sculpture italienne du XVIIIe siècle sont trop rares pour que je ne signale pas une belle publication récente : *Le Scolture e gli Stuchi di Giacomo Serpotta*, par Rocco Lantini, avec une monographie d'Erneste Basile et une préface de Corrado Ricci. A consulter aussi le beau recueil de documens sur *l'Architecture baroque en Italie*, de Corrado Ricci.

II. — LES PEINTRES : PIERRE DE CORTONE. — ROMANELLI. — LE BACICCIO. — LE PÈRE POZZO.

Si un seul nom, celui du Bernin, suffit à caractériser la sculpture du XVIIe siècle, on peut dire de même qu'il suffit de connaître Pierre de Cortone pour savoir tout ce que fut la peinture de cet âge. Jamais l'art, même à Venise, ne s'est épanoui dans une vision plus heureuse, plus complètement dégagée de tout voile de tristesse. La critique moderne n'a pas encore su faire à cet artiste la place exceptionnelle qu'il mérite : elle n'a pas assez dit qu'il fut le créateur d'une nouvelle école de peinture qui a régné pendant deux siècles sur l'Europe entière.

Pour se rendre compte de l'importance de l'art de Pierre de Cortone, il faut se rappeler ce qui avait été fait avant lui, au point de vue du décor, dans les principales écoles d'Italie.

Au XIVe siècle, l'école giottesque, toute religieuse et philosophique, ne pouvait que très exceptionnellement rechercher les effets décoratifs ; lorsqu'elle couvre de fresques les basiliques italiennes, c'est pour enseigner et non pour plaire. Au XVe siècle, avec Masaccio, Lippi, Botticelli, Ghirlandajo, un changement se fait, l'art est moins religieux, mais c'est pour devenir plus savant ; et c'est l'étude de la vie qui passe au premier plan dans la ville des humanistes. A Rome, au début du XVIe siècle, pour la première fois les peintres vont, par des peintures exclusivement décoratives, dire cette joie que la Renaissance mettait dans tous les cœurs, et Raphaël, à côté de ses grandes œuvres religieuses, nous donne, dans les Loges, à la Villa Madame et à la Farnésine, de beaux exemples d'art décoratif.

Par suite de la déchéance de Rome provoquée par le sac de 1527, c'est dans le Nord de l'Italie, à Venise, à Mantoue, à Parme, que se poursuivent pour un instant les destinées de l'Italie.

Les Vénitiens ont une grande réputation comme décorateurs, et l'on citerait volontiers Paul Véronèse comme l'un des plus illustres maîtres de cet art, et pourtant les Vénitiens n'ont pas su, même au Palais des Doges, ordonner une vaste salle en vrais décorateurs. Ils se contentent le plus souvent de disposer sur les murs et les plafonds de grands tableaux narratifs, lourdement et maladroitement encadrés par de trop volumineuses et trop riches bordures, et leurs tableaux trop sombres se relient mal à l'éclat des dorures qui les entourent.

A côté des Vénitiens, il faut citer à ce moment Jules Romain à Mantoue, et le Corrège à Parme, qui sont les véritables initiateurs de l'art qui va si brillamment s'épanouir au XVIIe siècle dans l'école romaine.

Mais avant cette reprise du XVIIe siècle, l'art décoratif subit un arrêt dans toute l'Italie à la fin du XVIe siècle par suite du puritanisme de la Contre-Réforme. L'école bolonaise, chargée par les papes et les communautés religieuses de peindre dans les nouvelles églises de grandes compositions religieuses, avait supprimé de ses peintures ce qui n'était qu'un simple élément de plaisir pour ne retenir que ce qui pouvait plaire à l'esprit; ni le Dominiquin, ni le Poussin ne sont des décorateurs.

C'est à Rome au XVIIe siècle, avec Pierre de Cortone, que l'art décoratif réapparaît en maître, pour régner, dès lors, presque exclusivement dans le monde pendant deux siècles. Tout en restant chrétien, cet art ne cherche plus à convaincre, mais à séduire, et la décoration qui, jusqu'alors, n'avait joué qu'un rôle effacé et secondaire semble logiquement devenir le but principal de l'art et sa véritable raison d'être.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer si l'on veut pleinement comprendre l'œuvre de Pierre de Cortone. De lui je serais tenté de dire, non pas seulement qu'il fut un des plus grands décorateurs, mais qu'il fut par excellence le décorateur. C'est dans les qualités propres à l'art du décor qu'il a mis toute la tension de sa pensée, et c'est là vraiment qu'il brille d'un incomparable éclat.

Il ne faut pas demander à Pierre de Cortone la grandeur, l'impressionnante simplicité et la profondeur de l'école giottesque; un décorateur ne doit pas penser, il doit supprimer de son œuvre tout ce qui demanderait un trop grand effort de l'esprit : un décor ne doit être fait que d'un sourire. Il ne faut pas non plus demander à Pierre de Cortone la fermeté de dessin d'un Mantegna, la pureté de lignes d'un Raphaël, les modelés subtils d'un Léonard de Vinci, ou la science anatomique d'un Michel-Ange. Un décorateur doit presque inévitablement renoncer à cette science et à cette perfection, il a de trop vastes espaces à couvrir pour s'attarder à trop préciser des détails qu'on ne voit pas, il est trop absorbé par d'autres recherches qui pour lui sont l'essentiel : l'art de concevoir et d'ordonner de grandioses ensembles et surtout l'art de tout faire converger vers le plaisir des yeux.

Afin de réussir dans un tel art, une qualité était indispensable, il fallait avant tout être un *coloriste*, et ce n'est pas encore assez dire, il fallait être un maître dans la *clarté* du coloris. Pour comprendre la particularité et la prodigieuse beauté de l'art de Pierre de Cortone, il faut dire ici ce que nous devons entendre par le mot coloris. En n'employant jamais ce mot que pour parler des Vénitiens, peut-être en avons-nous perdu le véritable sens, et ne nous rendons-nous plus compte de ce qu'il y eut de vraiment merveilleux au point de vue du coloris dans les fresques de l'école florentine. C'est la fresque qui fait l'exceptionnel mérite de la peinture italienne. Les Italiens n'ont jamais bien connu le procédé de la peinture à l'huile, et ne sont jamais parvenus à égaler ni un Van Eyck, ni un Rubens, ni un Rembrandt. Ils sont malhabiles dans cet art des longs travaux qui veulent être repris et exigent tant de science en vue de ces reprises. Préparant mal leurs toiles, se servant mal des huiles et des vernis, abusant des couleurs qui ne sèchent pas, qui se dénaturent et s'assombrissent avec le temps, les Italiens ont fait des œuvres qui ne ressemblent plus que de très loin à ce qu'elles étaient primitivement. En particulier, les peintures de l'école bolonaise sont presque méconnaissables, et Pierre de Cortone lui-même n'a pas échappé à ce malheur. Aujourd'hui, il faut bien se garder de le juger d'après ses tableaux si l'on veut comprendre ce qui fait sa vraie grandeur.

En Italie, les Vénitiens, grâce à leurs relations avec les peintres des pays du Nord, avec ces maîtres flamands qui avaient découvert les secrets de la peinture à l'huile, créèrent dans l'art de la peinture à l'huile des œuvres bien supérieures à celles des autres écoles italiennes et, très justement, à s'en tenir à ce seul point, on peut dire que l'école vénitienne fut la plus grande école coloriste de l'Italie. Mais si l'on regarde les peintures à fresque et les peintures *a tempera* des primitifs, le jugement ne saurait plus être aussi absolu ; et s'il faut reconnaître que la peinture à l'huile des Vénitiens a des tons plus profonds, des rouges plus ardens, si elle peut obtenir des modelés plus savans, il n'en reste pas moins qu'elle est toujours un peu noire et opaque, qu'elle ne nous est parvenue souvent que très altérée et qu'une fresque florentine, par comparaison, est un véritable bouquet de fleurs, un *hortus deliciarum* pour la joie suprême de nos yeux.

En France, nous sommes peu familiarisés avec la fresque, et

nous ne pouvons pas comprendre que les fresquistes ont été par excellence les peintres de la fraîcheur et de la délicatesse du coloris, eux qui n'ont pas de couleurs opaques, pas de noir sur leur palette, et qui peignent sur des surfaces humides qui adoucissent les contours et suppriment toute dureté. Rien au monde n'est d'un coloris plus charmant que les fresques de Mazzolino à Castiglione d'Olonna, les *Mages* de Gozzoli à la chapelle Riccardi, les fresques de Saronno par Luini et celles de la villa Lemmi par Botticelli, le *Chœur* de Ghirlandajo à Sainte-Marie Nouvelle, la Sixtine de Michel-Ange, ou *les trois Vertus* de Raphaël, à la Chambre de la Signature.

Tout cela c'est l'art auquel Pierre de Cortone va donner la beauté suprême. Par ses fresques, il fait revivre l'art des grands florentins du XVe siècle, il reprend la finesse de leurs teintes adoucies, mais il parvient à y introduire des notes plus vives et plus chantantes, et il sait plus que tout autre, sur un ensemble en sourdine, faire éclater la fanfare des couleurs. Nul n'a connu comme lui l'art de faire vibrer, sur des fonds nacrés, sur des tons gris tendre, sur des mauves et des lilas, la note aiguë d'un jaune citron ou d'un bleu d'azur; et nul n'a eu le même art de voiler les figures, et de laisser atténuer la lumière d'un regard dans la pénombre d'un visage. On comprend que Prud'hon ait été impressionné par un tel art; et même si nous ne connaissions pas la belle copie qu'il a faite du motif central de la voûte du Palais Barberini, copie aujourd'hui au musée de Dijon, nous n'hésiterions pas, en voyant ses peintures, avec leur charme féminin, leur mystère voluptueux, leur grâce juvénile, à le reconnaître pour un descendant de Pierre de Cortone. Au milieu de la sévère école néo-classique, si hostile à l'art du XVIIe siècle, c'est un peintre inspiré de cet art qui fait renaître les joies de la vie.

L'art de Pierre de Cortone, nous pouvons le juger à Rome, dans toute l'ampleur de sa fougue décorative aux plafonds de la grande nef et de la sacristie de la Chiesa nuova et, dans des teintes plus chaudes, au grand plafond du Palais Barberini, où, sans fragmenter sa composition, il crée une des plus vastes et des plus admirables ordonnances qu'un peintre ait jamais dessinée. Mais son grand chef-d'œuvre au point de vue décoratif est à Florence, dans les plafonds des grandes salles du Palais Pitti, où il a donné des modèles non surpassés, par la beauté des encadremens et l'alliance de la peinture avec le décor

sculpté. Au même Palais, sur les murs de la salle de bains, ses grandes fresques des Quatre Saisons sont, au point de vue purement pictural, le point culminant de son art, dans ses harmonies les plus fraîches et les plus audacieuses.

Un élève de Pierre de Cortone et du Bernin, Romanelli, présente un intérêt tout particulier pour nous, Français, parce qu'il fut appelé à Paris par le cardinal Mazarin pour décorer son Palais et le Louvre. Là plus qu'à Rome, Romanelli a laissé les chefs-d'œuvre de son art, et sa venue à Paris, qui précéda celle du Bernin, eut dans une certaine mesure la même action pour faire pénétrer en France l'influence de l'art romain au XVIIe siècle.

En France, Simon Vouet, le premier, avait fait renaître la peinture en s'inspirant de l'Italie; mais l'art qu'il avait appris à Rome et qu'il transporta à Paris, était l'art de l'école bolonaise, cet art fait de pensée et de sentiment religieux, plus que de recherches décoratives. C'est sous cette forme, à la suite de Simon Vouet, que se développe cette école de peinture que l'on pourrait appeler l'école du cardinal de Richelieu et qui compte les noms illustres de Philippe de Champagne, de Le Sueur et de Poussin.

Avec Romanelli, c'est l'art décoratif qui pénètre chez nous, c'est l'art même du Bernin et de Pierre de Cortone. Ses décors des quatre chambres d'Anne d'Autriche au Louvre et surtout celui de la grande galerie du Palais Mazarin sont des œuvres qui, sans égaler les chambres du Palais Pitti, faites par Pierre de Cortone, sont dignes néanmoins d'en être rapprochées. C'est le même art magnifique de décorer des voûtes par des séries de peintures encadrées de décors en relief, le même art d'associer la peinture à la finesse des stucs polychromés. C'est l'art que Lebrun cherchera à imiter dans la galerie d'Apollon au Louvre et dans la Galerie des glaces à Versailles. Mais si l'on regarde l'œuvre de Romanelli, si l'on comprend son charme extraordinaire, la légèreté des encadremens, la délicatesse de la peinture, la finesse des gris, des lilas, des bleutés, des jaunes pâles, de tous ces tons clairs et assourdis qui s'accordent si merveilleusement avec les tons de l'architecture, on verra combien Lebrun s'est mal assimilé un tel art. Sa grande faute a été non seulement de surcharger outre mesure la partie sculptée des encadremens, mais surtout d'employer la peinture à l'huile et par là de se priver de cette fraîcheur que seule donne la peinture à fresque, et qui est le secret de tout le charme des décors italiens.

Après Pierre de Cortone, le plus grand maître de l'école fut le Baciccio qui, dans les pendentifs de Sainte-Agnès, a créé une œuvre toute de grâce, qui peut être citée comme l'exemple le plus parfait de l'accord d'une peinture avec la polychromie des marbres. Dans les voûtes du Gesu et des SS. Apôtres, développant l'art de Pierre de Cortone et préparant celui du Père Pozzo, il trouve ces décors plafonnans qui prolongent les voûtes et semblent les perdre dans le ciel. Le Baciccio, élève du Bernin, n'a pas les mêmes facultés inventives que Pierre de Cortone, le même art souverain de la composition, mais il a la même grâce, la même jeunesse et, dans ses figures de femmes où nous trouvons toujours la plus fidèle observation de la nature, il a su mettre une variété plus grande. Pour savoir ce que peut être l'irrésistible attrait d'une figure de femme, même après celles de Léonard et du Corrège, il faut voir les *Vertus* du Baciccio à Sainte-Agnès, et surtout cette *Vierge* qu'il peignit à San Francesco a Ripa, pour orner la chapelle construite par le Bernin en l'honneur de la Beata Albertoni.

A ce moment Florence connaît cet art décoratif, cette fleur de coloris qui s'épanouissait si brillamment à Rome. Giovanni da san Giovanni, qui semblait peindre la chair avec du lait, a décoré la Salle des Argenteries au rez-de-chaussée du Palais Pitti, peu de temps après que Pierre de Cortone eut terminé la peinture des salles du premier étage, et sans doute qu'il dut les brillantes qualités de son art à l'influence exercée sur lui par ce grand maître.

Vers le milieu du XVIIe siècle, ce style se répand dans toute l'Italie. Cette fécondité qui était sa loi première et qui exigeait tant de science, tant d'habileté, et une rapidité d'exécution que l'on ne pouvait obtenir qu'au prix d'un art un peu superficiel, c'est un Napolitain, Luca Giordano, qui va en donner la plus complète formule. Il est impossible de ne pas regarder encore de nos jours avec le plus grand plaisir son plafond de la grande Galerie du Palais Ricardi à Florence.

A Rome, après le Baciccio, c'est le Père Pozzo qui va apparaître et donner dans sa voûte de Saint-Ignace le plus surprenant exemple des effets décoratifs que devait produire cette école. Là, avec toutes les ressources les plus subtiles de la perspective, il tente des recherches que l'on ne peut approuver complètement, mais dont l'effet est vraiment stupéfiant. Le défaut de

cette œuvre, c'est qu'elle ne peut être vue que d'un seul point, au centre de la nef; partout ailleurs elle est incompréhensible. Il faut nécessairement se placer au point voulu par l'artiste, au point où il fait converger toutes les lignes de sa feinte architecture, et alors on a le spectacle le plus miraculeux que la peinture ait jamais imaginé. C'est une ascension sans fin des lignes architecturales; l'église semble se transformer en un monument n'ayant plus rien de réel, qui porte nos regards aussi haut qu'ils puissent monter, qui perce les nues et nous transporte jusqu'aux régions où trônent les anges et les bienheureux. J'imagine la joie qu'auraient éprouvée nos grands maîtres gothiques s'ils avaient pu voir un tel art, dans son esprit si semblable au leur.

Cet art, le Père Pozzo le fit connaître dans toute l'Italie, et notamment à Venise où nous le voyons aboutir aux merveilles de Tiepolo. Quand on parle de Tiepolo, on le rattache toujours et uniquement à Paul Véronèse. Et sans doute aucun Vénitien du XVIIIe siècle ne peut s'abstraire d'un tel art. Dans tout le passé vénitien c'est le coloris argenté, ce sont les gouttes de rosée de Paul Véronèse que Tiepolo doit choisir, mais Véronèse ne pouvait rien lui apprendre dans l'art des compositions aériennes. A la voûte des Scalzi, au Palais Labbia, surtout dans son grand chef-d'œuvre qui est la voûte de la Scuola del Carmine, Tiepolo est la fleur suprême de l'art romain du XVIIe siècle.

III. — FIN DE L'ART DU XVIIe SIÈCLE : LE NÉO-CLASSICISME

Le style du XVIIe siècle se continue à Rome pendant tout le siècle suivant, sans modifications profondes. On construit de grandioses façades, telles que celles du Latran, de Sainte-Marie Majeure, de Sainte-Croix in Jérusalem; et le luxe se poursuit dans les décors intérieurs : la Chapelle Corsini, au Latran, égale en richesse la Chapelle Chigi de Raphaël et le Saint-André du Bernin.

Cet art, qui satisfaisait si complètement tous les désirs du peuple romain, ne trouva ses causes de défaveur que lorsque, en se modifiant, il se transporta dans d'autres milieux, où des conditions sociales très différentes devaient fatalement l'entraîner à sa perte. A Rome, le peuple jouissait librement d'un art merveilleux qui ne lui coûtait rien. Ce peuple qui n'avait aucune industrie, aucun commerce, aucunes ressources agricoles, disposait, par une singulière fortune, des plus grands trésors du monde.

Le pouvoir des papes lui redonnait les richesses qu'il avait eues au temps des Césars; et l'on s'explique fort bien qu'il n'ait eu aucune raison de se plaindre et de chercher d'autres formes sociales et un art nouveau.

Mais le jour où cet art sortit de Rome et de l'Église pour se transporter dans un milieu purement aristocratique, quand la construction d'un Palais tel que celui de Versailles se substitua à celle d'un Saint-Pierre, et quand l'art ne fut plus au service que d'une infime minorité de la nation, le jour où le peuple n'en jouit plus et où, par une singulière transformation, il dut en faire tous les frais, on sent combien il s'en désintéressa : il ne pouvait que prendre en haine un art qui n'était fait que de ses misères.

Au XVIIIe siècle, en France, la société était devenue si sensuelle, si immorale, qu'une profonde réforme s'imposait. Une société est bien déchue lorsque son idéal artistique se limite aux libertinages d'un Boucher et d'un Fragonard. Les esprits les plus éminens signalent le danger; les philosophes s'indignent avec toute leur énergie, et, avant de voir le régime sombrer sous le couperet de la guillotine, longtemps avant les jours de la Révolution, un état social s'esquisse, et un art nouveau est là qui nous dit les désirs et la soif de réformes de cette époque si inquiète.

L'art va être comme une manifestation de tout ce que réclamaient un Jean-Jacques Rousseau et les philosophes de l'Encyclopédie; on pense qu'il faut renoncer à un état social antinaturel, à un luxe qui est une injustice, à un art qui n'est fait que pour satisfaire les caprices d'un monde blasé, et qui perd de vue la nature. Et le mot *nature* est celui que l'on rencontre partout, c'est le mot qui va tout diriger et qui semble devoir apporter les remèdes et le salut. La simplicité, la logique, la conformité aux lois naturelles, vont se substituer aux excès de richesse, à l'illogisme, à toutes les folies inventives.

Et par là, on voit que le nouveau style, que l'on a justement appelé néo-classique, se rapproche du style de la Contre-Réforme : ce sont les mêmes idées directrices, et l'on a depuis longtemps constaté que l'art français de la fin du XVIIIe siècle, rompant avec le style Louis XIV et Louis XV, se rattachait à l'époque Louis XIII.

Il faut remarquer que, dans toutes les évolutions de style qui se sont produites depuis la réapparition des formes antiques, il y eut des variations et même des changemens profonds de pensée, sans que l'on ait eu l'idée que l'on pouvait abandonner

ces formes. Depuis le XVe siècle, on a conservé le style antique, et ce style a été assez souple pour se prêter, plus ou moins bien, il est vrai, aux diverses expressions qu'on lui demandait.

A la fin du XVIIIe siècle, moins que jamais, on ne pouvait songer à renoncer à l'art antique pour se rattacher à d'autres traditions et faire renaître les styles du Moyen âge. Cela n'aurait pu se faire que s'il y avait eu à ce moment un réveil de foi chrétienne, mais précisément le siècle n'est pas religieux. Les réformateurs, loin d'agir au nom de la religion, vont l'englober dans leurs antahèmes. Ils ne la séparent pas de la monarchie. C'est au nom de la philosophie qu'ils agissent et l'antiquité, l'antiquité païenne, plus que jamais, redevient souveraine.

Le Baroque et le Rococo, ces formes si nouvelles et si audacieuses, par lesquelles les maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle avaient exprimé les idées modernes, sans se préoccuper de rester fidèles à la pureté des formes classiques, l'âge nouveau les condamne au nom de son culte pour l'art antique. Les philosophes du XVIIIe siècle répudiant la société corrompue de la royauté devaient renoncer aux formes de son art et redemander à la vraie tradition antique les préceptes directeurs d'un art nouveau.

Cet art qui porte justement le nom de Néo-classique a compris, au cours de son évolution, certaines divisions secondaires, correspondant aux diverses phases de la vie française : Fin de la Royauté, Révolution, Empire, Restauration.

Dans les dernières années du règne de Louis XV, et sous le règne de Louis XVI, la pensée française pleine d'espoirs, tout heureuse d'entrevoir un nouvel état social, une ère prochaine toute faite de bonheur pour le peuple, conçoit un art très simple, mais charmant, d'une grâce et d'une jeunesse ravissante ; c'est comme l'épanouissement d'une ère virginale, et à juste titre le style Louis XVI restera parmi les gloires les plus pures de l'art français.

Mais la réalité ne correspondait pas aux espérances. La France fut impuissante à trouver dans le calme les réformes désirées. Tout s'effondre et les cataclysmes de l'intérieur joints aux dangers de l'extérieur font naître une société d'où tout sentiment d'élégance et de joie légère va disparaître, une société qui sera obligée de faire appel avant tout aux plus âpres sentimens d'énergie. Ce n'est plus une Flore ou une Cérès que l'on aimera à évoquer, c'est le glaive des Horaces que l'on mettra dans les

mains du peuple. Et nous voyons alors le style Louis XVI se continuer, mais en perdant sa grâce pour se revêtir d'énergie.

Avec Napoléon, après les périodes de luttes et de misère, c'est la victoire, et, sur l'art sévère de la Révolution, l'Empire va mettre toutes les pompes triomphales.

Ce ne fut toutefois qu'un éclair. Brutalement Waterloo, en une heure, va tout détruire. La chute de l'Empire, le démembrement de la France, les armées étrangères maîtresses du sol national, et tout cela après tant de rêves de gloire et de bonheur, ce fut un terrible réveil, un des coups les plus rudes que la France ait jamais eu à supporter. Tout naturellement la tristesse, plus que jamais, vient assombrir l'âme française : on construit des chapelles expiatoires, et jamais l'art classique n'a revêtu des formes plus simples et, pourrait-on dire, plus douloureuses.

Mais alors une idée nouvelle intervient, une idée à laquelle on ne songeait plus depuis de longs siècles. Cette antiquité dans laquelle on avait mis tant d'espérances, on la charge de toutes les responsabilités : c'est elle qui, en faisant revivre le paganisme, a porté atteinte à la religion nationale et qui, ce faisant, a fait disparaître de la nation toute idée religieuse. Pour trouver le salut, c'est elle qu'il faut combattre ; il faut refaire une France chrétienne, et pour cela, il faut se rattacher franchement à nos vraies traditions, à notre style national, à l'art du Moyen âge, au Roman et surtout au Gothique.

Mais, hélas! on ne refait pas le gothique. C'est un style trop coûteux, que seuls des siècles d'ardente foi religieuse peuvent réaliser. Et ce style, tout en voulant l'imiter, on le comprend mal : au lieu d'y voir l'exubérance de joie et de triomphe de tout un peuple, on le considère comme une œuvre de tristesse; et le gothique de la Restauration, privé de toute parure, sans vitraux, sans sculptures, n'est que le squelette d'un pauvre oiseau mort.

Cette renaissance de l'art gothique ne pouvait durer dans une société où l'idée religieuse ne parvint pas à conserver sa puissance. Lorsque la France réorganisée vit disparaître les jours de recueillement et se reprit aux vastes espoirs, l'amour de la vie prédomina et paralysa cette tentative de grande renaissance chrétienne. Napoléon III voulut redonner à la France les jours de fêtes et de triomphes, il voulut lui remettre la joie au cœur, et le fait que ce règne a eu dans l'art comme pensée maîtresse, non un monument religieux, non un palais pour un souve-

rain, mais un monument pour le peuple, un théâtre, dit tout le caractère de ce nouveau règne. C'est un art démocratique, un art qui ne se manifeste plus dans l'église comme en France au XIIIe siècle et à Rome au XVIIe, mais dans un lieu de fêtes populaires, un art qui rappelle celui des Césars de l'ancienne Rome.

Avec Napoléon III la religion passe au second plan, les essais de reprise de l'art religieux du moyen âge tentés par la Restauration sont abandonnés, et à nouveau c'est l'imitation de l'Antiquité qui va réapparaître. Et, par un phénomène tout naturel, les mêmes pensées, les mêmes désirs, vont rapprocher l'art français de l'art romain du XVIIe siècle. L'Opéra de Garnier, les sculptures de Carpeaux, les peintures de Baudry, c'est l'art même du Bernin et de Pierre de Cortone.

Et, aujourd'hui encore, cet art sur bien des points redevient le nôtre. Après le recueillement des années qui suivirent les désastres de 1870, la France a cherché un art démocratique. Et s'il est vrai que son premier devoir fut de satisfaire aux innombrables besoins sociaux des sociétés modernes, si elle fut obligée souvent de restreindre, dans ses constructions, les parties purement ornementales, le peuple néanmoins souffrit de cette tristesse et l'un de ses plus grands désirs fut de la voir disparaître. Aussi le vit-on se passionner pour les grandes fêtes des expositions universelles. Là, toutefois, ce n'étaient souvent que des illusions de luxe, un art de clinquant, des architectures de staff et non de marbre ; mais, même sans avoir les richesses dont disposaient les maîtres du XVIIe siècle, c'est leur art que l'on cherchait à faire renaître.

Sans se risquer à d'incertaines prévisions sur les styles de l'avenir, on peut penser que l'humanité ne renoncera jamais entièrement à ses traditions, aux formes d'art qu'elle a créées au prix de si laborieux et si féconds efforts. Comment, par exemple, pourrait-elle renoncer à la colonne, la plus belle forme d'architecture que les hommes aient imaginée ? Et s'il est vrai que l'art grec copié servilement ne peut donner lieu qu'à des œuvres inutilisables, on peut penser qu'interprété avec liberté, comme l'ont fait les grands maîtres du XVIIe siècle, il peut encore admirablement servir pour faire naître les formes nouvelles que demanderont les civilisations de l'avenir.

MARCEL REYMOND.

LA PREMIÈRE INTERVENTION EUROPÉENNE

AU MAROC

I. — LA DÉCOUVERTE DU MAROC ET L'INTERVENTION ROMAINE

Le Maroc est longtemps resté pour les Anciens le pays du mystère. La véritable découverte en a été tardive et contemporaine de la première intervention européenne, celle des Romains. A l'âge d'or de la civilisation hellénique, au temps de Périclès, les Grecs ne possédaient sur ce lointain Maroc, situé en dehors de leur sphère colonisatrice, que des données éparses et vagues. Hérodote a entendu parler d'une montagne, située à l'Ouest du continent africain et qu'on appelle l'Atlas; il connaît les colonnes d'Hercule, indique, d'après les témoignages de voyageurs carthaginois, l'existence de pays situés sur le littoral de l'océan Atlantique et mentionne expressément, dans cette partie du Maroc, le promontoire Soloeis, aujourd'hui cap Cantin, entre les villes actuelles de Mazagan et de Safi.

Les connaissances d'Hérodote et de ses contemporains sur le Maroc se réduisaient donc à fort peu de chose. La situation du pays à l'extrémité du monde connu des Anciens ne suffit pas à expliquer ce mystère. Les premiers explorateurs du littoral, les Phéniciens, gardèrent jalousement pour eux les indications précises qu'ils avaient pu recueillir au cours de leurs lointaines croisières. C'était le meilleur moyen d'écarter les concurrens possibles; les Phéniciens, en excellens trafiquans qu'ils étaient, ne manquèrent pas de l'employer, et leur poli-

tique commerciale y trouva amplement son compte. Dès le XIIe siècle avant J.-C., ils avaient dépassé les colonnes d'Hercule et fondé le comptoir de Gadès (Cadix) sur la côte méridionale de l'Espagne. Il est vraisemblable que, déjà à cette époque reculée, ils avaient pris pied sur la côte atlantique du Maroc.

Plus tard, Carthage fondée au IXe siècle supplanta les métropoles phéniciennes d'Asie et reprit, pour son propre compte, la politique de pénétration vers l'Occident. Le principal épisode de ce renouveau d'activité phénicienne, c'est le Périple d'Hannon, le premier grand voyage d'exploration de la côte marocaine. Vers la fin du Ve siècle av. J.-C., une expédition considérable partait de Carthage : elle comprenait 60 navires à 50 rames, chargés de 30 000 passagers, hommes et femmes, abondamment pourvus de vivres et de tous les objets indispensables à une longue navigation. Un certain Hannon avait le commandement en chef. La flotte reconnut d'abord la côte méditerranéenne du Maroc, où prospéraient depuis longtemps les vieilles colonies phéniciennes de Rusaddir (Melilla) et de Tingis (Tanger), puis franchit les colonnes d'Hercule et s'engagea dans l'Atlantique. Pour conserver le souvenir de ce voyage sensationnel, les compatriotes d'Hannon en firent graver la relation dans un temple de Carthage. Un voyageur grec, qui passait par là, s'avisa d'en prendre copie, et par lui, le journal de l'expédition, — le plus ancien document de l'histoire marocaine, — est parvenu jusqu'à nous.

Laissons la parole à l'amiral carthaginois : « Après avoir navigué pendant deux jours au delà des colonnes d'Hercule, nous fondâmes une ville qui fut nommée Thymiatérion et qui domine une vaste plaine. Arrivés au cap Solocis couvert de bois épais, nous y élevâmes un temple à Poséidon. Du cap Solocis, nous naviguâmes une demi-journée en tirant vers l'Est et nous arrivâmes à un étang voisin de la mer et rempli de grands roseaux. Une multitude d'éléphans et d'autres bêtes sauvages paissaient sur ses bords. Après une journée de navigation au delà de cet étang, nous fondâmes sur la côte Karikon Teikos, Gytté, Akra, Melitta, Arambys. Continuant ensuite notre route, nous arrivâmes au grand fleuve Lixus sur le bord duquel les Lixites faisaient paître leurs troupeaux. Nous y séjournâmes quelque temps et nous conclûmes avec eux un

pacte d'amitié. Au-dessus de ces peuples habitent des Éthiopiens sauvages, dans une contrée montueuse et pleine de bêtes féroces, où le Lixus a ses sources. Ces montagnes étaient habitées par les Troglodytes, hommes d'une conformation extraordinaire et qui, à la course, surpassaient la vitesse des chevaux, à ce que disaient les Lixites. » Ici Hannon abandonnait la côte marocaine; nous n'avons pas à le suivre plus loin.

Thymiatérion, la première colonie fondée par les Carthaginois sur le littoral de l'Atlantique, est la ville moderne de Mehediyah, à l'embouchure de l'oued Sebou, une des bases d'opérations de la colonne volante française dans sa marche sur Fez, dont les titres de noblesse remontent ainsi fort loin dans le passé. Les cinq autres colonies carthaginoises s'échelonnent entre le grand Atlas et l'oued Noun : la première d'entre elles, Karikon Teikos, est sans doute l'Agadir moderne, débouché naturel de cette fertile région du Sous, qui aujourd'hui encore, — les incidens récens l'ont prouvé, — attire autant qu'autrefois les convoitises étrangères. Le Lixus est l'oued Draa, frontière actuelle du Maroc vers le Sud; il marque pour Hannon, comme pour nous, la limite septentrionale du grand désert.

Grâce à l'initiative hardie des Carthaginois, la route était ouverte et dès lors l'exploration de la côte marocaine fit de rapides progrès. Au IVe siècle, le Marseillais Éuthyménès parcourut tout le littoral jusqu'à l'île de Cerné ; une relation de son voyage nous a été conservée sous le nom de *Périple de Scylax*. Au milieu du IIe siècle, Polybe, le grand historien, refit le voyage d'Hannon. Quelques années plus tard, un aventurier, l'ancêtre direct des conquistadores du XVIe siècle, Eudoxe de Cyzique, jeté par la tempête sur la côte sénégalaise, côtoyait tout le littoral africain pour regagner les colonnes d'Hercule et la Méditerranée.

Ces diverses explorations eurent pour résultat de faire connaître la côte Atlantique du Maroc. Malheureusement, tout n'était pas science pure dans les rapports des voyageurs. Les phénomènes naturels mal interprétés, les faits géographiques défigurés par l'ignorance des observateurs avaient donné naissance aux erreurs les plus grossières et aux fables les plus ridicules. Strabon, qui décrit le Maroc au début de l'ère chrétienne, s'exprime très durement sur le compte des historiens et des géographes qui l'ont précédé : « Tout ce que les historiens,

dit-il, ont publié sur la côte de la Libye extérieure au détroit, est un tissu de fables et de mensonges. » Et n'oublions pas que la région maritime a toujours été, dans l'antiquité comme aujourd'hui, la partie la mieux connue du Maroc.

Les Marocains ont été de tout temps fort peu hospitaliers et aussi défians que possible vis-à-vis des étrangers; les Carthaginois, qui détenaient sur le littoral de l'Atlantique le monopole du commerce, en avaient fait depuis longtemps l'expérience. Pour ne pas alarmer leurs cliens, ils devaient avoir recours à mille précautions. Voici quel était leur procédé traditionnel : ils débarquaient, déposaient leurs marchandises sur le rivage, puis regagnaient leurs navires d'où ils donnaient le signal au moyen d'une colonne de fumée. Les habitans du pays arrivaient, plaçaient à côté des marchandises la quantité d'or qu'ils offraient en échange et se retiraient dans l'intérieur. Les Carthaginois revenaient. Si la somme offerte leur paraissait suffisante, l'affaire était conclue. Ils prenaient l'or et s'en allaient. Sinon, ils remontaient encore sur leurs vaisseaux et attendaient de nouvelles offres. Les indigènes reparaissaient sur le rivage, ajoutaient une nouvelle quantité d'or, et le même manège se reproduisait jusqu'à ce que l'on fût pleinement d'accord. A défaut de cordialité, le système supposait au moins chez les habitans une honnêteté qui est tout à l'éloge des Marocains d'autrefois.

Quant à l'intérieur du pays, une piquante anecdote nous montrera combien il était difficile d'y pénétrer. L'explorateur Eudoxe, dont il a été déjà question plus haut, avait conçu le projet de gagner l'Inde par mer. Il se rendit auprès du roi de Maurétanie, Bogud, pour lui demander de faire les frais de l'expédition. Mais les conseillers du souverain marocain veillaient. « Ils surent lui faire peur, nous dit Strabon, des entreprises qui pourraient être dirigées contre ses États, une fois qu'il en aurait ainsi montré le chemin à des étrangers ambitieux et entreprenans, » et ils le décidèrent à exiler l'indiscret dans une île déserte. Eudoxe prévenu se le tint pour dit et se hâta de prendre la fuite. Il est superflu d'ajouter qu'on ne le revit plus au Maroc. Les ancêtres des sultans modernes n'ont pas attendu l'islamisme pour fermer systématiquement leur pays aux étrangers. Les Anciens ont déjà pu s'apercevoir avant nous que la pénétration pacifique au Maroc était une chimère. Pour que le

pays consentît à s'ouvrir aux influences du dehors, il a fallu employer la force. Les Romains ont longtemps hésité, longtemps tâtonné : nous verrons pourquoi. Mais nos prédécesseurs sur la terre d'Afrique avaient le jugement solide et l'esprit net. Ils n'étaient ni des idéalistes, ni des visionnaires. Ils ont fini par voir clair dans les affaires de Maurétanie ; le moment venu, ils ont su agir sans défaillance. L'action romaine, la première intervention européenne au Maroc, n'est devenue efficace que du jour où elle a pris la forme militaire.

L'éloignement du Maroc, les difficultés de la pénétration, le caractère belliqueux des habitans ont, pendant de longs siècles, protégé le pays contre les ambitions étrangères. Carthage, la grande métropole de l'Afrique, était située fort loin vers l'Est, et de plus, héritière de la politique phénicienne, elle ne demandait aux peuplades maurétaniennes que le monopole des échanges et le respect de ses comptoirs commerciaux. A l'Ouest, c'était l'Océan sans limites au delà duquel les esprits les plus aventureux ne soupçonnaient ni la présence de l'homme, ni même l'existence de terres nouvelles ; au Sud, le désert infini, le pays de la soif, des monstres et de la désolation. Sur deux points seulement, à l'Est vers l'Algérie, au Nord vers l'Espagne, le Maroc aurait pu redouter le contact de l'étranger, mais là encore il possédait la meilleure des sauvegardes : c'était l'anarchie de ses voisins Numides et Ibères, non moins chronique, non moins irrémédiable que la sienne propre.

Tout allait changer avec les guerres puniques. Rome, victorieuse de Carthage, s'installe à la fois en Espagne et en Afrique ; le Maroc se trouve pris dans un étau qui peu à peu se refermera sur lui. Dès la fin du IIIe siècle av. J.-C., le pays est condamné à devenir romain, mais l'évolution sera lente. Rome aura annexé l'Asie Mineure et l'Égypte qu'elle hésitera encore sur les rives du Sebou et de la Moulouïa. L'agonie de l'indépendance marocaine durera plus de deux siècles.

Carthage, chassée de Sicile et de Sardaigne, avait cherché un dédommagement dans la conquête de l'Espagne, où le terrain se trouvait préparé par la longue prospérité des colonies phéniciennes du littoral. Le seul résultat de cette politique d'expansion fut d'attirer sur la péninsule les armes romaines. L'Espagne arrachée aux Carthaginois fut réduite en province. A la chute de Carthage, en 146, les Romains prirent définitivement pied

en Afrique. Le danger se rapprochait ainsi du Maroc précisément sur les deux points où il était vulnérable. Toutefois, la guerre l'avait épargné jusque-là. L'ensemble du pays était soumis à une dynastie princière qui avait sa résidence dans l'antique ville de Tanger; au Sud, les Gétules parcouraient en nomades les Hauts Plateaux, menace permanente pour les tribus agricoles du Tell. L'historien Salluste caractérise d'une phrase lapidaire la situation réciproque de Rome et du Maroc jusqu'à la fin du IIe siècle : « Le roi Bocchus régnait sur tous les Maures. Ce prince ne connaissait le peuple romain que de nom et lui-même nous avait été jusque-là entièrement inconnu dans la paix comme dans la guerre. »

L'ambition d'un prince numide, Jugurtha, fut la cause qui détermina la première intervention de Rome dans les affaires du Maroc. Le roi de Numidie, Micipsa, en mourant, avait partagé ses États entre ses deux fils Hiempsal et Adherbal, et son neveu Jugurtha. Les deux premiers avaient reçu en partage la Numidie orientale (département de Constantine), le dernier, la Numidie occidentale (départemens d'Alger et d'Oran) jusqu'à la Moulouïa, le fleuve Mulucha des anciens, qui formait vers l'Est la limite traditionnelle de la Maurétanie. Micipsa était à peine mort que Jugurtha se hâtait de faire disparaître ses deux collègues. Rome, longtemps retenue par l'imminence de l'invasion cimbrique et paralysée par la vénalité de ses représentans, se décida enfin à la guerre. Une armée romaine vint débarquer en Afrique. Le roi de Maurétanie, Bocchus, se trouva bientôt l'arbitre de la situation. Qu'allait-il faire?

Ce roi Bocchus, le premier souverain marocain dont l'histoire laisse entrevoir la physionomie, nous apparaît comme un personnage fuyant et peu sympathique. C'est un despote à l'orientale, déloyal et fourbe, cruel et fantasque, versatile et méfiant. La ruse et la trahison sont ses armes favorites. Il trompe sans scrupules alliés et adversaires. Promesses et sermens ne lui coûtent guère, autant en emporte le vent et le temps arrange bien des choses. Il déteste l'Européen, intrus sur le sol africain, mais il le sait puissant et, comme il a le salutaire respect de la force, il le traite en conséquence; somme toute, un proche parent de ces sultans dont le Maroc contemporain nous a offert plus d'un exemple.

Indécis tant que les Romains étaient loin, Bocchus prit parti

dès qu'il les vit en Afrique. Une ambassade se rendit à Rome avec mission de solliciter un traité d'alliance. Malheureusement, ignorant comme il l'était encore des mœurs politiques romaines, il oublia l'argument essentiel : des cadeaux pour les sénateurs influens. Ses offres furent rejetées. Jugurtha, exploitant habilement cet échec diplomatique, redoubla d'instances auprès de lui. Il lui peignit l'ambition démesurée des Romains, menace perpétuelle pour tous les souverains indépendans, et lui inspira des craintes pour sa propre sûreté. Bocchus finit par se rendre; il franchit la Moulouïa et vint faire sa jonction avec les troupes de Jugurtha. Mais en bon Africain qu'il était, il jouait double jeu. Au moment même où il prodiguait à Jugurtha les assurances de sa fidélité, il poursuivait avec le général romain les pourparlers diplomatiques précédemment engagés à Rome. La négociation échoua encore. Bocchus toutefois gagnait du temps et, dans la situation difficile où il se trouvait, c'était beaucoup pour lui.

Les événemens se précipitent. Rome envoie pour en finir un nouveau général, Marius, un vétéran des guerres d'Afrique, le meilleur de ses hommes de guerre. Jugurtha, réduit aux abois, se décide aux sacrifices nécessaires; il offre à Bocchus le tiers de ses États et, ce qui ne gâtait rien, corrompt à prix d'argent ses conseillers les plus intimes. Le Roi se décide alors. Maures et Numides fondent brusquement sur les troupes romaines. Ce fut une de ces surprises d'Afrique, comme nous en avons tant connu en Algérie, comme l'avenir nous en réserve sans doute plus d'une au Maroc. L'armée romaine regagnait tranquillement ses quartiers d'hiver. Le soir tombait. Tout à coup on vit apparaître les masses de la cavalerie africaine, les deux rois en tête : « Avant que l'armée eût eu le temps de se former ou de rassembler ses bagages, avant qu'elle eût pu recevoir aucun signal, aucun commandement, les cavaliers Maures et Gétules fondent sur les nôtres, non en ordre de bataille, ni suivant aucune règle de tactique, mais par pelotons formés au hasard. Déconcertés par cette attaque inopinée, les Romains n'oublient pas leur ancienne valeur; les uns prennent les armes, les autres font un rempart à ceux qui sont encore à s'armer, d'autres montent à cheval et courent à l'ennemi. C'est une attaque de brigands plutôt qu'un véritable combat. Point d'étendards, point de rangs. Cavaliers, fantassins tout est con-

fondu. Les uns tombent percés ; d'autres ont la tête coupée. Un grand nombre, tandis qu'ils combattent vaillamment devant eux, sont entourés par derrière. Le courage, les armes sont d'un faible secours contre un ennemi plus nombreux, qui les entoure de tous côtés. Enfin les vétérans romains, avec les nouvelles recrues que leur exemple met au fait de la guerre, se forment en cercle partout où le terrain ou le hasard les réunit et, grâce à cette manœuvre qui les abrite et leur permet de faire face de toutes parts, ils soutiennent le choc des ennemis... Les Barbares, allumant un grand nombre de feux, passent la nuit à se réjouir à leur manière ; c'étaient des danses, des cris tumultueux. Les chefs eux-mêmes sont ivres d'orgueil et, pour n'avoir pas fui, se croient vainqueurs. » (Salluste.) Substituons au consul Marius tel de nos chefs de détachement ; donnons aux Maures leur nom moderne de Cherarda, de Beni Ahsen ou de Zaër et nous croirons lire le récit d'un combat livré à nos troupes par les tribus de la frontière algéro-marocaine ou les peuplades de la Chaouïa. Le triomphe des Marocains devait d'ailleurs être éphémère. Marius les surprend le lendemain matin, au moment où ils succombent au sommeil, en fait un grand massacre et met les autres en fuite.

La cavalerie maurétanienne avait seule donné dans ce premier combat. Bocchus, dont l'infanterie vient d'arriver, tente une seconde surprise. Elle échoue, comme la première, devant la solidité des troupes romaines. Le Roi, s'apercevant qu'il n'est pas le plus fort, fait alors de salutaires réflexions. Il négocie avec Marius et offre d'envoyer une ambassade à Rome auprès du Sénat. Versatile comme il l'est, il revient un instant à Jugurtha, puis renoue les pourparlers avec le général romain et se décide enfin à faire partir l'ambassade promise. Le Sénat répondit à ses envoyés qu'on lui accorderait un traité d'alliance lorsqu'il l'aurait mérité. C'était lui dire à mots couverts qu'il eût à livrer Jugurtha. Bocchus flotta longtemps indécis, au vent de ses intérêts, de ses passions et de ses craintes. « La passion, dit Salluste, lui parlait contre nous, mais la crainte en notre faveur. » Il faisait parvenir à Jugurtha les assurances les plus formelles de loyalisme et affectait, dans les pourparlers officiels, de soutenir énergiquement ses intérêts ; mais, en même temps, il poursuivait une négociation secrète avec Sylla, qui était venu défendre auprès de lui la politique romaine. Il le vit la nuit,

en grand secret, et promit de rester désormais neutre; il ne franchirait plus la Moulouïa et laisserait carte blanche aux Romains. Sylla lui répondit que ces engagemens étaient insuffisans; il fallait qu'il livrât Jugurtha. Rome lui accorderait alors son alliance et toute la partie de la Numidie que Jugurtha lui avait abandonnée. Bocchus résista d'abord, invoquant les traités conclus, la parenté, les sentimens de ses sujets, qui, en bons Marocains, aimaient en Jugurtha un Africain de leur race et détestaient profondément ces Romains venus d'outre-mer. Sylla finit cependant par le convaincre; il fut convenu que Bocchus livrerait Jugurtha.

Restait à exécuter la convention, et ce n'était pas le plus facile. Bocchus fit prévenir Jugurtha que la paix pouvait se conclure et lui demanda de faire connaître ses intentions. Mais Jugurtha, passé maître en ruses et en fourberies de toute espèce, n'était pas de ces naïfs que l'on dupe avec de belles paroles. Il demanda un gage; Bocchus devait se saisir de Sylla et le lui livrer. Pour obtenir la liberté de leur ambassadeur, les Romains consentiraient à tout. Bocchus promit à Jugurtha comme il venait de promettre à Sylla, et pour mieux tromper les deux adversaires, il régla minutieusement avec chacun d'eux les détails du guet-apens.

Toute comédie, fût-elle supérieurement machinée, comme l'était ce chef-d'œuvre de la diplomatie marocaine, doit avoir une fin. Il fallait prendre parti, et la décision était délicate, car une erreur pouvait coûter à Bocchus son trône, peut-être même sa vie. A mesure que le moment décisif approche, sa perplexité augmente. Il passe la nuit dans l'agitation, appelle ses conseillers, les renvoie sans rien résoudre. Tout à coup il se décide, mande secrètement Sylla et s'entend avec lui sur les dispositions à prendre. Le lendemain Jugurtha arrive, sans armes, comme il avait été convenu. Bocchus, accompagné de Sylla et de quelques amis, s'avance pour le recevoir. Mais à ce moment, des soldats apostés surgissent de toutes parts. Jugurtha est fait prisonnier sous les yeux mêmes du roi de Maurétanie qui le livre enchaîné à Sylla.

Rome ne se montra pas ingrate. Bocchus fut amplement dédommagé de ses terreurs et de ses angoisses. Il reçut la moitié du royaume de Jugurtha avec le titre d'ami et d'allié du peuple romain. Il sortait donc brillamment d'une situation

délicate avec un royaume agrandi et l'alliance des maîtres du monde, mais c'étaient là des avantages qu'il payait fort cher en réalité. Le pays tombe dans la sphère d'influence romaine, et le titre d'allié, donné à son roi, déguise mal un vasselage qui va devenir plus étroit de jour en jour. Avec la chute de Jugurtha s'ouvre dans l'histoire du Maroc une période nouvelle, celle du protectorat romain, qui durera cent cinquante ans et aboutira, sous l'empereur Claude, à l'annexion pure et simple.

Au moment même où les Romains intervenaient ainsi pour la première fois dans les affaires marocaines, les guerres civiles allaient commencer. Les princes berbères, cliens de Rome, devaient fatalement se trouver mêlés aux luttes des partis. Ils y apportent leurs rivalités personnelles, profitent de l'anarchie croissante pour réaliser leurs convoitises ou assouvir leurs haines, et les prétendans, — les Roguis, — qui, en temps de crise, n'ont jamais fait défaut sur la terre africaine, surgissent de toutes parts. L'un d'eux, Ascalis, se soulève contre Bogud, le successeur de Bocchus. Aidé d'aventuriers et particulièrement d'une bande de ces pirates qui pullulaient alors dans la Méditerranée, il réussit à mettre la main sur la capitale Tanger. Mais si les usurpations ont toujours été fréquentes au Maroc, elles sont généralement restées éphémères. Un partisan de Marius, Sertorius, proscrit par Sylla, vint débarquer sur la côte marocaine, reprit Tanger et fit Ascalis prisonnier. Bogud, ainsi délivré de son rival, ne devait pas tarder à recouvrer sa capitale.

La situation se compliqua encore à la mort de Bogud. Son royaume fut partagé entre deux souverains, sans doute ses deux fils : l'un d'eux, Bogud II, reçut le domaine traditionnel de la monarchie, le Maroc, de l'Atlantique aux rives de la Moulouïa; l'autre, Bocchus II, la Maurétanie orientale, lambeau arraché à l'ancien patrimoine de Jugurtha. Voisins et rivaux, jaloux de s'agrandir et de se dépouiller mutuellement, les deux princes attendaient impatiemment une occasion favorable. L'anarchie grandissante à Rome, la rivalité de César et de Pompée, la guerre civile, ne tardèrent pas à la leur fournir. Bogud, d'ailleurs, n'eut pas à s'applaudir des événemens. Il n'y gagna que vingt années d'aventures, la perte de son trône et une fin misérable.

En 47, nous le trouvons en Espagne où il vient soutenir la cause de César; en 46, César débarque en Afrique pour y combattre les débris du parti pompéien déjà vaincu à Pharsale.

Le roi de Numidie, Juba, s'est prononcé contre lui et se prépare à opérer sa jonction avec les Pompéiens. Bogud saisit habilement l'occasion, immobilise Juba par une attaque de flanc et permet ainsi à César de remporter la victoire. En 45, Bogud passe de nouveau en Espagne ; il assiste aux côtés de César à la bataille de Munda et, grand tacticien sans le savoir, il décide du succès en attaquant à l'improviste le camp de l'ennemi. Bogud avait encore d'autres titres à la reconnaissance du dictateur. César, lors de son passage en Afrique, avait sollicité et obtenu les faveurs d'Eunoë, une des femmes préférées de Bogud. Maître de l'Empire, il paya avec usure les services de l'allié et les complaisances du mari.

Après la mort de César, le Césarien fidèle qu'était Bogud se trouva fort embarrassé entre son principal lieutenant Antoine et son fils adoptif Octavien, le futur Auguste. En Berbère retors et avisé, il pesa les chances de l'un et de l'autre ; réflexion faite, il se prononça pour Antoine qu'il croyait être le plus fort, contre le jeune homme de dix-neuf ans, novice et inexpérimenté, qu'était alors Octavien. Cette fois il se trompait lourdement et devait payer fort cher son erreur. En 38, sur les sollicitations du frère d'Antoine, il débarque de nouveau en Espagne pour y combattre les partisans d'Octavien, mais il est battu. Pour comble de disgrâce, Octavien profitant de son absence suscite une insurrection dans ses États héréditaires et s'entend avec son voisin Bocchus. Tanger se soulève. Bocchus envahit le royaume dont il occupe les principales villes, et lorsque Bogud revient d'Espagne en toute hâte, il trouve tous les ports fermés. Il ne lui reste qu'à fuir au plus vite. Antoine, maître de l'Orient, pauvre jouet aux mains de Cléopâtre, résidait alors à Alexandrie. Bogud va l'y rejoindre et lui conter ses malheurs. Antoine console de son mieux le souverain détrôné sans pouvoir toutefois lui rendre ses États.

Dans la lutte suprême d'où devait sortir l'Empire, Bogud soutint Antoine avec ardeur. Présent à la bataille d'Actium, il fut témoin de la défaite qui marquait à la fois la chute de son protecteur et la ruine de ses espérances. Il se réfugia dans la ville de Méthone et l'on eut pendant quelques mois le spectacle étrange et nouveau d'un prince berbère dirigeant contre une armée romaine la défense d'une petite cité grecque. Ses derniers efforts furent vains. Au printemps de 31, le général

d'Octavien, Agrippa, enlevait la place. Bogud, fait prisonnier, était mis à mort sans autre forme de procès, triste fin d'un souverain marocain dépaysé dans les affaires européennes et égaré dans les luttes de partis.

Bocchus II, débarrassé de son rival, réunit sous sa domination toute la Maurétanie, de Bougie à la côte de l'Atlantique. L'ancienne capitale marocaine, Tanger, fut abandonnée pour la ville d'Yol (Cherchell, à l'Ouest d'Alger). Mais, dès ce moment, l'indépendance marocaine n'est plus qu'un vain mot. Bocchus règne en fidèle vassal d'Octavien à qui il doit tout et de Rome contre laquelle il ne peut rien. A sa mort, en l'année 33, Octavien, renonçant au système du protectorat, annexait le pays qu'il faisait administrer directement par un procurateur. Toute l'Afrique du Nord devenait ainsi partie intégrante de l'État romain.

L'expérience ne fut pas heureuse. Les indigènes, surtout ceux du Maroc, systématiquement et violemment hostiles à toute immixtion étrangère, virent d'un fort mauvais œil le gouvernement de Rome et les agens qui le représentaient. Peut-être aussi les fonctionnaires romains manquèrent-ils de doigté vis-à-vis d'une population aussi susceptible et dans un pays où ils avaient tout à apprendre. Toujours est-il qu'on vit surgir bientôt de graves difficultés. Auguste, avec ce sens de l'opportunité qui était une de ses qualités maîtresses, se rendit compte qu'il avait été trop vite, et qu'au Maroc comme ailleurs, plus qu'ailleurs encore, il fallait laisser agir le temps. La tentative d'annexion avait duré huit ans. L'Empereur eut la sagesse d'y renoncer pour en revenir au système du protectorat qui pendant soixante-dix ans avait fait ses preuves.

Le principe une fois admis, il fallait trouver un roi à qui l'on pût confier le gouvernement du pays, et le choix était extrêmement délicat. Le candidat idéal devait en effet réunir des qualités différentes et quelque peu contradictoires : être assez souple pour faire prévaloir les vues de Rome, assez populaire auprès de ses administrés pour leur inspirer confiance. Heureusement, ce personnage rêvé, Auguste l'avait sous la main et sur place; c'était le roi de Numidie, Juba II. Juba était le fils de ce roi Juba qui avait combattu César en Afrique et s'était donné la mort après la bataille de Thapsus pour ne pas tomber aux mains du vainqueur. Son fils, encore enfant, fut emmené

à Rome où il reçut l'éducation complète et raffinée des jeunes aristocrates du temps. Ce Berbère, à l'intelligence prompte et déliée, se passionna pour une civilisation qui se révélait à lui dans tout son éclat. C'est à Rome qu'il prit ce goût des lettres, des sciences et des arts, qui lui assure dans la lignée des princes africains une place exceptionnelle. Auguste, dont il avait attiré l'attention, lui fit épouser une fille de Cléopâtre et, pour l'exercer au maniement des affaires d'Afrique, il lui confia le gouvernement de l'Égypte. Quelques années plus tard, il le nommait roi de Numidie. Enfin, en 25 av. J.-C., il le transférait en Maurétanie pour y régner sous la suzeraineté romaine.

L'Empereur n'eut qu'à s'applaudir de sa décision et de son choix. Pendant quarante-huit ans, Juba gouverna habilement son royaume, s'efforçant de faire pénétrer l'influence romaine dans le pays et préparant graduellement l'annexion future. Sous son règne, la région marocaine commença à être explorée systématiquement. Des expéditions maritimes allèrent reconnaître les îles Fortunées (Canaries) et découvrir les îles de Pourpre (archipel de Madère). Ptolémée, fils et successeur de Juba, poursuivit sa politique. Lors de la révolte de Tacfarinas dans le Sud Algérien, il seconda de son mieux les généraux romains. Mais il fut bien mal récompensé de sa fidélité. En 40 ap. J.-C. au cours d'un voyage à Rome, Caligula le fit assassiner pour s'emparer de ses richesses.

A cette nouvelle, les peuplades du Maroc se soulevèrent. Maures, au Nord et à l'Ouest, Gétules, au Sud, soutinrent contre les Romains une lutte acharnée, vraie guerre d'indépendance marocaine qui devait durer trois ans. Un certain Ædemon, esclave affranchi, prit la direction du mouvement. Il fallut pour le réduire envoyer plusieurs expéditions romaines, les premières qui aient pénétré sur le territoire marocain. Ædemon dut se soumettre, mais d'autres continuèrent à résister dans la montagne et aux confins du désert. En 41, une colonne volante sous les ordres de Suetonius Paulinus fut réunie pour en finir. Le général romain, sans doute par la vallée de la Haute Moulouïa, atteignit l'Atlas en dix journées de marche, traversa de part en part la région montagneuse et même la dépassa de plusieurs milliers de pas. Sur le versant saharien, il s'avança jusqu'à un fleuve nommé Ger, l'oued Guir actuel, le même que nos colonnes algériennes ont retrouvé à Igli. L'expédition de

Paulinus n'était pas seulement le raid d'un général conquérant : elle fit époque, au point de vue géographique, dans l'histoire de la découverte du Maroc, et Pline, avec sa curiosité inlassable, en a rapporté quelques détails. Il nous parle avec admiration des forêts épaisses et profondes qui occupent les premières pentes de l'Atlas, des neiges perpétuelles qui en couvrent le sommet et des déserts brûlans, au sol de sable noir, parsemés par intervalles de rochers à l'apparence brûlée, qui annoncent vers le Sud les solitudes inhabitables du Sahara.

L'audacieuse expédition de Suetonius Paulinus porta un coup décisif à la rébellion, mais les peuplades marocaines étaient tenaces. Plusieurs campagnes furent encore nécessaires pour les réduire. Le chef d'une tribu maure, Salabus, ancien partisan d'Ædemon, dirigeait la résistance. Un nouveau général romain, Hosidius Geta, le battit et repoussa les débris de ses troupes dans le désert. A la suite de ce succès, la région marocaine se trouvait à peu près pacifiée. En 42, l'empereur Claude renonça à la politique de protectorat et reprit, cette fois, d'une manière définitive, la tentative de gouvernement direct déjà esquissée par Auguste. La Maurétanie, conformément à ses traditions séculaires, fut divisée en deux provinces séparées par la limite naturelle de la Moulouïa : la Maurétanie Césarienne (départemens d'Alger et d'Oran), à l'Est ; la Maurétanie Tingitane, le Maroc actuel, à l'Ouest.

La mesure prise par Claude n'était pas l'effet d'un caprice. L'annexion était devenue nécessaire ; l'habile politique de empereurs l'avait rendue possible. Le gouvernement du rois Juba, en faisant connaître au pays la prospérité et le bien-être qui partout étaient un effet de la paix romaine, avait préparé les indigènes à l'inévitable et graduellement amorti leur force de résistance. Rome enfin, et c'était l'essentiel, venait d'affirmer sa supériorité militaire par trois années de campagnes victorieuses. Le décret de Claude venait à son heure ; l'œuvre romaine au Maroc apparaissait dès lors comme réalisable. Il convient maintenant d'en étudier la nature et d'en préciser les résultats.

II. — LE MAROC ROMAIN

Relevons tout d'abord un fait essentiel : l'action romaine au Maroc s'est exercée sur un terrain beaucoup plus restreint que

la nôtre. Le Maroc romain, la province de Maurétanie Tingitane, pour lui donner son titre officiel, ne correspondait que partiellement à l'empire de Moulaï-Hafid. Le Maroc actuel déborde les limites de l'ancienne Tingitane à la fois vers l'Est et vers le Sud ; vers l'Est où la frontière a toujours été dans l'antiquité le cours de la Moulouïa, la limite traditionnelle des royaumes de Maurétanie et de Numidie, de Bocchus et de Jugurtha. Lors de la conquête romaine, toute la région comprise entre la frontière algérienne et la Moulouïa, la zone de police algéro-marocaine du traité d'Algésiras, a été, conformément aux précédens, rattachée à la province voisine de Maurétanie Césarienne (départemens d'Alger et d'Oran). Vers le Sud, la Tingitane excluait l'ensemble du Maroc méridional. Pline nous dit que la province mesurait, du Nord au Sud, 170 000 pas (251 kilomètres). Nous avons d'autres précisions. Le dernier poste romain sur la côte de l'Atlantique, celui d'Ad Mercurios, était situé à 174 milles (257 kilomètres de Tanger), à 16 milles (23 kilomètres) de Sala, vers l'emplacement de la Kasba Djedeïda. A l'intérieur, le point extrême de la pénétration romaine, la station de Tocolosida, était à 148 milles (219 kilomètres) de Tanger, dans la région montagneuse du Djebel Zerhoun, au Nord de Meknès.

Ces données précises permettent de rétablir dans son ensemble l'ancienne limite du Maroc romain vers le Sud. Se détachant du littoral Atlantique vers la Kasba Djedeïda, la frontière franchissait l'oued bou Regreg en amont de la ville de Sala, se dirigeait vers l'Est entre le territoire des Beni Ahsen, au Nord, et celui des Zemmour au Sud, contournait le massif du Djebel Zerhoun, au Nord de Meknès, passait non loin de Fez et, par la vallée de l'oued Innaouen, la trouée de Taza, atteignait le cours moyen de la Moulouïa vers le confluent de l'oued Messoun. De la côte Atlantique à Fez, c'est la route suivie par la colonne volante de la Chaouïa, avec ses relais de Kasba Knitra, de Lalla Ito et du Djebel Zerhoun ; de Fez à la Moulouïa, c'est la ligne d'étapes un instant prévue pour une offensive possible des troupes algériennes de Taourirt. Supposons que l'anarchie marocaine ait exigé une marche simultanée des deux corps français sur Fez ; la route qu'ils auraient suivie pour opérer leur jonction eût dessiné le tracé même de l'ancienne frontière romaine.

Le Maroc romain ne comprenait donc que la partie septentrionale de notre Maroc actuel. La côte de l'Atlantique de la Kasba Djedeïda au Cap Noun, avec ses ports modernes de Casablanca, Safi, Mazagan, Mogador et Agadir, la grande plaine de Merràkech et la vallée de l'oued Sous, la région des Hauts Plateaux, l'Atlas central et l'ensemble du Maroc Saharien (oasis de Tafilelt et de l'oued Guir) restaient en dehors. Sur les 1 100 kilomètres que mesure à vol d'oiseau le littoral Atlantique, sur les 700 qui séparent Tanger de la bordure Saharienne, les Romains n'en avaient occupé, en moyenne, que 200 à 250. Ces chiffres montrent dans quelle zone relativement et volontairement restreinte s'est exercée l'action romaine au Maroc.

Les Romains trouvaient devant eux deux groupes de populations : des Maures, dans le Nord, des Gétules dans le Sud, divisés comme aujourd'hui en tribus rivales que réunissait seule à l'occasion la haine commune de l'étranger. Parmi les peuplades maures, les plus puissantes étaient : au Nord, les Sokossii, dans le massif montagneux du Rif, les Ouereis, au Sud des précédens, le long de l'oued Ouergha, affluent de droite de l'oued Sebou ; à l'Est, sur la Basse Moulouïa, les Herpéditani (pays des Beni Iznaten), et, plus au Sud, sur la Haute Moulouïa, jusqu'au Grand Atlas, les Maures proprement dits (Ghiata, Beni Ouaghaïn). Vers l'Atlantique, toute une série de tribus échelonnées du détroit de Gibraltar aux limites de la province : les Métagonites, le long du détroit (régions de l'Andjera et du Haouz), les Mazices, les Verbicæ (vallées de l'oued Loukkos et du Sebou inférieur, entre Larache, El Ksar, Mehediya) ; les Bacuates (Gharb occidental, Beni Ahsen). A l'intérieur, les Salinsæ et les Cauni (Gharb oriental, région d'Ouezzan), les Macanites (Guerouan, Beni M'tir, Meknès), les Volubiliani, ainsi nommés de leur capitale Volubilis (massif du Djebel Zerhoun, pays des Cherarda, Fez).

Au Sud de la frontière romaine commençaient les peuplades Gétules : les Autofoles (Zemmour, Zaër, Chaouïa), les Baniures (de l'oued Tensift au Grand Atlas), les Nectibères sur le haut oued Oum er Rebia) et les Zegrenses, vers les sources de l'oued Tensift. Le Maroc moderne conserve le souvenir de quelques-unes de ces vieilles peuplades. Le nom des Mazices survit dans l'appellation d'Imazigh que se donnent encore les Ber-

bères ; l'oued Ouergha, les Baghouata, les Zeghrana rappellent les anciennes tribus des Ouereis, des Bacuates, des Zegrenses et les Macanites se retrouvent sous le nom de Miknaça, autour de la ville de Meknès.

Le problème marocain s'est posé pour Rome sous une double forme, militaire et coloniale. Pacifier le pays en le protégeant à la fois contre les invasions du dehors et les troubles du dedans, y faire régner l'influence de la puissance souveraine en l'ouvrant à la civilisation, tels sont les deux articles essentiels du programme dont Rome pendant quatre siècles a poursuivi la réalisation au Maroc. Il n'est pas sans intérêt pour nous, les successeurs des Romains sur la terre d'Afrique, de voir comment ils ont procédé et de rechercher dans quelle mesure ils ont réussi.

La sécurité n'a jamais été complète au Maroc. Pendant toute la durée de sa domination, Rome a dû constamment veiller, les armes à la main, contre les ennemis du dehors, les nomades Gétules toujours aux aguets, et ceux du dedans, les Maures imparfaitement soumis. Les alertes sont continuelles. Sous l'empereur Claude, les peuplades du désert, en particulier les Musulames, envahissent la province et ne sont repoussées qu'à grand'peine. Sous Trajan, une grave insurrection éclate. Il faut envoyer des renforts et constituer un commandement exceptionnel. Nouvelles révoltes au début du règne d'Hadrien et sous Antonin. On organise deux corps expéditionnaires, l'un à l'Est, avec des contingens syriens, l'autre à l'Ouest avec les troupes d'Espagne. Les Maures du Maroc, pris entre les deux armées romaines, sont rejetés vers l'Atlas et le désert. La leçon ne leur fut guère profitable. Quelques années plus tard, sous Marc-Aurèle et son fils Commode, ils inondent de nouveau la Tingitane et, traversant le détroit de Gibraltar, vont débarquer en Espagne. Septime-Sévère, Sévère Alexandre, Dioclétien et son collègue Maximien sont constamment sur la brèche pour pacifier la province : ils remportent des succès, mais des succès sans lendemain.

L'œuvre est toujours à reprendre. Les bandes marocaines, battues sur un point, se reforment sur l'autre. L'attaque se produit régulièrement à l'endroit où on l'attend le moins. Une bande de Bacuates va tenter un coup de main sur la ville de Cartenna (Tenès), à trois cent cinquante kilomètres de la frontière marocaine. Par bonheur, un des chefs de la municipalité

se trouve être un homme énergique ; il se met à la tête des habitans et réussit à repousser l'attaque. Un autre jour, on voit arriver du Nord un envahisseur inattendu ; ce sont des Germains, des Francs, qui ont dévasté l'Espagne et viennent débarquer sur le littoral marocain pour y exercer de nouveaux ravages. Au début du ve siècle, lorsque les Vandales prennent pied en Afrique, les Maures se soulèvent en masse et aident les Barbares à expulser les Romains. Devant tout cet ensemble de faits, une conclusion s'impose. Le Maroc romain, malgré les efforts continus des empereurs, n'a jamais été absolument pacifié. Il a fallu y entretenir un corps permanent d'occupation et y constituer de toutes pièces un solide système de défense.

L'armée romaine du Maroc se composait uniquement de corps auxiliaires, escadrons ou ailes de cavalerie légère, cohortes d'infanterie. La raison de cette organisation était d'ordre essentiellement tactique. Contre un ennemi aussi insaisissable, aussi prompt à l'attaque et à la fuite que l'étaient les peuplades marocaines, la légion, avec sa lourde infanterie et son matériel encombrant, eût été impuissante. Il fallait des troupes alertes, légères, toujours sur le qui-vive et prêtes à marcher. Romains au Maroc, Français en Algérie, se sont trouvés en présence des mêmes difficultés ; ils les ont résolues d'une manière identique. Pour les trois premiers siècles, nous sommes fort peu renseignés sur cette armée de Tingitane. Nous savons toutefois qu'elle comptait une cohorte d'Asturiens et de Galiciens, recrutée parmi les agiles montagnards d'Espagne qui trouvaient tout naturellement en Afrique l'emploi de leurs qualités. L'effectif des corps auxiliaires variait de cinq cents à mille hommes ; ils étaient commandés par des préfets placés sous les ordres du procurateur gouverneur de la province et général en chef du corps d'occupation. Depuis Dioclétien, l'armée de Tingitane comprit deux corps distincts : une armée de couverture, forte d'environ quatre mille hommes, répartie en un certain nombre de postes dont elle formait la garnison permanente ; une armée mobile ou de réserve, de six mille hommes, soigneusement entraînée et toujours prête à se porter sur les points menacés. L'effectif de l'armée d'occupation atteignait donc à peu près dix mille hommes. Le duc de Tingitane commandait en chef.

Le système défensif, réalisé par les Romains au Maroc, résulte directement des nécessités auxquelles ils avaient à faire

face. Il fallait avant tout interdire l'accès de la province aux tribus nomades et pillardes du Sud-Marocain, il fallait également la défendre contre l'ennemi de l'intérieur, les peuplades maures mal soumises et toujours menaçantes. Vers le Sud, il s'agissait de fermer la large trouée de deux cents kilomètres qui, par la vallée du Sebou et de la plaine de Fez, s'étend de l'Atlantique au massif de l'Atlas et constitue la grande voie de pénétration vers la côte de la Méditerranée. Les Romains, ici comme ailleurs, ont admirablement utilisé les ressources défensives du terrain.

Deux points étaient particulièrement importans : Sala, sur la côte, le Djebel Zerhoun, dans l'intérieur. Sala occupe au bord de l'Atlantique une situation de premier ordre. Les montagnes des Zemmour et des Zaër, éperon détaché de l'Atlas vers l'Ouest, s'avancent jusqu'au voisinage de la côte, ne laissant entre leur extrémité occidentale et l'Océan qu'une sorte de couloir où s'engage la grande route du littoral. Sala commande ce passage. En raison de son importance et de sa situation même, ce point stratégique était, dès l'antiquité, particulièrement menacé. Pline nous dit que la ville avait constamment à craindre les attaques des éléphans et des Gétules Autololes. Les éléphans ont disparu, mais les pillards sont toujours là. Les Autololes ont été autrefois, pour Sala, ce qu'étaient tout récemment encore, pour Casablanca, leurs descendans Zemmour et Zaër, des voisins pauvres et convoiteux toujours prêts à une attaque contre les villes prospères de la côte. L'action française dans la Chaouïa a eu pour point de départ l'agression des peuplades montagnardes contre Casablanca. Il est piquant de constater que cette situation n'est pas nouvelle et que dix-huit siècles ont pu passer sans apporter sur cette côte atlantique du Maroc des changemens décisifs.

Le Djebel Zerhoun est ce massif montagneux qui commande les vallées des oueds Sebou et R'dem et domine les deux capitales modernes du Maroc septentrional, Meknès et Fez. Dans l'œuvre de pacification que les événemens récens nous ont imposée au Maroc, l'importance militaire de ce massif s'est révélée comme exceptionnelle ; nos troupes ont eu à le traverser une première fois dans l'expédition de Fez, une seconde dans la marche sur Meknès, et il apparaît qu'une occupation sérieuse peut seule assurer le maintien permanent de l'ordre

dans ces régions. Cette importance, les Romains l'avaient discernée comme nous ; aussi avaient-ils réservé au Djebel Zerhoun une place toute particulière dans l'élaboration de leur système défensif.

Sala à l'Ouest, le Djebel Zerhoun à l'Est, constituaient les deux points d'appui essentiels de la ligne défensive systématiquement dressée contre les Nomades du Sud. Sala, la clef de la route du littoral, fut solidement fortifiée. Des postes accessoires en défendirent les abords ; au Sud-Ouest, la station d'Ad Mercurios, terme de la pénétration romaine ; au Nord-Est, à trente-deux milles (quarante-sept kilomètres), le poste de Thamusida, non loin de la Kasba Knitra actuelle, sur le territoire des Beni Ahsen, qui commandait le passage de l'oued Sebou et assurait les communications avec le reste de la province vers le Nord et vers l'Est. Le Djebel Zerhoun fut converti en une sorte de camp retranché, réduit de la défense à l'extrémité orientale de la frontière. Là s'élevèrent les villes fortifiées de Volubilis (Ksar Faroum) et de Tocolosida (à quinze kilomètres au Nord de Meknès). En avant s'échelonnaient toute une série de postes secondaires destinés à en couvrir l'approche. A l'Ouest, la vallée de l'oued R'dem, étroit passage entre le Djebel Zerhoun et les montagnes des Guerouan et route d'invasion possible, fut barrée par une ligne de fortins ; les deux flancs septentrional et méridional du Djebel Zerhoun reçurent des défenses analogues. Une inscription dédicatoire d'Aïn Sch'kour rappelle la construction d'un Prætorium par les soldats de la première cohorte des Asturiens et Galiciens. — Ces deux points de Sala et du Djebel Zerhoun solidement occupés furent reliés par une série de postes fortifiés, répartis sur toute cette ligne Sala, Kasba Knitra, Lalla Ito, Djebel Zerhoun, qui a marqué les étapes de notre colonne volante comme elle jalonnait autrefois vers le Sud la limite du Maroc romain.

Le problème de la défense intérieure était infiniment plus complexe. Le but était de tenir en bride les peuplades maures incomplètement soumises et toujours prêtes à la révolte, de garantir contre une surprise toujours possible la sécurité des colons et la liberté des communications. Dans cette organisation défensive qu'il fallait créer de toutes pièces, le rôle essentiel fut dévolu aux voies romaines. Les stations des grandes routes, en particulier des grandes routes de pénétration vers le Sud, qui

au point de vue stratégique et commercial étaient les plus importantes, devinrent des centres de défense. Tantôt on utilise d'anciennes fortifications carthaginoises, comme à Lixus (Laacher), tantôt on en construit de nouvelles, comme à Tabernæ (Lella Djilaliya), à Frigidæ (Soueir) sur la route de Larache à Sala, comme à El Benian sur la route de Tanger à Tetouan, dans la vallée de l'oued Mharhar. Ces postes fortifiés, échelonnés tout le long des grandes voies romaines, offraient un autre avantage. Ils isolaient les peuplades maures, dressaient entre elles des cloisons qu'elles pouvaient difficilement franchir et, s'ils ne pouvaient l'empêcher, localisaient au moins la révolte. En dehors des grandes voies, dans les mailles du réseau routier, s'élevèrent des réduits fortifiés moins importans où les colons venaient avec leurs esclaves, leur bétail, leurs richesses, chercher un abri en cas de soulèvement imprévu. Ajoutons enfin que les fermes, les habitations isolées étaient construites de manière à pouvoir repousser une attaque et arrêter les agresseurs jusqu'à l'arrivée des secours. Comme nos colons d'Algérie, les Romains ont dû vivre au Maroc avec le souci constant de la défense et la préoccupation obsédante du lendemain.

Rome a longtemps hésité au Maroc entre le régime du protectorat et le régime de l'annexion. Le protectorat, sauf une courte période d'annexion sous Auguste, s'y est maintenu jusqu'au règne de Claude, c'est-à-dire jusqu'à une époque où l'ensemble du bassin méditerranéen, la Gaule et les régions danubiennes étaient déjà devenus provinces romaines. Il y avait à ce fait des raisons générales et des raisons particulières. Le régime du protectorat est économique et souple, il n'exige de la puissance souveraine que le minimum d'intervention, tous avantages auxquels la politique romaine s'est toujours montrée fort sensible. De plus, on se trouvait au Maroc en présence d'une population remuante, très éprise de son indépendance et résolument hostile à toute pénétration étrangère. Enfin, raison qui, chez une nation pratique comme l'était le peuple romain, n'était pas la moins importante, le pays passait pour ne pas mériter de bien grands sacrifices. Le géographe Pomponius Méla, qui vivait au Ier siècle de l'Empire et qui se fait l'écho de l'opinion générale, s'exprime sans enthousiasme sur le compte du Maroc : « La Maurétanie présente peu d'in-

térêt et n'a presque rien de remarquable. On n'y voit que de petites villes et de petites rivières. Son sol vaut mieux que ses habitans, qu'une lâche inertie fait languir dans l'obscurité. »

Le protectorat présentait donc aux yeux des Romains le maximum d'avantages avec le minimum d'inconvéniens, et l'on comprend, dans ces conditions, que Rome ait retardé autant que possible la redoutable échéance de l'annexion. Lors même que les circonstances eurent imposé cette annexion, les empereurs eurent soin de réduire à sa plus simple expression l'organisme administratif de la province nouvelle. La Tingitane ne fut classée ni dans les provinces sénatoriales, ni dans les provinces impériales d'ordre supérieur placées sous les ordres d'un légat. Elle fut reléguée au rang des provinces inférieures, comme l'Épire ou les provinces alpestres, et le personnel romain y fut réduit au minimum. L'Empereur s'y faisait représenter par un gouverneur, choisi par les chevaliers, qui portait le titre de procurateur et concentrait entre ses mains tous les pouvoirs : militaire, civil et judiciaire. Il y a plus. Beaucoup d'autres provinces placées tout d'abord au même rang que la Tingitane s'élevèrent graduellement dans la hiérarchie des provinces romaines; ce fut le cas, par exemple, pour la Rhétie, le Norique et la Thrace. La Tingitane, elle, conserva toujours son régime initial. Les Romains jugeaient que le mauvais esprit de sa population et son peu de ressources ne méritaient pas davantage.

Dans les régions les moins sûres, les plus remuantes de la province, notamment dans le Sud Marocain, il devait exister une organisation analogue à celle de nos bureaux arabes du Sud Algérien. Le fait est attesté pour la province limitrophe de Maurétanie Césarienne. Rome plaçait à côté des chefs indigènes un officier romain avec le titre de préfet. En temps de paix, il surveillait les chefs de tribus, comme nos officiers de bureaux arabes, les caïds ou les cheikhs; en temps de guerre, il procédait à la levée des contingens extraordinaires, — l'équivalent de nos goums — et en prenait le commandement supérieur. La situation était la même dans le Sud Marocain que dans le Sud Algérien; il est logique de conclure que la même organisation a dû y être introduite.

Que demandait Rome à ses sujets marocains? Deux choses auxquelles elle tenait beaucoup : de l'argent, des soldats. De

l'argent tout d'abord, sous forme d'impôts directs et indirects. La population indigène de la Tingitane, comme les autres provinciaux, paie le tribut, impôt sur la fortune, perçu par les municipalités et versé par elles au Trésor romain. Le contrôle financier était aux mains d'un procurateur spécial, assisté d'un nombreux personnel subalterne : répartiteurs, caissiers, commis de toute espèce. En outre, la province acquittait l'impôt indirect sous forme de douanes. Le système douanier romain différait profondément du nôtre. Nous cherchons surtout dans les douanes un moyen de protéger l'industrie nationale. Rome, maîtresse du monde, n'avait pas à craindre de concurrens au dehors. Les douanes étaient essentiellement pour elle un moyen de remplir les caisses de l'État et, pour mieux atteindre ce but, elle avait multiplié les lignes douanières. L'Empire avait été divisé en un certain nombre de circonscriptions à la limite desquelles les marchandises devaient acquitter les droits. L'Afrique proprement dite (Tunisie et Tripolitaine) formait une de ces circonscriptions. Il est probable que l'ensemble des provinces de l'Afrique occidentale (Numidie, Maurétanie Césarienne, Maurétanie Tingitane) en formait une autre. Le taux variait dans le reste de l'Empire de 2 à 5 pour 100. Nous ne le connaissons pas pour les douanes de Tingitane.

La question du service militaire des indigènes africains, si délicate pour nous en Algérie, ne se posait pas pour Rome. L'armée romaine sous l'Empire était une armée de métier recrutée par engagemens volontaires. Sauf dans les cas de nécessité absolue où l'on pouvait procéder à la levée en masse, le service personnel obligatoire n'existait pas. Rome se trouvait ainsi, en vertu même de sa loi générale de recrutement, employer vis-à-vis des indigènes marocains le même système d'enrôlemens volontaires que la France en Algérie. Mais ces volontaires n'étaient pas les seuls soldats que Rome tirât de sa province de Tingitane. Les tribus du Sud Marocain, établies le long de la frontière, avaient, entre autres obligations vis-à-vis de l'Empire, celle de lui fournir un contingent en hommes dont l'effectif était strictement déterminé par les traités. Ces troupes indigènes étaient organisées en « goums » spéciaux qui venaient grossir l'effectif de l'armée régulière. On les employait soit à la garde du pays, soit même, en cas de besoin, hors d'Afrique. Quelques-uns de leurs chefs s'élevèrent par leurs talens mili-

taires aux plus hauts grades de l'armée; tel Lusius Quietus, un Maure de naissance, chef de tribu, qui commanda dans la guerre de Dacie le contingent fourni par ses compatriotes et devint un des généraux préférés de Trajan.

Les Berbères du Maroc étaient déjà, comme aujourd'hui, d'incomparables cavaliers. « Leurs cavaliers, nous dit Strabon, guident leurs chevaux avec une simple corde qui leur tient lieu de mors et les montent toujours sans selle... Ils se servent tous des mêmes petits chevaux, si vifs, si ardens et avec cela si dociles, puisqu'ils se laissent conduire avec une simple baguette. On leur passe au cou pour la forme un harnais léger, en coton ou en crin, auquel est attachée la bride, mais il n'est pas rare d'en voir qui suivent leurs maîtres comme des chiens, sans qu'on ait besoin d'une longe pour les tenir en laisse. » Ces Berbères avaient la tête chaude, le goût des aventures, aimaient la guerre et le pillage. Constitués en corps de cavalerie indépendante, ils firent, au service des empereurs, campagne sur toutes les frontières de l'État romain.

La cavalerie maure occupe une place exceptionnelle dans le livre d'or de l'armée impériale. Sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Euphrate, partout elle fraie la route des légions et tient l'ennemi en haleine. Trajan, lorsqu'il entreprend la conquête de la Dacie, une des guerres les plus dures et les plus acharnées de l'Empire, emmène avec lui un corps nombreux de cavaliers africains. Ils rendirent de tels services que l'Empereur, après les avoir vus à la peine, voulut les mettre à l'honneur. Il les a immortalisés en les associant à sa gloire sur les marbres de la colonne Trajane. Nous les y voyons en pleine action. La bataille est engagée. Les Maures se lancent sur l'infanterie légère des Daces au galop de leurs petits chevaux. Leurs jambes nues serrent nerveusement le flanc des montures. Comme vêtemens, ils ont une simple tunique aux plis bouffans, serrée à la taille et attachée sur l'épaule par une agrafe; comme armes, une lance et un petit bouclier rond. Selon la mode nationale, leurs cheveux frisés retombent en longues boucles autour de la tête. Plus tard, au IIIe siècle, lors de la grande crise qui faillit emporter l'Empire, nous les retrouverons en Orient combattant la reine de Palmyre Zénobie et luttant, à côté des solides légions danubiennes, pour la cause de la civilisation romaine prématurément compromise.

Maîtres du Maroc, les Romains ne se sont pas donné pour tâche de romaniser et d'assimiler les indigènes. Avec leur sens pratique et l'expérience que leur avait donnée le contact de cent peuples divers, ils se rendirent compte très vite, — c'est un fait que nous sommes appelés à vérifier chaque jour davantage, — que le Berbère n'était assimilable que dans une mesure fort restreinte. Mais, au moins, voulaient-ils pacifier le pays, l'exploiter d'une manière systématique et le faire entrer dans cette vie générale méditerranéenne dont la création a été l'un des titres de gloire les plus éclatans du régime romain. Les moyens les plus efficaces que Rome ait trouvés à cet égard, ont été le développement de la vie urbaine, la fixation des populations indigènes, la création des routes.

Les centres urbains étaient très rares au Maroc lorsque les Romains prirent pied dans le pays. Pline nous dit qu'à son époque, les indigènes ne possèdent presque que des réduits fortifiés, *castella*. Les seules villes notables étaient les anciennes colonies phéniciennes du littoral, Rusaddir (Melilla), Lixus (Larache), surtout la capitale, Tanger, et encore le géographe Pomponius Mela fait-il remarquer que l'importance de ces villes était toute relative. Dans ce pays si difficile d'accès, si fermé aux étrangers, parcouru par des tribus encore nomades, les villes avec leur population sédentaire, leurs colonies de fonctionnaires et de commerçans européens, leur garnison permanente, devaient être les foyers naturels de la romanisation. Aussi les Romains développèrent-ils les villes existantes et en créèrent-ils de nouvelles. Les plus considérables furent érigées en colonies: ce fut le cas de Zilis, colonia Julia Constantia (Arzila), de Babba, colonia Julia Campestris, sous Auguste; de Tanger et de Lixus, sous Claude; de Banasa (Sidi Ali Bou Djenoun, sur l'oued Sebou), dès le Ier siècle; de Volubilis, la métropole du Djebel Zerhoun, au IIe ou au IIIe siècle. D'autres villes, sans s'élever au rang de colonies, ont joué un rôle analogue; Tamuda (Tetouan), près de la côte méditerranéenne, Sala, sur le littoral de l'Atlantique, ville forte et port important, Thamusida, sur l'oued Sebou, Tocolosida, au Sud de Volubilis, et, d'une manière générale, toutes les stations des routes romaines qui constituaient, disséminées au milieu du pays, autant de centres d'où rayonnait à la ronde l'influence civilisatrice de Rome.

Les tribus berbères, qui formaient à l'arrivée des Romains l'ensemble de la population du Maroc, étaient nomades. Strabon le dit expressément : « Bien qu'habitant un pays généralement fertile, les Maures ont conservé jusqu'à présent les habitudes de la vie nomade ; » mais il y avait entre les tribus du Nord et celles du Sud une différence de degré. Les Gétules du Sud Marocain, — Hauts Plateaux et Sahara, — peuplades de pasteurs, étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui, des nomades au sens complet du mot. Les Maures du Nord, au contraire, sans être absolument des sédentaires, n'étaient plus que des demi-nomades. L'agriculture avait fait chez eux de grands progrès. « Sans cesser d'être d'excellens chasseurs, dit encore Strabon, ces peuples ont acquis en agriculture la même supériorité qu'ils avaient déjà dans l'art de la chasse. » Les princes berbères, particulièrement Massinissa en Numidie, avaient de toutes leurs forces poussé à cette transformation qui représentait pour eux une augmentation de richesse et un surcroît de sécurité. Les Romains poursuivirent cette politique de fixation au sol. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils ne réussirent qu'imparfaitement. Les tribus marocaines n'abandonnèrent jamais complètement les habitudes séculaires, qui représentaient à leurs yeux un passé d'indépendance et un reste de liberté.

Le gouvernement romain a toujours vu dans la création des grandes voies un des moyens les plus puissans de pacification et de romanisation. C'est la pensée qui l'a guidé au Maroc comme ailleurs. Nulle part, il faut le dire, cette œuvre de pénétration n'était plus indispensable que dans ce pays de légendes, volontairement fermé pendant des siècles aux influences civilisatrices du dehors. Tanger était la tête du réseau routier marocain. Deux routes en partaient, la première le long du littoral Atlantique, la seconde vers l'intérieur. La route du littoral, longue au total de 174 milles (257 kilomètres), se confondait tout d'abord avec la piste actuelle de Tanger à Arzila, l'ancienne colonie de Zilis, puis, par la station de Tabernæ (Lella Djilaliya), gagnait le port important de Lixus (Larache). Plusieurs débris de ponts romains, jetés au passage des oueds, notamment près d'Arzila, en jalonnent encore le parcours. Au Sud de Lixus, la route abandonnait le littoral, atteignait l'oued Sebou à la station de Banasa (Sidi Ali Bou Djenoun), en suivait la rive droite jusqu'à Thamusida (Sidi Ali Ben Ahmed), pour

éviter les marais des Beni Ahsen qui rendent la rive gauche impraticable et que notre colonne volante a eu tant de peine à traverser entre la Kasba Knitra et Lalla Ito. La route desservait ensuite la ville de Sala pour se terminer au poste d'Ad Mercurios, qui marquait vers le Sud le point extrême de la pénétration romaine.

La route de l'intérieur, longue de 148 milles (219 kilomètres), se détachait de la précédente à 26 kilomètres au Sud de Tanger, à la station dite Ad Mercuri (Dchar Djedid, où l'on voit encore un certain nombre de vestiges romains). Par le poste d'Ad Novas (Sidi el Yemeni), elle atteignait l'oued Loukkos à Oppidum Novum, la ville actuelle d'El Ksar, desservait les stations non identifiées encore de Tremulæ, Vopisciana, Gilda, la source sulfureuse d'Aquæ Dacicæ (Aïn el Kibrit), traversait le Sebou dans la partie supérieure de son cours et, par la ville de Volubilis, la clef de la défense du Djebel Zerhoun et le centre de la romanisation dans le Maroc central, atteignait le point terminus de Tocolosida. — Cette route, qui était la grande artère intérieure du Maroc, correspondait dans son ensemble à la piste actuelle de Fez et Meknès à Tanger par le col de Zegotta, les pentes occidentales du Djebel Tselfat, les défilés de l'oued Mda, les points d'El Ksar et de Dchar Djedid. Même tracé, mêmes stations, même importance militaire et économique. Seul le point terminus s'est déplacé. Les villes romaines de Volubilis et Tocolosida ont fait place à deux nouvelles venues, les villes arabes de Fez et de Meknès, les deux grandes capitales du Maroc septentrional.

La province était assez pauvrement dotée au point de vue routier, surtout si on la compare à ses voisines du bassin méditerranéen. Les routes y étaient peu nombreuses et, de plus, fort médiocrement établies. Ce n'étaient pas ces magnifiques voies militaires, soigneusement dallées, régulièrement jalonnées de bornes milliaires, méticuleusement entretenues, qui font encore l'admiration du touriste en Italie, en Espagne, dans le reste de l'Afrique du Nord. Les routes de Tingitane étaient de simples pistes analogues aux pistes marocaines d'aujourd'hui, de tracé variable, ravinées par les pluies d'hiver, disloquées par les chaleurs de l'été et constamment modifiées par les caprices du trafic. Seuls les ponts, jetés sur le cours torrentueux des oueds, marquaient d'une manière permanente le passage

des grandes voies romaines. Terminons par deux remarques qui ont leur importance. Le réseau routier marocain était indépendant du réseau d'Algérie; il était la continuation directe du réseau routier espagnol. Tanger, tête de ligne des voies romaines au Maroc, faisait face à Gadès et les routes d'Espagne, au delà du détroit de Gibraltar, se prolongeaient directement sur territoire marocain.

L'exploitation économique du pays fut poussée avec le sens pratique et l'esprit de méthode qui partout caractérisaient l'action romaine. Le sol du Maroc est naturellement fertile. Les Anciens le reconnaissaient unanimement : « Il est un point sur lequel tous les témoignages s'accordent, c'est que la Maurétanie, à l'exception de quelques déserts peu étendus, ne comprend que des terres fertiles et bien pourvues d'eau... Toutes les productions du sol y abondent. » (Strabon.) — « Riche par son sol, la Maurétanie est tellement fertile que non seulement elle rend avec usure les semences qu'on lui confie, mais qu'elle produit même en abondance quelques genres de fruits qu'on n'y sème pas. » (Pomponius Mela.) Cependant, en dépit de cette fertilité naturelle, le Maroc n'a jamais été une terre à céréales, comme l'étaient les provinces voisines d'Afrique et de Numidie. La culture intensive du blé, dans l'antiquité, exigeait une main-d'œuvre sérieuse que le Maroc n'a jamais connue. La main-d'œuvre indigène, livrée à elle-même, ne valait rien, — le Marocain d'aujourd'hui est resté un piètre agriculteur, — et, d'autre part, le nombre des colons venus du dehors n'a jamais été bien considérable.

La grande richesse de la province, c'étaient les forêts. L'Atlas était couvert de forêts épaisses et profondes où abondaient les essences les plus rares. Les thuyas de Maurétanie étaient célèbres; on en faisait des meubles et particulièrement des tables que les amateurs se disputaient à prix d'or. Nonius, un affranchi de Tibère, avait une table d'une seule pièce qui mesurait quatre pieds de diamètre et six pouces d'épaisseur. Cicéron avait payé la sienne un million de sesterces (220 000 francs); une autre, qui avait appartenu au roi Juba, fut vendue 1 200 000 sesterces (264 000 francs), et ces prix furent encore dépassés par la suite.

L'olivier et la vigne étaient cultivés avec succès dans les plaines du littoral. Les animaux sauvages, éléphans, lions,

léopards, gazelles, pullulaient; la chasse resta sous la domination romaine une des grandes ressources du pays. Les côtes de l'Atlantique étaient extrêmement poissonneuses; les pêcheurs espagnols de Gadès s'avançaient jusqu'au fleuve Lixus. On pêchait également la pourpre que l'on travaillait sur place et qui faisait l'objet d'un grand commerce d'exportation.

***

L'œuvre romaine au Maroc, malgré les limites étroites dans lesquelles elle s'était volontairement enfermée, est restée incomplète et éphémère. La romanisation, en dehors des centres urbains, y a toujours été très superficielle et la prospérité économique, surtout en raison de la pauvreté de la main-d'œuvre, fort restreinte. Il n'y a rien eu en Tingitane de comparable au magnifique essor d'autres provinces romaines, comme l'Espagne, la Gaule et, sur le continent africain lui-même, l'Afrique proprement dite. Et cependant, pour exercer son action civilisatrice, Rome se trouvait placée dans des conditions infiniment plus favorables que nous, Français du XXe siècle, ne le sommes aujourd'hui. Dès le début, elle a eu les mains libres. Jamais la question du Maroc n'a pris pour elle la forme d'une question européenne. Au moment où les Romains s'installent en Afrique, il n'existe plus dans le bassin méditerranéen de puissance capable de contrecarrer leurs vues ou de peser sur leurs décisions. Carthage a disparu; l'Espagne, la Grèce, la Macédoine sont devenues provinces romaines; le reste de l'Europe, — Gaule, Germanie, Grande Bretagne, pays slaves de l'Est, — est quantité négligeable. Pas d'appétits étrangers à satisfaire, pas de concours à acheter, pas de susceptibilités à sauvegarder, pas de complications diplomatiques à craindre au dehors. Rome n'a à tenir compte que de ses propres intérêts; elle n'a à « causer » avec personne, sinon avec les Marocains eux-mêmes. Elle choisit librement la forme qu'elle entend donner à sa suprématie. Protectorat ou annexion, elle décide librement et elle décide seule, dans toute la plénitude de sa souveraineté, sans avoir à subir le contrôle ou à redouter l'intervention de l'étranger.

En Afrique même, la résistance nationale ne revêt pas encore la forme d'une lutte religieuse. Les Romains n'ont pas trouvé devant eux le fanatisme musulman; ils n'ont pas connu

la guerre sainte, les héroïsmes qu'elle suscite, les rancunes implacables qu'elle laisse derrière elle. Le paganisme, qu'il fût berbère ou romain, n'était en rien exclusif. Rome a fait place dans son panthéon aux divinités africaines, les a assimilées aux siennes, confisquant ainsi au profit de sa domination le culte traditionnel et les croyances les plus intimes de ses sujets africains. La religion, qui est pour nous un obstacle et une préoccupation de tous les instans, devenait pour elle un élément de fusion et une arme efficace de gouvernement. Ajoutons enfin que la puissance romaine au Maroc s'est maintenue plus de quatre siècles, toutes circonstances exceptionnelles qui ont largement favorisé l'action de nos prédécesseurs latins et que nous ne retrouvons plus aujourd'hui.

Comment expliquer, dès lors, que cette première intervention européenne n'ait pas eu de résultats plus complets et plus décisifs? Les raisons de ce fait sont multiples. Il faut tenir compte à la fois de ce que les Romains ont voulu faire et des difficultés auxquelles ils se sont heurtés. A leurs yeux, la province de Tingitane a toujours été d'importance secondaire. Le jugement dédaigneux du géographe Pomponius Mela, que nous citions plus haut, est caractéristique à cet égard. Ils n'ont jamais eu l'intention de la soumettre à une exploitation intensive, comme c'était le cas pour les provinces voisines d'Espagne et d'Afrique. Le Maroc, en réalité, ne les a guère intéressés que d'une manière indirecte et par contre-coup. Leur but, lorsqu'ils s'y sont installés, était essentiellement de couvrir leurs riches possessions espagnoles contre tout danger venu du Sud. Ce péril d'ailleurs n'était pas chimérique. Au temps des guerres civiles, les Maures de Tingitane avaient appris à connaître le chemin de l'Espagne. Sous l'Empire encore, malgré les précautions les plus minutieuses, nous les voyons à plusieurs reprises, sous Marc-Aurèle, sous Septime Sévère, traverser le détroit de Gibraltar et dévaster la province espagnole de Bétique.

Cette idée fondamentale, qui est à la base de toute la politique marocaine de Rome, explique un certain nombre de faits qui pourraient sans cela nous paraître singuliers. Tout d'abord, le caractère restreint de l'occupation territoriale. Pour protéger l'Espagne, la possession du Maroc septentrional était indispensable; c'était un minimum à la fois nécessaire et suffisant. Les Romains s'y sont tenus. A la fin du IIIe siècle, Dioclétien

groupe les provinces de l'Empire en diocèses et en préfectures. L'ensemble de l'Afrique du Nord forme un diocèse spécial ; la Tingitane en est exclue pour être rattachée au diocèse d'Espagne et à la préfecture des Gaules. Enfin, rappelons la disposition du réseau routier marocain, indépendant du réseau d'Algérie et conçu comme le prolongement direct du réseau espagnol.

Rome avait donc volontairement, nous venons de voir pourquoi, restreint son œuvre politique et civilisatrice au Maroc. Il faut dire aussi que, même dans ces limites relativement étroites qu'elle avait assignées à son action, elle se heurta à de très graves difficultés qu'elle ne réussit jamais à vaincre complètement : configuration du sol peu favorable à la pénétration, manque presque absolu d'outillage économique et surtout mauvais esprit de la population indigène jalousement attachée à ses habitudes traditionnelles de pillage et à ses souvenirs séculaires de liberté. Un pays comme le Maroc, où tout était à faire, ne pouvait se développer qu'au sein d'une paix profonde et durable. Les Romains, malgré les moyens uniques dont ils disposaient, malgré la puissance merveilleuse d'assimilation dont ils ont fourni tant de preuves en Gaule, en Espagne, en Afrique même, n'ont jamais pu le pacifier d'une manière continue. Au moment où le Maroc semble s'ouvrir de nouveau aux influences européennes, particulièrement à la nôtre, il n'était peut être pas inutile de le rappeler.

Léon Homo.

L'IMAGINATION

AUX

SALONS DE 1912

« Faut bien montrer des images à l'homme ; la réalité l'ennuie ! » disait un bohème de Gavarni en désignant un de ces petits dioramas de foire d'autrefois, où se précipitait la foule. Ce bohème a toujours raison. La foule passe toujours indifférente devant le pré, la rivière, le mendiant accroupi au soleil, l'étal de boucherie, les enfans qui jouent, et toujours elle s'arrête avec curiosité devant les images où sont reproduits par l'art ce pré, cette eau, ce loqueteux, cet étal, cette marmaille. C'est qu'elle comprend mieux l'image que la réalité. Dans la figuration qui lui est faite des choses qu'elle connaît le mieux, les traits qui parlent à son entendement ou qui touchent sa sensibilité sont profilés avec infiniment plus de netteté que dans ces choses mêmes. Et « la vanité » dont Pascal accuse la peinture se justifie le plus naturellement du monde. Mais il y a une chose qui divertit la foule encore bien plus que l'image des réalités : c'est l'image des choses irréelles, la figuration de ce qui n'est pas arrivé. L'éducation positiviste n'y peut rien. L'instinct est indestructible. Après une période prolongée d'images réalistes, de documens humains, on sent l'obscur besoin de connaître ce qui n'est pas, ce qui n'a jamais été : les virtualités de l'être. Le réel n'est jamais que le passé des formes. L'esprit humain concevant autre chose que le passé, la sensibilité aime à éprouver autre chose que le réel. De là, les réactions périodiques contre l'image documentaire.

Nous touchons à un de ces momens. Les précisions photographiques, accumulées depuis l'invention de la photogravure, commencent à nous ennuyer autant que, vers la fin du classicisme, les Grecs et les Romains ennuyèrent nos pères. On se tourne, à nouveau, vers les visionnaires ou les imaginatifs : on a soif de fantaisie. Cela est si vrai que, dans les meilleurs périodiques illustrés de tous les pays, le document photographique, longtemps prédominant, commence à céder la place à l'invention ou à la transcription artistique, à l'idée clairement dégagée de l'amas des faits, tranchons le mot : au symbole. On garde toutes les fenêtres ouvertes sur la nature, mais on en ouvre d'autres sur des pays de féerie, et les privilégiés qui y ont voyagé, et nous en rapportent des images, nous intéressent infiniment mieux que les gens occupés à peindre le coin de notre rue. C'est ainsi qu'aux *Salons* de 1912, par exemple, on salue, mais l'on passe devant beaucoup de travailleurs honorables acharnés à nous remettre sous les yeux ce que nous voyons tous les jours et l'on s'arrête devant les visions les plus fantaisistes des imaginatifs, dans tous les ordres de choses, depuis les grandes œuvres de M. La Touche ou de M. Maurice Denis, faites pour couvrir des murs, jusqu'aux petites images enluminées par M. Rackham ou M. Mossa, faites pour être feuilletées et tenir dans la main.

I

Ce n'est pas que ces artistes se soient mis en frais de mythes bien neufs. Rien de plus usé que la *Roue de la Fortune* ou la *Tentation de saint Antoine*, si ce n'est l'*Age d'or*, ou les *Quatre Élémens*, les *Fées* ou la Fable de *Persée*. Mais rien de plus imprévu que les thèmes pittoresques adoptés pour les traduire à nos yeux. Regardons les toiles de M. La Touche, avenue d'Antin, salle XII. La Fortune est « en panne ; » à force de rouler sur les chemins, sa roue s'est faussée, et son moteur, qui est une paire d'ailes, exige une réparation. Elle s'est assise au bord d'une rivière, qui ressemble beaucoup à la Seine, et ayant relevé son bandeau, elle attend paisiblement que le charron ait raccommodé sa fabuleuse mécanique. Lui, sans se soucier de cette belle personne, tout à son travail, fait le geste professionnel de l'ouvrier qui met une roue en marche et qui éprouve si elle tourne comme il faut. Cependant, les poules de la basse-cour picorent

autour de la déesse, les canards, nés curieux, fouillent dans sa corne d'abondance, les laveuses battent leur linge, l'eau coule, les lointains bleuissent, et tout va son train comme si la fantasque dispensatrice n'était pas arrêtée par le plus vulgaire des accidens. La rencontre est savoureuse de ce vieux mythe académique et hautain, et de cette scène familière dans le décor le plus naturel et le plus moderne qui soit.

Aucune affectation, aucun effort. L'auteur a si peu le souci de la vraisemblance que les rencontres les plus improbables se font chez lui le plus aisément du monde et avec la plus aimable bonhomie. Si vous disiez à ces déesses, ou à ces nymphes, ou à ces tentatrices de *Saint Antoine* qu'elles se trompent de siècle et que ce vieux peintre occupé au paysage de Bougival n'est point leur homme, elles vous éclateraient de rire au nez. L'anachronisme, l'invraisemblance, la logique, la raison, « l'historicité, » elles ne savent ce que c'est et s'en moquent. Il n'y a pas d'anachronisme ni d'erreur, quand les feuilles et les eaux brillent et chatoient, quand les toilettes s'harmonisent avec les figures, quand les gestes divertissent, quand le lieu est si beau qu'on voudrait y être transporté. — « Je n'ai jamais vu un paysage comme celui que vous me montrez, » disait, une fois, un critique à Turner. — « Oui, mais avouez que vous auriez bien envie de le voir,... » répondit le peintre. C'est ce qu'on pourrait dire des rencontres de M. La Touche, depuis ses *singeries* jusqu'à cette *Tentation*, qu'il expose cette année. Ces choses sont impossibles, mais on aimerait qu'elles ne le fussent pas. On ne chicane donc pas l'artiste qui nous les rend sensibles par la trompeuse magie de sa couleur.

La nature même l'y invite. Lorsqu'on se trouve dans un pavillon Louis XV, comme celui qu'il nous peint, par une chaude après-midi d'été, quand le soleil suspend aux fentes des persiennes ses échelons d'or, ne semble-t-il pas qu'on voie danser dans l'ombre lumineuse des fantômes? S'il y a, au milieu, une statue de l'*Amour* avec son arc, que seront ces fantômes, sinon de belles jeunes filles menant la ronde autour de celui « qui est, qui fut ou qui doit être? » L'idée d'en faire une *Cible*, qu'elles criblent de roses avec des révérences ironiques, est un joli scénario de fêtes galantes, et nul mieux que M. La Touche ne sait peindre ces fêtes-là. Elles auraient quelque chose de mièvre avec d'autres : avec lui, elles ont la saveur et l'éclat d'un

beau fruit mûr. Elles ne sont pas filles d'une idée : un sourire les a fait naître, un beau mouvement les anime, une riche couleur les nourrit, et si, le jour venant à baisser, l'ombre les chasse, elles nous laissent le souvenir que laissent ces mondes lumineux d'atomes qu'on voit, un instant, danser dans un rayon de soleil.

C'est le soleil encore qui transfigure l'humanité de M. Maurice Denis et en fait, le plus naturellement du monde, la contemporaine de l'*Age d'or*. Voici bien des années que M. Maurice Denis cherche des harmonies dans une gamme très haute, là où la moindre dissonance déchire l'œil, mais où le juste accord des tons est une splendeur. Cette fois, il l'a trouvée. Les *Cinq panneaux pour la décoration d'un escalier*, qu'il expose avenue d'Antin, salle VIII, illuminent tout le Salon. On y vient comme à un foyer incandescent, où l'on ne distingue d'abord que des flammes. Ces flammes sont des corps humains, cette braise ardente est un cap, ces suspensions lumineuses sont des grappes de raisin, cette coupe d'or est un nid. Avec ce qui est ici nuages, on ferait des soleils ailleurs. Un mouvement léger, vif, gai, anime toutes choses. Les figures sont vues dans des attitudes d'escalade ou de fuite. Les draperies flottent. Une arabesque blanche, qui est un cheval, court le long d'une frise bleue, qui est la mer. Les nuages vagabondent dans le ciel. L'*Age d'or*, c'est l'été et c'est la jeunesse : les parens toujours jeunes, les enfans toujours petits, la mer toujours bleue, les ombres colorées à l'envi des lumières, une vie libre et facile dans un paysage complice et clair.

Cette imagination ne serait rien sans les dons précieux du peintre. Dons de luministe plus encore que de coloriste. Une extrême lumière éteint les couleurs aussi bien qu'une ombre extrême. Et, ici, plusieurs figures ne se dégagent que lentement de l'atmosphère éblouissante où elles sont plongées. Mais précisément, ce sont les figures secondaires; les principales sont bien celles qu'on voit d'abord, et dans ces harmonies où tout est extrêmement monté de ton, chaque partie se trouve, par une gradation insensible, jouer exactement son rôle, sans aucune confusion. Sans doute, si l'on considérait, à part, certains fragmens de ces figures, on serait fort étonné de la couleur choisie pour révéler un bras ou une jambe. Mais un ton ne vaut qu'en fonction des tons environnans et si ce rapport est juste,

l'ensemble est un enchantement. Rien, ici, ne détonne, et je ne crois pas que, dans l'étude du nu, tout au moins, la science des reflets lumineux ait jamais été poussée plus loin.

Après cette explosion de gaieté coloriste, c'est une page mélancolique et sombre que la troisième grande œuvre imaginative du Salon : les *Quatre Élémens* par M. Aman Jean, qui remplit tout un panneau de la salle V, avenue d'Antin. Mais c'est une page intéressante, comme toutes celles qu'a signées l'auteur et, aussi bien, elle est destinée à un lieu un peu austère : la Sorbonne.

Depuis le temps que les peintres s'obstinent à donner des figures aux quatre élémens des anciens : l'*Air*, la *Terre*, l'*Eau* et le *Feu*, il est surprenant qu'ils n'aient jamais songé à les signifier tous ensemble par une seule figure, une figure plastique et pittoresque, antique et moderne à la fois, — un potier. Le potier travaille la terre, il ne peut lui donner une forme qu'avec l'eau, la lui conserver que par le feu, et il n'est pas de feu sans air. L'air d'ailleurs, retenu ou précipité, transforme entièrement la couleur de l'émail posé sur la terre durcie. La présence des quatre élémens est donc sensible dans l'œuvre de ses doigts : cette œuvre est elle-même, du commencement à la fin, plastique et depuis le moment où il brasse la terre pour la rendre malléable jusqu'à celui où il retire le vase éclatant de son four refroidi, tous les gestes du potier sont beaux. Il ne date point d'un temps plutôt que d'un autre et l'on ne voit guère de différence entre le geste du potier d'André de Pise sur le Campanile et celui que fait encore M. Delaherche à la Chapelle-aux-Pots. Voilà donc le mythe simple et plastique où apparaîtrait le mieux l'action des quatre élémens.

Mais c'est là, sans doute, une conception trop modeste pour les peintres : il leur faut des tempêtes, des inondations, des incendies, — ce qui transforme un symbole en une série de scènes de genre. Remercions M. Aman Jean de nous les avoir épargnées. Le *Feu* chez lui n'est qu'une flambée de feuilles, l'*Eau* qu'un ruisseau où se tiennent des naïades, la *Terre* qu'une femme portant quelques épis. L'*Air*, seul, est un peu ambitieux : dans le ciel, une figure passe comme un boulet de canon et courbe les arbres devant elle. L'ensemble est une vision de calme et de sérénité : une nature favorable et nourricière, des figures un peu lasses en des attitudes inexplicables, des formes enroulées sur elles-mêmes selon un rythme toujours semblable, des lignes indé-

finiment serpentines. On ne voit pas qu'il y ait, dans toute cette immense composition, une seule ligne tout à fait droite ni un seul plan tout à fait plat. On ne voit pas, non plus, qu'un seul morceau, pris à part, puisse résister à l'examen. Et le paquet coloré que forme le groupe central, la *Terre*, la *Géologie* et le *Pâtre*, est ce qu'on peut imaginer de plus déplaisant à l'œil. Mais quand on aura fait ces critiques et bien d'autres, cette page gardera une suprême vertu : il s'en dégage un grand charme. Les yeux s'y reposent sans s'y fatiguer. Elle ne s'imposera pas à l'attention des auditeurs, en Sorbonne, comme ces panneaux décoratifs de couleur violente, qu'il faut aimer beaucoup pour les indéfiniment subir. Quand ils voudront, elle entraînera leur pensée aux pays inconnus qu'habitent, en de rares minutes, les poètes, ce pays dont William Morris parlait lorsqu'il intitulait les récits qu'il en apportait : *Nouvelles de nulle part.*

C'est de là, proprement, que vient aussi M. Arthur Rackham. Les découvertes qu'il y a faites remplissent une salle du rez-de-chaussée, avenue d'Antin, la *Salle Rackham*, éclairée artificiellement. Une fente lumineuse entre de lourds rideaux la désigne. Ces rideaux franchis, on se trouve dans un monde enchanté : le monde de *Rip van Winckle*, de *Piter Pan*, du *Nibelung*. Des gnomes sautillent, des ondines ondulent, des dragons bâillent, des flammes serpentent, des nains arrondissent le dos en face des Dieux et tendent des mains tentaculaires. C'est *Alberich, furieux, escalade le rocher pour s'emparer de l'or* (N° 4) ou *Fafner* (N° 30) ou *Wotan s'éloigne de Brünnhilde endormie* (N° 34). On voit paraître, çà et là, une petite fille rieuse, ébouriffée, ou stupéfaite, extasiée, devant le merveilleux mystère de la vie. C'est l'*Enfant sur le seuil* (N° 75), ou *Alice au pays des merveilles* (N° 77) ou l'*Enfant changé par les Fées* (N° 73).

Il arrive, quand on gravit l'escalier intérieur d'une tour, qu'en s'approchant d'une étroite lucarne on découvre un immense et lumineux horizon. De même quand on s'approche de ces petits cadres, trois ou quatre fois grands comme la main, où sont enfermées les aquarelles de M. Rackham : de nouvelles perspectives s'étendent devant l'imagination, une bouffée d'air frais souffle au visage, on sent que la fantaisie des peuples jeunes, cette puissance créatrice qu'a l'enfance n'est pas disparue, puisqu'un grand artiste se divertit encore aux grimaces des arbres, aux hiéroglyphes de l'onde, aux toilettes des libellules. Tous les brins d'herbe lui

font des signes, tous les cailloux l'appellent pour leur portrait. « Il y a des fées partout, seulement on ne les voit pas. Ordinairement elles font comme si elles étaient des fleurs. C'est, là, un de leurs meilleurs tours... » dit l'auteur de *Piter Pan*. Mais M. Rackham le déjoue. Il ne se laisse pas abuser par ces manigances. Il voit tous les êtres cachés qui complotent dans le creux des chênes et il entend, derrière son dos, leur éclat de rire. Il les « croque » au moment où ils s'y attendent le moins et leurs portraits répandus dans le monde entier, des deux côtés de l'Atlantique, apprennent à l'homme de quelle foule d'amis ou d'ennemis, grimés en herbes, en feuilles, en rochers ou en nuages, se compose la nature dite « inanimée. »

Ce n'est pas la première fois qu'on anime des plantes ou des fleurs, qu'on fait accomplir à des insectes des besognes humaines, mais c'est la première fois qu'on le fait en les laissant dans l'ambiance d'un paysage naturaliste et en les maintenant à leur échelle. De là, l'impression de mystère et de quasi-vraisemblance qu'on éprouve aux féeries de *Piter Pan :* ce sont de petits coins de forêt ou d'étang ou de jardin, admirablement dessinés, au fond desquels l'œil aigu de l'artiste a démêlé des êtres minuscules confondus dans les feuilles, comme l'œil de l'épervier ou du tiercelet, planant dans l'air, aperçoit la bestiole blottie au ras du sillon. Il leur a trouvé des traits qui rappellent des ridicules, des tendresses, des préoccupations des hommes : ce vieux corbeau qui fait des provisions dans son arbre est un sage et un avare; ces rats qui courent, l'air affairé, sont des valets préposés au festin des fées; ces coléoptères n'ont pas devant eux, comme il semble, un gros ventre, mais un violoncelle dont ils jouent avec application lorsque la fée, grande comme le petit doigt, vient danser sur le fil tendu en corde raide par sa servante l'araignée...

On voit comment procède l'imagination chez M. Rackham. Elle construit un monde conscient avec des matériaux scrupuleusement tirés de réalités infimes. On dirait une sorte d'entomologiste Fabre, qui peindrait au lieu d'écrire. C'est la poésie du microscope, le fantastique par la précision. Chose nettement anglaise et qui signerait ces œuvres clairement quand elles seraient anonymes. Chez les imaginatifs de race latine, le fantastique est toujours l'indéterminé, ce qui s'évanouit dans le vague des formes : ils ont peur que toute illusion ne tombe si l'on

y regarde de trop près. L'artiste celte ou anglo-saxon, ou de race germanique : un Cranach, un Dürer, un Burne Jones, un Holman Hunt, n'a pas de ces pudeurs effarouchées. Il touche le fantôme, il détaille la vision, et par ce détail même, par la précision dans l'invraisemblance, il arrive à lui prêter un air de véracité bizarre qui nous intrigue et une forte objectivité qui nous séduit.

Le métier de M. Rackham n'est pas moins particulier que sa vision, ou plutôt, ce métier, c'est sa vision même. Il lui est consubstantiel, comme chez tous les vrais artistes. C'est de l'aquarelle, mais de l'aquarelle à la fois très floue et très définie, une couleur fluide comme une vapeur continuellement cernée d'un fil noir comme de l'eau-forte. Chaque détail modelé dans l'eau en ronde-bosse, mais nettement délimité par le trait, se juxtapose au détail voisin sans se confondre avec lui, et le tout forme une masse de petits reliefs comparables à une porte de bronze fouillée et ciselée par Ghiberti. Il y a peu de teintes plates, rien qui rappelle l'estampe japonaise. La couleur aussi est bien particulière : ce sont de beaux tons de vieil ivoire, d'acajou, de mousse sèche, de parchemins anciens, çà et là relevés par le rouge du houx ou le mauve de la mauve, mais avec une discrétion infinie. Ce sont de ces couleurs qui chuchotent, dans le vieux jardin, lorsque tous les feux du jour sont éteints et que les objets clairs ne sont encore clairs que d'un flottement de crépuscule. Facture et couleur ont été fort imitées, des deux côtés de la Manche, depuis qu'ont paru les premières œuvres de M. Rackham, mais nul n'est parvenu à les manier comme lui.

Faut-il donc croire que toute fantaisie nous vienne du Nord et qu'à la clarté latine, il ne puisse plus naître de visionnaires? Le pays qui a produit Gustave Doré, qui a produit Willette, Henri Rivière en ses ombres du *Chat Noir*, et tant d'autres imagiers poètes, doit-il toujours chercher en Angleterre ses images quand la réalité l'ennuie? Il suffit de faire quelques pas pour éprouver le contraire. Ici même, avenue d'Antin, en sortant de la *Salle Rackham*, passées les salles de l'architecture, si l'on examine les aquarelles exposées dans les petites chambres qui prennent jour sur les Champs-Élysées, on rencontre une œuvre étrange qui, pour ne rappeler en rien celle de M. Rackham, fait pourtant une impression de même nature, l'impression de la « vision, » — c'est-à-dire proprement de ce qui

n'a pas été « vu » auparavant. Ce ne sont point des tableaux. Ce sont des enluminures, claires, éclatantes, traitées comme des pages de missel, ou de *très riches Heures*, avec un faire précieux et appuyé. Mais si petites qu'elles soient, elles ouvrent à l'imagination un horizon illimité. D'où cela vient-il? Pour quoi est-ce fait? Qu'est-ce que cela signifie? Les titres ne renseignent guère. *Perseus, il Santo, Bruges-la-Morte, la Châsse de Sainte Ursule*, dit le livret. Et la signature *Mossa niciensis pinsit* ne nous éclaire pas davantage. On est en plein rêve. Les païens ont voulu violer la châsse fameuse de *Sainte Ursule*, qui est à Bruges. La Sainte, elle-même, est apparue, couronne en tête et vêtue d'une robe de cour, bordée d'hermine, ses cheveux d'or ruisselant sur son dos, et, prenant dans ses mains sa propre châsse, l'a soustraite à leurs fureurs. Elle s'est acheminée vers le *Lac d'Amour*, bleu dans les gazons verts, tenant le précieux objet, où l'on reconnaît le travail de Memling, bien au-dessus des atteintes des hommes, dans une région du ciel où les oiseaux de mer tournent et retournent autour d'elle. Pourtant, les Barbares s'obstinent à l'assaillir. Ces myrmidons ont même dressé contre elle une arbalète de siège, mais leurs flèches n'arrivent qu'à épingler le bas de sa robe blanche et de son manteau d'or. Sans y songer, tout en avançant, elle les pousse dans le lac, où ils se noient, tandis que les cygnes géans nagent vers eux pour les gober... La Sainte ne voit ce qu'ils font, n'entend ce qu'ils crient, ne craint ce qu'ils perpètrent : elle semble n'avoir pas quitté le Paradis. Ses pieds sont bien à Bruges cependant : le Pont du *Minnewater* et le clocher de Notre-Dame pointant à l'horizon, valent une signature; mais son sourire enfantin, son costume précieux, la clarté qui rayonne d'elle nous emportent bien loin dans le passé... Tout le rêve du Moyen Age : la force brutale vaincue par la grâce, la guerre moins forte que la paix, les trésors de l'art hors des atteintes des barbares, se devine dans cette enluminure. En même temps, une pointe de grotesque, comme dans les compositions de Jérôme Bosch, y perce parmi une foule de détails mystérieux et de symboles inexplicables.

Même chose dans l'image intitulée *Il Santo*. Sur une étroite corniche de montagne, entre deux à-pics, s'avance un moine blanc au crâne soigneusement ras et prodigieusement pointu, pressant contre sa poitrine son livre d'heures et une lampe allu-

mée. Du haut de la montagne, des méchans font rouler sur lui des blocs de rochers qui obstruent le chemin... Il va, sans craindre, sans savoir, sans entendre, les yeux uniquement fixés devant lui, sur la route à suivre, les mains occupées à garder le livre intact et la flamme vivante. Sur sa poitrine, comme la plaque d'un ordre inconnu, il porte un cœur d'opale que mordent deux perroquets d'argent et d'où tombent des rubis allongés comme des gouttes de sang. L'homme et la nature sont également étranges. Il est pauvre, sa robe est çà et là rapiécée, — et pourtant il porte des orfèvreries précieuses et il a des gants d'évêque. Elle est infertile, abrupte, — et pourtant, çà et là, une touffe bleue a jailli dans une fissure de rocher, et acquiert ainsi un prix inestimable. Rien n'est cohérent, ici, ni explicable du point de vue strictement logique. C'est splendide et absurde comme une vision. En la quittant, on a bien le sentiment qu'on a vu le *Santo :* l'être humble et fier à la fois, qui suit sa pensée comme une voie étroite, qui ne tient pour précieuse que sa foi ardente et porte sa souffrance avec orgueil comme un joyau.

La couleur n'est pas moins curieuse que la conception. C'est une harmonie en gris et en mauve d'une délicatesse infinie, et le métier n'est pas moins curieux que la couleur : c'est de l'aquarelle franche, très large par endroits, traitée en d'autres comme une miniature, et présentant, sur les teintes locales, un semis de traits imperceptibles qui fait tout vibrer comme sous une averse de lumière. Si l'on regarde avec attention, l'on voit, sur les autres images du même artiste ce même semis d'atomes brillans : dans le ciel de la *Sainte Ursule*, dans le ciel de *Bruges-la-Morte*, sur la robe verte du poète agenouillé, dans maint autre endroit encore. On se rappelle alors les traits d'or dont les peintres du xve siècle usaient souvent pour exprimer le chatoiement des angles lumineux sur leurs étoffes, et l'on trouve ainsi que M. Mossa ne ressuscite pas seulement la fantaisie et l'imagination des enlumineurs de missel, mais encore quelques-uns des procédés primitifs. Ces pages ne sont pas d'un dessinateur comme M. Rackham : elles abondent en partis pris bizarres et en évidentes incorrections, mais elles sont d'un coloriste beaucoup plus riche que l'imagier anglais. Elles entraînent la pensée vers des régions plus diverses, elles se rattachent à un passé plus lointain. Depuis Gustave Doré, l'on n'avait

guère vu pareille entrée de fantaisie dans notre imagerie française, ni depuis Gustave Moreau pareil sens du mystère. Ce sont bien là, de ces images dont parlait Gavarni, celles qu'il « faut montrer à l'homme quand la réalité l'ennuie. »

II

Ces œuvres d'imagination mises à part, quelle est la caractéristique des *Salons* de 1912? Un seul coup d'œil suffit pour le démêler : c'est, au *Salon* de l'avenue d'Antin, la prédominance des étrangers et, au *Salon* des Champs-Élysées, la prédominance des portraits.

D'abord, celle des étrangers. Quand un Français se promène dans quelque exposition, hors de France, dans celle de la *Royal Academy* par exemple, il est frappé de la supériorité des nôtres. Il y a pour cela bien des raisons, mais une des plus fortes est que les nôtres sont remplies de ce qu'il y a de meilleur à l'étranger. Avenue d'Antin, cette année, le phénomène a de quoi frapper les plus inattentifs. Si l'on ouvre le livret, on aperçoit qu'un bon tiers des exposans est venu de Londres ou de Cincinnati, à moins que ce ne soit de Bucarest, de Lemberg ou d'Okoyama. Si l'on ouvre les oreilles, on entend tous les dialectes du globe mis à contribution pour trouver l'épithète qui qualifie dignement la *Pénélope* de M. Bourdelle ou le *Persée* de M. Courtois.

Mais ce n'est point par le nombre seul que les étrangers règnent à la *Société nationale :* c'est par le talent. Cette année où tant de maîtres français se sont abstenus, où ni M. Agache, ni M. Jacques Blanche, ni M. Cottet, ni M. René Ménard, ni M. Simon n'ont exposé, le *Salon* de l'avenue d'Antin serait presque vide sans la présence des artistes d'outre-mer. Si l'on en ôtait l'admirable portrait de *Miss Kitty Shannon*, par M. Shannon (salle VI), celui de *M. Anthony Hope Hawkins*, par M. Glazebrook (salle XVI), celui d'un sportsman intitulé *Automne*, par M. Bowie (salle XV), celui de *Mme Agnès Nicholls*, par M. Harold Speed, ou même ceux de M. Boldini, de M. Lavery, de M. La Gandara, et la *Duchesse de Rohan* de M. Laszlo, — qui assurément ne marquent aucun progrès chez leurs auteurs, mais suffisent encore à attirer l'attention, — et si l'on retranchait encore les merveilleux *Intérieurs* signés Walter Gay (salle XI), les mythologies signées Glehn, les sinistres choses d'Espagne signées

Zuloaga, les féeries signées Rackham, je ne dis pas qu'on priverait le *Salon* de purs chefs-d'œuvre, mais on le dépeuplerait de presque toutes les figures ou les choses qui lui donnent sa physionomie.

Ce qui reste tiendrait en une salle. Elle serait encore intéressante si l'on pouvait isoler de la foule et y grouper les toiles où M. Le Sidaner prolonge pour nous des minutes délicieuses, ces effets de crépuscule enflammé, saisis presque comme des instantanés (salle XVII), ou encore ce lumineux souvenir d'un dimanche d'été *aux Prés Saint-Gervais*, et de la foule parisienne alerte, gaie, insouciante, devant « le ballon qui descend » par M. Lepère (salle IV *bis*); ce portrait de jeune femme, une harmonie mauve et jaune citron par M. Guiguet (même salle IV *bis*) où se voit le modelé fin et tout en retrait d'Holbein; ces paysages de la *Baie de la Somme* de M. Braquaval (salle XIII) délicats et nuancés comme des Van Goyen; ces *Intérieurs* de Mme Germaine Druon (salle VI) pleins de recueillement et de charme; ces coins de *Venise* (salle III) où M. Abel Truchet trouve le moyen de nous montrer, sous un nouvel aspect, la cité aux mille visages, cette toile éclatante (salle XVIII) où M. Roll a su « affronter » non seulement deux chevaux, mais des couleurs furieuses avec hardiesse et bonheur; ces *Sons de flûte* ou ces *Chants sur l'Eau* (salle VII), que M. Auburtin imagine dans un pays de songes, et ces coins de Florence (salle IV *bis*) que M. Marius Michel a eu la bonne pensée de peindre pour ceux qui cherchent l'âme éparse des grands Florentins d'autrefois parmi les pierres de l'*Annunziata* ou les gazons du *Cloître vert*... Hors ces quelques impressions vraiment fraîches et neuves, il y a sans doute une foule d'excellens tableaux français, avenue d'Antin, mais ils ne laissent pas un souvenir aussi profond que les étrangers.

Le *Salon* des Champs-Élysées, lui, est une étonnante fabrique de portraits. Il n'en est peut-être pas un seul, cette année, qui mérite le musée, mais beaucoup feront bonne figure dans un salon, convenablement éclairés, entourés d'une atmosphère bienveillante, et *La Famille*, que M. Guillaume groupe, érigée en jury, autour d'une effigie achevée, rendra un verdict de « non coupable » en faveur du pauvre artiste qui attend près de son œuvre, inquiet, le dos rond et la mèche désolée... Ce sont généralement des portraits de gens heureux. Ils nous regardent

avec une infinie satisfaction, bien habillés, bien installés dans leur fauteuil, comme gens arrivés et qui se reposent. On les devine ressemblans : on les voit bien dessinés et bien modelés, et ils offrent tous cette sorte de perfection dans le secondaire qui marque les produits mécaniques.

Il faut tirer de ce tas quelques œuvres supérieures : d'abord, les portraits de femmes par M. Marcel Baschet et par M. Ferdinand Humbert, puis le *Portrait de M. Sedelmeyer* par M. Gabriel Ferrier, celui de *M. Bonnat*, par M. Etcheverry et le groupe de portraits *En famille*, de M. Flameng, enfin les portraits signés Dawant, Laurens, Jongers, Schattenstein, Déchenaud, Vogel, Lauth, et le dessin aux trois crayons, une tête de prélat (rotonde 29) de M. Jacquier.

Quelques-uns de ces maîtres ont joué la difficulté. C'est une gageure, par exemple, que le *Portrait de Mlle N...* par M. Ferdinand Humbert (salle 37), bleu sur fond bleu. Depuis le fameux discours de Reynolds contre le bleu et la riposte de Gainsborough avec l'*Enfant* célèbre, je ne crois pas qu'on ait joué une pareille partie avec autant de bonheur. A la vérité, la thèse de Reynolds, cette fois encore, n'est point entamée. La dame en bleu de M. Humbert n'est pas plus bleue que le *Blue Boy*. Si l'on s'approche, on voit que ce bleu est rompu de toutes sortes d'autres couleurs : et si M. Humbert est parvenu à réchauffer cette teinte froide et à donner à toute son œuvre une vibration lumineuse, c'est parce qu'il a soigneusement évité les larges surfaces purement bleues. Cela est si vrai que, dans une salle voisine (la salle 38), un portrait également en bleu, mais où le ton local n'a pas été ainsi rompu, donne pleinement raison à Reynolds et, malgré le talent du peintre, fournit une contre-épreuve décisive à l'expérience tentée par M. Humbert.

C'est encore un projet singulièrement ambitieux que celui de M. Flameng : réunir dans le même cadre les portraits en pied d'une jeune grand'mère, de ses deux filles et de sa petite-fille, — et encore cette petite-fille a-t-elle tenu à apporter son éléphant !... M. Flameng est coutumier de ces audaces, mais elles ne lui réussissent point toujours aussi bien. Cette année, il a retrouvé sa verve des batailles. Un mouvement gai, vif, heureux, anime toute cette scène. Des accens noirs sur blanc, à la manière anglaise, font chanter les couleurs. Les arbres, vrais accessoires

de portraits, flottent comme des plumes de chapeaux, sous un plafond qui est le ciel, et ajoutent à l'éclat chatoyant, divers, changeant de cette peinture artificielle, mais élégante, harmonieuse, divertissante, sans rien d'excessif ni de prétentieux. Chez M. Flameng, la fantaisie se nuance de mesure et ceci le distingue nettement des portraitistes devenus peut-être très « parisiens, » mais à qui le goût français est demeuré tout de même profondément étranger.

M. Marcel Baschet n'a pas entrepris une tâche aussi difficile, mais celle qu'il a faite suffit à la gloire d'un portraitiste. Déjà maître incomparable dans les portraits d'hommes, il montre, cette année, dans son *Portrait de Mme de J...* (salle 25), une telle supériorité, que, de bien loin, dès qu'on aperçoit cette œuvre, on y va comme à un foyer qui rayonne sur l'immense *Salon*. Le dessin impeccable, le rythme des lignes, l'harmonie colorée semblent chez lui les effets de l'art le plus facile et le plus dénué d'effort. Qu'ils le soient, en réalité, c'est ce que je n'oserais pas dire, mais si c'est une illusion, c'est encore un singulier mérite de l'artiste que de nous la donner.

On ne peut en dire autant de M. Gabriel Ferrier : ses toiles sentent le travail et le procédé, mais « qu'importe la recette, si le pudding est bon ? » dit le proverbe. Le portrait de *M. Sedelmeyer* (salle 41) est excellent, quoique artificiellement plongé dans l'ombre et cette apparition, à la manière de Rembrandt, demeure fixée dans le souvenir. Celui de *M. Bonnat*, par M. Etcheverry (salle 2), non plus, ne s'oublie point, — et c'est justice qu'après avoir fixé la ressemblance de tant de bons travailleurs, d'hommes de peine et de pensée au XIXe siècle, le maître ait trouvé, pour fixer la sienne, un témoin aussi véridique et attentif que M. Etcheverry. M. Bonnat est surpris dans l'exercice de ses fonctions, qui sont de scruter les physionomies humaines et d'aller chercher dans le cycle de ses couleurs celle qui remplira le mieux son dessein : son geste est juste, son œil surtout est admirable, cet œil « photographiste » à qui rien n'échappe, « l'œil du maître, » en un mot. Il y a beaucoup d'autres bons portraits, avenue des Champs-Élysées, ceux de M. Dawant, de M. Lauth, de M. Chabas, de M. Laurens, par exemple, mais, pour le caractère, celui de M. Bonnat reste, assurément, le plus impérieux.

Immense galerie de portraits, le *Salon* des Champs-Élysées

apparaît aussi un répertoire complet de scènes de genre et une collection mondiale de paysages. Le talent dilapidé dans les « scènes de genre » est inouï : on ne saurait compter tous les épisodes de la vie pris sur le vif, parfaitement dessinés, spirituellement composés, et solidement peints. Mais c'est un talent dilapidé, parce que son but et son effort ne nous touchent plus. Il faut faire une exception pour l'*Ex-Voto* de M. Henri Royer (salle 14), très fine impression produite par la vue d'une Bretonne en prières devant l'autel, en un coin d'église ; pour la *Procession* de M. Guillonnet (salle 37), effet puissant et juste, et pour la scène de genre *Faites donc la risette*, de M. Vollon (salle 7), qui n'est pas tout à fait un Franz Hals, mais qui a le rare mérite de nous y faire penser.

Quant aux paysages, à voir tous les peintres au travail, tous les chevalets dressés pour les saisir, il semble qu'aucun aspect de la nature ne devrait nous échapper. Il y en a pourtant, qui nous échappent : ainsi, la haute montagne, les glaciers, les crevasses, les aurores sur la neige, les petits lacs formés au creux des cratères, l'âpre poésie et la fine atmosphère de ces altitudes où toute végétation s'arrête, l'éclat qu'a toute chose touchée par le soleil, au-dessus des nuages, au-dessus des brumes, dans un air semblable à l'éther. Très rarement, un artiste les aborde : plus rarement encore, il les conquiert. Aussi, est-ce une joie pour ceux qui aiment la montagne, de découvrir, cette année, parmi des milliers de paysages, qui n'apportent aucune impression nouvelle, celui que M. Communal appelle *Le lac Long et les rochers de la Glière, Vanoise* (salle 26).

C'est un de ces spectacles admirables et sévères comme la nature en ordonne, sur les hauts sommets, — pour elle-même, car ils n'ont guère de témoins, — avec les rochers, les glaces, les neiges, les eaux ramassées au creux des gorges, les lumières éparses dans le ciel. Rendre cela est presque impossible. M. Communal, qui a observé ces effets dans son pays, la Savoie, qui ne l'a jamais quitté, qui s'est dévoué à les reproduire, y est parvenu par un prodige de ténacité, et grâce à un métier extraordinaire. C'est une peinture truellée, presque entièrement exécutée au couteau à palette, juxtaposant des tons crus qui s'harmonisent à distance et impressionnent l'œil comme les plus hautes vibrations lumineuses. Elle rend bien la masse pesante de l'Alpe, le biseau vert du glacier, le vide du gouffre, le frissonnement des ombres,

l'arête de l'aiguille avec un éclat agatisé de pierres précieuses.

Depuis longtemps, on n'avait vu, dans la peinture de paysage, une tentative aussi hardie, aboutissant, par des moyens aussi personnels, à un résultat aussi éclatant. Les bons paysages ne manquent pas aux Champs-Élysées, non plus que les bons portraits. M. Warren Eaton a un effet de neige (salle 10) tout à fait juste et pénétrant. M. Paulin Bertrand rend la lumière argentée de la Provence sur les oliviers et sur la mer avec une finesse et une précision impeccables, dans son *Golfe de Giens* (salle 21) comme il l'avait déjà fait dans ses études de Carqueiranne, et au Midi de convention qu'on montre trop souvent dans nos *Salons*, il substitue une harmonie vraie comme celles que compose la nature autour des îles d'or. M. Lannes échafaude à merveille les nuages des ciels du Nord (salle 7); mais nul d'entre eux ne donne le choc de l'imprévu comme M. Communal.

Et chose remarquable : M. Communal, qui nous apporte, comme M. Rackham, une vraie découverte dans le monde de la nature et un métier franchement nouveau, n'a, pas plus que M. Rackham, fait de manifeste, ni de théorie sur son art, tandis que nous voyons les auteurs des théories les plus ingénieuses sur la rénovation de la peinture, dans les temps futurs ou « futuristes, » par l'heureuse intervention des formes géométriques, ne nous apporter rien; je veux dire rien qui vaille.

C'est que les théories sur l'art ne lui ont jamais fait aucun bien, mais qu'elles peuvent lui faire du mal. On n'a jamais vu un artiste, enseigné par une thèse en Sorbonne, trouver un nouveau rapport de tons ou un geste heureux, mais on voit souvent de naïfs travailleurs dévoyés par les opinions superficielles et les généralisations précipitées qui composent le fond de ce qu'on appelle l'Histoire de l'Art et les Esthétiques. Telle, la théorie que toute forme est également belle, tout costume également plastique et que le moderne, comme l'ancien, est digne des respects du statuaire, — le « droit au bronze » en un mot. Cela s'est soutenu autrefois par de très mauvaises raisons, mais les raisons eussent-elles été cent fois meilleures, l'expérience s'est chargée de nous en montrer le néant. Voici près de soixante-dix ans que des statuaires de bonne volonté s'acharnent à résoudre l'insoluble problème. Les exemples couvrent toutes les places publiques de l'Europe. Pas un ne donne raison à la théorie « moderniste, » et il n'est de supportables, parmi ces vêtemens ajustés, que ceux

où, sous prétexte de manteau, le sculpteur est revenu sournoisement au drapé antique. On ne peut dire que pendant ces soixante-dix ans, et de Rude à M. Rodin, les grands artistes aient manqué, ni qu'ils aient échoué dans toutes leurs tâches. S'ils ont échoué dans celle-là, c'est qu'apparemment on ne saurait y réussir et qu'il y a bien certaines « lois » en art qu'on peut nier si c'est la plume qu'on a en main, mais qu'il est impossible d'enfreindre, si c'est l'ébauchoir.

Les artistes ont fini par s'en aviser. Hors le cas où le costume moderne leur est expressément imposé, ils l'évitent avec soin et reviennent au nu, ou au *vestis talaris*. Ainsi a fait M. Saladin dans son *Monument à la mémoire de Jean Lorrain*, exposé aux Champs-Élysées, près de la porte d'entrée. Au lieu de dresser l'écrivain en pied dans ce « complet » immuable dont la mode affuble les poètes comme les autres hommes, il a simplement profilé sa ressemblance sur un médaillon, puis, au-dessus, il a figuré la Muse de *Mémoire* debout, appuyée à une colonne, laissant tomber les fleurs inutiles du souvenir. La figure se profile également bien de tous les côtés, la ligne est souple, le modelé large et plein. Ce n'est point un ambitieux symbole : c'est le geste gracieux d'une femme, et que pourrait faire de mieux le statuaire ? Outre les qualités de praticien qu'on admire en M. Saladin, il faut lui savoir gré de rompre hardiment avec la funeste superstition de la « modernité » dans le costume et souhaiter que son exemple soit suivi. Assurément, il ne suffit pas qu'un sculpteur remplace un contemporain par une allégorie pour faire une belle œuvre. Mais il suffit qu'il présente ce contemporain en redingote ou en veston pour ne la faire point.

Le plus sûr serait de n'élever des statues qu'aux personnages pittoresques ou plastiques, — ce que fait M. Bouchard. Ce vigoureux artiste s'est donné la tâche singulière de réparer les injustices du moyen âge à l'égard de ses grands hommes. Il lui a semblé, sans doute, qu'en un pays où tout bâtisseur a sa statue, les auteurs de la *Sainte-Chapelle* ou des *Tombeaux des Ducs de Bourgogne* avaient droit, aussi, à un monument, et que peu de philanthropes ou de Mécènes modernes méritaient d'être commémorés autant que les fondateurs de l'Hospice de Beaune. Il a donc tenté de nous restituer, en pierre, d'abord le maître d'œuvres Pierre de Montereau, puis l' « ouvrier d'ymaiges » de Philippe le Hardi, Claus Sluter, et le voici, cette année, qui dresse, devant

nous, deux figures à la ressemblance du chancelier Rolin et de sa seconde femme Guigone de Salins, les donateurs de l'hospice célèbre.

Je dis : à la « ressemblance, » parce qu'en effet le hasard veut que nous connaissions leurs traits et le sculpteur ne pourrait prendre avec eux les libertés dont on est coutumier lorsqu'on figure des gens morts depuis quatre cents ans. Les érudits ont repéré les traits caractéristiques du chancelier Rolin, dans de vieilles miniatures à Bruxelles et à Vienne : les touristes de passage à l'Hospice de Beaune l'ont vu, lui et sa femme, à genoux sur les volets extérieurs du fameux retable de Roger van der Weyden, et il n'est guère de visiteur du Louvre qui n'ait été frappé par la longue et austère figure du même chancelier dans la *Vierge au donateur*, attribuée aux Van Eyck. M. Bouchard avait donc, pour le guider sur ce contemporain de Philippe le Bon, plus de documens qu'on n'en a sur maint personnage du XVIIIe siècle et de la Révolution. Chose plus précieuse encore, il maniait un vêtement plastique, à longs plis lourds : pour l'homme, la robe garnie de martre serrée à la taille par une ceinture et le chaperon; pour la femme, la robe simple et la coiffe aux beaux méplats vraiment sculpturaux. Rien ne venait contrarier son sentiment de la ligne et de l'équilibre. Il a donc fait œuvre excellente. Ces deux grands bourgeois qui s'en vont pesamment sur la route du XVe siècle, en portant une petite église dans la main, sont au plus haut point archaïques, sans cesser d'être vivans. Le *chancelier Rolin* et *Guigone de Salins* auront, peut-être, grâce à lui, à l'Hospice de Beaune, la place d'honneur que doivent avoir des parens au milieu de leurs enfans.

D'autres œuvres capitales, comme la *Vision antique*, de M. Terroir, témoignent aussi de la supériorité du sculpteur français à représenter la figure humaine. On ne saurait trop admirer la calme beauté de ces pâtres, célébrant le rite éternel de l'amour et de la jeunesse dans les ruines du Temple écroulé. Mais cette année, ce sont les animaux qui tiennent le plus de place au *Salon*. Il y a partout des chiens, des cerfs, des bœufs, des chevaux : il y a même un zébu. Le bassin monumental de M. Gardet figure un *Hallali*, le cerf dans une île au milieu du bassin, les chiens groupés aux coins et aboyant, toute la scène disposée en motif décoratif, avec une parfaite vérité dans les diverses attitudes, mais sans aucun souci de la vraisemblance

dans l'ensemble. C'est une chose qui fera grand effet dans un parc et, parce qu'elle ne vise pas du tout au trompe-l'œil, ne fatiguera jamais le promeneur. Dans les limites de ses ambitions, M. Gardet réalise cette chose si rare aujourd'hui, en décoration : la convenance de l'objet à sa destination, et, par là, il atteint une manière de grand art.

M. Perrault-Harry, lui, a serré de plus près la vraisemblance dans une sorte de fontaine intitulée *la Mort du Cerf*. Son œuvre nous met sous les yeux une scène de chasse prise sur le fait. Le cerf est sur ses fins : il gît, épuisé au bas d'une grotte, qui se couronne de toute la meute hurlante, dans une diversité de mouvemens, spirituelle, vivante, où les amis des chiens reconnaîtront leur habituelle mimique. Le mouvement du cerf, lui aussi, très juste et très particulier, exprime admirablement l'angoisse de la pauvre bête. Rien, dans toute cette composition, n'est superflu ni banal.

A voir le périmètre qu'occupent toutes ces fontaines ou tous ces bassins, celui de M. Gardet, celle de M. Perrault-Harry, celles de Mlle Janet Scudder comme aussi la monumentale *Fontaine de Clémence Isaure*, de M. Laporte-Blairsy, on peut espérer que la sculpture française va résolument entrer dans une voie depuis trop longtemps abandonnée : la décoration des jardins. Une initiative nouvelle due à M. Pierre Roche l'y invite : c'est la création, au *Salon* de l'avenue d'Antin, d'une section particulière intitulée *Sculpture et décor de jardins*, et contenant des jardinières, des cadrans solaires, des puits, des « lanternes, » des pigeonniers, des termes, des bassins. Des œuvres comme celle de M. Gardet, aux Champs-Élysées, montrent que l'idée est féconde et que nos artistes, aussi bien que ceux du XVIe ou du XVIIIe siècle, sont capables d'animer de belles figures les cours d'honneur, les terrasses et les parcs de notre pays. Il est vrai que cela ne dépend pas des seuls artistes. Cela dépend aussi des châtelains. Il faut qu'ils estiment un beau parc à l'égal d'un bibelot d'étagère et le plaisir de cheminer entre des formes augustes, parmi les massifs, aussi enviable que de manier un ivoire ou un émail ancien, souvent fort laid, mais unique ou prétendu tel. Voici, par tout le *Salon*, des œuvres évidemment destinées à être mises en plein air. Il semble donc que sur ce point l'éducation du public se fait.

Et voici, enfin, les Bœufs, les six bœufs énormes, que

M. Bouchard aligne en bronze et qu'il intitule *le Défrichement*. Ils font chanter, dans la mémoire, les vers fameux de Pierre Dupont :

> Les voyez-vous, les belles bêtes,
> Creuser profond et tracer droit...

Mais que défricheront ces colosses sur les pelouses parisiennes où, sûrement, ils vont être placés ? Et qui souhaite de voir au milieu de Paris ce fac-similé d'un spectacle si commun par toute la France ? Voilà ce que dit, au premier abord, le passant bénévole. Et puis, il réfléchit. Il songe à toutes les actions esthétiques, à tous les gestes utiles, à tous les beaux engins disparus de la vie et que nous sommes reconnaissans à l'art de nous avoir conservés. Qui peut dire que la charrue, la charrue traînée par des bœufs, dirigée et maintenue par la main, ne disparaîtra pas, elle aussi ? Ce jour-là, on sera peut-être heureux, au milieu de la Cité décuplée et devenue un « désert d'hommes, » de trouver un monument qui serve à comprendre les vers de Pierre Dupont ou bien les vieux textes sur le « Labourage par la traction animale, » — comme nous consultons aujourd'hui, pour connaître la vie des anciens, les engins et les gestes les plus communs figurés dans les bas-reliefs de Ninive, ou sur le tombeau de Ti.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

REVUE DRAMATIQUE

PORTE-SAINT-MARTIN : *La Crise*, comédie en trois actes par MM. Paul Bourget et André Beaunier. — ODÉON : *L'honneur japonais*, pièce en cinq actes par M. Paul Anthelme. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Reprise de *Sapho*, pièce en cinq actes par Alphonse Daudet et Ad. Belot.

La pièce nouvelle que M. Paul Bourget vient de nous donner, en collaboration avec M. André Beaunier, est très différente de celles qu'il avait fait représenter jusqu'ici. Au premier abord, elle semble à peine ressortir à la formule habituelle de son théâtre. Car il y a un théâtre de M. Paul Bourget. Et le fait qu'un écrivain venu tard au genre dramatique ait su le marquer si vigoureusement à son empreinte est bien digne de remarque. Il atteste une variété de ressources, une faculté de renouvellement, à laquelle il est impossible de ne pas rendre hommage. Depuis le début de sa brillante et si féconde carrière, M. Bourget a été visiblement préoccupé par le souci de faire entrer dans son art un nombre toujours plus grand d'éléments empruntés à la vie. Critique et psychologue, il a commencé par l'étude abstraite du cœur humain. Ses premiers romans étaient encore des études de psychologie, mais concrètes et comme illustrées par un exemple. Dans ces romans ténus et subtils, il excellait à résoudre, comme un problème de mécanique, les complications de certaines âmes très modernes, raffinées et malades. Peu à peu, il s'apercevait que toute enquête sur notre nature n'est que le plus vain des amusemens, si elle n'aboutit pas à une conclusion morale. Il comprenait d'ailleurs que l'individu se fait illusion quand il croit trouver en lui seul le mot de sa propre énigme : chacun de nous tient étroitement à son milieu et porte en soi l'héritage de ceux qui l'ont précédé : à l'inverse d'un mot fameux, on pourrait dire que toute question de morale est une question sociale. Ainsi, et par le

progrès de sa pensée, M. Bourget était conduit à écrire une nouvelle série de romans où, par delà les figures individuelles, on devine la présence de ces êtres collectifs et plus vrais que les vivans de chair et de sang : la famille, la classe, la race. C'est alors que, de romancier devenu auteur dramatique, sans renoncer ni à ses habitudes de pensée philosophique ni à ses besoins d'observation précise, il y ajoutait ces élémens de l'action et du dialogue par lesquels le théâtre nous donne, avec une superbe intensité, l'illusion de la vie. A-t-il, définitivement conquis par le théâtre, renoncé au roman ? Nul ne le croit, ni ne le souhaite. De cette excursion si intéressante à travers la littérature dramatique, personne ne doute qu'il ne revienne au roman avec un talent encore élargi et assoupli. Il y sera ramené par une sorte de logique et de force des choses. Nulle part ailleurs il n'est chez lui comme dans ce genre où, depuis Balzac, aucun écrivain ne s'était encore fait une si large place.

Le Divorce avait été tiré du roman de M. Bourget par M. Cury et récrit par M. Bourget. Pour *l'Émigré*, qu'il avait lui-même tiré de son roman, M. Bourget n'avait pas eu de collaborateur. Enhardi par le succès et prenant de plus en plus goût à une forme littéraire dont il découvrait à mesure les secrets, il avait écrit directement pour la scène *la Barricade* et *le Tribun*. Cette fois il a, sauf erreur, travaillé sur une donnée qui lui a été apportée par M. Beaunier. Quelle que soit d'ailleurs la part qui revient dans l'œuvre commune à chacun des deux écrivains, une telle collaboration ne pouvait manquer d'éveiller l'intérêt des lettrés et de leur paraître ce qu'elle est en effet : curieuse, piquante et charmante.

M. Bourget est philosophe, à la manière dont l'était son maître Taine. Sous la surface où s'arrêtent les esprits médiocres, il découvre les forces irréductibles qui gouvernent le monde : fatalité de nos instincts, emportement de nos passions, cruauté du destin aveugle ou méchant. En proie à ces puissances obscures et redoutables, les pauvres créatures que nous sommes lui apparaissent tout à fait dignes de pitié. Il se penche sur elles avec un sentiment de cordialité éperdue où se mêlent la pitié et l'horreur. Il assiste ému et désolé aux efforts inutiles qu'elles font pour échapper à leur sort. Leur condition misérable ne lui inspire aucune envie de les railler. Dans les récits qu'il nous en fait il ne met pas le plus petit mot pour rire. Une plaisanterie détonnerait dans cet ensemble douloureux. La vie est pour lui une tragédie.

Lui aussi, M. Beaunier est philosophe. Mais Renan ou M. Anatole France seraient plutôt les inspirateurs sinon de sa philosophie, au

moins du tour qu'il lui donne. Il a appris à leur école l'ironie subtile et malicieuse qui circule à travers son œuvre très variée et en fait l'unité. Tour à tour critique, journaliste, conteur, on le reconnaît, à travers ses diverses incarnations, d'abord à sa manière alerte et spirituelle, mais aussi à une certaine façon qu'il a d'envisager le train du monde. Il lui semble que nous attachons énormément d'importance à beaucoup de choses qui n'en ont guère, et que nous prenons au sérieux des tas de gens quand le mieux serait d'en rire. Un de ses personnages nous conte qu'un boulevardier s'étant rencontré avec un astronome, chacun de ces deux messieurs s'en alla enchanté de l'autre, mais étonné qu'on pût pousser aussi loin la frivolité. Que de graves soucis dont l'inanité éclaterait à nos yeux, si nous en jugions comme il faut ! On s'irrite, on s'apitoie, quand il suffirait de hausser les épaules et de passer. On s'indigne, quand il serait si simple de mépriser et de dédaigner. La vie, pour qui sait la regarder, est une comédie.

Comment deux esprits si différens allaient-ils se comporter dans une même œuvre? Leurs éminentes qualités allaient-elles se compléter ou se contrarier? C'est ce que nous nous demandions en allant écouter *la Crise*. Les deux auteurs nous avaient au préalable renseignés sur leur dessein : ils ont voulu faire une comédie de caractère et peindre le politicien amoureux. M. Bourget s'en est expliqué, à la veille de faire représenter sa pièce, suivant la méthode adoptée depuis quelque temps par les auteurs dramatiques et si commode pour nous qui trouvons ainsi toute faite une bonne partie de notre besogne. « Il nous a paru curieux, écrivait donc dans *le Matin* M. Bourget, d'étudier dans ce personnage public qu'est le politicien la déformation du personnage privé. Car il y a une empreinte du métier sur le plus intime de notre être, qui nuance nos sensibilités et qui veut que nos habitudes d'esprit aient un retentissement sur les spontanéités de notre cœur. Voici un homme, — je parle du politicien, — qui est accoutumé à ne jamais dire tout à fait la vérité : il ne la sait d'ailleurs plus. Tout lui est programme, étalage, hâblerie. Il s'est dressé à toujours diriger son activité dans le sens d'une combinaison. Il est devenu habile jusqu'à en être roué, réaliste dans le plus médiocre sens de ce mot, qui bien compris peut être si beau, jusqu'à en être retors. Il a perdu tout scrupule dans le choix des moyens et sa délicatesse, quand il en a, n'est plus que de la subtilité. S'il est resté un beau diseur, son éloquence, car il peut en avoir, ne fait que déguiser l'égoïsme le plus brutal. Cependant cet homme est amoureux. Sera-t-il ramené, par ce

sentiment, aux vertus qu'il a passé son existence à détruire en lui, à la sincérité, à la simplicité, au sacrifice? Ou bien aimera-t-il avec tout le frelaté de sa nature, mentant sans cesse à cette femme à laquelle il est pourtant attaché passionnément, jouant la comédie avec des émotions qu'il éprouve néanmoins, cabotin de lui-même, si l'on peut dire, adultérant sans cesse ses désirs, ses regrets, ses colères par le vice profond de son charlatanisme et de sa ruse, de son utilitarisme et de son bluff? Et quel martyre pour la femme qui, s'étant prise aux belles paroles et aux belles attitudes, découvre la perversion morale et sentimentale de ce défenseur d'idées généreuses!.. » Donc une comédie de caractère, où on nous montrera le caractère de l'homme public pervertissant le caractère de l'homme privé, telle sera la pièce. Nous n'avons, pour ne pas nous y égarer, qu'à tenir d'une main ferme le fil d'Ariane qui nous est obligeamment confié.

Le politicien, c'est Ravardin. Il est député radical — et du Midi, bien entendu. Il vient de renverser le ministère, sans d'ailleurs le faire exprès. Il ne nourrissait contre lui aucun méchant projet : tous les ministres étaient ses amis. Mais il a été emporté par sa faconde; il a suivi ses phrases sans savoir où elles le menaient : quand il s'en est aperçu, le Cabinet était par terre. Comment serait-il très affligé de cette catastrophe dont il va probablement bénéficier? Au Parlement comme ailleurs, on n'hérite que de ceux qu'on tue. Il est en passe de devenir premier ministre; il exulte; il ne se sent pas de joie, de vanité et d'importance. Et c'est bien naturel. Le rêve pour tout député, c'est d'être ministre, et pour tout ministre d'être président du Conseil. Ravardin marche dans son rêve étoilé. Voilà pour l'homme public.

Voici pour l'homme privé. De la Chambre des députés, Ravardin ne fait qu'un saut chez sa maîtresse, Gisèle Prieur. Celle-ci est une veuve, encore jeune, très désirable et très courtisée. C'est précisément le soir de sa fête; elle reçoit quelques intimes qui se sont fait précéder par des bouquets diversement magnifiques. Il y en a un de Ravardin, coûteux et sans goût; un autre, dans le goût ancien, d'un vieil ami, le baron d'Artigues; un autre, composé avec un soin discret et tendre, par un jeune collègue de Ravardin, le député socialiste Laurent Bernard. Chacun de ces bouquets est à l'image de celui qui l'a envoyé : le langage des fleurs. Gisèle Prieur a eu une existence assez accidentée. Son mari était une brute. Ne lui a-t-il pas, dans un accès de jalousie, tué en duel un petit ami, Robert Vindel? Ce duel, à l'époque, a fait beaucoup jaser : pure calomnie. Ne pouvant plus voir en peinture ce mari assassin, Gisèle l'a planté là; elle a pris un amant, Ravardin, et

maintenant la voilà veuve. Pourtant elle n'est pas heureuse : elle est difficile. Ce soir surtout, dans cette atmosphère de fête, elle est inquiète, nerveuse, et sent des larmes lui monter aux yeux. Mais Ravardin ne voit rien de tout cela. C'est un homme chez qui l'habitude de vivre en public et pour le public a tué toute vie intérieure. Il n'a pas l'intuition de la sensibilité d'autrui. D'ailleurs il est en joie : comment tout le monde ne serait-il pas joyeux autour de lui ?

Ce que ne comprend pas Ravardin, un autre, Laurent Bernard, le devine tout de suite. Il faut dire que, lorsqu'il est entré, Gisèle Prieur était occupée à pleurer. Elle l'a quitté, le temps d'aller arranger un peu ce visage défait, ce qui a permis à Laurent de causer avec le vieux d'Artigues, et d'apprendre de lui toute l'histoire de Gisèle, ou du moins ce qu'en sait ce confident assez mal informé et qui ignore l'essentiel. Quand Gisèle revient, Laurent, dans l'émotion de ces confidences, dans la griserie de ces fleurs et de ces larmes, lui déclare son amour et l'ardent désir qu'il a de l'épouser. Elle refuse : mais on sent bien que ce n'est pas un de ces refus dont un amoureux doive être désespéré. Laurent le comprend à merveille et se promet de ne pas quitter la partie.

Il est très gentil, ce Laurent Bernard, bien élevé, distingué, de manières excellentes, de sentimens parfaits. Et tout de suite une objection se présente. Car lui aussi est un politicien, lui aussi est le politicien amoureux... Il faudrait répondre, je crois, que tout homme politique n'est pas nécessairement un politicien. Pour Ravardin la politique est une carrière, un métier, même un gagne-pain : pour Laurent ce n'est qu'un sport. Il est riche, et il a horreur de la politique ; mais son père et son grand-père ayant représenté l'Eure-et-Loir, il n'a pas voulu contrarier ce département dans l'habitude qu'il avait d'être représenté par quelqu'un de la famille. Il était conservateur, même réactionnaire ; il l'est resté. Il déteste les partis avancés ; mais pour être élu il fallait être socialiste : il s'est donc fait socialiste. D'ailleurs il est un député muet et fait aussi peu de besogne que de bruit. Les Mérovingiens ont eu leurs rois fainéans ; la République a ses députés feignans ; et c'est bien heureux, car, si tout ce monde travaillait, ce serait un désastre. Cette boutade, fruit de l'observation, est de Laurent : il a de l'esprit. C'est un dilettante. Il se moque de ses électeurs et de lui-même. Réduite à ce minimum, la politique n'a plus aucune espèce de mauvaise influence sur les sentimens... Telle semble, du moins, être l'opinion des deux auteurs ; et de cette façon Laurent contribue à leur démonstration.

C'est décidément Ravardin qui est chargé de constituer le nouveau ministère. Il vient tout de suite apporter à Gisèle cette grande nouvelle. Il ignore que, pour une femme qui traverse une crise sentimentale, les crises ministérielles sont comme si elles n'étaient pas : elle porte dans son cœur tout un monde où les nouvelles du monde n'arrivent pas. Cette indifférence est si marquée que Ravardin lui-même est obligé de s'en apercevoir : certains détails qu'il rapproche l'éclairent, et lui désignent Laurent Bernard comme un rival sur le point d'être heureux. Mais il est habitué, dans la lutte électorale, à rencontrer des concurrens et à s'en débarrasser. Il a mis à la raison des adversaires autrement redoutables que ce petit député sans situation. La politique elle-même lui fournit un moyen tout simple d'en venir à bout : c'est de le faire entrer dans la « combinaison. » Il offre un portefeuille à Laurent et lui donne rendez-vous pour le lendemain dans la matinée. — Ce premier acte est un acte d'exposition très clair, plein de traits heureux et de jolies conversations, d'un tour un peu lent mais agréable quand même.

Le second acte va nous initier à la genèse d'un ministère. Il s'ouvre par un bout de scène très amusant. C'est le matin. Le président du Conseil est chez lui. Sa porte est positivement forcée par une petite femme que nous avons déjà vue au travail à l'acte précédent. Suzanne Landin est la femme d'un sénateur et elle a pour lui de l'ambition; pour qu'Albert devienne ministre, elle est prête à tout faire auprès du président du Conseil, et aussi auprès du Président de la République, et d'ailleurs auprès de tous les présidens de qui pourrait dépendre le portefeuille d'Albert. Elle met dans ce dévouement aux intérêts d'Albert tant d'ingénuité, qu'on ne songe pas plus qu'elle à y chercher malice et qu'on est seulement touché par une si indiscutable manifestation de l'amour conjugal. Mais tout n'est pas aussi rose dans le métier de président du Conseil, surtout quand les affaires de l'homme privé viennent compliquer celles de l'homme public : Ravardin va l'apprendre à ses dépens.

Gisèle entre sans crier gare; et, à brûle-pourpoint, elle met Ravardin en demeure de l'épouser. Quoi! Tout de suite! Le ministère n'est pas encore formé, et déjà une interpellation! Cela est contraire à tous les usages parlementaires. Mais Gisèle n'en a cure. Elle s'est promis qu'elle poserait son ultimatum le jour où elle aurait quarante ans; elle les a depuis hier; elle est d'un jour en retard. Aussi bien elle ne peut plus attendre; elle a soif maintenant de calme et de considération; elle veut assurer son avenir; il lui faut, pour y abriter un jour sa vieillesse,

un intérieur cossu et bourgeois; il lui faut un mari pour qui elle n'ait plus besoin d'être belle... Le couplet est joliment tourné, émouvant, et il a été applaudi par le public qui, lui, n'aura pas à soigner les rhumatismes de Gisèle. Il séduit médiocrement Ravardin, qui refuse. Pour motiver son refus, il allègue précisément des raisons politiques. Le voilà président du Conseil : où ne montera-t-il pas? Or Gisèle a été une femme irréprochable sans doute, mais qui a fait parler d'elle. Il faut au premier magistrat de la République une femme qui n'ait pas d'histoire, c'est-à-dire qui n'ait pas eu d'histoires. Même aujourd'hui, la femme de César ne doit pas être soupçonnée. Mais si elle est impossible comme femme, Gisèle est charmante comme maîtresse. Ravardin entend bien la garder; il l'aime réellement et elle ne le gêne pas : pourquoi changer? Pourquoi? si ce n'était que Gisèle a cessé de l'aimer et qu'elle aime Laurent. Une scène entre les deux hommes s'impose : la voici.

MM. Bourget et Beaunier l'ont traitée avec beaucoup de soin, et en ont fait la scène centrale de leur ouvrage. Si quelqu'un a jamais été étonné par l'offre d'un portefeuille, c'est Laurent Bernard. « Il tombe du ciel des croix qui ne choisissent pas leurs boutonnières, » disait un humoriste parodiant un mot fameux de M. de Cassagnac. D'où peut lui tomber ce portefeuille? Il l'accepte, cela va sans dire; il aura le Commerce, à moins que ce ne soit l'Agriculture. Mais il y a une condition : c'est qu'il n'épouse pas certaine dame dont il passe pour être amoureux. Gisèle ou le portefeuille! Il choisit Gisèle. Ravardin n'en revient pas. Politicien dans l'âme, c'est le plus naturellement du monde qu'il mêlait les affaires de cœur et l'intrigue parlementaire, le drame intime et la comédie politique. Une veuve qui a eu des histoires, ce n'est pas très rare, tandis que l'occasion d'être ministre, si on la laisse passer, on n'est pas sûr de la retrouver. Ce Ravardin est d'un machiavélisme qui touche à l'enfantillage... Cependant l'entretien tourne à l'aigre : une rencontre devient inévitable.

Au dernier acte, la situation est renversée. Le duel a eu lieu. Tant de morts que de blessés, il n'y a personne de tué ; mais Ravardin a eu son chapeau transpercé par la balle de son adversaire et il a tiré en l'air. Il est enchanté de lui ; d'ailleurs la véritable cause de son duel s'est ébruitée ; on sait qu'il s'est battu pour une femme ; cela ajoute au prestige du politicien une auréole de romanesque. Un mariage, dans ces conditions, ferait le meilleur effet. C'est lui maintenant qui demande à Gisèle de l'épouser, et c'est elle qui refuse. Elle a pour cela mille raisons excellentes, dont la première est qu'elle aime Lau-

rent. Celui-ci, qui vient enfin de comprendre qu'elle est la maîtresse de Ravardin, n'en est que plus empressé à la vouloir pour femme. C'est d'excellente psychologie de théâtre. Gisèle se laisse faire une douce violence, Ravardin se consolera en constituant enfin son ministère : il n'est que temps!

Dirai-je que ce dénouement a laissé le public assez froid? C'est qu'il était prévu depuis longtemps. C'est aussi qu'il s'était établi, entre le public et les auteurs, un certain malentendu. Le public s'est fait peu à peu sur les personnages de cette comédie une opinion assez différente de celle qu'on a voulu lui en suggérer. On a voulu rendre Gisèle et Laurent sympathiques et Ravardin odieux. Je ne dirai pas que notre sympathie aille à Ravardin ; mais nous trouvons qu'on est bien sévère pour lui, et qu'il n'y a aucune raison de voir en lui le loup de cette bergerie.

Gisèle... Que MM. Bourget et Beaunier me permettent de le leur dire : c'est en vain qu'ils ont accumulé en elle toutes les séductions; une fée mauvaise, en la touchant de sa baguette, a, par une seule disgrâce, ruiné tant de dons précieux. Elle a de la beauté, de l'esprit, du charme, de la sensibilité, quoi encore? Mais elle manque de tact. Nous en avons une preuve éclatante: cette démarche qu'elle fait auprès de Ravardin justement le jour où celui-ci est dans tout le tracas d'un ministère à constituer. Choisir ce jour-là pour venir demander à un homme de vous épouser, c'est un trait qui éclaire d'une lumière aveuglante un caractère et un passé. Dans ses relations avec Robert Vindel, qui ont coûté la vie à ce malheureux jeune homme, je veux bien que Gisèle n'ait pas manqué à la vertu; sûrement elle aura manqué de tact. Elle en a manqué, en prenant pour amant, elle si distinguée, ce Ravardin si commun. Elle en manquait, tout à l'heure, en voulant faire du scandale dans l'antichambre de Ravardin; elle en manquait en brûlant d'aller sur le terrain séparer les deux hommes. Elle en manquera jusqu'à son dernier jour. Or le manque de tact, choquant chez un homme, est impardonnable chez une femme. Jamais on ne nous fera accepter une héroïne qui manque de tact.

Pour ce qui est de Ravardin, c'est le politicien de métier; je ne le défends pas. Mais enfin, puisqu'il y a une Chambre des Députés, il faut bien qu'il y ait des députés. Autant celui-là que d'autres, plutôt lui que d'autres, car il ne paraît pas fort dangereux : il n'est pas sectaire, il n'est pas mauvais homme. Il est parti de bas; du moins, n'a-t-il pas eu à renier ses nobles ancêtres. Quel est son crime dans la vie privée?

Quand Gisèle est devenue sa maîtresse, elle était mariée, elle avait trente-six ans, elle avait eu une aventure : elle savait ce qu'elle faisait. Non seulement il ne lui avait pas promis le mariage, mais pendant quatre ans de liaison, elle a été, sur ce chapitre, aussi muette que lui-même. Alors...

Ravardin est un politicien, mais vous, Laurent Bernard, vous en êtes un autre. Et je serais désolé de ne pas vous dire que de toutes les catégories de politiciens qui sont la honte de notre pays, la catégorie à laquelle vous appartenez est la plus méprisable. Comment! Vous avez le front de venir nous dire : « Moi, mes opinions me dégoûtent! » Et vous trouvez cela spirituel! Vous apportez le concours de votre nom, de votre position sociale, et de votre fortune, sinon de votre talent, à une politique que vous jugez désastreuse pour le pays! Vous trahissez en public tous les principes qui vous ont fait l'homme que vous êtes. Famille, patrie, religion, vous sacrifiez tout à un intérêt électoral! Et vous n'êtes même pas ambitieux! Un snobisme inavoué fait de vous le bourgeois révolutionnaire et le millionnaire marxiste. Vous n'êtes pas le seul, je le sais, et vous avez pris modèle sur de notoires contemporains. C'est bien ainsi que je l'entends. Vous êtes hideux, tout bonnement. Et puisque les auteurs voulaient étudier la dégradation d'un caractère par la politique, ils vous ont fait tort en ne vous prenant pas pour type.

En somme, tous ces personnages sont également laids, et c'est comme tels qu'il eût fallu les traiter, en tenant la comédie uniquement dans le ton de la satire et sans mêler l'émotion à la raillerie. Mais c'est ici que se retrouve l'essentielle différence d'esprit entre deux collaborateurs, l'un et l'autre d'une originalité trop prononcée et d'ailleurs très savoureuse. La pièce a été pensée en drame par M. Bourget et en comédie légère par M. Beaunier. « Les conservateurs ont une manie, dit un personnage de *la Crise* : ils trouvent toujours leurs adversaires charmans. » C'est chez M. Bourget, non pas une manie, mais une coquetterie. Il prête aux personnages qu'il met en scène toute sorte de beaux sentimens dont ils seraient dans la réalité bien incapables. Par une loi même de son esprit grave et inquiet, il tourne toute situation au tragique. Ainsi a-t-il fait, cette fois encore, pour ces Ravardin, ces Laurent, ces Gisèle. Inversement, M. André Beaunier est porté à voir surtout, dans les acteurs du drame humain, la contradiction, l'inconsistance, l'absence de sérieux, tout ce qui en fait des ombres, de vains fantômes. L'ironie de M. Beaunier a volatilisé le drame de M. Bourget. Ou, si l'on préfère, M. Bourget a pris au sérieux

les fantoches dont s'amusait M. Beaunier. L'œuvre, d'ailleurs si intéressante, porte la trace de cette divergence.

Le rôle de Ravardin est joué excellemment par M. Huguenet. Il est impossible d'y apporter plus de verve, de rondeur, de bonhomie. Peut-être, après tout, le plaisir que nous a fait l'interprète a-t-il contribué à rendre le personnage lui-même moins odieux. Au contraire, le rôle de Gisèle Prieur a été plutôt desservi par Mme Jane Hading. M. Gauthier est le parfait socialiste homme du monde. Et M. Bour s'est composé une bonne figure de vieux confident paterne et un peu sot.

Le Japon est à la mode. Il l'est depuis ses récentes victoires. Pour mettre un peuple à la mode, rien ne vaut les succès militaires. Au début de la saison, le théâtre nous avait présenté le Japon moderne, dans une pièce fort originale et curieuse où l'on voyait bien que la gloire du Japon est de s'être lancé à toute vapeur dans la voie du progrès. Voici, pour finir la saison, une pièce sur le vieux Japon, où l'on voit bien que l'honneur des Japonais est d'avoir derrière eux un long passé d'héroïsme et de fortes vertus traditionnelles. La pièce de M. Paul Anthelme très claire, très bien découpée, regorgeant de sentimens nobles et barbares, et d'ailleurs encadrée de fort beaux décors, est éminemment instructive, donnant également satisfaction à l'esprit, au cœur et aux yeux.

M. Paul Anthelme a travaillé d'après une légende ancienne, fameuse au Japon, et qu'il a très habilement transposée. Le prince d'Osaka est complètement ruiné. Son château, où on nous introduit au premier acte, est le château de la misère. Pour tâcher de relever sa fortune, il a l'idée de s'adresser à un haut fonctionnaire de l'Empire, le prince Sendaï, et de lui envoyer un présent, en vue de se concilier ses bonnes grâces ; car il en a été ainsi de tous les temps, même dans les temps héroïques, et un vieux proverbe nippon dit qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Il envoie un éventail signé de l'artiste en renom. L'idée n'était pas mauvaise. Seulement, il y avait au Japon, dès ces époques reculées, des fabriques de faux. Et cela doit nous rendre fort sceptiques à l'endroit de certaines pièces de collections, peut-être parmi les plus réputées. C'est bel et bien un faux qui arrive chez le prince Sendaï, quelque chose comme la tiare de Saïtaphernès ou comme le reliquaire de Soudeilles. Le vieux Japon n'avait pas pour ces sortes de mystifications la même indulgence que l'administration française. C'est pourquoi le prince Sendaï entre dans une grande colère à laquelle le prince d'Osaka répond par des voies de fait. Coups

et blessures à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions : dans tous les pays et sous tous les gouvernemens, c'est une mauvaise affaire. Le prince d'Osaka reçoit l'ordre de s'ouvrir le ventre, ce qui, en japonais, se prononce : harakiri.

Sur le corps de leur maître injustement condamné, les samouraï du prince d'Osaka ont juré de le venger. Désormais leur chef, Yagoro, ne va plus vivre que pour accomplir cette terrible mission. Il connaît l'histoire de ce Brutus qui, pour sauver sa patrie, contrefit l'insensé, ou encore celle de ce Laurent de Médicis dont Musset a fait *Lorenzaccio* et qui, pour tuer plus sûrement le tyran, feignit de s'abandonner à la débauche. Il fréquente les maisons de thé, où l'on ne voit plus que lui, et dans des états tout à fait propres à endormir les craintes du prince Sendaï. En effet, lorsque sonne l'heure de la vengeance, elle trouve celui-ci sans méfiance. Les conjurés envahissent son château, sous un costume de bateleurs, et le contraignent à s'ouvrir le ventre : œil pour œil, harakiri pour harakiri. Au sortir de cette représentation, le harakiri nous est devenu une pratique tout à fait familière, simple, facile, et qui donne envie. Cependant l'Empereur, qui passait par là, déplore en termes excellens la férocité de cet usage qui le prive de ses meilleurs serviteurs, comme la manie des duels en France sous Richelieu. J'ai dû négliger au passage plusieurs épisodes saisissans : tel le combat du père et du fils, samouraï dans les deux camps opposés, et qui sacrifient pareillement au devoir les faiblesses de la nature et la voix du sang. Mais, dans ce genre de pièces, l'héroïsme part en fusées de tous les coins.

Je ne sais rien sur les mœurs du vieux Japon, et je suis tout disposé à croire que M. Paul Antheime nous les a décrites avec une impeccable exactitude. C'est donc qu'elles ressemblent furieusement aux mœurs de la vieille Italie, de la vieille Espagne, et généralement de toutes les nations à peine au sortir de l'enfance. Nos chansons de geste sont pleines de ces luttes interminables entre deux familles : après les pères la reprenaient les fils. En Angleterre, en Écosse, les rivalités de clans emplissaient des siècles entiers de tueries. Le point d'honneur espagnol exigeait que Chimène envoyât Rodrigue au bourreau. Et on sait comment Colomba entendait l'honneur corse... Mais il ne s'agissait pas de juger les mœurs vieux-nippones : l'auteur n'avait qu'à les peindre : les images qu'il nous en présente sont d'un coloris vif et réjouissant.

La troupe de l'Odéon, MM. Joubé et Desjardins en tête, se tire aussi bien que possible de ce divertissement exotique.

Pourquoi la Comédie-Française a-t-elle monté *Sapho*? C'est, me dit-on, pour faire plaisir à une actrice qui d'ailleurs y est détestable. A cela il n'y a rien à répondre. Le roman est hors de cause; il n'est pas, à mon avis, un des meilleurs qu'ait écrits Daudet; mais il est fameux, il est classé, il est classique. Quoi qu'on puisse penser de l'œuvre originale, il reste que la pièce qu'en a tirée Adolphe Belot est dénuée de toute valeur littéraire. On a souvent posé la question de savoir si on peut d'un roman tirer une pièce de théâtre. Oui, certes; mais à la condition que le roman soit complètement « repensé » pour être mis au théâtre. Il ne suffit pas de le découper, de façon à faire entrer dans chaque acte le plus grand nombre possible de scènes, de traits et de mots empruntés au livre. Ce système dépouillé d'artifice est celui que Belot avait appliqué à l'œuvre de Daudet. Il peut suffire à composer une seconde mouture propre encore à plaire au public, non une pièce de théâtre méritant d'être admise dans un musée de l'art théâtral.

Si encore la Comédie avait eu dans sa troupe des interprètes désignés pour quelques-uns de ces rôles! Mais Mlle Sorel ne fera oublier ni Jane Hading, ni surtout Réjane. Elle n'a ni la séduction câline, ni les ressauts de vulgarité qui caractérisent Sapho. M. Grand a dans son rôle de Jean Gaussin la même raideur, la même brutalité que nous lui avons souvent reprochées. A quoi bon parler des autres?

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La situation s'est fort assombrie au Maroc depuis quinze jours. Sous l'imminence du danger, le gouvernement a fait, — enfin, — ce qu'il aurait dû faire depuis plusieurs mois. Il a nommé un résident général et assurément il a fait un bon choix. On aurait pu, toute question de personne mise à part, préférer une autre combinaison que nous avions nous-même indiquée. Pour l'œuvre de longue haleine qu'il s'agit d'accomplir, œuvre intimement complexe et qui touche à beaucoup d'objets différens, un résident général civil aurait présenté des avantages; mais les circonstances ont été les plus fortes, on s'est surtout préoccupé du péril immédiat, on a couru au plus pressé et on a préféré un soldat. Dès lors le général Lyautey s'imposait. Le rôle important qu'il a joué autrefois à Madagascar sous les ordres du général Galliéni; celui, plus important encore, qu'il a tenu pendant plusieurs années sur la frontière algéro-marocaine, où il s'est montré à la fois homme de guerre, administrateur et pacificateur; l'inspection dont il a été chargé dans la Chaouia au cours des opérations militaires si bien conduites par le général d'Amade; sa profonde connaissance des hommes et des choses d'Afrique, tout le désignait à la confiance du gouvernement comme à celle du pays. Nous ignorons les instructions qui lui ont été données; elles sont, nous n'en doutons pas, sages et prudentes; mais ici la sagesse et la prudence consistent surtout à laisser une grande liberté d'action et d'exécution au résident général qu'on a choisi. La situation du Maroc est de celles qu'on ne peut bien juger que sur place, et les événemens de ces derniers jours ont montré, par la surprise même qu'ils ont provoquée, combien on la connaissait mal à Paris. Le général Lyautey n'est pas solidaire des fautes qui ont été commises; il arrive au Maroc sans

engagemens avec le passé, sans prévention, sans parti pris ; il verra et agira vite. C'est ce que nous attendons de lui.

On ne saurait d'ailleurs trop s'étonner de l'étrange imprévoyance, ou plutôt de l'aveuglement avec lequel les affaires marocaines ont été menées. Il semblait que tout fût fini parce que nous étions allés à Fez, et on traitait d'alarmistes incorrigibles ceux qui continuaient de croire qu'on était non pas à la fin, mais au début d'une entreprise délicate, difficile, à tous égards laborieuse. Nous disions, dès ce moment, qu'aller à Fez n'était rien et que les suites de l'opération seraient autrement lourdes que l'opération elle-même. On ne l'a pas cru ; l'opinion mal éclairée s'est endormie dans une confiance exagérée ; et pourtant, à défaut d'une observation plus attentive de ce qui se passait autour de Fez et à Fez même, un peu de mémoire aurait suffi pour prévoir ce qui devait arriver. L'établissement de notre protectorat en Tunisie a débuté de même ; nous avons surmonté sans peine les premières résistances que nous avons rencontrées ; nous sommes devenus les maîtres aux moindres frais. Alors nous avons cru, comme depuis au Maroc, que tout était terminé et notre confiance a été si grande que nous avons rappelé une partie de notre corps expéditionnaire. Peu de temps après, la révolte a éclaté dans le Sud : il a fallu faire revenir nos troupes et commencer une nouvelle expédition qui a été plus longue et plus pénible que la première. C'est ainsi que les choses se passent toujours. Le danger au Maroc est plus grand qu'en Tunisie, parce que nous y avons affaire à une population plus guerrière, parce que la topographie du pays est en quelque sorte plus hostile, enfin parce que les deux tiers, sinon même les trois quarts du pays n'ont jamais connu une autorité quelconque. Nous espérions trouver plus de facilités dans les régions prétendues soumises au Maghzen ; mais elles ont été sourdement travaillées et chaque jour nous apporte la nouvelle que, tantôt telle tribu, tantôt telle autre se soulève. De tous les côtés, un vent de haine souffle contre nous. Cela est grave, certes, mais la France est assez forte pour vaincre tous les obstacles et elle a engagé son honneur à le faire. Ces obstacles, le général Lyautey les reconnaîtra dès son arrivée à Fez : à lui de dire s'il a les forces nécessaires pour les briser. S'il les a, nous en serons fort aises ; dans le cas contraire, nous devrons les lui donner, quelles qu'en soient les difficultés, et elles seront grandes. Nous avons épuisé en effet, ou peu s'en faut, les ressources de l'Afrique. L'événement d'hier a montré le peu de fond que nous pouvons faire sur les troupes chérifiennes. Reste l'armée de

France. Plus que jamais, étant donné l'état de l'Europe, il est imprudent d'y toucher : nous craignons cependant que, d'ici à peu, la nécessité ne s'en impose avec une force irrésistible. Que la responsabilité en retombe sur ceux qui ont engagé l'affaire du Maroc comme on sait!

Une des grosses difficultés actuelles vient du Sultan. Quand nous écrivions, il y a quinze jours, qu'il semblait envier la situation de tranquille rentier dont jouit son frère Abd-el-Aziz, nous ne croyions pas si bien dire. On ne savait pas encore à ce moment à quel point de neurasthénie était tombé Moulaï-Hafid. Cet homme qui s'est emparé autrefois du pouvoir par la révolte, qui a joué sa tête avec audace et s'est montré chef de parti sans scrupules, sans crainte et sans pitié, est aujourd'hui bien différent de ce qu'il nous est apparu alors : sa décomposition morale est telle qu'il est obsédé de l'idée d'abdiquer. De ce fait, le gouvernement de la République était avisé depuis plusieurs mois déjà, puisqu'on nous révèle que, dès octobre 1911, il a connu le projet du Sultan et n'y a pas fait une opposition de principe. D'où est venu à Moulaï Hafid tant de lassitude et de dégoût? Après être arrivé au but de son rêve, estimerait-il philosophiquement, comme un autre Salomon, que tout est vanité? Son désenchantement est sans doute d'un ordre moins relevé. Le motif principal de sa résolution est plutôt qu'ayant eu plusieurs fois déjà très grand'peur pour sa vie, qui lui est chère, notre protectorat ne le rassure pas suffisamment contre le retour des mêmes dangers : et si tel est, en effet, son sentiment, il est de nature à nous donner à réfléchir sur ce que ce protectorat a encore d'instable, car l'instinct de conservation est presque infaillible. Quoi qu'il en soit, le Sultan nous a fait part de sa ferme volonté de prendre une retraite anticipée, comme un fonctionnaire auquel l'exercice de ses fonctions a donné des infirmités physiques ou morales. On reproche à M. de Selves de lui avoir donné son consentement et de lui avoir seulement demandé d'ajourner l'exécution de son projet; mais pouvions-nous obtenir de lui autre chose et ne vivons-nous pas au jour le jour au Maroc? En octobre dernier, nous étions en pleine négociation allemande; la convention du 11 novembre n'était pas signée; quelle aurait été notre situation si, au moment de faire accepter notre protectorat à Berlin, le Sultan avait abdiqué à Fez? Avouons qu'elle aurait été aussi ridicule qu'embarrassante. Le Sultan pouvait donc nous imposer les conditions qu'il aurait voulues et peut-être faut-il le remercier de n'avoir pas abusé de ses avantages. Il nous a rendu depuis un réel service en signant le traité de protectorat. Il ne pouvait pas se tromper sur l'impression que ferait

ce traité : elle devait être très vive dans tout le Maroc. Aussi l'affaire a-t-elle été menée comme une conspiration. Les esprits n'y avaient pas été préparés et, au surplus, nous doutons qu'on eût pu le faire d'une manière efficace. La révolte était inévitable : on l'a si bien senti qu'on a fait effort pour tenir la nouvelle secrète pendant quelques jours : mais il n'y a pas plus de secret à Fez aujourd'hui qu'il n'y en a à Paris ou ailleurs; le traité été connu aussitôt que signé. On sait ce qui en est résulté : les troupes chérifiennes se sont insurgées, et plusieurs de nos compatriotes ont été massacrés. Nous avons été obligés de reconquérir Fez, d'y faire entrer des troupes par la force, de mettre la ville en état de siège, et, malgré tout cela, il s'en faut de beaucoup que la sécurité y soit rétablie : plusieurs quartiers sont encore interdits aux Européens qui ne pourraient pas y pénétrer sans danger de mort. L'ordre matériel est à la surface, le frémissement de la révolte court au-dessous. La situation n'est pas meilleure dans le reste du pays qu'on a dégarni de troupes pour en garnir la capitale : si le danger diminue sur un point, il augmente sur un autre sans disparaître sur aucun. Les choses en sont là : puissent-elles ne pas s'aggraver avant l'arrivée du général Lyautey !

Nous n'avions pas compris, il y a quinze jours, comment le projet de faire venir le Sultan à Rabat et de là à Paris avait pu se présenter à un esprit raisonnable. Eh quoi ! on avait conduit Abd-el-Aziz à Rabat et cette démonstration absurde avait précipité sa chute : allait-on recommencer avec Moulaï-Hafid ? Les autorités françaises à Fez n'étaient pourtant pas aussi oublieuses, ni aussi gratuitement imprudentes qu'il le semblait; mais pourquoi n'a-t-on pas dit tout de suite que ce n'était pas M. Regnault qui voulait promener le Sultan à Rabat et à Paris, mais le Sultan qui voulait y aller à tout prix ? On l'a su depuis et on s'est demandé quelle fringale de mouvement s'était emparée de lui. Pourquoi éprouvait-il cette impatience fébrile de changer de place ? Sans doute il étouffait à Fez, et, après y avoir vu plusieurs fois la mort de près, sentait-il le besoin d'aller respirer ailleurs, et sans doute aussi ce besoin s'est-il manifesté chez lui d'une manière encore plus pressante lorsqu'on lui a mis la plume dans la main pour qu'il signât le traité. Il a consenti à signer, mais à la condition de s'en aller tout de suite après et vraisemblablement de ne plus revenir : le gouvernement de la République ne l'avait-il pas autorisé d'avance à abdiquer ? Quand on a connu ces détails, la question du voyage à Rabat et à Paris a commencé à s'éclaircir. Il est probable que, pour obtenir sa signature, de nouvelles promesses ont été faites au Sultan

et qu'on lui a fait entrevoir de loin les boulevards de Paris comme un refuge assuré : El Mokri a pu lui dire les plaisirs qui y abondaient. Moulaï-Hafid s'est donc attaché, acharné à l'idée de son voyage et on a commencé d'y préparer l'opinion française. On l'a fait plus habilement qu'on n'avait préparé l'opinion marocaine au traité de protectorat : le voyage du Sultan a été présenté comme une reconnaissance définitive, une consécration éclatante de notre protectorat. Ce point de vue pouvait séduire ; cependant les objections et les critiques n'ont pas tardé à se produire et on a fini par avouer la vérité. Moulaï-Hafid s'entêtait dans son projet avec la violence d'un homme qui veut fuir le danger sans regarder derrière soi, et l'exigence d'un enfant gâté qui a l'habitude de voir tous ses désirs réalisés.

Que faire? Le gouvernement sentait bien qu'on l'acculait à une nouvelle faute ; d'autre part, nos représentans à Fez avaient promis et devenaient pressans. Grande perplexité! Cependant les circonstances marocaines sont devenues telles qu'on a dû renoncer, au moins provisoirement, au voyage du Sultan et qu'on a réussi, paraît-il, à le convaincre lui-même de cette nécessité. De Fez à Rabat, le chemin n'est pas sûr; les tribus qu'on y rencontre semblent à la veille d'une révolte avouée. Le Sultan devait être accompagné de M. Regnault : d'aussi importans personnages ne voyagent pas comme des particuliers, il faut les entourer de forces respectables pour les préserver de tout danger. Qu'arriverait-il, en effet, si, nos précautions se trouvant insuffisantes, ils étaient enlevés en cours de route? Il est triste de penser qu'un an après notre marche sur Fez, de pareils dangers ne sont pas chimériques. Peu à peu des renseignemens plus complets, plus précis, nous sont donnés sur la conspiration tramée contre nous. Comme il arrive souvent, elle a éclaté avant l'heure; les troupes chérifiennes se sont révoltées trop tôt et le mouvement d'ensemble qui avait été préparé est devenu partiel et successif. On nous raconte aujourd'hui qu'il avait précisément pour objet d'enlever le Sultan entre Fez et Rabat et de l'arracher aux Français qui le retenaient prisonnier. Il y a, en effet, au Maroc deux versions à son sujet : d'après l'une, il a vendu traîtreusement son pays à la France et il est digne de mépris ; d'après l'autre, il subit avec douleur un joug auquel il est temps de le soustraire. Entre ces deux versions, chacun fait son choix. Quant au Sultan lui-même, il parle comme notre ami, mais il gémit comme notre prisonnier, n'étant pas fâché qu'on croie qu'il l'est : dans l'incertitude de l'avenir, c'est le seul moyen pour lui de trouver un regain de popularité. Sans que

nous puissions l'accuser de rien formellement, il est permis de penser qu'il ménage tous les côtés d'une situation complexe et qui reste obscure à ses yeux. Nous n'avons aucune raison de croire à sa déloyauté, mais nous n'en avons non plus aucune de compter sur sa parfaite franchise et encore moins sur son sérieux attachement.

Dans une conversation très intéressante, très significative, qu'il a eue avec un rédacteur du *Matin*, il apparaît intelligent, adroit, circonspect et cependant explicite, dévoué sans doute à la nation protectrice, mais soucieux de s'adresser par la presse à l'opinion pour lui faire part de ses peines. Donc, après avoir exprimé son indignation contre les derniers événemens de Fez, il a déclaré qu'il n'avait pu rien faire pour les conjurer, car on le tenait en dehors de tout. « Vous n'ignorez point, dit-il, que les troupes chérifiennes échappent complètement à mon autorité. Depuis que les instructeurs français en ont pris la direction, je n'ai plus aucune relation avec elles; je ne connais même pas mes caïds reka et mes mokkadems... Ne voyez dans mes paroles aucune récrimination, aucune critique, mais une simple constatation, montrant que l'état d'esprit des troupes chérifiennes m'échappait entièrement et que je ne pouvais ni prévoir, ni réprimer la sédition qui a éclaté. » Et sur une nouvelle question relative au caractère de l'insurrection qui n'a pas été seulement militaire et semble bien être provenue d'un mécontentement plus général : « Je vous ferai encore, dit-il, la même réponse : les autorités françaises ont pris entre leurs mains l'administration de la ville et celle des tribus, de même que celle de mes troupes. Les caïds des tribus ont été destitués et remplacés sans que j'en aie seulement été prévenu. Je n'avais plus aucun contact avec les populations rurales et j'ignore ce qu'elles pouvaient penser... Les documens, les ordres n'étaient plus revêtus du sceau chérifien, mais d'un cachet français! N'était-il donc pas visible pour tous que je n'étais plus rien?... On m'a dépouillé de toute autorité; je ne suis même pas un conseiller du gouvernement. On agit sans me consulter en quoi que ce soit... On m'a lié les mains et jeté à l'eau, et l'on voudrait me reprocher maintenant d'être mouillé. Pourquoi aussi voudrait-on m'empêcher d'aller à Rabat? Serait-ce... (et Moulaï-Hafid paraît ici chercher le mot), serait-ce juste? Dites-le-moi vous-même. » « J'évite la réponse, » dit le rédacteur du *Matin* et il lui parle d'autre chose. Mais nous retenons, nous, les plaintes de Moulaï-Hafid, car elles sont légitimes, si les faits qui les provoquent sont exacts. C'est fausser le protectorat que de tenir le Sultan en dehors de tout et de le traiter comme non existant. Le protectorat doit respecter sa souveraineté. Il ne peut rien faire

que par notre intermédiaire, nous sommes ses ministres obligés, mais de là à ne le consulter jamais, à le tenir dans l'ignorance de tout ce qui se prépare, à remplacer son sceau par un cachet français, la distance est grande, et il est en droit de se plaindre de la situation qui lui est faite. Après avoir lu ses plaintes, on comprend qu'il veuille nous fausser compagnie en abdiquant un pouvoir qui n'existe plus. Ses projets de retraite s'expliquent : on ne l'y fera renoncer qu'en changeant de manière à son égard. Pour cela encore, nous comptons sur le général Lyautey, qui est un militaire, mais aussi un négociateur, un diplomate, c'est-à-dire un homme d'action dans toute l'étendue du mot, non pas seulement un chef d'armée, mais un chef de gouvernement : à ce titre, il aura beaucoup de choses à remettre à leur place et d'omissions à réparer.

Il sera soutenu dans sa tâche par une opinion aujourd'hui mieux informée, qui commence à en comprendre la complexité. Toutefois, après avoir été optimiste par ignorance, gardons-nous d'être aujourd'hui trop pessimiste par une connaissance incomplète de nos moyens et de nos ressources. Il est d'ailleurs trop tard pour nous reprendre. Nos lecteurs savent combien, et dès la première heure, nous avons déploré la manière dont la question marocaine a été engagée. On en a imprudemment soulevé plusieurs autres qui la compliquent et l'aggravent, et qui, soit du côté de l'Espagne, soit du côté de l'Italie, pourraient faire naître, dans certaines éventualités, de véritables dangers. Il en résulte pour nous des obligations qui se rattachent à toute notre politique internationale. Mais, sans négliger d'autres intérêts qui peuvent avoir pour nous une importance encore plus grande, consacrons-nous à l'œuvre que nous avons entreprise, conformément au vieil axiome latin : *Age quod agis*. L'heure est d'ailleurs décisive : suivant la direction que nous donnerons à l'affaire, nous en atténuerons ou nous en augmenterons sensiblement les difficultés. Avec la nomination du général Lyautey commence une phase nouvelle : espérons qu'elle le sera vraiment dans tout le sens du mot.

La guerre italo-turque vient d'entrer elle aussi dans une autre phase, dont nous avons annoncé les premiers incidens, il y a quinze jours. Les Italiens semblent avoir renoncé pour le moment à faire un pas de plus sur la terre d'Afrique ; ils se contentent d'être maîtres du rivage de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque et, n'ayant pas réussi à vaincre la résistance que leur opposent les Arabes, soutenus par les troupes turques, ils tournent leur effort d'un autre côté, dans l'espoir, soit de

faire capituler directement la Porte, soit d'amener les puissances à intervenir entre elle et eux et à imposer la paix.

Il est douteux que les moyens employés pour faire capituler la Porte soient efficaces, car ils ne l'attaquent pas dans ses œuvres vives et n'augmentent pas sensiblement pour elle le poids de la guerre. Un fort a été bombardé à l'entrée du Bosphore, mais le détroit n'a pas été forcé et les Italiens ne semblent pas devoir en tenter l'aventure : ils se sont contentés d'occuper deux îles dans la mer Égée. Sans doute en occuperont-ils encore quelques autres par la suite, sans que la Porte s'en émeuve beaucoup. Il en serait autrement si les Italiens devaient garder les îles dont ils s'emparent, mais ils annoncent eux-mêmes que cette prise de possession est temporaire : non pas qu'ils ne soient désireux de passer du provisoire au définitif, s'ils le peuvent, mais parce qu'ils savent bien qu'ils rencontreraient des objections et probablement des résistances de la part de l'Europe le jour où, la guerre étant finie, ils voudraient conserver leurs faciles conquêtes. L'équilibre de la Méditerranée en serait effectivement changé, perspective que plusieurs puissances ne considéreraient pas comme indifférente. Quel que doive être l'avenir, l'Italie commence par prendre : on verra ensuite. Le droit de la guerre l'y autorise sans conteste : mais la Porte reste immobile et attend les événemens.

L'Italie réussira-t-elle mieux dans son désir d'amener les neutres à proposer ou à imposer leur médiation, pour faire cesser une guerre qui porte atteinte à leurs intérêts ? Il est plus difficile de le dire avec certitude pour l'avenir : tout ce qu'on peut constater, c'est qu'elle n'y a pas réussi encore. Le bombardement d'un fort sur le Bosphore a amené la Porte à fermer les Dardanelles ; elle a notifié cette fermeture aux Puissances et l'a rendue effective au moyen de mines qui empêchaient sans doute la flotte italienne d'entrer, mais aussi les navires de commerce des autres nations de sortir. Ils se sont accumulés en nombre considérable dans la mer de Marmara. Si les Italiens se sont proposé de mettre en cause les intérêts des neutres, ils ont cette fois atteint leur but. Les neutres ont souffert et ils ont fait entendre des observations à la Porte, sur des modes à la vérité différens. La Russie a été particulièrement énergique, ce qui était tout naturel, son commerce étant celui qui avait le plus à souffrir de la clôture du détroit : elle a toujours employé le ton amical, mais ce ton a été de plus en plus ferme et il le serait sans doute devenu encore davantage si la situation s'était prolongée. La Russie a même été jusqu'à contester à la Porte le droit de fermer les Dardanelles,

invoquant pour cela des textes diplomatiques qu'elle a, croyons-nous, interprétés d'une façon arbitraire. Le droit de la Porte ne nous paraît pas niable et personne autre ne l'a nié. Mais le droit et l'usage qu'on en fait sont choses différentes, et on a pu se demander si le danger était tel que la Porte dût recourir, pour le conjurer, au moyen extrême de la clôture du détroit. Nous disons qu'elle dût et non pas qu'elle pût. Sans doute un pays est seul juge, en temps de guerre, de ce qu'il lui convient de faire pour assurer sa sécurité ; mais les neutres peuvent attirer son attention sur les inconvéniens qui en résultent pour eux, afin que les mesures prises et les interdictions qui en résultent ne se prolongent pas au delà de ce qui est strictement indispensable. Enfin, dans les affaires humaines, il n'y a rien d'absolu et, dans le domaine public comme dans le domaine privé, le monde vit des ménagemens que les uns ont pour les autres. Si la Porte avait maintenu la clôture du détroit sans une nécessité évidente, les mécontentemens contre elle auraient été en s'aggravant et l'Italie en aurait tiré avantage : elle a eu plus d'esprit politique et elle a détendu la situation à son profit en prenant la résolution de le rouvrir, sauf à le refermer si le même danger se reproduisait. Après avoir affirmé son droit, elle en a suspendu l'usage pour un temps qui peut être indéfini et qui durera ce que l'Italie voudra. C'était rejeter sur celle-ci la responsabilité éventuelle d'une nouvelle clôture. Quant à la Porte, elle avait fait preuve de bonne volonté, elle avait montré la plus grande considération pour les intérêts des neutres, elle était allée peut-être jusqu'à s'exposer par là à un danger : s'il éclate, qui pourrait lui reprocher les mesures qu'elle ne manquerait pas de prendre pour s'en garantir une fois de plus ? L'attitude des deux belligérans dans cette circonstance a été ce qu'elle devait être, légitime et correcte. Le coup a été porté habilement et paré de même.

Par malheur, ce n'est pas une solution : la guerre continue, sans qu'on aperçoive encore le moyen d'y mettre un terme. Il faudrait pour cela que l'Italie trouvât le défaut de la cuirasse ottomane et y poussât vigoureusement sa pointe : jusqu'à présent, elle ne l'a pas trouvé. Que faire ? Tout le monde aurait intérêt à la fin de la guerre, mais aucune puissance ne veut sacrifier à cet intérêt le maintien du principe de neutralité, moins encore par respect pour lui que par crainte des conséquences qu'entraînerait sa violation.

On a été surpris que, dans un moment où les affaires d'Orient traversent une crise si grave, l'ambassadeur d'Allemagne à Constan-

tinople ait été appelé à Berlin : on l'a été d'autant plus que le bruit a couru aussitôt que le baron Marschall de Bieberstein ne reviendrait pas à son poste et serait envoyé à Londres pour y remplacer le comte Wolff-Metternich. Nous ne saurions dire si ce bruit est fondé : peut-être est-il prématuré de parler d'un mouvement diplomatique aussi important alors qu'il n'est pas encore accompli, mais les journaux le font dans le monde entier, et il y aurait quelque affectation à paraître l'ignorer. Si le baron Marschall quitte Constantinople, son départ n'y sera pas un incident négligeable, car il y occupait une place prépondérante et on s'accordait à dire qu'il ne la devait pas seulement à la grandeur du pays qu'il y représentait, mais encore à son mérite personnel. Il avait réussi à Constantinople comme aucun autre ambassadeur ne l'avait fait depuis longtemps, et son influence était restée la même à travers les crises politiques que le pays a traversées. S'il est donc vrai qu'il aille à Londres, comme son déplacement n'indique certainement pas une orientation nouvelle de la politique allemande en Orient, il faut y chercher une autre cause : on ne peut la trouver que dans les préoccupations toujours très vives que cause à l'Allemagne la poursuite obstinée de son projet de rapprochement avec l'Angleterre. En d'autres termes, si la cause du déplacement du baron Marschall n'est pas à Constantinople, et elle ne peut pas y être, elle est à Londres. Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement allemand est pris, depuis quelques mois surtout, du désir ardent de conclure avec l'Angleterre un arrangement qui amène entre les deux pays non seulement une détente, mais une entente.

De là le récent voyage de lord Haldane à Berlin, où la présence d'un ministre anglais avait été l'objet d'un souhait officiel ou officieux : c'est la dernière manifestation apparente de ce désir de rapprochement, qui avait déjà donné lieu à plusieurs négociations avant ce voyage et qui en a provoqué d'autres depuis. On est convaincu à Berlin que la situation est opportune et que, si on n'en profite pas, on ne la retrouvera peut-être plus dans des conditions aussi avantageuses. Malgré ses succès, le ministère radical anglais commence à s'user, comme tous les ministères qui ont duré longtemps et, quel que soit son successeur, on n'est pas sûr de rencontrer auprès de lui des dispositions aussi favorables. Tous les partis en Angleterre désirent sans doute un rapprochement avec l'Allemagne, mais on estime à Berlin que les conditions qu'on entend y mettre seraient plus facilement acceptées par un gouvernement radical que par un gouvernement conservateur, et on s'applique à brusquer le dénouement. Cependant, nous nous

hâtons de le dire, les résultats n'ont pas répondu jusqu'ici aux espérances qu'on avait conçues. Le voyage de lord Haldane à Berlin n'en a pas produit de très appréciables, et les tentatives qu'on a renouvelées depuis n'ont pas été plus heureuses : nous n'en voulons pour preuve que le projet de loi militaire dont la discussion s'achève en ce moment au Reichstag. Le prix, en quelque sorte, d'un arrangement entre Londres et Berlin devait être, sinon une diminution sans doute impossible des projets de constructions navales, au moins le maintien du *statu quo* en Allemagne : or, si le nouveau projet comporte une augmentation considérable de l'armée de terre, ce qui est fait pour nous toucher, il comporte aussi une augmentation notable de l'armée de mer, ce qui est fait pour toucher l'Angleterre. Il y a là un symptôme certain que les négociations n'ont pas abouti. Est-ce la faute du comte Wolff-Metternich? Ce diplomate, sans dehors froids et des formes un peu rudes, ne manque ni de finesse ni d'habileté; il a généralement bien servi les intérêts de son pays; mais on attendait, on exigeait sans doute de lui plus qu'il ne pouvait faire. On lui tient rigueur de n'y avoir pas réussi.

Le baron Marschall de Bieberstein sera-t-il plus heureux? Nous ne le saurons que plus tard. Les principes directeurs de la politique extérieure anglaise ont une grande fixité : ils ne changent ni avec les gouvernemens qui se succèdent, ni sans doute avec les ambassadeurs qu'on accrédite auprès d'eux. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre, aussi bien que le rapprochement amical de l'Angleterre et de la Russie ont fait leurs preuves de solidité. L'équilibre de l'Europe, qui est la meilleure garantie de la paix, repose aujourd'hui sur un système d'alliances et d'ententes dont le maintien est soumis à certaines exigences. Nous ne sommes pas de ceux qui le condamnent à une raideur exagérée : un peu de souplesse est nécessaire, et les Puissances qui forment l'un des deux groupemens en présence peuvent sans inconvénient, ou plutôt avec avantage, entretenir de bonnes relations avec celles qui forment l'autre, pour la conciliation de leurs intérêts communs; mais il y a des limites qu'il serait dangereux de dépasser. Les Puissances qui forment la Triplice le sentent si bien que tout récemment le comte Berchtold, le nouveau ministre austro-hongrois successeur du comte d'Ehrenthal, parlant devant la Délégation hongroise, le constatait publiquement. Après avoir fait allusion au « réseau à mailles étroites d'accords et d'ententes entre les puissances appartenant aux mêmes groupemens ou à des groupemens différens, et qui, disait-il, compliquent forcément la situation internationale, »

il ajoutait qu' « il ne fallait pas méconnaître que ces combinaisons nouvelles peuvent contribuer à adoucir les contrastes et à servir la cause de la paix, mais que, d'autre part, il ne fallait pas non plus oublier que les sphères d'intérêts récemment créées à l'abri des accords spéciaux ont amené d'autres points de contact et établi d'autres surfaces de friction qui introduisent dans la politique étrangère un élément de trouble, dont il paraît prudent de prendre note à temps. » Sage avertissement exprimé en termes discrets, et qui, venu d'un membre de la Triplice, mérite d'être entendu par tout le monde. Partisans résolus de l'entente cordiale, nous tenons à ce que le caractère n'en soit pas altéré. Le moment actuel n'est pas favorable à ce qu'on a appelé la pénétration des alliances, ce qui ne rendra peut-être pas plus facile la mission du baron Marschall à Londres, si elle doit avoir le caractère qu'on lui attribue. Sa nomination montrera seulement, par le choix de son diplomate le plus réputé, l'importance extrême que l'Allemagne attache à ses rapports avec l'Angleterre. Nous serions surpris qu'on attendît du baron Marschall à Berlin le simple règlement de quelques questions coloniales ou économiques: il ne serait pas besoin pour cela d'un homme de son envergure. Son envoi à Londres a un autre objet.

La situation générale de l'Europe n'est pas de nature à inspirer des inquiétudes immédiates : toutes les Puissances qui sont en paix désirent y rester. Mais certains entraînemens qui résultent des choses sont quelquefois plus forts que la volonté des hommes. La prolongation de la guerre dans la Méditerranée et l'extension du champ où elle se déroule ne sont pas sans provoquer des préoccupations. Si le gouvernement est sage en Allemagne, l'état de l'opinion n'y est pas fait pour rassurer, d'autant plus que le gouvernement cherche à apaiser les partis ardens par des concessions et que ce n'est peut-être pas le meilleur moyen d'y réussir. Voilà pourquoi tous les incidens ou changemens qui se produisent en Europe mettent les imaginations en éveil et imposent aux esprits prudens une surveillance de tous les instans. Et voilà aussi pourquoi les intentions que décèle la nomination du baron Marshall à Londres ne sauraient nous laisser inattentifs.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

IV [1]

PROJET D'UN COUP DE JUSTICE ET DE SALUT PUBLIC

I

« En toutes façons, une bataille perdue a toujours grande queue et mauvaise pour ceux qui la perdent. Pour un petit nombre de gens que l'on y perd se muent et changent les courages des gens que l'on n'y perd pas, plus qu'il n'est à croire, tant en épouvantement de leurs ennemis qu'en mépris de leurs maîtres et de leurs privés serviteurs, et entrent en murmures et machinations (2). »

Les séditieux et les intrigans entrèrent, en effet, aussitôt en murmures et en machinations. Mais il faut se garder des exagérations voulues du monde parlementaire, politicien, révolutionnaire, et ne pas s'imaginer qu'en se réveillant, le 7 août, la population s'alluma de fureur et devint comme une fournaise volcanique de laquelle sortaient des laves furibondes d'imprécations et de menaces contre l'Empire, contre l'Empereur, contre ses ministres, contre la paix publique.

Le sentiment véritable de la population très patriote de Paris était la stupeur, l'anéantissement accablé qui succède à une grande espérance trompée. On ne pouvait se résigner à croire

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et des 1er et des 15 mai.
(2) Commynes.

que notre invincible armée eût été vaincue; on n'exprimait de haine contre personne; on ne formait aucun projet subversif; on se lamentait et on écoutait vers l'horizon si un bruit lointain de victoire ne venait pas dissiper l'horrible cauchemar. L'idée d'une révolution ne hantait pas les esprits de cette foule qui circulait dans les rues interrogante, anxieuse, effarée. Encore moins entendait-on sur ses lèvres ou devinait-on dans son attitude un sentiment de satisfaction de la défaite nationale; on eût écharpé quiconque eût laissé apercevoir d'autres sentimens qu'une inconsolable douleur.

C'est dans les cercles politiciens du Parlement ou de la presse qu'éclatèrent des joies scélérates et des volontés haineuses. Depuis l'ouverture des hostilités, les Irréconciliables n'avaient pas déguisé leurs vœux pour la défaite. *Le Rappel* avait dit hautement : « La France court en ce moment deux dangers : le premier, le moindre, est le danger de la défaite; c'est le moindre parce que c'est le moins probable; l'autre danger et le plus sérieux, c'est celui de la victoire. L'Empire fait le mort; les Prussiens battus, il ressuscitera. L'Empereur rentrera triomphalement à Paris, et ceux qui ne regarderont pas seulement avec les yeux verront derrière les chevaux du père et du fils, liées et saignantes, deux personnes dont l'une sera la Prusse et l'autre la Liberté (1). » — « Si nos vœux sont exaucés, écrivait *le Réveil*, il n'y aura ni vainqueurs, ni vaincus, et la lutte sera honorablement soutenue de part et d'autre (1). » A l'annonce de la défaite ils laissèrent éclater une joie débordante; « par haine des institutions présentes et désir du changement ils se réjouirent de leur propre péril. — *Odio præsentium et cupidine mutationis suis quoque periculis lætabantur.* » Dans les rassemblemens un démagogue ayant crié : « Vive la Prusse! » un ami lui dit : « Tu es donc content que les Prussiens gagnent? — Certes oui, répondit-il, et, levant les bras en l'air : Vive la Prusse (2)! »

Jules Ferry, descendant les escaliers du Palais de Justice, jetait à l'avoué Déroulède cette exclamation : « Vous savez? Les armées de l'Empereur sont battues! » Le fils de Déroulède, jeune homme au cœur noble, ardent et vraiment patriote, blessé de l'allégresse étincelante des regards, du ton réjoui de la voix, de

(1) 1er août.
(2) Jugement du tribunal correctionnel du 12 août.

cet avis ainsi lancé à la volée et dont tout le sens était dans l'intonation plus que dans les paroles, s'écria : « Et les armées de la France, que sont-elles?

Les révolutionnaires ne se contentaient pas d'une joie inactive; ils s'étaient mis aussitôt au travail. Tout ce monde bourdonnant de l'hostilité systématique suppléait à son petit nombre par le bruit qu'il faisait, et bien d'autres conseils que ceux des ministres furent tenus dans cette journée. Les députés de la Gauche arrêtèrent un programme d'action en quatre articles : — 1° Renversement du Ministère. — 2° Réclamation d'armes pour tous les citoyens, surtout de Paris. — 3° Abandon du commandement de l'armée par l'Empereur et son remplacement par Bazaine. — 4° Nomination d'un conseil de gouvernement pris dans le Corps législatif.

Mais ces messieurs, très intempérans dans leurs paroles couvertes par l'impunité parlementaire, l'étaient beaucoup moins dans leurs actes exposés aux sévérités de la justice. Ils ne couraient aucun risque à étaler les trois premiers articles de leur programme, car s'ils tendaient à préparer une révolution, en eux-mêmes ils n'étaient pas révolutionnaires, mais le 4e article de leur programme était une violation flagrante de l'acte constitutionnel et tombait sous le coup de la loi. Aussi dans leur manifeste public, ils n'en firent aucune mention, et l'article fut réservé. Ils se réduisirent aux termes suivans : « Les députés soussignés sont réunis au Corps législatif. Ils réclament l'armement immédiat de tous les citoyens de Paris. Dans les circonstances actuelles, la France tout entière doit être armée et debout. »

Dans un autre bureau étaient accourues les médiocrités ambitieuses ou aigries du Centre gauche : les unes ne se consolaient pas d'avoir refusé un ministère, les autres de n'avoir pas eu à le refuser. Leur colère ne s'adressait pas à l'Empereur; son unique objet, ardent, insatiable était le Cabinet, surtout son chef. Ils arrêtèrent de voir Schneider, de l'attirer de leur côté et d'obtenir qu'il se rendît auprès de l'Impératrice, afin d'exiger le renvoi du ministère et la constitution d'un Cabinet dans lequel Trochu entrerait comme ministre de la Guerre, tout au moins, et, si cela se pouvait, comme président du Conseil.

La Droite extrême, Duvernois, Jérôme David ne furent pas moins rapides à se mettre sur pied. Ils nous avaient dit na-

guère : « Nous attendrons notre heure. » L'heure du désastre leur parut l'heure attendue. Ils affectèrent naturellement de couvrir l'Empereur et de ne viser que le Ministère. Mais comme ils voulaient en venir à bout à tout prix, et qu'ils n'avaient pas besoin de s'occuper de la Droite dont ils étaient sûrs, ils mirent leur artifice à s'assurer la Gauche et à en obtenir qu'elle laisserait respirer l'Empereur tant que le ministère n'aurait pas été exécuté. Duvernois, dans son journal *le Volontaire*, patronna les prétentions les plus outrées de la Gauche. « On a eu le tort de renvoyer les Chambres, aujourd'hui on les réunit, mais pourquoi pas pour demain? Pourquoi un délai? Est-ce qu'il n'y a pas urgence? On proclame l'état de siège. Soit! mais alors qu'on s'occupe d'organiser sérieusement les milices parisiennes, sans hésitation, sans retard et sans exclusion. Plus on montrera de confiance au peuple, plus le peuple s'en montrera digne. »

D'autres membres de la Droite, très prononcés contre le Ministère, mais encore sincèrement dévoués à l'Empereur, crurent qu'avant de frapper le Cabinet, il était urgent d'obtenir le sacrifice de Le Bœuf afin que l'Empereur ne parût point responsable de la pitoyable stratégie dont les détails commençaient à être connus à Paris. Indépendamment de leurs démarches personnelles, ils prièrent eux aussi Schneider de solliciter de l'Impératrice une révocation indispensable.

Ainsi dans le monde parlementaire et politicien trois courans distincts s'avançaient avec une égale force : le premier contre l'Empire, le second contre le Cabinet, le troisième contre Le Bœuf, tous les trois sollicitant l'appui de Schneider. La réponse du président à chacun d'eux fut remarquable de sang-froid, de rectitude et d'autorité. Il écouta sans les interrompre les doléances de Jules Favre sur l'insuffisance du commandement de l'Empereur, sur la nécessité de le ramener à Paris, si on voulait éviter une épouvantable catastrophe. Quand il en vint à son projet d'une commission gouvernementale prise dans le sein du Corps législatif, qui équivalait à la suppression du pouvoir impérial, Schneider l'arrêta d'un mot : « Vous croyez la dynastie impériale incompatible avec le salut du pays. Eh bien! moi, je la considère comme y étant étroitement liée. »

Sa réponse sur le Ministère ne fut pas moins nette. Schneider n'était point particulièrement attaché à un Cabinet sorti d'un autre nid que le sien et qui conduisait ses affaires en dehors de

ses conseils, mais son bon sens aiguisé lui indiquait qu'en présence des sommations de la Gauche et des démarches du Centre gauche, dirigées par Jérôme David, son ennemi personnel, notre renversement n'accroîtrait pas son influence et, plus tard, pourrait paraître peu honorable. Enfin il craignait le retour de Rouher, objet de son antipathie, à la chute duquel il avait passionnément contribué. Il s'expliqua donc avec le Centre gauche sur la nécessité actuelle de maintenir le Ministère, aussi péremptoirement qu'il l'avait fait avec la Gauche sur le devoir de respecter la dynastie. Il accueillit au contraire très favorablement l'idée du renvoi immédiat de Le Bœuf.

Il vint chez l'Impératrice lui raconter ces démarches diverses et lui indiquer comment elles devaient être accueillies. Il n'avait pas à démontrer de ne pas tenir compte des injonctions de la Gauche; il conseilla de repousser aussi celles du Centre gauche contre le Ministère : elle trouverait de grandes difficultés à constituer un autre Cabinet; il était juste de laisser à celui qui avait commencé la guerre toute la responsabilité des événemens qui se préparaient; si la victoire revenait à nos armes, les ministres en fonctions devaient profiter de ce retour de la fortune; si la malchance continuait, ils se montreraient énergiques, et sauraient maintenir l'ordre auquel ils étaient plus intéressés que tout autre. L'Impératrice laissa échapper quelques défiances contre mes idées libérales: il répondit que ces défiances étaient injustes et ingrates et que depuis plusieurs mois je me prodiguais en un dévouement qu'aucune difficulté n'avait rebuté. L'Impératrice laissa tomber le propos et admit la nécessité de conserver le Ministère.

Son adhésion au renvoi de Le Bœuf fut plus empressée. Elle télégraphia immédiatement à l'Empereur : « Le maréchal Le Bœuf est rendu responsable des ordres et contre-ordres donnés qui sont connus à Paris. On vient de me dire qu'on demandait à la Chambre son remplacement. Il est urgent, pour satisfaire l'opinion publique, qu'à l'ouverture de la Chambre on annonce le remplacement du maréchal Le Bœuf. » C'était la première manifestation de cette politique du bouc émissaire, qui, insensiblement et presque minute par minute, va s'emparer de tous les esprits et devenir le mobile principal des résolutions. Cette politique « qui consiste à jeter sur la route les ornemens royaux afin de gagner le temps que la tourbe met à les ramas-

ser, » cette politique peu chevaleresque, et même couarde, avilit et ne profite pas. Charles Ier ne fut pas sauvé par l'abandon de Strafford, ni Louis-Philippe par celui de Guizot. Croire que l'opinion publique n'imputait qu'à un major général subordonné, et non à l'Empereur, généralissime omnipotent, la mauvaise direction de la guerre, c'était se repaître d'illusions trop naïves. Le moindre passant arrêté dans la rue eût répondu : « Nous admettons que Le Bœuf soit incapable, mais le chef qui le dirigeait et qui d'un mot pouvait le briser, l'est encore plus! »

Les chefs de peuples vraiment nobles et perspicaces ne rejettent pas le fardeau des revers sur les auxiliaires qui les ont servis : ils les couvrent plutôt au delà de ce qui est juste quand ils ont commis des fautes. Après la perte de Lucignano par Pierre Strozzi (1515), François Ier dit à ses courtisans qu'il regrettait de lui avoir donné le grade de grand maréchal. — Pourquoi? — Parce que je ne peux plus le lui donner. » Après la défaite de Villeroy à Ramillies, Louis XIV lui dit simplement : « A notre âge, monsieur le maréchal, on n'est plus heureux. »

II

Le soir, à neuf heures, un troisième conseil des ministres fut tenu. Parieu demanda qu'on rectifiât la réponse trop précipitée faite le matin à l'Empereur sur l'effet d'une retraite à Châlons, et que, sans la juger, nous avions paru approuver. Pourquoi préjuger l'utilité d'une mesure stratégique par un avis quelconque? Le Conseil était constamment demeuré étranger à la direction militaire; il ne devait pas couvrir de sa responsabilité des plans stratégiques de l'opportunité desquels il ne pouvait être le juge; il devait ne s'expliquer que sur l'effet politique, qui ne serait certainement pas bon, et, sur l'utilité stratégique, s'en remettre à la décision libre du chef de l'armée. Persigny soutint Parieu en invoquant des raisons d'une autre nature : il jugeait funeste pour l'Empereur une marche en arrière avant qu'une grande bataille l'eût suffisamment motivée. Malgré l'opposition de Rouher, cet avis prévalut, et j'adressai une nouvelle dépêche à l'Empereur dans le sens indiqué par Parieu. Par la même dépêche, je sollicitai de l'Empereur l'autorisation d'offrir le ministère de la Guerre à Trochu à la place de Dejean. Le général Dejean n'était qu'un ministre intérimaire et il

demandait à être relevé de cette situation mal définie. Il disait avec raison qu'un ministre intérimaire n'avait pas l'autorité de pourvoir aux difficultés et il ajoutait modestement que, dans les circonstances actuelles, il fallait attribuer ces hautes fonctions à un général ayant acquis aux yeux de l'armée et du pays une notoriété qu'il n'avait pas. Nous partagions cette façon de voir : quoique Dejean se fût montré administrateur vigilant, il était trop froid, trop méthodique et ne convenait pas à une crise qui requérait plus de flamme et de renoncement extérieur. L'Impératrice et le Conseil prièrent Schneider de donner plus de force à ma démarche auprès de Trochu, si l'Empereur l'autorisait, en allant aussi offrir au général la place de Dejean au ministère de la Guerre.

A la fin de cette journée, si laborieuse pour tout le monde, j'envoyai à l'Empereur à Metz le rapport suivant : « L'état de l'opinion publique est excellent. A la stupéfaction générale, à une immense douleur ont succédé la confiance et l'élan. Le parti révolutionnaire lui-même est entraîné dans le mouvement. Un ou deux misérables ayant crié : *Vive la République!* ont été saisis par la population elle-même. Chaque fois que la garde nationale sort, elle est acclamée. Ainsi n'ayez aucune inquiétude sur nous, et ne songez qu'à la revanche qu'il nous faut, dussions-nous faire tous les sacrifices. Nous sommes tous unis. Nous délibérons avec le Conseil privé dans le plus parfait accord. L'Impératrice est très bien de santé. Elle nous donne à tous l'exemple du courage, de la fermeté et de la hauteur d'âme. Nous sommes plus que jamais de cœur avec vous (7 août). »

On a raillé l'optimisme de ce rapport. Il est cependant d'une parfaite exactitude sur tous les points essentiels. L'union des ministres, leur attitude, la contenance de l'Impératrice sont dépeints sans aucune exagération. Je voudrais montrer à l'histoire les ministres autour de la table du Conseil, calmes, fermes, stoïques, n'entendant ni les divagations des trembleurs, ni les sifflemens de l'envie prête à se repaître, ni l'exaltation de la haine en fête, ne s'occupant pas des complots qui s'ourdissent contre leur position, mais uniquement de ceux dirigés contre la sécurité de l'État, affligés de la douleur qui se raidit contre les malheurs et les brave, et non de celle qui gémit ou s'effare, recherchant sans trouble ni surexcitation les moyens de pourvoir à la multiplicité des sollicitudes urgentes. Je voudrais, au

milieu d'eux, montrer l'Impératrice, déchirée dans son cœur de femme, de mère, dans sa fierté de souveraine, ne refusant pas leur expansion aux sentimens naturels, sachant cependant les dominer avec autant de maîtrise que si elle ne les avait pas éprouvés et nous laissant lire, au-dessus de la douleur qui assombrissait son beau visage, une fermeté, une décision, une volonté parlante sans paroles de ne pas se laisser abattre par la fortune adverse. Je vais être obligé de regretter certaines de ses décisions, je le dirai franchement, puisque je fais œuvre de vérité, mais je serais désolé qu'aucune de mes paroles parût un oubli du respect et de l'admiration qu'elle nous inspira à tous dans ces jours désolés.

Ce que je disais de l'état d'esprit de la population dans son immense généralité n'était pas moins exact. A la fin de la journée, elle se montrait ce qu'elle avait été au début : elle ne manifestait aucune surexcitation menaçante, et on put s'en convaincre dans les premières heures de la nuit. Baraguey d'Hilliers avait pris possession de son commandement d'état de siège par une proclamation très nette : « Habitans de Paris, la déclaration de l'état de siège me confère les pouvoirs nécessaires pour le maintien de l'ordre dans la capitale. Je compte sur le patriotisme de la population et de la garde nationale de Paris pour le maintenir. Tout attroupement est interdit. » Cela suffit pour que la majorité se tînt tranquille. Seuls, quelques Intransigeans ne trouvèrent pas l'avertissement assez menaçant et essayèrent l'agitation dans la rue. Leurs bandes organisées se répandirent le soir sur les boulevards, se dirigeant vers le ministère de l'Intérieur et surtout de la Justice, et criant : « Des armes! des armes! » A la tête d'une d'elles un homme portait un gigantesque écriteau de calicot sur lequel était imprimé en noir : *Armement immédiat du peuple de Paris!* Dispersées, ces bandes se reformaient plus loin; les cafés étaient envahis, les tables renversées, les glaces brisées; les boutiques et les passages fermés, la circulation interrompue dans la rue de la Paix et sur la place Vendôme. Mais la foule ne s'unit pas à la bande et ne seconda pas ses violences. La garde nationale, précédée des sergens de ville l'épée à la main, les dispersa, et la tranquillité se rétablit.

III

Le 8 août au matin, *le Siècle* publia en tête de ses colonnes, avec le Manifeste des Députés, un Manifeste des Journalistes, plus nettement révolutionnaire, qui jetait sans ambages l'appel à l'insurrection que la Gauche n'avait pas osé formuler : « La France est envahie. La presse démocratique de Paris réclame l'armement immédiat de tous les citoyens et l'institution d'un comité de défense, composé d'abord des députés de Paris. Que tous les patriotes se lèvent et se joignent à nous! La patrie est en danger. »

Le défi nous était directement jeté à la face. Dans le Conseil du matin, Chevandier proposa de supprimer le journal en vertu de l'article 9, § 4 de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège, permettant à l'autorité militaire d'interdire les publications de nature à exciter les désordres. Forsigny le soutint et la majorité adhéra à cette proposition. Mais Baraguey d'Hilliers, qui aurait dû être le signataire et l'exécuteur du décret, fit des objections. A mesure que la discussion s'animait, ses objections s'accentuaient et allaient tourner à un refus sec, auquel il eût fallu répondre par une révocation immédiate, dont l'effet eût été désastreux. J'évitai la rupture imminente en proposant une transaction que tout le monde eut le bon sens d'accepter. *Le Siècle* ne serait pas suspendu ; seulement, le ministre de l'Intérieur, par une note insérée le soir même au *Journal officiel*, avertirait les journaux que la proposition d'un Comité de défense, telle qu'elle était contenue dans le Manifeste, serait considérée par le gouvernement comme une tentative anarchique de nature à compromettre la sécurité nationale, contre laquelle l'autorité militaire sévirait, si on la renouvelait. *Le Réveil* de Delescluze et *le Rappel* des fils Hugo n'ayant pas tenu compte de l'avertissement furent immédiatement supprimés.

Nous ne pouvions pas répondre de la même manière à la sommation des députés de la Gauche d'armer les habitans de Paris. Pietri eût voulu que nous opposions à ces revendications un refus absolu ; nous ne le pouvions pas, car on ne refuse pas des armes à une population à la veille d'être assiégée ; mais il nous était également impossible d'en donner à tous les citoyens. D'abord nous n'en avions pas les moyens matériels : Niel et Le

Bœuf n'avaient mis en réserve pour cette éventualité que cent mille fusils; ensuite une distribution générale eût été contraire à toute prudence. « Quiconque sera doué de sagesse, a dit Machiavel, ne permettra jamais qu'une multitude prenne les armes, si ce n'est avec un certain ordre et une certaine méthode. Celui qui est préposé à la défense d'une ville évitera comme un écueil de faire armer les citoyens tumultueusement (1). » Nous décidâmes que nous incorporerions dans les rangs de la garde nationale sédentaire quiconque se présenterait, mais que nous ne distribuerions des armes qu'avec méthode, en commençant par les plus sûrs et les plus capables et n'arrivant jamais à ceux entre les mains desquels une arme eût été une inutilité ou un péril.

Les rassemblemens tumultueux de la veille, dont les séditieux annonçaient la reprise pour la soirée, nous occupèrent aussi. Nous priâmes Baraguey d'Hilliers de les interdire dès le soir même et, puisqu'on nous menaçait de remplir la rue d'émeutiers, de remplir le Palais-Bourbon de soldats. Il nous promit d'autant plus fermement une action énergique que nous nous étions montrés condescendans à ses scrupules.

La dépêche de la veille au soir, qui sollicitait l'autorisation d'offrir le portefeuille de la Guerre à Trochu, n'arriva à l'Empereur que dans les premières heures du 8 août. L'Empereur m'autorisa à cette offre, et je mandai Trochu chez moi à une heure. Sa sortie inconvenante dans la séance de nuit indiquait l'état d'esprit d'un homme qui n'était plus maître de son cœur et qui ne prenait plus même le soin de sa dignité. Son exclusion de tout commandement actif l'avait irrité; les démarches vaines qu'il tentait pour donner un corps à son commandement dans la Baltique l'exaspéraient; commandant en chef du corps d'armée de cette expédition, il n'avait encore reçu du gouvernement, le 6 août, aucune commission écrite ou verbale, officielle ou officieuse; le ministre ne l'avait pas fait appeler une seule fois; c'est lui qui, à plusieurs reprises, avait pénétré dans son cabinet, dans celui des directeurs et dans les divers bureaux; il y avait recueilli les preuves de l'inanité de l'entreprise; l'un de ces chefs de bureau, celui des subsistances, à qui il avait

(1) *Die discorsi*, lib. III, cap. xxx.

demandé si l'on avait pensé aux approvisionnemens nécessaires, notamment au foin pressé pour la traversée de 3 000 ou 4 000 chevaux, était tombé des nues, disant qu'on y pourvoirait, mais qu'il n'avait jamais ouï parler de l'expédition.

Trochu écrivait à son ami Plichon : « Je continue à croire très peu à la Baltique, dont le projet, poursuivi par quelques préparatifs apparens, peut être un épouvantail utile, mais dont la réalisation ne sera plus qu'une aventure. Cela saute aux yeux de tous les compétens. Dans l'état, je m'abstiens de courir les bureaux où je n'ai recueilli pendant quinze jours que des fanfaires et de demander des officiers disponibles qu'on me promet toujours et qui filent invariablement vers le Rhin (6 août). » Cette lettre rend imparfaitement la violence des sentimens qui l'agitaient. La légèreté avec laquelle on en usait à son égard l'autorisait aux suspicions; il se croyait sacrifié, joué, conspué : « Ah! écrivait-il pour lui-même, je fais bon marché des humiliations qui atteignent le déclin de ma carrière. Elle fut peut-être trop facile et trop heureuse dans ses commencemens, je dois me soumettre chrétiennement à ces pénibles retours de fortune. » Malgré ces exhortations édifiantes, il était fou de colère. Après ses emportemens de la veille, nous n'avions plus le droit, vraiment, d'être sûrs de sa fidélité : nous n'aurions pas dû oublier que sa popularité, créée par les ennemis de l'Empire, l'asservissait en quelque sorte à eux à son insu.

Quelques instans avant lui, était entré dans mon cabinet un écrivain militaire, l'ancien officier d'état-major Wachter, qui arrivait de Metz. Je ne le congédiai pas, et je dis au général qu'il lui serait utile d'entendre les renseignemens d'un témoin oculaire. Wachter critiqua le fonctionnement du ministère de la Guerre et le commandement de l'armée. Cependant il était loin de croire que la partie fût perdue : le moral des troupes restait excellent, il espérait que, mieux dirigées, elles reprendraient leurs avantages. « L'espoir, s'écria Trochu, est une chimère! Des mesures hâtives ne remédieraient à rien. Voilà où on en arrive quand les mesures préparatoires ont été mal prises! Monsieur Wachter, un homme du métier vous dit que, si l'armée est mal approvisionnée, c'est le résultat de vingt ans de fautes, je l'avais prévu. La défense est impossible, il n'y a rien à faire, Paris ne peut pas tenir. » Puis, se levant, l'œil hagard, le visage convulsé, le corps frémissant, la lèvre furieusement contractée, d'une voix

stridente de courroux, celle même que je venais d'entendre la nuit précédente, il s'écria : « Le vent souffle en tempête, il balayera tout! Est-ce que vous croyez, monsieur Ollivier, que vous allez rester ici? Vous allez être emporté et, après vous, l'Empire. »

La conversation prenant cette tournure épileptique, je congédiai Wachter, et, quoique, avant de poser ma question, j'en eusse déjà la réponse, je dis froidement à l'énergumène que j'étais chargé de lui offrir le ministère au nom de l'Empereur et de mes collègues. — « Je refuse. » Je n'essayai pas de le ramener : — « C'est bien, mais quelle raison donnerai-je à l'Empereur de votre refus? — Vous lui direz que ce serait une erreur considérable d'éloigner dans ce moment le ministre qui tient tous les fils entre les mains et de le remplacer par un ministre nouveau qui devrait perdre des jours précieux à tout apprendre. »

Pas plus dans cette entrevue, la dernière que j'eus avec lui, que pendant les heures d'angoisse de la nuit précédente, il n'avait eu une lueur de magnanimité, de pitié, d'oubli de soi : toujours l'égoïsme et la dureté d'une vengeance qui s'assouvit. Chrétien de bouche, et non de fait, en racontant son refus à peu près dans les mêmes termes que moi, Trochu ajoute que je reçus sa prophétie de malheur « avec beaucoup de philosophie et de sérénité (1). » Il y avait autre chose que de la philosophie et de la sérénité dans le sentiment que ses paroles m'inspirèrent : il y avait une profonde stupéfaction. Celui que j'avais si longtemps considéré comme un type de vertu militaire et civique s'écroulait devant moi, et je contemplais ses débris avec une stupeur dans laquelle entrait un incommensurable mépris. Je ne demandais pas à cet homme un sacrifice stérile : son esprit ordinairement fumeux, illuminé d'une clarté exceptionnelle de bon sens, avait aperçu le plan stratégique sauveur ; il voulait que l'armée de Bazaine, par une retraite échelonnée, se repliât sur la capitale, les têtes de colonne livrant bataille sans s'engager à fond ; on aurait eu ainsi autour de Paris, par l'adjonction des armées de Bazaine et de Mac Mahon, 250 000 hommes ; Paris n'eût pu être investi ; la France aurait eu le temps de se ressaisir, de compléter ses armées et elle eût été sauvée. Ministre de la Guerre et par suite maître du pouvoir,

(1) *Pour la Vérité et pour la Justice*, p. 77.

sûr d'obtenir la faveur du public, quoi qu'il décidât, Trochu aurait imposé ce mouvement qu'en dehors des affaires il conseillerait en vain. Mais s'il y avait de la lumière dans son cerveau, la nuit des misérables rancunes obscurcissait son cœur d'une fumée épaisse. Je lui proposais de l'introduire dans la grandeur, il préféra s'enfoncer dans les petitesses de la haine.

IV

Précisément à l'heure où se déchaînait devant moi la fureur aveugle d'un amour-propre en délire, une scène d'un autre genre se déroulait au ministère de la Guerre. Un homme d'âge, au visage ridé, mais à l'aspect martial, droit, dans une redingote étroitement serrée, se présentait dans l'antichambre du ministre et, s'adressant à l'huissier, d'une voix brève, habituée au commandement : « Annoncez le général Changarnier. » Introduit aussitôt, il dit au ministre : « L'Empereur a cru mon bras trop débile pour porter encore l'épée du commandement, mais il ne me refusera pas de m'associer au sort de notre armée malheureuse, d'en partager les vicissitudes, les souffrances et de l'aider des conseils de ma vieille expérience. Veuillez lui télégraphier que j'arriverai à Metz ce soir. » Le ministre se confondit en respect et promit qu'il allait télégraphier. Le général sortit du Cabinet la tête droite, l'œil rajeuni et d'un pas ferme, saluant de la main et du sourire ceux qui s'inclinaient sur son passage. Il se rendit à la gare, prit le train qui conduisait à Metz et y arriva à dix heures trois quarts.

Quel contraste avec la conduite de Trochu ! Changarnier n'avait reçu de l'Empereur que des coups, et Trochu avait été jusque-là comblé de faveurs. Trochu se préparait à précipiter celui qui l'avait comblé, et Changarnier allait au secours de celui qui l'avait proscrit. Les places de nos villes sont encombrées de statues dressées à des exploiteurs de patriotisme et il n'en est aucune nulle part pour celui qui restera avec Carnot le plus grand exemple du vrai patriotisme pur, noble, désintéressé.

Schneider succéda à Trochu dans mon cabinet. Mais c'était un autre Schneider, tout différent de celui de la veille. Depuis son refus si ferme de travailler à notre chute, on ne l'avait pas laissé respirer ; des hommes qui ne souhaitaient pas le renversement

de l'Empire et dont quelques-uns étaient mes amis ou ceux de mes collègues étaient venus le presser de ne plus nous défendre; le sacrifice de Le Bœuf ne suffisait plus aux exigences publiques; elles réclamaient celui du Ministère entier; sinon, on s'exposait à aggraver par des désordres intérieurs les désastres de l'armée. C'était à lui de se mettre à la tête de ce courant prévoyant, qui grossissait d'heure en heure; dès qu'il se serait prononcé, la majorité suivrait. Schneider avait fini par se laisser convaincre. Obéissant à son penchant aux transactions, à son habitude d'éluder les difficultés plutôt que de les résoudre, il crut que notre démission donnerait satisfaction à la fois à ceux qui demandaient notre renvoi et à ceux, dont il était, qui considéraient un débat ministériel devant l'ennemi comme une lourde erreur. Il venait donc me conseiller de donner cette démission : « Je vois un grand nombre de députés, ils croient votre remplacement nécessaire pour calmer l'effervescence publique; ils craignent que vous ne vous cramponniez au pouvoir, et ils sont décidés, malgré les sympathies de beaucoup d'entre eux pour vous et vos collègues, à vous culbuter. Il serait digne de prévenir un renversement inévitable par une retraite volontaire. » Il insinua même, avec force témoignages d'amitié, que les esprits étaient tellement excités que, si nous persistions à rester aux affaires, nous courrions le risque d'avanies et même de violences. Je ne discutai pas ce conseil offensant; je le repoussai de haut.

« Je n'ai pas renoncé, dis-je, à mon habitude d'aller et de venir à pied du ministère aux Tuileries et à la Chambre; nulle part, ma sécurité n'a été menacée; je n'admets pas que des députés me réservent un traitement que la foule ne m'inflige pas. Au surplus, je suis, ainsi que mes collègues, irrévocablement résolu à tout braver. Donner notre démission serait ou condamner nos résolutions précédentes, ce dont nous sommes bien éloignés, ou confesser que nous nous sentons incapables de porter le poids des périls présens, aveu pusillanime auquel aucun de nous n'est disposé. Cette démission serait de plus un acte de félonie envers l'Impératrice, son abandon au moment où nous devons plus que jamais la couvrir de notre dévouement. Que la Chambre nous renverse, si cela lui convient, que l'Impératrice nous congédie, si elle pense que d'autres la serviront mieux; nous ne donnerons pas notre démission. Oui, nous nous cramponnerons, mais au péril et au devoir. Au surplus,

toute insistance serait inutile : nous ne donnerons pas notre démission. »

En me quittant, Schneider passa chez Trochu. N'ayant pu réussir à obtenir ma retraite, il n'avait à lui offrir que le ministère de la Guerre au lieu de la présidence du Conseil qu'il avait espéré pouvoir y ajouter. Trochu le refusa comme il m'avait refusé. « Si j'acceptais, répondit-il, je me croirais consciencieusement obligé d'expliquer à l'Assemblée et aux troupes les causes de nos désastres par les fautes du gouvernement dans la préparation militaire et dans la conduite de la guerre : je ne puis accepter une part du pouvoir sans condamner résolument d'abord tous les erremens du passé et dégager ma responsabilité. » Schneider lui fit remarquer que ce serait un acte d'accusation en règle contre le gouvernement dont il deviendrait le ministre, que cette démarche, anormale dans tous les temps, serait quelque chose de plus en présence d'un ennemi auquel on révélerait ainsi notre faiblesse. « Il est donc entendu, conclut-il, que je ne puis porter à l'Impératrice ni une occupation, ni une espérance. »

Trochu eut à subir un dernier assaut de son ami intime Jurien de la Gravière. Son refus fut encore plus véhément : « Ce n'est pas moi qui viens à vous, c'est vous qui venez à moi : il faut me prendre tel que je suis avec mes idées, avec ma conscience, avec mes convictions. Si je me donne, il faut qu'il soit bien établi que je ne me vends pas. » L'amiral, épouvanté, répondit qu'il valait mieux, en effet, refuser le pouvoir que l'accepter dans une pareille disposition d'esprit. A la suite de cette conversation, invité à se rendre auprès de l'Impératrice, le général répondit : « Je n'irai pas ; le refus me serait trop pénible vis-à-vis d'une femme ; je ne veux pas la voir. »

V

J'avais annoncé par dépêche à l'Impératrice le refus de Trochu ; je vins lui proposer d'appeler le seul militaire de renom qui fût disponible, Palikao. Elle y consentit et il fut entendu que je télégraphierais au général d'arriver immédiatement par train spécial et qu'elle, de son côté, solliciterait l'approbation de l'Empereur. Puis, tout à coup, elle me dit : « Est-ce que je puis compter sur vous? » Cette demande à

laquelle je répondais chaque jour par les faits me surprit : « Absolument, répondis-je, et sans réserve. — Êtes-vous prêt à demander à la Chambre de pleins pouvoirs ? — Certainement ; mais en ce moment, c'est prématuré et susciterait quelques ombrages. Lorsque les lois que nous allons proposer auront été votées, l'état de siège nous donnera tous les pouvoirs nécessaires ; nous sommes prêts à les exercer. » Elle parut convaincue et me le témoigna par quelques délicates attentions. Craignant de m'enrouer, je la priai d'ordonner qu'on fermât une fenêtre faisant courant d'air ; elle se leva gracieusement, alla la fermer elle-même ; enfin elle marqua qu'elle tenait à nous conserver, en me priant de ne pas poser la question de Cabinet. Je le lui promis.

J'étais à peine revenu place Vendôme que de Pierres, ancien écuyer de l'Impératrice resté dans son intimité, vint me demander ma démission. L'Impératrice s'était-elle jouée de moi en paraissant tenir à me garder ? Je ne le crus pas ; je vis au contraire, dans cette démarche de son écuyer, une preuve de sa sincérité, et je pensai que la Cour, qui nous était hostile, ne la déterminant pas à notre renvoi, essayait d'obtenir, d'une défaillance de notre part, ce que l'Impératrice refusait.

Dans notre conseil du soir, on s'informa de ce qu'avait répondu Trochu à Schneider et à moi. Nous racontâmes les faits, et j'ajoutai que je croirais manquer à mon devoir en conseillant de nouvelles démarches de ce côté. Je ne parlai pas de Palikao, qui n'était pas encore arrivé, et dont j'ignorais les intentions. Notre délibération fut tout à coup interrompue. Un huissier vint annoncer qu'une députation se présentait, insistant pour être reçue à cause d'une communication urgente. C'était Jules Brame, Dupuy de Lôme, André de la Charente, Josseau, Dalmas, Dugué de la Fauconnerie. L'Impératrice nous consulta du regard et nous l'engageâmes à aller recevoir ces gens si pressés.

Ils lui dirent tout d'abord que, parmi eux, deux appartenaient au Centre gauche, deux au Centre droit, deux à la Droite, et qu'en conséquence ils représentaient les diverses fractions conservatrices de la Chambre. Puis ils exposèrent qu'ils étaient chargés de réclamer le renvoi immédiat du Ministère, la nomination de Trochu au ministère de la Guerre, la nomination de Montauban au commandement de l'armée destinée à couvrir

Paris. L'Impératrice opposa une résistance résolue au renvoi du Cabinet; elle répondit qu'une crise ministérielle en face de l'ennemi serait périlleuse et jetterait le pays dans les inquiétudes, au moment où il avait tant besoin de fermeté et de confiance. De plus, cette crise ferait croire à un désaccord entre le gouvernement et le Corps législatif, alors que l'union seule pouvait tout sauver. Qui sait d'ailleurs combien elle pourrait durer? Et pendant ce temps, que deviendrait la préparation de la défense?

Ces messieurs ripostèrent que la retraite du Cabinet était impérieusement commandée par l'opinion; que, loin de retarder l'organisation de la défense, elle lui donnerait un nouvel élan; qu'il n'y aurait pas de conflit entre les grands pouvoirs, pas même de crise, ni de temps perdu, et qu'un délai de vingt-quatre heures suffirait à composer un nouveau Cabinet. « Si vous croyez la mesure nécessaire, dit l'Impératrice, prenez-en la responsabilité. — Mais, Madame, s'écria dramatiquement Dalmas, si le jour de demain se lève sur ce Ministère, il y aura d'irréparables malheurs. — Rassurez-vous, monsieur de Dalmas, la Chambre n'a rien à craindre; elle sera protégée, défendue au besoin et elle délibérera en toute sécurité (1). »

A son retour au milieu de nous, l'Impératrice nous dit avec quelque embarras : « Je ne sais comment vous dire cela, car je

(1) On a raconté ainsi la démarche des députés : Une députation de tous les partis du Corps législatif se présenta pour parler à l'Impératrice. A ce moment, le Conseil était terminé et l'Impératrice entra, suivie des ministres, leurs serviettes sous le bras, dans le salon où se tenaient les dames et où le thé était servi. Elle se retourna, et, s'adressant à M. Émile Ollivier, elle lui offrit une tasse de thé. « Merci, Madame; si j'ai soif, une de ces dames me donnera un verre d'eau. » Après quoi les ministres défilèrent devant la députation législative qui attendait leur départ pour demander leur renvoi. » Tout cela est mensonger d'un bout à l'autre. Le Conseil n'était pas terminé quand on annonça la députation; la Régente n'est sortie qu'après nous avoir demandé notre agrément et elle est rentrée après avoir congédié les députés. Nous ne défilâmes pas devant eux. Brame et Josseau racontent dans leur déposition devant la Commission d'enquête sur les actes de la Défense Nationale, ce qui s'est réellement passé. *Brame* : « Au moment où nous arrivâmes aux Tuileries (10 heures du soir), l'Impératrice présidait le Conseil des Ministres, elle sortit aussitôt et nous reçut dans le salon voisin. » — *Josseau* : « Le 8 août l'Impératrice, qui présidait le Conseil des Ministres, sortit aussitôt pour recevoir la délégation vers dix heures du soir. Elle questionna, émue, mais ferme, chaque député sur son département. — Sur la question du renvoi du ministère Ollivier, elle opposa une résistance absolue, et, malgré l'insistance des membres de la délégation, ils la quittèrent sans avoir rien obtenu. » Quant à mon refus d'une tasse de thé, il est simplement ridicule. Si l'Impératrice m'en avait offert, ce n'est pas par une grossièreté que je lui aurais répondu.

ne suis pas habituée à ce genre de communications : mais ces messieurs viennent de nous affirmer, au nom d'un très grand nombre de leurs collègues, que votre départ était nécessaire. M. de Dalmas s'est même écrié : « Si le jour de demain se lève sur ce Ministère il y aura d'irréparables malheurs. » Elle ne nous rapporta pas ce qu'elle avait répondu et murmura avec un soupir en se penchant vers moi : « Dire qu'il faut avoir l'air d'écouter les conseils de M. de Dalmas ! »

Plichon alors démontra éloquemment ce qu'aurait de déplorable une décomposition du pouvoir devant le péril et qu'une retraite, lâcheté de notre part, serait un malheur pour la cause nationale. Tout d'une voix, nous déclarâmes que nous partagions ces sentimens et qu'à moins que l'Empereur, de qui nous tenions nos pouvoirs, ne nous les retirât, nous étions résolus à nous représenter compacts et unis devant les Chambres. L'Impératrice ne nous approuva ni ne nous contredit. Le crut-elle inutile? Était-elle gênée par la présence des membres du Conseil privé qui nous étaient hostiles, ou bien, quoiqu'elle eût repoussé les sommations qu'elle venait d'entendre, en ressentait-elle, sans s'en rendre compte, quelque influence?

Dans ce Conseil j'avais senti un certain embarras dans l'attitude de Schneider. Blessé en effet par mon refus de lui donner ma démission, il en était arrivé successivement à ne plus contrarier l'intrigue ourdie contre nous, puis à la trouver naturelle, enfin à la seconder par un assentiment qui devenait de moins en moins tacite.

Dans la soirée, il y eut de nouvelles tentatives de désordre. Au milieu d'une foule considérable de curieux et de chercheurs de nouvelles, des bandes organisées essayèrent encore de troubler la circulation et se déployèrent sur les boulevards, rue de la Paix, aux environs de la place Vendôme, au chant de *la Marseillaise* en criant : « Des armes! des armes! » Quelques cris de « Vive la République! » se firent aussi entendre. Mais Baraguey d'Hilliers, de concert avec Pietri, avait bien pris ses mesures. Au moment où les manifestations allaient interrompre la circulation sur les boulevards Montmartre et des Italiens, des forces imposantes arrêtèrent court les bandes de criards, les dispersèrent et rétablirent partout la tranquillité. A onze heures et demie, ces mêmes boulevards, si agités, si encombrés, étaient devenus les plus paisibles et les plus libres de Paris.

VI

Pendant toute cette journée, aucun bien n'avait été réalisé politiquement, et beaucoup de mal avait été préparé. Au contraire, dans l'ordre militaire tout ce qui s'était opéré avait été excellent. Les mesures, proposées par Dejean, et votées par le Conseil dans la nuit et dans la matinée du 7 août, étaient en pleine exécution : les troupes de marine appelées par Rigault de Genouilly, la cavalerie et l'infanterie, rappelées du Midi par Dejean, s'acheminaient en hâte vers Paris; la formation des quatrièmes bataillons était poursuivie activement.

Louvet, ministre du Commerce, formait une commission dont firent partie Dumas le savant, Chevreau, Darblay le grand minotier et Perrier, l'Intendant chargé des subsistances militaires à Paris; sa mission était d'assurer l'approvisionnement de la ville pendant quarante-cinq jours. Le personnel de la Ville, celui des Ponts et Chaussées et des Mines étaient requis et organisés militairement; 549000 kilos de poudre à canon étaient ramassés au Mont-Valérien, à Meudon, à Vincennes; on fabriquait des cartouches pour chassepots, mitrailleuses et canons de campagne. Les communications télégraphiques s'organisaient, les carrières se transformaient en ouvrages de défense.

Le général Chabaud-Latour se montra digne de notre confiance. Il accomplissait sa mission avec une activité infatigable et une intelligence supérieure. Par ses soins les embrasures des pièces constituant l'armement de sûreté étaient ouvertes; la construction des plates-formes et traverses commencée; les plans des ouvrages avancés, complément indispensable des fortifications, dressés. La déclaration de l'état de siège permettant, sans se soumettre aux formalités d'expropriation, de s'emparer des terrains nécessaires, la construction de quatre forts (Gennevilliers, Montretout, Châtillon, Villejuif) et de sept ouvrages considérables, placés en avant des anciens forts, était mise en train; treize portes étaient murées; les larges débouchés de cinquante-quatre autres étaient réduits à un ou deux ponts-levis, les trois passages de rivière, les deux entrées de canaux, les neuf entrées de chemins de fer qui coupaient l'enceinte étaient garanties, les fossés, les ponts-levis rétablis, les maisons, les murs, les plantations voisines des remparts abattus, les magasins à

poudre et les traverses construits, les crêtes des glacis des forts palissadées, leurs portes et leurs passages blindés, les magasins bondés de vivres et de poudres, les inondations préparées. Tout cela n'était pas achevé, mais partout on était en bon train.

Il était impossible de faire plus en moins de temps et de déployer une activité plus intense.

Duvernois, dans son journal, ne s'en indignait pas moins contre notre inactivité et nous reprochait les proclamations écrites à la demande de l'Impératrice, pour réchauffer le cœur de l'armée, comme si nous n'avions fait que des proclamations : « Au Ministère, nous ne demandons qu'une chose, nous lui demandons de nous laisser tranquilles, d'en finir avec les proclamations effarées et avec les délibérations qui n'aboutissent à rien. Nous n'avons pas besoin de rhétorique, nous avons besoin d'actes et de fusils. Il aurait peut-être déjà dû partir; mais puisqu'il tient à rester, que du moins il nous laisse tranquilles au bord de l'abîme où son imprévoyance nous a conduits. »

Il nous reprochait plus encore nos soupçons contre la Gauche. Quel esprit de défiance et de malveillance! « On va même jusqu'à dire, s'écriait-il, qu'ils (les députés de la Gauche) voudraient exploiter nos malheurs au profit d'un parti. C'est une calomnie. *Nous n'en savons rien, mais nous l'affirmons.* Le seul acte de la Gauche a été jusqu'ici de demander des armes pour Paris, comme nous l'avons fait nous-même hier avant la Gauche. Cela prouve que la Gauche a son parti arrêté; elle ne sera ni une entrave, ni un dissolvant, elle sera un stimulant. C'est son rôle historique et ce sera son honneur. » Il renchérit même sur les propositions désorganisatrices de l'Opposition : il a l'idée extraordinaire de supprimer la police au moment où sa vigilance est plus que jamais indispensable : « Il y a quatre mille sergens de ville à Paris, tous anciens militaires. Ce n'est pas assez pour contenir une population soulevée. C'est infiniment trop pour garder une ville qui saura bien maintenir l'ordre. Que le maintien de l'ordre soit confié à la garde nationale et à des constables volontaires. On pourra disposer immédiatement de quatre mille hommes aguerris et bien armés. Avis au ministère de la Guerre. »

VII

Pendant ces deux jours terribles des 7 et 8 août, je n'avais pas eu le loisir de me recueillir et de réfléchir aux mesures qu'exigeait le péril croissant. A la fin de la journée du 8, pendant les premières heures de la nuit, je m'enfermai dans mon cabinet et, me promenant à pas lents dans son ombre à peine éclairée par la lampe posée sur un bureau, je me demandai ce que j'allais proposer au Conseil des Ministres, puis à la Chambre.

La première évidence que j'avais eue d'instinct, et que tous les renseignemens avaient confirmée, était que la mauvaise fortune des débuts était due au pitoyable état de la santé de l'Empereur : son commandement avait compromis l'armée et l'achèverait si on ne le lui retirait pas. L'établissement de la régence, qui transportait le gouvernement aux mains de l'Impératrice, ne nous avait pas permis de déléguer en permanence un de nous au quartier général, ce qui eût été naturel si l'Empereur était resté chef de l'État en même temps que chef de l'armée. Nous avions compté que Le Bœuf nous tiendrait au courant des événemens intimes qu'il nous était urgent de connaître : il n'en avait rien fait. Il n'avait entretenu aucune relation avec aucun de nous, pas même avec Dejean, ne nous avait signalé aucune des défaillances du commandement, ni révélé le secret de l'immobilité, du piétinement qui nous alarmaient. Mais d'autres m'avaient dépeint la réalité. Par des lettres, par des visites, me parvenait l'unanime attestation de l'impossibilité physique dans laquelle l'Empereur se trouvait d'exercer le commandement suprême. « Il ne commande pas, disait-on, et il ne permet pas qu'on commande. »

Ce qui me revenait sur l'état de l'armée ne méritait pas moins de me préoccuper. Un léger affaissement se laissait pressentir dans sa solidité. Les intolérables va-et-vient sur les mêmes routes l'avaient lassée; les récits qui circulaient dans ses rangs, les défaites de Wœrth et de Forbach l'avaient troublée. Elle n'était donc plus l'armée invincible. Si l'on ne relevait sans tarder son moral par quelque acte vigoureux, il était à craindre qu'inférieure par la quantité, elle ne devînt aussi inférieure par la qualité. Qu'on mît un chef actif à sa tête, elle re-

prendrait son moral, les affaires se rétabliraient; sinon, tout était perdu.

Une seconde évidence me frappa non moins vivement : c'est que l'unique manière de retirer à l'Empereur son commandement était de le replacer à la tête de l'État en le rappelant à Paris. Entre les deux situations je ne concevais pas un terme moyen, car un souverain qui ne commande pas l'armée en campagne, ou qui, dans sa capitale, ne régit pas l'État, cesse d'être un souverain : il est déposé. Deux précédens revinrent alors à mon esprit. En 1812, Alexandre était à la tête de troupes qu'il perdait par l'impéritie de son commandement; on disait dans tous les rangs que, ne commandant pas, il empêchait de commander, que, n'agissant pas, il empêchait d'agir. Il fallait qu'il s'en allât, ou l'armée était en péril. Paulucci, quartier-maître général, lui dit franchement « qu'il s'obstinait à faire un métier qui lui était parfaitement étranger, qu'il ferait mieux de s'en aller à Moscou réchauffer les esprits, etc. » Alexandre eut le bon sens de ne pas se fâcher et de quitter son armée. A Moscou on l'accueillit par des transports d'enthousiasme. Cette sage résolution nous coûta cher. En 1828 et 1829, il en arriva autant à Nicolas dans la guerre avec la Turquie. Il reconnut lui-même, après avoir assisté à plusieurs combats, qu'incapable de diriger les opérations, il enlevait l'indépendance de leurs résolutions aux chefs de son armée. Et il retourna à Odessa, puis à Pétersbourg, en accordant au général en chef une pleine liberté qui aboutit à la victoire de Koulevitch et au traité d'Andrinople, et son peuple lui sut gré autant qu'à Alexandre d'avoir sacrifié son amour-propre au salut public.

Il me sembla que je ne diminuerais pas l'Empereur en lui proposant ces exemples, et qu'en les suivant, il acquerrait aussi, je n'en doutais pas, la reconnaissance nationale. Son retour à Paris aurait en outre la conséquence de mettre fin à la régence et cela me paraissait excellent. Dès que la guerre était portée sur notre territoire, les inconvéniens d'une régence apparaissaient dans leur réalité funeste. Il y avait deux gouvernemens fonctionnant dans des milieux et des circonstances différens : l'un à l'armée ayant toutes les attributions de la souveraineté, sans avoir aucun des intermédiaires légaux pour l'exercer; l'autre à Paris, entouré de tous les dépositaires de l'autorité, mais ne possédant pas les prérogatives du pouvoir; l'un tout aux émotions de la

campagne militaire, l'autre tout aux impressions des effervescences parisiennes ; l'un et l'autre sans entente et parfois en dissentiment. Leur coexistence devenait impossible : il fallait rétablir l'unité par la suppression de l'Empereur ou par celle de la régence.

Cette nécessité m'était confirmée par une troisième évidence qui m'envahit encore plus fortement, c'est que la situation intérieure, non moins que le salut de l'armée, requérait le retour immédiat de l'Empereur. La révolution accroissait son audace à mesure que l'invasion accentuait ses progrès ; elle ne dissimulait plus son espérance d'un prochain renversement. Le parti républicain poursuivait son complot dont les ramifications, ainsi que le démontraient les tentatives simultanées dans les grandes villes, s'étendaient à tout le pays. Il fallait l'écraser, si nous voulions affronter avec quelque chance de succès l'ennemi extérieur. Jusque-là, chaque fois que l'Empereur, alarmé par les excitations révolutionnaires, m'avait demandé des mesures de rigueur, je les lui avais refusées. Cette fois je résolus de les lui proposer moi-même.

Mais il ne fallait songer à aucune mesure extrême tant que l'Empereur ne serait pas rentré à Paris. L'Impératrice, au nombre de ses dons remarquables, ne comptait pas l'autorité, ce don inné et tout-puissant des privilégiés destinés à dominer les hommes et les circonstances ; cette autorité émanait naturellement, au contraire, de la personne de l'Empereur. Quand il venait vers vous, avec son regard réfléchi, qu'il vous tendait la main d'une certaine manière, on était disposé à lui accorder ce qu'il allait vous demander avant même qu'il l'eût demandé, et il inspirait la volonté de le suivre aveuglément. Avec lui, bien des choses auraient été faciles, qui, avec l'Impératrice, eussent été difficiles sinon impossibles. Lui seul nous eût assuré la condition primordiale d'une politique de combat contre la Révolution : un vote de confiance général de la Chambre, qui, en consolidant notre pouvoir, eût été un blanc seing pour l'exécution des mesures de détail. Nous pouvions proroger la Chambre, mais non la dissoudre, et à plus forte raison tenter un coup de force contre elle. Il fallait donc la gagner, et l'Empereur l'eût fait pour nous. La majorité lui était entièrement dévouée ; d'un mot, il eût fait rentrer dans le rang les Jérôme David et les Duvernois, maîtrisé les mesquines passions, maintenu autour

de son ministère une majorité compacte ; il eût été le négociateur écouté de l'accord que je comptais établir avec la Droite depuis que l'attitude révolutionnaire de la Gauche m'obligeait à la traiter en ennemie à détruire.

La présence de l'Empereur nous eût été utile d'une autre manière. Il avait conservé intactes ses qualités supérieures : le jugement, la clairvoyance, la netteté d'esprit. La maladie n'avait affaibli que sa volonté : nous aurions voulu pour lui et il nous eût éclairés de ses lumières. J'arrivai donc à cette conclusion que le premier but que je devais poursuivre en ce moment était le remplacement de l'Empereur à la tête de l'armée et son retour à Paris. Il arriverait à l'improviste, adresserait un message à la Chambre qui se résumerait dans cette idée : « J'ai mis provisoirement à la tête de l'armée qui résiste à l'invasion le capitaine que m'a désigné l'opinion publique, Bazaine, et je viens combattre et écraser l'armée de la Révolution afin que nos soldats ne soient pas pris entre deux feux. » Même n'étant pas ainsi motivé, ce retour n'eût pas surpris; il était tellement dans la nécessité des circonstances que Jules Favre l'avait réclamé quelques heures auparavant, précisément par la raison qui m'y décidait : l'insuffisance du commandement.

Depuis l'événement, Jules Simon a eu la franchise de reconnaître qu'en effet la sagesse était bien là et, qu'« en ramenant l'Empereur à Paris, et surtout en supprimant la Régence, *c'était tenter la seule chance de salut qui restait alors à la dynastie* (1). » Je tournais et retournais ces pensées et je m'y ancrais lorsque, malgré l'heure avancée, on m'annonça Chevandier.

VIII

Il arrivait tout ému, avec son air des jours de résolution. Il me dit : « La situation est des plus graves. Il n'y a pas un moment à perdre. Le danger est imminent. » Il me raconta que cet après-midi même avait eu lieu, rue de la Sourdière, une réunion des députés, des journalistes et des chefs révolutionnaires. Les chefs révolutionnaires récriminaient contre l'attitude trop prudente de la Gauche : elle aurait dû, comme les journalistes, réclamer un comité de défense choisi dans le Corps législatif, et

(1) *Origine et chute du second Empire*, p. 289.

encore cela ne leur suffisait pas ; il fallait préparer un coup de main contre la Chambre à l'ouverture de la session, le Ministère, miné de tous les côtés, était déjà comme à terre ; il n'oserait pas, *in extremis*, se compromettre par des mesures de répression qui pourraient devenir sanglantes. La Gauche pensait au contraire qu'en fournissant aux ministres, par une attaque prématurée, l'occasion de défendre l'Assemblée, on relèverait leur pouvoir expirant, qui ne capitulerait pas, et qu'on allait au-devant d'une défaite certaine, alors qu'avec un peu de patience et d'habileté, on ne tarderait pas à s'assurer une victoire sans péril. De part et d'autre, on ne s'était pas convaincu et il était probable que les violens agissant conformément à leur opinion, tenteraient un coup de main auquel la Gauche ne s'associerait point, mais qu'elle soutiendrait de ses excitations et dont elle prendrait la direction, si le succès devenait possible. Un de ses députés s'était même engagé à déposer une demande de déchéance et, si elle était écartée, à venir donner le signal de l'insurrection.

« Dans l'état de trouble de l'esprit public, dit Chevandier, on ne peut prévoir les effets d'une levée insurrectionnelle ; il est sage de la prévenir et de ne pas nous exposer à la douloureuse nécessité d'une répression sanglante, peut-être impuissante. N'ayant pas de temps à perdre, j'ai pris des mesures que je viens soumettre à votre approbation. J'ai prié notre collègue Rigault de Genouilly, sans lui dire pourquoi, d'envoyer un navire de l'État à Granville ; j'ai requis la Compagnie de l'Ouest de tenir pendant la nuit du 8 au 9 un train sous pression prêt à partir pour Granville. Enfin j'ai ordonné à Pietri de convoquer le juge d'instruction Bernier, afin de signer les mandats d'arrêt et d'avoir, sous la main et groupé, le nombre d'agens nécessaires pour opérer les arrestations qui seraient ordonnées. Je n'ai pas indiqué à Pietri les chefs révolutionnaires, il les connaît mieux que moi, mais j'ai dressé la liste des députés de l'opposition qu'il faut arrêter en même temps ; ils sont au nombre de vingt-deux. »

Il me tendit une liste écrite de sa main sur laquelle je lus les noms d'Arago, J. Favre, E. Picard, Ordinaire, Dorian, Gambetta, Kératry, J. Ferry, Pelletan, etc. » Tandis que je faisais cette lecture, un nuage obscurcit mon visage. « Rassurez-vous, me dit vivement Chevandier, nous ne les malmènerons pas. Pas de voitures cellulaires ; tous les égards possibles. Il faut seulement

enlever à la Révolution son drapeau et ses têtes. Nous les mettrons bien poliment dans des wagons qui les conduiront à Granville ; là, ils trouveront un bateau de l'État qui ira les déposer à Belle-Ile où ils seront fort bien traités. Au fond, je ne suis pas sûr qu'ils nous en veuillent beaucoup de les tirer d'une situation périlleuse pour eux autant que pour nous. »

Je réfléchis un instant, puis je lui rendis sa liste : « Nous discuterons ces noms. Dès ce moment, je biffe celui d'Ernest Picard, car le président de la Gauche ouverte n'est pas un faiseur de complots. Ceci réservé, j'approuve en principe et je suis prêt à partager la responsabilité. J'accepte l'arrestation des membres de la Gauche et des chefs révolutionnaires, à Paris d'abord, en province plus tard, et leur envoi à Belle-Ile. Mais je ne veux pas que cette exécution ait lieu avant que nous soyons débarrassés de la régence de l'Impératrice. La partie que nous allons jouer est très grave ; nous y engagerons notre honneur, peut-être notre vie. Je consens à la risquer avec l'Empereur, jamais avec l'Impératrice. Elle se défie de nos idées et n'a pas confiance en nous ; moi, je me défie de ses conseillers intimes et je n'ai pas confiance en elle. Sans confiance réciproque, on ne se lance pas dans une aventure qui peut être traversée par des à-coups redoutables. Et je ne serais pas seul de ce sentiment. Baraguey d'Hilliers, dont le concours est indispensable, ne marchera pas avec elle ; avec l'Empereur, il ne fera pas une objection. Schneider accorderait à l'Empereur un concours qu'il refuserait à l'Impératrice ; Trochu lui-même peut-être mettrait un terme à ses bavardages et ne trahirait pas. Savons-nous quelles seront les dispositions de l'Impératrice et si elle se décidera à courir le risque ? Il serait difficile au dernier moment de ne pas demander son approbation, que ferons-nous si elle la refuse ? Agirons-nous quand même et la mettrons-nous en présence d'un fait accompli ? Mais si elle nous désavoue ?... — Je pense comme vous, répondit Chevandier, sur la nécessité de ramener d'abord l'Empereur et de terminer la régence.

« — Eh bien ! puisque nous sommes d'accord sur le point essentiel, discutons votre plan. Je lui reproche d'être un coup d'État mal préparé. Que Paris se réveille demain en apprenant sans explication que les députés de la Gauche viennent d'être incarcérés, on criera au coup d'État, et il s'élèvera contre nous un soulèvement de colère plus menaçant que l'insurrection que vous

voulez prévenir; nous irions nous-mêmes nous jeter dans le précipice où l'on projette de nous pousser. Évitons tout ce qui a l'air coup d'État. S'il devient nécessaire d'en faire un, nous en discuterons, mais aujourd'hui, c'est inutile. La Gauche ne prépare certainement pas l'invasion et la dispersion du Corps législatif; elle ne veut que le terroriser, afin d'en obtenir la déchéance et la constitution d'un pouvoir révolutionnaire. Au sens strict du mot, — ses menées ne peuvent être qualifiées d'attentat, mais il n'est pas douteux que ce ne soit un complot contre la sûreté de l'État, et que notre législation le punit aussi bien que l'attentat. Ce complot est flagrant; les preuves en sont en quelque sorte publiques; nous mettrons sous la main de la justice, en suivant les formes légales strictes, ceux qui le trament. Ils crieront au coup d'État. Nous répondrons : — Pas coup d'État, coup de justice. — Nous expliquerons cela au public et l'approbation qui accueillera notre exécution sera aussi générale qu'eût été la réprobation contre votre plan.

« Voici donc les modifications que je vous propose : pas d'arrestations cette nuit; demain matin, à la première heure, nous nous rendrons auprès de l'Impératrice avec Pietri qui est de notre avis, et, sans lui confier notre dessein, nous lui proposerons le rappel de l'Empereur par des raisons exclusivement militaires. Maurice Richard sera de retour de Metz; il nous fournira des renseignemens précieux. L'approbation de l'Impératrice obtenue, nous demanderons celle du Conseil, sans lui indiquer non plus ce que nous préparons, et nous irons affronter le Corps législatif. Un vote de défiance y sera certainement demandé. Cette motion, vous le croyez, sera repoussée, et la discussion des lois urgentes absorbera la séance. L'Empereur, s'il est parti, comme nous l'en prierons, aussitôt notre dépêche reçue, arrivera à Saint-Cloud aux premières heures de la nuit. Pendant que vous vous rendrez à la Préfecture de police où vous veillerez à l'exécution des ordres si bien préparés par vous, je me rendrai à Saint-Cloud. J'expliquerai à l'Empereur ce qui est en train de s'accomplir. Il n'hésitera pas à nous approuver, et je lui ferai signer un décret portant prorogation de la Chambre, afin que l'immunité parlementaire ne soit pas un obstacle à nos poursuites, et aussi pour nous préserver des scènes de ceux qui ne seront pas arrêtés. Je lui ferai signer encore un autre décret convoquant une Haute Cour à Rennes,

afin que le public sache qu'il s'agit d'un acte de légalité et non d'arbitraire. Nous rédigerons ensuite les proclamations qui justifieront ces actes de salut public, et le lendemain la nation apprendra les faits accomplis. Nous demanderons à nos collègues de ratifier ce que nous aurons été obligés d'arrêter et d'exécuter sans leur consentement et, si certains nous refusaient ce bill d'indemnité, nous les remplacerions immédiatement, et nous verrions après. » — « J'ai, ajoutai-je, pris, moi aussi, sans vous consulter, une mesure très importante. J'ai appelé de Lyon le général Cousin-Montauban, dans la pensée de lui offrir le ministère de la Guerre. On le dit homme de résolution, et le retard d'un jour, que nous mettrons à exécuter nos arrestations, nous permettra d'avoir immédiatement son concours pour soutenir Baraguey d'Hilliers et le suppléer au besoin. »

Chevandier m'avait écouté sans m'interrompre, hochant parfois la tête. Quand j'eus terminé, il se leva, me tendit la main et dit : « C'est entendu, je vais chez Pietri lui dire de différer jusque dans la nuit du 9 au 10, et lui donner rendez-vous à la Chancellerie pour aller ensuite tous les trois chez l'Impératrice, vis-à-vis de laquelle je lui recommanderai le secret. » Il me quitta. Une heure du matin venait de sonner (1).

Réussirions-nous? Il serait un homme d'État de mince

(1) Bernier, juge au tribunal de la Seine à Émile Ollivier, Paris, 26 mai 1874 : « Monsieur le Ministre, vous me demandez de vous préciser mes souvenirs sur les mesures que votre gouvernement avait décidées pour assurer l'ordre intérieur en face de l'ennemi après nos premiers revers. — Dans la nuit du 8 au 9 août 1870, j'étais dans le cabinet du préfet de Police, attendant vos instructions. Vers une heure et demie du matin, parut M. Chevandier de Valdrôme, ministre de l'Intérieur : il nous annonça que le gouvernement avait décidé l'arrestation des membres de la Gauche dont les agissemens faisaient déjà présager ce dont ils se sont montrés capables le 4 septembre. M. Chevandier remit la liste des députés qui devaient être arrêtés, cette liste était écrite en entier de sa main, je l'ai lue, elle comptait les noms de vingt-deux députés parmi lesquels je me rappelle parfaitement ceux de Gambetta, Arago, J. Favre, E. Picard, Ordinaire, Dorian, de Kératry, J. Simon, J. Ferry, Pelletan. Il fut convenu que les arrestations ne seraient faites que dans la nuit du mardi 9 août au mercredi 10. Dans la séance du Corps législatif du 9 août, votre ministère fut renversé et la nouvelle administration n'a pas maintenu les ordres que vous aviez donnés. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentimens respectueux et dévoués. » Ce témoignage est confirmé par les *Souvenirs de Mme Carette*, t. III, p. 174 : « M. Émile Ollivier voulait, après avoir obtenu le retour de l'Empereur et dans la nuit même, faire arrêter tous les chefs de l'opposition. Les mandats d'arrêt étaient préparés. » Jules Favre paraît avoir été aussi averti : « A ce moment, il était question de nous mettre en jugement et de nous déporter. Chaque nuit on nous avertissait que nous devions être arrêtés. » *Enquête sur le 4 septembre.*

étoffe celui qui, avant de se décider à un acte, ne se préoccuperait pas des effets prochains et même éloignés qu'il produira. Mais dès qu'on est en présence d'un devoir primordial bien déterminé, il faut l'accomplir sans se préoccuper de l'effet : il sera ce qu'il pourra. Nous ne pouvions pas assister les bras croisés à l'organisation du renversement de l'Empire, et laisser des hommes de parti infliger au pays, sans que nous nous y opposions, la honte d'une révolution devant l'ennemi. Une telle abstention nous vaudrait une flétrissure ineffaçable. « Je compte sur vous, » nous avait dit l'Empereur en partant. Il fallait justifier sa confiance. *In rebus asperis et tenui spe fortissima quæque consilia tutissima sunt.* Dans les affaires difficiles et de mince espérance les desseins les plus courageux sont les plus sûrs.

Mais l'audace la plus intrépide ne peut dompter le soulèvement d'un peuple entier qui, irrité, excédé d'un gouvernement, veut à tout prix s'en défaire. Si telle avait été la situation, elle était sans remède; il ne restait qu'à s'abandonner désespérément à la chute inévitable. Nous étions loin d'en être réduits là. L'agitation révolutionnaire n'était que superficielle, en paroles plus qu'en actes. La majorité de la population parisienne, patriote, n'oubliait point qu'elle avait voulu, acclamé la guerre, et n'éprouvait aucune colère contre le Souverain qui avait obéi à son impulsion patriotique (1). Un acte résolu eût fait rentrer sous terre tous les faux braves qui, à de rares exceptions, ne s'avançaient que jusqu'au point où ils étaient assurés de l'impunité. Leurs journaux supprimés, leurs chefs emprisonnés, ils se fussent terrés et n'auraient songé qu'à se cacher ou à fuir. Le peuple aurait vu impassiblement, comme au 2 décembre, les sergens de ville prendre les émeutiers au collet. Si, parmi eux, quelques-uns, véritablement intrépides, avaient essayé une

(1) Paul Déroulède, en ses loyaux souvenirs, a confirmé mon appréciation de ce moment : « Républicain très modéré, mais républicain sincère, mon père n'aimait pas beaucoup plus l'Empire que je ne l'aimais moi-même; mais il n'approuvait pas plus que moi pour cela tous ces sourds préparatifs révolutionnaires faits en face et à la faveur de l'invasion. L'avenir lui apparaissait très sombre. — Une lettre de notre mère contenait un peu plus d'espérance : « Le pays se ressaisira, » nous écrivait-elle. « Les bons Français l'emporteront. Il n'y a vraiment qu'une « poignée de politiciens, qui pensent à la guerre civile, avant de penser à la guerre « étrangère. Ayez bon courage ! Dieu ne laissera pas tuer la France ! » — Vraiment ! oui, les politiciens n'étaient qu'une mauvaise poignée, mais où était la bonne poigne qui s'en rendrait maitre ? (*Feuilles de route*, p. 71.) » Au lendemain du retour de l'Empereur et de l'arrestation des députés de la Gauche, on eût senti la bonne poigne attendue et la partie eût été gagnée.

résistance, nous avions des forces plus que suffisantes pour les réduire. Nous étions en mesure non seulement de réprimer une émeute, mais même de soutenir une bataille en règle dans les rues de Paris.

Cette bataille, nous étions résolus à l'affronter. L'éventualité d'une répression sévère dans les rues de la capitale ne nous troublait pas. D'abord, elle était fort peu probable, et puis, il n'y avait aucune humanité à laisser le champ libre à l'émeute dans la crainte de répandre le sang de quelques traîtres. Cette répression, quelle qu'elle pût être, eût été bien douce, hélas! en comparaison des massacres de la Commune et des représailles qui les suivirent, qu'elle eût empêchés! Le sang répandu dans les convulsions civiles qui se mêlent à une guerre étrangère n'est pas reprochable à ceux qui défendent la patrie contre le séditieux et contre l'envahisseur; il retombe en malédictions sur les criminels qui, au milieu des angoisses nationales, ne songent qu'à la poursuite de leurs haines ou de leurs appétits.

IX

Maurice Richard revint de Metz, le matin du 9 août à six heures, et le récit qu'il me fit de son voyage me démontra plus encore la nécessité de rappeler, d'urgence, l'Empereur. Il était parti craignant d'être arrêté à tous pas, avec un sauf-conduit du ministre de la Guerre; il avait officiellement annoncé son arrivée, supposant que quelqu'un viendrait le recevoir; sur la route, il avait vu un grand désordre, partout des troupes ou du matériel paraissant plus ou moins oublié dans les gares, des trains de soldats qui rejoignaient débraillés, sans capotes, montés sur les wagons, vociférant; il n'avait trouvé personne à la gare; il était entré dans la ville de guerre, comme dans un champ de foire; il était allé à l'hôtel où étaient les bureaux de l'état-major. Des étrangers y circulaient; il avait demandé une chambre, on la lui avait donnée sans s'enquérir qui il était. L'Empereur le reçut immédiatement à la Préfecture, Il connaissait la retraite de Frossard vaguement et la défaite de Mac Mahon. Il était plus affectueux que de coutume, mais désolé, gémissant, atterré par les lugubres dépêches qui arrivaient à tout instant. Outre son mal chronique, il était affecté d'un de ces rhumes de cerveau intenses qui produisent l'anéantissement de la pensée. « C'est

bien malheureux! répétait-il. C'est épouvantable! Mais que faire? — Il me semble, répondit Maurice Richard, que Votre Majesté devrait se retirer sur Châlons et s'y réorganiser. Il faudrait recourir à tous les moyens révolutionnaires de salut public, afin de n'en pas laisser le privilège à l'opposition. »

Lorsque Le Bœuf, qui était aux avant-postes, fut de retour, il fit dire à Maurice Richard qu'il l'attendait dans son bureau à la Préfecture, à côté de celui de l'Empereur. En le voyant, il se jeta à son cou : « Ah! mon ami! quel malheur! » Il lui raconta les événemens, lui révéla que l'Empereur n'avait pu se tenir à cheval à Sarrebrück : « Ah! mon cher ami, répéta-t-il, ce qui se passe est déplorable. Je vous livre mon honneur militaire, car je ne veux pas qu'on sache ce que je vais vous dire : un plan d'opérations offensif avait été convenu, de nature à tout réparer. J'étais allé aux avant-postes donner des ordres ; là j'apprends que, sans me consulter, ni me prévenir, on a tout changé, des contre-ordres ont été expédiés. Je viens de donner ma démission. L'Empereur m'a supplié de rester ; provisoirement j'y ai consenti par dévouement, mais je me considère comme démissionnaire. » Puis, le prenant par les deux épaules et le regardant bien en face : « Répondez-moi franchement, croyez-vous qu'une abdication sauverait la dynastie? — Comment! nous en sommes là! — Oui, c'est très grave. — Je crois qu'une abdication, loin de sauver quoi que ce soit, ne ferait que compliquer la situation en transférant le pouvoir à une femme et à un enfant. — S'il n'abdique pas, reprit Le Bœuf, il faut que quelqu'un supporte le poids de son malheur, ce sera moi : qu'on me sacrifie. Je suis prêt à tout accepter pour couvrir l'Empereur. » L'Empereur était alors entré dans le cabinet. On y apporta la dépêche de Mac Mahon annonçant la défaite. Il exprima son mécontentement de ce que le maréchal eût livré cette bataille.

« Chacun au quartier général, me dit Maurice Richard, avait son plan qu'il voulait faire prévaloir; chacun me prenait à part et chuchotait à l'oreille : « Dites à l'Empereur ceci, dites-lui cela. » Du reste, une confusion générale, le désordre et le désarroi partout, nulle confiance, nul respect, des critiques sans fin. C'est la cour du roi Pétaud. Au moment de son départ, l'Empereur, qui, ébranlé par les sollicitations de ses amis personnels, n'était plus opposé à un retour à Paris, lui avait dit : « Demandez au Conseil si je dois rentrer; je suivrai

son avis. Je vous recommande seulement de dire que j'ai relu l'histoire de M. Thiers, et qu'il a blâmé mon oncle d'avoir quitté l'armée, en 1815, et d'être venu discuter avec les Chambres. » L'Empereur se rappelait mal l'opinion de Thiers : il ne blâme pas le retour à Paris de Napoléon Ier, indispensable à son avis à cause de la dissolution de l'armée; il le regrette. C'est Carnot qui dit : « Ne restez pas une heure ici; repartez sur-le-champ: allez vous remettre à la tête de vos troupes. » A Napoléon III il eût dit : « Allez vous remettre à la tête de votre gouvernement. » En effet, à l'armée Napoléon Ier était une force; à Paris, aux prises avec une assemblée hostile, il devenait le néant; à l'armée, Napoléon III était le néant; à Paris, appuyé sur une assemblée et des ministres dévoués, il restait une force.

Le résumé des impressions de notre collègue fut très net : le soldat se montrait toujours gai, plein d'entrain et de confiance; mais l'Empereur était malade, incapable d'agir, l'état-major sombre, consterné, sans espoir. Et son dernier mot fut celui de tous ceux qui revenaient de l'armée : « C'est l'Empereur qui perd tout. »

« Allez immédiatement répéter votre récit à l'Impératrice, » dis-je à Maurice Richard. Il se rendit en effet auprès de l'Impératrice, mais il lui raconta malheureusement en termes beaucoup trop adoucis ce qu'il avait vu. Cependant il lui dit que l'Empereur était malade, qu'il n'avait pu se tenir à cheval à Sarrebrück, et qu'il était indispensable qu'il revînt à Paris. Elle ne parut nullement surprise.

X

Le préfet de police, Pietri, arriva au rendez-vous à la Chancellerie avant Chevandier. Je lui communiquai les renseignemens de Maurice Richard et le priai de nous précéder auprès de l'Impératrice et de la préparer à la résolution que Chevandier et moi allions lui demander.

Nous le retrouvâmes aux Tuileries. J'entrai résolument en matière : « Madame, le temps des complimens est passé et vous me permettrez de vous dire nettement la vérité. Les désastres approchent; il n'y a qu'un moyen de les conjurer, c'est de con-

seiller à l'Empereur de revenir à Paris avec son fils. Je viens prier Votre Majesté de le lui télégraphier. » L'Impératrice se redressa violemment : « Avant une victoire, c'est impossible. — Mais, madame, si l'Empereur reste à l'armée il n'y aura pas de victoire; il est l'obstacle à la victoire; car il ne peut pas commander et il empêche qu'un autre commande. »

Cette considération parut la frapper. Elle resta un instant silencieuse, puis elle reprit, éclatant en sanglots : « Mais c'est impossible, quitter l'armée à la veille d'une bataille, c'est le déshonneur. — Non, madame, ce n'est pas le déshonneur, car un souverain ne court aucun péril personnel dans une bataille; c'est le salut du pays et de la dynastie. — Je ne me préoccupe pas de la dynastie; je ne me préoccupe que du pays. »

Je feignis de n'avoir pas entendu et je repris avec plus d'insistance mon raisonnement. « Au moins, dit-elle, laissez mon fils à l'armée. — Pourquoi? Que voulez-vous, madame, que votre fils fasse à l'armée? — Mais il sait monter à cheval! — A quoi cela servira-t-il, qu'il sache monter à cheval! » Alors, poussée à bout, la figure illuminée elle s'écria d'une voix vibrante : « Il peut se faire tuer! Oh! laissez-le se faire tuer! — Non, madame, il ne faut pas qu'il soit tué, il faut qu'il revienne avec son père, il devrait déjà être revenu. Du reste, madame, ajoutai-je, ne croyez pas que l'opinion que je vous exprime me soit personnelle, il n'est aucun de mes collègues qui n'ait le même avis. »

Chevandier prit la parole et m'appuya avec une émotion communicative. « Dans ces circonstances extrêmes, ajouta-t-il, voyant que l'Impératrice ne se rendait pas, notre devoir est de dire toute la vérité, quelque pénible qu'elle soit. Or, la vérité est que le départ de l'Empereur de Metz est non moins urgent que son retour à Paris. L'armée tout entière, officiers et soldats, le désirent pour retrouver la liberté, l'unité et la rapidité de l'action. Croyez bien, madame, que la plus grande preuve de loyauté qu'un honnête homme puisse vous donner, c'est de vous exposer ainsi toute la vérité avec cette rude franchise. Vous hésitez à nous croire, je ne m'en blesse pas; mais vous avez là devant vous un homme (montrant Pietri) sur le dévouement duquel vous comptez depuis vingt ans et qui jouit de toute votre confiance. Eh bien! demandez-lui, lui qui doit être renseigné aussi bien que nous, s'il conteste une seule de nos assertions. »

Pietri s'était laissé tomber sur un siège et versait des larmes. « Vos larmes, dit Chevandier, sont plus éloquentes que mes paroles; je vous adjure, au nom du salut du pays, de dire à l'Impératrice si, oui ou non, vous pensez comme nous. » Un signe d'assentiment fut la réponse de Pietri. L'Impératrice, sublime de pathétique déchirant, en paroles haletantes, entrecoupées, pleines de désespoir, de colère, de fierté, reprenait toujours la même idée : « Il ne peut pas revenir vaincu, avant une bataille » Et il fallait avoir un cœur de pierre pour ne pas être terrassé par ces frémissemens douloureux, passionnés d'une âme en proie aux visions héroïques. Je m'étais fait ce cœur de pierre. Chevandier, gagné de son côté par l'émotion, joignit ses larmes à celles de l'Impératrice et de Pietri. Mon visage demeura impassible. L'Impératrice entendit la sommation que cette inflexibilité formulait non moins clairement que l'émotion de mes deux compagnons, et elle murmura : « Puisque vous l'exigez tous, je vais télégraphier à l'Empereur de rentrer à Paris. » Et tandis que nous rejoignions nos collègues déjà réunis en conseil, elle pria Pietri de demeurer avec elle pour l'aider à rédiger le télégramme.

J'avais entendu pour la première fois ces mots : « Je ne me préoccupe pas de la dynastie, » que l'Impératrice a depuis répétés souvent. On les a beaucoup admirés. Ils m'avaient révolté, et j'avais été sur le point de m'écrier : « Comment pouvez-vous admettre que la dynastie soit séparée de la nation qui lui a donné huit millions de suffrages, et que le salut de l'une ne soit pas attaché au salut de l'autre? Louis XIV, réduit aux derniers abois, n'eut jamais l'idée que la dynastie et la France fussent deux intérêts distincts. Il écrivit à Villars avant Denain : « Si vous êtes battu, je traverserai Paris avec les infâmes propositions de nos ennemis à la main, et la nation française nous suivra, et nous irons nous ensevelir ensemble sous les débris de la monarchie. » Napoléon Ier, même au milieu de ses défaillances de 1815, n'eut pas un instant l'idée que le sacrifice de la dynastie contribuerait au salut du pays : « Je fais partie maintenant de ce que l'étranger attaque, je fais donc partie de ce que la France doit défendre, dit-il à Benjamin Constant; en me livrant, elle se livre elle-même. » Admettre qu'il y ait un intérêt dynastique à sacrifier à l'intérêt national, c'est donner à vos amis la permission du sauve-qui-peut, et à vos ennemis le moyen

de justifier leurs trames. N'accréditez pas vous-même la perfidie de ce vocabulaire de la haine. » Je contins ma révolte : c'eût été trop de duretés en une fois.

L'Impératrice nous avait laissé pressentir plutôt qu'indiqué le motif déterminant de sa résistance à nos conseils : la crainte que l'Empereur ne fût traité de lâche, comme le fut le prince Napoléon lorsqu'il quitta l'armée de Crimée, et qu'on l'insultât dans les rues de Paris. Ces craintes étaient chimériques : aucun homme sérieux n'eût incriminé de lâcheté le souverain dont toute la vie était pleine d'actes de courage et le généreux peuple de Paris n'eût pas insulté, pour la première fois au jour du malheur, celui que jusque-là il avait constamment acclamé. Du reste, qu'importe? Le vrai courage consiste parfois à paraître n'en avoir pas. On l'aurait sifflé? Eh bien! braver les sifflets entrait dans son métier d'empereur, et nous autres nous aurions rempli notre devoir de ministres en nous offrant aux sifflets à ses côtés, car nous n'entendions pas l'exposer à des avanies que nous ne partagerions pas.

La résistance de l'Impératrice n'était inspirée ni par l'intérêt dynastique ni par l'intérêt national; c'était le sentiment dévoué d'une femme résignée à ce que son mari perdit le trône, non à ce qu'il perdit sa bonne renommée, sentiment privé honorable, mais nullement royal : un prince doit à l'occasion sacrifier sa renommée, sa gloire personnelle au salut de son peuple. « Un vrai roi, qui est fait pour ses peuples, et qui se doit tout entier à eux, doit préférer le salut de son royaume à sa propre réputation. »

XI

Une demi-heure après, l'Impératrice descendit dans la salle du Conseil. Les yeux rouges et pleins de larmes mal essuyées, elle donna lecture du télégramme que nous avions eu tant de peine à lui arracher. Que nous avions tort de délibérer avec le Conseil privé ! Persigny prit la parole et se répandit en exclamations : son esprit, véritable phare à éclipses, lucide à un moment, tombait à un autre dans une opacité intense. Il était dans une de ces obscurités : « L'Empereur, dit-il, ne peut rentrer à Paris après une défaite. Cette défaite n'a été qu'un acci-

dent ; elle est due à une faute stratégique extraordinaire, inouïe, énorme, qui étonne la raison humaine, notre armée distribuée en petits corps sur quatre-vingts lieues d'étendue comme des corps de douaniers. L'armée va prendre sa revanche; l'Empereur doit assister à cette revanche et y retremper son prestige ; s'éloigner à la veille d'une grande bataille, c'est l'abdication et le déshonneur. L'Empereur n'a pas le droit de se déshonorer; il ne peut quitter l'armée que victorieux ou y mourir ; la légende napoléonienne renaîtrait, même s'il perdait le trône; elle ne se relèverait pas du déshonneur. » En d'autres termes, l'Empereur ne pouvait rentrer dans Paris qu'à la tête de ses troupes victorieuses ou dans un cercueil : ou le dôme des Invalides éclairé par les drapeaux conquis, ou Notre-Dame revêtue de deuil pour des obsèques impériales.

Aux premiers mots de Persigny, l'Impératrice s'était penchée vers moi, et d'une voix brève, m'avait dit : « Vous m'aviez affirmé que le Conseil était de votre avis. » Je répondis de même : « Persigny ne fait point partie du Conseil ; parmi mes collègues, il n'en est aucun qui n'ait partagé mon opinion. » Elle écouta le discours de Persigny en pleurant, exaltée, le soutenant, l'encourageant du regard et du geste. Je répondis : « M. de Persigny veut que l'Empereur reste à l'armée pour y attendre la victoire ; j'affirme, moi, que tant qu'il sera à l'armée, à cause de son état physique, la victoire ne nous reviendra pas. » Et me retournant vers Maurice Richard : « Veuillez répéter au Conseil ce que vous m'avez raconté, ce que vous avez vu. » Il le fit, mais mollement, en atténuant, sans aucun des accens du matin. La véhémence de Persigny, la douleur de l'Impératrice l'avaient ébranlé et, par bonté de cœur, il tut les détails pénibles sur lesquels il s'était étendu avec moi. « Mais vous m'avez parlé autrement ce matin! m'écriai-je, veuillez redire à ces messieurs les choses comme vous me les avez dites. » — Ce fut inutile, je n'en pus rien arracher.

Cette défection attendrie et imprévue de Maurice Richard affaiblissait en partie mon argumentation. L'Impératrice, d'ailleurs, s'était bien gardée de nous communiquer le télégramme par lequel le même jour, Franceschini Pietri l'avertissait que l'Empereur, de son propre aveu, était incapable de soutenir les fatigues d'une campagne active et que ses amis personnels croyaient qu'il devait rentrer à Paris. Néanmoins, je maintins

vigoureusement mon opinion. Par malheur il était déjà dix heures ; le Corps législatif se réunissait à une heure, et la déclaration que nous devions lui lire, ainsi qu'au Sénat, n'était pas encore rédigée. Je dus quitter la séance et me retirer avec Dejean dans le cabinet de l'Empereur pour écrire ce difficile exposé.

A mon défaut, Chevandier soutint la discussion, pied à pied, sans se laisser entamer. Rouher et Schneider se joignirent à Persigny, parce que le retour de l'Empereur empêchait notre renversement. Alors nos collègues eux-mêmes, jusque-là aussi résolus que nous, se mirent à faiblir. Chevandier vint en toute hâte me prévenir de la fâcheuse tournure que prenait la discussion. — « Qu'y faire ? répondis-je ; je ne puis quitter ce travail avant de l'avoir terminé. Du reste, peu importe ce qu'ils décideront, l'essentiel est que nous ayons la majorité à la Chambre. — Nous l'aurons. — Eh bien ! je reprendrai la question dans un conseil composé uniquement de ministres ; nous l'emporterons, et, s'il faut, j'irai moi-même à Metz chercher l'Empereur. Retournez batailler, je vais me hâter de vous rejoindre. » Je me hâtai autant que je le pus, mais lorsque je revins prendre séance, à l'unanimité moins la voix de Chevandier, le Conseil avait décidé que la dépêche à l'Empereur serait retenue.

Je donnai lecture de ma déclaration et le Conseil se sépara. Palikao, qui en attendait la fin dans le salon à côté depuis quelque temps, fut alors introduit. Il salua l'Impératrice et échangea avec elle quelques paroles, puis je l'abordai, et, debout dans l'embrasure de la fenêtre, je lui dis : « Je vous ai mandé pour vous offrir le ministère de la Guerre. L'acceptez-vous ? — Me ferez-vous maréchal ? me riposta-t-il à brûle-pourpoint. — Y a-t-il des places vacantes ? — Oui, il y en a une. — Eh bien ! nous vous ferons maréchal, si cela convient à l'Empereur : c'est son affaire plus que la nôtre. — En ce cas il est bon, avant de prendre possession de mon portefeuille, que j'aille à Metz m'entendre avec l'Empereur ; je partirai à trois ou quatre heures. — Comme il vous plaira. » Je le quittai.

Tous nos collègues étaient partis, sauf Chevandier, à qui je racontai mon court dialogue et qui s'en alla de son côté donner l'ordre au télégraphe de retenir la dépêche de l'Impératrice. Quoiqu'elle eût été remise depuis plus de deux heures, quatre mots seulement en avaient été chiffrés. A la place une autre

dépêche fut expédiée disant : « Le général Palikao accepte et part immédiatement pour Metz. Le Conseil et moi ne sommes pas de l'avis apporté par M. Maurice Richard. » (9 août, 1 h. 13 du soir.)

Ainsi, par de mauvaises raisons, par des craintes chimériques, qui, eussent-elles été vraies, ne méritaient pas d'être prises en considération, l'Empereur manqua où sa présence aurait tout sauvé, et il resta où elle perdait tout, lui-même et la France. « La France a toujours expérimenté, a dit de Thou, que le gouvernement des femmes, qu'elle exclut de la succession à la couronne par la loi fondamentale de sa monarchie, ne pouvait lui être que très pernicieux et très fatal. »

ÉMILE OLLIVIER.

LE MAITRE DES FOULES[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Mme Derwein parut à la porte de sa maison, dans la rue de Lisbonne, appuyée au bras de Germaine Grandier qui avait déjeuné chez elle. Sa voiture l'attendait.

— Au Grand Palais, Auguste, dit-elle, la porte du Salon d'Automne, en face du Palais de Glace.

Elle se hissa péniblement dans le coupé ; la jeune fille qui l'avait aidée monta derrière elle. Aussitôt le cheval se mit en marche, sans brusquerie, comme par une entente dès longtemps établie avec la voiture ancienne, le cocher à cheveux gris et cette femme aux allures dolentes, dont les traits délicats trahissaient un épuisement irrémédiable.

Il était une heure. Le soleil des premiers jours d'octobre caressait les façades closes des maisons encore vides, et dorait, par-dessus les murs des jardins, les cimes jaunies des marronniers. Le visage tendu de Germaine et ses lèvres serrées avaient une expression de volonté qui contrastait avec la jeunesse de ses yeux bruns et de son teint éclatant : la tête très droite, elle regardait fixement devant elle. Mme Derwein soupira :

— Ce pauvre Manès ! Vous lui aviez pourtant donné de l'espoir, et vous allez lui annoncer votre mariage !

Les lèvres de Germaine se pincèrent un peu plus. Elle avait décidé que cet espoir ne l'engageait pas, et elle se faisait fort

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.

d'en convaincre Manès, tout à l'heure. Il lui était très désagréable, en attendant, de recueillir une opinion contraire.

— Excusez-moi d'y revenir, poursuivait Mme Derwein; ce mariage !...

— Eh bien ! chère madame, interrompit Germaine avec une gaîté un peu nerveuse, il me semble que ce mariage a de quoi satisfaire les personnes les plus raisonnables. M. Vambard n'est-il pas un homme sérieux et de caractère excellent ?... Sa maison de commerce n'est-elle pas solide et prospère ?

— Sans doute, avoua Mme Derwein.

« Et d'ailleurs, ajouta-t-elle à part soi, Vambard a vingt ans de plus que vous : il est veuf; il a une fille... »

— Sans doute, reprit-elle. Mais, c'est peut-être que je ne suis pas raisonnable, ou que je comprends la raison d'une certaine manière... Pour une fille comme vous, vive, intelligente, fortement cultivée, j'imaginais autre chose, vous le savez bien...

— C'est-à-dire... commença Germaine.

— Je pensais que vous choisiriez l'homme qui pourrait être par l'âge, les goûts, l'ambition, votre compagnon vrai... Et justement, Manès, ce camarade ancien déjà... Quand vous étiez tous les deux à Rouen, professeurs chacun dans votre lycée, vos lettres me parlaient de lui sans cesse avec tant de sympathie... Depuis, quand vous vous êtes retrouvés ici, vous m'avez dit tant de fois que vous ne connaissiez pas d'esprit plus séduisant...

Germaine se tourna vivement vers Mme Derwein.

— Personne, déclara-t-elle, n'apprécie mieux que moi les mérites de Manès; mais ceux de M. Vambard me plaisent davantage. Faire vivre et prospérer une entreprise comme la sienne, c'est plus beau que de disserter sur les dernières fantaisies philosophiques.

— Oh ! Germaine, fit Mme Derwein, pourquoi parler ainsi ? Vous savez bien que je révère la philosophie, d'autant plus que je n'y entends rien. Oubliez-vous votre succès d'il y a cinq ans, quand vous avez été reçue première à la licence ès lettres ?

— Je ne m'en souviens que trop, répondit Germaine, et je n'ai que plus vite apprécié l'intelligence pratique de M. Vambard... Cependant, cet été, quand j'acceptai de m'installer à la campagne, chez lui, avec maman, pour faire travailler sa fille, je ne m'attendais pas... Ce séjour, c'était pour moi comme une affaire... Et puis, en vivant près de M. Vambard, j'ai compris la

valeur de cette existence ; j'ai admiré ce caractère, qui fait de lui le type même de l'homme d'action...

— Raisonnable ! murmura Mme Derwein avec reproche.

— Mais non ! chère madame ! amoureuse !

Les lèvres de Germaine, fraîches et un peu fortes, s'entr'ouvrirent sur de très belles dents, et ses yeux bruns brillèrent d'une flamme qui paraissait, en effet, amoureuse.

Mme Derwein la contempla en souriant aussi. Elle avait envie de lui répondre : « Ne subissez-vous pas une double illusion ? Pauvre, la richesse vous éblouit ; impatiente d'aimer, vous parez de la beauté de vos rêves, le premier venu. Mais Vambard, comment portera-t-il ce déguisement de héros moderne dont vous l'affublez ? »

Elle estima que ses observations blesseraient inutilement Germaine dont elle savait la confiance en soi et la susceptibilité. Puis, elle songea qu'auprès de cet époux de quarante-huit ans, robuste, amoureux, sa petite amie trouverait du moins la sorte de satisfaction où s'apaisent les rêves des jeunes filles. Elle admira l'éclat et l'ardeur de ce visage. Son affection s'émut, et, la main sur celle de Germaine, elle murmura :

— Ce que je dis, ma chère petite, ne m'est inspiré, vous en êtes bien sûre, que par l'intérêt le plus profond. Il y a vingt-cinq ans que je vous connais, — vous n'aviez pas deux heures d'existence ; — il y a aussi longtemps que je vous aime, et mon vœu le plus cher est que vous soyez heureuse.

Elle rappela ce passé, sujet habituel de leurs entretiens. Germaine se prêta à l'évocation, où elle trouvait d'elle-même petite fille, jeune fille, l'image la plus satisfaisante.

Veuve, riche, sans famille, Mme Derwein, amie ancienne de Mme Grandier, avait été, dès longtemps, la providence des parens de Germaine. Grandier, journaliste parlementaire, et sa femme, férue de littérature et d'art, insouciante, laide et délicieuse, faisaient le ménage le plus cocasse, bruyant, besogneux, entouré de camarades et d'artistes. Dans le petit appartement désordonné de la rue Monge, Mme Derwein voyait encore et décrivait avec tendresse l'enfant trop grave, trop souvent silencieuse, qui écoutait et regardait autour d'elle, l'air d'une étrangère... A la mort de Grandier, sa veuve et sa fille eussent été misérables sans l'aide de Mme Derwein. Puis, tout à coup, leur existence s'était élargie : un vieux garçon, M. Lagrolier, fabricant de pro-

duits chimiques et collectionneur, avait été présenté à Mme Grandier par le peintre Marcieu, artiste médiocre, mais homme de goût qui le guidait dans ses achats; et très vite, il était devenu familier de la maison. C'est alors que Germaine avait résolu de se faire, par le travail, une vie indépendante : car il lui était impossible pour elle-même d'accepter « cela. » D'ailleurs, elle avait gardé par devers soi ses raisons, et Mme Derwein, les devinant, ne lui en disant rien, avait seulement loué son courage, applaudi à ses succès. Ces louanges, tant de fois répétées, ne cessaient pas d'être agréables à Germaine. Cependant, à cette heure, elle les écoutait d'une mine un peu distraite et à demi contente, comme si, dans cette jeune fille énergique, travailleuse, pourvue de diplômes, elle n'eût reconnu que le reflet insuffisant de sa personne vraie.

— Ce qui est admirable, ajoutait Mme Derwein, c'est que cette lauréate, cette agrégée, ce soit vous!... La jolie femme élégante que vous êtes! Et je m'amuse toujours de la tête des gens à qui j'ai dit votre histoire et qui vous voient, vous, avec ces yeux, ce teint, ce sourire, et ce chapeau!

De nouveau, le visage de Germaine rayonna : ces paroles lui offraient son image complète et dans le jour qu'elle préférait. Son plaisir accusait le souci dont elle était tourmentée depuis la pénible conquête de son indépendance : la crainte de s'être rendue trop différente des autres femmes, alors qu'elle souhaitait ardemment tout ce qu'elles ont l'habitude de souhaiter, la joie de se parer, de plaire, d'être aimée. Mme Derwein, en toute occasion, tâchait d'apaiser cette inquiétude; elle aperçut tout à coup que la jeune fille en avait été touchée gravement, et elle comprit aussitôt les raisons de son mariage.

« L'intelligence de Manès, son respect, sa sympathie, n'ont su faire d'elle qu'une camarade. Il a suffi des galanteries de Vambard, et de l'existence luxueuse qu'elle a menée chez lui pour qu'elle fût simplement la belle fille à marier, offerte à son bon plaisir. Il n'avait qu'à tendre la main. Il l'a tendue. Pour un homme de quarante-huit ans, c'est une charmante fantaisie, et c'est peut-être un choix assez judicieux. Quant à elle, qui sait si son instinct ne l'a pas bien guidée?... Avec Manès, elle aurait souffert d'une existence gênée comme était celle de ses parens... »

Mme Derwein, cette fois encore, s'abstint de communiquer à Germaine ses réflexions. La voiture tournait à l'avenue d'Antin :

— Dites-moi, fit-elle, n'êtes-vous pas trop en beauté pour vous montrer à ce malheureux? Si vous lui écriviez?...

Germaine, à ce mot de beauté, avait un peu levé les sourcils qui luisaient sur son front blanc. Mais, tout de suite :

— Lui écrire? protesta-t-elle. Je me le reprocherais comme une lâcheté. Ce que je veux lui dire doit être dit en face, et notre amitié est trop haute pour que j'hésite devant ce devoir, si pénible qu'il soit.

La voiture s'était arrêtée. La jeune fille descendit; Mme Derwein l'enveloppa d'un regard caressant :

— Soyez douce, dit-elle, et venez me raconter comment tout se sera passé.

— Tout se passera fort bien, affirma Germaine.

Par l'allée tournante, dont le gravier grinçait sous son pas résolu, elle gagna l'escalier du Grand Palais. La cambrure de sa taille, portée sur de hauts talons, fit retourner deux jeunes hommes qui manifestèrent leur admiration. Elle fut satisfaite de cet hommage et de se sentir pareille aux femmes qui ne sont ni licenciées, ni agrégées, pareille à toutes les femmes élégantes. Elle monta les marches, légère, vive. Toutefois, sitôt la porte franchie, elle sentit que cette minute allait décider de toute sa vie. Son cœur battit, sa gorge se serra. Mais elle se ressaisit aussitôt : elle avança du même pas vers la salle qui fait l'angle. Elle avait choisi délibérément cette salle qui sert de passage : un endroit public pouvait seul convenir pour une explication entre elle et Manès; au surplus, toute manifestation violente, reproches, désespoir, y serait impossible. L'explication resterait ce qu'elle devait être, loyale et calme.

Elle s'arrêta au milieu de la salle; parmi les visiteurs peu nombreux qui flânaient autour des tableaux, elle cherchait Manès. A ce moment, une voix l'interpella :

— Mademoiselle Grandier !

Elle se retourna :

— Ah! Jozan...

L'homme qui lui souriait, tête nue, tenait à la main un chapeau de feutre mou qui complétait un accoutrement un peu spécial : la veste militaire serrée à la taille, avec le col boutonné, le pantalon à la houzarde, et l'ample cape fixée par une agrafe d'argent. La tête qui sortait de ce col et de ce manteau était remarquable d'abord par un nez busqué comme un bec

d'aigle ; sur le visage maigre, une moustache et des favoris faisaient une ombre fauve : les yeux, grands, clairs et froids avaient un regard hautain qui s'accordait à l'expression un peu dédaigneuse de la bouche mince.

— Monsieur de Jozan ! reprit Germaine.

Le sourire de Jozan hésita, à cause de ce « Monsieur » inaccoutumé, et aussi parce que l'embarras de Germaine, à sa vue, ne lui avait pas échappé.

— Je me sauve, fit-il, je suis extrêmement pressé, excusez-moi... Mais je ne voulais pas vous laisser passer, après ces longues vacances, sans prendre de vos nouvelles...

Ces paroles rassurèrent Germaine qui avait craint que Jozan ne s'attardât. Aussitôt, elle eut besoin de se montrer aimable ; l'air distant du jeune homme la gênait. Elle ne voulait pas lui paraître changée autant qu'il était possible qu'elle le fût. Elle tenait trop à son amitié et par toutes sortes de raisons. Depuis deux ans que l'œuvre d'éducation populaire, dirigée par Manès, les associait étroitement, elle admirait l'énergie de cet homme débile et son inlassable générosité ; sous sa courtoisie, elle sentait une dévotion qu'elle payait de sympathie ; enfin, il ne lui était pas indifférent que Jozan appartînt à une famille de noblesse ancienne. D'un élan affectueux, elle lui tendit la main :

— Mes nouvelles n'ont rien d'intéressant : ce sont les vôtres...

Elle regardait ses joues creuses, mais il déclara qu'il allait bien. Il n'avait pas quitté Paris, étant seul à surveiller les trois maisons de Ménilmontant, de Grenelle et de la Glacière.

— Vous verrez à la Glacière, fit-il..., ça ne marchait pas. Maintenant, j'ai trouvé un groupe...

Il s'arrêta : il ne voulait pas retenir Germaine.

— Je vous raconterai cela une autre fois ; ou plutôt, si vous pouviez venir, vous verriez...

— Certainement, fit Germaine ; demain, voulez-vous ?

Au vrai, elle pressentait que, dans son existence nouvelle, les œuvres d'hier n'auraient pas leur place. Mais cette visite à la Glacière serait une occasion d'annoncer à Jozan son mariage. Il allait s'éloigner :

— Ah ! dit-il, j'ai rencontré Manès, voilà une grande demi-heure. Peut-être le trouverez-vous encore...

Il entendait la prévenir à tout hasard. Elle le remercia : ils se quittèrent.

« Une grande demi-heure, pensait Germaine en s'asseyant sur la banquette. Cependant, je ne suis pas en retard. C'est lui qui est en avance. Pourquoi cette avance? A quoi bon?... »

Elle se refusait à voir, dans cette hâte de Manès, l'impatience d'un homme épris qui va retrouver, après deux mois, la femme qu'il aime. Non, ce n'est pas avec de telles dispositions que Manès devait l'attendre ; du moins, parce qu'il ne convenait pas à Germaine qu'il les eût, elle décidait qu'il ne les avait pas.

A ce moment, elle rougit. A moins de vingt pas, dans la salle de droite, il était là, lui. Elle ne l'avait pas vu arriver. Il approchait; il ne la voyait pas encore, à cause de quelques visiteurs posés entre eux. Elle-même, un instant, ne distingua plus de lui que des chaussures mal cirées, une main qui pendait, non gantée... Et soudain, le mouvement des passans découvrit son visage anxieux : dans ce visage très pâle, large et court, avec un nez qui s'épatait sur une moustache en brosse, les yeux d'un bleu foncé s'illuminèrent à la vue de Germaine. Elle s'était levée : dans les trois secondes qu'il mit à la rejoindre, elle eut le temps de se dire : « Il est joyeux, il est intact, il est lui ; que sera-t-il tout à l'heure, quand il saura? » La vision de ce qu'il serait, le sentiment de la force destructive enfermée dans les mots qu'elle allait lui dire, la troublèrent profondément. Elle perdit contenance. Il l'avait abordée : il était lui-même vivement ému de la revoir, de sentir son trouble ; un moment, ils ne purent prononcer, l'un et l'autre, que des paroles confuses..

— ... Enfin, vous êtes revenue et vous ne repartirez plus!... Que le temps de votre absence a été long!... Encore, pendant le mois d'août, chez mon maître Trifeuil, en Limousin, j'avais toute fraîche ma provision de patience... Elle s'est vite épuisée : je suis rentré ici et je m'y suis trouvé bien seul... Paris sans vous, c'est pis qu'un village de la Haute-Vienne. Ici, tout me parlait de vous avec une intensité parfois si douloureuse!... Tant de promenades que nous avons faites ensemble, tant de causeries où nos esprits se sont si complètement communiqués l'un à l'autre, le long des quais que nous aimons, dans tous les jardins, dans ces faubourgs où vous avez bien voulu travailler avec nous...

Germaine regardait les yeux de Manès dont la lumière était celle d'une flamme qui brûle doucement ; elle écoutait sa voix

qui avait des vibrations tour à tour légères et profondes ; et, par delà l'abîme que creusait entre eux le mariage prochain, elle se souvenait d'avoir été longtemps la disciple docile, l'amie heureuse et charmée.

C'étaient ces yeux, c'était surtout cette admirable voix, si souple, si ample, et si vite passionnée qui, naguère, avait pris son âme. Elle l'écoutait, surprise de la retrouver si belle, et elle se rappelait le soir d'hiver où, pour la première fois, elle avait perçu cette puissance dominatrice et caressante.

Elle assistait, avec Manès, Jozan et quelques autres, à une des réunions publiques où se poursuivait alors une campagne fameuse d'agitation socialiste. Elle venait d'être nommée, de Rouen, professeur à Paris; Manès, encore à Rouen, avait été appelé par le philosophe Trifeuil, engagé lui-même dans la lutte, et il s'était fait mettre en congé pour s'y donner tout entier. Près de Germaine, dans la réunion, la première où il parut, il avait brusquement demandé la parole. Elle le savait causeur éloquent, maître très goûté : elle ne savait pas s'il s'imposerait à la foule échauffée par trop de violens discours... Sa voix avait retenti et tous les murmures s'étaient tus. Les yeux clos, d'angoisse d'abord, puis de surprise émerveillée, Germaine avait frémi tout entière à ces modulations qui retentissaient en elle, directement. Avec la foule, elle avait suivi le développement harmonieux qu'il donnait à sa pensée. Mais, en battant des mains dans les acclamations qui saluaient l'orateur, c'était sa voix qu'elle applaudissait; car sa voix, jusqu'à la fin, plus que ses paroles, l'avait enchantée, émue, possédée...

Depuis, tant de fois elle l'avait entendue. Toujours, elle avait subi cette emprise singulière, plus douce, plus pénétrante que celle de la musique et du chant. N'en était-il pas ainsi, maintenant qu'elle avait disposé d'elle-même?

Mais, précisément, elle se sentait une liberté nouvelle. Pour un peu, naguère, Manès aurait pu s'emparer d'elle; il s'en était fallu de très peu qu'il s'emparât d'elle en effet; et cependant, si elle avait cru, l'année dernière, qu'il y avait réussi, elle s'était certainement trompée. Pourquoi donc n'avait-il pas réussi?... Des images passèrent devant ses yeux : des pelouses fraîches et soigneusement roulées, des corbeilles de fleurs, les toits en vieilles tuiles, les salons, les chambres simples et confortables du château de Lizy, puis, la haute taille de Vambard, ses

complets anglais, son visage régulier, souriant, assuré dans une belle barbe en éventail... Certes, Vambard ne possédait à aucun degré l'éloquence de Manès, et pourtant il lui avait suffi de parler :

— ... L'avenir exige de nous un redoublement d'efforts, disait Manès. Nulle œuvre ne saurait être plus belle que la nôtre. Après avoir senti notre cœur battre contre celui du peuple, nous avons envers lui une dette sacrée. Voici qu'on semble l'oublier; les défections se multiplient; les uns s'en vont par lassitude, le plus grand nombre par intérêt, pour prendre une place, pour retirer de la bataille le profit qu'ils paraissent y avoir cherché... Ajoutez que l'argent nous manque : notre journal, cette *Lutte*, qui était une part de ma vie, c'est fini, vous le savez : j'ai fait paraître son dernier numéro. Mais je reste lié à ce peuple qui nous donna sa confiance... Vous aussi, n'est-ce pas? Nous lui apporterons notre savoir, le trésor des idées. Quelle joie de reprendre ensemble la tâche interrompue! Plus que jamais, j'ai besoin de vous pour me soutenir, pour que j'augmente mon effort à mesure que l'œuvre grandira...

Elle l'écoutait : c'est bien ainsi qu'il avait parlé lorsqu'elle s'était crue vouée à lui et à son œuvre... Mais déjà, souvent, elle avait douté du succès de cette propagande : trop d'abstractions s'y offraient à des esprits trop frustes; et, à la différence de Jozan, dont l'âme était complètement fraternelle à celle des ignorans, Manès paraissait emporté par une ivresse seulement intellectuelle et orgueilleuse... Ces doutes, quelques mots de Vambard les avaient fixés en scepticisme définitif : « Amusemens d'idéologues qui se grisent eux-mêmes à discourir; procédés d'ambitieux qui cherchent un profit politique; agitation de ratés qui se démènent sans autre but que de ne pas voir leur existence perdue... » Non, elle ne croyait plus à l'œuvre qui, deux ans plus tôt, l'avait enthousiasmée. Et même, dans sa pensée, ce terrible mot de « raté » flottait autour de l'image de Manès, professeur en congé, livré aux aventures, vivant médiocrement du revenu d'un petit patrimoine et de quelques leçons. C'est pourquoi, malgré l'action toujours vive de ces yeux, de cette voix, elle se sentait libre auprès de lui. Un sourire vague, étrange, exprimait le plaisir de cette liberté.

Lui, cependant, se méprenait à ce sourire. La joie d'être deviné, compris, admiré par une femme, il en devait à Ger-

maine la révélation : il en avait pris l'habitude ; c'était à la fois le stimulant et la récompense dont il ne pouvait plus se passer. Il l'avait dit cent fois à Germaine, et il le répétait avec une conviction ardente, à ce retour des vacances, où il avait souffert qu'elle ne fût pas près de lui pour l'écouter, le louer, l'encourager. Elle lui répondit comme elle avait toujours fait. Mais elle tint à fixer tout de suite le mode de leurs relations :

— Même si vous exagérez, tant pis. Agir sur la pensée d'un homme tel que vous, c'est l'ambition que nous avons toutes. Et je suis très fière de l'avoir satisfaite en devenant votre amie.

Dans les yeux de Manès, une ombre passa sur les prunelles lumineuses. Il considéra Germaine, étonné :

— Amie est un nom charmant, et je vous le garderai toujours. Mais... avant de partir, vous m'aviez laissé l'espoir que vous ne me quitteriez plus. Il est vrai que, pendant ces deux mois de séparation, vous m'aviez imposé le silence comme une épreuve de vos sentimens. Mais j'ai gardé mon espoir ; c'est de lui que j'ai vécu ; je l'ai, en ce moment, aussi fort que ma vie...

Sa voix s'était assourdie et ses yeux devenaient plus sombres. Germaine, la tête un peu basse, regardait la pointe aiguë de son parapluie. Elle avait compté sur une explication lente qui, sans secousses, dénouerait le lien si lâche formé entre eux avant l'été. Mais voilà que, tout de suite, d'un élan, cet homme impatient prétendait en serrer les nœuds.

— ... Vous ne dites rien ? reprit-il. Qu'est-ce donc ? Auriez-vous changé d'avis en ces deux mois ? Vous ? Il m'est impossible de le croire ! Une femme comme vous ne se décide pas à la légère, et ne reprend pas par caprice la parole qu'elle a donnée... Je vous demande pardon. Ce seul doute me semble une offense. Mais, de grâce ! dites-moi...

Germaine ne pouvait admettre qu'elle eût changé pendant les vacances, c'est-à-dire qu'avant de quitter Manès elle se fût engagée sérieusement envers lui :

— Le doute est, en effet, assez blessant, protesta-t-elle avec vivacité. Depuis que vous me connaissez, j'ai toujours été la même ; et je ne varierai pas. Ce qui a fait notre amitié si haute, c'est que nous avons agi comme deux êtres conscients qui sacrifient les mesquins ménagemens pour se donner l'entière vérité de leur pensée... A cette heure, je le vois, il y a de vous à moi une méprise... Vous avez cru que je serais votre femme. Si je vous

l'ai laissé croire, ce ne fut pas, j'en suis sûre, avec la certitude qu'y ajoute aujourd'hui votre désir; ce fut, en tout cas, dans un moment où je subissais peut-être cette magie des soirs d'été qui nous accable, nous autres femmes, et qui me faisait pareille à la première venue : un moment où je n'étais pas moi-même...

— Pas vous-même ! fit Manès douloureusement.

— Non, fit-elle, le ton plus ferme. La preuve en est qu'à peine éloignée de vous, j'ai regretté mon illusion. Si je ne vous l'ai pas dit plus tôt, c'est que j'ai compté que vous reconnaîtriez en vous-même une erreur pareille. Du moins, je suis certaine de rester pour vous, ne pouvant être votre femme, votre amie.

— Ah ! murmura Manès.

Sa tête se pencha. Germaine contempla cette tête penchée, ce corps ployé sous le choc; en même temps que la voix de Manès se taisait, ses yeux s'étaient cachés; et privé de leur lumière, le profil de son visage n'offrait plus que la bosse irrégulière du nez, la tache inélégante de la moustache noire, les saillies dures des pommettes et de la mâchoire. Germaine sentit cette laideur comme une faiblesse dont elle eut pitié; elle remarqua, contre sa robe de soie souple, l'étoffe usée du veston et la toile terne du faux-col. « Raté, » le mot de Vambard pesait sur ses impressions. Souffrant ainsi, mal vêtu, sans regard et sans voix, Manès était si loin d'elle, fiancée du riche fabricant et future maîtresse du château de Lizy, qu'elle s'étonna d'avoir vu, même un instant, sa destinée liée à celle de cet homme. Elle en fut d'autant plus miséricordieuse, avec cette gaîté bienveillante que donne le sentiment d'une infinie supériorité.

— Je devrais me fâcher, dit-elle doucement, de la mine que vous faites, quand je vous promets d'être toujours votre amie. Il en est d'autres qui seraient contens et me diraient merci.

— Je suis inexcusable, murmura Manès, et je ne cherche pas à m'excuser. C'est qu'il y a trop longtemps, voyez-vous, que vous êtes pour moi mieux que mon amie..

Il releva la tête et reprit :

— Vous êtes mon amie aimée...

Sa voix avait vibré tendrement, passionnément, et ses yeux, fixés sur elle, brûlaient de souffrance. Elle cessa de sourire : elle le sentit, non plus éloigné d'elle, mais tout proche par cette passion et par cette souffrance. Elle eut aussitôt le besoin de lui

donner sa sympathie, comme elle aurait offert ses soins à un passant après l'avoir blessé par mégarde. Il ajoutait :

— Et vous m'étiez si bienfaisante, si nécessaire après les tristes années de mon enfance et de ma jeunesse !...

La sympathie de Germaine hésita :

— Oui, dit-elle mollement, vous avez à peine connu vos parens. Mais votre grand-père, qui vous a élevé, était un homme excellent, m'avez-vous dit, et qui vous aimait de tout son cœur...

Dans ses entretiens avec la jeune fille, l'extrême réserve de Manès pour tout ce qui touchait à sa personne n'avait laissé filtrer que ces faibles clartés sur sa famille et sur son passé. Germaine n'avait jamais entrevu les tristesses dont il se plaignait maintenant; elle ne les apercevait pas davantage, à cette heure, si bien disposée qu'elle fût à consoler sa peine. Par contraste, elle se rappelait, plus pénible, plus douloureux, l'abandon où elle-même avait végété dans la maison tapageuse de ses parens.

Cependant Manès, un instant silencieux, répondait :

— Ce qu'il y a de plus triste pour un enfant, c'est de se voir différent des autres...

— Sans doute, fit Germaine avec un léger frémissement.

— C'est ainsi que je me vois dans mes plus lointains souvenirs. Ma mère, robuste et rieuse, était morte à la naissance d'un frère que j'ai perdu depuis : je n'avais que six ans. Nous habitions Noirville, le pays du charbon et du fer : mon père était professeur au lycée. J'apprenais de la bonne qui nous gardait, mon frère et moi, que nous n'étions pas comme les autres, parce que nous n'avions pas de maman. Avec la teinte grise des maisons, avec le jour languissant et blafard de la petite salle à manger où je jouais, se confond, dans ma mémoire, la mélancolie de mon père, un homme timide, doux, délicat; tous ceux qui l'ont connu disent qu'il était exquis. Quand il disparut, lui aussi, mon grand-père nous recueillit ici, à Paris. Je n'avais pas de chagrin, je crois : j'étais trop jeune; mais je me sentais un peu plus différent des autres, à cause de cette mort qui me faisait orphelin, à cause, surtout, d'une foule d'impressions très vives que je n'osais pas avouer, parce que je devinais que les autres ne les éprouvaient pas.

— Ah! murmura Germaine; quelles impressions?

— Eh bien! dans ce Paris bruyant et clair, j'étais au regret

d'avoir quitté la ville noire. Des fenêtres ensoleillées, au cinquième, boulevard de Clichy, je songeais avec désespoir à la petite salle à manger sombre d'autrefois. Près de mon grand-père, rieur comme sa fille, jouant, contant des histoires, les mains pleines de cadeaux, je restais les yeux hallucinés par le visage et le regard de mon père que je ne contemplerais plus jamais... J'avais ainsi, j'avais sans cesse un sentiment douloureux et cher, celui de ma solitude.

— C'est cela, fit Germaine en frémissant de nouveau, c'est bien cela...

— Ce sentiment, je l'éprouvais d'autant plus fort entre ces deux êtres, mon grand-père et mon frère, qui, eux, se ressemblaient exactement. Quand nous sortions tous les trois, le dimanche, le vieillard roulant ses épaules, suivant une habitude de montagnard qu'il gardait après cinquante années d'existence à Paris, le contact de la foule m'isolait davantage. Quelques mots, surpris au passage, m'avaient révélé ses inélégances, le comique de son chapeau à grandes ailes sur des cheveux trop longs. Je déplorais qu'il fût ainsi arrangé : je m'apercevais que nous étions nous-mêmes, mon frère et moi, habillés sans goût, et j'admirais avec jalousie d'autres enfans si bien mis, si heureux de marcher à côté d'une mère charmante, d'un père jeune, si heureux d'être comme tout le monde... Et puis...

Il s'interrompit :

— Tout cela est bien menu : mais c'est cela qui fait l'âme d'un enfant et d'un homme...

— D'une femme aussi, murmura Germaine. J'ai des souvenirs tellement pareils aux vôtres !...

— Vous comprendrez alors celui-ci. Mon grand-père, professeur retraité, gardait le goût de la leçon ; romantique effréné, il aimait les figures violentes et les phrases pompeuses ; vieux républicain, il avait le culte de la liberté, de la République et surtout du peuple. Sa meilleure joie, ces dimanches, était de nous arrêter devant un bric-à-brac du boulevard Rochechouart où s'étalait quelque terrible chromo : *La République terrassant les Rois, Gambetta chassant l'Empire du territoire.* Sa voix qui restait magnifique, nous expliquait ces images. Un groupe se formait : lui, disait avec véhémence ses journées sur les barricades, en 1848, sa haine de l'Empire, son enthousiasme pour la République, son amour fraternel du peuple, des vertus, de l'hé-

roïsme du peuple. Il était beau sans doute, le teint animé, la voix haute, le geste solennel; et plus d'une fois ses discours éveillaient dans la foule un écho de sympathie et de respect : « Bravo, citoyen! » Moi, cependant, je remarquais que cette foule était faite de gens endimanchés et cossus : le peuple! pas celui des images, en tout cas. Je surprenais des regards gouailleurs qui se moquaient de mon grand-père. Enfin, j'étais au supplice dans l'attente d'une apostrophe qui nous mettait en scène, mon frère et moi, et nous adjurait d'aimer le peuple, de servir la République!... Ensuite, au Guignol des Champs-Élysées, il me fallait longtemps pour trouver du plaisir, et je regrettais toutes ces impressions qui me faisaient seul, toujours seul, et cependant, je chérissais un peu plus ma solitude... Vous avez donc été seule aussi, Germaine, dans votre enfance?]

— Oui, seule, et, comme vous, je regrettais à la fois et je chérissais ma solitude.

— Je vois bien aujourd'hui que ce sentiment a des causes nobles et petites : une pudeur de la sensibilité qui se refuse à révéler des émotions trop délicates, une fierté qui enseigne à souffrir vaillamment, un amour-propre qui exige des autres les plus grands égards et s'offense d'un rien. Comment, chez un enfant, dès l'âge de sept ans, ces causes agissent-elles avec plus de violence qu'il ne semble avoir de force pour résister? C'est un fait et qui décide de toute la formation de l'être... Plus tard, les mêmes causes développent leurs effets.

» Au lycée, les succès ont accru ma fierté; cependant, envié de tous, j'enviais avec un peu de colère et de mépris les camarades qui n'étaient que beaux, élégans et déjà viveurs; toujours isolé, je souffrais du désir qu'on m'aimât, du besoin d'épancher au cœur d'un ami les effusions d'un cœur avide de se donner; je souffrais, je n'ai cessé de souffrir, jusqu'après vingt ans, de déceptions que vous avez dû connaître: j'avais des amis, je n'avais pas l'ami rêvé, et toujours, avec tous, un froissement me rejetait en moi-même... Je venais de terminer mon temps de service militaire, lorsque mon grand-père succomba. Ce fut à ce moment même que ses idées de républicain romantique, dont j'avais dédaigné la couleur criarde, reparurent en moi, lumineuses et précises... Mes lectures, mes entretiens, mes observations, me donnaient le dégoût de notre société, la haine de sa bassesse et de son hypocrisie. Je me trouvai soudain songer et

dire comme mon grand-père : C'est au peuple qu'il faut aller pour découvrir encore quelque vertu, pour gagner au culte des idées, qui est la vraie religion française, des adhésions qu'on n'obtiendrait plus parmi les bourgeois... Je le disais : des camarades m'encourageaient, et plus qu'eux, Trifeuil, mon maître. Mais ce n'étaient que sujets de conversations, de discussions. Je souhaitais d'agir, et n'agissant pas, je n'avais ainsi que des raisons nouvelles d'être seul, de souffrir... Les quelques années que j'ai vécues, jeune professeur, dans ma chambre meublée à Cahors, au Puy, ont été, je vous l'assure, d'un isolement inquiet et fiévreux, dont la tristesse mérite de vous toucher...

Il se tut. Germaine ne s'aperçut pas qu'il se taisait : elle mirait, dans l'âme découverte de cet homme, ses propres souffrances, les emportemens de ses jalousies, tout son être d'autrefois, inquiet, avide, frémissant, orgueilleux. Elle oubliait le présent. Elle se voyait en lui, telle que lui, jadis, forte par la conscience énergique de sa personne et la supériorité du savoir, armée ainsi et isolée dans une société qu'elle méprisait, détestait et enviait à la fois... Oui, ils étaient de même race, — deux individus, produits du mauvais hasard qui leur avait refusé la douceur d'une famille, et d'une éducation où le sentiment de soi, chez elle comme chez lui, s'était développé sans mesure... Elle le contemplait avec l'indicible émotion de revivre en lui tout son passé, toutes les tristesses de son passé. Ils restèrent un instant muets, perdus dans cette contemplation. Il dit enfin :

— Alors, je vous ai connue, et ma vie a été changée ; car, pour la première fois, l'univers de sensations et de pensées qui vivait en moi, secrètement, comme dans la nuit lourde d'un temple fermé, soudain a connu, par la beauté de vos yeux et la sympathie de votre âme, l'air, la lumière, la joie.

Il put voir qu'elle avait tressailli et elle le laissa ajouter :

— Oh ! mon amie si aimée, vous rappelez-vous ce matin, au-dessus de Rouen, à Notre-Dame-de-Bon-Secours, où j'ai osé vous confier mes rêves qui n'étaient alors que des rêves ?

Certes, les eaux nonchalantes du fleuve où le soleil allumait, à la crête des petites vagues, des lueurs métalliques, la voix un peu tremblante de Manès, l'étonnement de recevoir, elle, les confidences de cet homme, puis le ravissement de se sentir emportée dans la fougue de sa pensée, enfin la grandeur du projet qui les dressait tous les deux, apôtres des idées, pour

entreprendre l'éducation et le bonheur des humbles... elle revivait les sensations admirables de ce matin, fraîches comme les verdures de la vallée, ardentes comme la force du soleil.

— Dès lors, reprenait-il, la voix plus chaude, j'avais trouvé le guide, l'amie, la compagne. Ce fut fini des heures mornes, des heures tristes, et je n'ai plus senti que le bonheur d'être, par votre présence ou par votre pensée, constamment avec vous. J'étais trop timide pour vous dire la hardiesse que j'avais eue presque aussitôt, de souhaiter que vous fussiez à moi... Je comptais sur le temps. J'espérais que, jour par jour, il nous rapprocherait davantage, et qu'enfin nous nous trouverions unis...

Il s'arrêta encore : elle le contemplait toujours et se taisait. Tout ce qu'il disait maintenant, elle l'avait alors aperçu en lui, pressenti en elle. Mais, alors, ils ne parlaient pas d'eux-mêmes; ils se donnaient en rêve à l'humanité entière. Germaine n'avait pas eu à recueillir l'aveu de Manès; à l'émoi que lui causait à présent ce langage, elle pouvait mesurer le désir qu'elle avait eu de l'entendre, et son regret d'en avoir été privée.

— La bataille a soudain commencé, disait-il... Vous vous souvenez? La première fois que j'ai parlé, toutes les acclamations de la foule n'ont pas valu pour moi le regard mouillé de vos yeux, ni l'étreinte de votre main. Depuis... Est-il des mots pour vous dire la douceur de ces soirs où je rentrais après vous avoir quittée, où chantait en ma tête la parole de satisfaction que vous m'aviez accordée? Il me semblait vous sentir appuyée contre moi, souriant au rêve d'autrefois qui prenait forme vivante... Vous étiez présente, vos yeux, cette lumière tendre de votre âme qui palpite dans vos yeux... Je vous quittais, et vous restiez en moi... Je vous attendais, et je vous voyais déjà...

Elle ouvrit la bouche comme pour l'arrêter par une question : « Pourquoi ne m'avez-vous rien dit? » Mais les mots expirèrent sur ses lèvres. Elle s'abandonnait au délice que ce passé lui découvrait maintenant et qu'elle n'y avait pas connu. Lui, cependant, encouragé par ce silence, frémissant de la sentir troublée, prenait au hasard tous les souvenirs qui le montraient constamment animé et possédé par elle. Au vrai, il transformait ainsi ses souvenirs; car son amour dominateur s'était contenté qu'elle fût en état d'admiration soumise. Mais la crainte de la perdre le tourmentait trop cruellement, et de bonne foi, il usait

des moyens que l'instinct conseille aux hommes, pour griser la vanité des femmes et endormir leur prudence.

— Ces jours où nous revenions de Grenelle par les grandes avenues désertes, je croyais parfois, tant notre accord était intime, que je vous ramenais à notre maison. N'étions-nous pas liés déjà comme des amans, comme des époux?... Au lieu de jouer le jeu des ruses qui assiègent, des roueries qui se défendent et de l'éternelle duperie, nous nous sommes offerts, vous à moi, moi à vous, en toute loyauté. C'est pourquoi j'ai cru, cet été, que vous aviez bien voulu consacrer l'harmonie établie entre nous... Je suis vôtre entièrement. Vous êtes mienne aussi. Rien au monde ne peut faire que vous ne soyez mienne...

Sur ce mot, il eut dans les yeux une lueur de passion autoritaire. Fut-ce cet éclair ou le mot lui-même qui la rétablissait dans la vérité du présent? Germaine parut s'éveiller. Elle détourna la tête et, la voix brève, elle déclara :

— N'insistez pas. Je vous l'ai dit. C'est impossible!

— Mais non! répliqua-t-il vivement, rien n'est impossible à l'amour que j'ai pour vous. Je suis sûr de vous conquérir : si ce n'est aujourd'hui, dans un mois! dans un an!...

— Ni dans un mois, ni dans un an! fit-elle. Moi aussi, je suis sûre, sûre que cela est impossible!

Sa voix vibrait d'irritation. Manès en fut ébranlé comme d'une poussée qui l'eût précipité vers un abîme. Dans la frayeur de cette chute imminente, il s'écria :

— Mais avez-vous songé?...

Des gens dans la salle les regardèrent avec une curiosité malicieuse. Germaine comprit qu'ils devaient avoir exactement, elle et Manès, le visage de deux amans qui se querellent. Elle fut humiliée de jouer en public cette scène ridicule.

— Je vous en prie, dit-elle sèchement, parlez moins haut!

Elle allait parler elle-même quand il reprit, contenant une agitation qu'elle sentait d'autant plus vive :

— Je ne peux pas envisager avec calme la ruine de mon espoir le meilleur. Que voulez-vous que je devienne?... Ce n'est pas pour votre amitié que j'ai entrepris des tâches quasi surhumaines, que j'ai supporté tant de déboires, que je travaillerai maintenant à ranimer les courages!... Ne comprenez-vous pas que, sans force désormais, je ne pourrai plus rien donner à notre œuvre et qu'elle périra?

— Qu'elle périsse donc! fit Germaine.

— Vous dites?

Elle n'aurait pas voulu prononcer cette condamnation ; mais la colère l'emportait, et le besoin d'exprimer toute sa pensée.

— Je dis ce que je pense, reprit-elle résolument. Dès lors qu'une œuvre dépend d'un homme et que cet homme n'agit que par désir d'une femme, l'œuvre est destinée à périr. Elle n'a en elle rien de ce qui fait vivre. Nous l'avons entreprise comme des enfans qui ne veulent pas que la fête finisse; car cette campagne qui nous grisait fut pour nous une fête d'intelligence et d'orgueil. Mais quoi? Enseigner le peuple, nous! Il nous manque l'essentiel, la simplicité et la bonté. Nous ne sommes ni simples ni bons, moi comme vous, et c'est pourquoi notre grande œuvre n'est qu'un snobisme intellectuel qui ne sert qu'à faire du mal. Il y a quelque temps que je me dis cela : tous les gens de bon sens le disent : Mme Derwein, M. Vambard.

Mme Derwein, bienfaitrice de l'œuvre, n'avait rien dit de semblable. Germaine ne la citait que pour ne pas nommer Vambard seul. Elle regarda Manès en prononçant ce nom, et ses yeux luisans avaient comme une pointe de provocation. A cet instant, elle lui en voulait de la sottise qu'elle eût pu faire en l'écoutant. Manès avait tiré sa moustache nerveusement : il aurait voulu protester; l'ironie de Germaine le mettait au supplice. Au nom de Vambard, dont il avait entrevu, pour la détester aussitôt, l'assurance narquoise, sa déception et son chagrin tournèrent en rage contre cet homme :

— Ah! M. Vambard dit cela! fit-il. M. Vambard, lainages en tous genres! Nul n'est mieux qualifié pour juger un apostolat intellectuel auprès des humbles! Il a tout, cet homme, la stupide vanité de son argent gagné aux dépens de ses ouvriers, la monstrueuse envie de s'enrichir davantage, la prétention de comprendre...

— Il est facile d'accabler un absent, interrompit Germaine; ce courage est à la portée de tout le monde. Vous oubliez que M. Vambard fait vivre des centaines de ménages : s'il parle moins bien que... que d'autres, il agit mieux!...

— Il représente à lui seul tout ce que je hais : l'égoïsme hypocrite, féroce et jouisseur des capitalistes bourgeois. Et il n'y a pas si longtemps que vous haïssiez aussi...

— J'ai toujours excepté les hommes généreux et bons, in-

terrompit-elle encore; M. Vambard est de ceux-là. Et il mérite l'estime de tous, vous m'entendez, de tous!...

— Mais! en vérité!...

— Et vous me ferez le plaisir de ne plus formuler devant moi des opinions qui me blessent gravement!

— En vérité! reprit-il, M. Vambard vous est donc si cher?...

Il avait parlé sans réflexion. Mais, aussitôt, les mots mêmes qu'il venait de prononcer éveillèrent en lui un soupçon intolérable. Il voyait tout à coup le refus de Germaine, après son séjour à Lizy, expliqué par la cause la plus odieuse.

— Germaine! balbutia-t-il. Est-ce possible? Non... Cet homme, vous!... Qu'y a-t-il entre lui et vous?

Elle sentit la pitié battre contre son cœur; cela ne dura pas : avec un emportement de femme irritée, avec la méchanceté d'un être qui n'aime pas envers l'être qui l'aime, elle répondit :

— Encore une fois, je vous prie de ne pas causer ici un scandale qui me fait regretter d'être venue. Je n'ai pas voulu vous apprendre par une lettre, comme aux indifférens, un événement qui me rend très heureuse. M. Vambard m'a fait l'honneur de me demander ma main et je la lui ai accordée.

Manès ne dit rien. Ses mâchoires s'étaient violemment serrées; sa main se crispait sur sa canne; ses yeux fixaient, mi-clos, le plancher, et la pâleur de son visage était devenue livide. Ce masque immobile laissait à Germaine la liberté de dire les phrases satisfaites qu'elle avait composées, pour elle-même plutôt que pour lui, sur la beauté de son rôle, entre cet époux absorbé par les affaires et l'enfant confiée à ses soins. Manès subit, tant qu'elle voulut, ce langage dont chaque mot le torturait. Il n'aurait pu parler : il ramassait toutes ses forces pour ne pas crier. Il se disait : « De ces deux mains, je pourrais l'étrangler. De cette canne, je pourrais lui fracasser la tempe. Mais je ne ferais pas revivre mon rêve d'amour qui est mort désormais; je ne détruirais pas en moi le souvenir de cette abominable trahison... »

Il méprisait cette femme, tout à coup, aussi profondément qu'il l'avait aimée. Et il ne voulait pas qu'une parole, qu'un geste, lui donnât la joie de sa souffrance...

Germaine, cependant, apaisée d'avoir dit tout ce qu'elle avait eu dessein de dire, concluait, sur un ton de cordialité :

— Nous avons joué, depuis trois ans, à être autre chose que

ce que nous sommes. Il faut rentrer dans le réel et le vrai, abandonner le jeu, abandonner tout le fatras de notre idéologie. Vous étiez un professeur éminent. Redevenez professeur : retournez à Rouen. Voilà la sagesse. Je n'ai pas besoin de vous dire que mes amis seront toujours les bienvenus chez moi : à ce titre, je compte sur vous...

Elle tendait sa main : il y mit la sienne et la retira aussitôt. Sauf ce mouvement un peu brusque et le silence qu'il continuait de garder, il ne fut pas très différent de ce qu'elle avait décidé qu'il serait.

— Au revoir, dit-elle en se levant, et à bientôt.

Il se leva soudainement comme elle et la salua. Puis, d'un mouvement machinal, il se rassit à la même place. Il tenait de nouveau ses yeux baissés : il se sentait épuisé; il pensait à son lointain logis, là-haut, rue Lepic, et il s'effrayait du long trajet qui l'en séparait. Ses regards se promenaient lentement dans la salle ; les visiteurs y étaient plus nombreux; Germaine avait disparu : il eut, à ne plus la voir, une sorte de plaisir.

— Allons ! songea-t-il. Il faut rentrer.

Un malaise subit, comme une fièvre qui monte, lui amollissait les jambes, lui engourdissait les reins : à pas lourds, il s'avança vers la sortie de l'avenue d'Antin. Les femmes élégantes, les hommes paisibles qui flânaient d'une toile à l'autre, portaient sur leur visage les signes du bien-être et de la vie; lui, à cette heure, était semblable à un malade qui n'avait qu'à s'éloigner pour ne pas se donner en spectacle. Toutefois, il n'éprouvait plus, comme durant les discours de Germaine, des douleurs précises et sans cesse renouvelées. Il était anéanti : son cœur, comme écrasé sous un fardeau de laideurs, ne battait qu'avec peine. Dans le vestibule, il aperçut un groupe où l'on causait à voix hautes et joyeuses. Il reconnut la belle barbe de Vambard penchée familièrement vers Germaine qui souriait. Cette fois, il comprit tout son malheur et se précipita dehors.

II

— Par ici, mon cher maître, dit Jozan à Trifeuil.

Ils s'engagèrent dans la rue Lepic. Les yeux fins et doux, le visage creusé, la barbe grisonnante, le célèbre professeur considérait avec inquiétude la pente de la rue : mais il ne dit rien.

Il pensait à l'état singulier de Manès, pourquoi Jozan lui avait demandé son secours. Cette prostration subite, n'était-ce pas, chez son élève préféré, le contre-coup de la terrible crise où tant d'autres, où lui-même avaient dépensé leurs forces sans compter?

« Cependant, se disait-il, il reste tant à faire pour la complète libération des esprits!... Le peuple que nous avons appelé, semble attendre, gêné, que nous tenions nos promesses de progrès et de merveilleuse lumière. Or, le gros des bourgeois ne cherche plus qu'un profit personnel : siège électoral, fonction avantageuse; l'armée se débande pour le pillage... Faut-il que la victoire reste inachevée? Et n'est-ce pas le danger si des hommes tels que Manès n'y peuvent plus travailler? »

Il pensait à lui-même; il craignait de défaillir à son tour; il s'affligeait de laisser en train, insuffisante et défigurée, la révolution intellectuelle et morale dont il se glorifiait d'avoir été l'un des initiateurs... Deux ouvriers le croisèrent : les journaux illustrés avaient répandu son portrait; l'un des hommes dit :

— Trifeuil, un chic type!

Le visage de Trifeuil s'éclaircit; car il aimait ingénument la popularité.

— Il y a huit jours, demanda-t-il à Jozan, que ce pauvre garçon est ainsi changé?...

Jozan refit son premier récit. Un soir de la semaine précédente, il avait trouvé Manès écroulé, l'œil mort.

— Le médecin qu'il a bien voulu recevoir, parle d'un accès de neurasthénie, qui peut devenir grave, si le malade ne réagit pas. C'est pour l'aider à réagir que je vous ai prié...

— Et vous ne connaissez rien dans sa vie, aucune secousse?

— Aucune, fit Jozan.

Sa voix avait tremblé légèrement. Il ne pouvait douter que le mariage de Germaine fût la cause unique de cette prostration soudaine. Mais il ne se croyait pas le droit de révéler, même à Trifeuil, un secret qui n'était pas le sien. Trifeuil n'insista point : avec une estime absolue pour le caractère de Jozan, il n'éprouvait qu'une médiocre sympathie pour cet esprit de formation catholique, par suite trop différent du sien. Il apercevait qu'avec une santé meilleure, Jozan eût été moine, condition dont il avait la même horreur que les dévotes du démon. Puis, de ce jeune homme qui lui témoignait pourtant les plus grands égards, une hauteur involontaire et des manières raffinées

gênaient en lui le travailleur, descendant de petits bourgeois, qui n'avait eu ni le temps, ni le goût de parfaire son éducation. Entre eux, tout essai d'épanchement se glaçait aussitôt.

Jozan pénétrait dans une maison, guidait Trifeuil dans un escalier obscur. Au coup de sonnette, Manès parut :

— Oh! mon cher Maître!... s'exclama-t-il, je suis confus...

Il les introduisit dans son cabinet, et il était confus, réellement, du désordre de cet endroit, comme de sa barbe de huit jours et de sa chemise de nuit dont il cacha la douteuse blancheur en relevant le col de son veston. Trifeuil nota avec plaisir cet embarras; du même coup, il crut apercevoir que Manès n'était pas moins gêné d'un état mental qui allait nécessairement se découvrir : cette sorte de honte lui fit espérer un réveil prompt de la volonté. Mais par où saisir cette volonté?

Manès, sur-le-champ, avait deviné la raison de cette visite exceptionnelle. D'avance, son affection pour Trifeuil le faisait docile à tous les conseils; mais il pressentait ces conseils semblables à ceux de Jozan : effort, tentative de vivre... Depuis huit jours, halluciné par les images les plus odieuses, il s'abreuvait frénétiquement de jalousie, d'humiliation et de dégoût. Empoisonné, stupéfié, il était, dans l'attente des paroles de Trifeuil, comme le morphinomane à qui l'on retirerait sa drogue pour lui proposer des sports athlétiques. Trifeuil, cependant, l'interrogeait vivement :

— Que faisons-nous? Vous savez ces défections, Lasnier, Giron, Trioudet... D'autres vont suivre... Je voudrais savoir ce que vous pensez, vous, l'âme de notre œuvre, qui la faites vivre de votre talent et de votre ardeur...

Le jeune homme, dont les yeux se dérobaient d'abord, se décida à regarder Trifeuil. Il comprit que son maître lui proposait à tout hasard l'action la plus habituelle et par suite la plus facile : il laissa voir, en retour, et cela Trifeuil le comprit clairement, que cette action lui était devenue impossible.

— Je crois comme vous, mon cher Maître, que ces défections nous en promettent d'autres. Trop de gens voient en nous des idéologues qui jouent à enseigner le peuple...

Il s'aperçut qu'il répétait les paroles de Germaine; il trouva un âcre plaisir à les chercher, à les redire toutes. Mais le souvenir de la scène du Salon, les images rapprochées de Vambard et de Germaine opprimèrent sa pensée; sa rage s'exaspéra :

— Au surplus, si! il reste quelque chose à tenter; non pas notre œuvre de fraternité, de concorde et de paix...

— Pourquoi, pourquoi? fit Jozan vivement.

— Parce qu'il n'y a pas de fraternité possible là où l'argent règne en maître; il n'y a pas de concorde possible avec des bourgeois qui ne poursuivent que l'accroissement de leur fortune et l'assouvissement de leurs appétits; il n'y a pas de paix, il n'y aura jamais de paix avec ceux dont le bonheur est fait des privations, des souffrances, des larmes de la multitude...

Jozan et Trifeuil se taisaient, l'un stupéfait de cette violence, l'autre attentif à chaque mot. Manès parlait non pour eux, mais pour lui-même. Devant ses yeux enflammés, l'image était fixée de nouveau : le sourire de Germaine et ses lèvres entr'ouvertes près de la face insolente de Vambard :

— La haine! ajouta-t-il, la haine qui écrasera ce monde, et fera germer de sa pourriture un monde nouveau, vivace et sain comme les fleurs qui poussent dans un cimetière...

Comme si cet espoir l'avait à la fois épuisé et calmé, il passa la main sur son front et son regard s'éteignit.

— Je crains, dit-il, que nous ne puissions plus nous entendre et que je doive renoncer à vous fournir mon concours.

Jozan faisait une mine triste, et sa tristesse était sincère; car, en se dérobant, Manès ébranlait tout l'édifice dont son talent et son zèle étaient les principaux soutiens. Profondément troublé, il attendait de Trifeuil une poussée vigoureuse qui redresserait d'un coup cette âme déviée. Mais Trifeuil n'avait plus de doute. Il voyait Manès atteint, et c'est de lui seul qu'il voulait s'inquiéter. Il ramassa son énergie; il entendait obtenir du jeune homme des actes précis, de ces actes qui engagent le moindre effort et servent donc à remettre en train les rouages inertes de la volonté.

— Laissons cela, dit-il, et parlons de vous. Vous n'allez pas faire renouveler votre congé, vous allez demander une chaire?

Manès tressaillit, pris au dépourvu. Il regarda Trifeuil, dont les yeux étaient affectueux, mais fermes.

— Je n'ai pas pensé..., commença-t-il.

— Vous ne pouvez pas hésiter, reprit Trifeuil avec plus d'autorité. Il sera toujours temps de produire en public votre belle parole. Mais, désormais, ce ne peut être que l'occupation de vos loisirs. On ne vit pas de paroles, on vit de travail. La

bataille est finie. Il faut vous remettre à l'ouvrage, j'entends à votre métier. Les ouvriers qui vous écoutaient, le soir, étaient, tout de même, le lendemain, à leur atelier... N'est-ce pas, nous sommes d'accord? Vous reprenez votre classe de philosophie?

C'étaient les conseils de Germaine. Un instant, Manès confondit Trifeuil dans la détestation qu'il avait d'elle. En vérité! reprendre la classe! lui, l'orateur acclamé, l'auteur de ces articles éloquens que les journaux du monde entier avaient ardemment discutés!... Tout à coup, un rais de lumière glissa devant ses yeux; un souffle d'air passa sur son visage; la possibilité de vivre fit battre son cœur. Trifeuil le regardait, et, dans ce regard, il sentait une amitié sûre comme est celle d'un père. S'abandonner à cette amitié,... laisser le rêve inachevé, recommencer modestement les tâches mesurées... Cela lui parut pénible, austère, mais d'une austérité bienfaisante. Il inclina la tête :

— Seulement, ajoutait Trifeuil, nous nous y prenons un peu tard : il faudra accepter ce qu'on nous offrira : il y a toujours quelque coin vide, par maladie, congé ou autrement. Vous irez, n'est-ce pas? l'endroit importe peu : c'est le travail, le métier que vous reprenez... D'ailleurs, aux vacances prochaines, je vous ferai revenir ici... Je vais de ce pas au Ministère : je verrai votre directeur. Avez-vous une objection?

Manès se redressa. Ses regards coururent à travers le cabinet poussiéreux; il y avait connu, durant deux ans, des heures de fiévreuse allégresse; il y avait eu confiance en sa destinée, la destinée embellie par la grâce et la tendresse de Germaine. Ces souvenirs étaient salis, comme les meubles par la poussière, de toutes les pensées de désespoir et de colère qui roulaient en lui depuis une semaine. Plus rien ne l'attachait à ces lieux, à sa vie passée. La classe, la monotonie de l'enseignement, la chambre meublée et la pension... Il considéra résolument cette médiocrité, à peu près comme le coureur embrasse d'un regard la plaine indéfinie qui semble défier son courage et ses forces. Il y avait du reste quelque ironie dans sa résolution; il pressentait que la médiocrité aurait raison de lui, et il se résignait au destin qui le ferait sans doute, comme tant d'autres, homme de métier paisible, époux d'une fraîche petite bourgeoise...

— Je vous remercie, mon cher Maître; je suis prêt à partir... Je ne reverrai pas nos amis, Jozan : je vous fais mes adieux à vous, pour eux tous. La campagne est finie. Nous rentrons dans

nos foyers. Nous avions fait ensemble un rêve : il était magnifique, mais c'était un rêve : il est temps de s'éveiller.

— Pardon, répondit Jozan. Le rêve dure toujours pour ceux qui croient; ce n'est pas un rêve : c'est la foi. A défaut des talens que nous perdons, elle suscitera des vertus, et elle finira par triompher. Car c'est le Christ lui-même qui l'inspire et qui veut la paix entre tous les hommes de bonne volonté.

Il parlait avec la conviction la plus profonde; mais sa voix blanche et sa lèvre dédaigneuse donnaient à ses paroles la sécheresse la plus déplaisante. Trifeuil eut une moue de défiance : Manès resta muet. Le professeur s'était levé :

— Peut-être vous faudra-t-il partir dès demain, dit-il à Manès sur le pas de la porte... Vous n'aurez pas le temps de venir jusque chez moi : moi aussi, je vous fais mes adieux.

— Je pourrais toujours... commença Manès.

— Non, reprit nettement Trifeuil. Nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire. Maintenant, il faut que le cours régulier de la vie agisse librement. Si vous avez besoin de moi, un signe, et je répondrai. Courage! Ayez confiance en vous, et gardez avec moi, avec vous-même, la loi d'absolue sincérité qui est la garantie de votre personne et la condition de notre amitié... Adieu!...

Ils se serrèrent la main. Dans la rue, tout de suite, Trifeuil laissa Jozan prendre congé de lui : seul, les yeux vagues, la tête un peu basse, comme ployant sous le faix des pensées lourdes et mornes, il descendit dans Paris.

Un bruit de fers qui se choquent et résonnent violemment, une secousse, un rayon de lumière... Manès s'éveilla dans le train qui l'emportait depuis une dizaine d'heures... Il se rappela. Il avait quitté Paris, ce soir pluvieux d'octobre, le lendemain de la visite de Trifeuil. Il était parti le cœur sanglant, si dévoré de passion et de fureur, au moment de s'éloigner de Germaine, que jusqu'à la dernière seconde, jusqu'au coup de sifflet du départ, il avait lutté contre la tentation de rester... rester pour la voir! pour la supplier! pour l'insulter!... Et, le train en marche, il avait sangloté dans son wagon, il avait hurlé de douleur! Car désormais, c'était fini! ... Les heures avaient passé, quelques heures qui avaient suffi pour que le compartiment du wagon, la lumière, les coussins où il se tordait, lui fussent en

horreur autant que les murs de son cabinet, de sa chambre de Paris. Puis, tout à coup, le sommeil l'avait terrassé... Maintenant, dans la surprise de ce brutal réveil, les douleurs atroces de la nuit n'étaient plus, à son cœur, que comme l'engourdissement qui reste à des membres froissés. Et une autre pensée dominait en lui :

« Noirville! Je vais à Noirville! J'arrive à Noirville! »

Le hasard lui avait ainsi désigné la ville de son enfance, la chaire où son père enseignait vingt-cinq ans plus tôt... A la première nouvelle, il s'était troublé : la petite ville, propice à tuer sa fièvre, voilà ce qu'il avait souhaité; non point la grande cité ouvrière, trop active, trop riche, pour lui, en souvenirs émouvans. Puis, une curiosité singulière l'avait entraîné si vivement qu'il s'était décidé en hâte, par une crainte puérile que sa nomination ne fût rapportée. Et la même curiosité le reprenait à son réveil, proche de l'arrivée...

Il écarta le rideau. Le train filait à travers de belles plaines. La clarté du jour traînait, blafarde et grise, sur les champs labourés, et il y avait, tendues dans le creux des sillons, des buées transparentes, pareilles à des lambeaux de mousseline. Il cherchait dans sa mémoire; n'avait-il pas traversé, un matin d'automne, ce paysage : champs bruns voilés de rosée, peupliers frémissant de toutes leurs feuilles d'or dans la lumière incertaine? Peut-être!... Tout ce passé était si loin! Ses pensées erraient, indécises comme les premières lueurs du jour. Germaine!... Le temps où il avait cru qu'elle l'aimait! Les vacances dernières! La suite des jours jusqu'au rendez-vous du Salon d'automne!... Cela aussi semblait tellement loin, comme dans une autre vie que la sienne; dans une autre encore, il voyait les succès d'éloquence, l'ardeur à la lutte : dans une autre même, les souffrances des jours précédens, de la veille... Il ne souffrait pas. Étonné de ses illusions, il se repliait sur lui-même comme un enfant battu qui cherche à fuir les coups...

Le train filait. Soudain, Manès tressaillit, se leva. Dans la belle plaine, une fente s'était creusée : des bosses, des collines surplombaient un ravin. L'air devenait gris, la terre devenait noire. Brusquement, sur le ciel couleur d'opale, une silhouette se dressa, un échafaudage, coiffé d'un toit, où se déroulait un large câble : le premier puits de charbon... En une seconde, Manès revit à côté de lui le visage pâle d'un homme qui disait :

« Nous arrivons. » Une grande jeune femme, lourde du fardeau d'une maternité prochaine, répondait : « Dieu ! ce n'est pas trop tôt ! » Elle souriait cependant, malgré sa fatigue : tous les deux lui souriaient, à lui, leur premier enfant...

L'évocation si prompte, si complète, l'étourdit. Depuis plus de vingt ans, il n'avait pas revu ces deux visages comme il venait de les voir. Il attendit, ému, la suite de ce miracle. Autour de lui, la terre noircissait de plus en plus.

— Que c'est noir ! avait dit sa mère. Je ne peux pas me faire à ce pays ! Ces maisons qui sont vieilles avant d'être achevées...

— Tu as tort, répondait son père doucement... C'est un bon pays : ce sont de braves gens, et on y travaille si bien !

Maisons noires comme la terre, briques où la poussière de charbon s'incruste pour faire du rose sale, couleur de tristesse et de misère... Des fumées montent et roulent sur elles-mêmes... Des formes humaines, membres minces, vêtemens souillés, visages noircis, se hâtent dans la fraîcheur du matin. Ce sont des mineurs qui reviennent du puits... Les maisons maintenant se pressent, hautes, laides, pavoisées de linges qui sèchent. Des hommes, des femmes paraissent à toutes les portes, s'en vont à pas rapides, et s'essaiment soudain vers la mine, vers l'atelier, vers le travail. Le train les laisse en arrière... Il ralentit sa marche, cependant. Des puits plus proches, par la fenêtre ouverte, Manès entend le déroulement des câbles ; de l'usine, aux vitrages irisés par le soleil pâle, il entend les pistons qui battent, les marteaux qui frappent, le bruit sonore et grave du fer contre le fer... C'est partout le travail. Et, par la couleur sombre de ces choses, par ces bruits formidables, par le halètement de ces machines, par ces vagues de fumée qui vont et viennent au sommet des cheminées gigantesques, ce travail révèle à la fois sa puissance et la prodigieuse quantité d'efforts, de joies, de vies humaines qu'il absorbe voracement, comme les vastes fours, le charbon à peine arraché de la terre.

Manès écoutait la voix de son père : il le voyait lui-même distinctement, comme si son image était restée présente dans le spectacle toujours pareil de la grande activité qu'il avait louée. L'illusion de cette présence emplissait d'une douceur ineffable le cœur du jeune homme. Il recueillait la sympathie de son père pour ce travail, et, d'ailleurs, il la transformait. En suivant des yeux les minces formes humaines englouties aux portes béantes

des usines, il construisait une fois encore la cité du rêve socialiste. Ces êtres surmenés, pourquoi ne pas les payer mieux en les faisant travailler moins? Il suffisait de supprimer les bouches avides du patronat, qui mangent la plus grosse part. Tout de suite, il les supprimait par la raison victorieuse de leur inutilité. Dès lors, la paix, le bonheur s'établissaient en rehaussant de beauté la dignité du travail. N'était-ce pas à la pensée même de son père, qu'il donnait ainsi, lui, le fils, un grandiose achèvement?...

En quelques instans, cette vision d'avenir l'avait exalté au suprême degré de l'enthousiasme et de la confiance. Mais, aussi vite qu'elle était montée, cette exaltation tomba. Le train entrait en gare : au moment de le quitter, Manès revit comme une fête à jamais close son existence des deux dernières années. Il avait froid après cette nuit d'insomnie; il battait la semelle sur le sol glacial de la salle des bagages; à travers les carreaux, il découvrait la montée de l'avenue qui va vers la ville, — laideur et tristesse de la terre, des murs, du ciel, laideur et tristesse de sa propre destinée. Il s'appuya, découragé, contre la table où les malles roulaient à grand fracas. Si faible, il implora dans son cœur le secours de ceux qui consolaient les chagrins de son enfance : car il était tel qu'un enfant. Et presque aussitôt il reconnut la douceur d'être près d'eux, dans cette ville où il les verrait apparaître à chaque pas. Pourquoi même n'aiderait-il pas à l'évocation? Pourquoi n'irait-il pas se loger dans la maison qu'ils avaient habitée tous les trois?...

L'omnibus roulait avec un grand bruit de vitres vers la place de l'Hôtel de Ville; les façades des maisons se dressaient, nues, sans un ornement, sans une corniche, crépies d'un ocre noirci où les volets bruns faisaient des taches lourdes. Mais il était repris par la force du passé : il était comme enveloppé de pensées tendres, et tant de souvenirs ne se levaient, à chaque tour de roue, que parce que l'omnibus roulait aussi durement que jadis sur le pavé, parce que les maisons avaient gardé leur laideur intacte. Sur la place, l'évocation se précisa : c'est là, il reconnaissait l'endroit, que sa mère l'avait conduit, la dernière fois qu'il l'avait vue vivante; elle n'en pouvait plus; mais il s'ennuyait, il voulait sortir; elle s'était traînée jusque-là; elle s'efforçait encore de sourire, mais elle se mordait les lèvres : il

voyait ses dents sur cette bouche frémissante. Dans la nuit, son enfant était venu au monde et elle était morte... Maintenant, l'omnibus tournait dans une longue rue. Qu'il aimait, autrefois, le soir, à l'heure où les ateliers et les bureaux se vident, flâner parmi la foule énervée de fatigue, dans cette rue brillante de lumières !... Une autre place, encore quelques tours de roue... il arrivait à l'hôtel.

Il avait hâte de revoir « sa » maison ; il était impatient de commencer l'existence nouvelle, celle du travail. Le café qu'il but rapidement lui fit un plaisir qu'il ne connaissait plus depuis dix jours. Il sortit aussitôt. Il y avait autrefois des chambres meublées dans cette maison de la rue Marchande...

Il reprit la longue rue, si longue du Nord au Sud ; il passa devant l'église Saint-Louis, souvenir de l'enterrement de son père, de tous ces gens qui l'embrassaient. Il reconnut quelques maisons qu'habitaient jadis de riches fabricans. Plus loin, la longue rue s'ouvrait sur la place des Arts, et il la quittait pour prendre à gauche la rue Marchande.

Il alla plus vite : son cœur battait. Il aperçut « sa » maison, unie comme les autres, et au second étage, trois fenêtres, celles du salon et de la chambre de sa mère. Rien n'était changé. L'illusion fut si vive qu'il traversa la rue, franchit la porte, posa le pied sur la première marche de l'escalier.

— Monsieur ?

Une voix l'interpellait, traînante et fraîche : une jeune fille le regardait, debout sur le seuil d'une chambre, où il vit, dans un désordre de vêtemens et de vaisselle, une autre jeune fille couchée, un garçon de vingt ans, fumant sa pipe, quatre marmots enchevêtrés sur le plancher. Il s'arrêta, ébahi, contempla cette chambre, ces enfans qui le dévisageaient.

— Je voudrais... commença-t-il.

Que voulait-il ? Il avait peine à se rétablir dans le présent et la réalité. Sur le pas de la porte, la jeune femme souriait un peu de son embarras. Il se souvint : « Une chambre ? ne louait-on pas, dans la maison, une chambre meublée ? »

— Si ! répondit la jeune femme.

Et son étonnement s'accrut de ce que Manès avait frémi ; elle offrit d'ailleurs de lui montrer les chambres, au troisième.

— Jeanne, dit-elle, surveille un peu les gosses.

Dans l'escalier, elle disait à Manès qui ne l'interrogeait pas :

— C'est mes frères et ma sœur : il y en a encore deux qui travaillent avec le père à la manufacture d'armes, sans compter Eulalie, l'aînée, qui est mariée : nous sommes dix en tout, les Bourru, qu'on s'appelle... Alors, moi, la plus vieille, je m'occupe des petits, parce que nous avons perdu la maman.

— Et ce grand garçon qui fume sa pipe? demanda Manès; il n'a donc rien à faire?

— Oh! personne ne fait rien. Tous, nous étions à la manufaturec d'armes; mais on a renvoyé beaucoup de monde... Je ne sais pas ce que ça durera. Ah! quand on était tous à l'ouvrage, on en rapportait, de l'argent!... Mais on vivait bien aussi... Pour sûr qu'on s'est amusé et qu'on a bien mangé!... Maintenant, on est au pain sec... quand on a du pain...

Elle parlait sans amertume; Manès remarqua seulement, comme elle passait dans la clarté d'une fenêtre, que son visage était très pâle : un joli visage de jeunesse, des yeux gris, ombrés de longs cils, la bouche insouciante, triste toutefois, à cet instant, tirée par une moue d'enfant malheureuse. Manès resta silencieux, touché de cette misère. Mais ils arrivaient au second étage, et l'émotion violente de ses propres souvenirs le fixa devant la porte de l'appartement : les yeux fermés, il revoyait, au delà, la forme de chaque pièce, les êtres disparus...

— C'est ici! dit la jeune fille au-dessus de lui.

Il la rejoignit au troisième étage. Il ne distinguait rien d'abord, dans cette chambre où elle l'avait fait entrer : il ne l'entendait pas elle-même. Assis au bord d'une table, il ne regardait, il n'écoutait qu'en lui, et c'était à la fois infiniment doux et de la plus poignante mélancolie : des visages qu'il voyait là, animés, et pourtant séparés de lui par un voile qui les faisait pareils à des ombres; des voix qui avaient le timbre d'autrefois pour prononcer les mêmes paroles, mais qui résonnaient dans une atmosphère étouffée : toutes les sensations d'indicible joie et de mystérieux éloignement que donne, dans les rêves, l'apparition des êtres qu'on a beaucoup aimés et qui ne sont plus.

— ... Peut-être que ce n'est pas assez bien pour vous?

Il s'éveilla devant le regard fâché de la jeune fille. D'un coup d'œil, il parcourut la chambre, propre, bien cirée.

— C'est parfait, déclara-t-il.

Les yeux gris de la jeune fille s'étaient éclairés : elle sourit tout à fait quand il accepta de payer les dix francs par mois

qu'elle réclamait pour le ménage. Appuyée contre le mur, elle le considérait avec une sympathie assez coquette : il l'intéressait ; toutefois, sa distraction passait la mesure ; il ne paraissait pas se douter qu'elle était devant lui.

— Vous êtes dans la comptabilité sans doute ? fit-elle.

— Moi ? Non... Je suis professeur, professeur au lycée.

— Ah ! murmura-t-elle, respectueuse et déconcertée... Eh bien ! je descends... Monsieur voudra bien passer en bas pour donner son nom, à cause du registre, pour le propriétaire.

Il ne répondit pas. Il restait contre la fenêtre, immobile, le regard vague. De nouveau, comme à la gare, les forces lui manquaient, et il était au moment de défaillir. Ce n'était plus la fatigue, le froid, la faim qui l'accablaient ; la mélancolie de ses souvenirs l'imprégnait jusqu'au fond de l'âme. Si proche des ombres aimées qui avaient vécu dans cette maison, il mesurait sur ces deux existences la brièveté et la misère de la vie ; il embrassait les vingt-cinq ans écoulés qui le ramenaient à cette place, meurtri, désenchanté, sans autre joie que d'évoquer de toute son ardeur les parens qu'il avait perdus, et il n'apercevait dans l'avenir d'autre espoir que de s'en aller comme eux... L'image de Germaine se dressa, épouse délicate et tendre, unie à lui dans l'absolu d'un amour confiant et délicieux... Il ne sentait pas que cette image était nouvelle. Il ne se souvenait pas que, naguère, son orgueil s'emparait de Germaine, pour l'asservir aux fins glorieuses de son ambition. Il ne comprenait pas que, déchu maintenant, il recueillait dans cette maison, avec les exemples de ses parens, le vieux rêve conjugal qu'ils avaient essayé d'y vivre. Il lui semblait qu'il avait toujours aimé Germaine comme il l'aimait à cet instant : avec la sincérité la plus douloureuse, il percevait la beauté de cet amour et de ce rêve, en même temps que le désespoir de les voir à jamais flétris... Une fois encore, il regarda la chambre où il allait vivre...

— Je ne savais pas que ce serait si lourd, murmura-t-il.

Il descendit, l'âme morte. La jeune fille le guettait.

— Monsieur ?... demanda-t-elle, une plume à la main.

— Manès...

Le jeune homme à la pipe leva la tête, et le père, grand, large, à forte barbe grise, qui venait d'entrer, répéta :

— Manès ?

— Quel prénom? fit la jeune fille, en mordillant sa plume.

— Albert, Albert Manès.

Il y eut dans la chambre un « ah! » d'étonnement: la jeune fille, son frère, le colosse barbu se regardèrent, puis regardèrent Manès; et soudain, les yeux brillans, elle s'écria :

— Mais, peut-être bien que vous êtes celui qui écrivait dans *la Lutte* ces articles...

— Oui, dit-il, c'est bien moi.

Il y eut encore un « ah! » et qui fut, cette fois, comme une sourde explosion d'enthousiasme...

— C'était tapé! dit le jeune homme.

— C'était beau! dit sa sœur.

— Pour sûr! conclut le père. J'avais rapporté une fois le journal du syndicat, pour voir, parce qu'on m'avait dit que c'était nouveau et bien fait. Celle-ci, la grande, l'a lu tout haut, et, ma foi, on a été si empoigné qu'on a applaudi comme si vous aviez été là, vous, à parler... Pas, Toinette?

La jolie fille fit oui, joyeusement, d'un mouvement de la tête.

— Et, reprit le père, si vous permettez, je serai heureux de vous serrer la main... Vous êtes un rude!

Il tendait sa main, énorme, velue, couturée de cicatrices, striée de lignes noires qui étaient les résidus de la poussière de fer incrustés dans la peau. La vigoureuse pression de ces doigts, Manès la sentit dans son bras, dans son épaule : ce fut, à travers ses muscles, une secousse bienfaisante, comme était, à son âme écroulée, l'admiration de ces inconnus. Après la main du père, celle du fils serra la sienne, puis celle de Toinette qui était chaude et fuselée. Il souriait, embarrassé comme si cette sympathie eût été destinée à un autre que lui-même.

— Je vous remercie, dit-il seulement; je suis très touché...

Et tout aussitôt, il s'informa d'un restaurant dans le quartier. Toinette lui donna l'adresse d'une amie, Mme Chalier, place des Mines, à deux pas du lycée. Il s'étonna. Le lycée n'était-il plus à côté de l'église, dans la grande rue?... Non. Ce vieux lycée servait pour les filles: pour les garçons, on en avait bâti un neuf, magnifique...

— Ah! fit-il, secrètement déçu.

Il avait espéré s'asseoir dans la chaire de son père, enseigner dans les mêmes murailles, retrouver là sa pensée.

— Je vais faire apporter ma malle. Merci encore!

Il voulait voir le proviseur, se mettre à l'œuvre. Il repartit vers l'hôtel, hâtant le pas, occupé de ce dessein. Mais il n'avait pas atteint la grande rue, que, soudain, comme une lumière dans l'ombre, l'éclair d'enthousiasme qui avait jailli, quelques instans plus tôt, des yeux des deux hommes et de la jeune fille, brilla devant lui. Cette lumière lui parut incomparable : toute sa nuit en était illuminée. Il avait vu jadis, dans une salle enflammée par sa parole, des milliers de regards brûler d'un feu autrement éclatant. Il avait aimé ces violentes joies oratoires. Il avait aimé aussi l'émotion que sa pensée écrite faisait vibrer. Il avait alors trouvé, à cette jeune gloire, le goût d'un fruit généreux que le soleil du Midi vient de mûrir... Mais tous ces succès étaient sans valeur auprès de l'admiration et de la sympathie qui l'avaient accueilli dans la pauvre chambre. Stupéfait et ravi, il marcha plus vite.

« Ainsi, ces humbles me connaissaient ! m'admiraient ! m'aimaient !... »

Quand il entra dans le cabinet du proviseur, ce fut avec une vivacité souriante qu'il déclara :

— Je viens me mettre à votre disposition.

— Enchanté, monsieur, enchanté, fit le proviseur.

Le ton du fonctionnaire était gracieux. Toutefois, son long visage régulier se plissait tout entier. Il reprit :

— J'ai été avisé hier de votre nomination... hem !... et je me préoccupe, pour le grand établissement placé sous ma garde, de certaines... hem !... susceptibilités que votre nom ne manquera pas d'éveiller... Votre nom est connu, je dirais presque, trop connu ! Il a été mêlé à des polémiques retentissantes... Or, la situation de l'Université est délicate dans cette ville : l'ancien collège des Jésuites recueille les enfans de toute la bourgeoisie riche et ne nous laisse que les fils de fonctionnaires ou de petits bourgeois, une minorité. Cependant, à force de ménagemens, je suis arrivé à augmenter d'un tiers le nombre de mes élèves... Mais, monsieur le professeur, qu'allons-nous devenir, quand on saura que c'est vous qui enseignez la matière où il est si facile de peser sur les opinions et les croyances des jeunes gens ! Monsieur Manès, professeur de philosophie !

Il leva les mains et répéta en scandant les syllabes :

— De phi-lo-so-phie !

Ce discours, une heure plus tôt, Manès en eût été anéanti ;

maintenant, il y retrouvait, comme à l'admiration de Toinette et des deux ouvriers, la conscience orgueilleuse de sa personne. Il jugea donc que ce proviseur pouvait avoir raison de s'inquiéter, et, pour le rasssurer, il répondit avec calme :

— Monsieur le proviseur, j'entends justifier la confiance de M. le Ministre. Au surplus, je dois vous rappeler que, dans les trois lycées où j'ai eu l'honneur d'enseigner, jamais un mot de moi n'a pu alarmer les familles les plus ombrageuses.

— Oui, fit le proviseur. Mais à présent, tout ce socialisme !...

— Il en sera de même à présent. Je défie qu'on découvre, à m'entendre, si je suis socialiste ou non.

— Mais, monsieur, cela m'est égal, ce que vous êtes ! Cela n'a aucune importance, ce que l'on est ! Ce qui est grave, c'est ce que les autres croient que l'on est... Justement, pour vous, on croit que vous êtes socialiste ardent. C'est bien là ce que...

Le proviseur dissimulait un caractère faible sous la rigidité de son visage, qui, telle qu'un masque mal ajusté, se dérangeait aux coups un peu hardis. Démonté par l'aisance de Manès, il ne blâmait plus : il se lamentait et semblait prendre le jeune homme à témoin des difficultés qui venaient de lui-même. Manès, plein de mansuétude, renouvela ses promesses :

— Eh bien ! conclut le proviseur un peu rasséréné, tâchons de marcher ainsi... Dans cette ville, que vous ne connaissez pas encore, la richesse est respectable, parce qu'elle est le fruit d'un long travail. Il faut donc la respecter...

— Ah ! pardon ! fit Manès sèchement : en classe, je ne connais ni riches ni pauvres, et je fais mon métier. Mais cette ville, je la connais. La richesse, je sais comment elle s'y acquiert aux dépens du prolétaire : je garde le droit de la mépriser.

Le proviseur hocha la tête, toussota. L'Université figurait à ses yeux la colonne maîtresse d'une société régulière et sagement républicaine : d'un de ses maîtres les plus brillans, ce langage le stupéfiait et le désolait.

— Quand voulez-vous commencer votre cours ?

— Le plus tôt possible, ce soir même.

Ils se séparèrent avec de grandes politesses. La visite au censeur, tout en barbe d'un blond ardent, qui le plaignit d'habiter « cette sale ville où les hommes de savoir sont regardés comme des chiens, » ne prit à Manès qu'un instant. Il vit enfin l'inspecteur d'Académie, jeune, replet, le visage en lune, saisis-

sant de vulgarité joviale. Une fois encore, il sut qu'on le connaissait, qu'on avait suivi sa campagne. Il allait répondre. Mais l'inspecteur passait à un autre sujet qui l'intéressait davantage, c'est-à-dire lui-même. Fils d'un sénateur, il avait épousé, l'année précédente, la fille d'un autre sénateur, ancien ministre, qui lui avait fait donner cette inspection.

— Ce n'est qu'un passage pour m'acheminer vers le rectorat, mais qui marquera, je vous l'assure. Il y a beaucoup à faire dans ce pays : le cléricalisme y est dangereux ; il faut surveiller les uns, signaler les autres. Heureusement, le ministre est bien disposé ; et la Loge d'ici compte des hommes énergiques...

— Je ne suis pas Maçon...

— Quelle idée ! Un garçon comme vous ! Voulez-vous que je vous présente ?

— Je vous remercie, je suis plutôt porté, vous savez, vers l'action syndicale.

— Ah ! ah ! diable ! le syndicalisme, il faut prendre garde. Nous avons un excellent député, fabricant : plusieurs de nos amis sont dans les affaires. N'allez pas nous créer des embarras...

Manès protesta que son cours serait irréprochable.

— Je ne parle pas de votre cours, fit l'inspecteur en haussant les épaules. Dites-leur tout ce que vous voudrez, à ces gamins. Mais je vois bien qu'un homme comme vous, qui a l'habitude des réunions, qui sait parler et qui sait écrire, sera trop démangé de faire de la politique... Ne vous défendez pas !... Il n'y a que ça, voyons... Seulement, je vous le dis, soyons bons amis ; donc ne faites pas de misères à nos amis !...

Son large sourire découvrait toutes ses dents. Mais l'œil avait des lueurs menaçantes et dures.

— J'en ai assez des réunions et de la politique, répondit paisiblement Manès. Je veux faire ma classe et voilà tout.

— Bien, bien, dit l'inspecteur, l'air sceptique. N'oubliez pas, à l'occasion, les conseils que je me permets de...

Comme Manès sortait, l'horloge de l'église Saint-Louis sonna onze heures. Par quelle mystérieuse influence un timbre, le timbre d'une cloche, oubié depuis longtemps, peut-il restituer soudain toutes les sensations du passé ? Manès tressaillit... Ne rentrait-il pas en hâte, pour le déjeuner de onze heures, un jour qu'on était en retard et que sa mère disait : « Dépêchons-nous, il ne faut pas faire attendre ton papa ?... » Son cœur

d'homme frémit de ce souvenir d'enfant. Il aurait aimé à se hâter vers la maison, pour y trouver une femme souriante et tendre, Germaine... Il sentit dans son âme, dans sa chair, la cruauté de ce souhait. Ce fut une douleur aiguë, mais fugitive. Les souvenirs de la matinée l'entouraient : il restait conscient de sa force, satisfait d'avoir agi, impatient d'agir encore.

A deux heures précises, il entra dans la classe. Les élèves, qui ne l'avaient pas vu, s'installaient bruyamment. Certains criaient : « A bas Manès ! » D'autres : « Vive la sociale ! » Soudain, ils le découvrirent, appuyé à sa chaire, qui les contemplait en souriant. Ils se bousculèrent, confus. Il y eut un rire général. Manès leva la main. Le silence se fit aussitôt : sa voix vibrante prononça :

— Le premier devoir d'un professeur de philosophie est de respecter, chez ses élèves, la liberté de pensée. C'est un devoir que je pratique, messieurs, vous pourrez l'attester.

III

En quittant Paris, Manès ignorait la date du mariage de Germaine. A Noirville, après trois semaines d'une existence active et régulière qui, malgré des retours de souffrance, l'apaisait peu à peu, cette fâcheuse pensée se leva dans son esprit :

« Si ce mariage s'était fait, je l'aurais su. »

Et bientôt ce déplorable espoir s'agita :

« Peut-être, après tout, ne se fera-t-il pas. »

Il cessait de voir la certitude prochaine de l'événement redouté. Il eut la folie de se dire :

« Et si le mariage ne se fait pas, tout est possible encore... »

Cependant, il s'avisa qu'il avait négligé de donner des ordres, pour son courrier, au concierge de la rue Lepic. Il écrivit. Parmi les lettres qu'il reçut aussitôt, une large enveloppe l'inquiéta. Il l'ouvrit : Mme Grandier l'invitait au mariage de Germaine, pour le jeudi 28 octobre, qui était ce jour même.

Le mal à peine apaisé et qui reprend avec une violence furieuse, l'être encore affaibli qui voit revenir, plus hideuse, son ennemie, la souffrance, — Manès éprouva cette horreur de la rechute. Comme après la scène du Salon d'automne, il fut incapable de penser, de se nourrir, de se mouvoir, de vivre. Ce jeudi où il avait sa liberté, il resta inconscient, inerte, sourd aux

supplications de Toinette, qui s'effrayait de sa pâleur et de la terrible fixité de ses yeux. Tout mourait en lui une seconde fois.

La journée avait été toute d'or, couleur de fête. Quand le soleil baissa, la souffrance de Manès devint atroce. Sa raison s'égarait. Il sortit : il marcha au hasard. La colère grondait en lui, alternant avec le silence des instans de douleur extrême où son cœur cessait de battre. De même, les images abominables alternaient avec celles du vieux rêve : et, tour à tour, Germaine était devant ses yeux, pure, souriant à son amour, puis, à jamais perdue pour lui... D'abord, il avait cherché la foule; mais très vite, la foule lui fut odieuse. Il était venu jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville. Il prit à gauche une rue, puis une autre, qui tournait et montait rapidement. Il gravit la pente sans s'arrêter; bientôt, il fut au sommet de la colline qui porte le couvent des Capucins. Il s'assit sur les marches de l'église. Un souffle d'air vif sécha son front. La rage qui l'avait entraîné sembla se refroidir, comme le sang dans ses artères... Il écoutait la grande rumeur sonore, le bruit grave du fer contre le fer, qui s'élevait de la ville. Il regardait surtout, il regardait toutes les fumées qui roulaient lentement, à ses pieds, d'une blancheur pareille à celle des nuages...

A sa gauche, dans le fond qui remonte en colline verte, il voyait des puits, — les minces échafaudages où se dévident les câbles, l'amas des poussières noires et la fumée des machines qui commandent la descente des bennes. Au-dessus de ce fond, plein de vacarme et de buées, au-dessus de la colline verte, le soleil s'enfonçait doucement à travers de longues bandes de nuages parallèles, dont les lignes s'enflammaient du rose au pourpre, à mesure qu'il s'abaissait vers elles. Cependant, du fond sonore et déjà ténébreux, les fumées s'élevaient vers le déclin de ce soleil. Leurs volutes, si denses quand elles jaillissaient de la gueule des hautes cheminées, et tordues ensemble comme un gigantesque écheveau de laine immaculée, peu à peu s'étiraient, se perdaient, n'étaient plus, dans les airs, que des flocons légers. Toutes blanches d'abord, elle s'assombrissaient ensuite dans l'ombre que faisait la colline; puis, soudain, surgissant aux rayons du soleil, elles se coloraient d'un seul coup, de rose et de pourpre, comme les bandes de nuages. Elles restaient alors, quelques secondes, mouvantes comme des ailes d'oiseaux, fragiles comme les fleurs d'avril aux arbres

fruitiers : et très vite elles s'évanouissaient, dévorées par l'air et la lumière, tandis que d'autres montaient après elles, pour s'évanouir à leur tour... Manès les regardait toutes s'élever vers la clarté, y briller, disparaître... Ce spectacle continu et changeant l'engourdissait : sa sensibilité se reposait, au premier moment où la pensée distraite cessait de lui fournir la matière de sa souffrance.

Aussi longtemps que le soleil fut sur l'horizon, puis que fut ouvert le gouffre lumineux où il s'était abîmé, l'attention de Manès resta tout entière à suivre la destinée des fumées blanches... Six heures sonnèrent : la nuit était venue. De toutes parts, dans cette nuit, brillaient les lumières de la ville, brûlaient les gerbes de flammes... Manès aperçut dans l'ombre l'image du couple enlacé... Il aspira l'air longuement comme pour se préparer à l'épreuve de vivre, tandis que se consommait la trahison. Il eut peur des instans qui allaient venir... Mais il se sentit comme soulevé par une force prodigieuse, — la force de sa vie même, — hors des atteintes de la souffrance... Il ne souffrait pas... Il attendit... Il ne souffrait plus... Il restait calme dans l'étonnement de sa délivrance; et même, bientôt, il prit en pitié le malheureux terrassé, anéanti, prêt à la mort, — ce malheureux qu'il avait été.

« ... Et pourquoi? parce qu'une femme que j'aimais me préfère un homme riche?... Par ma foi!... il y a quelque chose de plus vulgaire que la conduite de cette femme, c'est mon désespoir!... Et il y a quelque chose de plus ridicule que ma mésaventure, c'est le suicide intellectuel que je voulais m'infliger. Qu'y a-t-il de changé en moi? J'ai souffert atrocement, à vouloir disparaître. Mais cet homme, martyrisé par la jalousie, n'est-il pas d'ailleurs le même? Doit-il se laisser diminuer par la souffrance, au lieu de s'épanouir pour mieux la combattre? Doit-il, de ses propres mains, comprimer sa poitrine, fermer sa bouche, doit-il s'enfermer, se courber, au lieu de s'en aller, tête haute, vers la vie large et libre? »

A cet instant, tous les vœux de son être débordèrent la carrière droite et limitée du professeur de Noirville, même du professeur de Paris. Il lui fallait autre chose, plus d'espace, un champ semé d'obstacles où il éprouverait sa force, où il épuiserait son ardeur de bataille... Il contemplait la ville noire, vêtue de son manteau de nuit semé d'étoiles. Il la contemplait avidement,

il interrogeait son ombre, ses clartés et ses flammes, comme si elle recélait le secret d'un avenir qu'il dépendait de lui de pénétrer, comme si elle gardait, telle une puissance fabuleuse, le trésor de cette destinée qu'il avait à conquérir...

Le bruit du fer, le souffle haletant des machines montaient toujours en une rumeur confuse et qui paraissait, dans la nuit, plus mystérieuse. Aussi amples, aussi confus, et sonores cependant, des appels semblaient retentir jusqu'en son âme : une voix tendre, comme était celle de sa mère, conseillait la vie modeste et les plus simples joies; la voix résignée de son père, la voix claire de Trifeuil parlaient de travail et de devoir ; puis, vibrante de passion romantique, celle de l'aïeul aux longs cheveux sous les vastes ailes du chapeau, clamait l'amour du peuple et célébrait les ivresses glorieuses des révolutions; indéfinissable enfin, pareille au mugissement d'un fleuve qui précipite ses eaux, une immense voix apportait jusqu'à lui les milliers de voix qu'il avait entendues, les soirs où la foule exhalait l'enthousiasme que ses paroles faisaient jaillir d'elle.

Il écoutait tous ces appels... Discrète et proche de son cœur, la voix de ses parens lui imposait cette vérité : « Il n'est pas de bonheur humain hors de l'amour que nous avons connu, hors du travail, hors de la vie silencieuse. » Il répondait : « Oui, oui... Mais je ne cherche pas le bonheur aujourd'hui... » La tendre voix du passé se tut, ou il cessa de l'entendre. Il n'entendit plus que celle de la foule...

... Pourquoi n'y répondait-il pas? Les habitudes de sa pensée, comme les théories où l'influence de Trifeuil l'avait fixé, ne lui présentaient justement le devoir, l'activité, que sous un aspect social. Cependant, individu isolé par l'orgueil de sa culture et par la véhémence de ses passions, il voulait poursuivre le triomphe de ses idées, à lui, connaître encore, pour lui, la joie des acclamations populaires, prendre sa revanche enfin, non pas de Germaine qui n'existait plus, mais du hasard qui lui avait été contraire. Pour toutes ces fins, la foule était comme l'élément fluide, qu'il gouvernerait par sa parole et qui le porterait où il souhaitait d'aller. Il savait les mots brûlans qui l'enflamment. Les phrases de l'aïeul romantique étaient en lui depuis son enfance : elles étaient revenues sur ses lèvres, dans les salles surchauffées, en face des milliers de regards dont elles attisaient la lueur fiévreuse. Il y avait

ajouté les phrases de haine et de bataille, de sa haine intellectuelle contre la richesse, de la bataille où il voulait jeter la multitude contre ce monstre mal connu de lui et d'autant plus redoutable, la classe des patrons et des capitalistes... Ce qu'il avait dit ainsi, il le dirait encore, et avec plus d'énergie, dans cette ville même où le labeur du peuple frémissait à ses pieds...

Il y fut dès cet instant résolu. Il vit aussitôt l'occasion d'agir. Ce soir, les ouvriers renvoyés de la manufacture se réunissaient : la veille, le vieux Bourru, personnage influent du syndicat, l'en avait avisé... Une réunion ouvrière, une foule irritée par le chômage, et prête sans doute à entendre des paroles ardentes!... Il se la représenta à l'instant même en face de lui, les yeux luisans dans les visages pâles, les bouches ouvertes pour l'acclamer... Il n'avait qu'à vouloir, et tout à l'heure, dans moins de deux heures, il la verrait elle-même, il lui parlerait, il entendrait sa voix... Un désir passionné le secoua... Il était parti : il descendait à grands pas vers la rue Marchande... Devant sa porte, en manches de chemise, — car le temps était doux, et il avait toujours trop chaud, — Bourru fumait sa pipe :

— Ah! fit-il, en voyant Manès, j'espère que ça va mieux... La grande m'avait dit que vous étiez malade...

— Rien, rien, merci, répondit Manès.

Il frémit légèrement en se rappelant ses souffrances.

— Votre réunion tient pour ce soir? demanda-t-il.

Sur la réponse affirmative de Bourru, il exprima son désir. La longue barbe grise de l'armurier trembla de joie :

— Ça, c'est épatant, dit-il, c'est gentil, c'est chic!... Ce qu'on sera content de vous entendre!...

— Je vais dîner, fit Manès, et je passe vous reprendre.

Il ne s'était soutenu, depuis le matin, qu'en buvant du thé. Toutefois, ce soir encore, il fut indifférent à la cuisine succulente de Mme Chalier. Il était tout de suite tombé dans cette distraction totale où le précipitait l'attente de la parole publique. C'était comme une concentration de sa force nerveuse et de son activité cérébrale, dans le silence absolu de tout son être. Il voyait la salle, les visages levés vers lui ; il sentait le magnétisme des regards, et dans cette représentation extraordinairement précise, peu à peu le discours se modelait en lui. Son effort se portait sur l'idée maîtresse, la plus capable de saisir et d'émouvoir : les yeux fixés sur l'auditoire imaginaire dont il subissait

les moindres réactions, il travaillait à dégager cette idée, à la tailler, à la polir, à lui trouver la forme pure, pleine, définitive. Il cherchait ensuite d'autres phrases, celles du début qu'il voulait faciles et insinuantes; celles de la fin qui devaient frapper et river. Avec le même soin, il ajustait ses mots. Dès lors, il était tranquille : il pouvait parler. Le jeu naturel de sa pensée et ses abondantes ressources verbales lui fourniraient, le moment venu, les idées subalternes, les exemples, les images, toute la matière du développement oratoire. Son effort cessait : il restait inerte, avec des frémissemens brusques et brefs, jusqu'à l'instant où résonnait sa voix.

Quand il quitta le restaurant, son discours était ainsi vivant en lui, tout prêt pour les acclamations de la foule. La famille Bourru l'attendait ; le père, son fils aîné, Toinette l'encadrèrent aussitôt comme une garde d'honneur.

— Cette fois, on va voir! déclara Pétrus, la mine résolue.

Toinette ne disait rien : sous le châle de laine brune qui couvrait ses cheveux, ses yeux souriaient :

— Je suis contente, contente! murmura-t-elle..

— Si contente, Toinette ! Vous serez peut-être déçue !

— Ah! non! répondit-elle. Je suis sûre que vous parlez si bien... Il me semble que je vous entends déjà...

— En tout cas, vous me direz ce qui vous aura déplu.

Elle le regarda avec un sourire plus caressant; elle eut un petit haussement d'épaules comme pour se moquer de cet enfantillage. Il accueillit cette caresse en souriant aussi. L'humble et tendre admiration de la jeune fille lui restituait, dans ce qu'elle avait eu de plus exquis, la saveur des succès anciens. Ils continuèrent de marcher en silence : leurs pas résonnaient sur le trottoir des rues déjà désertes; dans l'étroite longueur des rues, la clarté des réverbères luttait contre des nappes d'ombre. Ce repos de la ville, fait de vide, de silence et de nuit, rappela soudain à Manès combien il était loin de Paris, du passé, de Germaine; un sentiment glacial d'abandon et de mort le saisit : il frissonna. Toute proche de lui, Toinette devina ce frisson.

— Que j'aurais peur, mon Dieu! s'il me fallait parler devant ce monde qu'il y aura!...

Il tourna la tête vers elle, heureux de sa sympathie. Elle avait maintenant des yeux inquiets. Il vit surgir dans ces yeux l'image de la salle et des visages inconnus. Son cœur battit

d'angoisse, mais ce n'était plus que l'angoisse de la parole prochaine.

— Vous n'avez pas peur ? lui demanda Toinette timidement.

— Pas trop ! fit-il, un peu tout de même...

Une foule, la foule des ouvriers renvoyés de la Manufacture, envahissait lentement la Bourse du Travail, se pressait dans le vestibule. Des hommes, des femmes, des jeunes filles comme Toinette et de vieux ouvriers avançaient pêle-mêle : casquettes coiffant des têtes de tous les âges ; cheveux blonds, bruns ou gris ; vestes et robes de travail confondues en masses sombres ; visages uniformément pâles, pareils à ceux des gens qui sortent de l'hôpital après une longue maladie. Cependant, des rires résonnaient : autour des femmes, des plaisanteries gaillardes s'échangeaient et elles répondaient vivement. Le bruit des souliers et des sabots, traînant sur le pavement de pierre, se mêlait à la rumeur des voix. Certains, le nez baissé, la barbe vieille de plusieurs jours, les mains dans les poches, un foulard autour du cou, piétinaient, l'air morne. La haute taille du père Bourru dominait cette foule ; ses épaules traçaient un sillage où Toinette marchait, puis Manès. Au passage, il serra la main d'un homme en chapeau mou, regard vif, traits tourmentés, avec un fer à cheval de barbe noire.

— Eh bien ! ça marche, fit Bourru, on est venu...

— Oui, dit l'homme à mi-voix. Si ça pouvait marcher aussi tout à l'heure. Mais, la reprise par tiers,... comment vont-ils prendre ça ?... Et pourtant le préfet m'a dit...

Il acheva sa phrase dans l'oreille de Bourru qui se penchait vers lui. Toinette se retourna du côté de Manès :

— C'est Colombier, le secrétaire du syndicat : il a été voir le préfet ; il dira sa réponse...

Ils pénétrèrent dans la salle : ils s'installèrent près de l'estrade. Un long moment s'écoula encore : on arrivait, on s'entassait. La rumeur des voix montait peu à peu : dans la lumière plus crue, les visages étaient plus pâles à travers la fumée bleuâtre des cigarettes et des pipes. Colombier parut enfin sur l'estrade et réclama le silence qui s'établit assez vite.

— Citoyens et citoyennes, dit-il, vous êtes réunis ce soir pour prendre connaissance du résultat de la démarche que j'ai faite en votre nom auprès du préfet, ainsi que pour arrêter les résolutions que comporte la situation. Il s'agit de constituer

le bureau. Je vous propose comme président le citoyen Bourru...

Un vacarme de cris couvrit sa voix : « Bourru!... vive Bourru ! Vas-y, mon vieux ! » Tout ce monde vociférait par amitié pour Bourru, parce qu'on lui savait une voix de tonnerre et parce que c'était amusant de crier. Bourru, un peu rouge, monta sur l'estrade. Deux assesseurs lui furent choisis dans le même tapage. Après quoi, il se dressa et prononça fortement :

— La séance est levée !

Il voulait dire qu'elle était ouverte ; l'émotion en public le rendait coutumier de pareilles erreurs. On le savait et on en riait. Cette fois encore, on rit un peu ; mais il y eut des « chut ! » énergiques. Bourru ajouta :

— Je donne la parole au citoyen Colombier.

Colombier, debout contre la table où il avait posé quelques papiers, commença aussitôt son récit : la fabrication arrêtée, les ouvriers renvoyés, la misère dans les familles, les efforts du syndicat pour obtenir une reprise du travail. Il parlait d'une voix blanche, monotone, avec une prodigieuse volubilité, où les phrases se dévidaient, incorrectes souvent, confuses, tantôt tissées de mots abstraits ou magnifiques, tantôt de trivialités, mais sans une secousse, sans un arrêt... C'était cette facilité qui avait fait son succès parmi ses camarades : tous, en ce moment, l'écoutaient bouche ouverte, émerveillés. Toinette, le cou tendu, ses jolis yeux un peu éblouis, eut un mouvement brusque pour avaler sa salive, et elle murmura à Manès :

— Oh ! comme il parle bien !

Et il y avait dans sa voix une nuance d'envie, comme la crainte que Colombier ne parlât mieux que lui. Il sourit. Le discours de Colombier lui rappelait la manière de tant d'orateurs populaires, qu'il avait entendus à Paris ; — le même flot intarissable et trouble, roulant pêle-mêle des débris arrachés partout, aux terres les plus viles et aux plus précieuses. Comme Toinette, il enviait Colombier, mais seulement pour cette attention émerveillée que lui donnait la foule. Quant à l'éloquence du secrétaire, la prétention et la vulgarité en offensaient tous ses goûts : il eût préféré une constante grossièreté, naturelle et brutale ; mais cette rhétorique de primaire, nourri d'articles de journaux, lui était insupportable. Cependant, la foule écoutait, recueillie. Était-ce donc là ce qu'il fallait dire pour lui plaire ? Il eut un mouvement de honte pour elle, de dégoût pour lui-

même... Jamais!... Il examinait les visages autour de lui, des centaines de ces visages blêmes, immobilisés par le détestable plaisir d'entendre le murmure ininterrompu des phrases. Il se disait en même temps :

« Comment ne comprennent-ils pas qu'il ne leur dit rien qu'ils ne sachent? Il a parlé de tout, sauf de sa visite au préfet. Est-ce qu'il ne veut pas en parler ou qu'il a quelque chose à cacher? »

Colombier, justement, en arrivait à sa visite. Il racontait la décision du comité directeur, et c'était, à l'en croire, une de ces résolutions qui engagent la vie même ou à peu près.

— Il y a des momens comme ça, — lançait-il en baissant et tendant la tête, — où on ne pense pas, ceux qui sont chargés par les camarades de revendiquer leurs libres salaires dans la lutte pour le pain, à rester bien tranquilles à se chauffer les pattes. On marche. Tant pis si on en crève... On verra bien ce que c'est que ce gouvernement qui se dit républicain. On verra bien s'il osera toucher à des hommes que vous avez choisis dans votre libre indépendance de citoyens, des hommes qui doivent sacrifier leur peau pour défendre votre cause qui est la cause éternellement juste du prolétariat universel!...

On applaudit bruyamment. Il dit alors comment il était allé chez le préfet; seul, intrépide, fort de la confiance de ses camarades, il avait dit au fonctionnaire l'indignation des armuriers.

— Je la lui ai crachée! Je la lui ai vomie! Je lui en ai dit!

— Parle, parle, cria-t-on de tous côtés...

Il ne se fit pas prier : il inventa sur-le-champ et joua avec entrain une scène où le préfet, irrité, menaçant et ridicule, était traité avec la dernière insolence.

— Et vous croyez, monsieur le préfet, parce que vous avez un habit brodé jusque sur le derrière, que les armuriers sont des hommes à manger de ce pain-là?... Détrompez-vous : ils n'ont pas d'habit brodé; il y en a même qui n'ont pas d'habit du tout, mais ils n'ont pas non plus des cœurs de valets!

Manès songeait :

« Il va trop loin ; la blague est trop forte... »

Mais les applaudissemens crépitaient dans la salle; ces hommes, ces femmes étaient heureux, dans leur misère, de rabaisser ce seigneur d'aujourd'hui, le Préfet. Et il apparut que Colombier, en leur donnant cette joie, manœuvrait habi-

lement; car lorsqu'il ajouta que, démonté, terrorisé, le préfet avait pris sur lui de faire rentrer un tiers des ouvriers, en attendant que le gouvernement décidât pour le reste, ce fut une clameur de triomphe. On avait vaincu! Toute la foule applaudissait, criait, trépignait, dans l'ivresse de la victoire.

« Non! se disait Manès. Ils ne voient pas que le préfet les joue, comme on joue des enfans, et, avec le préfet, cet homme! »

Il s'indigna de cette duperie. Mais aussitôt il songea :

« Pourquoi les a-t-on tous renvoyés? Par économie, dit-on. Cette raison va durer. Et, s'ils ne peuvent rentrer tous, c'est un avantage que d'avoir obtenu cette réintégration du tiers : c'est une transaction sage que cet homme a présentée comme une victoire, pour que ces enfans veuillent bien l'accepter... »

Au bureau, Colombier, sitôt le bruit un peu apaisé, lut un ordre du jour : l'assemblée prenait acte du succès remporté par la fermeté des ouvriers et la vigueur de leur représentant : elle décidait que le tiers admis à reprendre le travail serait tiré au sort, et elle donnait mandat au Conseil directeur de poursuivre sans relâche la réintégration du surplus.

On applaudit encore cette lecture : l'idée du tirage au sort parut excellente; des conversations animées s'engagèrent dans tous les coins de la salle; les gens se démontraient les uns aux autres que ce moyen était le meilleur.

Bourru se leva et sa voix tonnante lança :

— Que ceux qui sont d'avis de...

Manès songea :

«... Alors, c'est fini! Et mon discours? C'est comique!... »

Ce comique lui était infiniment désagréable. Mais la phrase de Bourru était à peine achevée qu'une autre voix, mince, aiguë, sembla répondre à la sienne :

— Hé! la compagnie? je peux t-y dire un mot?

Un assez vieil homme, dont les mèches grises passaient sous la casquette, était debout, la main levée, comme un écolier qui fait signe au maître. Près de Manès, des ouvriers dirent : « C'est Tête de Pipe... » Et toute la salle répéta : « Tête de Pipe... »

— Un bon homme, fit Toinette, mais un peu timbré...

Le tonnerre de Bourru résonna :

— La parole est au citoyen...

— Tête de Pipe! hurla la salle.

— Merci, fit le vieil homme. Voilà ce que c'est... C'est une idée comme ça... Quand les ceux qu'on tirera au sort seront rentrés, les autres pourront se fouiller : le gouvernement en reprendra quelques-uns; le reste n'aura qu'à crever... Mais une supposition qu'on dise : « Nous rentrerons tous ensemble ou pas du tout! » alors, si on souffre, on souffre ensemble; s'il faut marcher, on marche ensemble... Toujours ensemble, moi, voilà ce que j'aime!

Il se tut, et il y eut dans la salle un silence étonné.

Brusquement, Colombier s'écria :

— Camarades, ne vous laissez pas tromper par des mots... Ensemble, bien sûr que c'est notre règle invariable et sacrée, comme celle de tous les prolétaires de l'atelier, de l'usine et de la mine. Mais, est-ce qu'on ne sera pas toujours unis parce qu'un tiers aura repris le travail?... Pour les autres, nous nous occuperons sans relâche, nous, vos mandataires, de leur faire avoir justice. Prenez garde, camarades!... A force d'énergie, nous avons remporté une première victoire... Si vous n'en profitez pas, prenez garde que le gouvernement se ressaisisse et refuse définitivement de réintégrer personne...

Il continua sur ce ton. On l'écoutait : on semblait l'écouter. Mais, peu à peu, de la salle, le bruit d'autres voix que la sienne, de voix qui chuchotaient et discutaient, monta, s'enfla, fut le plus fort. L'appel de Tête de Pipe avait frappé : on n'était plus d'accord. Manès voyait ce trouble. Il songeait : « Si Colombier les abuse un peu, c'est dans leur intérêt... A quoi leur servira de s'obstiner? Le refus, évidemment, a quelque grandeur : tous ou personne... » Cette grandeur le saisit lui-même tout à coup. Colombier avait cessé de parler : de l'estrade, il considérait avec inquiétude les mouvemens de la salle. Manès sentit en soi le choc d'un avertissement secret : « C'est le moment! » Il oublia aussitôt que l'avis de Colombier était le plus sage : il était possédé par le désir de parler, coûte que coûte, de faire éclater la supériorité de son éloquence sur le verbiage de cet homme, d'être acclamé... Il fit vers Bourru, à travers le vacarme, des gestes frénétiques, auxquels celui-ci répondit en l'appelant, de la main, sur l'estrade. Un instant après, il y était debout en face de la salle... L'apparition de cet inconnu fut aussitôt signalée de proche en proche. Les discussions s'arrêtèrent quelques secondes. Bourru répétait à pleine voix : « Citoyens! camarades! citoyens!... »

Des groupes, où l'on criait encore, finirent par se taire ; on regarda cet homme mince, debout, immobile.

— Camarades, reprit Bourru, je vous présente mon ami, le citoyen Manès, professeur au lycée. C'est un homme qui a fait ses preuves, à Paris, dans les réunions et dans les journaux... Et... il demande la parole, ça vaut la peine qu'on l'écoute...

Il y eut, sur ce petit discours, quelques exclamations désobligeantes; mais, visiblement, la foule était curieuse d'entendre ce « Parisien. » Manès, d'un coup d'œil qui la parcourut, recueillit l'appel de cette curiosité. Il commença aussitôt :

— Vous devez me trouver bien hardi, citoyens et citoyennes, de parler devant vous, dans cette réunion où vous débattez vos intérêts professionnels, moi qui ai des mains de bourgeois, qui travaille seulement de la pensée, qui serais plus incapable que le plus maladroit des apprentis, de manier le ciseau, la lime et le marteau. J'ai cependant deux raisons, deux bonnes raisons qui me décident...

Sa voix lente articulait avec une extrême netteté et, en même temps, caressait chaque mot. Toute la foule était attentive déjà. Il agissait ainsi sur elle, avant que de la convaincre ou de la toucher, par la netteté des sons et la caresse des timbres. Quant à lui-même, il gagnait le temps, — pareil au plongeur qui reprend son souffle, — de se retrouver, de se ressaisir, de dominer parmi les mille effluves de ces êtres humains qui, d'abord, étaient venus l'étourdir.

— Ma première raison, c'est que je ne suis pas un étranger ici... Je suis né dans cette ville : j'y ai vécu mes années d'enfance. Mon père, professeur avant moi, m'y a enseigné le culte du travail, le respect des travailleurs. C'est ici, dans ce Noirville, de qui la magnifique croissance est votre œuvre, que, tout enfant, j'ai appris à connaître le peuple, à mesurer son courage et ses souffrances, à voir les abus tyranniques dont il est constamment victime... Depuis, j'ai essayé à Paris de lutter contre ces abus : j'ai tâché de donner à l'ouvrier des armes, non pas celles que vos bras savent forger, mais celles dont je dispose, les armes de la pensée. Le hasard m'a amené ici. Je suis arrivé ému, comme chacun de vous l'eût été à ma place, de revoir, après vingt-cinq ans, la ville où j'ai la tombe de mon père et de ma mère, la grande ville du travail, qui tisse les velours, qui extrait la houille, qui fabrique les armes... Je suis arrivé,

et ç'a été, tout de suite, pour trouver quoi? ce qu'il y a de plus injuste dans cette société où l'on ne compte pas les injustices; des hommes, des femmes, qui n'ont que leur travail pour vivre, et à qui l'on refuse le travail, c'est-à-dire la vie même!

La voix, la main de Manès, l'éclair de ses yeux projetèrent à toute volée son indignation parmi la foule; dans la même seconde, il vit un frémissement courir sur les visages, et les bravos éclatèrent partout à la fois. Dès ses premières paroles, il avait senti dans le regard des femmes une sympathie, dans celui des hommes une défiance. Maintenant, tout le monde applaudissait. Il écouta, la mine grave et comme impatiente, ce bruit qui battait sur ses nerfs, sur son cerveau, sur son cœur. Il apercevait devant lui, ferme et nette, la courbe du discours. Rapides comme des ondes électriques, les idées, les mots mêmes passaient devant lui. Les applaudissemens roulaient encore. Il leva la main pour qu'ils fissent place à sa parole impatiente : « Sa sympathie pour les victimes de l'injustice, c'était la seconde raison qui l'enhardissait à parler... »

— Et quel est donc ce patron qui vous refuse le travail, le pain, la vie? Sans doute un de ces capitalistes...

Avec une ironie qui mordait dans les mots vigoureux, comme l'acide sur la plaque de l'aquafortiste, il fit le portrait du patron-type; il le fit par ce procédé simpliste qui consiste à accumuler dans une seule âme, sans nuance, les vices les plus odieux. Au milieu d'une phrase, l'image de Vambard lui apparut :

— Est-ce là le patron qui vous renvoie, le bel homme ridicule, qu'on voit marcher la tête en arrière comme un paon qui fait la roue, cet être sinistre qui déclare en se caressant la barbe que tout va bien quand il a convenablement digéré, et qui vous laisserait mourir de faim, vous, vos femmes, vos enfans, pourvu qu'il satisfasse, lui, non pas son appétit, mais tous ses appétits?

Des cris de colère répondirent à cette véhémence : les vieux ouvriers souriaient, mais les jeunes, les femmes aussi insultaient avec joie cette effigie du patron, comme au théâtre ils auraient hué le personnage du traître. Manès, désormais, avait à lui, passionnément attentive et docile, toute cette foule, prête à recueillir chacune de ses paroles comme l'expression vraie de ce qu'elle sentait, de ce qu'elle pensait, de ce qu'elle voulait.

Il répéta :

— Est-ce là ce patron qui vous renvoie? non. Votre patron,

à vous, c'est l'État... Pardon, je rêve! je n'y suis plus! Mais l'État, c'est la collectivité des citoyens : c'est nous tous! Quoi donc alors? C'est la collectivité des citoyens qui exige que vous n'ayez plus de quoi manger !... qui veut bien laisser vivre un tiers d'entre vous, mais un tiers seulement! Il est monstrueux, cet État!... Ici, vous apercevez la vérité. L'État, oui, c'est vous, et pourtant ce n'est pas vous; car les bourgeois l'accaparent... Écoutez bien ceci que jamais vous ne devriez oublier : « L'État bourgeois trahit le vice de son origine en ce qu'il imite et dépasse l'implacable égoïsme du patronat. Patron lui-même, donc pareil à tous les patrons, sans respect pour la dignité des prolétaires, sans pitié pour leurs besoins, il accorde le travail comme une faveur et le salaire comme une aumône. »

La formule tomba dans un silence absolu. On n'applaudit pas, il n'aurait pas voulu qu'on applaudît. Il avait besoin de calme pour expliquer l'idée et la fortifier par des exemples. La salle fut comme une classe où tous donnent au maître l'effort de leur bonne volonté. Cependant, Manès avait trop vif le sens oratoire pour s'attarder à cet exercice scolaire. Ayant suffisamment retourné, éclairé l'idée, pour que la moyenne des auditeurs s'en pénétrât, il fut de nouveau le porte-paroles de leurs passions. Ses questions les excitaient, les provoquaient :

— Vous résignerez-vous indéfiniment à ce rôle de dupes? Vous qui êtes la force du travail, accepterez-vous toujours que l'État se moque de vous? Ne viendra-t-il pas le jour où vous reprendrez, dans la vérité de votre droit, le mot d'un roi absolu : « L'État, c'est moi! »... le jour où vous ne direz pas seulement, mais où vous prouverez par vos actes que l'État, c'est vous! Ne viendra-t-il pas, ce jour de l'État socialiste où le patronat aura sombré sous vos justes colères, où les instrumens et les produits de votre travail vous appartiendront? Dites! ne le souhaitez-vous pas, ce jour, ce jour glorieux de libération et de triomphe?...

Harcelée par ces questions que la voix de Manès faisait de plus en plus pressantes, la multitude frémissait d'impatience. Des corps se penchaient et se dressaient, comme les épis dans un champ traversé par une houle. De partout des exclamations fusaient, cris réflexes où s'échappait le bouillonnement des âmes.

— Or, voici qu'une occasion vous est offerte d'affirmer votre force, de revendiquer votre droit. L'État bourgeois dit qu'il n'a

pas de travail à vous donner, parce qu'il n'a pas d'argent pour vous payer? Qu'il en trouve, de l'argent, c'est son affaire! Qu'il en prenne à ces prétendus démocrates qui, après avoir sollicité les suffrages du peuple, troquent leur mandat contre un riche traitement! Qu'il s'arrange! Quant à vous, toute concession serait pis qu'une faiblesse, une lâcheté. Vous devez exiger qu'on vous reprenne tous, parce que telle est la justice: soyez fermes, soyez intransigeans, soyez unis: la victoire est à vous!...

Une tempête d'acclamations se déchaîna: Manès était resté debout, les bras levés, appelant ce peuple à la bataille. A peine eut-il fait un pas pour regagner sa place qu'il était entouré, pressé; des mains serraient les siennes, et ses oreilles étaient assourdies de clameurs enthousiastes. Il se laissait faire: il souriait; il remerciait; il voulait aller, devant lui, jusqu'à Toinette, qui, les yeux brillans, applaudissait et criait de toutes ses forces. Il avait dans la tête le bruit de sa propre voix et la rumeur de la foule; il en était ivre.

Quelques minutes passèrent dans ce tumulte. Du bureau, Colombier échangeait des paroles vives avec les gens de la salle les plus rapprochés de lui. Chacun lui proposait une résolution. Les plus excités montèrent sur l'estrade. Les discussions s'engageaient partout à la fois: l'embarras, la confusion étaient à l'extrême dans un tapage impossible à dominer... Manès était près de Toinette qui se serrait contre lui. Au point d'exaltation où il était monté, la seule sensation du temps qui passait sans émotion nouvelle, finit par l'avertir que son œuvre n'était pas achevée. Il perçut l'incohérence des volontés dans la multitude incertaine. Sa pensée bondit d'un projet à un autre, et se fixa au moyen suprême qu'ont vanté les théoriciens socialistes: la grève générale, l'union des travailleurs pour arrêter à la fois toutes les industries. Il dit à ses voisins: « Je voudrais ajouter quelque chose... Si on pouvait m'écouter? » Avec quelle promptitude une foule si tumultueuse se discipline d'elle-même, on le vit en un instant. Il était monté sur son banc, et, déjà, tout le monde debout, tourné vers lui, attendait qu'il parlât:

— Puis-je vous dire ce que, suivant moi, vous devriez faire?

— Oui! oui! répondirent des centaines de voix.

— Il faut que tous vos camarades des mines, des forges, des fabriques de velours vous soutiennent: c'est leur intérêt de ne pas permettre que vous soyez écrasés. Demandez-leur de vous

soutenir. Que le citoyen Colombier, si actif et si dévoué, s'entende avec tous les syndicats, et que tous posent au gouvernement cet ultimatum : « Ou on vous reprendra sans exception, sans délai, ou ce sera la grève partout! »

Par le même emportement qui l'avait inspirée à Manès, l'assemblée fit sienne son idée : sur-le-champ, un ordre du jour était voté. La voix retentissante de Bourru lança comme au début : « La séance est levée. » D'autres voix entonnèrent l'*Internationale*. Dans la salle même, dans le vestibule, puis dehors, Manès sentit battre encore autour de lui l'ovation. Il était rentré, il était couché, qu'il l'entendait encore...

Ce fut le lendemain et les jours suivans qu'il examina de sang-froid les conséquences de cette soirée. Les journaux de la ville, puis ceux de la région, ceux de Paris le louèrent ou l'attaquèrent vigoureusement, et cette discussion prolongeait en lui l'émoi oratoire. Mais n'était-ce pas folie que cette résolution de grève générale? Et, comme suite de cette folie, quelle plus terrible misère n'allait pas s'abattre sur les armuriers! Il vécut quelques jours dans l'angoisse. Le hasard le servit. Il se trouvait que les mineurs voulaient une augmentation de salaire et que les veloutiers réclamaient de meilleures conditions dans leur travail. La sollicitation des armuriers leur donnait, à tous, un excellent prétexte d'exiger et de menacer. Précisément, le ministère avait besoin, à la rentrée, de vanter la paix profonde qu'il assurait au pays. Ainsi, toutes les circonstances tournèrent au profit des ouvriers de la Manufacture. On leur découvrit des travaux indispensables et ils furent tous réintégrés.

En apprenant ce résultat inespéré, Manès y reconnut à part soi un accident heureux; mais il accepta volontiers d'entendre dire que son audace avait tout fait, et de se laisser porter par la reconnaissance populaire. Il pensa en même temps, avec une secrète joie, que le bruit de son succès irait jusqu'à Vambard, l'irriterait certainement, et peut-être agacerait Germaine.

LOUIS DELZONS.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LE CINQUANTENAIRE

DE

« SALAMMBÔ »

I

Le 24 novembre prochain, il y aura juste cinquante ans que *Salammbô* paraissait en un fort volume in-8, chez l'éditeur Michel Lévy.

Une manifestation littéraire se prépare pour commémorer cet événement. Des membres du gouvernement ont promis, paraît-il, leur concours. Enfin, on nous annonce qu'un buste du grand écrivain, d'après l'original du sculpteur Clésinger, va être inauguré sur le terre-plein du boulevard du Temple, à deux pas de la maison qu'habita Flaubert, où, devant quelques amis réunis, il donna les premières lectures de son roman.

Par une coïncidence non cherchée, une édition nouvelle vient d'en être publiée (1), — édition plus complète que les précédentes, qui renferme un morceau inédit, une table des variantes, et aussi, — ce qui n'avait pas encore été tenté, que je sache, — une étude des sources de *Salammbô*.

On peut se demander néanmoins si ce concours de circonstances suffira pour rappeler sérieusement l'attention du grand public sur l'œuvre de Gustave Flaubert. A vrai dire, le moment ne paraît pas très favorable. Je ne veux point insinuer par là que la gloire de Flaubert subit, aujourd'hui, une éclipse. Elle

(1) *Salammbô*, édit. Louis Conard.

est hors des atteintes de la mode. Cependant, il est incontestable que le roman actuel ne ressemble guère à celui qu'il a conçu et que, dans l'ordre littéraire, tout ce qu'il haïssait, tout ce qu'il a voulu exterminer est en train de renaître et de reprendre crédit. Le pur caprice sentimental fait échec à la sévère méthode intellectuelle qu'il avait instaurée. Il y a pis : cette méthode elle-même n'est plus comprise. Avec les années, le sens de sa doctrine s'est banalisé, affaibli ou adulteré. On ne remonte plus jusqu'à sa pensée originale ; on le juge d'après des formules courantes qui sont mises sous son nom.

C'est peut-être une raison pour essayer de retrouver la pensée de Flaubert dans toute sa force et dans toute sa vérité, pour tâcher d'en préciser la signification et d'en indiquer les tendances. Il ne s'agit nullement de nous en prévaloir pour condamner le présent, mais de déterminer le point de vue auquel il s'est placé. Peut-être, après cela, le simple exposé de ses théories d'art nous amènera-t-il à faire notre examen de conscience et à nous demander si ce que nous avons gagné, depuis que nous nous sommes engagés dans d'autres voies que les siennes, peut compenser ce que nous avons perdu.

D'autre part, comme *Salammbô* fut l'application la plus stricte et la plus consciente de cette doctrine, elle nous offrira la meilleure pierre de touche pour éprouver la théorie par la pratique. Et, puisqu'on s'apprête à fêter la publication de cette œuvre comme une date glorieuse, ce nous sera une excellente occasion de voir ce qui, après cinquante ans, en est resté debout.

***

Que Flaubert ait eu une esthétique, sinon très arrêtée et très cohérente dans ses formules, du moins très vigoureusement caractérisée dans ses tendances, c'est ce que personne, je pense, ne contestera. Cette esthétique, il l'a exprimée en mille endroits de sa correspondance, — particulièrement dans ses lettres à Louise Colet et à George Sand, — et aussi dans maints chapitres de la première *Education sentimentale* (1). Toute la fin de cette œuvre de jeunesse peut être considérée comme un véritable poème de la vie intellectuelle.

(1) Édition Louis Conard.

Sans doute, on peut soutenir que les poétiques des poètes et les théories d'art des romanciers sont faites pour être démenties par leurs auteurs. Cependant, par une exception digne de remarque, il est arrivé que Flaubert n'a pas trop démenti les siennes. Est-il besoin d'ajouter qu'elles ne forment pas un ensemble d'une logique rigoureuse, qu'on n'y trouve point l'enchaînement et la solidité dogmatiques d'un Taine? Ce ne sont que les pensées d'un artiste sur son art. Flaubert, dont l'esprit répugnait peut-être à l'abstraction, n'est pas toujours arrivé à les débrouiller bien clairement. Mais, en somme, il a réussi à faire entendre ou à suggérer ce qu'il voulait dire. Soyons justes : ces défaillances d'expression sont plutôt rares chez ce grand styliste. La plupart du temps, il a su condenser ses intuitions dans des formules extrêmement heureuses.

Et il est inutile, avec lui, de prendre les précautions qui seraient nécessaires avec un autre écrivain et de nous mettre en garde contre les variations de sa doctrine. Sa pensée a très peu évolué. Tel il était à dix-huit ans, tel il apparaît à la veille de sa mort. Le programme littéraire, que contiennent les derniers chapitres de l'*Éducation sentimentale*, peut bien être en ces années de jeunesse encore très enveloppé et très imprécis : ce sera le même au fond qu'il continuera à défendre, lorsqu'il écrira *Bouvard et Pécuchet*.

Or, la méthode, qu'il a toujours préconisée en art, est éminemment *intellectuelle*, en ce sens que, sans nier le sentiment, — bien au contraire, — elle le subordonne à l'intelligence.

La première règle de cette méthode, c'est que l'artiste doit se borner à *représenter*, sans prétendre à conclure : « Les plus grands génies et les plus grandes œuvres n'ont jamais conclu. Homère, Shakspeare, Gœthe, tous ces fils aînés de Dieu, comme dirait Michelet, se sont bien gardés de faire autre chose que représenter (1). » L'artiste est dans le monde, comme le Dieu de Spinoza. Invisible et présente partout, la substance divine pense éternellement l'univers, qu'elle crée, sans but et sans fin. L'art ne fait qu'imiter cette divine contemplation. Contempler, comprendre, représenter, voilà son œuvre, — œuvre qui requiert l'effort de tout l'homme, mais dont la récompense est si haute.

(1) *Correspondance*, édit. Charpentier, IIIe série, p. 271.

La pensée qui contemple excite une émotion, qui passe les plus beaux ravissemens : « C'est une joie supérieure aux plaisirs de la tendresse (1) ! » L'ivresse de l'art égale celle de la science : « *L'art* aussi a des spasmes fous et des enchantemens sans fin... Sous son baiser d'amour, des illuminations magnifiques auraient flambé dans ta tête, où l'idée, comme une torche sur les ondes, eût balancé, en des profondeurs limpides, sa lueur élargie et ses aigrettes multipliées... Perdu dans l'ombre, le monde, en bas, aurait passé sans bruit (2) !... »

Voilà donc le point de vue de l'artiste, situé tout de suite dans l'absolu. Il ne se fait point centre. Il voit les choses, non point par rapport à soi, mais par rapport au Tout, dont il est lui-même partie. Elles n'ont de signification que dans leur relation avec Dieu. Sans doute, ce Dieu panthéistique de Spinoza est bien éloigné du Dieu chrétien. Pour Flaubert, c'est l'Inconnaissable, la substance mystérieuse d'où procède et où retourne toute réalité. Mais quel critère plus radical et plus élevé que celui-là? Notez qu'il ne s'agit pas, ici, de juger les choses d'après un système dit rationnel, une science ou une métaphysique quelconque, mais uniquement de les *représenter*, sans vouloir les expliquer, ou leur assigner un but, leur cause et leur fin se reculant, pour nous, dans la substance inaccessible. Du coup, l'artiste est délivré de tous les préjugés qui peuvent troubler son regard.

Evidemment, on peut se placer à un autre point de vue, on peut mettre sa gloire à passer, comme on dit, de l'absolu au relatif. Au lieu d'être le spectateur désintéressé, on peut prendre parti dans le spectacle et concentrer toute son attention, par exemple, sur des réalités sociales ou nationales, qui ont, en effet, une extrême importance, puisqu'elles sont nécessaires à notre vie. Mais Flaubert répond à cela : Vivre n'est point notre affaire. *Cela ne nous regarde pas.* Notre affaire à nous, c'est de contempler, de chanter la vie. De deux choses l'une : ou bien, vous accorderez à ces faits sociaux ou nationaux une valeur absolue, selon le sentiment populaire, — et, à la réflexion, vous vous jugerez ensuite bien naïfs. Ou vous plaiderez pour eux, en dilettantes de l'action, vous les justifierez d'après une certaine morale, ou une certaine philosophie. Or, que restera-t-il de votre

(1) *Tentation de Saint Antoine.* Édit. Charpentier, p. 252.
(2) *Première version*, 1849-1856, p. 250.

plaidoyer, lorsque cette morale et cette philosophie seront devenues caduques, lorsque votre dilettantisme aura passé de mode? Derrière les choses présentées par vous, ce que j'aperçois c'est vous-même, votre sentiment ou vos idées. Or le moi est haïssable, les sentimens et les idées sont éphémères. Derrière les choses, il n'y a que le mystère qui les conditionne et qui, à cause de cette nécessité, les rend sérieuses.

***

La deuxième règle de l'esthétique de Flaubert, — qui n'est que le corollaire de la précédente, — c'est que l'art doit être impersonnel. Il l'a écrit dans ses lettres et répété si souvent dans ses conversations, que nous n'aurions que l'embarras du choix entre une foule de citations exprimant toutes la même idée. Mais s'il est certain que, pour Flaubert, l'impersonnalité de l'artiste est un dogme capital, ce qui est moins sûr, ce sont les interprétations courantes qu'on en a données.

Prendre au pied de la lettre ce précepte de l'impersonnalité, c'est se tromper grandement. Pour Flaubert, l'esprit de l'artiste n'est pas qu'un miroir, ou, comme on s'est plu à le dire, une plaque photographique, qui reflète mécaniquement le monde extérieur, sans y rien ajouter. Pour lui, l'art, c'est toujours « l'homme ajouté à la nature, » — mais l'*homme littéraire*, et non point le bourgeois ou le citoyen, l'individu avec ses affaires ou ses sentimens personnels, ses obligations ou ses préjugés de caste et de milieu. Il est trop évident que cet *homme littéraire*, avec ses aptitudes, ses tics de métier, ses dons supérieurs, ses lacunes et ses tares, marque son empreinte sur une œuvre. Bien loin de le nier, Flaubert reproche au contraire à la méthode critique de Taine de ne pas tenir un compte suffisant de la personnalité littéraire de l'artiste et de la sacrifier insensiblement ou de la réduire à son milieu et à son ascendance, — c'est-à-dire à tout ce qui n'est pas proprement l'artiste dans un individu : « Il y a autre chose dans l'art que le milieu où il s'exerce, et les antécédens physiologiques de l'ouvrier. Avec ce système-là, on explique la série, le groupe, mais jamais l'individualité, le fait spécial, qui fait qu'on est *celui-là*. Cette méthode amène forcément à ne faire aucun cas du *talent* (1). »

Mais, dira-t-on, la personnalité inférieure de l'écrivain,

(1) *Correspondance*, IIIe série, p. 195.

l'homme d'une certaine époque, d'un certain milieu, d'un certain tempérament reparaît toujours dans une œuvre, par quelque côté, et quel que soit le soin qu'on prenne de l'en chasser. Cela encore est trop évident. Flaubert n'a jamais eu la naïveté de croire que l'impersonnalité, telle qu'il la recommandait, fût absolue. Ce n'est qu'une méthode, qui, comme toutes les méthodes scientifiques elles-mêmes, ne peut être qu'une approximation du vrai. Sans doute, elle est imparfaite, mais c'est le moyen le plus sûr de restreindre, dans l'observation du réel, les chances d'erreur, de réduire au minimum la duperie du sentiment. Il faut la considérer comme une sorte de garde-fou, qui empêche l'artiste de trop céder aux sollicitations du sens individuel, de trop s'abandonner aux mirages du cœur et de l'imagination.

Enfin Flaubert, — si paradoxal que cela paraisse, — a vu, dans la méthode impersonnelle, le moyen le plus sûr, pour l'artiste, de prendre conscience de sa propre personnalité. Oui, il faut sortir de soi pour se retrouver dans les autres. Rien n'est tel que de s'opposer à autrui pour avoir de soi-même une idée plus juste et plus nette. Un trait de caractère, une démarche de l'instinct observés chez un autre vous éclairent brusquement tout un coin obscur de votre âme, ou font entrer dans le jeu de votre action consciente des puissances qui, jusque-là, sommeillaient en vous. Pour se mieux connaître, il faut donc élargir le cercle de son regard, non seulement observer autour de soi, mais multiplier les points de vue, changer de milieu, voyager. Le contact de natures étrangères, surtout quand elles sont primitives et simples, vous avertit qu'il y a, en vous, des profondeurs ignorées, recouvertes par le trompe-l'œil de l'éducation et des idées reçues, des sources obstruées, qui n'attendent que l'occasion propice pour jaillir de nouveau à la lumière. Pendant son séjour en Égypte, la banale rencontre d'une courtisane, une certaine Ruchouk-Hanem, provoqua chez Flaubert une véritable crise de sentimentalité. Cette rencontre fut peut-être le plus grand événement de son voyage. Il est douteux qu'il ait senti auprès de sa maîtresse ce qu'il éprouva auprès de cette misérable créature : « J'ai passé la nuit, — écrivait-il à Louis Bouilhet, — dans des *intensités rêveuses infinies.* » A travers les notes et les lettres intimes où il relate cet incident, dans la simplicité toute nue du récit, perce un accent d'émotion qui ne

se retrouve dans aucune de ses lettres d'amour, même les plus exaltées. Sans le savoir, cette Ruchouk-Hanem avait rouvert dans son cœur une source vive qu'il croyait tarie. Le souvenir en persista chez Flaubert longtemps après.

D'ailleurs, à partir d'un certain point, nos distinctions conventionnelles entre le dedans et le dehors, le moi et le non-moi perdent toute signification. Les choses sont en nous, autant que nous sommes en elles. Ici, la pensée de Flaubert rejoint celle de Gœthe, qui, lui aussi, voyageait, pour s'étudier et se contempler lui-même dans le miroir du monde : « Je ne voyage pas, — disait l'auteur de *Faust*, pour me tromper moi-même, mais pour me connaître mieux à travers les choses étrangères. »

***

Afin d'être plus sûrement impersonnel, de mêler le moins possible de ses préjugés, ou des vœux de son cœur à l'image fidèle de la réalité, l'artiste procédera comme si cette réalité était une pure illusion, une fiction étrangère à lui et qui ne le touche en rien. Flaubert a exprimé cette idée avec une netteté singulière dans sa préface aux *Dernières chansons* de Louis Bouilhet : « *Si les accidens de ce monde, dès qu'ils sont perçus, vous apparaissent transposés comme pour l'emploi d'une illusion à décrire, tellement que toutes les choses, y compris votre existence, ne vous sembleront pas avoir d'autre utilité...* » Une telle doctrine a fait scandale. On s'est empressé de la mal comprendre. Eh quoi? le monde ne serait qu'une illusion, sans autre intérêt que de servir à l'art? Il est certain que le nihilisme boudhiste a effleuré la pensée de Flaubert : « Peut-être qu'il n'y a rien! » dit le Diable à saint Antoine. Mais qui ne voit que cette transposition du réel, — de même que la recherche de l'impersonnalité, — n'est, pour Flaubert, qu'un artifice de méthode? Il ne dit point que le monde n'a de réalité que transposé dans l'art, il dit seulement que l'artiste doit faire *comme si* cela était.

Cette méthode est bonne et salutaire *pour lui*, pour lui seul, — pour le dessein qu'il se propose, à savoir la représentation du réel, sans déformation d'ordre sentimental ou pratique. Du moment que nous considérons le monde comme une pure illusion esthétique, il est clair que, conçu ainsi, il n'intéressera plus que la « personnalité littéraire » de l'artiste, les hautes facultés

qui entrent en jeu dans la création de l'œuvre d'art. Cette dernière règle de la transposition renforce celle de l'impersonnalité. Elle en exagère encore la rigueur, afin de mieux prémunir l'artiste contre les suggestions de la sentimentalité inférieure.

Pourquoi donc se récrier contre lui, s'il isole ainsi sa réalité de la réalité commune, celle qui est une portion de notre activité ou de notre souffrance? Ce n'est, chez le bon ouvrier, qu'un raffinement de probité. N'admet-on pas que le savant, dans son laboratoire, isole deux corps, en vue d'une expérience et qu'il s'efforce par tous les moyens de les soustraire à l'influence perturbatrice du dehors, afin de rendre son expérience plus concluante? Sans doute les choses ne se passent point ainsi dans la nature. Mais le savant procède *comme si* les choses se passaient ainsi. De même, le romancier considère le monde comme n'ayant de réalité et de signification qu'en vue de l'art, afin de couper court à la tentation inconsciente que nous avons de tout ramener à nous-mêmes comme centres et d'envisager l'univers comme asservi à des fins conformes à notre désir.

On a reproché à cette méthode, — Brunetière, par exemple, — de fausser la réalité, en n'y voyant que matière à littérature, en sacrifiant le souci du vrai à celui du style et de l'effet esthétique. Le romancier, nous dit-on, en arrive à ne plus percevoir les choses que sous l'angle littéraire, à faire poser devant lui la réalité, au lieu de l'observer dans sa vérité et dans son train naturel : il tourne le dos à la vie. A quoi Flaubert riposte : « Je ne suis pas assez cuistre que de préférer des phrases à des êtres (1). » Mais l'art et la vie sont deux choses bien différentes et irréductibles l'une à l'autre. C'est une plaisanterie de croire que l'art nous rend jamais la vie telle qu'elle est, et qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour la voir. Le style est déjà par lui-même « une manière de voir. » En somme, l'artiste ne perçoit et ne traduit la réalité que dans la mesure où elle peut servir à son dessein et que s'il s'est mis d'abord dans *l'état littéraire* (2). Son mérite est de la découvrir avec d'autres yeux que ceux de l'habitude, de nous la montrer sous un angle qui lui est propre et qui est précisément l'angle littéraire. Enfin, c'est un métier que de faire un livre. S'il en est ainsi, l'écrivain doit employer toutes ses forces à perfectionner son métier, afin de le rendre

(1) *Correspondance*, IVe série, p. 98 (Lettre à George Sand).

(2) C'est ce que Flaubert appelait familièrement : « se monter le bourrichon. »

aussi apte que possible à exprimer la réalité telle que l'art la conçoit. Un effort continu est nécessaire pour parvenir à ce haut degré de maîtrise. Le véritable artiste consacre toute sa vie à l'art : « Le travail constant, disait Balzac, est la loi de l'art comme celle de la vie. Aussi les grands artistes, les poètes n'attendent-ils ni les commandes, ni les chalands ; *ils enfantent aujourd'hui, demain, toujours*. Canova vivait dans son atelier, comme Voltaire a vécu dans son cabinet. Homère et Phidias ont dû vivre ainsi (1)... »

Flaubert, lui aussi, a vécu dans son cabinet de Croisset. Mais il avait commencé par vivre de la vie de tout le monde et courir le vaste univers, amassant un butin d'impressions et d'images, qu'une existence entière ne suffit pas à épuiser.

***

Cependant, parvenu à ce point de sa dialectique, il fait un retour sur lui-même. Il est pris de scrupules. A raisonner ainsi sur l'art, à s'y attarder, ne risque-t-on pas de tomber dans une creuse scolastique? Sous prétexte d'obliger l'artiste à étudier le réel selon la méthode la plus précise, ne va-t-on pas, à force de subtilités théoriques, le détourner de cette réalité même? Les vrais maîtres n'ont pas été si malins. « *L'Art doit être bonhomme* (2). » S'il est une imitation de la nature, il doit en avoir la simplicité, en même temps que la profondeur : « Les très belles œuvres sont sereines d'aspect et incompréhensibles... Elles sont immobiles comme des falaises, houleuses comme l'Océan, pleines de frondaisons, de verdures et de murmures comme des bois, tristes comme le désert, bleues comme le ciel. Homère, Rabelais, Michel-Ange, Shakspeare, Gœthe m'apparaissent *impitoyables*. Cela est sans fond, infini, multiple. Par de petites ouvertures, on aperçoit des précipices. Il y a du noir, en bas, du vertige, — et cependant, quelque chose de singulièrement doux plane sur l'ensemble... Et c'est calme! c'est calme! Et c'est fort! Ça a des fanons comme le bœuf de Leconte de Lisle (3)... » Qu'on presse un peu Flaubert, et il déclarera que les grands chefs-d'œuvre ont l'*air bête*, en ce sens qu'ils déconcertent toutes les finesses de nos esthétiques

(1) Cf. Balzac, *la Cousine Bette*.
(2) *Correspondance*, IVe série, p. 227.
(3) *Correspondance*, IIe série, p. 304.

et qu'ils déçoivent notre manie d'expliquer et de conclure.

Que sont, en effet, nos systèmes? La réalité est formidable. La vie est partout. La matière et l'esprit s'entrepénètrent : « N'y a-t-il pas des choses inertes qui sont comme animales, des âmes végétatives, des statues qui rêvent et des paysages qui pensent (1)?... » Saisir la vie multiforme dans sa poussée et sa floraison perpétuelles est une tâche qui défie l'intelligence. La vie déborde sans cesse la contemplation de la pensée et la représentation de l'art. Pour essayer de la traduire, l'artiste doit mettre en œuvre une autre faculté, plus embrassante et plus pénétrante que la pensée logique.

Et d'abord, en face de cette force écrasante qu'est la réalité, il convient qu'il soit lui-même une *force*, capable de lui faire équilibre, de sympathiser avec elle, et, jusqu'à un certain point, de la dominer. Il doit être ce qu'on appelle un « tempérament, » — un cœur robuste et gaillard qui batte à l'unisson du pouls universel. Flaubert écrivait à Louise Colet, à propos de Leconte de Lisle : « Il n'a pas l'instinct de la vie moderne, le *cœur* lui manque : je ne veux pas dire par là la sensibilité individuelle, ou humanitaire, non, mais le cœur, au sens presque médical du mot. Son encre est pâle. C'est une Muse qui n'a pas assez pris l'air. *Les chevaux et les styles de race ont du sang plein les veines, et on le voit battre sous la peau et courir depuis l'oreille jusqu'aux sabots* (2). »

Le cerveau pense, le cœur aime. C'est avec l'amour de son cœur, que l'artiste ira au-devant de la vie, qu'il tâchera de la pénétrer et de s'unir à elle : « L'amour, l'amour! Ce qui ne se donne pas! Le secret du bon Dieu, l'*âme*, sans quoi rien ne se comprend (3). » Cette compréhension du cœur et de l'amour, qui embrasse toutes les choses et tous les êtres, elle est la moralité de l'artiste, elle est une forme supérieure de la pitié. Rappelant l'immense labeur que lui avait coûté *Salammbô*, Flaubert disait à Sainte-Beuve : « *L'amour* qui m'a poussé vers des religions et des peuples disparus a quelque chose de moral en soi et de sympathique, il me semble (4)... » Et ailleurs, à Louise Colet : « J'ai été humer des fumiers inconnus. *J'ai eu compassion* de

(1) *La Tentation de saint Antoine* (1856). Édit. Charpentier, p. 167.
(2) *Correspondance*, IIe série, p. 277.
(3) *Ibid.*, IIe série, p. 314.
(4) *Ibid.*, IIIe série, p. 249.

bien des choses où ne s'attendrissaient pas les gens sensibles... Si la *Bovary* vaut quelque chose, *ce livre ne manquera pas de cœur* (1). » C'est par là, par cette sympathie intuitive du cœur, que le grand écrivain, l'écrivain complet se distingue des petits talens et des simples amateurs. En revanche, le dilettante « a un avantage sur ceux qui voient plus loin et qui sentent d'une façon plus intense, c'est qu'il peut justifier ses sensations et donner la preuve de ses assertions. Il expose nettement ce qu'il éprouve, il écrit clairement ce qu'il pense, et, dans le développement d'une théorie, comme dans la pratique d'un sentiment, il écrase *les natures plus engagées dans l'infini, chez lesquelles l'idée chante et la passion rêve* (2)... » Flaubert était éminemment une de ces natures-là.

Lui qu'on accuse d'avoir fait l'impassible, il écrivait à Jules Feydeau, au moment où il commençait la documentation de son roman carthaginois : « Je donnerais la demi-rame de notes que j'ai écrites depuis cinq mois, et les quatre-vingt-dix-huit volumes que j'ai lus, pour être, pendant trois secondes seulement, *réellement* émotionné par la passion de mes héros (3). » L'émotion est donc nécessaire à l'artiste. « Il faut que la réalité extérieure entre en nous, *à nous en faire crier*, pour la bien reproduire (4). »

Loin de nier le cœur, — le cœur révélateur, — Flaubert l'a au contraire exalté plus et mieux qu'aucun autre. C'est parce qu'il croit à la sûreté de ses divinations, qu'il ne veut pas qu'on mutile la réalité, telle que le cœur la manifeste. Le romancier qui peint la vie ne s'en tiendra pas à une image de tête, à une conception élaborée d'après des théories ou d'après une mode régnantes. Il s'efforcera de nous restituer toute la vie sensible au cœur. Critiquant, chez Leconte de Lisle, l'affectation de noblesse, le dédain de la vie moderne sacrifiée à un faux idéal antique, Flaubert disait : « L'idéal n'est fécond que lorsqu'on y fait *tout* rentrer. C'est un travail d'amour et non d'exclusion. Voilà deux siècles que la France marche suffisamment dans cette voie de négation ascendante. On a de plus en plus diminué des livres la nature, la franchise, le caprice, la personnalité, et même l'érudition, comme étant grossière, immorale, bizarre, pédantesque,

(1) *Correspondance*, IIe série, p. 96.
(2) *Première Éducation sentimentale*.
(3) *Correspondance*, IIIe série, p. 104.
(4) *Ibid.*, IIe série, p. 269.

et dans les mœurs, on a pourchassé, honni et presque anéanti la gaillardise et l'aménité, les grandes manières et les genres de vie libres, lesquels sont les féconds (1)... » — Et, parce qu'on n'aura pas peur de peindre toute la vie, on ne s'épouvantera point de ses exagérations, de ce qui dépasse, en elle, la mesure humaine : « *Il ne faut jamais craindre d'être exagéré.* Tous les très grands l'ont été, Michel-Ange, Rabelais, Shakspeare, Molière. Cela (cette exagération) *c'est tout bonnement le génie, dans son vrai centre, qui est l'énorme* (2). »

Mais il n'y a pas seulement l'énorme dans la réalité ; il y a encore ce qui échappe aux prises de nos sens et de notre pensée, — le mystère, que le cœur affirme et devant lequel la pensée abdique. En définitive, ce sont les mystiques qui ont raison contre les logiciens et les savans : « Si tu savais, — dit la Science à l'Orgueil dans la *Tentation de saint Antoine*, — si tu savais comme je suis malade !... Le vent qui souffle éteint mon flambeau, et je reste pleurant dans les ténèbres... Et puis, j'ai peur ! Car je vois passer sur le mur comme des ombres vagues qui m'épouvantent. » Le sens du mystère est partout dans l'œuvre de Flaubert, même dans ses romans les plus réalistes : « Je suis mystique au fond, — écrit-il à Louise Colet, — et je ne crois à rien (3). » Il est un mystique honteux, qui n'ose pas suivre son instinct, qui, par scrupule de bon ouvrier, ne veut pas engager son art hors des voie certaines de la réalité. Comme saint Antoine, après l'assaut des tentations, se remet en prières, il laisse passer les suggestions de l'au-delà et il se remet au travail, qui est sa prière à lui. Mais toute son œuvre, pourtant si nette et si arrêtée dans ses contours, est une allusion perpétuelle à l'Inconnaissable. Cet homme, dont l'imagination était si concrète, a su trouver des mots qui effleurent l'inexprimable et qui rendent le son de l'infini : « On se précipite, — dit la Luxure, — à des rencontres qui effrayent. On rive des chaînes que l'on maudit. D'où vient l'ensorcellement des courtisanes, l'extravagance des rêves, — *l'immensité de ma tristesse?...* »

***

Ayant ainsi reconnu les droits du cœur et fait sa place au

(1) *Correspondance*, p. 366.
(2) *Ibid.*, p. 247.
(3) *Ibid.*, IIe série, p. 101.

sentiment, Flaubert n'en est pas moins convaincu que la faculté maîtresse de l'artiste, c'est l'intelligence qui représente et qui construit. Le monde n'existe, pour nous, qu'autant qu'il est pensé. La sensation, l'obscur pressentiment n'ont de réalité, qu'autant qu'ils se réduisent à une idée et qu'ils se rattachent à un système d'idées préalablement vérifiées. L'esthétique de Flaubert est, dans son fond, éminemment classique et cartésienne : « Ceci est pensé, donc ceci est. » L'art doit être intellectuel.

Bien plus : tout en sachant la fécondité originelle de la sensation et de l'émotion, l'artiste sera constamment en garde contre leurs tromperies. Il évitera de céder en aveugle à son premier mouvement. Non seulement il s'efforcera de régler et de critiquer son émotion, mais il sera capable de l'exciter au besoin. Cette domination sur le sentiment est le grand signe de sa maîtrise : « Arrêtant l'émotion qui le troublerait, il sait faire naître en lui la sensibilité qui doit créer quelque chose (1). » Flaubert va plus loin, il exagère sa théorie à plaisir. Il ne lui suffit pas que l'intelligence crée l'émotion, il faut encore qu'elle crée la réalité. L'univers conspire avec la pensée, ses lois sont identiques à celles de l'esprit. Suivant la formule aristotélicienne, la matière aspire à la forme, elle *désire* devenir pensée. Dans un des épisodes les plus singuliers de la première *Éducation sentimentale*, il imagine qu'un de ses héros, par la seule force de sa pensée, arrive à donner un corps réel à une pure hallucination (2). Ce n'est là évidemment qu'un paradoxe romantique. Mais Flaubert est convaincu, comme Renan et comme Taine, que l'univers s'empresse de donner raison au savant, en vérifiant ses lois, ou en justifiant ses hypothèses. A propos d'un oiseau fabuleux, le Dinorius, qu'il voulait sans doute faire entrer dans sa *Tentation de saint Antoine*, il écrit, quelque temps après, à son ami Bouilhet : « Sais-tu qu'on vient de découvrir à Madagascar un oiseau gigantesque, qu'on appelle l'Épyorius? Tu verras que ce sera le Dinorius et qu'il aura les ailes rouges (3). » Ainsi, la nature est sommée par lui de se conformer à sa description.

Et pourtant il comprend bien que la pensée se heurte toujours à quelque chose d'irréductible et d'inexprimable, dont elle

(1) Cf. *Première Éducation sentimentale*, *ad finem*.
(2) Voir l'épisode du *Chien*.
(3) *Correspondance*, IIe série, p. 156.

ne sera jamais la maîtresse. A trop raisonner et à trop construire, l'artiste s'expose à s'éloigner de la vie. Il faut, au contraire, que, partout dans son œuvre, il en sente la tiédeur et la palpitation. Il faut que ses idées aient des origines sensibles, presque animales, qu'elles plongent, par leurs racines, dans la vie inconsciente. Traçant le portrait idéal d'un jeune homme, qui lui ressemble comme un frère, Flaubert disait : « Également écarté du savant qui s'arrête à l'observation du fait et du rhéteur qui ne songe qu'à l'embellir, il y avait, pour lui, un sentiment dans les choses mêmes, et les passions humaines suivaient, en se développant, des paraboles mathématiques. Quant à ses passions à lui, il les réduisait à des formules, afin d'y voir plus clair, *tandis que ses idées semblaient venir de son cœur, tant elles avaient de chaleur et d'audace* (1). »

Il n'en est pas moins vrai qu'il existe une antinomie gênante entre la pensée et la réalité, entre l'art et la vie. Comment résoudre cette antinomie? Pour Flaubert, la conciliation des deux termes s'accomplit dans l'œuvre de beauté. La beauté est quelque chose de parfait, de fini, qui satisfait complètement le cœur et l'intelligence, et qui, pourtant, laisse le champ libre au rêve, ouvre à la pensée des perspectives sans limite. Elle est un symbole de l'absolu. Devant elle, l'esprit abdique, la logique perd ses droits, comme devant l'émotion et devant la vie.

En cela, Flaubert se sépare absolument des romanciers documentaires ou utilitaires, ou encore des romanciers anglais, narrateurs d'aventures ou chantres de l'action, — pour qui le fait brutal, la tranche de vie, la thèse sociale ou religieuse sont la grande affaire. Pour lui, il faut que la réalité se compose et se traduise sous les espèces de la beauté. La beauté avant tout, tel est le grand précepte de son art. A la veille de sa mort, il écrivait encore à George Sand, à propos d'Alphonse Daudet et de Tourguenef : « Aucun d'eux n'est préoccupé *avant tout* de ce qui fait pour moi le but de l'art, à savoir, la beauté (2). » De là, chez lui, l'importance capitale qu'il attribue à la composition et au style.

Dans cet exposé de l'esthétique de Flaubert, je ne me suis pas flatté de tout dire, il s'en faut de beaucoup. Je n'ai voulu qu'en

(1) Cf. *Première Éducation sentimentale, ad finem.*
(2) *Correspondance*, IVe série, p. 227.

indiquer les grandes lignes et en marquer l'essentiel. Je n'y ajouterai aucun commentaire. Mais je puis bien avouer, en terminant, mon admiration pour cette pensée vigoureuse et probe, qui va droit au but et qui ne se satisfait que dans le grand. Par ce temps de petite littérature, de préciosité et de prétentieuse impuissance, de philosophies louches et d'esthétiques vacillantes, l'étude d'une telle pensée est un viril réconfort.

Que *Salammbô* ait été, comme nous le disions, l'application la plus stricte et la plus consciente de cette doctrine d'art, cela ressort évidemment de l'analyse de l'œuvre. Mais Flaubert lui-même nous en a avertis. Longtemps avant la publication de son roman, il écrivait aux frères de Goncourt : « Le drapeau de la doctrine sera, cette fois, franchement porté, je vous en réponds (1). *Cette fois*, qu'est-ce à dire, sinon que *Madame Bovary* ne réalise pas complètement ce qu'il voulait faire? Et il tenait tellement à ce qu'on en fût bien convaincu, qu'il l'a répété à plusieurs reprises, dans sa correspondance.

Que voulait-il donc faire? Les critiques, — et, en particulier, Sainte-Beuve, — ne se sont guère préoccupés de s'en enquérir. Qu'on relise les trois articles que celui-ci consacra à *Salammbô*, lors de son apparition, on sera surpris de la légèreté et de l'insuffisance de son jugement en un sujet aussi considérable. Peut-être cette chaude et sauvage Afrique dépassait-elle la compétence d'un petit bourgeois de Montparnasse, qui n'est guère sorti de son quartier et « qui n'a point pris l'air. » Les voyages servent tout de même à quelque chose. Et puis l'œuvre de Flaubert était trop haute pour lui. Ce qu'il faut à un Sainte-Beuve, ce sont des œuvres moyennes, des talens « à mi-côte, » comme il disait. Là, il est excellent. Les petites gens de Port-Royal, M. Lancelot, M. Lemaître de Sacy, voilà ses clients. Quand il aborde une grande figure, comme celle d'un Saint-Cyran, il l'esquisse faiblement.

Si j'insiste sur ce jugement superficiel de Sainte-Beuve, c'est qu'après lui, la plupart des critiques l'ont adopté sans variantes notables. A sa suite, ils ont affecté de ne voir dans *Salammbô*

(1) *Correspondance*, IIIe série, p. 183.

qu'un roman historique, ou un poème en prose, suivant la formule de Chateaubriand. Or, ce n'est ni l'un ni l'autre : c'est un roman, sans plus.

***

Si l'on entend par genre faux, en littérature, un genre hybride, incapable de se suffire à lui-même, ne peut-on pas soutenir que, dans la plupart des cas, le roman historique est un genre faux, lui qui se réclame tantôt de l'histoire, et tantôt de l'imagination romanesque, sans arriver à donner à l'une ou à l'autre une valeur telle que celle-ci puisse se passer de celle-là? En effet, la fiction romanesque y est généralement quelque chose de tellement mince, de tellement quelconque, ou de tellement invraisemblable, qu'elle a besoin du voisinage de l'histoire, pour prendre un peu de vie, de couleur, ou de réalité; et, d'autre part, l'histoire, à son tour, y est si peu sûre, si souvent mélangée ou faussée, qu'elle a besoin, pour se produire et, en quelque sorte, pour faire excuser ses mensonges, de prendre le masque d'une fable amusante, pittoresque et mouvementée. Tel est bien, n'est-ce pas, le roman historique tel que nous le trouvons chez Walter Scott, plus tard chez Dumas père, puis chez tous les feuilletonistes, qui ont pullulé autour de lui et après lui.

Il est trop évident que Flaubert, étant l'homme qu'il était, n'a pas pu donner dans ce genre-là. Et pourtant il est incontestable qu'il est passé tout près de ce genre bâtard qu'on appelle le roman historique. Lui-même n'en avait-il pas conscience, lorsqu'il écrivait, dans le débraillé habituel de son style épistolaire : « Il n'est [bêtise] (1) que je ne côtoie dans ce sacré bouquin. » Il est indéniable, en effet, que, dans *Salammbô*, il a côtoyé quelquefois la fausseté du roman historique. Mais, même sans son génie qui l'obligeait à viser plus haut qu'un Walter Scott, il eût encore été sauvé de ce genre par l'excellence de sa méthode. Il a voulu faire quelque chose de tout à fait nouveau, d'intenté auparavant; il a voulu, — et ce sont ses expressions littérales, — *fixer un mirage antique... appliquer à l'antiquité les procédés du roman moderne* (2). Voilà qui est clair : il ne s'agit point ici de poème en prose, ni de

(1) *Correspondance*, IIIe série, p. 186. Le mot est plus vif dans le texte.
Ibid., p. 239.

roman historique, mais de *roman moderne*. Et quant aux « procédés » en question, il est trop évident que ce sont ses procédés, à lui Flaubert, c'est-à-dire la méthode originale qu'il a appliquée plus ou moins dans tous ses autres romans.

Or, la première règle de cette méthode, — nous l'avons vu, — c'est que l'artiste doit se borner à « représenter, » à refléter les formes, les faits et les idées, indépendamment de ses opinions préconçues, de ses haines, ou de ses sympathies instinctives. Et voilà déjà une première différence entre lui et les romantiques, comme Walter Scott, Hugo, ou Dumas père, lesquels n'ont fait que transporter dans l'histoire les préjugés, les passions et même les modes contemporaines. C'est encore une différence capitale entre lui et Chateaubriand qui, dans ses *Martyrs*, apportait, outre des arrière-pensées apologétiques trop manifestes, des idées traditionnelles et toutes faites sur les événemens et les hommes. Flaubert, lui, ne préjuge pas, ne prend pas parti dans les aventures qu'il nous raconte : il « représente » tout simplement. Il est, suivant l'expression de Schopenhauer, le « pur sujet connaissant, » le miroir prodigieusement vaste et limpide, qui reflète un mirage antique.

Mais le « sujet connaissant » qui reflète le spectacle de l'univers voit toutes choses dans un éternel présent. Et ainsi, pour lui, tous les faits qui composent l'histoire universelle se présentent sur le même plan. Tout lui est égal : un événement d'hier et une catastrophe contemporaine des guerres puniques ou des Pharaons de Memphis. Il voit les sacrifices humains de Moloch du même œil que les comices agricoles d'Yonville, et la procession des filles de Tanit comme le cortège d'une mariée de village.

On saisit tout de suite la différence qu'il y a entre cette méthode et la tournure d'esprit des écrivains romantiques, prédécesseurs de Flaubert. Pour ceux-ci en effet, l'histoire, bien loin d'être toujours vivante, était une chose morte et qui même ne les intéressait que parce qu'elle était morte, parce qu'elle offrait des personnages, des costumes, des spectacles, un art qu'on ne reverrait plus. Ils l'abordaient avec un sentiment de *curiosité*, qui primait tout le reste : c'était le rare, le singulier, l'anecdotique, l'extravagant même qui les passionnait. Au contraire, Flaubert professait un superbe mépris pour tout détail qui n'avait d'autre valeur que de curiosité. Et même la curiosité

était en quelque sorte supprimée chez lui, puisque son imagination évocatrice voyait tout dans un éternel présent, comme une chose familière à ses yeux. Il n'avait, devant les spectacles de l'histoire, aucun des ébahissemens, aucune des badauderies des romantiques; et, lorsqu'il essayait de fixer les visions du passé qui flottaient devant ses yeux, il n'en retenait jamais que ce qui lui apparaissait sous les espèces de *la beauté*. Dans toute cette masse d'archéologie et d'histoire qu'il a remuée pour écrire *Salammbô*, cela seul l'a préoccupé qui était susceptible de beauté. Il l'a répété cent fois : « Il n'y a que la beauté qui m'intéresse ! » Et c'est encore ce qui le distingue de la plupart de ses contemporains, — Leconte de Lisle excepté, — par exemple des frères de Goncourt, et plus tard de Zola et de son école, qui attribuaient au *document*, c'est-à-dire à la matière de l'œuvre d'art, une valeur plus grande qu'à sa forme. Flaubert, au rebours de ceux-ci, ne procède point par accumulation de menus détails. « La littérature, écrivait-il à Eugène Fromentin, est l'art des sacrifices. » Couper le plus possible, sacrifier le détail à l'ensemble, tel est le précepte fondamental de sa rhétorique. C'est pourquoi ses descriptions les plus compactes et les plus éclatantes nous laissent, en définitive, une impression de concision et de sobriété toutes classiques. Même lorsqu'il paraît s'amuser à des singularités ou à des excentricités de couleur locale (1), lorsqu'il nous parle avec complaisance de *pintades puniques*, de *galléoles à collier* et de *cailles de Tartessus*, c'est beaucoup moins par souci d'exactitude historique que pour l'euphonie des mots, et parce que ces effets euphoniques concourent à la sonorité de la phrase ou du paragraphe.

Ajoutons qu'en ce qui concerne les mœurs et les caractères, Flaubert témoigne le même dédain pour le détail particulier ou accidentel. Dans *Salammbô*, comme dans *Madame Bovary*, il vise avant tout à créer des types : c'est le permanent, c'est ce qui ne meurt pas, c'est ce qu'il y a d'éternellement humain dans l'homme, qu'il s'efforce de saisir et de traduire par son art. Ce qu'il voit dans Hamilcar, c'est moins le personnage historique que le dictateur ou le chef de bandes. Pareillement, ce qu'il voit dans Autharite ou dans Mâtho, c'est surtout le bar-

(1) Il disait : « Quant à l'archéologie, elle sera probable, voilà tout. Pour ce qui est de la botanique, je m'en moque complètement... » *Correspondance*, IIe série, p. 103.

bare ; dans Spendius, c'est le Grec de la décadence ; dans Salammbô, c'est la vierge et c'est la femme.

Mais alors, si, dans *Salammbô*, l'élément historique est rejeté au second plan ; et si l'auteur a prétendu *tout d'abord* y éblouir notre imagination par des spectacles de beauté, y solliciter notre cœur et notre esprit par un enchaînement rigoureux de vérités psychologiques et par ce qu'il y a d'essentiellement humain dans son drame ; en d'autres termes, si la matière n'a de prix à ses yeux que comme support d'un art parfait, comme moyen de réaliser une œuvre parfaitement belle ; s'il en est ainsi, ne voit-on pas *Salammbô*, en dépit des apparences, se rapprocher insensiblement des œuvres de la plus pure tradition classique, d'une *Énéide*, par exemple, où l'élément historique, pourtant si considérable, se perd en quelque sorte et s'oublie dans la perfection d'art de l'ensemble ? Et ce n'est pas au hasard que je cite l'*Énéide*. Nous savons, par la correspondance de Flaubert, que, durant toute la composition de *Salammbô*, il lut et relut le poème de Virgile. Il écrivait à son ami Feydeau : « J'entremêle cette lecture [de Fénelon] avec celle de l'*Énéide*, que j'admire comme un vieux professeur de rhétorique. » Et ailleurs : « Toutes les après-midi, je lis du Virgile, et je me *pâme* devant le style et la précision des mots (1). » Mais ne forçons pas le rapprochement. Il n'y a, entre les deux œuvres, qu'une analogie de forme plus ou moins prochaine. L'inspiration est bien différente. Et puis enfin, ce n'est pas un poème, fût-ce un poème en prose, que Flaubert a prétendu écrire.

Ce serait donc lui faire injure que de considérer son œuvre comme une reconstitution historique. S'il nous fallait son témoignage, ce témoignage concorderait encore avec notre analyse. J'ai eu la bonne fortune de retrouver, dans ses notes de voyage, et j'ai été le premier à signaler ici même, une sorte d'invocation singulièrement éloquente, qui pourrait servir d'épigraphe à *Salammbô* (2). Flaubert l'écrivit, en rentrant de Tunis et de Carthage, où il était allé se documenter tout exprès pour son roman. Il a eu soin de dater ces quelques lignes, ce qui prouve assez l'importance qu'il y attachait. Ce fut dans la nuit du 12 juin 1858 qu'il l'écrivit. Soulevé d'enthousiasme à la pensée de l'œuvre future, effrayé aussi par les difficultés de l'entreprise,

(1) *Correspondance*, IIIe série, p. 209.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1910.

il s'écrie : « *Que toutes les énergies de la nature que j'ai aspirées me pénètrent, et qu'elles s'exhalent dans mon livre. A moi puissances de l'émotion plastique! Résurrection du passé, à moi, à moi! Il faut faire, à travers le beau, vivant et vrai quand même. Pitié pour ma volonté, Dieu des âmes! Donne-moi la force et l'espoir!* » Ainsi, en cette minute de clarté suprême, où il a fait son examen de conscience, — avant de commencer ce long labeur pour lequel il demandait au Dieu des âmes « la force et l'espoir, » — son œuvre lui apparut d'abord comme un jet lyrique, qui s'apparente au jaillissement des énergies naturelles, ensuite comme une construction plastique, dont la puissance d'émotion serait toute de beauté. Et c'est seulement après cela qu'il songe à la « résurrection du passé » que sera *Salammbô*. Mais il ne s'y arrête point. Il ajoute aussitôt : « Il faut faire, à travers le beau, vivant et vrai *quand même*. » Le beau, c'est la première condition : la vérité et la vie viendront par surcroît, — *quand même*.

Écartons donc une bonne fois des analogies superficielles. Ne croyons plus que Flaubert ait tenté purement et simplement une reconstitution historique. Voyons *Salammbô* telle qu'il l'a voulu faire : nous nous trouvons alors en présence d'un roman conçu de la même façon, exécuté d'après la même méthode, présenté enfin par l'imagination évocatrice de l'auteur comme une aventure aussi contemporaine que celle de *Madame Bovary*.

***

Ce qui trompe le lecteur non averti, c'est l'abondance et la précision toute matérielle des descriptions de Flaubert. Elles sont tellement frappantes qu'on n'y aperçoit d'abord que le détail historique, la couleur locale. Mais cette qualité est secondaire aux yeux de l'auteur, comme aux nôtres, dès que nous sommes entrés dans le secret de son art. Relisons, par exemple, la fameuse description de Carthage au lever du soleil, que Sainte-Beuve, dès la publication du livre, saluait déjà comme un chef-d'œuvre :

... Mais une barre lumineuse s'éleva du côté de l'Orient. A gauche, tout en bas, les canaux de Mégara commençaient à rayer de leurs sinuosités blanches les verdures des jardins. Les toits coniques des temples heptagones, les escaliers, les terrasses, les remparts, peu à peu, se découpaient sur la pâleur de l'aube; et tout autour de la péninsule carthaginoise, une ceinture d'écume blanche oscillait, tandis que la mer couleur d'émeraude semblait comme figée dans la fraîcheur du matin. A mesure que le ciel rose

allait s'élargissant, les hautes maisons inclinées sur les pentes du terrain se haussaient, se tassaient, telles qu'un troupeau de chèvres noires qui descend des montagnes. Les rues désertes s'allongeaient ; les palmiers, çà et là sortant des murs, ne bougeaient pas ; les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent perdus dans les cours ; le phare du promontoire Hermœum commençait à pâlir. Tout au haut de l'Acropole, dans le bois de cyprès, les chevaux d'Eschmoûn, sentant venir la lumière, posaient leurs sabots sur le parapet de marbre et hennissaient du côté du soleil.

Que cette description soit vraie historiquement, c'est bien possible. Mais si, littérairement, elle est d'un si grand prix, c'est avant tout par la puissance de son lyrisme. Comme dans une ode, l'émotion grandit, de phrase en phrase, à mesure que le soleil se lève, que la lumière monte, — pour aboutir au grand effet final : « Les chevaux d'Eschmoun posaient leurs sabots sur le parapet de marbre et *hennissaient du côté du soleil.* » Après cela, peu nous importe que ce soit une description de la Carthage antique. Elle peut s'appliquer aussi bien à la Tunis, qu'à l'Alger moderne. Elle n'est pas plus contemporaine d'Hamilcar que de Flaubert lui-même. Toute pénétrée qu'elle est d'émotion lyrique, elle plane au-dessus des lieux et des temps. Elle a traduit hier, elle traduira demain la splendeur de l'aube se levant sur une grande ville orientale et méditerranéenne.

Non seulement, ces descriptions sont animées d'un souffle lyrique, mais elles sont composées en vue d'un *effet de beauté.* Les détails archéologiques disparaissent dans l'ensemble. En définitive, ils ne sont rien : c'est la forme qui est tout. Ainsi, dans ce passage où il s'agit de nous faire voir le char de Salammbô courant sur la route de Carthage. Nous sommes sur une terrasse des jardins d'Hamilcar et nous regardons vers la plaine, avec Mâtho et Spendius :

Un point d'or tournait au loin dans la poussière sur la route d'Utique : c'était le moyeu d'un char attelé de deux mulets. Un esclave courait à la tête du timon, en les tenant par la bride. Il y avait dans le char deux femmes assises. Les crinières des bêtes bouffaient entre leurs oreilles à la mode persique, sous un réseau de perles bleues. Spendius les reconnut ; il retint un cri.

Un grand voile par derrière flottait au vent.

Ne nous attardons pas à la précision descriptive, qui, dans ce morceau, est saisissante. Mais notons l'art subtil avec lequel tous ces détails sont agencés pour faire éclore progressivement la vision dans les yeux du lecteur : *le point d'or,* le moyeu du

char, l'esclave qui court, les crinières bouffantes à la mode persique, le réseau de perles bleues, — enfin l'image qui résume tous les traits épars du tableau et qui les enveloppe, en quelque sorte : *Un grand voile, par derrière, flottait au vent*. Cette image, par la seule place que Flaubert lui a assignée, par la seule vertu de l'ordre, prend une valeur symbolique inattendue. Elle symbolise le char tout entier, comme une voile symbolise un navire ; et, par la série illimitée d'images qui lui sont associées, on peut dire qu'elle suggère bien au delà des limites restreintes où l'auteur semble avoir voulu enfermer notre regard. On oublie tous les détails matériels qui le précèdent : il ne reste plus, en fin de compte, que la vision d'une forme légère, ailée et fuyante...

Cette supériorité de Flaubert dans la description pittoresque est si grande, qu'on a souvent affecté de ne voir en lui qu'un descripteur de génie. On s'imagine qu'il décrit pour le plaisir de décrire. Mais ces descriptions, même les plus longues, même celles qui semblent, au premier coup d'œil, de purs hors-d'œuvre, ont, la plupart du temps, une signification psychologique, indépendante de leur valeur historique ou archéologique, — *supérieure à la couleur locale*.

Je ne connais pas, dans *Salammbô*, de plus bel exemple de la valeur psychologique d'une description que ce chapitre où l'auteur nous dépeint les magasins et les trésors d'Hamilcar. Cette espèce de recensement dépasse en éblouissement les plus merveilleux contes arabes : ce sont des entassemens de fer, d'airain, de plomb, de lingots d'argent empilés comme des bûches, des montagnes d'outres laissant échapper la poudre d'or par leurs coutures trop vieilles ; des forêts d'ivoire, des monceaux de gomme, d'encens, d'aromates, de plumes d'autruche... Et il y en a ainsi pendant des pages et des pages. Le lecteur superficiel se demande où l'auteur veut conduire son héros à travers cet amoncellement de magnificences... Mais d'abord, il n'y a, pour ainsi dire, pas un détail, dans toute cette longue description, qui ne nous révèle quelque chose de l'âme et des mœurs carthaginoises. Ensuite Flaubert veut conduire Hamilcar à la grande résolution qui est formulée, en ces deux lignes, à la fin du chapitre : « Lumières des Baalim, — dit celui-ci au sénat de Carthage, — j'accepte le commandement des forces puniques contre l'armée des Barbares ! »

En effet, c'est parce que le suffète, à chaque pas qu'il fait à travers ses magasins et ses trésors, prend à la fois conscience de sa propre force et de l'injure que lui ont infligée les Barbares, en pillant ces mêmes magasins, en saccageant et en brisant tout sur leur passage, en attentant jusqu'à l'honneur de sa propre fille ; c'est parce qu'il retrouve partout l'insulte des mercenaires et le déshonneur de sa maison ; c'est parce que sa colère bouillonne et s'accroît à la découverte de chaque nouveau méfait, qu'une circonstance en apparence insignifiante, — la vue de ses éléphans mutilés par les Barbares, — précipite sa résolution. A cette dernière vue, il ne peut plus y tenir, il brûle de se venger, et, malgré ses défiances et ses rancunes contre la République, il court au Sénat et il prononce la formule qui va le lier comme un serment : « Lumières des Baalim, j'accepte le commandement des forces puniques contre l'armée des Barbares !... »

***

Ainsi donc, la place de la description, dans *Salammbô*, est presque toujours proportionnée à son importance et à sa signification par rapport au reste du récit. Mais si elle a surtout une valeur d'art, ce serait s'aveugler de parti pris que de n'en pas voir la valeur historique. La solidité du fond, chez Flaubert, répond à la splendeur de la forme. Comme il le disait dans son ferme propos du 12 juin 1858, il a voulu « *faire, à travers le beau, vivant et vrai quand même.* » Il a fait vrai, mais il a fait surtout vivant.

En ce qui concerne l'archéologie punique, on peut discuter à perte de vue sur la question de savoir si Flaubert n'a pas trop accentué, dans son récit, la couleur biblique et phénicienne, au lieu de nous représenter une Carthage déjà à demi hellénisée. C'est l'opinion qui prévaut aujourd'hui. Mais les généralisations de l'archéologie sont sujettes à d'étranges variations. Ne nous hâtons pas trop de conclure contre Flaubert, dans le sens des archéologues (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes ses affir-

(1) J'ai entendu dire maintes fois à l'un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de l'Afrique ancienne, qu'en matière d'archéologie punique l'opinion de Flaubert n'est jamais négligeable. Cela n'empêche pas certains professionnels de l'histoire de continuer à traiter *Salammbô* avec le plus ridicule dédain. Je relève dans une volumineuse *Carthage romaine*, en plus de 700 pages, ces phrases méprisantes jetées au bas d'une page : « On ne s'étonnera pas, je pense, de ne pas rencontrer dans cette liste le nom de Flaubert. En dépit des *prétentions de l'auteur* (?)

mations et toutes ses hypothèses reposent sur des textes ou des documens certains. Il avait lu à peu près tout ce qu'on pouvait lire, de son temps, sur Carthage. Voilà de quoi nous rassurer. N'oublions pas, cependant, que *Salammbô* est avant tout un livre d'imagination. Flaubert a eu soin de nous le rappeler. De même qu'il disait à propos de *Madame Bovary :* « Les observations de mœurs, je me fiche bien de ça! » de même, il écrivait à Sainte-Beuve, à propos de *Salammbô : « Je me moque de l'archéologie!* » Il ne s'agit pas de savoir si la coiffure de Tanit est authentique, ou si la robe de Salammbô eût été désavouée par les couturières de Carthage. Le moindre cuistre, là-dessus, peut se flatter d'en remontrer à Flaubert, — et d'ailleurs ils n'y ont pas manqué. L'essentiel est de savoir si ce mirage antique évoqué par l'imagination de Flaubert forme un tout bien cohérent, satisfaisant à la fois pour une imagination d'artiste et pour une conscience d'historien : « si les mœurs dérivent de la religion et les faits des passions, si les caractères sont suivis, si les costumes sont appropriés aux usages et les architectures aux climats... » — On peut répondre hardiment que oui et qu'on n'a jamais tenté une œuvre d'une logique interne plus solide, ni d'une plus parfaite beauté!

Mais non seulement Flaubert a su nous donner une image plausible de l'Afrique au ve siècle avant Jésus-Christ, il nous en a donné une image *toujours vivante*, en nous la représentant, si je puis dire, sous ses aspects éternels. *Salammbô* est un livre tout plein de l'Afrique. D'abord l'auteur nous a tracé des lieux où se déroule son action un portrait si véridique, si complet et si définitif qu'il n'y a plus qu'à glaner derrière lui. Tous ceux qui ont vécu en Algérie et en Tunisie le savent bien. Lorsqu'on

la science n'a rien à démêler avec *Salammbô*. Quoi qu'on pense de la valeur littéraire de ce roman, *on doit le tenir pour non avenu*, si l'on ne recherche que la vérité historique. » Et, pendant 700 pages, sous prétexte de rechercher la vérité historique, l'auteur de cette note entre-choque les opinions de Beulé contre celles de Dureau de la Malle et du moindre ingénieur des ponts et chaussées qui s'est livré à des sondages dans le golfe de Carthage. — le tout pour conclure que nous ne savons rien de positif sur la Carthage romaine, pas plus que sur la Carthage punique. C'est une belle chose que la méthode, mais encore faudrait-il l'appliquer à des sujets qui *rendent*, et non la faire fonctionner à vide pendant des centaines de pages. Après avoir volatilisé, réduit en poussière impalpable des textes anciens, sans doute obscurs ou contradictoires, mais qui enfin disaient quelque chose, on nous laisse plus incertains que devant. Hypothèses pour hypothèses, j'aime mieux celles de Flaubert. Au moins, elles me *font voir* une Carthage possible, tandis qu'avec ces messieurs, je ne sais rien et je ne vois rien du tout.

voyage là-bas, il suffit d'ouvrir les yeux, pour saluer au passage les paysages de *Salammbô*. Et il suffit aussi d'ouvrir les yeux pour reconnaître, dans les rues d'Alger, de Constantine, ou de Tunis, les types humains, les silhouettes d'aventuriers, les foules hybrides et bigarrées qui se pressent dans le roman du maître de Rouen.

Ce ne sont pas là de vagues analogies. Quand on a longtemps vécu en Afrique, ces personnages de *Salammbô* vous poursuivent comme des êtres réels, comme des passans familiers coudoyés chaque jour dans la rue. Tel frondeur des Baléares, comme ce Zarxas, vigoureux et souple, qui saute à la façon des bateleurs sur les épaules de ses amis, vous évoque ces portefaix de Mahon ou d'Alicante, qui grimpent si lestement sur les navires dans les ports algériens, qui s'étudient à fléchir élégamment le jarret sous les plus lourds fardeaux et dont les pieds légers chaussés d'espadrilles ont toujours l'air de bondir. Dans le roman de Flaubert, il y a bien des pages semblables à celle-ci, où je retrouve non seulement des silhouettes précises, mais des conversations et des confidences d'hommes du peuple rencontrés sur les routes du Sud ou sur les quais d'Alger : « Il était né (Mâtho) dans le golfe des Syrtes. Son père l'avait conduit en pèlerinage au temple d'Ammon. Puis il avait chassé les éléphans dans les forêts des Garamantes. Ensuite il s'était engagé au service de Carthage... Il craignait les dieux et souhaitait de mourir dans sa patrie. — Spendius lui parla de ses voyages, des peuples et des temples qu'il avait visités, et il connaissait beaucoup de choses : il savait faire des sandales, des épieux, des filets, apprivoiser les bêtes farouches et cuire des poissons. »

Otez la couleur antique. De qui s'agit-il ici? De Spendius et de Mâtho, ou bien d'un spahi indigène et d'un trimardeur espagnol? Durant les longues chevauchées à travers la steppe, lui aussi, le cavalier du bureau arabe, il vous a dit son histoire en quelques paroles brèves et prudentes; et c'est toute l'histoire de Mâtho, comme l'histoire de Spendius est celle de l'aventurier cosmopolite.

Prétendra-t-on que Flaubert a été dominé par ses souvenirs et ses notes de voyage, et qu'il a représenté en somme des caractères tout modernes sous des noms ou des costumes antiques? Ce qu'il y a de sûr encore une fois, c'est que de semblables types sont absolument africains.

Flaubert savait bien qu'il y a quelque chose de plus fort que le temps et les bouleversemens d'empires, — c'est l'âme d'un pays qui se survit indéfiniment dans les hommes qui l'habitent. C'est pourquoi il s'est enquis si scrupuleusement de l'âme africaine. On peut répondre à cela que cette âme diffère sans doute beaucoup de l'âme antique; mais pour Flaubert, comme pour tous ceux qui ont étudié cette Afrique immobile, où rien ne meurt, parce que rien n'y naît plus, il est certain que les contemporains de Scipion et d'Hamilcar sont encore reconnaissables dans les Africains d'aujourd'hui.

***

A côté de cette vérité locale, il y a aussi, dans *Salammbô*, une vérité humaine, à laquelle le grand nombre des lecteurs, éblouis sans doute par la pompe du décor, ne prêtent guère d'attention.

Nous pourrions analyser successivement chacun des personnages du roman que nous arriverions à la même conclusion : c'est qu'ils vivent aussi diversement et aussi profondément que les personnages familiers de *Madame Bovary*. Mais tenons-nous-en à l'héroïne du livre, cette étrange Salammbô, en qui l'on ne voit d'ordinaire qu'une poupée somptueusement habillée.

On peut dire que le même mystère, qui défend la femme orientale contre les indiscrétions du voyageur européen, entoure la fille d'Hamilcar dans le roman de Flaubert, et la dérobe aux regards profanes. Cette impression de mystère, Flaubert l'a voulue et l'a cherchée à dessein, — nous le savons par sa correspondance. Mais justement parce que Salammbô est mystérieuse pour nous, nous voyons volontiers en elle, comme dans la femme arabe, tout un monde de poésie et de sentimens à jamais indéchiffrables pour nos esprits d'Occidentaux; et quand nous approchons de cette forme voilée et muette, une irritation nous prend en songeant que nous ne saurons jamais ce qui se passe derrière ce front scintillant de plaques d'or, derrière ces yeux inertes et brillans comme des pierreries. Puis, à mesure que nous la connaissons davantage, nous en arrivons à soupçonner que cette âme mystérieuse ne renferme que le vide; et nous éprouvons quelque chose de la déception de Mâtho, lorsque, après avoir traversé les salles étincelantes du temple de Tanit, encore tout aveuglé par l'éclat des marbres, des métaux

et des gemmes, il finit par arriver au fond du sanctuaire, un obscur réduit, où il ne discerne rien qu'une pierre noire, à peine dégrossie!

Évidemment Flaubert a voulu que nous éprouvions quelque chose de cette irritation et de cette déception devant la figure imprécise de Salammbô : c'est par là qu'elle rappelle l'Orient et qu'elle ressemble aux femmes de son pays. Mais en même temps, il l'a douée de sentimens et de passions qui l'apparentent à la nature féminine, telle qu'elle se rencontre, je crois, dans tous les temps et sous tous les climats.

Salammbô a les inquiétudes de la vierge qui pressent on ne sait quel grand bonheur vers lequel elle se précipite de toute son âme et qu'elle n'atteindra jamais. Elle est avide d'aimer. Elle croit aimer la Déesse, comme la pauvre Emma Bovary croit aimer ses amans; mais elle n'aime que l'amour, c'est-à-dire, dans la pensée de Flaubert, l'ombre d'une ombre. Et lorsqu'elle s'imagine être au but de ses plus ardentes convoitises, lorsqu'elle touche enfin de ses mains ce voile de l'Immaculée, ce zaïmph qu'elle a reconquis au prix de sa vie et de sa virginité, elle reste « mélancolique devant son rêve accompli, » de même que la petite bourgeoise d'Yonville, dans toute la frénésie de la passion et dans tout l'orgueil de l'adultère triomphant s'avouait « ne rien sentir d'extraordinaire. » Les mêmes phrases désabusées se répondent d'un roman à l'autre et elles traduisent la même aspiration immense et douloureuse, le même accablement devant l'impuissance du Désir!

Non seulement Salammbô est une petite âme inquiète et angoissée : elle ne serait pas la fille de Flaubert, si elle ne tenait de son père une passion d'ordre plus intellectuel que le désir. Elle est dévorée de la *curiosité de savoir;* et par là encore, elle touche à la nature féminine dans ce qu'elle a de plus intime; elle rejoint l'Ève éternelle qui veut goûter, elle aussi, au fruit de l'arbre de la science, malgré tout, malgré la défense divine, malgré la chute et la damnation. Elle veut savoir, non pas même pour la joie de savoir, car elle n'ignore pas que toute la science du monde ne la satisfera jamais, mais uniquement pour le plaisir de violer le grand secret et d'enfreindre la loi. Lorsque Shahabarim, le prêtre de Tanit, la vient visiter, le vieillard a beau lui répéter qu'il n'a plus rien à lui apprendre, elle le presse de ses questions, elle le tourmente pour qu'il lui dévoile

la pure essence de la Déesse qu'elle adore sans la comprendre ; mais le prêtre la repousse d'un geste véhément : « Ton désir est un sacrilège, — lui dit-il ; — satisfais-toi avec la science que tu possèdes ! » Et Salammbô tombe sur ses genoux ; elle sanglote, écrasée par la parole du prêtre, pleine à la fois de colère contre lui, de terreur et d'humiliation.

Ne serait-ce que pour mieux sentir ce qu'il y a de profondément humain et d'universel dans ce caractère de Salammbô, qu'on lise, dans la *Correspondance*, ce passage d'une lettre adressée par Flaubert à une vieille fille de ses amies, laquelle était inquiète, comme la fille d'Hamilcar, et dévorée par la même curiosité de savoir. Flaubert, l'aumônier des Dames de la Désillusion, comme il aimait à s'appeler, lui répond à peu près dans les mêmes termes que Shahabarim, le grand prêtre de Tanit : « Avez-vous tout étudié ? Êtes-vous Dieu ? Qui vous dit que votre jugement humain soit infaillible ? que votre sentiment ne vous abuse pas ? Comment pouvons-nous, avec nos sens bornés et notre intelligence finie, arriver à la connaissance absolue du vrai et du bien ? Saisirons-nous jamais l'absolu ? Il faut, si l'on veut vivre, renoncer à avoir une idée nette de quoi que ce soit. L'humanité est ainsi, il ne s'agit pas de la changer, mais de la connaître. Pensez moins à vous. Abandonnez l'espoir d'une solution. Elle est au sein du Père. Lui seul la possède et ne la communique pas. *Mais il y a, dans l'ardeur de l'étude, des joies idéales faites pour les nobles âmes. Associez-vous par la pensée à vos frères d'il y a trois mille ans ; reprenez toutes leurs souffrances, tous leurs rêves, et vous sentirez s'élargir à la fois votre cœur et votre intelligence ; une sympathie profonde et démesurée enveloppera, comme un manteau, tous les fantômes et tous les êtres. Tâchez donc de ne plus vivre* en vous... » Et ailleurs il lui disait encore : « Soyez donc plus *chrétienne* et résignez-vous à l'ignorance ! » — « Satisfais-toi, — disait le prêtre de Tanit, — avec la science que tu possèdes ! » C'est la même pensée, c'est presque la même phrase ! Elle résume peut-être, avec les lignes précédentes, tout le sens symbolique de *Salammbô*.

***

Nous voici au cœur du sujet. Écartons maintenant l'accessoire, oublions les théories d'art de Flaubert, son érudition et sa philosophie, laissons dans l'ombre les substructions de l'édi-

fice qu'il a élevé, détournons-nous des détails de l'architectur et du jeu des couleurs : ne regardons que l'ensemble de so œuvre. Nous nous dirons alors que Flaubert, à l'égal des plu grands, a réalisé la création poétique par excellence. Au rebour des modernes, qui décalquent misérablement la réalité immé diate, — et à la façon des classiques, — il a tiré une merveille pour ainsi dire, de rien. Il a ressuscité Carthage. Il l'a fait sorti véritablement de « l'ombre de la mort. » Il n'en existe plu d'autre que la sienne. C'est à travers la sienne que l'on voi revivre les misérables ruines qui jonchent le sol de la grand cité africaine. C'est de *Salammbô* qu'elles empruntent tout l charme qui nous attire vers elles. Pour le voyageur d'aujour d'hui, les tourterelles qui se posent sur la terrasse des Pères Blancs, à Saint-Louis de Carthage, sont les colombes de Tanit.

Et quand bien même *Salammbô* ne tiendrait à rien, quan elle ne serait qu'un splendide palais d'images élevé par une fan taisie d'artiste, il n'en resterait pas moins ceci : ces image recouvrent un drame symbolique, dont la signification rejoin celle des œuvres les plus hautes de l'art. Aucune n'a plus pro fondément exprimé la folie de l'amour et du désir. Salammb meurt, pour avoir réalisé son rêve, pour avoir touché au man teau de la Déesse. Mais la folie de l'amour et du désir, sou toutes leurs formes, — folie mystique, ou folie de l'action, — est la source de tout ce qui se fait de grand dans le monde c'est un principe de vie. Mâtho, l'obscur soldat, devient un che et un héros, parce qu'il aime la fille d'Hamilcar, — et il meur en extase au milieu des supplices, parce que ses yeux rencon trent les yeux de Salammbô. Ainsi donc, *aimer pour vivre*, e *mourir d'aimer*, parce que l'amour humain, comme le désir est une duperie, — voilà la contradiction douloureuse, l'anti nomie insoluble sur laquelle nous arrête la pensée de Flaubert Il nous laisse sur le seuil de la Foi, qui, seule, peut rompre l cercle vicieux, où tourne le désir, en lui proposant un obje égal à son infinité.

LOUIS BERTRAND.

L'EUROPE

ET LA

GUERRE ITALO-TURQUE

Alarmante dès le premier coup de canon, comme tout incident qui risque de déclancher la crise toujours imminente de la question d'Orient, la guerre étrange, à demi européenne et à demi coloniale, qui arme l'une contre l'autre l'Italie et la Turquie à propos de la Tripolitaine, devient plus inquiétante à mesure qu'elle se prolonge sans résultat décisif et sans que l'on aperçoive quel traité de paix pourrait en être l'issue. Les récentes tentatives d'intervention médiatrice des grandes puissances ont, par leur échec même, rendu la situation plus inextricable et plus dangereuses les conséquences. Dans cette guerre, où tout est trompe-l'œil, où ni les armées, ni les flottes ennemies ne se rencontrent sur un grand champ de bataille, la question qui, en réalité, est en suspens, est moins de savoir si la Tripolitaine et la Cyrénaïque cesseront d'être un vilayet de l'Empire ottoman pour devenir un prolongement du royaume d'Italie, que de prévoir ce qui en résultera pour la Turquie, pour l'Italie, pour la politique générale de l'Europe. Déjà nous en avons éprouvé certains effets, qui ont étonné l'opinion française, mais qui n'auraient pas dû surprendre des hommes d'État avertis. L'Europe est-elle menacée de nouveaux incidens plus graves encore? Et, pour l'Italie elle-même, les suites de son agression seront-elles bien celles que le gouvernement escomptait et que la nation, dans un élan d'enthousiasme patriotique, acclamait par avance?

Les fortes émotions éprouvées en commun, les rudes mais profitables leçons de l'expérience mûrissent l'âme des peuples et la marquent de leur empreinte, ineffaçablement. L'Italie traverse des heures qui auront, dans son histoire à venir, un immense retentissement.

A de telles questions, il est encore trop tôt pour répondre directement, mais le moment est venu de les poser; en jetant un peu plus de lumière sur les origines et les péripéties de la guerre italo-turque, en montrant les conséquences qui apparaissent déjà, nous espérons, dans une certaine mesure, les éclairer.

I

La guerre italo-turque est avant tout un phénomène d'opinion. Elle est sortie de la rencontre d'un puissant courant d'idéalisme national avec certaines circonstances particulières de politique intérieure et extérieure.

La génération italienne qui aspire aujourd'hui à remplacer, à la tête des affaires, l'équipe fatiguée des politiciens vieillis dans les intrigues parlementaires, a été élevée dans le culte des héros du *Risorgimento* et s'inspire de leur esprit. Ceux-ci n'étaient qu'une minorité ardente, qui entraîna avec elle la bourgeoisie éclairée. Après avoir créé un État, ils voulaient faire une nation; ils étaient, au sens propre, des nationalistes. « Maintenant qu'il y a une Italie, disait d'Azeglio, il faut créer des Italiens, » c'est-à-dire insuffler, dans ces corps d'hommes, venus de tous les points de la péninsule, des âmes italiennes. A leur nation ils offraient d'abord pour idéal l'unité, mais déjà leur foi patriotique dépassait les limites géographiques de l'Italie et plaçait devant leur jeune patrie

Un vase tout rempli du vin de l'espérance,

l'empire de la Méditerranée, qui devait échoir, un jour, par droit d'héritage, à la troisième Rome. Le livre célèbre de Gioberti : *Il primato*, est bien antérieur à la réalisation de l'unité. Ces libéraux idéalistes et patriotes, dans leur zèle, faillirent à plusieurs reprises compromettre leurs plus chères espérances que sauvèrent la prudence des politiques et l'habileté des diplomates. Plus tard, Crispi, premier ministre, voulut réaliser ces rêves grandioses; il se mit au service de la force allemande pour

neutraliser, par elle, la malveillance autrichienne et canaliser toutes les ressources de l'Italie vers une politique d'expansion méditerranéenne et coloniale. Si une nouvelle guerre, que Crispi fit tout ce qu'il put pour provoquer, mettait aux prises la France et l'Allemagne et se terminait par la défaite de la France, l'Italie aurait, pour sa part de nos dépouilles, l'Afrique du Nord. L'établissement du protectorat français à Tunis avait blessé au vif l'opinion italienne; Bismarck ne souhaitait pas une nouvelle guerre : Crispi chercha des compensations et s'engagea dans l'entreprise éthiopienne où il trouva Adoua.

Adoua a pesé très lourd, matériellement et surtout moralement, sur l'Italie contemporaine; l'opinion italienne, si impressionnable, si prompte à passer de l'excès de la confiance à l'excès de la prudence, n'est pas encore guérie d'une si rude déception; on en trouverait la preuve dans la conduite même de la guerre de Tripolitaine. Tuer ce fantôme en réhabituant l'Italie à la victoire, infuser une foi nouvelle avec de nouvelles espérances dans l'âme nationale et, ainsi, resserrer la cohésion de la patrie et multiplier sa puissance de rayonnement, c'est le but du nationalisme italien sous la forme nouvelle que lui ont donnée un groupe d'« intellectuels, » écrivains, journalistes, professeurs d'université, tels que MM. Enrico Corradini, S. Sighele, de Frenzi, Maraviglia. C'est le programme idéal de ce groupe, — dont certaines conceptions ne sont pas sans quelque rapport avec celles de l'Action française, — que le public a applaudi, poétiquement symbolisé par Gabriele d'Annunzio, dans *la Nave*. Quelques mois avant la guerre, M. Paolo Arcari, le distingué professeur de l'Université de Fribourg (Suisse), a publié, dans un instructif volume, les résultats d'une enquête sur *la Coscienza nazionale in Italia* (1) qui nous renseigne sur ces tendances et ces aspirations nouvelles d'une partie de « l'intelligence » italienne. L'œuvre du *Risorgimento*, d'après les nationalistes, n'est pas achevée; continuée par Crispi, elle a été interrompue par la bataille d'Adoua et par la faiblesse du roi Humbert qui n'a osé ni soutenir son ministre, ni continuer sa politique; il faut la reprendre et achever l'unité de l'Italie en réalisant son unité morale, en formant une âme italienne. On n'y

(1) Milan, Libreria editrice milanese, 1911, in-8. — Voyez aussi l'article très intéressant de M. Stéphane Piot : *le Nationalisme italien*, dans la *Revue des Sciences politiques* d'avril 1912.

réussira qu'en entraînant la nation tout entière dans une politique d'action, orientée dans les voies traditionnelles où sa situation géographique et sa vieille histoire l'invitent à s'avancer. « La patrie, a dit Mazzini, c'est avant tout la conscience de la patrie. » Cette conscience s'acquiert par l'action en commun, par les dangers bravés d'un même cœur. C'est donc une politique d'exhaussement national qu'il faut pratiquer; les écrivains nationalistes célèbrent les bienfaits de la guerre, « guerre de rédemption et d'espérance, » qui effacera le souvenir de Tunis, d'Adoua et fera sortir l'Italie de la situation de second plan qu'elle occupe dans la Triple-Alliance. L'idée impérialiste se développera par le succès, par la victoire. Nationalisme d'abord, impérialisme ensuite, tel est le processus. « Avant vingt ans toute l'Italie sera impérialiste, » répète M. Corradini (1). « Il est nécessaire que l'Italie ait sa guerre; sans quoi, elle ne sera jamais une nation. Elle fut autrefois un troupeau d'esclaves; aujourd'hui, elle est un peuple, mais elle ne sera jamais une nation sans la guerre. Les peuples qui maintenant sont nation, ne devinrent tels que par la guerre. Et, sans la guerre, continuant à n'être qu'un peuple au milieu d'autres peuples qui sont des nations, nous resterons le proverbial pot de terre en face des pots de fer (2). »

La conquête de la « Libye, » — la résurrection de ce vieux nom romain, pour désigner l'ensemble des terres dont l'Italie a proclamé l'annexion, est significative, — n'est qu'une première étape. Ensuite, l'Italie trouvera deux adversaires : l'Autriche, qui domine dans l'Adriatique et détient des terres « non rachetées; » la France, maîtresse de l'Afrique du Nord. Entre les deux, Crispi avait choisi; mais, à partir de 1897, un rapprochement économique d'abord, puis moral et même politique s'était peu à peu opéré avec la France et l'on avait assisté à des manifestations de « fratellanza latina. » Jusqu'à l'automne dernier, la politique italienne paraissait plutôt dirigée contre l'Autriche. Le nationalisme italien, lui, ne choisit pas; sans rejeter les alliances et les amitiés politiques, il ne les regarde que comme des béquilles provisoires; il veut, à la manière des grands ancêtres, que l'Italie « fasse par elle-même. » Crispi est le héros favori des nationalistes. « Crispi fut le seul homme d'État italien qui se soit fait une grande conception de son pays, et qui ait porté toute

(1) Corradini, *L'Ombra della vita*, p. 291. Naples, Ricardo Ricciardi, 1908.
(2) Corradini, *Il volere d'Italia*, p. 206. Naples, Francesco Perella, 1911.

son action à le rendre grand et heureux... » « Si nous avions un homme à la tête du pays, le problème serait vite résolu. Notre guide aujourd'hui peut être une ombre. Et cette ombre s'appelle Francesco Crispi (1). » Le nationalisme ne prêche pas, d'ailleurs, la guerre immédiate ; il lui suffit d'en entretenir l'idée purifiante et salutaire ; de même que « le mythe de la grève générale » émancipera le prolétariat, « le mythe de la guerre victorieuse » arrachera les Italiens aux petitesses de la politique électorale et de la politique d'affaires. Telle est la méthode qui conduira l'Italie à redevenir la première nation du monde, la nation du *tu regere*.

Les apôtres du nouveau *Risorgimento* diffèrent, on le voit, de l'ancienne école ; ils suivent des disciplines nouvelles : ils ont médité Hegel, Schopenhauer et Nietzsche ; ils ont adapté à leurs besoins nationaux la philosophie de la force, la théorie de la volonté et la notion des élites dirigeantes ; ils ont lu Taine et Auguste Comte, M. Maurice Barrès et M. Charles Maurras, voire M. Georges Sorel. Ils ont un culte pour Napoléon, qui avait dit : « Je ferai de l'Italie la plus grande des nations de l'Europe. » Ils connaissent la force de l'opinion, et c'est sur elle qu'ils agissent ; ils ont des congrès, tels que celui de 1909 à Florence, où fut préconisée l'entreprise de Tripolitaine ; ils multiplient dans les principales villes italiennes les revues et les journaux : la *Rivista di Roma*, le *Carroccio*, la *Preparazione*, l'*Italia al Estero*, le *Tricolore*, la *Grande Italia*, le *Mare Nostrum*, etc., répandent l'idée excitatrice d'énergie, exaltent l'orgueil national pour en faire jaillir de la force. Les apôtres de ce renouveau n'étaient, avant la guerre, que quelques individus distingués, mais isolés ; ils ont vu se rapprocher d'eux des fractions importantes des partis d'action. Syndicalisme et nationalisme communient dans

(1) Pour la première citation, Labriola : *Storia di dieci anni* (1899-1909). Milan, Casa editrice. « Il Viandante » : 1911, p. 22. Pour la seconde, G. Castellini : *Tunisi e Tripoli* (1911), p. 222.

En septembre 1911, la *Ragione* publiait une lettre de Crispi que plusieurs journaux ont déclarée fausse (l'*Unita* du 23 décembre, par exemple), mais qui n'en est pas moins caractéristique au point de vue de la psychologie nationaliste : « Si la France allait au Maroc, il ne resterait plus à l'Italie qu'un seul devoir à accomplir, subit, immédiat : l'occupation de la Tripolitaine... Même si la Tripolitaine n'était qu'un désert, qu'un rocher stérile, qu'un autel pour le sacrifice de nos fils, la bannière de l'Italie devrait s'y déployer au soleil, aux vents, aux tempêtes... Malheur à la nation si elle ne sentait pas dans son cœur, dans son esprit, dans ses fibres, la puissance suggestive de ce devoir sacré ! Elle ne serait plus digne d'affirmer : cette mer est mienne... »

le culte de la violence. La masse ouvrière est plutôt de cœur avec le nationalisme. On l'a bien vu au début de la guerre de Tripoli : une tentative de grève de vingt-quatre heures, organisée par la C. G. T. pour manifester contre la guerre, a ridiculement échoué. Parmi les chefs, Arturo Labriola et Paolo Orano se sont prononcés pour « une guerre appelée à développer la vitalité du pays et son sentiment de l'héroïsme : » c'est une formule tout à fait nationaliste. De Felice et les socialistes de Sicile espèrent trouver dans la Cyrénaïque une terre d'émigration et de colonisation pour les pauvres paysans de leur île. Les Milanais, Trèves et Turati, déplorent au contraire ce chauvinisme bourgeois et réactionnaire. Quant à la monarchie, les nationalistes la soutiennent à la condition qu'elle ne fasse pas obstacle à la politique d'expansion, mais en prenne, au contraire, la direction. Victor-Emmanuel III n'est pas très populaire parmi les nationalistes qui lui reprochent ses idées humanitaires, ses tendances radicales et socialistes, et son attachement à M. Giolitti. Le *Tricolore* mena, il y a quelques années, d'assez vives campagnes contre le Roi qu'il appelait « le camarade Savoie. »

Ce sont les journaux et les revues nationalistes qui ont, depuis quelques années, représenté la Tripolitaine et la Cyrénaïque comme un paradis terrestre et en ont préconisé la conquête. Le congrès de Florence, en 1909, l'a réclamée comme indispensable au salut et à la rénovation de l'Italie. Des brochures, des images, répandues à profusion, ont fait pénétrer le mirage séducteur jusque dans les couches profondes de ce peuple resté si ignorant et si primitif. Cette propagande a fermenté sans bruit dans les masses obscures de la pâte nationale ; on l'a vue tout d'un coup émerger, en une explosion d'enthousiasme, le jour de la déclaration de guerre. Le départ des troupes pour l'Afrique fut une de ces fêtes dont le souvenir se grave pour toujours dans la sensibilité d'une nation. Le bon *popolino* italien, si expansif, si candide dans l'expression de ses joies ou de ses douleurs, si prompt à l'enthousiasme, vibrait d'un patriotisme ardent ; il se voyait déjà entrant dans la Terre promise, dans l'Eden vanté par la presse nationaliste. Que de désillusions pour l'avenir ! Dans les premiers jours de la guerre, un brave cocher sicilien disait à un voyageur français : « Monsieur, Tripoli est la terre de l'or ! Désormais l'Italie sera la plus riche puissance du monde, elle n'aura plus besoin des étran-

gers (1). » Mot bien significatif dans sa spontanéité, écho populaire des exagérations nationalistes. Le souhait naïf de « n'avoir plus besoin des étrangers » traduit un sentiment qui est presque général, durant la crise actuelle, en Italie : c'est la défiance, l'inimitié même, contre tout ce qui est étranger. Ce violent courant de nationalisme intransigeant est un fait d'une haute portée politique. Un grand mouvement d'enthousiasme national, dont les causes remontent plus haut que la propagande des néo-nationalistes, a remué, jusqu'en ses fibres profondes, le cœur de la nation italienne. Quoi qu'il arrive dans l'avenir, cette vague d'émotion collective n'aura pas passé sans laisser de traces

II

Les nationalistes qui ont fait une propagande bruyante en faveur d'une intervention à Tripoli n'auraient peut-être jamais réussi à entraîner le gouvernement si le jeu des combinaisons parlementaires et des rivalités personnelles n'avait fait, qu'à un moment donné, le Roi et ses ministres, longtemps opposés à toute politique d'intervention militaire en Afrique, changèrent d'avis ; c'est ce revirement qu'il nous faut expliquer.

Depuis douze ans, l'Italie est, en fait, gouvernée par M. Giovanni Giolitti, ou plutôt par le Roi avec le concours et sous le couvert de M. Giolitti. Celui-ci a été quatre fois président du Conseil, et jamais le Roi, qui dispose exclusivement du droit de dissolution, n'en a usé sans que M. Giolitti fût au pouvoir pour présider aux élections nouvelles, en sorte que, même quand la Chambre supporte impatiemment son joug et serait disposée à le jeter bas, M. Giolitti est toujours assuré de la majorité. Les députés savent que, s'ils le renversaient, il reviendrait, un moment après, du Quirinal, avec un décret de dissolution, et qu'aux élections ses adversaires seraient décimés. Sous les formes et les apparences d'un régime parlementaire, c'est, en réalité, un régime à demi personnel qui fonctionne en Italie.

Le Cabinet Luzzatti, qui donna sa démission le 19 mars 1911, après un débat sur la réforme électorale, avait été faible et impuissant. Quand il se retira, M. Giolitti parut le seul président du Conseil possible, et le Roi lui confia aussitôt la mission de

(1) *La guerre de Tripoli et l'esprit public en Italie*, par I. R., intéressant article de la *Chronique sociale de France* de mars 1912 (Lyon).

constituer le nouveau Cabinet. La majorité libérale et conservatrice le vit avec étonnement prendre pour collaborateurs trois ministres et trois sous-secrétaires d'État du groupe radical qui ne compte guère que trente membres à la Chambre. M. Bissolati, chef du groupe socialiste, fut même appelé au Quirinal et reçut l'offre d'un portefeuille; ce n'est qu'au bout de quatre jours de négociations qu'il se déroba en alléguant qu'il ne pourrait se plier à l'étiquette extérieure des fonctions ministérielles, mais en déclarant qu'il adhérait « sans conditions ni réserves » au programme de M. Giolitti. La lecture de la déclaration ministérielle, le 4 avril, acheva de répandre la stupeur sur les bancs de la majorité libérale; M. Giolitti y accentuait son évolution démocratique. Son projet de réforme électorale qui supprime toutes les restrictions fondées sur l'instruction et accorde le droit de vote à tous les citoyens âgés de trente ans et ayant fait leur service militaire, c'est-à-dire le suffrage universel, provoqua du côté droit une vive opposition. Il en fut de même du projet de loi inspiré par le professeur Nitti, ministre de l'Agriculture, portant création d'une caisse des retraites pour la vieillesse et l'invalidité, dont les ressources seraient obtenues par la constitution au profit de l'État d'un monopole des assurances sur la vie, les compagnies étant dépossédées sans indemnité. La droite libérale cria à la trahison sans que ni les républicains ni les catholiques se déclarassent satisfaits. Le ministère recueillit 340 voix contre 88, mais pas plus à Montecitorio qu'au Palais-Bourbon les votes ne représentent exactement l'opinion des députés. Une vive irritation contre la politique démocratique et socialiste de M. Giolitti subsistait. Le *Corriere della Sera*, le *Giornale d'Italia*, le *Corriere d'Italia* attaquèrent avec vigueur le projet Nitti. A la Chambre, les critiques furent si vives, même de la part des amis du ministère, que M. Giolitti amenda son projet. L'opposition n'en fut pas désarmée, et il fallut toute l'autorité du président du Conseil pour rallier une majorité de 289 voix contre 158 et 19 abstentions en faveur du passage à la discussion des articles. La session d'été fut close sur ce débat passionné et tumultueux (8 juillet). M. Giolitti sentait son autorité ébranlée; de tous côtés, on dénonçait sa dictature; ses ennemis cherchaient un moyen de le discréditer et d'obliger le Roi à lui retirer son appui; ce moyen, ils crurent l'avoir trouvé dans la question de Tripolitaine.

Le « coup d'Agadir » eut, en Italie, un extraordinaire retentissement. L'opinion publique conclut immédiatement que la question du Maroc allait être résolue, qu'un protectorat français, partagé ou non avec les Allemands, allait y être établi. Ce fut, dans tout le pays, une commotion électrique. La presse nationaliste se lança aussitôt dans une ardente campagne de propagande, comparant l'activité des Allemands et des Français, dans la question marocaine, à l'inertie du gouvernement de M. Giolitti dans cette Tripolitaine que le public s'était habitué à considérer comme le lot de l'Italie dans l'Afrique du Nord. L'Italie n'était-elle donc pas, elle aussi, comme l'Allemagne son alliée, une grande puissance, et n'avait-elle pas droit, elle aussi, à des compensations, si la France acquérait le Maroc? Allait-elle, à Tripoli ou à Tobrouk, se laisser devancer par de plus hardis ou de moins scrupuleux? Les fêtes du cinquantenaire de la proclamation de « Rome capitale, » célébrées l'année dernière, avaient contribué à exalter le patriotisme et l'orgueil national. L'opinion publique était mûre pour accepter et appuyer une guerre d'expansion. Les adversaires de M. Giolitti comprirent tout le parti qu'ils pourraient tirer de ces dispositions du pays pour arrêter, par un moyen indirect, les lois sur le suffrage universel et sur le monopole des assurances que le président du Conseil prétendait imposer à sa majorité. Une très vive campagne commença dans le *Giornale d'Italia*, dans le *Corriere d'Italia*, dans la *Stampa*, en faveur d'une intervention énergique à Tripoli et, au besoin, de la guerre. On savait que le Roi et M. Giolitti étaient opposés à toute politique belliqueuse et considéraient que l'heure de réaliser les visées italiennes sur la Tripolitaine n'était pas venue, mais que, dans le ministère même, l'accord n'était pas parfait : M. di San Giuliano, ministre des Affaires étrangères, et son sous-secrétaire d'État, M. di Scalea, Siciliens l'un et l'autre, passaient pour pencher vers une politique d'intervention. Les adversaires de M. Giolitti, et surtout les mécontents de sa majorité, calculaient que, une fois l'opinion publique déchaînée, le ministre serait mis en demeure d'agir, que le président du Conseil s'y refuserait, et qu'on réussirait peut-être, sur cette question d'intérêt national et de sentiment populaire, à le renverser, sans que le Roi crût possible d'en appeler à de nouvelles élections. M. Giolitti comprit la manœuvre de ses adversaires et résolut de la

déjouer; soutenu par le ministre des Affaires étrangères, il se décida brusquement à la guerre. L'expédition de Tripolitaine est donc le prix dont M. Giolitti paye sa loi sur le suffrage universel. C'est là du moins l'une des origines d'une décision dont les conséquences seront si considérables pour l'avenir de l'Italie.

Il n'est point, de nos jours, d'entreprise politique qui n'ait son armature financière. L'action du Banco di Roma a fortement contribué à préparer l'opinion à une guerre de conquête en Tripolitaine, et particulièrement à y rallier les milieux catholiques. C'est un curieux épisode de l'histoire des rapports du royaume d'Italie avec le Saint-Siège. Le Banco di Roma était, au commencement du règne de Léon XIII, un établissement financier de médiocre importance, fondé par des particuliers. Son directeur, Ernesto Pacelli, sut gagner la confiance de l'entourage du Pape, si bien que Léon XIII lui confia les fonds du Saint-Siège. L'appoint de ces nouveaux capitaux permit au Banco di Roma de développer ses affaires. Mais ses accointances avec le Vatican l'empêchaient de pénétrer dans le monde des affaires qui a des attaches avec le gouvernement royal et, notamment, d'obtenir pour son papier l'escompte de la Banque d'Italie. Impatient de forcer cette porte, le Banco di Roma prit conseil en haut lieu; il avait pour président de son conseil d'administration le président de la Chambre de Commerce, frère de M. Tittoni, alors ministre des Affaires étrangères. C'était le temps où le gouvernement italien signait avec M. Delcassé les accords qui constataient que la France se désintéressait de la Tripolitaine et que l'Italie se désintéressait du Maroc (1902). Le gouvernement désirait acquérir, en Tripolitaine, des intérêts économiques qui lui permissent d'y développer l'industrie et le commerce italien, constituassent des hypothèques sur la province, et pussent au besoin fournir l'occasion d'une intervention armée. Le Banco di Roma obtint l'escompte de la Banque d'Italie, mais promit en retour de s'intéresser aux entreprises italiennes en Tripolitaine et en Cyrénaïque. C'est ainsi que furent fondées, à Tripoli et sur toute la côte, avec les capitaux et sous la direction d'un agent du Banco di Roma, M. Bresciani, ancien fonctionnaire de l'Erythrée, toute une série d'entreprises et d'affaires : huileries, savonneries, moulins, pêcheries, commerce des éponges, achat de terrains, usine électrique à Benghazi, ligne de navigation subventionnée qui a aujourd'hui quatre vapeurs. Des missions

furent envoyées à l'intérieur et des agens entrèrent en relations avec les chefs et les marabouts influens, préparant le terrain pour une prochaine enquête. Le Banco di Roma porta son capital à 80 millions et il vient, récemment encore, de l'accroître. Malgré ces efforts, le commerce restait stagnant, les affaires ne se développaient pas; les capitaux demeuraient improductifs; le passif grossissait. Les fonctionnaires ottomans entravaient, par toute sorte de tracasseries, l'essor économique de la province et particulièrement des entreprises italiennes : à Benghazi, par exemple, l'usine électrique, construite pour éclairer la ville, ne fut pas autorisée à fonctionner. Le Banco di Roma, ayant engagé de gros capitaux en Afrique, dans l'intérêt et presque sur les indications du gouvernement, avec l'assurance qu'un jour ou l'autre la Tripolitaine et la Cyrénaïque passeraient sous la domination de l'Italie, et qu'à la longue, l'attente des actionnaires serait récompensée, se trouva, dit-on, dans une situation difficile. L'année dernière, son directeur fit savoir au gouvernement qu'il allait se trouver dans la nécessité de liquider ses affaires de Tripolitaine et qu'il se disposait à entrer en pourparlers avec un groupe anglais et un groupe allemand. Cette perspective menaçante contribua beaucoup, semble-t-il, à décider le gouvernement à intervenir, au besoin par les armes. Les hostilités commencées, le Banco di Roma eut l'entreprise du ravitaillement en vivres, en vêtemens, harnachemens, etc., du corps expéditionnaire. Il reste l'associé du gouvernement pour le développement des intérêts italiens en Tripolitaine, il fut même un moment question de lui confier le service de la Trésorerie dans les pays conquis, mais la Banque d'Italie protesta par une circulaire où elle rappelait qu'elle avait été associée à toute l'histoire de l'unité italienne et qu'elle pensait avoir quelque droit à n'être pas exclue des bénéfices de la nouvelle expansion de la monarchie dans la Méditerranée.

La Banque qui a la confiance du Vatican se trouve donc être, en même temps, celle qui, la première, a cherché à promouvoir les entreprises italiennes en Tripolitaine : élégante *combinazione* qui rapproche, pour une œuvre d'expansion italienne et de rayonnement chrétien, les deux pouvoirs historiques qui, à Rome, s'ignorent officiellement et se combattent. Dans les milieux catholiques, la guerre contre les Turcs a été très populaire; éloignés des élections et de la vie politique par les direc-

tions du Saint-Siège, les catholiques ont saisi avec joie cette occasion de manifester leur loyalisme et leur dévouement patriotique ; plusieurs évêques ont béni en grande pompe les troupes qui partaient pour conquérir à la civilisation chrétienne une terre d'Islam par où s'opère encore, jusque dans la Méditerranée orientale, le trafic des esclaves noirs. De très hauts personnages du Sacré-Collège manifestèrent publiquement leurs sympathies, tel le cardinal Vincenzo Vanutelli dans un discours, prononcé au mariage du prince Odescalchi, que la Secrétairerie d'État dut désavouer par convenance diplomatique; tel plus récemment le cardinal Agliardi à Albano. On dit à Rome que le cœur italien de Pie X suit avec une anxiété patriotique les péripéties de la lutte. Les journaux catholiques d'Italie croient même que ces sympathies « cléricales » expliquent le langage violent et acerbe des grands journaux de la banque israélite allemande, tels que la *Frankfurter Zeitung*, le *Berliner Tageblatt*, et leur malveillance à l'égard de l'Italie et de l'entreprise tripolitaine.

Ainsi, propagande nationaliste, qui prépare l'opinion à acclamer la guerre; évolution démocratique et sociale de M. Giolitti, qui le met en opposition avec sa propre majorité et l'oblige à accepter et à faire accepter au Roi l'idée d'une guerre à laquelle ils se déclaraient, l'un et l'autre, quelques mois auparavant, fermement opposés; intérêts financiers du Banco di Roma compromis par l'impossibilité de développer les entreprises italiennes en Tripolitaine; union de tous les partis, y compris les catholiques et la plus grande partie des socialistes, pour pousser le gouvernement à la guerre; tels sont quelques-uns des facteurs dont la convergence a déterminé l'explosion d'un conflit depuis longtemps prévu et préparé par la diplomatie de la Consulta ; tels sont surtout quelques-uns des élémens dont la conjonction explique la psychologie si curieuse de l'opinion italienne dans la guerre contre les Turcs.

III

Les intérêts de l'Italie en Tripolitaine (1) ou, si l'on veut, en prenant le mot dans son sens politique, ses « droits, » ne se

(1) Nous ne parlerons pas ici de la valeur intrinsèque de la Tripolitaine. Nous l'avons déjà fait dans la *Revue* du 1er février 1903.

sont pas développés organiquement par l'effet naturel du voisinage géographique, ils se sont accrus par suite d'initiatives directement conduites ou indirectement encouragées par le gouvernement; les étapes de l'influence italienne en Tripolitaine ont été déterminées par des événements extérieurs. L'établissement du protectorat français en Tunisie en 1881 marque le moment où, pour la première fois, l'Italie songe à se créer des droits éventuels en Tripolitaine. Évincée en Tunisie, elle reporte ses espérances et ses ambitions dans l'Adriatique, dans la Méditerranée orientale, sur les rivages des deux Syrtes et jusque dans la Mer-Rouge. L'échec d'Adoua, la prépondérance autrichienne dans l'Adriatique, amènent de plus en plus l'Italie à se préoccuper de l'avenir de la Tripolitaine. Toutes les grandes puissances pratiquent la politique d'expansion; elle, qui a un commerce prospère, une marine, des émigrans nombreux, n'a presque pas de terre où elle puisse donner carrière à l'esprit d'entreprise et aux aptitudes colonisatrices de sa race! A mesure que le partage de l'Afrique s'achève, l'Italie surveille avec plus d'attention les côtes des Syrtes et de la Cyrénaïque qui s'allongent en face de la Sicile, entre la Tunisie et l'Egypte, et elle cherche à faire reconnaître ses droits d'héritière sur cette partie de l'Empire ottoman pour le jour où s'ouvrira la grande succession. En attendant, elle prend des hypothèques sur cette terre. En 1901 des navires de guerre italiens viennent établir par la force, malgré la résistance des Turcs, un bureau de poste à Benghazi, sans que le gouvernement hamidien fasse entendre une protestation. Le Banco di Roma inaugure son activité en Afrique vers 1902 et y multiplie ses entreprises. De plus en plus, en Italie, l'opinion publique s'habitue à considérer la Tripolitaine comme un patrimoine national.

La diplomatie italienne a préparé de longue main l'événement de 1911. Jamais à aucun moment, le gouvernement français, ni personne en France, n'a eu la pensée d'occuper la Tripolitaine. En 1881, l'opposition, et notamment le duc de Broglie, parla de l'entraînement fatal qui nous conduirait toujours plus loin. « Il fallait Tunis pour qu'Alger fût tranquille. Il faut maintenant Tripoli pour que Tunis soit en paix. » Barthélemy Saint-Hilaire, à des demandes d'éclaircissemens du Cabinet de Londres, se borna à répondre que le gouvernement de la République considérait la Tripolitaine comme faisant

incontestablement partie de l'Empire ottoman, et n'avait l'intention ni de l'envahir, ni d'essayer d'y établir une influence exclusive et dominante. C'est dans les polémiques de presse qui éclatèrent entre l'Italie et la France, au moment des manifestations anti-françaises de Milan, de Gènes, de Turin, que les journaux italiens réclamèrent, pour la première fois, la Tripolitaine et la Cyrénaïque comme une compensation à l'occupation de la Tunisie par la France. A l'époque où un rapprochement commence à se dessiner entre Rome et Paris, c'est dans la Méditerranée que, des deux parts, on recherche les élémens d'une entente; c'est le moment où M. Delcassé, — comme nous l'avons exposé ici le 1er avril, — aiguille la politique française vers le Maroc. Après l'échec de son premier traité avec l'Espagne, c'est vers l'Italie qu'il se tourne. A la suite de la convention anglo-française du 21 mars 1899, fixant les limites des possessions des deux nations au Soudan, le gouvernement italien s'inquiète des conséquences que pourrait avoir ce traité pour l'Hinterland de la Tripolitaine. Des notes sont échangées à ce sujet en décembre 1900; et, en 1901, M. Prinetti peut déclarer au Parlement qu'à sa connaissance, « la France n'a pas l'intention de dépasser, dans les régions attenantes au vilayet de Tripoli, la limite indiquée par la convention du 21 mars 1899, non plus que d'entraver les caravanes. » Quelques jours après, M. Delcassé déclarait au correspondant du *Giornale d'Italia*, M. Ugo Ojetti, qu'en retour de cette assurance, l'Italie s'était engagée à ne rien faire qui pût gêner la France au Maroc. Donner de telles assurances à l'Italie qui, juridiquement, n'avait aucune qualité pour s'inquiéter des frontières ou du commerce de la Tripolitaine, province ottomane, équivalait à lui reconnaître des intérêts spéciaux, et, en quelque mesure, des droits, sur cette région. Pour exercer ces droits, il fallait les montrer menacés, et les Italiens n'ont pas manqué de le faire. Toutes les fois qu'ils se sont préparés à l'action, ils ont répandu le bruit que des rivaux cherchaient à les devancer. Le 16 mars 1903, le député de Marinis interpellait le ministre des Affaires étrangères sur de prétendus projets d'occupation anglaise des baies de Tobrouk et de Bomba; il y voyait l'indice d'une entente entre la France et l'Angleterre, celle-ci donnant carte blanche à celle-là au Maroc, et la France, en échange, favorisant l'établissement des Anglais en Cyrénaïque. Le sous-secrétaire d'État Baccelli rassura l'inter-

pellateur et la presse anglaise démentit si bien ces bruits que l'incident se termina par une sorte de reconnaissance implicite par l'Angleterre, des intérêts spéciaux de l'Italie en Tripolitaine.

Je me suis expliqué, au temps où ils furent conclus, sur les inconvéniens que présentaient les accords négociés entre M. Tittoni et M. Delcassé; pour éviter de me répéter, je demande au lecteur la permission de le renvoyer à mes pages (1). Quoique les Turcs ne l'aient réoccupée qu'en 1835, quoiqu'elle fût la plus négligée des provinces ottomanes, la Tripolitaine faisait partie intégrante de l'Empire; elle était entrée avec lui dans le droit public européen sous la garantie des puissances, notamment de la France et de l'Angleterre, gardiennes traditionnelles de l'intégrité ottomane. Il devait paraître étrange que ces deux dernières puissances reconnussent, par une convention écrite, des droits spéciaux à une troisième sur un vilayet de la Turquie. Peut-être a-t-on cru que jamais l'Italie ne chercherait à s'emparer par la force de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, qu'elle se contenterait d'y développer ses intérêts économiques et d'y favoriser l'installation de ses émigrans, jusqu'au jour où une dislocation de l'Empire ottoman ferait tomber entre ses mains cette part d'héritage. « Il importe que nos projets gardent un caractère strictement platonique (2), » disait un jour un ministre italien. Il paraissait vraisemblable que les intérêts économiques et politiques considérables que l'Italie possède dans toutes les parties de l'Empire ottoman lui « inféraient toujours supérieurs au bénéfice incertain de l'occupation directe des rives des deux Syrtes et des oasis du désert tripolitain. Mais il s'en faut que la politique des peuples soit toujours déterminée par leurs seuls intérêts matériels. On pouvait penser aussi que l'Allemagne et l'Autriche, qui, la première surtout entretiennent des rapports d'étroite intimité avec le gouvernement du Sultan, calmeraient au besoin les ambitions impatientes de leur alliée. Ces calculs se sont trouvés faux. En politique, il n'est jamais prudent de compter sur des interventions extérieures pour empêcher les actes humains de porter leurs conséquences naturelles.

Les efforts des Italiens pour développer leurs intérêts éco-

(1) Voyez *l'Empire de la Méditerranée*, p. 325 et suivantes, 3e édition, 1901, in-8°.

(2) Cité par M. André Tardieu dans *la France et les alliances*, page 112 (1 vol. in-16, Alcan).

nomiques en Tripolitaine et en Cyrénaïque se heurtèrent, dès le temps d'Abd-ul-Hamid, à la mauvaise volonté, à l'inertie des fonctionnaires ottomans. Quand la révolution eut exalté son nationalisme, la Jeune-Turquie, loin d'ouvrir le vilayet africain aux entreprises civilisatrices et au commerce des Italiens, donna des instructions pour qu'aucune concession ne leur fût accordée; les « droits » et « intérêts spéciaux, » reconnus à l'Italie par les puissances européennes, devinrent autant de raisons qui firent adopter comme règle, à Constantinople, de ne leur attribuer, en Tripolitaine, aucun avantage particulier. Les Jeunes-Turcs appliquèrent d'ailleurs cette méthode à toutes les puissances européennes partout où l'une d'elles cherchait à se prévaloir d'intérêts prédominans ou de droits anciens. Ce refus systématique de donner satisfaction aux demandes des Italiens, de laisser circuler leurs voyageurs, leurs prospecteurs, jusqu'à leurs archéologues, ce parti pris constant de tracasserie et de mauvaise volonté, menaçaient gravement les intérêts déjà établis en Tripolitaine; les entreprises du Banco di Roma périclitaient. Des agens italiens, dans les rues des ports tripolitains, furent insultés ou menacés. Les Italiens purent se croire à la veille d'être évincés d'une contrée sur laquelle ils fondaient leurs dernières espérances d'expansion méditerranéenne. Cette attitude des Jeunes-Turcs, légitime à coup sûr, mais maladroitement appliquée, irrita vivement l'opinion dans la péninsule, lésa des intérêts respectables et offrit au Cabinet de Rome le prétexte d'une intervention armée. La note italienne à la Porte, le 25 septembre, parlait du « danger auquel est exposée la colonie italienne à Tripoli, du fait du fanatisme des musulmans, que les officiers softas excitent contre les Italiens; » et dans l'ultimatum du 28, M. di San Giuliano visait « l'opposition systématique la plus opiniâtre et la plus injustifiée à laquelle s'est constamment heurtée toute entreprise italienne en Tripolitaine et en Cyrénaïque, » et « l'agitation qui constitue un danger imminent pour les sujets italiens et aussi pour les sujets de toutes nationalités qui, justement émus et inquiets pour leur sécurité, ont commencé à s'embarquer pour quitter sans délai la Tripolitaine. » Les Jeunes-Turcs, par leur intransigeance vexatoire, par leur attitude générale de défiance vis-à-vis des étrangers dont ils ne peuvent se passer, ont donné à l'Italie, tout au moins, un prétexte pour colorer son agression.

IV

C'était une des maximes de Cavour que l'Italie doit profiter de toutes les querelles européennes et saisir toutes les occasions pour s'agrandir et gagner. Le conflit franco-allemand offrait aux Italiens une tentation, en même temps que le Maroc éveillait leur appétit. Dès la fin d'août, le *Corriere d'Italia*, la *Stampa*, imaginaient la théorie du droit de l'Italie à des « compensations. » Ces compensations, le Cabinet de Rome pouvait croire le moment venu de les réclamer.

L'Italie avait en Europe une situation diplomatique exceptionnellement favorable. M. Delcassé avait, depuis 1900, par un échange de notes secrètes, promis de ne rien faire qui pût contrecarrer l'action de l'Italie en Tripolitaine ; la France, bien qu'elle n'en connût pas la portée exacte, ne pouvait que faire honneur à la parole donnée ou sous-entendue. Durant la crise d'Algésiras, l'Italie, malgré les très vives instances de Berlin, avait fait passer ses engagements méditerranéens avant la solidarité triplicienne ; son plénipotentiaire le marquis Visconti-Venosta, avec tout le prestige de son âge, de son caractère et de ses services, s'était rangé du côté de la France et de l'Angleterre. L'Italie, à Algésiras, a tiré sur la France une lettre de change que nous ne pouvions manquer de lui rembourser à échéance. Dans une passe difficile, comme celle de l'été 1911, il eût été de toutes façons de notre intérêt de ne pas contrecarrer les visées de l'Italie. Les Jeunes-Turcs nous avaient donné, par leur politique agressive, de légitimes sujets de plainte ; ils nous avaient maladroitement cherché noise en envoyant des officiers dans le Borkou, dans le Tibesti, à Djanet, et en contestant mal à propos, en plein Sahara, des frontières fixées par la convention du 21 mars 1899. Le Cabinet de Paris fit donc bon accueil à l'entreprise italienne, malgré les dangers qu'elle pouvait faire courir à la paix générale. La presse française s'abstint de critiquer trop vivement la manière insolite dont les Italiens avaient brusqué les pourparlers et précipité l'agression. La presse anglaise se montra moins indulgente ; les journaux radicaux et puritains ne manquèrent pas de rappeler, avec hauteur et sévérité, l'Italie au respect du droit des gens et des principes de la justice internationale. Toutefois, la diplomatie britannique, qui n'a pas eu,

depuis l'avènement des Jeunes-Turcs, à se louer de leurs procédés, et qui redoute pour l'Égypte le voisinage d'une Turquie forte, ne chercha pas à faire obstacle à la politique italienne d'expansion, mais plutôt à préparer une paix qui rassurât l'Europe tout en donnant satisfaction à l'Italie.

La Russie et l'Italie ont, depuis l'annexion de la Bosnie, constaté la communauté de leurs intérêts dans les Balkans. C'est à Racconigi, en octobre 1909, que, dans les conversations du Tsar avec le roi d'Italie, et de M. Isvolsky avec M. Tittoni, fut dégagée cette identité de vues des deux gouvernemens : cette constatation eut pour conséquence de fréquens échanges de vues entre les deux Cabinets. Ils souhaitent l'un et l'autre le *statu quo* dans les Balkans et redoutent une extension nouvelle de l'Autriche, en territoire ou en influence. Les Jeunes-Turcs n'ont rien fait pour retenir les sympathies de la Russie ; ils l'ont traitée en ennemie héréditaire, avec une défiance parfois agressive. En Perse, sous prétexte de contestation de frontières, les soldats turcs font peu à peu tache d'huile et empiètent sur la partie du territoire persan qui avoisine au Sud la Transcaucasie dont ils tournent les positions stratégiques. C'est surtout à eux-mêmes que les Jeunes-Turcs doivent s'en prendre si les efforts de M. Tcharykof pour amener le rétablissement d'une mutuelle confiance entre la Russie et la Porte n'ont abouti qu'à un échec. L'appui amical de Saint-Pétersbourg était particulièrement utile à l'Italie au moment de s'engager dans son entreprise de Tripolitaine, car la situation diplomatique de la Russie est aujourd'hui très forte. Alliée de la France, liée à l'Angleterre et au Japon par des accords et des ententes qui la garantissent, en Asie, contre toute surprise, elle voit l'Allemagne rechercher les occasions de lui prouver ses bonnes dispositions et de gagner ses sympathies : l'entrevue de Potsdam et ses suites ont montré non seulement les cordiales relations qui existent entre Berlin et Pétersbourg, mais surtout la grande place que la Russie a reconquise dans les conseils de l'Europe ; elle est établie dans une excellente position défensive où elle peut, en attendant la reconstitution de ses forces militaires et navales, exercer avec autorité, sur l'Europe et l'Asie, une influence de pacification et de conservation.

Le comte d'Æhrenthal avait pour principe de traiter avec ménagemens l'Italie, son alliée. On sait avec quelle énergie et

quel succès, dans les derniers mois de sa vie, il a résisté aux impatiens qui souhaitaient que l'Autriche profitât de la guerre italo-turque pour attaquer l'Italie, abattre l'irrédentisme et accroître son influence dans l'Empire ottoman. A la communication de M. di San Giuliano, dans les premiers jours de septembre, annonçant l'ouverture inévitable et prochaine des hostilités, le comte d'Æhrenthal ne fit de réserves que sur le danger d'apporter une telle perturbation à la paix générale dans un moment où la Macédoine restait agitée et l'Albanie frémissante. Malgré cette réserve, les Italiens, en définitive, partirent pour Tripoli avec l'agrément de la Ballplatz. Après les coups de canon de Preveza, où l'escadre du duc des Abruzzes tira sur un torpilleur autrichien qui surveillait de trop près ses mouvemens, tandis qu'elle était occupée à couler quelques petits bateaux turcs, le comte d'Æhrenthal se plaignit vivement; quelques jours après, le duc était appelé à un autre commandement et l'Italie promettait de ne plus porter la guerre dans l'Adriatique. Mais là s'est bornée l'intervention de l'Autriche.

Les Italiens ont donc choisi, avec un tact politique très sûr, le moment favorable où leur action, même si elle venait à gêner la politique de certaines grandes Puissances, ne pourrait être sérieusement contrecarrée par aucune d'elles. Au point de vue financier, elle se trouvait également en mesure de fournir un grand effort. La politique antifrancaise et aventureuse de Crispi avait mis les finances de l'Italie si mal en point que, bon gré mal gré, il avait fallu, après Adoua, adopter une autre méthode. L'Italie, résolument, se mit au travail et le gouvernement à l'œuvre; les résultats ne tardèrent pas à récompenser ces efforts. M. Tedesco, ministre du Trésor, constatait dans son exposé du 3 décembre 1910 que, depuis douze ans, le budget se soldait par un excédent et que la dette du Trésor, qui était de 400 millions, avait fait place à un crédit de 21 millions et demi. Malgré les grosses dépenses faites pour améliorer l'armement (budget de la guerre 1910 : 400 millions), malgré la catastrophe de Messine, malgré le mauvais résultat du rachat des chemins de fer, malgré le développement coûteux de la législation sociale et interventionniste, la situation financière, au début de la guerre, était excellente. Les sommes énormes envoyées par les Italiens qui travaillent à l'étranger (plus de 400 millions de lires par an pour la seule Sicile), et surtout

l'argent laissé par les touristes étrangers (environ 900 millions par an), compensent le tribut que l'Italie, malgré son labeur opiniâtre et la prospérité croissante de son économie nationale, paye à la production étrangère (1). Le change qui, en 1893, dépassa 117 pour 100, était revenu au pair. La période difficile qui a suivi la crise américaine de 1907-1908 a retardé les progrès de l'industrie, elle ne les a pas arrêtés; l'essor est rapide surtout dans la région où les torrens des Alpes fournissent la houille blanche. Non seulement les impôts donnent des plus-values, mais, dans l'ensemble, les particuliers sont devenus plus riches. Les titres de la Dette (13 milliards et demi) qui, naguère encore, étaient placés presque tous à l'étranger, sont peu à peu rachetés en Italie; les cours, malgré la guerre, restent assez fermes et la conversion automatique, qui va se faire au 1er juillet 1912, transformera le 3 3/4 en 3 1/2 pour 100. Enfin un trésor de guerre avait été constitué et renfermait, dit-on, deux cents millions.

La crise franco-allemande de 1905, en attirant l'attention sur l'état de l'armée italienne, avait montré qu'elle n'était pas prête à faire campagne. De 1907 à 1910, d'après les rapports de la Commission d'enquête parlementaire, constituée sous les auspices de M. Giolitti, des réformes furent réalisées. Malgré l'adoption récente du service de deux ans et la réorganisation encore inachevée de l'artillerie, on peut dire qu'en 1911 l'état matériel et moral de l'armée italienne était devenu satisfaisant. Pendant la crise européenne de 1908-1909, provoquée par l'annexion de la Bosnie, l'état-major italien prépara une mobilisation dirigée vers les frontières de Trieste et du Trentin. Enfin, en ces derniers mois, on étudia et on prépara secrètement une expédition en Tripolitaine. Tout était au point, armée et flotte, quand les circonstances décidèrent M. Giolitti et le Roi à une action immédiate.

Ces grands progrès, cette prospérité matérielle croissante, ces forces imposantes sur terre et sur mer, furent le voile brillant mais trompeur qui dissimula à l'Italie les difficultés et les périls

(1) Année 1909 :

Importations	Exportations.
3 079 113 lires	1 833 723 lires

Voyez Edouard Payen, *la Situation économique et financière de l'Italie*, dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 1er octobre 1911.

d'une entreprise qui, si favorable pour elle qu'on en suppose l'issue, ne sera pas, matériellement parlant, une opération avantageuse. L'édifice récent de sa fortune restaurée n'était pas encore assez consolidé pour être hasardé dans une telle guerre. Le déchaînement prodigieux de l'enthousiasme populaire, surchauffé par les récits de la presse, emporta la décision d'un gouvernement qui cherchait une diversion aux difficultés intérieures dont nous avons parlé et saisissait l'occasion de réparer les lézardes de sa majorité. L'expédition fut résolue.

V

Elle fut préparée activement, mais dans le plus grand secret. Amis et adversaires restèrent, jusqu'au dernier jour, incrédules. Le grand vizir Hakki-pacha, ancien ambassadeur à Rome, ne croyait pas à la guerre; il était entretenu dans ses illusions par le baron Marschall von Bieberstein, le tout puissant ambassadeur allemand à Constantinople, qui, jusqu'au dernier jour, se faisait fort d'empêcher les hostilités d'éclater. On raconte que la veille de la déclaration de guerre le grand vizir jouait au bridge avec le chargé d'affaires d'Italie. Les Jeunes-Turcs ne croyaient pas à la possibilité d'une agression; ils avaient retiré de Tripolitaine trois bataillons et un régiment de cavalerie, ce ne fut que dans les derniers jours qu'ils essayèrent d'envoyer quelques renforts. Le 26 septembre, le *Berliner Lokal Anzeiger* écrivait : « L'Italie n'est pas sur le point de débarquer des troupes. On le saurait. » Il aurait suffi de lire les journaux italiens pour « le savoir » en effet : leur enthousiasme débordait. Le *Secolo*, seul, contrastait par sa tristesse avec l'excitation générale, mais personne ne faisait écho à la vieille feuille libérale. La guerre fut cependant une surprise pour tous. Le gouvernement italien brusqua son attaque; il supprima ce *crescendo* de notes et d'ultimatum savamment gradués qu'exigent les professeurs de droit international pour admettre qu'une guerre a été déclarée suivant les règles. Les Turcs n'auront pas le temps d'envoyer à Tripoli les transports chargés de troupes qu'ils préparaient. L'exemple est à retenir pour les militaires imprévoyans qui compteraient sur la « période de tension diplomatique » pour achever leurs préparatifs; dans une guerre européenne, c'est ainsi, vraisemblablement, que les choses se passeraient. Le seul

signe avant-coureur de la guerre, à notre époque démocratique, c'est la température de l'opinion; lorsque le pouls d'une nation bat à une cadence de fièvre, lorsque son sang bouillonne et que tout l'organisme vibre et frissonne, le danger est proche; les argumens de droit, dans ces « momens psychologiques » de la vie d'un peuple, n'ont plus de prise et les gouvernemens deviennent impuissans à retenir l'élan national. Les temps de la vieille « politique des Cabinets » sont révolus, et le meilleur diplomate, aujourd'hui, est celui qui pénètre les vouloirs profonds des peuples et devine leurs impulsions spontanées.

Le 24 septembre, tandis que la flotte est mise sur le pied de guerre, que 90 000 hommes de la classe 1888, partis en congé illimité, sont rappelés sous les drapeaux, et qu'à Tripoli commence l'embarquement des étrangers, le chargé d'affaires d'Italie remet à la Porte une note où il proteste contre le péril que fait courir à la colonie italienne en Tripolitaine le fanatisme musulman et déclare que l'envoi de troupes ottomanes en Afrique sera considéré comme un acte « extrêmement grave. » Or on sait, à la Consulta, que, depuis le 21, le transport *Derna* est parti avec des troupes et des munitions : c'est le *casus belli*. Le gouvernement turc offre à l'Italie la plupart des garanties économiques qu'elle réclame : vaine démarche; Rome répond, le 28, par un ultimatum, elle y dit que « l'expérience du passé a démontré l'inutilité » de ces concessions trompeuses, et que l'arrivée d'un transport turc à Tripoli constituant une provocation et une menace, elle est résolue à occuper militairement la Tripolitaine et la Cyrénaïque, « et s'attend à ce que le gouvernement impérial veuille donner les ordres nécessaires pour qu'elle ne rencontre, de la part des représentans ottomans actuels, aucune opposition et que les mesures qui en découlent nécessairement puissent être exécutées sans difficulté. » Un délai de vingt-quatre heures est laissé au gouvernement ottoman pour donner une « réponse péremptoire : » à peine est-il écoulé que la guerre est commencée; un torpilleur turc est coulé à Preveza. Le 6 octobre, Tripoli est occupé presque sans coup férir.

Il est assez vain de rechercher si l'Italie a violé les règles du droit et de la justice internationale. Son agression et sa mainmise sur une province étrangère ne pouvaient assurément s'autoriser d'aucun précédent aussi caractérisé. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine n'était que la régularisation d'une situation

de fait qui existait, en vertu du traité de Berlin, depuis 1878. Sir Thomas Barclay, dans un livre très intéressant (1), a établi surabondamment ces fréquents oublis des règles internationales généralement admises. Dès le 19 septembre, le *Secolo* qui, au milieu de cette prodigieuse poussée nationaliste, a, presque seul, gardé toute la liberté de son jugement, écrivait :

« On chercherait en vain la cause de cette expédition [projetée]. On ne trouverait même pas un prétexte occasionnel pour la motiver. Avons-nous jamais insisté auprès de la Turquie pour qu'elle cesse de boycotter notre commerce? Y a-t-il eu des représentations diplomatiques? Marcherions-nous à la conquête d'un pays comme des barbares, sans le moindre avertissement, sans pouvoir invoquer un motif quelconque capable de légitimer notre acte? On nous répond que le moment est venu d'agir et qu'il faut nous presser, afin de ne pas laisser aux autres le temps de nous précéder. Mais qui sont les autres? Ce n'est pas la France, l'Angleterre non plus; elles nous en ont donné l'assurance. Serait-ce l'Autriche? L'hypothèse est ridicule. L'Allemagne alors? L'idée, il est vrai, a germé dans le cerveau d'un journaliste qui a oublié que ni l'Angleterre ni la France ne le permettront jamais. Une expédition serait ruineuse pour l'Italie, l'occupation ou le protectorat le serait tout autant. Nous tenons à dégager notre responsabilité et à affirmer dès à présent que l'Italie a bien d'autres moyens à sa disposition pour devenir ce qu'elle devrait être, une puissance forte et considérée. » Le *Secolo* avait raison sans doute; mais à quoi bon raisonner en face de tout un peuple entraîné par sa passion? On pourrait presque dire qu'avoir raison, dans de telles conditions, c'est avoir tort, si l'histoire et l'avenir n'étaient là pour établir, plus tard, les responsabilités en les mesurant aux conséquences.

L'histoire militaire de la guerre de Tripolitaine n'est pas de notre ressort; il serait d'ailleurs impossible de l'écrire : les nouvelles, du côté italien, sont sévèrement censurées, et aucun correspondant de guerre impartial n'a été admis à rester avec les troupes. Les nouvelles du côté turc ne sont pas moins impossibles à contrôler. Bornons-nous à noter certains faits indiscutables pour les répercussions qu'ils ont eues sur la tournure des événemens politiques.

(1) *The Turco-Italian war and its problems*, Londres, Constable, 1912, in-8.

Les premiers jours de la campagne furent très brillans pour les Italiens; les soldats réguliers turcs n'étaient guère que de 3 000 à 4 000 environ et privés de chefs; ils se retirèrent hors de la portée des canons de la flotte, jusqu'au pied du plateau intérieur. Les soldats italiens, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, encouragés par leurs premiers succès, ne demandaient qu'à marcher en avant, et peut-être, à ce moment, une offensive vigoureuse aurait-elle pu amener la capitulation ou la dispersion des Turcs. Les Italiens crurent qu'ils pourraient rallier à leur cause les Arabes qui ne supportaient pas sans impatience la domination ottomane; les journaux annoncèrent qu'un descendant de l'ancienne dynastie indigène des Karamanis allait devenir un utile auxiliaire pour l'organisation d'une sorte de protectorat. Ce personnage s'est, en effet, mis au service des Italiens, mais ses coreligionnaires ne l'ont pas suivi : en face de l'envahisseur chrétien, les Arabes oublièrent leurs griefs et fraternisèrent avec les Turcs. Il se produisit, dans tout l'Orient ottoman, un mouvement général de solidarité musulmane. Les Arabes de Syrie qui, dit-on, se disposaient à combattre le régime du Comité Union et Progrès, renoncèrent à leurs projets. Au Yémen, l'iman Yaya fit sa paix avec le gouvernement du Sultan et renonça à une guerre interminable qui avait coûté aux Turcs tant d'hommes et tant d'argent; on vit même une partie de ses guerriers passer la Mer-Rouge pour aller combattre les Italiens en Tripolitaine. C'est pour arrêter cette migration que les Italiens exercent une surveillance active dans la Mer-Rouge; ils y ont coulé les petits bâtimens turcs qui s'y trouvaient et bombardé Cheik-Saïd. Les Arabes de Tripolitaine et de Cyrénaïque affluèrent au camp turc; il y vint jusqu'à des noirs des oasis, des Touareg du Fezzan, de Rhât et de Rhadamès, des gens du Tibesti et du Borkou. Il semble que jusqu'ici le chef de la puissante organisation des Senoussis n'a pas donné le signal de la guerre sainte, mais beaucoup de fidèles n'ont pas attendu ses ordres. De Constantinople arrivèrent, par les frontières de l'Égypte ou de la Tunisie, sur lesquelles il est impossible, dans le désert, d'exercer une surveillance efficace, des officiers jeunes-turcs, élevés dans les écoles allemandes, tels que Enver-bey et Fethi-bey; ils prirent la direction de l'armée, assurèrent aux Arabes toujours faméliques une paye suffisante, établirent une discipline, enflammèrent l'enthousiasme de ces guerriers pour qui la bataille est le plus

noble des passe-temps, le chemin de la fortune et le parvis du Paradis. On assure qu'ils auraient réuni jusqu'à 40000 hommes; ils ont des mitrailleuses venues à dos de chameau par l'Égypte. Dans ces steppes et ces déserts, où une armée européenne ne pourrait subsister, les indigènes vivent des ressources du pays auquel ils sont accoutumés. Les Arabes, comme nos guerriers du moyen âge, viennent passer quelques jours à l'armée, munis d'une poignée de dattes et d'un peu de farine, brûlent de la poudre et s'en retournent chez eux pour revenir au premier appel; ils n'abandonnent ni leurs familles, ni le soin de leurs maigres cultures. Dans leur pays, dans ce désert dont toutes les pistes leur sont familières, dans ces oasis dont ils connaissent le dédale de murs en pierres sèches, de ruelles, de masures, de levées de terre, de palmiers et de figuiers, commandés par des officiers rompus aux méthodes européennes, l'Arabe serait un adversaire redoutable même pour une armée aguerrie, à plus forte raison pour des troupes composées de jeunes soldats et d'officiers qui n'ont pas l'expérience de cette guerre spéciale qui demande une longue initiation et une particulière endurance.

L'armée turco-arabe reconstituée prit l'offensive. Le 23 octobre, elle attaquait les lignes italiennes dans l'oasis de Tripoli, mettait en déroute et tournait l'aile gauche du général Caneva, pénétrait dans les jardins, d'où, mêlée aux habitans, elle prenait à revers les tranchées des Italiens et leur infligeait des pertes sensibles. Une terrible confusion s'ensuivit à laquelle la nuit mit à peine fin. Trois jours après, le 26, les Turco-Arabes recommencèrent leur attaque; les Italiens les repoussèrent, mais avec peine. Pendant quelques jours il y eut un peu d'affolement dans le camp italien; on rendit les habitans responsables des coups de fusil tirés par derrière sur les soldats qui occupaient les tranchées et des exécutions sommaires commencèrent. La découverte, dans une partie de l'oasis enlevée aux Turcs, de prisonniers italiens massacrés et horriblement mutilés mit le comble à la fureur des soldats. Ces exécutions étaient-elles nécessaires à la sécurité de l'armée? Il est difficile d'en juger. Mais il est certain que, de ce jour, c'en fut fini pour longtemps des projets d'entente avec les Arabes. Les journées des 23 et 26 octobre sont décisives dans l'histoire de la guerre; l'esprit des soldats et même celui des chefs en demeura frappé; ils perdirent non pas certes le courage, mais l'entrain offensif. Ils ont depuis occupé à peu

près toutes les côtes, mais bien que déjà plus de cent vingt mille hommes aient été débarqués en Afrique, ils n'ont, ni en Tripolitaine ni en Cyrénaïque, atteint le plateau intérieur; ils n'ont pas infligé à leur adversaire une défaite décisive. Leurs succès mêmes restent stériles parce qu'ils ne les poursuivent pas et que, la plupart du temps, ils se contentent de repousser des attaques. Actuellement, retranchés dans des forts et derrière des levées de terre, protégés en seconde ligne par les canons de la flotte, ils ne sont maîtres en réalité que du sol foulé par leurs troupes. C'est dans cette position, avec des installations forcément défectueuses, que va les assaillir l'été saharien, pendant lequel la chaleur torride, les coups de khamsyn, les tempêtes de sable brûlant qui oppressent les poitrines et angoissent les cœurs, rendent toute marche, toute activité mortelle aux Européens. Les Arabes, au contraire, se retireront chez eux, dans des conditions de climat et de vie auxquelles ils sont accoutumés et profiteront des occasions pour pousser de dangereuses pointes offensives. Les Italiens vont faire, cet été, la très rude expérience des guerres coloniales.

La tactique adoptée par les généraux italiens et confirmée à la suite du voyage du général Caneva à Rome paraît bien être la plus sage. L'offensive était possible pendant les premières semaines; elle ne l'est plus; elle ne le sera plus tant que les Italiens n'auront pas constitué, — comme le firent les Bugeaud, les Lamoricière, — des troupes spéciales, entraînées à la guerre africaine et saharienne. Avec des troupes indigènes bien payées et solidement encadrées, des ascaris de l'Erythrée, des compagnies d'infanterie et des batteries de montagne montées sur des mulets et sur des chameaux, des unités constituées avec des soldats rengagés restant volontairement dans la colonie pour s'y faire une carrière suivie d'une retraite, ils pourront prendre l'offensive et, en constituant des colonnes à la fois très fortes et très mobiles, venir à bout de leurs adversaires. L'expérience formera, peu à peu, des chefs parmi les officiers. Les jeunes soldats venus d'Italie doivent autant que possible être éliminés, ou tout au moins maintenus sur le littoral, comme troupes de seconde ligne et de défensive. Ces vues sont, d'ailleurs, celles de l'état-major italien; elles ont été notamment exposées avec force, dans une lettre publiée par la *Preparazione*, par le général Ameglio, commandant de la division de Benghazi, actuellement chargé de l'occupation de Rhodes, l'un des chefs dont la guerre a révélé

la valeur. Elles s'imposent de toute manière, même si le gouvernement de Constantinople conclut la paix avec l'Italie, car la paix ne désarmerait pas les Arabes; ils n'ont jamais obéi au Sultan et ils lui obéiraient moins que jamais s'il leur enjoignait de se soumettre aux chrétiens. Il est même douteux que les soldats réguliers turcs puissent quitter la Tripolitaine pour venir s'embarquer dans un port occupé par les Italiens, les Arabes ne le leur permettraient pas et tourneraient leurs armes contre eux. Quant aux officiers, la plupart d'entre eux trouveraient sans doute le moyen de rester en face des Italiens. Ce n'est qu'avec le temps, par une politique indigène habile, en gagnant des influences religieuses, en distribuant adroitement des subsides et des cadeaux que, peu à peu, on amènera l'armée turco-arabe à se désagréger d'elle-même; mais il faudra quelques coups vigoureusement appliqués pour amener sa dispersion définitive, assurer la pacification du pays et la possibilité de faire œuvre de colonisation. La guerre en Tripolitaine et en Cyrénaïque est donc une chose, et l'action militaire ou diplomatique dans d'autres parties de l'Empire ottoman en est une autre. Ces deux ordres de faits, tout en ayant des répercussions et des incidences réciproques, sont indépendans l'un de l'autre.

VI

Les premières semaines de la guerre montrèrent que la diplomatie du roi Victor-Emmanuel avait bien choisi son heure; l'opinion quasi universelle jugea sévèrement l'agression italienne, mais les chancelleries gardèrent une attitude de neutralité sympathique. M. di San Giuliano, après les coups de canon de Preveza, affirma le désir de son gouvernement de ne pas ébranler le *statu quo* dans les Balkans. A l'appel qui leur fut adressé le 30 septembre par la Porte, les puissances répondirent par une fin de non recevoir. On espérait alors que la guerre ne durerait pas longtemps, que la Tripolitaine se défendrait à peine et qu'une intervention diplomatique rétablirait la paix. La guerre plaçait l'Allemagne dans une situation particulièrement délicate, en mettant aux prises l'Italie son alliée et la Turquie son amie et en compromettant ses intérêts économiques dans l'Empire ottoman. Les journaux ne se gênèrent pas pour critiquer avec acrimonie la conduite des Italiens que quelques-uns qualifièrent

d'acte de brigandage. Le gouvernement partagea peut-être leur mauvaise humeur, mais il sut faire bon visage à mauvais jeu. Ce fut, dit-on, sur un télégramme de l'Empereur à M. de Kiderlen-Wæchter : « Fidélité absolue à l'alliance, » que l'Allemagne accepta la charge assez difficile de protéger les intérêts des nationaux italiens dans l'Empire ottoman. Si les marchandises italiennes n'ont pas été plus sévèrement boycottées, si l'expulsion des sujets italiens n'a commencé que tout récemment, bien qu'il en ait été question à plusieurs reprises, c'est à l'intervention de l'Allemagne qu'il le faut attribuer. Ces menus services rendus à l'Italie alliée, ont servi à voiler les sentimens réels de l'opinion allemande dont les sympathies sont toutes du côté des Turcs ; le gouvernement lui-même, qui eût été plus qualifié qu'aucun autre pour exercer une action pacificatrice, n'en a jamais pris l'initiative et le baron de Marschall n'a pas cessé, jusqu'à son récent départ, d'encourager les Turcs à la résistance.

Le gouvernement austro-hongrois, guidé par des considérations d'intérêt politique, inspira aux journaux officieux des ménagemens à l'égard de l'Italie. Un politique aussi avisé que le comte d'Æhrenthal, dès lors qu'il avait éloigné des Balkans le théâtre des hostilités, ne pouvait pas voir sans quelque satisfaction secrète la fièvre belliqueuse de l'Italie nationaliste trouver un exutoire loin de Trente et de Trieste « non rachetées, » aller se perdre en Afrique et s'user dans une conquête difficile qui immobilisera pour longtemps ses forces et arrêtera ses progrès économiques dans l'Empire ottoman. Le comte Berchtold suit la même ligne politique que son prédécesseur avec la pleine approbation de l'empereur François-Joseph. Les événemens ont donné raison à leur manière de voir. L'expédition de Libye est, pour le moment du moins, la fin de l'irrédentisme sous sa forme anti-autrichienne. L'activité de l'Italie descend vers la Méditerranée et abandonne les Alpes. Après les incidens du *Carthage* et du *Manouba* qui réveillèrent les passions anti-françaises du temps de Crispi, le langage des journaux italiens devint plus significatif encore. Le soir de l'odieux attentat dirigé contre le roi Victor-Emmanuel, sous prétexte que l'empereur François-Joseph avait, le premier, envoyé un télégramme de sympathie, la foule courut acclamer l'ambassade autrichienne. Dernièrement, l'amiral Chiari, connu naguère encore pour sa ferveur irrédentiste, écri-

vait dans la *Preparazione* que le temps était venu d'étudier une nouvelle organisation intensive de la Triple-Alliance et, en particulier, de l'alliance austro-italienne dans la Méditerranée, et de reviser les idées irrédentistes. Le renouvellement de la Triplice ne fait pas question; peut-être même les arrangemens nécessaires ont-ils déjà été pris lors du voyage de M. de Kiderlen à Rome; mais on parle, en Italie, de chercher une nouvelle rédaction du traité constitutif de l'alliance qui lui assurerait une « base méditerranéenne; » il faut entendre par là, vraisemblablement, que l'Italie, pour prix de son concours en cas de guerre européenne, demanderait à ses alliés de lui garantir dès maintenant la Tripolitaine et de lui promettre quelque chose de plus, si la guerre était victorieuse. Il était à prévoir, pour tout homme d'État clairvoyant qu'une guerre italo-turque, surtout si elle était longue et difficile, ne pourrait que servir les intérêts de la Triple-Alliance et en resserrer les liens.

Au début des hostilités, le ton modéré et sympathique de la presse française, qui faisait contraste avec le concert de réprobation des journaux allemands et anglo-saxons, produisit en Italie la meilleure impression ; on célébra l'amitié des deux pays en l'opposant aux sentimens tout différens qui s'exprimaient ailleurs. Quand M. Jean Carrère, correspondant du *Temps*, revint blessé de Tripolitaine, l'accueil délirant dont il fut l'objet en Italie dépassa toute mesure et inquiéta ceux qui connaissent la mobilité des foules et les brusques revirements de l'opinion. Il était inévitable que l'expédition de Tripolitaine et la guerre italo-turque réveillassent les sentimens mal éteints de défiance et de rivalité entre l'Italie et la France (1). Aussitôt que l'expédition de Tripoli eut appareillé, le vieux cri : « *Mare nostrum* » retentit dans toute la presse nationaliste. Le *Giornale d'Italia* du 30 septembre écrivait : « Nous avons confiance dans notre flotte. Nous sommes sûrs que la Méditerranée, qui est une mer romaine, génoise, vénitienne et sicilienne, sera bientôt sous la domination de l'Italie et laissera libre l'accès de Tripoli à notre armée. »

(1) J'ai exposé, dans mon livre *l'Empire de la Méditerranée*, les raisons psychologiques et historiques de la rivalité franco-italienne dans la Méditerranée; je demande la permission de n'y pas revenir, les événemens n'ayant que trop confirmé les craintes que j'exprimais en 1904. J'ai montré aussi, dans *l'Europe et l'Empire ottoman*, — et d'abord ici le 15 novembre 1907, — l'Italie essayant de supplanter l'influence française dans tout l'Empire ottoman et particulièrement en Syrie, et d'hériter de notre protectorat catholique.

L'imagination de quelques écrivains nationalistes se donna carrière : Tripoli n'était, pour l'Italie, qu'une étape, un mouvement tournant pour reprendre Tunis où 80 000 Italiens attendent les armées et les flottes de la monarchie. La Libye d'autrefois, ce n'était pas seulement Cyrène et Tripoli, c'était toute l'Afrique du Nord. Les journalistes, lancés dans cette voie, eurent plus vite fait de conquérir toute la Méditerranée que le général Caneva l'oasis de Tripoli. L'occupation simultanée de Djanet par les Sahariens français et de la baie de Solloum par les Anglais, faite en vertu de conventions anciennes avec les Turcs et d'accord avec le gouvernement de Rome, apparurent à quelques publicistes comme un empiétement sur le domaine réservé à l'Italie. Le ton des journaux italiens, à cette occasion, commença à irriter l'opinion française et la presse. Le gouvernement, se souvenant de ses engagemens et des services rendus à Algésiras, ne fit rien qui pût contrecarrer l'entreprise italienne, et, malgré les inconvéniens qui en pouvaient résulter pour nos intérêts dans l'Empire ottoman, il se montra toujours disposé à appuyer diplomatiquement tout projet de paix qui donnerait satisfaction à l'Italie. Mais c'est un des caractères singuliers de cette guerre, qu'ayant pour théâtre l'Empire ottoman qui n'a par lui-même ni commerce, ni industrie, ni finances, ce sont surtout les neutres, beaucoup plus que les Turcs eux-mêmes, qui en payent les frais. L'opinion publique française, surtout dans les milieux commerciaux, était déjà nerveuse quand survinrent les incidens du *Carthage* et du *Manouba*.

Nous ne discuterons pas ici les faits ni leur interprétation juridique : nous essayerons seulement d'en expliquer certains aspects psychologiques. La crise franco-allemande venait de finir ; la saisie des deux navires s'est produite au moment où M. de Kiderlen-Wæchter se rendait à Rome. Les apparences permettaient de croire qu'entre les deux événemens la coïncidence n'était pas fortuite. C'est l'explication de l'unanimité et de la spontanéité du mouvement très vif de l'opinion française à la nouvelle des procédés italiens. Le gouvernement y fut entraîné. Du côté italien, on peut trouver des raisons de même nature à l'acte certainement « peu amical, » et répété à deux jours d'intervalle, qui est venu troubler les relations franco-italiennes. L'opinion, au delà des Alpes, attribue à la contrebande de guerre par la Tunisie, — impossible à réprimer com-

plètement dans de pareils pays et dont on a d'ailleurs beaucoup exagéré l'importance, — la résistance inattendue que l'armée italienne rencontre en Tripolitaine. L'ambassadeur à Paris, M. Tittoni, avait, à plusieurs reprises, insisté au quai d'Orsay, sans recevoir une réponse qui le satisfît, pour que de nouvelles mesures de répression fussent prises : ce serait pour les obtenir qu'il aurait conseillé d'arrêter en mer et de visiter des navires. Quoi qu'il en soit des causes, le résultat a été un regrettable malentendu entre la France et l'Italie. La presse italienne presque tout entière s'est déchaînée contre la France et son gouvernement avec une violence que l'énervement d'une longue guerre peut seul expliquer ; nous préférons, pour ne pas réveiller des polémiques qu'il vaut mieux oublier, n'en citer aucun échantillon. Attendons la fin de la guerre ; elle ramènera à de plus justes proportions les enthousiasmes et les colères du nationalisme de nos voisins. L'expérience, à mesure que les Italiens pénétreront dans l'intérieur de la Tripolitaine, leur montrera que ces steppes, ces déserts semés de rares oasis ne sont pas, — si l'on en excepte peut-être le plateau de Barca, — susceptibles de colonisation et que les possibilités économiques du Fezzan, de Rhadamès ou de Rhât sont à peu près nulles. Pour faire la police de la partie du Sahara qu'ils espèrent détenir bientôt, les Italiens auront tout intérêt à s'entendre avec nous. Les limites générales de nos possessions ont été tracées par la convention franco-anglaise du 21 mars 1899 et reconnues par l'Italie ; mais dans un pareil pays on ne trace pas de frontières, on ne se dispute pas quelques hectares de stérilité ; il suffira de savoir à qui appartiennent les oasis et les points d'eau et un accord devra intervenir, pour une collaboration amicale des deux polices sahariennes. De ce côté, l'entente sera nécessaire et nous espérons qu'elle sera aisée. L'avenir montrera qu'elle n'est pas non plus très difficile dans la Méditerranée. Les temps de l'Empire romain sont passés et personne, aujourd'hui, n'a le droit de dire de la Méditerranée : « Cette mer est à moi ! » La vérité politique, c'est l'équilibre méditerranéen, et c'est parce que la France estime qu'il ne sera pas rompu si l'Italie s'installe définitivement à Tripoli, à Benghazi et à Tobrouk qu'elle a toujours regardé ces côtes comme pouvant lui échoir un jour. Qui dit équilibre dit paix et non pas alliance. La paix de la Méditerranée est indispensable à l'Italie ; elle n'y peut faire une politique utile

qu'en restant dans les conditions diplomatiques si avantageuses où elle se trouvait avant la guerre, c'est-à-dire associée à la Triple-Alliance, mais liée avec les puissances de la Triple Entente par des conventions particulières et par les doubles liens de la sympathie et de la communauté des intérêts. Avec l'Angleterre, l'Italie a depuis longtemps des engagemens concernant la Méditerranée. Si la presse anglaise s'est montrée un peu dure pour elle au début de cette guerre, le gouvernement ne l'a pas imitée. Il se préoccupe cependant de la commotion que la guerre donne à l'Islam et de ses répercussions en Égypte, au Soudan, et même dans la péninsule arabique. Grande puissance musulmane, comme la France, l'Angleterre appréhende tout ce qui peut provoquer une effervescence dans le monde islamique; aussi, comme la France, souhaite-t-elle une prompte issue à l'entreprise italienne. Elle la désire aussi comme puissance maritime, car tout ce qui gêne la navigation et le commerce, surtout dans la Mer-Rouge et dans les Dardanelles, est contraire à ses intérêts. L'occupation de Rhodes et des îles de l'Archipel ionien n'est pas de nature à calmer ses appréhensions qui ne sont pas étrangères au voyage à Malte de MM. Asquith, Winston Churchill et de lord Kitchener.

Des trois puissances de la Triple Entente, c'est avec la Russie que l'Italie entretient les relations les plus intimes et les plus amicales; aussi bien, aucune divergence d'intérêts, aucune rivalité ne peut-elle troubler ce bon accord, à la seule condition que les Dardanelles ne soient pas fermées. Dès les premiers jours des hostilités, le gouvernement de Pétersbourg s'est demandé si la guerre ne ferait pas naître pour lui l'occasion de poser cette question de la liberté des détroits qui a été longtemps l'objet de ses luttes contre les Turcs et qui garde encore une valeur traditionnelle et symbolique, bien que les termes du problème aient beaucoup changé depuis les temps de Catherine la Grande. La démonstration de l'escadre italienne à l'entrée des Dardanelles et leur fermeture par les Turcs sont venues tout récemment montrer l'importance objective que peut avoir encore pour la Russie, et même pour les autres puissances, la question de la liberté des détroits. Pour obtenir cette liberté, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et la proclamation de l'indépendance bulgare avaient déjà paru au Cabinet de Pétersbourg une occasion favorable : l'opposition de l'Angleterre fit échouer cette tentative. Avec la guerre italo-turque, la question reparut. La

Gazette de la Bourse (de Saint-Pétersbourg), dès le 28 septembre, établissait le droit de la Russie à des compensations et réclamait « le libre passage de la Mer-Noire. » En décembre, la diplomatie russe fit une première tentative pour rouvrir devant l'Europe la discussion sur les détroits. Récemment, lors de l'attaque italienne à l'entrée des Dardanelles, — et bien que le détail précis des événemens soit mal connu, — il paraît certain que l'escadre russe de la Mer-Noire a croisé non loin de l'entrée du Bosphore, soit dans l'intention d'intervenir si les Italiens forçaient l'entrée des Dardanelles, soit dans le dessein d'exercer, sur le gouvernement turc, une pression morale pour obtenir de lui la paix et l'engagement de ne plus fermer les détroits. Le rappel de M. Tcharykof, survenu au même moment, a paru accentuer le caractère de défiance vis-à-vis des Turcs que prenaient déjà les préparatifs militaires de la Russie et l'attitude de sa diplomatie. En Transcaucasie, sur les confins de la Perse, des troupes se rassemblaient et, de ce côté, les Russes paraissent avoir obtenu de la Porte tout au moins la promesse d'évacuer les territoires contestés qu'elle occupe indûment. On a pu se demander, vers la fin d'avril, si les jours d'Unkiar-Skélessi n'allaient pas revenir. Mais l'attaque annoncée ne s'est pas produite et les deux escadres se sont éloignées des deux issues des détroits ottomans : la question des détroits n'est pas résolue parce qu'elle ne peut l'être, radicalement, qu'avec la question plus haute de l'existence même de l'Empire ottoman en Europe. Les Turcs pourraient, sans inconvénient grave, ouvrir, dans certaines conditions, les détroits, en temps de paix, même aux navires de guerre des puissances riveraines de la Mer-Noire; la France et l'Angleterre auraient intérêt à ce que l'escadre russe de Sébastopol soit libre de descendre dans la Méditerranée; mais tant que l'Empire ottoman restera une grande puissance, garantie par le droit public européen, il ne paraît guère possible de lui enlever le droit de fermer les avenues de sa capitale si elles sont menacées d'une attaque ennemie ; on ne peut que lui demander l'engagement de ne tenir les portes closes qu'autant que durera le péril. Les Turcs ont eu l'habileté de le comprendre : après avoir fermé les détroits au grand préjudice du commerce de toutes les puissances et en particulier des Russes et des Anglais, ils n'ont pas tardé à les rouvrir; ils ont voulu prouver par là que, s'ils sont amenés à les fermer une seconde fois, la responsabilité n'en

pourrait incomber qu'à l'Italie, puisque ce serait dans le cas où sa flotte menacerait de nouveau l'entrée des Dardanelles. C'est l'une des raisons qui font que les Russes, aujourd'hui, avec toute l'Europe, souhaitent une paix prochaine.

VII

La paix ! la paix ! C'est le vœu général. Une guerre qui, même sans atteindre l'Empire ottoman dans ses œuvres vives, entretient l'inquiétude et l'effervescence dans tout cet Orient toujours prêt à s'enflammer, qui agite le monde de l'Islam et avance peut-être de beaucoup d'années l'heure où une redoutable question musulmane se posera, est un danger pour toute l'Europe et particulièrement pour les puissances qui ont façade sur la Méditerranée et pied à terre en Afrique. Les gouvernemens, les financiers, les commerçans souhaitent également la fin des hostilités. Les Italiens la désirent, mais à la condition que les Turcs et l'Europe les reconnaîtront comme légitimes possesseurs de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque avec leur arrière-pays tel qu'il était délimité avant l'ouverture des hostilités. La guerre, qui dure depuis huit mois, leur coûte cher en hommes et en argent. Ils ont certainement dépensé déjà beaucoup plus de 500 millions de lires, sans compter l'usure de la flotte, et nous avons dit que l'expédition, même si les Turcs signaient la paix, ne serait pas finie. Par le feu de l'ennemi et plus encore par l'effet du climat et des maladies, l'armée a perdu beaucoup d'hommes ; une sorte de choléra sévit dans les camps ; il n'occasionne qu'environ 3 pour 100 de décès, mais tous ceux qui en ont été atteints doivent être rapatriés, et il faut les remplacer. De nouveaux renforts sont constamment envoyés. Le nombre des hommes partis d'Italie dépasse 120 000. La mobilisation italienne est désorganisée ; des complications européennes, qui surviendraient actuellement, prendraient l'état-major au dépourvu. Enfin, si le patriotisme de nos voisins ne se laisse pas rebuter par les difficultés de l'entreprise africaine, si leur nationalisme n'a rien rabattu de son enthousiasme pour la Libye, si Mme Mathilde Serao célèbre, dans une récente conférence à Rome, les bienfaits moraux de la guerre pour l'âme italienne, cependant une inquiétude générale commence à se répandre. Elle s'accroît par les récits des soldats qui ont vu de

près le mirage africain et qui reviennent désenchantés; l'ardeur patriotique des réservistes appelés sous les drapeaux se refroidit. La dernière élection de Venise (en mars) a, pour la première fois, posé la question de l'utilité de la guerre; elle a été un succès pour les partisans de l'expansion, mais le candidat socialiste qui blâmait ouvertement l'expédition de Tripoli a recueilli une forte minorité. Le député de Felice, qui avait été l'un des plus chauds partisans de la conquête tripolitaine, vient de confesser ses déceptions dans des lettres écrites de Tripoli à l'*Avanti;* il annonce qu'il apportera à la tribune de la Chambre de graves révélations sur les origines de l'expédition et sur le rôle du Banco di Roma. Certes, l'âme italienne saura soutenir jusqu'au bout l'entreprise commencée où elle estime actuellement son honneur engagé, mais lorsqu'il ne s'agit que d'une entreprise coloniale, il est d'un gouvernement sage de mesurer les bénéfices aux frais et aux risques. Le Cabinet de Rome a sans doute fait ce calcul. Malheureusement il a lui-même, en décrétant, puis en faisant voter par les Chambres, l'annexion de la Tripolitaine, rendu les négociations singulièrement difficiles.

Il est malaisé de comprendre les raisons qui ont, subitement, décidé M. Giolitti à un acte aussi imprudent. A-t-il voulu donner à l'impatience de l'opinion une satisfaction provisoire, mais illusoire? A-t-il cherché à prévenir des offres de médiation qu'il eut peut-être été difficile de décliner? S'est-il proposé de régler dès maintenant et, comme disent les chirurgiens, par une opération en un temps, le sort futur de la Libye sans passer par les deux étapes que l'annexion de la Bosnie a franchies? Nous ne saurions le dire. En tout cas, l'annexion a été une « erreur grossière, » — le mot, que nous ne nous permettrions pas nous-même, est de M. le député Leonida Bissolati dans le *Secolo*. — Le Cabinet de Rome cherche aujourd'hui à pallier les effets de sa précipitation. L'annexion n'aurait dû être que consécutive à l'occupation, de même que « la reconnaissance du fait accompli, » que certains journaux italiens suggèrent aux puissances européennes, ne saurait venir qu'après l'accomplissement du fait. Malgré leur désir de mettre fin aux hostilités, les puissances, depuis l'annexion, n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente, une formule qui laisserait au Sultan une suzeraineté de droit et donnerait à l'Italie une possession de fait. Leur

bonne volonté a été réduite à des démarches platoniques à Rome et à Constantinople, à des tentatives timides et inopérantes de médiation. Le rôle d'intermédiaire ne pouvait être que stérile dans une conversation où l'Italie disait « tout » et la Turquie « rien. »

Dans l'état actuel des choses, les Turcs n'ont pas subi d'échec assez grave pour les obliger à accepter la paix ou pour permettre à l'Europe de la leur imposer. Ils souffrent peu de la guerre qui ne leur coûte presque rien puisqu'ils ne peuvent pas ravitailler leur armée, et quand les Italiens menacent les Dardanelles, bombardent les ports ou inquiètent les navires, ce ne sont pas les Turcs qui en pâtissent, car ils n'ont pas de commerce, mais les neutres. Bien plus, les Turcs tirent parti de la guerre; elle a donné une cohésion nouvelle aux musulmans de l'Empire; elle est, pour les Jeunes-Turcs du Comité Union et Progrès, un moyen de gouvernement, une raison de perpétuer au pouvoir leur dictature; la paix avec la cession du vilayet africain serait leur faillite comme gouvernement autoritaire et comme gouvernement nationaliste. Les Italiens ont fait une démonstration à l'entrée des Dardanelles, mais ils n'ont pas essayé de forcer le détroit. Ils occupent maintenant une à une les îles de l'Archipel. Le général Ameglio, débarqué à Rhodes avec des troupes, a obligé la garnison turque de l'île à se rendre. En réponse les Turcs expulsent de Smyrne les sujets italiens. Aucune de ces mesures n'est décisive : leur but est surtout d'exercer une sorte de pression morale sur l'Europe en multipliant les inconvéniens qui résultent pour les neutres de l'état de guerre. L'occupation des îles a cependant pour résultat de mettre entre les mains des Italiens un objet d'échange, un territoire à restituer, donc un sujet de conversation diplomatique. Elle commence à inquiéter les Turcs à cause des sympathies que les habitans grecs de l'Archipel témoignent aux soldats italiens; mais on est convaincu à Constantinople que l'Europe n'admettrait pas que l'Italie gardât les îles dont la possession lui donnerait une situation prépondérante dans la mer Égée et détruirait l'équilibre oriental. La guerre entre donc dans sa seconde phase, sa phase généralisée; elle est d'autant plus dangereuse pour l'Europe. Si les Italiens triomphent, l'exaltation nationaliste sera telle, chez eux, qu'ils deviendront des voisins gênans dans la Méditerranée et en Afrique du Nord et que,

prenant goût à la curée, ils chercheront à prendre ou à garder d'autres morceaux de l'Empire ottoman. Si les Turcs remportent quelques succès notables, ou seulement réussissent à prolonger longtemps la lutte, le nationalisme Jeune-Turc, déjà plein d'arrogance et d'intolérance, deviendra intraitable et amènera la crise décisive et finale de la question d'Orient. L'Islam tout entier s'agitera : on en éprouvera le contre-coup au Maroc, et jusqu'aux Indes et en Chine.

Que faire donc? S'il y avait une Europe, c'est-à-dire si les intérêts communs à toutes les puissances donnaient lieu entre elles à des échanges de vues qui auraient pour objet, non pas de se tromper les unes les autres, ou d'obtenir les unes sur les autres quelque avantage apparent et passager, mais de travailler au bien général, si une volonté conductrice savait prendre des initiatives et inspirer des résolutions, si surtout les puissances étaient résolues à imposer ce qu'elles auraient décidé dans l'intérêt de tous, la solution serait peut-être moins difficile à trouver que l'on ne pense.

Ne pourrait-on pas faire remarquer à la Turquie qu'elle n'a jamais possédé la Tripolitaine et la Cyrénaïque que pour les exploiter et y déporter les fonctionnaires mal en cour; qu'elle a laissé ouverte, malgré les représentations de l'Europe, la dernière porte par où des esclaves noirs du Soudan sont vendus dans la Méditerranée ; qu'elle a donc mérité de perdre l'administration de la province ; que d'ailleurs, « en perdant la Tripolitaine, comme l'a dit le général Von der Goltz, matériellement elle ne perd rien, » c'est-à-dire ni force ni richesse ; que si l'Italie consentait à reconnaître la suprématie religieuse du Sultan et à payer sous une forme quelconque une indemnité pécuniaire, la Turquie serait mal venue à continuer une guerre qui ne saurait lui profiter, et d'où peut sortir, soit en Albanie, soit en Macédoine, soit dans les détroits, la crise finale dont elle est toujours menacée ; qu'enfin si le Comité Jeune-Turc trouve peut-être son intérêt à continuer la guerre, la masse du pays aurait avantage à la voir cesser? — A l'Italie, l'Europe ne pourrait-elle pas faire entendre qu'elle a déjà dépensé en hommes et en argent plus que la valeur du pays qu'elle désire acquérir ; que l'intérêt de ses finances, de son commerce, de ses relations internationales, réclame une prompte pacification de la Méditerranée ; qu'elle inflige aux neutres des dommages immérités d'où

naît pour eux le droit d'intervenir ; qu'elle pourrait, elle aussi, en prolongeant les hostilités, se trouver acculée, comme l'a dit M. Bissolati dans le *Secolo* « ou à une guerre chronique ou à une politique de catastrophe ; » que, malgré le décret d'annexion dont tous ses amis déplorent les conséquences, elle pourrait honorablement accepter une paix qui laisserait les deux provinces sous la suprématie religieuse et même sous la souveraineté nominale du Sultan, tandis qu'elle en aurait elle-même l'administration ; qu'il lui resterait à en faire la conquête, mais que cette conquête deviendrait, dans ces conditions, moins difficile ; qu'au surplus la masse laborieuse et active des Italiens a intérêt, malgré les exagérations des feuilles nationalistes, à une prompte pacification ? Tel serait le langage de la raison et de la justice. L'Europe est-elle en état de le tenir ? Et serait-il entendu ? On en peut douter. Il semble pourtant, à certains signes, que l'intransigeance des deux gouvernemens belligérans commence à s'atténuer. On parle de réunir une conférence européenne. Mais, ou bien son programme et les solutions auxquelles elle devrait aboutir seraient arrêtés d'avance, et alors ne pourrait-on trouver, sans un tel appareil diplomatique, la combinaison qui permettrait de rétablir la paix ; — ou bien son programme ne serait pas limité, et alors la question de Crète, la question des détroits, celles de Macédoine, d'Albanie, du Sandjak de Novi-Bazar, c'est-à-dire toute la question d'Orient, y seront posées et nous assisterons à un nouveau congrès de Berlin qui deviendra, pour l'Allemagne, l'occasion d'un nouveau succès diplomatique. Une procédure si compliquée et si fertile en surprises dangereuses est-elle indispensable ? La formule de la paix, dans l'état actuel des choses, après la proclamation de l'annexion, ne peut sortir que d'une équivoque ; est-il bien nécessaire de réunir une conférence pour aboutir à une équivoque ? Ne suffirait-il pas qu'un gouvernement, d'accord avec ses alliés et ses amis, prît, au seul point de vue de l'intérêt général, l'initiative de proposer et de faire accepter la solution amiable qui devient de jour en jour plus nécessaire ? S'il échouait, il aurait du moins dégagé sa responsabilité des événemens graves que l'avenir tient peut-être en suspens.

René Pinon.

LA LOI DES CADRES

DE

L'INFANTERIE

La loi des cadres qui doit prochainement venir à l'ordre du jour des délibérations parlementaires n'est nouvelle ni pour notre état-major, ni pour nos bureaux. Il y a dix ans qu'elle a été conçue dans ses principes, sentie dans sa nécessité par les officiers chargés de la mise en œuvre de nos forces militaires. Entraînés alors malgré eux par le courant d'opinion qui portait vers une réduction de la durée du service, ils s'efforçaient de représenter que la faiblesse de nos contingens annuels rendait critique pour nous l'adoption du service de deux ans, alors qu'elle était avantageuse pour nos voisins d'au delà des Vosges, comme leur permettant d'exploiter leur plus forte natalité. Avec deux classes seulement, disaient-ils, nous nourririons bien difficilement des effectifs que les trois classes présentes sous les drapeaux n'alimentaient que tout juste, sous le régime défini par la loi de recrutement de 1889. Dès lors, ne convenait-il pas d'attendre, avant de renoncer à cette loi, d'avoir modifié les bases organiques et donné à l'armée un nouveau statut ?

Ainsi la préparation d'une nouvelle loi des cadres était pour l'état-major de l'armée une contre-partie nécessaire. Il se peut aussi qu'elle soit devenue pour lui une arme ou un instrument de résistance, et qu'il ait cherché par ce moyen à retarder la décision jusqu'à la fin de la législature. La Commission par-

lementaire de l'armée devina cette tactique et passa outre. « Nous ne saurions, — déclarait son rapporteur, — subordonner aujourd'hui la loi de recrutement si impatiemment attendue par le pays, si juste dans tous ses principes et dans son application, à une loi des cadres et des effectifs qui n'est encore qu'à l'étude. » La Chambre approuvant, la loi des cadres fut renvoyée à d'autres calendes, et nous eûmes tout de suite la loi du 21 mars 1905.

« Cependant, il est évident que les deux lois sont connexes, » écrivait peu après le général Langlois dans ses *Questions de défense nationale ;* et il ajoutait : « La séance de la Chambre où fut voté hâtivement et sans discussion le texte du Sénat ne laisse aucun doute : la préoccupation électorale était le principal souci de nos législateurs... » Dans cette même pensée dominante, ils disjoignaient les deux lois, non par inadvertance et faute de système, mais précisément parce qu'elles étaient connexes. L'examen de l'une aurait trop bien fait voir ce qu'il y avait eu de spécieux dans la présentation de l'autre, et quelles difficultés pratiques on rencontrerait dans l'application, dès qu'on s'écarterait des hauteurs du pacifisme où le rapporteur de la loi s'était tenu : « Sans doute, il n'est pas défendu d'espérer que, dans un avenir que nous voudrions croire prochain, les idées de justice internationale et d'arbitrage préconisées à la Conférence de la Haye ayant enfin franchi les sphères platoniques où elles s'attardent jusqu'ici, entreront dans le domaine des réalités vivantes et permettront de réduire cet état militaire de paix auquel la vieille Europe semble condamnée aujourd'hui. Notre société, qui évolue maintenant de plus en plus vers la paix, ne doit pas perpétuer les organismes des sociétés anciennes conçues pour la guerre. »

C'est par ces faux-fuyans qu'on éludait les objections positives portées à la tribune même par les adversaires du projet. Plutôt que de reconnaître que la réduction de la durée du service nous menaçait d'une réduction de notre état militaire, on invitait le monde à désarmer tout d'abord. On faisait la leçon à l'Europe, au lieu de dire la vérité au pays.

Cependant, la disjonction même des deux lois pouvait avoir des avantages. Elle laissait le loisir, si on l'eût voulu, de préparer une loi organique d'ensemble, fixant non seulement le niveau des effectifs et les bases de l'encadrement, mais l'état des

officiers et des sous-officiers, leur recrutement et leur avancement, donnant en un mot à l'armée de la République la charte fondamentale qui lui manque jusqu'à présent.

C'est en vain, en effet, que la loi du 24 juillet 1873 avait posé que la constitution, la force, et les cadres de l'armée seraient fixés législativement. Elle pensait par là remédier aux abus anciens, liés aux pleins pouvoirs de l'Exécutif, et couper court aux renvois anticipés d'hommes, aux mises d'officiers *à la suite*, aux *à-coups* dans les promotions, à tout ce qui arrête l'avancement et sème dans l'armée le découragement. Mais depuis, l'instabilité et la multiplicité des dispositions législatives avaient réintroduit tous ces erremens. A peine le statut militaire général du 13 mars 1875 était-il voté que les retouches commençaient. Retouche du 25 juillet 1887, suppression à cette date des quatrièmes bataillons dans les 144 régimens de l'organisation de 1875. Retouche du 15 juillet 1889, réduction du temps de service à trois ans. Retouche du 4 mars 1897, rétablissement des quatrièmes bataillons dans les 144 régimens subdivisionnaires. Retouche du 21 mars 1905 et, cette fois, conséquences plus vastes, ébranlement plus profond, nécessité de soutenir notre train militaire par de nouveaux efforts budgétaires et des mesures de réorganisation.

C'est à ce devenir perpétuel qu'il fallait mettre un terme, c'est ce sol mouvant qu'il fallait consolider, pour y poser enfin une assise légale et construire dessus définitivement. Malheureusement, les circonstances de cette même année 1905 furent peu favorables à la sécurité et au recueillement qu'une réforme de cette ampleur aurait exigés.

La réponse de l'Europe à nos vœux pacifistes fut telle qu'il fallut songer à la guerre et regarder d'un peu près nos approvisionnemens. Occupée quelque temps à cet examen, l'attention du gouvernement ne revint au problème militaire organique qu'en 1907. Le 30 novembre, le ministre de la Guerre, alors le général Picquart, remettait sur le bureau de la Chambre une loi des cadres commune aux trois armes et qui présentait dans un seul tableau les données nouvelles de leur organisation.

Un premier paragraphe faisait ressortir la décroissance numérique de nos forces actives. Le 1er janvier 1908, le total des hommes armés ne devait être que de 534 000, inférieur de 45 000 à ce qu'il eût été sous la précédente loi de recrute-

ment. Les remèdes à cet état de choses ne pouvaient consister que dans des réductions ou des redistributions d'effectif à l'intérieur de l'armée. La suppression des quatrièmes bataillons s'imposait tout d'abord. L'adoption d'un chiffre-base nouveau, inférieur à la fixation de 1887, venait ensuite, en ce qui concernait la constitution de la compagnie. Les autres propositions étaient : la création d'un état-major particulier de l'arme, la suppression du grade de caporal, un remaniement du cadre complémentaire. Enfin la caractéristique du projet résidait dans la refonte de l'artillerie, qu'on proposait de porter à 744 batteries de campagne, abstraction faite des batteries de montagne, de place et de côte.

Le décret du 4 juillet 1894 n'avait attribué à cette arme qu'un total de 628 batteries; il s'agissait donc pour elle d'un accroissement de plus d'un tiers. Une mesure aussi importante absorba bientôt toute l'activité des réformateurs. Avant que le texte du général Picquart eût pu être discuté par la Commission de l'armée, la disjonction de l'article relatif à l'artillerie était proposée, admise, puis sanctionnée par la loi du 29 juillet 1909. Le cadre nouveau de l'artillerie se trouvait définitivement fixé à 75 régimens (62 de campagne, 11 à pied, 2 de montagne) et à 786 batteries (671 de campagne, 97 de côte et de place, 18 de montagne).

Après un long débat de presse, une minutieuse enquête parlementaire, des essais et des démonstrations contradictoires dans les polygones, les partisans de la batterie à quatre pièces l'emportaient sur les partisans de la batterie à six pièces. Ils consommaient en même temps dans l'armée la victoire du particularisme d'arme déjà consacrée au parlement par le vote du 29 juillet 1909. En effet, l'accroissement de l'artillerie *par le nombre des pièces* et l'attribution à chaque batterie de six canons au lieu de quatre, n'aurait rien coûté quant aux effectifs du temps de paix : le noyau de personnel existant — 103 hommes — permettait de servir six canons, et la batterie de guerre pouvait sortir de ce noyau par une opération normale de mobilisation. Au contraire, l'accroissement *par le nombre des batteries* exigeait un prélèvement de personnel sur le fonds commun du contingent.

Les batteries avaient beau se faire toutes petites et, de 103 hommes, descendre à 90 hommes : pour en former 160, il

fallait quand même 14 400 hommes. Par abaissement de l'effectif au chiffre indiqué, les 475 batteries anciennes offraient dans le même temps une disponibilité de 6 000 hommes. La différence, — 8 400 hommes, — était cet emprunt inévitable dont l'infanterie devait faire les frais.

L'opération s'échelonna sur deux classes. Le 1er octobre 1909, création de 94 batteries montées, transformation de 36 batteries à cheval. Le 1er octobre 1910, création de 65 batteries montées. Le 1er janvier 1911, tous les nouveaux régimens, constitués, assuraient à chacun de nos corps d'armée une quote-part de 120 canons. Il ne restait plus qu'à revenir sur les projets partiels, — lois des cadres de l'infanterie, de la cavalerie, du génie, — dans lesquels le projet d'ensemble de 1907 s'était fractionné. Ce soin échut au général Brun, successeur du général Picquart. Le premier de ces trois projets fut déposé par lui en novembre 1909 sur le bureau de la Chambre, puis réclamé, remanié et renvoyé au Palais-Bourbon. Il devait en être retiré définitivement le 10 juillet 1911 pour être remplacé le 19 décembre par une quatrième rédaction à laquelle M. Messimy attachait son nom.

Par son premier article, le ministre proposait la création en Algérie et en Tunisie de 8 régimens nouveaux de tirailleurs; cette mesure se justifie par des besoins militaires qui pourront exiger bientôt de l'Afrique du Nord une contribution plus forte encore. La disposition légale qui laisse variable le nombre des bataillons entrant dans ces douze régimens permettrait alors d'agir selon les éventualités.

En ce qui concerne l'infanterie métropolitaine, la seule création projetée était celle de groupes cyclistes, rattachés à certains bataillons de chasseurs, formés par la fusion des deux compagnies en une seule mixte, et subdivisés en trois pelotons. Pour le reste, les propositions ministérielles ne se distinguaient plus que par des variantes de celles qu'avait faites en son temps le général Picquart. Il s'agissait toujours de porter de 163 à 173 le nombre des régimens, de grouper en un état-major particulier les officiers que leur position de service sépare de la troupe; de régler par une proportion numérique, ou *péréquation* meilleure, le nombre des officiers servant dans chaque grade.

Ces mesures diverses semblent, au premier abord, n'avoir aucun rapport entre elles. Elles n'en sont pas moins enchaînées

étroitement les unes aux autres par les liens logiques de l'organisation et de l'encadrement. Ces liaisons apparaissent quand on remonte par la pensée à quelques années en arrière et qu'on embrasse du regard tout le travail d'élaboration qui eut le projet ministériel pour aboutissement.

***

La première phase fut, naturellement, celle des spéculations théoriques et des discussions d'école. La composition de nos régimens se trouvant normalement fixée à trois bataillons, on raisonna de préférence sur cette dernière unité. On se demanda si sa subdivision en quatre compagnies de guerre de 250 fusils était bien la meilleure, ou s'il convenait de pousser le fractionnement plus loin, jusqu'à des sous-unités d'un effectif moins fort et d'un maniement tactique plus aisé ?

C'était revenir sur le problème organique examiné chez nous après 1870 et débattu alors avec tant d'abondance que beaucoup le considéraient comme épuisé. Cependant, la solution adoptée en 1875 s'était ressentie du prestige allemand au lendemain de la guerre, et elle n'était en définitive que la copie conforme du système adopté par nos vainqueurs. Depuis, nous avions eu de la peine à nous y faire. La lourdeur de la compagnie de 250 hommes étonne l'œil, quand par hasard on la voit évoluer en terrain varié. Ce spectacle trop rare, et qu'on ne peut avoir que dans les camps, à l'époque où nos régimens de réserve à l'effectif de guerre y sont rassemblés, fait plus que rompre chez nous des habitudes visuelles : il déconcerte aussi nos pratiques de manœuvre et nos réflexes professionnels. Le capitaine d'aujourd'hui, devenu chef de grande bande, est loin de ce *centenier* de Montluc, qui commandait à la voix tout son personnel. Ses sections se séparent à de grandes distances, à de grands intervalles ; leurs missions se précisent, se différencient, divergent quelquefois ; les garder toutes en mains, alors que leur autonomie leur devient nécessaire, n'est plus possible ; et cependant, son devoir de commandement empêche qu'il ne les abandonne tout à fait.

Il y a là un problème, lourd de tout temps pour la conscience française, et qui explique justement la légèreté relative de nos compagnies d'autrefois. Mais il n'est pas douteux que les autres armées ne l'envisagent à leur tour et que placées comme nous,

devant les mêmes conditions de feu et de mouvement, elles ne sentent la difficulté de confier à un seul homme le soin d'en mouvoir deux cent cinquante autres sur l'échiquier du combat. Si donc nos voisins s'en tiennent à l'état de choses existant, c'est pour les raisons de stabilité, de tradition, d'économie, qui prévalent toujours aux yeux de leur état-major conservateur. Chez nous, Français, les argumens de ce genre pèsent moins. Nos législateurs l'avaient bien fait voir, par la manière dont ils venaient d'adopter le service de deux ans. Et puisqu'il ne restait plus qu'à faire cadrer leur réforme avec l'ensemble des institutions, personne ne pouvait se plaindre que nos officiers eussent eux-mêmes l'esprit libre dans la recherche de cet accord.

On se demanda donc s'il ne conviendrait pas de revenir aux erremens d'avant 1870, à l'ancien bataillon français de six compagnies. Ce type est, aujourd'hui encore, celui de nos bataillon de chasseurs à pied : il trouva parmi eux ses défenseurs naturels et ses plus zélés partisans.

Ceux-ci opinèrent que la formation hexagonale est plus féconde que la formation carrée ; qu'avec ses six élémens de combinaison, elle a plus de souplesse sur le front, plus d'endurance quant à la profondeur, qu'elle pare mieux aux éventualités, qu'elle permet de mieux nourrir le combat. C'était témoigner que l'organisation de nos bataillons de chasseurs a été judicieuse ; mais ce n'était pas prouver tout à fait qu'elle convînt à toute notre infanterie. Car si nos chasseurs doivent combattre isolés en avant de nos masses, les bataillons d'infanterie, au contraire, se juxtaposeront et s'appuieront les uns aux autres, sur le front commun. Passant cependant sur cette objection de détail, on aperçoit une difficulté plus grave dans la réalisation même du type proposé et dans la multiplication des compagnies actives jusqu'à six par bataillon.

Ici se représente l'épineuse question des effectifs. Si l'on fixe à 500 hommes l'état du bataillon sur le pied de paix, — et il y a peu d'espoir de pouvoir l'élever au-dessus de ce chiffre, — s'il faut ensuite diviser ce total par six, chacune des compagnies ne recevra plus que 83 hommes. Ce chiffre est universellement reconnu comme insuffisant aux besoins de l'instruction militaire, à la cohésion de la troupe, à la valeur des cadres, et à l'absorption des réservistes à la mobilisation. Dira-t-on qu'il est loisible de l'élever à 127 hommes, — notre effectif réglementaire

actuel, — en diminuant à proportion le nombre des bataillons? Supprimer des bataillons pour créer des compagnies est un travail de Pénélope qu'il faut bien se garder de faire, et dont la seule idée met les militaires en fuite, les dégoûte de la formation hexagonale et les ramène à leur point de départ : le bataillon de 1 000 hommes et la compagnie de 250 hommes.

Un nouveau problème se présente alors, celui de la constitution intérieure de la compagnie. La loi de 1875 l'avait partagée en quatre sections de 60 hommes chacune, subdivisées en 8 demi-sections et 16 escouades, qu'encadrent en temps de guerre 8 sergens et 16 caporaux.

Cette articulation est-elle la meilleure, et n'est-il pas possible d'en concevoir d'autres, parmi lesquelles une d'elles, peut-être, comme plus élastique, plus maniable, plus résistante mériterait d'être sanctionnée par la loi et deviendrait la base de la nouvelle organisation?

A cette question posée, nombre d'officiers ont répondu. Parmi les propositions les plus séduisantes qu'ils aient faites, on peut retenir celle de constituer la compagnie de guerre à deux pelotons de : 1 officier, 1 adjudant, 170 soldats, chaque peloton se subdivisant en trois sections, chaque section, en trois escouades. Le dernier terme de cette série, l'escouade de 18 soldats, ne différait pas sensiblement de l'escouade réglementaire. L'encadrement était conçu de telle sorte que chacun des lieutenans placé à la tête d'un peloton commandait une sorte de sous-unité autonome, dont les trois élémens avaient à leur tête des sous-officiers rengagés ; chaque escouade obéissait elle-même à un sous-officier d'ancienneté moindre ; le grade de caporal disparaissait. Cette dernière disposition fut reproduite dans le projet ministériel du 30 novembre 1907; mais le dédoublement en deux pelotons ne réussit pas à l'emporter dans les esprits sur l'idée du détriplement qu'un des rédacteurs du *Journal des Sciences militaires* présentait dans le même temps.

Celui-ci préconisait comme base d'organisation l'ordre ternaire, c'est-à-dire le groupement de toutes les unités par trois, en partant du noyau de 25 ou 30 hommes pris comme premier élément. Cette « cellule du combat » correspond, suivant un de nos officiers d'infanterie les plus estimés, le colonel de Grandmaison, aux conditions d'ambiance réalisées sur les champs de bataille modernes; elle est l'enveloppe à l'intérieur de laquelle

doit se faire l'accommodation du soldat à ces mêmes conditions. Trois de ces cellules ensemble formeraient le peloton; trois pelotons, la compagnie; et par trois bataillons de trois compagnies, on remonterait jusqu'au régiment.

Ces constructions s'échafaudent dans le cerveau de nos officiers, ces thèses se soutiennent dans notre littérature militaire. La compagnie y est retournée sous toutes ses faces; on l'envisage tour à tour comme unité administrative, comme centre d'instruction de la troupe, comme école de formation pour les cadres, comme pépinière et terreau de culture pour les gradés de la réserve, comme noyau de groupement et milieu d'absorption pour les réservistes. Selon qu'on s'attache davantage à l'un ou à l'autre de ces aspects, on conçoit des compagnies de tel ou tel type; mais tous ces clichés se fondent en un seul, quand on en vient à la réalisation pratique. On s'aperçoit alors que la condition restée chez nous la principale, mais devenue chaque jour plus difficile, est de maintenir nos formations sur le pied de paix réglementaire.

Si ce desideratum simple pouvait être réalisé, tout le reste, — l'ossature du cadre, l'agencement réciproque des parties, leur subordination au commandement, — tout cela viendrait par surcroît. Mais la décroissance de nos contingens est continue : nous incorporions 224 000 soldats en 1910, et nous n'en incorporerons plus que 210 000 en 1920, que 195 000 en 1930. Remettons donc jusqu'à l'époque où la natalité française se sera relevée l'instant de disputer sur l'ordre ternaire et la subdivision du bataillon. Ce débat a quelque chose de frivole à l'heure où le danger de la dépopulation nous menace, et il pourrait paraître à l'étranger un moyen hypocrite de préparer la réduction de notre cadre, sous couleur de changer notre plan d'organisation. Disons donc franchement que cette question de réduction se pose, qu'elle est aujourd'hui la seule qui importe, et voyons si, par malheur, il faudrait y répondre affirmativement.

Plusieurs officiers l'ont pensé. Ils conseillaient de sacrifier, par exemple, les quatrièmes bataillons aujourd'hui détachés de leurs régimens et formés par groupes autonomes dans nos grandes places de l'Est. Ce sont justement ces groupes que le projet ministériel propose de constituer en dix nouveaux régimens, non pas par création, à proprement parler, mais plutôt par consolidation du nombre de nos bataillons. Or, ce n'est pas

à la légère que notre état-major travaille à maintenir ce nombre. Les raisons qu'il avait pour vouloir le faire en 1907 prennent un poids nouveau depuis le vote du Reichstag du 10 mai dernier. La récente loi militaire allemande décide en effet de la création d'une inspection d'armée, de deux corps d'armée, d'un renforcement de l'effectif de paix de 29000 hommes. Devant ces armemens intensifs, qui donc, en France, oserait encore parler de supprimer des bataillons? Qui ne voit au contraire que leur nombre doit rester intangible et leur groupement en 173 régimens devenir définitif?

Ce point de principe paraissant désormais indiscutable, le débat reste ouvert en ce qui concerne la suppression éventuelle de petites unités. On a prétendu qu'en temps de paix le régiment pourrait n'être pas constitué de 12 compagnies, qu'il suffirait, par exemple, de lui en donner 9, ou même 6, et de former les autres à la mobilisation, par voie de dédoublement. Ce système est préconisé par les partisans de la compagnie *forte*. Ils prétendent que si cette unité était constituée, par exemple, à 160 hommes (22 hommes de cadre, 138 hommes dans le rang), elle prêterait à l'armée une valeur qualitative telle, qu'on pourrait faire des sacrifices sur la quantité. C'était un adepte de cette thèse qui proposait en 1908 de créer les compagnies à deux pelotons dont il a été parlé plus haut : en temps de guerre, chaque peloton devait se dédoubler et donner naissance à une compagnie.

La Commission de l'armée fit sien, vers la même époque, le projet d'un régiment à 4 bataillons de 2 compagnies, en temps de paix, de 4 compagnies en temps de guerre. M. Messimy, ancien officier de chasseurs à pied, préconisa un instant le régiment à 3 bataillons, de 3 compagnies (de 6 compagnies en temps de guerre). Devenu ministre, il s'en tint, dans son projet du 20 décembre 1911, à demander la conservation du type régimentaire existant, — 3 bataillons et 12 compagnies, — mais laissa entr'ouverte pour l'avenir la porte du dédoublement. La suppression de deux compagnies sur quatre, disait-il, pourrait être à brève échéance une nécessité. Il admettait même que cette réduction présenterait de « grands avantages, » comme permettant de donner aux compagnies du temps de paix un effectif moins éloigné du pied de guerre.

Cependant, les compagnies supprimées ne reprendraient vie

qu'au jour même de la mobilisation. Elles se constitueraient alors de toutes pièces, au moyen d'un noyau actif venu d'une unité-mère et noyé dans une masse de réservistes. Les officiers ne connaîtraient pas leurs sous-officiers; les uns ni les autres ne connaîtraient leurs hommes; ces troupes à l'état naissant viendraient s'intercaler entre des troupes de vieille formation. Dira-t-on que, pour atténuer entre celles-ci et celles-là la différence d'espèce, on aurait dès le temps de paix constitué et rattaché à l'unité-mère les gradés de l'unité de dédoublement ? Celle-ci souffrirait alors d'une pléthore de cadres; l'existence d'un capitaine en deuxième à côté du capitaine en premier ou bien réduirait celui-là à une inaction complète, ou bien créerait entre l'un et l'autre une dualité fâcheuse dans l'ordre du commandement quotidien et de la préparation de la mobilisation.

Le fait est que, dédoubler des unités, c'est doubler les difficultés et les risques de la mobilisation; c'est superposer aux troupes actives du temps de paix des cadres qui les alourdissent; c'est les mêler en temps de guerre avec des unités improvisées qui ne les valent pas et qui les rabaissent jusqu'à leur propre niveau. Dès lors, dire que le système présenterait « de grands avantages » est un euphémisme un peu fort. C'est dans cette même langue, c'est avec cet optimisme de commande qu'on se promit autrefois merveille de la loi de recrutement de 1905. L'intérêt de la chose publique exige aujourd'hui qu'on parle autrement. Si le Parlement qui vote les lois, si l'état-major qui les prépare, se renvoient l'un à l'autre le service de deux ans et le dédoublement, la réduction du service et la réduction du cadre, si chacune de ces diminutions présente à chaque fois « de grands avantages, » rien ne peut plus empêcher le pays de déraper sur la pente du désarmement.

Fort heureusement, le ministre réagissait en fait contre le mal auquel il se résignait en parole. Entre deux maux possibles, il n'avait garde de choisir le pire, et plutôt que de supprimer des unités pour en grossir d'autres, il se décidait à les abaisser toutes parallèlement. Déjà ses deux prédécesseurs avaient proposé de réduire à 118 hommes l'état de la compagnie de ligne, à 90 hommes l'état de la compagnie de forteresse. M. Messimy renonçait à cette dualité dans les effectifs, et il annexait à son rapport un tableau qui ramenait toutes les compagnies, qu'elles

fussent de campagne ou de place, au chiffre-base de 115 hommes, *cadres compris.*

Ainsi le ministre, un instant séduit par la thèse de la compagnie *forte*, prenait finalement parti pour la compagnie *faible* et se prononçait contre le système du dédoublement. Nul doute que son opinion dernière n'ait été la bonne et que la raison pratique ne penche, en effet, vers cette solution. Ses huit sapeurs-pionniers comptés dans le rang, la compagnie proposée n'a, il est vrai, que 95 hommes, mais telle quelle, et même déduction faite de ses employés, de ses indisponibles, elle existe encore militairement. Elle est un atelier de travail où les officiers s'exercent au maniement de la troupe, où les soldats se forment au contact des officiers. L'instruction individuelle des recrues s'y donne d'autant mieux que le nombre des gradés instructeurs y est relativement plus élevé. Celle des gradés n'exige que la mise sur pied d'une section de guerre (60 hommes); elle est donc possible avec les seules ressources de l'unité. L'instruction des officiers, celle surtout du capitaine ne peuvent plus se faire par les mêmes moyens, et il y a là une dérogation fâcheuse au desideratum si juste, posé par le règlement du 3 décembre 1904 : que l'instruction et l'éducation des gradés et de la troupe se donnent *exclusivement* à l'intérieur de la compagnie ; mais, dès lors qu'il s'agit d'effectifs forts, la seule manière de les obtenir est d'emprunter du personnel à une autre unité du bataillon. Celle-ci se vide alors de tous ses hommes, à l'exception de ses sous-officiers. Le lendemain, son tour de manœuvre revient; c'est à elle d'absorber la compagnie complémentaire, comme si elle recevait des réservistes et les incorporait aux hommes du service actif.

Ce système de complétement est celui que nos batteries de campagne emploient en ce qui concerne les conducteurs et les attelages. Il est toutefois de principe pour elles que les servans d'artillerie sont considérés comme « cadre » et ne se prètent pas. Ceux-ci restent indissolublement attachés à leurs instructeurs. Ils doivent d'ailleurs à leurs fonctions mêmes, qui les lient et les fixent au matériel, une stabilité et, si l'on peut dire, une interchangeabilité que les soldats d'infanterie ne peuvent avoir. Ceux-ci, tant que la compagnie se suffisait à elle-même, ont reçu l'empreinte personnelle de leur capitaine. Ils échappent à son action le jour où la fusion des compagnies com-

mence, et désapprennent dès lors, dans une certaine mesure, ce qu'il leur avait appris. Il y a là un inconvénient reconnu, contre lequel il importe de se pourvoir en poussant le plus loin possible l'instruction de la compagnie *isolée* et, — puisque cette première limite est vite atteinte, par manque d'effectif, — en unifiant le plus possible la progression et la manière de cette instruction, sous le contrôle du chef de bataillon. Celui-ci devient ainsi le pivot autour duquel tout gravite, ou, pour mieux dire, le moteur unique d'où partent l'impulsion du travail et l'entrain du commandement.

Nos derniers règlemens définissent justement dans ces termes le rôle de cet officier supérieur; ils le grandissent à proportion dans le domaine du service intérieur. Mais pour que son autorité, devenue plus active, ne s'exerce pas au détriment de celle des capitaines, il importe que ceux-ci aient eux-mêmes un commandement à leur taille, un domaine où ils soient maîtres, une place au soleil dont personne ne puisse les déposséder. La compagnie de 115 hommes, si légère qu'elle soit dans la main, pèse assez sur la conscience pour qu'ils puissent encore se satisfaire de la commander; mais elle est le strict et dernier minimum au-dessous duquel la force de l'unité élémentaire ne doit pas descendre.

Si l'on recherche, en effet, par quels chiffres la compagnie française a passé au cours de l'histoire, on s'aperçoit que les périodes de déclin militaire ont seules connu des effectifs plus bas. Très variable sous l'ancien régime et toujours inférieure, quoi qu'on fît, aux fixations royales, la compagnie de fusiliers fut définitivement relevée à 116 hommes, cadres non compris, par le ministre réformateur Saint-Germain (ordonnance du 25 mars 1776). On la trouve de 152 hommes, sous le Directoire (14 Messidor an VII), de 121 hommes, à la fin de l'Empire (18 février 1808). Elle retombe à 78 hommes, au début de la Restauration (ordonnance du 24 octobre 1820) pour repasser à 90 hommes quelques années plus tard (27 février 1825). Sous la monarchie de Juillet, puis, sous le second Empire, elle s'écarte peu de ce niveau bas : ce fait seul prouve combien nous étions loin alors de l'intensité d'armement à laquelle nous parvenons aujourd'hui. Sous la troisième République même, la loi du 13 mars 1875 ne la fixe d'abord qu'à 82 hommes de troupe, mais l'insuffisance de cette dotation est vite reconnue; aussi la

loi du 25 juillet 1887, — en même temps qu'elle supprime les quatrièmes bataillons, — relève-t-elle l'effectif jusqu'à 127 hommes de troupe.

Ramenée à 115 hommes, la compagnie française ne sera pas inférieure, mais précisément égale à la compagnie russe. La compagnie allemande est à 142 hommes (*niederer Etat*) et à 159 hommes (*hoher Etat*) : ce dernier chiffre s'applique aux bataillons des corps de couverture et, — depuis la loi militaire du 10 mai dernier, — à 123 autres bataillons. La compagnie japonaise est à 131 hommes. Seule, la compagnie autrichienne, avec ses 92 hommes, est plus faible que la nôtre. Mais cette infériorité est si bien reconnue comme un vice qu'elle est un des argumens principaux invoqués contre la loi militaire actuelle et que la loi nouvelle a été conçue en vue de mettre fin à cet errement.

On voit que la compagnie de 115 hommes est pour nous la dernière position à défendre : celle sur laquelle on meurt et ne se rend pas. L'article 2 du projet rend le Parlement solidaire de cette défense à outrance quand il énonce que le ministre sera tenu de faire connaître annuellement aux Chambres l'état des effectifs réalisés au 1er avril. On sait d'avance que si des mesures spéciales ne sont pas prises, ces effectifs iront en décroissant, et que nous perdrons en valeur moyenne trois bataillons de 500 hommes par an.

Le déficit sera réparti sur l'ensemble de l'infanterie, abstraction faite des corps de couverture, pour lesquels aucune réduction n'est possible ; il portera donc, en dernière analyse, sur nos 143 régimens de l'intérieur. Pour ceux-ci, le calcul a été fait, la courbe a été tracée de la chute numérique à laquelle notre natalité les condamne, si nous ne nous relevons pas par quelque moyen. Dès l'année prochaine, pour les corps de troupes indiqués, la compagnie tombera à 109 hommes ; elle sera à 106 hommes en 1917, à 102 hommes en 1922, à 89 hommes en 1927. C'est dire qu'en 1912, que demain, que tout à l'heure des mesures s'imposent, faute desquelles la loi proposée ne serait qu'une duperie pour nous-mêmes et qu'un trompe-l'œil pour l'étranger.

Il faut rendre des combattans à nos compagnies et rapporter des hommes au fonds militaire commun. Les lois partielles de cadres encore à l'étude doivent nous aider à le faire. Le génie, d'abord, fournira son appoint, si l'on se décide à supprimer la main-d'œuvre militaire dans les établissemens de cette arme. Le

train pourra céder quelque chose ; on est même allé jusqu'à réclamer un instant son entière suppression. Mais les services qu'il assure en temps de paix retomberaient sur la cavalerie ; sa mobilisation particulièrement compliquée, en raison des détachemens innombrables auxquels il donne naissance, n'est possible que s'il dispose de noyaux de personnel à lui. Enfin, il *existe*, et ce n'est pas d'un trait de plume qu'un ministre, qui sait ce qu'il en coûte pour créer et faire vivre, peut condamner à mort une troupe qui vit.

Le train restera donc ce qu'il est : un cadre pour la mobilisation. Mais on trouvera à gratter sur les troupes d'administration. Déjà le général Picquart proposait de les remplacer par un corps de commis : dépense d'argent d'où résultait une économie d'hommes. Elles devraient dans tous les cas ne comprendre que des auxiliaires et ne pas absorber, comme elles le font, 3 000 hommes du service armé.

Le recrutement indigène dans l'Afrique du Nord, si on l'appliquait systématiquement au recomplétement de l'artillerie et du train, nous rendrait la disponibilité de plusieurs milliers de soldats français. Nos corps coloniaux laissent espérer un gain plus fort, égal à l'excédent de ce qu'ils possèdent sur ce qui leur est nécessaire pour la relève des détachemens en pays lointain. On réaliserait cette disponibilité, soit en limitant les engagemens contractés au titre du service colonial, soit en récupérant les 4000 hommes du contingent versés dans les corps coloniaux.

Le bilan de ces ressources diverses a été dressé. Rapporté au nombre des compagnies existant dans nos régimens de l'intérieur, il permettrait, pour quinze ans encore, de maintenir leur niveau aux environs de 115 hommes, Dans l'intervalle on peut espérer parvenir à une amélioration physique, par suite à un rendement plus élevé de nos contingens, Mais d'une manière ou de l'autre, les moyens proposés se ramèneront toujours à des sacrifices budgétaires. Ce sont ceux-ci auxquels il faut que nos législateurs s'apprêtent, puisque d'autres arment en face de nous, et que nous n'avons plus d'autre alternative que de reprendre par le budget ce que nous avons abandonné par la loi.

***

Le nombre des unités élémentaires une fois fixé et l'effectif général une fois réparti entre elles, l'ordre de bataille de l'armée se trouve définitivement tracé ; mais il reste à y intercaler, aux places convenables, les gradés des diverses catégories. La langue militaire est si pauvre que le mot cadre se représente ici, dans une acception différente : il s'applique cette fois non plus au cadre-troupe, mais au cadre-commandement.

Quel doit donc être, de bas en haut, le compartimentage de ce nouveau cadre, et combien de gradés, de combien d'espèces, devons-nous donner à nos compagnies ?

La suppression des caporaux avait été demandée par le général Picquart, d'après cette considération que le service de deux ans place le caporal trop près du soldat et que l'un n'a par rapport à l'autre ni une distance, ni un savoir, ni une ancienneté par lesquels il puisse aisément se faire obéir.

Il faudrait au moins, pour lui conférer un peu de prestige, le faire coucher hors de la chambrée, et par là même on en ferait un sous-officier. Voilà justement le système allemand et celui que le projet du 30 novembre 1907 voulait approprier à nos mœurs. Il proposait d'élever le nombre des sergens à douze, et de les répartir dans trois catégories : le rengagé à solde mensuelle, ayant de cinq à quinze ans de service ; le rengagé simple, entre deux et cinq ans de service ; le sous-officier non rengagé.

A la réflexion, on a jugé que notre manière française avait du bon, et que la compagnie active devait garder ses huit caporaux. L'existence d'un petit grade, inférieur au leur, présente l'avantage de rehausser un peu les sous-officiers de carrière. Il est vrai que cette autorité d'en dessous est toute petite, qu'elle ne s'exerce que dans le domaine du service intérieur et qu'elle n'y est pas d'une pratique facile. Mais, telle quelle, avec sa pointe de bonhomie et son grain de familiarité, elle est bien dans notre tradition. Elle permet d'essayer les hommes ; elle les exerce dans l'apprentissage d'une autorité qui n'est pas chez nous une délégation d'en haut, mais plutôt une émanation et un consentement d'en bas. Par ce qu'il obtient de son escouade dans le balayage de la chambre et dans l'épluchage des pommes de terre, le caporal se prouve sergent. Échouer dans la preuve

n'empêche pas d'être un brave homme. Rester simple chef de chambrée n'a rien de déshonorant. Ce rôle convient à certaines natures rustiques, mal préparées à des responsabilités plus hautes, mais très propres à des fonctions de détail. Et la preuve que plus d'un s'en contente, c'est que nous avons dans nos compagnies un certain nombre de caporaux rengagés.

Concluons donc qu'un cadre plus détaillé, plus différencié, tient un meilleur compte des diversités d'aptitudes, et tire des valeurs d'hommes un meilleur rendement. Conservons nos caporaux, si bien à nous, que Rabelais reconnaîtrait encore en eux ses *caporions ;* encourageons-les davantage au rengagement et gardons-nous d'emprunter leurs *unter-offizier* à ceux qui nous avaient emprunté autrefois nos sergens.

Ceux-ci forment l'ossature essentielle de la compagnie. Le dernier projet ministériel fixe leur nombre à 7 au lieu de 6. Moins de soldats et plus de gradés : il y a là une conséquence nécessaire et une relation de cause à effet. C'est que le noyau de l'unité active doit présenter au dehors une enveloppe d'autant plus ferme et plus résistante qu'au dedans il est plus maigre et plus léger de chair. C'est que cette enveloppe doit pouvoir se grossir tout à coup d'une pulpe nombreuse, — les réservistes, — et ne faire du tout ensemble qu'un seul fruit vivant.

Ainsi, de la solidité du cadre sous-officiers dépend celle de l'unité mobilisée et portée au pied de guerre. Mais il y a plus. Nos régimens actifs, on le sait, doivent donner naissance à des régimens de réserve, avec lesquels ils sont jumelés par avance et dont ils préparent la mobilisation. Ils leur prêtent une partie de leur personnel, notamment des sous-officiers. Ceux-ci disparaissent de l'unité-mère, qui recomplète avec des gradés réservistes son personnel encadrant.

Cette disparition, ce remplacement, exigent de nos sous-officiers non seulement le nombre, mais aussi la qualité, et font comprendre que la proportion des rengagés ait été fixée aux trois quarts de l'effectif total. M. Messimy avait accepté d'abaisser ce chiffre aux deux tiers, pour des raisons budgétaires ; mais cette concession n'était pas conforme à l'esprit général de son projet, et depuis, la Commission de l'armée a été conduite à rétablir le rapport des trois quarts. Il résultera de cette disposition que, sur 142 sous-officiers, le régiment d'infanterie n'en aura que 37 non-rengagés. Ceux-ci, tous dans leur

deuxième année de service et tous libérables à la fin de l'année, représentent l'appoint annuel en sous-officiers que l'armée active passe aux réserves. Dix classes pareilles donneront 370 sous-officiers réservistes disponibles à la mobilisation. Ce nombre suffit aux besoins du régiment actif, du régiment de réserve jumeau et même du bataillon de dépôt auquel l'un et l'autre s'approvisionneraient.

Voilà donc convenablement assuré, dans toutes nos compagnies de guerre, le commandement de toutes nos demi-sections. Mais comment le sera celui des sections? C'est ici la question de l'encadrement en officiers qui se pose, et d'abord, — pour sérier ce grave problème, — celle de l'encadrement des 2 363 compagnies entrant dans la nouvelle organisation.

Chacune d'elles devrait avoir en temps de paix deux lieutenans (ou sous-lieutenans) chefs de section; mais cette condition n'est pas remplie, l'annuaire présentant des lacunes assez fortes parmi les officiers de cette catégorie. Ce phénomène n'est pas particulier à notre armée; on l'observe à des degrés divers en Allemagne, en Russie et dans toutes les vieilles monarchies militaires; mais, sans nous arrêter ici aux maux des autres, disons seulement quels sont les nôtres, d'où ils proviennent et s'il est facile ou non de les guérir.

De la différence entre les 5 510 lieutenans d'infanterie en service au 1er janvier 1912 et les 6 104 lieutenans prévus par la nouvelle loi ressort un déficit de 594 officiers. Cet incomplet s'élèverait jusqu'aux environs de 800, s'il était décompté par rapport aux états d'effectif de 1875; on voit donc que le rédacteur de la loi en avait une mûre connaissance et qu'il a travaillé à le réduire. Quant aux causes du fléchissement, celles qu'on peut dire prochaines remontent à trois années seulement; mais il s'en faut qu'elles soient les seules, et l'on ne saurait les déduire toutes sans remonter assez loin dans le passé.

Il advint en 1909, lors de l'accroissement donné à l'artillerie, que 150 lieutenans d'infanterie passèrent dans le cadre élargi de l'arme-sœur. Depuis, on plaça dans la position *hors-cadres* les officiers d'infanterie nécessaires au Maroc. Les centres d'aviation en détournèrent quelques autres. Ces vides, non seulement ne furent pas comblés par voie de promotion, mais s'accrurent du fait des nominations au grade de capitaine. En 1908, pour 403 lieutenans promus à ce grade, on ne faisait

en tout que 210 sous-lieutenans. En 1909, 1910, 1911, pour 405, 463, et 748 vacances de capitaines, les promotions ne donnaient, chaque année, que 321 officiers de remplacement.

Si maintenant on recherche pourquoi l'administration militaire a laissé ces lacunes se produire, on découvrira que, depuis quelque temps, le chiffre des candidats aux écoles militaires décroissait dans une proportion sensible, et qu'on ne pouvait relever celui des admissions sans risquer de perdre quelque chose sur la qualité des officiers.

De près de 2000, il y a dix ans, le nombre des jeunes gens qui affrontent l'examen de Saint-Cyr s'est abaissé progressivement jusqu'à 900. Il est vrai que le nombre des places a, lui-même, fortement décru, et que cette offre moindre a pu décourager la demande. Mais cette raison n'existe pas pour Saint-Maixent, où 250 places sont offertes cette année, et où 380 sous-officiers seulement se présentent. Beaucoup d'entre eux postulent en même temps pour l'école d'administration de Vincennes. Celle-ci fait prime, ainsi que le prouve le nombre sans cesse croissant des concurrens qui y aspirent. Chose digne de remarque, c'est à partir de l'époque où les candidats se firent plus rares à Saint-Cyr et à Saint-Maixent qu'ils commencèrent d'affluer à Vincennes, et la même année 1900 vit monter la courbe de cette dernière école, tandis que celles des deux autres descendaient. Partie du chiffre 186, elle était à 420 en 1905, et marquait 500 en 1910. Comme le nombre des élèves oscille aux environs de 50, la sélection à l'entrée est de 1 pour 10. C'est celle, ou presque, qui s'exerce parmi les officiers candidats aux corps du contrôle ou de l'intendance ; en sorte qu'au demeurant, notre système consiste à drainer ce qu'il y a de meilleur dans nos corps de troupe au profit des fonctions militaires administratives et des catégories de non combattans.

Ces symptômes sont caractéristiques : il n'est plus douteux que la jeunesse française ne manifeste de l'inappétence pour ces mêmes brevets d'officier, recherchés autrefois comme des lettres de noblesse, dédaignés aujourd'hui par les enfans de la bourgeoisie et laissés par elle à de plus roturiers. Les raisons de cette désaffection paraissent complexes. On a cité la cherté de la vie, l'insuffisance de la solde et des pensions de retraite, le manque de satisfactions morales ou même de joies professionnelles, le recul de l'officier dans l'ordre des préséances et

cette unification récente des appellations qui fait qu'on se sent moins désireux d'être appelé : « Mon capitaine, » depuis que cette qualification se donne dans l'armée à des chefs de musique et à des pharmaciens. Voilà des griefs. Mais le principal est sans doute le malaise que des modifications trop fréquentes à la loi des cadres ont mis dans l'armée, faute d'être tempérées par des mesures spéciales relatives au recrutement des officiers et à leur avancement.

Il y a là une cause de trouble dont l'effet peut se reproduire demain et qui mérite d'être particulièrement soulignée. Les cadres viennent-ils à s'augmenter brusquement, ouvre-t-on toutes grandes les portes des écoles, que l'annuaire s'alourdit, s'engorge, et bientôt s'obstrue ; les promotions trop fortes n'ont plus d'écoulement : elles languissent dans la longue monotonie des grades subalternes, et perdent l'entrain, la chaleur, la vie, avant d'avoir pu s'élever jusqu'aux grades supérieurs.

Tel est le désenchantement qui menace les officiers entrés dans l'armée sous le signe de la loi du 4 mars 1897. On se mit à cette époque à créer des quatrièmes bataillons ; pour les encadrer, on fit des sous-lieutenans à force, sans souci de régler leur nombre d'après les vacances qui se produisaient dans le grade au-dessus. Le tableau suivant montre cette disproportion :

Années.	Sous-lieutenans promus.	Vacances dans le grade de capitaine (lieutenans nommés à ce grade).
1897	725	426
1898	682	412
1899	693	434
1900	669	449
1901	635	370
1902	583	355
1903	497	365
1904	443	356
1905	428	334
1906	392	431
1907	411	409

Cependant, la loi de recrutement de 1905 était venue couper court à la mise sur pied des quatrièmes bataillons. Ces unités éphémères disparaissaient l'une après l'autre, laissant le cadre encombré de lieutenans qui restaient sans emploi et qu'on

classait pour ordre *à la suite* des régimens. Le ralentissement de leur avancement était devenu tel que, de onze ans en 1897, l'ancienneté nécessaire pour s'élever au grade suivant depassait quatorze en 1911. Elle s'abaisse légèrement en 1912, par l'effet de diverses menues causes : remplacement immédiat des capitaines retraités par anticipation ; mises hors cadres, au titre de l'aviation et des écoles ; extension de la police marocaine ; application de la loi du 11 avril 1911 sur la *réserve spéciale*. Mais, selon les calculs de l'*Opinion militaire*, elle doit se relever ensuite et dépasser quinze ans en mars 1914.

La connaissance de cet état de choses et le souci de ménager des chances meilleures aux officiers qui entrent en ce moment dans la carrière, sont parmi les motifs qui ont porté l'Administration de la Guerre à réduire systématiquement les dernières promotions. Et sans doute, il est fâcheux de ne pouvoir remédier au vieillissement que par le déficit ; mais si cette nécessité est regrettable, on ne saurait dire à qui la responsabilité en incombe, ni en faire reproche à qui que ce soit.

Les généraux directeurs de l'infanterie pensaient agir au mieux de l'intérêt de leur arme, quand ils se hâtaient de compléter le cadre organique de 1897. Ils ne faisaient pas autre chose que ce que les généraux directeurs de l'artillerie venaient justement de faire, quelques années auparavant, pour doter de trois lieutenans l'ancienne batterie à six pièces du canon de 90. Les uns ni les autres ne prévoyaient le rétrécissement du cadre qui s'est produit quand la batterie n'a plus eu que quatre pièces, donc deux sections, et quand le régiment d'infanterie subdivisionnaire s'est trouvé réduit à trois bataillons. Mais leur particularisme d'arme aurait pu utilement être contrôlé par une autorité plus haute, par exemple celle du chef d'état-major de l'armée, si le jeu de nos institutions militaires avait présenté alors l'unité et la centralité qui le caractérisent aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit du passé, il importait d'améliorer sans retard la situation présente et d'ouvrir quelques débouchés à ces officiers arrêtés devant la porte des différens grades, comme devant des défilés trop étroits : on proposa la « péréquation. » Cette solution n'est ni la seule, ni peut-être la plus satisfaisante ; d'autres lui préfèrent un emploi plus large des retraites et des congés, un émondage et un élagage constans ; appliquée avec mesure, elle n'est pas moins susceptible d'exercer un effet

salutaire sur la situation matérielle et l'état moral de nos officiers d'infanterie.

Le thème ordinaire des revendications qu'ils font entendre est le droit pour les moins favorisés, — et les plus nombreux aussi, — pour ceux qui n'accèdent qu'à l'ancienneté aux différens grades, d'arriver quand même au quatrième galon. Or, la limite d'âge des capitaines, cinquante-deux ans, correspond à peu près à la trentième année du service ; c'est donc avant cette époque critique qu'il faut avoir accédé au grade d'officier supérieur. Cet aboutissement n'est pas certain quand, de lieutenant à capitaine, on a mis quatorze ans pour changer de grade et quand on craint qu'il n'en faille dix-sept pour franchir le degré suivant. Il le serait au contraire, si les proportions étaient fixées comme le propose le rédacteur de la loi, et si sur un cadre total de 14 309 officiers, on comptait 6 318 lieutenans ou sous-lieutenans, 5 831 capitaines, 2 160 officiers supérieurs.

Traduits en *pour-cent*, ces chiffres donnent : lieutenans, 44 pour 100; capitaines, 41 pour 100; officiers supérieurs, 15 pour 100. Les chiffres correspondans étaient jusqu'à ce jour : 50,8 pour 100; 37,7 pour 100; 11,5 pour 100. L'amélioration est sensible, encore que l'artillerie garde un petit avantage depuis le remaniement de 1909 : lieutenans, 37,6 pour 100; capitaines, 44,9 pour 100; officiers supérieurs, 17,5 pour 100.

Il est juste d'ajouter que cette arme compte, de par sa constitution, un chef de groupe (chef d'escadron) pour 3 batteries, alors que le chef de bataillon d'infanterie commande 4 compagnies et que c'est à cette différence dans le plan organique qu'est due l'inégalité des péréquations. Les conditions de l'encadrement déterminent en effet, à peu de chose près, les proportions entre les grades, ou tracent du moins les limites qui ne pouvaient être franchies, sous peine d'adultérer la loi et de lui faire trahir l'intérêt public au profit des appétits particuliers.

C'est ainsi que la seule addition faite à l'état-major du régiment a été celle d'un capitaine adjoint au colonel : la rigidité du cadre régimentaire ne permettait pas davantage. L'état-major particulier qu'on se proposait de créer, pour y classer tous les officiers détachés et pour en débarrasser les corps de troupe, présentait une élasticité un peu plus grande. Il y paraît aux fixations successives par lesquelles il a passé : 595 officiers (projet du 30 novembre 1907; 654 (projet du 19 décembre 1911) et

finalement, 341, l'élaboration parlementaire ayant fait ressortir l'opportunité d'en détacher, pour les placer hors cadres, les officiers employés dans les bureaux indigènes et dans l'aviation. La péréquation propre à la catégorie de ces 341 officiers étant : lieutenans, 44 pour 100; capitaines, 41,2 pour 100; officiers supérieurs 14,8 pour 100, il en résulte une première amélioration des conditions de carrière pour l'ensemble de l'arme; mais l'amendement principal proviendra pour elle du nouvel encadrement des régimens de réserve. Il reste à voir dans quelle mesure le rédacteur du projet a usé de ce moyen.

***

Dire la manière dont le *cadre complémentaire* a été constitué, sa composition en officiers tantôt jeunes, tantôt vieux, les va-et-vient du personnel qui l'ont momentanément rempli, ses excédens et ses déficits, serait refaire toute l'histoire de l'infanterie au cours des vingt dernières années. Qu'il suffise de rappeler ici que la loi de 1875 l'avait organisé pour la première fois, mais en le destinant seulement à l'encadrement des bataillons de dépôt; que la loi du 25 juillet 1887 le renforça, en vue, cette fois, de la mise sur pied d'unités de guerre, et que cette dernière idée trouva sa première consécration dans les régimens *mixtes*, mis sur pied chez nous à l'occasion des grandes manœuvres de 1892.

L'essai fait de ces formations hybrides, où des bataillons prêtés par l'armée active alternaient avec d'autres venus des réserves, fit sentir tout l'inconvénient d'amalgamer des soldats et des miliciens, des jeunes gens et des hommes mûrs, des célibataires et des pères de famille. On comprit qu'il fallait, au contraire, différencier soigneusement entre elles les formations de première et de seconde ligne. Celles-ci, pour pouvoir se soutenir, devraient alors recevoir un encadrement plus fort. C'est à quoi pourvut le projet ministériel présenté le 20 novembre 1892, en une rédaction séparée, puis incorporé au texte de la loi du 25 juillet 1893.

Depuis, l'adoption du service de deux ans n'a fait que prêter aux réserves plus d'importance dans le plan de la défense nationale et plus de poids dans la balance de la paix. Onze classes disponibles, onze classes *pleines*, représentant à distance ce qu'il reste, par le jeu de la mortalité, d'un nombre égal de contin-

gens, instruits dans leur totalité : tel est l'imposant capital social auprès duquel l'armée active n'est en somme qu'un fonds de roulement. Ces masses profondes de citoyens-soldats restent le grand régulateur de notre action dans le monde, et le grand volant de notre machine politique. C'est leur effort qui travaille et leur potentiel qu'on retrouve quand, avec le levier colonial, on appuie sur le sol métropolitain pour soulever, au Maroc, le fardeau d'un nouveau protectorat. Ce sont elles, ces forces françaises, que l'étranger considère alors avec respect : il sait par expérience ce qu'elles pourraient faire, s'il les affrontait sur le sol français, et quelle valeur elles prêteraient à l'armée active dont elles soutiendraient la résistance et multiplieraient le choc.

Ainsi, par une sorte de nécessité intime et de logique immanente, notre défense nationale évolue sous nos yeux selon la marche même de nos institutions. Et certes, il eût été beau que la loi écrite marchât du même pas, que toutes les mesures relatives à l'entretien, à la mise en valeur éventuelle, au rendement maximum de nos réserves eussent suivi sans retard l'adoption du service de deux ans. Alors, la mission des officiers du cadre complémentaire serait plus précise, elle impliquerait des devoirs plus stricts, et l'habitude ne se serait pas prise, dans les régimens, de les considérer comme des oisifs et comme des gêneurs.

Cependant, ce personnel, placé en marge des formations actives, qu'il n'encadre plus, et des formations de 2e ligne, qu'il ne sait s'il encadrera jamais, est lui-même dans une sorte de position de réserve. Les convocations du régiment *bis* n'ont lieu que de loin en loin, pour des périodes très courtes. Dans l'intervalle, il ne reste pas tout à fait sans emploi; mais ce qu'il peut faire est si peu de chose qu'il risque de s'y déshabituer pour toujours de l'action.

Alors mieux vaudrait, peut-être, renoncer au cadre complémentaire? S'adresser de préférence aux officiers en congé, en réserve spéciale, à de modernes *semestriers*, qu'on rangerait en une catégorie à part et dont on codifierait les obligations? Les partisans de ce dernier système sont ceux qui veulent l'accélération de l'avancement et le rajeunissement des subalternes par *élagage*. Mais, jusqu'à présent, on n'élague pas, chez nous. Les seules branches que perde l'arbre militaire sont celles qui s'en détachent d'elles-mêmes; ces branches, le plus souvent, sont

sèches, et ne peuvent plus reverdir; on ne saurait, de ces brindilles et de ce bois mort, faire le cadre fort dont nous avons besoin. Les mêmes nécessités s'imposent donc aujourd'hui qu'il y a vingt ans, lorsque M. de Freycinet jetait les bases de l'encadrement des réserves, et la loi elle-même y revient, après avoir essayé de s'y dérober.

Le projet ministériel du 30 novembre 1907 avait rayé des tableaux d'effectif les 2 officiers supérieurs, les 8 capitaines, les 4 lieutenans, prévus par la loi de 1893, et créé à la place six emplois d'officier, rattachés à l'état-major du régiment. Le projet du 20 décembre 1911 rétablit au contraire le mot, par la raison qu'on ne peut supprimer la chose, et s'arrête à l'idée d'un cadre complémentaire ainsi composé : 3 officiers supérieurs, 6 capitaines, plus aucun lieutenant.

Ce cadre, complété au besoin par des officiers retraités restés à la disposition du ministre, permettra de placer dans tous les cas, à la tête des unités de réserve, des capitaines et des commandans ayant servi dans leur grade à la tête d'unités actives. C'était là le principe même posé en 1893. Quant au commandement des sections, le projet ne l'abandonne pas non plus tout entier au personnel de la réserve, mais il en attribue une part aux *adjudans-chefs*, qu'une circulaire ministérielle récente appelle à l'existence et qui viendront prochainement se placer, dans nos unités actives, entre les adjudans et les sous-lieutenans.

Peu s'en fallut que la création de ce nouveau grade ne fît reparaître dans la langue le vieux nom d'*enseigne*, disparu avec les armées de la royauté. Dans notre ancienne infanterie, l'enseigne était l'officier *intérieur* des compagnies, et sa position propre y était bien caractérisée par la prétention qu'élevèrent plus d'une fois les capitaines, de pouvoir casser leurs enseignes d'eux-mêmes, et sans attendre la décision du roi. Le rôle correspondant au grade n'était donc, avant la lettre, que celui même qu'il s'agit aujourd'hui d'élargir et que les ordonnances de 1816 et de 1818 avaient introduit dans les règlemens, sous le nom d'adjudant sous-officier, puis d'adjudant.

A cette remarque près, le mot rajeuni d'*enseigne* paraissait heureux. Il allait devenir nôtre, quand les officiers de marine représentèrent qu'il leur appartenait aujourd'hui en propre, et bu'ils désiraient ne pas s'en dessaisir. On en chercha un autre.

Cornette aurait pu plaire, s'il n'avait pas senti si fort l'ancien régime. *Garçon-major* était lourd. *Aide-major* ne pouvait être repris aux médecins militaires. *Adjoint* disait moins encore qu'*adjudant*. Plus on feuilletait le dictionnaire, plus le caractère précaire et conventionnel de la langue militaire moderne apparaissait. On remonta jusqu'à l'antiquité ; mais n'y trouvant rien que de bizarre : hypostratège, tétraphalangargue, tergiducteur... on revint au français du xxe siècle ; et comme autrefois, maréchal des logis-chef, on forgea adjudant-chef.

Ainsi : *enseigne*, que M. Messimy avait adopté dans son projet du 19 décembre dernier, n'aura duré qu'un ministère, et c'est peu. Mais il aurait été trop contraire à l'esprit de la nouvelle loi que les adjudans-chefs ne survécussent pas. Leur existence relève de l'idée de péréquation. Elle promet d'accélérer l'avancement des sous-officiers dans des proportions sensibles puisque, pour l'ensemble des 173 régimens, le nombre des emplois d'adjudans-chefs s'élève à 1 400 ; ou plutôt, elle profitera à la fois aux deux catégories que ce grade intermédiaire départage : à celle des officiers qui s'allège par en bas, et à celle des sous-officiers qui s'allonge par en haut.

Des chiffres rendent sensibles ces deux changemens. Au lieu des 2 030 officiers en service actif, prévus pour l'encadrement des réserves, le nouveau cadre complémentaire n'en comptera plus que 1 686. En revanche, le nombre des sous-officiers destinés aux mêmes formations passe de 3 991 à 8 291.

***

En dépit des avantages qu'elle leur promet, la loi proposée ne jouit pas jusqu'à présent d'une grande faveur parmi les officiers. Ils regrettent que l'examen du statut organique se soit fait en ordre dispersé, qu'une procédure législative commune aux trois armes n'ait pas été suivie, que l'infanterie se soit trouvée détachée du faisceau où elle adhérait encore, il y a cinq ans, et que ni la main du licteur, ni la force du lien militaire ne puissent empêcher le fantassin, aujourd'hui, et demain le cavalier, le sapeur, de tirer l'un après l'autre une baguette à soi.

Pourtant, — ajoutent-ils, — même après la disjonction de 1909 et la nouvelle organisation de l'artillerie, tout pouvait encore se recomposer. Il suffisait de mettre en chantier une bonne loi sur l'avancement ; puis, sur cette loi, prise comme

épure, de tracer le cadre général et de l'assembler dans toutes ses parties. Faute de cette idée directrice, faute d'un principe simple auquel tous les esprits se seraient ralliés, on est tombé dans les lenteurs et les ratiocinations. Alors que deux mois ont suffi à l'Allemagne pour déposer, examiner et voter la loi militaire du 10 mai dernier, cinq ans ont été nécessaires chez nous pour que le projet de 1907 parvînt à se faire inscrire à l'ordre du jour. Ces délais étaient inutiles, parce qu'une fois la disjonction faite, le mal était fait aussi, et que toutes les discussions du monde n'apportaient plus au texte d'amélioration sensible. Ils étaient nuisibles, parce qu'ils laissaient voir ce que les militaires détestent le plus en haut lieu : l'irrésolution.

Plus encore, la loi, en devenant partielle, s'était faite partiale : elle le prouve en élargissant le cadre-officiers alors que le cadre-troupe demeure immobile. Pourquoi 25 emplois nouveaux de colonel, quand on ne forme que 18 états-majors de régiment? 125 de lieutenant-colonel, quand les officiers de ce grade suffisaient déjà pour le commandement de nos régimens de réserve? 250 de commandant, 500 de capitaine, quand on ne crée ni un bataillon, ni une compagnie? Mais jamais, dans toute son histoire, notre armée n'aura reçu une distribution d'avancement aussi large que celle qu'on lui prépare en pleine paix! Que de galons à coudre! Que d'ouvrage pour les passementiers! Et, puisque leur imagination se donne en ce moment carrière pour inventer un attribut distinctif qui prouve que nos adjudans sont devenus des chefs, notre armée ressemblera bientôt à ces images d'Épinal, qui font voir plus de gradés que de soldats, et de l'or sur tous les habits.

C'est par ces raisons ironiques qu'on réfute les sérieux argumens relatifs à l'encadrement, à l'avancement, au rajeunissement d'officiers qui doivent, dans tous les cas, être ingambes, par la raison qu'ils vont à pied, enfin à cette amélioration qualitative qui est pour nous la seule manière de relever la valeur, dès lors que le relèvement par le nombre ne nous est plus permis. Cependant, dans son triple effort, la tendance de la loi est également légitime, et les critiques dirigées contre elle ne pourraient prévaloir que si elle avait manqué son objet par faute de justesse ou de discrétion. C'est ce qu'un examen approfondi et de patientes discussions de chiffres pourraient seuls faire ressortir. Sans entrer ici dans ce débat, il convient d'insister sur

des considérations d'un genre différent et de passer aux observations de quelques autres, qui, croyant justes les principes de la loi, craignent seulement de les voir faussés dans l'application.

Ils calculent que si l'on pourvoyait immédiatement aux 25 emplois nouveaux de colonels, aux 125 de lieutenans-colonels et ainsi de suite, les lacunes, en se déplaçant vers le bas, créeraient à la fin 900 vacances dans le grade de capitaine. On ne pourrait les combler sans accroître d'autant le déficit déjà considérable des lieutenans, et de là, manque d'officiers de demi-compagnie, gêne dans l'instruction, dans le service; danger de retomber dans des promotions de sous-lieutenans trop fortes, dans l'engorgement de l'annuaire, dans la stagnation de l'avancement; risque de déprécier le mérite des nouveaux officiers par la facilité trop grande avec laquelle les portes des écoles s'ouvriraient devant eux.

D'un autre côté, les adjudans-chefs doivent être formés d'abord dans leurs fonctions nouvelles et nommés ensuite. En supposant même qu'ils fussent prêts à remplir leur rôle dès demain, on ne pourrait les désigner d'emblée, sans produire un à-coup dans l'avancement des sous-officiers. Ainsi, de toutes manières, l'application de la loi devra être progressive et rester sujette dans ses effets à un contrôle attentif, à une constante régulation.

C'est ici le point où l'administrateur se substitue au législateur, car, une fois le cadre-officiers définitivement fixé, il n'appartiendra qu'à lui de le remplir : et, comme on alimente un bassin en réglant le débit d'une source, d'user dans une juste mesure du mode de recrutement mis à sa disposition. On sait que ce mode est triple et qu'il aura trois robinets à ouvrir : Saint-Cyr, Saint-Maixent; enfin, pour la cinquième partie des promotions à faire, la catégorie des adjudans. Ceux-ci se trouvent en ce moment dans une position singulière : il semble qu'ils n'aient qu'un mot à dire pour devenir à volonté officiers, adjudans-chefs, ou pour demeurer adjudans. Quant aux Saint-Cyriens et aux Saint-Maixentais, ils doivent bénéficier dans l'avenir des avantages mêmes faits aux adjudans, car on n'ouvre justement à ces serviteurs modestes la première partie de la carrière que pour les arrêter à mi-chemin et pour mieux dégager l'autre moitié. Ce n'est que dans celle-ci qu'on fournit de belles courses et que ceux qui ne se sont pas cassé les reins aux obstacles du

steeple-chase, font des arrivées sur la pelouse du commandement.

Ici se repose, dans toute son étendue, le problème de l'avancement. On sait que, législativement, il n'a reçu encore que des solutions biaises, boiteuses, toutes de guingois, et que, livré par là à l'empirisme, il a conduit dans la pratique à des erremens injustes et à des traitemens d'inégalité. Les grosses promotions de Saint-Cyr, celles qui portent les noms d'Alexandre III (1896), de Tananarive (1897), des Grandes Manœuvres (1898), de Bourbaki (1899), de Marchand (1900), sont celles dont les officiers attendront quatorze ans le troisième galon. Celles des années suivantes seront moins malheureuses. Celles d'à présent ne passeront que huit ans dans les deux premiers grades et profiteront dans les autres du *débouchage* que la cruelle limite d'âge produira, en frappant devant eux des camarades sacrifiés.

Pourquoi ces vaches grasses et ces vaches maigres, comme dans le songe du Pharaon? Pourquoi, dans notre armée, des lieutenans aigris, lassés, puis, demain, des capitaines de moins de trente ans? Parce que le statut organique a été trop souvent et trop imprudemment remanié, parce que l'application faite de cette loi changeante a été elle-même sans système et sans précaution. La loi nouvelle apporte son remède au mal, mais non pas un remède souverain, car on ne peut administrer aujourd'hui la péréquation sans s'exposer aux mêmes erreurs dont l'infanterie a déjà souffert, avant d'avoir été *péréquationnée*.

Que serait-ce pour elle qu'une poussée d'avancement, après laquelle elle retomberait dans le marasme et d'où elle n'aurait rien retiré, qu'un barbarisme militaire de plus? Qui sait même si, derrière le nouveau vocable, des idées dangereuses n'auraient pas fait leur chemin? N'écrivait-on pas l'autre jour que « la péréquation des grades avait pour conséquence nécessaire le principe de l'indépendance du grade et de la fonction? » Qu'est-ce donc que ce prétendu principe? Qui ne voit qu'il n'est ni juste, ni républicain, et que, chez nous, la seule base de l'autorité est dans une correspondance exacte du grade avec la fonction?

Fuyons donc le terrain des principes et disons qu'une fois la question législative résolue, une question d'application se posera, toute de mesure, de tact et d'à-propos. Le cadre ancien et le cadre nouveau, le personnel qu'on a et celui qu'on voudrait

avoir, l'intérêt de la chose publique et les appétits particuliers, voilà les données du problème. Et la solution doit être telle qu'on obtienne à la fois une bonne progression de l'avancement, le rajeunissement des subalternes, l'offre faite aux nouveaux venus de conditions de carrière qui soient tout ensemble la sauvegarde de leur état moral et la garantie de leur recrutement.

Pour y parvenir, il faut renoncer à combler automatiquement les vacances, dès qu'elles se produisent, mais pratiquer les remplacemens dans un esprit tel que l'officier moyen parcoure un chemin moyen, et que quiconque est sorti d'une école et n'a pas démérité arrive, en fin de cours, aux galons d'officier supérieur. Cette juste régulation est, à proprement parler, l'objet de la loi sur l'avancement que l'armée réclame ; mais, à défaut de ce moyen meilleur, certains adjuvans provisoires peuvent tendre aussi vers le même but.

Dans cet ordre d'idées, on a fait remarquer que le cadre complémentaire pouvait être utilisé comme un volant ou un compensateur. La détermination des grades y est moins formelle que dans le cadre proprement dit: on peut donc, dans une certaine mesure, substituer à des chefs de bataillon des capitaines *faisant fonctions*, ou bien, à des capitaines, des lieutenans. Le grade le plus élevé, si l'on voulait y laisser subsister un incomplet, serait suppléé momentanément par le grade au-dessous, et l'on pourrait ainsi, sans nuire au service, faire intervenir dans le jeu de l'avancement ce que les artilleurs appellent un mécanisme *porte-retard*.

Une autorité très haute peut seule appliquer un pareil système. Les généraux directeurs d'armes, eux-mêmes, n'ont pas tous les moyens d'action ni d'appréciation nécessaires à la justesse de l'avancement qu'ils dispensent. Des *directives* communes doivent leur être tracées, et ils ne peuvent s'en tracer de particulières sans provoquer, dans quelque partie de l'armée, du malaise et du mécontentement. C'est ainsi que la loi des cadres de l'artillerie de 1909 a non seulement retardé et rétréci celle de l'infanterie ; mais éveillé aussi des jalousies longues à s'éteindre et motivé toute l'envieuse campagne des péréquations.

Enfin, une influence régulatrice exercée de haut est encore nécessaire par la raison que le cadre une fois fixé législativement n'est pas cependant définitif : la guerre peut l'ébrécher ou le casser. On prévoit, par exemple, des mises *hors cadres* pour

le Maroc. Qui sait jusqu'où s'étendront les mesures de ce genre, tous les besoins qui se feront sentir, toutes les pertes qu'il faudra réparer? Des emprunts aux régimens métropolitains seront nécessaires et chacun d'eux aura sa répercussion sur l'avancement.

Pour toutes ces raisons ensemble : — la mise en application d'un statut nouveau, la réunion morale de l'armée sous le contrôle d'un seul, l'attente des événemens auxquels elle doit se préparer, — il semble désirable qu'une seule instance de commandement préside à tout le personnel, ordonne le recomplétement des cadres, et règle les *directives* de l'avancement. Cette autorité est toute désignée par la législation même. Elle procède de l'enchaînement d'idées qui aboutissait hier aux décrets du 28 juillet 1911, des 20 janvier, 14 mai 1912 et qui consacrait la large autonomie des pouvoirs exercés par le chef d'état-major général. Les fonctions de surintendant du personnel seraient une extension naturelle de ses attributions. Ou, si l'on préfère un pouvoir moins personnel et si l'on craint de charger outre mesure une tête lourde déjà de responsabilités, on peut déférer ce rôle nouveau au Conseil des directeurs. Ou bien encore, si l'on pense que l'autorité du ministre en cette matière ne puisse être déléguée, l'Inspection Permanente des Écoles récemment créée et restée jusqu'aujourd'hui rattachée directement au cabinet, pouvait s'élargir jusqu'à devenir un bureau central du personnel.

Toutes les solutions seront bonnes, pourvu qu'elles s'inspirent d'une pensée d'unité et d'équité. L'important, en l'espèce, est de se mettre d'accord sur le principe : le reste n'est plus qu'affaire de modalité.

PATRICE MAHON.

UNE EXPOSITION

DES

PRIMITIFS NIÇOIS

On ne se doutait guère de leur existence. Les guides les mentionnaient à peine. Du million de visiteurs que chaque hiver attire vers la côte d'Azur, bien peu s'inquiètent de savoir s'il y a quelque chose derrière cette façade d'hôtels et de villas qui s'étend ininterrompue le long du délicieux rivage, et ce que peut cacher aux yeux ce décor sans pareil de luxe et de plaisir. Qui aurait supposé une âme à ce lieu de passage, où nul ne demeure ni ne se fixe, et où se donnent rendez-vous, pour quelques mois, ou quelques jours, tous les désœuvremens et les snobismes de l'univers? Qui eût exigé que ce pays privilégié de la nature eût encore par surcroît la parure de l'art? Il semblait que cette terre, la dernière venue à la France, fût une terre sans mémoire. L'artiste, le curieux de souvenirs, s'en détourne. Il jette un regard au paysage de la mer et des montagnes, monte aux ruines romaines d'Eze et de la Turbie, et quitte sans regret ces beaux lieux dévastés par une cohue nomade, pour retrouver plus loin, dans quelque bourgade morte de Toscane ou d'Ombrie, comme sur le visage d'une gisante de marbre, l'image d'une vie plus belle et la poésie du passé.

Cependant quelques fureteurs n'ignoraient pas qu'à Nice, dans la sacristie d'une chapelle voisine du marché, une Vierge gracieuse et vénérable souriait sur son ciel d'or. A Cimiez, sur le coteau de forme modérée qui protège la ville au Nord, près

des restes de l'antique arène, dans l'église franciscaine ombragée d'yeuses séculaires, de vieux tableaux pathétiques palpitent doucement sur des autels baroques. Des peintures semblables s'espacent à Antibes, à Fréjus, à Grasse. Depuis une quinzaine d'années, on s'occupait de les classer et de les étudier. Des érudits, M. Moris, M. Giuseppe Brès, en dressaient l'inventaire, exploraient les archives. De tous ces travaux est sortie l'Exposition qui vient de finir. C'était un modèle d'ordre et de goût, qui fait beaucoup d'honneur aux organisateurs. Et, pour que rien ne manquât à ce beau manifeste de culture régionale, M. Gabriel Hanotaux, qui en surveillait les apprêts de sa villa de Roquebrune, et dont rien ne lasse l'intelligence, l'activité infatigables, prêtait aux « Primitifs Niçois » l'appui de son éloquence et l'aütorité de son nom.

Le danger, en ce genre de découvertes, c'est d'en surfaire l'importance. L'Exposition ajoute peu de chose à l'histoire de l'art. Elle pouvait embrasser l'espace d'une centaine d'années; la plupart des œuvres se groupaient vers la fin du xve siècle et le début du suivant. Les opinions diffèrent quant à leurs origines. Les partisans de la thèse française, qui veulent que notre art, rayonnant des grands centres de la vallée du Rhône, ait cheminé le long des côtes jusqu'à Nice et à Gènes, paraissent faire état d'un certain Miraillet, natif, croit-on, de Montpellier, lequel a fait à Nice l'autel de la Miséricorde; mais le tableau est repeint : que conclure d'un si faible indice?

Pour moi, je n'ai aucune peine à en faire l'aveu : le charme de cette Exposition, c'était qu'on y sentait le voisinage de l'Italie. Les Alpes Maritimes ont toujours été le grand chemin entre les deux pays. Le premier peintre dont les actes fassent mention, à Nice, est un peintre siennois du nom de Giacomo. C'était en 1347, au temps des papes d'Avignon, et on ne se trompera guère en supposant que là était le but de son voyage. Rappelez-vous ce Vatican, cette Rome des bords du Rhône, songez à ce que fut ce foyer des beaux-arts, à Mathieu de Viterbe, à Simone di Martino, à Pétrarque et à Laure : vous conviendrez que plus d'un problème, dont on cherche le mot à Nice, doit se résoudre en Avignon. L'art était, dès cette époque, beaucoup moins sédentaire, beaucoup moins casanier que nous ne nous le figurons. A pied, à cheval, seuls ou par troupes, suivis ou non de train et de bagage, il faut se représenter ce défilé de bohème,

gros personnages invités à prix d'or chez les princes, compagnons légers d'escarcelle et cherchant fortune par le monde en voyant du pays. Ici ou là, selon l'occasion, le besoin, quelqu'un se détache de la bande, exécute une Madone moyennant le vivre et quelques écus, et repart pour recommencer à l'étape suivante, sans laisser d'autre trace qu'un tableau anonyme dans l'ombre d'une chapelle. D'autres fois le chemineau, parti pour un lointain pays, n'arrivait pas, s'éternisait dans son gîte d'un soir, et finissait par s'y fixer, oubliant patrie et voyage, et travaillant sur place jusqu'à son dernier jour.

Combien de tableaux « niçois » sont l'œuvre de ces passans ou de ces adoptés? De là beaucoup de disparates ou de nuances différentes. Les peintres du pays eux-mêmes font leur apprentissage au dehors. Il n'y a pas d' « école » à Nice : d'une génération à l'autre, nulle cohésion, nulle continuité. L'unité tout extérieure qui se remarque dans les œuvres, la répétition des mêmes types et des mêmes sujets, ne tient qu'aux exigences d'un public attaché à ses habitudes, et qui n'eût supporté aucune innovation dans les choses destinées à un culte religieux. Dans les montagnes, les goûts ne changent guère; l'existence s'écoule plus lentement qu'ailleurs; peu de commerce, point de luxe, nul mouvement d'idées. La peinture reflète ces âmes immobiles. Elle semble d'un demi-siècle en retard sur l'art contemporain. Tout demeure soumis à des conventions étroites et tyranniques. La pensée tourne dans une sphère à peu près invariable. On pénètre dans un monde à part, dans une province endormie, dont aucun événement ne trouble le sommeil et ne distrait le rêve.

Ce sont, huit fois sur dix, de ces tableaux, imposans comme des litanies, et du genre appelé « tableaux de majesté. » On voit au centre, dans une attitude hiératique, le personnage sous le vocable duquel est placé le retable: c'est le plus souvent la Vierge, représentée soit comme patronne de confrérie, soit comme Mère de douleurs; c'est quelquefois saint Jean-Baptiste, ou encore quelque saint populaire de la Provence, saint Honorat, saint Maur, saint Antoine, sainte Marguerite. Autour de cette figure centrale, ordinairement distinguée par des proportions plus grandes, se placent symétriquement et sur la même ligne un certain nombre d'autres désignées par des attributs : saint Sébastien porte sa flèche, saint Roch indique son ulcère, saint

Laurent tient en main le manche de son gril; sainte Catherine s'appuie sur un éclat de roue, sainte Apollonie montre une dent au bout d'une tenaille, sainte Agathe présente sur un plat ses mamelles tranchées, sainte Lucie, qui guérit les maux d'yeux, offre les siens arrachés et posés sur une patène comme deux perles. Au-dessus de ce premier rang s'élève un second étage de figures moins importantes, et cette fois représentées seulement à mi-corps. Souvent un médaillon, tel qu'un *Christ de pitié*, une *Annonciation*, occupe le milieu de cette nouvelle ligne. Enfin, pour supporter ce curieux édifice, un gradin ou prédelle présente sur une troisième ligne et en faibles dimensions, soit le collège des Apôtres, soit un choix de scènes empruntées à la légende du saint qui occupe la place d'honneur.

Sans doute, ces assemblées de saints et de patrons célestes ont été de tout temps le principal objet de la peinture sacrée. Mais depuis longtemps, grâce à l'effort de générations d'artistes, la vieille composition avait pris un aspect nouveau. Le tableau à compartimens, avec ses divisions gothiques, son cadre de menuiserie, ses niches séparées et surmontées de trèfles, cède la place à un genre plus souple et plus vivant. Qui n'a vu, dans quelque toile superbe et solennelle de Frà Bartolommeo, de Raphaël ou de Titien, sous une calme colonnade, à l'ombre d'un velum, des saintes et des saints, des vieillards et des vierges, des éphèbes, des guerriers, des évêques, des martyrs, en attitudes grandioses, en vêtemens de prix, faire cortège à la Madone et incarner autour de son trône, comme autant de strophes d'un même poème, toutes les faces de la vie morale, courage, douceur, amour, sacrifice, ascétisme, recueillement, extase? Qui n'a goûté, devant ces œuvres d'une harmonie suprême, le sentiment d'une existence élevée par la magie du rythme à une hauteur contemplative, la présence d'une humanité réelle et supérieure, d'un monde fraternel, idéal à la fois? Qui n'a senti, de son âme à celle de ces héros, circuler un chant mystérieux, un sens de l'équilibre, de la paix, de l'espace, qui vous enveloppe et vous mêle, comme une note se fond dans un accord, à ces graves et sublimes concerts?

Dans ces chefs-d'œuvre se fait jour, à côté de la pensée proprement religieuse, une idée toute nouvelle : l'idée ou la notion de l'art. Dans le canton des Alpes où nous sommes, une telle idée devait rester à jamais incomprise. L'artiste qui eût parlé

cette langue n'eût pu se faire entendre. Fidèles à leurs traditions, n'imaginant rien de plus beau que les figures amies qui peuplaient leurs autels, et dont les images étaient mêlées à leurs prières, ces bonnes gens ne se lassaient pas qu'on les peignît toujours pareilles. C'étaient de vieilles connaissances, des visages qu'on avait vus autour de soi dès le berceau : on ne demandait au peintre que de les rafraîchir. On n'exigeait de lui nul effort de pensée ou d'imagination. Telle de ces madones niçoises, peinte au milieu du XVe siècle, semble l'œuvre barbare d'un Pisan du XIIIe. Un autre ne s'arrête pas de peindre ses petites saintes fluettes, vieillottes et revèches, aux mines pointues, aux bouches pincées, au teint aigre et mêlé de citron et de verjus. Le paysage ne fait que de timides apparitions. A quelques journées de là, dans les *botteghe* de Florence, le naturalisme triomphe, étend chaque jour ses conquêtes; là est le progrès, l'avenir. Et cependant, comment ne pas les admirer ces âmes qui refusent leur tendresse à la perfection étrangère, et qui ne veulent pas qu'on leur change leur ciel ?

Le mieux doué des peintres indigènes est sans conteste Louis Brea. Il n'a tenu qu'à lui d'être un des « petits maîtres » les plus charmans de la Renaissance. Son premier tableau, la *Pietà* du couvent de Cimiez, est une œuvre qui dut faire époque, au moment où elle parut, dans ce petit monde d'autrefois. Elle y apportait un souffle de jeunesse inconnu. Si quelqu'un avait pu dégourdir cette école, c'est Brea. Il est certain qu'il connaissait les ateliers toscans, car son retable est plein de réminiscences florentines. Mais ce qu'il y avait de meilleur dans le jeune artiste, c'était une délicatesse, une sensibilité discrète et poétique, plus apte à s'exprimer par le ton que par le dessin, et qui plaît ou émeut sans qu'on sache bien la définir. La tête de la Vierge est un morceau de toute rareté. C'est un petit masque de cire, entièrement exsangue, mat, exprimé sans traits, presque sans modelé, blanc de cette blancheur atone qui est moins une couleur que l'absence de couleur, et se distinguant à peine des linges qui l'enveloppent, comme un visage de nonne, sous le manteau de deuil d'un bleu violacé, obscurci jusqu'au noir.

Un plus habile eût découpé ce pénétrant morceau, et de tout le tableau donné cette seule tête. Brea pouvait, à peu de frais, être un peintre éminent de demi-figures féminines. On aurait de lui une galerie de jeunes passionnées; la note qu'il

apportait eût paru plus distincte, et sa grêle chanson ne se fût pas perdue. Les conditions de la peinture, dans le milieu où il vécut, ne permettaient pas ce parti : son art charma ce public peu critique. Pendant quarante ou cinquante ans, de Gênes à Toulon, il fut le peintre ordinaire de la côte ligure. Peu de paroisses, à quinze, à vingt lieues de la mer, qui ne voulussent avoir un tableau de sa main. Il est le Pérugin des Alpes Maritimes. Et il eut un peu le même sort que le maître ombrien. Son talent succomba au nombre des commandes. Son joli sentiment, dilué dans des œuvres trop vastes, peu nourri de substance et d'études, était incapable de suffire à la tâche qui lui échut. Les ouvrages de sa vieillesse, comme le *Calvaire* de Cimiez, sont d'une débilité extrême ; à peine quelques têtes navrées, quelques visages crispés de larmes contenues, rappellent l'aimable lyrique qui s'annonçait près de là dans une page de jeunesse. Ses meilleures œuvres, dans un musée, feraient pauvre figure. Elles sont inséparables de l'atmosphère où elles sont nées, des autels où elles ont longtemps alimenté la foi. Il faut les voir chez elles, par exemple à Taggia, non loin de San Remo, dans l'église dominicaine émergeant à demi parmi les oliviers, et qui est le sanctuaire favori de Brea. On y conserve une dizaine de ses peintures. Lorsqu'on les aperçoit le soir, dans la grande nef déserte et aujourd'hui désaffectée, près du cloître maintenant transformé en caserne, une piété vous prend pour ces pages délaissées ; on dirait l'esprit opiniâtre qui s'attache en secret à ces voûtes violées ; on ne voit plus en elles que le sentiment qui les dicta, et on y trouve alors la subtile mélancolie d'une rose qui se dessèche et d'un parfum qui s'évapore.

Mais le plus singulier génie de la contrée est un peintre moins connu encore que Brea. Aucune histoire ne nomme seulement Giovanni Canavesi. C'était un clerc, prêtre ou chapelain, comme il s'intitulait ; il était de Pignerol, et voilà tout ce qu'on sait de lui. Cet homme de Dieu tenait du ciel le don le plus curieux de l'apostolat par l'image. C'est un prédicateur brutal, escarpé, frénétique, une espèce de Barelette ou d'Olivier Maillart qui, au lieu de la parole, manie le pinceau. On rencontre parfois dans les ordres, même encore de nos jours, la vocation des arts jointe au zèle des âmes. On voit à Murols, en Auvergne, une série de fresques du curé. Le P. Besson en a laissé à Rome de charmantes. Canavesi porte en ce genre une fougue sainte. Rien ne

lui coûte, les murs tremblent devant sa brosse. C'est le plus fécond *frescante* de toute la province. A Venanson, à Pornazio, à Pigna, à Saint-Étienne-de-Tinée, il a multiplié partout les œuvres d'une veine rude et torrentueuse. Je ne pouvais tout voir; mais j'ai vu cependant ses fresques de la Briga.

On fait vingt lieues, en partant de Nice, sur le chemin de Tende. La route s'élève, descend, remonte pour redescendre encore, franchit deux cols, tournoie au-dessus des vallées, pour s'enfoncer enfin dans les gorges de la Roya : pays farouche, remous pétrifié de montagnes, d'aspect sauvage et hérissé de forteresses méfiantes. A Saint-Dalmas, on quitte la route pour s'engager à droite dans une vallée latérale ; on traverse le village alpestre de la Briga, et on trouve, une lieue plus loin, dans un site âpre, désert, triste, une chapelle isolée qui domine un ravin. Cinquante sources, qui jaillissent, bouillonnent, écument autour des roches, capricieuses, intermittentes, un peu fées, emplissent de leur sifflement ce repli solitaire. Dès le moyen âge, l'inquiétante divinité du lieu fut prudemment exorcisée par l'érection de la chapelle, sous l'invocation de la Vierge. C'est la Vierge des Sources, Notre-Dame de Fontan.

Une impression étrange vous attend à l'entrée. L'église entière, la nef, les voûtes, l'arceau qui surplombe le chœur, sont enluminés comme un livre, complètement illustrés de fresques du xve siècle. Rien n'est plus surprenant que de rencontrer à ces hauteurs, en pleine Alpe, à l'écart de tout, dans ce défilé parcouru par un vent éternel, cette espèce de missel ou cet écrin d'images, cette Arena en miniature. Canavesi a représenté en quarante fresques, d'un style violent et raboteux, la Vie de Jésus depuis la naissance de la Vierge jusqu'au Jugement dernier. Les parois latérales développent abondamment le récit de la Passion. Parmi les peintres du pays, le chapelain piémontais est le peintre d'histoire; il a le génie épique. Il ne tarit pas en épisodes d'une imagination triviale et turbulente. Ses personnages se livrent à une pantomime furibonde. Il a le don qui plaît aux foules, le don de l'action. Tout est plein de saillies tumultueuses et bouffonnes. On sent à mille détails l'influence des *Mystères;* comme au théâtre, aucune hésitation possible : les bons et les méchans sont désignés du doigt. Sans doute, l'auteur échoue à revêtir Jésus d'une beauté idéale ; mais il rend les bourreaux grotesques et terribles. Avec une verve grossière

et caricaturale, il bafoue sans pitié la synagogue, les Romains, Caïphe, Anne, Pilate. Les soldats ont des trognes d'apaches ou de cannibales. Judas surtout est maltraité. Comme on conspue le traître à la porte d'un mélodrame, Canavesi ne se tient pas de consacrer une parenthèse au châtiment du scélérat. Entre le Crucifiement et la scène du Calvaire, il intercale une page qui nous montre sa mort. Certes, les gens d'alors avaient les nerfs solides, et les artistes ne craignaient pas le gibier de potence; depuis Léonard et Botticelli, qui peignirent les condamnés de la conjuration des Pazzi, jusqu'à André del Castagno, qui pour une besogne semblable reçut le sobriquet d'André « degli Impiccati, » l'art italien a fait sa « Ballade des Pendus. » Mais dans ce genre patibulaire, la palme reste à Canavesi. Sa mort de Judas est un effroyable chef-d'œuvre. Raide, le col désaxé, les doigts figés, le globe de l'œil exorbité, tirant une langue noire avec une grimace d'horreur, le misérable pend comme une repoussante guenille, un hideux mannequin. Son ventre bâille, — *crepuit medius,* — les intestins débordent et, par une suprême injure, un diablotin griffu, à figure de singe, les lui fouille, et arrache l'âme, non de la bouche, comme à un chrétien, mais des entrailles du maudit.

J'ai noté dans ces fresques les souvenirs du théâtre; ce ne sont pas les seuls qu'on y peut signaler. Mille mètres d'altitude équivalent, en art, à dix degrés d'écart vers le Nord. Ces peintures fourmillent de traits qui décèlent l'influence septentrionale. L'auteur a eu entre les mains des gravures allemandes. En voici une preuve. Au-dessus du gouffre infernal où s'agitent les damnés, on remarque, à Fontan, un monstrueux squelette embrassant, enjambant l'abîme de ses pattes gigantesques, étendues et planant en accent circonflexe; c'est la Mort qui roule la dernière, après le Jugement, comme un épouvantail désormais inutile, dans l'empire des ténèbres. « La Mort est morte! » Cette pensée est familière aux enfers flamands, hollandais; je n'en connais pas d'autre exemple italien. On le voit : si le long des côtes voyagent les idées et les influences du Midi, c'est par les cols, les défilés, les difficiles sentiers des Alpes, nullement par la route impériale du Rhône, que se colportent les thèmes du Nord. Ce double courant se marque dans les œuvres contrastées de Brea et de Canavesi. Non loin de là est Varallo, avec ses fresques de la Passion et les « tableaux vivans »

de son *Sacro Monte :* ainsi le sentiment chrétien se fortifie dans les montagnes, et retourne au désert pour fuir l'invasion païenne de la Renaissance...

Tel est bien, en définitive, l'intérêt de toutes ces peintures : nous retrouvons en elles l'esprit du peuple qui les aima. Ni Canavesi, ni Brea, ni Nadar ou Nadal, ni Brevesi, ni Baleisoni, ne sont des maîtres de premier ordre ; leurs ouvrages importent peu à l'histoire de la beauté ; mais ce sont des monumens précieux pour l'historien de la vie morale. Dans la plupart des cas, le tableau est sans signature ; il ne porte qu'un nom, celui du donateur. C'est bien lui, en effet, qui se peint dans cette image, lui qui en a réglé la composition, déterminé le prix, choisi le bois et les couleurs ; ces marchés faisaient l'objet de contrats notariés, rédigés dans toutes les formes, comme pour les actions les plus graves de la vie ; rien ne nous fait mieux pénétrer dans les mœurs de ce petit monde ; rien n'explique mieux la valeur, les limites, les défauts de cet art pieux et plébéien.

Il n'y a ici, en effet, ni seigneurs, ni mécènes, ni grandes familles patriciennes comme il s'en trouve dans toutes les républiques d'Italie ; pas de clergé fastueux, d'évêques, de cardinaux désireux de s'immortaliser par des fondations splendides. Des princes prudens et économes, d'une maison (la Savoie) la moins artiste de la péninsule ; pas d'aristocratie, nul stimulant, aucun principe de culture ; nulle trace de vie intellectuelle, absence complète de littérature. L'art seul témoigne ici de quelque chose qui s'élève au-dessus de ces conditions médiocres et déprimantes : l'art de tous, l'art des petites gens, des fidèles, des femmes. C'est pour ce public simple, rural, qu'ont été faites les œuvres modestes qui nous occupent. Elles représentent le côté supérieur de leur vie, ce qui flotte au-dessus de ces existences mesquines, de préoccupations idéales et éternelles. Elles prennent ainsi une signification profonde. Rudes ou délicates, grossières ou raffinées, ce sont des œuvres populaires. Des particuliers, des agonisans au lit de mort, des veuves en mémoire de leur mari défunt, des enfans pour exécuter la volonté d'un père, ont fait présent de ces tableaux, pour le bien de leurs âmes et des âmes de leurs frères. Souvent, dans les paroisses où personne n'était assez riche pour faire les frais de l'ouvrage, les fonds en étaient recueillis par une collecte publique. Chacun contribuait de son obole. Tel, moribond, lègue un florin, tel autre quelques setiers à prendre

sur sa récolte. Des œuvres ainsi créées sont bien autre chose que de l'art : elles sont de l'amour et de la foi visibles.

Ici encore, comme partout au moyen âge, la religion a été la seule poésie. La Corniche est de tout temps une de ses grandes routes. En Allemagne, le Rhin, qui de Constance à Cologne a charrié tant d'idées, de civilisations, s'appelle la *Pfaffengasse*, la « rue aux prêtres : » ce pourrait être aussi bien le nom de la Corniche. Les moines étaient surtout, dans cette période de l'histoire, l'élément vagabond de la société. C'étaient les « gyrovagues, » les voyageurs infatigables qui sillonnaient le monde, l'édifiant, le scandalisant, et promenant partout, sur toutes les poussières, leur bure, leur capuchon, leur corde et leurs sandales. C'est l'époque où les ordres mendians essaiment par toute l'Europe. On a vu que les Dominicains s'étaient fixés à Taggia. Les Franciscains s'échelonnaient sur presque tout le parcours : Grasse, Sospel, Vintimille étaient de leurs maisons. Chaque ordre en posséda bientôt une à Nice même. Celle des Franciscains se voit encore aujourd'hui sur la place Saint-François : l'église est devenue une Bourse du Travail, le cloître est changé en écurie ; c'est pourtant un des rares endroits de la ville qui retienne quelque chose de son mouvement et de son pittoresque d'autrefois.

Et c'était, entre tous ces points, un va-et-vient perpétuel, un renouvellement continu de partans, d'arrivans. Le monde avait déjà ce chemin pour passage, battait cette route fameuse qui côtoie les plus nobles sites, et circule en terrasse entre les montagnes et la mer. Je n'ai jamais lu sans joie les pages de la chronique du bon Salimbene, où il rapporte ses souvenirs de la côte d'Azur. Il s'y attarde avec un plaisir évident. La mer, les petits ports, les barques, les salines d'Hyères, et jusqu'à certains jours accablans de mistral, — le *frate* évoque tout cela en images précises, dont son méchant latin est encore égayé. Il a joui en artiste de cette nature radieuse. C'est là qu'il faisait bon, au bord des rades, devant le vaste calme bleu, écouter les rumeurs lointaines de la vie, calculer l'âge de l'Antéchrist, et méditer les rêves de Joachim de Flore. Là fut vécu un des plus gracieux épisodes de l'histoire franciscaine. On se plaît à imaginer parmi les olivettes l'ami de Jean de Parme, le docteur, le mystique, le doux Hugues de Digne, qui captivait adversaires mêmes au miel de ses discours. Avec sa sœur sainte Douceline, la

béguine, fondatrice des dames de Robaut, il forme un couple ravissant. Cette sainte fille était une personne si fine, qu'à peine semblait-elle appartenir à la terre. Un rien, un chant d'oiseau la jetait en extase. Elle pesait si peu qu'en marchant elle posait à peine la pointe des orteils. Elle volait au ciel sur des ailes invisibles. Souvent elle s'élevait dans les airs, toute droite, si bien qu'en se prosternant on baisait la plante de ses pieds.

Et c'étaient des passages de papes; c'étaient des missions de prédicateurs célèbres; saint Vincent Ferrier rencontra ici sainte Colette. Tout cela développait dans le peuple un état d'esprit dont nous n'avons plus aucune idée. Dès le temps de Salimbene, la Provence était pleine de gens qui « faisaient pénitence. » Faire pénitence, c'est la formule de la vie chrétienne : la mortification, la prière, les bonnes œuvres, l'exercice de quelques dévotions ou de pratiques particulières, formaient le programme de ces associations pieuses. Nées sous l'action des ordres mendians, les confréries de pénitens ont été une des créations les plus originales de la fin du moyen âge. Elles ont pullulé dans le Midi de la France. Souvent on les appelait du nom de luminaires, parce qu'une de leurs fonctions était d'ensevelir les morts et de les escorter en portant des lumières à leur dernière demeure. Une confrérie de Draguignan s'intitulait pour cette raison Notre-Dame des grands cierges. En temps de peste ou d'épidémie, leur mission devenait courageuse. Avec leurs uniformes de toutes les couleurs, leurs « sacs » et leurs cagoules : pénitens blancs, pénitens noirs, pénitens gris, pénitens bleus, — avec leurs processions, leur hiérarchie, leurs corps de prieurs ou *compans*, leurs juges, leurs bailes, leurs clavaires et leurs canesteliers, les confréries mettaient dans la vie d'autrefois un élément de beauté à jamais regrettable. Le bureau de bienfaisance n'a pas remplacé ce qu'elles faisaient pour « nos seigneurs les pauvres, » ni les pompes funèbres, les honneurs qu'elles rendaient à « nos seigneurs les morts. » Qu'on essaie de se représenter seulement ce tableau. Lérins était alors bien déchue de sa gloire; l'abbaye de Saint-Honorat avait perdu depuis longtemps son rôle des premiers siècles, lorsqu'elle était le phare de la foi dans les Gaules. Mais, pour tout le pays, elle conservait encore un prestige singulier. Beaucoup voulaient dormir dans cette terre sainte. De Cannes ou de Nice, on voyait s'avancer derrière le cercueil une flottille de barques pleines de

torches et de cantiques : c'étaient les confréries qui accompagnaient en chantant la dépouille d'un frère. Les voix frappaient la mer sonore, balancées de flot en flot sur l'azur alcyonien de la Méditerranée. Ainsi, jusqu'aux Iles d'or et aux Champs Élysées de leurs divines pinèdes, voguaient ces mélodieuses funérailles marines.

Voilà les images qu'évoquent les « Primitifs niçois ; » voilà le passé oublié dont ils nous font souvenir. Presque tous ces tableaux sont des tableaux de confréries : Vierges de miséricorde, Madones du Rosaire, Vierges, Christs de pitié, ce sont tous les motifs de la piété populaire à la fin du xve siècle... Sans doute, il faut se garder de toute exagération. Nice n'est pas Assise, la Ligurie n'est pas l'Ombrie. Les mœurs ont peu changé sous ce ciel fainéant, en face de cette mer charmante, sous ce climat de volupté. Nulle part on ne goûte mieux le plaisir de la vie, et les gens d'autrefois ne le goûtaient pas moins que nous. Comme nous, ils étaient légers, sensuels et frivoles ; comme aujourd'hui, ils étaient joueurs, et comme aujourd'hui paresseux. Leur vraie science a toujours été le *gay saber*. L'amour allait son train alors comme de nos jours. Tout semblait véniel sous ce soleil indulgent. La pénitence même n'y était pas austère. Comment, parmi tant de sourires, prendre la vie bien au sérieux ? A Nice, les Pénitens noirs avaient dans leurs statuts une clause remarquable. Aux confrères célibataires, ils défendent les femmes mariées, mais permettent les autres. On était libertin, emporté à son aise. Tout péché était reçu à composition. On admettait le prix du sang ; et le tarif des assassinats nous montre qu'on faisait bon marché de la vie humaine. Telle quelle, on l'aimait pourtant : elle était si aimable ! C'était déjà le lieu du monde où elle semblait la plus douce : chaque jour était un jour de fête, une veille de carnaval.

Cependant, au milieu de cette vie un peu folle, une pensée fréquente ramène la gravité. Nulle idée alors plus commune que celle de la mort. Un des tableaux de l'Exposition illustrait cette pensée d'une manière saisissante : c'est la *Danse macabre* du Bar. Le Bar est un village qui profile sur un rocher, à quelques lieues de Grasse, les dés de ses maisons blanches à silhouette sarrasine.

Avez-vous vu à Rumengol ou à Saint-Jean-du-Doigt, dans les sanctuaires de la Bretagne, un de ces chanteurs ambulans qui

courent les pardons, et gagnent leur vie à réciter *sòniou* et *gwerziou ?* Placé devant une pancarte quadrillée de grossières enluminures, l'aède, une pochette sous le menton, nasille sa complainte; et, du bout de l'archet, il désigne sur la pancarte, avant la ritournelle, l'image qui correspond à chaque nouveau couplet.

Telle est la *Danse* du Bar : une grande affiche sur bois, qui développe sur deux colonnes un long sermon en provençal. C'est une remontrance en vers, une adjuration pressante au pécheur qui oublie son âme et ne pense qu'à jouir. Au-dessus, une image illustre ce mandement. Elle n'a aucune valeur d'art, mais comme elle est curieuse, cette vignette ingénue qui exprime de grandes et redoutables vérités dans un style de peintre d'enseignes ! Comme il est bien de son pays, l'auteur de ce tableau ! Nul souvenir de la lugubre procession, organisée par quelque théologien de Paris, telle qu'elle se déroulait dans un ordre sinistre, au cimetière des Innocens; nulle trace d'Holbein, de son humour farouche et de sa formidable Comédie de la mort. Tout demeure ici local, spontané, populaire.

On danse. Quoi ? Le branle national, la longue et vive farandole. Voici le meneur du jeu, le galant tambourinaire, le joli Valmajour qu'on trouve encore sous les platanes le dimanche, avec son galoubet et son « tutu panpan. » Il siffle, il sonne, et les couples, d'un pas rythmé, ondoient en souriant et en se donnant la main. Sur la tête de chaque danseur, vibre une mouche noire, qui est un mauvais ange. Cependant, l'arc en main, telle qu'un adroit chasseur qui ne perd pas un coup, la Mort tire sans relâche et vide son carquois. Deux des farandoleurs viennent d'être touchés : leurs doigts se quittent, l'homme pivote en battant des bras, un pied en l'air, la femme se renverse et s'abat à genoux. Un troisième déjà gît sur le dos à terre, et le diable, subitement grandi, lui extrait l'âme de la bouche. Près de là, saint Michel, en soutane d'enfant de chœur, pèse les trépassés. Les âmes trouvées trop légères sont précipitées dans la gueule flamboyante de l'Enfer. Au-dessus, Jésus-Christ apparaît dans les nues.

Cette moralité, d'un genre unique en France, est la sœur des compositions qu'on trouve aux environs de Côme; elle ne ressemble à rien tant qu'à une *tavoletta* siennoise, conservée à Berlin, et où l'Archer funeste massacre un brelan de joueurs.

Nulle part ces idées de cauchemar n'eurent une vogue plus grande que dans ces contrées du Midi. Avignon en était remplie : c'était le terrible tombeau du cardinal Lagrange, avec son soubassement de charnier, où se tord une larve parcheminée, l'effrayant, cadavéreux « *Transi ;* » c'était le « tableau du roi René, » cette momie de femme, pourriture aux yeux vides et voilés de toiles d'araignée, qui faisait lever le cœur au président de Brosses ; c'était, chez les Pénitens blancs, une chapelle menaçante, décorée tout entière avec un luxe sépulcral, une architecture d'ossuaire faite de débris humains, de crânes, de tibias, de rotules.

On est frappé de cette insistance funèbre. C'est que, dans ce pays, la vie a tant d'attraits ! On y oublie si aisément la peine et la douleur ! « *Elas ! Faut morir,* » lit-on sur une porte du village de La Tour, dans la vallée de la Vésubie. Plainte naïve, soupir d'une race enfantine, légère, épicurienne, combien tu me parais touchante ! Je crois entendre ton faible gémissement étouffé, ta détresse, ta surprise. « Hélas ! mourir ! » Qu'il en coûte, sous ce ciel, de quitter la lumière !

On ne résiste pas au charme : cette musique de l'air, de la mer, des collines, enivre plus sûrement que celle du tambourinaire. La vie mène sa farandole. Hommes, femmes, comment se tenir d'entrer dans ce cercle de joie ? Cependant, au milieu de ces jeux éphémères, passe un frisson glacial, une pensée d'éternité. Que faire ? On se jette aux pieds du Christ, du supplicié compatissant qui apparaît comme un reproche. Le voici, tout sanglant, sur un retable du village de Biot, debout, appuyé à la croix, dans sa petite cellule de condamné à mort, moucheté, criblé d'écorchures, les pieds, les mains troués, la face inondée et rougie par la sueur de pourpre qui ruisselle des épines. Autour de lui, les clous, les marteaux, la colonne, les fouets, détaillent son martyre. Il a souffert pour nous. Chacun de nos plaisirs est une de ses plaies ; son sang crie, les anges en pleurant l'essuient du pan de son manteau. Et qui n'aurait pitié ? Qui ne pleurerait aussi ? Mais notre repentir suffit-il ? Pas encore.

Un tableau de Puget-Théniers, le plus précieux sans contredit de toute l'Exposition, présente la composition suivante. L'homme, — un riche échevin, tête dure, pelisse d'hermine, — est à genoux devant son Dieu. Il pense à ses péchés, aux basses

pratiques et aux crimes dont il a payé places, honneurs. Mais entre le Christ et lui vient se placer la Vierge. Debout sur le même sol que le fils de la terre, elle se dresse vers son divin fils, elle intercède pour le misérable, elle écarte timidement la guimpe de sa poitrine, et désignant d'une main le pauvre suppliant, elle montre à Jésus les seins qui l'ont nourri. Alors, le juge se laisse fléchir et l'espérance renaît ; la Passion change de sens et perd son tranchant : au lieu d'une sentence de mort, elle devient un mérite et un gage de salut. Et puis, — car la chair est fragile, — l'homme faiblira encore ; de nouveau, il se mêlera au monde ; il aura des rechutes : mais il a placé devant Dieu, sur l'autel, comme une lampe qui ne s'éteint pas, une invocation permanente ; et, tandis que la vie, au dehors, poursuit sa ronde de légèretés et d'étourdissemens, dans l'église, en silence, le tableau continue à élever son suffrage pour le pécheur. Un tel art, encore une fois, est plus et mieux que de l'art : c'est de la prière fixée.

On sent maintenant le prix de ces œuvres naïves, ce qu'elles veulent dire, ce qu'elles sont pour les fidèles, dans les églises qu'elles animent. On se rappelle le passage d'Homère où les Prières se tiennent devant le trône de Jupiter ; la légende de saint Colomban, le patriarche d'Iona, contient un trait plus beau encore. Comme il allait mourir, les anges s'apprêtaient à recevoir son âme ; on les voyait déjà, par troupes, comme des oiseaux de mer, descendre et se poser sur des récifs voisins ; alors les couvens de l'archipel se mirent en oraisons ; leurs voix pressées s'élevèrent au ciel comme une herse, et pendant toute une nuit, ni l'âme de l'agonisant, quoique déjà flottante hors de sa prison de chair, ni les esprits célestes venus au-devant d'elle, ne purent franchir cette foule impénétrable, cette muraille de prières. Il me semble que ces peintures ont un peu le même sens : elles servent de rempart, de refuge et d'abri. Elles ont une vertu rassurante. Le peuple les regarde comme des talismans. C'est pourquoi il les rafraîchit et les barbouille d'âge en âge, afin de les empêcher de s'évanouir ou de s'effacer. Il garde ses tableaux, comme ses tableaux le gardent. Son vandalisme généreux est une forme de l'amour. On en a fait l'épreuve au moment de l'Exposition. Dans plusieurs paroisses, on s'est heurté aux plus vives résistances. Les villages s'ameutaient, s'armaient de fourches et de fusils pour défendre leurs trésors. Qu. les en

blâmerait ? L'art n'est pas fait pour les critiques, les curieux, les dilettantes. Il se ravale alors au rôle d'amuseur, et devient, si l'on peut dire, la plus vaine des vanités. Il n'est vraiment quelque chose que lorsqu'il est vivant. Sur leurs rustiques autels, dans les chapelles de leurs montagnes, ces humbles œuvres d'art remplissent une fonction que n'ont pas les plus rares chefs-d'œuvre accumulés dans nos musées. Ils sont des alimens de vie spirituelle. Qu'importe que leur forme soit pure, qu'elle ressemble à ce que nous appelons la beauté ? Qu'importe le timbre de la cloche natale à l'enfant qui n'en connaît pas d'autre, et qui dans son murmure entend un chant d'en haut ?

Là-bas, sur la côte enchantée, chaque hiver précipite une multitude cosmopolite. Toutes les oisivetés et toutes les richesses se ruent vers ce coin du monde. On en a fait à leur usage la plus vaste entreprise de plaisirs de la terre. Et cependant, derrière ce long boulevard, ce quai de casinos, de tripots, de palaces, d'opéras et de caravansérails où se concentrent, pour une poignée d'heureux, tous les artifices du bien-être, se cache un petit monde suranné, inconnu et pieux. On ne le soupçonnait pas. Cette terre de délices semblait sans souvenirs. Elle s'était donnée à nous, dans un élan d'amour, sans autre dot que sa beauté, sa couronne parfumée de collines sauvages et la ceinture bleue de sa Méditerranée. L'univers fut confié aux noces ; et les réjouissances durent encore, sans que personne, au milieu de la fête, eût demandé son histoire à la jeune Mignon, à la Cenerentola niçoise.

C'est l'oubli que répare cette Exposition. Peut-être passera-t-on désormais moins distraitement sur cette côte ; et, après une visite aux Fragonard de Grasse, prendra-t-on le loisir d'aller méditer, près de là, devant la *Danse macabre* du Bar, ou de faire un pèlerinage au retable de Puget-Théniers. Parmi tant de choses qui passent, ils nous parlent de quelque chose qui dure, d'une âme de ces beaux lieux profanés qui protestent contre l'abus que nous en faisons, contre ce que nous apportons de nos corruptions et de nos vices ; même à Nice, réunis dans une salle de hasard, on avait émotion et rafraîchissement à les voir ; leur voix lointaine parlait plus haut que le bruit de la vie, et venait rejoindre, dans un atelier voisin, les œuvres subtiles et compliquées, les visions, les allégories vengeresses de M. G. Mossa.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Roma*, opéra tragique en cinq actes, de M. Henri Cain, d'après *Rome vaincue*, d'Alexandre Parodi ; musique de M. Massenet. — Théâtre de l'Opéra-Comique : reprise de *Don Juan*. — La « grande saison » de Paris.

La *Roma* d'hier, on le sait, est la *Rome vaincue* d'autrefois. Il n'est peut-être pas inutile, pour les jeunes lecteurs au moins, d'en rappeler le sujet et le dénouement, qui fit naguère, avec le sentiment patriotique et aussi avec l'admirable interprétation de Mme Sarah Bernhardt, la fortune de la tragédie.

Premier acte : Annibal a « taillé en pièces, » comme on disait au collège, les légions romaines. Paul Émile a péri dans la mêlée. Un jeune tribun militaire, Lentulus, échappé au désastre, en apporte la funeste nouvelle. Le peuple se lamente et invoque les dieux, le sénat délibère, le grand prêtre consulte les oracles. Ceux-ci répondent que Rome paie de son malheur le crime d'une vestale infidèle. Aussitôt le pontife et, d'accord avec lui, l'un des premiers entre les pères conscrits, Fabius, décident de rechercher la coupable et de la punir.

L'enquête a lieu dans le temple, au second acte. La grande vestale s'en montre d'abord offensée et proteste, avec un peu d'aigreur, au nom de tout son collège pudique et silencieux. Mais voici que la plus jeune, Junia, sœur de Lentulus, demande parole et s'accuse. Oh ! de peu de chose. Pas même d'une mauvaise pensée volontaire : d'une vision, d'une illusion, d'un rêve peut-être, qui ne la troubla qu'un moment, et qu'une prière à la déesse a promptement dissipé. « Bien, très bien, mon enfant, » répondent le pontife et le sénateur, avec un sourire indulgent. « Allons ! ce n'est pas celle-là. Mais laquelle est-ce ? » Pour la découvrir, le procédé classique, infail-

lible, va réussir une fois de plus : « Apprenez, mesdemoiselles, toute l'étendue de notre malheur : Lentulus est parmi les morts. — Hélas ! mon pauvre frère ! » soupire Junia, convenablement éplorée. Mais sa voisine, poussant un grand cri, tombe sans connaissance. Or celle-ci, qui vient de se trahir, avec son complice, est Fausta, la nièce bien-aimée, un peu la fille de Fabius. Plein d'égards pour le pouvoir civil, le prêtre dit au magistrat, tout bas : « Calmez-vous... Je puis ne rien savoir. Ordonnez : que faut-il faire? » Et le vieux Romain de répondre, — « avec un sublime courage, » porte la partition : — « Votre devoir. »

En attendant, Fausta va continuer de manquer au sien avec Lentulus retrouvé, dans le bois sacré attenant au temple de Vesta (troisième acte). Les deux amans ont été réunis dans cet asile par les soins d'un esclave gaulois, qui porte le nom médiocrement euphonique de Vestapor. L'intention et l'intérêt de notre compatriote est tout simplement de soustraire la vestale au supplice, de favoriser sa fuite avec Lentulus et, par l'impunité de la coupable, d'assurer le châtiment et la ruine de Rome, vouée désormais à la colère inexorable des Dieux.

Il en serait ainsi, les deux amans s'étant échappés en effet, si Fausta, prise de religieux et patriotiques remords, ne revenait se livrer elle-même (quatrième acte). Devant le Sénat, devant l'oncle Fabius, elle se déclare prête à subir le supplice pour son propre châtiment et pour le salut de la cité. Son arrêt est prononcé. Parait alors, en pleine assemblée, une figure entrevue à peine au premier acte, originale et vraiment tragique : une femme à cheveux blancs, aveugle, Posthumia, l'aïeule de la jeune prêtresse. Ignorante encore, mais alarmée par de vagues rumeurs, elle s'est fait conduire au Sénat. Elle écoute, elle interroge, et le silence qui l'accueille et lui répond suffit à l'instruire. Bientôt ses mains ont touché, presque reconnu le voile funeste qui déjà recouvre une tête chérie et vouée au trépas. Elle supplie alors, elle adjure, et de Fabius, puis de Fausta même, elle apprend toute la vérité. Mais elle épargnera du moins à son enfant, qui doit mourir, l'horreur d'une lente agonie. Croyons-en le poignard qu'elle reçoit de Fabius et qu'elle cache sous les plis de sa robe.

Elle revient au dernier acte, au dernier moment, et la dernière. Les rites funèbres sont achevés. Fausta va descendre, vivante, au tombeau. Alors Posthumia, l'étreignant d'une suprême étreinte, essaie de glisser entre ses mains le fer. C'est en vain : les mains liées ne peuvent le saisir. L'aïeule accomplira donc elle-même le pieux et cruel office. Elle cherche le cœur, et d'un seul coup y enfonce le couteau. Du

même coup aussi, les dieux se déclarent satisfaits. L'éclair brille et la foudre gronde. La fortune des armes change. Que dis-je? Elle est déjà changée. Les portes du sépulcre se sont à peine fermées sur la petite-fille morte et sur l'aïeule qui va mourir avec elle, que des fanfares et des cris éclatent au dehors : le consul Scipion se montre à cheval, en triomphateur, et *Rome vaincue* a pour dénouement, un peu prompt, la victoire de Rome.

On a beau dire, et nous aurions beau dire nous-même, la partition de M. Massenet renferme une fort jolie page : non pas l'une des plus grandes, l'une des moindres au contraire, un épisode, un hors-d'œuvre, mais tout près d'être exquis. Nous voulons parler des aveux de Junia, la petite vestale scrupuleuse. La chose est de tout point excellente : par l'aisance du style d'abord, à demi récitatif et mélodique à demi ; par la composition ensuite, par la coupe et le partage en périodes heureusement balancées. A la souplesse, à la liberté du discours, ajoutez la poésie et la couleur des timbres : au ton de la voix qui chante ou qui déclame, les enlacemens d'une flûte amoureuse ; et puis, çà et là, dans le rythme, qui se fond en triolets, une mollesse, une langueur où semble passer le souffle de la cantilène délicieuse, antique aussi, de *Sapho* : « *Aimons, mes sœurs, car la vie est rapide.* » Mais surtout le sentiment général est délicat et pur. Il n'y a que M. Massenet pour donner cet air pudique et pieux à la confession d'une pensionnaire ingénue.

La scène enfin ne pouvait manquer d'en rappeler une autre aux familiers du musicien et de son œuvre. Ils l'ont relue avec plaisir. « *C'était le soir d'un jour de fête, je priais seule ici.* » Rappelez-vous une autre prêtresse, commençant ainsi naguère, dans un temple de Lahore, non de Rome, l'aveu d'un autre et plus réel amour. Elle disait également son trouble, ses alarmes, et les notes de sa voix se posaient, timides, émues, sur un chant, de violons celui-là, non de flûte, et qui montait, montait encore, avec une infinie douceur. En cette musique-là peut-être il y avait moins de raffinemens que dans celle-ci, mais peut-être autant de charme et de tendresse. Et puis, en vérité, « c'était le soir d'un jour de fête ; » le soir où s'annonçait décidément, pour un jeune musicien de France, un glorieux avenir. Trente-cinq ans ont passé depuis, et dans la cantilène d'aujourd'hui, qui nous fait songer à celle d'autrefois, M. Massenet, y songeant lui-même, n'aura pas manqué d'entendre, comme dit le poète allemand, chanter l'oiseau de ses jeunes années.

Le bruit avait couru que le Massenet de *Roma*, cherchant, en un

sujet antique, la grandeur, voire l'austérité, s'était renoncé lui-même. Au troisième acte du moins, celui du bois sacré, c'est bien en lui-même qu'il a mis toutes ses complaisances. Aimez-vous la célèbre « méditation » de *Thaïs*? La cantilène d'orchestre qui sert d'introduction à ce troisième acte en descend. L'air de famille ne fait aucun doute. Il est sensible dans les traits mêmes, dans les inflexions et les modulations de la mélodie. On dirait une épreuve atténuée, en un plus petit format, du cliché primitif. Encore une fois, la conduite générale de la phrase est pareille; analogue le mouvement et la cadence, celle-ci retardée, ménagée également avec des soins peut-être un peu trop ingénieux. Au lieu d'un violon, c'est une flûte, moins passionnée, qui soupire, et qu'une harpe accompagne. L'effet, en somme, est le plus joli du monde. Il est permis d'espérer que M. Saint-Saëns brodera sur ce thème, comme il a fait sur l'autre, une brillante fantaisie pour le piano. Il n'est pas impossible non plus que cette nouvelle « méditation, » comme l'autre toujours, enrichisse, dans la plupart de nos paroisses, le répertoire des mariages. Un peu mince peut-être pour la première classe, la seconde sûrement s'en accommodera.

Entr'acte d'abord, la mélodie revient ensuite comme romance, romance de ténor et romance d'amour. Elle y gagne une ligne de chant qui s'ajoute avec élégance aux lignes instrumentales. Et parce que l'heure presse, et le désir autant que l'heure, parce que Fausta va paraître et que Lentulus l'appelle, il faut, pour terminer cette élégie, pour l'élever jusqu'au lyrisme, un mouvement, un sursaut de passion. M. Massenet, vous ne l'ignorez pas, est le musicien par excellence de ces brusques transports. Il en a le secret, ou le don. Une fois de plus il a donné sa note, ou ses notes favorites : contenues, maîtrisées au début, mais bientôt lancées, précipitées vers la cadence ou la pâmoison dernière. Ainsi l'état de rêverie et de langueur se change en un accès de pathétique, un peu spasmodique violence, et dans ce contraste on peut étudier un des élémens, un des effets aussi, non le moindre, du style ou de la manière de M. Massenet.

Cet effet, cet éclat, M. Muratore y a brillamment contribué. A ces deux seuls mots : « *Soir admirable!* » et à quatre notes sur ces deux mots, il a, je crois, donné toute la puissance, la plénitude et la pureté que peut avoir le son d'une voix humaine. Dans l'ensemble du rôle de Lentulus, il a montré, chanteur et comédien, beaucoup d'ardeur et de générosité. Mlle Lucy Arbell (la grand'mère) est depuis quelques années, pour M. Massenet, l'interprète nécessaire. « Dure nécessité, madame, » comme dit Méphistophélès. Quant à Mme Kousnetzow (la

petite-fille) c'est merveille de la voir, merveille de l'ouïr. De l'ouïr, car sa voix est la plus belle du monde, et son chant n'est pas indigne de sa voix. De la voir, même silencieuse, mais toujours musicale, et composant par la démarche et le geste, par le rythme des attitudes et l'expression du visage, une vivante harmonie. La mise en scène générale est médiocre, les costumes ne sont pas très heureux, et la Rome du premier acte ressemble à quelque petite ville de l'Auvergne ou du Velay.

On vient de nous rendre *Don Juan*, comme on rend à ceux qui l'aimaient la dépouille d'un être chéri, victime d'un accident ou d'un crime. Puisqu'il est écrit que « la colère n'opère pas la justice de Dieu, » nous appellerons, sans colère, un accident, un accident funeste, et, si vous voulez, un homicide par imprudence, l'exécution, à l'Opéra-Comique, du chef-d'œuvre de Mozart.

Les intentions n'étaient certes pas mauvaises. Quelques-unes même ont été suivies d'effet. Il est bon d'avoir enlevé aux choristes, qui l'avaient usurpé, et de restituer exclusivement aux solistes, qui le tenaient de Mozart, lequel sans doute avait ses raisons pour le leur confier, le finale du premier acte. Félicitons aussi la direction de l'Opéra-Comique de nous avoir fait entendre pour la première fois, — pour la toute première, — le dernier finale. Délicieux musicalement, il suit la catastrophe, il la commente dans un esprit tantôt sérieux, tantôt aimable; avec une grâce aisée et libre, il en tire à la fois de nobles et de plaisantes leçons. Enfin et surtout, on ne saurait trop approuver, — l'ayant réclamé si souvent, — le retour à la coupe originale, en deux actes. Mais alors il fallait aussi, il le fallait absolument, assurer, par des changemens à vue, la succession rapide, ininterrompue des tableaux. Sans quoi, la multiplication des entr'actes menaçait de partager l'ouvrage, non plus en deux, ni même en cinq actes, mais en neuf, et de l'allonger interminablement. Cela n'a pas manqué. Tout ce que l'on gagnait d'un côté s'est perdu par ailleurs. Mieux eût valu renoncer à de vains effets de décor. On ne saurait assez le redire : les chefs-d'œuvre du genre de *Don Juan*, — s'il y en a d'autres de ce genre-là, — se passent aisément du spectacle, étant de la musique avant tout, plus que tout, n'étant peut-être que de la musique. Le régisseur du théâtre de Prague, le premier qui « mit en scène » *Don Juan*, s'appelait Guardasoni. J'ai toujours trouvé que ce nom ressemblait à un avertissement ou à un programme. Quand on s'occupe de *Don Juan*, quand on y touche, c'est aux sons, rien qu'au

sons qu'il faudrait prendre garde. Or, c'est justement des sons que cette fois on paraît s'être soucié le moins.

Choisi comme directeur général de la musique et, en particulier, de l'orchestre de *Don Juan* à l'Opéra-Comique, M. Reynaldo Hahn est à bon droit réputé pour son intelligence et son amour de l'œuvre du maître de Salzbourg. Il sait par cœur et « conduisit » de même l'opéra cher à son cœur. Il ne parut pourtant pas le conduire toujours avec une connaissance très sûre, avec un sens très juste des mouvemens. Et puis il l'a mené petitement, sans ampleur ni puissance, dans un style un peu plus de salon, pour ne pas dire de casino, que de théâtre. Les moindres détails de cette musique, on le sait, lui sont familiers et lui sont précieux. Mais on peut ne rien ignorer des secrets de Mozart, hormis un seul, celui de les révéler tous. Il nous souvient pourtant que M. Hahn y avait naguère assez brillamment réussi. Quelques exécutions, en concert, de *Don Juan*, à l'Éden-Théâtre, nous firent un plaisir extrême. Une autre troupe, il est vrai, servait sous le même chef. Doña Anna, pour ne rappeler qu'elle seule, fut alors cette incomparable Lilli Lehmann, que nous venons d'applaudir, d'acclamer hier encore, avertis par ses cheveux blancs qu'il peut y avoir une voix qui jamais ne tombe, une ardeur qui ne s'éteint pas.

Dans le *Don Juan* de l'Opéra-Comique, tout est éteint, rien n'est debout. Faut-il passer la revue des interprètes et leur adresser un ordre du jour? Le *primo uomo*, don Juan, c'est M. Périer. M. Périer joint à fort peu de voix beaucoup d'intelligence. On ne compte plus les rôles que l'artiste a su composer avec ces élémens inégaux, en comédien parfait, à peine en chanteur. Mais don Juan veut être chanté. Sans compter que la figure même, l'extérieur et l'action du personnage conviennent aussi peu que possible à l'interprète. En deux mots, don Juan et M. Périer ne sont pas du même ordre. Leporello ne diffère pas moins de M. Vieuille, lequel est parfaitement dépourvu de souplesse, de rondeur et de vivacité. M. Francell fait un Ottavio plutôt gauche, à la voix blanche, au style d'écolier. Enfin quel directeur de théâtre comprendra jamais que le rôle du Commandeur n'est pas ce qu'en argot de coulisses on appelle « une panne, » et que, si peu que chante l'homme de pierre, il le doit chanter d'une terrible, tonnante, foudroyante voix.

Quant aux femmes, dont on a dit que, dans le bien ou le mal, elles vont souvent plus loin que nous, leur sexe a remporté sur le nôtre, en cette rencontre, le plus triste avantage. Zerline seule, peut-être, mérita quelque bienveillance. Mais nous n'oserions pas, selon leurs

mérites aussi, traiter cette doña Elvire et cette doña Anna. Au chef-d'œuvre de Mozart elles ont porté, l'une et l'autre, les coups les plus funestes. Décidément non, le style n'est pas l'homme, et la femme non plus. Le style de *Don Juan* n'est aucun de ces messieurs, aucune de ces dames. Rien ne leur est plus étranger, à toutes et à tous, que l'art ou seulement l'instinct d'exprimer la beauté musicale, après l'avoir sentie et comprise d'abord, par les élémens de la musique même. Ils s'en vont quérir au dehors, aux environs, ce qui ne se trouve qu'au dedans. Avoir du style, en musique, c'est tout simplement donner aux notes, à chaque note, leur valeur exacte, valeur d'intensité et valeur de durée ; c'est introduire dans une page, dans une phrase, les nuances de mouvement et de sonorité qu'elle comporte ; avoir du style, c'est chanter en mesure ; c'est aussi chanter, ou *pianissimo*, ou *piano*, ou *mezzo forte*, ou *forte*, ou *fortissimo*, autrement dit modeler le son, c'est faire purement une gamme, un trait, un trille. Tout cela, c'est la musique, c'est le royaume de la musique, et parce que les interprètes d'un chef-d'œuvre musical entre tous ne le connaissent pas et ne l'ont pas cherché d'abord, le reste ne leur a pas, — il s'en faut de beaucoup, — été donné par surcroît.

Oui, *Don Juan* n'est que musique ; mais, par la musique, *Don Juan* est tout. On doute si cette musique est plus belle pour être liée étroitement à l'action, aux caractères, aux paroles, ou pour ne pas dépendre, en tant que musique pure, de ces élémens divers et pour les dominer. Dans l'ordre verbal, certaines retouches ont été faites au texte français, déjà tant de fois retouché. La nouvelle traduction, quand par hasard il nous fut donné de l'entendre, ne nous parut, ni pour l'exactitude, ni pour l'élégance ou l'énergie, sensiblement supérieure aux versions précédentes. Elle fait quelquefois, comme celles-ci, bon marché du mot propre, du mot nécessaire. Du mot, et du nom pareillement, au moins d'un nom, celui du héros. L'intendant du théâtre de Munich, ayant organisé naguère des représentations modèles de *Don Juan*, conserva, partout où il est prononcé, le vocable italien « Don Giovanni. » Il eut raison, dans l'intérêt de la prosodie générale, et, en particulier, de la formidable apostrophe par où s'annonce lui-même à son hôte le convive de pierre. Sur ces quatre notes, que de syllabes, et lesquelles! n'a-t-on pas essayées ! Nous avons mal saisi cette fois les termes de l'interpellation tragique. Mais jadis, à l'Opéra, le Commandeur ânonnait un certain « *Don Juan... an !* » moins fait pour se chanter que pour se braire. Dans une autre version, plus conforme à l'euphonie, et moins au naturel, qui nous porte à appeler les gens par leur

nom, le Commandeur s'écriait : « *Voici l'heure!* » Et cela sonnait aussi faux, aussi maigre, que retentit avec puissance, avec logique, ce « *Don Giovanni!* » que rien jamais ne vaudra. Si l'on objecte qu'il est singulier de nommer en italien un personnage espagnol sur un théâtre français, à la bonne heure. Mais alors, qu'il y ait pour tous une règle unique : faisons de Leporello Petit-Lièvre et donnons du « Monsieur Octave » au seigneur don Ottavio.

Don Juan est action et mouvement. Il est cela partout et toujours. Une vie intense ou légère anime l'opéra d'un bout à l'autre. Pas une scène, pas un air ou un ensemble, pas une phrase même ne traîne ou ne languit. Quel drame en musique offrit jamais une succession d'épisodes à la fois dramatiques et musicaux, un *crescendo* de coups précipités, redoublés, comme le sont en quelques minutes, dès le début du premier acte, l'entrée de don Juan et de doña Anna aux prises, le duel, la mort du Commandeur et, sur le cadavre encore chaud, la plainte entrecoupée, haletante, de la tragique orpheline ! A l'acte du bal, dans un genre plus tempéré, bien que la gravité, l'inquiétude et la menace même s'y mêlent à l'insouciance apparente, combien de mouvemens divers la musique ne sait-elle pas, en se jouant, entrelacer ! Maintenant elle les a rassemblés tous; l'action décisive n'attend plus qu'un signal, et c'est assez du cri soudain jeté par Zerline, pour en déchaîner l'impétueux, l'irrésistible cours. Autant que par la vivacité, la musique de Mozart agit même par la lenteur. Je ne sais de comparable à l'agilité de sa course (air de Leporello, duo du cimetière) que la sûreté, l'infaillibilité de sa marche dans la dernière scène, entre don Juan et le Commandeur. Ainsi, toujours plus ou moins prompte, musique de comédie ou de drame, jamais la musique ne recule ou ne s'arrête seulement. Toujours vivante, mouvante, elle crée à chaque page, à chaque mesure, le mouvement et la vie. Pour les répandre, les prodiguer, les renouveler sans cesse, il n'est pas un élément, pas une forme sonore dont elle n'use : ici la mélodie, le rythme ailleurs, ou les timbres ; tantôt la voix et tantôt l'orchestre, tantôt leur concours ou leur concert à tous deux.

Autant que de mouvement et d'action, *Don Juan* est un drame et une comédie (*dramma giocoso*) de caractères. *Don Juan* est un chef-d'œuvre de psychologie musicale. Chaque figure sonore y est à la fois posée ou campée en quelque sorte d'ensemble, et « poussée » jusque dans le détail le plus minutieux. J'imagine que le plus illustre de nos musiciens, ennemi déclaré de l'expression musicale, aurait pourtant

quelque peine à soutenir que la musique de *Don Juan* n'exprime rien. Mais plutôt il n'est rien qu'elle n'exprime ; il n'est rien d'humain qui lui soit étranger, ni même indifférent. Les personnages de Molière n'ont pas plus de vérité que ceux de Mozart ; ceux de Mozart ont seulement plus de poésie. Mais d'abord la vérité dont ils sont vrais est admirable tout ensemble de largeur, de finesse et de variété. Le rôle qu'ils jouent, ou plutôt la vie qu'ils vivent, est à la fois la plus une et la plus changeante, aussi éloignée de l'inconstance que de la monotonie. Chaque figure se tient et se soutient sans raideur ; chacune, sans se contredire, se renouvelle incessamment. Ingrat, dites-vous, le rôle d'Elvire ! Dites plutôt cela de ses interprètes ; c'est elles, qui sont ingrates pour le rôle, et qui ne lui « rendent » pas ce qu'il donne. Il nous souvient d'avoir entendu naguère, loin des prestiges, ou des maléfices, du théâtre, aux concerts du Conservatoire, chanter un air d'Elvire, et non le moins sérieux (*Mi tradì quell' alma ingrata*) par Mme Fidès Devriès. La cantatrice en avait fait, rien que par le chant, un admirable poème de féminine et conjugale douleur. Il y a tout, en ce rôle d'épouse, et d'épouse trahie : la noblesse, la dignité (reportez-vous à l'air en question) ; la colère aussi, presque bourgeoise, en d'autres passages ; le dépit, l'aigreur, l'humeur acariâtre et querelleuse ; enfin (dans l'adorable trio du balcon) les aveux à la nuit et l'attendrissement, la faiblesse d'un cœur de femme, toujours prêt à se rendre et à « se renflammer. »

Le seul type de don Juan mériterait une longue étude. La moindre réplique du héros est, en musique et par la musique, un trait de son caractère, et quelquefois plus d'un : témoin la première réponse à l'invité de marbre, où, sous l'accueil encore fier et presque insolent encore du libertin incrédule, de chancelantes syncopes de l'orchestre laissent deviner un commencement d'émoi. Tout se fond en cette musique de Mozart, sans que rien s'y confonde. Elle sait au même instant, par les mêmes sons, et si peu de sons ! traduire des états divers. Les trois masques font leur entrée, et le menuet qui les accompagne ne cesse pas d'être élégant, tout en devenant dramatique. Que dire de doña Anna, sinon qu'elle est peut-être, depuis les Iphigénies de Gluck, la figure de femme la plus fière, la plus pure, et presque royale aussi, qu'ait animée, enflammée, le génie d'un musicien. Zerline elle-même, que l'interprète actuelle chante assez gentiment, en style d'opéra-comique, sinon d'opérette, est d'un style plus relevé. Entre doña Anna et doña Elvire, elle a son rang dans le triptyque immortel consacré par le Mozart de *Don Juan* à l'idéal féminin. Elle y est le charme des

sens, la volupté, le sourire, oui, le fameux sourire, celui que vous savez, profond et mystérieux. Sur les lèvres de Zerline, la main de Mozart, aussi délicate que celle du Vinci l'a tracé, et puisque nous pouvons entendre encore « *Batti, batti, bel Masetto,* » le ravisseur de Monna Lisa ne nous l'a pas dérobé tout entier.

Il est dans *Don Juan* certaine page, le *sextuor*, où plus qu'en aucune autre la vérité des caractères non seulement se manifeste, mais se transfigure par la beauté de la pure musique, et cela malgré l'invraisemblance, voire l'absurdité de la situation. Le lieu de la scène, dit le livret, est une cour du palais du Commandeur. Drôle de palais, où l'on entre comme dans un moulin ; où se retrouvent, de nuit, six personnages qui n'ont pas dû s'y donner rendez-vous. Passe pour don Ottavio et doña Anna, l'un reconduisant l'autre chez elle. Mais Zerline et Masetto, celui-ci battu et content ! Et doña Elvire, au bras de Leporello, qu'elle croit don Juan ! Tout cela n'est guère explicable. Mais la musique, sans rien expliquer, ennoblit tout. Là où manque la vérité matérielle, elle crée la vérité supérieure, idéale. Pour que doña Elvire, en si pitoyable posture, échappe au ridicule, il suffit d'une phrase, la première, où la dignité de la femme, de la grande dame, relève et sauve la situation. Voici maintenant don Ottavio, toujours empressé, convenable et galamment consolateur ; doña Anna, magnifiquement plaintive, Leporello paillard et tremblant, Zerline et Masetto rieurs. La musique de nos six personnages, réunis au hasard, est fidèle à chacun et fidèle à tous ensemble. Avec cela, supérieure à chacun et à tous, elle est musique pure, désintéressée, absolue, symphonie admirable d'instrumens et de voix. Dans son lumineux commentaire de *Don Juan*, Gounod a bien montré les deux aspects du chef-d'œuvre et du génie de Mozart : « Ce qu'on ne saurait trop remarquer, ou trop essayer de faire comprendre, ce qui fait de Mozart un génie absolument unique, c'est l'union constante et indissoluble de la beauté de forme et de la vérité d'expression. Par la vérité, il est humain ; par la beauté, il est divin. Par la vérité, il nous touche, il nous émeut, nous nous reconnaissons tous en lui et nous proclamons par là qu'il connaît vraiment bien la nature humaine, non seulement dans ses différentes passions, mais encore dans la variété de forme et de caractère qu'elles peuvent affecter. Par la beauté, il transfigure le réel, tout en le laissant entièrement reconnaissable ; il l'élève et le transporte, par la magie d'un langage supérieur, dans cette région lumineuse et sereine qui constitue l'Art, et dans laquelle l'Intelligence revit, avec la tranquillité de la vision, ce que le cœur a ressenti dans le trouble de la passion. »

Oui, « nous nous reconnaissons tous en lui. » Mais en lui nous devinons aussi quelque chose de supérieur à nous tous, je veux dire l'idée, (au sens platonicien), ou l'essence du sentiment que tel personnage exprime, et qui le dépasse. Ainsi, dans le *sextuor* que nous venons d'étudier, lorsque Leporello, découvert et craignant la bastonnade, supplie qu'elle lui soit épargnée, sa voix n'est pas seulement la sienne, et la musique est si vaste, si profonde, si haute, que dans la misérable requête d'un drôle, nous croyons ouïr toutes les plaintes, toutes les prières, même des plus nobles, même des plus saintes douleurs. Ainsi encore la sérénade, fameuse entre toutes les sérénades, pour qui, pour quel « objet, » don Juan la chante-t-il? Pour une caméristé, une figurante, que nous entrevoyons à peine et qui disparaît. Mais la médiocrité de la destinataire, loin de le rabaisser, rehausserait plutôt le prix de l'exquise chanson. Qu'importe vers quelle fenêtre elle monte, et quelle amoureuse l'écoute, assurément sans la comprendre, si la divine beauté de la musique l'élève, l'ennoblit, et pour jamais en fait un soupir de l'éternel, de l'idéal amour.

Dramatique et joyeux (*dramma giocoso*), *Don Juan* est l'un et l'autre avec équilibre, avec harmonie, avec aisance, avec liberté. En tête d'une traduction des mémoires de l'abbé Da Ponte (ou d'Aponte), cet étonnant aventurier que fut le librettiste de Mozart, Lamartine a écrit cette phrase : « Le monde a quelquefois besoin de penser; mais il a quelquefois aussi besoin de s'amuser. » Il n'y a pas un chef-d'œuvre comme *Don Juan* pour contenter, pour combler ce double désir. *Don Juan* fait penser comme il a été pensé lui-même : avec profondeur, avec sérieux, un sérieux quelquefois terrible. Jamais la musique n'a parlé plus gravement des choses graves : de la douleur, de la mort, de la justice éternelle. Avec cela, jamais elle n'en a plus simplement parlé. Dans la scène du cimetière, une note de cor, une seule, donne au *Oui* du Commandeur, acceptant l'invitation sacrilège, un accent d'outre-tombe et comme la résonance de l'au-delà. Le vieillard à peine touché par l'épée de don Juan, n'avait-il pas suffi d'un *terzetto* de quelques mesures pour évoquer toute l'horreur de la mort et toute sa majesté? Avec un orchestre dont ferait fi le plus jeune de nos « jeunes maîtres, » le Mozart du dernier acte de *Don Juan* atteint à une grandeur, à une puissance, même sonore, que, dans ses plus gigantesques épisodes, Wagner ne devait pas surpasser.

Enfin quel autre que Mozart a su répandre sur toute une œuvre musicale cet air d'allégresse et de fête, comparable seulement à celui d'un ciel d'été, d'un rire d'enfant, ou d'un visage heureux! Quel autre,

et cela dès l'ouverture, ayant fait la part du pathétique, aurait ainsi fait, et si grande, celle de l'esprit, de la verve et de la gaieté! Dans les partitions du maître de Salzbourg, un mot, un mot italien, revient sans cesse : « *Gioia, gioia bella.* » La joie, la belle joie, que Beethoven avait célébrée seulement à la fin de sa dernière symphonie, il n'est pas un opéra de Mozart qui ne la respire et ne la répande. Wagner, qui ne se sentait pas créé pour elle, en connut du moins le désir. Il écrivait un jour à Boito : « Un instinct secret nous avertit que nous (il entendait : nous, Allemands) ne possédons pas l'essence totale de l'art; une voix intime nous dit que l'œuvre d'art doit être en définitive un tout complet, qui charme les sens mêmes, qui touche toutes les fibres de l'homme, qui l'envahisse comme un torrent de joie. » Quand Wagner parlait ainsi de l'œuvre d'art intégrale, parfaite, il songeait peut-être, avec un peu d'envie, à l'œuvre plus qu'allemande, et plus aussi qu'italienne, à l'œuvre plus qu'humaine et vraiment divine, de Mozart. Hélas! contre cette perfection, que ne vient-on pas, encore une fois, d'entreprendre et d'accomplir! Faut-il, après *la Flûte enchantée*, que *Don Juan* ait souffert même injure et que l'occasion revienne trop souvent de citer, l'étendant à plus d'un, le mot de Gounod : « Il suffit d'un interprète pour calomnier un chef-d'œuvre. »

Deux grands marchands de plaisirs internationaux, — deux cette année, au lieu d'un seul, — ont pris possession du Paris printanier. Pendant la saison qu'ils appellent « grande, » nos théâtres, nos salles de concert : Trocadéro, Châtelet, Opéra même, tout leur est livré. Parisiens, nous nous sentons comme expropriés, pour deux mois, de notre ville, de notre esprit ou de notre génie, de notre art et de notre âme. Personnellement, certain critique n'est jamais convié que par hasard, et sans doute par inadvertance, à ces solennités pour la plupart exotiques. Cette fois il lui fut donné seulement d'entendre le *Messie*, un soir, et, un autre, quatre ballets, — français, ô merveille! — dansés et mimés par Mme Trouhanowa. Ces quatre scènes chorégraphiques étaient, dans l'ordre de la représentation, *Istar* de M. d'Indy, *Salomé* de M. Florent Schmitt, la *Péri* de M. Dukas, et *Adélaïde, ou le Langage des fleurs*, de M. Maurice Ravel. Par ordre de mérite, il faudrait citer la première, et de beaucoup, pour des raisons trop longues à déduire à la fin d'une chronique, la *Péri* de M. Dukas.

Au Trocadéro, le *Messie* fut dirigé par M. Weingartner avec autant de souplesse que de précision. Chanté par des solistes et des chœurs également britanniques, il le fut par les uns et par les autres inégale-

ment : assez mal par les individus et, par la collectivité, de façon magnifique.

Au Trocadéro toujours, le premier concert Weingartner avait commencé par l'exécution du psaume désormais fameux et funèbre : « *Plus près, toujours plus près de toi, Seigneur.* » Ainsi, — tel fut du moins l'avis de plusieurs, qui ne mêlent pas volontiers les choses de la mort et celles du monde, — l'héroïque trépas d'un millier de chrétiens servit de répétition générale, et de réclame, à l'un des festivals de la « grande saison. » Honorons la musique d'un plus discret hommage. Honorons-la pourtant et remercions-la, nous tous, musiciens que nous sommes. Dans un effroyable désastre, elle fut la conseillère, l'auxiliaire sublime du courage et de la foi. Lorsque Dante s'éleva de l'Enfer au Purgatoire, il le trouva retentissant non plus de plaintes féroces, mais de chants :

Quivi per canti
S'entra, e laggiù per lamenti feroci.

Eux aussi, les appelés de la nuit terrible, ils ont répondu, et sans doute ils sont entrés là-haut en chantant. Seule de tous les arts, la musique est capable d'un tel bienfait, d'un tel miracle. « Maintenant et à l'heure de notre mort. » C'est ainsi que nous pouvons l'invoquer; c'est ainsi qu'elle peut nous secourir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA VIE ET L'ŒUVRE D'UN ROMANCIER ANGLAIS : GEORGE BORROW

The Life of George Borrow, par HERBERT JENKINS, un vol. in-8°, illustré, Londres, librairie Murray, 1912.

Le 30 avril 1838, le Gouverneur Civil (*Gefe Politico*) de l'Espagne recevait de l'un de ses agens madrilènes le rapport que voici :

En vertu d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur Civil, je me suis rendu aujourd'hui dans une boutique de la rue du Prince, appartenant à M. George Borrow, afin d'y saisir les exemplaires de la brochure intitulée l'*Évangile de saint Luc*. Mais, n'ayant point trouvé M. Borrow en cet endroit, je me suis transporté à son logement privé, dans la rue Saint-Jacques, numéro 16, au troisième étage, et lui ai présenté l'ordre susdit. Aussitôt qu'il l'a lu, il l'a jeté à terre d'un geste de fureur, en disant qu'il n'avait rien à voir avec le Gouverneur Civil, qu'il avait obtenu de son ambassadeur l'autorisation de vendre le livre en question, et qu'un garçon d'écurie anglais valait plus que n'importe quel Gouverneur Civil espagnol. Enfin il m'a reproché d'avoir pénétré de force dans sa maison : à quoi j'ai répondu que j'y étais venu simplement pour lui communiquer l'ordre de mes chefs, en sa qualité de propriétaire de la boutique susdite, comme aussi pour saisir les exemplaires de la brochure en vertu dudit ordre. Alors il m'a déclaré que je pouvais faire à ma guise, mais qu'il allait sur-le-champ porter plainte à son ambassadeur, et que j'aurais à répondre des conséquences de mon acte ; à quoi j'ai répondu qu'il avait insulté personnellement le Gouverneur Civil et toute l'Espagne; et là-dessus il s'est de nouveau exprimé dans les mêmes termes, me tenant le même langage que j'ai rapporté ci-dessus.

Toutes choses que je prends la liberté de communiquer à Votre Excellence pour les fins requises.

L'agent de police :
PEDRO MARTIN DE EUGENIO.

L'homme qui osait traiter ainsi l'un des plus hauts fonctionnaires espagnols, représenté par son agent officiel, et qui ne craignait pas d' « insulter personnellement l'Espagne tout entière, » — suivant la naïve expression de Don Pedro Martin de Eugenio, — était un jeune Anglais d'environ trente-cinq ans, George Borrow, que la célèbre Société Biblique de Londres avait envoyé en Espagne dès l'automne de 1835 afin d'y répandre des traductions « non annotées » de la Bible, et en particulier du Nouveau Testament. « Non annotées, » cela signifiait au fond : protestantes, car on sait que le Concile de Trente avait interdit aux catholiques la lecture de toute traduction des Écrits Saints où ne se trouverait pas un copieux appareil de notes et de commentaires, interprétant chaque verset des textes sacrés selon la véritable doctrine de l'Église. Aussi, malgré tous les efforts de George Borrow lui-même et des autres représentans ou protecteurs de la Société Biblique pour convaincre le gouvernement espagnol du caractère purement « chrétien » de l'entreprise du jeune distributeur de Nouveaux Testamens, celle-ci avait-elle bientôt été dénoncée de toutes parts comme une campagne foncièrement « subversive, » ayant pour objet de détacher le peuple espagnol de son ancienne foi catholique. A maintes reprises déjà, depuis près de trois ans qu'il allait de ville en ville et de village en village, vendant à très bas prix ses Évangiles « sans notes » sous le nez des autorités civiles et religieuses, Borrow avait couru le risque de recevoir des visites comme celle que lui avait faite, en effet, dans sa boutique et son appartement privé de Madrid, don Pedro Martin. Voici, par exemple, de quelle façon il avait raconté naguère, le 29 septembre 1836, dans une lettre adressée à la Société Biblique, une « étrange aventure » qui venait à l'instant de lui arriver :

Je vous écris cette lettre de l'antique cité d'Oviedo, dans une chambre immense, très pauvrement meublée, et située tout au fond du recoin le plus extrême d'une ancienne *posada* qui jadis a été un palais des comtes de Santa-Cruz. Il est dix heures passées de la nuit, et la pluie s'abat en torrens sur le toit et les fenêtres de ma chambre. Tout à l'heure, je me suis arrêté d'écrire en entendant des pas nombreux sur l'escalier sonore qui conduit à mon appartement. Puis l'on a violemment ouvert la porte de ma chambre, et neuf hommes de haute taille sont entrés, précédés par un petit personnage bossu. Tous les dix étaient enveloppés jusqu'aux yeux dans de longs manteaux espagnols : mais j'ai sur-le-champ reconnu à leur attitude que c'étaient des *caballeros*, ou gentilshommes. Ils se sont placés en file devant la table près de laquelle je me tenais assis; et puis, d'un mouvement soudain et simultané, tous les dix ont rejeté leur manteau sur l'épaule, et m'ont fait voir que chacun d'eux tenait dans sa main un livre, — un livre que je connaissais parfaitement. Après un silence que je me sentais inca-

pable de rompre, — car j'étais plongé dans une véritable stupeur, et avais presque l'idée de me trouver en présence de fantômes habitant l'antique palais, — le bossu a fait un pas en avant des autres visiteurs, et m'a dit, d'une voix très douce au timbre argentin : « *Señor* Cavalier, est-ce vous qui avez introduit ce livre dans les Asturies ? » J'ai alors supposé que c'étaient les autorités civiles de l'endroit, venues pour s'emparer de ma personne et pour me mettre sous bonne garde. Me relevant de mon siège, je me suis écrié : « Oui, certes, c'est moi, et je me glorifie de l'avoir fait ! Ce livre est le Nouveau Testament de Dieu : je souhaiterais qu'il fût en mon pouvoir d'en introduire ici un million ! — Et moi aussi, je le souhaiterais de tout mon cœur ! » a répondu, avec un soupir, le petit personnage. « N'ayez point d'appréhension, seigneur cavalier, — a-t-il repris, — ces messieurs sont mes amis ! Nous venons d'acheter ces volumes dans la boutique où vous les avez déposés, et nous avons pris la liberté de venir vous faire visite, pour vous remercier du trésor que vous nous avez apporté. J'espère qu'il vous sera également possible de nous fournir l'Ancien Testament ? » J'ai répondu que j'étais désolé d'avoir à lui dire que, quant à présent du moins, il m'était absolument impossible de satisfaire son désir, attendu que je n'avais pas d'exemplaires de l'Ancien Testament en ma possession ; mais que je ne désespérais pas de pouvoir bientôt en recevoir d'Angleterre. Après quoi le petit homme m'a fait toute sorte de questions touchant mes voyages bibliques et mes succès en Espagne, en ajoutant qu'il espérait bien que notre société ne manquerait pas de prêter une attention toute particulière aux Asturies, dont il m'assurait que nul autre terrain n'était plus favorable pour notre œuvre dans toute la Péninsule. Et puis, au bout d'une demi-heure environ de conversation, il m'a dit tout d'un coup, en langue anglaise : *Good night, sir !* s'est enveloppé de nouveau dans son grand manteau, et est sorti solennellement comme il était venu. Ses neuf compagnons, qui jusque-là n'avaient pas ouvert la bouche, ont tous répété : *Good night, sir !* et, s'enveloppant de leurs manteaux, sont sortis à sa suite.

Mais cette fois-ci, à Madrid, aucun doute n'avait été possible sur la qualité du visiteur que Borrow avait accueilli de la manière qu'on a vue : si bien que, le lendemain, 1er mai 1838, l'audacieux agent de la Société Biblique se laissa emmener sans résistance, par deux gendarmes, à la Prison de la Cour, où on lui donna pour demeure « une chambre vaste et haute, mais absolument dépourvue de tout mobilier à l'exception d'une énorme cruche de bois pleine d'eau. » Il est vrai que, dès le même soir, moyennant la dépense de quelques *reals*, la chambre se trouva très suffisamment meublée ; et lorsqu'un attaché de l'ambassade anglaise vint s'entendre avec le prisonnier sur les démarches à faire en vue de sa délivrance, il lui fallut presque se quereller avec George Borrow pour obtenir qu'il consentît à protester contre la prétendue illégalité de son arrestation. Le fait est qu'elle

ne procurait pas seulement au jeune homme un repos de corps et d'esprit très précieux, après de longs mois de courses, d'agitations, et d'alarmes incessantes : elle lui offrait encore l'occasion d' « évangéliser, » — disait-il, — ou en tout cas de fréquenter et d'observer de très près quelques-uns des échantillons les plus caractéristiques d'une classe sociale qui, de tout temps depuis sa première enfance, avait eu pour lui un attrait merveilleux. N'eût-ce été le petit ennui de ce que la langue espagnole qualifie discrètement de *miseria*, et dont ni toutes les poudres insecticides ni le changement complet de son linge une ou deux fois par jour ne réussissaient à le préserver, George Borrow aurait considéré comme le temps le plus heureux de sa vie entière ces douze jours passés à la *Carcel de la Corte* de Madrid, en compagnie d'une foule de brigands tout remplis des plus nobles sentimens de fierté et d'honneur.

Il y avait même, parmi ces compagnons de captivité du jeune « missionnaire, » un Français de Bordeaux, âgé de plus de soixante ans, « un homme long et maigre, qui se tenait à l'écart des autres prisonniers et restait pendant des heures appuyé contre un mur, les bras croisés, regardant tristement ce qui se passait autour de lui. » Un jour, Borrow s'était risqué à l'aborder, en lui offrant un cigare. Le prisonnier lui avait d'abord lancé un coup d'œil féroce; puis, soudain, ses traits s'étaient éclairés d'un aimable sourire, et il avait accepté le cigare en disant : *Merci beaucoup, monsieur; mais c'est faire trop d'honneur à un pauvre diable tel que moi!* Et comme Borrow, en un français irréprochable, faisait valoir auprès de lui sa propre qualité d'étranger : *Ah! monsieur*, s'était écrié le Bordelais, *vous avez bien raison! Il faut que les étrangers se donnent la main dans ce pays de barbares!* Ainsi s'était engagée une conversation de plus en plus intime, où le prisonnier français s'était plaint de l'ignorance et de la mauvaise éducation des Espagnols, comme aussi de leur scandaleuse immoralité, avait raconté à Borrow quelques épisodes de ses campagnes au service de Napoléon, lui avait affirmé sa sympathie pour l'Angleterre, et, interrogé sur le motif de son incarcération : *Bah!* avait-il répondu, *ils m'ont fourré ici pour rien du tout, c'est-à-dire pour une bagatelle!* Après quoi, dès que le cigare avait été entièrement fumé, l'étrange personnage s'était de nouveau assombri, avait repris peu à peu son attitude hostile ; et Borrow, désormais, n'avait plus échangé un seul mot avec lui. Du moins avait-il eu l'occasion d'apprendre par ailleurs ce qu'était au juste cette « bagatelle » qui, un mois plus tard environ, allait valoir au prisonnier français d'être exécuté sur l'une des places

de Madrid. Avec l'assistance de deux autres coquins, l'ancien soldat de Napoléon attirait de riches commerçans étrangers dans une maison isolée qu'il avait louée à cette intention, et les égorgeait pour s'approprier le contenu de leurs portefeuilles !

Mais pendant que George Borrow lui-même s'adonnait ainsi, délicieusement, à la fréquentation de ce que l'Espagne avait à lui offrir de plus savoureux en fait de malandrins de toute provenance, l'ambassadeur anglais à Madrid, sir George Villiers, après avoir vainement sollicité du ministère espagnol la remise en liberté de son compatriote, s'était adressé à son propre gouvernement qui, aussitôt, avait pris l'affaire très à cœur et, sous peine des plus graves représailles, avait exigé du comte Ofalia, président du conseil de Sa Majesté Catholique, la délivrance immédiate du jeune prisonnier. Le 12 mai, George Borrow vit s'ouvrir devant lui les portes de la prison; et pendant près de deux années encore il continua vaillamment à distribuer les publications de la Société Biblique dans les villages les plus perdus de l'Espagne du Sud, poursuivant même sa propagande jusqu'au Maroc, où il ne semble pas d'ailleurs qu'un seul mahométan ait consenti à jeter les yeux sur les petits volumes dont il s'ingéniait à vanter, en langue arabe, l'origine surnaturelle et l'éminente beauté morale. Seuls, quelques Juifs de Tanger se sont laissé tenter par l'offre qu'il leur faisait, — en hébreu, car Borrow avait, entre autres spécialités singulières, celle de savoir parler à peu près toutes les langues du globe, — de leur vendre une traduction espagnole du Nouveau Testament : encore le missionnaire ne cache-t-il pas à la Société Biblique que ces Juifs auront vu là, simplement, « un moyen de s'exercer à bas prix dans la lecture de la langue espagnole. »

Et lorsque, vers la fin de 1840, George Borrow revint enfin dans sa patrie, après s'être décidément brouillé avec la Société Biblique, il eut la surprise de découvrir que son aventure de naguère avec l'agent de police don Pedro Martin de Eugenio l'avait rendu fameux. Toute l'Angleterre protestante, désormais, s'était accoutumée à admirer en lui un héros, presque un martyr, de la pure vérité évangélique, aux prises avec les plus puissans et ténébreux suppôts de l'Inquisition. De telle sorte qu'il suffit au jeune homme de donner, fort habilement, le titre édifiant de : *La Bible en Espagne* au récit d'une nombreuse et pittoresque série d'aventures dont la propagation de la « Bible en Espagne » n'avait été vraiment que l'occasion (ou plutôt même le prétexte), pour qu'aussitôt des milliers de lecteurs accueillissent le livre avec enthousiasme, — sauf peut-être à s'étonner un

peu de voir l'exécution d'une tâche aussi sainte confiée aux mains d'un apôtre tel que celui-là. C'est grâce à la visite de don Pedro Martin que George Borrow, vers le milieu de l'année 1842, sortant soudain de l'obscurité où il était resté plongé jusqu'alors, a pris place triomphalement parmi les plus célèbres écrivains anglais de son temps.

La Bible en Espagne et *Lavengro :* ainsi s'appellent les deux œuvres principales de cet écrivain, — à la condition que l'on joigne encore à *Lavengro* la suite immédiate de ce roman, publiée plus tard sous le titre de : *The Romany Rye*. L'une et l'autre ont acquis aujourd'hui, en Angleterre, je ne dirai pas seulement une célébrité, mais un rayonnement continu d'émotion et de vie, qui leur vaut de prendre place tout de suite après les romans de Dickens aussi bien dans la bibliothèque du lettré le plus délicat que dans celle de tout homme du peuple un peu « éclairé. » Pas une « collection » populaire à six *pence* ou à un *shilling* qui ne se croie tenue d'inscrire en tête de son catalogue les deux livres de Borrow, tout de même que l'on en voit paraître, chaque année, des éditions plus ou moins « savantes, » précédées de longues préfaces biographiques. Mais, en réalité, aucune comparaison n'est possible entre les deux œuvres, au point de vue de la portée de leurs sujets, ni même de la qualité littéraire de leur style. La *Bible en Espagne*, comme je l'ai dit, a dû une bonne partie de son succès à sa prétention d'être une manière de pamphlet anti-catholique, — la relation des épreuves subies par un « missionnaire » anglais et protestant dans sa lutte contre les terribles héritiers de Torquemada ; et je ne serais pas étonné que, aujourd'hui encore, les compatriotes de l'auteur, en lisant le récit de ses aventures dans la Prison de la Cour ou parmi les bohémiens de Valladolid et les juifs de Tanger, eussent la touchante illusion d'assister aux exploits d'un véritable apôtre, — qui, seulement par un étrange scrupule de discrétion ou de modestie, se serait interdit d'insister sur le caractère proprement religieux de sa tâche pieuse, pour ne nous en révéler que les dehors pittoresques. Le fait est que l'on aurait peine à trouver, dans la littérature anglaise ou même dans aucune autre, une suite d'aventures aussi amusantes, toutes pleines de couleur et de mouvement, avec une évocation ininterrompue de figures délicieusement grotesques ou sinistres. Écrite à l'aide du journal intime de Borrow, ainsi que de ses admirables lettres à la Société Biblique de Londres, la *Bible en Espagne* nous laisse elle-même l'impression d'une « chronique » rédigée, au jour le jour, par

un voyageur qui aurait des yeux de peintre, et excellerait d'instinct à traduire la vision des choses dans une langue éminemment originale : mais c'est, il faut bien le dire, une chronique où les personnages accessoires, les innombrables petits portraits esquissés par Borrow, comme en passant, tout au long de son chemin, se montrent à nous beaucoup plus nettement que l'image centrale du chroniqueur, — tandis que, au contraire, *Lavengro* a pour nous l'attrait d'être un véritable roman, un récit où chacun de ces personnages divers que le jeune héros a l'occasion d'observer de près ou de loin exerce sur lui une influence réelle et durable, soit en modifiant le cours infiniment varié de sa destinée, soit en contribuant à former ou à altérer tel des élémens fonciers de son caractère.

C'est un roman d'apparence autobiographique, comme *David Copperfield* et les *Grandes Espérances* de Dickens, mais avec une pureté et une richesse de style qui, bien plutôt qu'à Dickens, feraient songer à notre Flaubert. Si les nombreuses étapes de la vie du jeune philologue que ses amis les Bohémiens ont surnommé « Lavengro, — ou « le maître des langues, » — sont loin d'égaler en puissance de relief et en intensité de passion poétique celles de la carrière des deux héros de Dickens, du moins l'observation réaliste de Borrow, son habileté à saisir jusqu'aux moindres nuances de l'attitude extérieure en même temps que de l'âme la plus secrète de ses personnages justifient-elles pleinement l'admiration, toujours plus ardente d'année en année, que lui ont vouée les lettrés anglais. Il y a là des paysages, des peintures de mœurs de toutes les classes inférieures de la société, mais surtout il y a des portraits, — d'hommes de lettres et de vagabonds, de vieilles sorcières et d'exquises jeunes femmes, — qui s'imposent irrésistiblement à notre sympathie, et que renforce encore le charme souverain d'une phrase tour à tour éloquente ou railleuse, s'élevant sans trace d'effort d'une simplicité familière à de brusques et superbes envolées d'émotion lyrique.

A quoi j'ajouterai que, si déjà *David Copperfield* nous touche à un plus haut degré que les autres romans de Dickens par tout ce que nous devinons que l'auteur y a mis de soi-même, *Lavengro*, aussi, est manifestement tout rempli des souvenirs personnels de George Borrow Cela se sent au ton du récit, à la manière dont le narrateur nous laisse voir ses propres sentimens intimes en présence d'hommes ou de choses qui, sans doute, l'auraient laissé plus indifférent s'il s'était borné à les inventer. Et c'est pourquoi, j'imagine, l'étude des circonstances réelles de la vie de Borrow a toujours très particulièrement tenté la

curiosité des biographes, désireux de découvrir au juste la part de la « confession » et celle de la fantaisie dans les aventures du jeune Lavengro. Car voici qu'après M. Knapp, et M. Watts-Dunton, et maints autres, M. Herbert Jenkins vient de nous offrir à son tour une nouvelle *Vie de George Borrow*, « compilée, nous dit le titre, d'après des documens officiels inédits, d'après la correspondance intime et les œuvres de Borrow, etc. » Avec une patience, une érudition et un amour exemplaires, M. Jenkins s'est attaché à confronter de proche en proche les événemens racontés dans *Lavengro*, dans *The Romany Rye*, et dans la *Bible en Espagne*, avec les témoignages portés sur soi-même, dans ses lettres, par l'auteur de ces livres, et aussi avec les renseignemens biographiques fournis à son sujet par d'autres personnes, durant toute sa carrière. D'où ressort, en premier lieu, la conclusion péremptoire que Borrow, malgré le sous-titre de : *Un Rêve*, qu'il a donné à son *Lavengro*, s'y est constamment tenu à la plus scrupuleuse vérité autobiographique, sauf à brouiller, çà et là, quelques dates, et à changer quelques noms : de telle sorte que, bien par delà *David Copperfield*, il faudrait remonter jusqu'aux *Confessions* de Rousseau pour rencontrer l'équivalent d'une entreprise littéraire comme la sienne. Mais en même temps que les savantes recherches de M. Jenkins l'ont amené à nous garantir la valeur historique des romans de Borrow, elles lui ont permis de compléter, ou parfois de corriger, l'image que nous a offerte le célèbre romancier anglais de toute sa personne; peut-être l'ouvrage entier du nouveau biographe ne contient-il pas de chapitre plus curieux que celui où nous trouvons, par exemple, l'explication de ce qu'on pourrait appeler le paradoxe religieux de la *Bible en Espagne* et de *Lavengro*.

Car il convient de reconnaître que, avec tout le plaisir que nous cause la lecture de ces livres, nous y sommes trop souvent choqués par une opposition surprenante entre la ferveur « anglicane » de l'auteur, ses protestations de solide piété, et le ton violent, haineux, presque blasphématoire de ses allusions non seulement aux croyances purement « papistes » du catholicisme, mais encore à tels dogmes qui, sous une forme à peine différente, se retrouvent au fond de toute « confession » chrétienne. Et ce n'est pas non plus sans quelque surprise que, dans la *Bible en Espagne* surtout, nous voyons l'auteur entremêlant soudain des témoignages plus ou moins éloquens de cette ferveur anglicane à des peintures où leur apparition produit sur nous l'effet le plus imprévu : comme si Borrow, tout d'un coup, s'était rap-

pelé son rôle de « missionnaire, » — pour ne pas dire : sa qualité de chrétien. Même dans *Lavengro*, ces brusques élans de piété, heureusement beaucoup plus rares que dans la *Bible en Espagne*, nous laissent sous une vague impression de gêne : que l'on imagine l'auteur de l'*Éducation sentimentale*, ou encore celui du *Bachelier* et des *Réfractaires*, — ce Jules Vallès qui n'est pas non plus sans ressembler à George Borrow, avec sa haine passionnée de toute « aristocratie » et la savante chaleur contenue de son style, — qu'on les imagine s'interrompant soudain au milieu d'un de leurs récits pour se mettre à genoux et débiter un *Pater Noster!*

Aussi bien les contemporains eux-mêmes de Borrow avaient-ils été frappés déjà de ce caractère à tout le moins bizarre de sa dévotion; et plus d'un critique lui avait discrètement reproché de n'être pas absolument sincère dans sa façon d'exprimer ses sentimens religieux. Mais Borrow s'est défendu avec énergie contre un tel reproche, et tous ceux qui l'ont connu, en particulier les directeurs de la *Société Biblique*, se sont accordés à affirmer son entière bonne foi; sans compter que l'hypocrisie dont on le soupçonnait aurait été toute gratuite, et parfaitement inexplicable de la part d'un écrivain qui, devenu riche par son mariage, n'attendait désormais ni ne désirait aucun succès matériel de la vente de ses livres. Non, l'étrangeté de son attitude religieuse n'est pas simplement le fait d'un émule de Tartufe, non plus que d'un disciple secret de Voltaire s'amusant à singer une piété qu'il eût méprisée au fond de son cœur. L'explication de ses véritables sentimens religieux doit être cherchée plus loin, dans son éducation première, dans l'action des circonstances de sa destinée; et c'est là, en effet, que nous pouvons désormais l'atteindre, grâce aux documens nouveaux que nous a révélés M. Herbert Jenkins.

Fils d'un officier, — ainsi qu'il nous l'apprend dans son *Lavengro*, — mais d'un officier d'origine paysanne, et qui longtemps n'avait été que « le sergent Borrow, » le futur romancier avait été élevé par ses parens dans le respect des dogmes et pratiques de l'église anglicane : mais les relations qu'il avait engagées de très bonne heure avec toute espèce d'hérétiques et de mécréans, et notamment avec ces Bohémiens qui longtemps l'avaient considéré comme l'un des leurs, n'avaient point tardé à étouffer en lui l'étincelle de piété qu'y avait, non sans effort, allumée sa mère; et peut-être son esprit naturel d'insubordination, et l'antipathie réciproque qui, dès l'enfance, s'était manifestée entre son père et lui, avaient-ils encore contribué à lui faire détester une religion

que le capitaine Borrow s'était maladroitement obstiné à lui imposer. Toujours est-il que vers 1820, à dix-sept ans, nous le voyons se lier, dans la petite ville où s'étaient retirés ses parens, avec un certain William Taylor, dont le principal titre de gloire consiste, aujourd'hui encore, à avoir ouvertement professé et prêché l'athéisme. Dans la maison de ce Taylor, qu'une ivrognerie invétérée n'empêchait pas d'occuper à Norwich la situation d'un vrai chef d'école, George Borrow s'est signalé à la fois par sa prodigieuse facilité à se rendre maître de toutes les langues et par son enthousiasme irréligieux. Si bien que, lorsque, après la mort de son père, en 1824, le jeune homme s'est rendu à Londres pour s'y essayer au métier d'écrivain, voici de quelle façon, dans une lettre à un ami, il résumait ses projets d'avenir : « J'ai l'intention, disait-il, de vivre à Londres, d'écrire des pièces, de la poésie, etc., d'insulter la religion, et de m'exposer à des poursuites judiciaires. » L'influence de William Taylor, évidemment, continuait à le tenir pour le moins aussi éloigné de l'anglicanisme que des croyances de ces irlandais catholiques parmi lesquels il comptait alors ses plus intimes confidens et amis.

A Londres, George Borrow devait trouver la misère, au lieu de la brillante fortune espérée. Dès l'année suivante, en 1825, force lui était de renoncer à toute ambition littéraire; et dès ce moment commençait pour lui une vie d'aventures extraordinaires, que lui-même nous a racontée dans *Lavengro* et *The Romany Rye*. Le fils du capitaine Borrow vagabondait sur les routes de l'Angleterre, tantôt s'occupant à rétamer des casseroles, tantôt s'associant à une troupe de Bohémiens et s'efforçant de plaire à la belle et énigmatique créature qu'il a immortalisée sous le nom d'Isopel Berners. Rien de tout cela n'était pour le ramener à des sentimens de piété; et bien que, ensuite, les événemens de sa vie se soient enveloppés d'un mystère impénétrable, pendant sept années que lui-même s'est plu à appeler la « période voilée » de son étrange carrière, le peu qu'il nous est possible de deviner touchant ses aventures de ces sept années nous le montre plongé plus profondément encore dans une « bohème » où il n'y a guère de chances que son cœur se soit rouvert à la religion officielle de sa race. Enfin, en 1832, au moment où il allait périr de découragement et de misère, voici que ses connaissances linguistiques, et notamment l'affirmation qu'il possédait la langue mandchoue, — dont il semble bien en réalité n'avoir pas eu, à cette date, la moindre notion, — lui ont valu d'entrer en rapports avec les directeurs de la Société Biblique, qui avaient alors besoin d'un agent pour diriger, à Pétersbourg, l'im-

pression d'une Bible mandchoue : aussitôt, brusquement, ses lettres quotidiennes aux représentans de la Société Biblique se sont remplies d'allusions imprévues à une piété anglicane très fervente. Dans chacune de ces lettres, Borrow suppliait ses correspondans de prier pour lui. Il déclarait que, si on l'envoyait à Pétersbourg, il avait l'espoir de réussir à « travailler utilement pour la Divinité, pour les hommes, et pour soi-même, » expression qui n'était pas sans scandaliser quelque peu le vénérable pasteur à qui elle s'adressait. « En affirmant votre espoir de vous rendre utile à la Divinité, — répondait à Borrow ce membre influent de la Société Biblique, — vous vouliez parler, sans doute, de votre intention de rendre gloire à Dieu ? »

Que ces premiers élans de la nouvelle piété de George Borrow lui aient été suggérés, du moins en partie, par sa crainte de laisser échapper l'occasion d'un emploi aussi excellent de ses facultés d'homme d'action et de polyglotte, c'est ce que nous sommes, plus ou moins, contraints de supposer. Et il se peut vraiment aussi qu'à Pétersbourg, pendant la longue année qu'il y a consacrée à l'exécution d'une tâche infiniment hardie et malaisée, le jeune athée de naguère ait un peu forcé la note de sa dévotion. Mais lorsque ensuite Borrow s'est trouvé en Espagne, chargé maintenant non plus d'imprimer une traduction de la Bible, mais bien de distribuer à une population catholique des brochures expressément destinées à la détacher de sa vieille « superstition papiste, » dès ce moment ses lettres à la Société Biblique ont pris un accent incontestable d'entière et ardente sincérité religieuse. Sans aucun doute le jeune missionnaire, — dont j'ai oublié de dire qu'il avait également exercé autrefois la profession de boxeur, — a pardonné à la religion de ses parens tout ce que ses dogmes pouvaient avoir à ses yeux de trop positif, en considération de ce dogme « négatif » qui consistait à haïr et à combattre les « machinations romaines. » La lutte contre le catholicisme est devenue pour lui, désormais, l'article fondamental de son *credo* anglican; et si, de temps à autre, l'affirmation de cet article essentiel devait nécessairement s'accompagner, dans ses lettres ou plus tard dans ses livres, d'allusions plus ou moins catégoriques à tels autres articles accessoires, comme sa croyance en Dieu ou à l'inspiration révélée des Écritures, nous sentons que ces allusions mêmes ne lui coûtaient plus rien, — trop heureux qu'il était de pouvoir professer fidèlement une religion qui lui permettait de s'amuser de tout cœur à exciter et à braver les rancunes du clergé espagnol. Tout au plus certaines expressions de ses lettres continuaient-elles à étonner ou à effaroucher les naïfs direc-

teurs de la Société : de la même façon que nous voyons Gladstone, en 1843, se scandaliser d'un passage de la *Bible en Espagne* où l'auteur nous explique en ces termes l'impression réconfortante que lui a procurée sa visite à la grande Mosquée de Tanger : « J'ai regardé autour de moi, cherchant des yeux la chose abominable, et je ne l'ai pas trouvée : aucune gueuse écarlate ne trônait là dans une niche, avec une couronne de faux or, et tenant dans ses bras un hideux avorton. »

Car il en est de la *Bible en Espagne*, et un peu encore de *Lavengro*, comme de ces lettres de Borrow à la Société Biblique. La ferveur anglicane s'y manifeste surtout par de fréquentes injures contre le catholicisme; et souvent, comme je l'ai dit, ces injures plus ou moins grossières, flanquées d'une profession de foi protestante ou même, au besoin, d'une pieuse invocation à la « Divinité, » surviennent d'une façon tout à fait imprévue, parmi des récits d'aventures éminemment « profanes, » et parfois les moins « édifiantes » qu'on puisse imaginer. A l'ordinaire, maintenant, Borrow ne se soucie plus de ses sentimens religieux ; il s'abandonne de nouveau tout entier à ses penchans et à ses goûts d'autrefois, qui le porteraient bien plutôt à concevoir toutes choses ainsi que les conçoivent ses amis les Bohémiens, sous l'aspect d'une comédie ou, si l'on veut, d'un rêve de hasard, sans que ce jeu incessant d'ombres fugitives méritât que l'on prît la peine d'en rechercher l'origine ni l'objet final. Un « païen : » tel est toujours apparu l'auteur de *Lavengro* à ses admirateurs; et peut-être même l'un des attraits les plus puissans de ce livre lui vient-il, précisément, de la tendance naturelle de Borrow à dépouiller l'univers de toute signification religieuse ou métaphysique, pour n'y voir jamais qu'une série d'incidens, tragiques ou risibles. Mais quand, après cela, l'ancien « missionnaire » de la Société Biblique se rappelle brusquement qu'il est un « chrétien, » aucune hypocrisie ne lui est nécessaire pour épancher la ferveur de sa piété anglicane. N'est-ce pas en effet à son anglicanisme qu'il a été redevable de l'une des plus exquises joies de sa vie de lutteur et d'aventurier : la joie de pouvoir, pendant quatre années, là-bas, sous un ciel et parmi des sites merveilleux, en compagnie d'intrépides contrebandiers ou de gitanes libres de scrupules, vendre des Nouveaux Testamens non annotés, jusque dans des cours de presbytères, jusque sous des porches d'églises « papistes? »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le parlement est rentré en session le 21 mai, et le premier soin que la Chambre des députés a eu à remplir a été de nommer un président. Pendant les vacances parlementaires, elle avait perdu M. Henri Brisson qui, sauf pendant les derniers temps où l'âge et la fatigue se faisaient sentir chez lui, a été un bon président. Il avait de la gravité, de l'autorité, une grande expérience acquise dans le long exercice de ses fonctions, et il serait injuste de ne pas reconnaître que, malgré les partis pris que lui imposait l'énergie de ses convictions personnelles, il dirigeait les débats de la Chambre avec impartialité. Il semblait fait pour cette tâche et n'a pas aussi bien réussi dans d'autres. Doctrinaire plutôt qu'homme d'action, ses courts passages au ministère ont été moins heureux. C'est au fauteuil présidentiel qu'il était tout lui-même, avec dignité, avec solennité même, préoccupé de sauver les formes du gouvernement parlementaire au milieu de l'abaissement de nos mœurs publiques, respectueux de toutes les opinions et soucieux de témoigner une haute déférence à ses adversaires. Lorsque la question religieuse était en jeu, et on sait qu'elle l'a été souvent, il perdait de son sang-froid. Libre penseur à l'ancienne mode, il croyait au danger permanent que la Congrégation faisait courir à la société moderne : sa philosophie politique ne s'élevait pas alors sensiblement au-dessus de celle d'Eugène Sue. En somme, il a été peut-être, depuis quarante ans, le personnage le plus représentatif du parti radical. On a pu d'ailleurs mesurer, le jour de sa disparition, le vide qu'il y faisait, car il n'a pas trouvé de remplaçant, et M. Paul Deschanel a été élu président à une forte majorité.

Dans l'éloquent discours qu'il a prononcé en prenant possession du fauteuil, M. Deschanel a dit que son élection était le résultat des

circonstances, parole trop modeste, qui contient pourtant une part de vérité. S'il est permis à M. Deschanel de faire abstraction des brillantes qualités de talent et de caractère qui lui ont valu l'estime et la confiance de ses collègues, ceux-ci ne les ont pas oubliées dans le scrutin du 21 mai. Toutefois, il a eu raison de dire que les circonstances l'avaient aidé. Le parti radical-socialiste manque d'hommes et par surcroît de malheur, — malheur pour lui, bien entendu, — il s'est divisé. Lorsque s'est produite la mort inopinée de M. Brisson, on a parlé tout de suite de M. Delcassé pour lui succéder et, pendant quelques semaines, il a paru être le candidat du parti radical-socialiste. Il aurait été le meilleur possible, s'il n'avait pas été ministre, car il est populaire à la Chambre, il y est aimé; ceux mêmes qui ne sont pas de ses amis politiques savent qu'il est dénué de tout esprit sectaire et qu'il fait des rêves de bon Français; beaucoup de sympathies l'entourent. Mais, nous le répétons, il est ministre et on aurait créé un précédent très dangereux si on avait pris un membre du Cabinet pour le porter au fauteuil de la présidence. M. Delcassé se devait d'ailleurs à la tâche qu'il a entreprise et dans laquelle il a réussi : la marine a confiance en lui et ne l'aurait pas vu partir sans regret. Lorsqu'on a l'honneur, dans les circonstances actuelles, d'être ministre de la Marine, ou de la Guerre, ou des Affaires étrangères, c'est un devoir de ne pas abandonner son poste. Aussi M. Delcassé n'a-t-il pas posé sa candidature, mais il n'a pas déconseillé à ses amis de le faire à sa place et s'est mis à leur disposition. C'etait trop ou pas assez : trop, si on tient pour justes les observations qui précèdent; pas assez, si on se place au point de vue d'une candidature qui ouvre une bataille et ne peut aboutir qu'à la condition d'être ouvertement et fortement soutenue. Si M. Delcassé avait donné sa démission de ministre et s'était mis à la tête de son parti, il aurait très vraisemblablement réussi. Il est resté dans une situation intermédiaire, amphibie, un peu équivoque, et il a échoué. On ne suit que ceux qui marchent. M. Delcassé est resté immobile et son attitude a permis à d'autres candidatures radicales de se produire à côté de la sienne. Le parti radical-socialiste se compose de plusieurs groupes que nous ne désignerons pas par leurs noms : nos lecteurs s'y perdraient. Chacun d'eux a désigné un candidat, celui-ci M. Georges Cochery, celui-là M. René Renoult qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, et M. Delcassé, qui observait de loin la manœuvre, ne s'est pas mépris sur le danger qu'elle présentait : il a déclaré aussitôt qu'il n'était pas candidat. Toutes ces intrigues jettent un jour plus intéressant qu'édifiant sur

la psychologie du parti radical : chacun y tire à soi la couverture au risque de la déchirer. M. Renoult n'a fait que paraître et disparaître. Quant à M. Cochery, il a été plusieurs fois ministre des Finances et a montré dans l'exercice de ses fonctions de la volonté, du courage, un sérieux souci des deniers publics : lui aussi a la sympathie de la Chambre et, s'il avait eu affaire à un autre parti, sa candidature aurait pu servir de point de ralliement. Mais il était écrit que le parti radical serait victime de ses divisions et, lorsqu'on en est venu au vote, il n'a pas pu donner à M. Cochery tout à fait cent voix. C'était un effondrement. M. Deschanel est resté seul en présence de M. Étienne : il l'a emporté au second tour.

M. Étienne appartient à la phalange, aujourd'hui bien réduite, des amis personnels de Gambetta : il représente une politique un peu flottante, mais qui se distingue de celle des radicaux-socialistes par quelque chose de plus ouvert et de plus généreux. M. Étienne ignore l'esprit sectaire et n'a jamais prononcé d'excommunication contre personne : la politique hargneuse, âpre, vorace, que les radicaux pratiquent depuis une quinzaine d'années, n'est pas la sienne et son succès, s'il s'était produit, n'aurait pas été le leur. Toutefois, leur défaite n'aurait pas été aussi éclatante avec lui qu'avec M. Deschanel, dont la carrière a présenté plus d'unité. Et non seulement la candidature de M. Deschanel avait, au point de vue général, une signification plus précise, mais les circonstances lui donnaient, en ce qui concerne la réforme électorale, un caractère particulièrement significatif : son succès devait être une victoire pour le scrutin de liste avec représentation proportionnelle dont il a été, depuis la première minute, un des défenseurs les plus énergiques et les plus éloquens. Il était permis d'espérer que cette réforme, pour laquelle le pays s'était évidemment prononcé lors des élections dernières, se ferait sans trop de résistances, mais ces espérances ont été trompées : le parti qu'on a qualifié d'« arrondissementier » a fait une merveilleuse défense et la réforme est restée en suspens. A mesure pourtant que les mois et les années s'écoulent et que la Chambre s'éloigne de son point de départ pour se rapprocher de son point d'arrivée, en d'autres termes à mesure qu'elle s'éloigne de sa naissance pour se rapprocher de sa mort, il devient plus urgent de résoudre le problème dans un sens ou dans l'autre. C'est pourquoi les partisans de la représentation proportionnelle ont résolu de faire une manifestation sur le nom de M. Deschanel. A droite, à gauche, au centre, en votant pour lui, on a entendu voter pour la réforme. L'élection de M. Étienne

n'aurait pas eu le même sens. M. Étienne n'a pas fait, croyons-nous, de manifestation personnelle bien éclatante pour ou contre la réforme, mais le plus grand nombre de ses amis y sont contraires et ils auraient interprété son succès au profit de leur opinion. En revanche, les partisans de la représentation proportionnelle sont en droit de tirer avantage de l'élection de leur candidat. Au point de vue parlementaire, ils représentent une majorité composite et bigarrée qui va de l'extrémité droite à l'extrémité gauche ; ce n'est pas une majorité de gouvernement; ce n'est, si l'on veut, qu'une majorité d'opinion, mais il n'en faut pas moins compter avec elle. Ce serait une grande faute de ne pas le faire. Ce serait une faute aussi de ne pas capter la force que cette élection recèle et de ne pas s'en servir. En tout cas, comme nous l'avons dit plus haut, et comme M. Deschanel l'a dit plus éloquemment que nous en prenant possession du fauteuil présidentiel, il faut aboutir : que ce soit dans un sens ou dans l'autre, il faut sortir de l'incertitude au sujet du mode électoral qui sera mis en œuvre en 1914. Si ce doit être la représentation proportionnelle, il n'est que temps pour les partis de s'organiser en vue d'un mode électoral nouveau, qui fonctionnera chez nous pour la première fois et que le pays, tout en le voulant, ne s'explique pas encore très clairement. Si on ne le fait pas, les élections prochaines seront une surprise et un chaos.

Nous avons parlé du discours de M. Deschanel : il a été d'une très belle tenue littéraire et la Chambre, en l'écoutant, a éprouvé un plaisir délicat. Le nouveau président a parlé de l'ancien avec une respectueuse sympathie : les dissentimens d'autrefois s'effacent devant la mort. Il a eu aussi un mot obligeant pour M. Étienne, son concurrent de la veille resté son ami. M. Deschanel ne s'en est pas tenu là : il a donné les meilleurs conseils à la Chambre sur la distribution de son travail et nous désirons vivement que ces conseils soient suivis. Que de forces se perdent dans nos assemblées parce qu'elles sont employées sans méthode ! Si M. Deschanel obtient seulement que la discussion du budget ne soit que la discussion du budget et non pas de cent autres choses à la fois, il faudra bénir sa présidence. Y réussira-t-il ? Ne cherchons pas à prévoir l'avenir : pour le présent son élection, dans une lutte réglée contre le parti radical en désordre et bientôt en déroute, a une signification qui ne saurait échapper. Depuis quelques mois ce parti éprouve échecs sur échecs : ainsi périssent les partis qui n'ont plus d'hommes ni d'idées.

On sait avec quels ménagemens nous parlons de nos provinces

perdues : ce n'est pas faute d'y penser toujours, mais c'est un devoir pour nous de n'en parler qu'avec prudence, faute de quoi nous risquerions de leur être plus nuisible qu'utile et d'aggraver encore les préventions qui existent contre elles en Allemagne. Le récent discours que l'empereur Guillaume a prononcé à Strasbourg a cependant fait trop de bruit dans le monde pour que nous le passions sous silence : nous devons en dire au moins quelques mots. L'Empereur a les impressions vives et le verbe prompt : cela suffit sans doute à expliquer les paroles qu'il a adressées au maire de Strasbourg. Il s'en est fallu de peu qu'il n'accusât l'Alsace-Lorraine d'ingratitude : on lui a donné une constitution qui lui assure une certaine autonomie ; que lui faut-il davantage et d'où vient l'opposition qui continue de s'y manifester ? Si cet état d'esprit dure, a dit l'Empereur, l'Alsace sera réunie à la Prusse et, après m'avoir connu du bon côté, elle me connaîtra du mauvais.

Le prétexte à cette boutade virulente a été le mécontentement causé en Alsace par l'interdit prononcé contre l'usine de Grafenstaden dont le directeur a déplu. Il a déplu, non pas parce qu'il remplissait mal sa fonction et fabriquait de mauvaises locomotives, mais parce que son attitude politique n'était pas conforme aux vœux du gouvernement. Il n'en a pas fallu davantage pour que les commandes qui avaient été faites à l'usine de Grafenstaden lui aient été retirées et pour qu'on lui fît savoir qu'elle n'en recevrait pas d'autres aussi longtemps qu'elle conserverait le même directeur. L'Alsace est sans doute le seul pays du monde où un pareil fait pouvait se produire ; l'opinion en a été froissée et agitée et l'affaire a été l'objet, à la seconde Chambre, d'une discussion à la suite de laquelle l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité contre la mesure prise. Y avait-il lieu de s'en indigner ? Non, certes ; l'impression produite par le retrait des commandes est toute naturelle ; en tout cas, il est excessif, après avoir retiré ses commandes à l'usine, de menacer à son tour l'Alsace de lui retirer sa constitution. Mais il n'y a eu là qu'un prétexte : la raison sérieuse et profonde de l'irritation du gouvernement impérial vient de ce que l'opposition alsacienne, qu'on espérait désarmer avec des demi-concessions, reste mécontente et continue de soutenir la totalité de ses revendications. Cet état d'esprit persistant en Alsace entretient à Berlin une nervosité qui, on vient de le voir, va quelquefois jusqu'à l'exaspération. Il serait très simple de donner satisfaction aux Alsaciens en leur accordant une autonomie plénière et en mettant leur pays sur le même pied que les autres États de l'Empire ; mais c'est

précisément ce qu'on leur refuse. L'Alsace, qui se sent toujours traitée en mineure, ne s'y habitue pas, et toutes les concessions qu'on lui fait petitement, par calcul étroit, sans générosité et sans confiance, ne l'amènent qu'à dire : Ce n'est pas cela que nous demandons. C'est pourquoi le malentendu subsiste, le désaccord s'accentue et on s'étonne à Berlin que les générations nouvelles ne soient pas plus germanisées que les anciennes : il paraît même qu'elles le sont moins. L'incompatibilité d'humeur engendre la mauvaise humeur; elle existe de part et d'autre et l'Empereur a exprimé la sienne à sa manière, sans attacher sans doute à sa parole la portée qu'elle aurait si on s'en tenait au sens littéral des mots. Changer la constitution de l'Alsace est une affaire d'Empire, qui dépend de tous les États confédérés, et il est probable, ou plutôt certain, que ces États accepteraient difficilement que la province fût incorporée à la Prusse : l'équilibre de la Confédération elle-même en serait changé. L'Empereur le sait fort bien. Il est à croire aussi que l'expression a mal rendu sa pensée lorsqu'il a présenté comme un châtiment le fait d'être incorporé à la Prusse et qu'il a menacé les Alsaciens, après s'être montré à eux du bon côté, de se montrer du mauvais. Ce discours devait produire quelque émotion dans l'Empire et n'était pas de nature à flatter l'amour-propre prussien.

Mais ce n'était pas là un discours public, et sa publication n'avait été autorisée ni par l'Empereur ni par son gouvernement, ce qui le différencie de l'interview qui, il y a quatre ans, a fait tant de bruit lorsqu'elle a paru dans le *Daily Telegraph*. Le journal *Le Matin* se l'est procuré par ses moyens propres ; il l'a reproduit et on a attendu quelques jours pour voir si l'exactitude en serait ou non démentie. Elle ne l'a pas été, soit parce qu'elle ne pouvait pas l'être, soit parce qu'on a préféré accepter les conséquences de l'incident dans l'espoir qu'elles ne seraient pas très redoutables devant le Parlement : effectivement, elles ne l'ont pas été. Le Reichstag a décidé, il y a quelques jours, au moyen d'une modification de son règlement, que ses membres pourraient adresser des questions au chancelier ; mais le chancelier y fait les réponses qu'il veut et le débat reste sans sanction. Il aurait pu cependant créer quelque embarras au gouvernement, si la violence sans mesure avec laquelle les socialistes l'ont engagé et soutenu n'avait pas rendu la tâche de M. de Bethmann-Hollweg plus facile : il s'en est d'ailleurs acquitté habilement. L'attaque principale ayant été dirigée contre l'Empereur, c'est à la défense de l'Empereur qu'on l'attendait. Quelle serait son attitude ? On se rappelle celle de M. de

Bülow en 1908. M. de Bülow, qu'on nous passe le mot, avait lâché son maître et, quelques semaines après, il tombait lui-même du pouvoir : renversé par le Parlement, il ne trouvait plus d'appui au Palais. Avait-il été entraîné par la violence de la tempête, d'ailleurs passagère, qui s'était déchaînée contre l'Empereur? Avait-il voulu, en diminuant l'autorité du souverain et en augmentant celle de l'Assemblée, faire entrer l'Allemagne dans les voies parlementaires? Quoi qu'il en soit, son successeur ne l'a pas imité. « Je repousse, a-t-il dit, les attaques dirigées contre Sa Majesté. L'Empereur a exprimé un mécontentement qui a été partagé par bien des Allemands dans ces dernières semaines. Il n'y a aucune raison pour moi de ne pas accepter la responsabilité de cette situation. Tant que je serai en charge, je couvrirai l'Empereur. Je n'agis pas ainsi par des considérations de courtisan, mais parce que c'est mon devoir d'homme d'État. Le jour où je ne pourrai plus remplir ce devoir, vous ne me verrez plus à cette place. » En attendant, le chancelier a pris bravement à son compte les paroles de l'Empereur. Il a affirmé que celui-ci n'avait jamais songé à se passer du Conseil fédéral et du Reichstag pour reviser, s'il y avait lieu de le faire, la constitution de l'Alsace-Lorraine. « A qui fera-t-on croire, a-t-il dit, que l'Empereur, en parlant de la revision de la Constitution, n'ait pas entendu parler d'un acte de la législation de l'Empire qui ne pourrait être présenté que comme une *ultima ratio*? L'Alsace-Lorraine est un pays d'Empire : seuls le Conseil fédéral et le Reichstag auront à examiner si, un jour, le moment ne sera pas venu de modifier la Constitution qui lui a été donnée. » Mais, après avoir apaisé ainsi les scrupules constitutionnels que la parole impériale avait pu provoquer, il a pensé que, puisqu'un avertissement sévère avait été adressé aux Alsaciens, il y avait lieu pour lui de le confirmer, et c'est là ce qui est le plus intéressant pour nous dans son discours. « Conseil fédéral et Reichstag, a-t-il dit, s'ils étaient contraints de prendre certaines déterminations, ne se laisseraient guider que par les intérêts de l'Empire : aux Alsaciens-Lorrains de décider si ces intérêts vitaux comportent une consolidation de l'autonomie et de la liberté accordées à leur pays, ou s'ils en exigent la restriction. L'Alsace-Lorraine décidera elle-même de son sort. Personne ne peut fermer les yeux à cette situation qu'il y a dans ce pays d'Empire des tendances anti-allemandes : tout ce qui est allemand doit s'unir contre elles et ainsi on en aura raison. Cela et le souci de l'avenir du Reichsland ont été le noyau et la substance de l'avertissement sérieux donné par l'Empereur. Était-ce un tort de sa part de le donner? Non, et là-dessus la

nation entière est du même avis. L'Alsace-Lorraine est un pays qui nous appartient comme toute autre partie de la patrie allemande. Si, ce que je ne crois pas, les excitations et les manœuvres y devenaient dominantes, le Conseil fédéral et le Reichstag aviseraient à réduire et à détruire cette agitation. L'honneur de l'Allemagne leur en imposerait le devoir. » Nous reproduisons ces paroles sans les commenter : pour qu'un homme d'un parfait sang-froid comme M. de Bethmann-Hollweg les ait prononcées, il faut que la situation reste tendue en Alsace et que les esprits y aient fait peu de progrès dans le sens de la germanisation.

Mais les socialistes qui ont soutenu cette discussion attachaient évidemment peu d'intérêt à l'Alsace-Lorraine : leur seule préoccupation était d'attaquer l'Empereur et, quand ils ont vu que le chancelier le couvrait et le défendait, ils sont revenus à la charge avec plus d'ardeur encore. On ne peut pas dire que la liberté de parole n'existe pas au Reichstag, car dans aucun autre parlement du monde le chef de l'État ne pourrait être traité comme l'empereur Guillaume l'a été. Il est vrai que le gouvernement allemand n'est pas un gouvernement parlementaire et que, quand le chancelier déclare couvrir son souverain, c'est de sa part une pure fiction, car celui-ci gouverne en réalité et ses ministres sont responsables seulement devant lui. Cette forme politique a, comme on le voit, ses inconvéniens. Il résultera d'ailleurs peu de chose de l'incident dont nous parlons. Si les socialistes ont cru qu'ils renouvelleraient contre l'Empereur l'explosion d'impatience qui s'est produite en 1908, ils se sont trompés. Tout le monde a été d'avis, *in petto*, que l'Empereur aurait mieux fait de ne pas tenir à Strasbourg le langage qu'il y a tenu, mais l'indignation des socialistes n'a trouvé d'écho ni dans le pays ni dans le Reichstag. On aurait dit, au Palais-Bourbon, que l'incident était clos.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui de la guerre italo-turque parce que nous le faisons dans une autre partie de la *Revue*. La prise de possession des îles de la mer Égée par l'Italie n'a encore produit aucun effet apparent, mais elle fait réfléchir et elle donnera bientôt du travail à la diplomatie. L'Italie a déjà occupé une douzaine d'îles et rien ne l'empêche d'en occuper davantage : la difficulté sera pour elle de les garder ou de les rendre. Les garder, elle est la première à déclarer qu'elle n'a aucune intention de le faire. Elle les a prises, dit-elle, pour servir d'objets d'échange, mais d'échange contre quoi? Contre la Tripolitaine? C'est tourner dans un cercle pour revenir au

point de départ, à savoir que l'Italie, même si on lui donne la Tripolitaine, devra encore s'en emparer. Rendre les îles à la Porte ne sera pas non plus facile, si l'occupation se prolonge : les populations y répugneront et on aura semé dans l'Archipel une douzaine de questions crétoises. L'avenir reste aussi confus que jamais.

Pendant ce temps les esprits travaillent dans le monde et on assiste à des évolutions d'opinion qui ne sont pas pour nous sans quelque surprise. C'est surtout en Angleterre que ce phénomène se produit de la manière la plus intéressante pour nous, car nous entrons pour une part considérable dans les préoccupations qui y agitent en ce moment l'opinion. Le temps n'est plus où un ministre anglais exaltait avec une admiration complaisante le splendide isolement de son pays : le mot ferait aujourd'hui l'effet d'un paradoxal anachronisme, car c'est d'une alliance qu'on parle et on se demande si elle ne serait pas utile, peut-être même nécessaire. Une alliance! C'était devenu une sorte d'axiome de la politique anglaise qu'il fallait éviter d'en conclure, soit qu'on se sentît assez fort pour s'en passer, soit qu'on conservât la confiance de pouvoir conclure au dernier moment, sous le coup d'obligations immédiates, les accords effectifs que les circonstances comporteraient et imposeraient. Mais les choses ont pris un autre aspect. Les moyens d'action des Puissances se sont prodigieusement développés et compliqués et ces immenses mécanismes ne peuvent être mis en mouvement, ou du moins l'être avec succès, que grâce à une longue et patiente préparation. L'Angleterre n'est plus seule sur les mers. La flotte allemande, devenue en quelques années la seconde du monde, continue de s'accroître avec une rapidité qui impose à l'Angleterre, pour conserver son avance sur elle, des sacrifices de plus en plus lourds. Les pacifistes anglais, qui ont rêvé d'une entente avec l'Allemagne en vue de la modération des armemens, ont marché de déception en déception et leurs chimères ont fini par se dissiper Pendant qu'elle cause, l'Allemagne continue d'armer toujours davantage : si elle cherche à endormir l'attention de ses rivaux, la sienne ne se ralentit jamais. L'Angleterre comprend désormais à quelle activité, à quelle ténacité elle a affaire et M. Winston Churchill a déclaré que toute entente navale était inutile, l'Amirauté étant résolue à proportionner ses constructions à celles de l'Allemagne, de manière à conserver toujours la même supériorité. La question devient alors une question d'argent et, certes, l'Angleterre est riche; mais l'Allemagne l'est devenue, et ce n'est pas sans tristesse qu'on songe

à Londres aux dépenses que coûtera l'exécution du programme de M. Churchill. Il n'y a pas à hésiter pourtant, car il s'agit d'une question d'existence : *To be or not to be*. Mais quelque effort qu'on fasse, on se demande s'il sera toujours efficace. Les grandes Puissances coloniales et commerciales sont vulnérables aujourd'hui sur toute l'étendue du globe : c'est donc partout qu'elles doivent être prêtes à se défendre et aucune n'est sûre de pouvoir le faire si elle reste dans un isolement qui cesserait bientôt d'être splendide pour devenir désastreux.

Telles sont les réflexions que font tout haut plusieurs journaux anglais avec la simplicité tranquille et la franchise envers eux-mêmes et envers les autres qu'ils apportent dans la discussion des intérêts de leur pays. Ils concluent qu'après être sortis de l'isolement pour entrer dans la période des ententes, il convient sans doute d'aller plus loin et de substituer des alliances formelles à des ententes qui, restant vagues, n'imposent aucune obligation strictement déterminée et ne sauraient dès lors donner qu'une insuffisante sécurité. Mais avec qui s'allier? Avec l'Allemagne ou avec la France? Si la question se pose ainsi quelquefois, c'est pour se conformer à une certaine méthode d'exposition et de discussion. Il est bien clair que l'Angleterre ferait un marché de dupe si elle s'alliait avec l'Allemagne; elle favoriserait l'écrasement de la France et, le jour où la France serait écrasée, elle aurait assuré l'hégémonie mondiale de l'Allemagne maritime aussi bien que terrestre. La faute commise en 1870 serait renouvelée dans des conditions beaucoup plus inexcusables, parce qu'à l'abstention de cette époque on substituerait une intervention active dont le résultat serait d'établir la grandeur de l'Allemagne sur la ruine de la France et sur la déchéance de l'Angleterre : il serait puéril, en effet, de compter sur la reconnaissance de l'Allemagne lorsqu'on aurait tout abaissé autour d'elle et à son profit. Il ne peut donc s'agir que de l'alliance avec la France : la seule question est de savoir s'il y a lieu de la conclure ou de s'en abstenir.

Le fait même que cette question est posée témoigne d'un changement notable dans la mentalité britannique. La presse l'aborde très directement. L'*Observer*, en particulier, demande : Que nous donnera la France? Que lui donnerons-nous? Les deux apports doivent être égaux. Mais mieux vaut citer son article. « On ne peut vraiment pas s'attendre, y lisons-nous, à ce que les Français, aussi généreux qu'ils puissent l'être, risquent leur existence même pour nous préserver des conséquences de notre propre aveuglement. Nous demandons à la

France d'accepter un accord par lequel, si nous sommes attaqués, elle assumera certains de nos devoirs afin de permettre à notre flotte de se concentrer là où seront attaqués nos intérêts vitaux. A moins que nous ne soyons prêts à lui rendre la réciproque et en situation de le faire, nous lui demandons par là même d'exposer ses propres intérêts vitaux à une attaque analogue. On peut nous attaquer sur mer, on peut attaquer la France sur terre. Offrir seulement à notre voisine de défendre ses côtes de la Manche et de l'Atlantique, en retour de son appui dans la Méditerranée, c'est lui faire une offre ridicule. Nous devons être préparés à faire pour elle aujourd'hui ce que nous avons souvent fait contre elle dans le passé : l'aider à assurer la défense de ses frontières contre l'invasion. Ceci demande non pas une entente, — accord plus ou moins sentimental comportant vaguement la reconnaissance du fait que le but et les intérêts des deux pays sont identiques, — mais une alliance aussi ferme et aussi étroite que celle qui unit l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ceci demande entre les deux pays un appui mutuel dans tout le domaine de la politique internationale et un plan arrêté d'action commune pour le cas où surgirait un conflit. » On ne saurait mieux parler, et voilà, certes, une question bien posée; seulement, on ne peut pas dire ici que la poser soit la résoudre. Pour la résoudre, en effet, il reste beaucoup à faire. Ce n'est pas la première fois que l'idée de passer d'une entente à une alliance s'est présentée aux esprits, de ce côté du détroit comme de l'autre. On ne s'y est pas arrêté en Angleterre, parce que l'idée n'était pas mûre et qu'elle était repoussée par le pacifisme du parti radical : elle l'est d'ailleurs encore aujourd'hui. On ne s'y est pas arrêté en France parce que l'Angleterre n'avait fait que peu de chose pour nous apporter le concours effectif dont parle l'*Observer* en si bons termes. Et les choses en sont au même point. Ce ne sont d'ailleurs pas, il s'en faut de beaucoup, tous les journaux anglais qui tiennent le langage dont l'article de l'*Observer* fournit un exemple expressif. La thèse de l'*Observer* est celle de la presse conservatrice : la presse libérale en soutient une différente. Pleine pour nous d'une sympathie très sincère, elle rappelle que l'entente cordiale a suffi jusqu'à ce jour à toutes les circonstances, même aux plus graves : pourquoi donc la remplacer par une alliance stricte qui aurait pour conséquence inévitable l'augmentation des armemens qu'on voudrait pouvoir diminuer et de provoquer en Allemagne des susceptibilités qu'on cherche précisément à dissiper ? Ces argumens ne sont pas sans valeur. Aussi bien nous ne sommes pas de ceux qui font fi de notre entente avec l'Angleterre sous sa forme

actuelle. L'appui moral de ce grand pays ne nous a pas fait défaut quand nous en avons eu besoin et on a certainement prévu le cas où, si un conflit continental venait à éclater, cet appui moral pourrait devenir un appui matériel. Mais si des vues ont été échangées à ce sujet, aucune obligation d'y donner suite n'a été contractée; on a laissé aux circonstances le soin d'en décider. Il en serait autrement avec un traité.

Faut-il donc le faire? Ce n'est pas la presse française qui le demande, c'est la presse conservatrice anglaise, et elle le fait dans des termes qui ne peuvent que nous toucher. Il y aurait quelque légèreté à y répondre dès aujourd'hui, puisqu'on reconnaît en Angleterre même qu'une alliance comporte des conditions qui n'existent pas encore: toutefois, l'opinion française ne saurait en repousser l'idée *a priori*. Nous n'avons eu qu'à nous louer de la parfaite loyauté de l'Angleterre depuis que les arrangemens que nous avons faits avec elle en 1904 ont orienté nos deux politiques dans le même sens; il n'y a pour ainsi dire pas un seul nuage entre nous, et notre confiance mutuelle a toujours été en se consolidant. L'alliance, si elle se concluait un jour, serait donc le contraire d'une génération spontanée; elle aurait des racines dans un passé déjà long, elle serait le fruit de l'expérience. Nous n'en dirons rien de plus pour le moment. L'idée en est née chez nos voisins, c'est chez eux qu'elle doit faire son chemin et elle n'y a encore conquis, en dehors du gouvernement, qu'une partie de l'opinion. Mais c'est beaucoup qu'elle s'y soit produite, qu'elle y ait été exprimée et discutée. C'est le symptôme d'un esprit nouveau.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

V [1]

LE RENVERSEMENT DU MINISTÈRE DU 2 JANVIER

I

Dès dix heures du matin, le 9 août, des masses compactes d'ouvriers descendaient des divers quartiers de Paris, notamment de Belleville, et s'entassaient sur la place de la Concorde et les quais. Tous n'étaient pas des hommes d'action, mais 4 ou 5 000 communistes, anarchistes, blanquistes, étaient organisés, résolus et auraient entraîné le reste. Se mêlaient à cette foule les républicains qui n'étaient que républicains sans mélange de socialisme et un grand nombre d'orléanistes [2], enfin les curieux habituels, friands de spectacles publics. Le maréchal Baraguey d'Hilliers, suivant ponctuellement nos instructions, montra une martiale décision. A une heure, il se rendit au Corps législatif en grand uniforme, revêtu du grand cordon, suivi de trois aides de camp; il vint veiller lui-même à l'exécution des mesures de défense ordonnées la veille au soir. Toutes les issues furent fermées, sauf celles du quai d'Orsay et de la rue de Bourgogne, les troupes disposées de manière à faire tête à l'irruption de la foule. L'intérieur du Palais-Bourbon ressemblait à un camp. A mesure que les soldats se rangeaient aux abords du

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.
(2) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, t. I, p. 250.

Corps législatif, ils étaient accueillis par les cris de: *Vive la ligne!* Quand un député connu par ses opinions avancées passait, il était acclamé. Les tribunes publiques regorgeaient de démagogues; ils échangeaient des signes d'intelligence avec les députés de la Gauche; ceux-ci, agités, allaient et venaient de la salle des séances à la salle des conférences et au péristyle extérieur.

Après avoir à la hâte déjeuné au ministère, je m'acheminai à pied, seul, vers la Chambre, me dirigeant vers la rue de Bourgogne pour éviter la foule. Pendant ce trajet j'arrêtai définitivement le plan de combat que je suivrais : j'écarterais par le dédain les attaques du Centre gauche; je ne paraîtrais pas soupçonner les arrière-pensées de la Droite; je porterais tout mon effort contre la Gauche, et ne garderais plus aucun des ménagemens auxquels je m'étais astreint dans mes luttes précédentes. A la violence, je répondrais par la violence; j'étalerais le complot ourdi, je le dénoncerais en face, et je dresserais en quelque sorte le réquisitoire préalable explicatif des arrestations qui s'opéreraient ensuite. Je supposais que la Droite ne resterait pas impassible dans cette lutte, qui ne tarderait pas à s'élever au-dessus d'un renversement de Cabinet, et qui deviendrait le choc entre l'insurrection et l'Empire; que, laissant Duvernois et ses compères à leurs ressentimens, elle m'appuierait d'autant plus que je deviendrais plus énergique. Alors j'aurais répondu à son entrée sur le champ de bataille, en lui tendant la main du haut de la tribune et en scellant avec elle le pacte d'union pour sauver la France et l'Empire. J'arrivais ainsi, me sentant au dernier degré de la résolution, lorsque, étant entré sans encombre au Corps législatif, je vins m'asseoir à ma place dans l'attitude concentrée de quelqu'un qui va livrer une bataille suprême.

Personne ne m'accompagna à mon banc et ne vint me serrer la main; aucun de mes collègues n'étant présent, j'étais seul; d'Albuféra et les autres membres de la majorité se dérobaient; quelques-uns me toisaient d'un air de menace; d'autres chuchotaient; la plupart restaient immobiles et silencieux; on n'entendait pas le bourdonnement bruyant, prélude des grandes séances oratoires, mais le murmure sourd qui annonce les séances tragiques.

Schneider venait de monter à son fauteuil. Au moment où

il quittait son cabinet, son secrétaire, Bouilhet, était venu lui annoncer le succès de la manœuvre contre le Ministère, dont il faisait, depuis notre refus de démissionner, son affaire personnelle. « La chute du Cabinet est certaine, » lui avait-il dit. D'Auribeau, secrétaire général de l'Intérieur, resté en relations journalières avec la plupart des députés, disait également au frère de Chevandier venu aux nouvelles : « Votre frère est dans une erreur complète ; il croit qu'il triomphera à la Chambre ; tout est arrangé ; le Ministère est renversé. »

Je ne tardai pas, en effet, à constater combien Chevandier s'était trompé. Avant même que je fusse monté à la tribune, le tumulte se déchaîna. Lorsque le président, donnant lecture du décret de convocation, en fut venu à ces mots : *Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français...* « Passez, passez ! » s'écria la Gauche avec fureur. Dès que j'eus prononcé quelques paroles, les clameurs recommencèrent avec une force, une colère, dont le *Journal officiel* ne peut donner une idée. On a parlé des injures dont Thiers fut assailli dans la séance du 15 juillet, c'étaient des compliments en comparaison des outrages grossiers dont ses amis m'abreuvèrent le 9 août. Thiers, Grévy, Jules Simon, Gambetta conservèrent une attitude décente. Mais Jules Ferry, que j'avais autrefois comblé de mes bontés, se signala parmi les plus emportés et créa le précédent d'injures violentes, contre les ministres innocens d'une défaite, qui se retourna plus tard contre lui dans des conditions où sa responsabilité n'était pas plus engagée que la nôtre.

On voulait m'intimider et m'obliger à me taire ; Jules Favre cria : « Descendez de la tribune, c'est une honte ! » Ces vociférations ne me déconcertèrent point ; elles accrurent mon imperturbabilité. Je dédaignai les insultes qu'a reproduites le compte rendu et celles que par pudeur il a omises, mais que j'entendais. Ils comprirent qu'à moins de m'arracher de la tribune, par un acte de violence brutale dont ils n'avaient pas plus le courage que la possibilité, ils seraient bien obligés de m'entendre jusqu'au bout. A chaque phrase « prononcée, a écrit depuis Jules Favre, sans émotion apparente, » au lieu de s'affaiblir, ma voix devenait plus vibrante, plus impérieuse :

« Messieurs, l'Empereur vous a promis que l'Impératrice vous appellerait si les circonstances devenaient difficiles. Nous n'a-

vons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation de la patrie fût compromise... *(Latour-Dumoulin : C'est l'incurie du ministère qui a compromis la patrie.)* — Nous vous avons appelés au moment des premières difficultés. Quelques corps de notre armée ont éprouvé des échecs ; mais la plus grande partie n'a été ni vaincue, ni même engagée. *(Très bien! très bien! — Protestations à gauche.)* — Veuillez me laisser continuer. Celle qui a été repoussée ne l'a été que par des forces quatre ou cinq fois plus considérables ; elle a déployé dans le combat un héroïsme sublime. *(De tous côtés : Nous n'en doutons pas! Oui, oui! Bravos et applaudissemens prolongés. — Voix à gauche : Mais elle a été compromise. — Jules Favre : Oui, par l'impéritie de son chef! Exclamations et réclamations bruyantes : Descendez de la tribune! C'est une honte! — Bruit et agitation. — Le président Schneider : Vous ne voulez pas même entendre les faits. Prenez garde à la responsabilité que vous assumez. — Très bien! très bien! — M. Roulleaux-Dugage : Si le tumulte continue, je demande que la Chambre se forme en comité secret. — Le président Schneider : Délibérons en paix, et entendons d'abord la lecture que nous fait M. le Ministre! — Emmanuel Arago : Pour le salut public, que les ministres disparaissent! — Le président Schneider : Écoutez d'ailleurs la déclaration du gouvernement; nous verrons après quelles seront les délibérations que la Chambre aura à prendre. — Oui! oui! Très bien! très bien!)* Elle a, disais-je, déployé un héroïsme sublime, qui lui vaudra une gloire au moins égale à celle des triomphateurs. *(C'est très vrai!)* Tous nos soldats qui ont combattu, comme ceux qui attendent l'heure de combattre, sont animés de la même ardeur, du même élan, du même patriotisme, de la même confiance dans une revanche prochaine. *(Oui! oui! Très bien! très bien!)* Aucune de nos défenses naturelles ou de nos forteresses n'est entre les mains de l'ennemi, nos ressources immenses sont intactes. Au lieu de se laisser abattre par des revers, que cependant il n'attendait pas, le pays sent son courage grandir avec les épreuves. *(C'est vrai! Très bien! très bien! — Jules Favre : Oui, malgré son gouvernement, le pays est patriotique; mais il est indignement gouverné! — M. Segris, ministre des Finances : Il l'a été si bien par vous!)* Nous vous demandons de nous aider à organiser le mouvement national et à organiser la levée en masse de tout ce qui est valide dans le pays. *(M. de Jouvencel : Non! Non! pas avec vous!*

Vous êtes celui de tous avec lequel ce serait le plus impossible. Vous nous avez dit : « C'est la paix! » Et, quelques jours après, c'était la guerre! — Rumeurs. — M. Eugène Pelletan : Vous avez perdu le pays. Il ne se sauvera que malgré vous! — M. Emmanuel Arago : Tous les sacrifices, oui, tous, mais sans vous. — Bruit. — Le président Schneider : Messieurs, si vous aimez mieux les cris violens et confus qu'une étude et une délibération, je vous en laisse la responsabilité. — Marques d'approbation. — M. Vast-Vimeux : En vérité, messieurs, vous faites les affaires de la Prusse!) — Tout est préparé. Paris va être en état de défense et son approvisionnement est assuré pour longtemps. La garde nationale sédentaire s'organise partout... *(Exclamations à gauche. — Approbations au centre.)* Les régimens de pompiers de Paris, les douaniers seront réunis à l'armée active; tous les hommes de l'inscription maritime qui ont plus de six ans de service sont rappelés; nous abrégeons les formalités auxquelles sont assujettis les engagemens volontaires; nous comblons avec nos forces disponibles les vides de notre armée, et, pour pouvoir les combler plus complètement et réunir une nouvelle armée de 450 000 hommes, nous vous proposons d'abord d'augmenter la garde nationale mobile en y appelant tous les hommes non mariés de vingt-cinq à trente ans... et de nous accorder la possibilité d'incorporer la garde mobile dans l'armée active et d'appeler sous le drapeau tous les hommes disponibles de la classe 1870. *(Approbations.)* Ne reculant devant aucun des devoirs que les événemens nous imposent, nous avons mis en état de siège Paris et les départemens que l'ennemi menace. Aux ressources dont ils disposent contre nous, les Prussiens espèrent ajouter celle qui naîtrait de nos discordes intestines... *(A gauche : Allons donc! — Eugène Pelletan et autres membres à gauche : C'est une indignité! — Rampont : Retirez ce mot-là, monsieur le ministre. — Eugène Pelletan : Oui, qu'on retire le mot, ou je demande le rappel à l'ordre du ministre!)* Et ils considèrent le désordre à Paris comme leur valant une armée. *(Nouvelles interruptions à gauche.)* Cette espérance impie ne se réalisera pas. Non, l'immense majorité de Paris conservera son attitude patriotique! Quant à nous, nous ferons appel, pour nous aider, non seulement à la garde nationale courageuse et dévouée de Paris, mais à la garde nationale de la France entière... *(Très bien! très bien!)* Et nous défendrons l'ordre avec

d'autant plus de fermeté d'âme que, dans cette occasion surtout, l'ordre c'est le salut... »

Pendant que j'étais aux prises avec les insultes et les interruptions grossières de la Gauche, la Droite et même le Centre étaient demeurés immobiles, silencieux. Parvenu au terme de l'exposé dont j'étais chargé de donner lecture, je fis un appel direct à leur appui : « Maintenant, messieurs, en réponse aux interruptions que j'ai recueillies pendant une lecture que je ne devais pas discontinuer, un seul mot, et pour n'y plus revenir. Les circonstances sont telles que ce serait manquer à ce qu'on doit à la patrie que de mettre une minute la discussion sur les personnes. *(Exclamations ironiques à gauche.)* Il est un temps de parler pour des hommes de cœur, et il est un temps de se taire. Pour nous, ministres, en ce qui nous concerne personnellement, c'est le temps de se taire. Qu'on nous accuse !... Nous ne sommes pas vaincus, grâce au ciel, mais nous paraissons l'être... Qu'on doute de notre capacité à soutenir le poids des événemens... *(A gauche : Oui ! nous en doutons !...)* qu'on accumule les reproches et les paroles cruelles, nous garderons le silence le plus complet. Nous ne répondrons que lorsqu'il s'agira de défendre les mesures que nous proposons ou d'écarter celles que nous croyons nuisibles. Et si la Chambre ne se place pas derrière nous... » A ces mots, la Gauche et le Centre gauche éclatent en cris furibonds. Je me retourne vers la Droite et le Centre, en espérant un secours. Ils demeurent plus que jamais silencieux et glacés. Ils nous livraient.

Alors tout mon sang reflua au cœur et une vision d'épouvante se dressa devant moi. Je vis la discorde civile déchaînée, l'étranger aidé par les fureurs des partis, la défense nationale compromise, l'Empire renversé, la patrie démembrée, la gloire et la grandeur perdues. Je chancelai et je me serais affaissé sur moi-même, si je ne m'étais cramponné au marbre de la tribune ; sans le répit que m'accordèrent les interruptions prolongées, je n'aurais pu articuler une parole.

Je parvins cependant à me ressaisir, et, sous une apparence de calme glacial, où ils voulurent voir de l'insouciance, je cachai les bouillonnemens de ma fièvre intérieure. Je changeai le mouvement de mon discours. J'avais promis à l'Impératrice de ne pas poser la question de confiance. L'attitude de l'assemblée la posait contre moi : je l'acceptai. Seulement, je n'essayai pas une

justification inutile. Je ne me préoccupai que de conjurer la honte et la démoralisation qu'eussent entraînées en ce moment des récriminations personnelles, qui eussent vite tourné à l'injure et au scandale, et, répondant à la notification muette d'abandon par laquelle le Centre et la Droite approuvaient les emportemens des Gauches, je repris avec une gravité dédaigneuse : « Je vais donner à ma pensée une forme plus nette. La Chambre manquerait au premier de ses devoirs, si elle restait derrière nous, ayant dans l'esprit ou dans le cœur la moindre défiance. *(Nouvelles exclamations à gauche.)* Je lui demande donc, — et c'est la seule prière que je lui adresse, en montant peut-être pour la dernière fois à cette tribune... *(Un membre à gauche: Nous l'espérons bien pour le salut de la patrie ! — Réclamations sur divers bancs.)* J'adresse une dernière supplication à la Chambre : ne perdons pas notre temps en discussions. Agissons ! Si vous croyez, — et Dieu sait avec quelle ardeur nous soutiendrons les hommes que vous honorerez de votre confiance, — si vous croyez que d'autres plus que nous peuvent offrir à vous, au pays, à l'armée, à la défense nationale, les garanties dont elle a besoin, ne discutez pas, ne faites pas de discours ; demandez les urnes du scrutin, et jetez les boules signifiant que nous n'avons pas votre confiance ; qu'aussitôt, un nouveau ministère s'organise ; qu'il n'y ait aucune suspension dans l'action publique. Croyez-moi, retenez ce qui n'est que retours en arrière et récriminations. Nous ne voulons pas nous soustraire à vos accusations, nous vous appartenons ; vous nous reprendrez quand vous voudrez, nous serons toujours là pour subir vos reproches et vos anathèmes. Mais, je vous en supplie, aujourd'hui, à l'heure actuelle, ne songez qu'au péril public, ne songez qu'à la patrie. Renvoyez-nous, si vous voulez, tout de suite et sans phrase, car ce qu'il faut, avant tout, ce n'est pas pérorer, ce n'est pas discuter, c'est agir ! »

Cette scène révélait avec une telle évidence les dispositions de la Chambre que, sans attendre davantage, Schneider envoya aux Tuileries Bouilhet, avec mandat de dire que le ministère allait être renversé, qu'il était nécessaire qu'il n'y eût point d'intérim et qu'on fît appeler sans retard le comte de Palikao, l'homme de la situation. Lui-même viendrait, au sortir de la séance, parler de la composition d'un ministère nouveau.

II

Depuis le matin, les dispositions de l'Impératrice, qui jusque-là nous avaient été bienveillantes, ne l'étaient plus. Elle avait vu clairement qu'il existait désormais un dissentiment inconciliable entre elle et moi, et qu'il fallait, ou que je cessasse d'être ministre ou qu'elle cessât d'être régente, puisque l'exigence principale de ma politique était désormais le retour de l'Empereur. Cette exigence avait été rejetée par le Conseil, mais en mon absence. L'Impératrice avait éprouvé, dans toutes ses négociations avec moi, que je n'abandonnais guère mon avis, et elle présumait que je reviendrais à la charge ; de plus, elle redoutait les mesures vigoureuses que nous voulions exécuter, et dont Pietri, manquant au secret promis, l'avait instruite. « Je ne veux pas, avait-elle dit, qu'une goutte de sang français soit versée pour notre cause sur mon ordre. » Puis elle avait ajouté : « Et les représailles (1) ? »

Enfin, sous l'influence de Rouher, grandissante à mesure que la malheureuse femme avait besoin d'être plus soutenue, elle s'était décidée, malgré sa nature chevaleresque, à adopter la vile politique des boucs émissaires. Déjà elle s'était jetée dans ce système avec impétuosité à propos de Le Bœuf ; maintenant elle ne fermait plus l'oreille à ceux qui lui disaient qu'un bouc émissaire civil était également indispensable et que ce bouc émissaire était naturellement moi. Elle aurait peut-être hésité à nous abandonner si elle n'avait entrevu comme notre successeur possible que ce Trochu dont elle se défiait si justement. Mais elle avait sous la main Palikao, l'ami de Persigny ; on le lui présentait comme le sauveur assuré qui relèverait nos affaires et rendrait la victoire à nos drapeaux, et elle délibérait dans une salle reculée du palais, accessible seulement à ses confidens, pendant qu'au Corps législatif mes ennemis et même mes amis, jusque-là dévoués, préparaient la coalition qui devait me jeter par terre.

(1) Ce mot m'a été répété par la princesse Mathilde. Le fait est confirmé dans les *Souvenirs de Mme Carette*, lectrice de l'Impératrice, t. II, p. 174. « M. Émile Ollivier voulait, après avoir obtenu le retour de l'Empereur et dans la nuit même, faire arrêter tous les chefs de l'opposition. Les mandats d'arrêt étaient préparés. L'Impératrice s'y refusa. »

Après les quelques mots échangés avec moi, Palikao était allé déjeuner chez Dejean. Il ne lui avait pas appris qu'il allait le remplacer et ne lui avait parlé que de son départ pour Metz. Puis il était revenu auprès de l'Impératrice. Elle lui annonça que l'Empereur n'avait pas agréé l'idée de son voyage au quartier général. « Je ne comprends rien, avait-il télégraphié, à l'envoi de Palikao à Metz ; il ne peut rien changer à la situation. » Elle l'avait donc retenu. Palikao avait approuvé son opposition au retour de l'Empereur et soutenu qu'un Napoléon ne pouvait revenir dans sa capitale que victorieux : l'Impératrice s'était crue sauvée. Ses derniers scrupules à notre égard s'évanouirent ; elle proposa au général d'être le président du futur ministère. Il opposa quelque résistance : « J'ai passé, dit-il, vingt-sept ans de ma vie en Algérie, six ans à Lyon, quelque temps en Chine ; je n'ai jamais été un homme politique ; je n'ai pas l'habitude de parler en public ; je n'ai connu à Paris ni les hommes, ni les choses ; vous me mettez dans un cas embarrassant, et je ne saurais à qui m'adresser pour former un ministère. » Néanmoins, sur la promesse de le faire maréchal, il se décida.

Comment se débarrasser de nous? Directement cela n'était pas possible : les lettres de l'institution de la Régence n'accordaient pas le droit de changer un ministère sans le consentement de l'Empereur, et l'Empereur refuserait le consentement. Mais il était un moyen de lui forcer la main : l'Impératrice pouvait, sans se découvrir, engager ou faire engager les nombreux députés sur lesquels elle avait de l'influence à nous mettre en minorité en votant avec nos adversaires habituels; alors l'Empereur serait bien obligé de consentir à notre renversement, et la Régente ne serait pas empêchée de soutenir qu'elle n'y avait pas contribué. A-t-elle organisé cette manœuvre, dont je ressentais déjà les effets et qui allait m'emporter? Je trouverais tout naturel qu'elle l'eût fait. Convaincue que ma politique serait funeste et déshonorerait l'Empereur, elle était tenue en conscience de me retirer le pouvoir dont je me préparais à faire un si mauvais usage; son abstention eût été une faute d'État. A-t-elle commis cette faute? L'Empereur me l'a affirmé. En tout cas, ses fidèles agirent comme si elle ne l'avait pas commise.

Tous ceux qui l'approchaient de près ou de loin se déchaî-

naient contre nous. Jérôme David, de Pierres, Mathieu, en faveur auprès d'elle, étaient dans un va-et-vient continuel entre la Chambre et les Tuileries, et chaque fois qu'ils revenaient des Tuileries, ils accentuaient leur propagande pour notre renversement immédiat. Ce qui paraît compte plus que ce qui est : quelle qu'ait été l'attitude réelle de l'Impératrice dans son cercle intime, se fût-elle renfermée dans une abstention stricte, personne ne mit en doute que notre renversement était voulu, conseillé, poursuivi par elle, et que ses amis notoires étaient ses porte-paroles.

Bouilhet eut quelque peine à être reçu. Comme il régnait déjà dans le palais un certain désordre, il fut introduit dans un salon du premier étage où il ne rencontra ni chambellan, ni fonctionnaire de service. Après quelques minutes d'attente, une porte s'ouvrit et donna passage à un familier, de Pierres. Il lui serra la main en lui disant qu'il se rendait à la séance et disparut. L'Impératrice ne tarda pas à entrer par cette même porte, qui s'ouvrait sur une pièce où se trouvait Palikao avec d'autres familiers. Le message de Bouilhet la combla d'aise. Elle répondit : « Ah! monsieur, vous me soulagez d'un grand poids ! J'apprends avec une vive satisfaction que je me rencontre dans la même opinion que M. Schneider et que le choix du général Palikao a son agrément. »

III

A la Chambre, la séance continuait. Le général Dejean compléta ma déclaration par la lecture de l'exposé des motifs de notre projet sur l'augmentation des forces militaires. Il fut à peine écouté. Dans les bancs circulaient les meneurs, allant de l'un à l'autre quêter des adhésions, offrir des portefeuilles. Puis les motions se succédèrent. D'abord, celle de Latour-Dumoulin et d'Andelarre : « Les députés soussignés demandent que la présidence du Conseil des ministres soit confiée au général Trochu, et qu'il soit chargé de constituer un ministère. » Latour-Dumoulin n'était qu'un bafouilleur vide, dont la proposition eût à peine fait relever les têtes s'il n'y avait mis en panache le nom de Trochu, et si elle n'avait paru un acheminement à une motion plus révolutionnaire.

En effet, Jules Favre, livide, presque vert, la lèvre tendue

comme la corde d'un arc qui va lancer le trait empoisonné, gagna la tribune d'un pas solennel. Là, laissant tomber lentement chacune de ses paroles, sans son hoquet fatigant, d'une voix contenue, mais dans laquelle on sentait le grondement sourd de l'invective prête à jaillir, il demanda : 1° que des armes fussent immédiatement distribuées aux mairies de chaque arrondissement à tous les citoyens valides inscrits sur les listes électorales et que la garde nationale fût réorganisée en France dans les termes de la loi de 1831 ; 2° qu'un Comité exécutif de quinze membres, choisi dans le sein de la Chambre, fût investi des pleins pouvoirs du gouvernement pour repousser l'invasion étrangère. A l'appui de sa proposition, il reprit son thème, malheureusement juste, sur l'insuffisance du commandant en chef et sur la nécessité de concentrer les forces militaires entre les mains d'un homme qui ne fût pas l'Empereur. L'Empereur devait abandonner le quartier général ; il ne devait pas commander en chef, « il a été malheureux, il doit *revenir*. » Puis, par une de ses contradictions habituelles, après avoir établi que les revers sont dus uniquement à l'insuffisance d'un commandement auquel les ministres sont étrangers, il les impute à ces ministres. « L'Invasion, dit-il en nous désignant, ne serait pas convenablement repoussée par les hommes qui sont sur ces bancs, qui ont perdu déjà deux provinces, et qui, grâce à leur ineptie, perdront le reste. » Une vive approbation et des applaudissemens soulignèrent à gauche ces paroles que rendait plus significatives l'adhésion silencieuse du Centre et de la Droite. Mais alors Jules Favre, laissant les ministres, revient à l'Empereur et propose son renversement : « Il faut, si la Chambre veut sauver le pays, qu'elle prenne en main le pouvoir. »

Cette fois, plus de ces périphrases dans lesquelles l'orateur emmiellait ses perfidies. Sa pensée est à découvert : « Plus d'Empereur ni à l'armée, ni au gouvernement. A l'armée, il sera remplacé par un général, le « glorieux Bazaine, » au gouvernement, par une commission du Corps législatif composée de quinze membres. Il ne restait qu'à ajouter : « Plus d'Empire. » Cette conclusion impliquée dans ses paroles, l'orateur crut prématuré de la dégager. Il attendait les prochains désastres.

Tant que l'orateur n'avait vilipendé que les ministres, la Droite avait été patiente et complice. Quand il visa l'Empereur et surtout l'Empire, elle se réveilla, et son attitude indignée

obligea Schneider à intervenir : « *Votre proposition a un caractère essentiellement révolutionnaire; je ne puis ni accepter, ni mettre en discussion une proposition ayant ce caractère.* » Et avec une confiance que l'événement ne tarda pas à démentir, il ajouta : « Vous ne ferez pas de révolution avec cette Chambre-là. »

Ces paroles parurent trop molles à Granier de Cassagnac. S'avançant dans l'hémicycle, la tête haute, la voix tonnante, le bras tendu et menaçant, sans se laisser troubler par les clameurs furieuses qui l'interrompaient à chaque parole, il jeta cette apostrophe : « L'acte qui vient de s'accomplir devant vous est un commencement de révolution donnant la main à un commencement d'invasion. Les Prussiens vous attendaient! Lorsque Bourmont, d'odieuse mémoire, vendit sa patrie, il ne fit rien de plus que vous. Au moins Bourmont était un soldat, qui avait vu en face et de près les ennemis de son pays, tandis que vous, abrités ici derrière vos privilèges, vous vous proposez de détruire le gouvernement de qui? de l'Empereur qui est en face de l'ennemi. Nous sommes venus ici sous la condition de notre serment qui constitue notre caractère et qui crée notre inviolabilité. Lorsque, par un acte révolutionnaire, on reprend son serment, on perd à la fois l'inviolabilité et le caractère qui en découle, pour rester de simples factieux. Et je vous le déclare, si j'avais l'honneur de siéger au banc du gouvernement, vous tous, signataires, vous seriez ce soir devant un conseil de guerre! »

La Gauche effarée, hors d'elle, hurle, bondit, comme si elle sentait déjà sur son épaule la main du gendarme. Elle s'agite dans un véritable délire. Jules Simon se jette dans l'hémicycle et crie en gesticulant : « Nous sommes prêts à y aller au conseil de guerre. Si on veut nous fusiller, nous sommes prêts; vous n'avez qu'à venir. » Jules Ferry, sous prétexte que Gramont s'est permis de rire, s'élance vers lui dans une rage comique : « Il n'appartient pas à un ministre qui, en ce moment même, songe à négocier une paix infâme... » Estancelin, Garnier-Pagès et quelques autres rejoignent Ferry et se dirigent d'un air agressif vers le banc de Gramont. Chevandier, absent au début de la séance et qui venait seulement d'arriver, se lève et les brave. Gramont ne se lève même pas; il les toise avec hauteur. Je réponds ironiquement à Jules Simon : « L'honorable Jules

Simon m'a demandé si nous voulions faire fusiller tous les députés, et il a ajouté qu'il s'offrait *(Rires à droite)*, je tiens à le rassurer. » Jules Simon se récrie : il n'a pas parlé au ministre; c'est à la Chambre qu'il a dit : « Si vous voulez recourir à la violence, nous vous attendons. » Le tumulte cependant ne cesse de s'accroître; les vociférations se croisent de tous les côtés; le président est contraint de se couvrir et de suspendre la séance. Jules Simon se précipite, au milieu des journalistes et des citoyens, dans la salle des Pas-Perdus, et, les bras croisés sur la poitrine, crie : « Un Granier de Cassagnac vient de proposer qu'on fusille tous les députés de la Gauche. »

J'assistais le dégoût dans l'âme à ce pugilat indécent. J'avais cessé virtuellement d'être ministre tant qu'un vote de confiance ne m'avait pas rendu l'autorité. Si la Chambre me l'avait donné, certes, je n'aurais pas laissé à Granier de Cassagnac le privilège de démasquer les hypocrisies; je ne l'eusse fait ni avec plus d'éloquence, ni avec plus de courage; mais avec plus de justesse politique, et les emportemens séditieux de la Gauche seraient devenus un des considérans probans de l'acte d'accusation que j'aurais rédigé au sortir de la séance. Mais je ne me souciai pas de m'exposer à de nouveaux outrages au profit de ceux qui travaillaient à me frapper dans le dos.

IV

Jules Favre avait compromis les affaires de son parti en démasquant trop tôt ses pensées, et en ne transperçant les ministres que pour atteindre l'Empereur. Picard essaya de les rétablir, en écartant l'Empereur et en concentrant l'effort de son attaque sur le Ministère seul. Jérôme David, en lui répondant, vint alors porter à l'Empire le coup le plus cruel qu'il eût encore reçu. Son discours débuta patriotiquement en rappelant que c'est de notre côté qu'avaient été la bonne foi et la sincérité et de l'autre le désir et la préméditation de la guerre, et que nous ne pouvions éviter la guerre sans abdiquer notre rôle en Europe. Il attesta l'héroïsme de nos soldats dont il avait été témoin, puis, tournant court, il expliqua nos revers par ce fait : « La Prusse était prête, et nous ne l'étions pas. » Jeter au public ces paroles, même suivies d'une prédiction de revanche, c'était jeter aux Prussiens un encouragement et à notre armée la déses-

pérance. Celui qui les proférait méritait, bien plus que Jules Favre, d'être envoyé devant un conseil de guerre. C'était à Dejean qu'il eût appartenu de répondre, mais il ne se considérait plus comme ministre : il craignit que sa dénégation ne fût suivie par des affirmations emportées de l'Opposition et il ne crut pas prudent d'ouvrir, à une heure aussi inopportune, un débat dont le retentissement eût été désastreux ; il jugea moins dommageable de laisser tomber les paroles abominables de Jérôme David. Au surplus, ces paroles n'atteignaient pas le Ministère, dont la réorganisation militaire n'avait pas été l'œuvre; elles frappaient tout le règne, et l'Empereur et Niel, auteurs de la préparation, et qui s'étaient maintes fois portés garans de son efficacité.

La Gauche releva cette arme qui lui était offerte par un soudoyé de l'Empereur. Kératry dit : « Après les paroles prononcées par l'honorable M. Jérôme David, je considère comme un devoir pour moi, membre de la Commission chargée du rapport relatif à la guerre, de venir faire ici une déclaration qui ne sera démentie par aucun de mes collègues : M. le ministre de la Guerre, appelé dans le sein de notre Commission, a affirmé sur l'honneur que nous étions absolument prêts. S'il nous eût laissé voir quelque hésitation dans son esprit, nous serions venus soumettre la situation à la Chambre en l'éclairant sur la réalité des faits. Maintenant, je dois revenir à ce qu'a dit M. Granier de Cassagnac, car il a posé la question sur son véritable terrain : quand Napoléon Ier a succombé avec nos bataillons, la France s'est chargée elle-même de prendre le gouvernement de ses affaires. La confiance du pays s'était retirée du chef de l'État ; c'était justice et prévoyance. Napoléon III n'a pas su conduire nos armées à la victoire ; selon la proposition que nous avons déposée, qu'il cède la place au patriotisme du Corps législatif ! » *(Bruyantes réclamations. — Bruit prolongé.)* Le président rappela Kératry à l'ordre. Il eût dû auparavant rappeler Jérôme David à la pudeur, à la loyauté et au patriotisme.

Il ne restait qu'à voter. Schneider, ayant refusé de mettre aux voix la proposition de Jules Favre, c'était sur celle de Latour-Dumoulin que le vote allait avoir lieu. Son adoption eût été un vote de défiance prononcé ; la majorité voulait ce vote de défiance, mais sous une autre signature que celle de Latour-Dumoulin et non au profit de Trochu. Les meneurs cherchèrent

donc une formule qui, en frappant à mort le Ministère, ne froissât les susceptibilités d'aucun des coalisés, de l'extrême Gauche à l'extrême Droite. Cette formule, ils ne l'avaient pas trouvée ; il leur fallait encore quelque temps de délibération. Ce fut Talhouët qui le leur procura.

Cet homme excellent et charmant, droit, désintéressé, mon ami personnel, était, depuis son rapport du 15 juillet, hanté sans répit de la pensée de se décharger d'une responsabilité qui l'accablait. On lui avait persuadé qu'un des meilleurs moyens serait de contribuer à notre chute ; il marquerait ainsi qu'il avait été trompé. C'est pourquoi il intervenait. Il proposa de suspendre le vote sur la question de confiance et de commencer par examiner les projets de loi demandés d'urgence. « En suivant cette marche, la question des personnes pourra se poser naturellement et se décider... *(Interruptions)* sans montrer au pays une division que je regretterais profondément quand nous sommes en face de l'étranger. » *(Nombreuses marques d'approbation.)* Après les motions violentes de Jules Favre, Picard, Kératry, c'était s'y prendre un peu tard pour cacher au pays « une division regrettable » qui venait d'être bruyamment étalée.

J'eusse été, si j'eusse accepté sa proposition, un étrange ministre : dès que la question de confiance est posée, il est de règle que, toute affaire cessante, elle soit résolue incontinent, afin que l'exercice du pouvoir ne demeure pas longtemps interrompu. En aucune circonstance, cette règle ne s'imposait plus impérieusement. De quart d'heure en quart d'heure, à mon banc, me parvenaient des rapports de police alarmans. Il y était dit que la foule s'exaspérait, qu'elle avait saisi et précipité dans la Seine un agent de police. A tout moment, la situation pouvait exiger des résolutions suprêmes, et l'on devait, sans perdre une minute, ou investir les ministres de la force que la proposition d'un vote de méfiance leur avait enlevée, ou immédiatement les remplacer.

C'est précisément parce qu'on savait que je rejetterais la proposition inacceptable de Talhouët qu'on l'avait présentée. Sans me donner la peine inutile d'expliquer ce que tout le monde comprenait aussi bien que moi, je dis simplement que je n'acceptais pas. La Chambre presque entière, à l'exception d'une quinzaine de membres, se leva et vota la motion. Latour-Dumoulin

s'écria : « Il est bien entendu que le Ministère s'y opposait ; nous le constatons. — La proposition, ajouta Cochery, a été adoptée malgré le Ministère. C'est le prélude de sa condamnation par la Chambre. » La Chambre se retira dans ses bureaux ; la séance fut levée.

Je montai au fauteuil demander ou donner un renseignement à Schneider : « Eh bien ! me dit-il, je vous l'avais bien annoncé hier ; la Chambre est décidée à vous renverser. — Qu'ils se déshonorent, dis-je, si cela leur convient. Je ne me déshonorerai pas moi-même. Je ne considère pas comme décisif le vote qui vient d'être rendu, quoiqu'il soit clair ; je ne me retirerai que devant un vote de défiance formel. Je veux qu'il soit bien incontestable que je n'ai pas déserté, sans y être contraint, un poste qui n'est plus qu'un poste de danger. »

V

Le tumulte aux environs du Corps législatif n'était pas moindre que dans l'assemblée. La foule faisait mine d'escalader les grilles et le petit mur du côté du quai ; quelques députés lui tendaient la main. Baraguey d'Hilliers crut qu'il était temps d'en finir.

Il s'avança vers la bande qui grimpait aux grilles et, tirant sa montre et se tournant vers ses aides de camp, il dit à voix haute : « Dans cinq minutes, vous chargerez s'ils n'ont pas f... le camp. » Au bout d'une minute, il ne restait plus personne. Gambetta s'étant dirigé au delà du pont vers la foule, le maréchal le repoussa : « Vous ne passerez pas, monsieur ; à la Chambre, vous pouvez être quelqu'un ; ici, vous n'êtes rien et je ne tolérerai pas que vous me désobéissiez. » Il fit ensuite évacuer la salle des Pas-perdus, et ordonna à un détachement de cuirassiers, soutenu par un escadron de gardes de Paris à cheval, un régiment d'infanterie de marine, de nombreuses brigades de sergens de ville et un bataillon de la garde nationale, de déblayer le pont de la Concorde et les quais à droite et à gauche du Palais. Aucune résistance ne se produisit ; en quelques instans, la tranquillité la plus complète régnait aux abords du Corps législatif. Des forces massées à proximité demeurèrent prêtes à charger, à dissiper la foule et à la rejeter sur la place de la Concorde, si elle avait remué. Les quatre mille révolution-

naires les virent et se tinrent prudemment cois, et plus encore les députés; le brave qui devait proposer la déchéance et donner le signal de l'insurrection ne parut pas.

Certainement si le gouvernement n'avait pas été résolu, si le ministre de l'Intérieur, le préfet de Police et le maréchal Baraguey d'Hilliers n'avaient, chacun dans leur sphère, pris des mesures intelligentes, si le commandement militaire n'avait pas énergiquement soutenu les forces municipales, « si, au lieu de se porter de sa personne au Corps législatif et d'affirmer sa résolution par son attitude et son langage sans réticence aux députés, le maréchal s'était abstenu, la révolution aurait pu réussir dès ce jour-là, car la population qui entourait le Corps législatif était composée d'élémens semblables à ceux qui triomphèrent le 4 septembre (1). » La révolte avorta le 9 août parce qu'elle trouva devant elle un ministère et un chef militaire décidés à l'écraser.

La vigueur que nous venions de déployer sous ses yeux aurait dû convaincre la Chambre que nul autre ministère ne la défendrait mieux et ne saurait mieux se mesurer avec la révolution. Mais les corps politiques ont leurs jours de panique, comme ils ont leurs jours de calcul : « C'était assurément une grande inconséquence aux partisans les plus ardens de la guerre d'en imputer les malheurs aux ministres à qui ils l'avaient imposée : mais ils n'avaient que le choix de se le reprocher à eux-mêmes ou aux ministres (2). » Cette considération effaça toutes les autres. La Chambre se servit de la tranquillité que nous lui assurions pour mieux consommer notre renversement.

J'attendis la sortie des bureaux en me promenant devant la salle des conférences. Aucun de ceux qui me soutenaient si ardemment d'ordinaire ne s'approcha de moi et ne m'apporta un témoignage d'amitié. Mes collègues étant dispersés de côté et d'autre, je demeurai seul, apercevant dans les coins ceux qui se préparaient à me porter le dernier coup. Je ne fus abordé que par un de mes amis de l'École de droit, Thoinnet de la Turmelière. Avec la familiarité de nos anciennes relations, il me dit : « Vous le voyez, la Chambre désire que vous vous retiriez; votre

(1) Pietri, *Déposition dans l'enquête sur le 4 septembre et le procès Trochu.*
(2) Saint-Marc Girardin, *Rapport sur le 4 septembre.*

chute est nécessaire; ce sera un répit gagné et la possibilité de se retourner assurée; n'obligez pas d'anciens amis comme moi, qui vous resteront toujours attachés, à voter contre vous; donnez votre démission. — Jamais, répondis-je, ce serait une lâcheté, un aveu d'incapacité ou de culpabilité. » Thoinnet reprit : « Mais si nous vous présentions une lettre signée par les Cent seize, vous priant dans l'intérêt public de vous retirer, le feriez-vous? — Certainement, j'attacherais à cette manifestation la même importance qu'à un vote hostile de la Chambre. » Alors il se mit en mouvement; mais, au bout de quelques instans, il revint et me dit : « Cela ne peut aller. — Vous avez raison, répondis-je, j'étais moi-même revenu sur mon premier acquiescement; je ne dois m'en aller que devant un vote formel et public. — Vous n'en voudrez pas, n'est-ce pas? fit Thoinnet ému, à ceux de vos amis qui, s'inspirant du salut public plutôt que de l'amitié, voteront contre vous? — Comment leur en voudrais-je, répondis-je, non sans quelque ironie, de placer le pays au-dessus de leur amitié? »

Thoinnet s'était éloigné, lorsque je vis arriver à moi Persigny. Sa sortie véhémente du matin contre le retour de l'Empereur à Paris l'avait mis en faveur auprès de l'Impératrice. Étant venu se renseigner aux Tuileries, il avait été reçu aussitôt, avait trouvé Palikao et appris qu'il allait être ministre de la Guerre. Persigny approuva chaudement, mais il pensa que Palikao ne pouvait suffire à la situation dès que le Parlement était réuni : mon maintien aux affaires lui parut indispensable, nul autre n'étant en mesure de me suppléer et de tenir tête à ces manifestations violentes de l'Opposition contre lesquelles j'étais aguerri. L'Impératrice lui répondit qu'il n'était pas plus en son pouvoir de maintenir que de renverser M. Émile Ollivier, et que tout dépendait du Parlement; elle avait reçu du président de la Chambre un message l'invitant à composer un nouveau ministère, le ministère Ollivier étant irrévocablement condamné, l'adjonction de Palikao ne le sauverait donc pas. Toutefois, Persigny insistant, elle consentit à ce que cet expédient fût tenté, et Persigny venait me le proposer : « Montez à la tribune, annoncez que Palikao est ministre de la Guerre et vous resterez. » C'était inacceptable. Je ne pouvais faire entrer Palikao dans le Ministère, d'abord sans m'être assuré de l'assentiment de mes collègues, dont j'étais loin d'être sûr, ensuite sans avoir obtenu du

général qu'il adhérât aux deux mesures sans lesquelles je ne resterais pas au pouvoir : le retour de l'Empereur et l'arrestation des révolutionnaires. Je crus superflu d'entrer dans ces considérations et je dis simplement : « Non, mon cher duc, j'aurais beau monter à la tribune et lire cette nomination, je ne resterais pas. La Chambre, pour se dégager, vient de me sacrifier par un premier vote formel provoqué par un de mes amis, et, comme je n'ai pas voulu m'y soumettre, elle va le renouveler sur la proposition d'un de mes ennemis (1). Jetez un coup d'œil sur la salle des conférences, vous y verrez les chefs de la Gauche et de la Droite réunis délibérant sur les termes de l'ordre du jour qui doit nous exécuter. Il ne s'agit pas de savoir si je serai renversé, je le suis. Ce que vous proposez ne serait qu'un essai de replâtrage sans dignité, qui n'arrangerait rien. Puisque Palikao est votre suprême espérance, ne le compromettez pas en l'associant même un instant à celui qui va être frappé comme le bouc émissaire. » Persigny n'essaya pas de me réfuter : « C'est aussi l'avis de l'Impératrice, » dit-il. Il me serra la main, et me quitta. Je ne l'ai jamais revu.

La véritable pensée de l'Impératrice me fut confirmée par une démarche de celui de ses intimes qui, pendant toute cette séance, était allé sans répit des Tuileries à la Chambre et de la Chambre aux Tuileries, Jérôme David. Sans être arrêté par ses machinations, il m'aborda et me dit d'un ton embarrassé : « Entre gens de cœur, on peut s'expliquer clairement. Après le vote de la Chambre qui vous renversera, consentirez-vous à monter à la tribune, et à annoncer que le général Palikao est nommé ministre de la Guerre avec mission de former un Cabinet? — Oui, monsieur, répondis-je sèchement, si l'Impératrice me le demande par une lettre. » Et je lui tournai le dos. Il courut aussitôt aux Tuileries chercher cette lettre, avant que la séance fût reprise, tant il était sûr de ce qui allait se passer.

(1) Auguste Vitu, *le Peuple Français*, 11 août 1870. « Lorsque l'amendement de M. Clément Duvernois a été adopté, le Cabinet était déjà mort. Il avait été tué raide par le vote sur la proposition de M. de Talhouët. Le vote de l'amendement Duvernois n'a fait que constater le décès. »

VI

Les coalisés avaient enfin trouvé l'ordre du jour qui, sans mettre en cause l'Empereur, serait acceptable à la Droite, et cependant assez énergique contre le Ministère pour contenter les Gauches. Duvernois fut chargé de le proposer. Il fut entendu que ni lui ni qui que ce soit ne le soutiendrait afin de ne pas m'offrir l'occasion de riposter : il serait soumis à l'assemblée par le président. On voulait m'exécuter sans phrases; on tenait à ce qu'il n'y eût aucune discussion qui me permît de dire de rudes vérités, et on était certain que, si on ne m'y contraignait pas, je ne prendrais pas l'initiative, ne voulant pas me rabaisser à paraître, en un pareil moment, préoccupé de ma personne. D'ailleurs, l'opinion publique réprouverait quiconque soulèverait un débat sur nos malheurs, et l'on savait que je ne voudrais pas être celui-là. La manœuvre était donc ce qu'il y a de plus lâche et de plus fin dans la perfidie.

A cinq heures et demie, on entra en séance. Aussitôt se produisit une palinodie comme les assemblées ne se les refusent pas. La Chambre avait décidé, contre mon avis, que les lois seraient discutées avant les personnes; mais si elle avait persisté à voter d'abord ces lois, la discussion, si rapide qu'elle fût, eût absorbé la séance entière et notre renversement eût été renvoyé au lendemain. Or elle ne voulait pas se séparer avant qu'il ne fût chose faite; elle revint donc à l'avis de ne plus s'occuper des lois et se mit à discuter les personnes. Talhouët, battu après m'avoir battu, ne parut pas s'en apercevoir. Schneider donna lecture de l'ordre du jour de Duvernois : « La Chambre, décidée à soutenir un Cabinet capable d'organiser la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

J'avais promis de ne pas engager de débat sur la question de confiance. Mais ceci était une motion d'insulte. Je sentis bouillonner l'ardeur combative que je refrénais. Je redressai ma tête et je braquai mon regard sur la tribune. Personne ne s'y montra. Il n'est pas d'exemple d'une motion de cette sorte qui n'ait été justifiée par son auteur. Cette fois personne, rien. Duvernois, malgré les sommations de quelques députés non initiés à la manœuvre, s'était dérobé. Je compris le sens de cette

désertion. Elle me plongea quelques secondes dans une cruelle perplexité. Que faire? A une attaque motivée, j'aurais répondu vertement et châtié l'insulteur; mais que riposter à une attaque muette et masquée? Prendrais-je l'offensive? Tomberais-je dans le traquenard? Me donnerais-je l'odieux de ne paraître penser qu'à moi en un aussi pressant péril de la patrie? Était-ce l'heure de courir après celui qui fuyait, de le souffleter, de démontrer qu'il n'était qu'un drôle? Allais-je réfuter comme ayant été dit ce qui ne l'avait pas été? D'ailleurs, par quels argumens aurais-je établi que nous n'étions pas incapables? Expliquerais-je que ce n'était pas le Ministère qui avait fait perdre les batailles de Wœrth et de Forbach; que les généraux, dont l'impéritie les avait fait perdre, Failly et Frossard, étant des généraux de cour, choisis en dehors de toute intervention du Cabinet, ce n'était pas à nous, arrivés de la veille aux affaires, qu'il fallait s'en prendre si véritablement nous n'étions pas prêts? Pouvais-je révéler la cause réelle de nos défaites, étaler le spectacle lamentable de nos misères de Metz, de ce pauvre Empereur malade, de ces généraux démoralisés, de ces soldats dont on usait l'ardeur en leur refusant le combat, de cette victoire qui s'était offerte et qu'on n'avait pas saisie? Pouvais-je répéter à la Chambre, à la France, à l'Europe ce que j'avais dit librement au Conseil, et contresigner ainsi en quelque sorte, l'acte de déchéance de Jules Favre et Kératry? Je ne pouvais prononcer une parole de justification qui ne retombât sur l'Empereur comme une lourde accusation, et c'est précisément ce qui donnait à l'attaque dirigée contre nous son caractère de lâcheté. Du reste, devant l'apostasie de ce troupeau, qui avait tant aboyé après moi lorsque je résistais à l'irréflexion de sa passion belliqueuse et qui aboyait encore plus lorsque cette guerre, la sienne et non la mienne, tournait mal, je ressentais un tel dégoût que je n'aurais su proférer que des paroles de mépris, soulever des colères, amener des ripostes brutales, et je voulais que quelqu'un, au moins, conservât sa dignité dans cette honteuse journée. Amené devant le prévaricateur Ponce Pilate, le Juste s'était tu, *tacebat*. Incriminé devant ces prévaricateurs, résolus à nous frapper pour s'innocenter, je trouvai un conseil dans cet auguste exemple et je me tus, *tacebat*. Du reste, je faisais de nécessité vertu, car aurais-je uni à l'éloquence de Démosthène celle de Mirabeau et de Berryer, je ne serais pas parvenu à

achever un raisonnement devant une assemblée furibonde de peur qui voulait frapper et non écouter. Oh! certes, il y avait matière à un superbe discours, émouvant et élevé; mais j'étais le seul auquel ce discours ne fût pas possible : je souffre encore de n'avoir pu le prononcer.

Aucun ordre du jour de confiance ne fut opposé à celui de Duvernois. Aucun orateur ne flétrit la coalition de rancune, de convoitise et de passions qu'on abritait sous une apparence de salut public. Aucun ne stigmatisa l'expédient des boucs émissaires. Il y eut, cependant, un mot de raison. Il fut dit par le fou de l'assemblée, Piré : « Il est honteux de discuter à l'heure qu'il est. Vous devriez être tous unanimes, quand même les ministres auraient tous les torts. » Le président le pria de ne pas donner, par un excès de zèle, un déplorable exemple. Jouvencel ne trouvait pas l'ordre du jour clair. « Je ne sais pas s'il est besoin de l'expliquer, répliqua Schneider, mais je déclare que, quant à moi, j'en comprends parfaitement la signification. »

Je terminai ce pitoyable débat : « Le Cabinet n'accepte pas cet ordre du jour. » Et il y avait dans mon accent quelque chose de si altier qu'il y eut comme un frémissement dans la Chambre. Cela ne dura qu'un instant. Elle se leva et à l'unanimité, moins une dizaine de voix, l'ordre du jour insultant, que son auteur n'avait pas eu le courage de venir défendre, fut adopté par assis et levé. La Gauche, qui n'avait pas présenté d'ordre du jour, ne prit pas la peine de se lever, constatant ainsi que l'œuvre subversive était commencée par la majorité gouvernementale. « Nous avons réussi à renverser le Cabinet, a dit Jules Simon, parce que nous avons eu tous les partis pour auxiliaires, *même le parti de la Cour* qui recueillit la succession (1). »

Je demandai la suspension de la séance. Jérôme David me remit la lettre de l'Impératrice et je réunis mes collègues dans un bureau de la Chambre où je leur en donnai connaissance.

VII

A la reprise de la séance, Jules Favre demanda l'urgence pour les deux propositions qu'il avait déposées : l'une relative à

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, t. I, p. 253.

l'armement des gardes nationaux (il avait d'abord dit de Paris, il ajouta de France), l'autre proposant l'institution d'un comité de défense. L'urgence de la première fut votée à l'unanimité. La seconde aurait dû être écartée, et Schneider aurait dû persister dans son refus de la mettre en délibération en la déclarant inconstitutionnelle, comme il l'avait fait au début de la séance. Mais en ce peu d'heures la grâce efficace de la révolution avait si subitement agi sur son esprit que, ne se souvenant plus ni de ce qu'il avait dit ni de son devoir de défenseur de la Constitution, il devint le complaisant de ses destructeurs et ouvrit la route à leur premier succès. Il mit aux voix l'urgence. Elle fut repoussée. Cependant elle réunit 53 votes, parmi lesquels celui de Thiers, et cette minorité inusitée fut considérée avec raison par les Irréconciliables comme la promesse d'une défection prochaine plus complète, car on y trouvait les noms de députés jusque-là fidèles à l'Empire.

Il me restait à clore cette triste séance par la lecture de ma lettre de démission. Je montai à la tribune et je dis : « Après le vote de la Chambre, les ministres ont présenté leur démission à l'Impératrice régente, qui l'a acceptée, et je suis chargé par elle de vous déclarer qu'avec l'assentiment de l'Empereur, elle a chargé le comte Palikao de former un ministère. (*Applaudissemens à droite et au centre. — Bruit à gauche.*) J'ajoute que pendant les quelques heures qui nous séparent de la formation du Ministère, nous continuerons à remplir notre devoir et que le nouveau ministère, quel qu'il soit, peut compter de notre part sur l'appui le plus ardent, le plus fidèle et le plus dévoué. » (*Nouveaux applaudissemens à droite et au centre.*)

A la suite de la séance, parmi les membres de la majorité, qui nous avaient condamnés par peur, ce fut à qui m'entourerait, me serrerait la main. « Vous n'êtes pas tombé du pouvoir, me disait l'un, vous en êtes descendu. — Le régime parlementaire est fondé, » disait l'autre. — « Maintenant on peut vous parler, » dit Gambetta en me tendant la main. A ce mot : « Le régime parlementaire est fondé, » je me retournai vers mon fidèle Adelon, dont j'avais pris le bras, et je dis : « C'est l'Empire qui est mort. Dieu veuille que ce ne soit pas aussi *finis Franciæ.* »

Jules Simon a très bien décrit les sensations de la foule de curieux, de révolutionnaires, de socialistes, de républicains,

d'orléanistes, qu'il traversa en voiture découverte après la séance : « Ce qu'on me demandait le plus après les nouvelles de l'armée, c'était des nouvelles du Cabinet. Quand je répétais qu'il n'existait plus, les applaudissemens éclataient, se prolongeaient, redoublaient. On n'aurait pas été plus joyeux pour une victoire. Je ne discernai aucun cri contre la Chambre. Comme nous débouchions sur la place, deux ouvriers en blouses blanches saisirent le cheval par la bride en disant : « Il faut la déchéance ! » On répéta autour d'eux : « Oui, oui ! » mais sans trop grande animation. Quoique tout le monde voulût la déchéance, ce n'était pas l'affaire de la journée. Au contraire, on entendait de tous côtés : « *Qu'il revienne !* qu'il renonce au commandement ! c'est lui qui nous perd ! » Les imprécations contre le maréchal Le Bœuf étaient aussi très vives et très persistantes. »

Ceux qui, dans la foule hurlante, demandaient la déchéance avaient raison de se réjouir de notre renversement comme d'une victoire : ils n'avaient plus d'obstacle devant eux. Le sentiment était juste aussi de ceux qui répétaient le vrai mot de la situation : « Qu'il revienne ! » Toute la population parisienne le disait à l'envi. Elle n'eût donc pas été étonnée qu'il revînt ; elle n'eût vu dans ce retour ni lâcheté, ni déshonneur ; elle eût été, au contraire, reconnaissante de cette abnégation.

La journée était bonne pour l'opposition irréconciliable : elle s'était débarrassée du seul ministère de force à lui barrer la route et elle avait ouvert l'ère révolutionnaire en s'affranchissant des contraintes constitutionnelles. On ne lui avait pas encore accordé le droit de tout faire, mais on ne lui refusait plus celui de tout dire. Enfin, un résultat était acquis, à savoir qu'au prochain revers, on appliquerait à l'Empereur le traitement qu'on venait de nous faire subir et que l'on prononcerait sa déchéance comme on avait voté notre renversement, d'autant plus que sa responsabilité existait, tandis que nous n'en avions encouru aucune. La Gauche exultait. « *Dès ce moment*, a dit Jules Simon, *l'Empire n'existait plus que de nom* (1). »

Le contentement de l'assemblée ne fut pourtant pas complet parce que notre chute n'était pas accompagnée de la destitution

(1) *Origine et chute du second Empire*, p. 246.

de Le Bœuf. Elle avait son bouc émissaire civil, il lui fallait le bouc émissaire militaire. L'Impératrice ne se ménageait pas pour lui accorder cette satisfaction. Elle employa pendant toute cette journée, contre Le Bœuf, autant d'efforts que ses amis en déployaient contre nous. Connaissant la générosité du maréchal, elle s'était adressée à lui-même : « Au nom de votre ancien dévouement, donnez votre démission de major général, je vous en supplie. Je sais combien cette détermination va vous coûter, mais dans les circonstances actuelles nous sommes tous obligés aux sacrifices. Croyez qu'il n'en est pas de plus dur que la démarche que je fais auprès de vous (9 août). » Le maréchal répond incontinent que ce n'était pas auprès de lui qu'il fallait insister, que sa démission était donnée depuis le 7 août, et que c'était l'Empereur qui persistait à la refuser. La réponse pleine d'effusion de l'Impératrice indique l'ardeur de son désir : « Je vous remercie de ce que vous faites, je n'oublierai jamais cette preuve de dévouement que vous donnez à l'Empereur, j'en suis touchée et émue (9 août soir). » Le Bœuf crut que l'Empereur se décidait à accepter sa démission. Il persistait au contraire à la refuser, et la journée se termina sans qu'on pût annoncer au public le départ du maréchal.

Pendant ce temps, les écervelés qui formaient le Conseil intime de l'Impératrice triomphaient : « Nous avons empêché Papa de revenir. » Et l'Impératrice télégraphiait à l'Empereur : « Ce que je craignais est arrivé ; j'ai un changement de ministère. Palikao est à la tête, mesure admirablement acceptée. »

Vers neuf heures du soir, nous allâmes aux Tuileries prendre congé de la Régente. Dans la salle d'attente était Baroche. Il attribuait notre chute à Schneider, et me dit : « Vous le voyez, sans l'accord avec le président du Corps législatif, on ne peut pas marcher dans le régime parlementaire. » Il est dans les devoirs des ministres qui quittent les affaires de donner leurs conseils pour le choix de leurs successeurs. Quoique l'Impératrice ne nous y engageât pas, nous nous assîmes autour de la table des délibérations et nous communiquâmes nos sentimens. Nous étions écoutés avec politesse, mais froidement et avec distraction. Nous le comprîmes et nous nous levâmes. L'Impératrice parut soulagée. Malgré la sécheresse de ce congé, j'étais ému de pitié en songeant dans quel abandon elle n'allait pas tarder à se trouver lorsqu'elle n'aurait plus à ses côtés ses seuls

conseillers indomptablement résolus à la protéger jusqu'au bout et quoi qu'il arrivât. Je me souvins de cette soirée de décembre aux Tuileries où, pendant que nous causions au coin du feu, un ouragan ouvrit violemment la fenêtre et s'engouffra dans le salon. L'Impératrice s'était levée et avait essayé de la fermer; la tempête était trop violente et je dus venir à son aide. La tempête était là, mais l'Impératrice se croyait de force à l'affronter sans moi.

L'émotion du Parlement se retrouva le lendemain dans les articles de la presse. Le parti de l'extrême Droite nous piétina furieusement et surtout le journaliste de Rouher, Dréolle. Le Centre gauche ne fut pas moins amer, il nous reprocha surtout de ne lui avoir pas épargné par une démission la honte de nous renverser. Les Irréconciliables ne montrèrent que de la satisfaction ; débarrassés de nous, ils se sentaient les maîtres et ils poussèrent plus que jamais leur cri insurrectionnel. Les modérés, qui, la veille, nous soutenaient, se retournèrent contre nous pour se faire pardonner de nous avoir soutenus. Les ambitions découragées des vieux états-majors monarchistes se ranimèrent, chacun recommença à espérer et à haïr, ce qui est la conséquence des espérances politiques. Par une raison ou par une autre, ce fut à qui nous condamnerait le plus cruellement.

VIII

La séance du 9 août avait été comme ces reconnaissances militaires qui révèlent les dispositions de l'ennemi. Aucun doute n'était désormais possible. Jules Simon a eu la franchise d'en convenir. « Jusqu'à la chute de l'Empire, ce ne fut ni un homme, ni une réunion d'hommes qui commanda; ce fut la haine (1). » Cet aveu justifie le jugement sévère de Paul Déroulède : « C'est l'ineffaçable opprobre de tous les partis d'opposition au régime impérial que d'avoir continué à se laisser dominer à pareille heure par leurs passions personnelles. L'intérêt de la Patrie avait disparu pour eux par cela seul qu'ils le sentaient mêlé aux intérêts de l'Empereur. *Il y eut chez la plupart une perte absolue du sens national.* « *Croule la France pourvu que l'Empire tombe* (2). » Le « partiotisme » l'emportait sur le

(1) *Origine et chute du second Empire*, p. 250-251.
(2) P. Déroulède, *Feuilles de route*, p. 30.

patriotisme, la tradition de Carnot était vaincue par celle de Talleyrand.

Même aux temps d'aberration générale, il est toujours en France un ou plusieurs hommes qui résistent au courant d'insanité ou de lâcheté, et font et disent ce que tous auraient dû faire et dire. Trois hommes considérables désapprouvèrent la politique de la collaboration avec l'invasion.

Le comte de Chambord, représentant auguste du principe que l'Empire avait battu, souffrant d'être éloigné depuis sa naissance du pays constitué par ses ancêtres, écrivait à un de ses amis, le 1er septembre, alors que sa parole devait profiter à un gouvernement qu'il haïssait : « Il faut oublier en ce moment tout dissentiment, mettre de côté toute arrière-pensée; nous devons au salut de notre pays toute notre énergie, notre fortune, notre sang. La vraie mère préférait abandonner son enfant plutôt que de le voir périr. J'éprouve ce même sentiment, et je dis sans cesse : « Mon Dieu, sauvez la France, dussé-je mourir sans la revoir! »

Le plus remarquable, après l'incomparable Duc d'Orléans, de tous les fils si distingués de Louis-Philippe, le prince de Joinville, écrivait : « Je ne comprends rien à la Chambre, je ne comprends pas qu'il se prononce un mot, qu'il se fasse un acte ayant un autre but que de venir en aide aux armées, seul espoir de la France aujourd'hui. Quel que soit le gouvernement actuel, il vaut mieux, tant qu'on a chance de résister, que le provisoire, par le seul fait qu'il est organisé (1). »

Changarnier exilé, proscrit, dont la carrière avait été brisée en plein épanouissement, et que nous avions tous vu dans l'hémicycle du Corps législatif, frémissant d'aise aux discours hostiles de Thiers, oublie ses colères, ses griefs et court à Metz, parce que l'Empereur est le symbole de la Patrie.

Mais les lettres des princes demeuraient dans un cercle restreint et l'acte de Changarnier fut à peine remarqué; il étonna plus qu'il n'enthousiasma. Le sentiment des politiciens de toute nuance était dans la rebuffade de Schneider à ce pauvre Piré qui demandait qu'on fût uni dans le danger : « Ne donnez pas, par excès de zèle, un déplorable exemple. »

Le voilà renversé, ce ministère qui avait réalisé déjà tant de

(1) Prince de Joinville à Bocher, Lettre du 10 août 1870.

belles espérances et dont la durée eût assuré un avenir bienfaisant de concorde, d'ordre, de liberté, de progrès. Le voilà jeté à terre au moment où, ayant surmonté tant de difficultés intérieures redoutables, il allait aborder son œuvre organique de réformes sociales et compléter sa rénovation politique. Le voilà précipité, non seulement par la haine des Irréconciliables dont il avait brisé les trames, mais surtout par l'ingratitude de ceux dont il avait été la sauvegarde, et qui, n'étant plus couverts par lui, étaient voués à une fin misérable ; le voilà, lui, le ministère loyal, culbuté, non par une attaque à face découverte, mais lâchement par la mine d'une coalition ténébreuse ; le voilà, lui, ministère d'honnêtes gens, mis en déroute par la machination d'un futur escroc (1).

Le Ministère du 2 janvier avait été envoyé comme le salut à l'Empire désemparé. A son avènement, les appréhensions étaient générales, tous les ressorts fonctionnaient mal ; les espérances du parti révolutionnnaire égalaient son audace. Après quelques semaines, l'esprit public s'était rasséréné, l'action gouvernementale avait repris son aplomb, le parti révolutionnaire, réduit dans l'affaire Victor Noir, avait perdu sa jactance. Les anciens partis gardaient encore des chefs acharnés, mais les soldats se ralliaient à un gouvernement qui les accueillait sans leur imposer aucun sacrifice de dignité. Les intérêts religieux avaient été sauvegardés non moins que les intérêts politiques et sociaux ; le concile œcuménique du Vatican avait joui d'une ampleur de liberté qu'aucune assemblée de ce nom n'avait encore connue. Près de huit millions de voix avaient consacré cette politique, rajeuni l'Empire, effacé le souvenir du 2 décembre. Dans la courte existence de ce Cabinet s'étaient accumulées plus d'affaires graves qu'il n'y en a eu dans les années de bien d'autres. Il avait suffi à toutes et je puis le dire sans sotte vanité, mais par le sentiment d'une juste fierté qui se relève sous les outrages, il avait déployé dans toutes une égale capacité. Assailli à l'improviste par une provocation prussienne, il se montra résolu et modéré, souple et ferme, ressentant l'émotion publique sans s'y abandonner, et sachant parer aux accidens imprévus avec une rapidité réfléchie. L'intérêt sauvegardé, il ne permit pas l'atteinte à notre honneur, mais il ne se décida à la guerre que

(1) Duvernois fut condamné comme tel à deux ans de prison et 1 000 francs d'amende le 24 novembre 1874 par un jugement de police correctionnelle.

lorsqu'il n'eut plus à opter qu'entre le champ de bataille et le ruisseau. Et ses résolutions sortaient tellement des entrailles du pays qu'aucune guerre ne rencontra à son début un assentiment aussi passionné et aussi universel. Les revers arrivés, il n'avait pas désespéré de la chose publique. On a dit qu'il était « capable de toutes les fautes. » Certainement il a commis des fautes : qui agit sans en commettre? (Chi fa falla (1).) Mais ce n'est pas de toutes les fautes, c'est surtout de toutes les énergies qu'il fut capable, car son existence n'a été qu'un acte perpétuel d'énergie. Si on lui en eût laissé le temps, il eût réparé nos revers ; il n'aurait pas permis à l'insurrection de s'organiser paisiblement pendant trois semaines ; il n'aurait pas envoyé une armée démoralisée s'engloutir entre trois armées victorieuses. Lui debout, il n'y aurait eu ni Sedan, ni 4 septembre, ni Commune. Sa chute a été une catastrophe nationale.

IX

Schneider, pendant la séance du 9 août, n'avait pu agir aux Tuileries que très indirectement. La séance levée, il se rendit auprès de l'Impératrice et discuta, avec elle et Palikao, les conditions d'un nouveau Cabinet. On fut d'accord à reconnaître qu'il ne pouvait être question d'un Cabinet Trochu. Palikao s'étant réservé le portefeuille de la Guerre et la présidence du Conseil, aucune situation ne restait à offrir au général atrabilaire, que l'insolence hostile de ses refus ne permettait pas d'aborder derechef. Schneider ne voulait pas davantage entendre parler de Duvernois, à cause de son mauvais renom, ni de Jérôme David parce qu'il le détestait. Si on les prenait, il menaçait de sa démission. Ce qu'il voulait, c'est un ministère de Centre gauche, dont le pivot eût été son ami Magne, autour duquel il aurait groupé Daru, Buffet, Talhouët, Brame et peut-être Latour-Dumoulin.

L'Impératrice fut épouvantée. « M. Schneider, télégraphie-t-elle à l'Empereur, me met le couteau sur la gorge pour un ministère presque impossible. » En effet, ce ministère eût été la bride sur le cou de la Gauche, laissée libre de recruter ses soldats et de les armer, l'abandon de toute mesure préventive ou

(1) Michel-Ange.

répressive sous prétexte de liberté, le télégraphe ouvert sans contrôle aux dépêches espionnes, la glissade sans frein à l'abîme. L'Impératrice disait juste : c'était un ministère impossible; il eût fallu l'appeler *le ministère des dernières prières*. Cependant, intimidée par les menaces de retraite de Schneider, elle l'autorisa à faire des démarches auprès du Centre gauche, étant bien convenu que Palikao, pendant ce temps, en tenterait ailleurs. Le général devait venir à la Présidence à dix heures du soir, rendre compte de ses opérations et arrêter une liste à insérer au *Journal officiel*.

Les principaux membres du Centre gauche, Daru, Buffet, Talhouët, refusèrent de se prêter à ce triste rôle et Schneider vint au rendez-vous de dix heures sans aucune liste. Palikao n'y vint pas du tout. Schneider l'attendit jusqu'à deux heures du matin. A huit heures, on lui remit ce billet apporté par le général à quatre heures : « Monsieur le Président, — J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que, réfléchissant plus mûrement à la responsabilité qui pèse sur moi, au milieu des circonstances actuelles, j'ai modifié la liste dont je vous ai donné connaissance. Cette liste, approuvée par Sa Majesté l'Impératrice Régente, sera insérée au *Journal officiel* de ce jour. J'espère que Votre Excellence, dont le dévouement à Sa Majesté l'Empereur m'est bien connu, voudra bien continuer à me prêter son concours dans la tâche officielle que j'ai à remplir. — Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentimens de haute considération. » La modification consistait à placer Jérôme David à l'Intérieur et Duvernois au Commerce ; on conservait les Finances à Magne, mais l'impertinence n'était pas déguisée et Schneider la ressentit. « Voici le commencement de la fin, dit-il à Bouilhet, l'ère des maladresses et des folies. J'attendrai que l'Impératrice m'appelle pour retourner aux Tuileries. » Puis il ouvrit le *Journal officiel* et n'y trouva aucun ministère.

A mon réveil, j'avais reçu aussi un billet de Palikao, daté de cinq heures du matin, dans lequel il m'envoyait la liste des ministres en me demandant mon concours et celui de mes amis.

Comme Schneider, je fus surpris de ne pas trouver dans le *Journal officiel* la liste communiquée. Je me rendis aussitôt chez le général. Il m'expliqua que le retard de l'insertion tenait aux

hésitations manifestées par Magne au dernier moment, mais qu'il ne doutait pas qu'elles ne seraient bientôt levées et qu'il pourrait donner connaissance, à la tribune, du nouveau Cabinet. Je lui fis une seule recommandation : c'est de faire voter d'urgence toutes les lois nécessaires et de congédier aussitôt la Chambre. Je lui expliquai la procédure que j'avais innovée et comment, par un simple décret à l'*Officiel*, il pourrait la proroger sans être exposé aux scènes d'une séance publique. Il ne répondit ni oui ni non et parut surtout ne pas saisir l'importance du conseil.

Du reste, il n'était pas plus dans le vrai que Schneider, et sa combinaison ne valait pas mieux que l'autre ; il était aussi peu sensé de s'adresser à la menue monnaie du régime autoritaire qu'aux résidus du Centre gauche. Une seule combinaison était pratique, prévoyante, efficace, c'était un ministère vigoureux composé, Rouher à part, des dévoués de la première heure dont on n'avait à craindre ni désertion, ni pusillanimité. Ces hommes étaient là, prêts à se donner ; il n'y avait qu'un signe à leur faire et en peu d'instans on aurait eu le ministère de la circonstance : Granier de Cassagnac, Persigny, Forcade de la Roquette, Haussman, Pinard, etc. Ce ministère aurait pris les mesures nécessaires, renvoyé le Parlement, mis la main sur les conspirateurs, supprimé les journaux révolutionnaires, écrasé la révolution, et la patrie eût été sauvée par lui comme elle l'eût été par nous.

Les Nefftzer et les petits journalistes eussent crié à la réaction, mais cela n'eût pas mordu sur le public. Il se souciait peu en ce moment de la liberté, du Centre gauche, du Centre droit, de toutes ces idées qui naguère le passionnaient. Il n'avait qu'une pensée : l'ennemi approche, vite des hommes d'énergie qui l'arrêtent ! Ce n'était pas un coup d'État qu'il redoutait, c'était un effondrement de faiblesse ; ce n'étaient pas des hommes inspirant confiance à l'opinion, ce qui voulait dire au Centre gauche, qu'il fallait choisir, c'étaient des hommes inspirant une crainte salutaire aux auxiliaires de l'étranger. Et le reproche de réaction eût produit d'autant moins d'effet que j'aurais adhéré au nouveau Cabinet. La Droite m'avait refusé sa force ; plus patriote, je lui aurais donné la mienne et à la force autoritaire se serait jointe la force libérale. Mais comment attendre cette lucidité courageuse de la part de pauvres cerveaux persuadés qu'en créant des boucs émissaires ils domineraient tous les périls ?

Ils ne s'adressèrent qu'à Haussmann : il répondit qu'il n'accepterait qu'à la condition que l'Empereur rentrerait à Paris, et l'Impératrice étant de plus en plus contraire à l'idée de ce retour, Haussmann fut écarté.

Ils continuèrent donc à s'acharner à leur liste et toute la matinée du 10 août fut employée à triompher des hésitations de Magne. Ce fervent libéral ne voulait pas faire partie d'un ministère dans lequel ne siégerait ni un Daru, ni même un Latour-Dumoulin ; il ne lui plaisait pas d'être le collègue de Duvernois, dont il avait naguère dédaigneusement refusé l'accession ; il n'admettait pas que le portefeuille principal fût confié à un ennemi de Schneider ; enfin il estimait qu'il était mieux de ne pas entrer dans une maison qui menaçait ruine. Malgré tous les efforts, Magne persistait dans ses refus, et la combinaison dont il était un des pivots semblait devoir être abandonnée.

L'Impératrice, à qui on avait tant dit « que rien ne serait plus facile que de nous remplacer, » ne savait plus qui entendre. Segris vint lui demander quelques signatures de liquidation. Il m'a raconté ainsi cette entrevue : — « Notre retraite avait été prise par elle avec un empressement si peu dissimulé que je ne m'attendais qu'à des complimens de condoléance satisfaits. Je la trouvai profondément triste ; d'autant que le ministère sur lequel elle avait compté rencontrait des difficultés. M. Magne refusait les Finances, et cependant on lui avait affirmé son concours. Je ne lui dissimulai pas l'urgence inexorable de pourvoir à la vacance ; le cours forcé des billets, l'emprunt, etc., n'admettaient pas un seul jour de retard. Elle m'adressa quelques bonnes paroles en me tendant la main et m'exprima le regret de se séparer de nous. « M. Ollivier, dit-elle avec émotion, a été si bon pour nous ! » Ses yeux étaient fatigués de larmes, mais son courage restait inébranlable (1). »

X

A une heure de l'après-midi, à l'ouverture de la Chambre, Schneider n'avait reçu aucun appel de l'Impératrice. Il lui envoya Bouilhet : « Le Président me charge de dire à Votre Majesté que l'heure des susceptibilités personnelles est passée.

(1) Lettre de Segris à Émile Ollivier, 4 novembre 1871.

Après mûre réflexion, il restera à son poste, quel que soit le ministère dont Votre Majesté fasse choix. Il s'y conduira jusqu'au bout avec dévouement et fidélité. Mais il décline toute responsabilité dans les choix qui vont être faits. Il insiste seulement pour la très prompte constitution du Ministère. » L'Impératrice répondit : « Veuillez remercier M. Schneider en mon nom et au nom de l'Empereur de la nouvelle marque de dévouement qu'il nous donne. Je n'attendais pas moins de lui. »

Cependant Magne ne se décidait pas et il était venu dans les couloirs du Corps législatif protester qu'il ne s'était nullement engagé envers l'Impératrice. Les députés, mécontens de n'avoir pas trouvé de liste ministérielle au *Journal officiel*, murmuraient. Enfin Conti et Palikao accoururent et proposèrent à Magne une transaction : Jérôme David serait subordonné, passerait de l'Intérieur aux Travaux publics ; le préfet de la Seine, Chevreau, prendrait l'Intérieur. Magne hésitait toujours ; on ne savait si Chevreau accepterait ; Jules Brame se faisait prier ; Busson-Billault tergiversait ; La Tour d'Auvergne ne répondait pas. Il fallait en finir : Palikao, laissant chacun à ses perplexités, sans attendre leur dernier mot, fit un coup hardi de soldat et forma son ministère à la baïonnette : il monta à la tribune où il débuta par une gasconnade qui eut beaucoup de succès. Quelques voix ayant crié : *Plus haut!* il dit : « Je vous demande, messieurs, la permission de ne pas parler plus haut, pour un motif que vous apprécierez : il y a vingt-cinq ans j'ai reçu une balle qui m'a traversé la poitrine et qui y est encore. » Puis, il fit connaître les noms des membres du Cabinet. *Guerre :* Palikao. *Intérieur :* H. Chevreau. *Finances :* Magne. *Justice :* Grandperret. *Commerce :* Clément Duvernois. *Marine :* Rigault de Genouilly. *Travaux publics :* Jérôme David. *Affaires étrangères :* La Tour d'Auvergne. *Président du Conseil d'État :* Busson-Billault. *Instruction publique :* Brame. Le ministère des Beaux-Arts n'est pas encore pourvu. Aucun des ministres ne protesta contre l'acte de violence qu'ils avaient paru subir.

Lorsque j'entendis ces noms, je fus consterné, tant ils me parurent au-dessous de la tâche que les événemens imposaient. Palikao représentait un des types accomplis du général africain, et possédait au plus haut degré les qualités de résolution, d'audace, de sang-froid qui distinguaient les meilleurs d'entre eux. On ne disait pas de lui qu'il était l'ordre et le contre-ordre ;

il ne connaissait pas les hésitations; il allait droit au but qu'il s'était assigné jusqu'à ce qu'il l'eût atteint; il n'avait pas eu l'occasion, comme la plupart de ses frères d'armes, de pratiquer la grande guerre, puisqu'il n'avait participé ni à la guerre de Crimée, ni à celle d'Italie et que ce n'est pas en Chine qu'il avait pu l'apprendre, mais certainement, quoiqu'il fût déjà appesanti par ses soixante-quatorze ans, s'il eût été à Bitche, à la place de Failly, ou à Forbach, à la place de Frossard, nous n'eussions pas éprouvé ce jour-là deux défaites. Allait-il maintenant se révéler grand stratège et organisateur de la victoire? On voulait l'espérer. Ce dont personne ne doutait, c'est qu'il serait absolument incapable de pourvoir aux exigences de la politique intérieure et de tenir en main une assemblée. A cause de cela, le choix de ses collaborateurs était d'importance majeure et aucun d'eux n'était de taille à suppléer à son insuffisance politique et parlementaire.

Busson-Billault, sûr, actif, intelligent, homme d'affaires expérimenté, orateur agréable et disert, n'était pas préparé aux actes vaillans et au maniement des grandes affaires. Chevreau, administrateur habile, homme d'esprit et de tact, de relations aimables, préférait les douceurs épicuriennes de la vie commode à la fatigue des luttes. Brame n'était qu'un hâbleur madré et sans consistance qui n'avait aucun dévouement à donner à qui que ce soit. On savait, de reste, que Magne était décidé à ne pas sortir de sa spécialité financière et qu'il avait toujours évité de se lancer dans le branle-bas des combats. La Tour d'Auvergne, moribond, découragé, n'avait plus, malgré sa bonne volonté, d'activité à consacrer à un office public. Grandperret, plumitif glacé et inerte, n'était capable que d'aligner des phrases bien faites qu'il récitait pompeusement : après le 4 septembre, il s'est targué auprès des vainqueurs de sa modération! Jérôme David, ancien officier, bravache élégant, posant pour le foudre de guerre, s'était donné le renom d'un type d'intrépidité, mais il n'avait convaincu personne de ses capacités intellectuelles et sa déclaration « que nous n'étions pas prêts, » faisait douter à la fois de son discernement, de sa véracité, de son patriotisme. Duvernois, homme de sac et de corde, était prêt à toutes les audaces, même bonnes. Cependant, quoique aucun scrupule ne le gênât, les compromissions avec la Gauche, auxquelles l'avait poussé sa passion de nous renverser, ses récentes manifestations

en faveur de la permanence de la Chambre et de l'armement universel, ne devaient pas être sans le gêner.

Ce ministère était le plus faible de tous ceux qui avaient été constitués sous l'Empire, quoique, à côté et au-dessus de Palikao, il eût un autre chef, Rouher, redevenu vice-empereur *in partibus*, dont la prépotence occulte n'était plus contre-balancée par l'autorité de l'Empereur, et qui, en dehors du Parlement, n'était pas une force parce qu'il n'était pas une clairvoyance. Par l'esprit et le tempérament de ses membres, ce Cabinet ne différait pas de ce qu'eût été le ministère des dernières prières : c'était le ministère du Suicide.

Palikao fut accueilli par une double salve d'applaudissemens au Sénat. Toutefois une protestation s'éleva contre ce qui s'était passé au Corps législatif. Un honnête homme, qui n'avait aucune relation avec aucun de nous, un bonapartiste véritable, Larrabit, s'écria : « J'ai la plus grande confiance dans le ministère qui va être présidé par M. le comte de Palikao, mais il faut être juste; j'avais aussi confiance dans le ministère précédent. Il vient d'être renversé par un coup de majorité, qui provient d'hostilités que je ne veux pas qualifier. *Pourtant il n'est pas responsable des malheurs qui ont frappé notre armée.* »

XI

L'Empereur fut affligé de la chute du Ministère : l'Impératrice avait donné trop de latitude à son autorisation d'opérer les changemens nécessaires; il avait cru qu'il s'agissait d'un changement partiel de personnes et non du renversement du Cabinet lui-même. Il avait accepté Palikao comme ministre de la Guerre dans notre Cabinet et non comme chef d'un Cabinet nouveau destiné à remplacer le nôtre. Il mesura les conséquences du renvoi de ces ministres auquel il était attaché, sur le dévouement desquels il comptait, et il se sentit frappé en eux. Le Bœuf était près de lui à l'arrivée de la nouvelle. « Je ne sais pas ce qu'ils font à Paris, dit l'Empereur, ils perdent la tête; ils ont renversé le ministère. » Et Le Bœuf lui demandant le nom des nouveaux ministres : « Ils ont pris Palikao. » Et il lut les autres noms. « Quel ministère !... Que voulez-vous ! » ajouta-t-il, de l'accent d'un homme qui sent tout perdu et

s'abandonne au destin. Et il rentra tristement dans sa chambre à coucher. « Ce n'est pas au milieu de la tempête, dit-il encore au prince Napoléon, qu'on change de pilote et d'équipage. »

Il éprouva bientôt qu'il n'avait plus au gouvernement de véritables amis, et que la Régente, hallucinée par les illusions de ses pauvres conseillers, croyant obéir à des intuitions de son cœur, secondait les pires imprévoyances d'une politique effarée aussi dépourvue de bon sens que de grandeur. Elle envoya un homme de son entière confiance, le capitaine de vaisseau Duperré, officier des plus séduisans et des plus persuasifs, ayant aux Tuileries son libre parler, expliquer à l'Empereur que son retour à Paris était impossible : « S'il revenait, on lui jetterait à la face plus que de la boue. » Il devait en outre insister sur la nécessité de sacrifier sans retard Le Bœuf : l'opinion publique le rendait responsable des commencemens malheureux de la campagne, des ordres et contre-ordres qui l'avaient compromise; le prestige de l'Empereur ne resterait intact que si, en répudiant son major général, on confirmait l'accusation publique. Enfin, Duperré devait recommander de transmettre la direction de l'armée à Bazaine : lui seul inspirait confiance.

Sur le retour à Paris, l'Empereur était très perplexe. Il aurait pu dire : *Vorrei e non vorrei*. Connaissant mieux que personne son inaptitude physique à supporter les charges du commandement, il se sentait disposé à rentrer aux Tuileries et à se remettre à la tête de son gouvernement, mais il n'osait affronter la réprobation dont on le menaçait, s'il rentrait en vaincu dans la capitale d'où son armée était sortie acclamée par l'espérance publique. Finalement, il se montra coulant et promit de renoncer à quitter l'armée. Il consentit à augmenter l'importance de Bazaine : il l'investit du commandement des 2e, 3e, 4e corps et de la Garde, et, donnant à ce commandement général un caractère plus sérieux que n'avaient eu les précédens, il remplaça Bazaine au commandement du 3e corps par le général Decaen (9 août). Mais il résista à ce qu'on lui demanda contre Le Bœuf. Il répéta noblement ce qu'il avait dit au maréchal lui-même : « Il n'a fait qu'exécuter mes ordres, je ne puis pas le désavouer, c'est impossible. Quoique j'aie sa démission entre les mains, je ne l'accepterai pas, d'autant plus que je n'ai trouvé encore personne à lui substituer. »

L'Impératrice insiste : il lui semble que le commandement

qui vient d'être conféré à Bazaine, de toutes les forces réunies sous Metz, rend inutile le maintien d'un major général. L'Empereur regimbe toujours : « Il n'y a aucun rapport entre les fonctions d'un major général et celles du ministre de la Guerre. Si je supprime, sans le remplacer avantageusement, le major général, l'armée pourra manquer de vivres, le corps de cavalerie de fourrages. Il faut ne rien connaître aux choses de la guerre pour penser qu'à la veille d'un combat, je puisse supprimer le ressort le plus important de l'activité. » (10 août.)

Cet acharnement contre Le Bœuf était inique. Le Bœuf n'était pas coupable ; il n'avait pas poussé à la guerre ; il n'avait jamais dit dans le langage de caporal qu'on lui prête : « Il ne nous manque pas un bouton de guêtre. » Il avait donné l'assurance à ses collègues, aux députés, au pays, que nous étions en état de vaincre et qu'il avait foi en la victoire, et il n'avait pas tort. Si un grave retard fut la conséquence du changement malencontreux que le projet de mobilisation de Niel avait subi, on ne saurait le lui imputer, puisqu'il s'y était opposé de toutes ses forces. Arrivé à l'armée, il avait discerné très nettement la conduite à suivre : du 28 juillet au 6 août, il n'avait cessé de montrer la Sarre et de demander qu'on la franchît ; après Wœrth et Forbach, il avait conseillé le mouvement offensif qui eût rétabli nos affaires. Si son impulsion avait été suivie, il n'y aurait eu qu'un mot d'ordre, le mot sauveur : En avant ! Il n'a pas été l'auteur des ordres et des contre-ordres démoralisateurs, il en a été la victime. On ne peut même lui reprocher d'avoir manqué de sincérité vis-à-vis de l'Empereur. Il l'aimait et lui était dévoué, et, en toute circonstance, il lui avait exprimé son opinion, beaucoup plus franchement que d'autres qui racontaient ce qu'ils n'avaient pas dit. En restant inaccessible aux considérations vulgaires, dominantes dans les conseils de la Régence, et en refusant d'appliquer à son major général la basse politique des boucs émissaires, l'Empereur témoignait une fois de plus de sa hauteur d'âme. Plût à Dieu qu'il eût montré la même fermeté dans la conduite de ses opérations militaires !

XII

Le projet de se concentrer sur Metz et de former un second centre d'opérations à Paris sous Canrobert souleva encore plus

d'objections que la retraite sur Châlons. Il paraissait déraisonnable de couper en deux des forces insuffisantes dans leur totalité et de recommencer une de ces disséminations dont nous avions tant souffert. L'Empereur en revint à la concentration totale à Metz, aussi complète qu'elle l'eût été à Châlons, et il prescrivit à Douay, Failly, Canrobert, de le rejoindre.

Il avait également envoyé à Mac Mahon un officier porteur de l'ordre de se replier sur Metz. L'officier était venu saluer Le Bœuf, et lui avait dit pourquoi il partait. Quoique Le Bœuf se fût promis de n'être plus, jusqu'à son remplacement, qu'un instrument passif, il bondit. Plusieurs officiers qu'il avait envoyés à Mac Mahon, soit pour l'aider à rassembler ses hommes, soit pour préparer des vivres, lui faisaient un tableau effrayant du désarroi de la retraite... Il courut chez l'Empereur et, l'abordant plus véhémentement que ce n'était dans ses habitudes : « Votre Majesté veut donc perdre Mac Mahon ? Lui ordonner, avec des hommes épuisés, une marche de flanc devant un ennemi victorieux qui s'approche à grands pas, c'est le vouer à une destruction certaine. » Il parla avec tant de conviction que l'Empereur retint son messager, et laissa Mac Mahon continuer sur Châlons.

Failly avait pris les mesures nécessaires pour gagner Nancy, mais de toutes parts on lui signala la présence des avant-gardes de l'ennemi, à Château-Salins, Dieuze, Marsal et sa marche rapide sur Pont-à-Mousson. Ces renseignemens un peu grossis n'étaient pas complètement erronés. Failly craignit que son corps à Nancy, ayant l'ennemi en face, ne fût cerné et coupé de sa ligne de retraite, et, usant de l'élasticité de l'ordre qu'il avait reçu, contremanda la marche sur Nancy et continua à suivre Mac Mahon vers Châlons. La volonté de l'Empereur d'appeler à Metz toutes ses forces disponibles ne s'exécuta donc point.

Cette impossibilité de concentrer toutes nos forces sous Metz commandait encore plus impérieusement de bien disposer celles qu'on avait sous la main et de se mettre en meilleure position de recevoir l'offensive prussienne qui n'allait plus tarder. C'est ce qui fut loin d'être fait. Le 10 août, Bazaine était sur la rive gauche de la Nied française, depuis Pange jusqu'au village des Étangs. L'Empereur, sous prétexte que le terrain n'était pas assez bon, et que les bois environnans le rendaient dangereux, le fit replier sous le canon de Metz en avant des forts

de Queuleu et de Saint-Julien. Bazaine établit son quartier général à Borny. Ce mouvement en arrière supposait qu'on renonçait à protéger la rive droite de la Moselle, car ce n'est pas au pied des forts de Metz qu'on devait la défendre, c'était en livrant bataille sur une des belles positions entre la Sarre et la Moselle, abandonnées les unes après les autres. Même dans le cas où l'on aurait voulu ne se tenir sur la rive droite de la Moselle que défensivement, ce n'est pas à l'abri des forts de Metz, en état de se défendre eux-mêmes, c'est vers Frouard qu'il eût fallu se concentrer. Pourquoi alors s'attarder à Borny et sous les forts de Queuleu et de Saint-Julien? Il n'y avait qu'à passer rapidement sur la rive gauche du fleuve, s'établir sur les hauteurs formidables qui dominent comme des forteresses une vallée large de trois kilomètres; ce mouvement se serait opéré aisément, puisque l'ennemi était trop éloigné pour le contrarier, et on l'aurait complété en coupant tous les ponts. Metz alors devenait, non le refuge éventuel d'un camp retranché, mais le centre des manœuvres extérieures facilitées par la protection de la ville qui permettait d'employer toutes les réserves.

On contre-balancerait ainsi la supériorité numérique des Allemands. Tant qu'ils manœuvraient sur un terrain tactique restreint, leurs masses compactes restaient unies ; elles étaient obligées de s'éparpiller lorsqu'elles tentaient un large mouvement, tel que celui de tourner Metz, en passant la Moselle sur des ponts distans, et de gravir le plateau de Lorraine qui sépare les bassins de la Moselle et de la Meuse. Établis au centre de la circonférence, nous aurions pu manœuvrer de façon à avoir la supériorité numérique sur un point déterminé, puis sur un autre, et tout succès remporté sur une partie de l'armée allemande eût contraint l'autre à se retirer. Enfin, si nous étions revenus à l'idée, qui était toujours au fond celle de l'Empereur, de nous replier tous sur Châlons, cette marche se serait opérée aussi tranquillement que le passage de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche.

Cette stratégie de manœuvres sur la rive gauche de la Moselle offrait donc des chances sérieuses de succès ; mais, dans la détresse d'esprit où était tombé l'Empereur, il est certain que le recul sur le camp de Châlons eût offert plus de sécurité et permis la concentration des armées de Bazaine et de Mac Mahon qui n'était plus possible sur les plateaux de la Moselle. En résumé, défen-

dre la rive droite de la Moselle étant une idée abandonnée virtuellement, il n'y avait à opter qu'entre la défensive manœuvrière sur les plateaux de la rive gauche ou la retraite sur Paris après un arrêt à Châlons. L'opinion de l'Empereur n'était pas douteuse. Dès le lendemain de Wœrth et de Forbach il avait voulu la retraite sur Châlons, qui, dans sa pensée, était l'étape vers Paris. Mais il s'était produit dans l'armée une révolte violente contre cette reculade. Cette révolte avait été dans un cas semblable celle de Turenne. Il était dans le Palatinat, maître des deux rives du Rhin, lorsque les ennemis, avec une armée deux fois plus forte, passèrent le Rhin à Mayence menaçant d'envahir l'Alsace. Louvois ordonna à Turenne de se replier sur la Lorraine. Turenne écrivit au Roi : « Si je m'en allais de moi-même comme V. M. me l'ordonne, je ferais ce que les ennemis auront peut-être de la peine à me faire faire. *Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage.* Louis XIV donna à Turenne entière liberté. Mais Napoléon III n'était pas Turenne; la retraite sur Châlons et Paris représentait le seul parti qui convînt à son état de corps et d'esprit.

Il était, du moins, un point sur lequel aucune résistance ne l'aurait gêné : c'est la nécessité du passage immédiat de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle, qui pouvait alors s'opérer tout à l'aise. Il ne s'y résolut pas; il sembla garder encore une idée d'offensive, maintint Bazaine à Borny et resta à cheval sur les deux rives du fleuve. On eût dit qu'il attendait, pour donner aux Prussiens la facilité de le tourner et de l'enlever. Les piétinemens du début de la campagne nous avaient été funestes; les piétinemens que nous recommencions depuis le 6 août achevaient de ruiner notre armée et de décourager l'initiative de nos chefs. Et cependant, on ne peut plus prétendre que du 6 au 12 août les incertitudes du quartier général fussent imposées par l'incomplet de la mobilisation. Elle était maintenant plus qu'achevée en vivres, munitions, etc., et les quelques manques encore existans étaient inévitables dans tout rassemblement d'hommes; on les signalait aussi dans l'armée prussienne.

Bien des fois j'ai voulu taire ces détails navrans. Mais je n'ai pu m'y résoudre : les générations futures ne doivent pas ignorer, afin que leur confiance se ranime, qu'en 1870 nous avons été perdus par une série non interrompue d'aberrations, de défail-

lances physiques, intellectuelles, morales, qu'il serait impossible à l'esprit humain de renouveler une seconde fois au même degré.

A Paris on était de plus en plus mécontent. Le refus de livrer Le Bœuf avait fini par exaspérer. Kératry demanda à la Chambre qu'il fût appelé devant une Commission d'enquête. « Le maréchal Le Bœuf est devant l'ennemi! il faut l'y laisser, » s'écria Chevandier. La proposition fut écartée, mais l'animosité contre le maréchal n'en fut que plus vive. A la suggestion de l'Impératrice, Conti, le chef du cabinet de l'Empereur, lui télégraphia : « Il est prudent de ne pas résister davantage aux exigences même injustes de l'opinion (12 août). » Palikao de son côté recourut à des procédés inconnus jusque-là vis-à-vis de l'Empereur : il lui accorda deux heures pour que la démission fût envoyée ; sinon, Le Bœuf serait destitué. Alors enfin l'Empereur s'exécute (12 août) et l'Impératrice le remercie : « Vous avez fait une bonne chose, je vous embrasse bien tendrement et je vous remercie de ce grand sacrifice que vous avez fait. » Cette joie fait mal.

L'Empereur, inébranlable jusqu'au bout à ne pas attribuer à son major général une responsabilité qui était la sienne, se sacrifia lui-même après avoir sacrifié Le Bœuf. Du reste, il n'était pas libre de ne pas le faire. A Paris, des politiciens déloyaux ou mal instruits pouvaient attribuer à Le Bœuf les tergiversations, les contre-ordres qui nous livraient sans défense à l'invasion ; mais à l'armée, où l'on voyait la réalité, personne n'incriminait Le Bœuf ; au contraire, le *tolle* contre l'Empereur était général.

Dans les bivouacs on exprimait ouvertement le vœu qu'il choisît un commandant en chef et qu'il quittât Metz, débarrassant les troupes de ses indécisions et de l'encombrement de sa cour. Après une visite faite au camp par un de ses officiers, l'Empereur comprit qu'il n'avait plus à s'attarder. Il appela Bazaine et, en présence du prince Napoléon, lui annonça qu'il le mettait à la tête de l'armée du Rhin. Bazaine, qui n'avait ni souhaité, ni poursuivi ce terrible commandement, refuse ; Mac Mahon et Canrobert sont ses anciens, plus aptes que lui. Canrobert est mandé ; il refuse lui aussi : « L'opinion et l'armée indiquent Bazaine ; quoique plus ancien, il se rangera bien volontiers sous ses ordres. » L'Empereur écarte le refus de Bazaine par quelques mots péremptoires : « L'opinion publique,

unie à celle de l'armée, vous désigne à mon choix. Mac Mahon a été malheureux à Frœschwiller et Canrobert vient d'avoir son prestige égratigné au camp de Châlons. Il n'y a donc que vous d'intact, et c'est un ordre que je vous donne. » L'acceptation de Bazaine acquise, l'Empereur entre chez Le Bœuf et lui dit d'un ton de bonté : « Ni destitution, ni démission : nous sommes destitués tous les deux. Je quitte le commandement de l'armée; il n'y a plus de major général. »

L'Empereur, s'il avait été à Paris, aurait défendu son ministère comme il avait couvert son major général. Il voulut, du moins, ne pas nous laisser ignorer les sentimens qu'il nous conservait. De Châlons, du fond même de sa détresse, il m'écrivit :

« Châlons, 19 août 1870. — Mon cher monsieur Émile Ollivier, — J'ai été si préoccupé des événemens militaires que je n'ai pas encore pu vous dire combien j'avais regretté votre départ du Ministère. Vous m'avez donné tant de preuves de dévouement que je m'étais habitué à compter sur vous pour aplanir les difficultés et imprimer aux affaires une marche ferme et exempte de faiblesse. J'espère néanmoins que nos relations continueront à être aussi intimes que par le passé. Je fais mes efforts pour tâcher de regagner le terrain perdu. Le pourrons-nous? Dieu le sait!

Croyez, mon cher monsieur Émile Ollivier, à ma sincère amitié. — Napoléon.

« Exprimez de ma part aux membres de l'ancien Cabinet toutes mes sympathies. »

Voilà donc la motion insultante, votée par la pusillanimité de la Chambre, condamnée par celui qui, plus que personne, avait été à même d'apprécier la valeur morale, intellectuelle et civique du Ministère du 2 janvier. En perdant ce ministère qui était vraiment le sien, il sentait qu'il perdait son dernier espoir de salut, et que le suicide allait commencer.

Émile Ollivier.

LE MAITRE DES FOULES[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

IV

Ce dimanche de février, vers onze heures, Manès achevait de corriger les copies de ses élèves, quand il entendit frapper à sa porte : « Entrez! » dit-il, agacé qu'on le dérangeât. En se retournant, il aperçut une large cape, un feutre mou bien connu; il s'écria joyeusement :

— Jozan! Quelle bonne surprise! Fini, ce grand voyage!

Il savait, par des cartes postales, que son ami revenait de Jérusalem. Dans le visage immobile de Jozan, l'œil, couleur d'acier, s'échauffait d'une affectueuse sollicitude.

— Et vous? vous? demandait le voyageur. Quand vous avez quitté Paris en octobre, vous n'étiez pas bien?

— Moi! dit Manès. Oh! ce n'était rien.

Il avait répondu sur le ton le plus naturel; toutefois, il lui sembla qu'avec l'écho de cette réponse résonnait en lui-même un murmure de rancune. Comme pour l'étouffer aussitôt, il répéta fermement :

— Rien.

Jozan remarqua son regard vif et brillant, son air nouveau d'aisance et presque d'autorité.

— Vous déjeunez avec moi? reprenait Manès... Allons! pour une fois, ne soyez pas cérémonieux!

— L'absence d'un ami, fit Jozan, est bien plus pénible quand

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1912.

on ignore les lieux où il vit ; au contraire, maintenant que je connais cette ville, ce sera comme si je vous voyais!

— C'est très gentil, ce que vous dites là, fit Manès. Et cette ville, comment la trouvez-vous?

— Eh bien ! elle n'est pas avenante; mais je sais ce qu'elle vaut; et j'ai de la sympathie pour les choses, comme pour les êtres, qui cachent quelque mérite sous des dehors disgracieux.

Ils allaient vers le restaurant de la place des Mines. Un peu de neige restait accrochée aux cimes des arbres; l'air glacial plaquait, sur la pâleur des visages, une couche de vermillon. On parut ébahi de la cape de Jozan ; mais, à la vue de Manès, les sourires s'effaçaient; des casquettes, des chapeaux le saluèrent.

— Vous êtes très connu, je vois, remarqua Jozan.

— Assez, fit Manès négligemment.

Durant le déjeuner, il excita Jozan à raconter son voyage. Le récit l'intéressait, à cause des réactions de cette âme religieuse qui avait dû, à la simplicité de sa foi, une émotion inouïe, un enseignement définitif.

— Aimez-vous les uns les autres, concluait Jozan : tout l'avenir du monde tient dans cette parole. Après votre départ, j'avais eu la faiblesse d'en douter : aux lieux saints, j'ai retrouvé ma confiance. C'est pourquoi je suis si content de mon voyage; du reste, d'ici peu, cette dépense m'eût été interdite...

— Ah ! fit Manès qui se rappelait la fortune de Jozan.

— Mais oui ! L'Église, après la séparation, aura besoin d'être aidée par tous ses enfans : ma fortune lui appartient.

— Sans doute, reprit Manès étonné. Mais vos œuvres?

— Oh ! fit Jozan. L'argent est presque tout dans la charité moderne qui soulage des misères et n'apaise pas les âmes : il est peu de chose dans la charité chrétienne qui seule, essentiellement spirituelle, console les malheureux.

— Il est vrai, murmura Manès, qu'on n'a jamais tant donné, ni d'une manière plus irritante pour ceux qui reçoivent... Tout de même, nous faisions mieux !

— Pourquoi ne pas recommencer?

Un sourire aux lèvres, Manès pianotait sur la table.

— Voulez-vous marcher un peu? demanda-t-il.

Jadis ils avaient battu, des nuits entières, les rues de Paris. Ils prirent une longue avenue plantée de platanes.

— On s'élève ensuite, dit Manès, et la vue s'étend sur les

environs... Mon cher ami, j'ai recommencé déjà... à ma manière...

Il raconta comment ses débuts, à la réunion des armuriers, lui avaient acquis une rapide popularité. Maintes fois, depuis, on l'avait appelé à des réunions : il y avait eu le même triomphe. Il souriait encore au souvenir de ces ovations populaires. Mais, auprès de Jozan, il ne pouvait se contenter de cette satisfaction glorieuse; le caractère de cet homme et sa sincérité lui imposaient un aveu et un regret. Il hésita un instant; puis un élan irrésistible l'emporta soudain :

— A un ami tel que vous, je dois toute la vérité. Ma parole a fait une part de ce succès; mais j'ai surtout réussi, devant ces foules ouvrières, en leur disant ce qui satisfait leurs instincts de violence et de haine.

— Ah! fit Jozan avec chagrin. A notre dernier entretien, vous exaltiez ces idées. Se peut-il qu'encore aujourd'hui?...

— Mais non! Il ne se peut pas. Ces idées me déplaisent : de sang-froid, je les trouve courtes, dangereuses; et j'ai appris, ici même, dans cette ville industrielle, à m'en défier.

— Alors, pourquoi les soutenir?

— Eh oui! pourquoi?... En face de la foule, on est comme devant une femme passionnément désirée. On ferait tout pour la conquérir. Que ne lui dirait-on pas? Et puis, au regard d'esprits si simplistes, on est comme prisonnier dans le type qu'on a laissé concevoir de soi. Mon tort, assurément, fut de leur apparaître comme l'apôtre des luttes violentes : ils ne pouvaient plus oublier. Je le sens, je le sais, je m'en veux... Et vous m'en voulez aussi, dites? ou bien vous méprisez ma duplicité?...

— Je ne vous en veux pas... je n'ai nul mépris. Je suis gêné... pour vous.

Ils marchèrent un moment dans un silence lourd de malaise. Jozan, ne pouvant absoudre Manès, lui cherchait une excuse qu'il ne trouvait pas. Manès s'irritait de la condamnation secrète qui payait sa franchise. Il faillit s'écrier :

« Je ne suis pas un chrétien comme vous! Je ne suis pas un être de résignation et de sacrifice! J'avais été atrocement humilié ; j'avais horriblement souffert. Il me fallait une revanche. Est-ce donc impardonnable d'avoir écouté la voix douloureuse qui criait en moi la souffrance des uns, la cruauté des autres, toutes les misères humaines?... »

Son orgueil retint ces paroles qui auraient semblé solliciter

la pitié de Jozan. Mais, à cette minute même, Jozan se rappelait le mariage de Germaine, le désespoir de Manès : un homme si cruellement blessé avait pu s'emporter, dans l'excès de sa douleur, à des violences passagères. Là était l'excuse.

— Mon cher ami, dit-il rasséréné, ce qui est fait est fait. N'en parlons plus. Il n'y a pas de chances que vous retombiez dans ces erreurs, puisque vous êtes le premier à les déplorer.

« Hélas ! songea Manès, il me flatte ! »

Son émotion était déjà suivie d'un retour ironique et il redoutait à présent l'optimisme de Jozan, comme tout à l'heure sa sévérité. Mais Jozan reprit seulement :

— Ah ! voici le point de vue que vous m'annonciez.

La route dominait la longue ville, toute tachetée de neige sur ses maisons couleur de poussière. A gauche, la vallée s'élargissait, et de belles pentes boisées s'étageaient vers la montagne.

— Le paysage est charmant, dit-il, malgré tout ce que les hommes ont fait pour le gâter.

— C'est la campagne, ici, dit Manès, et je l'ai vue délicieuse en octobre, surtout ce coin que vous apercevez à gauche : on y est à cent lieues du charbon et du fer : des champs, des prés, des ruisseaux et un joli nom : Solaure !

Ils s'étaient arrêtés. Et Jozan reprit soudain :

— Tout à l'heure, à propos de ces idées de guerre sociale, vous disiez qu'une défiance vous était venue ici même ?...

— Naturellement, fit Manès. Tenez... le hasard, une répétition, la seule que je donne, m'a mis en rapports avec un homme qui m'a très vite intéressé, le père de mon élève... un homme malade, usé par un asthme et une affection cardiaque, ancien ouvrier, aujourd'hui maître de forges et riche à plusieurs millions... Il est propriétaire d'une belle maison et d'un grand parc, dans ce joli Solaure que vous voyez là-haut : et même, il y habite toute l'année, pour respirer un peu mieux, l'infortuné ! Cet automne, je montais souvent jusqu'à Solaure, jusqu'au petit bois qui le domine de ses vieux arbres. Une fois, j'ai rencontré ce M. Talaudière, en sabots, comme toujours, appuyé sur sa canne, toussotant, haletant. C'était après mon discours aux armuriers. Je supposai que le bonhomme me regardait de son œil de patron et donc sans bienveillance. Je me contentai de le saluer. Mais il m'arrêta, s'informa des progrès de son fils, puis se mit à me parler de la ville, me demanda ce que j'en pensais.

Nous causâmes le plus librement et, quant à moi, le plus agréablement du monde... Il le vit bien : il savait mes promenades au petit bois. En me quittant, il m'invita, pour une autre fois, à entrer chez lui. Je vous avoue qu'à ma première promenade la tentation fut très forte de le revoir et de l'écouter, si forte que j'y cédai. Je suis allé chez lui, dès lors, chaque jeudi. Après tout, le meilleur socialiste peut connaître un patron...

— C'est mieux qu'excusable, dit Jozan avec un sourire.

— N'est-ce pas?... Cet homme, qui a manié pendant dix ans le marteau comme ouvrier, qui est devenu maître, qui connaît tous les chefs de toutes les entreprises, qui sait les conditions de chaque industrie, il fut pour moi comme un annuaire vivant du pays. Dans ses récits, j'ai toujours senti ce quelque chose de moyen, ni beau, ni vilain, jamais absolu ni dans une perfection intangible, ni dans un mal sans remède, ce quelque chose de complexe et pourtant de simple qui est la vérité. Oh! sans doute, cet homme, malgré sa clairvoyance, est un patron, un riche, dominé par le souci qu'ils ont tous, de garder sa fortune, de l'accroître et d'assurer aux siens les moyens de la grossir après lui. Cependant, tout ce qu'il me racontait, ces difficultés de la production, de la vente, de la concurrence internationale, qui composent l'existence d'un grand fabricant, tout cela était pour moi une révélation; j'ai vérifié : tout était exact; et mon ignorance m'a chagriné, à mesure d'ailleurs que je m'efforçais de la réduire... Je n'ai pas changé : je reste socialiste; mais la lutte des classes me paraît une méthode assez misérable.

— Et là-dessus, demanda Jozan, je veux dire sur le socialisme, que pense votre M. Talaudière?

— C'est le contraire d'un théoricien : il ne connaît que l'expérience. Pourtant, lorsque je le pousse un peu, il en arrive à ceci : quant aux patrons, ils tiennent à la paix et à la liberté, par-dessus tout; quant aux ouvriers, ils comprennent une élite qu'on doit vivement encourager, une moyenne qui est à peu près satisfaite, une lie dont on ne fera jamais rien; et la sottise, d'après M. Talaudière, est qu'on s'acharne à favoriser ce rebut dont il n'y aurait qu'à se défendre; enfin, patrons comme ouvriers, ce qui leur importe, c'est qu'il y ait des affaires. Pour lui, tout se résume en cela : des affaires! Quand elles marchent, que les usines et les manufactures travaillent, que l'argent roule, tout le monde est heureux.

Jozan s'applaudit que la véhémence de Manès eût été comme désarmée par cette morale utilitaire. Toutefois, il s'affligeait de ces mots « lie » et « résidu » qui rejetaient des hommes, des âmes, comme on ferait d'une matière inutile ou répugnante. Il le dit avec quelque vigueur. Manès sourit :

— Cela vous amuserait-il de voir Talaudière? Nous sommes tout près... Si vous avez le temps...

Le train de Jozan ne partait qu'à sept heures : il accepta.

Après une descente assez raide, leur chemin suivit le ruisseau qui charrie, pareilles à des flots de rubans multicolores, les eaux venues des teintureries : ensuite, il s'allongea sur la lisière des prairies et des champs. Une grille apparut.

— C'est ici, dit Manès.

Ils entrèrent. Une allée sablée, entre des massifs de fusains et de troènes, aboutissait à une large cour. Le parc s'étageait au-dessus; Manès s'informa si M. Talaudière pouvait les recevoir.

— Oui, fit le jardinier, tous ces messieurs sont au billard.

— Diable! fit Manès à Jozan; il est vrai que c'est aujourd'hui dimanche. M. Talaudière a réuni ses amis. Lui, bien. Ses amis?... Tant pis, ma foi! puisque nous y sommes!...

De la cour, ils étaient passés sur une terrasse où donnait la façade principale de la maison : au-dessous, s'étendait un jardin anglais, et se découvraient, au loin, les collines de la ville.

— C'est fort bien compris, disait Jozan : des fleurs sur la terrasse, des arbres et des massifs dans le jardin, puis les prés et les collines...

Dans le billard, quatre hommes jouaient au bouchon, avec des rires, des éclats de voix qui cessèrent quand Manès ouvrit la porte. L'un des joueurs, grand, le visage coloré, avec de longues moustaches gauloises, murmura :

— Manès! Ah! par exemple!...

Il chuchotait à l'oreille de ses compagnons groupés soudain autour de lui : et ce nom de Manès, les paroles qu'il avait dites, la cape de Jozan les laissèrent stupéfaits, leurs regards curieux fixés sur les deux amis. Au fond de la grande pièce, des bridgeurs s'absorbaient dans leur jeu. Et il y avait aussi une table de jeunes gens, de jeunes filles, qui faisaient un joyeux tapage autour d'une partie de « trente-et-un. »

Manès s'était arrêté, cherchant M. Talaudière qu'il n'apercevait pas. De la table des jeunes gens, un garçon de dix-huit ans vint à lui avec empressement.

— Vous voulez voir papa ? Il est à côté.

— Comment va-t-il, par ce froid?

En répondant, le jeune homme ouvrit la porte du salon contigu. Cinq femmes, assises en cercle, piaillaient à tue-tête : malgré ce bruit, près de la cheminée, écroulé dans un fauteuil, un homme gras et pâle sommeillait, le menton sur la poitrine, une main sur une canne, l'autre pendante, bouffie et blanchâtre.

— C'est M. Manès, papa.

Comme dans le billard, ce nom fit taire brusquement les voix, et les regards s'allumèrent. Le visage de M. Talaudière se releva : les chairs blafardes en étaient sillonnées de rides ; sous la broussaille des cheveux gris, les yeux brillaient avec une vivacité infiniment douloureuse qui parut s'adoucir et s'égayer à la vue de Manès. Cramponné à la cheminée, pesant sur sa canne, M. Talaudière se dressa avec effort :

— Je vous en prie, fit Manès.

Il salua le cercle des dames et particulièrement une personne mûre, aux traits encore beaux, l'air ennuyé et placide, qui était Mme Talaudière. Comme elle paraissait extrêmement gênée, pour les quatre autres dames du cercle, de sa présence et de celle de Jozan, il revint tout de suite à Talaudière.

— Je voulais vous présenter un de mes amis, de passage ici, à qui j'ai beaucoup parlé de vous, M. de Jozan.

— J'espère, monsieur, fit Jozan, que vous excuserez cette indiscrétion d'un voyageur que votre ville a beaucoup intéressé.

Talaudière marmotta quelques mots qui se perdirent dans une quinte de toux. Le visage tout à coup écarlate, luttant pour reprendre haleine, il faisait signe de la main aux deux amis de s'asseoir. Quand la quinte fut calmée, il balbutia :

— Vous êtes... bien aimable... Votre nom... Monsieur... me rappelle... un très vieux souvenir... de la guerre...

Il s'arrêta, aspira un peu plus longuement, et reprit :

— J'y ai connu un M. de Jozan, le comte Aymeric de Jozan, capitaine de dragons : il fut blessé grièvement à la bataille du Mans et je n'ai plus entendu parler de lui; il a dû succomber à ses blessures : c'était peut-être un de vos parens.

— C'était mon père, monsieur, répondit Jozan. Je l'ai à peine

connu : il ne parvint pas à se rétablir, et il mourut quand j'avais cinq ans...

— Je suis très heureux, monsieur, de voir le fils du comte de Jozan, un beau soldat, monsieur, et un homme de cœur.

— On me l'a toujours dit, fit Jozan, et je vous remercie de me le répéter.

Ces paroles n'avaient point été perdues pour le cercle des dames qui en parurent favorablement impressionnées. Leur silence, un instant rompu, se figea de nouveau, mais attentif et bienveillant, tandis que Talaudière poursuivait :

— J'étais lieutenant de mobiles, un pauvre lieutenant, vous pensez, qui n'en savait pas plus long que ses troupiers : le hasard des campemens m'avait rapproché de votre père, et nous nous liâmes tout de suite ; car je lui inspirais, je crois pouvoir le dire, autant de sympathie que j'en éprouvais moi-même... On s'est bien battu...

— Ce sont de glorieux souvenirs, déclara Jozan.

— Oui, oui..., bien démodés aujourd'hui, allez !...

— Je ne sais s'ils sont démodés, insista Jozan ; mais je plaindrais mon pays d'oublier tant de courage et de dévouement.

Talaudière se contenta de hocher la tête. Une dame observa que tous les bons sentimens se perdaient. Mme Talaudière demanda, avec un sourire très déférent :

— Si vous ne connaissiez pas notre pauvre ville, monsieur le comte, vous devez la trouver bien laide ?

Jozan protesta : la ville, étendue dans son berceau de collines, lui plaisait :

— Et puis, mon ami Manès en parle avec une telle éloquence, que je me suis pris tout de suite à l'aimer.

— Elle vaut bien qu'on l'aime, fit Manès.

Tout le monde le regarda ; mais on ne voulut pas donner à ses paroles une sympathie qu'on refusait à sa personne.

— Certainement, déclara une des dames : le pays est riche, et il y a beaucoup de braves gens. Le malheur est que les ouvriers sont faciles à entraîner ; les Messieurs ont assez de peine à les tenir, et il suffit, pour les gâter, d'une mauvaise tête...

Elle secoua d'un geste dédaigneux les plis de sa belle robe :

— ... Le plus souvent, ajouta-t-elle, c'est un étranger.

Manès accueillit l'allusion avec tranquillité. Mme Talaudière, un peu rouge, s'était écriée :

— Et combien de jours, monsieur le comte...

Mais son mari l'interrompit :

— Ma chère madame Paréon, vous dites vrai. Et cependant, quand l'envie leur prend de mal faire, à nos mauvaises têtes d'ici, elles n'ont besoin de personne... Moi, qui vous parle, j'ai vu un jour... Tenez, monsieur, et vous aussi, monsieur Manès, puisque notre ville vous intéresse, écoutez ceci... Blessé comme votre père à la bataille du Mans, j'étais rentré ici, et, ma blessure guérie, je faisais partie, comme tout le monde, de la garde nationale... Ce jour... ce jour-là, j'étais de service avec ma compagnie à l'Hôtel de Ville, qui servait aussi à loger la Préfecture. Un nouveau préfet venait d'arriver, le matin même, un homme à l'air paisible et ferme, ce qu'on appelle un doux entêté. Il ne connaissait rien, bien entendu, de la ville ni de ses habitans. Ici, comme dans la France entière, tout était sens dessus dessous : un gâchis inimaginable. Le préfet, sans retard, voulut faire ce qu'on essayait alors partout, rétablir l'ordre et les affaires. Mais ce qu'il ne pouvait pas savoir, le malheureux, c'est qu'ici, à la faveur du désordre général, un orage se préparait : cela, il n'y avait que des indigènes comme moi pour le pressentir... Quand on connaît bien son monde, vous savez, on ne se trompe pas... Depuis la veille, il y avait quelque chose dans l'air. Les gens étaient inquiets. Ils n'auraient trop pu dire pourquoi. Des figures avaient paru, de ces mauvaises figures qu'on ne voit jamais au grand jour, avec le public honnête : elles paraissaient un moment, puis, on ne les apercevait plus... On entendait des paroles étranges, comme au théâtre, dans un drame : « C'est pour demain! Il signera, sinon!... »

Cependant, la journée fut calme : du perron de l'Hôtel de Ville, j'observais de mon mieux la grande place. Quelquefois, des groupes se formaient dans les coins; des individus faisaient des gestes; d'autres criaient. Mais quoi! Depuis la guerre, on était habitué. On était si bien habitué que des mamans s'en allaient tranquillement avec leurs enfans; des jeunes gens taquinaient des jeunes filles; des vieux se promenaient au soleil. Et ce fut ainsi jusqu'au soir.

Notre garde était finie : nous allions être relevés; nous étions prêts à partir. La garde montante parut sur la place : elle arriva vers nous et quand je pus distinguer les visages, je fus effrayé; il y avait là les hommes les plus violens, les plus dan-

gereux, et il n'y avait qu'eux!... Ainsi, pour cette soirée, pour cette nuit où nous avions peut-être à redouter des troubles, l'Hôtel de Ville et la Préfecture seraient au pouvoir des meneurs enragés, des révolutionnaires, des sauvages!... Mais à peine m'étais-je dit cela, que je m'aperçus d'autre chose, de quelque chose qui, pour lors, m'épouvanta. Cinq minutes plus tôt, quand la garde arrivait, la place était vide. Maintenant, elle était pleine, vous m'entendez, pleine comme jamais je ne l'ai vue. On aurait dit un bassin qui se remplit d'un seul coup. La foule avait ainsi rempli la place. Elle était partout, des hommes, des femmes, par centaines, par milliers, avec des figures que je me rappelle, toutes haineuses et sinistres; et ce qui était plus impressionnant que cette multitude, que ces figures, c'était le silence. On était là, dans cette cohue qui s'accroissait sans cesse, et on n'entendait rien, pas un cri, pas un mot!

M. Talaudière s'arrêta; son souffle haletant faisait dans sa poitrine un bruit rauque. Il ne s'accorda que le repos indispensable et poursuivit :

— Comment nous avons pu traverser cette cohue et quitter la place, je n'en sais rien. Il me semble que les rangs s'entr'ouvraient devant nous sans difficulté, sans bousculade, et, sitôt que nous étions passés, se refermaient d'eux-mêmes, tellement compacts qu'il nous aurait été impossible de faire un pas en arrière; non seulement la foule ne nous retenait pas, mais elle nous rejetait au loin, comme pour obéir à un mot d'ordre... Bientôt, nous avons été loin. A mesure que nous étions plus loin, mon inquiétude augmentait. Avec ces meneurs dans l'Hôtel de Ville, avec cette multitude sur la place, où en serions-nous le lendemain? Qu'arriverait-il cette nuit même? Je fis part de ces inquiétudes à notre capitaine. Il les éprouvait comme moi. Mais que faire? Si nous tentions quelque chose pour surveiller les autres, ils auraient le droit de s'irriter; ce serait alors la bagarre : nous étions trop peu nombreux pour risquer l'aventure. Mieux valait attendre, tâcher de se concerter... Et puis, peut-être qu'il ne se passerait rien...

« C'était le bon sens assurément. Cependant, je pensais à ce préfet, seul à l'Hôtel de Ville, ne soupçonnant ni la place envahie, ni l'arrivée des révolutionnaires, qui, par dérision, étaient maintenant chargés de sa sûreté. Il fallait l'avertir, cet homme. Je rentrai chez moi, je pris mes habits d'ouvrier : il n'y avait pas

si longtemps que je ne les portais plus, et je n'avais pas l'air déguisé : avec un peu de noir sur la figure, je ressemblais tout à fait à ceux de la place, et, en effet, sur la place personne ne prit garde à moi. C'était toujours la même foule. Seulement, des cris, des hurlemens plutôt, partaient d'un endroit, d'un autre : on hurlait : « Vive la Commune ! » Je pensais à gagner l'escalier du perron ; mais je vis que je n'y parviendrais jamais. Alors, je fis le tour de l'Hôtel de Ville. Par là non plus, il n'était pas facile d'aborder : toutes les issues étaient surveillées. Je me risquai à donner le nom d'un des individus que j'avais remarqués dans la garde : cela pouvait me coûter cher ; mais, à ces momens, on ne tient pas à sa peau. Je finis par entrer... Dans l'Hôtel de Ville, encore. Dieu sait quelles ruses il me fallut pour circuler de salle en salle... Je me désolais du temps perdu : j'entendais la rumeur gronder ; je sentais le désordre grandir ; des gens couraient autour de moi, et tout, le bruit, le mouvement, le désordre se rapprochaient du cabinet où devait être le préfet. Je m'étais jeté dans une enfilade de pièces vides : je désespérais d'atteindre à mon but. J'ouvris une dernière porte : je me trouvai devant le préfet lui-même...

La voix de M. Talaudière était de nouveau haletante : il aurait eu besoin de se reposer encore. Mais l'attention de ses auditeurs et l'excitation de ses souvenirs lui communiquaient une énergie qui commanda à ses poumons épuisés. Seulement, sa voix se fit plus basse et poussa les mots par groupes précipités.

— L'heure n'était pas aux discours... je lui dis tout ce que je savais... tout ce que j'avais vu... Il s'attendait à quelque chose,... mais pas à tout cela... la foule sur la place... les révolutionnaires dans l'Hôtel de Ville, à sa porte... Il avait reçu une délégation... qui voulait qu'il proclamât la Commune... Il avait refusé, naturellement... Il y avait eu un peu de tapage, puis rien... Il croyait que c'était fini... En m'écoutant, son visage devint plus grave... Il comprenait le danger... moi-même, je le comprenais si bien que je lui proposai de fuir avec moi, chez moi... Il eut un haut-le-corps... je pensais qu'il se défiait de moi, qu'il me prenait pour un traître... J'insistai... Mais il me répondit : « Mon devoir est de rester ici et j'y resterai. » Je m'écriai : « C'est un sacrifice inutile !... » Et il me répondit encore... je me le rappellerai jusqu'à mon dernier soupir : « Il n'y a pas de

sacrifice inutile, quand on a fait son devoir... » Je le regardai, quelques secondes, avec angoisse : nous avions le temps encore de disparaître... Tout à l'heure, nous ne l'aurions plus... Il me tendit la main et me dit : « Je vous remercie, et s'il plaît à Dieu que je vive, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, ce soir, pour moi... » A peine avait-il achevé qu'on frappa à la porte... car on prit soin de frapper... Un homme de service annonça : « Monsieur le Préfet, on vous demande... Il y a des gens... » Il n'acheva pas... En un clin d'œil, le cabinet fut envahi... J'avais été repoussé tout au fond... puis ballotté, à droite, à gauche... Les cris montaient, tout le monde criait, les gens de la place qui étaient là avec la garde... Et je ne pouvais plus rien distinguer dans ce tumulte... Puis, brusquement, tout contre moi, je vis rouler un groupe d'hommes vociférant qui en entraînaient un autre, un seul, tête nue, les habits arrachés, insulté, secoué comme un malfaiteur. Dans la grande salle, d'une poussée, ils le précipitèrent devant eux, seul en avant, au milieu de l'espace vide... L'un d'eux cria : « Une dernière fois, oui ou non?... » Le malheureux se redressa ; avec ses habits déchirés, sa figure souillée, il avait l'air d'un martyr et d'un héros ; d'une voix ferme, il répondit : « Non ! » Et aussitôt, deux, trois, quatre coups de fusil retentirent : il retomba tout de son long, mort!...

— Ah! quelle horreur! dit Jozan. Vous saviez cela, Manès?

Manès fit un geste évasif : il ne voulait pas parler, car Talaudière s'abandonnait à la crise trop longtemps combattue ; les quintes de toux, les aspirations désespérées de sa poitrine retentissaient dans un silence pitoyable ; Mme Paréon murmura :

— Pauvre Monsieur! Il s'est fatigué à parler...

Les autres dames dirent quelques mots de sympathie. Très doucement, à mesure que le bruit de la toux décroissait, celui de leurs paroles s'éleva. Elles avaient repris un sujet qui les animait fort, le mariage d'un jeune fabricant de velours, le « fils » Cuivrier, avec une de ses ouvrières. Et elles répétaient ce qu'elles avaient dit, durant et depuis le déjeuner, chacune y trouvant le même plaisir. Comme Talaudière restait épuisé dans son fauteuil, Jozan le remercia vivement de son récit.

— Et cependant, dit Manès, il n'est pas douteux que ce peuple de Noirville soit essentiellement « bon enfant. »

La voix encore faible, Talaudière dit en souriant :

— Les patrons, aussi, croyez-le bien.

— Mais, je le crois, protesta Manès; du moins, je le crois pour ceux qui vous ressemblent...

— Nous nous ressemblons tous, reprit Talaudière, parce que nous avons tous les mêmes tracas. J'ai été ouvrier, et je vous jure que, sans parler de la santé, jamais je n'ai été si heureux... En ce moment, mon fils aîné travaille à la forge, avant de prendre la direction de l'affaire, et ça le vexe de paraître dans les rues en bourgeron; mais je lui dis : « Mon garçon, crois-moi, c'est ton pain blanc que tu manges aujourd'hui ! »

La porte du billard s'ouvrit, les joueurs parurent.

— Allons, maman, dit à sa femme M. Paréon, le bel homme aux moustaches gauloises, il faut nous en aller ; il est quatre heures, la nuit vient vite ; Jean a encore à travailler.

Jean était un solide gaillard taillé comme son père.

— Non ! mais regardez-moi ça ! fit M. Paréon avec orgueil. Dirait-on pas qu'il a dix-huit ans? Et il vient d'en avoir quinze.

Les autres pères s'exclamèrent d'admiration. Après quoi, chacun d'eux fut félicité à son tour des mérites de son fils... « Le fils ! » tous en parlaient avec la même joie orgueilleuse. Les mères, qui remettaient leurs chapeaux, faisaient des réserves : « Qu'on a de mal avec les garçons ! J'aimerais mieux élever dix filles ! Et pourtant le mien. Ce n'est pas comme le fils Cuivrier. Oh non ! » Et, mêlé à la tendresse, à l'inquiétude, elles avouaient aussi vif l'orgueil du fils qui continuerait la maison.

La bande des jeunes gens envahit le salon : ils venaient saluer M. Talaudière; tous disaient : « Au revoir, mon oncle. » Son âge et sa bienveillance le faisaient envers eux tel qu'un oncle indulgent et soucieux de leur plaisir. Ils regagnaient la ville à pied, garçons et jeunes filles, sous la conduite de leurs pères, laissant à leurs mères les voitures. Seul, M. Paréon déclara qu'il ne pourrait abandonner les dames, et cette galanterie fut le prétexte de plaisanteries fortement appuyées.

Quand tout le monde eut disparu, Manès et Jozan, qui avaient été laissés à l'écart, prirent congé :

— Je vous accompagne à la grille, fit M. Talaudière.

Mme Talaudière s'excusa de ne pas sortir : elle redoutait l'air du soir dont son mari ne s'inquiétait plus. Elle exprima l'espoir de revoir Jozan à Solaure, et parut désolée qu'il quittât Noirville, le soir même.

Dans l'avenue, Manès marchait en avant avec son élève.

Jozan mesurait son pas sur la lenteur de M. Talaudière, qui lui dit tout à coup, la voix confidentielle, hésitante et grave :

— Vous êtes l'ami, l'ami sincère de Manès?

— Assurément, fit Jozan avec un peu de hauteur.

— Ne soyez pas froissé... Voici pourquoi je vous le demande... Comme ami, vous pourriez lui dire ce que, moi, je ne peux pas me permettre de... Il est plein d'intelligence et de talent, ce garçon... Il y a en lui une étoffe!... Il ne lui manque que de connaître la vie et les hommes comme il connaît les livres... Il est certainement ambitieux, et c'est son droit... Eh bien! ici, il aura de quoi se satisfaire. Il nous faut un homme, habitué à la parole, qui nous ferait honneur et défendrait nos intérêts au Parlement. Les élections sont dans deux ans : notre député Germain est malade; Manès pourrait le remplacer. Seulement... qu'il ne nous rende pas impossible de le soutenir. Il a débuté par cette bêtise des armuriers, et on lui en veut... Vous avez vu ces messieurs, à peine polis avec lui, même chez moi... Entre parenthèses, je leur dirai là-dessus ma façon de penser. Mais d'ici deux ans, on a le temps d'oublier... pourvu qu'il ne recommence pas. Qu'il soit socialiste, si ça lui plaît, quoique, pour un homme de sa valeur!... Enfin, c'est la mode : ça n'a pas d'importance. Mais pas révolutionnaire! Cela, non! Il faut qu'il le comprenne, et peut-être, vous, son ami, pourriez-vous?...

— Il est prêt à le comprendre, fit Jozan...

Il dit quel enseignement pratique Manès reconnaissait avoir trouvé dans ses entretiens avec M. Talaudière lui-même :

— Tant mieux, fit Talaudière évidemment satisfait. Et je ne demande qu'à continuer. Dites-lui tout de même...

Ils arrivaient à la grille. Avec la déférence la plus sincère, Jozan remercia M. Talaudière de son accueil. Talaudière, tête nue, ses cheveux gris emmêlés par le vent, répétait en toussotant : « Enchanté, enchanté... » Il prononça brusquement :

— Je ne vous reverrai pas. Je suis content de vous avoir vu.

De leur pas rapide, Manès et Jozan s'éloignèrent. Jozan louait vivement Talaudière : l'intelligence du vieux fabricant, sa raison, son humeur égale dans la souffrance lui paraissaient donner une valeur singulière à la ville qui avait produit ce type d'humanité. Manès le laissait dire, silencieux, le regard fixé sur les lumières qui brillaient au loin, par delà les prairies voilées

de brouillard, aux premières maisons. Des voix résonnèrent devant eux, sur la route : les amis de Talaudière.

— Prenons par ici, fit Manès.

Il entraînait Jozan dans un sentier qui coupait les prairies, droit vers les maisons éclairées.

— J'en ai assez de ces gens-là ! S'ils s'imaginent m'émouvoir de leurs dédains, ils se trompent !.. Et ce qu'ils veulent bien m'offrir n'est rien auprès de ce que je leur rends !...

Sa voix grondait dans la brume. Jozan laissa bouillonner un moment cet irritable orgueil. Il finit par murmurer :

— Cependant, pour vous comme pour eux, il est préférable que vous vous entendiez... Oui... et que vous soyez leur député !

— Moi ? s'écria Manès. Qu'est-ce que vous me chantez là ?

Jozan lui rapporta les conseils de Talaudière. A travers la nuit qui s'épaississait, il ne voyait plus le visage de Manès, silencieux de nouveau : il imaginait un Manès assagi par la réflexion et l'expérience, et c'est à cet être idéal qu'il adressait des exhortations énergiques.

A la place de Bellevue, ils entrèrent dans la pauvre clarté des réverbères et dans le flot lassé d'une foule qui achevait, — faces pâles, bouches muettes, membres gênés sous les habits du dimanche, — la promenade coutumière de ce jour de repos. Jozan retrouva le visage de son ami, et les yeux de Manès lui parurent singulièrement apaisés, au moment où, rompant son silence, il demanda :

— Sans doute, M. Talaudière est plein de bonté... Mais quelle apparence y a-t-il que son projet ?...

Jozan lui donna tous les encouragemens que cette question sollicitait :

— Un talent tel que le vôtre saura faire accepter par tous, ouvriers et patrons, la belle idée de concorde et de fraternité.

Manès sourit un peu, tandis que Jozan poursuivait. Il n'avait pas eu besoin de cette suggestion pour imaginer aussitôt les salles de réunions et les hommes assemblés, pour sentir, en face des milliers de regards, la fièvre oratoire monter à son cerveau, pour forger aussitôt, au foyer qui s'allumait en lui, les phrases fortes, aiguës, pleines d'éclairs comme un acier brandi au soleil... La longue rue droite, qui joint les extrémités de la ville, continuait de charrier le flot lent des promeneurs. Jozan parlait : Manès rêvait. Il était près de six heures quand ils arri-

vèrent à la place de l'Hôtel-de-Ville, toute grouillante de gens qui passaient ou flânaient. Jozan s'arrêta :

— Ainsi, c'est là ? fit-il en montrant la façade dressée au-dessus du large escalier.

— Quoi ? demanda Manès qui s'éveillait.

— Cette chose affreuse, cet assassinat !

— Oui, c'est là, murmura Manès distraitement.

Cependant, il regardait la façade, lui aussi, et il eut un long frémissement. La foule, il la voyait telle que Talaudière la décrivait tout à l'heure, dans cette sinistre soirée de 1871 ; sournoise et silencieuse d'abord, de ce silence lourd de menace qui précède le crime, puis, hurlant à mort et ruée tout entière sur la malheureuse proie humaine livrée à ses fureurs, elle lui apparaissait, dans sa formidable puissance, comme une bête monstrueuse. Et certes, le crime de 1871 le révoltait d'horreur et de dégoût. Mais, en même temps, la puissance de la bête déchaînée l'exaltait. Il aimait qu'elle fût ainsi, terrible et sanguinaire : car il se sentait plus fort que la force de ses instincts ; il était celui qui pouvait tirer d'elle, à son gré, des brutalités ou des caresses... Demain, s'il le voulait, il pourrait la rassembler sur cette même place, et la précipiter, ivre de massacre, contre les victimes qu'il aurait choisies ; il pourrait aussi bien dompter ses élans et la tenir soumise, docile, confiante... Entre elle et lui, une harmonie secrète était établie. Partout, elle l'avait reconnu sien, de même qu'il l'avait sentie sienne : ils s'étaient toujours attirés l'un l'autre, par l'effet de l'action qu'il avait sur elle, de la fascination qu'elle exerçait sur lui. A cette heure, il avait besoin qu'elle confirmât sur lui le choix des patrons, qu'elle lui ouvrît, d'une poussée, la porte des grandes ambitions. En retour et d'avance, il lui vouait une gratitude sans limites...

Ils prirent l'étroite rue de la République. Les tramways cornaient bruyamment. Les familles de mineurs regagnaient les faubourgs. Et soudain, Manès tressaillit à la voix de Jozan qui semblait répéter, qui répétait, en effet, une question :

— Vous ne me donnez pas de commissions pour Paris, pour nos amis ?...

Manès ne répondit pas. L'image de Germaine surgissait tout à coup devant lui : et les lèvres de cette femme, qui appartenait à Vambard, gardaient le sourire d'autrefois. Il eut un désir passionné de revoir ce sourire, vivant, de ses yeux ; un délice

mortel l'étourdit ; il considéra la rue, les passans ; il découvrit, au delà d'une place où ils aboutissaient, la descente qui mène à la gare... la gare ! le train prêt à partir, qui emmènerait Jozan vers Paris, vers le sourire de Germaine que lui-même ne pouvait voir !... Il s'arrêta, cloué au sol : il n'aurait pu faire un pas de plus... Jozan, qui avait continué de marcher, se retournait, étonné. Manès lui tendit la main :

— Excusez-moi, balbutia-t-il, je ne peux pas... La gare, le train... cela me rappelle trop de choses... et...

Jozan s'était rapproché et le contemplait avec émotion :

— C'est bête, fit Manès en riant. N'allez pas croire ! Non !... J'ai les nerfs un peu excités en ce moment... C'est votre faute, aussi, tout ce que vous m'avez raconté de la part de Talaudière et ce que vous y avez ajouté de votre cru ! Vous êtes un ami excellent. Votre présence m'a fait beaucoup de bien. Je vous en remercie. Quant aux conseils de Talaudière et à vos propres encouragemens, je vous promets d'y réfléchir. Rappelez-moi au souvenir de tous nos amis... Et... écrivez-moi, voulez-vous ? Je serai heureux de continuer ainsi nos causeries de ce dimanche...

— Tâchez de me répondre, dit Jozan. Et soyez convaincu que de vous seul peuvent dépendre... beaucoup de choses...

— Oui, dit Manès. Et moi-même, de qui puis-je dépendre ? Vous croyez donc vraiment que notre volonté est libre ?...

— Je le crois... Croyez-le aussi et, déjà, vous serez libre.

— Peut-être !... C'est une de ces illusions que l'on pourrait appeler dynamiques... Pardon ! avec vous, il n'est pas permis de parler d'illusion... Le respect ne m'est pas un sentiment familier : je vous dois de l'éprouver...

Jozan recueillit l'hommage de Manès dans une âme surprise d'abord, et, aussitôt, doucement émue. Cependant, inhabitué à de telles paroles, il ne trouvait rien à répondre, et il ne pouvait plus rien ajouter à l'énergie de sa sollicitation. D'un commun accord, ils glissèrent aux menus faits de l'heure présente.

— Êtes-vous bien couvert ? dit Manès ; la nuit sera froide...

Ils se serrèrent la main une dernière fois ; Jozan s'éloigna vers la gare : Manès, en le suivant des yeux, sentit encore peser la lourdeur du regret. Il se détourna d'un mouvement automatique. Il avait besoin de revoir la ville ; il l'aimait davantage de lui garder le trésor qu'il avait espéré, le soir où il voyait monter ses fumées, de la colline des Capucins. Il arpenta la

place de l'Hôtel-de-Ville, jouissant de ses lumières et de son animation. Au passage, il s'arrêta devant les bureaux d'un journal qui affichait, le soir, les nouvelles de Paris. Il parcourut les télégrammes, et soudain une ligne lui sauta aux yeux :

« Germain, député, décédé, ce matin, à onze heures. »

Son cœur cessa de battre, puis bondit, et ensuite se serra. Le trésor ! Il venait de le sentir sous sa main, puis emporté loin de lui. Il murmura : « C'est trop tôt, trop tôt !... »

V

A la tribune, un obscur député, — barbe et cheveux de filasse, tête avantageuse d'avocat intarissable, — psalmodiait un discours sur les douanes. Sa voix, par momens, se haussait pour crier : « La Chambre n'a pas oublié... » Mais la Chambre, c'est-à-dire quatre douzaines de législateurs, ne daignait pas entendre, et les conversations faisaient un bourdonnement continu...

Accoudé à son pupitre, la tête entre ses poings, Manès regardait la salle. Il y siégeait pour la première fois. Tout à l'heure, il avait goûté le petit plaisir de franchir les portes défendues, de pénétrer dans l'enceinte privilégiée. En s'asseyant, il avait murmuré : « Enfin !... » Oui, enfin! Mais, pour l'instant, la joie d'être député se résumait dans la contemplation des banquettes vides, et du jour blafard qui éclairait ce fantôme de Parlement. Une réalité si misérable laissait bouillonner en lui les émotions de la lutte d'où, l'avant-veille, il était sorti vainqueur. A travers la salle déserte, ses yeux voyaient des murs bariolés d'affiches, des visages enfiévrés, un peuple en tumulte ; ses oreilles entendaient des cris, des grondemens, des acclamations. Les événemens de ces six semaines se ramassaient en un fouillis d'images, en une formidable rumeur; ses nerfs surmenés en vibraient encore, et toutefois ces événemens lui paraissaient détachés de sa personne; lui-même, qui venait de les vivre, il se voyait tel qu'un étranger.

Dans cette confusion de souvenirs, quelques-uns émergeaient avec une extraordinaire intensité : des tableaux s'étalaient, animés et frémissant de vie.

C'était une salle de cabaret, à Noirville, un soir de mars, du côté de la gare. Autour de lui, ses amis Bourru, des armuriers et des forgerons, des jeunes gens surtout, ouvriers ou démo-

crates catholiques, discouraient passionnément. Et les voix s'élevaient, enthousiastes et joyeuses : car tous étaient d'accord. La période électorale venait de s'ouvrir. En apprenant la mort de Germain, Talaudière avait dit, lui aussi : « Trop tôt ! » Il ne pouvait, si vite, décider ses amis en faveur de Manès ; ils avaient choisi M. Monceau, ancien bâtonnier. En même temps, les radicaux désignaient le docteur Besson ; le comité socialiste, Colombier, secrétaire du Syndicat des armuriers. Mais alors, des indépendans, des audacieux pensèrent à Manès, parce qu'il était jeune comme eux, ou parce qu'ils aimaient sa parole, ou parce qu'ils voulaient secouer la tyrannie des secrétaires de syndicats. C'étaient les plus ardens qui, ce soir, dans ce cabaret plein de bruit et de fumée, le conjuraient de se lancer dans la bataille. Il les écoutait, souriait, une cigarette aux lèvres. La rancune d'une déception et le plaisir de se battre le sollicitaient autant que leur exaltation. Il songeait : « Cela semble une folie ; mais qui sait ? Et ce sera si beau d'être seul contre tous !... » Il avait pris ainsi sa décision ; il l'avait annoncée simplement, gaîment. Aussitôt les visages illuminés, les mains tendues, les cris d'allégresse, il avait oublié pour toujours la témérité de sa tentative.

La belle campagne, ardente et généreuse, des premières semaines ! L'insouciance du résultat ! La joie qui leur suffisait à tous du combat oratoire, de l'idéalisme où il conviait ce peuple et du succès triomphal qui le suivait, chaque soir, dans tous les quartiers de la ville !... Il en frémissait de nouveau à cette heure, et il se sentait, comme alors, emporté par un magnifique élan de jeunesse, d'éloquence et de noble dévouement...

Et puis, peu à peu, il lui avait semblé que le mouvement perdait de sa vigueur, se faisait de plus en plus lent, cessait. Ses amis ne s'apercevaient de rien. Mais lui-même, à travers leurs rapports, démêlait une insupportable vérité. S'il avait enfermé Monceau et Besson dans le cercle de leurs partisans irréductibles, Colombier demeurait invincible, non pas l'homme, effondré dès leur première rencontre, du moins le candidat investi par les comités, le syndicaliste, le professionnel : les masses ouvrières voulaient le représentant, le défenseur de leur classe, à elles !

Et, tout de suite, il s'était demandé :

« Comment persuader ces hommes, moi, le professeur, le savant aux mains blanches, que je les représenterai mieux, que je les défendrai mieux que leur camarade Colombier ?... »

C'était le matin que cette question l'oppressait le plus péniblement, quand il s'éveillait après un mauvais sommeil, encore énervé des réunions de la nuit. Un de ces matins était resté vivant dans sa mémoire. Comme il songeait amèrement à l'avenir tout prochain, — deux semaines encore, — Toinette était entrée, apportant son thé. Depuis le début de la campagne, la famille Bourru avait pour lui les soins minutieux de l'entraîneur pour son champion, la sollicitude affectueuse des habitans assiégés pour le soldat qui, chaque jour, risque sa vie sur les remparts. Les hommes le suivaient dans toutes les réunions, les femmes veillaient sur sa santé. Ainsi, Toinette s'était chargée de le nourrir; car son appétit, comme son sommeil, s'était sérieusement altéré. Ayant beurré les tartines, elle le forçait à les manger; il obéissait, il buvait le bol de thé où elle avait mis les quatre morceaux de sucre et le doigt de lait qu'il aimait. « Ah! » disait-elle ensuite avec un sourire satisfait. Ce matin, comme il se plaignait d'un mal de tête, elle s'était assise contre le chevet du lit, et elle s'était enhardie à poser sa main sur ce front soucieux. Il s'était apaisé comme un enfant à la fraîcheur de cette main, au bruit timide du jeune cœur qui battait près de son oreille. Les yeux fermés, il réfléchissait; il cherchait le moyen de vaincre, et soudain, il l'apercevait aussi nettement que la certitude présente de la défaite :

« Pour gagner ce peuple, il me suffirait de prendre en bloc ses aspirations, bonnes ou mauvaises, ses plaintes et ses haines, quelles qu'elles soient, et de les faire miennes. A ce prix, et parce qu'il verrait à sa disposition toute ma force pour défendre toutes ses causes, il me reconnaîtrait semblable à lui!... »

A peine l'idée s'était-elle cristallisée, qu'un concert de protestations attristées retentissait en lui pour la repousser. Jozan rappelait les promesses du dimanche de février; Talaudière parlait au nom de leur sympathie et des leçons de l'expérience; Trifeuil invoquait le devoir de vérité. Et, de plus loin dans le passé, son père, si sévère envers soi-même, sa mère à l'âme charitable et douce, l'aïeul, enfin, qui étreignait le monde dans son amour romantique, tous lui demandaient de ne pas asservir son talent aux plus furieuses, aux plus basses passions populaires!... Et tous, c'étaient ceux qui l'avaient aimé... A cet instant, il avait eu peur, il avait eu honte pour lui-même, pour la foule de ce qu'elle ferait de lui, le jour où il aurait résolu de la

contenter à tout prix... Il avait murmuré : « Merci, Toinette, je suis bien ! » Mais c'était seulement pour laisser à la jeune fille l'illusion de son bien-être : après cette révélation décisive, il restait plus inquiet et plus sombre.

La campagne, des quinze derniers jours, sembla menée par un homme nouveau. Il voulait vaincre et il en avait vu les moyens. Dans les profondeurs inconscientes de son être, son désir voisinait avec l'idée des complaisances et des excès par où il était sûr de prendre la foule. Tandis qu'il se promettait de résister à cet asservissement, le désir et l'idée s'unirent, se pénétrèrent. Sa parole, portée le même jour dans trois, quatre salles, préaux ou cabarets, se fit plus véhémente. Il attaquait maintenant les classes ennemies; il les menaçait dans leur existence même. La riposte du centre et des radicaux fut unanime et vive : on ne visait que lui; Colombier paraissait négligeable; l'Extrême Droite ne cacha pas que Manès, tel un brûlot qui ferait sauter la République, avait ses préférences; de toutes parts, on criait à la Révolution. Ainsi, en quelques jours, sur le champ de bataille, toutes les positions furent changées; en face des hommes et des partis qui pouvaient plus ou moins se réclamer de la conservation sociale, il parut être seul, ennemi résolu de la société... Alors se dessina le grand mouvement qu'il avait tant souhaité : il sentit venir à lui les masses où il éveillait les fermens destructeurs, instincts de haine et de bouleversement. Ce fut comme une vague formidable qui sembla s'amasser. Avant qu'elle eût commencé à poindre, il avait pu lutter un peu contre son désir. Quand elle se forma, quand elle se mit en marche, il ne résista plus...

Jours d'angoisse et de rage désespérée ! il se les rappelait aujourd'hui, si violens et si durs, jusqu'à celui de l'élection, le dimanche, l'avant-veille... L'avant-veille !... Il perdit toute notion du présent : il subissait ici le choc d'une sensation immédiate. Il n'était pas à la Chambre, tranquillement assis à son banc de député; il était là-bas, à Noirville, dans la salle de l'Éden où il donnait, à cette heure même, sa dernière réunion.

On la lui avait demandée pour tenir ainsi rassemblés, pendant le scrutin, une masse d'hommes qu'il électriserait de sa parole et qui précipiterait avec elle les craintifs, les hésitans. Brisé par un accès de fièvre, il s'était mis debout, à force de stimulans. A deux heures, il pénétrait dans les coulisses de l'Éden. La vaste salle, déjà comble, s'emplissait encore. A travers la toile

de fond, il entendait un vacarme assourdissant. Par momens, une détonation éclatait ; les gens, installés dans les loges, avaient apporté des bouteilles de limonade ; un bouchon sautait, retombait au hasard, parmi les jurons et les rires. Des cris isolés, d'homme à homme, haussaient, amplifiaient la grande clameur générale. La multitude s'excitait dans ce bruit qui s'enflait toujours... Par un trou de la toile, il distingua tout un peuple de mineurs, reconnaissables au cerne noir dont la poussière de charbon cerclait leurs yeux, et puis les armuriers, les fidèles de Colombier, les dissidens menés par Bourru. Plusieurs quittaient leur veste, à cause de la chaleur excessive, et des bras de chemise blanche gesticulaient sur le fond noir des chapeaux, des casquettes, des habits... Il s'appuya, les yeux mi-clos, contre un portant... Il contractait son énergie, pareil au coureur hors d'haleine qui va sacrifier ses dernières forces et les suprêmes battemens de son cœur.

L'aîné des Bourru vint lui dire :

— Il en arrive toujours, mais le père croit que c'est le moment !

Un geste pour ouvrir la porte de toile, quelques pas sur la scène ; il s'arrêtait tout au bord, les bras croisés; d'un regard, il parcourait, interrogeait, étreignait cette foule, ce monstre fait de milliers de corps et de milliers d'yeux, qui semblaient, tous ensemble, n'avoir qu'une seule vie, à cause de lui, Manès, et pour la lui donner. Tout entière, cette foule, — il l'avait vu ! — venait de frémir comme un seul être, en l'apercevant... D'un élan furieux de passion, il s'abandonna au désir de la multitude et la voulut toute à lui. Aussitôt il se mit à parler.

Il savait que la magique puissance de sa voix viendrait facilement à bout du tumulte. La rumeur, en effet, s'apaisait déjà, s'étouffait d'elle-même. Toutefois, du coin où se groupaient les amis de Colombier, des hommes dressés, le poing tendu, l'injurièrent grossièrement. Mais d'autres poings se levèrent : le tonnerre de Bourru éclata :

— A la porte, les vendus ! Qu'on leur casse la g... !

La salle hurla avec Bourru. Une brève bousculade rejeta les interrupteurs contre la porte, les poussa dehors ; et les visages, un instant irrités, se retournèrent tous vers la scène, avec une avidité plus impatiente de boire la parole qui avait, à la fois, l'énergie savoureuse et les ardeurs de l'alcool.

Ce que souhaitait cette foule surexcitée, c'était de s'enivrer tout à fait et de crier son ivresse ; ce que lui-même voulait et pouvait pour elle, c'était de la griser par la musique de sa voix, de lui lancer les phrases qui, chacune, font éclater l'enthousiasme, la fureur, la folie. Il parlait, et il laissait ensuite jaillir librement les clameurs. Il se reprenait à parler, et il se taisait de nouveau pour que, de nouveau, la foule lui répondît. C'était comme une extraordinaire tragédie, où sa voix alternait avec les mugissemens du chœur immense que faisaient les cris, les encouragemens, les excitations vociférées vers lui : il disait :

— ... Il faut abattre une fois pour toutes votre ennemi, le patron, le riche !

... Que devez-vous exiger de votre représentant ?... Que vos ennemis soient les siens, qu'il ait au cœur la haine vigoureuse, la haine bienfaisante, la haine qui ne finira qu'avec l'extermination de tous les exploiteurs...

... Si quelqu'un a cette haine plus forte que moi, qu'il le dise !... Colombier ? Allons donc...

... Moi, moi ! je l'ai, la haine... Je la sens vivre en moi... Ne la voyez-vous pas dans mes yeux ?... Aujourd'hui, je ne suis qu'un individu ; ce soir, si vous le voulez, j'aurai toute votre puissance pour servir notre haine... Tous ensemble, nous attaquerons cette société maudite... Nous la ferons tomber en poussière. Et demain, nous créerons la société nouvelle, fondée sur la justice et sur la vérité !... »

Il parlait toujours, étourdi par sa parole et par le bruit de sa propre voix, enragé par l'écho formidable qui montait vers lui comme, du fond d'un abîme, monte le grondement des eaux déchaînées. Cependant, quelqu'un, au premier rang, lui glissa un papier et, soudain, il s'arrêta. Ce fut, dans le mouvement vertigineux qui emportait tous ces êtres, comme un coup de frein inattendu. Les têtes, les corps oscillèrent, ainsi qu'ils auraient fait dans une voiture brusquement immobilisée... Sa main brandit le papier, et il cria :

— Les soldats !... On fait venir les soldats... La place est pleine de vos frères qui, comme vous, voulaient entrer ici... Et contre eux, contre vous, on appelle la troupe !...

Des cris de fureur éclatèrent. Sa voix monta frénétiquement :

— Vous ne vous laisserez pas assassiner !.. Souvenez-vous

que l'Hôtel de Ville est la maison du peuple... Souvenez-vous que le peuple y donna jadis aux exploiteurs une terrible leçon... Que le peuple se mette donc en marche : il savait fusiller un préfet en 1871 ; il saurait en fusiller un autre, aujourd'hui... Tous aux urnes, citoyens !... Et s'il le faut, aux armes, mort à l'ennemi !

Au chant de la « Carmagnole, » la multitude s'écoula. Dans la rue, il la retrouva, immense, indéfinie, bouches ouvertes pour chanter, faces rouges sous le soleil qui donnait un dur reflet au noir des chapeaux et des vestes. Les bras sous ceux de ses amis, il voulut avancer. On fit place à leur groupe serré. Derrière eux, tout le monde se mit en marche, comme eux, sur des rangs qui avaient la largeur de la rue et où les hommes se tenaient par le bras. Il entendait le refrain révolutionnaire qui rythmait le pas. Bientôt le premier rang, le sien, atteignit la place. Assez loin, de l'autre côté de l'Hôtel de Ville, les casques des dragons luisaient. Une ivresse de bataille et de massacre acheva de le griser. Et tout en marchant, penché à droite, à gauche, pour que ses compagnons vissent tous son visage, il cria :

— En avant ! Droit sur eux ! Qu'ils osent nous toucher !

La fureur romantique de l'aïeul exaspérait sa propre rage. Il se voyait, dans un instant, abattu d'une balle, d'un coup de sabre, et rendant l'âme pour l'amour du peuple. Ce destin imminent l'exaltait jusqu'à la folie. Les dragons gardaient l'issue de la place ; entre eux et lui, un espace libre se découvrait, et devant la longue ligne des cavaliers, un officier était seul, l'homme et le cheval immobiles comme une statue. Ce fut à cet homme, par défi, qu'il voulut marcher. Encadré de ses compagnons, il franchit l'espace libre. L'officier ne bronchait pas : le cheval eut seulement un léger frémissement des oreilles. Manès avait les yeux fixés sur ce visage à moustaches grises, impassible et sévère sous le casque doré. Encore quelques pas, et il pourrait saisir la bride. Mais, à ce moment, l'immobilité absolue du cavalier et du cheval fit que, d'eux-mêmes, ses compagnons s'arrêtèrent. Il sentit peser les bras qui tenaient les siens. Son regard, levé vers l'officier, rencontra un œil clair, ferme et froid, où il vit la force du devoir, prête à subir les pires avanies comme à affronter les blessures et la mort. Ce fut en lui un choc qui l'ébranla mieux que le coup de sabre qu'il avait souhaité, — toute son ivresse tombée, plus de lutte héroïque,

rien que l'humiliation d'avoir conduit tous ces hommes, saouls de sa parole, devant cet officier, qui était là pour défendre la ville contre eux et qui n'avait pas le droit de se défendre lui-même. En une seconde, il sentit cette humiliation sur sa face, sur ses membres, comme sur son âme, — non pas un coup de sabre, certes, mais un coup de fouet qu'il était venu chercher à cette place et qui le déshonorait. La foule haletait et roulait derrière lui. Il devait la détourner, sans perdre un instant, loin des soldats inoffensifs. Il s'y décida aussitôt. Mais, d'abord, un sursaut de colère mauvaise le rejeta hors du rang, contre la botte de l'officier, où il cria « Vive la Révolution! » Du moins, il était sûr qu'après la sienne, des milliers de voix lanceraient, comme une insulte, le même cri au visage impassible. Ses amis crièrent, en effet, comme lui. Mais déjà il avait poussé un autre cri : « Aux urnes! » et il les emmenait vers l'Hôtel de Ville. Seulement, il sentait encore sur lui le regard de l'œil clair qui l'avait fixé de nouveau ; et tandis qu'il marchait vers le perron, qu'il entendait derrière lui le grondement sourd des syllabes insultantes, indéfiniment hurlées, il imaginait, il voyait, immobile et calme par obéissance au devoir, l'officier que la foule, à son exemple, venait injurier : la grandeur et la beauté étaient toutes en ce soldat, et il en était écrasé ; la laideur et la lâcheté étaient toutes, inspirées par lui, dans la foule, et il en était écœuré...

Il vécut les dernières heures écroulé dans un coin, excédé, malade.

Le scrutin fut enfin dépouillé. Il passait à près de mille voix de majorité. Hissé sur les épaules de quatre hommes de haute taille, il fut emporté à travers la foule. Sa tête penchait : il avait à peine la force de se tenir à ses porteurs, et il répétait comme un automate : « Merci... merci... comptez sur moi ! »

Possédé par ces souvenirs, Manès regardait sans le voir, écoutait sans l'entendre le fade orateur aux chevaux de filasse. Soudain, l'orateur se tut : par imitation, le bourdonnement des voix cessa. Le Président, debout, grave comme un prêtre à l'autel, prononça :

— Messieurs, l'orateur sollicite une suspension de séance. Je consulte la Chambre...

La Chambre s'acheminait déjà vers la sortie. Ahuri, Manès quitta sa place et la suivit.

Par contraste avec le vide et l'ennui de la salle, le bruit et l'animation des couloirs le saisirent aussitôt. Il avait allumé une cigarette et flânait parmi les groupes. Isolé, ignoré, il se faisait l'effet d'une molécule, happée au passage par un organisme qui continuait ensuite sa marche indifférente. Il considérait, dans la familiarité de ces coulisses, des personnages tels que Ligeard, la moustache blanche sur une bouche gouailleuse, le petit Nanteuil, aux gestes mécaniques et à l'air impérieux, Bragasse, indolent et souple; puis, çà et là, Pierre Durand, du Centre, Bévaud, socialiste, — tous anciens présidens du Conseil, anciens ministres, orateurs notoires. Dans son regard, qui se promenait de l'un à l'autre, luisait l'envie d'un élève du Conservatoire pour les sociétaires des Français.

— Tiens! monsieur Manès! que je suis heureux de vous retrouver ici!

Les bras ouverts, le crâne brillant, les yeux vifs derrière les lunettes, le vieux Chautin, informateur parlementaire, ami de Mme Grandier et de Germaine, le saluait avec un accent toulousain qui faisait chanter tous les mots. Il répondit un peu froidement : au souvenir de Germaine, son être se rétractait comme pour défendre d'un contact une cicatrice douloureuse. Mais la cordialité de Chautin n'en fut pas troublée.

— Vous n'avez pas revu cette bonne Mme Grandier? Ni Germaine, je veux dire Mme Vambard? Nous avons souvent parlé de vous, et encore au déjeuner de dimanche... Je ne vous cache pas que le brave Vambard est suffoqué... « Ce Manès! Ah! »

Il imita la mine solennelle et triste de Vambard; puis il rit bruyamment. Manès aurait voulu rire aussi, mais il ne pouvait pas.

— Alors, vous voilà des nôtres... Un drôle d'endroit, n'est-ce pas? Qu'en dites-vous?

— J'y suis tout à fait perdu, avoua Manès.

— Oui, reprit Chautin avec bonhomie. C'est la première impression : vous vous y ferez. Si je puis vous être utile?... Depuis près de quarante ans que je vis ici, j'ai mes habitudes et... Bonjour, cher ami, vous ne connaissez pas mon ami Manès, votre nouveau collègue de Noirville?... monsieur Brouillaud.

Brouillaud, gras, les yeux saillans, l'air affairé, tendit la main et s'écria, plein d'effusion :

— Enchanté, mon cher collègue, enchanté... Cher ami, je vais

présenter une proposition, et j'ai rédigé pour vous une petite note...

— Parfait, mon bon Brouillaud : nous mettrons ça en D. H... Hein ? ajouta Chautin... En voilà un qui soigne sa réclame. Que voulez-vous? Il me sert beaucoup ; pour faire courir une nouvelle, il n'a pas son pareil, surtout quand elle est fausse...

Chautin rajustait ses lunettes, et son regard riait de malice. D'autres députés l'abordèrent, de gauche, de droite ; ils le traitaient avec des égards qui faisaient entrevoir à Manès son extrême importance. On l'aurait jugé bavard, si une manière preste d'esquiver une question, de noyer sa réponse n'avait révélé la plus parfaite maîtrise de soi. Il continuait de présenter à tous son excellent ami Manès.

— Chautin, un mot, s'il vous plaît...

Ligeard lui avait tapé sur l'épaule. Il se retourna :

— Mon cher président, je suis à vous... Votre jeune collègue de Noirville, qui mérite toute votre bienveillance, en attendant qu'il vous fasse applaudir son beau talent...

Ligeard répondit par une phrase aimable ; toutefois, sa bouche gouailleuse prononça :

— Cette Chambre vous paraîtra bien somnolente et douçâtre après votre campagne de Noirville.

— Elle peut se réveiller, fit Chautin. Au revoir, mon bon Manès... On se retrouvera chez Mme Grandier, n'est-ce pas? ou chez Mme Vambard, et, en tout cas, ici.

Ligeard et lui s'éloignèrent, bras dessus, bras dessous, causant en grande confidence.

— Voilà Ligeard qui conspire encore ! déclara Mollaërt, de Lille, avec un rire épais comme sa personne.

La sourde hostilité de l'ancien président et de son groupe contre le ministère qu'ils n'osaient attaquer de front, était alors le sujet habituel des entretiens de couloir.

Manès regardait ces hommes : tous les accens et tous les types des provinces françaises, toutes les conditions et tous les âges, les vestons de confection et les jaquettes bien coupées, faisaient une confusion déconcertante, où, cependant, la passion du bavardage et la conscience de la souveraineté parlementaire mettaient une sorte d'uniformité. A ce moment, Manès n'éprouvait que l'ennui des paroles médiocres et vaines ; il restait étrangement déprimé de sa rencontre avec Chautin... Comme la

séance reprenait, il regagna sa place : l'orateur poursuivait son discours dans le murmure des conversations.

« Peut-on imaginer rien de plus fastidieux que cet après-midi ? » songeait Manès avec une sorte de satisfaction ironique.

« Ah ! M. Vambard est suffoqué ! se disait-il encore. Qu'il tremble donc un peu, cet idiot, dans sa couardise de marchand, dans son égoïsme de riche !... »

Ce Vambard, dont Germaine avait admiré le caractère, il le voyait pleutre, ridicule ; et il se réjouissait, comme d'une revanche, de l'avoir terrorisé par ses audaces révolutionnaires.

« C'est un résultat, » se disait-il.

Mais, aussitôt, il se rappela d'autres résultats : Talaudière, Trifeuil et Jozan, trois amitiés si précieuses qu'il avait perdues. Et il lui sembla que Germaine elle-même, avec le sourire protecteur qui jouait sur ses lèvres, dans la salle du Grand Palais, murmurait dédaigneusement :

« Qui donc peut croire qu'on fasse rien, qu'on fonde rien par la violence ? Vos pauvres électeurs de Noirville !... Mais vous ! vous ne le croyez pas ; vous ne l'avez jamais cru ! »

Une crispation de dépit le redressa sur son banc ; le regard méprisant de Germaine le forçait à considérer dans sa propre pensée le reflet du monde véritable : non pas des abstractions, mais des êtres réels et vivans ; non pas des classes homogènes, mais des individus divers et en perpétuel changement ; non pas l'humanité enfin, mais des hommes. Or, entre ces hommes, les rapports ne pouvaient être que d'une infinie complexité, et chacun de leurs progrès avait été conquis par une longue et lente évolution... Il subissait cette évidence, et la voix railleuse ajoutait : « Que tenterez-vous, dans ce Parlement dont vous avez enfoncé la porte, pour apaiser les désirs furieux qu'il vous a plu de déchaîner là-bas ? »

Il regarda cette tribune, ce prodigieux instrument de gloire, d'où le triste orateur ne tirait que des sons étouffés. Ah ! le jour où il la ferait jouer, lui !... Mais la voix de Germaine insistait : « Pas de duperies !... Si vous parlez ici comme dans vos réunions publiques, votre échec est certain. »

Du coup, il se vit lui-même, et non plus Vambard, pitoyable et ridicule : à la Chambre, il ne ferait rien ; à Noirville, ses ennemis, qui travaillaient déjà contre lui, triompheraient de son impuissance, et, dans deux ans, les élections générales le

rejetteraient au néant. Germaine et Vambard insultaient par avance à sa ruine... A ce point de détresse, il faillit crier :

« Est-ce bête, murmura-t-il, de s'halluciner ainsi ? »

L'orateur remerciait ses collègues de leur attention. La séance était levée. Il sortit.

Au dehors, la charmante gaîté de Paris, sous un ciel printanier, l'enchanta. Il aspira l'air tiède. Il se sentait jeune, alerte. Sur le pont de la Concorde, une voix joyeuse l'interpella :

— Manès ! Albert !

Un grand garçon, Roques, journaliste parlementaire, qu'il avait connu au temps de *La Lutte*, le rejoignait avec d'autres camarades. Tous lui firent fête. Leurs félicitations agissaient sur ses nerfs comme le soleil de printemps. Il les écoutait avec un plaisir mêlé de surprise. Et soudain, il pensa se débarrasser du souci qui l'avait opprimé tout à l'heure en se disant : « Les Vambard? quoi ? les Vambard? Ils ne veulent plus me voir; ils méprisent un homme tel que moi... C'est clair, c'est net. Eh bien ! tant mieux, je préfère ça ! »

Cependant Roques l'interrogeait :

— Où diable t'étais-tu fourré ?

— J'étais à la séance...

— Non ! Tu en as de bonnes, dit Roques stupéfait. Et tu t'es bien amusé, mon petit ?

— Ah ! fit Manès.

— Alors, tu n'as pas un peu envie de te distraire, ce soir, avec des amis ? et leurs dames ? et les amies de leurs dames?

— Ma foi !

— Eh bien, ça va... Rendez-vous à notre vieille « Pie. »

Après quelques semaines, Manès avait pris de la Chambre l'impression la plus décourageante. Il distinguait, parmi ses collègues, une minorité, le quart environ, dont le talent, le savoir, le labeur assuraient la fonction du Parlement et lui maintenaient une apparence de dignité. Mais ils ne pouvaient empêcher quelque inepte bavard de traverser une discussion par un discours saugrenu. Ils ne pouvaient empêcher non plus que, brusquement, un coup de passion ne précipitât dans la salle le peuple obscur de la représentation nationale : des bandes extraordinaires qui étaient là comme au théâtre, pour les cris et

le cabotinage. Deux de ces séances tumultueuses inspirèrent à Manès le dégoût de cette plèbe. Toutefois, impassible à son banc, il observa, pour le jour où il tenterait d'agir sur elle, quels accens, quels mouvemens la dominaient.

Il ne fut pas moins déçu par les commissions. Une espèce d'hommes y sévissait, mal écoutés à la tribune, qui se satisfaisaient autour de la grande table où l'attention ne pouvait se dérober à leur exigence. A la Commission du travail, pour laquelle il avait été désigné, Manès, d'abord, espéra beaucoup de la présence de Ligeard : « Avec un homme de cette valeur, on fera quelque chose. » Mais Ligeard subissait, comme le premier venu, le bavardage inutile : le front dans sa main, il baissait les yeux, et on ne voyait que la moustache blanche sur la bouche ironique. Manès, qui l'observait, s'avoua : « C'est ici le triomphe de la pire égalité : deux ou trois imbéciles font perdre à Ligeard sa journée. Quelle dérision!... Comme il est habile d'ailleurs à dissimuler son ennui! C'est un art dont il faut que je profite. »

Mais les séances publiques et les commissions ne lui montraient que les déformations de la vie parlementaire : il en connut peu à peu l'avilissement. Des propos toujours pareils étalaient cyniquement un seul et souverain souci, celui de tirer, et du régime, et de la place fortuite qu'on y occupait, tout le profit qu'ils pouvaient donner. On était alors dans l'épanouissement de ce système : un ministère méprisé se maintenait en assurant à sa majorité l'exploitation exclusive de tous les bénéfices. Manès voyait ce trafic, au grand jour des couloirs, entre les députés, les préfets, les hauts fonctionnaires. Il voyait aussi bien se démener les lanceurs d'affaires. Et Chautin, qui savait à fond son personnel, le renseigna minutieusement.

Certains jours, après l'avoir écouté, il se disait en considérant le grouillement du Salon de la Paix : « Si j'apportais ici un esprit de dilettante, je trouverais à me divertir; nul spectacle n'est plus pittoresque. Mais quoi! c'est ça, le Parlement français! Une halle! Une foire!... Que suis-je venu faire ici?... »

Ses habitudes de travail l'avaient préservé de sombrer dans l'ennui; il apprenait son métier de législateur : assidu plus qu'aucun autre aux séances publiques, aux commissions, à la bibliothèque, il s'instruisait avidement. Mais cette activité cérébrale et silencieuse ne pouvait le satisfaire. Là-bas, à Noirville, il avait aspiré de toutes ses forces vers Paris et la vie publique.

Il avait réussi et il était déçu. Le soir, en flânant au bord de l'eau, ou bien dans son petit appartement d'Auteuil, — trois pièces sur un bout de jardin, — il prenait de cette déception une conscience mélancolique. Il se répétait : « Je suis plus seul et plus désenchanté que je n'ai jamais été... Que suis-je venu faire ici ? » Et il ne s'apaisait un peu que dans le train qui l'emmenait, le samedi, vers Noirville.

Depuis l'élection, il n'avait pas manqué, chaque semaine, d'y retourner pour la journée du dimanche. Il visitait un quartier de la ville, ou quelques villages; quand on le savait dans une maison, les voisins accouraient. Souvent, c'étaient les femmes qui l'accueillaient, qui lui contaient leurs misères, qu'il essayait de consoler et d'encourager: elles paraissaient heureuses, ensuite, d'avoir été si bien écoutées, d'avoir entendu sa voix dont la musique portait dans leurs âmes des paroles fraternelles; et elles l'aimaient aussi pour le plaisir qui vibrait dans ses yeux, quand il leur donnait une aide effective : un petit tuberculeux envoyé dans un sanatorium, un cadeau discret, une promesse du propriétaire d'attendre pour son terme... Une popularité nouvelle grandissait autour de lui, non plus retentissante comme celle de sa campagne, mais amicale et presque amoureuse. Il en goûtait la douceur. Il s'attachait davantage à ces humbles, à mesure qu'ils s'attachaient à lui, et de plus en plus, il sentait que le meilleur de sa vie s'écoulait auprès d'eux.

A vrai dire, il faillit s'y engourdir. Des sympathies si nombreuses et si touchantes lui faisaient oublier les représailles dont ses ennemis vaincus, les secrétaires de syndicats, l'avaient menacé dès le jour de l'élection. Cependant des avis lui arrivaient; on intriguait, contre lui : qu'il prît garde ! Un dimanche, Bourru parla vigoureusement : un complot était formé : il allait être sommé de soutenir, pour les mineurs et les forgerons, des revendications presque toutes absurdes ; l'échec était certain ; on en ferait tomber sur lui tout le poids : on l'écraserait. Qu'il se défendît donc ! Il en avait juste le temps !... L'émotion du vieil homme était extrême. Ce fut, pour Manès, comme le son éclatant d'une cloche d'alarme qui secoua sa nonchalance. Il se réveillait indigné, révolté :

« Ils veulent m'arracher mon siège, mon siège à moi ! »

Il répondit à Bourru :

— Eh bien ! mon vieil ami, on va se battre de nouveau... Il y avait longtemps !... Nous allons rire !

Bourru riait déjà de voir toute son énergie revenue.

Sur-le-champ, Manès prit l'offensive.

Pourquoi ces revendications soudaines, et la grève qui s'ensuivrait sûrement ? Pour les besoins de la masse ouvrière ? Non, mais contre lui, pour le perdre. Il dénonça partout cette machination. Les secrétaires, d'ailleurs, n'étaient-ils pas encouragés sous main par la Préfecture ? Le soupçonnant, il l'affirma :

— Le ministère venge la défaite de Besson, et les secrétaires, celle de Colombier. Ils s'entendent pour vous trahir.

Autour de la ville sombre, maintenant, les collines les plus proches étaient parées de magnifiques verdures, et, dans le lointain, la pente des bois épanouis semblait une tapisserie aux bleus légers, négligemment drapée sur les flancs de la montagne. Les platanes, les marronniers, les tilleuls des promenades et des places étendaient leurs feuillages sous un soleil ardent. A travers les rues, l'air brûlait, et partout des couples, le soir, cherchaient l'ombre, enlacés. Dans les faubourgs, la journée finie, les voisins, les voisines, causaient sur le pas des portes. A les voir, à les écouter, Manès sentait en eux un désir de bataille, où il reconnaissait trop bien les germes naguère jetés par lui et qui fructifiaient hâtivement.

« Ce sont de braves gens, et ils ne doivent qu'à moi d'avoir un peu perdu la tête. Il faut que je les refroidisse après les avoir tant échauffés. Y réussirai-je ?... Ils m'aiment bien ; ils ont confiance en moi... Et puis, il y a la chance, ma chance !... »

Il multipliait ses voyages. Il allait, disant :

— S'il faut marcher, vous me verrez à votre tête. Mais on ne doit engager la lutte qu'avec la possibilité de vaincre. Peut-on vaincre, quand les patrons ont plus d'avantage à subir une grève, qu'à céder même le quart de ce qu'on leur réclame ?

Très vite, ce langage modérateur détacha un parti considérable, celui des mineurs. Naturellement sages et pratiques, ils étaient satisfaits de l'augmentation de salaire, qui datait de l'affaire des armuriers ; ils n'oubliaient pas que Manès s'était alors prononcé pour une grève générale, contre Colombier, prêt à céder, et ils auraient pu s'étonner de leur voir aujourd'hui, à tous les deux, des rôles exactement contraires. Ils n'y pensaient pas : certains de compter sur lui, l'heure venue, ils déclarèrent

que, pour le moment, on ne pouvait pas « risquer le coup. »

Au contraire, les ouvriers des forges, plus remuans, s'exaltaient chaque jour davantage. C'était parmi eux que Manès comptait les amitiés les plus vigoureuses; mais, précisément, une confiance aveugle en sa force leur montrait la victoire certaine.

— Laissez faire Colombier et Moreau! C'est eux qui demandent, c'est vous qui obtiendrez.

Et l'effervescence gagnait. Manès voyait les caractères les plus froids s'emporter tout à coup, les esprits les plus tranquilles bouillir d'impatience. Il ne parvenait pas à les calmer; car cette ardeur irrésistible et mauvaise, qui frémissait en eux, c'était celle de ses paroles récentes, la sienne même.

Il vécut alors des heures de terrible inquiétude. Durant ces nuits d'été où le train l'amenait à Noirville, le ramenait à Paris, il considérait son œuvre et la jugeait durement. Que ferait-il si son action persuasive devait échouer? Un moment, il pensa : « Avec l'aide de Talaudière, j'essaierais une entente! » Mais il ne pouvait rien demander à Talaudière. Non! il était seul, seul en face de la foule où il avait si bien incarné les pires violences de son âme. Il entendait le grondement de la tempête se rapprocher. Et il n'avait plus que le choix, ou de la laisser éclater, dans le heurt formidable de ces milliers de forcenés contre le roc des patrons unis, ou de se jeter au travers, lui qui avait soufflé l'orage, qui était coupable de tout. Il avait horreur des souffrances où ces malheureux allaient se précipiter par sa faute; et il gémissait de compromettre, en bravant leur fureur, sa popularité, sa fortune même. Mais, enfin, le sentiment de ses responsabilités fut le plus fort :

« Tout plutôt que cette hideuse grève, les familles sans pain, les hommes prêts au pillage et au massacre! »

Il les rassemblerait : il leur parlerait; il tenterait un effort désespéré pour les retenir, dussent-ils venger sur lui la déception de leur désir...

Cette résolution, si douloureuse d'abord, rétablit toutefois, dans la pensée de Manès, le sang-froid et la perspicacité. Décidé à ce cruel sacrifice, il voulait en tirer le meilleur parti :

« L'arbitrage nous sauverait. Mais les patrons ne l'accepteront que s'ils ont assez de commandes pour redouter une interruption de travail. En est-il ainsi? »

Il désirait se renseigner par des faits, des chiffres. Mais, à Noir-

ville, tous les moyens d'information lui manquaient. A tout hasard, il consulta Chautin :

— C'est facile, fit le vieux journaliste. Je demanderai ça, comme pour moi, à un des petits jeunes gens de ma boîte, qui est très bien vu des bourgeois capitalistes et républicains.

Quelques jours plus tard, il apportait les résultats de l'enquête : à Noirville, les seules commandes de l'État assuraient du travail pour plus de trois ans. Manès le remercia chaudement :

— Mais non! dit Chautin. Trop heureux... D'abord, le ministère est à fond contre vous, et puis, je ne vous le cache pas, vous m'intéressez.

Manès le laissa dire en souriant. Il se reprenait lui-même à croire en son étoile : il en voyait de nouveau la lueur percer à travers les nuages. Si les patrons repoussaient l'arbitrage, avec ces faits et ces chiffres, qui démontraient leur prospérité, il tournerait contre eux l'opinion, Mais ne valait-il pas mieux les convaincre? Malheureusement, sur ces chefs des grandes maisons de Noirville, il ne savait presque rien : « Je ne sais que ce qu'en racontent les ouvriers : Varod est un bon type; Banel est un mauvais bougre; Romilion ne pense qu'aux femmes... Il faudrait pourtout les voir chacun, d'un point de vue moins simpliste... »

La démarche du syndicat était imminente. Au plus vif de cette perplexité, il reçut, à Paris, d'une grosse écriture tremblée, une lettre qui lui donnait d'un coup tout ce qu'il souhaitait :

« Je me compromets peut-être en m'adressant à vous. Mais cela m'est égal. Je parle à l'homme que j'ai vu soucieux de connaître la vérité et d'agir honnêtement. Je sais votre conduite depuis l'élection et je vous y retrouve tel que vous devez être. Je vous dis donc ceci : les prétentions du syndicat des ouvriers des forges sont d'une si mauvaise foi que ça va être, tout de suite, entre eux et nous, un choc terrible. Mesurez-en les conséquences. C'est un désastre. Voulez-vous que nous essayions ensemble de le conjurer? Je ne vois qu'un moyen : l'arbitrage. Si je peux compter que vous le ferez accepter de votre côté, je me charge de le faire accepter aussi par notre Chambre syndicale. Vous rendrez ainsi à notre ville un service qu'elle n'oubliera pas, je vous l'assure; et vous savez bien que c'est dans ce rôle de conciliatenr et d'arbitre, non dans les violences où l'on a eu le tort de vous pousser, que j'ai toujours aperçu, quant à

noi, votre véritable destinée. Répondez-moi comme à un ami, si ous n'avez pas oublié que je vous ai témoigné une amitié sinère à laquelle vous ne paraissiez pas insensible...: »

La lettre était signée : « Talaudière. »

Manès l'avait parcourue d'un trait, assis dans son petit jarin, où, par ces claires matinées, il venait lire son courrier, ses ournaux. Il murmura :

— La chance! ma chance!

La démarche de Talaudière frappait, comme un coup merveileux du hasard, son imagination de visionnaire et ses instincts atalistes. Ayant tout de suite répondu, il passa les heures de ce natin, à l'ombre de son marronnier, dans une paix légère et délieuse, qui était comme la revanche des heures d'inquiétude. De ouveau, à peine délivré, il s'emparait de l'avenir. Toutefois, il éfléchissait aussi ; et il finissait par se dire :

« Je peux bien appeler hasard le concours de toutes les cironstances qui viennent de me servir; mais, à l'analyse, il est rai que j'ai tout fait pour me les rendre favorables... »

Il s'amusa de cette conclusion qui contredisait si nettement on déterminisme :

« Tant mieux, si j'ai mérité l'estime de ce brave homme et i ses intérêts se trouvent d'accord avec les miens. Il n'en reste as moins un patron habile et fin. Gare à me défendre! »

L'arbitrage, sitôt accepté que proposé, les mit en présence, rbitres de chacune des parties. Ils eurent le même plaisir à se evoir; et tout de suite, ils commencèrent une lutte acharnée. 'alaudière n'abandonnait le terrain que pied à pied, et, renseigné par sa longue expérience, il ne faisait grâce à son adveraire d'aucun moyen de défense; sa maladie même lui était une essource; à bout d'argumens, parfois, il avait de courtes crises le suffocation dont Manès finit par s'apercevoir que quelquesmes étaient simulées.

Dans les pauses de leurs assauts, le vieil homme se montrait lein de douceur affectueuse, et laissait voir les espérances ju'il fondait sur le jeune député :

— Vous représentez une force inestimable, parce que vous lisposez, par votre parole, de cette autre force qui est celle du nombre. Mais que ferez-vous de cette puissance? Je ne suis pas n utopiste : j'ai vu les hommes de trop près et trop longtemps : ls seront toujours tentés par les mêmes bêtises, les mêmes

méchancetés, les mêmes folies; mais ils ont aussi des ressort pour le bien, dans notre pays spécialement. Ils aiment le tra vail; ils ont le vif sentiment du juste et de l'injuste; ils s dévouent de bon cœur à soulager les misères. Ce sont ce ressorts qu'un homme tel que vous peut faire jouer, s'il le veut Et si vous le voulez, il y a tout de suite une double tâche qu vous honorerait à jamais. Délivrez-nous de l'oppression que fon peser sur la malheureuse province des politiciens avides et into lérans : nous étouffons, nous mourons... Et puis, travaillez à l paix sociale, comme en ce moment. Il ne sert de rien qu'ouvrier et patrons se détruisent : quelqu'un, au dehors, profitera de c massacre; ils sont solidaires : il faut leur rappeler cette vérit souvent, aussi souvent qu'ils l'oublient, les uns et les autres Mais, de plus en plus, soyez-en sûr, c'est un oubli qui coûter cher à ceux qui le commettront. Je ne dis pas que vous établire ainsi la concorde parfaite qui n'est pas de ce monde; vous aure du moins, pour vous, une foule qui, chez nous, l'emporte tô ou tard : celle des hommes de bonne volonté.

Manès écoutait ces paroles et y recueillait, en frémissant, l promesse d'un avenir glorieux. Des fenêtres de la Chambre syndicale, il pouvait voir la façade du tragique Hôtel de Vill jadis ensanglanté par la mort; il apercevait, sous les arbres qu abritaient maintenant la flânerie des passans, la place mêm où il avait subi, dans la honte, le regard sévère de l'officier d dragons; il comparait la misère de ces brutalités au pouvoi grandiose et bienfaisant de celui qui s'essaierait, qui réussirai à fonder au lieu de détruire. Et son choix était fait désormais

La sentence des arbitres fut connue un samedi; au meeting qui se tint, le soir même, pour l'examiner, Manès, quoi qu'il lu en coûtât, résolut de ne point paraître: son absence signifiai qu'il laissait aux ouvriers toute leur liberté, et il le fit savoir d'ailleurs, il avait préparé lui-même un ordre du jour de grati tude et de confiance que ses amis devaient proposer. Il comptai qu'il n'y aurait pas de lutte, et il ne se trompait pas : l'assemblé supporta bien quelques récriminations contre la parcimonie de patrons, mais non contre Manès. Il était l'idole, décidément; lui lui seul avait tout fait : son ordre du jour fut acclamé.

Le lendemain, c'était la fête, « la vogue, » comme disent le gens du pays, dans le quartier des ouvriers de forge. Entre le baraques foraines, les tirs, les loteries, une foule endimanché

roulait joyeusement, dans l'éblouissante lumière d'un ciel de juillet, dans le tintamarre des orgues de Barbarie, des pistons et des grosses caisses : foule insouciante, grise de soleil, de musique, de plaisir, où les rires des jolies filles et leur coquetterie bruyante mettaient comme une ardeur amoureuse et gaie.

Manès eut envie de voir cette vogue, souvenir de son enfance. Et tout de suite, la foule porta vers lui son ardeur, son exaltation, sa joie.

— Manès ! C'est Manès !... Je te dis qu'il est là... Ah ! quel homme... Tiens, tu le vois ?...

— C'est pas qu'il soit beau, ma petite... mais il a des yeux !... Quand il vous regarde, on est comme une bête : on serait heureuse de faire tout ce qu'il voudrait... Et quand il vous parle, donc !... Viens !... On lui dira n'importe quoi...

Les plus jeunes hommes tendaient leur main. D'autres s'écriaient en jurant : « Vous avez gagné la partie, et ça n'était pas commode... Aussi vous pouvez dire qu'on vous aime... »

Les jolies filles ne parlaient pas : leurs yeux rayonnaient de lueurs câlines ou vives, et, penchées l'une contre l'autre, elles riaient tendrement.

— Le plus content, c'est moi ! répondait Manès... Et moi aussi, je vous aime bien !

Il sentait profondément la joie d'être aimé et d'aimer lui-même ; l'amour qui lui venait de cette foule et qu'il éprouvait pour elle était, à la fois, robuste comme la confiance et la gratitude de ces hommes, jeune et chaud comme l'enthousiasme des jeunes gens, infiniment doux comme les yeux des jolies filles. Il n'avait jamais connu d'émoi si puissant ni plus délicieux. Il se laissait attirer d'un groupe à un autre. Il subissait la volonté de tous ces êtres, et le besoin de s'emparer de lui, de se donner à lui, où ils exhalaient l'ivresse de l'admirable journée. Avec eux aussi, il s'amusait comme au temps de son enfance : il tirait aux loteries, il visitait les baraques. Et il lui semblait que cet après-midi représentait une éternité de vie bienheureuse dont il ne verrait pas la fin. Par momens, toutefois, il se disait :

« N'y a-t-il pas ici quelque duperie, où ils se prennent tous, où je me prends moi-même ? Et puis, quel sera le lendemain ? »

Mais ces tentatives d'ironie ne résistaient pas à l'afflux de la vie intense et joyeuse qui coulait autour de lui comme en lui.

« Ah ! qu'importe demain ?... Cette heure est trop belle !

N'est-ce donc rien que d'être fêté par cette foule comme le dieu qui lui dispense la joie de ce jour et la foi dans l'avenir?... »

Quand il entra au Palais-Bourbon, le lundi, Ligeard l'attira tout de suite dans un cercle qui paraissait fort animé :

— Ah! nous vous attendions. Nous allons attaquer le ministère à fond... Il faut que vous nous aidiez.

Il expliqua le complot qui succédait à beaucoup d'autres. La demi-douzaine de députés qui formaient le cercle étaient tous anciens ministres, personnages considérables. Manès les écoutait, flatté, mais surpris, de leur être associé. Il promit de réfléchir. Un moment après, il disait à Chautin son étonnement :

— C'est bien simple, mon bon Manès ; vous avez gagné, avec vos forgerons, une partie qui fait de vous un monsieur...

Manès s'aperçut en effet, à l'attitude de ses collègues, qu'il était soudain sorti de la masse, qu'il accédait à l'élite. Ce changement lui rendit agréable la vie parlementaire. Toutefois, quant au complot de Ligeard, il restait sceptique. Certes, l'habileté de ces hommes était parfaite. Mais que pouvaient leurs promesses, leurs tractations, leurs intrigues contre un ministère qui disposait de bénéfices immédiats?

Un accident déjoua la combinaison. De la droite, un « sauvage » devança l'attaque; les conspirateurs furent réduits au silence, et le président du Conseil triompha dédaigneusement.

« Tant mieux! » se dit Manès.

Les vacances allaient commencer. Hors de cette fourmilière, à l'air libre, dans la bienfaisante solitude, il retremperait ses forces : et sans doute, il verrait clair, il verrait loin...

Le jour de la clôture, Chautin l'aborda :

— Savez-vous ce qui arrive à nos amis Vambard? Les affaires de cet excellent Vambard ont pris tout à coup une extension prodigieuse. Le voilà riche, vous entendez, dix fois plus qu'avant... Hein! quelle chance pour Germaine!

— C'est, en effet, très heureux, murmura Manès.

— Je pensais que cela vous ferait plaisir... Entre nous, personne ne croit à l'extension des affaires. Il n'y a qu'un coup de spéculation pour vous enrichir un homme de cette façon... Vambard a joué sur les laines et il a gagné. C'est l'opinion de Lagrolier qui s'y entend... Mais il ne faut pas le dire et, d'ailleurs, n'est-ce pas? cela vous est bien égal, autant qu'à moi!

Manès quitta le Palais-Bourbon. Était-ce la nouvelle fortune des Vambard, qui séparait Germaine de lui, plus encore, pour la mettre davantage sous la dépendance du mari ? Il se sentit douloureux. La solitude, en attendant qu'elle le ranimât et qu'elle l'éclairât sur l'avenir, offrait à ses yeux une étendue vide et morose, comme la place où des buées de poussière roulaient sous le ciel blanc. Il avait éprouvé, jadis, une mélancolie semblable, au lycée, puis au régiment, les veilles de congés, quand il voyait ses camarades ravis de leur liberté, et qu'il songeait à l'ennui de la sienne. Lorsqu'il arriva chez lui, la pluie commençait à tomber, légère, incertaine. Appuyé contre la porte-fenêtre de son cabinet, il contemplait la chute des menues gouttes d'eau : il écoutait leur bruit étouffé sur les feuilles et sur le sable... Que ferait-il ? Emmènerait-il avec lui cette grande Louisette, une belle fille dont il avait les bonnes grâces? La seule pensée d'entendre son rire, deux jours de suite, le découragéait. Il eût souhaité de vivre auprès d'une femme intelligente, discrète, tendre et dévouée...

Le jour baissait : les formes des choses s'enveloppaient d'ombre grise. Pareillement voilée, lointaine, indistincte, l'image de Germaine glissa devant ses yeux. Il n'avait pas revu la jeune femme, il n'avait pas voulu la revoir. Et voici que, tout à coup, il en éprouvait une peine accablante. Car jadis, il avait cru trouver en Germaine la sympathie même, délicate, ingénieuse, inlassable, qui lui manquait à cette heure.

« N'aurais-je pas mieux fait de la revoir?... Peut-être!... »

Peut-être aussi lui apparaissait-elle meilleure qu'elle n'avait été et le charme de leurs causeries plus délicieux... Il ne savait plus... La pluie tombait toujours, lente et triste... L'ombre grise s'épaississait. Il regrettait infiniment ces jours qui ne reviendraient plus ; et, sans colère contre elle qui avait préféré la destinée qu'il ne pouvait lui assurer, il se sentait aussi heureux d'avoir connu le plaisir rare de cette amitié que malheureux de l'avoir connu pour en être maintenant à jamais privé.

VI

Il partit un soir : il partit au hasard. Il avait pris, à Saint-Lazare, le premier train en partance, qui s'en allait à Rouen. Cette ville était sans doute, par tant d'images de Germaine

qu'il y retrouvait, celle qui pouvait l'émouvoir le plus profondément. Il s'y perdit dans une hallucination qui lui rendait vivantes la beauté de la jeune fille et la caresse de ses yeux, pour le laisser ensuite comme épuisé. Après quelques jours de cette dangereuse rêverie, il s'aperçut qu'il s'y dissolvait. Et, comme il était venu, il s'enfuit. Il voyagea toute une nuit, tout un après-midi, jusqu'au fond de la Bretagne. Dans le village où il s'arrêta, une auberge logeait un de ses camarades de Montmartre, le peintre Gayet, qui avait entraîné la famille de sa sœur et d'autres familles amies, — gens simples, d'une cordialité un peu bruyante, enchantés de mener la vie de la pêche et de la mer.

Ils firent place à Manès comme s'ils l'avaient connu de tout temps. Leur accueil lui fut salutaire et, plus encore, l'existence rude et saine où leur exemple le força. Être debout dès cinq heures, et tout de suite pousser la barque au large, manœuvrer les cordages, les rames, le filet, rentrer affamé pour un repas solide où chacun disait ses prouesses, puis, reprendre la mer ou bien chercher avec Gayet les rochers pittoresques, et se jeter à l'eau vers le soir, — il découvrit, à vivre ainsi, le bonheur inouï de l'appétit insatiable et du sommeil que rien ne peut troubler. Il ne pensait plus à rien. Il se disait : « Je vis comme une brute ! » Et il ajoutait : « Dieu ! que c'est bon ! »

On était bavard, toutefois, dans ce petit monde. Très vite, on plaisanta Manès, et sa dignité de législateur, et la Chambre tout entière, sur le ton de malice un peu grosse qui était celui de ces bourgeois, fonctionnaires subalternes ou commerçans modestes. Et quand les uns ou les autres se plaignaient de n'importe quoi, il était convenu qu'on devait dire :

— C'est la faute au Gouvernement, mais notre député arrangera tout cela.

Tout cela, c'était l'émigration de la sardine vers le golfe de Gascogne et la mauvaise récolte des pommes de terre. C'était aussi, pour les fonctionnaires, l'impossibilité d'avancer sans protection politique ; pour les commerçans, le poids de l'impôt, et l'inquiétude qui gênait les affaires. Manès répondait en riant :

— Il n'y a plus de Chambre à cette heure, plus rien que la mer, la pêche et la soupe aux choux.

Dans le village, sa qualité avait excité quelque émoi :

— Ah ! vous êtes député ; alors, vous devriez bien faire que le Gouvernement finisse par régler notre histoire de bornage.

La commune, pour échanger des terrains de la côte avec ceux d'un particulier, était en instance d'autorisation. Agens voyers, ingénieurs avaient vérifié et contre-vérifié; leurs rapports étaient allés au ministère, puis revenus; d'autres avaient fait le même chemin. Et pour cette simple opération, on attendait depuis sept ans.

— Évidemment, c'est absurde, avoua Manès; et il promit de presser l'Administration, là-bas, à Paris.

On se plaignait aussi du juge de paix, qui avait décidé, une fois pour toutes, de ne donner raison qu'aux amis de ses amis.

— Quoi qu'il y ait ici, dispute, affaire de propriété ou n'importe, pas la peine d'aller devant lui si on n'est pas bien avec Lanteven, le marchand de vins, et avec Birjou, le tailleur. Qu'est-ce qu'on demande pourtant? que tout le monde soit pareil et que chacun garde son droit.

— Sans doute, disait Manès, apitoyé de cette humble prière qui sollicitait en lui, comme on eût fait, jadis, le monarque lointain, la souveraine puissance du député. Quand la prière venait de certains de ces hommes, du vieux patron Kermaëdec, notamment, qui fixait sur lui ses candides yeux clairs, il avait honte, pour la Chambre tout entière, qu'elle méritât ces craintives remontrances,

Ses forces se rétablirent, et l'envie le prit de voir du pays nouveau. On voulait le retenir; les enfans se fâchaient qu'il les quittât. Mais la sœur de Gayet, Mme Louveau, matrone opulente et de jugement très droit, fit taire ces reproches :

— Laissons-le partir. Il n'est pas fait pour vivre longtemps avec nous. Chacun a sa vocation, et la sienne l'attire loin d'ici.

Elle exprimait ainsi la pensée inconsciente de tous. Manès partit donc : il emportait, avec des regrets affectueux, les souhaits, les supplications qu'il comptait à la façon d'un commissionnaire :

— Le terrain, les sardines, la nomination de M. Louveau, le juge de paix, les pommes de terre... j'en oublierai!...

Dès lors, de la Bretagne aux Pyrénées, puis à travers les magnifiques plaines de la Garonne jusqu'à la forteresse du Plateau Central, à travers les causses de l'Aveyron, les vallées verdoyantes du Cantal et les rochers volcaniques du Velay, enfin par les gorges de l'Ardèche vers l'éclatante et joyeuse beauté de la vallée du Rhône, il fut le passant à l'esprit curieux, à l'œil avisé, qui se divertit partout au spectacle du monde.

Et partout, il goûtait la merveilleuse diversité de cette terre française, de ses formes épanouies, gracieuses ou tourmentées, de ses couleurs cuites aux feux des volcans, ou baignées d'une éternelle fraîcheur, ou brûlées à blanc par un soleil impérieux. Il n'avait pas assez d'admiration pour les chefs-d'œuvre dont l'a parée l'industrie patiente des hommes, la cathédrale d'Albi et Notre-Dame du Puy, la poussée romane qui a fait éclore les églises auvergnates, l'art altier qui érigea la Chaise-Dieu et les tours du Château des Papes... Mais les yeux, l'esprit constamment récréés et ravis, c'était l'élément humain qui éveillait le plus vif de ses sympathies. Il lui semblait ne rien savoir d'une contrée, tant qu'il n'avait pas associé, à ses paysages et à ses monumens, quelque vue directe de l'âme de ses habitans... Il causait. Il vérifiait combien ce peuple aime à se communiquer, quelle bonne grâce il ajoute à ses dispositions sociables, et aussi, quelle raison pratique présente en lui, chez les plus humbles et les plus ignorans, comme le sédiment des habitudes séculaires. La vie, nulle part, ne semblait mauvaise. Dans les montagnes où elle avait ses rudesses, l'homme aussi, et la femme plus encore, montraient une admirable énergie à les supporter. Dans les plaines du Centre et du Midi, elle était amicale et douce. Il l'éprouvait avec un indicible plaisir. Et partout, il voyait la misère contenue, soulagée par le même effort charitable, obstiné. Il prenait ainsi, de la terre française, un amour plein de respect et de fierté, en même temps que, pour les êtres qui l'habitent, une estime, une affection nouvelles.

Pourtant, on se plaignait, et les plaintes, comme celles des Bretons, le touchèrent tout de suite et l'humilièrent, en ce qu'elles dénonçaient le même malaise produit par les mêmes malfaiteurs : l'État, avide et indifférent, le député et sa clientèle figurant une féodalité rapace et tyrannique. Il recueillit sur son passage ces doléances. Et, renouvelées ainsi, d'un bout à l'autre du territoire, elles finirent par l'oppresser d'une sorte de chagrin, par l'irriter aussi et l'indigner. Il y songeait, un soir de septembre qu'il était monté, dans Avignon, à la promenade des Doms, pour contempler, à la fin du jour, la course puissante des eaux du fleuve tout écaillées d'or et d'azur, et les blancheurs de Villeneuve.

« C'est leur faute aussi, se disait-il. Pourquoi envoient-ils à la Chambre ces gens, que je vais retrouver, incapables, égoïstes

bas?... Est-ce donc que, parmi les bonnes fées qui les ont si énéreusement dotés, il s'en est glissé une mauvaise qui les a rivés à jamais de la simple sagesse politique?... »

La sagesse lui paraissait habiter l'esprit de ce peuple, mais our être comme mise au cachot, les jours où il avait à nommer s représentans. Entre eux et lui, des couloirs de la Chambre ces villes et villages, le contraste le saisissait : là un air chargé e miasmes, ici une atmosphère libre et saine.

« Et on ne se révolte pas! songeait-il encore. Et on accepte poids des impôts, les entraves de l'administration, sans ompter les vexations journalières de la coterie du député!... 'est admirable!... »

Il se rappelait certaines fureurs qu'il avait entendues gronder omme les roulemens incertains d'un orage qui paraît hésiter. lais il apercevait aussi que la paix sociale et politique restait rofonde par le bon vouloir d'une masse moyenne, — moyenne n ses désirs et en ses mœurs, avant tout laborieuse, économe, égulière. A travers ces provinces variées qu'il venait de parourir, il l'avait reconnue identique, avec la même physionoie paisible, assez moqueuse et satisfaite de peu. C'était mainenant, au terme du voyage, un sentiment de force et de sécurite ue lui laissait cette société de gens modestes et sûrs comme vait été son père. Mais que devenait, avec cette expérience, on habitude ancienne de diviser le monde en capitalistes et ravailleurs, pour opposer l'un à l'autre ces deux groupes ociaux? Conception théorique et fausse, s'avouait-il.

« Même à Noirville, qui est toute jeune et ne vit que par industrie, la couche moyenne s'est vite formée : elle s'est inenté les traditions qui lui manquaient, et elle exerce son inuence régulatrice. Talaudière en est, quoique capitaliste. Bourru n est aussi, quoique ouvrier, et avec eux tous ceux qui m'ont outenu, sans rancune, par amour de la paix, alors que je tâchais 'éteindre le feu que j'avais allumé... »

Une telle certitude s'accommodait au calme intérieur que ui valaient ces mois de repos cérébral et d'activité physique. Il e sentait fixé lui-même en un parfait équilibre. A peine, certains oirs, le long de la mer et de ses vagues d'argent bleu, le souenir, l'image de Germaine, en passant sur son âme, y faisaientls comme une traînée un peu mélancolique. Le sens de la vie 'affranchissait, en le défendant contre toute tristesse, et répan-

dait dans son être une profonde sérénité. Il en jouissait tro bien pour regretter même de ne pas rapporter à la Chambre l discours, le fameux discours qui aurait dû renouveler la pol tique, émouvoir la France, étonner le monde. Il n'essaierait pa contre le ministère, lui, novice, l'attaque où des routiers tel que Ligeard avaient échoué. Il travaillerait de son mieux, à so rang, pour le bien de ses amis de Noirville et, autant qu'i pourrait, du pays.

Il raisonnait ainsi dans la douceur des nuits méditerra néennes, et durant les derniers jours de son voyage par le Vosges et la Lorraine. Sitôt rentré au Palais-Bourbon, il rai sonna et d'abord il sentit autrement. Le dégoût, soudain, le pre nait à la gorge, et c'était en lui une révolte comme s'il avait dû s débarrasser d'un malfaiteur. Au contact des ambitions des autres la sienne se cabrait d'impatience et de colère. Cependant, il n voyait plus qu'indifférences résignées ou dédaigneuses à l'en droit du ministère, qui triomphait par l'universelle lassitude Mais, loin de l'endormir aussi, cette torpeur l'exaspéra. Le souvenirs de son tour de France le tenaient éveillé, lui faisaien insupportables les marchandages, où ce gouvernement et se amis oubliaient le peuple lui-même. N'était-ce point toutefoi une folie de lutter, seul à présent, contre cette formidable coa lition d'intérêts ?

« Tant pis! ah! tant pis. Je m'y briserai, c'est entendu mais du moins j'aurai jeté le cri de mon indignation!... Il l faut... C'est dit. A la première occasion, je parlerai... »

Il rentrait chez lui, un soir de novembre, le long des quais où la vue de l'eau lui semblait rafraîchir sa pensée et en préci piter la course. Dès qu'il eut pris cette résolution : « Je parlerai, son cœur battit de crainte. Que dirait-il, et quelle était la ma tière dont forger ce discours? Il eut l'hallucination de l'échec la tribune, les demi-cercles étagés des visages hostiles, la chut dans le ridicule, dans le néant définitif... Puis, tout à coup un éclair dans son cerveau, un éblouissement devant ses yeux une rumeur de triomphe à ses oreilles, et, dans sa poitrine, dan tous ses membres, une merveilleuse allégresse.

« Je leur dirai ce que j'ai vu, et, par-dessus leurs têtes, c'es au pays que je parlerai — de lui-même. »

Il ne dormit guère cette nuit-là. Désormais, chaque nuit, il devait moins dormir. La pensée qu'il portait s'était emparée de toute son attention, de toute sa force vitale. Il s'absorbait en elle ; il s'oubliait lui-même, et il n'y avait plus en lui nul désir ambitieux d'un succès oratoire. Il était le porte-paroles de l'immense foule silencieuse.

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi dans l'attente et le recueillement, tandis que fermentaient en son cerveau les images, les idées, les mots. L'œuvre s'était dressée, dans la vision première : il avait pu la contempler un instant tout entière. Ce fut ensuite un minutieux travail d'en reprendre, d'en fixer, et d'en faire vivre chaque fragment. Sans cesse, il poursuivait ce labeur patient, aux séances de la Chambre comme au cours de ses promenades et dans la solitude de son cabinet. En moins d'un mois, il avait achevé : il était prêt.

Il lui parut que la meilleure occasion se présentait dans le débat général qui précède la discussion du budget. Devait-il avertir Ligeard, Pierre Durand, Bévaud? Le jour où il s'inscrivit, il leur dit seulement qu'il s'était inscrit.

— Très bien, fit Ligeard avec bienveillance, on battra le rappel pour ce début.

La précaution n'était pas inutile, car dès lors que la Chambre s'occupait du budget, la salle des séances ne comptait plus qu'une soixantaine de députés. Ligeard et ses amis surent exciter la curiosité, et surtout le vieux Chautin. Les bancs étaient à peu près garnis, ce jour de novembre, vers quatre heures, où Manès entendit tomber la phrase fatidique :

— La parole est à monsieur Manès.

Il eut un frisson d'angoisse : il allait jouer sa vie même et il croyait jouer aussi celle de son pays. Il pouvait perdre... Aussitôt debout, il descendait de sa place, les yeux baissés ; il se faufilait dans l'hémicycle, entre des groupes qui causaient et riaient. La main serrant la rampe, il gravissait les degrés de la tribune. Il y arrivait enfin. Il n'avait ni dossier, ni notes. Les deux mains appuyées sur la table, il contemplait la salle. Son cœur battait encore un peu trop vite ; mais il reprenait haleine. Sous la clarté crue du plafond, les visages, en cercle devant lui, avaient tous la même ombre dure, plaquée sur le front et qui enfonçait les yeux. D'en bas, le président du Conseil, les bras croisés, la main caressant sa barbe grise, le considérait sans

aménité. La fausseté de cette figure semblait le défier. Il eut comme un élan intérieur, et il commença :

— Je m'excuse auprès de la Chambre. Je sens à merveille combien je suis indiscret de prendre la parole dans un débat, où le ministère et sa majorité échangent de si gracieux complimens, en présence d'une opposition qui semble résignée à tout. Ce ne sont pas des complimens que j'apporte ; ce ne sont pas des paroles de paix ; et la raison en est que je ne suis pas résigné, ni pour moi, ni pour mon pays, à souffrir, et une politique, et une méthode de gouvernement dont je vois partout les sinistres méfaits !

Dans le vaste demi-cercle, les regards se tendaient soudain vers la tribune : la voix musicale et profonde avait fait passer à travers la salle comme un courant magnétique ; et surpris par le charme de cette voix, tous ces hommes concentraient sur Manès les effluves de leur attention... Il connaissait ce choc en retour : jamais il ne l'avait éprouvé si violent ; il en fut ébranlé. Mais quelques exclamations, qui l'assaillaient, l'affermirent aussitôt. Le centre, étonné, souriait. A droite, on avait crié : « Bravo ! » A gauche, on lui jeta :

— Voyez qui vous applaudit !... Et c'est un socialiste qui parle !... ce langage est indigne d'un républicain.

Il dévisageait sans embarras les dix ou quinze députés qui protestaient avec des gestes d'un suprême dégoût. Il avisa celui qui criait le plus fort, debout dans l'hémicycle, un méridional à courte barbe, du nom de Christian ; cet homme avait pour office, dans les grandes séances, de répandre, comme un sergent de bataille, les consignes et les ordres ministériels ; d'ailleurs, il ne se serait jamais hasardé à la tribune.

— Monsieur Christian, lui dit Manès doucement en le fixant dans les yeux, je m'étonne de votre interruption : pour me répondre, nous savons tous que vous avez la tribune...

Des « très bien » moqueurs soulignèrent cette réponse. Christian haussa les épaules en bougonnant. Déjà Manès avait repris :

— En vérité, messieurs, ce qui se passe ici me déconcerte. M. le ministre des Finances vient de vous dire que tout était pour le mieux sous le meilleur gouvernement que la France ait jamais connu... La majorité l'a vigoureusement applaudi... Est-ce donc assez, du bruit de ces applaudissemens, pour vous empêcher

d'entendre l'immense rumeur de malaise qui monte du pays tout entier?... Suffira-t-il d'entrer dans cette salle et d'en fermer les portes, pour oublier les foules qui sont au dehors, qui attendent de leurs représentans justice et liberté, et qui n'obtiennent qu'iniquités, vexations, ou, tout au plus, indifférence?...

Par-dessus les apostrophes qui voulaient l'interrompre, sa voix avait trouvé des sonorités éclatantes pour faire retentir toutes ses paroles. Mais il dut s'arrêter. La droite, le centre, certains socialistes battaient des mains. A gauche, on l'interpellait vivement. Au-dessus de sa tête, le couteau à papier du président frappait sur le bureau, et la cloche sonna plusieurs fois. Par les couloirs, des députés entraient, attirés par le bruit, et se hâtaient de gagner leur place, avec un regard jeté vers l'orateur. Le président put enfin prononcer :

— Je prie la Chambre de garder son sang-froid. L'orateur semble vouloir apporter ici un réquisitoire contre le gouvernement et la majorité. Il tiendra sans doute à justifier ses accusations par quelques argumens. Il convient d'écouter les argumens pour juger l'accusation.

Ces paroles furent applaudies. Manès, immobile, sûr de soi à présent, observait les mouvemens de l'assemblée ; il constata qu'une seule fraction de la gauche applaudissait, un groupe d'une centaine de députés qui était le noyau même des ministériels. Les socialistes paraissaient hésitans. Ligeard et ses amis restaient attentifs, et s'ils ne voulaient pas se déclarer pour lui, il sentait dans leur attention même une vigoureuse sympathie. Il n'aurait donc à lutter que contre la phalange irréductible de la majorité. Toutefois, l'ironie sournoise du président méritait une réponse :

— Le mot de M. le président est profondément juste ; je l'en remercie et je m'en empare !... Oui, c'est bien un réquisitoire que j'apporte ici contre une politique, contre une méthode de gouvernement aussi contraires aux désirs du pays que néfastes à ses intérêts.

Il poursuivit et on l'écouta ; les plus hostiles subissaient la puissance de sa voix, la force de son accent, l'autorité de son attitude, de son geste, de toute son action. Au premier contact, il éprouvait le secret et merveilleux accord de ses dons oratoires avec le goût séculaire de la belle parole, plus vif encore dans cette assemblée que dans les réunions populaires. C'est pourquoi,

après l'avoir interrompu, ses adversaires voulaient l'entendre, et, l'interrompant de nouveau, se taisaient pour l'entendre encore. Et toute la Chambre, avec eux, attendait, recevait de lui, et souhaitait toujours cet émoi prodigieux par où l'éloquence pénètre, soulève et bouleverse toutes les âmes humaines. Ainsi, à travers les protestations et les invectives, à travers l'orage le plus violent, par instans, dont cette Chambre eût le souvenir, il avança sans broncher sur la route qu'il s'était choisie. Il montra ses électeurs, ouvriers de la mine et de la forge, peinant dans la nuit ou dans le feu, avec l'espoir, toujours trompé, de ces lois sur les conditions du travail, sur le contrat collectif et l'arbitrage, qui leur donneraient enfin un statut d'hommes libres, au lieu de la grève, « la sinistre grève, » leur seule ressource, où ils ne trouvaient que déception, fureurs et désespoir... En regard de ces humbles désirs, il dénonça la mesquine politique de persécution religieuse, par où le ministère prétendait, en chassant quelques moines et en gênant quelques curés, apaiser la faim de ce peuple.

— Je dis la faim, oui, la faim, et trop souvent le mot, en son sens matériel, est strictement et cruellement vrai... Mais il est encore plus vrai, il est pour vous plus redoutable, dans la signification que lui donne l'âme populaire dont vous n'avez pas le droit de méconnaître la noblesse... C'est la faim d'un idéal éternel, la faim de justice et de fraternité qui la tourmente surtout : et c'est aussi celle que vous avez si bien excitée, il y a quelque temps, pour la mieux tromper aujourd'hui !...

Une salve de bravos éclatait. Une ardeur mystique, une colère vengeresse enflammaient la parole de l'orateur. Dans cette effusion qui brûlait, il déversait, à la fois, son enthousiasme héréditaire pour le mythe du peuple-héros, et sa passion d'idéaliste, et son mépris de l'égoïsme jouisseur. De tels sentimens, devant cette assemblée engourdie, pour une part, dans le bien-être, et, pour une autre, fatiguée de son impuissance, figuraient d'extraordinaires nouveautés. Tout entière, elle en était secouée. Et, par momens, seul, un groupe, un autre, paraissait soutenir Manès : par momens, aussi, touchée en quelque fibre plus vibrante, ce n'était pas une Chambre divisée en partis politiques, c'était une foule, pareille à toutes les foules françaises, qui se reconnaissait et s'acclamait elle-même dans la générosité romantique de ce langage inaccoutumé. Mais, à mesure qu'il la

entait plus complètement conquise, il la dominait mieux en se étachant d'elle, en s'observant lui-même ; les mots coulaient de es lèvres avec le même emportement, et dans la froideur de sa ensée, il commençait à se défier d'elle comme de soi. Il aurait alenti son mouvement, éteint sa flamme, si, dans la composition le son œuvre, le même instinct ne l'avait averti en cet endroit, t contraint à se reprendre.

— Sans doute, votre excuse sera-t-elle qu'en oubliant les ouvriers de l'industrie et des mines vous avez songé, du moins, aux travailleurs de la terre, et que votre zèle leur a été profitable ; que, même, dans ce monde âpre au labeur, soucieux d'épargner, timide en ses désirs, qui peuple les petites villes, vous vous êtes acquis attachement et reconnaissance par le soin de son bien-être et de ses intérêts... Ne le croyez pas ! Vous n'avez pas cette excuse. Car là, ce n'est plus votre politique qui fut coupable d'indifférence, c'est votre administration qui commit des injustices... Vous demandez des preuves ? J'en ai recueilli qui vous convaincraient vous-mêmes, si vous étiez capables de vous laisser convaincre... Où ? mais partout...

C'était là qu'il avait placé le récit de son voyage, avec un trait bref pour décrire chaque contrée, ses habitans et leurs mœurs, avec une scène rapide pour faire gémir partout les mêmes doléances. Son accent était changé : il parlait d'un ton uni, comme il eût causé ; et il reproduisait, en effet, exactement, ces causeries où il avait recueilli des plaintes uniformes. Toutefois, avec cette simplicité de la voix et du geste, une émotion contenue l'animait. On l'écoutait dans un silence qui était parfois absolu, et où les interruptions, par l'effet même de ce ton familier, discret, ne tombaient qu'avec une sorte d'embarras. Son récit se développait et, peu à peu, après le divertissement des premières anecdotes, une émotion grandissait : il la sentait grandir ; il n'en était que plus simple et plus retenu... Elle s'échauffait : elle s'exaspérait en colère chez les uns, en indignation chez les autres. Des apostrophes véhémentes jaillissaient, et des cris de rage, des ripostes insultantes. Ce fut enfin un paroxysme. Il semblait que le récit de Manès eût fait surgir devant tous, non pas une vaine image, mais la figure même, vivante et malheureuse, du pays. Ils étaient là, tous, autour d'elle ; et les uns aux autres, ils se demandaient compte de cette infortune ; toute l'opposition la reprochait à la majorité ; la majorité s'en défendait avec fureur,

et, d'ailleurs, se réduisait, de minute en minute, pour n'être plus que ce groupe tyrannique dont Manès avait tout de suite éprouvé l'hostilité... Il se taisait maintenant. Il contemplait l'ouragan déchaîné, et une joie puissante résonnait en lui. Il ramassait toutes ses forces. Il devait encore jeter ses dernières paroles : il guettait l'instant où la foule se livrerait elle-même, épuisée, pour qu'il lui imposât la menace la plus redoutable, et, après les colères ou les indignations, la terreur. Sa voix retentit, haussée à son plus haut diapason, poussée de tout l'effort de sa poitrine :

— Ne le niez pas, messieurs. Ce n'est pas moi que vous avez applaudi ou maltraité à cette tribune, c'est la vérité. Vous l'avez vue, triste et les yeux pleins de reproches. Puissiez-vous ne l'oublier jamais!... Prenez garde. Il est encore temps. Demain, il serait trop tard. Demain! savez-vous ce que je vois pour demain? Ce que tous les dévouemens et le sacrifice même de notre vie ne sauraient empêcher?... C'est la mort de la République!...

Une explosion de cris l'arrêta : mais d'un élan désespéré, sa voix se fit entendre :

— La République périra!... Elle périra!... Rien ne l'empêchera de périr... Elle périra, et c'est vous, vous qui l'aurez tuée!

Il lança ses mots, comme un anathème, à la cohorte de ses adversaires. Il avait achevé, il quittait la tribune. Tandis qu'il descendait les degrés, de nouveau les cris éclatèrent; des visages s'étaient convulsés; des bras se levaient, s'agitaient. On eût dit un peuple de croyans qui entendent la bouche d'un impie blasphémer leur Dieu. Et, d'autre part, des applaudissemens roulaient avec un fracas de tonnerre. Au bas des degrés, il entra dans cette atmosphère chargée des plus ardentes passions. En quelques pas, il eut franchi l'hémicycle. Il remontait à son banc. Sur son passage, un mouvement pareil à celui qui courbe les herbes sous un souffle de tempête, penchait vers lui des figures enthousiastes et des figures haineuses; des mains serraient la sienne; et quand il fut assis, les applaudissemens reprirent, leur bruit triomphal le salua longuement.

Le reste? Qu'importait le reste? Le président du Conseil répondit, invoqua son passé républicain. La Chambre endurait impatiemment ce refrain trop connu qui ne devait même pas lui donner le petit émoi d'un vote. Il était à peine achevé que la salle se vida. On avait hâte de commenter cet événement inattendu : le ministère inébranlable, pour la première fois

atteint, et par un inconnu que ce début éclatant consacrait tout de suite comme un grand orateur... Manès suivit les flots qui s'écoulaient. Les mêmes louanges passaient de bouche en bouche : il souriait, il remerciait, l'air un peu las. Décidément, il avait gagné sa partie, à lui, et il goûtait, à ce succès, un plaisir immense. Mais tous ces hommes, encore vibrans de sa parole, discutaient seulement le sort des ministres. Quant à la pensée qui avait paru s'éveiller en eux, le souci vrai, sincère du pays, c'en était fait déjà... Il sourit davantage. Il se laissa féliciter avec une bonne grâce un peu ironique. Après tout, ils faisaient leur métier, ces gens...

— Enfin, je vous attrape, disait Ligeard. Pourquoi n'avoir pas parlé plus tôt, avec un pareil talent?... Enfin, c'est fait!... Vous les avez blessés à mort... Mes complimens. On avait vraiment besoin de vous...

Chautin fut un des derniers à le joindre ; sa verve toulousaine s'épanchait en éloges lyriques.

— Croyez-moi, conclut-il en dressant sa petite taille pour atteindre l'oreille de Manès... A partir d'aujourd'hui, il y a, dans ce pays, quelque chose de changé.

Quelques députés sortirent avec Manès, continuèrent à célébrer son triomphe. Il les quitta sur la place pour s'enfoncer dans la pénombre du quai. Il s'en allait lentement :

« Quelque chose de changé? Non. J'ai réussi et c'est extraordinairement agréable... Mais il n'y a rien de changé... »

Il continua sa route; dans la nuit, l'assemblée haletante était devant ses yeux, les cris, les bravos retentissaient; puis, une étendue morne se découvrait, un murmure s'élevait, triste, résigné.

« Rien, rien de changé dans ce pays! » répétait-il.

Le lendemain matin, en s'éveillant dans une lumière brumeuse qui noyait jusqu'aux lignes nettes des branches du marronnier, il eut à peine la sensation de sa victoire que la même pensée, la même crainte la rapetissèrent : « Non, rien, rien de changé. » Sa femme de ménage lui apportait ses journaux. Il les lut en hâte, comme un enfant goulu se bourre de friandises. Il en envoya chercher d'autres, tous les autres. Il se dit ensuite : « Et pourtant! pourtant!... » Car, dans ce concert de reproches, d'injures et d'éloges qui proclamaient sa gloire, il avait perçu comme un écho de la parole de Chautin. Certains disaient : « Ce

n'est pas seulement un beau discours, c'est un acte audacieux et neuf qui ne manquera pas de secouer tout le pays et qui peut provoquer de singuliers changemens... »

A ce moment, il sentit enfin l'allégresse complète qui, la veille, se dérobait à lui. Mais il doutait encore. A la Chambre, dans l'après-midi, ses doutes s'aggravèrent. Certes, il avait étrangement remué cette assemblée inerte ; mais elle retombait décidément à ses intrigues, à ses combinaisons. Le soir, il trouva la carte de Jozan et une lettre de Trifeuil qui disait : « Je viens de vous lire ; j'ai été très malade ; on ne me permet pas d'écrire longuement, et je ne peux donc pas vous dire tout ce que je pense de ce discours. Il est beau, et je suis sûr que nous aurons maintenant grand plaisir à nous revoir, dès que je pourrai voir mes amis... » Ce témoignage, comme celui de Jozan, lui firent mesurer, à la satisfaction qu'il en éprouva, combien avait été douloureux l'éloignement de ces deux amis. Le soir, les journaux rétablirent son allégresse du matin. Oui, à Paris, hors du Parlement, tous les esprits étaient ébranlés ; il semblait à tous qu'il y eût déjà « quelque chose de changé. » Et le lendemain, enfin, le surlendemain, les journaux de province affluèrent, des *Dépêches*, des *Phares*, des *Indépendans*, des *Gazettes*, des *Avenirs* de toutes les opinions, de tous les styles. Ils arrivaient de partout : les provinces qu'il avait parcourues, l'été, lui disaient, toutes, leurs impressions. Il recueillait là le sentiment même du pays dont il avait voulu exprimer le désir. Et cette fois, il ne pouvait plus douter. De partout, une acclamation montait vers lui. Un grand cri d'espérance et de gratitude exhalait la joie de la libération, et saluait l'homme qui l'avait annoncée, qui l'avait promise, qui la donnait déjà parce qu'il y avait cru.

LOUIS DELZONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA FRANCE DANS L'AFRIQUE DU NORD

I

Quatre-vingt-deux ans se sont écoulés depuis que, le 14 juin 1830, l'armée française, attirée par une accumulation de vieux griefs et par une insulte au représentant de la France, débarqua à Sidi-Ferruch, la ville d'Alger devant capituler trois semaines plus tard, le 5 juillet, et le reste de l'Algérie devant être laborieusement conquis durant une période de dix-sept ans, si l'on considère la reddition d'Abd-el-Kader en décembre 1847 comme le terme de la conquête, ou de vingt-sept ans, si l'on n'en place la clôture qu'à la soumission de la Kabylie en juin 1857. La France se trouvait avoir ainsi annexé, juste en face de ses rivages méditerranéens, une contrée dont l'étendue de côtes dépasse un millier de kilomètres, dont la superficie, suivant la part de terrain désertique qu'on y joint, varie entre 500 000 et 600 000 kilomètres, et dont la population paraissait être alors de 2 millions à 2 millions 1/4 d'habitans.

Bien plus simple et plus rapide fut, un demi-siècle plus tard, la prise de possession de la Tunisie par la France. Des incidens divers, le pillage d'un navire français naufragé sur la côte, des violations de notre territoire algérien par de petites bandes de la tribu, la veille inconnue et devenue subitement historique, des Kroumirs, un déni de justice à propos de l'achat d'un immense domaine indigène par une société française, s'ajoutant à une série de griefs antérieurs, amenèrent en avril 1881 les troupes françaises dans la Régence de l'Est ; elle fut occupée, dans toute

sa partie septentrionale du moins, quasi sans combat; le 12 mai, le bey signait la convention appelée tantôt traité du Bardo, tantôt traité de Kasr-Said, ensemble de clauses assez vagues qui plaçaient le pays sous la direction de la France : notre gouvernement ayant retiré trop tôt une partie des troupes, la ville de Sfax s'insurgea le 28 juin; plus au Nord, les employés de la petite gare de l'Oued Zergua furent massacrés; on se résolut à envoyer des renforts, à occuper tout le pays, sans résistance sérieuse, d'ailleurs, sauf à Sfax; au mois de juillet, on était maître de toute la Régence. L'informe traité du Bardo était précisé par une convention du 6 juin 1883, puis par un décret du 4 octobre 1884 : la simple direction politique et domination militaire de la France en Tunisie évoluait rapidement en un complet protectorat. Les traités spéciaux, constituant une situation privilégiée à certaines puissances européennes, venaient à expiration ou étaient dénoncés et remplacés par des conventions sanctionnant la suprématie de la France et les immunités pour les produits français en Tunisie; tel fut le cas de la convention de 1896-97 avec l'Italie et de l'arrangement du 18 octobre 1897 avec la Grande-Bretagne (1). Sauf quelques réserves, d'importance secondaire, au sujet des écoles et des droits de pêche, en ce qui concerne l'Italie, la France, qui maintient loyalement et politiquement la souveraineté du bey, est aussi maîtresse en Tunisie qu'en Algérie.

La prise de possession de la Régence de l'Est ajouta 130 000 kilomètres carrés et environ 1 700 000 habitans aux 600 000 kilomètres carrés de l'Algérie, et aux 4 millions 1/4 d'habitans indigènes que cette première des possessions françaises nord-africaines contient à l'heure présente (1912).

Les événemens qui se déroulent depuis l'ouverture du XXe siècle et qui ont trouvé leur formule dans la convention de novembre 1911 entre la France et l'Allemagne ont conféré à notre pays la direction politique et administrative du Maroc,

(1) Au 31 décembre de l'année présente (1912) doit disparaître, aux termes de cette convention d'octobre 1897, le dernier vestige de la situation autrefois privilégiée dont jouissait la Grande-Bretagne; il était, en effet, stipulé dans la convention anglo-française de 1897, conclue pour 40 années sur la seule base de la clause du « traitement de la nation la plus favorisée, » en dehors de la France, que les cotonnades de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques ne pourraient être frappées, jusqu'au 1er janvier 1913, d'un droit de plus de 5 p. 100 de leur valeur au port de débarquement.

sauf les deux zones espagnoles. Tout en portant le nom de protectorat, la situation que nous avons diplomatiquement acquise dans ce pays diffère singulièrement de celle que nous nous sommes faite en Tunisie. Les pouvoirs qui nous sont reconnus au Maroc sont étroitement limités à bien des points de vue ; on peut se demander s'ils ne nous laissent pas plus de charges que de droits. En aucun point du monde, croyons-nous, il n'existe une souveraineté aussi garrottée par des liens multiples et assujettie à de si nombreuses et si minutieuses servitudes. On y a donné à la formule séduisante de « la porte ouverte » une portée qu'elle n'a jamais eue ailleurs. On peut dire qu'on a fait à la France au Maroc une situation analogue, quasi même inférieure, à celle que les puissances, avant le réveil récent de ces nationalités, faisaient à la Turquie en Europe ou à la Chine dans ses provinces côtières.

Quoi qu'il en soit, et si délicate que doive être notre tâche en ce pays, notre nouvelle acquisition nord-africaine ajoute environ 500 000 kilomètres carrés et 4 millions et demi, sans doute, d'habitans aux étendues et aux populations indigènes dont nous avions précédemment pris possession dans le Nord de l'Afrique. Le chiffre de 4 millions et demi ou 5 millions d'habitans pour le Maroc paraîtra faible à certaines personnes qui restent sous l'impression d'évaluations beaucoup plus considérables, mais manifestement grossies. On verra plus loin qu'il ne peut maintenant être question de 8 ou 9 millions d'habitans au Maroc, ni même de 6 à 7 millions, et que, si l'on en déduit notamment les zones espagnoles, tout permet de penser que la population de ce pays se rapproche plutôt de 4 millions que de 5.

Pour terminer ce premier aperçu, la France, en n'ajoutant aux régions cultivées ou cultivables que la lisière du désert, possède maintenant, ou plutôt, quand elle aura exercé une occupation effective sur la totalité du territoire marocain dont elle ne détient, et encore incomplètement, qu'un septième aujourd'hui, possédera environ 1 200 000 kilomètres carrés, dépassant deux fois sa propre superficie, au lieu de 700 000 kilomètres carrés (Algérie et Tunisie réunies), et dominera une population d'une douzaine de millions d'habitans (Algérie, Tunisie et Maroc compris), dont 11 millions environ de Musulmans, 250 000 à 300 000 juifs indigènes, graduellement assimilables, et environ 900 000 Européens.

L'action qu'a exercée depuis quatre-vingt-deux ans la France et celle qu'elle exercera dans le prochain avenir en ces contrées de l'Afrique du Nord, peut être examinée et appréciée à trois points de vue principaux : au point de vue politique et financier d'État, au point de vue économique général, enfin au point de vue social et moral.

Nous allons nous placer successivement à ces trois points de vue, en prenant l'une après l'autre chacune de ces possessions nord-africaines : l'aînée d'abord, l'Algérie, vieille de quatre-vingt-deux ans, que l'on peut considérer comme une adolescente ; la cadette ensuite, la Tunisie, âgée de trente et un ans et dont l'enfance s'est normalement développée sans avoir été affligée par aucune épreuve (1) ; la dernière venue enfin, celle qui naît péniblement, le Maroc, au milieu de circonstances tout particulièrement épineuses, qui devront rendre son développement laborieux et, sans doute, assez lent.

II

Les quatre-vingt-deux années écoulées de notre domination en Algérie ne doivent pas être considérées comme une période très étendue. Il faut un temps très prolongé pour que la colonisation s'enracine, se consolide et forme des sociétés ayant une relative harmonie et une certaine stabilité. Cette observation est surtout vraie en ce qui concerne le type de colonies que l'on appelle les colonies mixtes, par opposition aux colonies d'un type pur, telles que les colonies de peuplement (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) et les colonies d'exploitation (Indes Anglaises et Néerlandaises, etc.).

La diversité des populations, leur opposition de traditions, de conceptions, d'intérêts, rendent délicates et malaisées l'enfance et l'adolescence des colonies mixtes où le peuple colonisateur apporte de nombreux immigrans qui font souche au milieu d'une population indigène déjà un peu dense, cohérente et résistante.

On n'a pas assez remarqué que la célèbre Province Romaine

(1) Nous nous permettons de renvoyer pour un exposé étendu de la colonisation de ces pays à nos deux ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* (2e édition), et *la Colonisation chez les peuples modernes*, 2 volumes (6e édition), Alcan.

d'Afrique, correspondant à notre actuelle Tunisie, n'acquit une véritable prospérité que plusieurs siècles après qu'elle eut été conquise et dirigée par les Romains. Cette contrée subit, dans l'antiquité, pendant huit siècles entiers, la domination et la direction soit de Rome, soit de Byzance, continuatrice de Rome. Un spécialiste, érudit et clairvoyant, M. Toutain, dans son ouvrage : *Les Cités Romaines de la Tunisie, Essai sur l'histoire de la Colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, écrit que « la Tunisie Centrale était déserte et stérile à l'époque de Marius (1), » c'est-à-dire quarante ans après la prise de Carthage par Scipion. La province romaine d'Afrique n'acquit que très lentement une grande importance. « Sous Trajan, écrit Gaston Boissier, un historien latin, qui se crut un sage, se demande sérieusement s'il n'aurait pas mieux valu que Rome n'occupât jamais ni la Sicile, ni l'Afrique et qu'elle se fût contentée de dominer sur l'Italie (2). » Cet historien, c'est Florus ; Trajan régnait de l'an 98 à l'an 117 de notre ère, soit deux siècles et demi après la prise de Carthage. L'auteur du chapitre consacré à l'archéologie dans la compilation officielle : *La Tunisie* (1904), homme très versé dans la connaissance des monumens anciens de la Régence de l'Est, M. Gauckler, s'exprime ainsi : « Les édifices païens les plus nombreux remontent au temps des empereurs africains ; ceux de l'époque des Antonins sont déjà plus rares. Il n'existe pas sur le sol de la Tunisie un seul monument romain dont on puisse affirmer qu'il fut antérieur à notre ère (3). » C'est aux empereurs africains qu'universellement on rapporte l'apogée de la province romaine d'Afrique ; or, ils régnaient de l'an 193 de l'ère chrétienne à l'an 235. Il fallut donc trois siècles et demi pour que l'Afrique Romaine atteignît la prospérité dont le tableau et les traces frappent si vivement nos contemporains (4).

On peut rappeler aussi que l'ancienne Tunisie et les contrées nord-africaines adjacentes furent plutôt pour les Romains une colonie d'exploitation, c'est-à-dire de direction administrative et économique, qu'une colonie de peuplement. Et cela même est

(1) *Opus citatum*, page 41.

(2) Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 84.

(3) *La Tunisie. Histoire et Description* (1896), tome Ier, page 304.

(4) On nous permettra de renvoyer, pour l'exposé sommaire de la colonisation trop peu connue des Romains dans l'Afrique du Nord, à notre ouvrage : *l'Algérie et la Tunisie*, chapitre v : *l'État réel de la Tunisie sous la colonisation romaine et byzantine.*

pour nous un encouragement ; les Romains, comme les Français de nos jours, n'avaient pas de population surabondante. Ils imposaient aux peuples vaincus leur droit, en partie leur langue, et certaines conceptions générales : ils établissaient surtout la paix romaine ; tel était leur type de colonisation duquel le nôtre doit se rapprocher. Il est vrai qu'ils ne se heurtaient pas à deux obstacles que nous rencontrons aujourd'hui dans l'Afrique du Nord : une religion chez les indigènes absolument réfractaire à toute influence extérieure et, d'autre part, la jalousie d'autres nations civilisées puissantes.

Si nous remontons si haut, ce n'est pas pour faire preuve d'une vaine érudition, mais pour bien pénétrer le lecteur des conditions requises pour une colonisation durable. Le temps, les siècles ont été la condition essentielle, l'un des facteurs principaux de la colonisation romaine ; ils le sont également des colonisations modernes.

L'Espagne, par exemple, aux jours de sa plus grande expansion et de sa suprême puissance, a possédé et occupé pendant plus de deux siècles Oran et des points importans du Nord africain, des districts même de l'intérieur, sans qu'il en reste aujourd'hui d'autres vestiges que d'imposantes ruines de bâtimens militaires. Il en a été de même des Portugais sur la côte Atlantique, aux jours brillans de leur suprématie coloniale.

Dans la région, au contraire, où les Espagnols et les Portugais sont parvenus à maintenir leur domination durant trois ou quatre siècles, au milieu de populations autochtones plus ou moins denses, parfois ayant une civilisation relativement avancée, au Mexique, au Pérou, au Brésil, ils ont fait une œuvre qui a bravé les révolutions et les séparations politiques.

Avec ses quatre-vingt-deux années d'existence, l'aînée de nos colonies africaines, l'Algérie doit être ainsi considérée comme une colonie adolescente ; quand on célébrera son centenaire, dans juste dix-huit ans, elle ne sera pas encore entrée dans l'âge adulte ; son adolescence se prolongera bien un demi-siècle au delà. Ces réflexions sont nécessaires pour bien apprécier notre œuvre nord-africaine.

On dira peut-être qu'aujourd'hui, avec les inventions modernes, chemins de fer, télégraphes, téléphones, automobiles, aéroplanes, le travail colonisateur peut être beaucoup plus rapide. Ce serait, sinon une erreur, du moins une exagération.

Ces instrumens nouveaux aident sans doute à l'exploitation économique et en facilitent l'essor ; mais ils ne transforment pas les populations ; ils auraient plutôt une action troublante sur les autochtones et ils ne hâtent aucunement soit la fusion, soit l'entente cordiale entre les élémens ethniques différens.

Aussi importe-t-il bien de distinguer, en matière de colonisation, comme nous l'avons fait, l'action politique, l'action économique et enfin l'action sociale.

Au point de vue politique, notre œuvre algérienne s'est développée sans autre obstacle que celui qu'elle trouvait dans la résistance de la population indigène et dans notre propre ignorance du milieu physique et moral où nous opérions.

La conquête a été très longue. On a vu qu'elle ne se termina qu'en 1847 par la prise d'Abd-el-Kader ou même en 1857 par la soumission de la Kabylie. Jusqu'à cette dernière date, il y eut, en notre Algérie, l'équivalent du bled ès Makhzen et du bled ès Siba au Maroc, contrées soumises et contrées insoumises, situées au milieu même du terrain occupé. On connaît les deux expéditions de Constantine, l'échec de la première et la prise de cette ville en 1837. Notre poussée vers le Sud est lente : nous n'occupons Biskra qu'en 1844 et Laghouat seulement en décembre 1852, soit vingt-deux ans après la prise d'Alger.

Diverses circonstances entravèrent la conquête ; le gouvernement qui avait conçu l'expédition fut renversé au lendemain même de celle-ci ; les personnages les plus importans du régime de Louis-Philippe et les Chambres même étaient peu favorables à une œuvre qui leur apparaissait comme âpre, coûteuse et de résultats médiocres ou incertains ; la colonisation n'était pas en honneur en France ; on s'y livra sans conviction et sans méthode. On eût voulu n'occuper que les côtes et avoir un protégé indigène pour administrer, sous un contrôle bienveillant et peu rigoureux, l'intérieur du pays : de là le traité de 1837 avec Abd-el-Kader, qui laissait à celui-ci presque toute la zone non côtière des provinces d'Alger et d'Oran. L'émir ne comprit pas la France et nous contraignit à le combattre et à l'expulser.

Il est utile de rappeler brièvement ces péripéties à l'heure où le Maroc nous inflige une tâche malaisée et de longue haleine. Une fois accomplie, la conquête fut définitive. Une seule insurrection vraiment sérieuse éclata, celle de 1871 dans les provinces d'Alger et de Constantine, qui heureusement suivit et n'accom-

pagna pas la guerre avec l'Allemagne. Elle fut aisément réprimée. Il en fut de même de l'insurrection de 1881 dans la province d'Oran, dirigée par Bou Amama. Depuis lors, dans toute l'Algérie, règne la paix française ; un incident, toutefois, relativement récent, — les troubles qui se produisirent, en avril 1901, dans le village français de Margueritte, près de Miliana, dans une région des premiers temps de la conquête et d'ancien peuplement européen, — témoigne que les indigènes sont susceptibles de mouvemens imprévus ; il suffit des excitations d'un marabout, réveillant les griefs administratifs ou agricoles des habitans, pour que le village français de Margueritte fût envahi par des bandes armées de plusieurs centaines d'Arabes qui le saccagèrent et y tuèrent une dizaine d'Européens. Une cinquantaine de ces Arabes furent mis en jugement devant la Cour d'assises de Montpellier.

Si définitive que soit la conquête de l'Algérie, il importe que l'administration ne se relâche pas de sa surveillance et surtout qu'elle mette en pratique à l'égard de la population indigène une bienveillance éclairée qui écarte d'elle tout motif légitime de plainte (1). Autrement, s'il se produisait pour la France des circonstances difficiles, on pourrait avoir à compter avec des mouvemens dangereux.

L'œuvre politique principale de la France en Algérie, à savoir la prise de possession, le gouvernement régulier et l'administration paisible du pays, peut être regardée, tout considéré, comme un succès. Il n'a pas été obtenu sans une énorme dépense. D'après des calculs qui s'arrêtent à l'année 1887, le total des dépenses effectuées pour l'Algérie depuis 1830, y compris celles de l'armée, se serait élevé à 4 milliards 868 millions, et le total des recettes à 1 milliard 207 millions seulement, ce qui ferait ressortir un découvert de 3 milliards 660 millions (2). En faisant le calcul jusqu'à la fin du XIXe siècle, on ne peut guère estimer à moins de 4 milliards et demi le prix de revient de l'Algérie pour la France. On pourrait dire, il est vrai, qu'une bonne partie des troupes occupées en Algérie et des dépenses

(1) Nous avons, dans notre *Colonisation chez les peuples modernes* (6e édition, tome 1er, page 551), examiné les griefs, qui n'étaient pas sans fondement, des indigènes de Margueritte.

(2) Voyez la *Statistique générale de l'Algérie* pour les années 1884 à 1887, pages 73 et suivantes.

militaires effectuées dans cette colonie, eussent dû, si nous n'avions pas possédé celle-ci, être faites dans la métropole. Pour tenir compte de cette considération, on pourrait réduire à 3 milliards environ le prix de revient de l'Algérie pour l'État français. En regard de cette énorme charge, on aligner ait des élémens impondérables, mais qui ont leur importance soit matérielle, soit morale : le prestige que la possession de cette vaste contrée a donné à la France, l'honneur qui en est résulté pour elle, les perspectives plus vastes ouvertes à l'âme française et à l'activité française par une extension aussi ample, aussi nouvelle et aussi variée de notre domaine national, l'élan donné à notre esprit d'entreprise, à notre commerce, à notre production. Ces derniers élémens seuls pourraient être susceptibles de calculs ; encore leur complication les rendrait-elle très conjecturaux. Ceux qui savent que l'argent ne doit pas plus être la considération dominante dans la vie des nations que dans celle des particuliers, tout en regrettant qu'une méthode meilleure n'ait pas réduit le prix de revient de l'Algérie pour l'État français, doivent s'applaudir de cette précieuse acquisition et juger qu'elle vaut bien son prix.

Depuis l'ouverture du XXe siècle, la situation financière de l'Algérie s'est considérablement améliorée. On a eu la sagesse d'octroyer à cette colonie une autonomie, encore bien incomplète, comme le prouve la malheureuse, nous dirons presque la phénoménale affaire de l'Ouenza, mais, cependant, en partie efficace. L'Algérie possède maintenant son budget propre, voté par des autorités algériennes et dont elle dispose sous un contrôle qui n'est qu'exceptionnellement vexatoire. Les dépenses qui restent à la charge du budget métropolitain sont d'abord les dépenses militaires, inscrites au budget pour une soixantaine de millions (1) ; quand l'Algérie sera devenue centenaire, ce qui est encore la toute première jeunesse pour une colonie, on pourra lui demander une contribution à ces dépenses d'occupation, c'est-à-dire d'ordre et de sécurité ; cette participation, encore distante, d'abord de 5 pour cent par exemple, pourrait graduellement s'élever jusqu'à 50 pour cent, chiffre maximum. L'autre dépense algérienne, celle-ci civile, à la charge de la

(1) Le chiffre exact est de 77 315 439 francs au budget de 1911 pour l'Algérie et la Tunisie réunies, ce qui représente bien près de 60 millions pour l'Algérie seule.

métropole, et montant actuellement à une quinzaine de millions par an, consiste dans la garantie d'intérêts aux lignes ferrées algériennes; par un arrangement avec la colonie, on est convenu que cette garantie décroîtrait d'une somme qui, pour les années en cours, est de 400 000 francs par an; cette dépense s'atténue donc et disparaîtra dans un certain nombre d'années.

Depuis la création en 1901 du budget spécial à l'Algérie et l'octroi à cette contrée d'une relative autonomie, la situation financière du pays, grâce aussi à un ensemble de circonstances économiques favorables, s'est sensiblement fortifiée : les recettes propres, qui jusque-là flottaient entre 45 et 50 millions de francs, se sont élevées au delà de 80 millions (recettes d'ordre et subventions métropolitaines non comprises); les budgets algériens se soldent en général en excédent. La colonie peut emprunter sans garantie de la métropole. Tout cela est satisfaisant, et l'on peut dire, ce qui, il est vrai, n'est qu'un éloge insuffisant, que les finances algériennes sont beaucoup mieux menées que les finances métropolitaines.

Ainsi, au premier point de vue auquel on doit se placer pour juger l'œuvre de la France dans l'aînée de nos colonies nord-africaines, le point de vue politique et financier d'État, on peut conclure que, après bien des tâtonnemens, en partie excusables, des erreurs ou des fautes nombreuses, on est arrivé, depuis le début du xxe siècle, à une situation très honorable pour notre pays et offrant des garanties sérieuses pour l'avenir.

Au point de vue économique, qui est le second auquel il convient de se mettre, notre œuvre algérienne a passé par des péripéties analogues : de l'enthousiasme initial, du découragement et, sinon de la stagnation, du moins une certaine lenteur de développement ; enfin, depuis quelques années un épanouissement incontestable. On sait que les 50 ou 60 millions d'hectares du sol algérien, suivant la largeur de la partie désertique que l'on veut y comprendre, sont d'une valeur culturale beaucoup plus inégale que ce n'est le cas des territoires de l'Europe Occidentale. La division empirique de l'Algérie, en région du Tell, région des hauts plateaux et zone saharienne, est bien connue : la dernière comprend la plus grande partie des 50 à 60 millions d'hectares qu'on attribue, suivant les calculs divers, à notre colonie. La longue, mais étroite bande de terre, dite le Tell, qui s'étend sur tous les rivages de l'Algérie entre la mer

et l'Atlas, offre presque seule, dans la colonie, des conditions tout à fait propices à la culture ; on en évalue la superficie à une douzaine de millions d'hectares. Les hauts plateaux qui la dominent à une hauteur de mille ou quinze cents mètres en général peuvent couvrir une superficie approximativement égale où l'on trouve aussi des parties offrant des ressources à la culture. Vingt à vingt-cinq millions d'hectares, l'étendue d'une quarantaine au plus de départemens français, une moitié de bonne qualité, l'autre moitié de qualité médiocre, voilà les surfaces sérieusement utilisables que l'Algérie offre au cultivateur ou au pasteur de bestiaux. Les 25 ou 30 autres millions d'hectares ne peuvent comporter des cultures ou des dépaissances que sur des points exceptionnels.

Les ressources minières, sauf quelques gisemens de fer, se dissimulèrent longtemps en Algérie. Aussi le développement du pays, malgré l'apport des capitaux et des capacités techniques des Français, ainsi que d'une immigration européenne qui ne fut pas négligeable, témoigna-t-il pendant presque les trois premiers quarts de siècle suivant la conquête d'une certaine indécision et d'une relative lenteur. Aucun succès éclatant ne se révélait qui pût servir d'entraîneur.

Depuis l'ouverture du xxe siècle, un changement quasi subit s'est produit, et l'Algérie s'est mise à jouir d'une prospérité économique, un peu tardive et imprévue, mais qui semble aujourd'hui définitive. Une culture y a donné des résultats très avantageux, la vigne ; les prix extraordinairement élevés du vin dans les dernières années y ont fait naître des fortunes inattendues. Les céréales et le bétail, objet de soins méthodiques, se sont montrés rémunérateurs également. Le sous-sol algérien mieux exploré, a témoigné de richesses insoupçonnées. Les voies de communication, qui longtemps étaient restées presque stationnaires, ont bénéficié d'un trafic rapidement ascendant. Comme l'écrivait ici même, il y a quelques semaines, en tête d'un très intéressant article sur *la Situation des indigènes et le Crédit agricole en Algérie*, M. Raymond Aynard, les recettes des chemins de fer, de 23 millions et demi de francs, moyenne quinquennale de 1891 à 1895, se sont élevées à près de 46 millions en 1910, ayant à peu près doublé, quoique le réseau, dans cette période, ne se soit que médiocrement étendu. Quant au commerce extérieur de l'Algérie, il a fait de véritables bonds :

de 786 millions de francs en 1909, il s'est élevé à 1 milliard 25 millions en 1910 et a atteint 1 milliard 78 millions en 1911. Il faut, toutefois, tenir compte de ce que le chiffre des exportations algériennes a été singulièrement grossi par la hausse extraordinaire des prix du vin ; on sait que les vins communs se sont couramment vendus au prix de 40 francs l'hectolitre au cours de la campagne de 1910-1911, contre une dizaine de francs dans les années précédentes. L'Algérie a pu ainsi exporter en 1911 pour 207 690 000 francs de vin, d'après les évaluations de la douane; mais il y a là une centaine de millions de francs que l'on doit regarder comme un produit extraordinaire, destiné à ne plus se représenter qu'à des intervalles excessivement éloignés. Les Algériens feront bien de ne pas se laisser griser par ces prix tout à fait passagers du vin ; ils agiront sagement en n'étendant pas leurs vignobles, s'ils ne veulent pas retomber dans la désastreuse mévente dont le cuisant souvenir ne doit pas être oublié. Ils ont, outre les céréales, le bétail, les primeurs, d'autres produits susceptibles d'une extension considérable, et l'on se reprend à cultiver dans la contrée le coton qui, s'il y réussissait, grâce à des méthodes plus scientifiques et plus soigneuses, pourrait apporter à l'Algérie un nouvel élément de vie.

Les organismes commerciaux et financiers, pendant longtemps languissans, sinon souffreteux dans notre colonie, y jouissent maintenant d'une prospérité qui parfois est éblouissante. Il suffit de citer les cours de la Banque de l'Algérie, dont les actions de 500 francs, après des péripéties pénibles il y a vingt ans, se cotent aujourd'hui aux environs de 3 000 francs, celles de la Compagnie algérienne qui valent près de 1 500 francs, celles aussi du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, qui se tiennent à 675 francs; tous ces établissemens avaient été plus ou moins éprouvés il y a une vingtaine d'années. Parmi les mines, l'action de 500 francs de la Société de Mokta-el-Hadid se cote aux environs de 2 500 francs; il est vrai que cette société est devenue aujourd'hui plus tunisienne qu'algérienne. D'autres actions de mines sont aussi à de bons cours. Il n'est pas, comme certains rigoristes pourraient l'imaginer, hors de propos de citer ici ces cours de bourse : s'appliquant à des valeurs qui ne sont pas spéculatives, ils témoignent que la confiance et la faveur publique, qui longtemps s'écartaient d'elles, sont revenues aux choses algériennes.

Malheureusement, la métropole, par ses préventions, sa routine, ses formalités de vieille personne endormie, fait parfois obstacle à l'essor des entreprises en Algérie. On en a eu un exemple que nous n'hésitons pas à qualifier de scandaleux dans la question de l'Ouenza : on sait qu'il s'agit d'un gisement de fer dans la province de Constantine que l'on considère comme exceptionnellement riche. Depuis plusieurs années, l'autorisation du Parlement français est demandée pour la construction d'un chemin de fer devant desservir la région où se trouve le gisement; on ne sollicite de la France aucune subvention, aucune garantie; la colonie elle-même n'aura, d'ailleurs, pas à en fournir; les concessionnaires se chargeront de construire la ligne à leurs frais. Or, le Parlement français, par les motifs les plus mesquins, retarde son assentiment. Il ne devrait pas oublier que l'on crée ainsi la désaffection dans les colonies et que, si les circonstances le comportaient, ce qui n'est pas et ne sera sans doute jamais le cas, on risquerait d'y susciter des idées séparatistes.

Une modification s'impose au statut entre la France et l'Algérie : il convient que la colonie soit désormais maîtresse, sous sa responsabilité propre, de ses concessions de mines et de voies ferrées; la seule réserve que l'on puisse apporter à l'autonomie algérienne sous ce rapport, c'est que le gouvernement métropolitain aurait le droit, dans un délai court, de trois mois par exemple ou de six mois au plus, de s'opposer à la concession en formulant les raisons de son opposition et en suggérant les modifications désirables; au cas où l'opposition n'aurait pas été faite, dans le délai sus-indiqué, par la métropole, avec l'indication précise des motifs, la concession donnée par les pouvoirs publics algériens deviendrait *ipso facto* définitive.

Dans l'ensemble, néanmoins, l'œuvre économique en Algérie se montre considérable et heureuse. C'est au point de vue social que l'œuvre française en cette contrée peut le plus susciter de critiques et qu'elle paraît comporter le plus de lacunes. Il s'agissait d'implanter dans le Nord de l'Afrique une nombreuse population européenne, de la faire vivre en harmonie avec la population indigène, de relever graduellement le niveau de celle-ci et de le rapprocher du niveau européen.

Il serait excessif de nier qu'une partie tout au moins de cette tâche n'ait été accomplie. L'Algérie, quand nous en prîmes pos-

session, comptait environ 2 millions à 2 millions un quart d'indigènes et à peine quelques milliers d'Européens dans une situation des plus misérables, sinon même à l'état d'esclavage. En quatre-vingts ans de domination française, cette situation s'est singulièrement modifiée. D'après le résumé officiel du recensement de 1911, l'Algérie compte 4 708 838 habitans musulmans, soit deux fois et quart environ le chiffre du moment de la conquête, et 788 752 habitans européens ; il faut, toutefois, apporter à ce dernier chiffre certaines corrections : d'abord, il comprend l'armée et, si l'on veut avoir la population civile, il faut bien retrancher une quarantaine de mille hommes, ce qui ramène à 750 000 en nombre rond le chiffre de la population civile européenne ; mais il y a un autre retranchement à effectuer ; on a compté parmi les Européens les israélites indigènes, qui ont été naturalisés en bloc par un décret du gouvernement de la Défense nationale (24 octobre 1870) ; ces israélites indigènes étaient au nombre de plus de 64 000 d'après le recensement de 1906 ; ils sont très prolifiques et s'accroissent de 2 000 environ par année ; ils doivent bien aujourd'hui être au nombre de 75 000. En les déduisant du chiffre officiel de la population européenne, on peut fixer celle-ci, en 1911, à 675 000 âmes environ. Si l'on ajoute qu'il se trouve en Tunisie, d'après les recensemens tunisiens, 165 000 Européens environ, on voit que la population d'origine vraiment européenne en Algérie et en Tunisie, armée non comprise, s'élève, dans l'année 1911, à 840 000 âmes en nombre rond ; si l'on y ajoutait les Européens établis au Maroc, — mais un bon nombre se trouvent à Tanger ou dans la zone espagnole, — on approcherait de 900 000 âmes.

Certes, l'on avait eu de bien plus grands espoirs. On avait rêvé d'implanter dans notre Afrique méditerranéenne, sinon une douzaine, du moins une demi-douzaine de millions d'Européens, en majeure partie français. On perdait de vue ainsi et la nature même de la contrée colonisée et celle de la contrée colonisante. L'Algérie n'était pas une terre vacante comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie ; tout le sol, dont plus de la moitié infertile ou médiocrement fertile, était sinon cultivé, du moins occupé et possédé. La France, d'autre part, contrée peu prolifique et de moyenne aisance, offrait de la place sur son sol à l'excédent annuel des naissances sur les décès qui atteignait 150 000 à 200 000 âmes jusque vers 1880 et qui, depuis l'ouver-

ture du xxe siècle, est tombé à rien ou quasi rien. On ne pourrait, d'ailleurs, pas trouver dans le monde entier une colonie mixte, c'est-à-dire ayant une forte population indigène, tout en jouissant d'un climat tempéré où les Européens peuvent non seulement vivre, mais travailler au dehors, qui eût gagné un million d'habitans européens en moins d'un siècle. L'Afrique du Sud britannique, région coloniale d'environ 1 200 000 kilomètres carrés, pays de Golconde, sur laquelle ses mines de diamant et d'or attirent l'attention de l'univers entier, toute colonisée qu'elle soit depuis trois siècles, ne compte que 1 278 000 habitans d'origine européenne, moitié plus environ que le nombre des Européens en Algérie et en Tunisie, possessions toutes jeunes.

Réjouissons-nous d'avoir 840 000 habitans civils européens implantés dans ces contrées encore adolescentes. On peut espérer que ce nombre augmentera graduellement, non pas toutefois abondamment ni très rapidement. Quand on célébrera, dans dix-huit années, le centenaire de la prise de possession d'Alger par la France, tout porte à croire qu'il se trouvera alors en Algérie et en Tunisie une population d'un peu plus de 1 million d'Européens et, si l'on y joignait le Maroc, d'environ 1 200 000. Cet effectif déjà notable ne cessera, sans doute, pas alors de se développer encore dans une certaine mesure. Mais il ne faudrait pas compter qu'il triplât ou quadruplât : la nature des choses ne s'y prête ni de l'un, ni de l'autre côté de la Méditerranée : la France ne peut plus essaimer; nos deux sœurs latines, l'Italie et l'Espagne, outre qu'elles vont avoir chacune leur domaine transméditerranéen propre, voient leurs émigrans surtout sollicités par les deux Amériques aux perspectives plus vastes et plus entraînantes. Si, vers la fin du xxe siècle, on pouvait compter dans toute l'ancienne Berbérie (Algérie, Tunisie, Maroc) 2 millions à 2 millions et demi d'habitans d'origine européenne, ce serait le plus beau succès qu'un esprit bien informé et réfléchi pourrait espérer. Si ce nombre tendait à être un moment dépassé, l'accroissement en serait bientôt contenu par la saturation qui ne tarderait pas à se produire de l'élément européen en cette terre à population indigène rapidement croissante et susceptible d'essor économique. Cette saturation de l'élément européen, il faut l'entrevoir, non pas pour un jour tout prochain, mais dans un délai d'un demi-siècle et tout au plus

de trois quarts de siècle. Déjà, quoique l'on puisse considérer ce phénomène comme encore distant, on en découvre certains symptômes. On lit dans un document officiel de l'an dernier. « A cette cause d'accroissement pour la population européenne, — l'excédent des naissances sur les décès, — est venue s'en ajouter une autre : l'immigration ; mais les résultats n'en sont pas brillans. Une seule année, 1909, a donné un chiffre d'immigrans supérieur à 10 000, pendant que 1901, 1902, 1904 et 1907 présentaient malheureusement un chiffre de sorties supérieur aux entrées. Tout compte fait, l'Algérie a reçu, en dix ans, 34 000 émigrans. C'est peu, d'autant plus que, — il est triste de le constater, — un certain nombre d'Algériens émigrent chaque année (1). »

Aux 840 000 habitans européens, dont 45 p. 100 environ d'origine française, qui se trouvent maintenant en Algérie et en Tunisie, il faut joindre environ 150 000 israélites indigènes, dont la moitié peut être considérée comme déjà européanisée, et l'autre moitié comme devant l'être graduellement.

Il ressort de ces constatations qui, sans répondre aux espérances des esprits ardens, sont néanmoins réconfortantes, qu'on ne doit pas se flatter que la population européenne arrive jamais en Algérie et en Tunisie à égaler la population indigène : nous croyons même que le rapport numérique de l'une et de l'autre n'a aucune chance de se grandement modifier : la population indigène s'accroît automatiquement en Algérie d'environ 1 et demi p. 100 par an ; c'est aussi à peu près jusqu'ici la proportion d'accroissement de la population européenne : 7 indigènes pour 1 Européen, voilà le rapport jusqu'ici resté à peu près constant et qui ne paraît avoir aucune chance de se modifier en faveur du dernier élément.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer de ce rapport numérique. Les Romains ne paraissent pas avoir été dans une situation meilleure que les Français et ils ont gardé, civilisé la plus grande partie de l'ancienne Barbarie durant huit siècles ; ils y ont laissé, du moins sur le sol, les restes les plus imposans.

Si nous insistons sur ces rapports numériques, c'est que la politique doit en tenir compte. Cette population indigène au milieu de laquelle un nombre notable, mais très inférieur, d'Euro-

(1) *Gouvernement général de l'Algérie. Délégations financières*, session de mai 1911, 2e partie, page 38.

péens, s'est fixé, il convient de la gouverner, de l'administrer, d'en obtenir la coopération économique, et, si possible, sociale.

C'est à ce sujet surtout que les critiques se produisent. Nous avons exposé ailleurs les indécisions et les flottemens regrettables, mais longtemps excusables, de l'administration française en ce qui touche l'immigration et le régime des terres, ainsi que les rapports des indigènes et des colons dans l'aire de nos colonies nord-africaines (1).

Sous le règne de Louis-Philippe, période de conquête et de tâtonnemens, le gouvernement hésita à favoriser un grand afflux de colons. La République de 1848, dans sa brève existence, dirigea, au contraire, sur la nouvelle colonie nombre d'immigrans dont la plupart seraient classés aujourd'hui parmi les indésirables ; imbue des doctrines démocratiques qu'elle considérait comme des dogmes, elle reconnut aux colons tous les droits existant dans la mère patrie, ce qui leur constituait des privilèges au regard des indigènes. Le second Empire s'efforça de tenir la balance égale entre les deux élémens ; il témoigna même pour les indigènes d'une particulière sollicitude. On connaît la fameuse maxime émise par l'Empereur : « L'Algérie est une colonie européenne et un royaume arabe, » — le sénatus-consulte de 1863, qui reconnaissait aux indigènes la propriété du sol, enfin la célèbre lettre du 20 juin 1865, adressée par l'Empereur au maréchal de Mac Mahon gouverneur général, où le chef de l'État témoignait de la bienveillance la plus accentuée pour la population autochtone. Il se peut qu'il y ait eu quelque excès dans ces manifestations gouvernementales ; notamment il eût été bon d'inscrire quelques réserves dans le sénatus-consulte de 1863 ; aujourd'hui, cependant, une science nouvelle, la sociologie, et en outre l'expérience du demi-siècle qui a suivi témoigneraient en faveur de la politique du second Empire en Algérie ; c'est d'elle, en tout cas, que les réformateurs voudraient, à l'heure présente, se rapprocher.

La troisième République, comme la seconde, pendant un quart de siècle tout au moins, ne pensa guère qu'aux colons : le Parlement français comptant, dans son sein, leurs représentans, toutes les autorités administratives locales furent à leur service

(1) Se reporter à nos ouvrages : *la Colonisation chez les peuples modernes* (6e édition) et *l'Algérie et la Tunisie* (2e édition). On peut consulter aussi l'ouvrage récent de M. Victor Piquet : *la Colonisation française dans l'Afrique du Nord.*

exclusif : 300 000 hectares de terres, confisqués sur les indigènes rebelles de 1871, furent employés à la dotation du peuplement européen. On fit voter la loi de 1873 pour la constitution de la propriété privée chez les indigènes, qui n'avait guère d'autre but que de mettre graduellement les biens de ceux-ci à la disposition des cultivateurs français. Préalablement, M. Crémieux, ministre du Gouvernement provisoire, avait trouvé le loisir, au milieu des désastres du mois d'octobre 1870, de naturaliser en masse ses coreligionnaires, les Israélites indigènes d'Algérie. Un projet dit des 50 millions fut présenté par le gouvernement pour exproprier les Arabes de 300000 à 400000 hectares de terres et en doter la colonisation. Nous fûmes de ceux qui combattirent ce déplorable projet. Il échoua; parmi ceux qui contribuèrent le plus à son échec était le feu comte d'Haussonville au Sénat.

Nous n'avons pas dans cette revue rapide à examiner le régime terrien suivie en Algérie pour la colonisation : la création officielle de centres a été l'objet de beaucoup de critiques, certaines fondées; elle a trouvé, d'autre part, un apologiste dans M. de Peyerimhoff. On peut dire à son éloge qu'elle a contribué à constituer la colonisation agricole européenne qui oscille entre 200 000 et 220 000 âmes; notons que, depuis une vingtaine d'années, ce nombre reste à peu près constant. On eût pu, sans doute, obtenir des résultats approximativement égaux, en évitant des vices divers dont cette colonisation fut entachée.

On calcule que, à l'heure présente, les Européens possèdent environ le cinquième de la superficie cultivable de l'Algérie. Si les quatre autres cinquièmes étaient convenablement cultivés, ils pourraient sans doute nourrir une population indigène encore croissante et dans des conditions améliorées.

Se préoccupe-t-on de favoriser cette ascension à un niveau social supérieur de la considérable population autochtone? Elle se multiplie, s'étant accrue de 130 à 140 p. 100 depuis la conquête, ce qui est déjà un signe que ses conditions de vie sont devenues moins étroites et moins ingrates. Mais la législation a eu jusqu'ici peu de part à ce développement. La période de 1848 à 1890 a été marquée par l'oubli, sinon le dédain, des intérêts des indigènes, et si ceux-ci ont vu, néanmoins, leur sort s'améliorer dans une certaine mesure, ç'a été par les conséquences indirectes des progrès généraux du pays. Depuis 1890 et même

un peu auparavant, l'opinion publique en France s'est retournée et tout en témoignant aux colons la plus vive sympathie, elle se préoccupe davantage de la masse d'êtres humains sept fois plus considérable au milieu de laquelle ils se trouvent. La loi radicale de constitution de la propriété privée parmi les Arabes a dû être abandonnée. Quelques crédits concernant les indigènes ont été créés ou accrus : au point de vue judiciaire et administratif, on leur a fait quelques concessions. Néanmoins, leur part semble encore bien insuffisante à nombre d'observateurs. Au Parlement, ils ont quelques zélés défenseurs; dans la presse, des feuilles importantes et pondérées, le *Journal des Débats*, le *Temps*, celui-ci avec une grande ardeur, recommandent les intérêts et les droits de nos sujets indigènes à la sollicitude de la métropole. Nous-même, depuis un quart de siècle, sans jamais attaquer les intérêts et les droits particulièrement respectables des colons, nous avons signalé les réformes que nos sujets musulmans pouvaient réclamer (1).

Sans mettre aux prises, en antagonisme aigu, ni surtout sacrifier l'une à l'autre les deux catégories de la population, si inégales par le nombre, les colons européens, qui sont environ 700 000 (armée et israélites non compris) et nos sujets musulmans, qui sont 4 700 000, ceux-ci prépondérans par la quantité, ceux-là par l'activité et l'impulsion au progrès, il y a toute une œuvre délicate et graduelle de péréquation en quelque sorte et de conciliation à effectuer.

La place nous manquerait pour dresser ici le bilan des charges respectives des indigènes et des colons. En laissant de côté les impôts indirects, les plus convenables aux sociétés naissantes, et les droits d'enregistrement et de timbre, qui ont une relation approximative, les premiers avec la consommation, les seconds avec soit la fortune acquise, soit l'activité économique, nombre d'observateurs sont frappés de l'inégalité des impôts directs pour les deux catégories de la population. Il ne peut être question d'unifier les impôts pour les indigènes et les colons. Les impôts dits arabes, l'*achour*, le *zekkat*, la *lezma* et l'*hokkor*, dîmes sur les céréales, taxes sur le bétail et capitation, sont consacrés par la loi religieuse, par la tradition et par l'accoutumance. Nous éprouvons en France toutes les difficultés.

(1) Voyez, outre nos ouvrages, notre article dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1906 : *La France dans l'Afrique du Nord : Indigènes et Colons.*

toutes les résistances que suscitent les modifications aux impôts directs. Ce serait donc une véritable folie que de bouleverser les impôts arabes. On pourrait seulement, dans certains cas, alléger la capitation. D'autre part, on ne peut guère appliquer ces impôts arabes aux cultures intensives des Européens. Mais le moment serait venu, sauf pour les terres récemment défrichées, qui pourraient jouir d'une immunité pendant douze ou quinze ans, d'instituer pour les colons l'impôt foncier rural. Dès 1884, le Conseil supérieur de l'Algérie avait adopté un projet de taxe foncière qui devait être perçu en centimes additionnels calculés sur un principal fictif : ce principal devait varier entre 0 fr. 15 par hectare pour les pâtures et terres vagues, et 6 francs pour les vignes, orangeries, vergers. On pourrait rendre effectif ce principal fictif et en relever dans une certaine mesure les taux. On peut dire que cette mesure s'impose, et il n'y a guère lieu de douter qu'elle soit adoptée à bref délai.

C'est ailleurs, toutefois, que sont les principaux abus dont les indigènes peuvent réclamer le redressement. Ils sont, au point de vue administratif, trop subordonnés aux colons. L'organisation municipale a été instituée exclusivement pour servir les intérêts de ceux-ci, et, loin d'élargir la représentation des indigènes et les pouvoirs de leurs mandataires, on les a, au contraire, restreints de la manière la plus regrettable. C'est ainsi qu'un décret du 7 avril 1884 a réduit au quart, au lieu du tiers, le nombre des conseillers municipaux que pourraient élire les musulmans, en fixant à six le maximum de ces conseillers et leur a, en outre, enlevé le droit de participer à l'élection des maires. Cette mesure de réaction avait, sans doute, pour objet d'empêcher la coalition entre les conseillers musulmans et les conseillers européens dissidens; les coalitions sont le moyen le plus effectif de sauvegarde des minorités. Il faut abolir sans retard ces limitations établies par le décret de 1884.

Les abus sont très grands aussi parfois dans les communes de plein exercice, où l'on rattache à quelques dizaines ou quelques centaines de colons un nombre parfois décuple ou vingtuple d'indigènes, ceux-ci payant des impôts dont il n'est fait presque aucun, parfois même aucun, emploi à leur profit. On a calculé, il y a déjà un quart de siècle, que le rattachement d'un indigène à une commune de plein exercice procurait à celle-ci une perception de 2 francs. Il serait nécessaire d'établir

qu'au moins la moitié des sommes provenant, dans les communes mixtes, des impôts indigènes, devrait être employée en œuvres directement et spécialement utiles à ceux-ci, par exemple, aux écoles indigènes, aux chemins, aux fontaines, aux puits desservant les douars ou hameaux indigènes, l'autre moitié pouvant être affectée aux dépenses générales de la commune.

Le code de l'indigénat contient des prescriptions, édicte des servitudes dont certaines ne peuvent aucunement se justifier, surtout à l'endroit des indigènes notables, ayant un rang social ou une situation commerciale qui doit les mettre au-dessus de mesures policières vexatoires. Nous n'avons cessé de signaler les plus crians de ces abus.

Les indigènes sont, en outre, soumis, en droit ou en fait, à des corvées dont ils sentent amèrement le poids. Nous en avons cité des exemples frappans, notamment en ce qui concerne la répression des incendies de forêts. Les plaintes légitimes qu'ils font entendre à ce sujet sont distinctes de leurs griefs généraux contre le régime forestier. Il se peut que, dans certains cas, on exagère les rigueurs du régime forestier en Algérie; on peut le tempérer en tant que les tempéramens ne nuiraient pas sensiblement à l'œuvre très remarquable qui se poursuit, depuis nombre d'années, en vue de la reconstitution des forêts algériennes. Outre leur incontestable utilité climatérique, les forêts domaniales commencent à être une source de revenus pour l'Algérie. Elles sont inscrites au budget de 1912 pour une recette de 4 388 000 francs, qui laisse, relativement aux dépenses, un excédent de 5 à 600 000 francs. Il serait peut-être possible d'abandonner une petite partie des 1 955 000 hectares de forêts domaniales; mais il est très désirable qu'au moins les trois quarts de ces étendues continuent d'être l'objet de soins attentifs et d'intelligentes dépenses qui les mettent en valeur.

Nous avons ici même, il y a une demi-douzaine d'années, consacré une étude à l'exposé fait par un ancien officier, interprète indigène, M. Ismaïl Hamet, dans son livre : *Les Musulmans français du Nord de l'Afrique*, de la situation et des aspirations de ses coreligionnaires (1).

Ces aspirations naturellement peuvent moins s'atténuer que grandir. On a beaucoup parlé, dans ces derniers mois, d'une

(1) Voyez notre article dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1906.

sorte de découragement, une neurasthénie collective qui se serait emparée de certains groupes d'indigènes de la province d'Oran et aurait provoqué, parmi eux, une émigration en Syrie, d'où la plupart seraient revenus très désillusionnés de l'hospitalité de l'Empire ottoman.

On a beaucoup disserté sur l'établissement de la conscription parmi nos sujets musulmans : la faiblesse de plus en plus évidente de nos effectifs nationaux et l'exemple de la Tunisie où le recrutement a été établi par le bey, avant l'occupation française, ont fait poser, en Algérie, ce très grave problème. Nous avons, quant à nous, dès la première heure, nettement combattu ce projet. Il nous semble qu'il recèle, pour l'avenir, les plus redoutables dangers. Que la France augmente, au moyen des sacrifices pécuniaires nécessaires, ses bataillons de tirailleurs algériens, composés de volontaires, attirés par des primes, et liés solidement à la France par des pensions de retraite, c'est la méthode suivie, dans les temps modernes et dans l'antiquité, par tous les peuples habilement colonisateurs. Mais que, à une population dépourvue de droits politiques, traitée en mineure au point de vue administratif et subordonnée socialement à une quantité sept ou huit fois moins considérable d'habitans d'une autre race, la France aille imposer le lourd fardeau du service militaire obligatoire, cela nous paraît une imprudence qu'aucun peuple colonisateur n'a encore commise. Supposons que, dans une douzaine ou une quinzaine d'années, l'Algérie compte, sous le drapeau français, 30 ou 40 000 soldats indigènes recrutés par le service obligatoire, qu'en outre, dans la population indigène, il y ait 120 000 à 150 000 anciens soldats, ayant appris sous le drapeau le maniement des armes, ayant éventuellement certains cadres indigènes aussi, qui pourrait répondre que, au cas où la France se trouverait engagée dans une guerre avec une puissance européenne, toute cette masse militaire musulmane resterait indéfectiblement fidèle à la France? Si un mouvement d'opinion quelconque la soulevait et l'entraînait contre nous, ne serait-ce pas risquer la perte de la colonie? Un peuple prudent ne s'expose pas à de semblables aléas.

A tout le moins, la population indigène, une fois armée par nous, prendra conscience de sa force et revendiquera des droits. Les 4 700 000 musulmans, sujets français, voudront être traités en citoyens français, au même titre que les 450 000 colons

français ou israélites naturalisés. Ils prétendront être, en tout, les égaux de ceux-ci. Nulle puissance ne pourra résister longtemps aux revendications d'abord modérées, puis, en cas de refus et de retards, aux sommations qu'ils élèveront. Déjà, et l'on ne peut aucunement les en blâmer, un récent décret ayant institué en Algérie la conscription parmi les musulmans, ceux-ci commencent à formuler leurs griefs et leurs désirs; citons ici des passages typiques d'une de ces manifestations datée de Saïda, le 20 avril dernier et adressée au président de la Commission des pétitions de la Chambre (1) :

Tandis que les israélites et étrangers qui ont satisfait aux obligations militaires jouissent de tous les droits de citoyens français, nous n'en demeurerons pas moins placés dans une situation spéciale et inférieure qui comporte notamment la lourde charge d'impôts particuliers, les mesures vexatoires et nombreuses amendes dont sont victimes les indigènes de la part du service forestier, très rigoureux à leur encontre.

Ajoutez à cela la juridiction des tribunaux répressifs, le régime de l'indigénat et la cour criminelle.

Depuis quatre-vingts ans que s'est faite la conquête de l'Algérie, le sang versé par les nôtres partout où l'honneur de la France s'est trouvé engagé atteste de notre fidélité à son drapeau.

Aussi, confians en sa haute justice et en ses principes d'égalité et de générosité, nous venons, à l'heure où un suprême et nouveau devoir est exigé de nous, vous prier, monsieur le président, de vouloir bien jeter un regard bienveillant sur une situation que rien ne pourra plus justifier et à laquelle il sera impossible à l'avenir de trouver, sans sortir du domaine de l'équité et de la raison, une excuse.

Nous ne saurions trop insister pour demander au gouvernement de la République française, dont nous connaissons parfaitement l'équité, la justice et la bienveillance, de bien vouloir nous accorder les droits de citoyen français, sous réserve de notre statut personnel en compensation de l'impôt du sang qu'il nous impose.

On chercherait vainement ce qu'on pourra répondre à ces revendications de droits ; peut-être pourra-t-on un peu atermoyer, mais finalement et sans doute assez rapidement, il faudra tout accorder : le danger de soulèvement, en cas de guerre européenne, aura, par des compensations et des concessions légitimes, été atténué, mais non peut-être complètement écarté.

Tout annonce donc et impose une évolution dans la politique française à l'endroit des indigènes d'Algérie : il est dési-

(1) Nous empruntons ce texte au journal *le Temps* du 3 mai 1912.

rable que l'on ménage les transitions, qu'après s'être montré assez indifférent pour les droits des musulmans, on ne sacrifie pas les intérêts des colons. La conciliation est délicate. L'indifférence des pouvoirs publics pour le sort de nos sujets musulmans n'a jamais été complète. M. Raymond Aynard ici même, dans un récent article, donnait d'instructifs renseignemens sur le crédit agricole parmi les musulmans d'Algérie et les mesures y relatives (1) : on pourrait y joindre d'autres exemples d'une certaine sollicitude de l'administration française pour les Arabes, au point de vue de l'hygiène notamment. Mais devenus obligatoirement soldats de la France, ce ne sont plus des actes de bienveillance et des témoignages de sympathie que nos sujets musulmans, protestant contre cette dernière appellation, vont réclamer, ce sont des droits.

En terminant ce rapide exposé sur l'aînée de nos possessions nord-africaines, nous n'hésitons pas à dire que, malgré bien des fautes, pour la plupart excusables, la France a fait en Algérie une fort belle œuvre. Aucune puissance européenne, sans doute, n'y eût mieux réussi. L'Angleterre vraisemblablement eût ouvert beaucoup plus rapidement et plus profondément le pays; sous le régime anglais il y eût eu deux fois plus de chemins de fer, deux fois plus de mines en exploitation; on n'eût pas vu un scandale comme le retard indéfini apporté à la solution de l'affaire des mines de l'Ouenza; l'Algérie eût été depuis longtemps reliée au Soudan par une voie ferrée. Mais l'Angleterre n'eût pas implanté près de 700 000 Européens dans ce pays : y être parvenu, alors que l'Algérie n'a pas bénéficié de l'attrait de mines d'or ou de richesses exceptionnelles, c'est un succès, un très grand succès, dont la France a le droit d'être heureuse et fière.

III

S'il est un pays au monde que l'on s'attendrait à trouver, non seulement prospère, mais content, uni et confiant en l'avenir, c'est bien la Tunisie : pendant une vingtaine d'années elle a joui de cette réputation et était considérée comme le chef-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1912.

d'œuvre de la colonisation française, sinon même de toute la colonisation contemporaine.

Que de bonnes fées la Tunisie française avait eues à son berceau! Elle avait été occupée sans conquête, ni combat, sauf la petite échauffourée de Sfax, due à notre mollesse. Il n'y avait en Tunisie ni vainqueurs ni vaincus, ni conquérans ni conquis; le bey avait conclu, presque sans résistance, et à coup sûr sans protestations publiques, un traité de collaboration, plutôt que de subordination, qui lui laissait tout l'extérieur du pouvoir : une liste civile convenable (900 000 francs, plus 128 000 francs pour le personnel et le service des palais et 810 000 francs pour la dotation des princes et princesses, ensemble 1 838 000 francs); tous les honneurs de la souveraineté; ses successeurs avaient très loyalement montré les mêmes sentimens d'accord avec la France que le bey Sadock. La haute classe arabe a conservé toutes ses situations; le gouvernement tunisien, à côté du gouvernement général, comprend le premier ministre indigène et le ministre de la plume (dénomination traditionnelle et pittoresque). Dans les provinces, les caïds, les khalifats restent, à côté des contrôleurs français, les représentans du bey; les tribunaux indigènes sont maintenus. Dans les communes, par un acte de sympathie et de déférence qui ne pourra peut-être pas être indéfiniment et partout maintenu, le président de la municipalité, même à Tunis qui comprend presque autant d'Européens que de musulmans, est un indigène; c'est le vice-président seulement qui est français. La population indigène conserve ses mosquées, inaccessibles aux Européens, sauf celles de Kaïrouan, ses fondations diverses, écoles, comme le collège Sadiki, et hôpitaux; les biens habous (mainmorte religieuse) n'ont pas été atteints. De même qu'il n'y a pas eu de conquête à proprement parler, il n'y a pas eu, d'autre part, d'éviction des Arabes de leurs terres. Les Européens possèdent 834 000 hectares de terres, l'étendue d'un département français et demi, dont 706 160 hectares à des Français, 85 465 à des Italiens et 43 453 à d'autres Européens; l'ensemble représente environ la quinzième partie du territoire, mais sans doute la sixième ou septième des étendues cultivables; aucune parcelle de ces propriétés européennes, au nombre de 4 000, n'a été arrachée aux Arabes par confiscation ou expropriation; on ne peut citer comme ayant une origine vraiment suspecte, que les 35 000 hectares de terres acquises,

moyennant quelques dizaines de mille francs, par un ancien Grec naturalisé à l'aide de manœuvres dont connaissent actuellement les tribunaux : c'est là le seul réel scandale tunisien; toutes les autres propriétés européennes ont été acquises de gré à gré, un certain nombre à de riches propriétaires indigènes et à d'anciens favoris des beys, les autres moyennant en général des rentes foncières, dites *enzels*, de l'administration indigène des *habous* ou biens de mainmorte : ainsi, nulle spoliation, sauf dans un cas unique. La Tunisie possède un régime foncier, l'immatriculation foncière, imité d'une loi australienne célèbre et que l'on a porté aux nues.

Ainsi, aucune tare à l'origine de la colonisation tunisienne; aucune autre colonie au monde ne supporterait sans doute avec succès une semblable enquête.

Si l'on étend celle-ci aux signes indicateurs du développement et de l'essor d'un pays, ils apparaissent tous comme favorables.

Le commerce extérieur qui, dans les cinq années (1875 à 1880) ayant précédé l'occupation française, variait entre 18 millions et 27 millions et demi, a atteint 225 millions en 1910, ayant ainsi presque décuplé. Si l'on jette les yeux sur la carte, on voit la Tunisie presque toute couverte de chemins de fer : il y en a, à l'heure présente, 2000 kilomètres en nombre rond, égalant à peu près les deux tiers de l'étendue ferrée que possédait l'Algérie il y a une dizaine d'années : quatre lignes parallèles, à des latitudes différentes, traversent de l'Est à l'Ouest le territoire tunisien, et bientôt, dans le sens du Nord au Sud, une ligne ininterrompue ira de Bizerte à Gabès. Les chemins de fer n'ont rien coûté à la métropole, sauf la ligne de la Medjerda, d'Algérie à Tunis, longue d'un peu moins de 200 kilomètres; encore celle-ci, faisant un trafic d'une quinzaine de mille francs par kilomètre, n'impose-t-elle plus à la France qu'un sacrifice de 1 400 000 fr. par an, diminuant graduellement. Quant au reste du réseau, le protectorat a eu la sagesse de le construire ou de le concéder au type colonial par excellence, le seul connu dans toute l'Afrique en dehors de la zone méditerranéenne, à savoir la voie étroite de $1^{m},05$ ou, suivant la mesure anglaise, 3 pieds 6 pouces à l'intérieur des rails. Dans ces conditions économiques pour la construction et pour l'exploitation, ce réseau a peu coûté et il procure au gouvernement tunisien des recettes nettes de 3 mil-

lions de francs, couvrant la plus grande partie de l'intérêt du capital d'établissement.

Si l'on ajoute que le budget tunisien présente des excédens constans, on aura le droit de trouver que la Tunisie doit être classée parmi les contrées heureuses.

Et, cependant, elle se plaint, vivement même; un vent de discorde s'est récemment abattu sur elle; des mouvemens inquiétans se sont produits au mois de novembre dernier et des mesures exceptionnelles ont été prises à l'endroit d'indigènes notables.

Les colons ne sont pas satisfaits. On doit reconnaître qu'ils n'ont pas trouvé, en général, en Tunisie les satisfactions qu'ils attendaient. Cette contrée, au lendemain de la prise de possession par la France, de 1881 à 1890, a été l'objet du plus grand engouement dans la métropole, comme l'est aujourd'hui le Maroc. Jeunes gens de bonne famille et capitaux s'y sont précipités, y ont créé avec entrain de vastes exploitations agricoles. La Tunisie, avec son front sur deux mers, apparaissait comme une contrée d'élection pour la culture, on la croyait très supérieure à l'Algérie. Les déceptions sont vite venues; sauf quelques districts privilégiés, comme la Khroumirie et ses environs, Béja, Mateur, où les pluies sont abondantes, allant de 600 à 700 millimètres jusqu'à 1500 millimètres et au delà pour le pays des Khroumir, la Tunisie s'est bientôt révélée comme un pays sec, où les pluies, même dans le Nord, ne dépassent guère en moyenne 450 millimètres, où les étés sont souvent brûlans, où aucune chaîne de montagnes continue et élevée ne défend le pays contre les vents du Sud. Bref, il a fallu reconnaître que, sauf dans les districts susnommés, la Tunisie est, au point de vue agricole, inférieure au Tell Algérien. Ç'a été là un grave mécompte. Il y a bien, sans doute, la méthode, imitée des Américains, que l'on appelle le *dry farming*, la culture sèche, qui prétend obtenir de bons résultats dans les régions où les pluies oscillent entre 300 et 400 millimètres; mais il faut bien avouer que, pour les Américains eux-mêmes, le *dry farming* n'est qu'un pis aller et que les résultats qu'il donne ne peuvent être comparés à ceux de bonnes terres convenablement arrosées. On en a la preuve dans les efforts et les sacrifices que font les Américains de l'extrême-Ouest et les Canadiens pour pratiquer l'irrigation partout où cela est possible : la célèbre Compagnie du *Canadian Pacific Rail-*

way a dépensé ces temps derniers plus d'une demi-douzaine de millions de francs à des travaux pour l'irrigation d'une partie de ses immenses domaines et une autre Compagnie, également célèbre, celle de l'*Hudson Bay*, fait de même. Or, en Tunisie, sans qu'il faille désespérer d'obtenir quelques résultats sous ce rapport, il faut bien avouer que les ressources en irrigation, malgré tout le parti qu'en ont tiré les anciens, sont assez maigres.

Comment donc se fait-il que la Tunisie se soit si rapidement couverte de voies ferrées, que celles-ci jouissent d'un trafic abondant, et que les ports tunisiens aussi aient un si ample mouvement de navigation? C'est qu'il est intervenu un magicien inattendu, le phosphate. C'est le phosphate qui a suscité trois grandes voies ferrées allant de la frontière algérienne à l'ancienne Syrte, de Kalaa ès Senam et de Kalaa Djerda à Tunis, avec embranchement sur le Khef, d'Aïn Moularès à Sousse, avec embranchement sur Kaïrouan, du Metlaouie ou plutôt de l'oasis de Tozeur à Sfax, en passant par Gafsa. D'après un relevé tout récent, fait par un journal spécial, la production du phosphate en 1911 a été dans le monde entier de 5 606 000 tonnes : l'Amérique en fournit près de la moitié, soit 2 546 000 tonnes, les îles du Pacifique moins du dixième (456 000 tonnes), diverses contrées, France, Belgique, Russie, etc., environ 14 p. 100 (705 000 tonnes), enfin l'Afrique française (Algérie et Tunisie) environ 35 p. 100, soit 1 899 000 tonnes, dont 1 566 000 pour la Tunisie seule (1). Ainsi, l'ancienne Régence de Tunis fournit à elle seule environ 30 p. 100 de tout le phosphate produit actuellement sur le globe et elle paraît en état, pour peu que le débouché mondial s'élargisse, ce qui est conforme à toutes les vraisemblances, de doubler sa production actuelle. Outre le phosphate, la Tunisie a d'immenses gisemens de fer et d'importantes mines de zinc et de plomb. Contrée agricole un peu secondaire, quoique offrant, néanmoins, à ce point de vue, des ressources encore inexploitées, elle s'est affirmée une contrée minérale de premier ordre.

La population est plus dense en Tunisie que dans tout le reste de l'Afrique française du Nord, sans en excepter le Maroc. En 1909, on y estimait le nombre des musulmans à 1 706 000,

(1) Voyez le journal *l'Engrais* du 3 mai 1912.

celui des israélites indigènes à un peu plus de 49000 et enfin les Européens à 163000, ce qui n'est nullement un nombre négligeable, étant donné que cette colonie est tout à fait dans la première enfance, n'ayant qu'une trentaine d'années. Il est vrai que, sur ces 163000 Européens, les Français ne figurent que pour 40850 contre 105684 Italiens, 12208 Maltais et 4883 de nationalités diverses. Il est, certes, regrettable que nous n'ayons pu implanter en Tunisie que 41000 Français en nombre rond, dont près d'un tiers de fonctionnaires. Malgré l'absolue stagnation de la population française depuis le début du siècle, on eût pu faire un peu plus. Un ancien professeur au lycée de Tunis, qui s'est voué depuis une vingtaine d'années avec succès à l'œuvre de la colonisation française en Tunisie, M. Jules Saurin, a énuméré tout ce que l'on eût pu faire et que l'on pourrait faire encore pour accroître dans ce pays la population française (1) : on eût pu d'abord réserver aux Français les petites fonctions inférieures, celles de cantonnier, d'employé européen des chemins de fer (au moins dans une certaine proportion) et d'autres analogues. On eût pu avoir plus de terres à leur offrir, sans d'ailleurs dépouiller ni exproprier les Arabes; l'administration n'installe plus que trois ou quatre douzaines de colons français chaque année, au lieu d'une ou deux centaines naguère. Il faudrait revenir à ce dernier chiffre; ce serait une dépense très justifiée. Si l'on eût suivi un plan méthodique pour l'implantation de Français dans l'ancienne Régence, au lieu de 41000, on en eût eu, sans doute, une soixantaine de mille, et l'écart ne serait pas négligeable; aujourd'hui, le nombre des Français s'accroît de 1500 à 2000 par année. D'après les perspectives actuelles, on ne peut pas prévoir que la Tunisie, vers la fin du siècle, arrive à posséder plus de 4 à 500000 âmes d'origine européenne, dont 100000 à 120000 Français peut-être. Cette faible proportion est et restera regrettable, mais non alarmante suivant nous. Il est probable que les Romains qui ont fait une si grande œuvre en Tunisie, en sept siècles il est vrai de domination, n'avaient pas implanté, dans le pays, un nombre beaucoup plus élevé de leurs concitoyens.

Les catégories d'habitans de souches diverses, indigènes musulmans, israélites indigènes, français, italiens, maltais et

(1) Jules Saurin, *l'Œuvre Française en Tunisie*. Paris, Challamel, 1911.

autres, vivaient, jusqu'à ces derniers temps, en approximative concorde. Ils sont maintenant en mésintelligence et plusieurs même en antagonisme aigu. Deux causes y ont contribué : la première, c'est la représentation des deux catégories principales : l'une par l'intelligence et les capitaux, l'autre par le nombre, dans des assemblées consultatives; la seconde, c'est la guerre italo-turque. On avait, en 1890, constitué une conférence consultative, sorte de conseil de la résidence, composée de Français élus par les Chambres de commerce, les sociétés d'agriculture et quelques autres corps : c'était une très heureuse représentation des intérêts qui eût pu suffire à la Tunisie pendant un demi-siècle. L'esprit d'idéologie qui domine nos gouvernemens fit modifier profondément, en 1896 et en 1905, l'origine de cette Assemblée en lui donnant pour source le suffrage universel, fractionné, il est vrai, en divers compartimens. Que, dans un pays ayant une population d'environ 1 800 000 âmes, on instituât le suffrage universel pour 25 000 Français qui s'y trouvaient alors, ou plutôt pour 7 000 ou 8 000 électeurs (membres des familles déduits), dont un bon tiers de fonctionnaires, ayant un intérêt spécial à attirer à eux la plus forte partie possible du budget, c'était, certes, sous prétexte des droits de l'homme, un singulier oubli des conditions nécessaires d'un bon gouvernement dans une population aussi peu homogène. On introduisait ainsi en Tunisie le *virus* politicien; on fut naturellement conduit bientôt après à donner aux indigènes une représentation dont les membres sont désignés par le gouvernement. Les deux élémens en face l'un de l'autre dans cette Assemblée montrèrent un antagonisme tellement aigu qu'on jugea utile, au moins provisoirement, de les séparer en deux Chambres ou sections distinctes.

Les Tunisiens ont toujours eu une bourgeoisie raffinée, à l'esprit cultivé; depuis notre domination, les enfans de cette bourgeoisie indigène fréquentent nos écoles, apprennent notre langue, vont parfois à nos universités de France, prennent des grades et commencent à remplir les professions libérales d'avocats, de médecins ou celles qui y avoisinent. La révolution turque, qui substituait au despotisme vieilli d'Abd ul Hamid le despotisme d'un groupement d'intellectuels, accueilli avec la plus grande faveur par les radicaux d'Europe, eut du retentissement dans les classes lettrées de Tunisie. Les « Jeunes-Tunisiens »

rédigèrent des journaux en arabe et en français, prirent modèle sur les « Jeunes-Turcs ; » ils affectent, on doit le dire, un grand loyalisme envers la France, dont ils se proclament les reconnaissans sujets ; ils envoient des adresses patriotiques quand l'occasion s'en présente ; ils s'inscrivent pour nos aéroplanes militaires. On leur prête, néanmoins, souvent des sentimens panislamistes, et divers incidens indiquent que certains n'en sont pas exempts.

L'expédition des Italiens en Tripolitaine est venue ajouter un nouveau ferment de discorde dans la jadis si calme Tunisie. Les Italiens, qui sont déjà peu en faveur dans la partie basse de la population arabe, parce qu'ils sont avec elle en concurrence pour la main-d'œuvre, furent accusés d'avoir une attitude arrogante à la suite de ce qu'ils proclamaient les victoires de leurs compatriotes. Nous ne narrons pas les pénibles incidens récens, l'échauffourée indigène du mois de novembre à propos d'un cimetière musulman, le boycottage des tramways de Tunis par la population arabe, les mesures prises par le bey, en vertu de ses pouvoirs traditionnels, à l'instigation du résident général, internant plusieurs « Jeunes-Tunisiens » connus soit dans des provinces écartées de la Tunisie, soit même en France.

Ces mesures étaient conformes au droit beylical ; à ce point de vue, on ne peut aucunement les critiquer ; peut-être aussi les circonstances les exigeaient-elles ou, tout au moins, les excusaient. Il n'en est pas moins vrai que, en France, elles ont provoqué des critiques dont il faut tenir compte. Si nous poussons les indigènes à s'instruire, si nous les nourrissons des célèbres principes de 1789, si nous les portons à prendre des grades dans nos écoles et nos universités, il devient difficile de les soumettre, sans atténuation et sans garantie, au vieux code beylical et d'admettre qu'on puisse, sans les avoir entendus, les interner ou les déporter. Une réforme à effectuer serait de constituer une juridiction rapide, mi-partie indigène, mi-partie française, qui, en pareil cas, après avoir entendu les inculpés, prendrait à leur égard des mesures de répression en les motivant.

Nous ne sommes pas, néanmoins, très inquiet de l'antagonisme, en Tunisie, entre les Arabes ou plutôt les « Jeunes-Tunisiens » et les colons. Les griefs des uns et des autres ne sont pas très profonds et n'ont rien d'irrémédiable. La situation de la Tunisie est, à ce point de vue, très supérieure à celle de

l'Algérie. Ni la législation, ni l'administration beylicale n'ont été aggravées, depuis notre occupation, en ce qui concerne les indigènes.

On critique parfois l'inégalité des charges entre les indigènes et les colons; mais celles des premiers n'ont nullement été accrues. Au contraire, l'impôt de capitation ou *medjba*, impôt que nous avons toujours déclaré, quant à nous, écrasant et inadmissible, et dont nous avons constamment demandé la réforme (1), a été légèrement atténué, de 25 fr. 85 par tête d'indigène adulte à 18 francs. C'est encore une taxe exorbitante; nous n'avons cessé de demander, quant à nous, que cette capitation fût abaissée graduellement à 5 francs; mais il ne faut pas oublier que le dégrèvement déjà effectué a fait perdre au Trésor deux millions de francs et que celui en vue lui en ferait perdre encore trois environ, sur un budget d'une cinquantaine de millions; il faudra donc un certain nombre d'années pour compléter cette réforme.

Celle-ci totalement opérée, la masse populaire arabe ne pourra vraiment avoir aucun grief positif contre la France et les Français; elle pourra, il est vrai, conserver des griefs sentimentaux, qui sont les plus agissans et les plus tenaces.

On exagère les immunités dont jouiraient les colons tunisiens en matière de taxation. On pourra très bien, un jour ou l'autre, soumettre à l'achour les cultures d'avoine, que les musulmans ne connaissaient pas, de même transformer l'impôt phylloxérique sur les vignes en une taxe foncière, tout en assurant l'immunité pendant une douzaine d'années pour les terres défrichées et cultivées en céréales ou en fourrages. Ces modifications, qui pourront s'introduire avec le temps, seront plus ou moins senties par les colons, mais ne transformeront pas probablement les situations respectives des colons et des indigènes. Il ne faut pas oublier que les colons subissent dès maintenant des taxes assez lourdes: droits d'enregistrement et de timbre, droits de mutation, droits de transport sur les céréales, et qu'à Tunis, les impôts sur les immeubles atteignent facilement 15 pour 100 du revenu, sinon davantage.

(1) Se reporter à ce sujet non seulement à nos ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* et *la Colonisation chez les Peuples modernes*, mais encore à notre *Traité de la Science des Finances* (8e édition, t. Ier, p. 387) où nous signalons la *Medjba* comme le type d'un impôt écrasant dans un pays primitif.

Il est aussi certains faits que l'on néglige et qui ont leur importance quand on parle des immunités des colons. Les premiers colons venus dans le pays ont dû faire une foule de dépenses qui concernent les pouvoirs publics dans les métropoles : construction d'églises, d'écoles, de maisons de poste, de chemins, foncement de puits où toute la population environnante s'abreuve et abreuve ses bêtes ; ils continuent encore à fournir gratuitement des matériaux pour les routes, à faire gratuitement les transports de la poste, etc. Si l'on établit en Tunisie les impôts d'Europe, il ne sera que juste que les pouvoirs publics se chargent de toutes ces installations, les rachètent aux colons et les dispensent de toutes ces corvées librement assumées ; or, cela représentera dans bien des cas cinq ou six années, sinon huit ou dix, de taxation.

Malgré les incidens récens et la tension actuelle des rapports entre colons français, indigènes musulmans et Italiens, la situation de la Tunisie ne nous apparaît pas comme définitivement inquiétante. Il n'y a entre les différentes races aucun grief profond, aucun fait irrémédiable. Il ne faut pas, cependant, que les Français tombent dans le défaut si bizarre des Allemands de vouloir être aimés par tous et pour eux-mêmes. L'échauffourée soudaine de Kasserine, il y a quelque temps, où plusieurs colons furent massacrés, celle plus récente du mois de novembre à Tunis même, témoignent que la France, tout en étant confiante, doit prendre certaines précautions ; il ne faut pas trop dégarnir la Tunisie de troupes françaises ; il est toujours nécessaire qu'il y en ait un effectif de quelque importance : des surprises fâcheuses autrement pourraient toujours se produire.

IV

Nous arrivons au Maroc et nous serons bref à ce sujet. Nous avons, depuis une douzaine d'années, certains de nos lecteurs s'en souviennent peut-être, élevé bien des objections contre la politique de la France au Maroc. Cette politique nous apparaissait comme aventureuse et en partie décevante. Nous eussions désiré que la pénétration française au Maroc s'effectuât graduellement en partant de la base solide que nous avions en

Algérie et sans convier toute l'Europe à une sorte d'aréopage pour fixer les conditions de notre action marocaine (1).

On a procédé autrement : les choses ne sont plus entières; nous ne récriminerons pas, ce serait œuvre inutilement rétrospective. Les puissances, ou plutôt la principale d'entre elles, ont consenti à ce que nous établissions notre protectorat au Maroc, à la condition de n'y jouir d'aucun avantage économique. On a donné une extension tout à fait inusitée à la formule bien connue de « la porte ouverte ; » celle-ci s'entendait simplement de l'égalité douanière pour tous les pays. Accorder cette pleine égalité, c'était déjà une grande concession de la part d'une nation qui va avoir à sacrifier un grand nombre de vies de ses enfans et des centaines de millions de francs, sinon plusieurs milliards, pour occuper, pacifier et développer un pays primitif. Mais l'égalité douanière n'a pas suffi à l'Allemagne : elle a stipulé que, pour tout travail public, quel qu'il soit, pour toute fourniture publique, le régime de l'adjudication, sous la surveillance des représentans des différentes nations, doit être appliqué. Résumons tout ce système : on a refusé opiniâtrément à la France toute compensation spéciale pour ses sacrifices d'hommes et d'argent et, pour employer un mot technique, toute espèce de prime de gestion. C'est, croyons-nous, une situation sans aucun précédent dans le monde entier.

Le Maroc qu'on nous autorise à pacifier et à administrer, sans nous permettre d'en tirer un avantage économique spécial quelconque, il nous reste à l'occuper. Ce n'est pas chose aisée.

D'abord, qu'est le Maroc ? Il flotte autour de cette contrée tout un nuage de légendes qu'il est nécessaire de dissiper, si l'on veut avoir une vue nette et exacte du pays. Le Maroc, considéré comme s'arrêtant au Sud à l'Oued Draa, s'étend sur 500 000 kilomètres carrés environ : c'est à peu près la superficie de l'Algérie et 8 p. 100 de moins que celle de la France. On a vu que l'Algérie comprend trois régions, trois bandes juxtaposées, ce que l'on appelle le Tell, région fertile qui borde la mer, les hauts plateaux encore cultivables qui dominent le Tell, enfin l'étendue désertique offrant de maigres ressources à la culture et au pâturage. Le Maroc, vu de l'Atlantique et non plus de la Méditer-

(1) Outre nos ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie* et *la Colonisation chez les Peuples modernes*, on peut consulter à ce sujet notre article paru dans la *Revue* du 1er janvier 1908 sous ce titre : *la France dans l'Afrique du Nord : le Maroc.*

ranée, présente absolument la même disposition : une région fertile longeant l'Atlantique, équivalant au Tell algérien, puis, non plus de hauts plateaux d'altitude modérée, 1 000 à 1 500 mètres, mais de très hautes montagnes allant jusqu'à 4 000 mètres et au delà, enfin, par derrière ces hautes montagnes, sorte d'Alpes africaines, une vaste étendue désertique.

C'est donc une grave erreur de considérer le Maroc comme offrant 500 000 kilomètres carrés de sol cultivable. La facade du Maroc sur l'Atlantique a une longueur, jusqu'à l'oued Draa, d'environ 800 kilomètres et une largeur jusqu'à l'Atlas qui varie d'une cinquantaine de kilomètres à 200 au maximum : c'est environ 120 000 à 140 000 kilomètres carrés de bon sol, quoique parfois entrecoupé de pointes montagneuses, prolongemens de l'Atlas, et de marais comme en longèrent nos troupes dans leur marche de Rabat sur Fez. En y joignant une quarantaine de mille kilomètres carrés des deux rives de la basse et de la moyenne Moulouïa, le territoire marocain offre à peu près 160 000 à 180 000 kilomètres de bon sol, c'est un tiers ou moitié plus que le Tell algérien et cela équivaut à 30 ou 33 p. 100 du territoire de la France. Tout le reste du Maroc, les trois cinquièmes ou les deux tiers, offre, soit très peu de ressources, soit même aucune, à la culture. Le Tell marocain, il faut le dire, apparaît, en certains districts, comme supérieur au Tell algérien; il reçoit les pluies de l'Atlantique, qui s'y condensent et s'y déversent, arrêtées par le massif de l'Atlas. Il s'y trouve de véritables fleuves au sens européen du mot, roulant en toute saison d'importantes quantités d'eau qui, avec des dépenses sans doute considérables, pourront servir à l'irrigation ou à la force motrice.

La légende attribue au Maroc 10 à 12 millions d'habitans; cette évaluation prodigieusement exagérée est contraire à toute donnée positive. Félicitons-nous de ce qu'il n'y a pas 10 à 12 millions de Marocains; il est très probable qu'un recensement exact n'arriverait pas à 5 millions. Comment en serait-il autrement puisque le Maroc ne comprend pas 200 000 kilomètres carrés de bon sol? Le joyau cultural du Maroc, c'est, on le sait, la Chaouïa que nous occupons depuis presque une demi-douzaine d'années. Or, l'on a sur cette région des renseignemens très positifs. L'*Office national du commerce extérieur* a publié au début de cette année toute une série d'attachantes notices sur

diverses régions du Maroc (1). Nous avons sous les yeux celles sur les régions de Tanger, de Larache, de Casablanca, de Fez, de Marakkeh, de Safi, de Mogador et d'Agadyr, de Tétouan, de Mazagan et d'Oudjda. Parmi ces dix monographies, celle relative à Casablanca, émanant du Consulat de France de cette ville, est naturellement la plus étendue. On y lit que la superficie totale de la province (la Chaouïa), d'après les statistiques du recensement opéré par le *Service des renseignemens du corps d'occupation*, est de 1 031 000 hectares, dont 367 410 en culture, et que la population indigène comprend 197 838 habitans. Étant donné que la surface de cette riche province est de 103 000 kilomètres carrés, la densité de la population n'est que de 19 habitans en nombre rond au kilomètre carré. Admettons qu'il en fût ainsi, et cela est excessif, pour les 180 000 kilomètres carrés de bon sol que possède le Maroc, cela représenterait 3 420 000 habitans; en y joignant pour les 320 000 kilomètres carrés de hautes montagnes et de terrains désertiques 1 million d'habitans, ou tout au plus 1 200 000 on ne dépasserait guère 4 millions et demi d'âmes; voilà la vérité, bien différente de la légende. Félicitons-nous grandement que cette population soit aussi réduite.

Il faut occuper, en effet, le Maroc, et même avec 4 millions et demi ou 5 millions d'habitans en face de nous, même encore en en déduisant le dixième pour la zone espagnole, la tâche ne sera pas médiocre. D'après un calcul fait par un des hommes qui connaissent le mieux le pays, le docteur F. Weisgerber, au mois de février 1912, la France occupait tant dans le Maroc atlantique que sur les confins algériens 60 000 kilomètres carrés environ (28 000 kilomètres carrés dans le Maroc atlantique et 32 000 sur les confins algériens), soit ensemble un peu moins du huitième du Maroc; cette surface occupée ne s'est pas accrue depuis lors. L'étendue de la zone espagnole du Nord, suivant les limites qui lui seront fixées, est de 25 000 à 30 000 kilomètres carrés; il reste environ 40 000 kilomètres carrés de régions *makhzen* non occupées par nos troupes, mais obéissant au Sultan et qui paraissaient, en février dernier, ne pas devoir opposer trop d'obstacles à notre prise de possession. Tout le reste, soit plus de 360 000 kilomètres carrés, représente les régions *siba*

(1) A l'*Office du Commerce extérieur*, 3, rue Feydeau, Paris.

non soumises à l'autorité effective du Sultan et comprenant bien près des trois quarts du territoire marocain.

Si la France parvenait, d'ici à quelques années, à prendre fermement possession de la totalité du territoire makhzen, zone espagnole déduite, soit de 100000 kilomètres carrés, dont elle occupe déjà 60000, ce serait un succès notable, mais très insuffisant; car il faut au moins que, dans un délai assez bref, nous exécutions la jonction du Maroc avec l'Algérie, en occupant la route de Fez à la Moulouïa qui passe par Taza : or, cette route se trouve en plein pays *siba*, qui n'a jamais été soumis au Sultan. Il serait toutefois extraordinaire qu'ayant invoqué la contiguïté du Maroc et de l'Algérie pour motiver notre action dans le premier de ces pays, nous laissions durant une série d'années ces deux contrées séparées effectivement l'une de l'autre par des peuplades insoumises et hostiles.

Nous ne nous permettrons pas de dresser un plan de campagne pour la France au Maroc. Le gouvernement a nommé résident général, avec pleins pouvoirs civils et militaires, l'homme le plus expérimenté et le plus qualifié pour cette rude et délicate tâche, le général Lyautey. On doit s'en remettre à son tact, à son énergie, à sa compétence dans les choses nord-africaines.

La conquête de l'Algérie a duré dix-sept ans jusqu'à la prise d'Abd-el-Kader ou même vingt-sept, si on lui assigne comme terme la conquête de la Kabylie : elle a infligé à la France un sacrifice d'au moins 2 milliards et demi. Nous devrons nous féliciter si la prise de possession du Maroc peut s'effectuer en une douzaine d'années et si le coût n'en dépasse pas 1200 millions. Il faut bien se dire que désormais la France est prisonnière du Maroc et que toute notre politique va être, durant une douzaine d'années au moins, subordonnée au Maroc.

Quelle est la méthode à suivre pour réduire autant que possible nos sacrifices d'hommes et d'argent et obtenir les résultats les plus rapides et les plus durables? Quoique le Maroc diffère singulièrement de la Tunisie, il convient d'agir, avec le Sultan, comme on a agi avec le Bey. On a vu que, tout en tête du budget tunisien de 1911, avant le chapitre de la Dette tunisienne et les dépenses de la résidence générale et de l'administration française, figure, comme « Section première, liste civile, » une somme de 1838000 francs, dont 900000 pour le bey, 128000

pour le personnel et le service des palais et 810000 pour la « dotation des princes et princesses de la famille husséinite. » Il faut faire de même pour le sultan du Maroc : on ne peut lui allouer moins de 1200000, sinon de 1500000 francs par an : cela doit être la première dépense marocaine ; une bonne liste civile, bien assurée, est le meilleur remède contre la neurasthénie des souverains protégés : il faudrait également se montrer large pour les grands caïds, afin de les empêcher de « manger » leurs administrés, ce qui est infiniment plus coûteux par les conséquences indirectes. Les Anglais savent à merveille faire ces sortes de choses, ce qui rend leur colonisation plus efficace et peu onéreuse. Il conviendrait ensuite d'empêcher le makhzen, ainsi convenablement pourvu, de dilapider ses biens, comme il paraît le faire, faute de moyens, depuis plusieurs années.

Il serait utile qu'on pût commencer et conduire rapidement à bonne fin quelques travaux publics : il faut s'inspirer des méthodes britanniques, américaines, même russes. Il est tout à fait superflu et prématuré de faire des routes : les pistes suffiraient longtemps en construisant seulement des ponts sur les fleuves difficilement guéables. Il faudrait, au contraire, des chemins de fer. Dans la monographie sur la Chaouïa que nous citions il y a un instant, on énumère comme s'imposant en première ligne les voies ferrées suivantes : Tanger-Fez (235 kilomètres environ) ; Casablanca-Rabat-Dar-Zrari-Fez (290 kilomètres) avec raccordement éventuel sur Mekhnez ; Oudjda-Taza-Fez (300 kilomètres) ; Casablanca-Marakkeh (240 kilomètres) : c'est en tout 1065 kilomètres, disons 1100. En les construisant suivant la méthode tunisienne, qui est aussi la méthode sud-africaine et celle de toutes les colonies britanniques, à la voie étroite de 1 m. 05, il est probable que le prix de revient moyen ne dépasserait pas 120000 francs au kilomètre, ce qui représenterait une dépense totale de 130 millions dont l'intérêt et l'amortissement coûteraient environ 6 millions ; il est probable que, au bout de quelques années, un bon tiers, sinon la moitié de cette somme serait couverte par les recettes nettes.

Les travaux de chemins de fer sont beaucoup plus essentiels que ceux de ports ; en faisant baisser de 25 centimes à 12 en moyenne le prix de transport de la tonne kilométrique, le chemin de fer, pour un transport moyen, de 120 kilomètres, fait une économie de 15 francs par tonne ; les meilleurs travaux de

port ne produiront pas une économie de plus de 3 à 4 francs par tonne. La productivité des sommes employées en chemins de fer est donc au moins triple de celles employées en travaux de ports, tant du moins qu'un réseau étendu de voies ferrées n'est pas constitué.

Il n'en résulte certes pas que l'on ne doive améliorer les très insuffisans ports marocains; mais, outre qu'il ne faut pas disperser les crédits sur toute la côte, on ne doit pas se proposer, d'ici à longtemps, d'y faire des ports sur le modèle de ceux même secondaires d'Europe. D'après la notice officieuse que nous avons déjà citée sur Casablanca, une dépense de 1 million a été faite en 1911, une autre de même somme est en train de se faire en 1912 et une troisième de 1 million également est prévue pour 1913 au port de Casablanca. Qu'on aille pour ce port jusqu'à la demi-douzaine de millions et, pour tout le Maroc, jusqu'à 20 ou 25 millions, cela doit suffire pour une dizaine d'années. Le moyen de développer ces travaux davantage, ce serait de les gager sur des droits de tonnage qui en payassent l'intérêt et l'amortissement; alors la dotation pourrait être plus élevée.

Que sera la colonisation au Maroc? A l'heure actuelle, ce pays séduit les imaginations; on s'y précipite: on a parlé d'une ruée sur le Maroc ou d'un *run* marocain. Financiers, capitalistes amateurs, contremaîtres, ouvriers y affluent : beaucoup sont obligés de se rembarquer après avoir épuisé vainement de maigres ressources. Au point de vue agricole, le Maroc est très séduisant sur la façade de l'Atlantique et sur une largeur d'une centaine de kilomètres, également du côté d'Oudjda. Mais les terres vacantes n'abondent pas. D'après la notice consulaire de Casablanca, datée de février 1912, le prix moyen de l'hectare de terre qui, six mois auparavant, oscillait de 30 à 80 francs, est monté entre 70 et 200 francs; aux environs mêmes de Casablanca, dans un rayon de 50 kilomètres, il atteindrait 300 francs. D'après la notice sur Tanger, « le prix d'achat du terrain dans la banlieue de cette ville est très élevé (au moins 1000 francs l'hectare), les indigènes ne faisant aucune différence entre les terrains à bâtir et la terre de culture. »

Le Maroc n'offrant aucune faveur douanière aux produits français, il en résulte, par réciprocité, que les produits marocains ne pourront prétendre à aucune faveur en France et qu'ils y

seront soumis, sans doute, au tarif général. Cette considération devra diriger les cultures européennes au Maroc vers les produits ayant pour débouché le marché universel : les céréales, le bétail, les olives, les primeurs, le coton, s'il y réussit.

La population européenne au Maroc doit s'élever maintenant à une quarantaine de mille âmes, dont, sans doute, 8 à 10000 Français, près de 30000 Espagnols et à peine 2 ou 3000 Européens d'autres nationalités. A Tanger, sur 45000 habitans, on compte 8 à 9000 Européens dont 7 à 8000 Espagnols, les autres presque tous Français; à Casablanca, sur 47000 habitans en 1911, on comptait 30000 indigènes, 8000 israélites et 9000 Européens. Quant aux colons établis dans l'intérieur, le recensement approximatif fait dans la région de Casablanca en 1911 en recensait 201, dont 127 Français; on ajoutait que, depuis lors, ces chiffres avaient dû s'accroître.

Si les contrées occupées par nos troupes ne sont pas troublées, il est probable que le nombre des Européens augmentera graduellement, du chef des ouvriers d'art notamment et des commerçans de toute nature, plutôt, sans doute, que de celui des cultivateurs proprement dits. Mais on ne peut espérer que, à bref délai, des centaines de mille Européens se fixent dans cette contrée. Certains coloniaux en émettent cependant l'espoir, notamment M. Joseph Chailley, député, directeur de l'*Union Coloniale*, dans une fort instructive étude (1).

Le sous-sol pourrait contribuer tout autant que le sol à l'essor du Maroc. Le pays contient-il des mines de premier ordre? Les bonnes mines sont d'une utilité incomparable à une contrée neuve. Elles lui font d'abord la plus productive des réclames; puis, en fournissant un ample et rémunérateur trafic aux chemins de fer et aux ports, elles ouvrent rapidement le pays de part en part. Les services que de bonnes mines rendent à une contrée neuve dépassent de beaucoup la valeur de leur production, non seulement nette, mais brute. C'est ce qu'ont démontré avec éclat les phosphates en Tunisie. On cherche partout des gisemens miniers au Maroc; jusqu'ici, sauf quelques mines de fer aux environs de Mélilla, on n'a rien trouvé d'important. Mais les mines se révèlent parfois très tardivement et par hasard. En Algérie et en Tunisie les principales richesses minières sont

(1) *Comment organiser notre protectorat au Maroc* par M. Joseph Chailley, 1912.

concentrées sur une étroite zone de 80 à 100 kilomètres carrés de largeur perpendiculaire à la Méditerranée et longue de 300 kilomètres environ. Le relief tourmenté du Maroc fait croire à beaucoup de gens qu'il doit s'y trouver d'excellentes mines. On associe souvent, en effet, l'idée de mines à l'idée de montagnes; cependant, le plat pays du nord de la France et de la Belgique contient de merveilleuses mines de charbon et toute la chaîne des Alpes ne semble avoir aucune richesse minière. En tout cas, des syndicats internationaux puissans sont en quête de mines marocaines et se tiennent tout prêts à les exploiter s'ils en découvrent.

L'organisation du protectorat au Maroc, dans la période prochaine, doit être aussi simple que possible. Assurer la sécurité, faire régner la justice, autant que les circonstances le permettent, ne pas violenter ni froisser les habitans et leurs préjugés, effectuer à bon compte et avec méthode les travaux publics que nous avons énumérés : attendre le reste du temps et de l'initiative des Européens, particuliers ou sociétés.

Nous entretenons actuellement 48 000 hommes environ au Maroc, dont une dizaine de mille sur la rive droite de la Moulouïa. La modestie de cet effectif que l'on peut augmenter légèrement, mais non doubler, ni même accroître de moitié, nous impose une grande prudence. De même, d'après M. Poincaré, nos sacrifices d'argent étaient évalués au début de l'année en cours à 70 à 80 millions par an. Heureux serons-nous s'ils se trouvent limités à cette somme durant une douzaine d'années!

V

Une œuvre de la plus grande urgence qui s'impose à la France dans l'Afrique du Nord, c'est la jonction de nos possessions méditerranéennes avec nos possessions de l'Afrique Intérieure. On ne peut trop condamner l'indifférence et la pusillanimité qui nous ont fait ajourner si longtemps une entreprise aussi aisée et relativement aussi peu coûteuse que celle d'un chemin de fer transsaharien. Ces retards inexplicables que n'auraient eus ni les Américains, ni les Anglais, ni les Russes ont fait que nous détenons dans l'Afrique, en face de la France, les tronçons dispersés d'un Empire et non pas un Empire; les morceaux,

sans lien d'aucune sorte, peuvent s'en disperser et nous être arrachés.

Économiquement et politiquement, notre Afrique méditerranéenne, outre sa valeur propre, a une valeur de position : elle est, elle a toujours été, le seuil, la porte nécessaire et habituelle d'entrée et de sortie de toute l'Afrique Intérieure. Nous avons consacré trente années de propagande à cet important sujet et nous en avons fait l'objet d'un ouvrage étendu où nous démontrons l'extrême facilité, le très bas prix et les immenses résultats de la construction de chemins de fer transsahariens (1). Nous ne pouvons que rappeler ici en quelques lignes cette œuvre impériale qui doit être mise au premier rang parmi nos projets coloniaux.

Elle est d'autant plus urgente que nous avons un pressant besoin de troupes noires pour l'occupation de nos colonies nord-africaines, afin de ne pas recourir, d'une façon qui compromettrait notre sécurité en Europe, au contingent métropolitain. Les troupes noires ne peuvent être transportées économiquement et sûrement que par un chemin de fer. Le prolongement de la ligne ferrée de Colomb Béchar au Niger n'atteindrait que 1 900 kilomètres environ ; à voie étroite, la voie africaine par excellence, la seule que connaissent et que pratiquent les Anglo-Saxons, la dépense, en ce pays presque plat et sans obstacles naturels, ne peut être évaluée à plus de 80000 francs le kilomètre ; il n'en coûterait donc que 150 millions environ, représentant une annuité de 4 millions et demi pour l'intérêt et l'amortissement. L'État, une fois cette ligne établie, économiserait facilement 1 million sur le transport des troupes noires ; les 700 kilomètres de la ligne actuellement en exploitation d'Arzew à Colomb Béchar profiteraient, du chef de ce prolongement, d'un trafic nouveau qui laisserait au moins 1 million de recettes nettes. On voit que cette ligne impériale de 1 900 kilomètres imposerait à l'État français, dans les circonstances les plus fâcheuses, tout au plus une charge de 4 millions à 4 millions et demi par an. Il faut ajouter que la vallée du Niger, fleuve presque comparable au Nil, offre les plus splendides « possibilités » à la colonisation prochaine.

L'idée d'un chemin de fer à travers le Sahara a trouvé, il y a quelques mois, un propagandiste important en la personne de

(1) Voyez notre ouvrage *le Sahara, le Soudan et les Chemins de fer transsahariens*. Paris, Alcan, 1904.

M. André Berthelot, qui a constitué un comité pour un « Transafricain, ligne d'un chemin de fer d'Alger au Cap. » Il est incontestable que les chemins de fer transsahariens sont appelés à avoir des prolongemens, d'un côté, jusqu'au golfe de Guinée, de l'autre, à travers les deux Congos jusqu'à l'Afrique australe. Ils bénéficieront des transports postaux, des messageries à destination de quasi toute l'Afrique et aussi d'un certain trafic de voyageurs à destination ou en provenance des diverses colonies européennes. Ce ne peut être là, toutefois, qu'un appoint. Nous-même avions baptisé du nom de *Grand Central Africain* le Transsaharien dans la direction du lac Tchad.

On doit applaudir à l'appel de M. Berthelot : il y a, cependant, des corrections nécessaires à faire à son plan. Il ne peut être pratique de desservir le lac Tchad et les contrées situées au-dessous par un chemin de fer partant de l'extrémité occidentale du Sud-Oranais. On ne peut traverser en biais tout le Sahara en faisant une déviation de 16 à 17 degrés de longitude. Si l'on veut avoir un transsaharien à un seul tronc et deux branches, l'une vers le Niger et l'autre vers le Tchad, c'est à Alger même, presque sur le méridien de Paris et droit en face de Marseille, qu'il faudrait l'attacher. Mais l'œuvre absolument urgente, aujourd'hui, pour la sécurité même de nos possessions méditerranéennes, c'est de construire sans délai et par la ligne la plus droite possible le transsaharien dans la direction du Niger, vers le pays noir qui nous fournit d'excellentes troupes, devenues indispensables.

VI

Nous terminons ici cette revue rapide de notre établissement dans l'Afrique du Nord. Il a été long et laborieux ; il est, d'ailleurs, inachevé ; la tâche, politiquement et économiquement déjà avancée en Algérie et en Tunisie, n'est même pas ébauchée au Maroc. Dans nos deux relativement anciennes possessions, quoique bien jeunes, de nouveaux problèmes se sont posés ; nous les signalions, quant à nous, à l'attention il y a déjà un quart de siècle. Notre politique et notre administration, sans rien sacrifier des droits et des intérêts légitimes des colons, doivent incliner davantage du côté des indigènes. Il ne s'agit pas

d'accomplir une brusque révolution que la sociologie et l'expérience condamneraient, mais d'effectuer avec art et tout en ménageant toutes les transitions, un redressement graduel. Il ne s'agit pas d'établir une identité de situation entre les indigènes et les colons, mais des équivalences, tenant compte des traditions, des milieux et des mentalités.

Quant au Maroc, notre tâche y est singulièrement ardue, au triple point de vue militaire, financier et diplomatique. Nous avons acquis, dans nos autres colonies nord-africaines, une expérience qui doit nous y servir. La France, cela est triste à dire, n'a obtenu aucune prime de gestion au Maroc. On peut espérer, néanmoins, que, avec le temps, l'Allemagne prendra un intérêt un peu moins vif et un peu moins circonstancié aux choses marocaines ; ses interventions récentes sont dues plutôt à une rivalité politique qu'à de réels besoins économiques. Quant à la France, elle ne retirera de son action au Maroc, pendant longtemps, aucun bénéfice compensant l'importance de ses charges; mais, tout en maintenant les critiques très nettes que nous avons faites de notre politique récente en ce pays, nous reconnaissons qu'on peut alléguer qu'un grand peuple historique comme la France a des besoins d'imagination qui demandent à être satisfaits ; si nous nous montrons plus avisés et plus heureux dans l'occupation et la direction du Maroc que nous ne l'avons été dans les laborieux préliminaires de notre prise de possession, il est possible qu'un jour, qui n'est pas prochain, on puisse joindre à ces satisfactions d'imagination des avantages, politiques et économiques, plus substantiels.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE
CONSEILLER DE FRANÇOISE

Il y a quelques années, quand parurent les *Demi-Vierges*, plusieurs personnes ne devinèrent pas que M. Marcel Prévost serait un moraliste. Et il était un moraliste déjà. Mais, avant de corriger son époque, il la faut peindre : avant d'indiquer les remèdes, il faut diagnostiquer la maladie. Les moralistes ont ainsi deux périodes ; et l'on s'aperçoit de leur qualité dogmatique plus ou moins tôt, selon qu'ils s'attardent plus ou moins à leur étude préalable, qui d'ailleurs a de l'agrément.

L'auteur des *Demi-Vierges* signalait, si l'on peut ainsi parler, une crise de la jeune fille française. Nous en eûmes beaucoup de chagrin, parce qu'il nous semblait que notre jeune fille était l'une des plus jolies et précieuses réussites de notre civilisation, notre chef-d'œuvre, un peu artificiel sans doute et bien délicat, bien fragile : nous l'en aimions davantage et avec une sorte de précaution émerveillée. Or, le chef-d'œuvre n'était plus qu'un demi-chef-d'œuvre et notre jeune fille qu'une demi-jeune fille.

M. Marcel Prévost résolut de la reconstituer. C'est à ce digne projet qu'il a consacré les trois séries de ses *Lettres à Françoise*, qui composent un bel ensemble de persuasive et saine pédagogie.

Notre époque a, désormais, son Fénelon, pour ce qui est de l'éducation des filles.

Un Fénelon moderne : et un Fénelon qui n'est pas chimérique. A divers égards, Bossuet l'eût préféré à l'autre : il eût aimé en lui l'un de ces « prêcheurs de communes, » très atten-

tifs à ne point dépasser leur auditoire, soucieux de ne pas demander plus qu'on ne saurait obtenir, habiles à obtenir ce qui est bien, ce qui, en tout cas, est mieux.

Notre Fénelon veut être efficace; et il l'est : cela lui fait, parmi les moralistes, une place à peu près singulière.

Ce n'est pas un rêveur. Il ne lance point au hasard les formules d'un idéal extraordinaire; il donne des préceptes qui aient leur usage assez facile et bienfaisant. Il a choisi, pour être écouté, sa clientèle : c'est, en somme, la bourgeoisie parisienne, assez riche; et c'est, en province ou ailleurs, la bourgeoisie qui ressemble à notre bourgeoisie parisienne. Il sait qu'il s'adresse à des gens qui entendront telles et telles choses; il sait ce qu'il leur peut demander, ce qu'ils sont capables de faire, ce qu'ils n'ont pas le droit de refuser. Il s'adresse à eux avec assurance.

Cette clientèle est nombreuse; elle est influente. Et qu'on ne dise pas qu'elle est plus commode qu'une autre. J'ai connu, dans une paroisse opulente, un excellent prêtre qui d'abord avait été missionnaire; et il disait :

— Les nègres, les Chinois, les Peaux-Rouges, ce n'est rien, auprès de mes blancs de la messe d'une heure!...

***

Françoise est aujourd'hui célèbre : elle a reçu tant et de si charmantes lettres d'un oncle vigilant! Et nous la regardons un peu comme une sœur d'Henriette, celle qu'a inventée Molière. Toutes deux ont des qualités et des vertus françaises. Elles sont réfléchies, intelligentes, posées, très différentes d'une Ophélie ou d'une Charlotte, moins poétiques certainement que ces deux héroïnes, pas du tout folles. Mais Françoise est de son temps : l'aurore du XXe siècle; un terrible temps, pour une petite âme qui va s'installer dans la vie.

Un temps bousculé, un temps où l'on voit s'obscurcir les indispensables évidences. A coup sûr, Françoise n'a pas lu les philosophes; et elle ne connaît pas exactement les idéologies qu'ont improvisées nos penseurs, gaillards imprudens. Mais l'atmosphère où elle a grandi était une atmosphère d'orage. L'oncle a eu peur pour elle. Et elle a été, par les soins de l'oncle, très bien élevée. Il a veillé à son adolescence, puis à son mariage, à son ménage.

Les nouvelles lettres de l'oncle sont adressées à Françoise maman. Françoise atteint à sa trentième année. La dernière page du livre se termine par ces mots : « Françoise n'a plus besoin de conseils. Adieu, Françoise... »

En écrivant ces mots, je crois que l'oncle dut avoir un peu de tristesse. Mais Françoise le rappellera. Elle n'a plus besoin de conseils?... Si!... L'oncle refusera-t-il de lui enseigner l'art des années qui suivent la trentième, l'art d'être un peu moins jeune de jour en jour, et puis l'art de ne plus être une jeune femme, et puis l'art de vieillir, qui réclame tant de prudence. L'oncle l'abandonnera-t-il?

En attendant, cette Françoise est une maman; et elle doit préparer, pour l'existence de demain, ses deux bambins, fille et garçon.

Sous la forme de lettres familières, c'est un traité complet d'éducation que lui donne M. Marcel Prévost.

L'auteur des *Lettres à Françoise maman* ne se dissimule pas qu'il a eu des précurseurs et que les livres de pédagogie abondent. Précisément, ils abondent!... C'est un mauvais signe. Françoise ne va point assumer une si abondante lecture, pauvre petite. Parmi ses précurseurs, l'oncle de Françoise distingue l'archevêque de Cambrai et le philosophe de Genève. Il a pour eux beaucoup d'estime et de l'admiration. Cependant il ne lui semble pas que Françoise ait là ses guides suffisans. D'abord, l'archevêque et le philosophe ont écrit pour des temps qui ne sont pas le nôtre.

Le nôtre est-il donc si particulier? Il l'est. Et ne posons pas la question de savoir si nous l'en féliciterons.

Ce temps, M. Marcel Prévost le prend tel qu'il le trouve, et sans le juger. Il n'en est pas enchanté, probablement; et, non plus, il ne le déteste pas. Françoise, avant d'élever ses enfans, ne va pas réformer cette époque-ci : il faut que Françoise élève ses enfans pour leur époque.

Aux approches de 1789, il y avait en France une jeune génération formée selon les meilleurs principes de l'ancienne pensée française. Mais tout l'état de choses fut soudain bouleversé. Il arriva que notre pays eut, à son service, une jeunesse éperdue. On ne pouvait prévoir la débâcle révolutionnaire et sa déconcertante brusquerie.

Tout en réservant ces surprises et ces hasards, sur lesquels

il ne peut rien, l'éducateur doit tenir compte des signes qu'il observe, aujourd'hui surtout, en un siècle de révolution lente et constante. M. Prévost n'y manque pas. Et il le fait avec un sens très judicieux de la réalité contemporaine.

Il a travaillé pour « la nouvelle couvée ; » on s'en aperçoit bientôt, et aux toutes premières pages du livre.

Qu'est-ce que l'éducation, Françoise ? Voici la réponse très nette, de votre oncle : « élever un enfant, c'est le mettre en état d'être le plus heureux possible. » L'objet de l'éducation, c'est « le bonheur futur de l'enfant. » Et il y a divers systèmes d'éducation « selon l'idée qu'on se forme du bonheur humain. »

Un peu plus loin, M. Marcel Prévost complète sa formule première ; et il écrit : « élever un enfant, c'est développer et discipliner ses forces innées pour le plus grand bien de son individu et de la société. » Bref, il ne s'agit pas d'un système individualiste, égoïste comme, un instant, on l'aurait cru. Mais enfin, l'objet de l'éducation, c'est le bonheur humain, le bonheur des individus, — à commencer, Françoise, par votre enfant, — le bonheur.

Françoise ne sourcille pas. Je l'imagine qui répond : « Évidemment ! » et voire avec une gaie impertinence, comme si l'oncle n'avait rien dit qu'elle ne sût de tout son cœur. Si je fais mine de tenter une objection, elle me regarde avec de grands yeux étonnés ; elle s'écrie :

— Il ne faut pas que je prépare le bonheur de mon enfant ?...

Si, Françoise !... Seulement, la formule de l'oncle et le zèle avec lequel vous l'avez adoptée caractérisent notre temps, et le vôtre plus que le mien.

Jamais peut-être l'idée du bonheur n'avait été, comme aujourd'hui, l'âme de l'activité universelle. Toutes les classes de la société en sont pareillement éprises. Toutes sont animées d'elle, gouvernées par elle, au détriment du reste.

Le reste ?... Je me garderai de le dire, afin de m'épargner le sourire moqueur de Françoise.

L'idée du bonheur est mélancolique ; aussi, en dépit de son ardeur, ce temps ne paraît-il pas gai.

Il y a autre chose, pourtant ! Et, certes, je ne prétends pas qu'on ait offert, jadis ou naguère, aux mamans un système d'éducation qui omît le bonheur de ce qu'elles aiment le plus

au monde. Mais enfin, le bonheur n'était pas le seul objet, ou l'objet principal et avoué, de tout l'effort pédagogique. Il accompagnait autre chose ; il n'était pas le tout. On ne parlait pas de lui ; on y pensait : on ne pensait pas qu'à lui, on n'osait pas.

Et voici l'éducation fondée sur l'idée du bonheur.

Au surplus, ce n'est pas un reproche que j'adresse à M. Marcel Prévost : je note son discernement.

* * *

Platon voulait que l'éducation « rythmât » les âmes. En d'autres termes, il voulait que les âmes d'un siècle et d'un pays fussent, par l'éducation, accordées, de telle sorte qu'il résultât, de leur accord, une harmonie.

Ce fut assurément l'intention de l'auteur des *Lettres à Françoise ;* et il se sépare ici de Jean-Jacques, dont il goûte infiniment l'*Émile*. Car le jeune Émile est un isolé dès l'enfance ; il sera, dans la vie, un isolé. Le fils de Françoise, non. Il aura été mis, par son maître, en mesure de lutter parmi ses contemporains ; il aura été, par lui, pourvu de qualités analogues aux leurs, plus fortes peut-être, et de même espèce ; il aura été muni des mêmes armes, plus solides sans doute et qu'il maniera mieux. La pédagogie de M. Marcel Prévost ne tend pas à l'exception, mais à la règle.

Rythmer les âmes ; et les accorder. Seulement, l'idée en vertu de laquelle on les accordera, où la trouver ?

Il y a deux systèmes ; — il y en a mille, — et c'est-à-dire qu'il y en a, notamment, deux. Cette idée, on peut l'emprunter à la philosophie ou bien à la réalité.

La philosophie la donnera plus belle et pure. Mais alors, il faut que le pédagogue s'établisse, premièrement, apôtre et, avant d'appliquer sa méthode, répande sa doctrine. Il sera vieux, et mort, quand il n'aura encore rien fait.

Qu'il s'adresse donc à la réalité tout de go ; et qu'il y cherche l'idée régnante, l'idée universelle en vertu de laquelle il pourra accorder les âmes, les rythmer.

C'est ainsi, ou je me trompe, qu'a procédé M. Marcel Prévost ; et il devait procéder ainsi, pour être efficace.

Or, quelle est aujourd'hui l'idée universellement régnante ? Aucune époque ne fut moins unanime ; aucune, plus éparpillée.

Les principes et voire les mots qui autrefois ont exalté les multitudes et soulevé la nation n'échauffent plus qu'un petit nombre d'esprits, et distans les uns des autres. On ne sait plus au nom de quoi parler aux foules et les rassembler, si l'on a le scrupule de ne pas tenir le langage du démagogue, si l'on s'est promis de ne pas s'adresser à leurs passions les moins recommandables.

Eh bien ! dans ce désarroi, où M. Marcel Prévost quêta son thème d'unanimité urgente, ce qu'il a trouvé de mieux, — et je crois qu'il n'y avait pas mieux à trouver, — c'est l'idée du bonheur.

Elle a quelque beauté : elle est pathétique, ne fût-ce que par sa difficulté même. L'irréalisable bonheur est comme une espèce d'idéal blessé.

Puis, le désir du bonheur a encore, sur d'autres désirs, cet avantage : il peut être épuré.

C'est à l'épurer que l'auteur des *Lettres à Françoise* a consacré sa dialectique ingénieuse. Il a suivi l'exemple des philosophes anglais qui, fondant la morale sur l'eudémonisme, aboutissaient au catéchisme du dévouement.

Le bonheur de l'enfant, disait d'abord M. Marcel Prévost ; quelques pages l'amènent à compléter sa formule et à la modifier : le bonheur de l'enfant et de la société dans laquelle il vivra. Et, surtout, le bonheur de l'enfant, c'est l'altruisme de Françoise. L'eudémonisme tourne ainsi vers la bonté. Si l'on observe que tel n'est pas son mouvement naturel, nous répliquerons que la morale, précisément, n'est pas la simple nature : elle la corrige. Le moraliste conduit à un subtil perfectionnement les spontanéités efficientes des âmes ; il les dérive à sa manière et il leur donne une finalité.

Il fallait parler de bonheur à Françoise, notre petite contemporaine, pour qu'elle voulût être attentive. En lui parlant du bonheur de son enfant, on l'avait conquise ; on l'avait aussi détachée d'elle-même et de son égoïsme, par le moyen de son égoïsme le plus cher.

***

Telle est, en résumé, la philosophie que je dégage des *Lettres à Françoise maman ;* une philosophie implicite, et que l'auteur

s'est gardé d'avouer davantage : le stratagème de la dialectique, Françoise n'avait pas à le connaître.

Le livre est délicieux par le souci qu'a eu M. Marcel Prévost de convaincre sa lectrice. Il a veillé sans cesse à ne la point effaroucher par de trop vives remontrances. Il a prodigué les grâces de son esprit pour la retenir : et il lui a écrit comme on parle à une jeune femme, avec la peur qu'elle s'en aille ou, vite, pense à autre chose. Il a multiplié les anecdotes autour des préceptes, comme on divertit un enfant qui doit manger une soupe substantielle. Il a organisé des histoires qui, de cette pédagogie, font un roman : le roman se terminera par un mariage. A la faveur de tout cela, Françoise aura entendu maintes vérités très utiles.

M. Marcel Prévost s'adresse à elle sur un ton d'amitié ravissante. Il aime Françoise, qu'il a inventée. Il s'est déclaré l'oncle de Françoise; il peut ainsi la traiter quasi paternellement et puis, en outre, avec un sentiment de tendresse à peu près indéfinissable, respectueuse et telle cependant que la jeunesse et la fraîche élégance de Françoise y comptent. Il est familier avec elle; et il a des secrets avec elle : mais il ménage sa gracieuse susceptibilité. Il serait désolé de lui déplaire. Il accepte ses confidences; mais il ne les sollicite pas. Il les recueille, sans avoir l'air bien curieux; il les étudie et, de toutes façons, il tâche d'être, jour après jour, au courant de Françoise afin de lui dire ce dont elle a besoin, de le lui dire comme elle a besoin de l'écouter. Fin manège du cœur et de l'intelligence!

Il importait de s'être ainsi concilié Françoise, pour la diriger avec une juste minutie. M. Marcel Prévost ne lui épargne aucune leçon et il ne craint de lui donner aucun des conseils qui dès l'abord la séduiront le moins. Il entre dans tout le détail de la maison qui abrite la nouvelle couvée. Françoise va-t-elle le trouver indiscret? Pas du tout : il sait si bien la prendre. Va-t-elle se révolter? Non : il adoucit trop gentiment la rigueur des lois qu'il impose.

Mais il y a, dans son règlement, des articles sur lesquels il ne barguigne pas. Françoise devra les accepter.

Françoise a consenti à être mère. Il faut donc la féliciter. Maintenant, allaitez, Françoise, votre enfant.

— Si j'avais su! songe Françoise.

Pour éluder un tel ennui, elle a des argumens : le monde,

le mari, etc. Une année de vie claustrale ajoutée aux mois qui ont précédé la venue de l'enfant, c'est dur. Impossible de sortir !... Et mon mari? Sortira-t-il sans moi? Il ne sortira que trop!... Or, on a, de nos jours, des biberons scientifiques et du lait scientifiquement stérilisé.

L'oncle a écouté Françoise. Il a peut-être murmuré :

— Quelle époque!...

Mais, lorsque Françoise a parlé de son mari, l'oncle fut un peu rêveur...

— Votre conclusion? demande alors Françoise.

La conclusion! Modeste et tempérée. Énergique pourtant, et puis conciliante. Commencez, Françoise, d'allaiter votre nouveau-né ; en lui refusant votre lait, dans les premiers jours et dans les premières semaines, quand sa petite existence est pareille encore à la flamme débile d'une bougie qu'on vient d'allumer, vous diminueriez ses chances, vous commettriez un acte criminel... Françoise, déjà, se récrie... Ensuite, Françoise, au bout de quelque temps, reprenez votre liberté, si elle vous tente : votre enfant sera de force à vivre de lait scientifique.

L'oncle ajoute, à part lui : — Si votre liberté ne vous tente pas, cédez à l'instinct vénérable des mères et à la joie quotidienne de voir, qui se développe, le petit être qui est de vous quotidiennement.

L'enfant de Françoise grandit et arrive à l'âge amusant. Envoyez-le à la campagne!...

— Me séparer de mon enfant? Jamais!...

C'est indispensable, pourtant. N'appelons pas « campagne » ces plages ou bien ces villes d'eaux, succursales de Paris, où l'on passe le temps des vacances. M. Marcel Prévost réclame, pour les bambins, la véritable vie rurale, la vie du jeune paysan. Pourquoi? Parce que l'air de la campagne est sain; parce que la campagne est toute pleine de liberté; enfin, parce que « le soleil, les plantes et les bêtes sont les accessoires de la vie d'un petit enfant. » Mais oui : les choses de la ville sont les prouesses d'une savante industrie, avec laquelle un enfant n'a rien à faire. Et voyez seulement les jouets qu'on lui donne : il ne les comprend pas. On les a faits pour lui; on se figure qu'on les a faits pour lui : avant de les adopter, il les désorganise, il les simplifie, il les réduit à leurs élémens. Tous les élémens de tous les jouets sont à la campagne, et tous les élémens de toutes

les pensées que les hommes des villes sont occupés à pervertir.

Ainsi Françoise, obligée d'habiter Paris, sera longtemps privée du petit être qui serait sa poupée d'orgueil. Elle ne l'habillera point de costumes riches. Elle n'aura point à l'éduquer en jeune prodige.

M. Marcel Prévost signale avec entrain les inconvéniens de la précocité puérile. Son Émile n'apprendra pas à lire de bonne heure ; il ne possédera pas de livres avant la septième ou la huitième année de son âge. Et il ne saura pas de langues étrangères.

Il en saura plus tard, deux ou trois, s'il le désire. On lui enseignera d'abord le français.

C'est assez logique, n'est-ce pas?... Mais Françoise a, parmi ses amies, d'exquises femmes qui ne sont fières que si leurs enfans parlent d'abord les langues d'à côté. Les infortunés embrouillent à ravir l'anglais, l'allemand et le peu de français qu'il faut tout de même qu'on attrape dans un pays où le français reste, au bout du compte, le langage le plus fréquent. Et quel galimatias! Chaque bébé, — ou « baby, » — est, à lui seul, une tour de Babel.

A ce galimatias de ses paroles, ajoutons le galimatias de son esprit. Les mots sont des « instrumens de pensée. » Si l'on a deux ou trois instrumens de pensée, et si l'on a plus d'instrumens que de pensée, eh bien! c'est trop d'instrumens : et qu'en faire?

Les enfans ont, très souvent, l'air de méditer, et vaguement. Ils prennent contact avec une surprenante mêlée d'idées et de choses. Quelle immense besogne est la leur! Et quelle sera leur besogne, plus immense, quand vous aurez posé, sur les idées et les choses, plusieurs étiquettes, et dissemblables! Vous leur multipliez la difficulté qui les trouble et qui les fatigue.

M. Marcel Prévost le note à merveille, les mots étrangers sont comme un écran fâcheux entre une âme d'enfant et la réalité. Puis, le langage d'un pays tient à l'esprit de ce pays. Si l'on enseigne le français à l'un de nos compatriotes, on lui perfectionne son âme française : on la lui gâte, on risque de la lui gâter, par l'intrusion de la pensée étrangère.

C'est l'un des caractères de la pédagogie de notre auteur : il l'a voulue nationale, en vérité.

Vous renoncerez, Françoise, à l'imprudente fatuité d'avoir des enfans polyglottes.

***

Françoise aura ainsi plus d'un sacrifice à faire. Tous les sacrifices de Françoise, les voici : on la prie d'élever ses enfans pour eux, et non pour elle. A chaque page des *Lettres*, elle trouvera de bons avertissemens, là-dessus ; tout le livre lui sera une remontrance d'abnégation. Elle verra comme le moraliste qui s'adresse à elle est un pénétrant psychologue : elle découvrira son égoïsme où elle croyait bien qu'il ne fût pas. Elle en sera confuse et elle s'amendera joyeusement.

Il faut que l'enfant soit le centre de toute la pensée qui l'environne ; il faut que tende vers lui, non seulement la tendresse, mais le souci de tous les instans. Ce n'est pas assez dire : il faut que l'enfant soit le centre de l'espace et du temps ; les routes de la terre partent de lui, comme sont derrière lui et devant lui les siècles. Pour lui enseigner l'univers, on lui montrera sa chambre, et puis la maison, et puis le village ou la ville, et puis on lui indiquera que tout cela, vers les horizons, s'agrandit ; et l'histoire lui sera pas à pas révélée en remontant les étapes du passé qui, de lui, vont aux origines.

Ce principe, M. Marcel Prévost lui a donné toutes ses conséquences ; et il en a tiré des méthodes qu'on substituerait avantageusement à l'ancienne routine. Sur beaucoup de points, il est un novateur ; et la plupart de ses innovations seraient excellentes, si l'on voulait bien les adopter.

Il est un novateur ; mais comme il est aussi conservateur ! Il n'a désiré d'être ni l'un ni l'autre. Il est l'un ou l'autre selon le cas, ayant toujours posé, loyalement, des questions d'espèce, ayant examiné chacun des problèmes sans autre préoccupation.

Or, il conserve le latin. Le latin est la première et, longtemps, la seule langue étrangère qu'apprendra l'enfant, — garçon ou fille, mais oui, car cette petite fille sera peut-être avocat, médecin, professeur.

Il conserve les règles de l'orthographe, qui ne sont pas si fantaisistes qu'on le dit, et dont les bizarreries sont amusantes.

Il attache une grande importance à la fameuse « culture physique ; » mais il condamne le snobisme des sports.

On a plaisir à constater qu'un novateur ne s'est pas juré d'innover absolument et qu'il garde quelque chose de ce qu'il y

avait avant lui. Nous n'avons que trop de ces inventeurs qui font semblant d'improviser la vie. M. Marcel Prévost n'a point commis cette erreur. Il est hardi, mais il est prudent : il ne craint pas les nouveautés, mais il respecte les antiquités.

Ainsi son livre a le mérite d'une véritable sagesse. C'est un bon livre et un livre aimable ; c'est un livre où l'on sent que l'auteur a conscience de ses responsabilités. Nulle décision n'y paraît prise à la légère ; chaque page contient le résultat d'une méditation qui a tenu compte des faits et ne s'est point lancée aux idées avec désinvolture, mais y monta très attentivement. C'est un livre charmant, digne d'être le conseiller, le compagnon de Françoise, la jeune femme qui a dans ses mains la destinée de ce pays.

***

Ce livre a encore une autre séduction : sa mélancolie. J'ose à peine le dire ; à peine l'ai-je dit, je le regrette. La mélancolie n'est point ici ou là, dans une lettre ou dans une autre. Non ; et même, il y a, dans tout le livre, une confiance, une vaillance, une allégresse de santé, de tâche bien faite, enfin d'espoir. La mélancolie, je ne sais pas exactement où elle est ; on l'éprouve aux derniers feuillets tournés ou, mieux, l'on s'aperçoit qu'elle est venue avec lenteur et qu'elle vous pénètre.

D'où est-elle venue ? De la gravité du sujet, peut-être, et du sentiment si juste avec lequel l'auteur l'a pris. Et puis de tout le souvenir lointain qu'évoque la peinture d'une nouvelle enfance. Et puis de la différence que nous apercevons entre les enfans d'aujourd'hui et les enfans que nous étions. Il nous semble que les années s'accumulent comme des nuages qui empêchent le ciel de briller. Même si un tel retour sur soi est un peu ridicule et inutile, comment l'éviter ?...

L'éducation, je me la figure avec mes souvenirs, sous l'emblème d'une grande et vieille maison de province, où il y a beaucoup d'espace et des recoins privilégiés, où il y a des alcôves, des greniers, des armoires, où il y a de larges embrasures de fenêtres : et l'on s'y tient, à broder et à causer doucement, tout l'après-midi, jusqu'à l'heure où tombe le soir ; alors, on lève les rideaux, pour attraper le reste de jour, et ensuite arrive la lampe, qu'une servante lumineuse apporte. C'est une vieille et

grande maison pareille à beaucoup d'autres et où sont pareilles entre elles toutes les journées, pareilles, monotones et tranquilles.

Le long des glaces, sur les cheminées, il y a des rangées hautes de portraits : photographies qu'a rendues le temps plus ou moins jaunes, plus ou moins pâles, et daguerréotypes qui miroitent. Les visages y apparaissent par instans ; on les perd et on les retrouve. Ils sont analogues ; et leur série entr'aperçue laisse dans la mémoire le visage de la famille. La ressemblance continue sur le visage des personnes vivantes qui, dans cette maison, vont et viennent avec peu de bruit.

Ce sont des personnes âgées et jeunes ; et, les plus jeunes, on devine, en regardant les autres, comment elles vieilliront, au long des journées pareilles.

L'éducation, je me la figure encore sous les espèces d'une image d'Épinal, dont les divers tableaux, — mais coloriés avec le moins d'éclat possible, — noteraient les divers épisodes de l'existence quotidienne, dans cette maison de province, très surannée, et autour de cette maison, principalement à l'église. Les épisodes de prière seraient nombreux ; la messe matinale, fréquente.

Il y a un bonhomme de professeur, à la physionomie indulgente : sur une planche noire, il inscrit des chiffres, des modèles d'écriture et des déclinaisons latines ; car il n'enseigne que cela, puis des nomenclatures de géographie.

Il y a ensuite un collège, qui est un ancien couvent de Génovéfains ; il y a des heures d'étude, qui sont un loisir de rêve extrêmement vague. Par des fenêtres munies de barreaux, il entre des rayons de soleil, dans lesquels dansent vos fantômes ensorcelans, Nausicaa, jeune fille décente, et vous, Didon, plus avertie, et vous, Cymodocée, que menait à la religion l'amour d'un jeune homme. Il y a des rangs d'écoliers qui se forment au roulement du tambour ; il y a une discipline assez militaire, et du désordre ; il y a l'enseignement du paganisme donné à des petits chrétiens fervens et qui ne voient pas dans Virgile un prophète.

Il y a des rentrées à la maison, des vacances, des dimanches mornes. Et il y a les deuils de la maison. Et il y a des récits de la guerre, qui est une récente aventure, à propos de laquelle se crispent les petits poings, s'exaltent les imaginations chétives.

Il y a enfin des hasards, en nombre indéterminé, des hasards qui ont été, à leur guise, des pédagogues.

Mon image d'Épinal, je crois que les enfans de Françoise la regarderaient avec surprise, sans la comprendre et sans l'aimer. Elle n'aurait, pour eux, nulle signification, nul usage. Devenus grands, ils en riraient ; et je songe à elle avec un émoi contre lequel il faut que je résiste.

C'est pour cela, Françoise, probablement, que le livre de vos enfans me laisse tant de mélancolie : ils seront tout autres que nous. Ils seront mieux armés que nous de la force, de l'adresse et de l'activité que leur temps réclamera, que réclame déjà le nôtre, n'est-ce pas? Notre temps a tourné si terriblement vite ; et il a transformé, autour de nous, si rudement les conditions de la vie, tandis que nous restions les mêmes !

Veuillent, Françoise, vos enfans ne pas nous mépriser : nous avions une grâce, aujourd'hui démodée, une grâce qui n'a servi à rien et qui était une élégance d'autrefois, spirituellement rajeunie. Nous continuions des siècles d'habitude. Vos enfans auront des méthodes.

Bonne chance à vos enfans, petite Françoise d'aujourd'hui ! Apprenez-leur à nous méconnaître ; et qu'ils vaillent mieux que nous. Somme toute, nous avons été des enfans de vaincus, et ce sentiment continue de peser sur nous. Puissent-ils être plus heureux !

André Beaunier.

COMMENT CONNAITRE JEAN-JACQUES?

A L'OCCASION DU

DEUXIÈME CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

« Oui, je ne crains point de le dire, écrivait Rousseau à l'archevêque de Paris; s'il existait en Europe un seul gouvernement éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile*, il lui eût élevé des statues. » Les mânes de Rousseau doivent sentir une grande paix : les statues ne lui sont plus refusées aujourd'hui; elles lui manqueront moins que jamais en cette année du bi-centenaire. Ce n'est pas seulement le Panthéon qui va le présenter dans sa gloire officielle à l'admiration de la foule : il n'est si petit bourg où il ait passé quelques heures de son incertaine existence, qui ne se sente travaillé du désir honorable de le camper en bronze ou en marbre sur la place publique. Cependant que, devant ces statues neuves, les représentans d'un « gouvernement éclairé, » et aussi les représentans du peuple, des ministres, des députés, des présidens de comité, des conseillers municipaux, — qui s'attardent peut-être plus volontiers sur les premières pages des *Confessions* que sur le *Gouvernement de Pologne*, — célèbrent abondamment Jean-Jacques, en formules générales, d'une inexactitude souvent éloquente (1), d'autres

(1) Ce n'est point que je veuille médire de ces fêtes publiques, et presque civiques. Elles sont bien dans l'esprit de Rousseau, et conformes, en dépit de leur faste, à l'idéal de la *Lettre à d'Alembert*. Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que le deuxième centenaire nous aura valu d'autres manifestations, plus discrètes et plus savantes, où se retrouve pourtant le même désir d'honorer Jean-Jacques et d'affirmer la vitalité de son influence. L'*École des Hautes Études sociales* a organisé cet hiver

admirateurs, plus obscurs, travaillent sans bruit à lui élever le seul monument qui soit digne de lui : le monument de sa véridique histoire. C'est de ceux-là que je voudrais parler ici, dire ce qu'ils ont fait, et ce qui leur reste à faire.

I

Personne, — et j'espère, ce disant, ne surprendre aucun lecteur, — n'a jamais mieux parlé d'un grand écrivain que cet écrivain lui-même, si réservé, si maladroit ou si méfiant qu'il ait été. Aucune étude faite du dehors, pour perspicace qu'elle soit, ne saurait valoir le témoignage intégral qu'il s'est rendu à lui-même, plus ou moins consciemment, volontairement et diffusément, je veux dire le texte complet, exact et scrupuleux de son œuvre. Ce témoignage manque encore à Jean-Jacques. Depuis près de cent ans, la *Collection complète* de ses œuvres ne s'est ni grossie ni améliorée. Brunetière avait accepté, voilà quelque trente ans, de diriger une édition nouvelle : il semble bien avoir reculé devant les difficultés de la tâche. Elles sont nombreuses, comme on va voir; mais il est grand dommage qu'elles aient rebuté cet admirable travailleur, et qu'elles aient découragé jusqu'ici tous ceux qui auraient été tentés de prendre sa place. Ouvrez aujourd'hui encore le recueil le plus récent des *Œuvres* dites *complètes de J. J. Rousseau;* vous n'y trouverez qu'un texte très incomplet et très insuffisant ; on y chercherait vainement, par exemple, des pages aussi curieuses que *Le Nouveau Dédale*, aussi essentielles que le *Morceau allégorique sur la Révélation;* et il serait impossible d'y démêler ce qui appartient, dans chaque œuvre, à l'édition originale et à l'édition posthume de 1782. Les *Confessions* sont, sans aucun doute, un document privilégié pour connaître Jean-Jacques, sa vie et son caractère; mais il en existe plusieurs rédactions (1); le texte définitif com-

une série de dix conférences sur Rousseau par quelques-uns des plus éminens rousseauistes de France et de l'étranger: et la *Revue de Métaphysique et de Morale* vient de lui consacrer un numéro spécial, où des historiens de la philosophie ont fait voir, sous ses divers aspects, les tenans et aboutissans de sa pensée philosophique. A ces hommages collectifs il faut joindre les contributions individuelles : *les Portraits de Rousseau,* par M. Buffenoir, les cinq volumes de M. Faguet, dont trois ont déjà paru, le *Rousseau raconté par les Gazettes de son temps* de M. P.-P. Plan, et *La Parenté de Rousseau en 1912*, par M. E. Ritter.

(1) Cf., dans le tome IV des *Annales J.-J. Rousseau*, la première rédaction des *Confessions* (Livres I-IV), publiée par M. Th. Dufour.

prend des élémens de diverses époques; des notes extravagantes ou tragiques ont été ajoutées par Rousseau aux heures de pire détresse morale. Il serait bon, pour la pleine intelligence du texte, que ces différentes parties fussent distinguées et datées. Si sincères que soient les *Confessions*, en dépit du maladif orgueil qui semble en fausser même les plus cyniques aveux, il y a une « confession, » sinon toujours plus sincère, du moins plus sûre, c'est la « confession » des Lettres. Celles de Rousseau ne valent certes pas celles de Voltaire pour la richesse ou l'agrément. La plupart pourtant, même les plus travaillées ou les plus guindées, sont d'une ingénuité, d'un élan, d'une émotion, où l'homme se révèle tout entier. Je me demande si les recueils les moins incomplets de cette *Correspondance* nous en livrent plus de la moitié, j'entends des lettres aujourd'hui connues. L'histoire des œuvres de Rousseau est écrite presque tout entière dans ses lettres à son éditeur Marc-Michel Rey : le volume qui les contient est épuisé. — Pour pénétrer dans la vie intime de Montmorency, de Motiers, et de Wootton, pour connaître surtout les premières impressions de Rousseau et toutes sincères, ses lettres à Mme de Verdelin sont précieuses par la confiance abandonnée de « leurs longs verbiages, » par leur enjouement, par « leur style tendre jusqu'à la familiarité : » il faut les aller chercher dans un recueil déjà ancien, et introuvable aujourd'hui, *L'Artiste* de 1840. — Les dix dernières années de Jean-Jacques, — non pas l'angoissante tragédie, qui se déroule dans le profond et l'obscur de son âme, et qui n'affleure au jour que par intervalles, — mais la vie extérieure et si paisible en apparence, le train-train quotidien de ce petit ménage ouvrier, si propre et si rangé, dont les plus gros soucis sont des soucis de linge ou de cuisine, et qui n'a pas d'événemens plus considérables à enregistrer qu'un bon repas avec des amis, une chanson fredonnée sur l'épinette, les comptes avec la « coquetière, » le déménagement des poules qu'on ne veut pas abandonner, la promenade dans les champs, d'où l'on revient les mains pleines de fleurs pour l'herbier, — toute cette idylle d'une sénilité attendrie, est contée avec un grand charme d'innocence dans ses lettres à Mme Boy de la Tour et à Mme Delessert, sa fille; mais ces lettres (1) forment deux recueils séparés, et l'un d'eux a eu un tirage très

(1) On les retrouvera, en partie, dans la *Revue* des 1er septembre et 1er octobre 1908, où elles ont été publiées par M. Philippe Godet.

restreint. — Nulle part, je crois, Rousseau n'a su trouver des mots plus heureux pour exprimer son dédain de la métaphysique, son besoin d'une « vérité morale, » et ce que nous appellerions aujourd'hui son « pragmatisme, » que dans ses lettres à Dom Deschamps; mais elles sont, en quelque sorte, perdues dans un livre d'Émile Beaussire sur *Les antécédens de l'Hégélianisme*. — Les pages les plus ardentes peut-être qu'il ait jamais écrites, celles aussi qui lui font le plus d'honneur, et qu'il est difficile de lire sans être remué, celles où le besoin d'aimer, et surtout d'être aimé, s'exhale et s'exalte en appels émouvans, d'une incontestable noblesse, sont réservées aux seuls lecteurs de la *Comtesse d'Houdetot* par M. Hippolyte Buffenoir : et j'ai grand'peur qu'ils ne soient moins nombreux que je le voudrais. — Depuis bien des années, un éminent érudit genevois, dont tous ceux qui savent les travaux, savent aussi l'exactitude et la sûreté, recueille toutes les lettres éparses de Jean-Jacques, inédites ou déjà publiées. Il les date, les classe, et prépare ainsi une édition générale de la *Correspondance*. Sont-ce les scrupules d'un travailleur trop exigeant pour lui-même et décidé à ne livrer au public qu'un ouvrage impeccable, ou les hésitations d'éditeurs trop prudens, qui retiennent jusqu'ici l'œuvre à peu près achevée dans les cartons de M. Théophile Dufour? Je ne sais. Il faut désirer que toutes les difficultés soient enfin surmontées, et que M. Dufour nous fasse bientôt largesse de ses trésors. Mais si, comme je l'espère, l'entreprise doit aboutir, le reste de l'œuvre n'en paraîtra que plus misérablement édité, — indigence qui, je le crains, doit durer longtemps encore.

Et cependant les « rousseauistes » ne sont plus isolés aujourd'hui; ils peuvent mettre en commun leurs recherches et leurs découvertes. Depuis 1905, la *Société Jean-Jacques Rousseau* existe. Sous la direction de lettrés excellens, très genevois par l'amour de la cité, très européens par la culture, elle a su réunir de partout les bonnes volontés et les compétences. Elle a constitué des Archives, où elle offre au travailleur, à portée de la main, la richesse de ses livres, de ses manuscrits et de ses fiches. Elle publie chaque année un recueil élégant et solide, où les textes inédits abondent, où les études de détail jettent la lumière sur telle et telle partie de la vie et de l'œuvre, où les plus avertis et les plus dévoués des bibliographes signalent inlassablement tout ce qui s'est publié, de par le monde, sur Jean-Jacques, documens

nouveaux et vieilles erreurs, propos intelligens et radotages. Il semblerait, qu'avec un effort si soutenu et si bien discipliné, tous les espoirs fussent permis. Mais, tandis que la *Société des études rabelaisiennes* publie le premier volume des *Œuvres de Rabelais*, la *Société Jean-Jacques Rousseau*, sa contemporaine, n'a encore que des chances lointaines de pouvoir faire un jour pareil cadeau à ses membres. Voici pourquoi; et ce « pourquoi, » peut-être mélancolique, aura du moins cet avantage de nous faire pénétrer plus profondément dans l'intimité de Rousseau.

Lui, qui a si fort maltraité la littérature et les gens de lettres, il appartient pourtant à la corporation; il y appartient par son respect quasi dévotieux pour les moindres exercices ou fantaisies de sa plume. Peu d'auteurs ont plus écrit que Rousseau, — au moins pendant les dix années de sa grande production, — je veux dire : ont mis plus d'encre sur plus de papier; et bien peu, pas un même peut-être, n'a conservé aussi scrupuleusement tous les témoins de sa vie littéraire, les plus humbles brouillons comme les belles copies à main reposée. De tous ces manuscrits, il a pu, en un jour d'affolement, à la veille d'être arrêté, en laisser brûler quelques-uns par le maréchal de Luxembourg; mais, plus tard, à toutes les étapes de sa vie errante, s'il s'est séparé sans regret d'un petit mobilier qui gênait sa liberté d'ambulant, si, à Wooton, las désormais d'intellectualisme, il s'est résigné sans crève-cœur à vendre sa bibliothèque, il s'est toujours bien gardé de détruire ses manuscrits ou de les semer sur les grands chemins. Lorsqu'il fut expulsé de l'île Saint-Pierre, et que Leurs Excellences de Berne lui accordèrent vingt-quatre heures pour plier bagage, il confia précipitamment ses papiers à son ami Du Peyrou. Une partie vint le rejoindre en Angleterre, une partie resta chez Du Peyrou, à Neuchâtel. Deux mois avant sa mort, étant encore à Paris, il remit à Moultou, son disciple, quelques pièces particulièrement précieuses; mais les manuscrits qui restèrent, à sa mort, entre les mains de Thérèse, constituaient encore, semble-t-il, un lot considérable. On croit deviner ce qu'en fit Thérèse : elle en fit des cadeaux imprudens ou intéressés. Bien des cahiers de notes furent alors dispersés, et ont aujourd'hui disparu. Il ne semble pas non plus que les héritiers de Moultou aient conservé intégralement ce que Rousseau avait confié à son ami. Ainsi réduits et dépareillés, les manuscrits de Jean-Jacques forment encore une masse

imposante. A Paris, la Bibliothèque de la Chambre des députés, qui a pu recueillir partiellement les papiers provenant de Thérèse; à Neuchâtel, la Bibliothèque municipale, héritière de Du Peyrou; à Genève, la Bibliothèque publique, à laquelle des donations successives ont apporté pièce à pièce presque toutes les richesses de Moultou, sont aujourd'hui les principaux centres des documens rousseauistes; et le travailleur, qui les voit s'étaler devant lui pour la première fois, éprouve en leur présence autant de découragement que de plaisir.

C'est en effet un taillis bien embroussaillé que les manuscrits de Jean-Jacques. Si plusieurs de ses cahiers de brouillons ont disparu ou ont été détruits, il en reste encore près d'une douzaine, et très touffus, où le chercheur a tout loisir de faire des découvertes et de s'égarer. — Sauf, je crois, le second *Discours*, toutes ses grandes œuvres sont encore là, écrites de sa main. Pour telle page de *La Nouvelle Héloïse*, nous pouvons lire aujourd'hui encore quatre rédactions autographes, parfois très différentes; telle page de l'*Émile* s'offre à nous en cinq états. Que faire devant ces trésors peut-être surabondans? Ni la *Julie*, ni même l'*Émile* ne sont, il me semble, un de ces livres uniques et inépuisables comme les *Pensées*, dont on publiait naguère le fac-similé intégral; mais, pour la richesse du fond ou l'importance historique, on peut, sans injustice, les comparer aux *Essais*. Irons-nous en réclamer toutes les variantes, parfois inextricables en leur pullulement, comme on nous donne aujourd'hui celles de Montaigne? Et, quand bien même le public serait tenté de les réclamer, qui serait assez courageux ou assez naïf pour s'atteler à pareille besogne? Et quel éditeur accepterait, le cas échéant, de coopérer avec le bon travailleur idéaliste qui l'entreprendrait? Il existe à la Bibliothèque de Genève un gros manuscrit de Rousseau en trois volumes sur les *Institutions chimiques* (1) : c'est un texte inachevé, mais très soigné, et tout prêt pour l'impression; et il s'en faut de beaucoup qu'il soit sans intérêt; mais ici encore les bonnes volontés des éditeurs se sentiront-elles pas défaillantes? J'ai rappelé l'inestimable valeur documentaire des lettres de Rousseau; mais, pour bien des lettres qui sont déjà publiées, voici que je retrouve les minutes, toutes raturées, dans un cahier de brouillons, parmi

(1) M. Théophile Dufour en a publié des extraits, précédés d'une notice, dans la *Semaine littéraire* de décembre 1904 (tirage à part, avec additions).

des comptes de ménage et des notes de lectures. Si un travailleur aussi patient que M. Théophile Dufour a pu identifier toutes ces minutes, lui demanderons-nous pourtant de publier une correspondance intégrale de Rousseau, esquisses et textes définitifs?

Mais, d'autre part, qui voudrait se priver de tous les renseignemens et de toutes les confidences que gardent ces manuscrits pour qui sait les interroger? Car, où trouverait-on de plus précieux témoins, et dont le témoignage sur Rousseau fût plus sincère, plus direct ou plus intime? Les manuscrits des grandes œuvres sont, en quelque sorte, des manuscrits vivans. Sans même en faire un examen minutieux, l'amateur du passé, qui les feuillette, croit assister au travail de Jean-Jacques et participer à ses réflexions. Telle demi-page est restée blanche pendant quelque temps; Rousseau l'a emportée en promenade dans les bois de Montmorency: la formule qu'il cherchait lui est venue en marchant. Il s'est assis sous un arbre, a écrit au crayon les phrases qu'il avait tournées et retournées dans sa tête, puis, rentré au logis, a repassé à l'encre ces mots qui lui avaient été soufflés par la forêt. Le manuscrit en témoigne encore. — Dans les cahiers de brouillons et les recueils de notes, nous tenons Jean-Jacques tout vif, le Jean-Jacques qui se divertit humblement aux soins du ménage, et le Jean-Jacques idéaliste qui s'évade vers sa chimère. Voici, dans un même cahier, des listes de blanchissage et des extraits de Strabon, les comptes de M. J. J. Rousseau « avec Mme Le Febvre, sa boulangère » et les premières ébauches des *Lettres de la Montagne*. Les listes de blanchissage reviennent fréquemment dans ces cahiers; l'auteur de la *Julie* les a calligraphiées d'une plume aussi élégante que les lettres amoureuses de Saint-Preux. De place en place, dans ces relevés de chemises et de bonnets, apparaît l'écriture informe et l'orthographe déconcertante de Thérèse. On fait souvent la lessive dans le petit ménage de Jean-Jacques. « L'homme de la Nature » n'est pas un raffiné, mais il est méticuleusement propre; il a pu renoncer au luxe des dentelles, mais non à la blancheur du linge. Voici encore, fraternisant dans un même recueil, des « Passages de l'Écriture » qui ont touché Rousseau, des versets d'Isaïe qu'il a sentis « très beaux, » et un petit lexique de cuisine anglaise, pour aider Thérèse dans ses achats à Wootton : « *Currants and raisins of the sun*, *A bushel of apples for baking*, *Liver of veal-foye de veau*, *Leaks-pourreaux*, etc. »

Puis, tout d'un coup, parmi ces archives quotidiennes, où alternent le ménage et la philosophie, au bas d'une page, quelques mots, des chiffres, une statistique, en apparence tout impersonnelle, mais qui trahit l'angoisse inapaisée de la conscience :

Paris 1758 :	Morts	19 202
	Baptêmes	19 148
	Mariages	4 342
	Enfans trouvés	5 082

Pas un mot de commentaire ; mais ces chiffres ne sont-ils pas à eux seuls tout un plaidoyer ? Ce que Jean-Jacques a fait, tout le monde le faisait autour de lui : plus d'un quart des enfans baptisés entrent à l'hospice où il a déposé les siens. Dans ces quelques lignes incolores, nous le surprenons en quête d'apologie toujours renouvelée pour la faute qui ne s'oublie pas. Mais quoi ! « l'homme de la Nature » se résignera-t-il à n'avoir pour excuse que d'être « comme tout le monde ? » L'argument a été abandonné, mais le remords subsiste. Un autre manuscrit, le premier brouillon d'*Émile*, nous le laisse deviner, et nous permet, en quelque sorte, d'en suivre le travail intérieur. Il avait d'abord écrit, oubliant un instant le vide tragique qu'il s'était fait à son foyer :

Ceux qui n'ont point réfléchi sur le cœur de l'homme ne sont frappés que de l'importunité, des tracas, des pleurs des enfans : je le crois bien, ils ne savent plus ce que c'est qu'être pères : la douce illusion de la nature n'a jamais fasciné leurs yeux ; au sourire d'un enfant, leurs entrailles ne se sont jamais émues ; sa petite main n'a jamais caressé leur visage ; ils n'ont jamais vu l'œil d'une mère se baisser sur celui qui tient à son sein, et son bras en tenir un autre à côté d'elle. O gens durs, entrez dans la chambre d'une véritable mère au milieu de sa famille ; et, si vous en ressortez sans être émus, je n'ai plus rien à vous dire (1).

En recopiant son brouillon, il a compris, sans doute, que, plus tard, pour ceux qui sauraient le grand secret de sa vie, cette page deviendrait un réquisitoire contre lui, et le plus dur de tous ; il l'a donc sacrifiée ; mais, ne voulant pas laisser à d'autres le soin de l'accuser, il a soulagé sa conscience dans le manuscrit suivant par cet aveu, qui ne supprime certes pas sa

(1) J'emprunte ce texte au premier brouillon de l'*Émile*, qui appartient à la famille Favre, de Genève, et qui était resté jusqu'ici inédit. Dans une récente communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, j'ai signalé l'intérêt considérable de ce manuscrit, qui m'a été très aimablement communiqué par son possesseur ; et je suis heureux d'annoncer que M. Léopold Favre vient de lui consacrer une notice très détaillée dans les *Annales J.-J. Rousseau* de 1912.

faute, comme il avait l'ingénuité de le prétendre, mais qui, en quelque façon, l'allège : « Lecteur, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé. »

Il est rare que la confidence des manuscrits soit aussi intime. Le plus souvent Rousseau s'y montre l'esprit plus libre ; et c'est aux seuls jeux de l'esprit que nous assistons. Je n'entends point par là que le cœur en soit absent ; au contraire, la plupart de ses théories ne sont d'abord que des poussées de sentiment ; il va aux idées en homme d'instinct, à qui la réflexion est odieuse et qui a vécu au dedans de lui la fameuse maxime : « La réflexion est un état contre nature et l'homme qui médite est un animal dépravé. » Ses premières formules sont presque toujours des formules excessives, et qui dépassent la pensée confuse impliquée dans son sentiment ; il est obligé d'arriver par des retouches répétées à des formules, non pas modérées, mais moins outrancières. Par exemple, il fera dire d'abord à son Vicaire : « Que m'importe ce que deviendront les méchans? je ne prends aucun intérêt à leur sort ; » plus tard, il se contentera d'y « prendre peu d'intérêt. » La douce Julie prêche contre le célibat ecclésiastique ; la première esquisse de son sermon est d'une violence indécente : « Voyez ces prêtres téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne à leurs mœurs corrompues ; leur feinte continence les mène aux plus infâmes débauches ; ils se disent saints et sont déshonnêtes ; je comprends qu'ils s'abaissent au-dessous des brutes pour avoir dédaigné l'humanité. » Dans l'édition originale tout ce réquisitoire est adouci.

Nous pouvons ainsi, grâce à ces manuscrits, suivre, comme à la trace, les fluctuations sentimentales de Jean-Jacques durant son travail, et assister à des évolutions décisives. L'exemple le plus significatif nous est fourni par la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Le texte du premier brouillon est beaucoup plus conforme au tempérament profond de Jean-Jacques. Le spectacle de la nature, la voix de la conscience, tels étaient les deux seuls maîtres auxquels le Vicaire faisait d'abord appel. Point de discussions subtiles, et d'une philosophie technique. Les dissertations qu'il a insérées plus tard sur la sensation, la matière et le mouvement sont encore absentes. Ainsi allégée, la

Profession du Vicaire avait une allure plus émouvante, plus populaire, et, en un certain sens, plus « rousseauiste, » quoique toute cette métaphysique laborieuse et candide témoigne à sa façon de l'effort courageux, tenté par Rousseau, pour se mettre en règle, une bonne fois, avec les difficultés proprement intellectuelles du problème de Dieu. Sous sa forme première, la *Profession* était aussi moins agressive, et nous montrait peut-être moins nettement jusqu'où pouvait conduire le rousseauisme religieux. Certes, ce n'était point l'œuvre d'un « philosophe; » et les « philosophes » en titre y étaient déjà malmenés; mais ces déclamations contre la philosophie et les philosophes, traditionnelles chez les moralistes, restaient chez Rousseau d'une généralité imprécise. Aucune allusion à l'Encyclopédie, à Diderot, à Helvétius, à d'Holbach. Rousseau sent déjà autrement qu'eux, mais l'amitié qu'il leur garde rend encore discrète l'opposition qu'il leur fait. Sa critique de la Révélation trahissait un théiste respectueux, qui pourtant ne semblait pas vouloir se laisser attendrir par la « sainteté de l'Évangile. » Mais le texte définitif est d'un tout autre ton : les « philosophes » sont devenus des « philosophistes, » qu'il attaque âprement. Il ne les nomme pas; mais les citations qu'il en fait les rendent reconnaissables; plus ils sont injustes pour le christianisme, plus il multipliera envers Jésus les témoignages d'admiration et de tendresse. Il écrit en marge de son brouillon : « Parler de la beauté de l'Évangile, » amorce du grand développement, où il lancera la formule célèbre : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Ainsi les deux rédactions, sans se contredire, disent pourtant des choses un peu différentes, avec un accent surtout très différent. C'est qu'entre elles deux un déchirement s'est produit dans la vie de Jean-Jacques. « Trahi » par ses amis, il a rompu publiquement avec eux. C'est en 1758 qu'il insère dans la *Lettre à d'Alembert* la cruelle citation de l'*Ecclésiastique*, qui dénonce à tous la forfaiture de Diderot. Mais cette « trahison » est, en un certain sens, une libération, et lui permet d'être pleinement lui. La *Profession de foi*, commencée par un ami des Encyclopédistes, est devenue finalement un réquisitoire contre eux. La comparaison du premier brouillon avec les rédactions ultérieures nous rend sensible, dans la pensée de Rousseau, ce mouvement d'affranchissement.

Il faut pourtant reconnaître que, chez ce « penseur, » les

hésitations de « pensée » sont rares. Tout entier au sentiment qui l'emporte, il ne connaît, pour aller au but, d'autres incertitudes que celles de l'expression. Il nous apparaît, dans ses manuscrits, comme un des artisans de style les plus consciens et les plus tenaces que notre littérature ait produits. On le voit se relire sans cesse, faire chanter la musique de ses phrases, se donner à lui-même des conseils et des approbations. Par exemple, sur une page déjà imprimée de *La Nouvelle Héloïse*, il écrit, à une nouvelle lecture : « Trop de participes en *ant;* » sur un brouillon d'une lettre de Saint-Preux : « Plus simplement, sans exclamation, et finir par les idées de la mort; » ou encore, dans le plus ancien manuscrit d'*Émile :* « Retranscrire tout ce discours, et le mettre mieux en ordre, mieux raisonné ; » et il ajoute avec un sourire de complaisance : « Ce discours peut être rendu fort beau. » Il écrira même au bas d'une lettre de Julie cet aveu d'un artiste amoureux de son œuvre : « Je ne la relis jamais sans plaisir. » Je ne voudrais pas transformer Rousseau en un Flaubert ; et les premiers brouillons de Rousseau, si raturés qu'ils soient, si horrifiques même qu'ils apparaissent de place en place, n'offrent pourtant pas l'inextricable fouillis des premiers manuscrits de *Bouvard et Pécuchet* ou de *Madame Bovary*. Néanmoins, ils témoignent d'un art très volontaire, et qui est rarement satisfait du premier jet. L'éloquence de Rousseau, pour tumultueuse qu'elle soit, est une éloquence savante et disciplinée. Ses émotions s'expriment d'abord lourdement, avec une gaucherie embarrassée. C'est par des concentrations et des allégemens successifs qu'il arrive à trouver, pour ses ironies, ses ardeurs ou ses amertumes, cette brièveté nerveuse, cette flamme aiguë qui les rend conquérantes. On s'aperçoit aussi que, dans ses élans les plus instinctifs en apparence, il garde un souci très vif de l'harmonie. Que de fois les *point* se changent en *pas*, et les *pas* en *point*, pour faire une phrase plus ronde et mieux équilibrée ! Souvent, du reste, il y a dans ces hésitations autre chose qu'un scrupule d'art : c'est l'incertitude maladive d'une volonté impuissante à se fixer. On le voit effacer pour reprendre, effacer et reprendre encore, pour revenir, après dix tâtonnemens, à sa première formule. Les manuscrits de Rousseau, à une époque où il n'est pas encore le malade des dernières années, trahissent déjà son aboulie.

Mais cet admirable écrivain français n'est pas un écrivain pari-

sien; il reste genevois par quelques rusticités et quelques incorrections (1). Tantôt il s'en pare, et fait sonner très haut son parler étranger, tantôt il semble en avoir honte et ne demander qu'à polir sa phrase suivant les meilleures recettes de Paris. La prononciation, surtout, si changeante alors, et soumise au caprice de la mode, l'irrite et le met mal à l'aise. Quoi qu'il fasse, il n'a jamais le ton du jour : il écrit dans un de ses carnets avec mauvaise humeur : « La langue française se sent des inclinations de ceux qui la parlent; tout est mode et air jusque dans la prononciation; » et il enregistre mélancoliquement quelques-unes de ces difficultés imprévues où l'étranger qu'il est a eu le déplaisir de chopper : « *Mots dont j'ai vu changer la prononciation :* Charolois, Charolès, — secret, segret, — persecuter, perzecuter, — registre, regître. » Ainsi, quand Rousseau, dans *La Nouvelle Héloïse*, s'amuse à souligner les helvétismes de ses deux amans, ce sont là, en apparence, badinages d'un pédant un peu lourd; dans le vrai, ce sont des manifestations d'orthodoxie grammaticale, où il met à la fois un peu de coquetterie et beaucoup de sérieux. De Paris, il entend bien n'avoir ni la vie, ni les mœurs, ni les plaisirs; mais, pour la langue de Paris, cet artiste scrupuleux hésite : il lui fera, sans doute, rendre un autre son, mais il commencera par la respecter et par la servir.

J'en ai dit peut-être assez pour faire soupçonner à ceux qui les ignoraient encore ce que les papiers de Jean-Jacques réservent à ses historiens. Mais ils gardent encore d'autres richesses. Rousseau, qui nous a conservé ses propres manuscrits, nous a conservé aussi ceux qu'il recevait, et les plus intéressans de tous, les lettres des autres. Depuis 1756 environ, depuis le jour où le projet d'écrire ses mémoires se précisa dans son esprit, toutes les lettres qui intéressaient par quelque côté sa personne ou son œuvre vinrent former des liasses méthodiquement classées, dossier immense, qui subsiste encore presque intégralement, un peu effrayant, lui aussi, par son énormité, mais où il reste tant à prendre! De ces lettres, il en est de touchantes, malgré leur ridicule, comme celles de Daniel Müller, ce bon Suisse, qui fit exprès le voyage de Môtiers pour voir le grand homme, et à qui Thérèse, grincheuse, ferma vilainement la porte; il en est de divertissantes, comme celles de Mme Jaquéry,

(1) On en trouvera le dénombrement dans l'étude très documentée de M. Alexis François sur les *Provincialismes de J.-J. Rousseau* (*Annales J.-J. Rousseau*, t. III).

la vieille dame d'Yverdon, qui s'obstinait à exiger un autographe de l'homme célèbre, et qui mélangeait, dans ses suppliques, les tendresses admiratives et les sommations aigrelettes : « Pourquoi ne m'écrivez-vous pas? Vous avez bien écrit à M. le Baillif, qui a fait voir votre lettre à toute la ville, à qui vous avez moins d'obligation qu'à moi, puisque je m'intéresse plus véritablement pour vous que lui, sûrement; » il en est de délicieuses, en leur français malhabile et ingénu, comme celles de Mary Dewes, la gentille Anglaise, dont les jeunes grâces charmaient l'amertume de Jean-Jacques dans l'exil de Wootton.

Ce sont là de menues curiosités biographiques. Le véritable intérêt de cette correspondance est ailleurs. S'il y a quelque chose de plus étonnant peut-être que la vie et l'œuvre de Jean-Jacques, c'est l'action qu'il a exercée sur les âmes de son temps. Ces lettres en demeurent pour nous les irrécusables témoins. On en a publié quelques-unes, celles qui portaient les signatures les plus célèbres; et, de fait, elles sont les plus importantes pour l'histoire proprement littéraire. Mais, pour comprendre aujourd'hui l'espèce d'incendie moral qu'il a propagé dans les cœurs, des lettres plus humbles, anonymes, ou signées de noms inglorieux et même inconnus, sont, à mon gré, plus démonstratives :

Mon cher maître, écrit à Jean-Jacques le jeune pasteur Roustan, je tâcherai de suivre les pas de Jésus-Christ et les vôtres... C'est en lisant et relisant votre chère lettre, que j'appelle un commentaire des Béatitudes, que je m'efforcerai de donner à mon âme une trempe à l'épreuve de l'adversité. Non, grand Rousseau, vous n'êtes point inutile à la terre; il est encore des mortels dont les yeux vous suivent dans votre désert et dont le courage s'anime, en voyant la manière dont vous soutenez le combat. Veuille le Dieu des compassions adoucir enfin vos douleurs, verser son baume dans votre âme, vous donner dès ici-bas un avant-goût des plaisirs qu'il réserve à ses bien-aimés! Veuille-t-il augmenter le nombre de vos disciples et me mettre parmi eux!

Et ceci est écrit par un « disciple » qui a le cœur conquis, sans adhérer pourtant à la doctrine! On sait que Rousseau songea un instant à réunir en volume toutes les lettres qui lui avaient été envoyées sur *La Nouvelle Héloïse* (1). Comme il est dommage qu'il n'ait pas réalisé son projet! Et comme nous comprendrions mieux, si nous avions ce recueil, la fièvre d'enthousiasme et d'exaltation dont frissonna toute la France sentimentale au

(1) M. Daniel Mornet en a tiré parti dans son intéressant article sur *les Admirateurs inconnus de la Nouvelle Héloïse* (*Revue du Mois*, mai 1909).

contact de Julie et de Saint-Preux ! « O toi, par qui je commence de vivre, écrit à Jean-Jacques l'un de ces dévots obscurs, reçois les prémices de ma nouvelle existence ! » Jeunes hommes et jeunes femmes, ils sont légion ceux qui lui disent le même merci en des lettres inépuisables et délirantes. Comment toutes ces invocations de disciples et ces déclarations d'adoratrices n'auraient-elles pas encouragé Jean-Jacques à aller jusqu'au bout de sa pensée ? Et ne seraient-ce pas elles qui l'auraient enhardi jusqu'à oser les plus impudens aveux des *Confessions ?*

Mais il y a peut-être, dans ce dossier épistolaire, des paroles plus émouvantes que les paroles de reconnaissance, que les actions de grâces, si lyriques qu'elles soient ; ce sont les appels des âmes en détresse, qui se tournent vers Jean-Jacques comme vers le Sauveur du siècle. Nombreux sont les supplians, les inquiets, les tourmentés, qui étalent devant lui « leur âme déjà malade. » « Ayez pitié d'elle, monsieur, lui écrit la jeune Henriette, et montrez-moi la route qui peut conduire au bonheur, au moins à la paix du cœur... Apprenez-moi à vivre, monsieur, c'est-à-dire apprenez-moi les moyens qui peuvent me rapprocher le plus du bonheur. » N'est-elle pas symbolique cette plainte de jeune fille ? N'est-ce pas la plainte du siècle malade, en quête du remède qu'il ne sait où trouver ?

II

Au reste, il ne faudrait pas imaginer, — ai-je besoin de le dire ? — que ces manuscrits de Jean-Jacques nous livreront quelque grand secret insoupçonné. Si utiles ou révélateurs qu'ils soient, il ne faudrait pourtant pas que la séduction de leur nouveauté fît négliger les grandes œuvres maîtresses où Rousseau a mis le meilleur de lui-même : c'est là qu'est son secret, si toutefois il en a un. Mais ces grandes œuvres, comment les lire ? Comment les lire, quand on ne veut pas tant les admirer ou les combattre que les connaître telles qu'elles sont ? Les panégyriques de Jean-Jacques abondent, et aussi les réquisitoires contre lui. Pour ce genre de travaux, beaucoup d'ardeur servie par un peu d'éloquence ou d'esprit suffira. Essayer d'expliquer le système de Rousseau par ce qu'on croit être ses prolongemens, est une méthode tentante peut-être, mais périlleuse. Il me paraîtrait beaucoup plus sûr, quoique, sans doute,

plus ingrat, de demander cette explication aux devanciers de Rousseau, à ceux qui ont été, en quelque sorte, ses engendreurs spirituels.

Un esprit agile, instable et sociable comme Voltaire, lit des livres en foule et se les assimile; il en profite, mais n'en est point touché; et, d'ailleurs, ses vrais maîtres c'est la société qui le choie et qui se complaît en lui; ce sont ces femmes du monde, élégantes, hardies, tout ensemble sérieuses et frivoles, ces aristocrates libertins, si intelligens jusque dans le plaisir, ces jouisseurs, pour qui le luxe est encore un art. Rousseau, Genevois, autodidacte et solitaire, est bien davantage l'homme de ses livres, j'entends des livres qu'il a lus. « Le Français, disait-il, lit beaucoup, mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Genevois ne lit que de bons livres; il les lit et les digère; il ne les juge pas, mais il les sait. » Rousseau a lu ses livres en Genevois, lentement, sérieusement, cherchant, de bonne foi, à se laisser faire par eux. Souvent, il est vrai, les fréquentations philosophiques, les invitations de la littérature contemporaine lui ont mis entre les mains des livres troublans, qui révoltaient sa conscience ou les préjugés de son cœur. Alors, il se sentait mal à l'aise, sans trouver immédiatement l'argument intellectuel qui devait rétorquer le sophisme. Il copie, par exemple, un long passage d'Helvetius qui l'inquiète et le déconcerte, sans qu'il puisse voir encore comment il le réfutera, il se contente d'écrire au-dessous du texte : « N. B. — A bien examiner. » Et, de fait, il l'examinera plus tard; mais soyons sûrs que l'effort lui aura coûté, car la réflexion lui est pénible, et son premier mouvement est toujours de se dérober devant une discussion logique. Cependant il est des cas, — quelques très rares cas, — où la fuite intellectuelle lui paraîtrait une intolérable lâcheté, qui compromettrait le repos de sa vie. Il faut alors faire tête à l'adversaire, se défendre pied à pied, et tâcher de le mettre à bas. Il avait ainsi, sur ses vieux jours, annoté un *Montaigne*, que nous avons malheureusement perdu; il nous reste, du moins, son *Helvetius*, dont les notes marginales attestent encore aujourd'hui son honnêteté de lecteur. Parfois aussi, dans ses cahiers de brouillons, nous le voyons copier telle anecdote ou maxime, et les faire suivre d'un *m* (traduisez : *moi*), pour introduire une réflexion personnelle : voilà ce que les

autres disent, voici ce que *moi* je pense, et, surtout, je sens.

Mais, le plus souvent, il se contente de copier sans commentaire ce qui lui paraît le plus remarquable dans le livre qu'il a entrepris. C'était, si nous l'en croyons, une vieille habitude, car, à Turin déjà, l'abbé Gaime « lui faisait faire des extraits de livres choisis. » Il continua plus tard ; et l'auteur d'*Émile* copiait des « morceaux choisis » comme un collégien appliqué. Il copie du Montaigne, du Vauvenargues, du Marivaux, du Haller, soit ; mais il copie tout aussi diligemment trois grandes pages d'un sermon du jeune Moultou sur le luxe. Rien ne prouve mieux, semble-t-il, la candeur et l'ingénuité foncière de cette intelligence. Malheureusement, de ces cahiers d'extraits, si précieux pour le commentaire de Jean-Jacques, aucun de ceux qui nous ont été conservés ne paraît remonter au delà de 1750 ; ils nous font connaître ses lectures à une époque où, sans être encore pleinement lui-même, il avait déjà la plupart de ses idées. Ce qu'il serait infiniment désirable de retrouver, ce serait ses cahiers de jeunesse, car c'est alors qu'il a fait les lectures décisives. S'il a beaucoup lu à Genève, étant adolescent, si même ces premières lectures ont pu laisser en lui des formules et des images durables, ce n'en étaient pas moins des lectures de fortune, où il épuisait au hasard la bibliothèque de sa mère et la boutique de la Tribu. Plus tard, à Paris, devenu, « pour son malheur, un homme de lettres, » il parcourra bien des livres que ses relations ou les caprices de la mode lui imposeront. Mais le jeune homme des Charmettes s'est fait une bibliothèque choisie : méthodiquement il a voulu demander aux livres, à quelques « bons livres, » la connaissance de l'univers et la règle de la vie. Ces livres qu'il a, pour ainsi dire, découverts, que souvent il s'est à grand'peine procurés, et qu'il lit dans la solitude, sans que rien s'interpose entre lui et eux, deviennent, en quelque sorte, ses amis, ses maîtres, et presque des accapareurs de sa conscience. Les conseils qu'il en reçoit tombent dans une âme ardente, perpétuellement vibrante, où toutes les impressions sont des émotions, et qui prend toute chose, la vie comme les idées, les idées plus encore peut-être que la vie, non pas seulement au sérieux, mais au tragique. Pour une âme comme celle-là, les lectures sont des événemens, et les plus importans de tous, ceux dont la répercussion se prolonge davantage. Le Jean-Jacques d'alors, c'est celui qui, à une méchante représentation d'*Alzire* par une

troupe de province, est ému jusqu'à perdre le souffle, jusqu'à suffoquer de palpitations; c'est celui qui avouait que « la lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et souvent interrompue, lui avait fait faire plus de mauvais sang que les siens; » c'est celui dont les écrits de Port-Royal troublaient la sécurité, et qui, pour avoir lu trop souvent « qu'il y a peu de gens qui soient sauvés, » se persuadait qu'il serait damné. Qu'on relise le *Verger des Charmettes*, cette épître médiocre d'un poète malhabile, mais qui se raconte si complaisamment, j'allais dire : si innocemment! On verra que la petite maison des Charmettes, où l'imagination populaire se plaît bien gratuitement à reconstituer je ne sais quelle idylle plus ou moins faisandée, n'abrita au contraire qu'une studieuse retraite. Jean-Jacques s'y montre déjà tout amoureux des champs, des bois, des ruisseaux et du soleil levant, mais plus encore affamé de bon savoir. Il nous en offre un répertoire méthodique; et l'épître finit en catalogue. Rien, dans cette bibliothèque, qui soit de pur divertissement ou de badinage; c'est la bibliothèque d'un esprit grave, en quête surtout d'idées, et plus encore de sentimens. Il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'elle est singulièrement éclectique; et elle l'est à dessein. A cette époque de sa vie, Rousseau cherche sa conception du monde à travers celle des autres, il l'avoue dans les *Confessions*. Et, sans doute, il n'a jamais été un « disciple servile; » et, quand, plus tard, Dom Joseph Cajot, bénédictin, écrira ses *Plagiats de J.-J. Rousseau*, ce pamphlet de pédant à courte vue prouvera peu. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans son « magasin d'idées, » comme il disait lui-même, que Rousseau a puisé presque toutes celles dont il a fait la fortune. Précisément, parce qu'entre vingt et trente ans, il était sans système, sans philosophie, il n'en était que plus docile à tous les vents de l'esprit. Sa sensibilité impétueuse a accueilli avec transport telle idée que lui présentait un livre, peu connu parfois, et dont il expérimentait tout à coup au dedans de lui la vérité profonde. Il nous a raconté, en une page célèbre, comment, sur la route de Vincennes, dans une minute inoubliable, il eut brusquement la révélation, à la fois délicieuse et troublante, de tout son système. Je ne crois pas me tromper en affirmant que cette révélation suprême avait été précédée par d'autres révélations partielles, oubliées plus tard, mais qui gardaient leur action secrète, et qui, en se coordonnant,

l'ont acheminé peu à peu vers la doctrine de sa maturité.

Ouvrez, par exemple, ce Claville qu'il citait à Mme de Warens, et dont le livre, ignoré aujourd'hui, avait alors grand succès. Le livre s'intitule : *Traité du vrai mérite de l'homme, considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu.* Est-ce qu'un titre comme celui-là n'est pas déjà le sommaire de tout ce que Rousseau veut faire de sa vie? Certes, l'ouvrage n'est pas génial, mais il contient les principes les plus vénérables de la morale traditionnelle, que Rousseau tiendra à honneur de défendre plus tard; et c'est déjà une maxime de Rousseau que cette affirmation de Claville : « Point d'honnête homme sans religion. » Claville prêche, lui aussi, « la fausseté de la plupart des vertus humaines, » la nécessité de la morale du cœur, la félicité de l'homme qui « resserre son existence en lui-même. » Représentons-nous Jean-Jacques méditant sur ce manuel de vertu, et rêvant à cette exhortation :

> N'attendez pas que la vicissitude des temps et la révolution des choses ramènent le règne de la droiture et du bon cœur. Le siècle d'or et l'esprit bienfaisant ne reparaîtront plus chez les hommes. Il naît seulement de temps en temps quelque âme privilégiée pour perpétuer dans le monde l'idée de ce qu'était la Nature dans sa pureté. Ha! qu'il vous serait glorieux d'avoir une âme telle qu'on pût dire de vous que vous êtes comme chargé d'en haut du soin de justifier les intentions du Créateur quand il fit le monde, en montrant par votre vertu quelle était celle des premiers temps.

N'est-ce pas là tout le programme de Jean-Jacques, de celui qui prêchera le « retour à la Nature, » en étant lui-même « l'homme de la Nature? » D'autres, — et ils étaient alors nombreux, — auront lu cette page: ils l'auront lue comme une invitation théorique, qui conduit au pays des Chimères, et ils auront passé outre; mais un lecteur comme Jean-Jacques, qui suffoque en écoutant *Alzire*, et que les infortunes de Cleveland mettent en « fureur, » se sera arrêté sur ces lignes prophétiques, et y aura trouvé, dans l'émoi de son cœur, l'appel impérieux du devoir. C'est par ces illuminations fragmentaires et répétées, dont parfois d'humbles livres ont été les instrumens, que Jean-Jacques est arrivé à la pleine conscience de sa mission.

Car, dans cette bibliothèque de jeune homme, ce ne furent pas les livres aujourd'hui les plus célèbres qui ont été le plus souvent maniés, et dont l'action fut le plus efficace. Rousseau

ne nous a-t-il pas dit lui-même que son livre de chevet, à cinquante ans passés, comme à vingt-cinq ans, ce fut les *Entretiens sur les sciences* du Père Lami? Non seulement le Père Lami lui traça son plan d'études, lui apprit à lire avec méthode, et plume en main, mais il le fit regarder plus haut que l'acquisition immédiate du savoir : Il « lui apprit à regarder Dieu dans ses études, » à prolonger par la perspective de l'éternité le spectacle de cette vie; il lui fit voir que le monde, « infecté » et « pestiféré, » n'offrait qu'une « confusion de misérables qui tombent les uns sur les autres, » où l'homme épris « de vérité et de justice » ne peut être que malheureux; il lui fit enfin comprendre que la régénération de l'âme n'est possible que dans le silence de la retraite. — Le *Traité de l'opinion*, du marquis de Saint-Aubin, est aujourd'hui, à ce que je crois, un peu délaissé du public. Celui pourtant qui s'offrira le divertissement méritoire de lire ces six in-douze compacts, restera étonné de tout ce que Jean-Jacques lui doit. C'est dans cette encyclopédie historique et philosophique, beaucoup plus que dans celle de Diderot, qu'il puisera une bonne partie des faits dont il étaiera sa doctrine. — « *Le Spectateur* me plut beaucoup, écrit-il dans les *Confessions*, et me fit du bien. » Je le crois sans peine. Addison était sensible et pieux; il traitait avec éloquence et gravité les grands lieux communs où se complaît la méditation humaine; il montrait la Providence dans les prodiges de l'instinct et la nécessité de la vie future dans les injustices d'ici-bas; il vantait les bienfaits de la religion, source de tout vrai bonheur, dénonçait la fourberie des bigots, et négligeait les mystères du dogme pour exalter la morale, où résidait, selon lui, l'essentiel du christianisme. C'était un Vicaire savoyard, plus timide et moins conséquent. — Voici encore le *Spectacle de la Nature*, de l'abbé Pluche, un des livres les plus populaires du XVIIIe siècle, un de ceux que Rousseau, jeune précepteur, regardait comme indispensables dans toute éducation, précisément parce que ce livre avait été un des maîtres de la sienne. C'est le bon Pluche, qui a entretenu dans son âme cette admiration attendrie pour les merveilles de la nature et pour leur auteur, cette défiance à l'égard des philosophies systématiques, cette foi robuste en l'infaillibilité du sentiment.

Parfois, et jusque dans les plus petits détails de la vie et de l'œuvre de Jean-Jacques, on voit réapparaître une réminiscence

inattendue de la bibliothèque des Charmettes. Faut-il croire, avec Brunetière, que, si Rousseau a pris un jour l'habit d'Arménien, c'est qu'un personnage de Marivaux, dans les *Effets surprenans de la sympathie*, s'était travesti de la sorte? La chose est douteuse, sans être impossible. Voici, du moins, qui me paraît moins douteux. Lorsqu'il a voulu, dans sa *Lettre à d'Alembert*, proclamer publiquement sa rupture avec Diderot, et les causes de cette rupture, s'il a eu recours à ce texte singulier de l'*Ecclésiastique*, c'est qu'il se rappelait l'avoir lu dans le *Spectateur*, précisément au sujet de l'amitié. Détails insignifians, qui pourtant manifestent la richesse profonde de cette mémoire et le réveil mystérieux de certains souvenirs. Mais il est chez Rousseau des souvenirs moins précis et pourtant plus significatifs : En lisant *Cleveland*, écrit-il à vingt-sept ans, « j'observais *la Nature*, »

Qui se montre à mes yeux touchante et *toujours pure*.

Voilà ce qu'affirme Jean-Jacques bien longtemps avant d'avoir un système conscient et d'avoir osé formuler explicitement le fameux principe : « L'homme est naturellement bon. » C'est que ce principe, l'abbé Prévost l'a déjà formulé, moins théâtralement peut-être que le fera Rousseau, mais avec une aussi ferme assurance : « J'étais persuadé, dit Cleveland, que les mouvemens simples de la Nature, quand elle n'a point été corrompue par l'habitude du vice, n'ont jamais rien de contraire à l'innocence; ils ne demandent point d'être réprimés, mais seulement d'être réglés par la raison. » N'est-il pas, d'ailleurs, ce Cleveland, comme une première esquisse de Jean-Jacques, un privilégié de la douleur, qui ne parvient jamais à s'insensibiliser contre elle, ni par l'acceptation, ni par la lutte?

Les malheureux, dit-il, peuvent être communément distingués en deux classes : l'une, de ceux qui succombent en quelque sorte sous le poids de leurs misères, qui y deviennent quelquefois moins sensibles, par cette raison même qu'ils n'y résistent point... L'autre classe est de ceux qui se roidissent contre le malheur et qui parviennent aussi de cette manière à en diminuer le sentiment... Pour moi, je puis me placer dans une troisième classe, et je suis peut-être le seul individu de ma malheureuse espèce. J'ai combattu toute ma vie contre la douleur, sans que mes combats aient jamais pu servir à la diminuer, mon âme ayant toujours eu assez d'étendue pour être capable tout à la fois et de l'effort qu'il faut pour résister à l'infortune et de l'attention qui la fait sentir.

Cleveland ne sera plus « le seul de sa malheureuse espèce, »

lorsque Jean-Jacques aura vécu. Jean-Jacques sera encore un héritier de Cleveland, lorsqu'il prêchera le Dieu de la Nature et du cœur, dont l'univers et la conscience sont les temples. Aurait-il songé à mettre sa théologie en discours et à lui choisir un cadre romanesque, si Prévost n'avait pas conduit Cleveland chez les Abaquis, pour les convertir à la religion naturelle? Mais ici Prévost n'était pas seul. Depuis la fin du XVIIe siècle les romans théologiques s'étaient multipliés. Les *Sévarambes*, *Jacques Massé*, la *Terre Australe*, *Séthos*, *Les Naufrages des îles flottantes*, d'autres encore, avaient été fort goûtés; et les romanciers, en quête de succès, étaient sûrs de l'obtenir, s'ils glissaient parmi les aventures de leur héros les discours d'un vieux sage qui, dans quelque île déserte, avait su retrouver la simplicité des lumières primitives, ou ceux d'un voyageur philosophe, exilé chez de « pauvres sauvages superstitieux, » qui se bornait discrètement à leur prêcher un déisme simplifié. Le bon Marivaux lui-même, dans ses *Effets surprenans de la sympathie*, avait cru nécessaire de convertir les sauvages de je ne sais quelle île à la Religion naturelle. La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, un des romans théologiques du XVIIIe siècle, en différera peu pour le fond.

J'ai cité plusieurs fois Marivaux parmi ces éducateurs de Jean-Jacques. Il faudrait le citer encore. Si mondain, ou plutôt si sociable qu'ait été l'auteur de l'*Épreuve* et de *Marianne*, si raffinés que fussent son esprit et son style, il y avait pourtant chez cette âme religieuse, sensible, susceptible et irascible, chez cet ennemi des philosophes libertins, et de Voltaire en particulier, de quoi faire comme un devancier préraphaëlite de Jean-Jacques. Son *Spectateur français*, son *Indigent philosophe* donnent souvent l'impression d'un Rousseau adouci et estompé; ce serait même, par endroits, du Rousseau authentique, si, tout d'un coup, la phrase ne devenait trop spirituelle, ou si l'éloquence ne tournait court brusquement. Que de fois, en parlant des riches, des faux savans, des esprits forts, il trouve des paroles émues et vibrantes, auxquelles Jean-Jacques fera écho!

Malheur à qui rompt ce contrat de justice, dont votre raison et la mienne, et celle de tout le monde, se lient, pour ainsi dire, ensemble, ou plutôt sont déjà liées, dès que nous nous voyons, et sans qu'il soit besoin de nous parler. Contrat, qui m'oblige même avec l'homme qui ne l'observe pas à mon égard, parce que ce n'est pas une loi conditionnelle et particulière faite avec lui, loi qui serait inutile, impuissante, et malgré laquelle notre corruption reprendrait bientôt son empire féroce. Non, c'est une loi

de nécessité absolue, passée pour jamais avec l'humanité, avec tous les hommes ensemble, et par tous les hommes en général, qui l'ont tous ratifiée, et qui la ratifieront toujours.

Assurément il s'agit ici de la loi morale, et non du contrat social, au sens strict du mot ; mais comment ne pas remarquer que nulle part la théorie du *Contrat*, telle que Rousseau la formulera, du contrat nécessaire, qui lie obligatoirement chacun à tous, ne se trouve pressentie avec autant de force et de précision que dans cette page du *Spectateur français?* Soyons sûrs que Rousseau, qui a lu le recueil, et qui en a fait des extraits, n'a plus oublié cette conception.

Il serait ici trop long et fastidieux de conduire le lecteur de Rousseau à toutes les sources où celui-ci a puisé, parfois sans le savoir, sources presque toujours proches de lui, et où la plupart de ses contemporains s'étaient abreuvés, eux aussi. Ce serait un voyage sans charme de remonter à Grotius et à Burlamaqui, pour y retrouver les théories politiques de Jean-Jacques, à Richardson et à sa *Clarisse Harlowe* pour y pressentir l'art de la *Nouvelle Héloïse*, à l'*Histoire des voyages* pour s'y familiariser avec la fainéantise délicieuse de l'homme primitif, à Turrettin, Marie Huber ou Abauzit pour apprendre d'eux comment on peut rester fidèle au christianisme en sacrifiant ses dogmes. La démonstration serait pourtant facile, et beaucoup de travailleurs s'y emploient aujourd'hui (1) : les idées les plus rousseauistes en apparence retrouvent ainsi leurs légitimes ancêtres. Pour me borner à un seul exemple, si, parmi les paradoxes de Rousseau, il en est un auquel son nom soit indissolublement lié, et dont tous ceux qui ont fait de l'ironie à ses dépens, de Voltaire à Palissot, l'ont regardé comme le théoricien responsable, c'est l'éloge de la vie sauvage et l'invitation à « retourner à la Nature. » Je pense n'étonner personne en rappelant qu'il n'est pas dans la littérature française de thème plus classique depuis Montaigne. En tout cas, l'idée avait fait fortune au XVIIIe siècle, et les défenseurs ne lui manquaient pas. Le baron de La Hontan faisait discourir très savamment ses fantaisistes Hurons contre la civilisation européenne : dès 1703, ils prêchaient aux Fran-

(1) Je signale, à ceux qu'intéresseraient les origines de la pensée de Rousseau, les travaux de MM. Beaulavon, Dreyfus-Brisac et Rodet sur le *Contrat social*, Compayré et Villey sur les théories pédagogiques, Jean Morel sur l'*Inégalité*, D. Mornet sur le sentiment de la nature, Texte sur l'influence anglaise, etc.

çais le retour à la bonne nature, avec une énergie de conviction que Rousseau n'a pas dépassée. On dira que La Hontan était, comme Jean-Jacques, un esprit aigri, que le malheur avait rendu paradoxal. Mais le Père Buffier, jésuite lettré, n'a rien d'un révolutionnaire. Lisez pourtant, dans son *Examen des préjugés vulgaires*, le chapitre intitulé : « Que les peuples sauvages sont pour le moins aussi heureux que les peuples polis. » Il dit les mêmes choses, peut-être plus courtoisement, mais aussi fortement : tous les raffinemens de la civilisation ne sont que des habitudes. Si l'on objecte que ces habitudes sont une seconde nature, « mais c'est de cette seconde nature, riposte Buffier, dont je me plains; elle est de contrebande dans le monde, s'il m'est permis de parler ainsi. Il n'y avait qu'à s'en tenir à la première. » Le Père Buffier se fait presque lyrique pour célébrer la liberté du sauvage, « à qui toute la terre appartient, » pour exalter cette vie innocente, dont le bonheur « est plus pur et plus véritable que tous les agrémens de Paris. » Mais voilà! Cet éloquent plaidoyer se termine par un dîner fin à une table aristocratique; et l'apologiste des sauvages reconnaît que « les préjugés l'entraînent, et qu'il est assez simple de les suivre dans la pratique, quitte à se dédommager plus tard dans la spéculation. » Après cela, l'excellent Père a peut-être tort d'être « un peu surpris que des personnes du monde, qui, d'ailleurs, ont fort applaudi à son article, ne l'aient pris que pour un jeu d'esprit, » car la conclusion en souligne trop joliment le caractère tout théorique. Et ici nous saisissons sur le vif la véritable originalité de Jean-Jacques. Oui, presque toutes ses idées, même les plus novatrices ou les plus paradoxales, appartiennent à autrui. Mais chez ses précurseurs et chez lui, si ce sont bien les mêmes idées, elles ne rendent pas le même son. La grande force de Jean-Jacques est d'avoir pris les choses au sérieux. Là où d'autres se divertissent rapidement, en lisant des réflexions piquantes et neuves, ce Genevois, qui lit lentement, s'arrête, médite, expérimente au dedans de lui, et, s'il est convaincu, se donne tout entier. Là où d'autres n'engagent que leur esprit en troussant agréablement un paradoxe, Jean-Jacques s'engage à fond, jusqu'à la pratique inclusivement, — pratique non intégrale, comme nous verrons, et qui est encore un compromis, mais qui est au moins un geste de sincérité. S'il prêche le « retour à la Nature, » il le prêche dans son ermitage, sans

laquais, sans carrosse, sans dentelles, sans rubans, sans épée et même sans montre. Et cet accord de l'homme et de la doctrine, cette adhésion de toutes les énergies d'une âme à une idée qu'il croit juste, confère à cette idée une singulière puissance d'expansion. Il n'y a pas que la thèse, il y a l'accent avec lequel on la soutient. Bien avant l'*Émile*, hygiénistes et moralistes avaient dénoncé les méfaits de l'emmaillotement, et conseillé aux mères d'allaiter leurs enfans; mais, comme Buffon le constatait lui-même, Rousseau seul a su se faire écouter. Il en est de même pour la plupart de ses idées: elles ne lui appartiennent pas: mais il les a vivifiées et, en quelque sorte, recréées par la foi qu'il leur a donnée et par les souffrances qu'elles lui ont values; et, pour en revenir à la si juste intuition de Mme de Staël, « il n'a rien découvert, mais il a tout enflammé. »

III

Ainsi toute étude sur l'œuvre de Jean-Jacques nous ramène finalement à Jean-Jacques lui-même, pour y chercher le vrai sens de l'œuvre. La grande trouvaille de Jean-Jacques, ce ne sont pas ses idées, c'est, si l'on peut dire, sa vie, sa personne, c'est tout ce qu'il y a d'unique dans cet être unique qui s'est appelé Jean-Jacques Rousseau. En ce sens, les *Confessions* ne sont pas seulement le couronnement de l'œuvre; elles en sont l'explication, parce qu'elles en unifient les divers aspects, et nous permettent d'y voir autre chose qu'un paradoxe tout cérébral. Mieux on connaîtra la vie de Jean-Jacques, — et non pas tant les événemens tout bruts que les émotions qu'ils ont suscitées, — plus on aura chance de comprendre son œuvre, et l'exacte portée de cette œuvre. Car cette œuvre n'est qu'une immense « confession, » dont il s'agit de retrouver tous les aveux, pour ne pas les interpréter à contresens. Ai-je besoin de rappeler que certaines pages de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* sont de vrais fragmens autobiographiques, qu'il faut annexer en appendice aux *Confessions?* Mais ce n'est peut-être pas dans ces pages volontairement confidentielles que se trahit surtout ce besoin de confidence, ou plutôt cette impossibilité à sortir de soi. Devant telle formule, qui est, en apparence, un principe général, il n'y a parfois que le souvenir d'une émotion personnelle. Quand Rousseau rappelle dans l'*Emile* « combien la première épreuve de la

violence et de l'injustice irrite un jeune cœur sans expérience, » nul doute qu'il ne songe à Bossey, et à la terrible correction que lui infligea le pasteur Lambercier, pour s'être refusé à reconnaître qu'il avait cassé le peigne de Mlle Lambercier, qu'il n'avait pas cassé. Quand il écrit dans la *Julie :* « Point d'injustice même en plaisantant; c'est ainsi qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon, et, qui pis est, à plaisanter encore, » — croirait-on qu'il satisfait une rancune vieille de six ans? Sa mémoire tenace n'a pas oublié ce comte de Lastic, qui s'est approprié un panier de beurre destiné à la mère Levasseur; et il y songe si précisément, qu'il ne peut se tenir d'écrire en note : « L'homme au beurre, il me semble que cet avis vous irait assez bien. » Nous, qui pouvons lire aujourd'hui les lettres de Jean-Jacques à M. de Lastic et à sa belle-mère, nous saisissons l'allusion à cette petite tragi-comédie, mais que devait dire le lecteur de 1761 ?

Lorsqu'on a bien compris que Jean-Jacques a vécu au dedans de lui toutes les affirmations de sa philosophie, on s'aperçoit que ses livres sont, en quelque sorte, doubles. Il y a le texte écrit, imprimé ; et, derrière ce texte, il en est un autre, qui n'a jamais été écrit, qui peut-être n'a été murmuré que confusément, d'une parole tout intérieure, et qui en contient l'explication profonde. De temps à autre, ce texte intime affleure, et surprend le lecteur mal averti par sa vivacité et son émotion. Il faut alors imaginer tout un monologue informulé, qui prépare et explique cette brusque explosion. L'aveu de sa paternité coupable dans l'*Émile*, la violente apostrophe à Helvetius dans la *Profession de foi* en sont des exemples célèbres. Mais le plus décisif, parce que Rousseau va nous y servir de garant, c'est celui de la *Lettre à d'Alembert :* « *Sans m'en apercevoir,* nous dit-il, j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. » Saint-Marc Girardin relit ce texte des *Confessions*, relit la *Lettre à d'Alembert*, et, ne trouvant nulle trace de ces tableaux biographiques, se demande si la mémoire de Rousseau ne l'a pas trompé. Certes non ; mais Saint-Marc n'a su lire que le texte en clair, si j'ose ainsi parler : le texte sous-jacent, écrit à l'encre sympathique, et que seuls les confidens peuvent déchiffrer, lui a échappé. Il n'a pas vu que tout le plaidoyer pour Alceste était un plaidoyer pour Jean-Jacques contre ses faux amis de Paris, que toutes les analyses du sentiment de la pudeur, toutes ses théories sur les entraînemens de l'amour,

sur les pièges de la tendresse, sur les déceptions que réservent les femmes, n'étaient que des formules générales où il faisait passer ses émotions récentes, ardeurs et tristesses.

Chacune des œuvres de Rousseau garde ainsi ce que l'on pourrait appeler son secret général, qui se révèle facilement à qui connaît Jean-Jacques, et ses menus secrets, ses secrets de détail, qui sont loin d'être tous devinés. Par exemple, M. Faguet se demande si, dans ses premières invectives contre les sciences et les arts, il n'entre pas quelque remords et plus encore de rancune contre une civilisation déformatrice, qui l'a invité et, en quelque sorte, obligé à se débarrasser de ses enfans. La conjecture est ingénieuse : elle expliquerait cette amertume et cette âpreté d'accent que toute la rhétorique des prosopopées et des tableaux à la Plutarque ne parvient pas à dissimuler. Du moins, sommes-nous avertis par toutes ces constatations de ne chercher dans son œuvre autre chose que lui-même. Le rustre du Premier *Discours*, qui maudit le luxe et la littérature, c'est lui ; c'est le plébéien timide et malhabile, qui en veut à une société raffinée, dont les convenances l'ont gêné et où sa gaucherie l'a fait souffrir. « L'homme primitif » du *Discours sur l'inégalité*, c'est lui, tel qu'il se sent être au plus profond de lui-même, lorsqu'il se promène dans les bois de Montmorency : « Enfoncé dans la forêt, nous dit-il, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps. » Et cet aveu, par parenthèse, nous fait bien voir ce qu'il entend par le « retour à la nature : » il veut dire le retour à la vie de Jean-Jacques, à la petite maisonnette de banlieue, cachée dans la verdure, où l'on prend tous les matins un « bon café au lait » avec une Thérèse. Le Saint-Preux de la *Nouvelle Héloïse*, c'est lui, qui réalise enfin son rêve de jeunesse : être aimé de la demoiselle du château. Le républicain du *Contrat*, c'est lui, qui se souvient avec fierté qu'il est citoyen de Genève, et « membre du souverain. » Émile, c'est encore lui, ou du moins, ce qu'il aurait voulu, ce qu'il aurait dû être : un artisan vigoureux, vivant loin des cités, dans une indépendance un peu farouche, qui n'exclut pas d'innocentes amours et les agrémens d'une table rustique. Mais, au fond de tous ces aveux, il y a une admiration et une jouissance de soi qui ont été la plus réelle de ses félicités. Dans quelques-uns de ces ouvrages, dans l'*Émile*, où il est à la fois le précepteur et l'élève, le

Vicaire savoyard et le jeune prosélyte, dans *Pygmalion*, où il se pâme devant sa statue, dans les *Dialogues*, où Rousseau fait le panégyrique de Jean-Jacques, il ne semble se dédoubler que pour mieux se voir et se chérir. Il est lui-même la Nature qui le console, il est le Dieu qu'il invoque et qu'il bénit : « Forêts sans bois, marais sans eaux, genêts, roseaux, tristes bruyères, êtres insensibles et morts, ce charme n'est point en vous, il n'y saurait être, *il est dans mon propre cœur qui veut tout rapporter à lui.* » La maladie, l'isolement, la persécution, la folie qui le guette, n'ont fait qu'exaspérer cet « egocentrisme » instinctif.

C'est donc lui-même qui nous le dit : tout, dans son œuvre, « se rapporte à lui. » Qui veut avoir de cette œuvre une juste intelligence, doit commencer par le connaître lui-même, dans son humanité douloureuse et tourmentée. Toute exégèse de Jean-Jacques doit reposer sur une biographie, et sur une biographie minutieuse. C'est ce qu'ont, d'ailleurs, bien compris ses derniers interprètes, qui n'ont pas séparé dans leurs études la doctrine et la vie; c'est ce qu'ont, par exemple, compris M. Jules Lemaître, dans ses très parisiennes conférences, où l'injustice est tempérée par l'admiration et par la pitié, — M. Gaspard Vallette dans son *Rousseau Genevois*, dont j'aurai bientôt à parler, — M. Louis Ducros, ce champion des Encyclopédistes, dans le grand ouvrage qu'il a commencé, et dont l'enquête très vivante, riche de faits et d'idées, est malheureusement faussée, selon moi, par une partialité agressive, — M. Émile Faguet, qui vient d'inaugurer une série de quatre volumes sur l'art et la pensée de Rousseau par la plus spirituelle et la plus impartiale des biographies.

Mais ici encore, il reste beaucoup à faire. Si certains épisodes de la vie de Jean-Jacques sont aujourd'hui bien connus, et dans le détail; si, pour ne parler que des travaux les plus récens, Édouard Rod, dans son *Affaire J.-J. Rousseau*, a définitivement raconté, semble-t-il, les démêlés du citoyen de Genève avec sa patrie, si M. Louis-J. Courtois a consacré au *Séjour de Rousseau en Angleterre* une monographie précise et très fouillée, d'autres épisodes, et les plus célèbres et les plus décisifs, ne sont pas encore élucidés. Il semblerait même que l'abondance des études qui se sont déjà accumulées autour d'eux, détournât les travailleurs de ces sujets, en apparence rebattus. Ainsi, de tous les drames dont Jean-Jacques a été à la fois l'au-

teur et la victime, il n'en est pas qui ait été plus souvent raconté et commenté que celui de l'Ermitage. Nous sommes las de voir toujours reparaître les mêmes figures, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Grimm, Saint-Lambert, Diderot, et les Levasseur. Cependant nous ne parvenons pas à nous entendre sur « ce complot » ou sur ce lamentable quiproquo. Les uns continuent à exalter Diderot, les autres à justifier Rousseau, tous, ou presque tous, à batailler avec passion. Mme Macdonald nous a fait voir les vilains tripatouillages dont les soi-disant *Mémoires* de Mme d'Épinay gardent encore la trace, et les a pour toujours discrédités; mais de cette découverte elle a tiré des conclusions imprudentes. Le récit de M. Ritter me paraît, en toute cette affaire, le plus équitable et le plus exact, mais il y reste encore des points obscurs. Il faudrait arriver à la pleine lumière : c'est ici le tournant décisif de sa destinée. Le jugement d'ensemble que l'on doit porter sur Jean-Jacques dépend beaucoup du résultat de cette enquête.

Car l'essentiel, en toutes ces recherches, n'est pas tant de fixer un fait, que d'arriver à mieux comprendre, grâce à ces précisions nouvelles, une des âmes les plus déconcertantes et les plus troublantes de l'histoire humaine, et, au travers de cette âme, quelques-uns des livres qui ont le plus fortement ému la conscience moderne. Mais, en dépit des lacunes qui subsistent dans cette histoire, nous en savons assez déjà pour comprendre que la vie et l'œuvre de Rousseau sont indissolublement liées, ou plutôt que l'œuvre est encore la vie, la vie toute tumultueuse et toute bouillonnante. A ne regarder le système de Rousseau que d'un point de vue intellectuel, on risquerait de se heurter aux contradictions apparentes des conséquences et même des principes. Il faut le replacer dans la vie intégrale ; et, pour reprendre le dédoublement des *Dialogues*, il faut rapprocher Rousseau de Jean-Jacques. Tout Rousseau est expliqué par Jean-Jacques, tout le système est expliqué par l'homme, par les qualités de la race, les habitudes du milieu social, la tyrannie d'un tempérament que rien n'a discipliné et dont l'infortune a exaspéré les ardeurs maladives; tout est expliqué, sauf la violence de cette poussée intellectuelle et sentimentale qui est la secousse même du génie. Mais, du moins, les manifestations diverses en deviennent ainsi plus cohérentes; et l'on comprend mieux l'action d'une doctrine, quand elle est l'épanouissement douloureux de toute une vie.

Jean-Jacques Rousseau est un Genevois, c'est-à-dire qu'on peut retrouver Genève, son passé, ses habitudes, ses mœurs, sa foi, dans le plus illustre de ses citoyens. Ce n'est point là, je pense, une thèse paradoxale; elle serait même une vérité évidente, si deux ou trois générations de Français, en annexant Rousseau à leur littérature avec un sans-façon trop affectueux, n'avaient peu à peu, dans l'opinion européenne, détaché cette gloire genevoise de sa souche indigène. Un autre Genevois, qui avait comme Rousseau « l'amour de la cité et la fierté de lui appartenir, » M. Gaspard Vallette, vient de consacrer tout un livre, — livre très remarquable et qui fut malheureusement son dernier ouvrage, — à mettre en valeur cette vérité, avec une richesse et une précision d'argumens qui la rend plus saisissante. Jean-Jacques n'a vécu à Genève qu'une quinzaine d'années, et quinze ans d'enfance ou d'adolescence; mais exilé volontaire, citoyen proscrit, ou citoyen démissionnaire, il est toujours resté Genevois par le cœur et par la piété du souvenir. Le titre de *Citoyen de Genève*, qui pendant neuf ans s'étalera avec orgueil, sur ses livres de doctrine, ne sera pas seulement une coquetterie d'écrivain, mais un témoignage conscient de gratitude filiale. Plus tard même quand il y aura renoncé, il ne pourra pas cependant renoncer à toute l'hérédité genevoise qui pesait sur son esprit, sur ses goûts, sur ses sentimens, sur sa conception pratique de la vie. Mais ici un Français est obligé de se récuser à demi : « Rousseau, affirme M. Vallette, est un *avenaire* de chez nous. » Je dois avouer que j'ignorais et le mot et la chose. Un *avenaire*, paraît-il, est un bourru grondeur, un peu rogue et très irritable, au demeurant ami sûr, esprit indépendant et loyal. J'ai l'honneur de connaître quelques Genevois; mais la très aimable courtoisie que j'ai rencontrée chez tous ne m'a pas encore permis d'apprécier ces qualités un peu acides de la race. On comprendra, du reste, que je tourne court avant d'arriver à un compliment, car on sentirait trop, si je m'y risquais, que je ne suis point de Genève; et, en ce moment du moins, j'en ai presque honte. Admettons donc qu'il y a, ou qu'il y a eu, des *avenaires* genevois, et que Rousseau fut le plus représentatif de tous. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il eut, comme tous les Genevois, un âpre besoin d'indépendance, l'amour de son lac et des montagnes qui l'entourent; comme beaucoup, la fierté ombrageuse du républicain et la gaucherie de l'homme simple

que la vie mondaine irrite; comme presque tous, l'orgueil, plus ou moins discret, d'appartenir à un peuple privilégié, de présenter au monde le type humain dans sa perfection : « Le Genevois, a-t-il dit lui-même, se sent naturellement bon ; » et cette conscience indestructible a été le fond de sa philosophie.

Cependant, si c'est dans les limites de la pensée genevoise que la pensée de Rousseau s'est développée, elle a son fond ailleurs : c'est d'ailleurs que lui sont venus sa force, sa couleur et son accent. Rousseau est citoyen de Genève ; mais, dans cette Genève républicaine, où l'orgueil de la naissance n'est pas inconnu, n'oublions pas qu'il n'est qu'un plébéien. Derrière lui, dans son ascendance paternelle, il ne peut montrer que des horlogers, un tanneur, un petit libraire, qui est aussi un marchand de vin. Après avoir failli s'élever d'un degré avec le grand-père David, la famille Rousseau, malgré quelques alliances honorables, est redevenue peuple. Jean-Jacques est un ouvrier : « La nature, dit-il lui-même, n'en a fait qu'un bon artisan... Une des choses dont il se félicite est de se retrouver dans sa vieillesse à peu près au même rang où il est né. Le sort l'a remis où l'avait placé la nature. « Ce fils d'un horloger a débuté comme apprenti graveur, et fini comme copiste « à tant la page » Bernardin de Saint-Pierre l'admirait sur ses vieux jours apportant à son métier « toute l'honnêteté d'un ouvrier de bonne foi. » — « Je suis fils d'un ouvrier et ouvrier moi-même, lui répondait Rousseau; je fais ce que je fais dès l'âge de quatorze ans. » Sa vie tout entière a été celle d'un artisan ambulant. « L'artisan ne dépend que de son travail, a-t-il écrit dans une page où il a mis un accent de fierté personnelle, il est libre, aussi libre que le laboureur est esclave... Partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait; il emporte ses bras et s'en va. » Ainsi s'en est allé Jean-Jacques, « partout où l'on a voulu le vexer, » partout où « la ligue » a essayé de l'enserrer et de le faire prisonnier, emportant avec lui ses bras..., et son génie en guise d'outil.

Mais, pour que l'ouvrier soit heureux, il faut qu'il reste parmi ses compagnons. Sa sociabilité naïve devient vite gaucherie et timidité douloureuse, dès qu'elle ne s'épanouit plus dans son milieu naturel. L'ouvrier est embarrassé, quand il se trouve dans un salon. Sa fierté alors s'effarouche, prend des pudeurs excessives, et se fait grossière, de peur de paraître asservie. Il y a quelque chose de ce sentiment dans le dédain si réel, mais

un peu trop emphatique, de Jean-Jacques à l'égard de l'argent. Il a écrit quelque part, et très justement : « L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté, celui qu'on pourchasse l'est de la servitude : » mais, parmi les riches, sa susceptibilité populaire lui fait exagérer les formules, et parler de l'argent comme d'une « souillure. » Les fréquentations mondaines ne font qu'irriter chez lui cette antipathie instinctive du prolétaire contre « tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple. » Comme il ne peut s'assimiler les usages et la courtoisie habile des salons, il érige en vertu sa maladroite rusticité ; il se pare de « cette hardiesse généreuse, qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance, » et il aime proclamer que, « dans beaucoup d'occasions, les insultes et la brutalité du peuple sont plus honnêtes que la bienséance des gens polis. » C'est alors qu'il maudit à pleine bouche le luxe, les arts et la civilisation corruptrice ; c'est alors qu'il sent bouillonner au dedans de lui la plus vertueuse indignation contre l'inégalité des richesses et « la dureté des grands, » qu'il rêve de fuir le tumulte artificiel des villes, de retrouver la bonté et la simplicité naturelles dans une existence patriarcale, et de se refaire une âme primitive dans l'apaisement et l'innocence des champs. C'est alors qu'il laisse échapper dans ses livres ces appels révolutionnaires, où l'on sent passer un tel accent de révolte, un tel désir d'affranchissement, de solitude et de nature. Mais ce qu'il ose écrire, il n'ose pas le dire ; ce qu'il ose rêver, il n'ose pas le conseiller, et lui-même n'a pas le courage d'aller jusqu'au bout de son idéal. C'est que cet insurgé est un timide, un paresseux, qui fuit la lutte et l'effort, l'effort de l'acte, comme celui de la réflexion. Nul, d'ailleurs, ne s'est mieux connu et n'a su trouver des formules plus précises et plus subtiles pour caractériser cette impuissance d'agir : « Jamais, écrit-il, il n'exista d'être moins formé pour l'action... Cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre me vient moins d'orgueil que de paresse, mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche. » Il a retourné cet aveu sous mille formes, et il a reconnu de fort bonne grâce qu'il était tout le contraire d'un héros ou d'un saint. Quand donc il a dit et répété, avec une audace solennelle et ingénue, qui a si fort scandalisé : « Aucun ne fut meilleur que moi, » — il voulait dire seulement que, dans aucune âme, la Nature n'avait fait entendre des appels plus purs ni plus vrais,

dans aucune âme la vertu n'avait été « sentie » plus belle ni plus enivrante. Mais cette « vertu » si passionnément chérie, il ne l'a jamais pratiquée : « Ce mot de *vertu*, disait-il lui-même, signifie force; il n'y a pas de vertu sans combat. » Or Rousseau a presque toujours déserté la bataille, et n'a guère connu d'autres vertus que les vertus « négatives, » d'abstinence et d'acceptation. Cet éternel révolté est, au fond, un résigné, qui a subi par nonchalance, sinon sans déplaisir, « le pesant joug de la nécessité, sous lequel il faut que tout être fini ploie. »

Ce sentiment de la nécessité, cette timidité paresseuse devant l'obstacle, ont amené le révolutionnaire Jean-Jacques à se rallier, dans la pratique, aux solutions les plus conservatrices. Son premier *Discours* est un réquisitoire contre les sciences et les arts, mais il voit le remède dans les Académies ; le *Discours sur l'inégalité* semble prêcher d'une façon diffuse un égalitarisme anarchique et fainéant; sa conclusion, c'est que, tout pouvoir venant de Dieu, il faut remercier le ciel, qui a mis hors de contestation l'autorité du souverain ; la *Nouvelle Héloïse* proclame les droits de la passion, et recommande la fidélité conjugale ; le Vicaire savoyard détruit toute révélation, et invite son catéchumène à garder la religion de ses pères. Le *Contrat social* est âprement républicain, mais confirme tous les gouvernemens; les *Lettres de la Montagne* sont un appel à la guerre civile, et se terminent par des conseils de temporisation. A cet égard, sa correspondance est bien significative : ses consultations particulières sont encore plus prudentes et plus timorées que ses consultations générales, comme si les solutions énergiques effrayaient davantage son indolence, à mesure que les problèmes se faisaient plus voisins et plus précis. C'est Voltaire qui parlera pour Calas, et Rousseau, le protestant, l'affamé de justice, qui se dérobera. Pour les autres, comme pour lui, son remède favori est le remède paresseux : la résignation.

Là est la source profonde de ses soi-disant contradictions (1), que tous ses adversaires, et dès son premier *Discours*, ont eu tant de plaisir à souligner. Mais, pour y relever de véritables contradictions, il faudrait se borner à lire ses œuvres toutes brutes, en se désintéressant de l'âme ardente, où elles ont été formées, et, en quelque sorte, vécues. Ne parlons plus de ses

(1) C'est une idée que M. Lanson a bien mise en valeur dans sa remarquable conférence des Hautes Études sociales sur l'*Unité de la pensée de Rousseau*.

contradictions. Disons plutôt ses hésitations, entre un cœur ardent, affirmatif, sûr de lui, et une pensée plus lente, plus timide, plus réservée. A travers ces inévitables illogismes, il reste ce que l'on pourrait appeler l'unité d'élan, et qui a emporté tous les lecteurs de Jean-Jacques. Ils sentaient que ce n'était pas un auteur qui parlait, mais un homme qui disait, et qui vivait en même temps, sa souffrance, ses haines, son espoir. S'il prêche la Nature, on sent « qu'il est lui-même l'homme de la Nature, » et, en quelque sorte, la Nature même. « L'Homme de la Nature » n'est plus une chimère, puisque Jean-Jacques existe. Les systèmes les plus logiques et les plus cohérens n'exercent pas toujours la plus forte influence : il y a la voix qui passe au travers. A travers toute l'œuvre de Jean-Jacques, les générations qui vont le suivre sentiront un même besoin, celui de se dégager des tyrannies sociales et intellectuelles, pour se renouveler par le cœur. Elles sentiront surtout que de ce besoin, malgré ses tares, Jean-Jacques a vécu, mais que de ce besoin aussi il est mort. Il y a là de quoi fonder plus qu'un système, presque une religion.

Tel est ce Jean-Jacques douloureux et puissant, que nous révèlent sa vie, et son œuvre expliquée par sa vie. Mais peut-être, après en avoir atteint les profondeurs, nous apparaîtrait-il plus énigmatique encore, si nous voulions l'isoler, comme on isole dans une clinique un sujet curieux. Ce prophète, cet apôtre, disons avec lui : ce « martyr, » si solitaire qu'il ait été ou qu'il se soit cru, doit être replacé dans la foule, dans la foule où il a d'abord vécu, dont il n'est point parvenu à se séparer définitivement, et sur laquelle il a voulu agir. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, il n'est plus possible de juger Rousseau isolément ; il faut le juger dans son siècle, par rapport à ceux qu'il a combattus et qui ont tenté de l'étouffer. N'essayons pas, comme firent les candides orateurs de 1789, de réconcilier dans la mort Voltaire et Rousseau : « Je vous hais, monsieur, » écrivait Jean-Jacques à l'homme des Délices, en un jour d'entière sincérité. Il aurait pu ajouter : Je ne vous hais pas de cette haine mesquine et plutôt rageuse, dont vous allez bientôt me poursuivre inlassablement ; je vous hais de cette haine franche, supérieure et totale, d'un esprit pour un autre esprit qu'il ne peut s'assimiler. Rousseau n'a été pleinement Rousseau que parce qu'il trouvait en face de lui Voltaire, je veux dire tout ce

que Voltaire symbolisait : l'argent, le luxe, les fines jouissances de la vie, l'appauvrissement du cœur par l'ironie, les grâces aiguës de la conversation, les plaisirs d'une intelligence agile, qui sait voir clair et n'être point dupe. A cet art de vivre délicieusement, mais sèchement, Rousseau s'est refusé. Dans ce Paris si fier de ses élégances et de ses lumières, il a été

La voix qui dit *Malheur*, la bouche qui dit *Non;*

ou, pour reprendre l'épigraphe de son premier *Discours*, et de ses *Dialogues*, il a été le Barbare importun qui agace les savans et déconcerte les raffinés : *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.* Regardez-moi, semble-t-il leur dire, moi, l'homme primitif, l'homme de la Nature, inintelligible pour vous, qui êtes inintelligibles pour moi. Jean-Jacques restera le « citoyen de Genève ; » et c'est justice. Mais, s'il n'avait pas quitté Genève, il n'aurait été qu'un *avenaire* de plus dans le quartier Saint-Gervais. Il est venu à Paris, dans le Paris de D'Alembert et de Mme d'Épinay; il y est venu, il y est revenu, à la fois attiré et révolté, instrument de scandale et de séduction. C'est là, dans les rues, les salons et les théâtres de Paris, à la table de Mlle Quinault, parmi les femmes qui l'ont cajolé et les « philosophes » qui l'ont meurtri, que nous le devons chercher. Tant que nous le regarderons dans la solitude de son ermitage ou de sa mansarde, il risquera de demeurer indéchiffrable pour nous. Remettons sous ses yeux le spectacle qui l'a troublé. Rendons-lui ses premiers amis et ses premiers patrons, ses compagnons de soupers et d'opéra, — Diderot, « bavard impérieux, » faux bonhomme qui masque à peine le despote, — Saint-Lambert, athée correct et distant, — d'Holbach, le baron bienfaisant, bon garçon bourru, mais lourdement sectaire, — Grimm, l'homme aux ongles polis, au visage plâtré, critique acerbe et satisfait, — tous ses chaperons encyclopédistes, si naïvement grisés de leur jeune science, et qui l'ont affolé, après l'avoir ébloui. Il faut que, de nouveau, ses historiens resserrent autour de lui cette ronde de « philosophes, » devenue bientôt la « ligue » anonyme, où il s'est cru encerclé, et qu'il a essayé de briser. Alors, non seulement nous connaîtrons Jean-Jacques, mais peut-être commencerons-nous à le comprendre.

PIERRE-MAURICE MASSON.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES

Davidée Birot, de M. René Bazin, est un de ces romans mi-populaires, mi-petits bourgeois où M. René Bazin excelle ; c'est une histoire d'humbles. Le « milieu » est une laide et triste bourgade d'ouvriers dans les ardoisières de l'Anjou, entourée d'un paysage plat et mélancolique où il n'y a d'intéressant que le ciel. Là, n'attendez pas le mot « végète, » là vit ardemment une jeune institutrice adjointe, Davidée Birot, fille d'un ouvrier parvenu qui est violemment anti-religieux. Elle-même est incertaine au sujet de la foi ; mais elle a, comme naturellement, une âme d'apôtre.

Ce que l'auteur a voulu montrer, je ne dis pas démontrer, mais faire voir et sentir, en écrivant son histoire, c'est, d'une part, comment une âme généreuse, en présence de la misère physique et de la misère morale, devient comme malgré elle, ou plutôt sans qu'elle y prenne garde, religieuse et chrétienne ; d'autre part, comment une pure, une juste et une généreuse recueille, non pas seulement l'indifférence et l'ingratitude, mais l'animosité générale et presque unanime. Davidée Birot est absolument dévouée à ses élèves dans l'école et hors de l'école. Sa directrice la prévient des inconvéniens de l'excès du zèle. Soyez institutrice comme on est bureaucrate ; ne vous occupez que de l'école ; ignorez tout du dehors ; à vous occuper de ces gens-là vous verrez dans quels guêpiers vous mettez la tête. Mlle Davidée ne peut pas s'empêcher de faire tout le contraire de ce que lui commande sa directrice.

Par exemple, voyant qu'une petite fille, dont la mère, abandonnée de son mari, vit avec un ouvrier du pays, meurt de ce spectacle qu'elle a sous les yeux et de ce qu'elle en entend dire, elle détache l'ouvrier, Jacquet, de sa compagne, Phrosine. Il en résulte que Phrosine devient son ennemie mortelle, accusant son amant d'être épris de l'institutrice (ce qui est vrai, du reste) et l'institutrice d'être une voleuse d'amour, ce qui est tout à fait faux. La petite fille étant morte, Mlle Davidée *ne détourne pas* ses petites camarades de prier pour elle, et les conduit à l'église, son paroissien sous le bras, et a un entretien de cinquante secondes avec le desservant. Donc elle est dénoncée comme cléricale par sa directrice, qui n'est pas une mauvaise personne, mais qui n'aime pas ceux qui se compromettent et n'aime pas à être compromise. Et de là visite d'un inspecteur primaire, lequel est admirable de vérité et est une des figures les plus vivantes et les plus divertissantes, — en vérité il est épique, il est digne de Balzac, — que j'aie jamais rencontrées dans un roman.

Et Davidée Birot réussit encore à aider son ennemie Phrosine, délaissée par son amant, à retrouver son mari, à retrouver son fils, ce qui ne fait point que Phrosine lui pardonne; mais ce qui fait plutôt, — telles sont, vous le savez, certaines natures, — que Phrosine lui en veut plus que jamais. Enfin, l'orage administratif se dissipe de par l'influence du père de Davidée qui est personnage important et même redoutable du « bloc; » et Jacquet, qui, pour délaisser Phrosine, s'était éloigné du pays, y revient, rencontre Phrosine, lui signifie qu'il ne reprendra pas la vie commune et demande à Davidée la permission de demeurer dans le pays. Elle l'aime; elle lui accorde cette permission. C'est fini.

— Mais non; que fera Phrosine?

— Il est évident que ce roman aura une suite que je prévois singulièrement pathétique et peut-être affreuse; mais pour le moment, l'auteur s'est arrêté là.

Cet *épisode*, car je ne considère cette histoire que comme un épisode, est très beau. On est légèrement désobligé de l'amour de Davidée pour Jacquet : il aurait fallu, pour le faire accepter, rendre Jacquet plus beau qu'il ne l'est; mais il faut remarquer, ce que je n'ai pas eu le temps de vous dire, que Jacquet, dans une grève, a été injustement molesté, frappé, blessé par ses camarades, que Jacquet est, par conséquent, *victime de l'injustice*, comme Davidée; et que c'est ce qui donne raison de l'amour qu'elle a

pour lui. C'est bien là la façon dont elle *doit* aimer. Il faut comprendre cela. Il reste encore pourtant chez le lecteur, même après qu'il a fait cette réflexion, un peu de résistance.

Mais tout le reste, l'école, la directrice, la bourgade, le père et la mère de Davidée, le desservant, sans compter l'admirable inspecteur; enfin Davidée elle-même, héroïque et absolument simple dans toute sa conduite et tous ses discours, littéraire et un peu romantique seulement dans son *journal* qu'elle écrit, ce qui est un détail très juste; tout cela est d'une vérité minutieuse et d'un relief extraordinaire; tout cela *vit lentement*, patiemment et fortement, comme la vie même. C'est une de ces œuvres enveloppantes où l'on se sent enveloppé soi-même et dont on croit être un des acteurs. A la fois je désire qu'elle soit continuée et j'appréhende un peu qu'elle ne le soit, craignant que la suite ne se tienne pas à ce haut degré. Mais pourquoi cette crainte? Le talent de M. Bazin est bien sûr de lui, et ses ressources sont très nombreuses et très diverses. Et puis, revoir Davidée me serait toujours agréable.

***

L'Amphisbène, de M. de Régnier... Vous n'ignorez point, et, si vous l'ignoriez par hasard, vos connaissances en langue grecque vous mettraient immédiatement sur la voie, que l'amphisbène est un animal héraldique, une manière de serpent ou dragon, qui a deux têtes, une à chaque extrémité de son corps, et qui jouit de la faculté de marcher également en avant ou en arrière, si tant est qu'il y ait pour lui un arrière et un avant; enfin il suit à son gré l'une ou l'autre de ses deux têtes.

Le roman de M. de Régnier n'est pourtant pas un roman de mœurs politiques. C'est une étude de femme capricieuse. Mlle de Lérins, orpheline et pauvre, a épousé à dix-neuf ans un Français devenu Américain qui a reçu, en la voyant, le coup de foudre, sans qu'elle ait reçu, elle, rien de semblable. Ils ont vécu ensemble pendant cinq ans, à San Francisco, suffisamment heureux; après quoi Mlle de Lérins, et je veux dire Mme Cartier, s'est aperçue qu'elle n'aimait toujours M. Cartier que d'amitié, qu'elle n'aimait pas du tout San Francisco; et que miss Alice Hardington aimait M. Cartier et que M. Cartier voyait dans les millions de miss Hardington un levier merveilleux qui lui aurait bien servi,

s'il l'avait épousée, pour porter infiniment haut toutes ses entreprises; et la très accommodante Mme Cartier a divorcé très sympathiquement d'avec M. Cartier et, richement indemnisée du reste, est redevenue, sinon Mlle de Lérins, du moins Mme de Lérins.

A Paris, où naturellement elle est revenue, elle fait connaissance avec l'aimable, gracieux et timide Julien Delbray. Celui-ci l'aide, avec son érudition et son goût d'amateur d'ameublemens, dans son installation à Paris. Ils deviennent camarades, très bons et très sympathisans camarades.

Sur quoi Mme de Lérins se pose deux questions : « M'aime-t-il, d'amour? Est-ce que je l'aime d'amour? » Et elle se livre à des analyses très délicates dans lesquelles je me félicite de n'avoir pas le temps d'entrer, parce que j'aime mieux que vous en preniez connaissance dans le volume. Ces analyses ne la mènent du reste à aucune conclusion. Il est très difficile de savoir si un oisif qui vous consacre toutes ses après-midi vous aime d'amour, ou simplement vous préfère à son cercle. Ah! s'il avait des occupations qui lui prissent huit heures par jour et que cependant il en consacrât six à Mme de Lérins... Mais, au moins, que ne parle-t-il? La très intelligente Mme de Lérins comprend très bien que, s'il parlait, elle n'en saurait pas davantage, ce que l'on dit n'ayant, en pareille matière, aucune valeur documentaire.

Et, donc, elle se répète : « M'aime-t-il? »

Un fait lui donne à cet égard une demi-conviction. Elle apprend avec une absolue certitude, puisque c'est Mme de Jusainville qui le lui dit elle-même, que Mme de Jusainville a fait du côté de Julien une tentative qui est demeurée infiniment vaine et qu'il lui a été répondu : « J'en aime une autre passionnément. » A la vérité, cette autre, tout en étant assurément une autre que Mme de Jusainville, pourrait aussi être une autre que Mme de Lérins. Cependant il est à peu près certain que c'est Mme de Lérins qu'aime M. Julien Delbray.

Reste la seconde question : « Est-ce que j'aime M. Delbray? » Mme de Lérins se la posait encore en s'embarquant sur l'*Amphisbène*. L'*Amphisbène* est un yacht de plaisance, où le pauvre Hurtin, neurasthénique, fait une croisière avec sa bonne et vénérable tante, en compagnie de Delbray, de Mme de Lérins et de quelques autres visages plus pâles. Sur le bateau et dans les villes que

l'on visite, — jolies descriptions de Naples, Pompéi, Pestum, Palerme, Tunis, Kairouan, Alger, etc., — Delbray, devenu moins timide, d'une part se déclare enfin, d'autre part donne à Mme de Lérins ces menues preuves, et décisives, d'amour, qui sont les attentions multipliées et constantes; d'autre part encore, sur quoi l'auteur n'a peut-être pas assez insisté, *décrit* Mme de Lérins à elle-même physiquement et moralement telle qu'il la voit, telle qu'il l'imagine, telle qu'il la « cristallise; » et cela encore est une preuve d'amour.

Mais : « décidément il m'aime et je l'aime, se dit Mme de Lérins, et même il m'aime passionnément et je l'aime à la passion. *Mais* il y a quelque chose de terrible. C'est un imaginatif, c'est un cristalliseur; il me voit mille fois plus belle et, ce qui est plus grave, il me voit mille fois meilleure, mille fois plus parfaite, si l'on peut ainsi parler, que je ne suis. Quand c'est comme cela, il y a dans l'avenir de telles déceptions, de telles décristallisations, de tels écroulemens, que c'est à un épouvantable désastre que l'on court. Ce n'est pas à dire qu'il m'aime trop pour que je l'épouse; non; mais il me voit trop en beau pour qu'il n'y ait pas risque de complet malheur à l'épouser. »

Ainsi raisonne Mme de Lérins. Remarquez qu'elle n'est pas une jeune fille, qu'elle a vingt-cinq ans, qu'elle a été mariée cinq ans, qu'elle peut se connaître et qu'elle est de celles, très rares, qui se connaissent.

En conséquence, non pas de ses raisonnemens, car on ne fait rien par suite de raisonnement, mais de la terreur que l'avenir lui inspire, elle fuit à l'anglaise, et, qui pis est, à l'américaine, écrit à Julien qu'elle s'est trompée, qu'elle ne l'aime pas, quitte brusquement l'*Amphisbène*, à qui elle ressemble, je veux dire qu'elle ressemble à l'animal du même nom, et rentre précipitamment en France. Delbray tombe dans un profond désespoir.

La moralité est très juste. « Connais-toi toi-même, » disait Socrate. Il ne parlait pas aux amoureux. Si vous voulez vous laisser aller à l'amour, *ne vous connaissez pas vous-même;* ignorez-vous avec le plus grand soin. Il n'est pas inutile, non plus, d'ignorer le partenaire. Mais cela avait été dit. Ignorez-vous vous-même est plus nouveau et il est très juste, profondément juste. Un des ennemis de l'amour, c'est la modestie. Un de plus! En a-t-il! Beaucoup, oui.

L'originalité de cet aimable ouvrage est très piquante et l'art

de composition, dont mon analyse n'a pu vous donner qu'un aperçu, est merveilleux. Depuis très longtemps, depuis peut-être les *Vacances d'un jeune homme sage*, M. de Régnier n'avait mis autant d'art savant, ingénieux, adroit, infaillible, dans un roman. La seule critique que je ferais peut-être est celle-ci que toutes les analyses que fait d'elle-même et de ses sentimens Mme de Lérins, elle les fait dans des lettres adressées à son ancien mari. Il y a là quelque chose que d'aucuns trouveront piquant, mais qui me désoblige, comme étant un certain manque de pudeur ou au moins de délicatesse. Sans doute Mme de Lérins n'est pas une jeune fille; mais vraiment elle ne l'est pas assez, je veux dire elle l'est *trop pas du tout*; c'est à l'excès qu'il ne lui en reste rien.

Jolie diversité : les deux tiers du roman sont faits du *journal* de Julien, un tiers de ces lettres-mémoires de Mme de Lérins à son ancien mari : le *journal* de Julien est écrit en style de notre temps : les lettres de Mme de Lérins sont écrites en style qui, sans pastiche, mais par le tour de phrase, rappelle le XVIIIe siècle; et je répète que cette diversité est d'un ébattement agréable. Cet ouvrage en somme est délicieux...

J'allais oublier de vous dire que le dénouement que je vous ai rapporté plus haut n'est pas le dénouement : n'est pas le *dernier dénouement*. Il pourrait l'être, et qui sait si je ne désirerais pas qu'il le fût? mais enfin il ne l'est pas. Il y a un « épilogue » où Mme de Lérins se ravise, où elle vient se jeter dans les bras du bon Julien et lui pardonner tout le mal qu'elle lui a fait. Pourquoi? Par pitié, sans doute, car la femme est pitoyable. Par bonté, sans doute; car la femme est si bonne! Oui, par pitié, par bonté; — et aussi parce qu'elle a appris que Mme de Jusainville faisait de nouvelles avances à M. Julien Delbray, et que celui-ci, par désespérance, était aussi près que possible de les accepter. Une femme peut se refuser, encore qu'elle aime, par terreur de déchoir aux yeux de l'aimé, et c'est une grande délicatesse; par terreur de ne faire qu'un temps le bonheur de celui qu'elle aime et de faire son malheur ensuite, et c'est une haute générosité; mais s'il s'agit, non d'abandonner l'homme qu'on aime, mais de le céder, si la jalousie se mêle de l'affaire, il n'y a délicatesse ni générosité qui tienne; tout cela est balayé par un grand vent. « Si quelqu'un doit faire son malheur, j'aime autant que ce soit moi. » Est-ce un sentiment bien féminin? Beaucoup

l'affirment. M. de Régnier semble le croire. De là son second dénouement, qui ne laisse pas d'être vraisemblable.

***

Le Tournant, de Mme Jacques Morian, est un roman écrit avec soin et une étude assez forte de psychologie religieuse.

En bref, c'est l'histoire d'une jeune femme ramenée à Dieu par le malheur et à son mari par Dieu. Il n'y a rien de plus édifiant et il n'y a rien de plus exactement vrai. Mme Jacques Morian a le sens très juste des évolutions d'âme.

Madeleine, fille d'un libre penseur, ou plutôt d'un homme qui craignait pour les jeunes filles les mauvais effets possibles de l'exaltation religieuse, n'avait plus, quand elle s'est mariée avec le docteur Lozet, qu'une foi très tiède et comme lointaine. Le docteur Lozet était, lui, franchement matérialiste et, ayant sur sa femme, qui l'aimait profondément, une très grande influence, il l'avait presque absolument détachée de tout souvenir religieux. Mme Lozet est restée charitable, directrice ou adhérente de dix sociétés de bienfaisance; mais elle ne pratique plus et ne croit plus.

Sept ans se sont écoulés depuis son mariage. Son mari commence à se déranger de plusieurs manières. D'une part, il est saisi par l'ambition politique et, d'autre part, il est très sensible aux attraits de Mme Levrat, femme qui a un salon politique et une influence assez grande dans le monde des politiciens. Mme Lozet s'aperçoit, ce dont elle ne s'était jamais avisée jusqu'alors, et ce qui, du reste, en somme, n'était pas, qu'elle est violente. Elle entreprend son mari, sur ses infidélités, de toutes les façons les plus susceptibles de compliquer toutes les affaires au lieu de les aplanir; elle use de tous les procédés qui peuvent lui aliéner son mari au lieu de le ramener à elle.

Il n'est pas précisément violent, lui, mais il est irritable et orgueilleux. Je crois que jamais le mot bien connu, un peu bête, « je suis le maître, » ne lui échappe; mais il est, pour ainsi dire, sous toutes les paroles qu'il prononce et derrière tous les gestes et même dans tous les gestes qu'il fait. En dernier lieu, il prétend imposer à sa femme de recevoir, en un dîner qui a un caractère quasi officiel, la femme que Madeleine croit obstinément être sa maîtresse. C'en est trop pour Mme Lozet

qui dit nettement : « Je pars ; » et qui part effectivement.

Elle n'a à ce moment qu'un regret, c'est de se séparer, par sa faute, de son mélancolique et charmant et douloureux consolateur, son beau-frère, Maxime Lozet, jeune idéaliste délicieux, qui n'aime qu'elle, de l'amour le plus pur du monde et est miné par on ne sait quelle maladie, bien probablement mortelle.

Madeleine erre de pays en pays, traînant sa vie lourde et d'autant plus lourde qu'elle est vide. Elle revient à Paris, qui est la ville où il est encore le plus facile de se cacher et de se terrer. Elle habite la triste île Saint-Louis, qui s'accommode merveilleusement à la situation de son âme. Elle se reprend, forcément, au goût de la lecture. Tous les livres frivoles la rebutent. Peut-on lire des romans quand on en vit un et le plus douloureux qui puisse être? Les livres d'inspiration religieuse l'attirent, d'abord seulement par le désenchantement dont ils sont pleins à l'égard du « monde » et de la vie telle que les hommes l'ont faite. Son aigreur y trouve aliment, ou voix basse et sourde qui lui répond.

Puis, la recherche de la consolation et la consolation elle-même et un commencement de l'amour de Dieu s'insinuent. Les livres religieux sont très machiavéliques. Ils nous prennent d'abord par certains de nos défauts : misanthropie, pessimisme, désabusement, horreur de la vie. Ils ont cela à leur base. Puis, peu à peu, ils invitent à les gravir et l'on trouve à leur faîte l'amour de toutes les choses qui détruisent ou plutôt qui renversent, qui *retournent* ces défauts-là. Il ne faut pas haïr les hommes, *quoique* haïssables, *parce qu'ils* sont toujours malheureux; il ne faut pas détester la vie, *quoique* mauvaise, *parce qu'à* la détester on la fait plus mauvaise encore : il ne faut pas trouver tout mal fait, parce que l'imperfection des choses postule, et en la postulant démontre une réparation nécessaire et pour ainsi dire inévitable dans un autre plan de l'univers.

Voilà les idées, en tout cas très salutaires, que Madeleine puise dans l'*Imitation*, dans Pascal et dans saint François de Sales.

Tout cela l'amène peu à peu à fréquenter certain couvent, à converser avec certain aumônier qui est un grand manieur d'âmes et qui, prudemment, savamment, par degrés, et ne faisant assaut que quand il est sûr que le terrain gagné est bien acquis, achève la conversion de Madeleine.

Or, dans ce couvent, — ce qui m'étonne un peu, puisque c'est un couvent de femmes et qu'il ne nous est pas donné comme étant un hôpital, et il y a ici quelque obscurité, mais il n'importe, — on soigne un cancéreux qui en est aux dernières heures. Ce malade, c'est précisément Maxime Lozet, ce frère du mari de Madeleine, de qui je vous ai parlé. A son chevet, Madeleine retrouve son mari. Elle est prête pour le pardon. Les regards du mourant le lui demandent et le lui imposent... Vous connaissez déjà le dénouement.

Le roman est touchant et pathétique. Il ne contient à vrai dire qu'une biographie morale, celle de Madeleine; mais elle est très bien vue et très bien conduite. Nul moment de cette biographie où l'on ne se sente en pleine vérité. Des points qui restent obscurs agacent un peu la curiosité légitime du lecteur : jusqu'où les choses ont-elles été entre le docteur Lozet et Mme Levrat? Il serait utile de le savoir, même au point de vue de l'étude du caractère de Madeleine, surtout à ce point de vue, pour que l'on sût sur quoi porte son pardon et la grandeur du sacrifice qu'elle fait en l'accordant. Mais, tout compte fait, nous sommes ici en présence d'une œuvre de sincérité, d'attention scrupuleuse, de perspicacité et qui s'élève avec simplicité à une singulière hauteur morale.

Il ne me sera pas défendu de rappeler, à propos de cet ouvrage, que le meilleur roman de Mme Jacques Morian est *Une passion*, livre où l'égoïsme sincère, ingénu, candide, cordial, stupéfait d'être appelé par son nom et proprement effroyable, que l'homme apporte *quelquefois* dans les relations amoureuses, est peint avec une puissance tranquille que je n'ai peut-être jamais vue nulle part à ce degré.

ÉMILE FAGUET.

POÉSIES

POUR LES CLOCHERS

Un seul chant a jamais calmé l'angoisse humaine :
Nous partons du matin pour aller à la nuit
Et nous ne savons pas où le chemin nous mène;
Un seul espoir nous illumine et nous conduit.

Dans l'ombre où la raison s'effare,
N'éteignez pas l'unique phare !...
La tombe est ouverte là-bas.
La voix qui rassure et console,
A l'heure où le sage s'affole,
Par pitié, ne l'étouffez pas !

Dans les cœurs ignorans et sous les toits rustiques,
Le désespoir, la haine ont répandu leur fiel;
Laissez l'écho des champs répéter nos cantiques;
Faites grâce aux clochers qui nous montrent le ciel !

Comme un colombier ses colombes,
Ils groupent autour d'eux les tombes
Et les âmes de nos défunts;
Malgré la nuit muette et noire,
Là, nous évoquons leur mémoire
Dans la prière et les parfums.

Laissez dormir en paix ces morts pleins d'espérance,
Et ne permettez pas que s'écroule sur eux
L'édifice d'amour et de persévérance
Que leur foi construisit en des jours plus heureux.

Ne fermez pas le sûr asile
Où ceux que le malheur exile
Retrouvent le pays rêvé;
Où les larmes qu'on dissimule
Tombent de l'aube au crépuscule,
En silence, sur le pavé.

La plus chétive église est une bonne mère,
Et quand on la détruit, on fait des orphelins :
Que deviendraient les cœurs déçus par leur chimère,
Tous les cœurs de dégoût et d'amertume pleins ?

Tous ceux pour qui la solitude
Est la seule béatitude,
Ceux qu'a ballottés chaque vent
Et qui, sans maison paternelle,
Cherchent la demeure éternelle,
Où fuiraient-ils dorénavant ?

Gardez l'ancien trésor ! Que triomphant du doute,
Symbole glorieux d'un espoir immortel,
La cathédrale vers le ciel s'élance toute !
Que la lampe toujours brûle devant l'autel !

Que les cloches vibrent, parole
Qui, sans dire de mots, console
Et berce avec un tendre accent ;
Chant aérien qui délivre
L'âme, et plus haut la fait revivre,
Qui l'emporte d'un vol puissant.

Que les clochers, bâtis par les pères, étendent
Sur les enfans leur ombre, afin que, tour à tour,
Les générations successives répandent
Les mêmes pleurs, en implorant le même amour ;

Afin que descendent ensemble
Sur celui qui prie ou qui tremble,
Sur les faibles et sur les forts,
Sur tous ceux dont le front s'incline,
La miséricorde divine,
La bénédiction des morts !

L'OASIS DE DAMAS

Après l'ardent désert, les monts rudes et beaux
Dont les roses sommets semblent de grands flambeaux,
Et les âpres ravins, nus comme des tombeaux,

Voici les frais vergers pleins d'ombre et de ramures
Où dans l'eau jaillissante, aux enivrans murmures,
Se mirent le ciel clair et les grenades mûres.

Voici Damas avec sa foule de passans,
Sa cohue et son bruit sans cesse renaissans,
L'odeur des abricots, du musc et de l'encens.

Dans les souks où l'air vibre, où le sol blanc poudroie,
Sur les cuirs bigarrés, les étoffes de soie,
Le vif soleil répand sa lumière et sa joie.

Il fait luire le verre et l'ambre des colliers,
Le cuivre martelé des pesans chandeliers,
L'amulette qui pend au sac des chameliers.

Majestueux, parmi pastèques et tomates,
Les chameaux, balançant leur long cou sur leurs pattes,
Reviennent du désert tout chargés d'aromates.

En respirant l'étrange et suave senteur,
J'entends si tristement chanter leur conducteur,
Et ta plainte me touche, ô sauvage chanteur !

Comme toi je connais la région terrible
Où d'implacables traits la lumière nous crible,
Le mirage menteur, la soif inextinguible ;

J'ai dû le traverser, le pays âpre et beau
Où de ma chair saignante est resté maint lambeau,
Les ravins sans verdure et les rochers sans eau.

Dans le silence trop profond qui nous oppresse
Et la splendeur écrasante à notre faiblesse,
J'ai suivi le chemin dont chaque pierre blesse.

Et j'en ai rapporté des aromes exquis,
Des baumes, des trésors avec douleur conquis
Sur les sables, les rocs, les épineux maquis,

Et des chants qui charmaient pour une heure ma peine...
Toi, dans la cour sacrée, au bord de la fontaine,
Tu vas goûter enfin une paix souveraine.

Au seuil de la mosquée où vient mourir le bruit,
Tu pourras sommeiller de l'aurore à la nuit,
Et laver ta poussière au flot qui danse et luit.

Farouche pèlerin, faut-il que je t'envie
Pour cette halte après le labeur de la vie,
Pour ta route achevée et ton âme assouvie ?

Ne trouverai-je pas quelque part, sous les cieux,
Un repos plus profond et plus délicieux,
Une source qui lave et désaltère mieux ?

PARFUMS DISPERSÉS

Le vaisseau lève l'ancre : adieu, monts où j'errais
Ivre de vent et de lumière,
Ravins divinement mystérieux et frais
Où chante dans un lit de pierre
L'eau printanière.

Une dernière fois, je regarde pâlir
La pourpre du soir sur l'Hymette ;
Je vois la nuit et la distance ensevelir,
Sous une brume violette,
Le Lycabette.

Salamine n'est plus qu'un nuage léger,
Qui dans le lointain s'évapore ;
Demain, nous saluerons un rivage étranger :
Pour nous, là-bas, vers le Bosphore,
Naîtra l'aurore.

Je m'assieds à la poupe afin de goûter mieux
L'heure suave et taciturne,
Et sur mon front s'épanche en flots silencieux,
Comme un baume coule d'une urne,
La paix nocturne.

Voici que tout à coup glisse dans l'air marin
Un souffle qui vient de la rive ;
L'odeur du thym, du myrte en fleurs, du romarin,
Furtive caresse, m'arrive
Si chaude et vive !

Qu'il est délicieux, cet arome puissant,
Adieu suprême de la Grèce !
C'est elle ; je frémis en la reconnaissant,
Je la respire avec ivresse,
L'enchanteresse !

Je foule les sentiers pleins de parfums exquis
Où l'essaim doré des abeilles
Bourdonne, où chaque soir planent sur les maquis
Des nuages, formes vermeilles
Aux dieux pareilles.

Rapides jours, enfuis déjà, vous renaissez ;
O splendeur disparue et morte,
Je te possède encore un peu ! Bonheurs passés,
Cette brise légère et forte
Vers vous m'emporte.

Ainsi l'amour perdu, le jeune et bel espoir,
Lorsque pour jamais on les quitte,
Semblent parfois revivre ; à notre horizon noir,
Leur flamme un moment ressuscite
Et s'éteint vite.

Au crépuscule, ainsi, nos songes sont bercés
Par tous les enivrans aromes
Des paradis trompeurs dont nous fûmes chassés ;
Ces soupirs, ces reflets, ces baumes,
Sont des fantômes.

O souvenirs, parfums dispersés sur la mer
Immense où nous voguons sans trêve,
Spectres des jours heureux, le vent du gouffre amer
A nos cœurs déçus vous enlève,
Ainsi qu'un rêve !

L'ANÉMONE

Anémone au sein noir, à la robe éclatante,
Fille du grand soleil et du vent printanier,
Tout fleurit ; le jardin est comme un prisonnier
Que l'on délivre enfin, après la longue attente.

Tout resplendit, mais ta beauté d'abord me tente ;
Parmi l'herbe, de loin, j'aime à te voir ployer
Et dans la brise et la lumière chatoyer,
Flamme multicolore, étoile palpitante.

Toi que j'allais cueillir au bord d'un golfe bleu,
Au pays qui m'est cher, je suis ta sœur un peu,
Enfant du sol latin, fleur de Grèce et d'Asie.

Sous le voile changeant, le masque aérien
Que de mille couleurs tisse ma fantaisie,
S'abrite un cœur plus sombre encore que le tien.

LE MIRACLE DU LYS

Au pied du Mont Carmel, souvenir émouvant,
On voit, ensevelis dans l'ardente poussière,
Les cyprès et les croix d'un ancien cimetière ;
Là dorment les Latins sous le ciel du Levant.

Après le rude été, rien n'y semblait vivant
Qu'une gerbe de lys, blancs comme la lumière,
Qui, beaux et délicats, jaillissaient d'une pierre ;
Leur fraîcheur se riait du soleil et du vent.

De quelle pâle chair avait germé leur tige ?
Quel printemps et quelle aube annonçait ce prodige ?...
Et toi, cœur consumé par l'implacable feu,

De ta cendre, une fleur peut-elle naître encore ?
Vas-tu t'épanouir, à la gloire de Dieu,
Dans un amour céleste et pur comme l'aurore ?

LE LAURIER

Alentour, le soleil flambe, le vent halète ;
Ici, des arbres verts bravent l'été de feu ;
Voici de l'herbe, un chant de source, un miroir bleu,
Embaumé par la menthe et par la violette.

Ce n'est pas pour l'eau vive où le ciel se reflète,
La couche de gazon qui semble attendre un dieu,
Les platanes géans que j'aime tant ce lieu,
Fraîche oasis parmi les pierres de l'Hymette.

Mais si tu veux savoir quel charme en ce ravin
Rend l'air délicieux, le silence divin,
Viens près de ce laurier, luth vivant qui soupire ;

Entre ses noirs rameaux dont le suc est amer,
Tes yeux verront, dans la clarté d'un beau soir, luire
Le roc de Salamine au-dessus de la mer.

LE VOYAGE

Sur le tillac, dressez, marins, une humble tente
Pour m'abriter du froid nocturne et de l'embrun ;
J'entendrai l'eau tambouriner sur son cuir brun
Quand le vent gonflera la voile palpitante.

Je m'enfuis : l'horizon illimité me tente ;
Adieu, l'amour perfide et le bonheur défunt !
La mer est belle ; en m'enivrant de son parfum,
J'oublierai que la vie a déçu mon attente.

A mon espoir, je vois s'ouvrir un nouveau champ ;
J'ai hâte de sentir, sous l'éperon tranchant,
Les vagues se cabrer comme un coursier superbe.

Emporte-moi, léger vaisseau, puissant dauphin,
Vers la rive où bientôt je trouverai sous l'herbe
Le but d'un long voyage et d'un désir sans fin.

VÉGA.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Iphigénie*, tragédie en cinq actes en vers par Jean Moréas. — *Poil de Carotte*, un acte par Jules Renard. — Odéon : *Esther princesse d'Israël*, drame en quatre actes en vers par MM. André Dumas et Sébastien-Charles Leconte. — *La Foi*, pièce en cinq actes par M. Eugène Brieux.

Nous nous plaignons parfois et avec raison de ne pas voir assez souvent reparaître sur l'affiche de nos théâtres subventionnés les titres d'œuvres fameuses qui font partie de notre patrimoine littéraire et de notre tradition classique. On vient de nous donner *Iphigénie* à la Comédie-Française et *Esther* à l'Odéon. Seulement, cette *Iphigénie* n'est pas l'*Iphigénie* de Racine, cette *Esther* n'est pas l'*Esther* de Racine. Des écrivains ont été d'avis que Racine n'avait pas tout dit sur Iphigénie et qu'on pouvait, après Racine, présenter Esther au public français. Ils n'ont certes pas prétendu se comparer eux-mêmes à Racine, qui avait tant de talent! Ce serait une injustice de leur reprocher ce manque de modestie ou cette imprudence. Mais, pour ce qui est de leurs pièces, il faut bien les comparer à celles de Racine, et même la comparaison s'impose, puisque le sujet est le même, et que, malgré tout, le spectateur français sait encore son Racine par cœur. Voici donc des auteurs d'aujourd'hui qui conçoivent une autre manière de traiter les sujets de Racine, une manière qui peut-être eût été celle de Racine, si Racine n'eût été retenu par les habitudes et le goût de son temps. N'est-ce pas leur droit? — Les sujets, se disent-ils, appartiennent à tout le monde. Et Racine n'avait pas même inventé les siens! Il les empruntait au théâtre grec, aux livres saints. En les empruntant, il les altérait. Il laissait tomber des traits devant lesquels reculait la timidité de la raison classique. Ce n'était pas sa faute, et, vivant dans son

temps, nous n'aurions pas fait mieux que lui. Mais il est permis d'imaginer ce qu'il eût fait s'il eût vécu de notre temps... » Il n'est pas impossible que ce système se généralise. Étudions donc, d'après les premiers spécimens qui nous en arrivent, cet art qui est : l'art de refaire les pièces de Racine et de les améliorer.

Je n'ai pas connu Jean Moréas. Ceux qui l'ont fréquenté, dans les dernières années de sa vie, m'assurent qu'il fondait sur la représentation de son *Iphigénie* les plus grandes espérances. Enfin on verrait ce que c'est qu'une tragédie vraiment digne de ce nom et classique au point d'en être grecque! Il ne doutait pas qu'il n'eût fait un chef-d'œuvre et qu'on ne dût s'en apercevoir un jour ou l'autre dans Paris, qui est l'autre Athènes. Il garda jusqu'au bout cette conviction, respectable comme tout ce qui est sincère. Il y était encouragé par de très chauds partisans, dont le zèle ne s'est ni démenti ni ralenti et qui n'ont eu de cesse qu'ils n'aient obtenu de la Comédie-Française la représentation du chef-d'œuvre ignoré. Aussi vaut-il mieux qu'il n'ait pas assisté à cette représentation. Le premier soir, c'était affligeant de voir le public s'éclaircir d'acte en acte, de scène en scène, s'esquiver par petits paquets, en sorte qu'à la fin on comptait ceux qui avaient prolongé jusqu'au bout la résistance. Le second soir, ce fut plus chagrinant encore. Il restait à jouer les dernières scènes, où le Vieillard vient raconter le prodige que vous savez :

> Comment et dans quel lieu *s'en fut-il retiré,*
> Le beau corps virginal que nous avions pleuré?
> Une biche était là sur l'autel étendue,
> Énorme *de sa taille*, agréable à la vue...

Quand la toile se releva, la salle fut tout étonnée d'avoir sous les yeux une cour de ferme avec maison d'habitation moderne et Mlle Leconte en blouse et pantalon de toile grise. C'est que, pour arrêter cette tendance à s'en aller, manifestée par le public de la veille, on avait placé *Poil de Carotte* en fin de représentation. C'était à prendre ou à laisser : on resterait à *Iphigénie*, ou on ne verrait pas Mlle Leconte dans *Poil de Carotte*. Toutefois pour n'imposer au public qu'un minimum d'*Iphigénie*, on en avait coupé un bon bout. Cette mutilation aurait désolé Moréas, et à juste titre. Il n'aurait pas perdu la foi dans son œuvre, évidemment. Mais il aurait désespéré des Athéniens de Paris.

Ce qu'on demande d'abord à une pièce en vers, c'est d'être bien écrite en vers. Jean Moréas faisait de beaux vers quand c'était pour son propre compte, c'est entendu ; mais pour le compte d'Euripide, il fai-

sait des vers cruellement médiocres. Je ne choisis pas mes exemples, mais il faut pourtant citer des exemples. Agamemnon s'adresse à Ménélas :

Je t'accuse à mon tour, mais je te parlerai
Sans trop enfler la voix, sans lever les *paupières*
Insolemment. Écoute, et je me souviendrai
Et quel est notre rang et que nous sommes frères.
Je m'étonne vraiment voyant ce que ton cœur
Communique à tes yeux contre moi de fureur.
En quoi t'ai-je offensé? Depuis quand? Ton Hélène
Abandonna ta couche, oubliant la pudeur.
Tu la gardais bien mal. Dois-je *en* porter la peine ?...
Et tu pâlis de rage *et tu n'es pas content!*
Je ne suis qu'à blâmer, dis-tu? Toi qui ne cesses
De soupirer après de honteuses *mollesses*.

Il est trop évident que le mot *paupières* est mis ici pour le mot *yeux*, qui avait le tort de ne pas rimer avec frères. Et comment en effet ne pas s'étonner de cette *communication* faite à des yeux par un cœur? *En* signifie : de ce que tu la gardais bien mal. *Et tu n'es pas content*, dit à un homme dont nous savons déjà qu'il a pâli de rage, fait songer à cet assassin auquel on reproche de « manquer de délicatesse. » Quant aux « honteuses *mollesses*, » un écrivain français les eût sans doute appelées de « honteuses voluptés. » Moréas était un étranger écrivant en français ; nous devons savoir beaucoup de gré aux étrangers qui choisissent notre langue de préférence à toute autre, et même à l'esperanto ; seulement ils sont sujets, quand ils l'écrivent, à certaines incertitudes et impropriétés de langage, où nous sommes bien forcés de voir des provincialismes et des exotismes plutôt que des beautés.

Le chœur répond :

On ne distingue point le faux du *véritable*,

car le mot *vrai*, appelé par le sens, ne rime pas avec *aimable*, qui est un peu plus bas. Il est fort heureux que ce soit Moréas qui ait écrit des vers tels que ceux-ci :

Trop épris de moi-même et rempli du venin
De la présomption que ma faiblesse abuse...

De la corruption naît le dissentiment...

car s'ils eussent été de Ponsard ou d'Augier, on les eût trouvés d'une

platitude extrême. Et en voici pour lesquels il faut bien avouer que le seul mot qui serve est celui de coq-à-l'âne :

Dans un baiser *amer*
A ton père, ma fille...

ou bien :

Une brutale main
Avec le fer aigu fera de ta poitrine
Jaillir ton sang *humain.*

Car le moyen de frapper avec le fer la poitrine d'une jeune fille, et d'en faire jaillir un sang qui ne serait pas du sang humain ?

Je n'insiste pas ; ce serait fastidieux. Ce que j'ai voulu dire, c'est que la tragédie de Moréas est pleine de chevilles, d'inversions, de prosaïsmes et de fautes de français. C'est à peine si, dans les passages lyriques ou oratoires, le style est meilleur, et encore d'une élégance surannée et falote. A ce point de vue, le besoin ne se faisait pas sentir de mettre cette *Iphigénie* à la Comédie-Française, où il y en a une autre qui, elle, est très bien écrite et même correctement.

Une pièce a beau être en vers, il faut malgré cela faire quelque attention au caractère des personnages, à leurs actes et à leurs sentimens. Dans *Iphigénie*, il y a Iphigénie. Depuis le moment où, ayant fait le sacrifice de sa vie, elle est soulevée par l'exaltation grandissante, auréolée par les feux prochains de la gloire, son rôle est magnifique et fait passer en nous un peu de son enthousiasme. Mais nous avons eu un instant de surprise. Nous ne nous attendions pas que la jeune fille, tout à l'heure si désolée de mourir et qui suppliait si désespérément son père, dût se transformer si vite en une héroïne. Le revirement a été brusque. Dumas fils eût trouvé que cela manque de préparations, et Sarcey qu'il y a un trou dans la composition. Ménélas paraît au début de la pièce : cela nous désoblige infiniment. Si Agamemnon est le roi des rois, son frère est le roi des cocus. Depuis que le ridicule de Molière a passé par là et que Ménélas s'appelle chez nous Sganarelle, le rôle n'est plus possible dans une tragédie. Celui d'Achille est piteux. Ce héros est prêt à toutes les violences, mais préférerait la douceur. Il accompagnera Iphigénie auprès des autels, pour le cas où, le sacrifice ayant cessé de lui plaire, elle se raviserait au dernier moment. On nous a changé notre Achille. Ce bouillant jeune homme en remontrerait pour la prudence à Ulysse lui-même. Son sabre est celui de M. Prudhomme qui sert à défendre les institutions ou, au besoin, à les combattre.

Tout cela est dans Euripide... je le sais bien. Et puisque, dans Euripide, tout cela était à sa place, le plus sage était de l'y laisser. La nouvelle *Iphigénie* n'est qu'une traduction de la pièce antique, et Moréas s'est efforcé de se tenir aussi près que possible de l'original : cela est à l'éloge du traducteur, mais n'a aucune espèce d'importance au théâtre. Car nous n'avons pas le texte grec sous les yeux, et d'ailleurs nous ne comprenons pas le grec. Ces exercices, où il s'agit d'unir dans de savantes proportions la fidélité et la liberté, l'exactitude et l'aisance, ne sont nullement à dédaigner; mais ils risquent de n'être tout à fait appréciés que par les gens de métier. Ils font merveille dans les milieux scolaires. Nos premières tragédies, œuvres de bons poètes du XVIe siècle, se jouaient dans les collèges. C'est le sort qui eût convenu à l'élégante version de Moréas.

J'ai à peine besoin de dire que Mme Bartet a été parfaite dans le rôle d'Iphigénie. Elle est toute l'interprétation. Et, en somme, il faut beaucoup pardonner à une pièce qui nous a permis de l'applaudir une fois de plus.

Esther princesse d'Israël est un drame historique et lyrique à grand spectacle et à grand orchestre. L'Odéon l'a encadré de somptueux décors, empruntés, je crois, au théâtre de Monte-Carlo. La figuration y est nombreuse et les musiciens y exécutent une véritable partition. Les auteurs sont MM. Sébastien-Charles Leconte et André Dumas; le premier, poète de belle allure, qu'un mérite, incontesté de ses pairs, a fait nommer président de la Société des poètes français; le second, plus nouvellement entré dans la carrière, et qui s'est fait une place des plus distinguées parmi les jeunes poètes. Ils ont, comme c'est aujourd'hui l'habitude, expliqué eux-mêmes au public ce qu'ils ont voulu faire. L'idée de leur pièce leur est venue en lisant un chapitre de Paul de Saint-Victor. L'auteur des *Deux Masques* y faisait remarquer qu'il y a deux Esther et que celle de Racine diffère beaucoup de celle de la Bible, ce qui est une remarque tout à fait judicieuse. A ces deux Esther ils résolurent d'en ajouter une troisième, qui ressemblerait, trait pour trait, à celle de la Bible.

Leur pièce commence par un tableau d'orgie, brossé, à ce qu'il me semble, dans le genre d'une toile de M. Rochegrosse qui, il y a une vingtaine d'années, fit sensation au Salon par sa fougue et ses dimensions. C'est à Suze, dans une grande salle du palais d'Assuérus reconstitué d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie. Architecture, sculpture, mobilier, costumes, armes, vaisselle, mets et boissons.

fleurs et fruits, tout y est d'une exactitude scrupuleuse et garantie. Le Roi est vêtu de la kandys, sorte de robe médique qu'il ne faut pas confondre avec les autres robes, qui sont des robes et ne sont pas des kandys. Il est coiffé de la kitaris qui est une mitre en feutre et non pas un diadème, et il tient en main un sceptre d'or, ce qui est l'usage commun aux rois de tous les temps et de tous les pays, à table et ailleurs. Il y a sept jours et sept nuits que dure le festin. Cela excuse un peu de lassitude qui commence à s'emparer des convives et du Roi. Celui-ci, pour en renouveler l'intérêt, fait paraître dans une loggia son épouse préférée, Vasthi. Il exige qu'elle se mette nue devant l'assistance. J'ai oublié de vous dire qu'il est complètement ivre. Comme elle refuse, il lui lance une flèche. Elle tombe morte... Nous sommes loin du dialogue entre les deux amies qui se retrouvent :

Est-ce toi, chère Élise?...

Il faut remplacer Vasthi. L'ordre a été donné de chercher parmi les jeunes filles les plus belles des cent vingt-sept royaumes sur lesquels règne Assuérus... Mais il n'est pas nécessaire de suivre la pièce dans tous ses développemens; et nous pouvons arriver tout de suite au dernier acte qui en est la partie la plus originale. Esther a obtenu de l'amoureux Assuérus la grâce de Mardochée, le supplice d'Aman et des dix fils d'Aman. Elle reste pensive. Que lui faut-il encore et qu'attend-elle pour contenter les ardeurs du Roi, qui devient de plus en plus pressant et qui même s'impatiente? Il faut, à cette charmante femme, la mort de tous ses ennemis — ils sont des milliers — tout simplement. Assuérus s'étonne qu'elle pense à de telles choses en de tels momens :

ASSUÉRUS

Quoi? Même en ce moment, ma pâle bien-aimée,
Peux-tu de tels soucis avoir l'âme alarmée?
Non, non. Ne pensons plus aux hommes jusqu'au jour.
Je suis la force unique et toi l'unique amour,
Rien, dans cette minute ineffable et profonde,
Ne compte plus pour nous qui sommes seuls au monde,
Et je baise ton front, tes lèvres et tes yeux..

ESTHER

Mais combien notre amour sera plus furieux,
Quels seront mes transports de folie et de joie,
Et combien cette nuit, où je serai ta proie,
Aura plus de fatale et tragique splendeur,
Si l'heure où je succombe en tes bras a l'odeur
Des matins de carnage et des soirs de victoire!

ASSUÉRUS

Tu veux donc que pour nous la nuit d'amour soit noire?

ESTHER

Je veux qu'elle soit rouge et que sous son manteau
D'étoiles le sang pur ruisselle comme l'eau,
Qu'autour de notre couche, en son ombre agrandie,
Éclate le tumulte et ronfle l'incendie,
Et jusqu'aux premiers feux du matin renaissant,
Que les noces d'Esther soient des noces de sang !...

Bientôt on entend une clameur gronder dans le lointain. C'est le massacre qui commence. Ça n'a pas traîné. Alors Esther commence à éprouver du plaisir dans les bras d'Assuérus. Elle se donne, dans le double enivrement des sens satisfaits et de la vengeance assouvie. Du sang, de la volupté et de la mort !

Jamais je n'ai rêvé d'une pareille extase...
Aimons-nous dans la mort et dans la volupté.

Telle est cette nuit de noces, bien orientale. Il est à peine besoin de remarquer que cette scène très montée de ton ne figure pas et ne pouvait pas figurer dans une pièce destinée à être représentée par les demoiselles de Saint-Cyr:... mais puisque c'est conforme au Livre d'Esther !

Seulement est-ce conforme au Livre d'Esther? Il est dit dans la Bible que la Reine obtint de l'amour du Roi des lettres ordonnant de massacrer les ennemis de sa race. Et c'est tout. Là-dessus l'imagination des deux auteurs, qui venaient de lire le chapitre de Paul de Saint-Victor, est entrée en travail. Elle leur a aussitôt suggéré la vision d'une femme atteinte de cette espèce de délire qui mêle à la folie de la chair la folie du sang, avive l'une par l'autre et fait naître de l'horreur même et de la souffrance une volupté inouïe : c'est un mélange des plus savoureux et qui exclut toute idée de fadeur. L'Esther biblique devient ainsi un cas de manie érotique et sanguinaire. C'est proprement « un monstre. » Les romantiques posaient ce principe : « Fabriquons des monstres ! » Ils auraient eu pour cette Esther les yeux d'Assuérus. Ils aimaient les tableaux d'orgie et aussi à jeter au milieu des fêtes de l'amour la note macabre. Leur théâtre est rempli de dames galantes et rancunières qui joignent à une férocité extraordinaire d'incroyables ardeurs amoureuses. Lucrèce Borgia en est une et Marguerite de Bourgogne en est une autre. A la psychologie de la femme, qu'il estimait conventionnelle, le romantisme avait substitué celle de la

goule, qu'il jugeait plus vraie. L'*Esther* nouvelle est quelque chose comme le *Livre d'Esther* accommodé avec la *Tour de Nesle*.

Je ne suis guère partisan de ces embellissemens qu'on fait subir aux pièces de Racine; je doute que Racine les eût approuvés. Il savait ce qu'il faisait. Quand il transportait une pièce antique sur notre scène, il ne se piquait pas d'en donner une traduction littérale, et il eût été d'avis, lui qui connaissait si parfaitement les anciens, que c'est le plus sûr moyen de les trahir. Il supprimait tout ce qui pour le spectateur moderne ne serait qu'une étrangeté; il modifiait ce qui eût détourné son attention et nui à son émotion. Quand il empruntait un sujet de pièce à un livre d'histoire, fût-ce à un texte sacré, il n'estimait pas que ce texte fût tellement sacré qu'on ne pût y toucher. Il écartait soigneusement tout ce qui n'était que spectacle, figuration, vain plaisir des yeux, propre à amuser les petits enfans, mais non du tout à satisfaire le spectateur curieux des ressorts de notre nature. Surtout il s'attachait à rendre aussi vraisemblables que possible les mobiles auxquels obéissent les personnages. Il n'était pas dupe d'une prétendue exactitude historique, sachant de reste que cette exactitude est un leurre et que l'histoire, telle que nous la faisons, défaisons et refaisons, n'est que la série des interprétations où s'amuse notre fantaisie. La vérité historique d'aujourd'hui a beaucoup de chances pour n'être pas celle de demain; mais la vérité humaine ne change pas. Et c'est la seule dont se soucie le spectateur, parce que c'est la seule qu'il atteigne directement. Aussi ne faut-il mettre au théâtre que des sentimens conservant quelque chose d'humain et des passions qui ne ressemblent pas à des visions de cauchemar... Nous avons changé tout cela. Nous nous sommes épris de l'énorme et du monstrueux. Nous avons rêvé des Barbares et de l'Orient, et nous nous sommes noyés dans ce rêve. Voyez *Salammbô*, qui est le chef-d'œuvre du genre. Il nous a fallu des orgies de couleur et de passion. On nous a brossé des tableaux si chargés et surchargés de couleur que nous n'y avons plus rien vu du tout. On nous a étalé des passions si étrangères à la forme de l'humaine condition, que devant elles nous sommes demeurés stupides. Cette attitude était celle que le théâtre classique mettait tout son soin à nous épargner. C'était un merveilleux instrument d'intelligence et de clarté.

Aussi, et en fin de compte, je me demande si on a tout à fait le droit de fausser, pour le plaisir, les chefs-d'œuvre que ce théâtre nous a laissés. A-t-on tout à fait le droit de nous montrer, précisément sur les scènes destinées à garder et à protéger ces chefs-d'œuvre,

leurs étranges repliques? Peut-être nous prépare-t-on quelque part une *Andromaque*, une *Bérénice*, une *Athalie* nouveau style. Je supplie alors les directeurs de théâtres subventionnés de répondre aux auteurs qui les leur apporteront : « Nous avons déjà des pièces de ce nom-là. Elles valent ce qu'elles valent. Mais nous sommes obligés de nous y tenir... »

J'ai dit que la Comédie-Française s'est annexé l'acte tiré par Jules Renard de son roman *Poil de Carotte*. La pièce est connue : ce n'est d'ailleurs pas une pièce de théâtre. L'œuvre est classée : ce n'est d'ailleurs pas le chef-d'œuvre et le puissant effort de l'esprit humain que célèbrent quelques admirateurs de Jules Renard, avec cette manie de l'outrance, cette prodigalité dans l'hyperbole, et cette totale absence du sentiment de la mesure qui caractérisent notre époque. C'est une scène de mœurs à la Henry Monnier, d'une notation aiguë, pénible, déplaisante et parfaitement rendue. Elle était tout à fait à sa place au Théâtre-Antoine : elle y est moins bien à la Comédie-Française. Je m'empresse d'ajouter qu'elle a eu la bonne fortune d'y rencontrer une interprète de premier ordre. Mlle Lecomte est, dans le rôle de Poil de Carotte, merveilleuse de sensibilité contenue, d'ironie émue, de malice et de mélancolie. On lui a fait un succès enthousiaste, et c'était justice. Les autres rôles sont très bien tenus par M. Alexandre et Mlle Dussanne.

Alexandre Dumas fils a noté naguère cette évolution qui se produit presque nécessairement dans l'œuvre de l'écrivain de théâtre, quand celui-ci, non content d'être un amuseur et de secouer les grelots du rire, a prétendu agiter des questions et mettre des idées à la scène. Peu à peu la partie de philosophie déborde sur l'autre ; l'équilibre est rompu entre les deux éléments pensée et action. La nouvelle pièce de M. Brieux en est un exemple. De tout temps M. Brieux a été très préoccupé de questions morales et sociales, et très soucieux de mettre des idées dans ses pièces. C'est sa marque et son honneur. Il aborde maintenant le problème le plus ardu qui soit, et aussi le plus vaste et le plus profond, et encore le plus troublant, le plus angoissant, celui où l'on ne cherche qu'en gémissant : le problème religieux. C'est le sujet de *la Foi*, qui nous revient, elle aussi, de Monte-Carlo, où elle fut jouée en 1909 avant de passer à l'Odéon. L'Odéon fait beaucoup d'emprunts au théâtre de Monte-Carlo. Question de décors sans doute. Car la pièce de M. Brieux nous est présentée avec une figu-

ration importante et accompagnée de musique. Mais cela n'en change pas le caractère essentiel. Plutôt qu'une pièce de théâtre, au sens habituel du mot, c'est une série de scènes dialoguées, où M. Brieux s'est essayé à écrire un drame philosophique, dans la manière de Renan.

La philosophie qui s'y exprime est bien connue : c'est celle des « philosophes » du XVIIIe siècle et plus spécialement de Voltaire. Elle consiste à penser que la religion est une invention de quelques ambitieux qui se sont avisés de ce moyen pour imposer leur domination aux hommes ignorans et crédules. Par d'ingénieuses supercheries ils ont répandu cette illusion qu'ils commandaient à toutes les forces de destruction, élémens, fléaux, maladies, devant lesquelles tremble notre faiblesse. Et ils ont donné à croire qu'ils étaient en communication directe avec des dieux qui, soit dit entre nous, n'existent pas. Ainsi les thaumaturges s'imposèrent aux hommes et aux maîtres des hommes : une alliance fut conclue entre les prêtres et les rois. D'ailleurs ce mensonge est si ancien et l'hérédité l'a implanté en nous à de telles profondeurs, que nous ne pouvons plus l'en arracher. Nous sommes pareils à ces prisonniers faits à leur captivité et qui réclament leur cachot. Au surplus, il faut être juste : la peur a quelques bons effets : elle met un frein aux instincts de violence et de brutalité : c'est la meilleure discipline. L'illusion, elle aussi, a son utilité : la vaine espérance nous fait prendre en patience la réalité de nos maux. Tout bien compté, mieux vaut se servir de la religion que la détruire : il faut une religion pour le peuple...

M. Brieux a placé son drame, comme il convenait, dans la vieille Égypte, terre privilégiée des religions, fertile en dieux de toutes les tailles, de toutes les formes et à tous les usages. Chaque année, une jeune fille doit être sacrifiée au Nil, qui ne déborde qu'à cette condition. Heureuse, la victime désignée! se disent entre elles les jeunes filles sur qui pèse la menace du choix divin. « Trois jours avant la date fixée, dans toute la ville et dans la terre entière, on commencera les préparatifs de la fête... Et elle, elle, l'Élue, la Salvatrice, sortira entourée de tous les grands prêtres d'Ammon vêtus de pourpre et d'or; et du haut d'un char élevé où brûleront des parfums, elle verra le peuple tendre ses bras innombrables vers elle. Elle sera étourdie par les bruits éclatans des fanfares et par les cris d'allégresse. Et elle sera conduite au Nil. Elle montera dans la barque d'Ammon, dans la barque sortie des profondeurs du sanctuaire. Et la barque s'éloignera du rivage où toute une foule sera prosternée. Et la barque reviendra sans elle. » Pour un sort digne d'envie, c'est un sort digne d'envie; cepen-

dant il effraie plutôt qu'il ne tente la jeune Yaouma. Car elle est fiancée à Satni, le fils du potier. C'est pourquoi les fiançailles avec le Nil, quoique plus glorieuses, ne lui disent rien qui vaille.

Satni, qui revient de voyage, s'y est formé à des vérités nouvelles; et, ayant connu que les dieux n'existent pas et que les prêtres sont des imposteurs, il a résolu de proclamer cet évangile. L'Égypte ne refuse pas de l'entendre, mais aussitôt elle altère la parole de ce sage et fausse ses enseignemens. Elle tient Satni pour l'envoyé d'autres dieux, plus puissans que les dieux connus jusqu'à ce jour, et en conséquence elle lui demande d'opérer des prodiges plus prodigieux que ceux accomplis par ses prédécesseurs. Les malades exigent qu'il les guérisse, les aveugles et les sourds qu'il les fasse voir et entendre. Et ceux qui convoitent le bien de leur prochain ou qui ont intérêt à sa mort comptent pareillement sur lui pour les aider dans leurs exécrables projets. Un être, plus que tous les autres au monde, croit à son caractère surnaturel : c'est Yaouma. Elle est curieuse et elle a l'esprit borné, car elle est femme : elle voudrait que Satni lui dise son secret. Lui ne sait qu'une chose, c'est qu'il faut renverser les idoles. Il les renverse. C'est fait : il n'y a plus de dieux.

L'acte suivant nous offre le tableau de ce que serait un monde sans religion. La brute humaine s'est déchaînée. On vole, on assassine, et tels qui, en d'autres temps, eussent été de bons bourgeois, se changent subitement en apaches. Pourquoi pas? Le tout est d'échapper à la police ; il n'y a pas de sanction surhumaine ; il n'existe pas de gendarme divin. Cependant ceux qui souffraient, souffrent davantage : « La mort d'un enfant, gémit l'inconsolable Miéris, une mère n'y croira jamais tout à fait : c'est trop injuste et trop cruel pour être possible. On se dit : Ce n'est qu'une séparation. Tes doctrines, Satni, peuvent exprimer la vérité, mais puisqu'elles affirment l'éternité de cette désunion, puisqu'elles affirment cette chose irréparable, révoltante, que la mort de l'être aimé est définitive, je puis te dire que les femmes ne l'accepteront jamais. » Et les misérables sentent peser plus lourdement sur eux leur misère. Ainsi pense le propre père de Satni, et il ne le lui envoie pas dire : « Alors, c'est ça, la vie d'un homme pauvre? Le travail dès l'enfance, les coups. Puis le travail, toujours le travail sans profit, seulement pour la nourriture. Et encore le travail... pour les autres. Pas une joie. On meurt... Et c'est fini ! Tu es revenu pour m'apprendre cela... Du travail, des coups, la misère... la fin. Naître, souffrir, mourir. Toute existence tient dans ces trois mots. Qu'est-ce que tu es venu faire ici? C'est ça ton œuvre?

Satni, Satni, rends-moi ma foi, je le veux. Ah! pourquoi es-tu né, destructeur ? » Voilà ce que c'est que d'ouvrir la main quand on l'a pleine de vérités!

Aux deux derniers actes, le Pharaon et le Grand Prêtre se disputent comme bandits qui se disputent une proie, et finalement s'entendent comme larrons en foire. Ce grand prêtre est un homme captieux. Il circonvient Satni avec tant d'adresse qu'il fait de Satni le complice de la fourberie que Satni est venu dénoncer. Laissé seul dans le temple devant lequel se presse une foule implorant le miracle, et peu à peu gagné par la contagion de la folie mystique, Satni exécute lui-même la manœuvre destinée à abuser le peuple : une pression légère sur un levier. La déesse Isis baisse la tête : voilà ce que c'est qu'un miracle. Après quoi, Satni ayant eu honte et confessé sa propre supercherie, il est lapidé par le peuple. Les dieux d'Égypte sont plus en faveur que jamais. Et Yaouma vole au sacrifice avec un redoublement d'exaltation...

Nous parlons ici de théâtre, nous ne faisons pas de théologie; aussi n'y a-t-il pas lieu de discuter la doctrine dont M. Brieux s'est fait le metteur en scène, et qu'au surplus les esprits les moins aveuglés par les préjugés trouvent aujourd'hui un peu étroite et simplette. Mais le rôle de l'écrivain de théâtre n'est que de donner aux idées, justes ou fausses, la forme dramatique, le mouvement, l'expression pittoresque et concrète. M. Brieux apporte dans tout sujet qu'il traite une sorte d'ardeur ingénue qui est l'âme même de son œuvre. Il l'a mise ici au service de la rhétorique libre-penseuse avec un talent incontestable, et il a réussi tout au moins à ne pas choquer le public, puisque la pièce a passé sans protestations à l'Odéon comme à Monte-Carlo. On peut regretter cependant qu'il l'ait intitulée : *la Foi*. Tout au plus, ce titre pourrait-il convenir par antiphrase, comme on donne aux Furies le nom d'Euménides, qui veut dire : les douces et les bienveillantes. Car on peut retourner en tous les sens et presser jusqu'à épuisement ces cinq actes, on n'y trouvera pas un atome de foi, et on ne pouvait l'y trouver, la foi étant, de tous les sentimens qui élèvent l'âme et la purifient, le plus élevé, le plus pur, et celui qui commande le plus impérieusement le respect.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE LA REINE CAROLINE DE BRUNSWICK.

An injured Queen, Caroline of Brunswick, par Lewis Melville, 2 vol. in-8, illustrés ; Londres, librairie Hutchinson, 1912.

J'avais l'occasion de rappeler ici tout récemment encore, à propos de la publication d'un très précieux album de peintures d'Holbein, l'aventure tragi-comique de cette princesse Anne de Clèves, dont le portrait est aujourd'hui l'une des gloires de notre Louvre. Désirant se choisir une quatrième femme, en remplacement de Jane Seymour qui venait de mourir, et fort ennuyé du refus de la délicieuse Christine de Danemark qui, disait-elle, aurait consenti volontiers à devenir reine d'Angleterre si elle avait eu deux têtes sur ses épaules au lieu d'une seule, le roi Henri VIII avait envoyé à la cour de Clèves son peintre favori, afin de connaître par lui la figure de la plus « épousable » des autres princesses protestantes qu'on lui avait signalées. Mais il était arrivé qu'Holbein, avec son habitude de ne traduire que très discrètement l'expression intime des visages qu'il avait à peindre, avait rapporté de Clèves une image où son royal patron n'avait pas su découvrir maintes traces, — qui s'y lisaient pourtant, mais à peine indiquées, — du caractère véritable de la froide et maussade Anne de Clèves : si bien qu'Henri VIII, après l'avoir épousée par procuration sur la foi du portrait, avait reconnu aussitôt, en la voyant, l'impossibilité pour lui de la garder près de soi. Impossibilité qui, d'ailleurs, avait eu pour la princesse ainsi répudiée les conséquences les plus heureuses : car non seulement elle lui avait permis

de conserver son unique tête sur ses épaules, au contraire de la belle et infortunée Catherine Howard qui lui avait succédé: mais tous les contemporains s'accordent à nous dire que, désormais tranquillisée et pouvant s'abandonner librement à l'influence « éducative » du luxe et des plaisirs de la vie anglaise, la triste provinciale du portrait d'Holbein avait fini par devenir l'une des dames les plus agréables de la cour de son ex-mari, à tel point qu'on avait soupçonné ce galant prince lui-même d'avoir, plus d'une fois, daigné « flirter » avec elle.

Combien plus prosaïque et plus navrante nous apparaît, en comparaison de cette aventure d'Anne de Clèves, celle d'une autre jeune princesse allemande qui, deux siècles et demi plus tard, est venue pareillement de son pays en Angleterre avec la vaine espérance de s'y asseoir sur le trône de Catherine d'Aragon et de Jane Seymour ! C'était en l'année 1794. Le roi George III avait signifié à son fils aîné, le prince de Galles, qu'il ne consentirait à faire payer ses dettes par le Parlement que si le prince, de son côté, acceptait enfin d'épouser une princesse protestante, de manière à assurer la succession au trône. Il est vrai que le prince de Galles, à ce moment, était déjà marié, — ayant épousé devant un prêtre catholique, le 15 décembre 1785, une jeune Irlandaise, Mme Fitzherbert; mais il avait caché à ses parens l'incontestable validité de ce premier mariage, telle que nous l'a révélée définitivement, il y a une dizaine d'années, la publication autorisée d'un ensemble de documens tenus secrets jusque-là. Le prince avait même, en 1794, notoirement rompu tous rapports avec Mme Fitzherbert; et ainsi son père n'avait pas été trop étonné d'apprendre de lui qu'il ne refuserait plus de se laisser marier officiellement, moyennant la promesse formelle du règlement de ses dettes.

On lui avait alors proposé, comme jadis à son aïeul Henri VIII, deux ou trois jeunes princesses allemandes: et notamment il y avait parmi elles cette Louise de Mecklembourg-Strelitz qui allait ensuite devenir la célèbre reine Louise de Prusse. Mais toutes les relations des voyageurs étaient unanimes à proclamer la grâce, la beauté, comme aussi la remarquable intelligence de la princesse Louise de Mecklembourg; et le prince de Galles se trouvait, à cette date, sous l'entière domination d'une maîtresse, l'ambitieuse lady Jersey, qui n'admettait pas qu'une rivale trop aimable risquât de lui disputer son pouvoir sur l'esprit et le cœur de son princier amant. De telle sorte qu'elle avait exigé que le choix de ce dernier, pour un mariage de

pure « convenance » politique comme l'était celui-là, ne portât point sur la plus belle des princesses proposées, mais au contraire sur la plus insignifiante et médiocre en toute façon.

C'est dans ces conditions que le jeune prince, malgré tous les conseils et toutes les remontrances de ses parens, avait déclaré son dessein d'épouser la fille cadette du duc Charles de Brunswick et de la duchesse Augusta, sœur aînée du roi George III. Caroline de Brunswick avait alors vingt-six ans ; et sa famille tout de même que son entourage avaient presque perdu l'espérance de la voir se marier. Elle avait cependant consenti à épouser le prince de Galles, avec la ferme résolution d'être pour lui une compagne dévouée, et de tâcher de son mieux à le rendre heureux. Après de longs délais, causés par l'insécurité des routes de terre et de mer, elle s'était embarquée à Stade, le 24 mars 1795, sur une frégate anglaise. A Greenwich, lorsqu'elle y était arrivée, le 5 avril suivant, elle avait eu l'ennui d'apprendre que personne n'était encore là pour la recevoir : première humiliation que lui infligeait lady Jersey, nommée sa dame d'honneur sur la demande formelle du prince de Galles, à l'extrême étonnement de toute la cour. Puis lady Jersey était venue, et l'on s'était mis en route vers Londres, dans un carrosse où la maîtresse du fiancé avait eu l'audace de vouloir prendre place à côté de la fiancée, sous prétexte de ne pouvoir jamais tourner le dos à l'attelage sans avoir la migraine.

Enfin la future princesse de Galles avait pris possession de l'appartement qui lui était réservé au palais de Saint-James. Elle s'y trouvait seule avec le diplomate qui l'avait amenée, lord Malmesbury, quand le prince de Galles était entré. Il s'était avancé vers elle, l'avait dévisagée d'un rapide coup d'œil, et, sans lui dire un mot, s'en était allé à l'autre extrémité du salon. « Harris, — avait-il demandé à son valet de pied, — apportez-moi tout de suite un verre d'eau-de-vie ! » Et comme lord Malmesbury s'était permis d'insinuer que, peut-être, « Son Altesse Royale ferait mieux de se contenter d'un verre d'eau, » le prince avait lâché un juron, s'était écrié : « Il faut que j'aille voir la Reine ! » et était reparti. Le surlendemain, 8 avril, l'archevêque de Cantorbéry avait célébré le mariage. Tout le monde avait été frappé de la mine contrainte, défaite, du marié. « Le pauvre prince avait l'air d'être la mort en personne, » lisons-nous dans une lettre de lady Maria Stuart, écrite au sortir de la chapelle royale. Mais la cause véritable de cet abattement n'avait pas tardé à être connue. « Mon frère, — racontait le duc de Bedford, — était l'un des deux ducs qui soutenaient le marié

pendant la cérémonie; et certes, le prince de Galles avait grand besoin d'être soutenu, car mon frère m'a assuré qu'on avait beaucoup de peine à l'empêcher de tomber. Lui-même, d'ailleurs, a confié à mon frère qu'il avait bu plusieurs grands verres d'eau-de-vie afin d'avoir le courage d'aller jusqu'au bout de la cérémonie. »

Un mariage ainsi commencé n'avait guère de chances de devenir l'union intime et cordiale naïvement rêvée par Caroline de Brunswick. Dès les premières semaines, les efforts tentés par la jeune princesse pour se délivrer de l'odieuse tutelle de lady Jersey, maîtresse avérée de son mari, avaient transformé en une véritable haine l'antipathie instinctive du prince de Galles à son égard. Jamais plus, désormais, il n'allait consentir même à la revoir; et elle, de son côté, on comprendra aisément qu'elle n'ait pas cru devoir se résigner longtemps à une vie aussi différente de celle qu'on lui avait promise à la cour d'Angleterre. Tout de suite après la naissance d'une fille, elle avait obtenu du Roi, son fidèle protecteur, la permission de s'éloigner de cette cour détestée, et s'en était allée demeurer avec la petite princesse Charlotte au village de Blackheath, dans une maison de campagne dont elle n'était sortie que dix ans plus tard, lorsque l'obligation de défendre son honneur outragé l'avait, pour quelque temps, ramenée à Londres. Un couple d'aventuriers qu'elle avait eu l'imprudence de traiter en amis l'avaient accusée auprès de son mari d'être la véritable mère d'un orphelin dont elle s'était, charitablement, constituée la tutrice. Aussitôt le prince de Galles avait fait nommer une commission secrète, avec l'espoir que les conclusions de celle-ci, établissant l'infidélité de sa femme, lui permettraient d'achever de se séparer d'elle au moyen d'un divorce. Mais la commission avait dû reconnaître, au contraire, la parfaite innocence de l'accusée; et celle-ci avait été rappelée à la cour, où de nouveau le vieux Roi lui avait prodigué, aussi longtemps qu'il l'avait pu, les marques les plus touchantes de son affection.

Malheureusement, la folie de George III s'était aggravée au point de rendre indispensable la proclamation d'une régence. Devenu maître incontesté du pouvoir royal, le mari de Caroline de Brunswick s'était efforcé par tous les moyens de chasser de la cour une princesse dont l'obstination à réclamer ses droits risquait de provoquer les troubles les plus graves, aussi bien à la Chambre des Communes que parmi le peuple. Enfin Caroline, que les pires humiliations n'avaient pu abattre, s'était résignée à quitter l'Angleterre pour assurer la tranquillité et le bonheur de sa fille : car la belle, intrépide, et admirable

princesse Charlotte ne se lassait pas de protester en faveur de sa mère, ni non plus de braver toutes les défenses qu'on lui faisait de la voir. Ainsi la princesse de Galles était partie, en août 1814 ; et alors avait commencé pour elle une série d'aventures plus ou moins excentriques, qui s'étaient prolongées jusqu'au lendemain de la mort du vieux George III. Mais voici que, durant l'été de 1820, elle avait appris que son mari, devenu maintenant le roi George IV, se refusait à laisser introduire le nom de sa femme dans les prières publiques ordonnées à l'occasion de son avènement : sur quoi la nouvelle reine s'était hâtée de revenir en Angleterre, malgré la menace d'un procès qui, disait-on, ne manquerait pas d'aboutir à la démonstration formelle de son indignité.

Et, vraiment, le procès s'était ouvert devant la Chambre des Lords. Avec l'aide de deux avocats non moins remarquables par leur caractère que par leur talent, Thomas Denman et le futur lord Brougham, Caroline avait à se justifier d'une accusation d'adultère infiniment plus sérieuse, à coup sûr, que ne l'avait été celle de 1807. Une vingtaine d'anciens serviteurs italiens de la princesse, mandés à Londres sur l'ordre et aux frais du gouvernement royal, affirmaient que leur maîtresse avait entretenu des relations illicites avec un personnage de condition inférieure, le « courrier » Bartolomeo Pergami, dont tout le monde savait en effet qu'elle avait obtenu pour lui le titre de baron, et l'avait longtemps accueilli dans son intimité.

Le Roi lui-même et ses ministres, à la lecture des révélations que s'offraient à faire ces divers serviteurs congédiés de Caroline, avaient eu la certitude que celle-ci n'oserait pas remettre le pied en Angleterre. Puis, lorsqu'elle était revenue, ils s'étaient sentis absolument sûrs de sa condamnation, avec ce terrible faisceau de preuves qu'ils possédaient contre elle. Mais devant la Chambre des Lords, sous les habiles questions et confrontations de Brougham, le faisceau s'était éparpillé de la façon la plus imprévue. Presque tous les témoins s'étaient contredits, ou bien avaient été surpris à mentir, ou encore avaient déclaré ne plus se souvenir de rien. Piteusement, le ministère avait dû retirer sa plainte ; et lorsque Caroline était morte, quelques mois plus tard, le 7 août 1821, épuisée de l'effort passionné qu'elle avait poursuivi depuis son retour, l'indignation de plus en plus prononcée du peuple anglais était sur le point de contraindre le gouvernement à rétablir le nom de la Reine dans la liturgie.

C'était, pour Caroline de Brunswick, une grande victoire, complète et décisive. Mais depuis lors l'opinion des historiens n'a plus voulu

tenir compte de ce mouvement de sympathie populaire qui, plus encore que les contradictions des témoins du procès, avait déterminé lord Liverpool à retirer le *bill* proclamant la déchéance de l'ancienne princesse de Galles. Non pas, en vérité, que la plupart des historiens susdits aient positivement reconnu l'adultère de Caroline avec le courrier Pergami : ils se sont bornés simplement à soutenir qu'un doute planait sur l'innocence de l'accusée, et qu'en tout cas celle-ci, durant son séjour à l'étranger, n'avait pas conservé l'attitude qui seyait à son rang. Après quoi les uns l'ont crue un peu folle, victime des dures épreuves qu'elle avait eu à subir depuis son mariage; tandis que d'autres nous l'ont représentée comme une créature foncièrement vicieuse et déséquilibrée.

Aussi peut-on dire que la vie et le caractère de Caroline de Brunswick ont constitué pour nous, jusqu'ici, un de ces problèmes historiques qui finissent par piquer, tôt ou tard, la curiosité des chercheurs : sans compter que la récente publication de l'acte de mariage du prince de Galles avec Mme Fitzherbert nous prouve assez que nulle raison de convenance ne s'oppose plus, désormais, à l'examen le plus impartial de problèmes de cet ordre. Tout le monde, d'ailleurs, et depuis longtemps, est d'accord sur la médiocre qualité morale du mari de Caroline ; et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un seul historien anglais qui refuse d'approuver le sévère jugement prononcé naguère par Thackeray sur le « premier *gentleman* de l'Europe. » Incontestablement, le prince de Galles a eu des torts très graves vis-à-vis de sa femme. Il a eu tort de la choisir dans les conditions que j'ai dites, et de lui donner sa maîtresse pour dame d'honneur, et de l'accueillir avec une froideur mêlée de mépris. Mais sa femme a-t-elle eu également des torts envers lui? En a-t-elle eu dès les premiers temps du mariage, au moment où le prince de Galles a signifié à ses parens qu'il entendait ne plus jamais la rencontrer sur son chemin? Et plus tard, lorsqu'elle s'est mise à courir le monde en compagnie du « baron » Pergami, dans quelle mesure a-t-elle manqué à ses devoirs de princesse et d'épouse? Tandis que sa propre fille et le mari de celle-ci, le futur Léopold Ier de Belgique, et plusieurs membres de la famille royale d'Angleterre, et avec eux des hommes d'une bonne foi évidente tels que Denman et Brougham, lord Holland et Thackeray, l'ont toujours proclamée absolument innocente, jusqu'à quel point devons-nous admettre la condamnation portée contre elle par d'autres juges non moins autorisés? Autant de questions auxquelles vient enfin de

répondre l'un des biographes et critiques anglais les plus consciencieux, M. Lewis Melville, dans les deux gros volumes qu'il a consacrés à l'histoire de *Caroline de Brunswick :* et rarement un livre de l'espèce de celui-là est arrivé plus à propos, avec un magnifique appareil de documens inédits ou peu connus qui, dès le premier jour, ont été abondamment reproduits et commentés dans toute la presse anglaise, assurant d'emblée à l'ouvrage de M. Melville une place d'honneur parmi les publications historiques de ce temps.

Désormais, grâce à ce remarquable ouvrage, je serais tenté de dire que la vie et le caractère de Caroline de Brunswick n'ont plus pour nous rien de caché. Des innombrables témoignages contemporains que nous a offerts le nouveau biographe, mais surtout des citations qu'il nous fait du témoignage constant de la princesse elle-même, nous voyons se dégager une figure à la fois si simple et si nette que nulle hésitation ne nous est plus possible sur le plus ou moins de justesse des différens griefs élevés contre elle. D'un seul coup, grâce au patient et lumineux travail de M. Melville, la destinée de Caroline de Brunswick se dépouille de ce qu'elle avait, hier encore, de trouble et d'obscur : au lieu d'une héroïne de roman, singulière et perverse, nous découvrons une pauvre femme qui, cruellement accablée sous le double poids de la solitude et de la souffrance, se transforme de plus en plus en un type curieux de vieille demoiselle excentrique, — du genre de ces institutrices allemandes qu'on rencontre parfois vêtues de costumes invraisemblables, et traînant à leur suite une demi-douzaine de chiens ou de chats familiers.

An injured Queen : ces mots, qui servent de titre au livre de M. Melville, sont l'épitaphe que Caroline elle-même a désiré faire graver sur son tombeau. Ils ne signifient pas seulement : « une reine injuriée, outragée, » mais bien quelque chose comme : « une reine qui a été privée de ses droits. » C'est assez dire que l'intention du biographe a été de réhabiliter la princesse de Galles, en prouvant la fausseté absolue des accusations au moyen desquelles ses ennemis ont tâché à la « priver de ses droits. » Mais il ne résulte aucunement de là que M. Melville ait voulu nous faire admirer la figure de cette princesse, injustement accusée. Son livre nous la montre telle qu'elle était, avec d'éminentes qualités de cœur unies à l'énergie la plus indomptable, mais aussi avec toute sorte de défauts dans l'intelligence et le caractère qui ont de quoi nous expliquer, au moins en partie, ce qu'on pourrait prendre d'abord pour un acharnement exceptionnel

du sort à son endroit. Et si personne, assurément, ne s'avisera plus maintenant de juger criminelle la conduite de lafemme de George IV, bien des lecteurs s'étonneront de l'étrange hasard qui a soudain transporté au milieu de l'une des cours les plus raffinées de l'Europe une princesse beaucoup plus « provinciale » encore, et moins « royale, » que la pauvre Anne de Clèves, cette autre « reine privée de ses droits. »

Presque tout le second volume de l'ouvrage de M. Lewis Melville est consacré au récit du séjour de Caroline hors d'Angleterre, de sa rentrée à Londres et de son procès devant la Chambre des Lords. Avec sa précision et sa clarté habituelles, le biographe s'attache à nous démontrer que les témoignages apportés d'Italie contre la princesse ne sauraient avoir aucune valeur, étant manifestement les résultats d'un véritable complot ourdi par des agens dénués de scrupule, et qui exploitaient à leur profit l'aveugle crédulité du mari de l'accusée. Il est sûr que ces témoignages d'anciens serviteurs, même quand leur fausseté n'est pas formellement établie, ont une odeur et un son des plus déplaisans. Une reprise du procès devant la Chambre des Communes aurait sûrement achevé de mettre en lumière l'origine suspecte de ces dénonciations; et c'est sans doute ce qu'ont voulu éviter les ministres, en retirant leur *bill*. Mais la preuve parfaite, irréfutable, de l'innocence de Caroline, sur ce chapitre de ses relations avec Pergami, nous la trouvons surtout dans l'attitude incessante de l'accusée à l'égard des griefs allégués contre elle. Il y a là, dans ses lettres comme dans ses confidences verbales, un ton de surprise, puis d'indignation, et puis de dénégation tranquille et obstinée qui serait impossible à feindre, même pour la comédienne la plus habile; et au contraire il se trouve que nous avons devant nous une femme dont le trait le plus frappant, — comme aussi le plus fâcheux, — est une impuissance singulière à garder jamais pour soi l'ombre d'un secret!

D'un bout à l'autre de sa carrière, en effet, Caroline est invitée par ses parens, puis par lord Malmesbury et par tous ses conseillers anglais à ne pas s'en aller répétant les secrets qu'on lui a confiés, ou encore à ne pas confier ses propres secrets au premier venu; mais rien de tout cela n'agit sur ce tempérament de vieille *Fraulein* expansive et bavarde. Comment ne se serait-elle pas trahie d'un mot ou d'un geste, si vraiment elle avait poussé la folie jusqu'à compromettre ses chères revendications politiques, — sans parler de son honneur et de sa dignité personnelle, — en devenant la maîtresse de l'ancien courrier aux larges bottes et aux boucles d'oreilles? Comment supposer qu'une femme de cette espèce, si vraiment elle s'était oubliée jusqu'à

recevoir dans ses bras le superbe gaillard qu'était Pergami, n'aurait pas éprouvé aussitôt le besoin de s'en vanter à l'un ou à l'autre de ces nombreux amis qu'elle ne cessait pas d'inviter à venir la rejoindre?

Mais, au reste, l'innocence de Caroline ne nous est pas seulement attestée par l'éloquence indignée de ses dénégations. Tout ce que nous découvrons de son tour d'esprit et de son caractère, dans les pages précédentes de sa biographie, nous explique fort bien qu'elle ait pu donner lieu aux soupçons de son entourage, et en particulier des quelques Anglais qui ont assisté à ses entretiens avec Pergami. Car il faut savoir que déjà dans sa jeunesse, un soir, au palais de Brunswick, Caroline, vexée de n'avoir pas eu la permission d'aller à un bal, a imaginé de se mettre au lit, et de déclarer à ses parens effrayés qu'elle était enceinte et allait accoucher. Plus tard, dans sa maison de campagne aux environs de Londres, M. Melville est certain qu'elle a dû, à mainte reprise, ébahir des visiteurs trop pudibonds en leur donnant à entendre qu'elle était la mère du petit orphelin élevé près d'elle. Incapable de s'accoutumer à la réserve anglaise, elle ne résistait pas au désir de mystifier ainsi les compatriotes de son mari: et il y a telle de ses dames d'honneur qui, malgré toutes les marques d'affection qu'elle a reçues d'elle, lui a toujours gardé rancune de ses « taquineries. » Or, voici maintenant que Caroline se trouvait délivrée de la longue contrainte que lui avait imposée le séjour de la cour anglaise! Nul obstacle, désormais, ne l'empêchait plus de s'abandonner pleinement à son goût naturel d'indépendance et de « sans-façon. » Tout de même que jadis dans la petite ville allemande où elle avait passé son enfance, elle se faisait une joie d'accueillir familièrement à sa table des amis d'un rang social fort au-dessous du sien: et j'imagine que plus d'une fois, lorsque la rencontre d'un *lord* solennel ou d'une irréprochable *lady* lui a trop vivement rappelé sa servitude du palais de Saint-James, elle s'est sentie irrésistiblement tentée de scandaliser ces représentans de l'odieux *cant* anglais, en exagérant encore l'affabilité de ses regards ou de sa parole à l'adresse du bel intendant qui l'accompagnait.

« Je n'ai vraiment commis qu'une seule faute dans ma vie, — répétait volontiers Caroline de Brunswick à ses confidens; — et cette faute a été mon mariage avec le mari de Mme Fitzherbert. » Oui, cela encore nous paraît dorénavant hors de doute. Ou plutôt Caroline a sûrement commis d'autres « fautes, » après la faute très grave qu'avait été son mariage; et il se peut fort bien qu'une attitude différente de

celle qu'a prise la jeune femme vis-à-vis de son mari eût eu pour effet de lui épargner une partie au moins de ses dures épreuves ; mais il n'y avait pas une de ses nombreuses petites « fautes » ultérieures qui ne se rattachât immédiatement à la grande faute initiale commise par elle en consentant à quitter son pays pour venir épouser le « mari de Mme Fitzherbert. » Et il ne faut pas non plus que cette manière ironique de désigner le prince de Galles nous fasse supposer que c'était lui seul qui, de par son union précédente, se trouvait hors d'état d'apporter à l'union nouvelle les élémens nécessaires pour la paix et le bonheur du jeune couple. Certes, comme je l'ai dit, le prince de Galles nous apparaît inexcusable et pour avoir accepté de se remarier et pour avoir permis à sa maîtresse, lady Jersey, de lui dicter son choix, — ainsi que lui-même, plus tard, l'a formellement reconnu. Mais il est trop sûr aussi que Caroline, de son côté, sachant ce qu'elle savait de son futur mari, et avec cela connaissant mieux que personne sa propre nature, aurait dû se refuser obstinément, — fût-ce la veille du jour fixé pour la cérémonie, — à un mariage qui ne pouvait manquer d'aboutir aux conséquences les plus désastreuses. Dès le début et jusqu'à ce jour de sa première entrevue avec son fiancé, la princesse de Brunswick était libre de dire : non, — à la différence d'Anne de Clèves, que ses parens contraignaient à devenir reine d'Angleterre. Chez l'ambitieuse et romanesque Caroline, l'unique contrainte venait précisément de son désir passionné d'être, bientôt, souveraine de l'un des plus fameux royaumes de l'Europe. A la chapelle royale, pendant la cérémonie de son mariage, les mêmes témoins qui nous ont décrit la mine atterrée du prince de Galles nous affirment que la nouvelle princesse « trahissait, dans toute sa manière d'être, la plus grande joie possible. » On la devinait « remplie d'un sentiment de triomphe ; » elle avait passé devant les invités la tête très haute, « avec des sourires et des saluts familiers pour chacun. » Une mariée qui se comporte de cette façon après avoir été publiquement rebutée, la veille, par son fiancé, et qui sourit avec un air de triomphe, tandis que, près d'elle, son fiancé « a tout l'air de la mort en personne : » n'est-il pas naturel que cette femme-là se reproche ensuite, comme une lourde « faute, » son consentement à un tel mariage, et ne sied-il pas de faire plus ou moins retomber sur elle la responsabilité de la triste série de maux qui en sont résultés ?

Le corps et l'âme, tout en elle était fait pour déplaire dans le milieu nouveau où elle venait vivre. Ce n'est pas pourtant qu'elle fût laide. Mirabeau, qui l'avait bien connue dans sa jeunesse, nous l'a décrite

« jolie, vive, spirituelle, tout à fait aimable ; » et en vérité tous ses portraits, dont un grand nombre ont été reproduits dans l'ouvrage de M. Melville, s'accordent à nous montrer un beau visage régulier et plein de fraîcheur, avec un mélange tout original de douce rêverie allemande et d'énergie pratique. Mais c'est un visage sans grâce, tout de même que l'était aussi la taille trop épaisse, sur des jambes trop courtes. Avec cela, nul goût naturel d'élégance, pour ne rien dire de l'absence d'autres qualités plus indispensables encore chez la femme du « premier *gentleman* de l'Europe. » Le 6 mars 1795, lord Malmesbury notait dans son journal intime : « J'ai eu aujourd'hui un entretien avec la princesse sur les thèmes de la toilette et de la propreté. Dans la mesure où cela m'était possible, j'ai essayé d'inculquer la nécessité d'une attention extrême accordée à tous les détails de la mise, aussi bien pour ce qui est caché que pour ce qui est vu. Car je savais que la princesse portait des jupes, des bas et du linge grossiers, toujours mal lavés ou changés trop rarement. J'ai assuré qu'une longue toilette était infiniment préférable à la promptitude et à la négligence dont elle se vantait en pareille matière. Il est singulier de voir à quel point son éducation, sous ce rapport, est insuffisante. » Que l'on imagine ce linge « grossier » et cette « promptitude » en fait de toilette découverts chez la nouvelle princesse de Galles par lady Jersey, et aussitôt dénoncés par elle à l'impeccable *dandy* que l'on sait, à l'illustre rival et conseiller de Brummel !

Et que l'on imagine aussi l'effet désastreux de l'arrivée, à la cour d'Angleterre, d'une princesse allemande dont tous ceux qui l'avaient approchée jusque-là s'accordaient à déplorer le « manque absolu de tact, » — d'une princesse que ni les prières ni les menaces de ses parens n'avaient pu empêcher d'adresser à tout venant les questions les plus indiscrètes, et qui toujours avait ouvertement préféré la société des bourgeois ou des gens du peuple à celle des hôtes aristocratiques du palais paternel ! Enfant, déjà, elle avait étonné et alarmé tout le monde par l'incroyable liberté de son langage ; et il n'y a pas une page du journal ni des lettres confidentielles de lord Malmesbury qui ne nous révèle l'inquiétude causée au diplomate anglais par ce même défaut, — le seul, d'ailleurs, qu'il ait observé chez elle, à moins d'y joindre l'antipathie susdite pour les « longues toilettes. » Car ni lord Malmesbury ni les autres témoins de la vie de Caroline de Brunswick ne se font faute de célébrer les précieuses qualités morales de la princesse, sa droiture et sa bonté, la tendre et charmante noblesse de son cœur. Mais comment espérer que ces vertus de la jeune femme

puissent réussir à fermer les yeux du prince de Galles sur l'impardonnable défaut qui les accompagne?

Enfin nous apprenons que Caroline, au moment où son père lui a transmis l'offre de son futur mari, s'était prise d'un amour passionné pour un jeune officier de l'armée hanovrienne, le major de Tobingen. Cet amour ne pouvait, naturellement, comporter aucune suite sérieuse; mais il n'en reste pas moins que Caroline l'a sacrifié à sa soudaine ambition de devenir la femme du prince héritier d'Angleterre. En vain nous l'entendons s'excuser, plus tard, « de s'être accrochée à cette couronne comme un malheureux qui se noie s'accroche à une paille. » Toutes les tristesses de sa vie à Brunswick, entre sa mère et la maîtresse attitrée de son père, ne suffisent pas à la justifier d'avoir « commis la seule faute » dont elle consentît à se repentir. Tout au plus pouvons-nous, en lisant les deux volumes du beau livre que lui a consacré M. Lewis Melville, nous rappeler le mot prophétique de sa mère : « Caroline est née pour l'adversité.» Peut-être, en effet, a-t-elle été poussée à son insu par une fatalité de luttes et de souffrances qui nous impose aujourd'hui le devoir de lui pardonner jusqu'à cette « faute? » C'est du moins ce que ne se lasse pas de nous affirmer son nouveau biographe. Il nous la montre victime de ses sentimens généreux autant et plus que de ses travers ou de ses ridicules. Le plaisir qu'a toujours eu Caroline de Brunswick à s'entourer d'enfans recueillis par elle dans les orphelinats, son ardeur à soulager toutes les misères qu'on lui signalait, sa naïve confiance et sa sincérité, c'est cela qui, d'après M. Lewis Melville, a le plus sûrement contribué à sa perte. Et combien, en tout cas, nous devons être reconnaissans à l'écrivain anglais d'avoir, ainsi qu'il l'a fait, définitivement affranchi la mémoire de son héroïne du terrible soupçon d'une autre « faute, » qui toujours jusque-là s'était acharné à peser sur elle, nous empêchant d'accorder librement notre respectueuse et légitime pitié à cette pathétique figure de « reine privée de ses droits ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Paris est habitué, depuis quelques années, à recevoir des souverains étrangers, et c'est toujours avec satisfaction qu'il accueille et salue le plus haut représentant d'une nation amie; mais ce sentiment a été particulièrement vif chez lui à l'occasion de la visite que vient de lui faire la reine de Hollande. Et quand nous parlons de Paris, nous voulons parler de la France dont sa capitale est ici l'organe. La Hollande est un des pays de l'Europe dont l'histoire a été le plus profondément mêlée à la nôtre. Nous nous sommes heurtés souvent sur des champs de bataille avec la bravoure et l'indomptable ténacité de ses habitans et nous avons appris, quelquefois à nos dépens, à les apprécier. Mais depuis longtemps nous n'avons plus de démêlés avec elle et nous formons des vœux pour sa prospérité et son bonheur, comme nous ne doutons pas qu'elle en forme pour nous. Si nous avons encore un intérêt politique en Hollande, il se confond très étroitement avec le sien propre, car c'est celui de sa parfaite indépendance. Notre désir le plus sincère est qu'elle reste ce qu'elle est et contribue par là au maintien de la paix générale. Nous voulons croire que ce n'est pas le hasard seul qui a établi dans sa capitale, après l'y avoir lentement élaborée, une institution internationale dont le but est précisément de dissiper, par l'intervention du droit, les nuages chargés de foudres : c'est bien en effet au milieu de ce peuple, qui a donné tant de preuves de courage, mais sage, prudent, réfléchi, devenu riche par son commerce, que devaient naturellement se tenir les assises de la paix. Et c'est pourquoi tant de regards se tournent aujourd'hui du côté de La Haye. Cette nation si digne d'estime a un gouvernement digne d'elle. Il est représenté aujourd'hui par une reine qui, arrivée sur le trône encore enfant, y a grandi sous la tutelle d'une mère admi-

rable et y remplit tous ses devoirs avec une intelligence sérieuse et avec grâce. L'année dernière, M. le Président de la République a fait à la reine Wilhelmine et à la Hollande une première visite pour leur apporter le témoignage des sentimens de la France à leur égard : c'est cette visite que la Reine lui a rendue ces jours derniers. Comment Paris ne lui aurait-il pas souhaité la bienvenue avec ce surcroît de sympathie et de respect qu'il devait éprouver pour une jeune femme qui est un modèle de toutes les vertus publiques et privées ?

Au surplus, s'il avait pu hésiter un moment à exprimer ces sentimens, les premières paroles de la Reine n'auraient pas manqué de l'y encourager. Le toast qu'elle a prononcé au Palais de l'Élysée, en réponse à celui de M. le Président de la République, a tranché sur la banalité qu'ont parfois ces manifestations d'éloquence protocolaire. La Reine s'est souvenue, avec un à-propos qui venait de son cœur et qui est allé droit au nôtre, des lointaines origines de sa famille. « Je suis fière, a-t-elle dit, du sang français qui coule dans mes veines et que le nom de ma race se rattache à la France. » Les noms d'Orange et de Coligny, du fond des siècles révolus, revenaient à sa pensée et à la nôtre comme un souvenir de famille que le temps n'a pas altéré, qu'il a plutôt consacré et qu'il a adouci en le dépouillant des événemens tragiques au milieu desquels il s'est formé. La Reine est allée déposer des gerbes de fleurs au pied du monument qui a été élevé à la mémoire de l'amiral de Coligny près de l'endroit où il a été massacré. A ces violences d'autrefois a succédé une tolérance d'autant plus précieuse qu'elle a été plus chèrement achetée. Rien ne rapproche plus que des souvenirs communs, et la Reine a paru se sentir très près de nous. On nous affirme que les paroles qu'elle a dites sont bien d'elle : elle les a écrites de sa main comme étant l'expression de sa pensée personnelle, sincère et profonde, et nous en avons été doublement touchés. Son séjour en France s'est terminé par une revue militaire à laquelle elle a pris un intérêt qu'elle s'est plu à manifester par de nobles paroles. « Avant tout, a-t-elle dit en s'adressant à M. le Président de la République, je désire vous témoigner mon admiration pour le magnifique spectacle qui m'a été offert aujourd'hui. Je suis particulièrement charmée d'avoir pu en personne me rendre compte de la superbe tenue des troupes, de leur prestance, de l'ordre et de la discipline dont elles ont fait preuve dans leurs mouvemens. C'est là une armée dont la France doit être fière. Elle doit voir en elle le plus sûr gardien de sa gloire et de son honneur. » Ce langage de la Reine, son attitude accueillante et gracieuse pendant les

journées trop courtes qu'elle a passées au milieu de nous, les souvenirs qu'elle a évoqués, les espérances qu'elle a énoncées ont donné à la visite qu'elle nous a faite un caractère qui nous est précieux. M. Fallières l'en a remerciée dans des termes qui traduisaient bien les sentimens de la France. Nous sommes convaincus qu'il restera de ce voyage quelque chose de durable dans les rapports de deux pays qu'aucun intérêt n'oppose l'un à l'autre et qui peuvent en toute sécurité s'estimer et s'aimer.

La rentrée des Chambres et la reprise des travaux parlementaires devaient remettre sur le tapis la question du scrutin de liste avec représentation proportionnelle : elle a fait un pas décisif, grâce au langage très net et à l'attitude énergique du gouvernement. Un discours d'une demi-heure prononcé par M. le président du Conseil a rendu courage et confiance aux partisans de la réforme et jeté le désarroi parmi ses adversaires. Ces derniers se ressaisiront, il faut s'y attendre, ils s'y préparent. Décontenancés au premier moment, ils n'ont pas tardé à se grouper de nouveau sur un terrain de combat. Mais si le gouvernement tient la promesse qu'il a faite de mener les choses rondement de manière à obtenir une solution avant les vacances prochaines, la rapidité même du mouvement le sauvera des pièges qu'on s'apprête à lui tendre et lui permettra d'atteindre le but. Un discours comme celui de M. Poincaré est un engagement ferme qui, certainement, sera suivi d'effet.

On a reproché à M. le président du Conseil de n'avoir pas tenu dès le premier jour le langage qu'il tient aujourd'hui et d'avoir laissé la Chambre se fourvoyer avant de la tirer du gâchis. Mais le règlement de la Chambre ne permettait pas au gouvernement de retirer le projet de loi qui était en discussion lorsqu'il est arrivé aux affaires et, quelque incohérent qu'était ce projet ou qu'il était devenu en cours de discussion, il fallait attendre que celle-ci fût terminée pour en présenter un nouveau. Cette disposition du règlement n'a d'ailleurs jamais paru plus critiquable qu'en cette occasion où tous les inconvéniens en ont été sensibles ; mais peut-être, à force de l'avoir été, ont-ils produit quelque bien. Lorsque la discussion a été terminée, le projet de loi s'est trouvé tellement informe que le flot qui l'avait apporté a reculé épouvanté. Tout le monde a été d'avis que le projet ne pouvait pas rester tel quel : la seule question a été de savoir si la Chambre devait le corriger elle-même ou en confier le soin au Sénat. La Chambre ne savait trop quel parti prendre et le gouver-

nement a hésité sur le conseil à lui donner. Il a incliné d'abord à laisser la loi dans l'état où elle était et à évoquer la cause de la représentation proportionnelle devant le Sénat; puis il a pensé, et il a eu sans doute raison, qu'il valait mieux que la Chambre amendât elle-même son œuvre. Les assemblées sont ombrageuses, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi relative à leur propre recrutement : il fallait éviter toute apparence de vouloir forcer la main à la Chambre au moyen du Sénat. M. Poincaré a donc demandé le retrait de l'urgence qu'on avait imprudemment votée au commencement de la discussion. Sur ce point, tout le monde, ou peu s'en faut, a été d'accord, les uns, le plus grand nombre sans doute, parce qu'ils sentaient bien que la loi ne pouvait pas rester sans retouches, les autres parce qu'ils voyaient là le moyen de perdre du temps. Mais M. Poincaré s'est appliqué tout de suite, avec une louable franchise, à dissiper l'illusion de ces derniers. Le retrait de l'urgence lui permettait enfin de déposer un autre projet : il a annoncé l'intention de le faire sans délai et, s'adressant aux adversaires du projet : « Nous attendons, a-t-il dit, qu'ils nous attaquent franchement et à visage découvert... Quelles que soient du reste leurs intentions, nous les prévenons dès maintenant, en toute honnêteté, que s'ils nourrissent le dessein d'étouffer la réforme électorale, ils devront commencer par renverser le ministère. » Nous n'avons pas besoin de dire que ce langage, qui a soulevé les protestations de quelques-uns, a fait sur tous une vive impression. La Chambre l'a d'ailleurs approuvé en donnant au Ministère une très forte majorité.

Le projet annoncé par M. Poincaré était prêt : il a été déposé le lendemain de ce vote, et pour la première fois on s'est trouvé en présence d'un texte net et limpide. Puisse-t-il rester tel jusqu'à la fin! En émettant ce vœu, nous n'entendons pas que le projet du gouvernement soit intangible et certainement il ne l'entend pas lui-même ainsi : il a annoncé l'intention de poser la question de confiance devant les deux Chambres, mais seulement sur les principes fondamentaux et sur les lignes générales de la loi. Ces principes sont les suivans : scrutin de liste, représentation des minorités, quotient électoral calculé sur le nombre des votans et non pas sur celui des électeurs inscrits, attribution des restes à la liste qui aura eu le plus de voix. Ces mots réveillent chez nos lecteurs des souvenirs dont quelques-uns sont devenus peut-être un peu confus : ce ne sont pas de très vieilles connaissances et, quand on n'entretient pas commerce avec elles, on risque de les oublier. Scrutin de liste, représentation des minorités, passe encore ; ces expressions se rapportent à des idées claires; mais

le quotient électoral? Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que c'est le produit de la division du chiffre des votans par le nombre de sièges attribués à une circonscription électorale. Du chiffre des votans, disons-nous, parce que c'est ainsi que l'entend le gouvernement: d'autres que lui, recrutés surtout parmi les députés hostiles à la réforme, demandent que le chiffre à diviser, au lieu d'être celui des votans, soit celui des électeurs inscrits: le quotient est alors plus élevé, par conséquent plus difficile à atteindre et les sièges non attribués, ce qu'on appelle les restes, sont plus nombreux. De là une difficulté, une complication où se complaisent les adversaires du projet et aussi, plus discrètement, ses plus tièdes partisans. Il y a eu de grandes batailles pour savoir comment le quotient serait établi. Finalement, la Chambre a adopté comme dividende le chiffre des votans : M. Poincaré lui demande donc aujourd'hui de rester fidèle à sa propre opinion. Mais les arrondissementiers poussent les hauts cris. Ils déclarent que le gouvernement parlementaire repose sur une majorité. Or ils affirment qu'il n'y en aura pas dans le nouveau système, ou, ce qui est encore pire, que ce sera la minorité qui deviendra artificiellement la majorité, et ils se livrent pour le démontrer à toutes sortes de calculs qui prouvent une fois de plus qu'on fait dire aux chiffres tout ce qu'on veut.

Leurs critiques contiennent cependant une part de vérité : il est certain que le gouvernement ne peut fonctionner avec force que s'il y a une majorité forte et qu'en donnant trop d'avantages à la minorité on s'expose à avoir un gouvernement anarchique ou anémié. Mais le projet de loi crée-t-il ce danger? Non certes : on peut même se demander si, avec la loi qu'il présente, la minorité sera plus largement représentée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Peut-être y aura-t-il, à ce point de vue, quelques surprises, comme il y en a eu d'ailleurs presque toujours après le vote d'une loi électorale nouvelle : l'histoire parlementaire en est pleine. Quoi qu'il en soit, M. le président du Conseil, tenant compte de ce qu'il peut y avoir de sincère et de fondé dans les craintes des partisans du régime majoritaire, leur fait une concession très large, nous serions tentés de dire trop large : il attribue tous les restes à la liste qui a eu le plus de voix. L'eau va à la rivière, comme dit le proverbe, mais aussi de là viennent les inondations. A ceux qui lui reprochent, à ceux qui l'accusent avec aigreur ou avec violence d'établir la représentation proportionnelle pure et simple, sans atténuations ni précautions, M. Poincaré est en droit de répondre qu'il fait à la majorité une concession énorme ; il

ne lui donne pas seulement les restes auxquels la proportion des votes en sa faveur lui crée des droits, il les lui donne tous. Ce geste généreux tranche à la vérité une question embarrassante : nos lecteurs savent déjà combien ce problème de l'attribution des restes est difficile à résoudre équitablement. Mais est-ce une raison pour le supprimer? Les partisans de la représentation vraiment proportionnelle protesteront ici. Ceux mêmes qui acceptent, à titre transactionnel, qu'on fasse bénéficier la majorité de ce qu'on a appelé une prime trouveront sans doute que la prime est exorbitante et ils n'auront pas tort. Toutefois, si le gouvernement insiste avec force, s'il présente cette prime comme la rançon de la réforme, s'il pose à ce sujet la question de confiance, ce sera le moment de se souvenir de ce qu'il a fait, contre vents et marées, pour faire aboutir la loi et de l'accepter comme l'arbitre d'une transaction difficile, où chacun doit abandonner quelque chose de son opinion et même de ce qu'il considère comme son droit, pour obtenir du voisin des sacrifices équivalens. M. Poincaré, dans son discours, a donné pour modèle aux fractions si divisées et subdivisées du parti républicain le ministère lui-même où il a réuni des hommes qui avaient et qui conservent au fond de l'âme, sur la réforme électorale, les opinions les plus opposées. Nous avons mis quelquefois ces oppositions en relief; nous avons rappelé qu'avant d'entrer dans la même combinaison gouvernementale, M. Millerand, par exemple, s'était montré partisan presque violent de la représentation proportionnelle et que M. Bourgeois en avait été adversaire presque farouche. Cependant M. Poincaré a affirmé que le gouvernement « tout entier, » —et il a appuyé sur ce mot qui est entre guillemets à l'*Officiel* comme ici, — tenait à proclamer sa solidarité dans cette question qu'il considère comme intéressant au plus haut degré les destinées mêmes de la République. Voilà l'exemple à suivre, a-t-il dit. Sentant la nécessité de se mettre d'accord, les ministres se sont fait entre eux les concessions indispensables : que le parti républicain en fasse autant.

Le fera-t-il? Il faudrait d'abord définir le parti républicain et préciser les limites étroites, artificielles, dans lesquelles on a l'habitude de l'enserrer. M. le président du Conseil aura avec lui d'excellens républicains qui ne portent pas l'estampille officielle, et contre lui d'autres républicains qui la portent. Un discours que vient de prononcer M. Combes montre ce qu'il faut penser sur ce point. M. Combes avait réuni ses amis dans un banquet dont la chaleur n'a pas été aussi communicative que d'habitude. C'était le banquet du parti radical et radical-socialiste, et le parti radical et radical-socialiste, depuis quel-

que temps, n'est pas heureux. Sa mélancolie est apparue sans voiles. On s'est adressé mutuellement des reproches. Les chefs, a-t-on dit, ne commandent pas; les soldats, a-t-on assuré, n'obéissent pas; tout s'en va à vau-l'eau. Peu à peu une lourde atmosphère de tristesse a pesé sur le banquet, et quand M. Combes y a pris la parole, il a donné l'impression d'être l'aumônier des dernières prières. Son discours a d'ailleurs été purement négatif : il est impossible d'y apercevoir l'ombre d'un programme. M. Combes a accusé M. Poincaré de n'avoir que des idées d'« académicien : » cela vaut encore mieux que de ne pas en avoir du tout, ce qui est le cas de M. Combes et de son parti radical et radical-socialiste qui n'a plus que des adjectifs pour faire ronfler enfin son nom. M. Combes est hostile au projet du gouvernement : soit, mais quel est le sien ? Il dit en avoir un : on voudrait le connaître. Pourquoi ne l'a-t-il pas exposé au banquet radical ? On y aurait retrouvé sans doute toutes les obscurités, les confusions, les contradictions, les impossibilités d'application, les chinoiseries enfin qui ornent le projet que la Chambre vient de voter. C'est tout cela que le parti radical va proposer de reprendre ; c'est avec cela qu'il va essayer de faire avorter la seconde discussion de la loi, comme il a fait avorter la première. Mais cette fois la Chambre est avertie et nous espérons qu'elle ne se prêtera pas à un jeu aussi dangereux.

Il faut s'attendre pourtant à ce que certaines dispositions du projet rencontrent, même auprès des partisans de la réforme, sinon des résistances irréductibles, au moins des hésitations. Jugeant, avec raison d'ailleurs, que beaucoup de départemens sont trop petits et ont un nombre d'électeurs trop restreint pour donner une base d'opération suffisante au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, le projet groupe plusieurs de ces départemens pour en faire une seule circonscription électorale. Cette disposition ne passera pas sans difficulté. Le particularisme des départemens n'est peut-être pas une bonne chose, mais il existe et se défendra. Les circonscriptions départementales, telles que la Révolution les a faites, ont été à l'origine une création artificielle, mais ces corps ont pris une âme, qui s'est développée avec une grande puissance de vie et qui répugne à certaines fusions ou confusions. Dans notre organisation administrative, il n'y a de vraiment vivans que les départemens et les communes, mais ils le sont à un haut degré : le projet porte une atteinte directe, — une première atteinte, car on annonce que d'autres viendront ensuite, — à des êtres réels qui ont pris conscience de leur personnalité dans les limites qui leur ont été données et par le fait même de

ces limites. Allons-nous changer tout cela? C'est une très grande œuvre. Nous n'ignorons rien de ce qu'on peut dire pour ou contre elle, et assurément on peut dire beaucoup de choses en sa faveur. La Révolution a eu de bonnes raisons pour supprimer les provinces et créer les départemens; on peut avoir de bonnes raisons aujourd'hui pour ranimer la vie provinciale qui s'est éteinte dans des compartimens trop étroits. Mais cette première esquisse d'une réforme à immense envergure sera l'objet d'un jugement qui ne sera pas toujours bienveillant. Le projet du gouvernement comporte des tableaux qui viennent à peine d'être publiés et qui soulèveront inévitablement des critiques. Qu'on y songe en effet : les départemens voisins se connaissent aujourd'hui fort peu, aussi peu quelquefois que des départemens très éloignés les uns des autres : si on en groupe deux ou trois qui ne se ressemblent pas par l'esprit et ne se rassemblent pas naturellement par les intérêts, on aura jeté dans le pays un grand trouble. Qu'arrivera-t-il aux élections prochaines si un département perd le nombre de députés auquel il est habitué et estime avoir droit, parce que ses votes auront servi à l'élection d'autres députés qu'il ne connaît pas, dont il aura vu pour la première fois le nom sur les listes qu'on lui aura confectionnées et qui seront élus hors de ses frontières? Si les nouvelles circonscriptions sont bien faites, ces inconvéniens seront atténués. Si elles sont mal faites, on aura aggravé la réforme d'un coefficient d'impopularité sous laquelle elle sombrera. Soyons tout à fait franc : le danger serait que, sans se préoccuper de ce qui les rapproche ou de ce qui les éloigne les uns des autres, on groupât les départemens suivant leurs affinités électorales de manière à assurer, par des combinaisons et des dosages savans, la majorité à l'opinion aujourd'hui régnante, ou à celle qui régnait encore hier, mais qui est menacée d'être détrônée demain. S'il en était ainsi, on se serait peut-être assuré une majorité dite républicaine à la Chambre, mais quel serait le jugement du pays?

Le Ministère Poincaré, nous dira-t-on, mérite plus de confiance. Soit : nous ne la lui marchandons pas. Il faut lui savoir gré, en tout cas, d'avoir posé des questions nouvelles qui nous arrachent aux préoccupations mesquines, aux intérêts subalternes, aux petitesses de tous genres auxquelles le gouvernement radical nous a condamnés depuis quelques années. Cette politique de « mares stagnantes, » bien qu'elle nous ait fait beaucoup de mal, n'a pas encore épuisé tout celui qu'elle peut nous faire. Les hommes d'hier sont à l'affût des circonstances qui peuvent, en le ramenant très bas, faire tomber le pouvoir

entre leurs mains. Le gouvernement actuel peut se tromper, mais il a des vues plus hautes et il a élargi autour de nous l'horizon politique que ses devanciers s'étaient appliqués à rétrécir de manière à le garder toujours à leur portée. En cela, il a bien mérité de ceux qui rêvent d'une France toujours plus grande, enveloppée d'une atmosphère toujours plus saine. Dans son discours au banquet du parti radical, M. Combes, après avoir reconnu que les récentes élections municipales s'étaient faites au milieu d'une certaine inattention qu'il a déplorée, en a rejeté la faute d'abord sur le gouvernement, puis sur la Chambre, « qui a consommé, a-t-il dit, la plus grande partie de sa session ordinaire en une série de discussions aussi oiseuses, aussi confuses en elles-mêmes qu'indifférentes à la généralité des Français, » de sorte qu'« il n'existait aucun mouvement d'opinion susceptible de remuer les partis et de les faire se dresser les uns contre les autres. » M. Combes, on le sait, a un autre idéal : il aime qu'on se batte. Mais la lutte religieuse, qui est proprement son affaire, a produit tout ce qu'elle pouvait produire ; on en est lassé, écœuré, la nouvelle génération veut autre chose. Que lui propose M. Combes dans son discours tout négatif? Rien, nous l'avons dit. M. Poincaré, dans le sien, fait entrevoir de grandes réformes et il oriente les esprits vers elles. C'est de cela que nous lui savons gré.

Les nouvelles du Maroc sont meilleures : nous nous contenterons pour aujourd'hui de les noter sans essayer d'en tirer des conséquences qui seraient encore prématurées. On ne saurait trop répéter, pour épargner à l'opinion des surprises pénibles, que nous ne sommes qu'au début d'une affaire de longue haleine, qui exigera de notre part un effort prolongé ; mais, depuis l'arrivée du général Lyautey, l'action militaire a pris une allure plus vive et plus résolue. Il est vrai que les tribus insoumises n'ont pas laissé au général le choix des opérations à entreprendre ; elles ont livré assaut à Fez avec une véritable furie, au point que, profitant de la nuit, quelques-uns des assaillans sont parvenus à entrer dans la ville : ils se sont réfugiés dans une mosquée où on les a canonnés. L'assaut a été victorieusement repoussé et l'ennemi a éprouvé de grandes pertes. Elles ne l'ont pourtant pas découragé. On a appris qu'une harka nouvelle était en voie de formation à quelques kilomètres, et c'est alors que le général Lyautey, sortant de la situation d'assiégé pour prendre à son tour l'offensive, a envoyé le colonel Gouraud, avec douze ou quinze cents hommes, disperser une horde beaucoup plus nombreuse. L'affaire a été con-

duite avec rapidité et vigueur. La supériorité de notre armement, de notre discipline, de notre tactique n'a pas tardé à mettre l'ennemi en déroute et la sûreté de ses manœuvres a valu très légitimement au colonel Gouraud le grade de général. Nous nous étions, comme on dit, donné de l'air en repoussant les bandes marocaines dont le flot venait battre les murailles de Fez. Le résultat a été de nous assurer quelques jours de répit et de dégager les abords de la ville, ce dont le général Lyautey a profité pour permettre au Sultan et à M. Regnault d'en sortir. La route de Fez à Rabat a paru assez déblayée maintenant pour que Moulaï Hafid pût la parcourir sous la protection d'une escorte. Arrivé à Rabat, que fera-t-il? Abdiquera-t-il, comme il en a annoncé la ferme intention? Retrouvera-t-il assez de sang-froid pour attendre les événemens avant de prendre un parti définitif? Sa neurasthénie se dissipera-t-elle dans une atmosphère plus calme? Nous n'avons assurément aucun intérêt à ce qu'il abdique, car sa succession engendrerait des difficultés nouvelles; mais on affirme que, dans l'état de décomposition morale où il est tombé, il ne peut plus, au moins pour le moment, nous donner aucun concours utile. La souveraineté effective du Sultan était, au Maroc, assez peu de chose; ce peu de chose valait pourtant mieux que rien, et un des premiers soins du résident général est de reconstituer, au moyen du Maghzen, une apparence, ou plutôt, si cela est possible, une réalité de pouvoir. On voit combien la situation, soit politiquement, soit même militairement, est encore précaire et incertaine au Maroc : on commence toutefois à y sentir l'intervention d'une intelligence et d'une volonté nouvelles, et cette constatation augmente nos regrets du temps qu'on a perdu avant d'y envoyer le général Lyautey.

Les élections belges ont été une surprise pour tout le monde, en Belgique et à l'étranger. Le parti catholique est au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle et, depuis quelque temps, à chaque élection nouvelle, il perdait deux ou trois membres d'une majorité qui finalement était réduite à six voix. Il semblait mis au régime de la peau de chagrin qui diminuait sans cesse et à la durée de laquelle la sienne propre était attachée : encore une élection, et c'en était fait. Ces probabilités semblaient encore accrues à cause des divisions qui s'étaient produites dans le parti et avaient amené la chute de M. Schollaert sous les coups de M. Woeste. Enfin la question scolaire agitait les esprits, et les libéraux croyaient fermement que la majorité du pays se détachait d'un gouvernement qui mettait l'enseignement libre sur le

même pied que celui de l'État, en lui attribuant une part égale, ou du moins semblable, dans les deniers du contribuable. Nous ne discuterons pas aujourd'hui les programmes des deux partis, nous ne les exposerons même pas, car la place nous manquerait pour le faire : chacun apportait à la défense du sien une ardeur qui était encore augmentée chez les libéraux par l'espoir d'une victoire prochaine, qu'ils jugeaient même certaine, et qui n'était pas diminuée, tant s'en faut, chez les catholiques par le sentiment du danger. Le jour du vote est venu enfin le 2 juin. A ce moment, la situation des deux partis était la suivante : la droite avait 86 sièges à la Chambre et 64 au Sénat ; l'opposition avait 80 sièges à la Chambre et 46 au Sénat. La majorité gouvernementale était donc de 6 voix dans une Chambre et de 18 dans l'autre. Après les élections, les catholiques étaient 101 à la Chambre et les opposans 85 ; la majorité y passait de 6 à 16 voix : il est à croire que la même proportion se retrouvera bientôt dans le vote qui doit compléter le Sénat ; mais, dès maintenant, la victoire des catholiques est acquise et elle a dépassé ce qu'ils avaient eux-mêmes espéré.

D'où vient ce résultat ? On lui a attribué des causes diverses. Les libéraux ont accusé le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, et naturellement ils ont trouvé de l'écho en France. Ils ont accusé aussi le vote plural, accordé à certains électeurs qui présentent des conditions particulières de fortune ou de capacité. Mais on leur a répondu, avec grande raison, que la représentation proportionnelle et le vote plural existaient aux élections dernières, ce qui n'avait pas empêché le parti catholique de perdre du terrain et le parti libéral d'en gagner. S'il y a eu aujourd'hui un phénomène inverse, il faut donc bien en chercher la cause en dehors de la loi électorale, puisque, bonne ou mauvaise, elle est restée la même. On convient en général que cette cause a été surtout dans l'alliance électorale qui s'est produite entre les libéraux et les socialistes et dans le cartel qu'ils ont arrêté entre eux. La décomposition des scrutins montre avec évidence que des électeurs qui avaient, à l'élection précédente, voté pour des libéraux, l'ont fait cette fois pour des catholiques. Pourquoi, sinon parce qu'ils craignent plus en ce moment le danger des entreprises socialistes que celui de l'intolérance religieuse ? Les socialistes, comme les libéraux, se croyaient sûrs du succès, au point qu'ils émettaient publiquement leurs exigences au point de vue de la composition du futur gouvernement. Cela prouve une fois de plus qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours, ni non plus se la disputer, avant de l'avoir mis par terre. Le

pays a reculé quand il a pu craindre sérieusement l'accession des socialistes au pouvoir. Nous disons le pays, et il ne peut y avoir cette fois aucun doute à ce sujet. C'était une prétention des libéraux d'y avoir la majorité réelle : ils l'évaluaient à 1 229 000 électeurs contre 1 222 000 aux catholiques. S'ils étaient en minorité à la Chambre, c'était à cause du découpage du territoire en circonscriptions électorales artificielles. Ils ne peuvent plus en dire autant depuis le scrutin du 2 juin, où les catholiques ont eu 1 375 000 voix contre 1 240 000. La Belgique n'est pas encore prête, comme la France, à avoir des socialistes dans le gouvernement, et peut-être notre exemple n'est-il pas fait pour l'y prédisposer.

On discute beaucoup sur les conséquences probables qu'aura le scrutin du 2 juin. Les catholiques déclarent très haut qu'ils n'abuseront pas de leur victoire et qu'ils seront non seulement plus tolérans, mais plus libéraux que jamais. Nous le souhaitons, sans être sûrs que ces bonnes dispositions, quelque sincères qu'elles soient, puissent pleinement se réaliser, car, dans un parti, la fraction la plus ardente prend quelquefois la tête et entraîne le reste. Quant aux libéraux, il est possible que les plus modérés d'entre eux, les plus éloignés des socialistes, se rapprochent des catholiques les plus modérés aussi, pour former ce qu'on a appelé autrefois chez nous un tiers parti, ou un centre droit, ou un centre gauche ; mais, pour le moment, on est encore à la première surprise causée par le scrutin et aucun mouvement parlementaire ne s'est encore esquissé dans un sens ou dans l'autre. Il y a eu, dans quelques villes, des échauffourées sans grande importance, bien que le sang y ait coulé : le calme a été vite rétabli. La leçon des élections belges est qu'il est dangereux pour un parti, qui est en somme un parti bourgeois, de conclure une alliance et de faire un pacte public avec un parti révolutionnaire. Il faut au moins, pour en arriver là sans provoquer une réaction, ménager les transitions et donner peu à peu aux esprits de nouvelles habitudes : sinon, le pays regarde, s'étonne, s'effraie et ne suit pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

NEUVIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

La Guerre de 1870. — II. Forbach. — (6 août 1870), par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 5

Stéphanie, troisième partie, par M. Paul ADAM. 44

La Nouvelle couvée (*Lettres à Françoise*), dernière partie, par M. Marcel PRÉVOST, de l'Académie française. 95

La situation des indigènes et le crédit agricole en Algérie, par M. Raymond AYNARD. 116

Un Français vice-roi de la Plata. — Jacques de Liniers, comte de Buenos-Ayres, par M. Paul GROUSSAC. 140

La Force financière des États, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 173

Le vent et la navigation aérienne, par M. P. BANET-RIVET. 205

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Mai.

La Guerre de 1870. — III. A Metz et a Paris après les premières défaites, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 241

Stéphanie, dernière partie, par M. Paul ADAM. 280

John Galsworthy, par M. André CHEVRILLON. 314

Napoléon sténographié au Conseil d'État en 1804 et en 1805, par M. Alfred MARQUISET. 359

L'Art romain du XVIIe siècle. — II. La fin de cet art, par M. Marcel REYMOND. 386

Pages.

La première intervention européenne au Maroc, par M. Léon HOMO. . . . 406
L'Imagination aux *Salons* de 1912, par M. Robert de LA SIZERANNE. . . . 437
Revue dramatique. — *La Crise*, a la Porte-Saint-Martin; — *L'Honneur japonais*, a l'Odéon; — Reprise de *Sapho*, a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 457
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Juin.

La Guerre de 1870. — IV. Projet d'un coup de justice et de salut public, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 481
Le Maître des foules, première partie, par M. Louis DELZONS. 519
Le Cinquantenaire de *Salammbô*, par M. Louis BERTRAND. 570
L'Europe et la guerre italo-turque, par M. René PINON. 599
La loi des cadres de l'infanterie, par M. Patrice MAHON. 637
Une exposition des Primitifs niçois, par M. Louis GILLET. 668
Revue musicale. — *Roma*, au théâtre de l'Opéra; — Reprise de *Don Juan*, a l'Opéra-Comique; — La « Grande saison » de Paris, par M. Camille BELLAIGUE. 684
Revues étrangères. — La vie et l'œuvre d'un romancier anglais : George Borrow, par M. T. DE WYZEWA. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Juin.

La Guerre de 1870. — V. Le Renversement du ministère du 2 janvier, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 721
Le Maître des foules, deuxième partie, par M. Louis DELZONS. 763
La France dans l'Afrique du Nord, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 815
Le Conseiller de Françoise, par M. André BEAUNIER. 859
Comment connaître Jean-Jacques? — a l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance, par M. Pierre-Maurice MASSON. 872
Romans psychologiques, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. . . 906
Poésies, par VÉGA. 915
Revue dramatique. — *Iphigénie*, — *Poil de Carotte*, a la Comédie-Française; — *Esther princesse d'Israël*, — *La Foi*, a l'Odéon, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 923
Revues étrangères. — Une nouvelle biographie de la reine Caroline de Brunswick, par M. T. DE WYZEWA. 935
Chronique de la quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51196.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1701